



HAL
open science

L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VIe-XIIe siècle)

Emilie Perez

► **To cite this version:**

Emilie Perez. L'enfant au miroir des sépultures médiévales (Gaule, VIe-XIIe siècle). Archéologie et Préhistoire. Université Nice Sophia Antipolis, 2013. Français. NNT : 2013NICE2037 . tel-00975133

HAL Id: tel-00975133

<https://theses.hal.science/tel-00975133>

Submitted on 8 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS
ÉCOLE DOCTORALE « LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES » (L.S.H.S.)
DISCIPLINE : HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

L'ENFANT AU MIROIR DES SEPULTURES MEDIEVALES (GAULE, VI^e-XII^e SIECLE)

Présentée et soutenue publiquement par

ÉMILIE PEREZ
LE 4 DECEMBRE 2013

COMPOSITION DU JURY

BRUNO BIZOT

Conservateur du patrimoine, SRA-DRAC PACA

LUC BUCHET, Directeur de thèse

*Ingénieur de recherches au CNRS, HDR,
UMR CEPAM-Nice*

MICHEL LAUWERS, Directeur de thèse

*Professeur à l'Université de Nice-Sophia
Antipolis, CEPAM-Nice*

ÉLISABETH LORANS

*Professeure à l'Université de Tours,
CITERES-Tours*

CLAUDE RAYNAUD, Rapporteur

Directeur de Recherche au CNRS, ASM-Lattes

CÉCILE TREFFORT, Rapporteur

*Professeure à l'Université de Poitiers,
CESCM-Poitiers*



Thèse pour obtenir le grade de docteur de l'université de Nice-Sophia Antipolis

École doctorale « Lettres, Sciences Humaines et Sociales » (L.S.H.S)

Discipline : Histoire et Archéologie

**L'enfant au miroir des sépultures médiévales
(Gaule, VIe-XIIe siècle)**

Émilie PEREZ

Volume 1

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, 444 Castro Street, Suite 900, Mountain View, California, 94041, USA.

La mère, privée de son fils, accourut à ses funérailles et l'ensevelit en pleurant. Cependant ces larmes qu'elle avait versées aux obsèques de son enfant ne suffisaient pas à sa douleur, et chaque jour elle venait à son tombeau se répandre en sanglots et en cris (...).
« Pourquoi, ô femme, pleurer ainsi sans relâche la mort de ton fils? Ne mettras-tu donc pas de terme à ton deuil? »
« Tous les jours de ma vie ne suffiront pas à ma douleur, et, tant que je vivrai, je pleurerai mon fils unique ; je ne ferai pas trêve à mes larmes, jusqu'à ce que la mort, que j'attends, me ferme les yeux de ce corps ».

Grégoire de Tours

Livres des Miracles, De la gloire des bienheureux martyrs, 76

Les lieux sont porteurs de mémoire.
Ils se désolent de voir passer trop souvent des gens pressés, aveugles et sourds au langage des pierres et des eaux vives, de la lumière et de la rose des vents.

Louis Malle

Les sources du baptême: découvrir les baptistères et les fonts baptismaux

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	13
INTRODUCTION.....	17
CHAPITRE PRELIMINAIRE	
OBJECTIF ET ENJEU D'UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE.....	23
1. QUESTION DE REPRESENTATIVITE	24
1.1 De l'échantillon étudié à la population vivante	24
1.2 Des choix d'inhumation particuliers.....	26
1.3 Définition du corpus	28
2. METHODE D'ANALYSE	29
2.1 Méthodes d'estimation de l'âge et du sexe des enfants	29
2.2 De l'estimation à la répartition probabiliste par âge.....	31
3. VERS DE NOUVEAUX GROUPES D'AGES	34
CHAPITRE I	
VIE ET MORT DES ENFANTS EN GAULE AU MOYEN ÂGE	37
1. LA SOUS-REPRESENTATION DES ENFANTS	42
1.1. Une question complexe	43
1.1.1. Différents modèles de mortalité.....	43
1.1.2. Les taux de mortalité d'après les registres paroissiaux.....	46
1.1.3. Les taux de mortalité actuels dans les pays en développement	47
1.1.4. Et pour le Moyen Âge ?.....	49
1.2. Les causes évoquées du « manque » d'enfants	52
1.2.1. Les facteurs d'ordre mécanique.....	52
1.2.2. Les facteurs d'ordre taphonomique	54
1.2.3. Les facteurs d'ordre socioculturel	55
1.2.3.1. <i>Quels lieux pour quels types d'inhumations au haut Moyen Âge ?</i>	56
1.2.3.2. <i>Une tradition funéraire particulière ?</i>	59
1.3. Le poids des fosses vides	61
1.3.1. Définition.....	61
1.3.2. Méthodes et résultats	63
1.3.2.1. <i>Estimation du nombre de fosses vides</i>	63
1.3.2.2. <i>Des fosses adaptées à la taille des enfants ?</i>	67
1.3.2.3. <i>Histoires de corrélations</i>	70
2. UNE REPARTITION PROBABLE DES ENFANTS DANS QUELQUES NECROPOLES DU HAUT MOYEN ÂGE	75
2.1. Les sites de faible ampleur (moins de 100 individus).....	75
2.1.1. Le site d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (IXe-Xe siècle)	75
2.1.2. Le site d'Haudricourt (VIe-VIIIe siècle)	83
2.2. Les sites à effectif moyen (de 100 à 500 individus)	92
2.2.1. Le site de Cutry (fin Ve-VIIIe siècle)	92
2.2.2. Le site de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIIIe siècle).....	102
2.2.3. Le site de Goudelancourt-lès-Pierrepoint (fin Ve-VIIIe siècle).....	113
2.3. Les sites à effectif important (plus de 400 individus)	123
2.3.1. Le site de Giberville « Le Martray » (fin Ve-VIIIe siècle)	123
2.3.2. Le site de Saint-Martin de Fontenay (VIe-VIIIe siècle).....	134

3.	ÂGES, STATUTS ET ENFANCE AU MOYEN ÂGE	148
3.1.	Question de représentativité	148
3.1.1.	Une augmentation de la fréquence des enfants au VIIIe siècle?	148
3.1.2.	Vers la reconnaissance des différents biais	153
3.2.	Distribution des enfants de moins de sept ans	158
3.2.1.	La sous-représentation des moins d'un an	159
3.2.2.	Mortalité des enfants de 3-4 ans : un sevrage tardif?.....	167
3.2.2.1.	<i>Allaitement et rythme des naissances.....</i>	<i>168</i>
3.2.2.2.	<i>La difficile imposition d'une norme sexuelle : l'apport des pénitentiels</i>	<i>173</i>
3.3.	Les risques de l'enfance au miroir des récits de miracles	181
3.3.1.	Des classes d'âges démographiques aux classes d'âge sociales	181
3.3.2.	Des risques accrus à partir de cinq ans	185
3.3.2.1.	<i>Une surreprésentation des garçons</i>	<i>189</i>
3.3.2.2.	<i>Les circonstances des accidents.....</i>	<i>191</i>
3.3.2.3.	<i>Les lieux de vie des enfants.....</i>	<i>194</i>
3.3.2.4.	<i>L'enfance accidentée au miroir des Livres des miracles de Grégoire de Tours (VIe siècle).....</i>	<i>197</i>
3.4.	À partir de huit ans, vers une mise au travail progressive	206
3.4.1.	À la lumière des <i>miracula</i>	206
3.4.2.	Un document normatif : les contrats d'apprentissage	210
3.4.3.	L'apport de l'anthropologie : la mine de Brandes-en-Oisans (Isère).....	213
4.	LES MAUX DE L'ENFANCE.....	219
4.1.	Le corps de l'enfant à la lumière des récits de miracles	220
4.1.1.	La santé des enfants dans les miracles médiévaux (XIe-XIIIe siècle).....	223
4.1.1.1.	<i>Fréquence des miracles de guérison d'enfants.....</i>	<i>224</i>
4.1.1.2.	<i>Types de maladies.....</i>	<i>228</i>
4.1.1.3.	<i>Les maux des enfants dans les miracula</i>	<i>237</i>
4.1.2.	La santé des enfants chez Grégoire de Tours (VIe siècle).....	241
4.1.2.1.	<i>Les maladies d'enfants au VIe siècle</i>	<i>242</i>
4.1.2.2.	<i>Essai de diagnostic</i>	<i>245</i>
4.1.2.3.	<i>Le processus de guérison dans les Livres des Miracles.....</i>	<i>256</i>
4.1.3.	Attitude et comportement face à l'enfant malade et infirme au haut Moyen Âge	261
4.1.3.1.	<i>Chagrin et douleur devant la maladie et la mort.....</i>	<i>262</i>
4.1.3.2.	<i>Entre péché et pitié : l'enfant infirme</i>	<i>264</i>
4.2.	Maladie et enfance : approche paléopathologique	277
4.2.1.	Remarques préliminaires	278
4.2.1.1.	<i>« Paradoxe ostéologique » et question d'observation</i>	<i>278</i>
4.2.1.2.	<i>Intérêts et limites de l'étude des enfants</i>	<i>279</i>
4.2.1.3.	<i>Matériel et méthode</i>	<i>280</i>
4.2.2.	Les indicateurs de stress non-spécifiques	283
4.2.2.1.	<i>La cribra orbitalia.....</i>	<i>284</i>
4.2.2.2.	<i>L'hypoplasie de l'émail dentaire</i>	<i>295</i>
4.2.3.	Les pathologies dentaires	304
4.2.3.1.	<i>La maladie carieuse</i>	<i>304</i>
4.2.3.2.	<i>L'usure dentaire.....</i>	<i>311</i>
4.2.3.3.	<i>Le tartre</i>	<i>315</i>
4.2.3.4.	<i>La parodontose</i>	<i>316</i>
4.2.4.	Autres pathologies	317
4.2.4.1.	<i>Traumatismes.....</i>	<i>317</i>
4.2.4.2.	<i>Pathologies carentielles.....</i>	<i>320</i>
4.2.5.	Synthèse de l'étude paléopathologique.....	322
4.2.5.1.	<i>La répartition par âge : une donnée supplémentaire.....</i>	<i>322</i>
4.2.5.2.	<i>Variations biologiques ou conditions de vies différentielles ?.....</i>	<i>324</i>
4.2.5.3.	<i>Différences entre milieu urbain et milieu rural ?</i>	<i>328</i>

CHAPITRE II

LA SEPULTURE DE L'ENFANT DANS LES NECROPOLES RURALES (VI^E-X^E SIECLE) 341

1. MODES D'INHUMATION DES ENFANTS	346
1.1. Typologie des tombes.....	347
1.1.1. Les sites de faible ampleur (moins de 100 individus).....	354
1.1.2. Les sites à effectif moyens (de 100 à 400 individus).....	358
1.1.3. Les sites à effectifs importants (plus de 400 individus).....	361
1.2. Approche des gestes funéraires	369
1.2.1. Position des membres supérieurs	370
1.2.1.1. <i>Des interprétations abusives ?</i>	370
1.2.1.2. <i>Analyse et résultats</i>	374
1.2.2. Positions particulières.....	378
1.3. Sépultures multiples et collectives	384
1.3.1. La lente disparition de l'individualité de la tombe	384
1.3.2. « Du soin dû aux morts »	386
1.3.3. Place des enfants dans les sépultures plurielles	390
1.3.3.1. <i>La réutilisation des tombes</i>	392
1.3.3.2. <i>Quelle place pour les enfants dans les tombes collectives ?</i>	398
1.3.3.3. <i>Des variations perceptibles en fonction de l'âge des enfants</i>	402
1.4. Le corps et la tombe	405
1.4.1. Des modes d'inhumation similaires entre adultes et enfants	405
1.4.2. Des inhumations de prestige destinées aux adultes	407
1.4.3. « Couchés sur le côté » : une particularité des inhumations d'enfants	412
1.4.4. Corps réduits et rassemblés : une approche des manipulations d'ossements immatures	416
1.4.4.1. <i>Des enfants généralement en réduction</i>	416
1.4.4.2. <i>Des enfants inhumés simultanément : une caractéristique ?</i>	418
1.4.4.3. <i>Des enfants déposés auprès d'hommes et de femmes</i>	422
1.4.5. L'âge, un facteur déterminant ?.....	423
1.4.5.1. <i>Variation selon le mode d'inhumation</i>	423
1.4.5.2. <i>Les enfants de moins de deux ans : un groupe d'âge particulier</i>	426
2. UNE APPROCHE SOCIALE DU MOBILIER FUNERAIRE	432
2.1. Des gestes à interpréter	434
2.1.1. L'inhumation habillée et le dépôt de mobilier entre le VI ^e et le VII ^e siècle	434
2.1.2. Rôle du sexe et de l'âge dans le rituel funéraire : une perspective sociale	437
2.1.2.1. <i>Une approche difficile pour les adultes</i>	437
2.1.2.2. <i>Une approche pour les enfants à discuter</i>	441
2.1.3. Limites et méthode d'une approche sociale.....	444
2.1.3.1. <i>Le pillage des sépultures</i>	444
2.1.3.2. <i>Méthode d'analyse</i>	454
2.1.3.3. <i>Description et dénombrement du mobilier</i>	456
2.2. Répartition du mobilier dans les sites étudiés	466
2.2.1. Les sites à effectif moyens (moins de 300 individus).....	466
2.2.2. Les sites à effectifs importants (plus de 400 individus).....	477
2.3. Accessoires vestimentaires et objets déposés dans les tombes d'enfants.....	491
2.3.1. Evolution de l'inhumation habillée et des dépôts funéraires	492
2.3.1.1. <i>Présence de mobilier</i>	492
2.3.1.2. <i>Raréfaction du mobilier au VII^e siècle</i>	493
2.3.1.3. <i>Évolution du mobilier porté et déposé</i>	495
2.3.2. Quantité et diversité du mobilier chez les enfants	498
2.3.2.1. <i>Un nombre d'objets inférieur aux adultes</i>	498
2.3.2.2. <i>Parure et vaisselle : des objets dominants</i>	501
2.3.3. Variation du mobilier avec l'âge	504
2.3.3.1. <i>Présence et type de mobilier</i>	504
2.3.3.2. <i>Quantité de mobilier</i>	507
2.3.3.3. <i>Diversité du mobilier</i>	508

2.3.4.	Pendeloques, ambre et croyances	510
2.3.4.1.	<i>L'ambre : bien de prestige ou matériau prophylactique ?</i>	511
2.3.4.2.	<i>Les pendeloques et pendentifs</i>	516
2.3.5.	Association d'objets	525
3.	MOBILIER FUNERAIRE ET IDENTITE SOCIALE DE L'ENFANT AU HAUT MOYEN ÂGE	528
3.1.	Approche du genre par le mobilier funéraire	529
3.1.1.	Objets sexuellement signifiants	530
3.1.2.	Âge et genre.....	532
3.1.3.	Filles et garçons : parures et armes	535
3.1.4.	Dépôts d'armes « miniatures »	538
3.1.5.	L'identité sexuelle à la lumière du mobilier funéraire.....	541
3.2.	Identité sexuelle et acquisition du genre dans l'enfance : le témoignage des sources normatives	546
3.2.1.	Le passage à l'âge adulte	547
3.2.2.	Valorisation de la puberté et de la fécondité.....	549
3.2.3.	L'enfant à naître et le nouveau-né	553
3.3.	Evolution du traitement funéraire avec l'âge	555
3.3.1.	Les tout-petits, entre vie et mort	555
3.3.2.	La petite enfance, une première étape vers la socialisation	561
3.3.3.	La puberté, un facteur biologique à résonance sociale	563

CHAPITRE 3

DES NECROPOLES AUX CIMETIERES : VERS UNE NOUVELLE ORGANISATION

DES ESPACES FUNERAIRES (VI^E-XIII^E SIECLES)..... 57

1.	LA PLACE DE L'ENFANT DANS L'ESPACE FUNERAIRE, DU VI ^E AU XIII ^E SIECLE	577
1.1.	Limites et méthode d'une approche anthropologique	578
1.1.1.	La représentativité, suite et fin.....	578
1.1.1.1.	<i>La particularité des fouilles de cimetières</i>	578
1.1.1.2.	<i>Les enfants dans le cimetière médiéval</i>	580
1.1.2.	Méthode anthropologique.....	582
1.1.2.1.	<i>Choix du corpus</i>	582
1.1.2.2.	<i>Estimation de l'âge des enfants</i>	582
1.2.	Les nécropoles rurales, du VI^e au Xe siècle	583
1.2.1.	Hières-sur-Amby (Isère).....	583
1.2.2.	Haudricourt (Seine-Maritime)	586
1.2.3.	Cutry (Meurthe-et-Moselle).....	590
1.2.4.	Giberville (Calvados)	593
1.2.5.	Saint-Sauveur (Oise).....	597
1.2.6.	Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne).....	603
1.2.7.	Saint-Martin de Fontenay (Calvados).....	607
1.3.	Le cimetière, du VII^e au XII^e siècle	612
1.3.1.	Alba-la-Romaine (Ardèche)	612
1.3.2.	Saint-Estève-le-Pont à Berre l'Etang (Bouches-du-Rhône).....	620
1.3.3.	Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne).....	640
1.3.4.	Notre-Dame de Cherbourg (Manche).....	653
1.3.5.	Canac (Aveyron).....	668
1.3.6.	Saint-Mexme de Chinon (Indre-et-Loire).....	678
1.3.7.	Notre-Dame de Rouen (Seine-Maritime)	697
1.3.8.	Seyssel-Albigny (Haute-Savoie)	721
1.3.9.	Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).....	734
2.	REORGANISATION SPATIALE DES TOMBES D'ENFANTS	766
2.1.	Le cimetière médiéval, entre sources écrites, archéologiques et biologiques	766
2.1.1.	Historiographie	766
2.1.1.1.	<i>Evolutions de la discipline</i>	766
2.1.1.2.	<i>Vers une meilleure prise en compte de l'anthropologie ?</i>	769
2.1.2.	L'accès au cimetière chrétien	771

2.1.2.1.	<i>Des nécropoles aux cimetières</i>	771
2.1.2.2.	<i>Sacralisation de l'espace funéraire</i>	776
2.1.2.3.	<i>La question de l'exclusion</i>	779
2.2.	Les enfants : processus de regroupement et de sectorisation	782
2.2.1.	Chronologie des regroupements.....	782
2.2.2.	Quelques étapes du processus.....	785
2.2.2.1.	<i>Construction de l'église</i>	785
2.2.2.2.	<i>Agrandissement ou réfection de l'église</i>	786
2.2.2.3.	<i>Occupation postérieure à la construction de l'église</i>	786
2.2.3.	L'âge : un élément majeur du processus de spatialisation.....	789
2.3.	Vers des choix d'inhumation préférentiels	797
2.3.1.	Sectorisation et regroupement des tombes d'enfants dans les sites étudiés.....	797
2.3.1.1.	<i>Les nécropoles et les cimetières</i>	798
2.3.1.2.	<i>Des pratiques funéraires variées</i>	800
2.3.1.3.	<i>Zones réservées, zones préférentielles</i>	806
2.3.2.	Les regroupements d'enfants d'après les données de quelques sites fouillés intégralement.....	813
2.3.2.1.	<i>Serris les Ruelles (Seine-et-Marne), VIIe-IXe siècle</i>	813
2.3.2.2.	<i>Tournedos-Portejoie (Eure), VIIe-XIVe siècle</i>	817
2.3.2.3.	<i>Vilarnau (Pyrénées-Orientales), IXe-XVe siècle</i>	821
2.3.3.	Les regroupements d'enfants d'après les données de quelques fouilles partielles.....	826
2.3.3.1.	<i>Un recensement difficile</i>	826
2.3.3.2.	<i>Exemples de regroupements</i>	828
2.4.	Tentative d'interprétation : les textes au secours de l'anthropologue	836
2.4.1.	Des lieux réservés aux enfants.....	836
2.4.1.1.	<i>Vers une sectorisation de l'espace funéraire</i>	837
2.4.1.2.	<i>Les pratiques funéraires à la lumière des écrits de Bède le Vénérable et de Grégoire de Tours (VIIe-VIIIe siècle)</i>	839
2.4.1.3.	<i>Regroupements d'enfants : quelques interprétations</i>	842
2.4.2.	Quand la naissance côtoie la mort.....	848
2.4.2.1.	<i>Le baptême : rite de passage et d'intégration sociale</i>	849
2.4.2.2.	<i>L'enfant baptisé : entre innocence et pureté</i>	855
2.4.2.3.	<i>Morts autour de la naissance : des êtres en marge</i>	856
2.4.2.4.	<i>L'enfant non baptisé : entre tolérance et exclusion</i>	859
2.4.3.	Un cas particulier : les « sanctuaires à répit ».....	864
2.4.3.1.	<i>La pratique du « répit »</i>	865
2.4.3.2.	<i>Identifier un « sanctuaire à répit » par l'archéologie</i>	867
2.4.3.3.	<i>L'exemple de Blandy-les-Tours (XIe-XIIIe siècle)</i>	870
2.4.4.	Sept ans : « l'âge de raison ».....	872
2.4.4.1.	<i>Un traitement funéraire particulier</i>	872
2.4.4.2.	<i>Âge de raison, âge de discrétion</i>	
2.4.4.3.	<i>Dire son âge : une conception moderne ?</i>	878
CONCLUSION.....		885
GLOSSAIRE.....		893
BIBLIOGRAPHIE.....		896
ANNEXE 1 Corpus des textes analysés.....		971
ANNEXE 2 Fréquence et nombre des enfants dans les nécropoles.....		972
ANNEXE 3 Fréquence et nombre des enfants dans les <i>Livres des Miracles</i>		973
ANNEXE 4 Recensement des maladies présentes dans les <i>Livres des Miracles</i>		974
ANNEXE 5 Résultats de l'analyse de pathologie dentaire.....		977
ANNEXE 6 Typologie des tombes d'adultes et d'enfants, par site.....		979
ANNEXE 7 Position du corps des adultes et des enfants, par site.....		980
ANNEXE 8 Position des membres supérieurs des adultes et des enfants, par site.....		980

ANNEXE 9 Inhumations en tombes primaires individuelles, multiples et collectives, par site	981
ANNEXE 10 Répartition chronologique des réutilisations de tombes, par site.....	981
ANNEXE 11 Distribution des individus dans les tombes collectives, par site.....	982
ANNEXE 12 Répartition des enfants en groupes d'âges, dans les tombes primaires individuelles	982
ANNEXE 13 Fréquence du mobilier dans les tombes d'enfants, par site	983
ANNEXE 14 Pillage des sépultures dans les sites étudiés.....	984
ANNEXE 15 Distribution du mobilier dans les tombes d'enfants.....	985
ANNEXE 16 Distribution du mobilier porté et déposé dans les tombes d'enfants par âge et par site	986
ANNEXE 17 Distribution du mobilier par âge	987
ANNEXE 18 Distribution des pendeloques, des pendentifs en bois de cervidés et des perles d'ambre.....	988
ANNEXE 19 Bilan du traitement funéraire des adultes et des enfants.....	989
ANNEXE 20 Bilan du traitement funéraire des enfants par classe d'âges	990
ANNEXE 21 Cimetières étudiés.....	991
ANNEXE 22 Répartition des individus dans les cimetières étudiés.....	1002
ANNEXE 23 Répartition des enfants par classe d'âges dans les cimetières étudiés.....	1004
ANNEXE 24 Liste des cimetières médiévaux recensés.....	1005

REMERCIEMENTS

Entreprendre une thèse est une folie, car on ne sait jamais vraiment où cela va nous mener, et le temps que cela va nous prendre. Cette aventure a été pour moi un moment très fort et très important de ma vie, et je souhaite remercier ici toutes les personnes qui m'ont accompagnée dans l'accomplissement de ce travail.

En premier lieu, je voudrais adresser tous mes remerciements, sincères et chaleureux, à mes deux directeurs de thèse, **Luc Buchet** et **Michel Lauwers**, qui ont accepté de tenter une collaboration assez originale, entre un historien médiéviste et un anthropologue. Collaboration qui m'a sensibilisée à la pluridisciplinarité et au croisement des sources, des archives textuelles aux archives biologiques. Merci à tous deux, pour m'avoir formée et avoir partagé un peu de votre immense savoir sur l'Homme (et sur son squelette), pour votre patience et surtout votre disponibilité, notamment aux moments les plus difficiles, où j'achève ce travail.

Je suis très reconnaissante à **Claude Raynaud** et **Cécile Treffort** d'avoir accepté d'être les rapporteurs de cette recherche, ainsi qu'à **Bruno Bizot** et **Élisabeth Lorans** qui ont accepté de faire partie de ce jury parfaitement équilibré, comprenant historiens, archéologues et anthropologues.

Grâce à l'obtention d'une allocation de recherche de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et à l'accueil au laboratoire du CEPAM-CNRS (Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge, UMR 7264) de Valbonne à Nice, j'ai pu mener ces six années de recherche dans un cadre et un confort optimal. Je souhaite remercier l'ensemble des personnes travaillant dans ce laboratoire, qui m'ont tous, à un moment ou à un autre, apporté leur aide et leur soutien. J'aimerais adresser plus particulièrement toute ma reconnaissance à **Didier Binder**, puis **Martine Regert**, directeur et directrice du CEPAM, à **Isabelle Séguy** (INED), pour sa relecture attentive et ses conseils avisés, à **Isabelle Rodet-Bellarbi** (INRAP) pour ses critiques constructives, et à **Yves Darton** (CEPAM), pour m'avoir aidé à diagnostiquer de nombreuses lésions pathologiques.

Je voudrais remercier également l'ensemble de l'équipe des médiévistes du laboratoire, dont j'ai eu la chance de suivre les cours de la Licence au Master, en particulier **Rosa-Maria**

Dessi, Cécile Caby, Germain Butaud et Yann Codou, qui m'a fait découvrir une partie de la Provence archéologique médiévale ainsi que l'Île Saint-Honorat de Lérins.

Je n'oublie pas les bibliothécaires, **Vanessa Renaudin, Monique Ogier et Dominique Trousson**, qui ont toujours réussi à obtenir des ouvrages introuvables, **Arnauld Jouvenez** génie de l'informatique, ainsi que tous ceux et toutes celles travaillant au 3^e étage du laboratoire, idéalement situés autour de la machine à café, et que j'ai dû déranger à maintes reprises (je ris très fort), en particulier **Isabelle Théry-Parisot, Claire Delhon, Arnaud Mazuy et Erwan Messenger**, et aussi pour leur bonne humeur.

J'adresse aussi toute ma reconnaissance aux personnes qui ont répondues favorablement à mes sollicitations, **Elisabeth Lorans, Véronique Gallien (INRAP), Elsa Jovenet (INRAP)** et **Marie-Claire Coste** (Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne). J'aimerais citer tout particulièrement **Armelle Alduc-Le Bagousse (CRAHAM)** et **Cécile Chapelain de Seréville-Niel (CRAHAM)**, qui m'ont ouvert les portes du laboratoire d'anthropologie du CRAHAM (UMR 6273) de Caen pendant quelques semaines, et **Patrick Périn** qui m'a ouvert celles de la bibliothèque du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye un 31 décembre.

Je tiens à saluer également les personnes avec qui j'ai l'occasion de collaborer, notamment **Estelle Herrscher (LAMPEA)** et **Sylva Kaupová (LAMPEA)** sur le sevrage des enfants, toute l'équipe de la fouille estivale de la Colline du Château de Nice, en particulier **Marc Bouiron, Romuald Mercurin, Aude Civetta** (Service archéologique de la ville de Nice) et **Diana Montaru (INRAP)** ; enfin, **Yann Codou** et **Michel Lauwers** qui m'ont confié l'étude anthropologique des sépultures monastiques de Lérins.

Les fouilles archéologiques sont toujours formatrices, et l'occasion de rencontrer des gens passionnés. J'ai eu l'occasion de participer à quelques chantiers, en Provence et ailleurs, en Auvergne, dans les Pyrénées, en Bourgogne, mais aussi hors des frontières, en Albanie grâce à **Luc Buchet** et en Syrie grâce à **Frank Braemer (CEPAM)**.

J'aimerais également exprimer ma gratitude aux organisateurs et organisatrices de l'école d'été de l'Université d'Europe Centrale, qui a eu lieu en juillet à Budapest, en particulier **Irene Barbiera (Central European University, Hungary)**, **Bonnie Effros (University of Florida, USA)**, **Raphaël Panhuysen (University of Amsterdam, Netherlands)**, **Gundula Muldner (University of Reading, UK)**, **Robin Fleming (Boston College, USA)**, et **Laszlo Ferenczi (Central European University, Hungary)**, ainsi qu'à tous les participants, d'abord

pour les discussions, puis les échanges de mails, toujours passionnants, autour du haut Moyen Âge, de l'archéologie funéraire, des squelettes médiévaux, et même de la reine Arégonde.

Enfin, à tous ceux et toutes celles qui m'ont soutenue, issus du milieu de l'archéologie et de la recherche. D'abord, un merci tout spécial à **Antoine Pasqualini** (CEPAM), qui a accepté d'être harcelé les derniers jours pour m'aider à terminer la mise en page (et à régler l'histoire de la numérotation infernale). A mes compagnons de galère, ceux et celles qui ont achevé brillamment cette aventure : **Louise Purdue**, pour son aide précieuse pour les traductions d'anglais, mais aussi pour son amitié, **Grégory Gaucher** et **Nicolas Bernigaud**, adeptes du SIG et des paysages marécageux et, dans le désordre, **Carole Cheval**, **Auréade Henry**, **Aurélié Zemour**, **Julia Chrzavzez**, **Lorène Chesnaux**, **Cédric Lepère**, **Hutangkura Trongjai** (Khun), **Emmanuel Bain** et surtout **Carole Fossurier**, je ne t'oublie pas !

Aux doctorants et doctorantes, pour qui l'aventure n'est pas terminée : **Hala Halarashi** et **Gaëlle Œil**, avec qui je partage un bureau (et à qui je pique du café), **Sébastien Guillon** (pour les soirées pizza/Mario Kart), **Maxime Rageot** et **Jean-Victor Pradeau**, grands amateurs (respectivement) de bière et de vin, **Christina De Stephanis** (pour les cours d'anglais), **Thomas Pascual** et **Guillaume Clamens** (amis médiévistes), **Véronique Olivier** de l'Université de Montréal (pour l'accent québécois !), **Léonor Lautier** et **Janet Battentier** pour qui l'aventure commence, et **Antonin Tomasso**, **Fadi Safar**, **Andrea Quagliariello**, **Alexis Corrochano**, (ARSCAN) et **Rémi Corbineau** (CEREGE), pour qui elle s'achève bientôt !

En dehors des laboratoires et de l'archéologie, je voudrais remercier tous mes amis « de l'extérieur », mes proches, notamment **Olive** pour le beau dessin de la couverture, **Julie**, **Marie** et **Eglantine** pour les soirées du vendredi, **Marjolaine**, **Elisabeth**, **Stéphanie**, **Perrine**, **Audrey** et **Angèle** pour les fous rires du samedi. Bien évidemment, j'adresse un *special thanks* à mes amis **Nathalie** et **Fergal**, avec qui j'ai arpenté une partie de l'Irlande durant un été pluvieux.

A ma famille, pour son soutien, à ma mère, mon père et ma petite sœur Marine, qui vient de commencer ses études universitaires, et qui, je l'espère, ne fera pas de thèse ! A mon grand-père Marius, qui n'aura pas vu la fin de cette recherche, qui m'a donné le goût de l'histoire et de tant d'autres choses.

Enfin, Alain tu as toute ma reconnaissance pour être là et m'apporter tout ton soutien, chaque jour.

A tous et à toutes, un grand merci pour m'avoir accompagnée quelques années durant, le long de ce chemin sinueux et parfois dangereux qu'est la thèse de doctorat !

INTRODUCTION

Les enfants paraissent les grands absents de la civilisation médiévale, car rarement mentionnés dans les textes ou représentés dans les images. Les historiens, comme les archéologues et les anthropologues, n'y ont pendant longtemps guère prêté attention. Les enfants sont difficilement saisissables dans les sources écrites comme dans les données archéologiques, et semblent « invisibles ». C'est une telle constante dans nos sources, quelles qu'elles soient, qu'un colloque sur les enfants tenu en 2010 à l'Université de Buffalo à New York, s'intitulait : *Children as an archaeological enigma : are children visible or invisible in the archaeological records ?*¹

« L'invisibilité », somme toute relative, des enfants dans nos sources est cependant levée peu à peu, grâce à un intérêt progressif de la communauté scientifique sur ce sujet, depuis une cinquantaine d'années. Il a fallu attendre l'ouvrage novateur de P. Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (Ariès, 1960) pour que l'enfant devienne un sujet de recherche historique à part entière. Cet ouvrage, d'abord passé assez inaperçu en France, a connu un grand succès aux États-Unis et dans le reste de l'Europe (Becchi, Julia, 2004). Cependant, si P. Ariès reste le pionnier des études sur l'enfance dans le monde médiéval et moderne, ses hypothèses, assez audacieuses, ont soulevé des critiques.

D'abord, il défend l'idée que l'attachement des parents pour leurs enfants serait né avec la transition démographique, c'est-à-dire la baisse de la fécondité et donc de la mortalité, conséquence plus ou moins directe du contrôle des naissances, qui commence à se développer à la fin du XVIIIe siècle. La mortalité infantile, particulièrement élevée pour les sociétés préjennériennes*, en emportant une grande partie des enfants de moins d'un an, principalement en raison de fièvres et de diverses maladies infectieuses, aurait empêché un attachement et une attention parentale importants. Ensuite, il en conclut notamment que « le sentiment de l'enfance », comme l'amour parental, auraient été inconnus au Moyen Âge (Ariès, 1960). Dans la préface à la seconde édition de son livre, il ajoute que la seule attitude repérable à l'égard des enfants, dans les sources écrites et iconographiques médiévales, est un sentiment superficiel, le « mignotage », sorte d'amusement éprouvé par les adultes face à cette

¹ Organisé par G. Coskunsu., 2010, *Children as an archaeological enigma : are children visible or invisible in the archaeological records?*, University of Buffalo, The State University of New York, USA.

petite chose drôle, qui ressemble dans ses premières années à « un animal, un petit singe impudique »². Dès l'époque moderne, la situation évolue, notamment avec le souci de l'éducation de l'enfant, la moralisation de l'enfance sous l'impulsion des réformateurs et l'expression des sentiments à l'intérieur de la famille, tous ces éléments étant jugés comme profondément nouveaux à l'époque (Becchi, Julia, 2004, p. 10-20).

Les critiques à l'égard de ce modèle ne sont apparues que progressivement, mais quelques réactions passionnées ont tout de même suivi la parution du livre, en France comme aux Etats-Unis. Dès 1961, W. Camp, auteur d'une chronique de *l'American Historical Review*, émet des réserves sur la conception que P. Ariès a de l'art médiéval, et discute du rapport entre le changement d'attitude envers l'enfant et la transition démographique (Becchi, Julia, 2004). J.-L. Flandrin, en 1964, lui reproche de « s'enfermer par avance dans des catégories psychologiques aussi contestables que l'instinct, aussi mal définies que l'amour des hommes et des femmes » (Flandrin, 1964, p. 323). Les critiques émises sont unanimes : les idées de P. Ariès se fondent presque essentiellement sur le fait que l'enfant est peu représenté dans les textes et les images médiévales qu'il a étudiés, et peuvent être aujourd'hui considérées comme « un effet de sources » (Alexandre-Bidon, 1991 ; Becchi, Julia, 2004, p. 25). L'ouvrage de P. Ariès reste néanmoins un livre fondateur, le point de départ d'un vaste mouvement en faveur de l'étude historique de l'enfance, de la famille, de la naissance et de l'éducation, qui n'a pas cessé depuis (Lett, 2001 ; Becchi, Julia, 2004).

Jusqu'à ces dernières années, la plupart des historiens se sont focalisés sur l'identification d'un « sentiment de l'enfance » médiéval. Cette question a suscité un débat dans les années 1960 et 1970, notamment entre J.-L. Flandrin, E. Le Roy Ladurie, P. Riché et P. Ariès, qui n'avaient pas la même perception de ce « sentiment »³ (Becchi, 1998, p. 130-134). Les approches se sont ensuite diversifiées dans les années 1970 et 1980, à l'initiative de nombreux colloques et séminaires, tels que le congrès organisé à Strasbourg en mai 1972, *L'enfant, Europe médiévale et moderne* (1976), le colloque *L'enfant au Moyen Age (littérature et civilisation)* du CUERMA (1980), ou le 12^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages* (1981). Cependant, en France, cette recherche ne s'est guère démarquée d'une discussion de

² P. Ariès, préface à la 2^e édition de *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, ed du Seuil, 1973, p. II.

³ Les premiers ouvrages fondateurs qui ont suivis sont notamment ceux de P. Riché, *Education et culture dans l'Occident barbare VIe-VIIIe siècles*, édité en 1962 (Riché, 1987), l'article de J.-L. Flandrin (Flandrin, 1964) ou encore le numéro spécial *Enfant et Société*, des *Annales de démographie historique* (Dupâquier, 1973).

l'ouvrage de P. Ariès (Lett, 2001, p. 17-25), et elle a eu principalement pour but de prouver l'existence d'un « sentiment de l'enfance » à travers l'étude des textes ou de l'iconographie médiévale, comme le montre l'ouvrage *L'enfant à l'ombre des cathédrales* (Alexandre-Bidon, Closson, 1985).

Dans les années 1990, de nouvelles recherches sont consacrées à l'histoire de l'enfant. On relève la multiplication des bilans historiographiques (Alexandre-Bidon, 1991 ; Riché, Alexandre-Bidon, 1994 ; Riché, Alexandre-Bidon, 1997 ; Sigal, 1999 ; Lett, 2001 ; Becchi, Julia, 2004) et les premiers ouvrages de synthèse, qui se détachent progressivement de la problématique lancée par P. Ariès : *Childhood in the Middle Ages* (Shahar, 1990), *L'enfance au Moyen Âge* (Riché, Alexandre-Bidon, 1994), *Histoire des jeunes en Occident* (Levi, Schmitt, 1996), *Les enfants au Moyen Âge (Ve-XVe siècle)* (Alexandre-Bidon, Lett, 1997) et *Medieval children* (Orme, 2003).

Cette décennie se caractérise également par l'apport de sources nouvelles, archéologiques et anthropologiques. Celles-ci concernent surtout la découverte de jouets ou objets destinés aux enfants (Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 13-14 ; Riché, Alexandre-Bidon, 1997, p. 14-16), mais avec l'essor des fouilles de nécropoles et de cimetières médiévaux, la question de la sépulture des enfants s'imposa. C'est des années 1990 que datent les premières observations sur la rareté des ossements de jeunes enfants dans les espaces funéraires médiévaux, phénomène qualifié de « sous-représentation » (Alduc-Le Bagousse, 1985 ; Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Guy, Masset, 1997 ; Guy *et al.*, 1997), mais aussi sur les caractéristiques des tombes d'enfants retrouvées (Watts, 1989 ; Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 87 ; Gerbore *et al.*, 1994 ; Lucy, 1994 ; Sofaer Derevenski, 1994 ; Treffort, 1997a ; Bonnabel, 1997 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Henrion, 1997 ; Séguy, 1997).

Dans les années 2000, les études archéologiques et anthropologiques concernant les enfants se développent, notamment sur la « sous-représentation » des enfants dans les ensembles funéraires médiévaux (Buckberry, 2000 ; Kamp, 2001 ; Bello *et al.*, 2002 ; Guillon, 2004), sur leurs tombes (Treffort, 2000 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Delattre, 2008 ; Séguy, Tzortzis, 2008 ; Portat *et al.*, 2011 ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2012 ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2013), ainsi que sur les spécificités des enfants en bas-âge, les fœtus et les périnataux⁴ (Tillier, Duday, 1990 ; Duday *et al.*, 1995 ; Castex *et al.*, 1996 ; Scott, 1999 ; Scheuer, Black, 2000 ; Baker *et al.*, 2005 ; Mays, Evers, 2011). Des anthropologues concentrent alors leurs

⁴ En anthropologie biologique, les périnataux sont les enfants morts entre le 8^e mois lunaire et les deux premiers mois de vie.

recherches sur les enfants, notamment d'un point de vue paléopathologique (Ortner *et al.*, 2001 ; Lewis, 2002 ; Piontek, Kozłowski, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007 ; Lewis, 2007 ; Garcin, 2009 ; Garcin *et al.*, 2010 ; Lewis, 2010 ; Halcrow, Tayles, 2011).

Cependant, si l'on ne peut que saluer le formidable essor que connaissent les études spécifiques sur les enfants dans plusieurs disciplines, les colloques et les approches pluridisciplinaires, associant historiens, archéologues et anthropologues restent assez rares. On peut citer les colloques *L'enfant et la mort* (Ellinger, 1997), *L'enfant, son corps, son histoire* (Buchet, 1997), *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne* (Fossier, 1997b), les *Rencontres autour de la mort des tout-petits. Mortalité fœtale et infantile* (Portat, 2009) et *Le corps des anges*, journée d'étude sur les pratiques funéraires de l'enfant mort au Moyen Âge (Coste, 2011), qui réunissent des contributions variées, portant sur les sources écrites, iconographiques, archéologiques et biologiques. Les thématiques aujourd'hui développées autour de l'enfant médiéval sont diverses, portant sur la naissance, l'éducation, l'enfant dans la famille, la parenté, l'adolescence et bien sûr, la mort (voir Lett, 2001 ; Becchi, Julia, 2004).

La présente thèse s'inscrit ainsi dans un courant favorable aux approches pluridisciplinaires et au croisement des sources. Dans cette perspective, le travail se focalise sur l'identification du traitement funéraire des enfants du VI^e au XII^e siècle, la restitution de leur mortalité et leurs conditions de vie, à partir de l'analyse de trois types de sources.

D'abord, seize ensembles funéraires de la Gaule médiévale, datés globalement du VI^e au XII^e siècle, ont été étudiés de manière précise (**Figure 1**). Sept sont des nécropoles rurales, dites « en plein champ », situées dans le nord de la France, et neuf sont des cimetières, dispersés sur tout le territoire. Les choix qui ont présidés à la délimitation de ce corpus sont détaillés ci-dessous (*cf. chapitre préliminaire*). Tous ces sites ont été fouillés, partiellement ou en intégralité, et ont bénéficiés d'une analyse anthropologique, les données et les résultats étant accessibles et publiés.

Ensuite, la question de l'âge, donnée biologique et sociale, a été examinée à travers l'analyse des ossements immatures issus de ces sites. Une nouvelle méthode de répartition des enfants en classes d'âges « sociales » est développée, adaptée des travaux d'I. Séguy et de L. Buchet (Séguy, Buchet, 2006 ; Buchet, Séguy, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 44). Ce nouveau découpage a été construit pour être socialement signifiant, plus proche de la société médiévale, en mettant en évidence certaines césures, comme l'âge de sept, douze ou quinze

ans, évoquées dans les textes hagiographiques, littéraires et normatifs. Cette méthode, détaillée ci-dessous (*cf. chapitre préliminaire*), permet de s'affranchir des groupes d'âges démographiques, construits sur le modèle des études de démographie contemporaine, et qui ne sont pas représentatives des populations anciennes.

Enfin, une série de textes hagiographiques, littéraires et normatifs des VI^e-VIII^e siècles a ainsi été consultée (**Annexe 1**). Ces textes ont été examinés d'abord dans leur version publiée, qui est parfois ancienne, puis avec un retour aux éditions originales en latin, en m'appuyant notamment sur la base de données des *Monumenta Germaniae Historica* (M.G.H.)⁵.

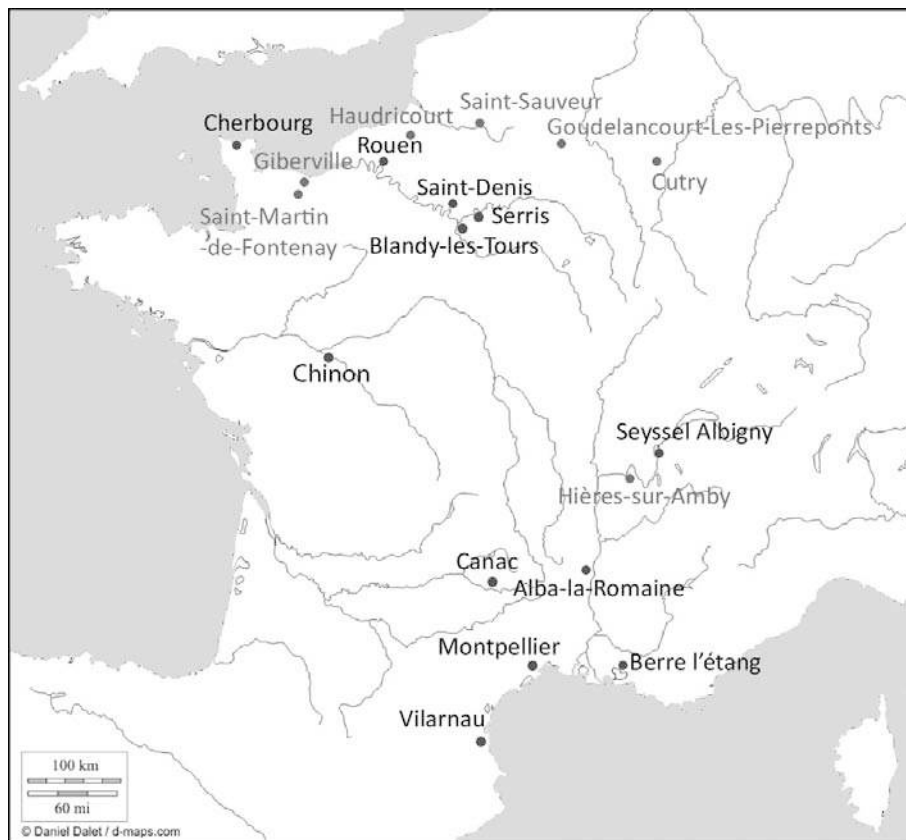


Figure 1 : Répartition des sites étudiés, en gris les nécropoles rurales, en noir les cimetières

A la lumière de ces trois sources complémentaires, je propose donc, dans un premier temps, de mesurer l'influence de l'âge sur le traitement funéraire des enfants, comme les modes d'inhumation, le dépôt de mobilier, les gestes funéraires et l'organisation spatiale des tombes. Des évolutions et des transformations peuvent caractériser certaines étapes de l'enfance qui pourront ainsi être identifiées.

Dans un second temps, je propose de réfléchir à la mortalité des enfants au haut Moyen

⁵ Version 2012, Brepols Publishers ©.

Âge d'après leur répartition dans les groupes d'âge « sociaux », qui mettent en évidence de nouvelles césures, peut-être liées à des étapes dans l'enfance. Cette étude a été développée pour les nécropoles rurales, seuls sites de ce corpus ayant été fouillés en intégralité, et dont la représentativité sera évaluée.

De même, une approche de la santé et des conditions de vie des enfants à la lumière de deux sources fort différentes a été tentée. Les récits de miracles des VI^e-VII^e siècles ou ceux, plus tardifs, des XII^e-XIII^e siècles, nous renseignent sur les représentations et l'attitude parentale face à la maladie et à la mort des enfants (Lett, 1997 ; Réal, 2011). Une analyse anthropologique, à partir de sept séries médiévales des VI^e-XII^e siècles montre une importante variabilité des atteintes, principalement des indicateurs de stress* non spécifiques, en fonction de l'âge ou du milieu.

Ce travail est organisé en trois parties, précédées d'un chapitre introductif (*chapitre préliminaire*), qui présente les questions méthodologiques, afin de ne pas alourdir les chapitres suivants.

La première partie (« Vie et mort des enfants en Gaule au haut Moyen Âge ») traite du problème de la sous-représentation des enfants dans les ensembles funéraires médiévaux, auquel je tente d'apporter quelques réponses. Nous discuterons des résultats obtenus à la lumière des renseignements issus des sources hagiographiques, sur les âges et les étapes de l'enfance, mais aussi paléopathologiques, sur la santé et les conditions de vie des enfants médiévaux.

La deuxième partie (« La sépulture de l'enfant dans les nécropoles rurales (VI^e-Xe siècle) ») propose d'analyser le traitement funéraire des enfants dans les nécropoles dites « en plein champ » des VI^e-VIII^e siècles, toujours en se focalisant sur l'âge, afin d'approcher l'identité sociale des enfants, comme le proposent certains archéologues anglo-saxons (Crawford, 2000 ; Stoodley, 2000 ; Sofaer Derevenski, 2000 ; Baxter, 2005 ; Gowland, 2006).

Enfin, la troisième partie (« Des nécropoles aux cimetières : vers une nouvelle organisation des espaces funéraires (VI^e-XII^e siècles) ») concerne l'évolution de l'organisation spatiale des tombes d'enfants avec la mise en place des cimetières. Il a été tenté d'identifier le processus de regroupement de ces tombes dans des secteurs particuliers du cimetière. Les questions d'accès à l'espace des morts et du rôle de l'âge dans ce phénomène sont alors examinées.

Chapitre préliminaire

Objectif et enjeu d'une approche pluridisciplinaire

Porter un nouveau regard sur les sépultures d'enfants au haut Moyen Âge implique d'utiliser de nouvelles approches méthodologiques. Les enjeux de ce travail sont multiples : il s'agit de tenter de mesurer le phénomène de sous-représentation des jeunes enfants dans les nécropoles rurales du haut Moyen Âge et d'appréhender l'impact de l'âge sur le traitement funéraire et les conditions de vie des enfants, notamment dans un contexte d'évolution des pratiques funéraires et d'institutionnalisation de la mort, entre le VI^e et le XII^e siècle. Ces objectifs ne peuvent être menés à bien qu'en adoptant une approche pluridisciplinaire, en travaillant sur des sources différentes.

La sous-représentation des enfants en bas-âge dans les nécropoles rurales, dites « en plein champ », est un problème majeur, qui ne peut être appréhendé qu'en combinant plusieurs disciplines, puisqu'il faut pouvoir définir les raisons taphonomiques, mécaniques et/ou socioculturelles du « manque » d'enfants dans les sites funéraires. Ce phénomène biaise les résultats des études anthropologiques, car la part des sujets immatures est toujours en-deçà des estimations démographiques : par exemple, on note 13% d'enfants à Sannerville de la fin du Ve au VIII^e siècle (Alduc-Le Bagousse, 1984), 3% seulement dans le secteur mérovingien de Frénoville du Ve au VIII^e siècle (Buchet, 1978), ces deux nécropoles rurales ayant pourtant fait l'objet d'une fouille exhaustive. Le petit nombre d'enfants de moins de cinq ans pose également un problème méthodologique majeur en paléodémographie (Castex, 1994 ; Sellier, 1996 ; Castex *et al.*, 1996 ; Bocquet-Appel, Masset, 1996 ; Buchet, Séguy, 2002 ; Séguy, Buchet, 2011). Cependant, l'apport des sources écrites sur ce point reste limité, car si les sources littéraires ou normatives nous renseignent sur les comportements sociaux des populations des VI^e-VIII^e siècles, trop peu d'informations transparaissent de ces documents sur le domaine funéraire, et trop peu qui concernent spécifiquement les enfants.

Ensuite, cette recherche permettra de voir s'il existe un lien entre l'âge des enfants et leur traitement funéraire au Moyen Âge. Cette question n'est pas nouvelle (Gerbore *et al.*, 1994 ;

Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Bonnabel, 1997 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Henrion, 1997 ; Garcin, 2009 ; Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011), mais l'utilisation presque exclusive des classes d'âges démographiques par l'ensemble de la communauté scientifique trouve ici ses limites. C'est pourquoi, à la suite de travaux menés par I. Séguy et L. Buchet (Buchet *et al.*, 2006 ; Séguy, Buchet, 2006 ; Buchet, Séguy, 2008), il a été choisi de privilégier une autre approche, une répartition des enfants en classes d'âges « sociales », définissant des étapes dans l'enfance plus représentatives de l'époque médiévale. En effet, d'après les sources écrites médiévales, les enfants étaient considérés différemment en fonction de leur âge (Metz, 1976 ; Herlihy, 1978 ; Alexandre-Bidon, Closson, 1985 ; Metz, 1985 ; Carron, 1989 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997 ; Bakke, 2005). Cependant, si les clercs divisent l'enfance en plusieurs étapes, ils ne donnent que rarement l'âge exact des enfants, excluant toute approche quantitative à partir des sources hagiographiques, normatives ou littéraires : le vocabulaire désignant les enfants reste toujours très imprécis (Zerner, 1981 ; Fossier, 1997a ; Lett, 1997, p. 42-44 ; Treffort, 1997b, p. 118-119).

1. Question de représentativité

1.1 De l'échantillon étudié à la population vivante

Nous sommes le plus souvent amenés à travailler sur des données anthropologiques biaisées, issues de fouilles partielles et limitées. L'importance des fouilles qui ne portent souvent que sur un ou quelques secteurs de l'espace funéraire a rapidement conduit la communauté scientifique à analyser les différents biais destructifs auxquels elle est confrontée, et à mesurer la représentativité de l'échantillon étudié (Sellier, 2012).

En effet, les anthropologues sont constamment amenés à réfléchir sur le concept de population *inhumée*, de population *inhumante* et de population *vivante* lorsqu'ils étudient un échantillon de squelette (Guillon, 2004 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 37-39 ; Sellier, 2012). L'ensemble des squelettes étudiés est dit « échantillon », et il ne représente qu'une partie, parfois infime, de l'ensemble des squelettes fouillés, de la population inhumée dans l'espace funéraire, de celle qui a utilisé cet espace pendant plusieurs siècles et donc de la population

vivant aux alentours. En effet, chaque étape du processus conduisant de la population vivante à l'échantillon étudié se traduit par une perte d'information (Séguy, Buchet, 2011, p. 39) :

- De la population *vivante* (ensemble des individus occupant un territoire) à la population *inhumante* (ensemble d'individus utilisant un espace funéraire) : la population inhumante ne représente peut-être qu'une fraction de la population occupant le site.

- De la population *inhumante* à la population *inhumée*, qui constitue l'ensemble des individus ensevelis (enterrés, incinérés) dans l'espace funéraire, qui peut présenter une « sélection à l'inhumation » de certains individus et des regroupements par âge, sexe, statut social, traduisant une organisation spatiale particulière.

- De la population *inhumée* à la population *exhumée* lors du chantier archéologique, qui ne considère que les individus issus de la fouille, qui elle-même peut ne constituer qu'une partie de l'ensemble de l'espace funéraire.

- Enfin, de la population *exhumée* à la population *étudiée*, qui représente l'échantillon des squelettes analysés, pour lequel les données de sexe et d'âge ont été estimées. Une mauvaise conservation ou des manipulations d'ossements sont alors souvent à l'origine d'une importante perte d'information.

On le voit, considérer que notre échantillon analysé est représentatif de la population inhumée, inhumante et vivante est bien souvent une gageure. Cependant, certains éléments permettent d'évaluer cette représentativité, au moins entre la population étudiée et inhumée. En effet, on peut tenter de mesurer ce qui est à l'origine de la perte d'information à ce niveau : les destructions de tombes, les manipulations d'ossements, la mauvaise conservation des os ou une fouille partielle. Ces éléments peuvent être enregistrés, repérés et permettent alors de discuter le concept de représentativité (Guillon, 2004 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 35-39 ; Sellier, 2012). Cependant, remonter à la *population vivante* est un exercice beaucoup plus délicat, qui implique de poser des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migrations et de recourir à des modèles démographiques (Séguy, Buchet, 2011, p. 36).

Dans certains cas exceptionnels, où la fouille est complétée par une analyse des sources écrites (essentiellement les registres paroissiaux), il est possible de « tester » la représentativité de l'échantillon anthropologique. Lors de la fouille du cimetière d'Antibes (Alpes-Maritimes) utilisé au XIXe siècle, L. Buchet et I. Séguy ont corrélé les archives écrites et biologiques, et ont donc pu tester la représentativité de l'échantillon ostéologique étudié par rapport à la population inhumante (Buchet, Séguy, 2003). Sur les 3558 individus que

contenait l'ancien cimetière d'Antibes (selon les registres), les fouilles ont livré 165 adultes et 17 enfants. L'étude anthropologique n'a pu être effectuée que sur 87 squelettes, soit 2,4% de la population inhumante. Cependant, la répartition des squelettes par âge est tout à fait similaire à celle obtenue par les registres paroissiaux, ce qui autorise à considérer l'échantillon de squelettes étudié comme représentatif de la population inhumée dans le cimetière d'Antibes, cela étant confirmé par un test statistique (Buchet, Séguy, 2003, p. 314 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 245).

Evidemment, ces résultats ne confirment pas la représentativité de tous les petits échantillons. Cette étude reste exceptionnelle, car les cimetières pour lesquels nous disposons des registres correspondants sont rares et datés de l'époque moderne, comme celui de l'abbaye de Maubuisson (Séguy, Buchet, 2011, p. 235).

Il faut donc pourvoir surmonter ces biais de représentativité au cas par cas en confrontant, « chaque fois que possible, les archives du sol et les archives historiques pour tenter de percevoir l'originalité de chaque site funéraire, et par conséquent, de son recrutement » (Séguy, Buchet, 2011, p. 37). Ce constat s'applique particulièrement pour la question des enfants : les nécropoles rurales dites « en plein champ » ont été longtemps considérées comme représentatives de la population inhumante (Young, 1984 ; Périn, 1987 ; Périn, 1998 ; Young, 2006). Cependant, la plupart des études anthropologiques montrent l'absence systématique d'une partie des enfants en bas-âge, peut-être inhumés ailleurs (Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Buckberry, 2000) Ces ensembles funéraires doivent être considérés avec prudence, et pas forcément comme un miroir nous renvoyant le reflet des vivants.

1.2 Des choix d'inhumation particuliers

La population inhumée à l'ancien cimetière d'Antibes est une population dite « naturelle », qui n'a pas subi de « sélection à l'inhumation » particulière, comme par exemple en fonction de l'âge ou du sexe. Or, parfois des recrutements préférentiels existent dans certains espaces funéraires collectifs, qui visent à inhumer dans d'autres lieux certains individus, notamment des enfants. Ce constat souligne l'importance de l'évaluation de la représentativité de l'échantillon de squelettes, notamment lors de la fouille partielle d'un site funéraire.

La « sélection à l'inhumation » est l'expression employée en anthropologie biologique

pour qualifier le fait d'écarter certains individus de l'espace funéraire collectif, d'après des critères souvent difficiles à définir, qu'ils soient biologiques (âge, sexe) ou sociaux (fonction, statut social, religion, ethnie, état sanitaire). On utilise l'expression de « recrutement préférentiel », lorsqu'on met en évidence une population « sélectionnée » (Sellier, 1996 ; Sellier, 2012), comme dans un cimetière monastique, par exemple, qui ne reçoit que les sépultures des moines ou des moniales (population exclusivement masculine ou féminine, sans ou avec très peu d'enfants). Les expressions de « sélection à l'inhumation » et de « recrutement préférentiel » sont peut-être trop connotées, car elles revêtent un sens très contemporain, lié à une idée de « sélection », de « recrutement » difficilement applicable à la réalité médiévale. Dans ce travail, ces termes ont donc été abandonnés, au profit d'une expression plus neutre, celle de « choix d'inhumation ». L'idée du choix étant, à mon sens, plus objective que celle de la sélection ou du recrutement, qui peut être considérée comme péjorative.

Donc, dans certains contextes funéraires, des choix d'inhumation ont pu être appliqués, notamment envers les enfants en bas-âge, souvent retrouvés en faible nombre dans les nécropoles rurales des VIe-VIIIe siècles. Il convient donc de distinguer les choix d'inhumation, sur des critères socioculturels, des biais destructifs qui affectent la représentativité de nos échantillons. L'état de conservation des ossements évolue énormément d'un site à l'autre, voir d'un secteur fouillé à l'autre. Le degré d'érosion et l'acidité des sols, les perturbations postérieures à l'utilisation du site, la destruction des tombes sont autant de facteurs mécaniques courants qui limitent nos analyses. De plus, la grande fragilité des os immatures et leurs particularités taphonomiques peuvent provoquer leur dissolution ou leur fractionnement, ce qui rend parfois leur identification difficile, et provoquer une sous-estimation de leur effectif réel (Guy, Masset, 1997 ; Bello *et al.*, 2002). En outre, dans l'immense majorité des cas, les espaces funéraires ne sont pas fouillés intégralement, en particulier les cimetières, qui s'organisent autour d'un édifice de culte, et qui se situent aujourd'hui souvent en milieu urbain.

Seule la fouille de la totalité d'un espace funéraire, qui n'a subi aucune destruction ou perturbation, et dont les ossements sont en parfait état de conservation, peut transmettre un échantillon représentatif de la population inhumée et inhumante. Ce n'est évidemment jamais le cas. Si les nécropoles rurales dites « en plein champ » sont parfois fouillées de manière exhaustive, et c'est le cas de la majorité des sites choisis pour cette analyse, l'état général des

ossements est souvent mauvais : à Goudelancourt-lès-Pierreponds, C. Morazzani souligne la dégradation du matériel osseux (Nice *et al.*, 2008, p. 35), comme A. Alduc-Le Bagousse pour les ossements issus de la Plaine de Caen (Alduc-Le Bagousse, 1984 ; Alduc-Le Bagousse, 1994). Nous savons donc que l'échantillon de squelette n'est représentatif ni de la population vivante, ni de la population inhumante et inhumée, mais seulement de lui-même.

1.3 Définition du corpus

Nous aborderons plus loin la question de la définition des « nécropoles » et des « cimetières » (*cf. chapitre 3*), mais nous pouvons néanmoins souligner que les anciennes définitions sont en cours de révision, notamment celles présentées dans le glossaire *d'Archéologie du cimetière chrétien* (Colardelle, 1996). En effet, les dernières découvertes permettent de revenir sur l'idée d'un isolement des nécropoles rurales, dites « en plein champ » et de leur abandon entre la fin du VII^e et le VIII^e siècle. Certaines sont utilisées jusqu'au IX^e siècle, parfois au-delà (Steiner, 2002), sont situées à proximité de l'habitat (Martin, 2011 ; Blazot, 2011), et présentent des espaces vides ou des structures en matériaux périssables, destinés à marquer l'espace (*memoria*, marquage au sol, chapelle ?). Le cimetière semble se caractériser essentiellement par la polarisation des tombes autour d'un édifice de culte (Treffort, 1996a ; Treffort, 1996b ; Lauwers, 2005).

Donc, dans le cadre de ce travail, les termes « nécropole » et « cimetière » renvoient à deux contextes distincts. Dans ce contexte, il était nécessaire de sélectionner les sites analysés et présentés ici sur des critères bien définis.

Pour les nécropoles rurales, qui se développent globalement entre le VI^e et le VIII^e siècle, sept sites ont été sélectionnés selon les critères suivants. La fouille devait être exhaustive ou concerner 80% de la surface au minimum. L'analyse anthropologique devait être achevée, les données archéologiques disponibles et utilisables, qu'elles soient publiées (sous forme d'article ou de monographie) ou inédites (bases de données, documents, rapports de fouille et d'analyse anthropologique). Il n'a pas été possible de se limiter uniquement à des sites où la conservation osseuse était satisfaisante et où il n'y a eu que très peu de destructions, car ces conditions restent tout à fait exceptionnelles. Les sites étudiés ont donc subi diverses perturbations, taphonomiques et mécaniques, et l'analyse s'est notamment focalisée sur la mesure de la manière dont ces biais affectent la représentativité de l'échantillon. Les sites retenus s'étendent dans le nord de la France, de la Normandie à la Lorraine, et sont détaillés

dans le chapitre 1.

Pour les cimetières organisés autour des lieux de culte, il n'a pas été possible de se limiter aux sites fouillés intégralement, pour la simple raison qu'ils sont exceptionnels⁶. Le choix s'est donc porté vers des sites fouillés partiellement, mais dont l'analyse anthropologique était réalisée et dont les résultats étaient publiés, ce qui facilite l'accessibilité aux données. Ensuite, les sites répondant aux critères précédents n'appartiennent pas à une même région ou zone géographique. Les séries étudiées sont donc éclatées dans tout le territoire de la Gaule médiévale, entre le VI^e et le XII^e siècle. Il s'agit d'une première synthèse du traitement funéraire des enfants en Gaule au haut Moyen Âge, et il conviendra, au terme de ce travail, de réfléchir à des approches régionales, afin de déterminer d'éventuelles variations locales.

2. Méthode d'analyse

2.1 Méthodes d'estimation de l'âge et du sexe des enfants

Je ne détaillerai pas ici les différentes méthodes d'estimation des âges des enfants car cela a été très bien fait dans une thèse récente (Garcin, 2009, p. 90-95) et ne constitue pas mon sujet d'étude. Cependant, je rappellerai les méthodes les plus usitées en anthropologie, en détaillant celles que j'ai choisi d'utiliser.

Différentes méthodes existent pour estimer un âge au décès des enfants. L'estimation de l'âge des enfants est d'ailleurs reconnue comme étant plus fiable et précise que celle des adultes, car la croissance osseuse évolue très rapidement dans les premiers âges de la vie (Scheuer, Black, 2000 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 57). Les méthodes s'appuient sur des indicateurs divers, comme l'éruption ou la minéralisation dentaire, la longueur des os longs et

⁶ On notera au moins quatre exceptions en France : les sites de Tournedos-Portejoie (Carré, 1996 ; Guillon, 1997), de Vilarnau (Passarrius *et al.*, 2008), de Serris-Les-Ruelles (Blaizot, 2011) et de Saleux (Catteddu, 2003). Mais s'ils ont tous fait l'objet de rapports de fouilles ou d'articles, seuls les sites de Vilarnau et de Serris ont été publiés à ce jour, le premier sous forme de monographie, le second d'une thèse. D'autres cimetières importants, tels que ceux de Lunel-Viel (Raynaud *et al.*, 2010), Rigny-Ussé (Zadora-Rio *et al.*, 2001) ou Saints-Côme-et-Damien de Montpellier (Crubézy *et al.*, 2006), s'ils ont fait l'objet d'une publication sous forme de monographie, n'ont pas été fouillés exhaustivement.

la fusion des épiphyses⁷ aux diaphyses. Selon l'âge de l'enfant, les méthodes recommandées varient :

- Pour les fœtus et périnataux, la longueur des diaphyses est recommandée, car les facteurs génétiques et environnementaux n'ont pas le temps d'influer sur la croissance de l'os (Fazekas, Kosa, 1978 ; Scheuer, Black, 2000 ; Adalian, 2001). La marge d'erreur est faible, entre quelques semaines pour un fœtus et quelques mois pour un périnatal.

- Pour les enfants jusqu'à 12 ans environ, c'est l'indicateur dentaire qui reste le plus fiable, car moins corrélé aux variations génétiques et environnementales que la croissance des os longs (Braga, Heuzé, 2008). Les méthodes liées à la minéralisation dentaire sont donc privilégiées (Moorrees *et al.*, 1963 ; Ubelaker, 1984). En l'absence d'éléments dentaires, on utilise la longueur des os longs (Johnston, 1962 ; Sundick, 1978), mais sa fiabilité est discutée (Ferembach, 1978 ; Susanne, 1993 ; Buchet, Séguy, 2008).

- Pour les adolescents, la marge d'erreur accompagnant l'estimation peut atteindre plusieurs années (15 ans +/- 36 mois chez Ubelaker, 1978), et la précision du résultat s'en trouve affectée. On complète alors les observations précédentes (indicateur osseux ou dentaire) par l'observation de la synostose des épiphyses aux diaphyses (voir dans Ferembach *et al.*, 1979), il est alors difficile d'avoir une donnée précise.

Dans ce travail, la méthode d'observation de la minéralisation dentaire d'Ubelaker (1978, révisée en 1984) a été privilégiée, malgré le fait qu'elle ne soit pas la plus fiable, mais la plus usitée en France : l'âge des enfants a été estimé d'après cette méthode dans toutes les séries ostéologiques étudiées, nécropoles et cimetières. Celle de Moorrees (Moorrees *et al.*, 1963), beaucoup plus fiable, est cependant complexe à mettre en place, car il existe 13 stades de cotation de minéralisation dentaire pour chaque dent. Elle a cependant été adaptée récemment (Schmitt, Georges, 2008). Dans le cas de la méthode d'Ubelaker, on attribue un stade dentaire à partir d'un schéma représentant l'ensemble des dents à un âge donné et les hésitations entre deux stades ne sont pas rares, ce qui ajoute un caractère imprécis. Les anthropologues doivent cependant souvent travailler dans l'urgence, c'est pourquoi il s'agit encore de la méthode d'estimation d'âge des enfants la plus répandue dans la communauté anthropologique.

Il faut donc rester prudent, car selon la méthode choisie, les résultats peuvent différer. Les

⁷ Extrémité d'un os long, indépendant chez le sujet immature, et soudée à l'âge adulte (Séguy, Buchet, 2011, p. 58).

différentes méthodes anthropologiques se fondent en effet sur des populations de référence*, c'est-à-dire d'âge et de sexe connus, à partir desquelles les chercheurs établissent des séries de mesures ou d'observations sur la croissance des os ou la minéralisation des dents, qui permettent ensuite de renvoyer à un âge estimé, accompagné d'une marge d'erreur. Ces populations de référence sont bien souvent contemporaines, européennes ou nord-américaines, et leur mode de vie, ainsi que leur répartition par âge, ne correspondent pas à celles des populations anciennes (Séguy, Buchet, 2011, p. 98). Pourtant, elles vont influencer la distribution des âges estimés, et nous rajoutons un biais en utilisant des populations éloignées dans le temps et dans l'espace de nos échantillons archéologiques. L'idéal serait d'utiliser des méthodes mises en place à partir de collections de référence adaptées, encore rares (Séguy, Buchet, 2011, p. 98-103).

Certaines méthodes ont d'ailleurs été mises au point à partir de collections dont l'âge exact n'est pas connu, mais estimé d'après d'autres indicateurs, telles les tables d'A. Alduc-Le Bagousse et de R. I. Sundick (Sundick, 1978 ; Alduc-Le Bagousse, 1988), qui associent un âge estimé à la longueur diaphysaire des os longs, ont été constituées à l'aide de l'indicateur dentaire, et non pas à l'aide d'une population de sexe et d'âge connus.

Enfin, si la détermination du sexe chez les adultes est considérée comme fiable (Bruzek, 2002 ; Bruzek, Murail, 2006), elle est beaucoup plus problématique à partir des ossements immatures. En effet, les caractères morphologiques qui marquent le dimorphisme sexuel n'apparaissent pas avant la puberté. Il est donc très difficile d'établir une méthode fiable pour les enfants, voire les adolescents, malgré l'existence de méthodes proposées, qui ont souvent fait l'objet de critiques (Majó *et al.*, 1993 ; Susanne *et al.*, 2003, p. 137). L'analyse ADN reste peut-être la meilleure alternative, mais son application reste limitée dans ce domaine.

2.2 De l'estimation à la répartition probabiliste par âge

Nous l'avons vu, utiliser telle ou telle méthode d'estimation des âges n'est pas anodine, car chacune d'entre elles apporte ses propres biais, liés à la constitution et à la nature de sa population de référence* ou à son adaptation à des collections archéologiques. Dans ce travail, on raisonne en années révolues, et les enfants pris en compte ici sont âgés entre la naissance et 17 ans révolus, afin de pouvoir compléter la répartition des enfants par celle des adultes, qui commence toujours à 18 ans dans les approches démographiques.

Tout d'abord, l'un des problèmes majeurs dans l'utilisation des données brutes, afin d'obtenir une répartition des décès, est la marge d'erreur qui accompagne l'âge donné. Cette marge d'erreur, qui peut aller de 2 à 36 mois selon la méthode d'Ubelaker (Ubelaker 1978), pose des difficultés à intégrer toutes les données aux groupes d'âges enregistrés : par exemple, un individu dont l'âge donné est de 5 ans +/- 12 mois se retrouve entre les classes d'âges 1-4 ans et 5-9 ans. Le choix d'une classe d'âges plutôt qu'une autre a des conséquences sur la répartition des enfants. Les procédés de répartition diffèrent selon les chercheurs :

- Certains ne tiennent pas compte de la marge d'erreur, sous prétexte qu'elle est minime comparée aux adultes, et distribuent les enfants en fonction de leur âge moyen : par exemple un enfant de 4 ans +/-12 mois sera considéré comme ayant 4 ans. Cette approche hautement critiquable est heureusement en voie de disparition.

- C. Simon (Simon, 1983) puis P. Sellier (Sellier, 1995 ; Sellier, 1996 ; Bocquentin *et al.*, 2001) ont proposé de répartir ces individus conformément aux distributions d'après les tables de mortalité de S. Ledermann (Ledermann, 1969). Cette méthode, connue sous le nom de « principe de conformité » à un modèle de mortalité archaïque, présente l'inconvénient d'orienter les résultats par rapport à un modèle de mortalité censé correspondre à toutes les populations préindustrielles. Or, nous le verrons, cette idée peut être nuancée (*cf. chapitre 1*). Malgré certaines critiques (Séguy, Buchet, 2011, p. 140-142), il s'agit de la méthode la plus fréquemment utilisée dans la communauté scientifique.

- J.-P. Bocquet-Appel propose une approche probabiliste de distribution selon les propriétés statistiques suivant une loi normale, applicable à chaque individu (Bocquet-Appel, 2005). Cette méthode permet d'estimer la classe d'âges la plus probable pour un individu se situant « à cheval » entre deux groupes d'âges.

Les méthodes de distribution des immatures sont multiples et ne sont donc pas toutes satisfaisantes. Le choix de l'une ou l'autre aura un impact considérable sur nos résultats : dans les sites étudiés, la part des sujets immatures situés entre deux groupes d'âges varie entre 8 et 45 % de l'effectif (*cf. chapitre 1*). Dans ce travail, la méthode probabiliste a été préférée, afin de tenir compte de la marge d'erreur et de s'affranchir de l'idée d'un modèle de mortalité archaïque applicable à toutes les populations anciennes.

Je n'ai cependant pas pu accéder à toutes les séries étudiées, et donc reprendre l'ensemble de ces données moi-même. Les âges estimés par les anthropologues, listés dans les publications, ont donc été utilisés. En effet, les méthodes employées sont toujours les mêmes,

à savoir principalement la minéralisation dentaire (Ubelaker, 1984), complétée par la longueur des os longs (Sundick, 1978) et la synostose des épiphyses aux diaphyses pour les adolescents (d'après Ferembach *et al.*, 1979). Les séries concernées sont celles d'Haudricourt, de Giberville, de Saint-Sauveur et de Goudelancourt pour les nécropoles, et d'Alba-la-Romaine, Saint-Estève-le-Pont à Berre l'Etang, Blandy-les-Tours, Canac, Saint-Mexme de Chinon, Seyssel-Albigny et Saint-Denis pour les cimetières. L'âge a été repris, en utilisant la méthode d'Ubelaker pour conserver une homogénéité des méthodes, dans les séries issues des nécropoles d'Hières-sur-Amby, de Cutry (conservées au CEPAM à Nice), de Saint-Martin-de-Fontenay et des cimetières de Notre-Dame de Cherbourg et de Rouen (stockées au CRAHAM à Caen). Pour chaque individu, l'indicateur dentaire, plus fiable, a été favorisé lorsque plusieurs indicateurs étaient disponibles.

A partir de ces données brutes, une méthode statistique a été adoptée, afin de ventiler les sujets se trouvant entre deux classes d'âges, comme le préconisent certains chercheurs (Bocquet-Appel, 2005 ; Séguy, Buchet, 2006 ; Buchet, Séguy, 2008). En effet, la méthode la plus simple consiste à calculer les probabilités qu'a tel individu d'appartenir à tel groupe d'âges, « cette méthode présent[ant] l'avantage de pouvoir être mise en œuvre quel que soit l'indicateur biologique utilisé » (Buchet, Séguy, 2008, p. 29). C'est ce procédé qui a donc été utilisé ici, à l'aide d'un calculateur de probabilités, issu d'un logiciel statistique : ici, le logiciel *Statistica*®.

Par exemple, un sujet immature est âgé de 5 ans +/-16 mois et peut donc se situer dans le groupe d'âges des 1-4 ans ou des 5-9 ans. L'approche probabiliste consiste alors à calculer les probabilités qu'a cet enfant d'être dans l'un ou l'autre de ces groupes. Pour cela, il faut connaître la moyenne et l'écart-type, lié à l'indicateur utilisé (Séguy, Buchet, 2006). Dans l'exemple choisi :

- L'âge moyen est de 60 mois (5 x 12), auquel on rajoute 6 mois, afin de toujours se situer au centre de l'âge = 66 mois (soit la moitié de l'âge de 5 ans).

- Pour l'écart-type, tout dépend de l'indicateur utilisé. Dans le cas d'Ubelaker, il subsiste un problème : l'écart-type n'est pas précisé, mais il s'agit probablement d'une dispersion entre -2 et +2 écart-types : dans notre exemple, il est donc de 16 mois /2, soit 8 mois.

- Dans le calculateur de probabilités, après avoir entré la moyenne (66 mois) et l'écart-type (8 mois), on obtient une probabilité (entre 0 et 1) de 0,22 pour la classe d'âge 1-4 ans et

donc de 0,78 pour les 5-9 ans (= 1-0,22). Dans notre exemple, le sujet a plus de probabilités d'appartenir au groupe d'âge 5-9 ans⁸.

La répartition finale s'obtient par addition de toutes les probabilités par groupe d'âges. Cependant deux approches sont possibles, selon l'objet de la recherche.

- *Une approche d'âge individuel* : afin de connaître l'âge de chaque individu et de pouvoir corréler l'âge probable au traitement funéraire ou à la localisation de la tombe. Dans notre exemple, on considèrera que le sujet appartient à la classe d'âges des 5-9 ans.

- *Une approche d'âge collectif* : cette approche est principalement développée par I. Séguy et L. Buchet pour les enfants (Séguy, Buchet, 2011, p. 120-126), d'après la méthode des « vecteurs de probabilité » de C. Masset développée pour les adultes (Masset, 1982). L'âge collectif doit être préférentiellement utilisé dans les répartitions par âge, car il donne des résultats plus fiables, qui prennent en compte la marge d'erreur. Toujours d'après notre exemple, le sujet âgé de 5 ans +/-16 mois a 0,22 dans la classe d'âge 1-4 ans et 0,78 dans celle des 5-9 ans. L'addition générale des probabilités de tous les individus de la série permet d'obtenir, pour chaque groupe d'âges, le résultat final.

Ces deux approches ont été développées dans ce travail, en fonction des objectifs visés, et les apports de l'âge collectif dans la répartition par âge sont détaillés à l'aide d'exemples précis dans le chapitre suivant (*cf. chapitre 1*).

3. Vers de nouveaux groupes d'âges

On utilise traditionnellement en paléodémographie des classes d'âges démographiques pour répartir les enfants (0-1 an, 1-4, 5-9, 10-14 et 15-19 ans). Uniformisées, elles sont surtout adaptées à la démographie contemporaine, pour qui l'âge demeure une donnée exacte, une mesure du temps entre deux phénomènes démographiques, comme entre la naissance et le mariage. Lorsque nous étudions les populations anciennes, l'âge perd sa qualité de donnée exacte, car, nous l'avons vu, il s'agit alors d'un âge « estimé » d'après un indicateur biologique, dont la fiabilité est parfois remise en cause, et non plus déterminé à partir de

⁸ Dans une distribution selon une loi normale (=Z). Pour plus de détails concernant la procédure voir Buchet, Séguy, 2008, p. 29-30 ; Séguy, Buchet, 2011.

documents précis (actes de décès, registres paroissiaux).

Dans la société médiévale, l'âge a une importance primordiale, et les enfants ne sont jamais considérés de la même manière selon leur âge. Les sources écrites, hagiographiques, normatives ou littéraires, témoignent de l'évolution de l'attitude des adultes face aux enfants selon leur sexe et leur âge (Metz, 1976 ; Alexandre-Bidon, Closson, 1985 ; Lett, 1997 ; Lett, 1998 ; Alexandre-Bidon, 2003 ; Réal, 2011). L'enfance est en effet divisée en plusieurs étapes, de durées inégales, qui sont marquées par des âges importants, sortes de césures reconnues et citées dans les sources écrites, notamment dans les théories des âges de la vie, qui se développent surtout à la fin du Moyen Âge : par exemple, *l'infantia* va de la naissance à 7 ans, la *pueritia* de 7 à 14 ans, et *l'adolescentia*, de 14 à 21 ans (Alexandre-Bidon, 2003), ces observations étant souvent parfaitement corrélées à certaines évolutions biologiques, comme la poussée des dents ou l'apparition des règles (*cf. chapitre 3*). Mais ce vocabulaire n'est pas clairement défini, et les auteurs utilisent souvent ces expressions dans des sens différents (Alexandre-Bidon, Closson, 1985 ; Fossier, 1997a ; Treffort, 1997b ; Alexandre-Bidon, 2003). Cette tradition à forte valeur symbolique se développe ainsi dans l'Antiquité puis est reprise au Moyen Âge (Alexandre-Bidon, 2003).

En effet, « tout âge de la vie se caractérise, chez l'adulte comme chez l'enfant, d'un point de vue social, politique, économique ou juridique, par les pouvoirs qu'il confère, ou qu'il enlève, le distinguant en cela des autres âges » (Buchet, Séguy, 2008, p. 31). Ainsi, chaque société développe ses étapes propres, liées à un ensemble de croyances communes. Par exemple, au Moyen Âge, ce n'est pas la naissance qui marque l'entrée dans la communauté chrétienne, c'est le baptême (Rubellin, 1982). Le fait biologique (la naissance) fait place à un fait social (le baptême) pour pénétrer un nouvel état social (la communauté). Une autre étape importante est marquée par la fin de l'enfance, l'âge à la majorité légale. Si elle est aujourd'hui de 18 ans dans la plupart des pays occidentaux, elle se situait auparavant entre 12 et 15 ans, selon les codes de lois et le sexe de l'individu. Ces jeunes adolescents entraient alors pleinement dans le monde des adultes, partageant les mêmes droits (se marier, hériter, exercer une charge...) et les mêmes risques que leurs aînés (enfanter, guerroyer...).

L'âge est donc autant un fait social que biologique, et nos études anthropologiques doivent prendre ce facteur en compte, en utilisant un découpage de l'enfance en classes d'âges adaptées à la société étudiée, et non un découpage normatif appliqué à toutes les périodes de l'Histoire. Cette approche, d'abord développée par I. Séguy et L. Buchet (Séguy, Buchet,

2006 ; Buchet, Séguy, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011), a été adaptée et appliquée dans le cadre de ce travail pour l'époque médiévale, du VI^e au XII^e siècle. Nous avons donc défini les groupes d'âges suivants :

- 0-2 ans : ce groupe mesure les risques de la petite enfance, qui dure initialement trois ans (en années révolues). Il peut être subdivisé en deux parts (0-1 an et 1-2 ans), permettant de mesurer la mortalité infantile et les risques de la première année de vie.

- 3-7 ans : l'âge de sept ans est régulièrement considéré comme une étape importante de l'enfance dans la société médiévale. Avant cet âge, l'enfant n'est pas considéré comme responsable et est incapable de distinguer le bien du mal. Il est regardé comme profondément fragile et dépendant des adultes (Lett, 1997 ; Lett, 1998).

- 8-12 ans : passé l'âge de sept ans, l'enfant entre dans une nouvelle étape, qui le rapproche de la puberté, et donc du monde des adultes ; il peut par exemple être fiancé et recevoir les ordres mineurs (Metz, 1976 ; Alexandre-Bidon, Closson, 1985 ; Lett, 1997 ; Alexandre-Bidon, 2003) (*cf. chapitre 3*).

- 13-17 ans : à cet âge, l'enfant n'en est généralement plus un. En effet, la majorité légale, marquant la fin de l'enfance et l'entrée dans le monde des adultes, va de 12 à 15 ans, selon les époques et les traditions législatives. Ce groupe d'âges présente donc de nombreuses similitudes avec l'âge adulte, au niveau des risques comme du comportement.

À l'aide de cette nouvelle approche des groupes d'âges « sociaux », nous allons tenter d'observer des évolutions dans le traitement funéraire, qui peuvent se manifester de différentes manières, selon le contexte : dans le dépôt de mobilier, dans la typologie du contenant, dans les gestes funéraires et dans l'organisation spatiale. Dans cet optique, seize sites ont été analysés, sept nécropoles des VI^e-Xe siècles et neuf cimetières, des VI^e-XII^e siècles. Ce corpus rassemble au total 1758 enfants, 643 étant issus des nécropoles et 1115 des cimetières, globalement répartis entre le VI^e et le XII^e siècle.

Chapitre 1

Vie et mort des enfants en Gaule au Moyen Âge

L'enfance constitue depuis trente ans un thème de recherche à part entière, situé au croisement de plusieurs disciplines comme l'étude des textes, l'archéologie, l'anthropologie biologique et sociale, la psychologie, la démographie et la sociologie. Les archéologues anglo-saxons en ont même fait une spécialité, *the archaeology of childhood*, qui, via une discussion autour de la construction culturelle ou de l'existence d'une culture matérielle propre aux enfants, propose aujourd'hui de les considérer comme des acteurs à part entière des sociétés anciennes (Crawford, 1999 ; Scott, 1999 ; Kamp, 2001 ; Baxter, 2005a ; Kamp, 2005 ; Baxter, 2005b ; Baxter, 2005c ; Baxter, 2008 ; Lally, Moore, 2011).

Seule une étude pluridisciplinaire permet d'aborder la place que détient l'enfant au sein d'éléments aussi variés que le système de représentation de la famille médiévale, les espaces funéraires, la pastorale chrétienne, les discours édifiants des hagiographes¹ ou encore la culture matérielle. Des méthodes spécifiques sont également développées pour définir les enfants, les sujets « immatures » ou « non-adultes », en anthropologie biologique. Le croisement de plusieurs disciplines est donc nécessaire pour approcher ce que pouvait signifier « être enfant » au Moyen Âge.

Les seuls témoignages disponibles aujourd'hui pour appréhender l'enfant médiéval sont des sources indirectes : les sources écrites proviennent toutes d'une élite ecclésiastique masculine et rares sont les témoignages maternels directs, comme le *Manuel* de Dhuoda (Riché, 1991), rédigé en 841-843, ou les lettres d'Herchenfreda à son fils, évêque de Cahors, écrites en 620-630² (Poupardin, 1900). La relation, souvent très forte, entre les mères et les saint(e)s se retrouve dans l'hagiographie, principalement dans les *Vita*, mais celles-ci dépeignent plutôt des rapports entre adultes (Nolte, 2000). L'hagiographie ouvre néanmoins de nombreuses perspectives dans l'étude de la perception et de la représentation du corps de l'enfant, les

¹ L'hagiographie est la « branche de l'histoire religieuse qui étudie la vie et les actions des saints », d'après (ATILF-CNRS, Analyse et traitement informatique de la langue française, 2012).

² *Vita Desiderii Caducae urbis episcopi*, c.9-11, ed. B. Krusch, MGH SS rer. Mer 4, Hanovre et Leipzig 1902, p.569s.

récits de miracles les mettant en scène aussi bien que les adultes (Gordon, 1986 ; Krötzl, 1989 ; Gordon, 1991 ; Lett, 1997b ; Sigal, 1997 ; Lett, 1998 ; Finucane, 2000 ; Réal, 2011).

Les restes osseux des enfants, présents dans les cimetières, constituent un type de sources biologiques directement exploitable par les anthropologues. Le traitement funéraire des enfants peut ainsi être appréhendé par l'étude, dans une perspective sociale, des gestes entourant le dépôt du corps, le type de tombe ou le mobilier associé. L'estimation d'un âge biologique à partir des ossements permet d'analyser la distribution des enfants par groupe d'âges au sein des nécropoles et d'en tirer des réflexions à caractère démographique ou social. Une approche paléodémographique est parfois envisagée, qui propose, à partir de certains estimateurs (indice de juvénilité*³, âge moyen des adultes de plus de 20 ans), de restituer la part manquante des enfants, ou de calculer certains paramètres démographiques (taux de mortalité infantile*, espérance de vie à la naissance, taux de fécondité) (Bocquet-Appel, 1979 ; Bocquet-Appel, Masset, 1982 ; Masset, 1990 ; Bocquet-Appel, Masset, 1996 ; Buchet, Séguy, 2002 ; Bocquet-Appel, 2005 ; Séguy, Buchet, 2011).

L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les anthropologues et les archéologues est la « sous-représentation » des enfants observée dans la plupart des sites funéraires collectifs, de l'Antiquité au Moyen Âge (Alduc-Le Bagousse, 1982 ; Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Séguy, 1997 ; Treffort, 1997a ; Laubenheimer, 2004 ; Garcin, 2009 ; Séguy, 2010). En effet, dans la plupart des nécropoles rurales des Ve-VIIIe siècles, le nombre d'enfants retrouvé est généralement bas, surtout chez les moins de cinq ans. En revanche, on remarque une augmentation du nombre d'enfants dans les cimetières entourant un lieu de culte, ainsi que leur regroupement dans des zones particulières, comme autour du chœur des églises ou le long des murs gouttereaux (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Lucy, 1994 ; Bonnabel, 1997 ; Treffort, 1997a ; Scott, 1999 ; Paraskevi, Valentin, 2008 ; Cechura, 2011 ; Garcin *et al.*, 2011).

Si aucun type de texte médiéval ne permet d'approcher avec précision les taux de mortalité des enfants, les registres paroissiaux des XVIIe-XXe siècles présentent l'avantage d'enregistrer les baptêmes, les mariages et les sépultures d'une population. À partir de ces données ont été créées des tables de mortalité, permettant de calculer différents paramètres démographiques, comme le taux de mortalité infantile* ou les quotients de mortalité à différents âges (Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b ; Sangoï, 1997).

³ Les mots suivis d'un astérisque (*) sont définis dans le glossaire, en fin de volume.

Cependant, de nombreuses limites demeurent : certaines tables de mortalité ont été construites à partir de populations de référence* contemporaines et donc non représentatives d'une mortalité préindustrielle⁴. L'utilisation de ces tables soulève alors de nombreuses critiques (Masset, 1990 ; Bocquet-Appel, Masset, 1996 ; Buchet, Séguy, 2002 ; Cunha, 2003 ; Bocquet-Appel, 2005 ; Séguy, Buchet, 2011). D'autre part, restituer les paramètres démographiques des populations anciennes à partir de leur squelette pose également de nombreux problèmes méthodologiques : si les méthodes de détermination du sexe des adultes sont fiables, il n'en est pas de même pour l'estimation de l'âge biologique. Les indicateurs utilisés en anthropologie biologique ne présentent pas une bonne corrélation avec l'âge vrai, tous étant inférieurs à 0,9 (/1) (Cunha, 2003, p. 402 ; Schmitt, Georges, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 58). La méthode des « vecteurs de probabilité », créée par C. Masset, permet de remédier à ce problème en attribuant à un ensemble de squelettes un âge *collectif*, plutôt qu'*individuel* (cf. *infra*) (Masset, 1982).

Malgré ces limites, les estimations démographiques issues des registres paroissiaux modernes ou des tables de mortalité contemporaines sont considérées comme représentatives des populations préindustrielles dans leur ensemble. C'est pourquoi il est couramment admis que tout ensemble funéraire représentatif d'une « population naturelle »⁵ doit contenir de 30 à 40% d'enfants, dont 30 à 50% d'enfants de moins d'un an. Or, la multiplication des fouilles archéologiques de grands ensembles funéraires du haut Moyen Âge montre que l'on n'atteint qu'exceptionnellement ces fréquences.

Pour aborder la question de la sous-représentation des enfants dans les nécropoles, il est nécessaire de bénéficier de sites funéraires fouillés exhaustivement et dont la représentativité est la plus complète possible. Les données utilisées sont issues de publications mettant à disposition l'intégralité des analyses archéologiques et anthropologiques pour chaque site⁶.

Cependant, les cimetières entourant un lieu de culte ont été volontairement écartés de cette étude, car je n'ai pu disposer de séries issues de cimetières fouillés intégralement. Hormis quelques exceptions, les cimetières sont toujours fouillés partiellement, dans une zone

⁴ Comme les tables-types de Coale et Demeny (1966, revues en 1983) ou celles de Ledermann (1969) (Séguy, Buchet, 2011).

⁵ C. Masset a créé le terme de « population naturelle » (Masset, 1982) pour définir une population stable et stationnaire, qui ne connaît pas de chocs démographiques particuliers, et représentative des populations préindustrielles.

⁶ Toutes les publications présentées ont bénéficié d'une réflexion à caractère anthropologique, à l'exception du site de Saint-Sauveur, dont le bilan anthropologique se borne à l'énumération du nombre d'individus par phase (Ben Redjeb, 2007), malgré une étude complète de la série par E. Tyler, L. Eisenberg et E. Jovenet. Je remercie chaleureusement E. Jovenet de m'avoir envoyé les données concernant les sujets immatures issus de son mémoire de maîtrise, me permettant d'intégrer ce site à ma réflexion.

comprise généralement autour de l'édifice de culte. Les nécropoles et les cimetières ne présentant pas les mêmes conditions d'analyse, leur étude est présentée séparément. La gestion funéraire et la distribution des enfants au sein des cimetières sera analysée dans le chapitre 3. Les nécropoles rurales étudiées ici sont les suivantes (**Figure 2**) :

- **Saint-Martin-de-Fontenay** (Calvados), Ve-VIIe siècle (Pilet (dir.), 1994)
- **Giberville « le Martray »** (Calvados), VIe-VIIe siècle (Pilet *et al.*, 1990)
- **Haudricourt « le Larris de la commune »** (Seine-Maritime), VIe-VIIIe siècle (Mantel *et al.*, 1994)
- **Saint-Sauveur** (Oise), fin Ve-VIIIe siècle (Ben Redjeb, 2007)
- **Godelancourt-lès-Pierrepont** (Aisne), VI-VIII siècles (Morazzani, 1992 ; Morazzani, 1994 ; Nice *et al.*, 2008)
- **Cutry « Solmon »** (Meurthe-et-Moselle), fin Ve-VIIe siècle (Buchet, 2005 ; Legoux *et al.*, 2005)
- **Hières-sur-Amby « Grand Peupliers »** (Isère), IXe-Xe siècle (Porte, Buchet, 1985)

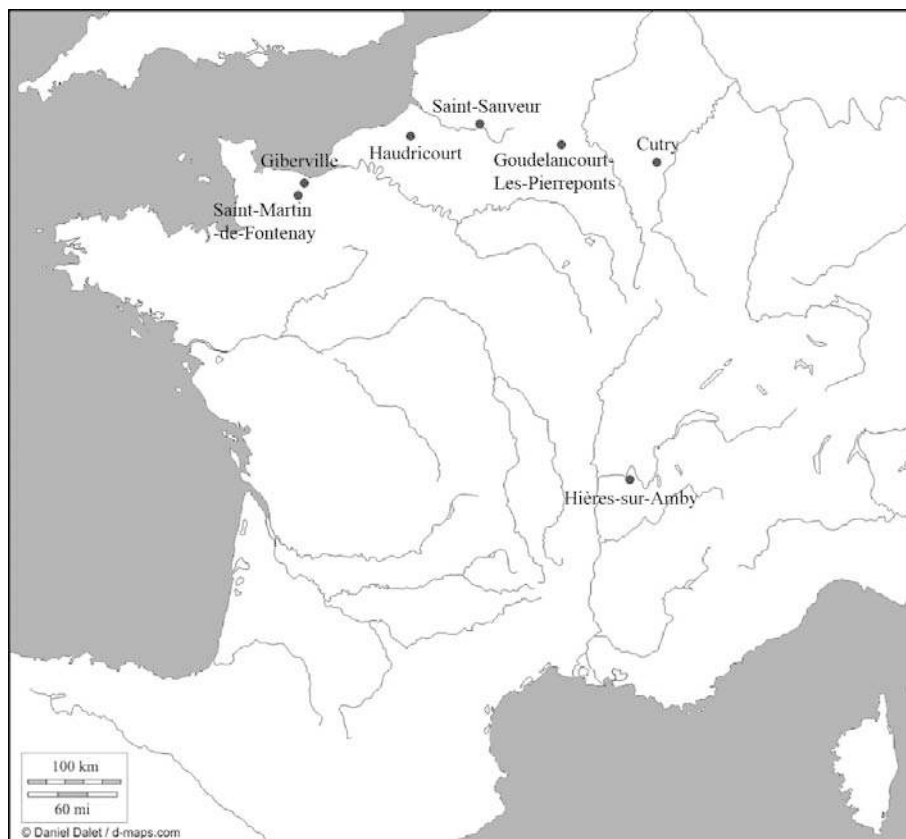


Figure 2 : Localisation des sept nécropoles retenues (VIe-IXe siècles)

Avant de vérifier l'hypothèse d'une sélection à l'inhumation, qui pourrait justifier la faible part de jeunes enfants dans ces nécropoles, il convient de définir précisément les biais d'ordre taphonomique ou mécanique auxquels nous sommes confrontés. Or, la découverte d'un nombre variable de fosses vides de petite taille au sein des ensembles funéraires soulève un certain nombre de questions (Pilet *et al.*, 1990 ; Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Ben Redjeb, 2007). Malgré l'absence globale de données relatives à la taphonomie de ces structures, nous pouvons les considérer, vu leur forme et leur position au sein des nécropoles, comme des sépultures d'enfants dont le squelette est dissous ou prélevé. Nous avons donc élaboré une méthode permettant d'abord de les intégrer à l'effectif global des sujets immatures, puis de leur attribuer un âge probable. Enfin, et ce, afin de donner une autre image de la mortalité des enfants, j'ai choisi de les distribuer en groupes d'âges « sociaux », et non plus démographiques (*cf chap. préliminaire*).

À la lumière de ces résultats, nous analyserons l'évolution des risques de mourir durant l'enfance d'après les sources écrites. Nous nous pencherons sur un genre littéraire particulier, les récits de miracles ou hagiographiques, afin d'appréhender les conditions de vie des enfants en Gaule au Moyen Âge. L'une des œuvres majeures de Grégoire de Tours, *Les livres des miracles*, rédigée à la fin du VI^e siècle, a été étudiée afin de mettre en évidence les lieux de vie, d'accidents et donc le danger encouru par les enfants, croissant avec l'âge. En élargissant aux études portant sur des récits de miracles postérieurs (XI^e-XIII^e siècles), nous aborderons des thèmes socioculturels clés, tels que la mise au travail ou le sevrage, étapes majeures de l'enfance médiévale.

1. La sous-représentation des enfants

L'un des problèmes majeurs rencontré aujourd'hui en archéologie funéraire reste la sous-représentation des enfants dans les nécropoles. Ce phénomène, largement développé dans la littérature, n'est pas spécifique aux populations médiévales et concerne toutes les périodes de l'Histoire en France comme à l'étranger (Lucy, 1994 ; Buckberry, 2000 ; Kamp, 2001 ; Halsall, 2010b), les sites pré- et protohistoriques (Dedet *et al.*, 1991 ; Duda *et al.*, 1995 ; Durand, 2005 ; Dedet, 2008), antiques (Fabre, 1996 ; Girard, 1996 ; Murail, 1997 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Laubenheimer, 2004) et médiévaux (Alduc-Le Bagousse, 1982 ; Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Treffort, 1997a ; Séguy, 2010 ; Garcin *et al.*, 2011). Nous avons vu qu'il existe un décalage entre les taux de mortalité infantile* évalués pour une population préjennérienne* et la fréquence des enfants de moins d'un an retrouvés dans les nécropoles fouillées intégralement. Ainsi, nos sites n'échappent pas à la règle, et l'effectif immature y est très en-deçà des estimations démographiques : la part des enfants varie entre 12% et 42% (**Tableau 1**). On remarque que quels que soient la taille du site et le nombre d'individus, on compte moins d'un tiers d'enfants. La nécropole d'Hières-sur-Amby (Porte, Buchet, 1985) fait cependant exception avec 42% d'enfants. Il s'agit d'une petite nécropole d'une cinquantaine d'individus, occupée tardivement entre le VIIIe et le Xe siècle.

Sites	Nombre d'enfants	Total des individus	Fréquence d'enfants
Giberville "Le Matray"	41	373	11%
Goudelancourt-lès-Pierrepont	69	429	16%
Cutry	48	284	17%
Haudricourt	21	95	22%
Saint-Sauveur	105	436	24%
Saint-Martin-de-Fontenay	184	642	29%
Hières-sur-Amby "Grands Peupliers"	22	53	42%

Tableau 1 : Effectif et fréquence des enfants dans les sites étudiés

1.1. Une question complexe

Ces effectifs nous conduisent à penser qu'il existe un « manque » d'enfants, car ces chiffres apparaissent surprenants face à la forte mortalité infanto-juvénile de l'époque préindustrielle (Dupâquier, 1973 ; Houdaille, 1984 ; Wrigley, Schofield, 1989 ; Dupâquier, 1995a ; Wrigley *et al.*, 1997). Cependant, avant de nous lancer dans l'explication des causes possibles de la sous-représentation des enfants, il convient de rappeler que, dans certains cas, un taux plus faible de mortalité infanto-juvénile peut ne pas être si éloigné de la réalité (Buchet, Séguy, 2011 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 212).

Les taux de mortalité attendus des populations anciennes ne sont jamais clairement admis par la communauté archéo-anthropologique, parce que variables et difficilement mesurables : B. Dedet précise qu'« en gros, un quart des enfants mourrait avant leur premier anniversaire (...), et un autre quart entre un et dix ans. C'est vers quinze ans et au début de l'adolescence que le taux de mortalité est le plus faible » (Dedet, 2008) ; H. Guy signale que pour les populations préjennériennes* « on (...) constate une mortalité infantile* (entre 0 et 1 an) toujours considérable, de l'ordre de 200 à 400‰, soit au moins un quart des naissances vivantes. Après un an, (...) un autre quart de la cohorte disparaissait avant l'âge de la puberté » (Guy, Masset, 1997, p. p.36). C. Niel rappelle qu'« on admet généralement qu'un enfant sur deux meurt avant cinq ans et que la moitié de l'effectif global d'une population décède avant dix-huit ans dans les populations antérieures au XVIIIe siècle » (Niel, 1997). A. Alduc-Le Bagousse ajoute que « dans les sociétés anciennes, (...) la mortalité infantile* emportait un tiers des nouveau-nés et (...) la moitié environ des enfants mourait avant d'atteindre l'adolescence » (Alduc-Le Bagousse, 1997, p. p.86). D. Castex remarque que « les démographes estiment généralement à 45% environ la proportion de décès touchant les enfants et les adolescents pour les premiers siècles de notre ère » (Castex, 1994, p. 125). Enfin, C. Y. Acsadi et J. Nemeskeri ont estimé, d'après l'étude de plusieurs cimetières hongrois, la mortalité des enfants de moins de 7 ans à environ 45% des populations hongroises des Xe-XIIe siècles (Acsádi, Nemeskéri, 1970).

1.1.1. Différents modèles de mortalité

Ces fréquences, situées entre un quart et la moitié des enfants, traduisent l'estimation de leur fréquence dans une population préjénnerienne attendue par les archéologues. Or, la plupart des tables-types⁷ de mortalité sur lesquelles se fondent ces estimations sont bâties à partir de données contemporaines, observées dans les pays développés ou en voie de développement, et ne sont valables que si la population est stable (Acsádi, Nemeskéri, 1970 ; Dupâquier, 1995a ; Séguy, Buchet, 2011).

Parmi les tables-types de mortalité les plus couramment utilisées chez les démographes, nous pouvons citer celles de Coale et Demeny (Coale, Demeny, 1966) révisées en 1983 (Coale, Demeny, 1966) et principalement utilisées par les chercheurs anglo-saxons, ou celles de Ledermann (Ledermann, Breas, 1956 ; Ledermann, 1969), construites à partir de 157 tables provenant en grande partie de pays développés.

Cependant, d'autres tables-types de mortalité ont été bâties non plus à partir de données civiles, mais directement à partir d'observations ostéologiques : par exemple, les tables d'Acsádi et Nemeskéri (Acsádi, Nemeskéri, 1970), très utilisées dans les années 1970, présentent l'inconvénient d'être établies directement sur des estimations du sexe et de l'âge individuels des squelettes issus de fouilles archéologiques. Or, les méthodes d'estimation de l'âge individuel au décès des adultes ne sont ni précises ni fiables, et le croisement de plusieurs méthodes différentes ne fait que multiplier les biais (Séguy, Buchet, 2011). Depuis, C. Masset a démontré que l'âge individuel attribué à un squelette ne permet pas d'entreprendre une approche paléodémographique, à cause de l'imprécision de son calcul (Masset, 1973, 1990 ; Masset et Parzys, 1985). Il a alors élaboré une approche probabiliste de la distribution des âges au décès des adultes (« l'âge collectif » par opposition à « l'âge individuel »), selon la méthode « des vecteurs de probabilité » (Masset, 1982). Puis, avec J.-P. Bocquet-Appel, ils tentent de définir certaines caractéristiques démographiques, à partir d'indicateurs appelés « les estimateurs paléodémographiques » (Bocquet-Appel, Masset, 1982 ; Bocquet-Appel, Masset, 1995 ; Bocquet-Appel, Masset, 1996 ; Bocquet-Appel, 2005).

Ces estimateurs paléodémographiques ne fournissant pas tous les paramètres de la table de mortalité, certains auteurs (Sellier, 1995 ; Sellier, 1996 ; Bocquentin *et al.*, 2001) les ont combinés aux tables-types de Ledermann afin de restituer l'ensemble de la courbe de

⁷ Une table-type de mortalité « est un modèle mathématique permettant d'estimer un niveau de mortalité à un âge x , inconnu, à partir d'un ou deux paramètres connus de la table observée » (Séguy, Buchet, 2011, p. 137). L'utilisation de tables-types de mortalité a le double objectif de pallier certaines lacunes relatives à la mortalité par sexes et âges et de permettre le calcul de perspectives démographiques (Séguy, Buchet, 2011, p. 137).

mortalité « en contradiction flagrante avec leur hypothèse première d'une mortalité par âge propre aux populations préindustrielles » (Séguy, Buchet, 2011, p. 141)⁸.

Malgré ses limites, cette méthode est aujourd'hui utilisée par un très grand nombre d'anthropologues (Duday *et al.*, 1990 ; Castex, 1994 ; Guillon, 1997 ; Blaizot *et al.*, 2001 ; Crubézy *et al.* (dir.), 2006 ; Urlacher *et al.*, 2008), qui tentent par exemple de restituer la part manquante d'enfants en s'appuyant sur le « principe de conformité »⁹ proposé par P. Sellier (Sellier, 1995 ; Sellier, 1996). Selon ce principe, et dans l'objectif d'une répartition par classe d'âges, les enfants dont l'âge estimé se situe entre deux groupes d'âges sont alors distribués conformément à un modèle de mortalité archaïque, identique pour toutes les populations préjénneriennes (Sellier, 1995). Cette méthode présente l'inconvénient de gommer les aspects qui font l'originalité d'un espace funéraire, notamment face à un recrutement préférentiel, et d'appliquer le concept d'une mortalité archaïque identique pour toutes les populations préindustrielles.

Enfin, le poids des migrations, difficile à évaluer, modifie la structure de la population et donc la répartition des décès par âge, et constitue donc une nouvelle limite. Les effets des migrations sur la structure de la population disparaissent sur les gros échantillons (plusieurs centaines de squelettes) des sites utilisés pendant une longue période (plusieurs siècles). Dans les plus petites structures funéraires, les répartitions par âge des enfants qui nous paraissent « anormales » peuvent autant traduire des flux migratoires de populations qu'une sélection d'une partie des inhumés.

En définitive, ces tables-types de mortalité sont élaborées à partir d'enregistrements civils actuels dans les pays développés ou en développement, auprès de populations qui, pour certaines seulement, ont une mortalité jugée proche de celle des populations anciennes (forte fécondité et forte mortalité). L'élaboration de modèles réellement adaptés à la mortalité préindustrielle est proposée par I. Séguy et L. Buchet dans un ouvrage récent, en réponse aux nombreux biais posés par l'utilisation de tables-types contemporaines (Séguy, Buchet, 2011, p. 147).

⁸ Les questions et l'évolution de la discipline depuis sa création sont développées dans le *Manuel de Paléodémographie*, édité récemment (Séguy, Buchet, 2011).

⁹ Le « principe de conformité » ou de « minimalisation des anomalies » stipule que la mortalité des populations anciennes correspond à un « schéma de mortalité archaïque » défini par les tables-types de mortalité, notamment celles de Ledermann (1979).

1.1.2. Les taux de mortalité d'après les registres paroissiaux

Les historiens démographes se sont penchés depuis de longues années sur la question de la mortalité des populations anciennes, à partir de l'étude des registres paroissiaux, enregistrant les baptêmes, les mariages et les sépultures.

S'il est reconnu que la mortalité des enfants, et plus particulièrement des nouveau-nés, est très élevée dans les populations anciennes (Dupâquier, 1973 ; Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b ; Sangoï, 1997), les taux de mortalité varient de manière importante d'une région voire d'une commune à l'autre. C'est ce que nous enseignent les études démographiques élaborées à partir des données des registres paroissiaux des XVIIe-XVIIIe siècles (Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b). La principale limite de cette méthode d'analyse réside dans le sous-enregistrement des enfants en bas âge pour les périodes précédant la fin du XVIIe siècle (Fine-Souriac, 1978 ; Dupâquier, 1995a). Les taux de mortalité issus des premières études de villages des XVIe-XVIIe siècles sont anormalement bas : on enregistre par exemple un taux de mortalité des enfants de seulement 133‰ à Athis-de-l'Orne dans le Calvados au début de l'Époque moderne (Dupâquier, 1995a). Il existe différentes méthodes pour pallier cette difficulté et estimer le nombre d'enfants absents, notamment la méthode dite de la « répétition des prénoms » (Houdaille, 1984) ou le calcul des naissances manquantes d'après la durée des intervalles entre les naissances (Dupâquier, 1995a).

À la fin du XVIIe siècle les registres donnent des chiffres plus élevés, et les démographes concluent à un meilleur enregistrement dès 1670 : la proportion des moins de cinq ans dans les paroisses rurales du Bassin parisien à la fin du XVIIe siècle augmente de 23 à 35% (Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b). Les proportions d'enfants en France rurale passent de 8,3% à 32% entre 1600 et 1669. Les chiffres enregistrés aux XVIIIe-XIXe siècles sont donc plus fiables, et l'on observe alors une grande fluctuation des taux de mortalité en fonction des régions voire des localités.

Selon une étude de J. Dupâquier, le taux de mortalité infantile* varie entre 120‰ et 360‰ dans les paroisses rurales françaises à la fin du XVIIIe siècle (Dupâquier, 1995a). Une étude de J. Houdaille (Houdaille, 1984) portant sur 39 villages répartis en France donne des résultats significatifs : de 1750 à 1779, les quotients de mortalité à l'âge de dix ans varient d'une région à l'autre : 388‰ dans le bourg de Vicq-sur-Seille (Moselle), 542‰ dans la région nord-est, 563‰ pour le nord-ouest, 488‰ dans le sud-est et 575‰ pour la région sud-ouest. Les différences sont encore plus significatives entre les paroisses : pour la région nord-

est (fin XVIIe-XVIIIe siècle), le taux de mortalité infantile* varie du simple au double : entre 127‰ à Chilly (Ardennes) et 386‰ à Bellegarde (Loiret). Le bourg de Vicq-sur-Seille (Moselle) connaît le taux de mortalité infantile* le plus élevé de toutes les paroisses étudiées (394‰ en moyenne de 1690 à 1779), ce qui est proche des taux en milieu urbain, toujours plus importants : ils atteignent par exemple 337‰ à Rouen et 367‰ à Honfleur à la fin du XVIIe siècle (Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a).

Les moyennes générales gommant ces fluctuations, mais donnent une idée globale de la mortalité à une époque donnée à l'échelle d'un pays. Pour la France rurale du XVIIIe siècle, J. Houdaille note un quotient de mortalité à dix ans de 501‰, les chiffres variant entre 402‰ et 554‰ en fonction des régions (Houdaille, 1984). La table de J. Dupâquier (Dupâquier, 1995b) présente les paramètres de mortalité des enfants de la naissance à dix ans dans les campagnes d'Ile-de-France au XVIIIe siècle (**Tableau 2**). La mortalité infantile* s'élève ici à 341‰, ce qui représente près d'un tiers de décès à l'âge d'un an. Le taux de mortalité à dix ans est de 392‰, ce qui signifie que près de 40% des enfants nés n'atteignent pas cet âge.

	Effectif	Décès	Quotients ‰
0	10000	2136	213,6
1 an	7864	1277	162,4
5 ans	6587	515	78,2
10 ans	6072		

Tableau 2 : Paramètres de mortalité des enfants de moins de 10 ans dans les paroisses rurales d'Ile-de-France, d'après Dupâquier, 1995

Les registres nous apprennent donc qu'un tiers à près de la moitié des enfants meurent avant l'âge de dix ans, selon les régions voire les localités, en France, de la fin du XVIIe au XVIIIe siècle.

1.1.3. Les taux de mortalité actuels dans les pays en développement

Afin d'utiliser toutes les sources disponibles pour approcher les taux de mortalité des enfants dans les populations anciennes, des données contemporaines ont été consultées. Une étude publiée par l'Unicef analyse l'évolution de la mortalité infantile* et juvénile dans l'ensemble des pays du monde de 1990 à 2009 (Unicef, 2011). Le tableau suivant (**Tableau 3**) montre l'évolution de la mortalité des enfants de moins de cinq dans les cinq pays ayant les

taux les plus élevés en 1990¹⁰ : le Niger (Afrique de l’Ouest), la Sierra Leone (Afrique de l’Ouest), l’Angola (Afrique australe), le Mali (Afrique de l’Ouest) et l’Afghanistan (Asie Centrale). Nous y avons ajouté, à titre de comparaison, les données de la France actuelle et celles du XVIIIe siècle d’après l’étude de J. Dupâquier (Dupâquier, 1995b) (**Figure 3**).

En ‰	Taux de mortalité des moins de 5 ans, 1990	Taux de mortalité infantile 1990	Taux de mortalité néonatale 2009	Espérance de vie à la naissance 2009
Ile-de-France XVIIIe siècle	393	341	-	-
Niger	305	144	35	52
Sierra Leone	285	166	49	48
Angola	258	153	42	48
Mali	250	139	50	49
Afghanistan	250	167	52	44
France actuelle	9	7	2	81

Tableau 3 : Taux de mortalité infantile, néonatale et des moins de cinq ans de 1990 à 2009 dans six pays du monde, d’après l’Unicef, 2011

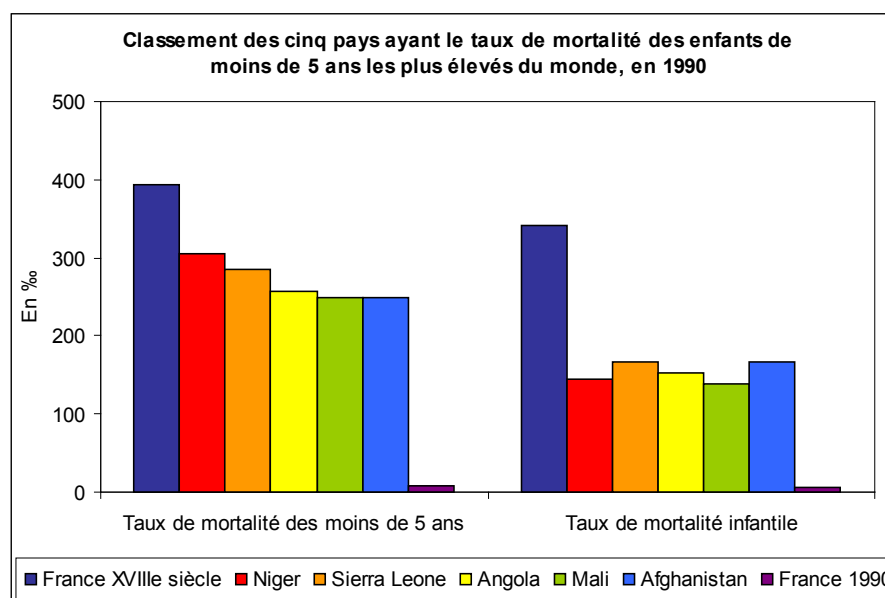


Figure 3 : Evolution du taux de mortalité des enfants de 0 à 5 ans dans cinq pays du monde en 1990, d’après l’Unicef, 2011

Les taux de mortalité ont baissé entre 1990 et 2009, témoins de l’amélioration des conditions de vie dans ces pays en développement (**Tableau 3**). On s’aperçoit pourtant des hauts niveaux de mortalité dans les premières années de vie. En 1990, les taux de mortalité

¹⁰ Source Unicef, 2011 :

http://www.unicef.org/french/publications/files/SOWC_2011_Main_Report_FR_02092011.pdf

des moins de cinq ans varient dans ces cinq pays entre 250‰ et 305‰, le taux de mortalité infantile* se situant entre 139‰ et 167‰. En 2009, le taux de mortalité néonatale* est disponible. En fonction des pays, entre 39% et 50% des enfants décédés avant un an ont en fait trépassé durant le premier mois : par exemple en Afghanistan (2009), sur 134 enfants décédés (pour mille naissances) durant leur première année de vie, 52 ont disparu dès le premier mois, soit 39%. Les taux calculés par J. Dupâquier pour les paroisses rurales d'Ile-de-France au XVIIIe siècle (Dupâquier, 1995b) sont plus élevés que ceux des pays développés, notamment pour la mortalité infantile.

Ces taux sont néanmoins en baisse constante depuis les premiers enregistrements de l'Unicef en 1970 : le taux de mortalité des moins de cinq ans le plus élevé se trouvait alors en Afrique de l'Ouest, et atteignait le triste record de 258‰. En 2009, la moyenne est descendue à 150‰ (Unicef, 2011, p. 87). Il est évident que ces chiffres n'ont qu'une valeur informative et donnent une image de la mortalité des enfants finalement assez proche, quoique plus faible, des taux que l'on peut trouver dans les études démographiques modernes. Dans les pays en développement en 1990, entre un quart et un tiers des enfants décède avant l'âge de cinq ans, mais la mortalité infantile* atteint rarement plus de 150‰, même dans les pays les plus défavorisés. C'est l'Afghanistan qui en 1990 détenait le taux le plus élevé de 167‰.

Ces données contrastent avec l'idée d'une très forte mortalité infantile*, et même si ces populations sont actuelles, elles restent pourtant proches des populations préjénneriennes par leurs conditions de vie : problèmes sanitaires, qualité de l'eau, contexte politique instable (guerres civiles, insurrections), violences, maladies... En outre, même si la vaccination des nourrissons est de plus en plus répandue, certains pays en restent privés : au Nigeria (Afrique de l'Ouest) seule la moitié des enfants environ est vaccinée contre les maladies les plus fréquentes (rougeole, tétanos, tuberculose, coqueluche et diphtérie) (Unicef, 2011).

1.1.4. Et pour le Moyen Âge ?

Nous sommes donc obligés, pour appréhender la mortalité des enfants au Moyen Âge, de nous référer à des études démographiques récentes ou de l'Époque moderne. Les données disponibles pour le haut Moyen Âge sont ténues : les polyptyques, registres fonciers qui recensent la population d'un terroir ou d'une seigneurie, sont biaisés : le sous-enregistrement des enfants en bas âge, notamment des filles, semble très important (Coleman, 1974 ; Devroey, 1977 ; Herlihy, 1978 ; Zerner, 1981), et l'âge que donnent les parents à leurs enfants est parfois très approximatif, comme dans celui de l'abbaye Saint-Victor de Marseille (Zerner,

1981). Le déséquilibre entre les sexes dans le polyptyque de Saint-Germain-des-Prés conduit É. Coleman à conclure à un infanticide touchant préférentiellement les filles (Coleman, 1974), théorie fortement contestée par J-P. Devroey et M. Zerner-Chardavoine (Devroey, 1977 ; Zerner, 1981).

Les polyptyques sont les seuls documents écrits du Moyen Âge à partir desquels nous pouvons élaborer des études démographiques. Cependant, les études généalogiques peuvent donner parfois quelques renseignements : Blanche de Castille a eu douze enfants, mais quatre sont morts peu après la naissance et trois avant l'âge de treize ans (Lett, 1997b, p. 194) ; R. Le Jan signale que « 36% des enfants engendrés par les rois carolingiens des IXe-Xe siècles n'atteignirent pas l'âge de 20 ans ! » (Le Jan, 1995, p. 345). De plus, ces fréquences devaient être inférieures à celles du reste de la population, car les princes et princesses royales bénéficiaient de meilleures conditions de vie. Néanmoins, cette idée peut être nuancée : « Dans le passé, la mortalité résultait principalement de facteurs d'environnement tels que le climat, les épidémies, et les conditions sanitaires. L'influence exercée par le milieu et en particulier par la qualité de l'eau devait jouer un rôle plus déterminant que celui du genre ou du niveau de vie » (Dupâquier, 1995a). En effet, les enfants royaux n'étaient pas à l'abri des épidémies ou des maladies. Sur les six enfants que le roi Chilpéric reçut de son épouse Frédégonde, quatre sont morts de dysenterie, dont trois avant l'âge de deux ans¹¹. Nous pouvons faire la même remarque pour le roi Gontran, qui perdit ses quatre fils¹² avant l'âge de dix ans, victimes de fièvres et d'un meurtre. Les rois perdaient aussi leurs enfants en bas âge, victimes de fièvres, de pneumonies ou de diarrhées. Les mêmes maux dont souffrent aujourd'hui les nourrissons des pays en développement (Unicef, 2011).

Cependant, si les nouveau-nés, par leur fragilité, sont particulièrement exposés au trépas, les enfants plus âgés n'étaient pas non plus à l'abri d'une mort soudaine. Chilpéric eut au total dix enfants¹³ de ses deux épouses Audovère et Frédégonde : hormis les quatre fils de Frédégonde décédés en bas âge, trois autres de ses fils sont morts de manière violente entre quinze et vingt-et-un ans. Finalement, seules deux filles, Basine et Rigonthe, et un enfant posthume, le futur Childebert II, survécurent au roi Chilpéric¹⁴.

¹¹ Pour les enfants de Chilpéric et Frédégonde, voir Grégoire de Tours, les *Dix livres d'Histoire*, trad. R. Latouche, Les Belles Lettres, 10 vols., Paris, 1963 : V, 14 ; V, 22 ; V, 34 ; VI, 23 ; VI, 34 ; VI, 41.

¹² Le roi Gontran avait six enfants, quatre fils et deux filles. Ces dernières survécurent, mais le roi dû adopter comme héritier Childebert, seul fils vivant de son frère Chilpéric, dans Grégoire de Tours, les *Dix livres d'Histoire*.

¹³ Le roi Chilpéric eut huit fils et deux filles de ses deux épouses successives.

¹⁴ Deux fils de son premier lit, Mérovée et Clovis, auraient été assassinés sur l'ordre de Frédégonde, selon Grégoire de Tours (VII, 6). Le troisième, Théodebert, serait mort au combat à 21 ans environ (V, 50).

Il est donc difficile de calculer des taux de mortalité précis à partir des documents médiévaux. Les polyptyques carolingiens posent presque autant de problèmes qu'ils permettent d'en résoudre, c'est pourquoi nous choisissons de nous référer aux études démographiques modernes pour appréhender la mortalité des enfants.

L'évolution récente de la discipline souligne l'importance de la fiabilité des populations de référence, qui sont à l'origine des méthodes d'estimation des âges et des tables-types de mortalité. Ce rapide survol des méthodes permettant la restitution de la mortalité des enfants à différents âges n'a d'autres buts que d'en souligner la complexité. Les tables de mortalité fondées sur des populations contemporaines de pays développés, telles que celles de Ledermann (1969), et bien qu'utilisées régulièrement dans la communauté anthropologique, ne peuvent être considérées comme représentatives d'une mortalité archaïque. Nous pouvons réitérer cette remarque pour les tables-types construites à partir de populations ostéologiques (Acsádi, Nemeskéri, 1970), dont les méthodes d'estimations de l'âge au décès ne sont plus recevables aujourd'hui. La publication récente de tables-types adaptées aux populations préindustrielles est une réelle avancée pour la restitution des paramètres démographiques des populations du passé (Séguy, Buchet, 2011).

Les historiens démographes (Fine-Souriac, 1978 ; Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b) démontrent à travers l'analyse des registres paroissiaux des XVIIe-XIXe siècles que la mortalité des enfants varie considérablement d'une région, d'une paroisse, d'une ville et d'un quartier à un autre. Dans ce cas, est-il judicieux d'attendre systématiquement une fréquence de 40% d'enfants dans chaque cimetière et ce, pendant plusieurs siècles ? S'il est vrai que la mortalité des populations anciennes se traduit par une forte fécondité associée à une forte mortalité, ne devrions-nous pas néanmoins accepter l'idée d'une variation plus ou moins importante de la mortalité des enfants ? En Angleterre, les anthropologues se fondent sur l'étude démographique de Wrigley *et al.*, qui estiment une mortalité de 34% environ des enfants dans l'Angleterre préindustrielle (Wrigley *et al.*, 1997). Or, ce chiffre est devenu une norme pour toutes les populations anciennes : « *That 30% of the sample should contains non-adults has become the gold standard by wich under-representation is measured* » (Lewis, 2007, p. 22).

Ainsi, l'application du « principe de conformité » (Sellier, 1995 ; Sellier, 1996), en plaquant un modèle de mortalité dit « archaïque » à une série ostéologique, influence la

distribution par âge des enfants de manière artificielle. Pour cette raison, il n'a pas été utilisé dans le cadre de ce travail. Nous avons d'ailleurs peut-être trop tendance à vouloir « faire coller » nos données brutes de répartition des décès immatures à ce que l'on attend des populations préjennériennes*, en oubliant ce qui peut faire, parfois, l'originalité d'un site. Car « on doit prendre garde au fait qu'à trop vouloir corriger on gomme parfois la réalité » (Dupâquier, 1995a, p. 225).

Pour éviter ces écueils, une première distribution brute des enfants par âge est proposée pour chacun des sites étudiés, avant de réfléchir à la signification des fréquences retrouvées. Dans nos exemples, les enfants composent entre 12% et 27% de la population (sans compter les 42% du site d'Hières-sur-Amby) (**Tableau 1**), ce qui est considéré comme insuffisant. Avant d'aller plus loin, nous allons détailler les facteurs d'ordre taphonomique, mécanique ou culturel qui peuvent provoquer un déficit de sujets immatures.

1.2. Les causes évoquées du « manque » d'enfants

Les justifications du « manque » d'enfants dans les espaces funéraires sont variées et les anthropologues proposent plusieurs facteurs déterminants, qui sont de trois ordres :

1.2.1. Les facteurs d'ordre mécanique

L'une des premières causes évoquée est la non-reconnaissance sur le terrain d'ossements immatures, qui peuvent échapper à la vigilance des fouilleurs (Watts, 1989 ; Lucy, 1994 ; Treffort, 1997a ; Buckberry, 2000 ; Lewis, 2007). Cet argument, certes valable pour les fouilles anciennes où le désintérêt des archéologues pour les squelettes empêchait généralement toute fouille minutieuse, n'est plus valable pour les chantiers actuels. Depuis le développement de l'anthropologie de terrain, sous l'impulsion d'H. Duday (Duday *et al.*, 1990) et une prise de conscience de l'intérêt de l'étude des squelettes, les sites funéraires sont bien mieux fouillés et documentés qu'il y a un demi-siècle. J. Buckberry a d'ailleurs montré que la part des enfants dans les espaces funéraires anglo-saxons médiévaux augmentait entre 1970 et 2000 (Buckberry, 2000). Cet accroissement serait dû en partie à une prise de

conscience de l'intérêt de leur étude, et donc d'une plus grande attention de leurs restes osseux.

Autre problème, les fouilles sont le plus souvent partielles et ne concernent alors qu'un secteur d'une zone funéraire plus vaste, ce qui provoque de nombreux biais méthodologiques, dont une mauvaise représentation de l'échantillon étudié. Par exemple, le fait de trouver peu d'enfants dans les secteurs fouillés conduit à l'idée qu'ils sont forcément ailleurs dans la nécropole, dans une zone non étudiée. Pourtant, les fouilles exhaustives des grandes nécropoles mérovingiennes à partir des années 1970 (Soyria « Clairvaux-les-Lacs », Cutry, Saint-Martin-de-Fontenay, Frénoville etc...), dont certaines sont présentées ici, montrent que dans la majorité des cas il n'y a pas de regroupement particulier d'enfants. Il faut donc rester très prudent lorsque l'on travaille sur des échantillons issus de ce type de fouilles, notamment lorsque l'on souhaite restituer l'ensemble d'une population.

Un espace funéraire connaît de nombreux bouleversements entre sa création, son utilisation et son abandon. Les tombes peuvent être rouvertes, pillées, perturbées, vidangées, réutilisées ou détruites, ce qui induit de nombreuses manipulations d'ossements (Blaisot, 1996 ; Gleize, 2006). Dans les nécropoles, les sépultures sont majoritairement primaires individuelles, mais l'on compte souvent plusieurs tombes collectives* et dépôts secondaires* : à Saint-Martin-de-Fontenay, 303 individus ont été retrouvés dans des « fosses-ossuaires » des VI^e et VII^e siècles. La part des enfants est très faible dans ces dépôts (14%) et l'on ne note aucun ossement d'enfants de moins de trois ans (Alduc-Le Bagousse, 1994, p. 517-519). Ces ossements, plus petits, plus fragiles ont-ils été perdus lors des manipulations ? Le fossoyeur a-t-il pris la peine de récupérer les petits os ? Ou pouvons-nous considérer que les tombes d'enfants ont été « épargnées » par ces manipulations ? Il est difficile de trancher, les manipulations d'ossements sont révélateurs de gestes, définissant le rapport à la mort d'une société. Comme l'a montré Y. Gleize dans une thèse récente (Gleize, 2006) il a régné pendant longtemps une certaine confusion dans la définition de ces différents gestes (vidanges, ossuaires*, réductions*, remploi) et il était nécessaire d'y porter un regard nouveau.

Enfin, le dernier point souvent invoqué reste le plus faible enfouissement des tombes d'enfants, qui, sur des sites à forte érosion, peuvent provoquer des destructions préférentielles. Ce phénomène est souvent cité comme une justification du manque d'enfants (Acsádi, Nemeskéri, 1970 ; Alduc-Le Bagousse, 1996, p. 449) mais il n'est réellement valable que dans les sites à forte érosion, après observation de tombes arasées sur le terrain, comme à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Nice *et al.*, 2008). Dans ce site, une grande part des destructions sont dues à une érosion importante, notamment dans la partie centrale, ce qui a

entraîné une perte irrémédiable d'une partie des données. Cependant, cette hypothèse ne peut pas être systématisée (Watts, 1989 ; Lucy, 1994 ; Buckberry, 2000 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Lewis, 2007, p. 20-25).

1.2.2. Les facteurs d'ordre taphonomique

Dès les premières fouilles fines de nécropoles, la question d'une conservation différentielle en fonction de l'âge de l'individu est posée (Petrequin, 1980, p. 194). La plus grande fragilité des os immatures est en partie liée aux propriétés physico-chimiques de l'os. La minéralisation de l'os est moins importante chez le jeune enfant que chez l'adulte et l'adolescent : « Les qualités du minéral et la faible minéralisation du squelette des jeunes enfants expliquent sa mauvaise conservation dans les sépultures. Il résiste mal à l'écrasement dans le sol sous l'influence des pressions (...) et à l'attaque due à l'acidité des produits de décomposition de la matière organique ou à l'acidité du sol » (Baud, 1997, p. 296). La conservation osseuse peut varier d'un secteur du site à l'autre voire d'une tombe à l'autre, et ce n'est pas exclusif aux enfants. Cependant, H. Guy et C. Masset pensent qu'une loi « de tout ou rien » régit la conservation osseuse : soit les os sont préservés, soit ils sont dissous. Remarquant que la sous-représentation touche plus particulièrement les enfants de moins de cinq ans, ils proposent deux modes de conservation des vestiges : un mode « nourrisson », plus fragile avec une moindre résistance osseuse, et un mode « adulte », qui se mettrait en place entre 1 et 5 ans (Guy, Masset, 1997, p. 39). Cette hypothèse a été confirmée dans une étude sur les processus de conservation différentielle du squelette par S. Bello *et al.* : « Nous avons pu observer l'existence de deux modes de conservation différents pour les enfants d'âge inférieur à 5 ans et pour ceux d'âge supérieur à 5 ans (...). La relation directe entre la conservation et l'âge des individus immatures est patente : les valeurs moyennes de l'ICA¹⁵ augmentent avec l'âge, la valeur la plus faible étant celle des très jeunes enfants (0-4 ans), les indices les plus élevés revenant aux adolescents (âgés de 15 à 19 ans) » (Bello *et al.*, 2002, p. 259). Une étude récente montre que la corrélation entre âge et conservation du squelette serait en réalité beaucoup plus complexe ; néanmoins, l'état de conservation des os augmenterait avec l'âge de l'individu immature : « *Human remains cannot be separated into only two age classes of preservation. It is likely that the state of preservation of osseous*

¹⁵ ICA : Indice de Conservation Anatomique : mis au point par Olivier Dutour (Dutour, 1989), il permet d'évaluer le degré de conservation des squelettes (Bello *et al.*, 2002).

remains increases proportionally with individual age, at least until the complete maturation of the skeleton » (Bello *et al.*, 2006, p. 27).

J. Buckberry, démontre également la corrélation existant entre conservation et sous-représentation des enfants sur plusieurs sites anglo-saxons (Buckberry, 2000). Elle insiste sur la nécessité d'utiliser un vocabulaire normalisé dans la définition de l'état de conservation des os, car les termes descriptifs sont très subjectifs (*good, well preserved, moderate, very poor, reasonable*). D'où l'intérêt de l'utilisation de l'Indice de Conservation Anatomique (Dutour, 1989) pour connaître l'impact véritable des processus taphonomiques dans la sous-représentation des enfants, site par site. On compte d'ailleurs souvent plusieurs fosses vides dans les nécropoles, et certaines, par leurs petites tailles, peuvent avoir appartenues à des enfants dont le squelette n'est pas conservé (Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Gleize, Maurel, 2009 ; Rebillard, 2009).

Une conservation différentielle en fonction de l'âge des enfants est donc aujourd'hui prouvée, mais elle ne peut à elle seule expliquer la sous-représentation des plus jeunes enfants dans les nécropoles. Car lorsqu'on prend en compte dans l'effectif immature les fosses retrouvées vides (ou ne contenant que quelques rares esquilles osseuses retrouvées après un tamisage soigné), elles ne suffisent souvent pas à combler le manque d'enfants. H. Guy et C. Masset sont néanmoins convaincus que la rareté des enfants est essentiellement due à un processus taphonomique et restent sceptiques face à un possible recrutement préférentiel (Guy, Masset, 1997, p. 39). Pourtant, de nombreux auteurs pensent qu'une sélection à l'inhumation sur des critères d'âge a pu jouer pour expliquer le déficit en nourrissons et jeunes enfants (Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Castex, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Séguy, 1997 ; Treffort, 1997a ; Buckberry, 2000 ; Garcin, 2009 ; Perez, 2010 ; Séguy, 2010 ; Perez, 2011).

1.2.3. Les facteurs d'ordre socioculturel

Le « manque » d'enfant dans les espaces funéraires n'est pas un particularisme de l'époque mérovingienne et il est probable que des facteurs d'ordre socioculturel ont joué un rôle dans ce phénomène. Certains enfants n'ont peut-être tout simplement pas été inhumés dans la nécropole. En l'absence de textes, nous ignorons tout des critères qui ont pu régir l'accès au « champ des morts ». Jusqu'à la mise en place du cimetière paroissial, l'Église n'interfère pas dans la gestion du monde des morts (Treffort, 1996b ; Lauwers, 1999 ;

Lauwers, 2005 ; Raynaud, 2006). Les prescriptions canoniques n'interdisent pas catégoriquement les lieux d'inhumation autres que le cimetière paroissial, ce qui laisse une certaine liberté dans le choix du lieu d'ensevelissement (Treffort, 1996b, p.168). Certaines traditions ancestrales ont pu perdurer sans être condamnées, car elles n'étaient pas jugées dangereuses ou hérétiques, ce qui expliquerait que l'on n'en ait aucune trace dans les textes : « Les sources écrites ne nous donnent aucune raison de penser que l'Eglise ait formellement stigmatisé la moindre coutume funéraire avant le VIIIe siècle » (Young, 1977, p. 6). Seules l'incinération et l'inhumation sous *tumuli* en pays saxon sont qualifiées de païennes dans un capitulaire de 785 (Hefele, 1973 ; Young, 1977, p.6), les autres pratiques étant passées sous silence. Il est d'ailleurs tentant de rechercher les causes de cette possible sélection dans les sources écrites, mais leur caractère normatif et édifiant, émanant principalement de l'autorité ecclésiastique, nous pousse à considérer les textes avec prudence et, surtout, « de ne pas les appliquer indifféremment à l'interprétation d'un milieu ouvertement christianisé (caractère sensible par la présence d'un édifice de culte reconnu) et à celle d'un contexte religieux plus flou (cas des nécropoles « en plein champ ») (Treffort, 1996b, p. p.101). Les textes législatifs que nous avons dépouillés (lois franques, wisigothiques et burgondes) n'évoquent le monde des morts que pour condamner la violation ou la réutilisation des sépultures (*cf. chapitre 2*).

1.2.3.1. Quels lieux pour quels types d'inhumations au haut Moyen Âge ?

Une sélection qui viserait à écarter de la nécropole certains enfants, notamment ceux en bas âge, est possible. Mais quels sont les critères qui nous permettent, en l'absence de mentions dans les textes, de justifier cette hypothèse ?

D'abord, nous savons qu'il existe d'autres lieux d'inhumation au Moyen Âge que l'espace communautaire des morts : les sépultures « isolées » (par rapport à l'espace funéraire collectif). Elles ont d'abord été perçues dans l'historiographie comme atypiques et marginales, car elles ne correspondent pas à la norme de regroupement au sein de l'espace funéraire (Lorren, Périn, 1995 ; Pecqueur, 2005 ; Raynaud, 2006). Devant la multiplicité et la complexité de ce phénomène, il est difficile de définir ces inhumations : témoignent-elles d'une exclusion de l'espace funéraire collectif ? Peut-on les rattacher à l'habitat dispersé, par opposition à l'habitat groupé plutôt lié aux grandes nécropoles ? S'agit-il d'un choix personnel ? L. Pecqueur insiste sur la complexité de ces inhumations, qu'on ne peut définir en tant que modèle unique (Pecqueur, 2003). Parfois l'inhumation au sein de l'habitat peut être perçue comme une exclusion (cas de corps « jetés » dans la fosse pieds et poings liés), mais

cela reste néanmoins très rare. En effet, rien ne distingue les sépultures en habitat des tombes de l'espace funéraire collectif, que ce soit dans les modes d'inhumation, la position ou l'orientation des individus, l'état sanitaire ou la composition de la population. À Dizy (Seine-et-Marne), un groupe de 17 individus, datés des IXe-Xe siècles, comprenant six enfants de 3 à 12 ans, a été repéré au sein d'un habitat (Verbrugghe, Carron, 2007). Les tombes d'enfants sont creusées dans les fonds de cabanes et leur mode d'inhumation ne diffère pas de ceux connus pour cette période : inhumation en linceul ou en pleine terre, dépôt primaire, secondaire* ou encore simultané de deux enfants.

L. Pecqueur et F. Blaizot proposent l'hypothèse d'une continuité des traditions funéraire, entre l'Antiquité et le Moyen Âge (Pecqueur, 2003 ; Pecqueur, 2005 ; Blaizot, 2006, p. 335). L'inhumation en habitat n'est pas un phénomène nouveau au haut Moyen Âge, il est connu pour les périodes antérieure, du Néolithique à la fin de l'époque romaine (Dedet *et al.*, 1991 ; Duday *et al.*, 1995 ; Fabre, 1996 ; Murail, 1997 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Laubenheimer, 2004 ; Séguy, 2010). Cette hypothèse paraît très intéressante, notamment parce que l'occupation des habitats est souvent continue, les sites du haut Moyen Âge pouvant s'installer au sein d'habitats plus anciens : « L'usage d'inhumer certains morts au sein de l'habitat pourrait (...) découler, en partie, de traditions héritées de l'Antiquité » (Pecqueur, 2003, p. p.24). En ce qui concerne les enfants, l'auteur remarque qu'ils sont également sous-représentés, surtout les tout-petits : « L'étude de la distribution des individus par classe d'âges montre que les enfants morts avant l'âge d'un an ne sont pas du tout représentés et que la classe suivante (enfants âgés entre 1 et 4 ans) présente un net déficit » (Pecqueur, 2003, p. 20). Deux sites ruraux du haut Moyen Âge de la moyenne vallée du Rhône (fin IVe-VIIIe siècle), le Trillet à Meyzieu et le Pillon à Marennes, révèlent deux groupes d'inhumations comprenant respectivement 29 et 12 individus. Les enfants atteignent environ 40% de l'échantillon, mais là encore, les moins de cinq ans sont largement sous-représentés (Blaizot *et al.*, 2001). La pratique d'inhumer en habitat ne permet donc pas de compenser le manque d'enfants en bas âge dans les nécropoles.

Il est de plus en plus fréquent de rencontrer dans la littérature archéologique des exemples de tombes dites « isolées », « atypiques » ou « exclues », qui ne semblent rattachées à aucun lieu en activité. Ces tombes se distinguent de celles qui les entourent par le mode d'inhumation, la position du cadavre, l'isolement de la tombe. On retrouve parfois des sépultures dans des structures de stockage, des fossés, des puits... À Dassargues (Hérault), des périnataux ont été inhumés dans une ferme en ruine et une aire d'ensilage (Raynaud *et al.*, 1995 ; Raynaud *et al.*, 2010). À Nîmes, au Moyen Âge, un enfant a été inhumé dans un silo

désaffecté et c'est à l'écart du cimetière qu'a été identifiée une sépulture de nourrisson datée entre le IXe et le XIIIe siècle à Saint-Martin-de-Colombs à Fabrègues (Languedoc) (Garnotel, Paya, 1996, p.307). Ces tombes atypiques concernent les adultes comme les enfants : à Dizy, une femme âgée a été déposée « sans soin » dans un silo, entre le VIIIe et le Xe siècle (Verbrughe, Carron, 2007). L. Pecqueur signale des « individus placés sans aucun soin dans les puits d'extraction de minerai » (Pecqueur, 2003, p. p.19) sur le site de Vert-Saint-Denis, spécialisé dans la production du minerai de fer. Et toujours à Dassargues, un adulte et un adolescent ont été inhumés dans un fossé, à l'écart de l'espace funéraire, qui semble contemporain (Garnotel, Paya, 1996, p.307).

Ce type de tombes, à l'écart des zones d'inhumations collectives et dans des lieux isolés ou ruinés, est souvent lié à l'idée d'une exclusion de l'espace funéraire collectif. A.Garnotel et D. Paya ont déjà évoqué la difficulté d'identifier et de définir précisément les tombes témoignant d'une exclusion des défunts en créant les termes de sépultures « d'exclusion » et « de relégation » (Garnotel, Paya, 1996) : les sépultures « d'exclusion » renvoient à des tombes situées à l'écart des lieux funéraires usuels et où le mode d'inhumation est simplifié au maximum (tombe simple, sans mobilier, le corps peut être dans une position particulière ou jeté dans la fosse). Ces deux points sont essentiels dans la reconnaissance d'une sépulture d'exclusion, et si l'on observe uniquement l'un de ces critères, la tombe devient une sépulture de « relégation ». C'est le cas par exemple des tombes construites où l'individu a bénéficié d'un mode d'inhumation identique aux tombes de l'espace funéraire collectif, mais situées à l'écart de la nécropole ou du cimetière, et inversement.

Avec la multiplication des découvertes de sépultures extérieures à un espace funéraire collectif (dispersées, en habitat, à l'extérieur du champ funéraire), l'idée de sépulture de relégation doit être nuancée (Treffort, 2004). Les sépultures dispersées semblent de plus en plus faire partie intégrante des espaces funéraires traditionnels du haut Moyen Âge, au même titre que la nécropole ou le cimetière communautaire (Blaizot, 2006 ; Blaizot, 2011). Même si l'on ne renie pas le statut particulier de ces sépultures, l'exclusion ou la relégation sont des termes forts qu'il convient d'utiliser avec prudence. On ne peut mettre au même niveau une tombe construite, même dans un lieu isolé, et le rejet d'un corps sans sépulture (corps jeté dans un puits, par exemple), car le geste funéraire n'est pas le même.

Les enfants retrouvés en contexte d'isolement restent néanmoins peu nombreux à l'échelle des sites funéraires « traditionnels », et il s'agit probablement plus d'un phénomène de représentativité archéologique (les tombes à l'écart des sites funéraires et des sites d'habitats sont difficiles à repérer) que le témoin d'une pratique exceptionnelle. En l'état actuel de la recherche, nous ne pouvons nous prononcer sur la fréquence de ces pratiques d'inhumer les tout-petits à l'écart. De même, les enfants sont-ils réellement plus nombreux que les adultes dans ces lieux particuliers ? Les sépultures en habitat ou isolées ne concernent pas seulement les enfants, d'où l'impossibilité de parler de pratique spécifique. Seule la multiplication des fouilles permettra l'élaboration d'un véritable corpus, et nous permettra de mieux cerner les multiples facettes de ce phénomène.

1.2.3.2. Une tradition funéraire particulière ?

Si le fait de retrouver des tout-petits en contexte isolé reste rare, une question subsiste : pour quelles raisons inhumeraient-on les enfants, et plus particulièrement les tout-petits, à l'écart de l'espace funéraire collectif ?

D'abord, le baptême, même s'il est parfois évoqué (Alduc-Le Bagousse, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Falloux, 2000 ; Falloux, 2003), n'est pas un critère d'intégration ou d'exclusion admissible avant sa généralisation à partir du Xe siècle. La mise en place du cimetière paroissial et sa consécration autour de l'an mille, marque un phénomène nouveau : un accès réglementé à l'espace des morts (Treffort, 1996b, p. 141). À partir du XIIe siècle, de véritables listes d'exclus du cimetière paroissial voient le jour, comprenant les enfants morts avant le baptême (Lauwers, 2005, p. 166-169). La question du baptême ne concerne donc pas les enfants des nécropoles, les règles statuant l'accès au cimetière chrétien étant plus tardives, et nous y reviendrons dans un chapitre ultérieur (*cf. chapitre 3*).

L'hypothèse la plus souvent retenue lors de la découverte de nouveau-nés dans un lieu isolé est celle d'un acte criminel : infanticide, exposition ou abandon des nourrissons. Ces trois termes renvoient à une réalité unique, celle de se débarrasser d'un enfant qui vient de naître, pour des raisons variées, le plus souvent économiques (Mays, 2000 ; Lett, 2001 ; Laes, 2008 ; Crawford, 2010). Si ce phénomène a bien existé, et a peut-être été parfois exagéré (Coleman, 1974), nous n'avons aucun moyen de le mesurer. Reconnaître l'idée que l'infanticide ait pu jouer un rôle dans la sous-représentation des tout-petits, c'est admettre un infanticide « de masse », ce qui est difficile à imaginer pour le Moyen Âge (Alexandre-Bidon,

Lett, 1997 ; Gauvard, 1997 ; Treffort, 1997a). Mais doit-on forcément voir dans cette mise à l'écart de l'espace funéraire la preuve d'un crime ? Il pourrait s'agir également d'une pratique funéraire liée au statut particulier des nouveau-nés. Cette hypothèse a déjà été évoquée pour l'Antiquité romaine (Dasen, 2001 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Baills, 2012), qui fait face aux mêmes problèmes de sous-représentation d'enfants en bas âge dans les nécropoles collectives.

Dans la tradition romaine, nous savons que les enfants en bas âge, et notamment les nouveau-nés, bénéficient d'un statut particulier, évoqué dans les textes et confirmé par l'archéologie (Duday *et al.*, 1995 ; Dauphin, 1996 ; Dasen, 2001 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Dasen, 2004 ; Laubenheimer, 2004 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Baills, 2012). Le père de famille avait tout pouvoir sur sa progéniture (la *patria potestas*), et lors d'une cérémonie particulière, le « soulèvement », il pouvait décider librement de reconnaître ou non son nouveau-né (Dasen, 2004 ; Laubenheimer, 2004 ; Bakke, 2005 ; Horn, Phenix, 2009). L'enfant non reconnu pouvait alors être exposé hors de l'enceinte domestique. Il a été démontré à plusieurs reprises que les enfants de moins d'un an dans l'Antiquité romaine bénéficiaient de pratiques funéraires spécifiques (Blaizot *et al.*, 2003 ; Laubenheimer, 2004 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008) : ils sont inhumés, même lorsque l'incinération prédomine, ce qui confirme l'affirmation de Pline : « L'usage général veut que l'on n'incinère pas un être humain qui est mort avant la venue de ses dents »¹⁶.

Ils peuvent être ensevelis dans des lieux spécifiques, à l'écart des adultes (habitats, zones artisanales, puits, silos, fosses dépotoirs...) ou en limite de l'aire funéraire collective. Le mode de dépôt du corps varie également : les tout-petits sont retrouvés en vases funéraires (amphore dans le sud de la Gaule, bassin ou terrine dans le centre) et les cercueils semblent réservés aux enfants de plus de six mois. Enfin, ils sont inhumés sans mobilier funéraire (Blaizot *et al.*, 2003 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Séguy, 2010).

Ces différentes pratiques n'ont rien à voir, à priori, avec les pratiques funéraires du haut Moyen Âge. Dès l'Antiquité tardive, les archéologues montrent que les pratiques funéraires évoluent, notamment celles des tout-petits : on en retrouve moins au sein de l'habitat à partir des IV^e/V^e siècles et ils sont plus nombreux dans les aires funéraires collectives (Séguy, 2010). Cette évolution est considérée soit comme la conséquence de la christianisation des campagnes (Young, 1977 ; Périn, 1998), théorie encore très populaire en Angleterre (Watts,

¹⁶ Pline, *Histoire Naturelle*, trad. R. Schilling, Les Belles Lettres, Paris, VII, 72, 1977

1989 ; Crawford, 1991 ; Crawford, 1993 ; Lucy, 1994 ; Crawford, 1999 ; Scott, 1999 ; Lucy, Reynolds, 2002) soit comme une réorganisation de l'espace funéraire (Blaizot *et al.*, 2001 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008). Nous pencherons plus volontiers pour la seconde hypothèse, car nous savons aujourd'hui que l'Église ne s'est pas préoccupée de la gestion de l'espace des morts avant la mise en place du cimetière paroissial (Young, 1977 ; Treffort, 1996b ; Treffort, 1997a ; Lauwers, 1999 ; Lauwers, 2005). Les similitudes sont néanmoins nombreuses : la sous-représentation d'enfants dans les nécropoles rejoint celle de l'Antiquité romaine et nous découvrons de plus en plus d'individus dans les habitats ou les lieux isolés (*cf supra*). De plus, si un mode funéraire particulier des 0-1 an n'a pas encore été établi, c'est probablement en partie par manque de synthèses spécifiques sur le sujet (Blaizot *et al.*, 2003).

L'idée d'un clivage entre le monde rural et le monde urbain a déjà été évoquée (Alduc-Le Bagousse, 1996). Cette hypothèse se fonde sur la variation de la proportion d'enfants entre les sites ruraux de Basse-Normandie et un site suburbain, la nécropole Michelet à Lisieux. La part d'enfants atteint un quart de l'effectif pour les tombes de l'Antiquité tardive, et un tiers pour celles du haut Moyen Âge, ce qui est globalement plus élevé que pour les nécropoles rurales de Basse-Normandie, dont le pourcentage varie entre 3 et 31%. Mais c'est surtout dans la distribution des classes d'âges que le site de Michelet est plus proche d'une population naturelle : les enfants de moins de cinq ans constituent entre 42% et 50% de l'effectif suivant la période considérée, et les moins d'un an représentent 15% de chaque effectif (Alduc-Le Bagousse, 1996, p. 447). L'auteur pense que les différences de fréquences d'enfants sur ces sites sont « moins liées à l'apparition plus ou moins tardive du christianisme dans cette région qu'à un réel clivage entre milieu rural et milieu urbain » (Alduc-Le Bagousse, 1996, p. 452). Mais l'absence de comparaison avec d'autres sites périurbains de même époque et fouillés exhaustivement ne permet pas de généraliser cette hypothèse.

1.3. Le poids des fosses vides

1.3.1. Définition

On retrouve souvent dans les espaces funéraires des fosses de tailles variables, qualifiées de « vides »¹⁷ (Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Gleize, 2006). Après un tamisage fin de la terre de remplissage, ces fosses deviennent sources d'informations : nous pouvons savoir si elles contenaient à l'origine un corps, qui se serait décomposé avec le temps. Pour les fouilles anciennes, nous n'avons généralement pas cette indication, et nous ignorons si ces fosses étaient vides dès l'origine. Notre analyse s'appuie donc sur un premier biais : considérer que ces fosses « vides » ont à l'origine contenues un squelette, sans pouvoir vérifier cette information compte tenu de l'ancienneté des fouilles¹⁸. Néanmoins, les fouilles récentes tendent à confirmer la présence de corps inhumés dans ces fosses, considérées d'abord comme « vides », par l'existence d'esquilles osseuses : à Saint-Xandre (Charente-Maritime) six fosses et coffrages de pierre de moins d'un mètre de long ne contenaient que quelques esquilles (Gleize, Maurel, 2009, p. 66) ; sur le site de La Bordeneuve (Lot-et-Garonne), ce sont deux fosses vides, dont la longueur correspond aux tombes d'adultes du site, qui ont été intégrées à l'étude anthropologique (Gleize, 2006, p. 158). En outre, la présence de mobilier dans ces tombes est un indice supplémentaire de leur utilisation : à Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay de nombreuses tombes vides d'ossements contenaient quelques pièces de mobilier, les observations anthropologiques concluant à une dissolution du squelette (Pilet (dir.), 1994 ; Ben Redjeb, 2007).

Dans les sites étudiés, nous avons systématiquement remarqué un certain nombre de fosses vides. Mais nous ne pouvons utiliser ces données telles quelles et les introduire parmi l'effectif des enfants sans une méthode appropriée. D'abord, l'absence d'os et de mobilier ne nous permet pas de les dater : une répartition chronologique fine est le plus souvent impossible. Ensuite, il faut définir un seuil précis dans la longueur de la fosse, qui permet de l'attribuer à un enfant. Enfin, on ne peut pas estimer le nombre d'individus inhumés dans ces fosses : plusieurs enfants ont très bien pu y être enterrés successivement, voire en même temps.

A. Alduc-Le Bagousse, à Saint-Martin-de-Fontenay, remarquant le nombre important de fosses vides, choisit de les intégrer à l'échantillon. On dénombre ainsi 123 fosses retrouvées vides, toutes périodes confondues. Par leur taille de moins d'un mètre, 73 ont pu appartenir à

¹⁷ Nous entendons par « fosses vides » les fosses retrouvées vides lors de la fouille, et dont nous n'avons pas la preuve de leur utilisation, généralement parce que la terre de remplissage n'a pas été tamisée.

¹⁸ On comprendra aisément l'utilité d'une fouille minutieuse des fosses vides : la présence d'esquilles ou de fragments d'os peut prouver leur utilisation. Pour les fouilles plus anciennes, il est impossible aujourd'hui de vérifier cette donnée.

des enfants de moins d'un an (Alduc-Le Bagousse, 1994). À Frénouville « Le Drouly », L. Buchet considère que les fosses vides de moins de 150 cm appartiennent à des enfants de moins de dix ans (Séguy, Buchet, 2011). P. Murail est confronté au même problème sur une nécropole antique à Chantambre (Ie-Ve siècles), dans l'Essonne. Sur 154 céramiques funéraires, seules 32 contenaient les restes d'un enfant de moins d'un an et deux autres les restes de deux enfants d'un à quatre ans. 120 céramiques sont donc vides, et devaient contenir, à l'origine, des enfants de moins de quatre ans. Deux hypothèses sont proposées : de prendre ou non en compte ces vases vides dans la répartition des décès. La part des enfants brute s'élève à 28%, comprenant 77% de moins de 4 ans. En ajoutant les vases vides à l'effectif des 0-4 ans on obtient 48% de sujets immatures, dont 90% ont moins de 4 ans (Murail, 1997, p. 230).

Il est donc difficile de raisonner sur ces fosses, et la prudence nous incite souvent à négliger ce que leur étude pourrait nous apporter. Au cours de cette recherche j'ai remarqué qu'il y a toujours un nombre variable de fosses vides enregistrées par les archéologues dans les nécropoles. J'ai donc mis au point une méthode de travail me permettant d'intégrer ces données dans l'effectif.

1.3.2. Méthodes et résultats

1.3.2.1. Estimation du nombre de fosses vides

Après avoir évalué pour chaque site le nombre de fosses vides qui, par leurs dimensions, peuvent appartenir à des enfants, elles ont été comptabilisées à partir de l'inventaire des tombes et j'ai rencontré parfois quelques difficultés (**Tableau 4**).

À Giberville, la publication précise qu'elles sont vides d'ossements, mais que des esquilles sont présentes dans la majorité d'entre elles. À défaut de plus d'informations, j'ai compté dans le calcul toutes ces fosses. À Saint-Sauveur, les tombes marquées comme « squelette absent ou disparu » dans l'inventaire ont été prises en compte. Celles contenant du mobilier en place, prouvant l'existence d'un corps disparu (probablement dissous), ont été intégrées à l'inventaire. À Saint-Martin-de-Fontenay, l'inventaire précise que certaines tombes ont été seulement repérées mais non fouillées. Compte tenu de l'imprécision de ces

données, j'ai préféré les compter dans les fosses vides¹⁹. De manière générale, les fosses contenant des esquilles osseuses n'ont pas été prises en compte ici, car elles prouvent la présence d'au moins un squelette et sont intégrées de fait à l'effectif immature.

Le nombre de fosses vides varie entre 0 et 73 et elles représentent entre 0% et 58% des enfants. Le poids de ces fosses dans l'effectif immature est très variable d'un site à l'autre. Pour les sites de Cutry, de Saint-Sauveur et de Goudelancourt-lès-Pierrepont elles représentent moins de 10% des tombes d'enfants. À Haudricourt et à Saint-Martin-de-Fontenay, elles se situent entre 20 et 30%. À Giberville, plus de la moitié de l'effectif immature est composé de fosses vides de petite taille. Enfin, le site d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » ne compte aucune fosse vide attribuable à des enfants (**Figure 4**).

Sites	Goudelancourt-lès-Pierreponts	Cutry	Giberville	Saint-Sauveur	Haudricourt	Saint-Martin-de-Fontenay	Hières "Grands Peupliers"
Fosses vides attribuables à des adultes (+ de 160-180 cm)	27	1	89	14	0	25	2
Fosses vides de moins de 160-180 cm	8	2	56	9	5	73	0
Nombre brut d'enfants	69	49	40	106	21	184	22
Nombre total d'enfants (avec les fosses vides)	77	51	97	115	26	256	22
Part d'enfants brute	16%	17%	11%	24%	22%	29%	42%
Part d'enfants totale (avec les fosses vides)	17%	17%	19%	25%	26%	35%	40%

Tableau 4 : Effectif et fréquence des fosses vides par sites

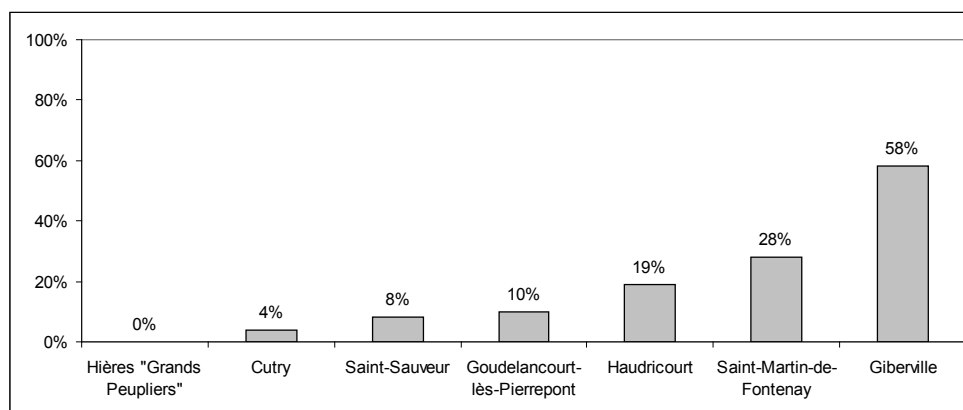


Figure 4 : Pourcentage des fosses vides dans l'effectif immature

¹⁹ Cela concerne dix tombes adultes et six tombes d'enfants des VIe-VIIe siècles.

L'impact de l'ajout de ces fosses ne sera donc pas le même d'un site à l'autre (**Figure 5**). Il convient d'être particulièrement vigilant car le nombre élevé de fosses vides peut « gonfler » l'effectif immature de manière importante : on passe ainsi de 11 à 19% d'enfants à Giberville et de 27 à 34% ($Z = 3,23$)²⁰ à Saint-Martin-de-Fontenay ($Z = 2,37$), ces deux augmentations de l'effectif étant statistiquement significatives. En revanche, pour les autres sites, l'apport de ces fosses modifie assez peu ce pourcentage : on passe de 16% à 17% à Godelancourt-lès-Pierrepont ($Z = 0,2$) et de 24 à 25% d'enfants à Saint-Sauveur ($Z = 0,25$), et l'on ne constate pas d'augmentation à Cutry (17%). À Hières-sur-Amby « Grands Peupliers »²¹, la fréquence des enfants passe de 42% à 40% ($Z = 0,16$), mais ces différences ne sont pas statistiquement significatives.

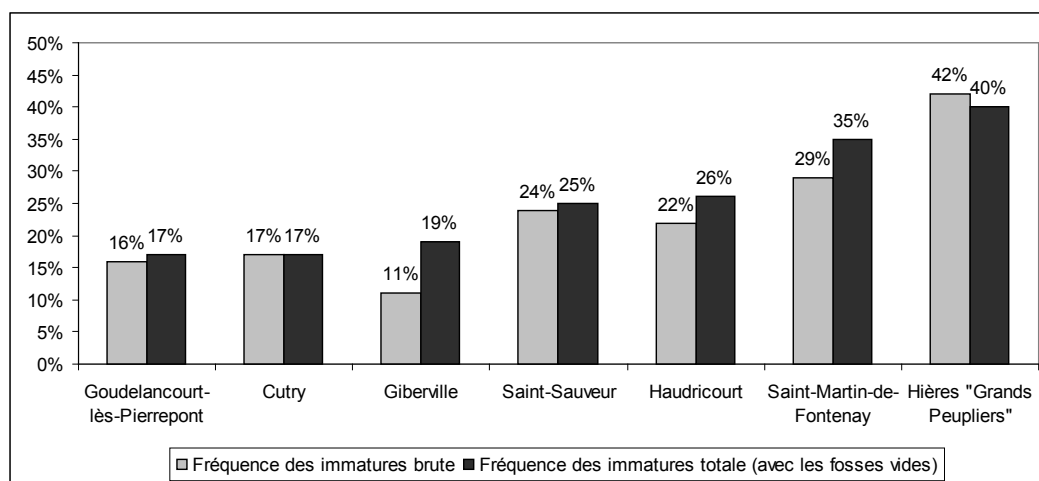


Figure 5 : Variations du pourcentage d'enfants en fonction de la prise en compte des fosses vides

Un autre point essentiel dans cette étude est d'établir un protocole méthodologique permettant d'attribuer les fosses vides à des enfants ou des adultes en fonction de leur taille. Nous avons donc enregistré les longueurs des fosses de tous les individus en sépultures primaires individuelles*, afin d'observer les variations de longueur de fosses (**Figure 6**).

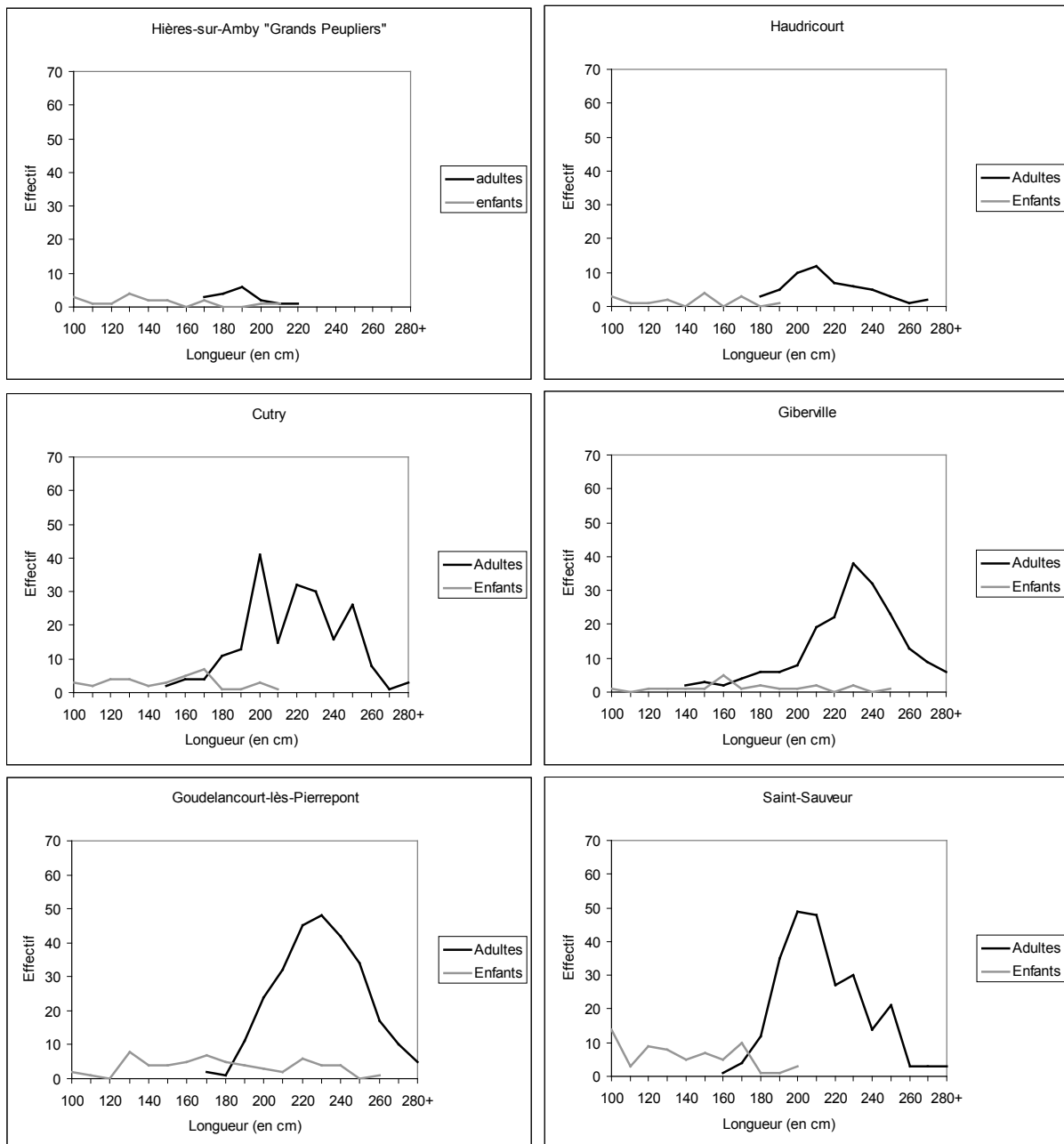
Si la longueur des fosses d'adultes tourne en moyenne autour de 180-250 cm²², celle des fosses d'enfants est beaucoup plus variable. La création « d'un modèle » applicable à tous les

²⁰ Nous utilisons le test des écarts-réduits (dit « du Z ») pour comparer deux proportions d'un même élément (les fosses vides ou les enfants par exemple) dans deux échantillons différents. Nous donnons la valeur du test entre parenthèse directement dans le texte ($Z = \dots$) ; les deux proportions comparées diffèrent statistiquement si la valeur de Z est égale ou supérieure à 1,96 (seuil d'erreur de 5%).

²¹ Les deux fosses vides du site semblent correspondre à des adultes (T26 et T3) ; leur prise en compte dans l'échantillon fait donc baisser la fréquence des immatures.

²² Sauf pour Hières-sur-Amby, où la longueur des fosses adultes est comprise entre 170 et 220 cm.

sites funéraires à partir de l'étude d'un seul site ne peut pas fonctionner : nous voyons ici que chacun de ces sites possède une logique qui lui est propre. Nous ne pouvons pas appliquer les longueurs des fosses de Hières-sur-Amby à Goudelancourt-lès-Pierreponts, par exemple. Pour le premier site, les valeurs sont comprises entre 170 et 220 cm pour les adultes alors que pour le second les valeurs oscillent plutôt entre 190 et plus de 280 cm. Nous devons donc établir au sein de chaque nécropole une longueur maximum pour les tombes d'enfants, qui ne seront pas appliquées pas à d'autres sites.



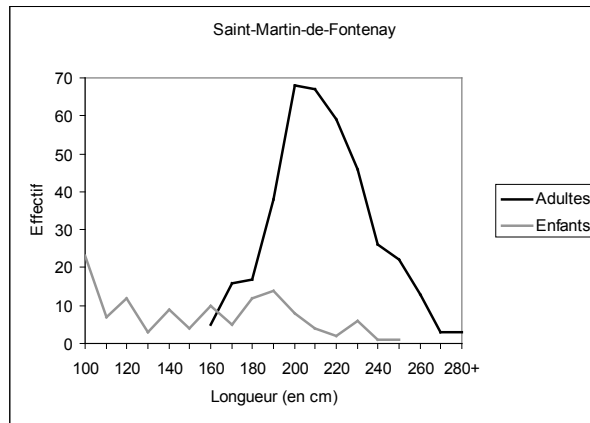


Figure 6 : Variations de la longueur des fosses, tous les sites

Le seuil à partir duquel nous pouvons attribuer une fosse à un enfant varie entre 170 et 190 cm, selon les sites. Toutes les fosses vides qui se situent en deçà de ces valeurs sont donc considérées comme appartenant probablement à des enfants. Cependant, pour certains sites, les courbes se croisent lorsqu'une même longueur est partagée entre adultes et enfants : par exemple à Saint-Sauveur, quelques adultes sont inhumés dans des fosses d'assez petite taille (160-170 cm), mais les enfants restent plus nombreux jusqu'à 180 cm, où les adultes deviennent majoritaires. C'est le cas également à Giberville, où nous pouvons considérer que toutes les fosses inférieures à 165 cm appartiennent probablement à des enfants.

1.3.2.2. Des fosses adaptées à la taille des enfants ?

Le deuxième point essentiel consiste à vérifier s'il existe une corrélation entre les longueurs des fosses et l'âge des enfants. En effet, les fosses sont souvent considérées comme adaptées à la taille (et donc à l'âge) des enfants (Ben Redjeb, 2007, p. 44 ; Nice *et al.*, 2008, p. 42). Cependant, nous observons ici que cette idée mérite d'être approfondie. Les enfants sont enterrés aussi bien dans des fosses adaptées que bien plus grandes. À Haudricourt et Saint-Sauveur, les fosses d'enfants les plus vastes sont d'environ 2 m, mais dans les autres sites des petits enfants ont été retrouvés dans des fosses atteignant parfois plus de 2,5 m et qui ne correspondent pas du tout à leur taille. Les archéologues observent ce phénomène dans la majorité des sites, ils signalent que ce décalage n'est pas lié à une architecture imposante et que les corps sont plutôt déposés en pleine terre. Ces fosses sont définies comme primaires individuelles et les restes d'aucun autre individu ne sont identifiés. À Goudelancourt-lès-Pierrepont, A. Nice signale que « dans certains cas les tombes d'adolescents ont sensiblement les mêmes dimensions que les tombes d'adultes » (Nice *et al.*, 2008, p. 42).

Effectivement, on retrouve ce phénomène dans plusieurs des sites étudiés (**Tableau 5**). Cela peut être en accord avec l'âge relativement jeune à partir duquel les adolescents devenaient adultes dans la société du haut Moyen Âge. La majorité est fixée dans les codes de loi à un âge variant entre 12 et 15 ans environ (*cf. chapitre 2*) C'est à partir de cet âge que nous observons des tombes plus grandes, similaires aux adultes. À Godelancourt-lès-Pierreponts on remarque une augmentation des longueurs de fosses à partir de 15 ans. C'est le cas à également à Giberville et à Hières-sur-Amby, où seuls les enfants de plus de 15 ans sont inhumés dans des fosses de plus de 170-180 cm.

Sites	Cutry	Godelancourt-lès-Pierrepont	Haudricourt	Giberville	Saint-Sauveur	Saint-Martin-de-Fontenay	Hières "Grands Peupliers"
Longueur des fosses des immatures à partir de 15 ans (en cm)	150-230	200-235	190	180-230	180-200	180-230	170-210
Longueur des fosses des 10-14 ans (en cm)	170-210	160-230	170	120-160	150-200	170-250	150-170

Tableau 5 : Comparaison des longueurs de fosses chez les immatures de moins et de plus de 15 ans

Cette augmentation de la dimension des fosses peut aussi être liée à la taille des enfants et à leur âge : entre 12 et 17 ans la croissance osseuse est assez rapide, et c'est peut-être pour cela que les adolescents ont des fosses plus grandes. Mais l'on remarque également que beaucoup d'enfants en bas âge sont inhumés dans des fosses disproportionnées : à Saint-Martin-de-Fontenay, un enfant de deux ans et deux enfants de six ans environ sont inhumés seuls dans des fosses de 230 cm de long (T84, T463, T720) (**Figure 7**). Ce phénomène n'est pas exceptionnel, et concerne toutes les grandes nécropoles. Pour les aires funéraires plus petites, comme à Hières-sur-Amby et à Haudricourt, les tombes sont mieux adaptées à la taille des enfants et on ne retrouve pas ce genre « d'anomalies ».

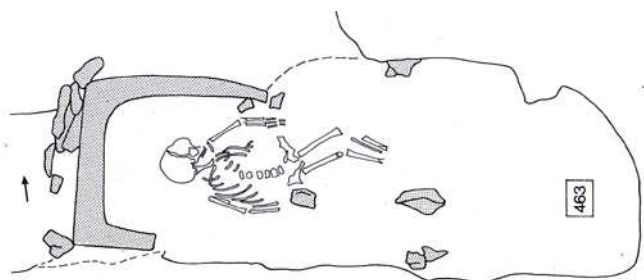


Figure 7 : T463, enfant de 5-6 ans inhumé dans une fosse disproportionnée (un fragment de cuve de sarcophage est visible à la tête), Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (dir.), 1994

Faut-il mettre en lien la taille des fosses avec un facteur autre que celui de l'âge de l'individu ? La question mérite d'être posée, d'autant qu'on observe des variations de longueur de fosses chez les adultes, que l'on met plus volontiers en lien avec le statut social de l'individu (Young, 1986a ; Young, 1986b ; Passard, Urlacher, 2003 ; Georges *et al.*, 2008). La typologie de la tombe joue alors un rôle prédominant. Nous pouvons émettre une hypothèse semblable pour les enfants : la longueur de la fosse pourrait avoir un lien avec le statut social. À Cutry une fillette d'environ dix ans (T924) est inhumée en coffrage de bois dans une fosse de 250 cm de long et de 120 cm de large, accompagnée d'un riche mobilier. Malgré la taille du coffrage de bois, l'anthropologue signale dans l'inventaire que « cette fosse apparaît disproportionnée par rapport à la taille du squelette » (Legoux *et al.*, 2005, p. 333). Un enfant d'environ un an (T1048) est inhumé simplement dans une fosse de 200 cm de long, avec un mobilier particulier (couteau et forces), chose assez rare chez les tout-petits. Enfin, une adolescente d'environ 15 ans (T923) est retrouvée accompagnée d'éléments de parure et d'un verre campaniforme dans une tombe de 230 cm de long. Le verre est toujours considéré comme un dépôt prestigieux dans les tombes mérovingiennes (Young, 1986b ; Périn, 2006).

La taille de la fosse peut être liée au statut social, car même si nous avons aussi des cas similaires sans aucun mobilier (notamment à Saint-Martin-de-Fontenay²³), ces enfants sont accompagnés de parure, de céramique ou d'objets divers. L'idée que les tombes sont à l'origine destinées à des adultes semble difficile à défendre, car cela signifierait qu'elles sont creusées à l'avance et cela paraît peu probable. Par contre, il pourrait s'agir de réutilisation de tombes d'adultes. On retrouve d'ailleurs des ossements en position secondaire dans plusieurs sites, et on pourrait mettre en rapport ces deux éléments. À Saint-Martin-de-Fontenay, des fosses-ossuaires, que l'on pourrait qualifier plutôt de dépôts successifs secondaires²⁴, contenaient au moins 303 individus, majoritairement des adultes (84%) (Alduc-Le Bagousse, 1994). Certaines fosses ont été vidangées et ont peut-être été réutilisées. Cela pourrait expliquer le fait de retrouver des enfants dans des fosses disproportionnées. Ce problème mérite d'être creusé, mais nous ne pouvons guère aller plus loin en l'état actuel des recherches.

²³ C'est le cas de la T524, où un enfant de deux ans est inhumé sans mobilier dans une fosse de 225 cm et de la T720, mesurant 230 cm et qui contenait un enfant de six ans, sans mobilier associé.

²⁴ Selon la terminologie proposée par Y. Gleize (Gleize 2006)

1.3.2.3. Histoires de corrélations

Afin de pouvoir utiliser les fosses vides dans notre réflexion, nous avons d'abord calculé le coefficient de corrélation²⁵, soit la valeur du rapport entre la longueur de la fosse et l'âge minimal et maximal des enfants²⁶. L'âge minimum présentant les meilleures corrélations, c'est lui qui a été retenu dans le cadre de cette étude, pour tous les sites. Pour chaque site, nous avons mis sous forme de graphique les âges estimés des enfants associés à la longueur des fosses primaires individuelles relevées sur le terrain, puis nous avons ajouté une droite de régression linéaire²⁷. Une méthode similaire a déjà été utilisée dans plusieurs travaux (Durand, 2005 ; Bello *et al.*, 2006 ; Gleize, Maurel, 2009). Dans l'exemple ci-dessous (**Figure 8**), une fosse de 120 cm de long correspond à un enfant d'environ 3 ans.

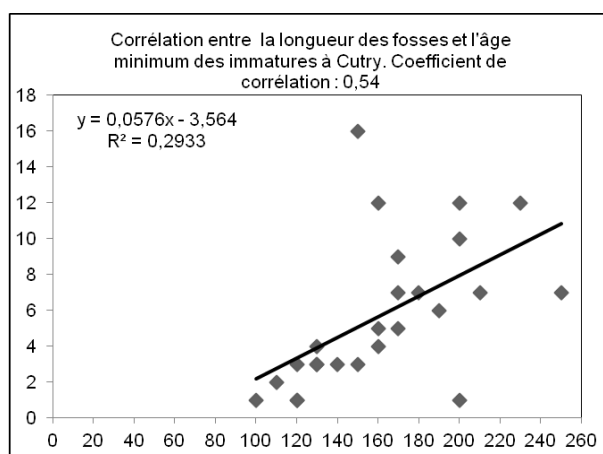


Figure 8 : Corrélation entre l'âge des enfants et la longueur de leur fosse avant correction à Cutry, $N = 25$

Nous avons décidé d'opter pour un coefficient de corrélation minimum de 0,8 pour toutes les séries, afin qu'elles soient statistiquement valables et donc utilisables. Dans l'exemple de Cutry, le coefficient de corrélation est de 0,54, ce qui est insuffisant. Certains points sont assez excentrés : ils correspondent à des fosses dont la longueur ne correspond pas à l'âge de l'enfant. Le fait de discuter puis de retirer ces points problématiques permet d'améliorer le

²⁵ Le coefficient de corrélation permet de mettre en évidence une liaison entre deux types de séries de données statistiques. Il est compris entre -1 et 1 : plus il se rapproche de 1, plus les deux séries sont proches statistiquement.

²⁶ Comme les estimations d'âge sont toujours accompagnées d'une marge d'erreur, nous prenons en compte ici l'âge minimum et maximum estimé. Par exemple, un enfant âgé de 7 ans \pm 12 mois aura un âge minimal de 6 ans et maximal de 8 ans.

²⁷ La droite de régression est la représentation graphique du lien entre deux séries : elle passe le plus près possible d'un maximum de points de mesure. Le R^2 , inscrit sur le graphique, est le *coefficient de détermination*, est un indicateur qui permet de juger la qualité d'une régression linéaire, d'une valeur située entre 0 et 1.

coefficient de corrélation et donc de se rapprocher d'une série statistiquement valable. Dans cet exemple, trois points sont problématiques (**Tableau 6**).

Âge minimal	Âge maximal	Longueur (cm)
1	2	200
7	12	250
16	17	150

Tableau 6 : Points supprimés du graphique de corrélation à Cutry

Pour les deux premiers points, la taille des fosses est disproportionnée par rapport à celle des enfants, ce qui est problématique. Le troisième point correspond à un adolescent de 16-17 ans inhumé dans une fosse de 150 cm de long, ce qui est assez exceptionnel ; les autres adolescents du site sont inhumés dans des tombes entre 180 et 230 cm de long. En retirant ces trois points, nous obtenons un nouveau graphique avec un coefficient de corrélation de 0,83 (**Figure 9**), devenant alors valable statistiquement.

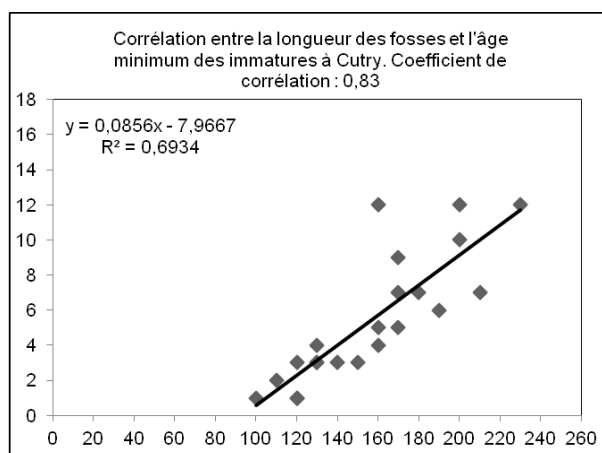


Figure 9 : Corrélation entre l'âge des enfants et la longueur des fosses après correction à Cutry, N = 22

À Saint-Sauveur nous avons rencontré le même problème (**Figure 10**). Trois points peuvent être discutés : la longueur des fosses ne correspond pas à l'âge des inhumés (**Tableau 7**). Après correction, on obtient un coefficient de corrélation de 0,91 (**Figure 11**). Nous avons eu le même problème sur les autres sites, certains points correspondant à des fosses disproportionnées par rapport aux enfants. Voici les différents graphiques obtenus, après correction (**Figure 12**).

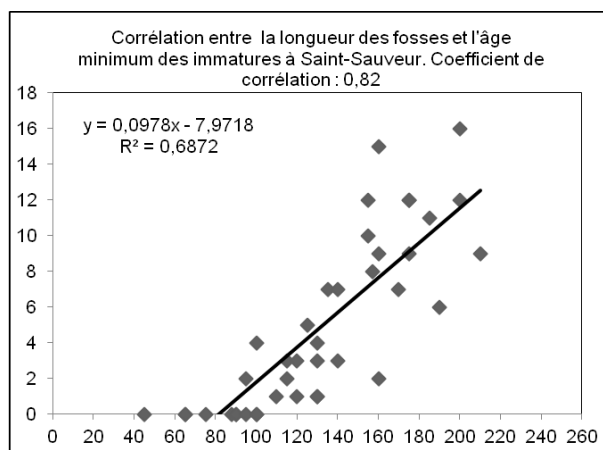


Figure 10 : Corrélation entre l'âge des enfants et la longueur des fosses avant correction à Saint-Sauveur, $N = 40$

Âge minimal	Âge maximal	Longueur (cm)
2	4	160
6	8	190
15	18	160
9	18	210

Tableau 7 : Points supprimés du graphique de corrélation à Saint-Sauveur

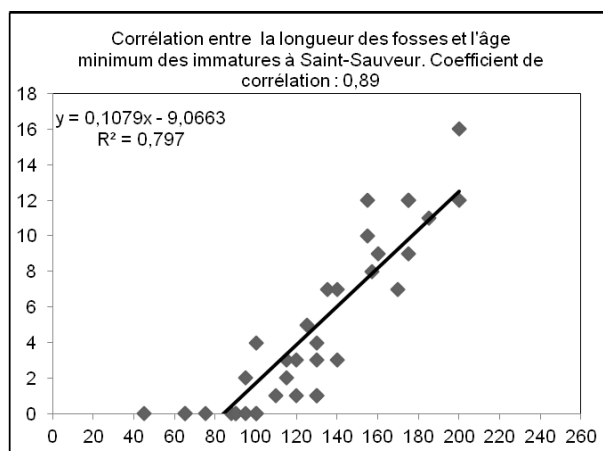


Figure 11 : Corrélation entre l'âge des enfants et la longueur des fosses après correction à Saint-Sauveur, $N = 36$

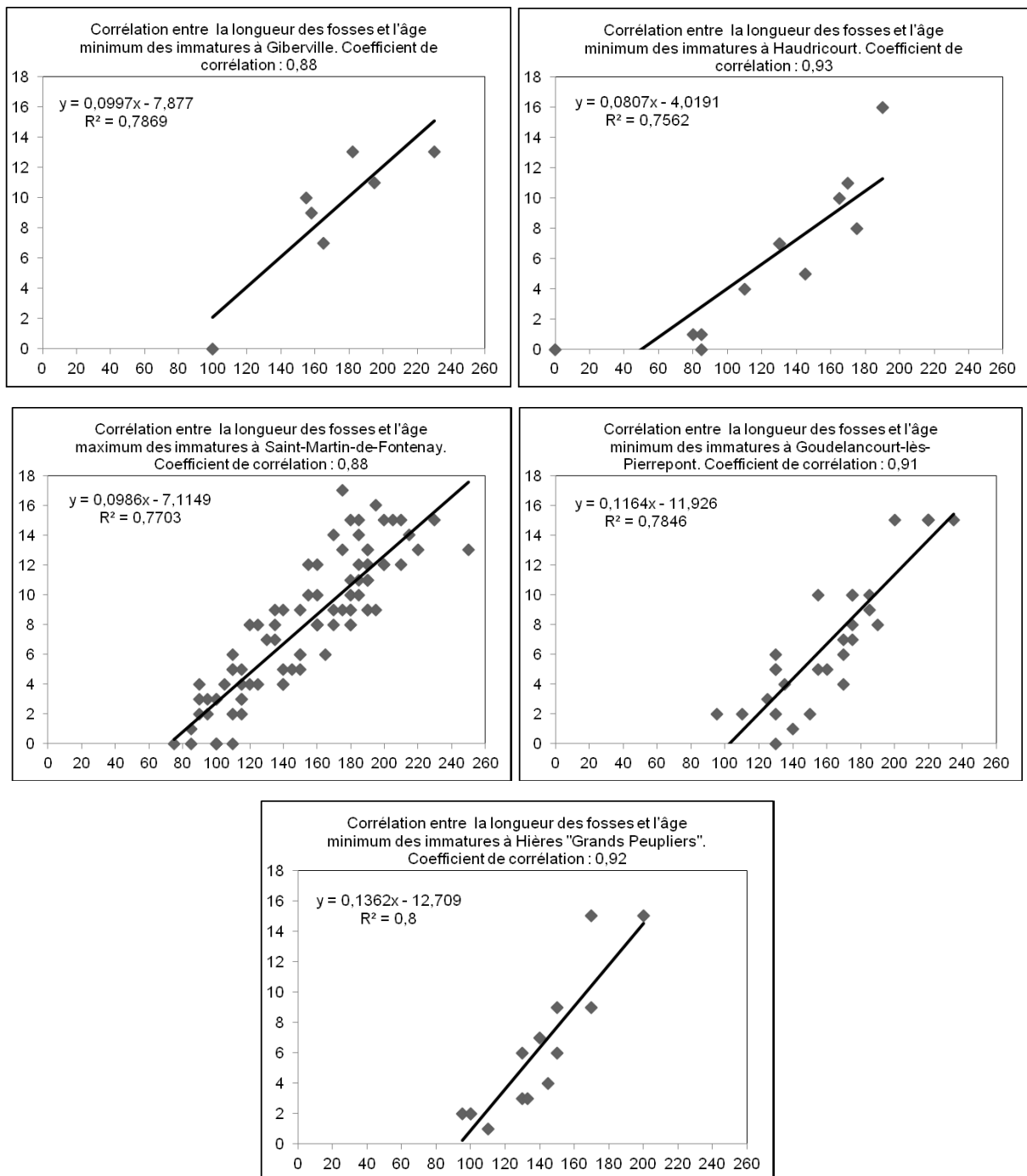


Figure 12 : Corrélation entre l'âge minimum des enfants et la longueur des fosses dans les sites étudiés

Nous enregistrons donc un coefficient de corrélation entre 0,83 et 0,93, ce qui est satisfaisant statistiquement et nous permet d'utiliser ces données pour attribuer un âge aux fosses vides à partir de leur longueur. Nous remarquons d'emblée que les tombes issues des sites de faible ampleur, comprenant moins d'une centaine d'individus, ont une meilleure corrélation. Si les nécropoles d'Haudricourt et d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » ont été utilisées pendant près de deux siècles, relativement peu d'individus s'y sont fait inhumer.

À Haudricourt, l'archéologue estime la communauté vivante à « environ 25 individus, soit 5 familles d'environ 5 individus, et [qui se seraient succédé] pendant (...) environ 2 générations » (Mantel *et al.*, 1994, p. 197). La densité des tombes reste faible et peu de tombes ont fait l'objet de réutilisation ou de vidange, ce qui explique peut-être le meilleur rapport entre l'âge de l'individu et la longueur des fosses.

La droite de régression obtenue permet d'attribuer un âge à une longueur de fosse enregistrée, en suivant l'équation de corrélation présente sur le graphique. Pour Saint-Sauveur, l'équation est la suivante²⁸ : $y = 0,1079x - 9,0663$

Dans cet exemple, une fosse de 130 cm de long correspond à un enfant de quatre ans. Les résultats obtenus sont ensuite répartis dans les classes d'âges choisies : 0-2 ; 3-7 ; 8-12 ; 13-17 ans.

Cette méthode permet non seulement d'inclure les fosses vides dans la fréquence des enfants, mais également d'introduire dans la répartition par âge ceux dont on n'a pu estimer un âge par les méthodes anthropologiques, en se fondant sur la taille de leur fosse.

²⁸ « Y » correspond à l'âge de l'enfant, « x » à la longueur de la fosse (en cm).

2. Une répartition probable des enfants dans quelques nécropoles du haut Moyen Âge

Nous allons pouvoir maintenant comparer les différentes répartitions d'enfants possibles et mesurer l'impact des fosses vides sur l'effectif total des enfants. Les sites ont été divisés en trois catégories, en fonction du nombre total d'individus : les sites à faible effectif (moins de 100 individus), à effectif moyen (de 100 à 400 individus) et les sites à effectif élevé (plus de 400 individus).

2.1 Les sites de faible ampleur (moins de 100 individus)

2.1.1 Le site d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (IXe-Xe siècle)

Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (Isère) est une petite nécropole d'une cinquantaine d'individus datée par C_{14} de la période carolingienne (Porte, Buchet, 1985). À deux kilomètres de distance, se développent deux autres espaces funéraires antérieurs : Larina « La Motte », nécropole des Ve-VIe siècles et Larina « Le Mollard », zone funéraire située autour d'une église aux VIe-VIIIe siècles (Porte, 2011) (**Figure 13**).

L'implantation d'une gravière en 1980 a provoqué la découverte du site, fouillé entre 1982 et 1984 sous la direction de P. Porte. Les ossements mis au jour ont été étudiés par L. Buchet (Porte, Buchet, 1985). La totalité de la zone funéraire a été appréhendée, mais quelques sépultures ont été détruites par la gravière.

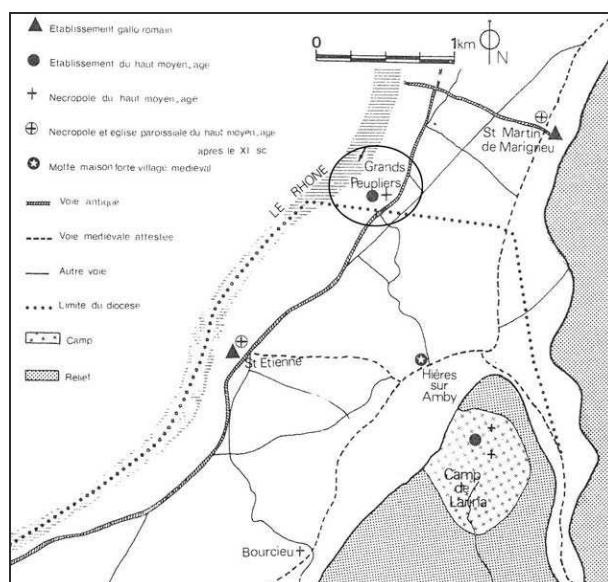


Figure 13 : Localisation d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », d'après (Porte, Buchet, 1985)

Le site funéraire compte 47 tombes, alignées en deux rangées parallèles (**Figure 14**). L'homogénéité des modes d'inhumation et l'absence de mobilier datant ne permet pas de diviser l'échantillon en phases chronologiques fines. Les analyses au C₁₄ suggèrent une occupation aux IX^e-Xe siècles. L'homogénéité des pratiques funéraires, le faible nombre de réinhumations, l'absence de recoupements de tombes et le petit nombre d'individus plaident pour une occupation courte du site, évaluée à environ un siècle, entre le IX^e et le Xe siècle (Porte, Buchet, 1985 ; Porte, 2001, p. 66-67). L'étude anthropologique permet de restituer l'existence d'un groupe restreint (quatre ou cinq familles) vivant sur le site pendant trois ou quatre générations, soit une durée d'utilisation d'environ un siècle²⁹ (Porte, Buchet, 1985, p. 68).

La fouille a permis d'appréhender la totalité de l'espace funéraire subsistant, mais une gravière a amputé une partie du site³⁰ : la perte occasionnée est cependant estimée à moins d'une dizaine de tombes (Porte, Buchet, 1985, p. 49).

²⁹ La restitution de la population vivante s'appuie sur les données issues des polyptiques et des études démographiques, qui fixent à six personnes en moyenne (deux adultes, deux enfants atteignant l'âge adulte et deux enfants décédant avant) la composition de la famille médiévale (Bocquet 1979, cité par Porte et Buchet, 1985 p.67)

³⁰ La T3 a été complètement détruite par la gravière. Sa position induit la poursuite de la deuxième rangée de tombes à l'emplacement de la gravière (cf plan).

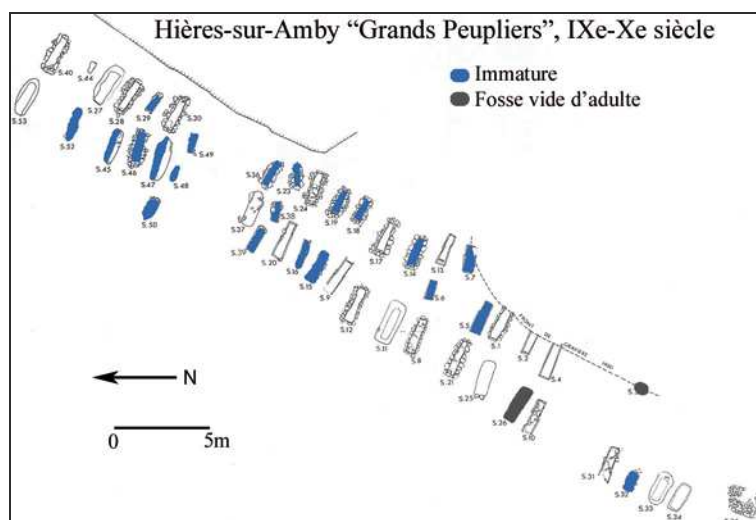


Figure 14 : Répartition des sujets immatures et des fosses vides à Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », d'après Porte et Buchet, 1985

La nécropole compte 55 individus, dont 22 enfants et 2 fosses vides (**Tableau 8**). La population d'Hières-sur-Amby (**Figure 15**) se caractérise par un fort taux de masculinité (*sex ratio** (SR) = 170) que le faible nombre d'indéterminés³¹ ne permet pas de nuancer. Cette surmasculinité peut s'expliquer par une mauvaise représentativité archéologique (destruction de tombes par la gravière), par une particularité démographique de ce groupe, par un apport extérieur d'individus adultes masculins, ou encore par un « recrutement » préférentiel.

Hières-sur-Amby « Grands Peupliers »	Ville-IXe siècles
Adultes	31
Enfants	22
Total	53
% enfants	42%
Fosses vides d'enfants	0
Total enfants	22
Fosses vides d'adultes	2
Total d'adultes	33
Total (adultes + enfants)	55
% d'enfants final	40%

Tableau 8 : Détails de la série d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (VIIIe-IXe siècle)

³¹ On compte deux indéterminés et trois fosses vides pouvant correspondre à des adultes.

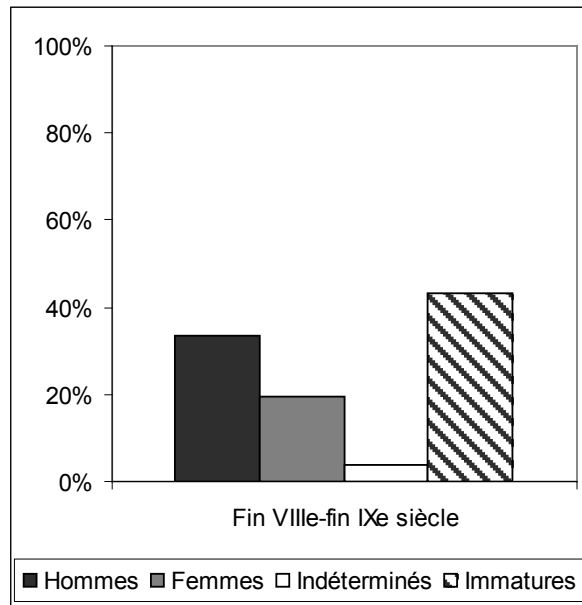


Figure 15 : Population d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (VIIIe-IXe siècle),

$N = 53$

L'analyse morphologique semble indiquer que la population masculine est plus hétérogène que la population féminine³², ce qui peut renvoyer à un apport d'individus masculins issus d'un groupe extérieur. La population « paraît être (...) le reflet d'un métissage très compréhensible dans une région de passage comme la vallée du Rhône » (Porte, Buchet, 1985, p. 74). Ces informations semblent indiquer que nous ne sommes pas face à une population stable et stationnaire, mais caractérisée au contraire par des mouvements de populations, plutôt masculines.

Les répartitions des inhumés par âges des adultes présentées dans la publication ne sont pas reprises ici, car la méthode utilisée pour estimer l'âge des adultes n'est plus utilisable aujourd'hui³³. Nous avons souhaité reprendre les données avec des méthodes récentes, mais les os étant très fragmentés, seuls dix crânes d'adultes étaient observables ; cela reste largement insuffisant pour une répartition fiable des inhumés, nous ne pouvons donc exploiter ces données.

³² Les valeurs crâniennes masculines sont plus dispersées que les valeurs féminines (Porte, Buchet, 1985, p. 72-73).

³³ La méthode d'estimation des âges des adultes choisie est celle de G. Olivier (Olivier, 1960) reprenant H.V. Vallois (Vallois, 1937), méthode abandonnée depuis les travaux de C. Masset.

En revanche, les âges des sujets immatures ont été repris à l'aide de la méthode d'Ubelaker³⁴ (Ubelaker, 1984). Le pourcentage d'enfants est assez élevé (40%) et semble renvoyer, à première vue, à une population proche des standards préindustriels. L'ajout des fosses vides ne modifie pas la fréquence des enfants (42% à 40%) car la baisse observée n'est pas significative ($Z = 0,16$)³⁵ (**Figure 16**).

Ensuite, la répartition par âge peut nous indiquer si la population est proche d'une population préjennérienne* ou, au contraire, s'il y a eu des choix d'inhumations spécifiques. Afin de comparer les différentes répartitions possibles et de mesurer l'impact de l'ajout des fosses vides, nous présentons trois graphiques progressifs.

La répartition « brute » par âge ne prend en compte que les enfants dont l'âge a été estimé à partir d'indicateurs dentaires ou osseux, ensuite répartis entre les classes d'âges choisies : 0-2 ans / 3-7 ans / 8-12 ans / 13-17 ans (**Figure 17**). L'effectif étant particulièrement faible (9 individus), il n'est absolument pas significatif. Ensuite, nous avons opté pour une *répartition probabiliste des individus* pour ceux couvrant plusieurs classes d'âges.

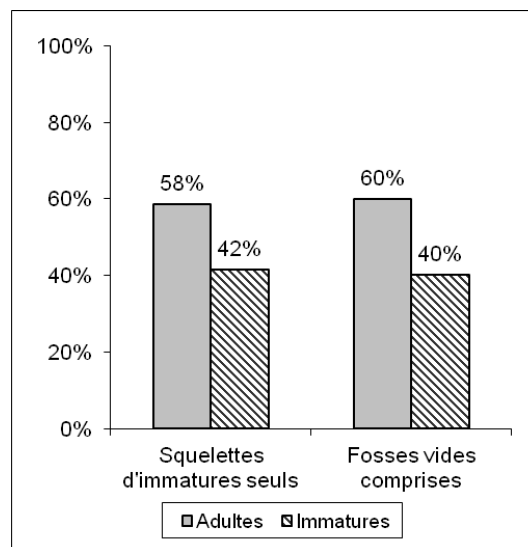


Figure 16 : Fréquence des enfants dans la population d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (VIIIe-IXe siècle) $N = 54$

³⁴ Pour chaque site, l'Annexe 2 détaille les différents moyens d'estimer l'âge pour les enfants, d'après des critères anthropologiques (âge estimé d'après un indicateur biologique) ou archéologiques (longueur de la fosse).

³⁵ Les quatre fosses vides enregistrées semblent destinées à des individus adultes (tombes 3, 10, 26 et 30).

Dans l'exemple suivant, nous avons deux cas de figures (**Tableau 9**). Le sujet de la tombe 18 est âgé de 5 ans +/- 16 mois³⁶, il se place donc dans le groupe d'âges des 3-7 ans. En revanche, le sujet de la tombe 19 est âgé de 1 à 5 ans, soit 42 +/- 30 mois (= 3,5 ans +/- 30 mois), et se situe entre les 3-7 ans et les 8-12 ans. La probabilité, comprise entre 0 et 1, d'appartenir à la classe d'âges 3-7 ans s'élève à 0,656 et celle d'appartenir à la classe 8-12 ans est donc de $1 - 0,656 = 0,344$. On additionne ensuite les différentes probabilités et l'on obtient alors *une répartition probable* des enfants en groupes d'âges pour l'ensemble de la population. Cette méthode permet de s'affranchir des biais d'ordre biologique (qualité de l'indicateur, populations de référence) et statistique (attraction de la moyenne) (Buchet, Séguy, 2008, p. 26-28).

Tombes	0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans
18		1		
19	0,344	0,656		

Tableau 9: Exemple de la répartition probable de deux tombes

La répartition brute ne compte pas assez d'individus pour être analysée (**Figure 17**), mais la répartition probable (**Figure 18**) montre un profil assez inhabituel, qui ne correspond pas à une population équilibrée. Elle se caractérise par une majorité de 3-7 ans et dans une moindre mesure, de 13-17 ans, ce qui, dans une population « naturelle », correspond au groupe d'âges ayant le taux le plus bas. La répartition suivante (**Figure 19**) intègre les sujets immatures dont l'âge a été estimé à l'aide de la longueur des tombes, soit deux individus. L'ajout de ces fosses ne modifie pas le graphique ($H = 3,59$)³⁷ : les enfants de moins de deux ans sont faiblement représentés et les 3-7 ans restent majoritaires.

³⁶ On raisonne en années révolues.

³⁷ La signifiante des différences observés entre plus de deux échantillons a été mesurée par le test non-paramétrique des petits échantillons de Kruskal-Wallis : la différence est significative si $H > 5,99$ (= valeur du χ^2 à 2 degrés de liberté et 5% d'erreur). Dans ce travail les résultats sont notés ($H = \dots$).

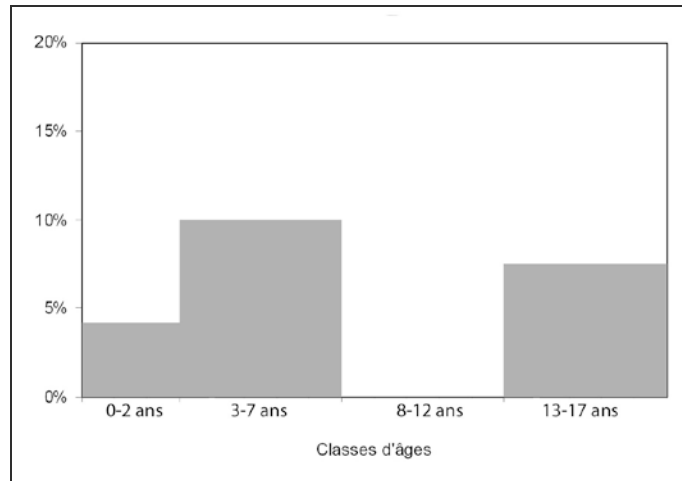


Figure 17 : Répartition brute des enfants à Hières-sur-Amby (VIIIe-IXe siècle), N = 9

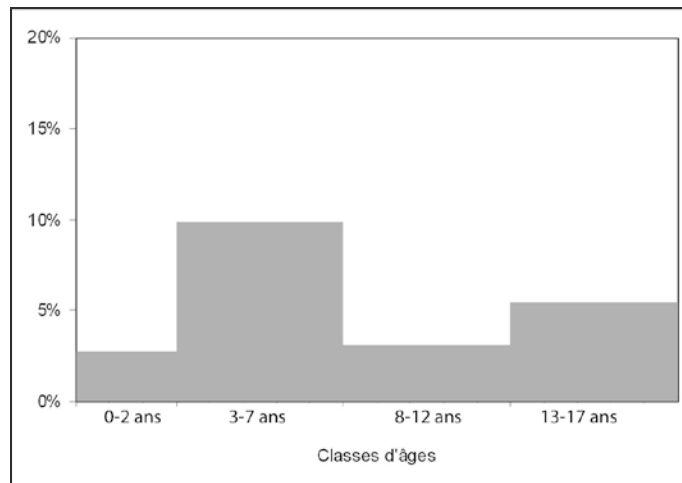


Figure 18 : Répartition probable des enfants à Hières-sur-Amby (VIIIe-IXe siècle), N = 20

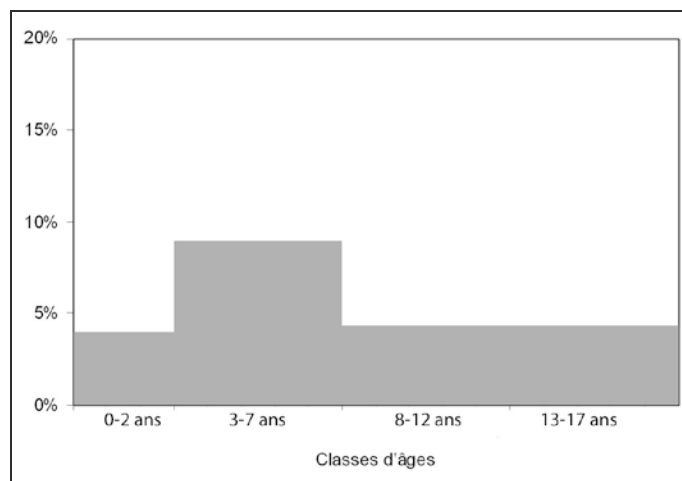


Figure 19 : Répartition en âge probable des enfants d'Hières-sur-Amby (VIIIe-IXe siècle), N = 22

Seuls deux enfants d'environ deux ans ont été identifiés et la longueur d'une seule fosse peut correspondre à un sujet de moins de deux ans³⁸. Nous pouvons ajouter qu'aucun fœtus, nouveau-né ou enfant de moins d'un an n'a été découvert. L'absence de ces individus ne peut se réduire à des raisons de conservation, puisque l'ensemble du site a été appréhendé et toutes les fosses ont été fouillées, à moins d'admettre que les nouveau-nés ont été détruits par la gravière. Beaucoup de tombes ont été remaniées, et une partie des squelettes a été bouleversée, mais cela ne suffit pas à expliquer l'absence des plus jeunes.

Face à ce profil assez déséquilibré de répartition des âges, nous avons distribué la série dans de nouvelles classes d'âges, plus fines (**Figure 20**). Le graphique se caractérise alors par un pic dans le groupe d'âges des 3-4 ans. Si les 3-4 ans représentent en effet près des trois-quarts du groupe d'âges des 3-7 ans, il faut cependant rester prudent, car la répartition ne concerne que 22 individus.

La fréquence observée des décès de 3 à 4 ans peut aussi être la conséquence d'une crise démographique, ou de conditions de vie particulièrement difficiles. L'étude paléopathologique montre avant tout des troubles dégénératifs très communs résultant d'activités quotidiennes, mais pas de traces de malnutrition ou liées à des maladies infectieuses. L'hypothèse d'une crise démographique reste difficile à étayer (*cf. infra*). Nous pourrions néanmoins voir si ces enfants ont été regroupés dans une partie de la nécropole ou s'ils ont bénéficié d'un traitement funéraire particulier (sépultures de catastrophes, inhumations de plusieurs enfants dans un court laps de temps) (*chapitre 3*).

L'exemple d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » présente des biais évidents : un faible effectif global d'individus, provoquant une grande variabilité dans la répartition par groupe d'âges ; l'impossibilité de comparer la répartition des enfants à celle des adultes, pour les raisons méthodologiques explicitées plus haut ; et la mauvaise conservation osseuse, qui ne nous a pas permis de ré-estimer l'âge des individus adultes. Nous pouvons donc retenir un profil de répartition particulier, qui témoigne de l'absence des plus jeunes et d'une forte mortalité des enfants de 3-4 ans et des adolescents entre 13 et 15 ans.

³⁸ La tombe 32 contenait des esquilles osseuses inutilisables, la longueur de la fosse (110 cm) a permis d'attribuer un âge probable à l'individu.

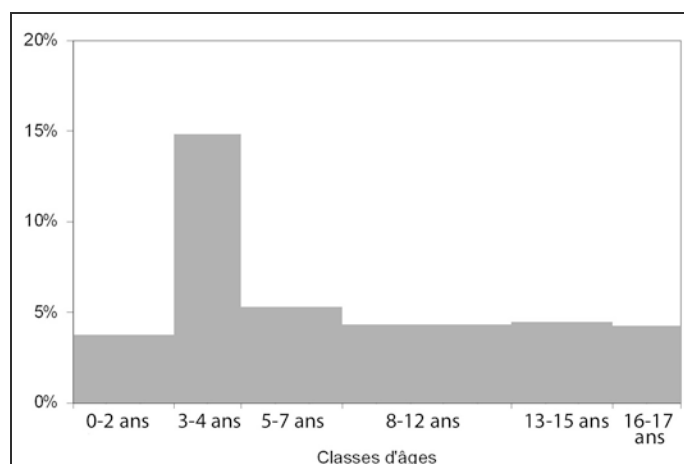


Figure 20: Répartition probable dans de nouvelles classes d'âge des enfants d'Hières-sur-Amby (VIIIe-IXe siècle), N = 22

2.1.2 Le site d'Haudricourt « le Larris de la Commune » (VIe-VIIIe siècle)

La nécropole d'Haudricourt (Seine-Maritime) est située entre Amiens et Rouen, au lieu dit « Le Larris de la commune » (**Figure 21**). C'est en 1988 que le Service régional de l'Archéologie mandate une fouille, à la suite de la découverte d'ossements humains par un riverain. Sous la direction d'É. Mantel, la fouille se poursuit jusqu'en 1989, sans la possibilité d'assistance sur le terrain par un anthropologue. Néanmoins, tous les squelettes ont été photographiés, relevés systématiquement et étudiés en laboratoire par J. Blondiaux (Mantel *et al.*, 1994). La nécropole a été fouillée en intégralité, malgré la destruction de quelques tombes par une carrière de pierre voisine (**Figure 22**).

Le site a bénéficié d'un phasage chronologique précis, qui s'échelonne de la seconde moitié du VIe à la première moitié du VIIIe siècle. Il est utilisé entre les années 560-570 et 720 environ³⁹. L'analyse chronologique⁴⁰ montre une utilisation de près de deux siècles, entre le milieu du VIe siècle et les deux premières décennies du VIIIe siècle, sans pouvoir dater précisément l'abandon du cimetière (Mantel *et al.*, 1994, p. 194). J. Blondiaux, en charge de l'étude anthropologique, propose de diviser l'échantillon en deux périodes chronologiques : la période 1 s'étend de 560 à 670 et la période 2 couvre les années 670 à 720 environ. La durée

³⁹ La datation en phase BCD (530-540 à 570) est incertaine : trois tombes (T9, T91, T52) peuvent se rattacher par leur mobilier autant en phase BCD que CDE (570/590). É. Mantel invite à la plus grande circonspection concernant les débuts de la nécropole (Mantel *et al.*, 1994, p. 186). Compte tenu de ces éléments, nous considérons que les trois tombes problématiques appartiennent à la phase CDE, ce qui paraît le plus logique au niveau du développement du site.

⁴⁰ La datation a été élaborée à partir de la méthode de permutation matricielle de R. Legoux (Mantel *et al.*, 1994)

des phases chronologiques est inégale (respectivement 110 et 50 ans) mais l'effectif est identique (**Tableau 10**).

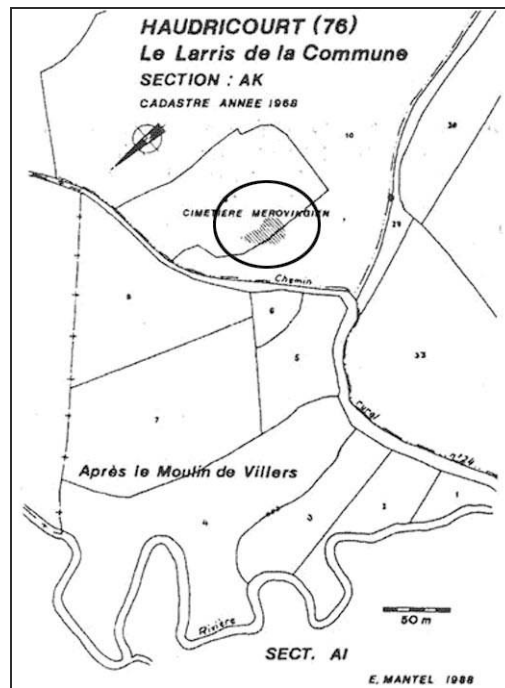


Figure 21 : Localisation de la nécropole d'Haudricourt « Le Larris de la commune », d'après Mantel et al., 1994

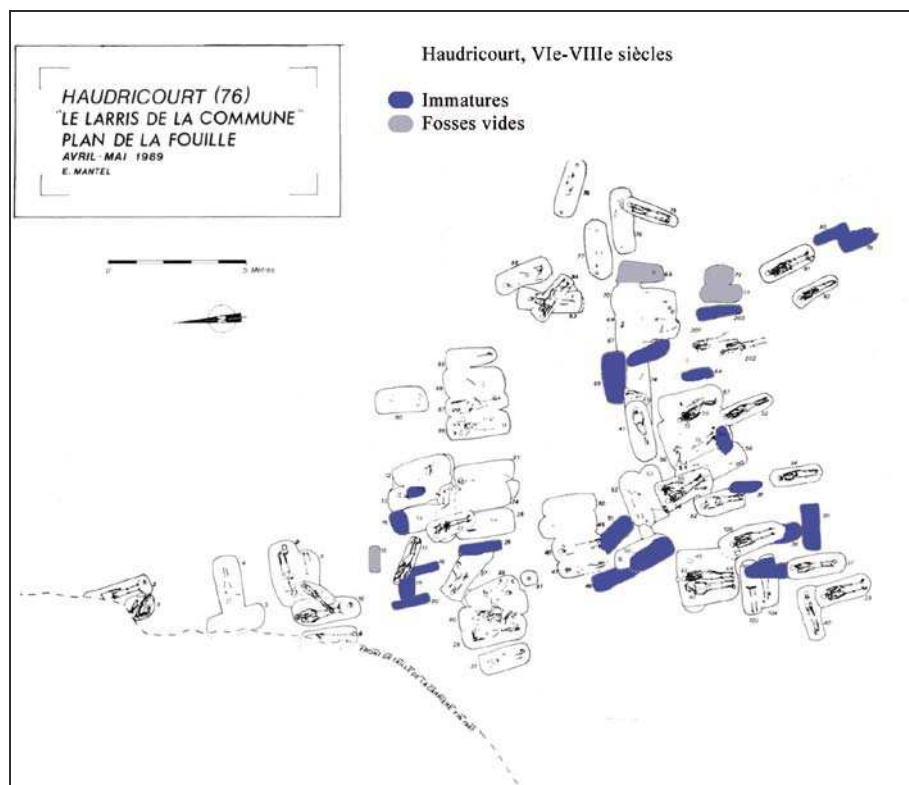


Figure 22 : Tombes d'enfants et fosses vides à Haudricourt, d'après Mantel et al., 1994

Le *sex ratio** est en faveur des hommes (SR = 110). Ce rapport peut être nuancé devant le nombre des indéterminés (25% pour la période 1). Pour la période 2, où tous les individus ont été déterminés sexuellement, le rapport est similaire (SR = 108). La proportion des enfants augmente considérablement à partir de 670, passant de 12 à 39% de la population ($Z = 2,54$) (**Figure 23**). Cet accroissement est d'autant plus significatif qu'il a lieu sur une courte période : pendant près d'un siècle, de 560-570 à 670, une quarantaine d'individus ont été inhumés dans la nécropole ; à partir de la fin du VIIe siècle, on retrouve le même nombre d'individus sur une période d'une cinquantaine d'années.

Haudricourt	560-670	670-720	Indéterminée	Toutes périodes
Adultes	38	25	11	74
Enfants	4	17	0	21
Total	42	42	11	95
% d'enfants	10%	40%	0%	22%
Fosses vides d'enfants	3	2		5
Total enfants	7	19		26
Fosses vides d'adultes	0	0		0
Total d'adultes	38	25		74
Total	45	43		100
% total d'enfants	16%	44%		26%

Tableau 10 : Détails de la série d'Haudricourt (VIe-VIIIe siècle)

Nous devons souligner que la série a subi des perturbations pour les périodes les plus anciennes : une gravière de calcaire a emporté plusieurs sépultures datées de la période 1, mais « l'emplacement de la rupture de pente qui marque la limite ouest du cimetière indique que le nombre de sépultures détruites ne doit pas excéder quelques unités » (Mantel *et al.*, 1994, p. 182). Les sépultures les plus tardives ont aussi subi les effets de plusieurs labours et de l'érosion générale du site. Plusieurs tombes ont donc été détruites, et ce phénomène joue dans la représentativité de l'échantillon, malgré une fouille exhaustive du site. Cette impression de « manque » d'individus adultes est confortée par l'étude de la population : le grand nombre d'individus âgés (plus de la moitié des individus) confirme l'idée d'un escamotage des sujets adultes, peut être plus important que ne l'ont soupçonné les archéologues⁴¹.

⁴¹ Nous avons noté près de 15 individus dont le coefficient de synostose est égal à 4, soit 42% des individus adultes étudiables sont très âgés ; cela est d'autant plus étonnant que les individus de stade 4 se rencontrent rarement dans les séries anthropologiques : à Cutry ils représentent 8% des adultes étudiables, à Saint-Martin-de-Fontenay ils ne sont que 2%. Il peut s'agir d'une particularité du site d'Haudricourt, mais il peut aussi s'agir

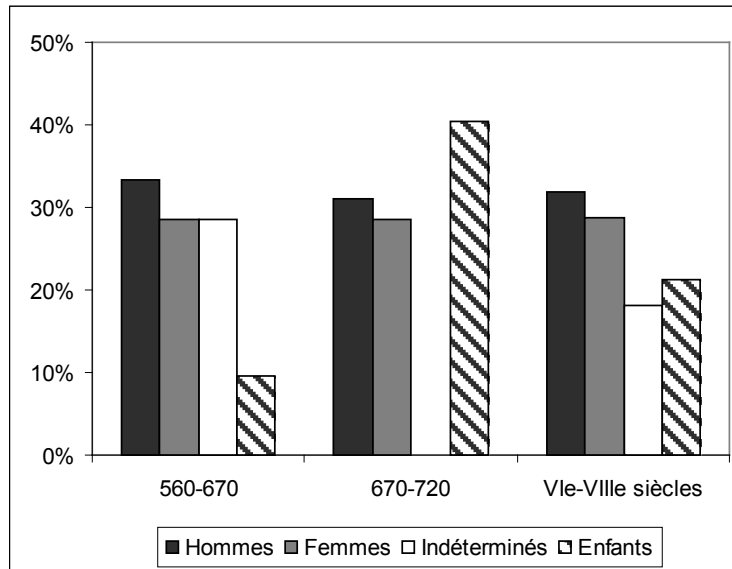


Figure 23: Population d'Haudricourt (VIe-VIIIe siècle) N = 95

Les répartitions par âge des adultes selon les vecteurs de probabilités de C. Masset (Masset, 1982) ne sont plus utilisables tels quels, l'utilisation d'une population standardisée étant remise en cause (Séguy, Buchet, 2011, p. 51). Nous avons appliqué, lorsque les coefficients de synostose étaient connus⁴², la méthode élaborée par I. Séguy et L. Buchet⁴³ (Séguy, Buchet, 2011) (**Figure 24**).

Le graphique obtenu montre une population excessivement âgée : l'âge moyen au décès est de 60,3 ans, ce qui est très supérieur aux moyennes rencontrées habituellement pour les populations préjennériennes* et que nous pouvons considérer comme « hors norme ». Cette anomalie peut s'expliquer par une mauvaise représentativité de l'échantillon, la méthode d'estimation de l'âge n'ayant pu porter, pour des raisons de conservation, que sur 35 individus, ou par un apport préférentiel de populations âgées. La deuxième hypothèse nous paraît peu vraisemblable, car la fréquence des individus âgés est tout aussi importante durant les deux périodes d'occupation, ce qui suppose un apport continu. Nous ne pouvons pas non

d'un problème méthodologique (le coefficient de synostose se mesure de 0 à 4, 4 représentant le coefficient maximum du vieillissement d'un individu).

⁴² N'ayant pas pu retourner au matériel osseux, nous utilisons les données présentées par J. Blondiaux dans l'étude anthropologique du site.

⁴³ La collection de référence est établie à partir des crânes portugais des XIXe-début XXe siècles, déjà exploités par C. Masset (Coïmbra, Ferraz de Macedo et musée du Bocage à Lisbonne). Une fois pondérée et artificiellement recomposée, cette collection de référence devient la Population de référence P, à laquelle on applique la loi de mortalité de Lisbonne 1890, établie grâce aux enregistrements de l'état civil cette année là. La collection de Lisbonne est un cas unique où nous pouvons associer des registres de l'état civil à une collection osseuse de plusieurs milliers d'individus contemporains.

plus y voir le fruit de conditions de vie particulièrement propices, car les résultats de l'analyse paléopathologique montre une situation, qui, sans être catastrophique, est assez défavorable (Mantel *et al.*, 1994, p. 200-202).

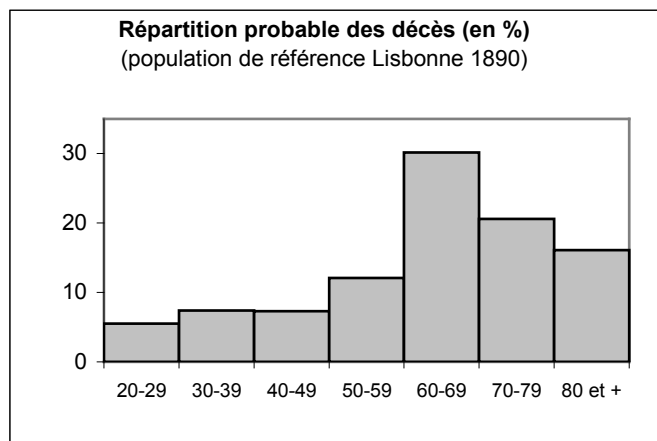


Figure 24 : : Répartition probable des adultes d'Haudricourt selon la méthode de Séguy, Buchet, $N = 35$

L'accroissement de la population constaté à la fin du VI^e siècle pourrait être mis en relation avec un apport d'individus migrants. L'analyse morphologique indique une population très homogène dans l'ensemble (Mantel *et al.*, 1994, p. 198) : les variables métriques crâniennes féminines n'évoluent pas, alors que l'on constate une rupture plus nette pour les individus masculins. Ces données peuvent correspondre « à l'intégration d'un groupe (...) venu de l'extérieur ou une dérive morphologique, (...) attribuée à l'endogamie » (Mantel *et al.*, 1994, p. 198). La faiblesse de l'échantillon observé ne permet pas de trancher, mais « la stabilité du groupe féminin pendant les deux siècles d'utilisation du cimetière suggère que le recrutement extracommunautaire des femmes s'est fait lui-même dans des populations voisines morphologiquement stables » (Mantel *et al.*, 1994, p. 198).

Les cinq fosses vides ajoutées à l'échantillon (**Figure 25**) augmentent visiblement d'autant plus la fréquence des enfants que la série est faible numériquement, mais cette augmentation, n'est pas significative ($Z = 0,64$) (**Figure 26**). Si la part des enfants reste faible pour la première période (12 à 17% ; $Z = 0,77$), nous obtenons une distribution équilibrée pour la seconde (39 à 42% ; $Z = 0,26$), davantage en faveur d'une population « naturelle ».

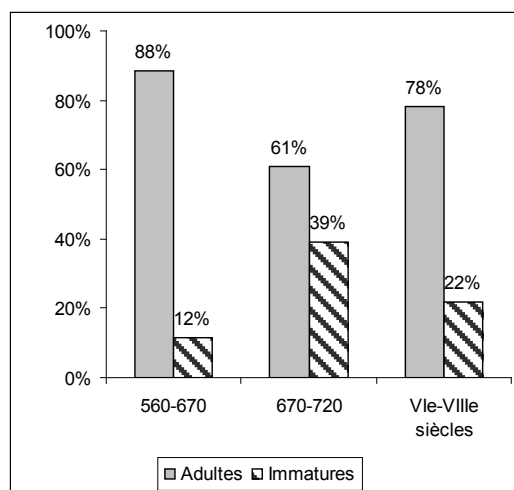


Figure 25 : Evolution de la fréquence brute des enfants dans la population d'Haudricourt (VIe-VIIIe siècle) N = 95

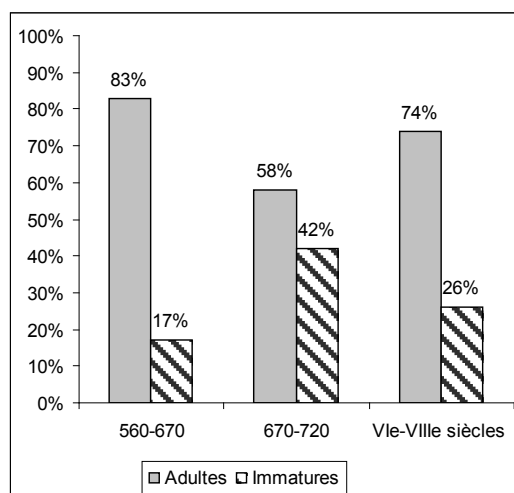


Figure 26: Evolution de la fréquence totale (avec les fosses vides) des enfants dans la population d'Haudricourt (VIe-VIIIe siècle) N = 100

L'accroissement du taux de sujets immatures entre les deux périodes chronologiques du site peut renvoyer à plusieurs facteurs. La sous-représentation des enfants pour la période 1 (560/670) est évidente, car seuls cinq enfants, auxquels nous pouvons ajouter trois fosses vides (T15, 69, 91), sont rattachés à cette phase. Dans le cas d'une population proche des standards préindustriels, un chiffre de huit enfants, pour une durée d'occupation de près d'un siècle, est évidemment largement insuffisant. Il peut d'agir d'un problème de représentativité : un certain nombre de tombes d'enfants ont pu être détruites, notamment par la gravière, ou

situées dans un espace non-fouillé du site⁴⁴. Ils ont aussi pu être inhumés ailleurs, à l'écart de l'emprise de la fouille. L'augmentation soudaine du nombre d'enfants pourrait aussi témoigner d'une évolution des pratiques funéraires à Haudricourt entre la fin du VI^e siècle et le début du VII^e siècle. Ces hypothèses seront à confronter avec les données archéologiques et topographiques du site (*cf chapitre 3*).

La répartition des enfants par classe d'âges nous donne ici une image condensée d'un siècle et demi d'occupation, la faiblesse numérique ne nous permettant pas de diviser l'échantillon par phases chronologiques⁴⁵. La répartition brute des sujets immatures (**Figure 27**) correspond à celle d'une population préjennérienne*, le nombre de décès par âge diminuant avec les années. La ventilation de ceux situés entre deux classes d'âges ne modifie pas la répartition des décès (**Figure 28**). Les 0-2 ans sont les plus nombreux (n = 5), les 13-17 ans sont peu représentés (n = 1) et la mortalité baisse avec les années. L'ajout des fosses vides ne modifie pas le schéma de mortalité (H = 2,84) (**Figure 29**).

Pour aller plus loin et repérer de manière plus fine les classes d'âges soumises à une plus forte mortalité, nous avons distribué les enfants dans de nouveaux groupes d'âges, plus fins (**Figure 30**). Dans ce nouveau graphique, la fréquence des 3-4 ans est légèrement supérieure à celle des 5-7 ans. Seul un enfant âgé de 16 à 18 ans a été retrouvé, ce qui explique l'absence d'individus de 13-15 ans.

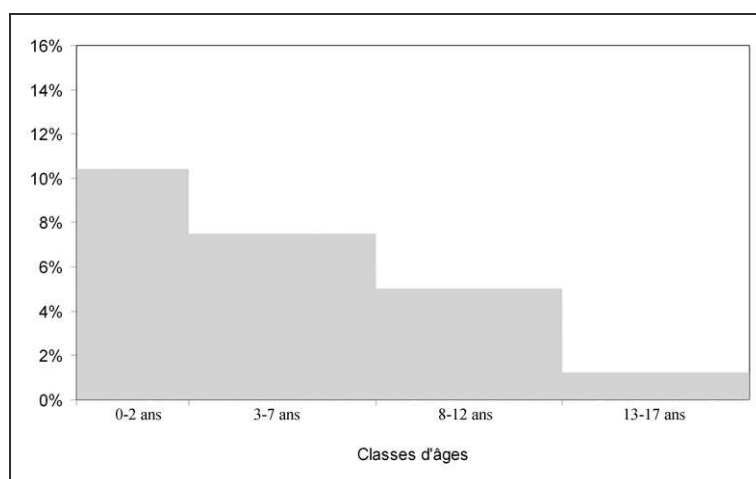


Figure 27: Répartition brute des enfants à Haudricourt (VI^e-VII^e siècle), N = 16

⁴⁴ Le plan des structures montre des zones non fouillées, et même si des sondages ont été ouverts, il est possible que quelques tombes aient échappé à la vigilance des archéologues, notamment dans les zones ouest et sud du site.

⁴⁵ L'échantillon est composé de 21 enfants et 5 fosses vides.

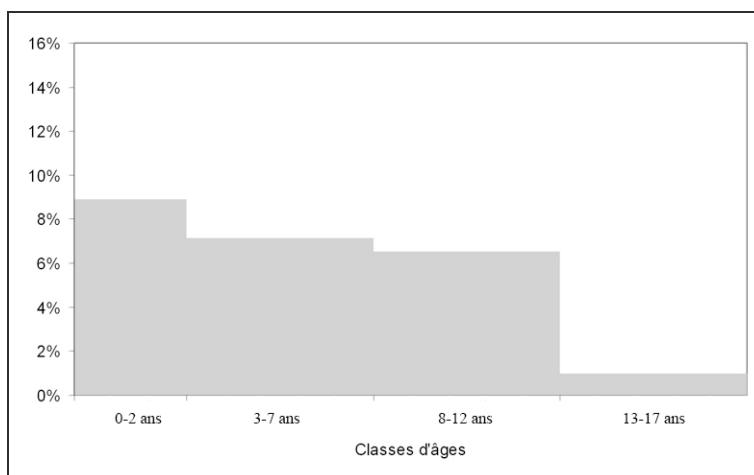


Figure 28: Répartition probable des enfants à Haudricourt (VIe-VIIe siècle), N = 20

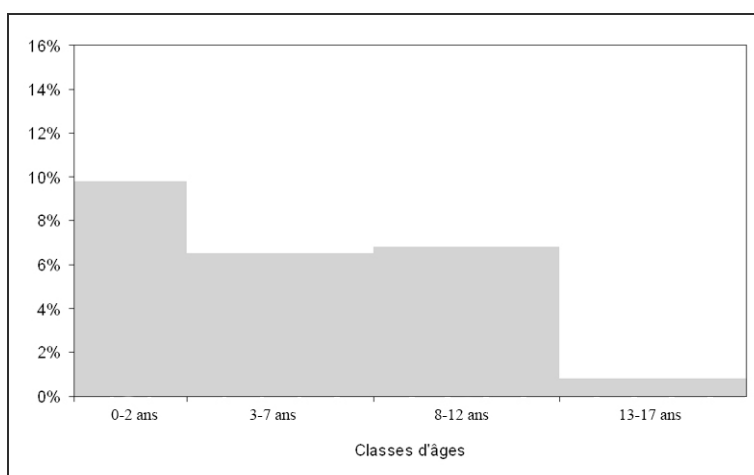


Figure 29: Répartition probable des enfants et des fosses vides à Haudricourt (VIe-VIIe siècle), N = 25

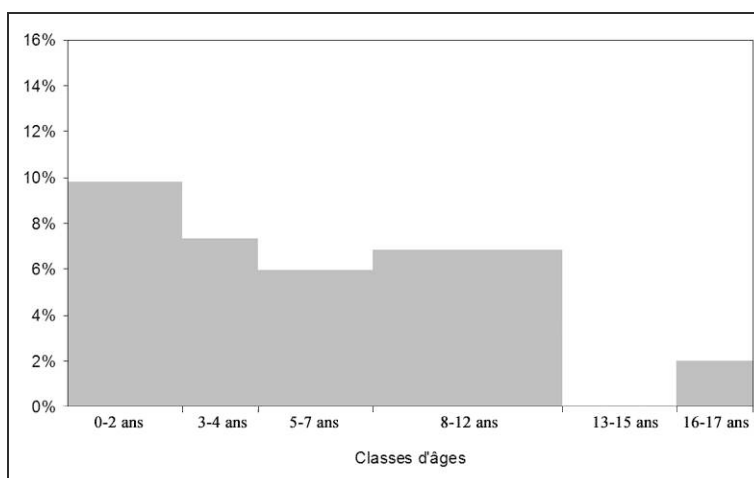


Figure 30: Répartition probable des enfants et des fosses vides à Haudricourt (VIe-VIIe siècle) dans de nouvelles classes d'âges sociales, N=25

Dans son analyse anthropologique, J. Blondiaux évoque la possibilité d'une grave crise démographique dans le courant du VIIe siècle (Mantel *et al.*, 1994, p. 196-197). La fréquence des enfants, un indice de juvénilité* très élevé pour la période 2 (IJ = 0,44) et la présence de plusieurs cas de tuberculose chez des sujets jeunes et âgés⁴⁶, ont contribué à donner l'image d'une population en crise. En effet, la valeur de l'indice de juvénilité est inhabituellement élevée pour une population ancienne, et « seule une catastrophe démographique pourrait expliquer une représentation enfantine aussi importante dans le cimetière » (Mantel *et al.*, 1994, p. 196). Cette augmentation des enfants peut aussi être liée à l'arrivée d'un autre groupe de population à la structure de mortalité différente. Enfin, nous pouvons y voir également la conséquence d'une mauvaise représentativité de l'échantillon.

L'hypothèse d'une crise de mortalité est donc peut-être à nuancer, car le schéma de mortalité des adultes montre une population vieillissante, ce qui est en contradiction avec l'idée d'une crise soudaine au VIIe siècle. Outre un état endémique de tuberculose, chose assez fréquente pour les populations du haut Moyen Âge (Blondiaux, 1989), l'analyse paléopathologique ne met en évidence qu'un seul traumatisme violent⁴⁷ (témoin d'insécurité occasionnelle) et, hormis les quatre cas de tuberculose, on ne note pas de pathologies infectieuses importantes. Les répartitions probables des enfants ne montrent pas non plus d'anomalies particulières, et le léger surcroît des 8-12 ans peut aussi être imputé à la faiblesse de l'échantillon.

Finalement, la petite communauté d'Haudricourt est plutôt difficile à saisir. Le faible effectif des adultes étudiables (n = 35) et des enfants (n = 25) nous oblige à la plus grande prudence dans la formulation de nos hypothèses. Néanmoins, l'analyse archéologique permettra de coupler ces informations avec l'organisation de l'espace funéraire, afin de mettre en évidence un éventuel changement dans la répartition des tombes immatures entre les deux périodes, ou des regroupements familiaux, ce qui nous permettra de mieux appréhender cette population (*cf chapitres 2-3*).

⁴⁶ Quatre individus, deux adultes âgés (T34, T59) et deux enfants (T35, T66), présentent des lésions pouvant être liées à la tuberculose, ce qui suggère un état endémique de cette maladie.

⁴⁷ Un jeune homme (T28) présente une section crânienne mortelle (entaille profonde au niveau du crâne), qui renvoie à une blessure par arme tranchante, mais il ne s'agit que d'un seul cas.

2.2 Les sites à effectif moyens (de 100 à 500 individus)

2.2.1 Cutry « Solmon » (fin Ve-VIIe siècle)

Nécropole en « plein champ » située au lieu-dit « Solmon », sur la commune de Cutry (Meurthe-et-Moselle) (**Figure 31**), le site n'apparaît dans les textes qu'aux alentours de 1140 dans un diplôme d'Henri de Bavière. Une occupation contemporaine est attestée dans les sites proches d'une vingtaine de kilomètres de Torgny (Belgique) et d'Audun-le-Tiche (Lorraine).

Le site est recouvert d'un champ cultivé, et c'est en 1968 qu'à lieu sa découverte fortuite. Les fouilles programmées sous la direction d'A. Liéger s'étendent de 1973 à 1986 et se cantonnent d'abord aux incinérations des Ie-IVe siècles (zone hachurée du plan) (**Figure 32**). De 1987 à 1991 ce fut R. Legoux qui reprit en charge la nécropole mérovingienne comprenant 284 inhumations, l'étude anthropologique étant menée par L. Buchet (Legoux *et al.*, 2005). La nécropole de Cutry a été peu pillée et bouleversée : le mobilier retrouvé dans les tombes constitue l'une des collections mérovingiennes parmi les plus riches.

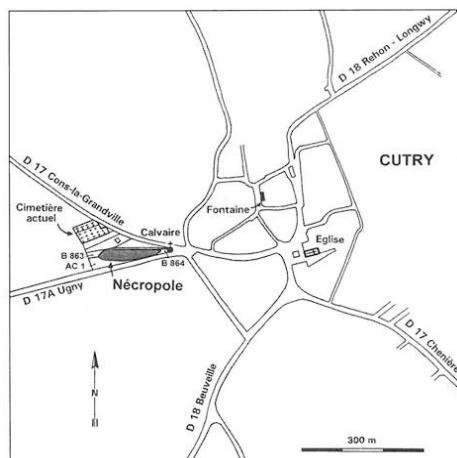


Figure 31: Localisation du site de Cutry, d'après Legoux, 2005

Les quelques sépultures fondatrices, datées des années 470/480, sont des inhumations monoxyles (en troncs d'arbres évidés) et contiennent un mobilier riche (fibules en bronze et argent doré, hachoir) : il s'agit essentiellement de femmes et d'enfants. Le début du VIe siècle est marqué par les premières sépultures « de chefs », qui se traduisent par des inhumations en cercueils contenus dans des coffrages de pierres, les fosses étant plus vastes que la moyenne et le mobilier riche et abondant. À partir du VIIe siècle, le mobilier perd en qualité, se raréfie

et le nombre d'individus chute à partir de la seconde moitié du siècle, l'abandon du site se situant entre la fin du VIIe et le début du VIIIe siècle.

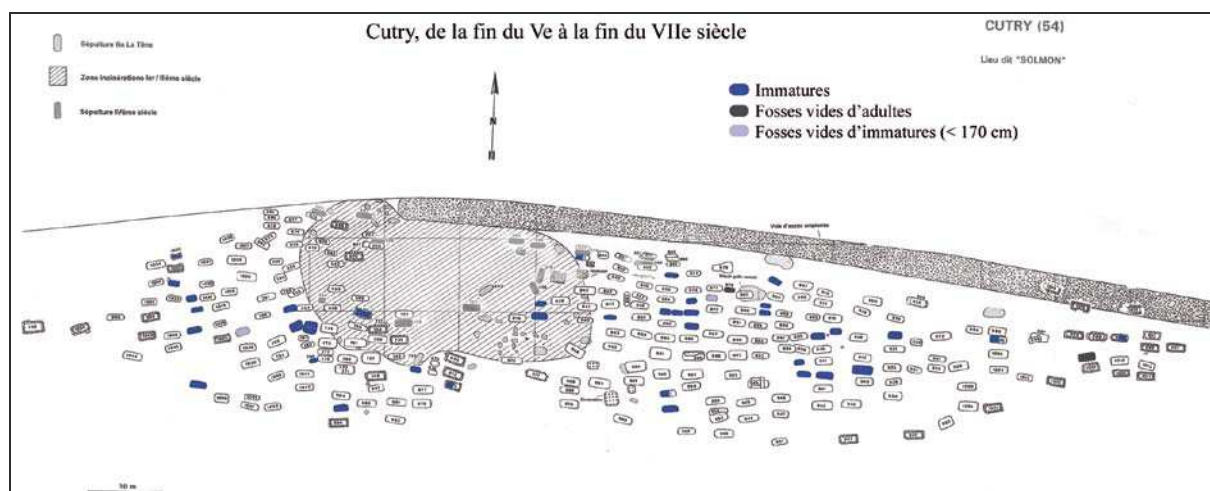


Figure 32: Tombes d'enfants et fosses vides à Cutry, d'après Legoux et al., 2005

La nécropole de Cutry compte 287 individus pour deux siècles d'utilisation environ (fin Ve-début VIIIe siècle). Trois périodes d'occupation ont été mises en évidence selon la méthode de permutation matricielle de R. Legoux *et al.* (Legoux *et al.*, 2005) : la période 1 s'étend de 470 à 560/570, la période 2 couvre les années 560/570 à 600/610 et la période 3 s'étend de 600/610 à 700⁴⁸. Ces trois périodes n'étant pas de même durée, nous les avons regroupées en deux grandes phases moins inégales : la phase 1 qui comprend la période 1 et 2 (de 470 à 600/610) et la phase 2, correspondant à la période 3, qui couvre l'ensemble du VIIe siècle (600/610 à 700). Cette division nous permet de garder une certaine homogénéité dans le phasage chronologique avec l'ensemble des sites étudiés⁴⁹ :

- **Phase 1** : De la fin du Ve au VIe siècle : 128 adultes et 32 enfants

- **Phase 2** : Au VIIe siècle : 71 adultes et 8 enfants

Au total, 237 adultes et 50 enfants ont été comptabilisés.

À première vue, le nombre d'individus semble baisser considérablement entre les deux siècles (**Tableau 11**). Cette impression vient du fait que la première phase est plus longue que la seconde : 130 ans contre 100 ans environ. Pour mieux évaluer la variation du nombre

⁴⁸ La période 1 correspond aux phases A/B/C I- A/B/C II-BCD ; la période 2 à la phase C/D/E et la dernière période couvre les phases DEF/FG/H (Legoux *et al.*, 2005, p. 202-203).

⁴⁹ Dans la mesure du possible, une division par siècle a été privilégiée dans tous les sites analysés.

d'individus entre le VI^e et le VII^e siècle, nous avons utilisé le tableau suivant, qui montre l'occupation de la nécropole durant les trois périodes définies plus haut (**Tableau 12**). Les durées des périodes étant inégales, nous avons calculé un nombre moyen d'inhumés par années pour chacune des périodes citées suivant la formule suivante :

$$\text{Nombre d'inhumés (n)} / \text{durée en années de la période (d)}^{50}$$

Cutry	Milieu Ve-VI ^e siècle	VII ^e siècle	Milieu Ve-VII ^e siècle
Adultes	128	71	236
Enfants	32	8	48
Total	160	79	284
% d'enfants	20%	10%	17%
Fosses vides d'enfants			2
Total enfant			50
Fosses vides d'adultes			1
Total d'adultes			237
Total (adultes + enfants)			287
% d'enfant total			17%

Tableau 11: Détails de la série de Cutry, (milieu Ve-VII^e siècle)

Nous avons séparé les adultes et les enfants afin de percevoir les éventuelles différences de variations (**Tableau 13**). En réalité, le nombre d'individus augmente surtout pendant la deuxième période (années 560-600), où nous enregistrons une moyenne égale à 1,47 adulte et 0,4 enfant par an. En revanche, on constate une forte diminution du nombre d'enfants pendant la période 3, où seulement huit enfants sont inhumés pour un siècle d'occupation.

Cutry	Période 1	Période 2	Période 3	non datée	Total
Durée en années	90	40	100	-	230
Hommes	32	31	33	3	99
Femmes	33	24	21	7	85
Indéterminés	4	4	17	28	53
Enfants	16	16	8	10	50
Total	85	75	79	48	287
Pourcentage des enfants	19%	21%	10%	21%	17%

Tableau 12: Division de l'échantillon de Cutry en trois périodes chronologiques

⁵⁰ Par exemple, pour la période 1, qui dure 90 ans, nous avons 69 adultes et 16 enfants : $69/90 = 0,77$; $16/90 = 0,18$

	Adultes	enfants
470-570	0,77	0,18
571-610	1,47	0,4
611-700	0,71	0,08

Tableau 13: Variations du nombre d'inhumés, adultes et enfants, de Cutry par année, pour chaque période chronologique

Ce calcul permet de relativiser les variations observées dans l'effectif sur des périodes de durée inégale. Il permet de déceler une augmentation du nombre d'inhumés pour la seconde moitié du VI^e siècle et une baisse importante du nombre d'individus au VII^e siècle. L'observation du nombre d'individus par phases chronologiques fines permet de repérer la réduction du nombre d'inhumés adultes, et surtout d'enfants, dès 600⁵¹. Nous devons cependant souligner que 48 individus (dont 10 enfants) n'ont pas été datés, et constituent un biais dans cette répartition. Ces variations dans le nombre d'inhumés, notamment l'augmentation enregistrée pour la seconde moitié du VI^e siècle (années 560/600), peuvent résulter d'un déplacement des populations ou d'une baisse des conditions de vie. Ces hypothèses doivent être appuyées par l'analyse paléopathologique et démographique de la population inhumée.

Les données d'âges des adultes ont été réparties selon une méthode probabiliste. Cette méthode permet de calculer, à partir de l'âge moyen des décès enregistrés, une répartition par âge probable des individus adultes de Cutry (Séguy, Buchet, 2011). De la fin du Ve au VI^e siècle, la répartition montre une population qui semble favorisée, avec une répartition en faveur d'individus âgés (pic dans la classe des 60-69 ans) et un âge moyen de 56,4 ans (**Figure 33**). Au VII^e siècle, le tassement général de la répartition observée n'est pas significatif ($H = 0,17$). L'âge moyen est alors de 52,4 ans (**Figure 34**).

⁵¹ La phase DEF (600-630) compte quarante-cinq adultes et trois enfants ; la phase F/G (630/670) comprend 12 adultes et aucun enfant et enfin, la phase H (670/700-710) compte 10 adultes et trois enfants (Buchet, 2005, p. 74).

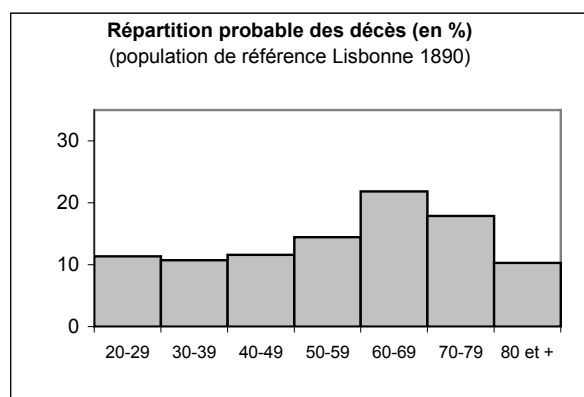


Figure 33: Répartition probable des décès des adultes de Cutry de la fin du Ve au VIe siècle $N =$

68

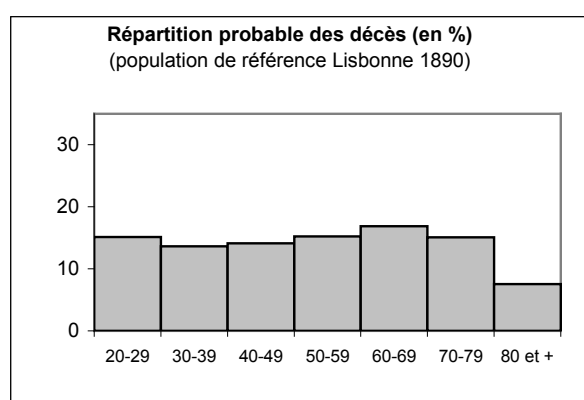


Figure 34: Répartition probable des décès des adultes de Cutry au VIIe siècle $N = 38$

À la fin du VIe siècle, le nombre d'individus augmente et le profil de mortalité reste plutôt favorable : un apport de populations extérieur peut être envisagé pour cette période. À l'inverse, on assiste au VIIe siècle à une diminution du nombre d'individus, dont le profil de mortalité est alors plutôt défavorable. De plus, la baisse du nombre d'enfants est particulièrement marquée pour le VIIe siècle, passant de 20% à 10% ($Z = 1,92$)⁵². Ces événements peuvent traduire une baisse des conditions de vie, associée ou non à des mouvements de populations (émigration). Ces hypothèses doivent être confirmées par l'analyse paléopathologique de la série.

L'effectif immature étant également trop faible pour une répartition par siècles, nous utilisons pour la répartition des âges l'ensemble de l'échantillon. Seules deux fosses vides peuvent correspondre à des tombes d'enfants⁵³, et leur ajout à la série ne modifie pas la

⁵² En raison de la valeur de $Z (=1,92)$ très proche de la limite au seuil de 5%, nous utilisons ici exceptionnellement un seuil de 6% d'erreur : l'hypothèse est donc acceptée au seuil de 6%.

⁵³ Il s'agit des tombes 873 et 1037 qui mesurent moins de 170 cm de long.

fréquence globale des enfants, de 17% (**Figure 35**).

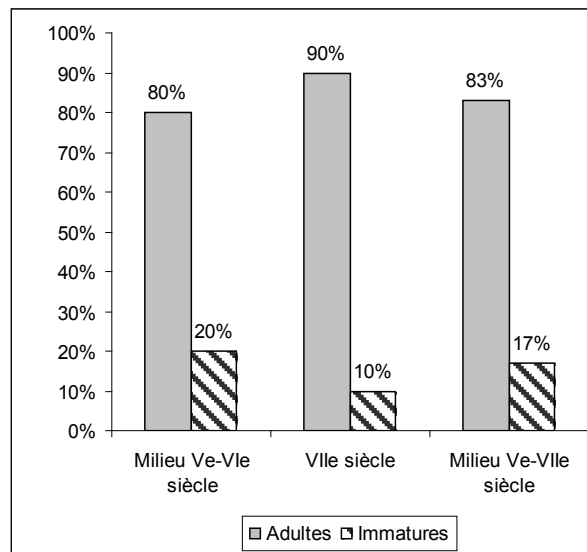


Figure 35: Fréquence des enfants dans la population de Cutry (fin Ve-VIIe siècle)

La répartition brute par âge ne compte qu'une dizaine d'enfants (**Figure 36**). Malgré l'absence des 8-12 ans, elle reste semblable à celle d'une population préjennérienne*, le nombre de décès par âges diminuant avec les années. La répartition probable confirme cette distribution en faveur d'une population proche des standards préindustriels, mais on constate une fois de plus la faible proportion des moins de deux ans (**Figure 37**).

L'ajout des fosses vides et des individus dont l'âge a été estimé par la longueur de leur fosse ne modifie pas significativement la distribution ($H = 5,29$) (**Figure 38**). La répartition obtenue est très éloignée des standards préindustriels. Nous devons souligner que près de 30% de l'effectif immature est ici composé d'individus dont l'âge est estimé d'après la longueur de leur fosse. Contrairement aux sites précédents, seuls 60% des enfants de Cutry ont un âge attribué d'après des critères anthropologiques (**Annexe 2**).

En ne prenant en compte que les enfants datés du VIe siècle, soit 32 individus, on ne constate aucun changement majeur, hormis une baisse de ceux de moins de deux ans. Cela est dû au fait que nombre de leurs tombes, sans mobilier, n'ont pas été datées et ne sont prises en compte que dans la répartition globale (fin Ve-VIIe siècle). Étant face à une répartition des âges assez « standardisée », éloignée d'une distribution de type préjennérien, les enfants de Cutry ont été répartis dans des groupes d'âges plus étroits (**Figure 39**). Cette nouvelle répartition souligne l'importance relative des 3-4 ans et des 8-12 ans.

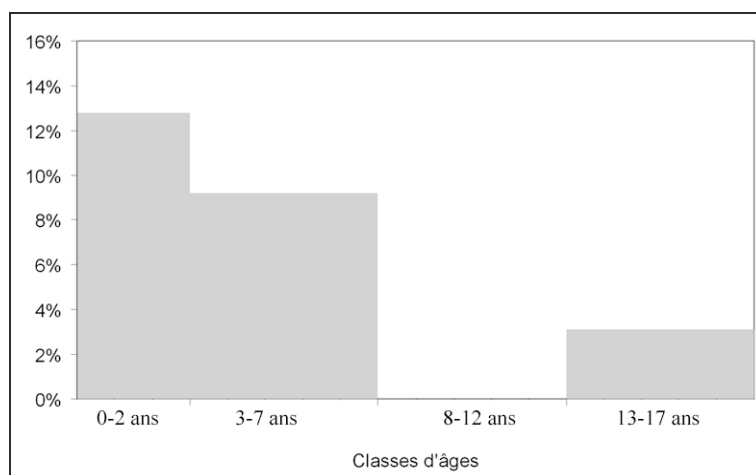


Figure 36: Répartition brute des enfants de Cutry, (fin Ve-VIIe siècle) $N = 13$

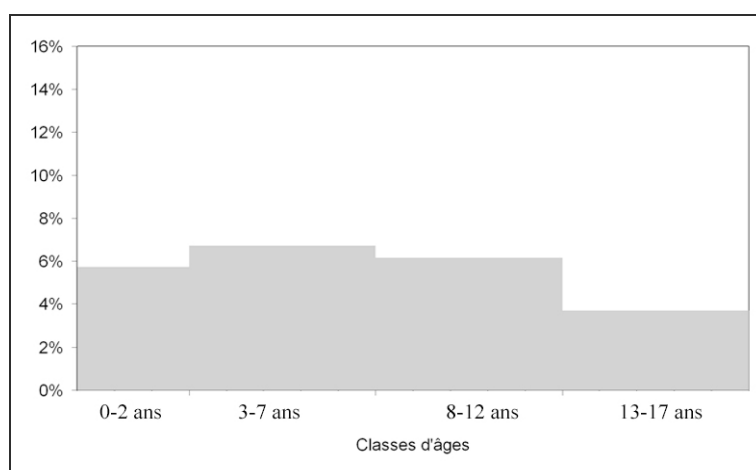


Figure 37: Répartition probable des enfants de Cutry, (fin Ve-VIIe siècle) $N = 30$

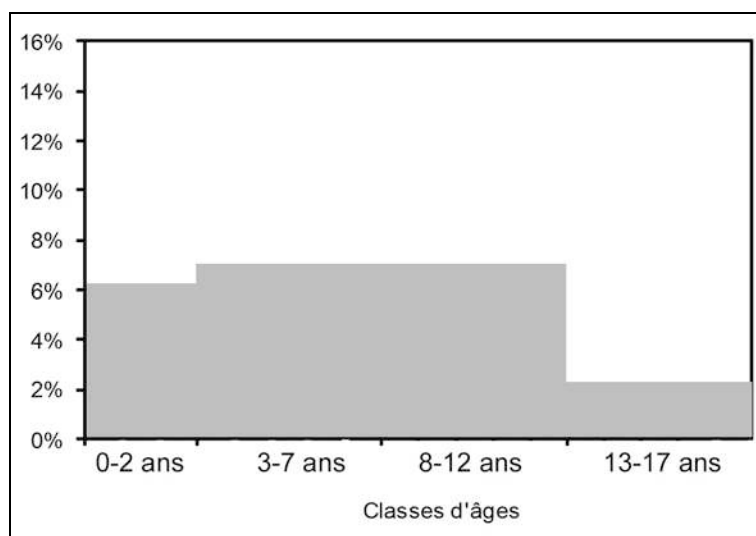


Figure 38: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Cutry, (fin Ve-VIIe siècle)

$N = 49$

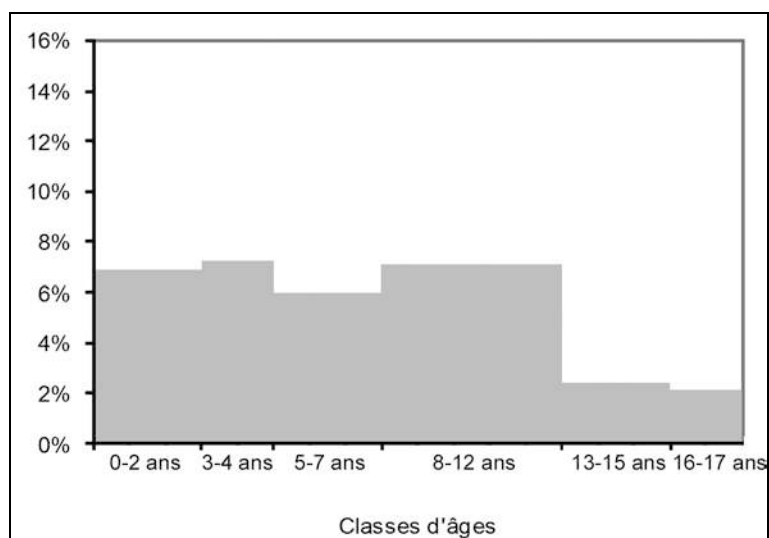


Figure 39: Nouvelle répartition probable des enfants et des fosses vides de Cutry, (fin Ve- VIIe siècle), $N = 49$

L'analyse anthropologique va nous permettre de valider ou d'infirmer nos hypothèses concernant l'évolution de la population inhumée de Cutry entre le VIe et le VIIe siècle. L. Buchet conclut à une hétérogénéité de la population, légèrement plus accentuée chez les femmes⁵⁴ (Buchet, 2005, p. 55). Une évolution de la stature en fonction des périodes est proposée à Cutry à partir d'un échantillon d'adultes étudiables⁵⁵. Les résultats montrent que la taille des hommes augmente entre le VIe et le VIIe siècle, contrairement à celle des femmes, qui a tendance à diminuer entre les deux périodes. Cela peut traduire des conditions de vie différentes entre les hommes et les femmes, ou encore un apport de population d'individus morphologiquement différents au VIIe siècle (ce qui pourrait justifier la grande taille de certains individus masculins de cette période). Il faut également noter que les hommes connaissent une plus grande variabilité que les femmes dans leur stature : au VIIe siècle, leur taille est située entre « moyenne » (160 à 163,9 cm) et « très grande » (180 à 199,9 cm) (Buchet, 2005, p. 58). Cependant, ces résultats s'appuient sur un petit nombre d'observations et les variations observées peuvent autant résulter du hasard d'un petit échantillon.

On observe également une surmasculinité marquée à partir du VIIe siècle (**Figure 40**), ce qui pourrait aller dans le sens d'une population ouverte aux apports d'individus masculins. Le *sex ratio** passe en effet de 111 au VIe siècle à 157 au VIIe siècle. La population est alors

⁵⁴ Le degré d'homogénéité de la population inhumée de Cutry a été mesuré selon le test de Howells.

⁵⁵ Cette étude se fonde sur 22 hommes et 18 femmes.

déséquilibrée en faveur des hommes. Cependant, la diminution de l'effectif entre les deux périodes nous oblige à rester prudents sur l'idée d'un éventuel apport de populations, surtout devant le nombre important d'indéterminés (24% des adultes au VIIe siècle).

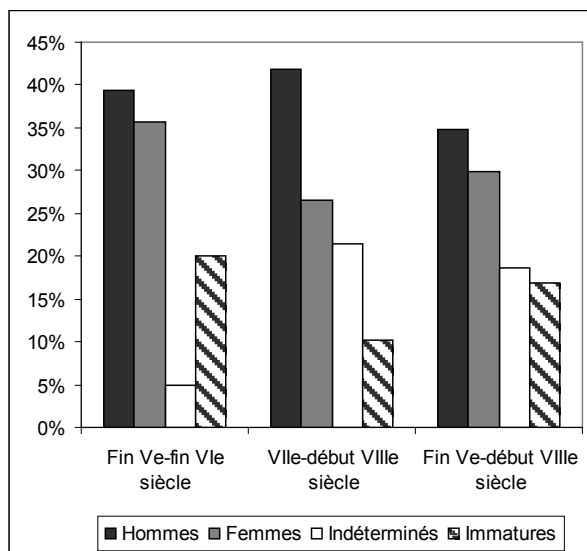


Figure 40: Population de Cutry (fin Ve-VIIIe siècle), N = 95

L'analyse paléopathologique semble confirmer une différence dans les modes de vie entre les hommes et les femmes : l'arthrose liée à des troubles de l'activité est essentiellement observée sur les squelettes féminins, et concerne dix femmes pour quatre hommes. Les atteintes touchent surtout le rachis et la zone temporo-mandibulaire, zone rarement observée, hormis dans les populations se servant de leur bouche pour mastiquer des peaux. Ces atteintes témoignent de gestes spécifiques liés à l'activité quotidienne, que l'on peut supposer différentes en fonction du sexe de l'individu.

L'évolution des conditions de vie peut être appréhendée à travers la fréquence de certaines lésions osseuses, comme les indicateurs de stress* ou les atteintes pathologiques, durant les deux périodes d'occupation de la nécropole. L'observation de l'hypoplasie de l'émail dentaire* est un bon moyen de mesurer les conditions de vie des individus durant leur enfance. Elles peuvent correspondre à de nombreuses étiologies : déficiences nutritionnelles, traumatismes, infections et fièvres de l'enfant ou conséquences d'un virus... On note une baisse globale des atteintes observées chez les hommes comme chez les femmes entre les deux périodes : 77% des hommes sont touchés au VIe siècle contre 55% au VIIIe siècle. Chez

les femmes, on passe de 64% à 45,5% d'atteintes⁵⁶. Cette fois, ce sont les hommes qui sont les plus atteints.

En revanche, la restitution du nombre de caries, par rapport aux dents observables⁵⁷, montre une augmentation entre le VIe et le VIIe siècle ; les femmes sont également plus touchées que les hommes : au VIIe siècle, on note 13% d'hommes atteints de caries contre 22% de femmes. L'alimentation joue un grand rôle dans la maladie carieuse, mais pas seulement : l'hygiène buccale, l'âge, le sexe et l'hérédité sont autant de facteurs déterminants.

Si les modes de vie semblent différents entre les hommes et les femmes, pouvons-nous parler de conditions de vie différentielles ? Nous avons voulu vérifier cette hypothèse en comparant les répartitions par âge des hommes et des femmes, toutes périodes confondues (**Figure 41, Figure 42**). Cependant, malgré la dissemblance des graphiques, les deux distributions ne sont pas statistiquement significatives ($H = 1,86$)⁵⁸, ne nous permettant pas d'évoquer des conditions de vie différentielles.

Nous constatons à Cutry un mode de vie différentiel en fonction du sexe des individus, les conditions de vie semblant se dégrader durant le VIIe siècle pour l'ensemble de la population (répartition par âge des adultes défavorable, alimentation, augmentation de certaines pathologies et baisse de la stature féminine). Ce phénomène semble confirmé par la diminution du nombre d'individus et la baisse de la qualité du mobilier retrouvé dès la première moitié du VIIe siècle (Legoux *et al.*, 2005, p. 224-226). Le déséquilibre hommes/femmes mis en évidence pour le VIIe siècle peut autant découler de facteurs migratoires que d'une mauvaise représentativité anthropologique, le faible effectif d'individus étudiés restant un biais important.

La baisse du nombre d'enfants au VIIe siècle témoigne d'un changement dans la composition de la population. Les conditions de vie paraissant se dégrader, nous aurions dû retrouver un plus grand nombre d'enfants décédés. Or, les 10% d'enfants relevés au VIIe siècle sont nettement insuffisants pour cette population. Malheureusement, la faiblesse de l'effectif immature ne nous permet pas de faire une étude comparative entre les deux périodes à Cutry. Enfin, leur répartition en groupes d'âges ne correspond pas à une population proche

⁵⁶ L'observation de l'hypoplasie de l'émail dentaire a été faite sur 54 hommes et 36 femmes.

⁵⁷ Le nombre de caries est restitué à l'aide de la formule de Hardwick (1960).

⁵⁸ $H < 3,84$ Chi2 à 1 degré de liberté et 5% d'erreur.

des standards préindustriels : si le petit nombre d'enfants de moins de deux ans est souvent remarqué dans les séries des VIe-VIIe siècles, la prédominance d'enfants de huit à douze ans est plus rarement notée.

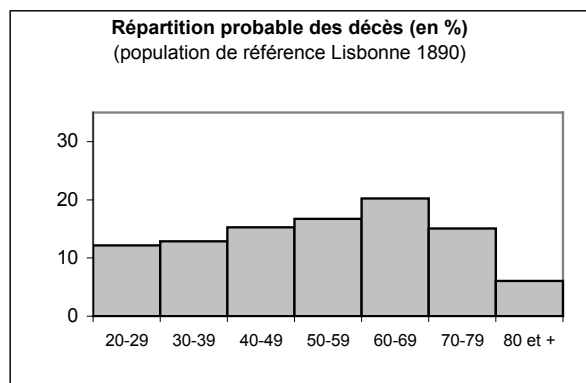


Figure 41: Répartition probable des décès des hommes de Cutry (fin Ve-VIIe siècle) $N = 70$

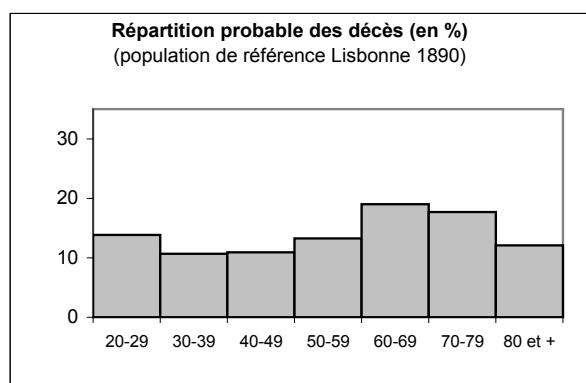


Figure 42: Répartition probable des décès des femmes de Cutry (fin Ve-VIIe siècle) $N = 52$

2.2.2 Le site de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIIIe siècle)

Située à sept kilomètres d'Amiens, la nécropole de Saint-Sauveur (Oise) fut découverte lors de la construction d'une maison, après la destruction d'une trentaine de tombes (**Figure 43**). La fouille, d'environ cinq mois, fut dirigée par T. Ben Redgeb en 1986 (Ben Redjeb, 2007). N'ayant pu bénéficier de moyens financiers suffisants, elle fut menée dans des conditions difficiles et sans anthropologue sur le terrain. Au vu de ces remarques, la fouille ne répond pas aux exigences scientifiques actuelles⁵⁹. Néanmoins, les résultats obtenus sont

⁵⁹ Il faut noter qu'il y a eu un relevé systématique au 1/10^e des tombes, avec le positionnement des ossements et du mobilier. La couverture photographique n'est malheureusement pas complète et ne concerne qu'une partie des squelettes.

intéressants et de grande qualité, pour une fouille menée avec des moyens dérisoires (Ben Redjeb, 2007).

La nécropole de Saint-Sauveur comporte près de 400 sépultures, dont une trentaine ont été détruites lors de la construction d'une habitation avant l'arrivée de l'équipe archéologique (**Figure 44**). Les limites nord et sud ont été atteintes, et les archéologues ne pensent pas être loin des limites est et ouest (Ben Redjeb, 2007). Malgré les destructions liées aux constructions contemporaines, nous sommes en présence d'un site funéraire fouillé dans les trois-quarts de sa surface et dont les principales limites ont été appréhendées.

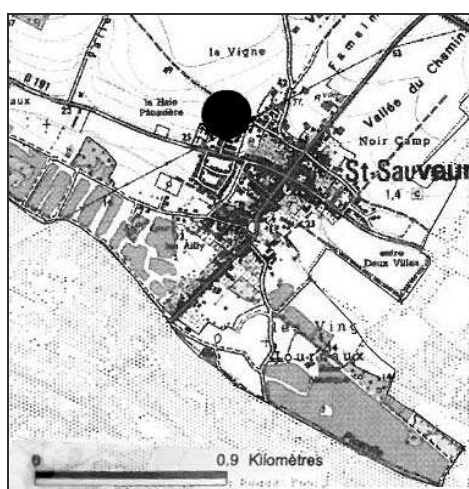


Figure 43: Localisation de la nécropole de Saint-Sauveur (point noir), d'après Ben Redjeb, 2007

Ces conditions ne m'ont pas permis d'exploiter pleinement les données de cette nécropole : un retour au matériel osseux n'était pas envisageable et les données taphonomiques sont minces⁶⁰. Néanmoins, l'étude anthropologique fut assurée d'abord par L. Eisenberg en 1993, puis par E. Jovenet (INRAP) qui a rédigé un mémoire de maîtrise en 2000 portant sur l'analyse paléodémographique de cette collection (Ben Redjeb, 2007). J'ai donc bénéficié des données communiquées par E. Jovenet. Qu'elle trouve ici toute ma reconnaissance pour les informations inédites qu'elle a pu m'apporter.

La nécropole compte 459 individus. L'étude du mobilier, ainsi que la position relative des tombes permettent de distinguer trois phases chronologiques :

- De la fin du Ve au VIe siècle (PM-MA3): 93 adultes et 32 enfants
- Au VIIe siècle (MR1-MR3): 118 adultes et 27 enfants

⁶⁰ Les modes d'inhumations ont néanmoins été définis pour 77% des tombes : les contenants en bois ont été identifiés grâce aux indices relevés en cours de fouille (traces ligneuses, présence de pierres de calage) et à partir d'observations de la position des ossements sur les photographies (Ben Redjeb, 2007, p. 51).

- Au VIIIe siècle (Post-MR3): 134 adultes et 55 enfants

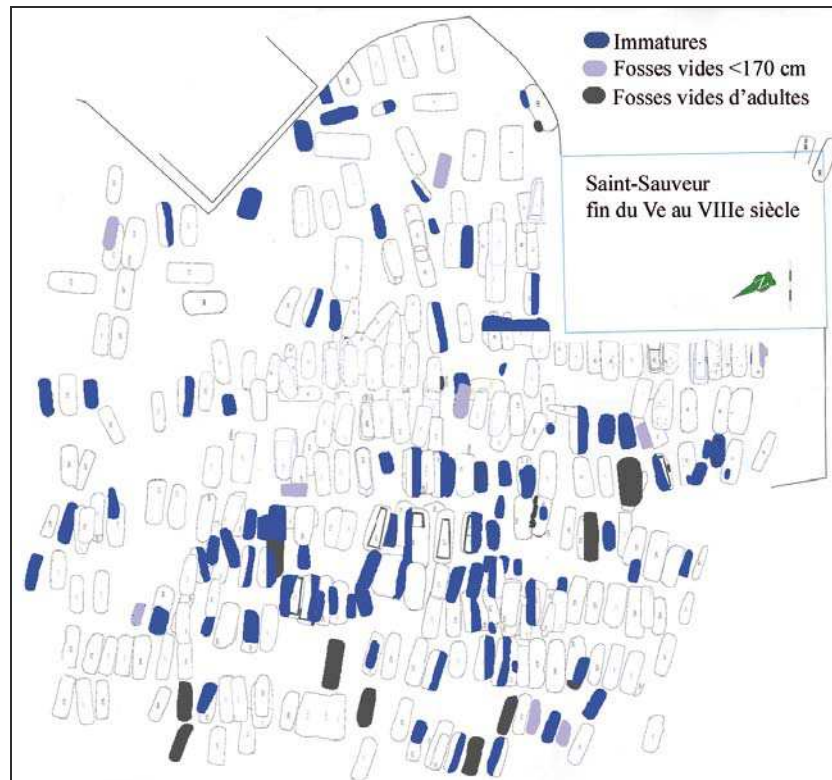


Figure 44: Tombes d'enfants et fosses vides à Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007

Les premières tombes sont installées dès le milieu du Ve siècle, mais c'est à partir du VIe siècle que la nécropole commence à prendre de l'ampleur. Le nombre d'individus restera stable jusqu'à la fin du VIIe siècle, à partir duquel on observe une augmentation de l'effectif (**Tableau 14**). S'il est relativement aisé de repérer les tombes des premières phases, grâce notamment au mobilier, il est beaucoup plus difficile de dater l'abandon des nécropoles, et c'est le cas pour le site de Saint-Sauveur, encore occupé au-delà du VIIIe siècle. L'archéologie ne permet pas d'estimer un *terminus post-quem*, car les tombes tardives abandonnent peu à peu l'inhumation habillée, et les modes d'inhumation s'uniformisent. L'originalité du site de Saint-Sauveur réside dans le fait que la nécropole semble connaître une augmentation de sa fréquentation dès la fin du VIIe siècle, à l'inverse d'autres nécropoles, qui sont abandonnées dès le début du VIIIe siècle.

70 inhumations intactes et sans mobilier ont été rattachées à la dernière phase, au risque de grossir arbitrairement l'effectif. L'absence de mobilier est un trait caractéristique des dernières phases d'occupation des nécropoles mérovingiennes (Ben Redjeb, 2007, p. 55), et 60 tombes identiques (intactes et sans mobilier) recoupent celles de la fin du VIIe siècle, qui viennent conforter ce choix.

Saint-Sauveur	Milieu Ve-VIe siècle	VIIe siècle	VIIIe siècle	Toutes périodes
Adultes	92	116	123	331
Enfants	27	26	52	105
Total	119	142	175	436
% enfants	23%	18%	30%	24%
Fosses vides d'enfants	4	2	3	9
Total enfants	31	28	55	114
Fosses vides d'adultes	1	2	11	14
Total d'adultes	93	118	134	345
Total (adultes + enfants)	124	146	189	459
% d'enfants final	25%	19%	29%	25%

Tableau 14: Détails de la série de Saint-Sauveur, (milieu Ve-VIIIe siècle)

436 individus ont été comptabilisés pour près de trois siècles d'occupation, et si l'on rajoute les 23 fosses retrouvées vides, on obtient un total de 459 individus, dont 345 adultes et 114 enfants. Comme pour le site de Cutry, nous avons voulu vérifier si les variations du nombre d'individus observées entre les différentes phases chronologiques étaient bien réelles ou corrélées à la durée inégale des périodes chronologiques. Dans le tableau suivant (**Tableau 15**) nous avons détaillé la population à travers les phases définies par R. Legoux (Legoux, 2007).

Phases chronologiques	PM/MA1	MA2	MA3	MR1	MR2	MR3	PMR3	Total
Datation	440/530	530/570	570/610	610/640	640/670	670/710	710 +	
Durée en années	90	40	40	30	30	40	?	> 270 ans
Hommes	14	12	12	11	10	12	40	111
Femmes	15	8	9	8	11	20	38	109
Indéterminés	9	5	8	15	6	23	45	111
Enfants	11	5	15	7	6	15	55	115
Fosses vides d'adultes	1	0	0	0	2	0	11	14
Total	50	30	44	41	35	70	189	460
Pourcentage des enfants	22%	17%	34%	17%	17%	21%	29%	25%

Tableau 15 : Division de l'échantillon de Saint-Sauveur en sept phases chronologiques

On observe que le nombre total d'individus reste stable jusqu'à la phase MR3 (Mérovingien Récent III), où on enregistre une augmentation du nombre d'individus inhumés qui passe à 70, alors que la moyenne se situe plutôt entre 30 et 40 individus pour les périodes précédentes. Comme pour le site de Cutry, nous avons évalué les variations dans le nombre moyen d'inhumés, adultes et enfants séparés, par an⁶¹ (**Tableau 16**).

⁶¹ Nombre d'individus (n) / nombre d'années de la phase chronologique (d).

Phases chronologiques	Adultes	Enfants
PM/MA1	0,42	0,12
MA2	0,63	0,10
MA3	0,73	0,30
MR1	1,13	0,23
MR2	0,90	0,17
MR3	1,38	0,35

Tableau 16: Variations de l'indice d'inhumés, adultes et enfants, de Saint-Sauveur par année, pour chaque phase chronologique

On constate que le nombre moyen d'inhumés annuel des adultes est en augmentation régulière jusqu'à la phase MR2, où une baisse des inhumations est enregistrée (0,9-0,17). Cependant, dès la phase suivante MR3, on constate une augmentation des inhumés qui dépasse les valeurs antérieures. De plus, les indices d'adultes et d'enfants ne suivent pas les mêmes variations : les indices des enfants sont irréguliers et semblent plutôt en baisse constante, contrairement aux adultes : on passe ainsi de 0,12/0,10 au début du VI^e siècle à 0,3 à la fin du VI^e siècle, puis une baisse de l'indice jusqu'à la fin du VII^e siècle.

La période suivante, Post-MR3 (VIII^e siècle) n'est pas représentée sur ce tableau car nous ignorons la durée exacte de cette phase. Le nombre d'inhumés augmente alors considérablement et l'archéologue observe « un accroissement notable de la population qui peut sembler étonnant ». Malgré les biais dus aux datations incertaines des tombes, faute de mobilier, l'auteur déclare que « le phénomène semble trop massif pour devoir être remis en cause » (Ben Redjeb, 2007, p. 72).

123 adultes et 55 enfants sont datés de cette période, qui « pourrait s'étaler sur plusieurs générations » (Ben Redjeb, 2007, p. 72). Une augmentation des inhumés durant cette phase ne semble pas si évidente et reste impossible à prouver : la phase Post-MR3 peut aussi bien avoir duré une quarantaine d'années que près d'un siècle, les indices archéologiques favorisant plutôt la seconde hypothèse. En effet, les indices archéologiques, comme la disposition des tombes, les modes d'inhumations, l'homogénéisation des pratiques funéraires peuvent aller dans le sens d'une occupation longue. Au VIII^e siècle, les tombes s'intercalent entre les sépultures précédentes, tout en créant de nouvelles rangées, aux limites ouest et sud du site. De plus, on remarque que ces tombes recoupent souvent des sépultures de même période, ce qui permet d'envisager une occupation longue de cette dernière phase.

Finalement, si l'on part de l'hypothèse d'une durée de près d'un siècle pour la phase Post-MR3, on obtient une valeur assez proche des précédentes : 1,23 pour les adultes, et 0,56 pour

les enfants. L'augmentation des décès concernerait alors surtout les enfants.

Un accroissement général de la population durant le VIII^e siècle n'est donc pas forcément avéré. En revanche, une augmentation des décès des enfants durant cette période est plus probable, car l'indice (0,56) reste bien supérieur aux précédents, même dans une hypothèse de durée d'un siècle de la phase Post-MR3.

L'analyse de la population adulte de Saint-Sauveur ne nous apporte que peu d'enseignements. Le nombre d'indéterminés est tel que calculer un *sex ratio** n'a pas grand sens. Le nombre d'hommes et de femmes semble équilibré tout au long de l'occupation, mais comme près de 25% de l'échantillon n'a pas été sexé, nous ne pouvons pas interpréter ces données (**Figure 45**). Comme certains des exemples précédents, les données paléodémographiques présentées dans la monographie ne sont pas utilisables, pour des raisons méthodologiques⁶². N'ayant pu obtenir les coefficients de synostose, non publiés, je n'ai pas pu retravailler sur ces données avec des méthodes plus récentes. Nous ne pouvons donc pas décrire l'évolution démographique des individus adultes inhumés à Saint-Sauveur.

En revanche, nous avons pu faire ce travail pour les enfants du site⁶³. Leur fréquence évolue entre les périodes (**Figure 46, Figure 47**). Une fréquence maximum de 34% est enregistrée durant la phase MA3, entre 570 et 610 environ, puis durant la dernière phase, au VIII^e siècle, où elle atteint 29%. Les fréquences les plus basses, de 17%, sont enregistrées durant les phases MA2, MR1 et MR2, soit vers le milieu du VI^e siècle et la première moitié du VII^e siècle (**Tableau 14**). Nous devons souligner que la baisse observée des sujets immatures entre le VI^e et le VII^e siècle n'est pas statistiquement significative ($Z = 1,38$) mais qu'en revanche, leur augmentation observée au VIII^e siècle est confirmée ($Z = 2,2$).

⁶² La méthode utilisée fut celle de C. Masset (Masset, 1982).

⁶³ Je remercie Mme É. Jovenet, pour m'avoir communiqué les données issues de son travail de maîtrise.

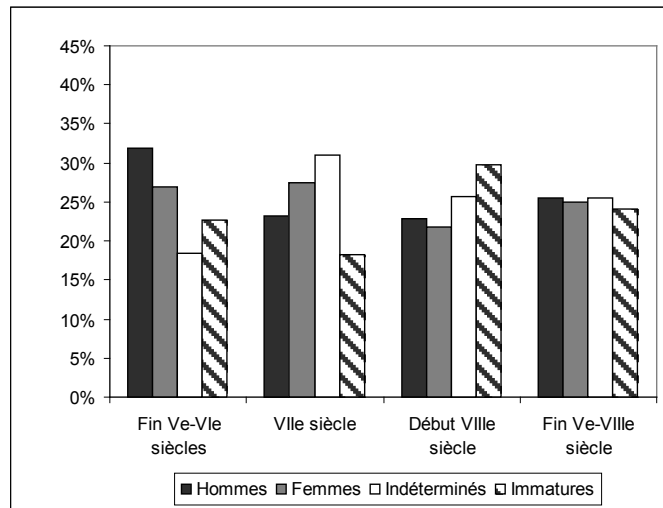


Figure 45: Population de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIIIe siècle)

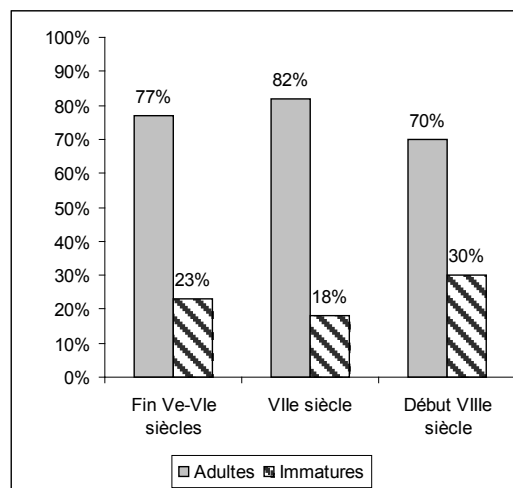


Figure 46: Fréquence des enfants dans la population de Saint-Sauveur, (milieu Ve-VIIIe siècle),

$N = 437$

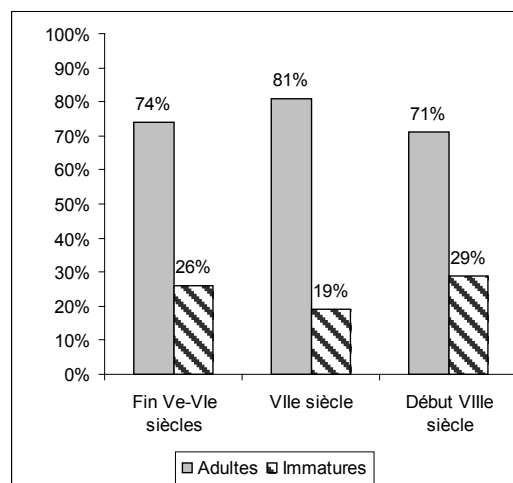


Figure 47: Fréquence des enfants avec les fosses vides dans la population de Saint-Sauveur

(milieu Ve-VIIIe siècle) $N = 460$

La fréquence des enfants augmente surtout à partir du VIII^e siècle. Doit-on y voir le signe d'une évolution dans les conditions de vie, qui pourrait justifier l'augmentation des décès d'enfants à la fin du VI^e siècle et du VII^e siècle et tout au long du VIII^e siècle ? En l'absence de renseignements paléopathologiques, nous ne pouvons approcher ni les modes, ni les conditions de vie de cette population. De manière identique, l'absence de données morphologiques ne nous permet pas d'apprécier les éventuels apports de population extérieurs.

Ces variations observées dans la fréquence des enfants pourraient aussi renvoyer à une évolution des pratiques funéraires, qui viseraient à une plus grande intégration des enfants dans l'espace funéraire. Cette hypothèse sous-tend que tous les enfants ne seraient pas inhumés dans la nécropole, et qu'à un moment donné, des choix d'inhumation aient pu avoir lieu. Un changement dans les modes d'inhumation ou d'accompagnement des enfants, une répartition par âge qui diffère d'une période à l'autre, ou considérée comme non représentative d'une population préjennérienne*, sont autant d'indices qui permettraient d'appuyer cette hypothèse.

Nous avons d'abord observé l'aspect général de la population immature de Saint-Sauveur avant de diviser l'échantillon par siècle. La répartition brute montre un pic chez les enfants de moins de deux ans, et une part importante des adolescents de 13-17 ans (**Figure 48**). Cependant, la faiblesse de l'échantillon relativise cette observation (N = 38).

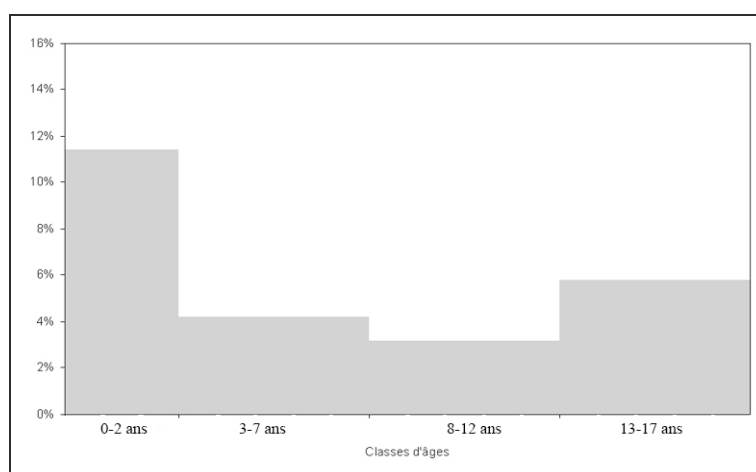


Figure 48: Répartition brute des enfants de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIII^e siècle)

N = 38

La répartition probable des enfants situés entre deux classes d'âges nous donne une image

différente (**Figure 49**) : on observe un tassement de la distribution, mais toujours au profit des moins de 2 ans. Enfin, la répartition comprenant les fosses vides renvoie à un profil de population proche des standards des populations préindustrielles (**Figure 50**). Les différences observées entre ces trois distributions sont significatives ($H = 9,07$). Une image assez proche de celle-ci a déjà été observée pour Haudricourt.

Mais nous obtenons ici un profil que nous pouvons qualifier d'« en escaliers », la fréquence la plus haute se situant chez les 0-2 ans, suivi d'une baisse régulière des décès. Cependant, la mortalité des plus jeunes n'est pas très élevée, 23% seulement des enfants ont moins de deux ans, ce qui relativise grandement cette observation.

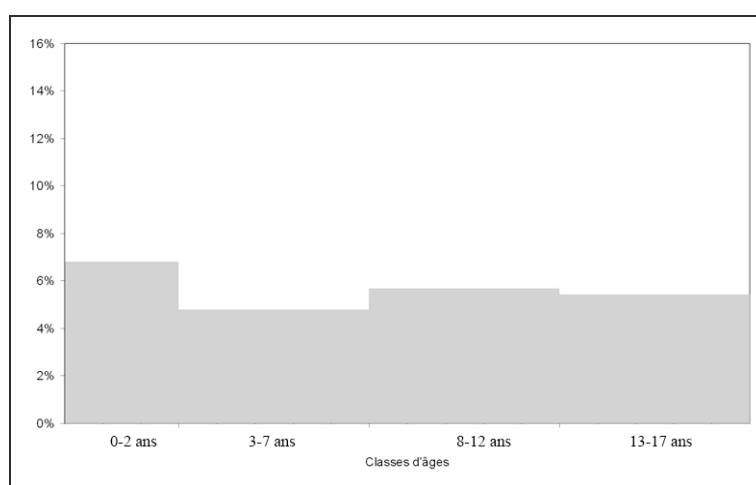


Figure 49: Répartition probable des enfants de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIIIe siècle) $N = 76$

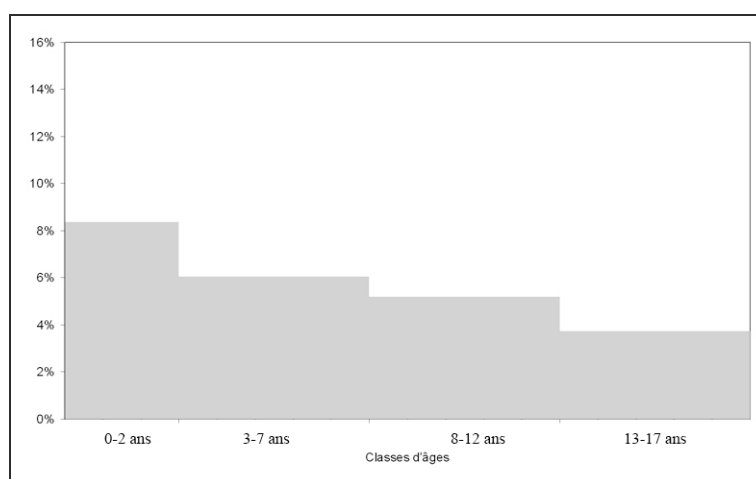


Figure 50: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Saint-Sauveur (milieu Ve-VIIIe siècle) $N = 109$

L'importance numérique de cette série ($N = 109$) nous permet d'étudier l'évolution de cette distribution à travers les siècles d'utilisation de la nécropole, afin de percevoir des

éventuels changements ou, au contraire, un profil de répartition constant. Au VI^e siècle, la distribution reste assez proche de celle d'une population préindustrielle, même si la part des adolescents reste élevée (**Figure 51**). En revanche, la répartition du VII^e siècle est totalement différente (**Figure 52**) : on note un pic chez les 8-12 ans et une part importante des 13-17 ans. Enfin, au VIII^e siècle, on revient à une distribution telle qu'observée précédemment (**Figure 53**). Ces distributions sont statistiquement significatives au seuil de 10% d'erreur ($H = 4,96$).

La répartition étant déséquilibrée au VII^e siècle, les enfants ont été distribués selon des groupes d'âges plus précis (**Figure 54**). Au sein des 13-17 ans, ce sont les 13-15 ans qui sont les plus nombreux et les 8-12 ans restent majoritaires au VII^e siècle.

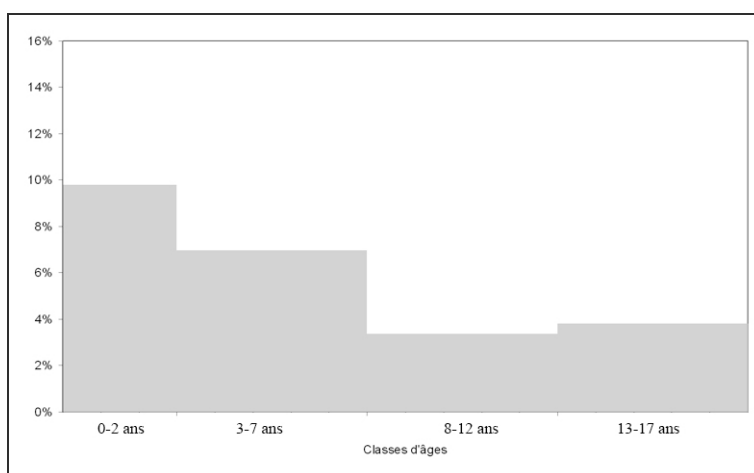


Figure 51: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Saint-Sauveur du milieu du VI^e siècle à la fin du VI^e siècle, N = 29

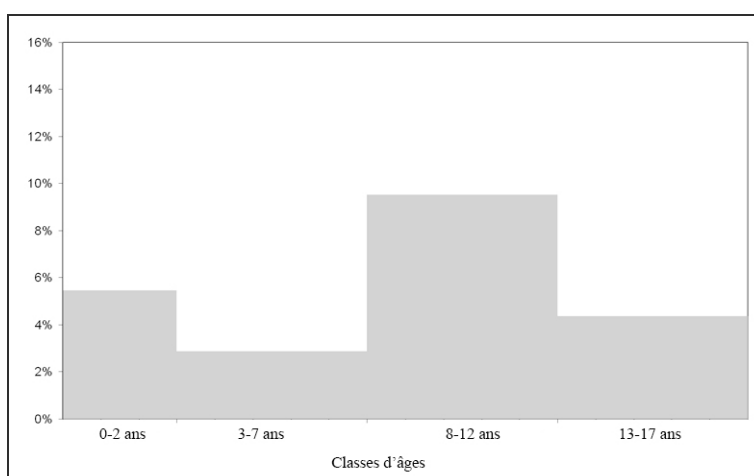


Figure 52: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Saint-Sauveur au VII^e siècle, N = 25

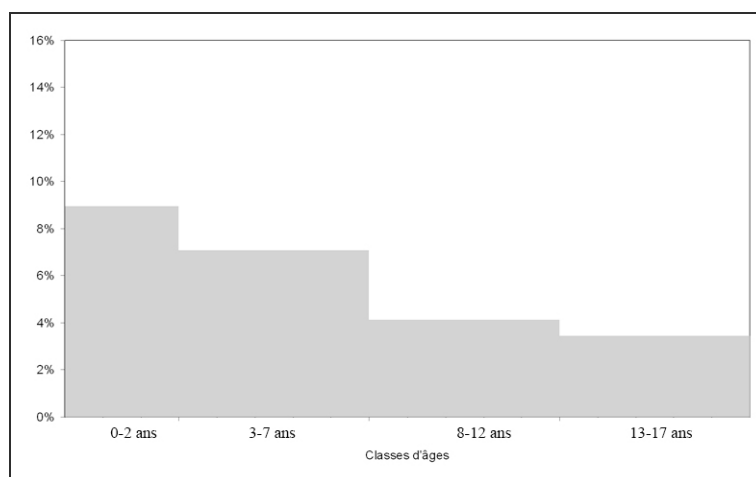


Figure 53: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Saint-Sauveur au VIII^e siècle, $N = 54$

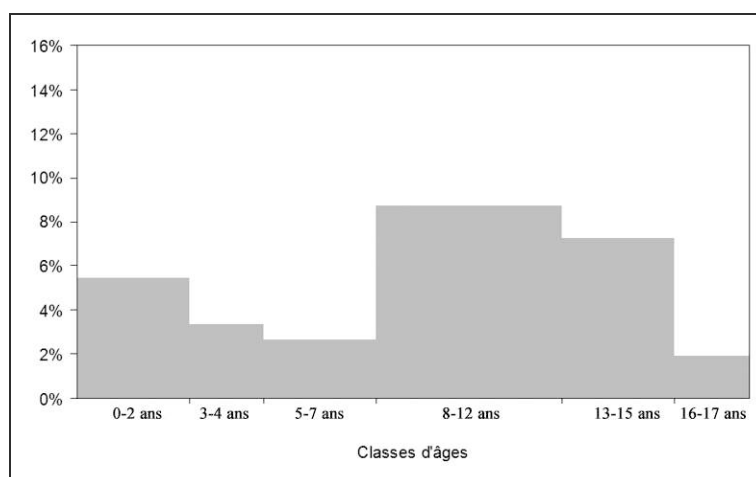


Figure 54: Nouvelle répartition probable des enfants et des fosses vides à Saint-Sauveur au VII^e siècle dans de nouvelles classes d'âges sociales ($N=26$)

La distribution par âge des enfants est marquée au VII^e siècle par un changement dans sa structure : les 8-15 représentent alors plus de la moitié de l'effectif, ce qui se traduit par un pic dans ces groupes d'âges. Leur fréquence est particulièrement élevée durant les phases MR1 et MR2 (années 600 à 670), alors même que la part générale des enfants est très basse (17%). Durant ces deux phases, l'effectif immature est composé entre la moitié et les trois-quarts d'enfants de huit à douze ans⁶⁴. Cette particularité peut être la conséquence d'un épisode de crise démographique qui aurait touché plus particulièrement cette classe d'âge. Aux VI^e et VIII^e siècles, la répartition retrouve un aspect plus proche des populations préindustrielles,

⁶⁴ L'âge est estimé à partir de critères anthropologiques, et non pas à partir de longueur de fosses. Quatre enfants sur sept ont entre huit et douze ans au début du VII^e siècle (MR1)

mais marquée par une part assez élevée d'adolescents de 13-17 ans.

Evoluant entre 17% et 29% selon les phases chronologiques, la fréquence des enfants au sein de la population de Saint-Sauveur se caractérise par une grande variabilité. Au VIIe siècle, on observe à la fois une baisse de la fréquence des enfants (phases MR1-MR2) et une augmentation des décès des enfants de huit à douze ans. Ce phénomène renvoie à un épisode particulier, puisque au VIe siècle et à partir de la fin du VIIe siècle, la répartition par âge reste équilibrée, malgré le nombre légèrement élevé d'adolescents. Cependant, il nous est impossible de comparer ces résultats avec la distribution par âge des adultes, dans une perspective démographique.

L'augmentation du nombre d'individus au VIIIe siècle est aussi à souligner, même si nous ignorons la durée exacte de cette phase Post-MR3. Celle-ci peut être de courte ou de longue durée, les données archéologiques nous permettant d'opter plutôt pour la seconde hypothèse. L'accroissement général de la population ne serait alors qu'un leurre, provoqué par une durée d'utilisation beaucoup plus importante que les autres phases (près d'un siècle contre 30-40 ans). En revanche, si le nombre d'adultes reste constant, la fréquence des enfants devient plus importante dès la fin du VIIe siècle, et ce, quelle que soit la durée d'utilisation du site au VIIIe siècle. Outre une crise démographique ou un apport de populations extérieur, cette augmentation pourrait aussi avoir pour origine un changement des pratiques funéraires.

En effet, si la répartition par âge des enfants au VIe siècle reste proche de celle d'une population préindustrielles, la part de 0-2 ans est toujours insuffisante au vu de l'importante mortalité infantile* qui caractérise ces populations. Ce qui semble indiquer que tous les enfants ne sont pas présents dans la nécropole au VIe siècle. Le profil change au VIIIe siècle et nous penchons plutôt pour une crise démographique qu'un changement dans les pratiques funéraires, car la structure de la répartition redevient similaire à celle du VIe siècle.

L'analyse archéologique permettra de définir s'il existe des variations dans les modes d'inhumations, le mobilier d'accompagnement et la répartition spatiale des enfants entre le VIe et le VIIIe siècle.

2.2.3 Le site de Godelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle)

La nécropole de Godelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) se situe à une vingtaine de kilomètres de Laon, dans un réseau dense de sites contemporains du haut Moyen Âge (**Figure 55**). À proximité se trouve le village de Pierrepont, renfermant une église dédiée vers 886 à Saint Boétien, moine irlandais mort dans ce village vers 668 (Nice *et al.*, 2008, p. 10). La

première découverte en 1962 d'un sarcophage, d'ossements et de mobilier ne donna pas lieu à des fouilles archéologiques. Il faudra attendre 1981, et la découverte d'autres stèles similaires, pour qu'une autorisation soit accordée, sous la direction d'A. Nice jusqu'en 1987. C. Morazzani a étudié les squelettes dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Morazzani, 1992 ; Morazzani, 1994).

Le site connut une importante érosion associée à une destruction des sépultures par des labours successifs et une dissolution des ossements, provoquée par des engrais et des pesticides particulièrement destructeurs, limitant grandement la conservation des squelettes. Le site a néanmoins été fouillé en intégralité, la nécropole se subdivisant en deux secteurs (GLP1 et GLP2) et trois noyaux de sépultures (**Figure 56**).

Deux secteurs d'habitats voisins, correspondant probablement aux occupants de la nécropole, ont également été fouillés, ce qui permet de mieux connaître ce terroir à l'époque mérovingienne (Nice *et al.*, 2008).

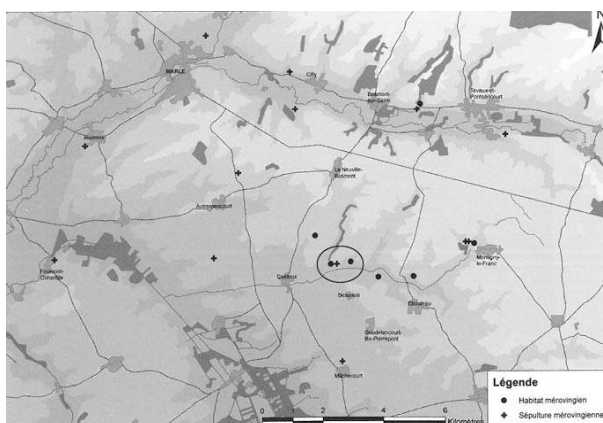


Figure 55: Localisation de la nécropole de Goudelancourt-lès-Pierrepont

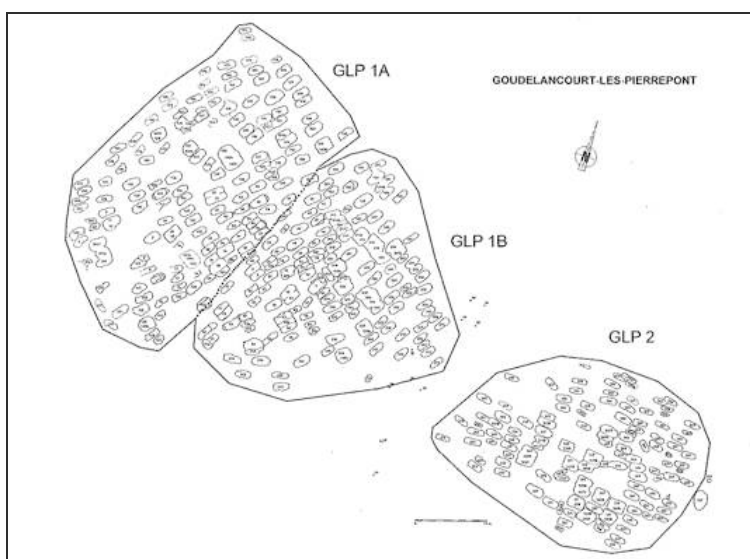


Figure 56 : Les trois noyaux de sépultures de la nécropole de Goudelancourt-lès-Pierrepont

Le site compte 429 individus inhumés, sans compter les 35 fosses retrouvées vides (**Figure 57**). La datation du site repose sur le mobilier et la chronologie relative des tombes. La nécropole peut être subdivisée en deux périodes chronologiques (**Tableau 17**) :

- Le VI^e siècle (MA2-MA3): 122 adultes et 19 enfants
- Du VII^e au début du VIII^e siècle (MR1-Post-MR3) : 124 adultes et 23 enfants

Cependant, 141 individus, dont 27 enfants, n'ont pas été rattachés à une phase chronologique précise, limitant grandement les apports d'une comparaison entre périodes. N'observant pas de différences dans les pratiques funéraires entre les deux siècles et demi d'occupation de la nécropole, hormis une diminution du mobilier à la fin du VII^e siècle, les enfants seront donc étudiés de manière globale.

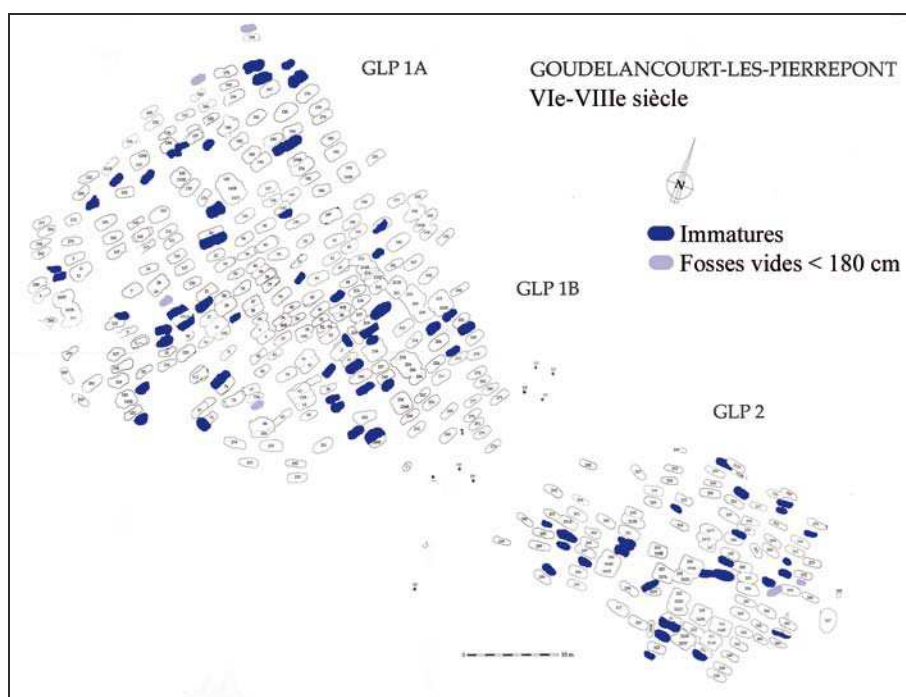


Figure 57: Tombes d'enfants et fosses vides à Goudelancourt-lès Pierrepont, d'après Nice et al., 2008

La prise en compte des fosses vides dans l'effectif permet d'atteindre 464 individus, dont 77 enfants, ce qui ne modifie pas leur fréquence (16% à 17% ; $Z = 0,2$). En analysant le tableau, on remarque que la population inhumée décroît avec le temps, jusqu'à n'atteindre plus qu'une vingtaine d'individus au début du VIII^e siècle (**Tableau 17**). Malgré la présence de 141 individus non datés, nous pouvons observer l'évolution de la population de

Goudelancourt⁶⁵ (**Tableau 18**). On remarque un pic du nombre d'inhumés pendant la période MA3 (560-600), suivi d'une baisse constante pendant les périodes suivantes. La fréquence évolue également et atteint son maximum dans la deuxième moitié du VIIe siècle (phases MR2-MR3). Contrairement à Saint-Sauveur, le nombre d'individus est particulièrement bas pendant la dernière phase, dont la durée exacte n'est pas connue. Une occupation de courte durée semble l'hypothèse la plus plausible, car le nombre d'individus reste largement inférieur aux périodes précédentes.

Goudelancourt-lès-Pierrepont	VIe siècle	VIIe siècle	début VIIIe siècle	Période indéterminée	Toutes périodes
Adultes	122	106	18	114	360
Enfants	19	19	4	27	69
Total	141	125	22	141	429
% enfants	13%	15%	18%	19%	16%
Fosses vides d'enfants					8
Total enfants					77
Fosses vides d'adultes					27
Total d'adultes					387
Total (adultes + enfants)					464
% d'enfants final					17%

Tableau 17: Détails de la série de Goudelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle)

Phases chronologiques	MA2	MA3	MR1	MR2	MR3	PMR3	Toutes périodes
Durée en années	40	40	30	30	40	?	> 180 ans
Adultes	43	102	51	20	25	18	387
Enfants	4	15	6	5	8	4	77
Total	47	117	57	25	33	22	464
Pourcentage des enfants	9%	13%	11%	20%	24%	18%	17%

Tableau 18: Division de l'échantillon de Goudelancourt en six phases chronologiques

La fréquence des enfants varie entre 9% et 24% en fonction des périodes. C'est à partir de la deuxième moitié du VIIe siècle que l'on constate une augmentation de leur fréquence, qui passe à environ 20-25% (phase MR2). Néanmoins, nous devons rester prudents avant de conclure à une augmentation de l'effectif à partir de la moitié du VIIe siècle : un tiers des individus n'a pas été rattaché à une période chronologique, et cet ajout à la série pourrait modifier les résultats actuels.

⁶⁵ Les chiffres varient entre mes résultats et ceux de C. Morazzani. En reprenant les fiches ostéologiques et l'inventaire des squelettes, j'ai recompté l'échantillon et n'ai pu que constater des différences dans le nombre d'individus par périodes. Je m'appuie donc sur les données recomptées, sauf pour le tableau 19, qui correspond aux données publiées par phases chronologiques (Morazzani, 1994).

La série de Goudelancourt se caractérise également par un mauvais état général des squelettes, dû à l'acidité du sol, à l'érosion très importante du site, notamment dans la zone centrale, et enfin à la destruction de tombes par des labours successifs (Nice *et al.*, 2008). Aussi, plus de la moitié des individus n'ont pas été sexés⁶⁶ (**Figure 58**). Au VIIIe siècle, le *sex ratio** est en faveur des femmes (SR = 87,5), mais le calcul ne porte que sur 15 adultes étudiables, ce qui est bien peu et ne signifie pas grand-chose.

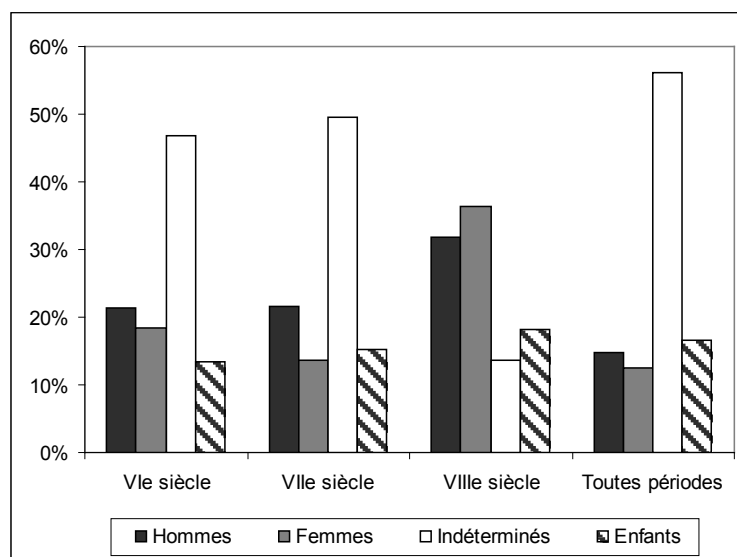


Figure 58: Population de Goudelancourt-lès-Pierrepoint (fin Ve-VIIIe siècle), N = 464

L'impact des fosses vides dans l'effectif immature est ici minimale (**Figure 59**). La plupart d'entre elles mesurent plus de 180 cm, et correspondent plutôt à des adultes⁶⁷. La fréquence des enfants semble en augmentation constante (**Figure 60**), et passe ainsi de 13% à 18% (Z = 0,52) entre le VIe et le début du VIIIe siècle. Néanmoins, les différences observées n'étant pas statistiquement significatives, nous ne pouvons conclure à un accroissement de la fréquence des enfants au VIIe siècle.

⁶⁶ La série compte 54% d'individus indéterminés, sans compter les fosses vides pouvant correspondre à des adultes.

⁶⁷ Les fosses de longueur inférieure à 180 cm sont rattachées à des immatures, suivant notre calcul (**Figure 6**).

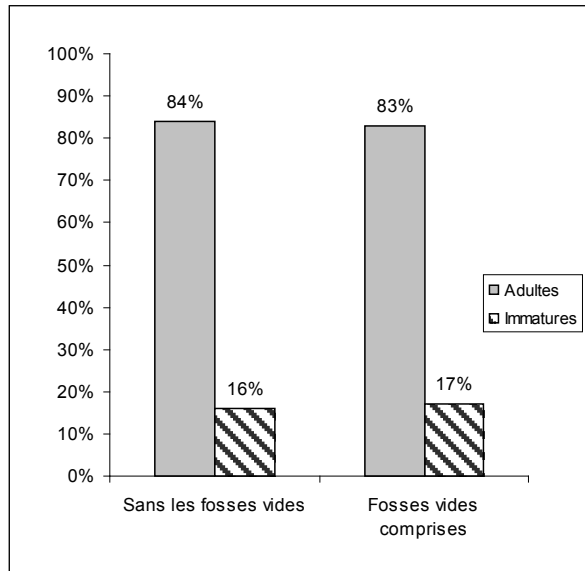


Figure 59: Fréquence des enfants avec et sans les fosses vides à Godelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle)

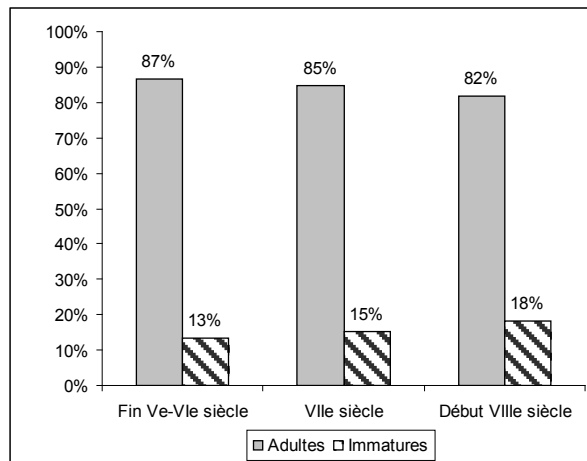


Figure 60: Fréquence brute des enfants à Godelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle)

La répartition brute par âge n'est pas représentative (N = 28), les décès augmentant avec l'âge jusqu'à douze ans (**Figure 61**). Les deux répartitions probables suivantes se caractérisent par la faiblesse numérique des 0-2 ans, et une importante augmentation des 3-7 et des 8-12 ans (**Figure 62, Figure 63**).

Comme pour les sites précédents, lorsque cela a été possible, nous avons divisé l'échantillon immature en deux périodes, l'une de la fin du Ve au VIe siècle, et l'autre du VIIe au début du VIIIe siècle, malgré le faible effectif. Au VIe siècle, la répartition se caractérise par un tassement des trois premières classes d'âges, qui présentent la même fréquence (**Figure 64**). Au VIIe siècle, on constate un pic dans le groupe d'âges des 3-7 ans, suivi d'une baisse régulière des décès (**Figure 65**).

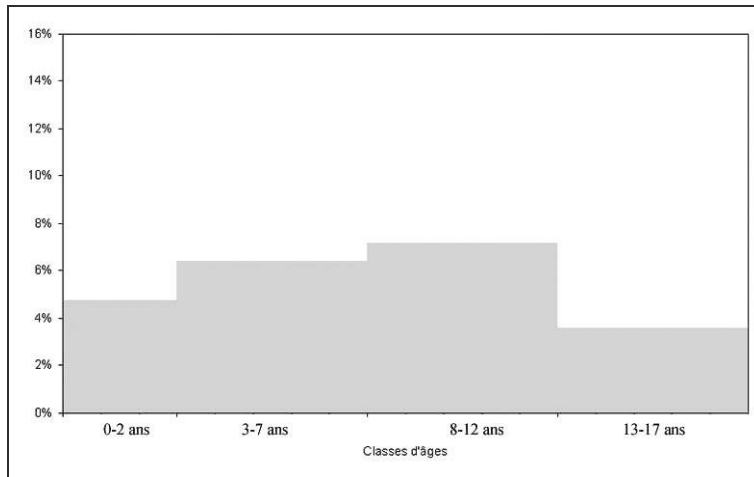


Figure 61: Répartition brute des enfants de Goudelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle), $N = 28$

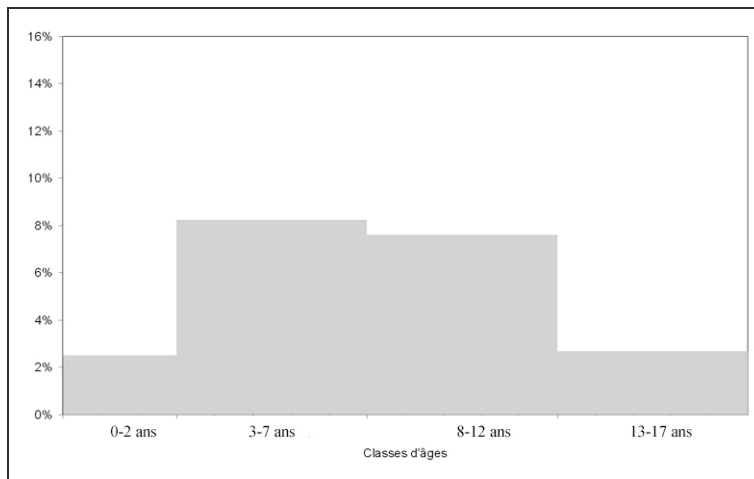


Figure 62: Répartition probable des enfants de Goudelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle), $N = 44$

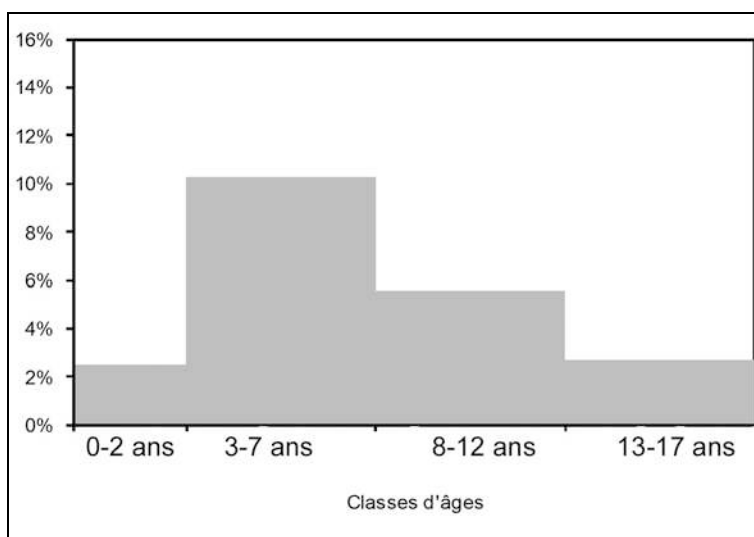


Figure 63: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Goudelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle), $N = 69$

Les 3-7 ans représentent environ 40% de l'effectif immature au VIIe siècle. Les moins de deux ans sont moins bien représentés qu'au VIe siècle, car le seul enfant âgé d'environ deux ans est daté du VIIIe siècle. Ces deux répartitions doivent être analysées avec prudence, car elles reposent sur moins d'une vingtaine d'individus, et ne peuvent être que d'ordre illustratif, les différences observées n'étant pas significatives ($H = 0,33$). Nous avons également comparé les distributions des deux secteurs d'inhumation, GLP1 et GLP2. Là encore, aucune différence n'est perceptible ($H = 1,34$).

La répartition par âge étant assez inégale, les enfants ont été distribués dans de nouveaux groupes d'âges (**Figure 66**). Cette nouvelle distribution montre un pic chez les 5-7 ans et une faible part de 13-15 ans.

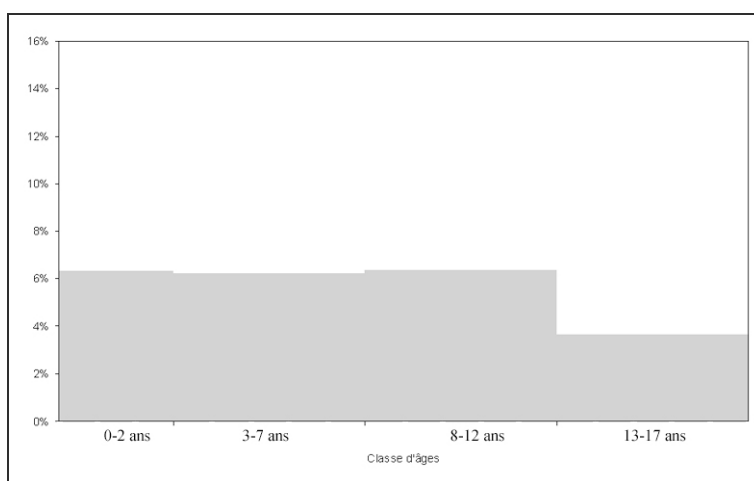


Figure 64: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Godelancourt-lès-Pierrepont de la fin du Ve au VIe siècle, N = 16

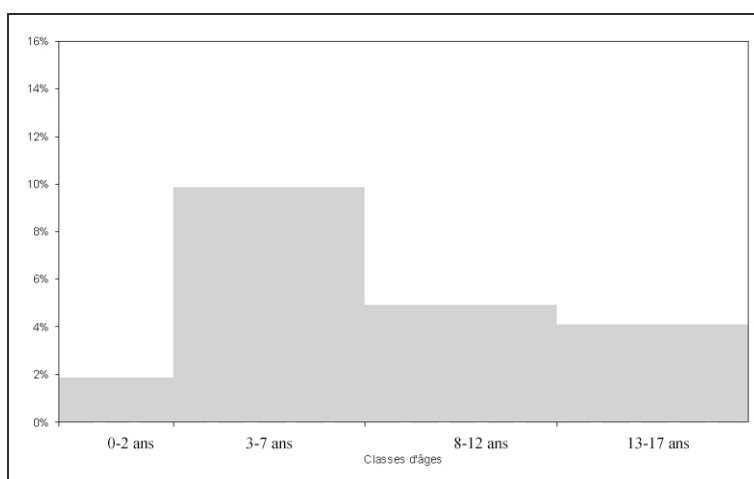


Figure 65: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Godelancourt-lès-Pierrepont du VIIe au VIIIe siècle, N = 21

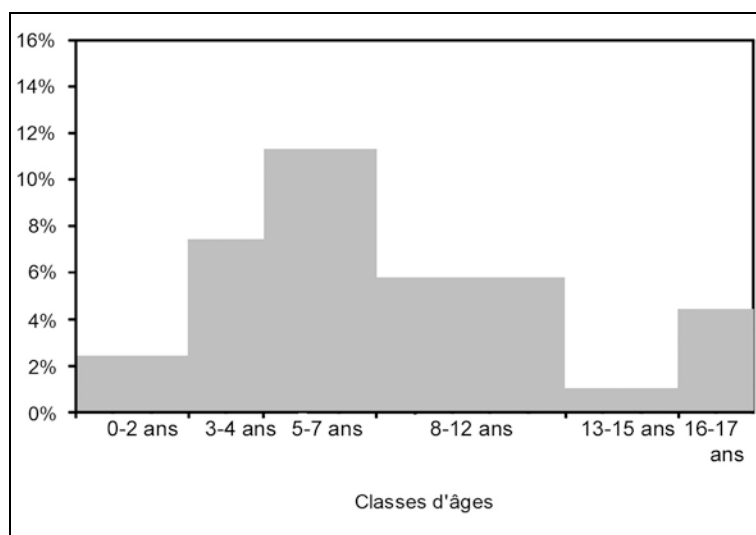


Figure 66: Nouvelle répartition probable des enfants et des fosses vides de Godelancourt-lès-Pierrepont de la fin du Ve au VIIIe siècle, N = 69

Afin de mieux comprendre la nature de la population de Godelancourt, les coefficients de synostose crâniens des adultes (c.s.) ont été repris à partir des fiches anthropologiques⁶⁸ et distribués selon la méthode présentée plus haut (Séguy, Buchet, 2011)⁶⁹. La distribution proposée est celle d'une population plutôt favorisée (**Figure 67**) qui se caractérise par une faible part de décès dans la classe jeune (20-29 ans) et une part de mortalité plus importante chez les 60-69 ans. Le profil montre une population plutôt âgée, dont l'âge moyen est de 58 ans, soit nettement supérieur à Cutry au VIe siècle, qui est de 56,4 ans.

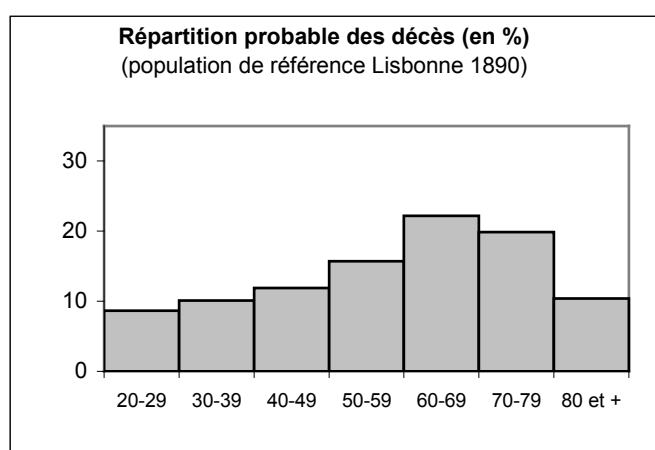


Figure 67: Répartition probable des décès des adultes de Godelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle), N = 37

⁶⁸ Le retour au matériel osseux n'a pas été possible, et nous avons travaillé à partir des fiches anthropologiques conservées au CEPAM (Nice), qui comportent tous les éléments enregistrés pour chaque individu (mesures, sexe, âge, dessin et/ou photographies, observations pathologiques).

⁶⁹ Le faible nombre d'adultes étudiés (N = 37) ne nous permet pas de faire une division par siècle.

Les ossements étant en très mauvais état, l'analyse paléopathologique repose surtout sur l'observation dentaire, les dents étant les éléments les mieux conservés dans la nécropole (Morazzani, 1992). Les observations paléopathologiques confirment l'image d'une population plutôt âgée (**Figure 68**) : 43% des individus ont une usure dentaire marquée⁷⁰ et l'on note 16% d'individus ayant une ou plusieurs dents perdues ante-mortem⁷¹. Ces deux éléments sont surtout corrélés à l'âge de l'individu, mais peuvent aussi avoir d'autres origines, comme l'alimentation ou le bruxisme. La présence de tartre est aussi liée à l'âge, et on note 52% d'individus touchés. Le taux de prévalence des individus touchés par des caries est assez élevé (15%), et témoigne d'une mauvaise alimentation et/ou d'une mauvaise hygiène dentaire.

Il n'y a pas de grandes différences entre hommes et femmes, si ce n'est une légère prévalence masculine au niveau de l'usure dentaire (93%) et de la perte de dents ante-mortem (48%). Ces derniers taux, particulièrement élevés, doivent être nuancés par l'importance numérique des indéterminés : si 93% des hommes et 84% des femmes observées ont une usure dentaire marquée, 26% des individus concernés sont indéterminés, et peuvent donc se situer dans l'une ou l'autre catégorie. Finalement, ce sont 42% des individus qui sont touchés par cette pathologie. Donc, en raison du nombre élevé d'indéterminés, une comparaison entre les sexes est impossible.

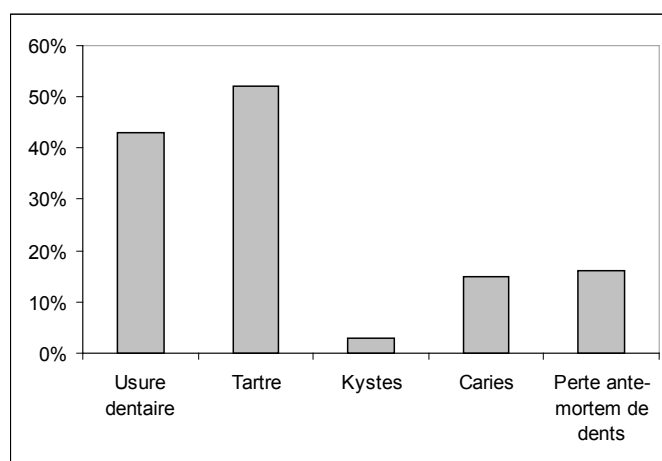


Figure 68 : Fréquence des différentes pathologies dentaires observées à Godelancourt-lès-Pierrepont (fin Ve-VIIIe siècle)

⁷⁰ L'usure dentaire est notée en quatre stades selon la méthode de Brabant et Sally (Brabant, Sally, 1962).

⁷¹ Les fréquences sont calculées en fonction du nombre d'individus touchés par la lésion par rapport au nombre d'individus total, soit 429 individus.

On note une faible prévalence des indicateurs de stress non-spécifique comme la *cribra orbitalia** (4%) ou l'hypoplasie de l'émail dentaire* (7%). Seuls cinq individus ont subi des traumatismes, qui semblent être la conséquence d'accidents domestiques (chutes, chocs violents) plutôt que des témoins de violences. Enfin, il semble que les lésions diminuent avec le temps : le VI^e siècle compte plus de lésions pathologiques que le VII^e siècle.

Ces indications confirment l'image d'une population aux conditions de vie relativement satisfaisantes (peu de traumatismes ou d'indicateurs de stress) ayant développé des pathologies dentaires liées à l'âge (usure dentaire, tartre, perte de dents ante-mortem, caries...). Néanmoins, il faut souligner que le mauvais état global des squelettes est un biais important dans ce bilan paléopathologique. Un certain nombre de pathologies n'a probablement pas été décelé à cause de la mauvaise qualité des corticales osseuses.

La nécropole compte entre 9% et 24% d'enfants inhumés et leur fréquence augmente à partir de la deuxième moitié du VII^e siècle. Ces fréquences peuvent paraître faibles, mais elles sont liées ici à une population adulte plutôt favorisée et vieillissante. Néanmoins, la répartition par âge montre un sous-effectif très important des moins de deux ans⁷², grands absents de cette nécropole. L'analyse archéologique permettra d'observer si les pratiques funéraires des enfants évoluent entre les deux siècles d'occupation, et si ce phénomène est lié à l'augmentation de leur fréquence.

2.3 Les sites à effectif important (plus de 500 individus)

2.3.1 Le site de Giberville « Le Martray » (fin Ve-VII^e siècle)

C'est la construction d'une zone industrielle au lieu dit « le Martray » (Calvados) qui a provoqué la découverte de la nécropole en 1976 (**Figure 69**). C. Pilet dirigea alors la fouille, l'étude anthropologique étant confiée à A. Alduc-Le Bagousse, L. Buchet et J. Blondiaux (Pilet *et al.*, 1990). 394 tombes ont été fouillées et les limites de l'espace funéraire ont été atteintes partout, sauf à l'est, où une route départementale a provoqué la destruction d'environ

⁷² On ne compte en effet que quatre enfants de moins de deux ans, dont deux ont moins d'un an.

deux rangées de tombes (Pilet *et al.*, 1990) (**Figure 70**).

La plaine de Caen est riche en nécropoles mérovingiennes : Frénouville, Sannerville, Hérouvillette ou Saint-Martin-de-Fontenay sont distantes de quelques kilomètres de Giberville. La découverte de sarcophages autour de l'église Saint-Martin à Giberville, datés de la fin du VIIe siècle, plaide en faveur d'un déplacement des morts de l'ancienne nécropole vers la nouvelle église. Ce déplacement d'espace funéraire à la fin du VIIe siècle est attesté dans d'autres nécropoles des environs (Pilet *et al.*, 1990, p. 41). Les sondages pratiqués au-delà de la route n'ont pas révélé de structures, et les archéologues estiment la perte à environ 80 sépultures, soit près de 18% du site.

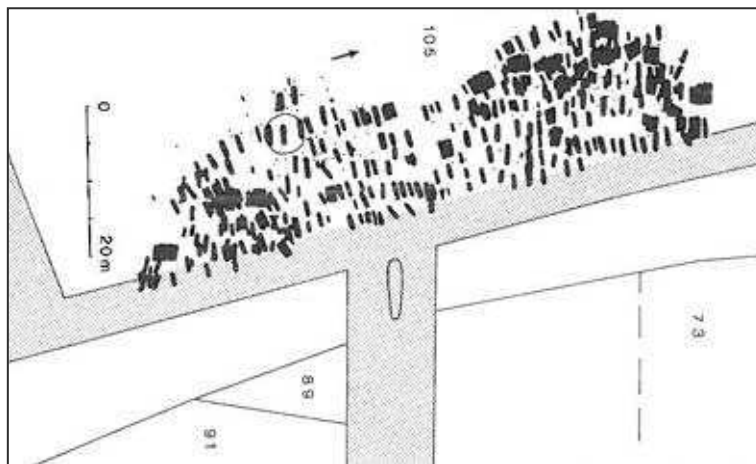


Figure 69: Localisation du site de Giberville « Le Martray »

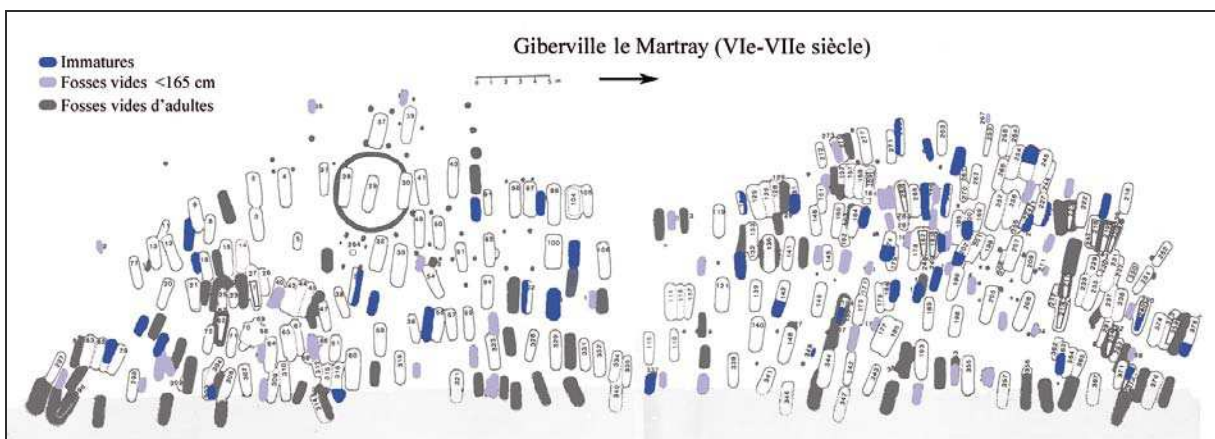


Figure 70 : Tombes d'enfants et fosses vides à Giberville, d'après Pilet *et al.*, 1990

La nécropole compte 375 individus, et si la plupart des tombes ont été réutilisées et contenaient plusieurs individus, 145 sépultures ont été retrouvées vides d'ossements⁷³, ce qui porte le nombre total d'individus à 520 (**Tableau 19**). Le site est divisé en deux phases chronologiques, la datation étant fondée sur le mobilier recueilli et sur la chronologie relative :

- De la fin du Ve au VIe siècle : 173 adultes, 25 enfants et 65 fosses vides
- Au VIIe siècle : 159 adultes, 18 enfants et 80 fosses vides

Le nombre d'enfants retrouvé s'élève à 43 pour les deux siècles d'occupation. En ne prenant en compte que ces individus, on obtient une fréquence totale de 11% de sujets immatures, variant entre 10% et 13% aux VIe et le VIIe siècle. Cependant, la prise en compte des fosses vides de longueur inférieur à 165 cm⁷⁴ modifie ces chiffres : on obtient alors un total de 96 enfants répartis entre le VIe et le VIIe siècle de l'ordre de 17% et 20% (**Tableau 19**). Leur fréquence augmente donc largement à Giberville, l'impact des fosses vides étant ici considérable⁷⁵.

Giberville	VIe siècle	VIIe siècle	Toutes périodes
Adultes	173	159	332
Enfants	25	18	43
Total	198	177	375
% enfants	13%	10%	11%
Total fosses vides	65	80	145
Fosses vides d'enfants	20	33	53
Total enfants	45	51	96
Fosses vides d'adultes	45	47	92
Total d'adultes	218	206	424
Total (adultes +enfants)	263	257	520
% d'enfant final	17%	20%	18%

Tableau 19: Détails de la série de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle)

Il faut souligner que l'effectif immature total est alors composé de 58% de fosses vides⁷⁶, ce qui limite d'autant l'apport de l'étude anthropologique. La mauvaise conservation générale

⁷³ La publication ne détaille pas ces fosses vides, mais le fait que certaines contenaient du mobilier et que les ossements sont globalement très mal conservés suggère qu'elles ont servi de sépultures.

⁷⁴ La corrélation obtenue à Giberville entre les âges et les longueurs de fosses nous permet d'attribuer les tombes d'une longueur inférieure à 165 cm à des enfants.

⁷⁵ La différence observée dans la fréquence des enfants au VIIe siècle avec et sans les fosses vides (de 10% à 20%) est confirmée par le test des écarts réduits au seuil de 5% d'erreur ($Z = 2,7$). Par contre ce n'est pas le cas pour le VIe siècle, où l'augmentation n'est pas significative ($Z = 1,4$).

⁷⁶ Si nous ajoutons les enfants dont l'âge a été estimé d'après la longueur de leur fosse, la fréquence s'élève alors à 68% (**Annexe 2**).

des ossements, les multiples bouleversements comme le pillage ou les recouplements de tombes expliquent l'importance du phénomène. Les fosses vides sont réparties sur le plan de manière aléatoire et occupent une grande partie de la nécropole. Les zones les plus touchées sont situées autour des sarcophages du VII^e siècle, qui s'implantent au sein de tombes plus anciennes, et dans la partie Est du site, près de la route départementale (**Figure 70**).

L'importance numérique de ces fosses vides est à l'origine de plusieurs biais importants. D'abord, les gestes entourant l'organisation des sépultures collectives* sont ici méconnus, les squelettes sont notés comme étant « en place », « partiellement en place » ou « en vrac » (Pilet *et al.*, 1990, p. 131-135) et ces informations ne permettent pas une étude approfondie. Les tombes collectives représentent respectivement 16% et 19% des sépultures aux VI^e et VII^e siècles, certaines pouvant contenir jusqu'à dix individus⁷⁷. Certaines tombes, comme les sarcophages, sont implantées dans des fosses antérieures, ce qui a provoqué la disparition du corps du premier occupant de la tombe : ses ossements ont pu être récupérés et redéposés auprès des individus nouvellement inhumés. D'autres perturbations ont eu lieu, ce qui justifie le très grand nombre de squelette retrouvés « en vrac » dans leur tombe : il s'agit au total de près de 280 individus, soit 75% de l'effectif total. Finalement, seuls 7% des individus ont été retrouvés en place dans leur tombe.

Le fait de compter un individu par fosse vide et d'ajouter le total à l'effectif provoque un risque de surreprésentation, car certains individus seront peut être comptés deux fois. Nous ne pouvons pas éviter ce biais, car l'absence d'un squelette peut autant être dû à la mauvaise conservation osseuse qu'au déplacement du corps, et nous ne pouvons pas choisir arbitrairement l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Cependant, les enfants sont moins concernés par ce biais ; les fosses vides d'enfants sont plutôt individuelles et ne sont pas recoupées, ce qui suggère que l'absence du corps est plutôt due à l'altération osseuse. Deux tombes sont problématiques : il s'agit des tombes 5 et 250 qui, par leur taille, correspondent à des enfants (105 et 125 cm), mais contenaient les restes d'individus adultes indéterminés disposés « en vrac » dans la tombe. Plusieurs hypothèses peuvent être émises : ces tombes pouvaient contenir un enfant à l'origine et ont pu être réutilisées en tant que dépôts secondaires*, les ossements des enfants étant alors dispersés ou ont été dissous. Ces tombes ont pu aussi appartenir à des adultes qui auraient été déposés dans une position particulière, comme accroupie ou en chien de fusil, justifiant la petite taille de la

⁷⁷ C'est le cas par exemple de la tombe 303.

fosse, comme c'est le cas dans d'autres nécropoles à la même époque (cf à *Saint-Martin-de-Fontenay*). Le fait de retrouver les os « en vrac » prouve une perturbation ultérieure de la sépulture (pillage, réouverture...). Les informations sont trop ténues pour privilégier l'une de ces propositions, et nous ne pouvons qu'évoquer ces perturbations sans y apporter de réponses, faute d'informations nouvelles.

L'effectif total du site s'élève donc à 520 individus, dont 96 enfants. La fréquence totale des enfants est alors de 18%, mais l'augmentation remarquée entre le VIe et le VIIe siècle n'est pas statistiquement significative ($Z = 0,83$) (**Figure 71, Figure 72**). Si l'on utilise que les données brutes, on observe une diminution du nombre d'individus et de la fréquence des enfants, qui passe de 13% à 10% entre le VIe et le VIIe siècle. Malgré les limites constatées plus haut, l'ajout des fosses vides est nécessaire et permet de rectifier ces chiffres. Le nombre total d'adultes diminue légèrement, passant de 218 individus au VIe siècle à 206 au VIIe siècle, et le nombre d'enfant augmente assez peu, de 45 à 51.

Finalement, si l'ajout des fosses vides permet un accroissement statistiquement significatif des enfants de la série, on observe aucune différence entre leur fréquence au VIe et au VIIe siècle ($Z = 0,83$).

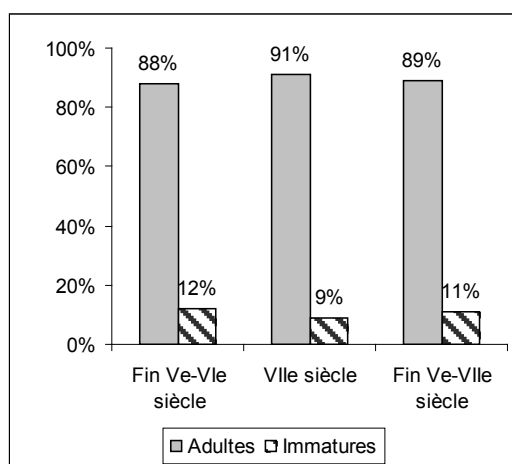


Figure 71: Fréquence des enfants dans la population de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle) $N = 373$

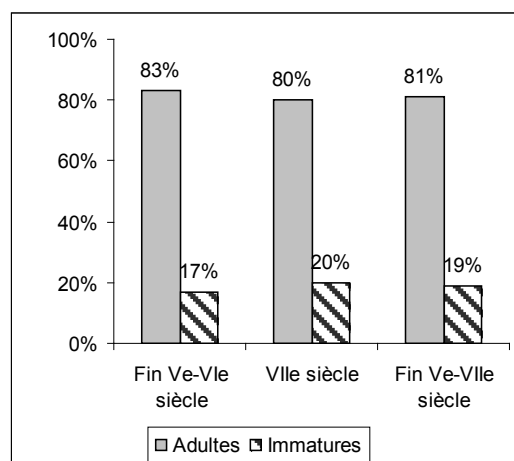


Figure 72: Fréquence des enfants avec les fosses vides dans la population de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle) N = 518

L'analyse morphologique des adultes de Giberville montre un net changement de format des individus entre le VIe et le VIIe siècle⁷⁸ mais sans mettre en évidence de différences significatives entre les hommes et les femmes. L'évolution morphologique a dû être très progressive, « mais il est difficile d'affirmer si elle est liée ou non à l'arrivée d'étrangers, bien que la très forte diminution (...) au VIIe siècle de certains caractères héréditaires (...) suggère une possible ouverture vers l'extérieur » (Pilet *et al.*, 1990, p. 52-53). Nous ne pouvons guère aller plus loin dans l'étude de l'évolution démographique de la population adulte de Giberville, car la répartition par âge des adultes n'a pas été refaite à partir de méthodes récentes. Je n'ai pu retourner au matériel osseux, déjà très fragmenté, et n'ai donc pas pu réutiliser les éléments démographiques présentés dans la monographie pour des raisons méthodologiques⁷⁹.

L'augmentation de la fréquence des enfants entre le VIe et le VIIe siècle est notable, mais la répartition par âge de la population immature est-elle pour autant proche des standards préindustriels ? La répartition brute montre un profil inhabituel, avec un pic dans le groupe des 8-12 ans et une part presque inexistante des 0-2 ans (**Figure 73**). La répartition probable le confirme (**Figure 74**). Cependant, l'ajout des 67 fosses vides modifie profondément la distribution (**Figure 75**).

⁷⁸ L'étude comparative entre les deux périodes est fondée à partir des principales données métriques crâniennes et post-crâniennes : on observe un accroissement des grands diamètres crâniens, un indice morphologique plus dolichocrâne et des périmètres diaphysaires toujours supérieurs chez les individus du VIIe siècle.

⁷⁹ L'estimation des âges des adultes a été élaborée selon la méthode de C. Masset (1982), qui est aujourd'hui obsolète.

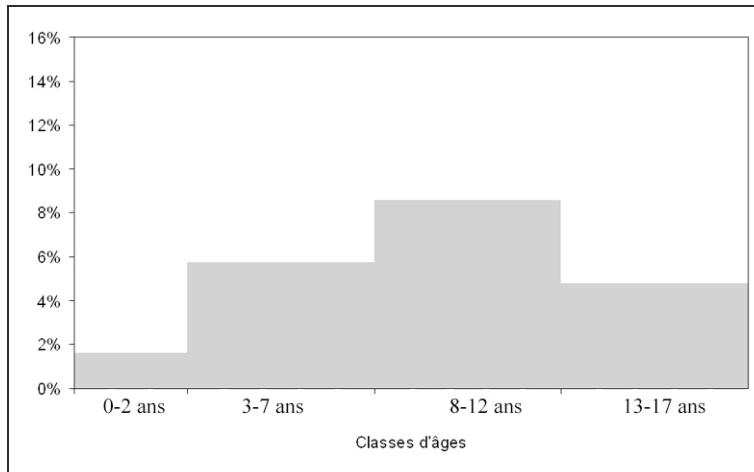


Figure 73 : Répartition brute des enfants de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle) N = 21

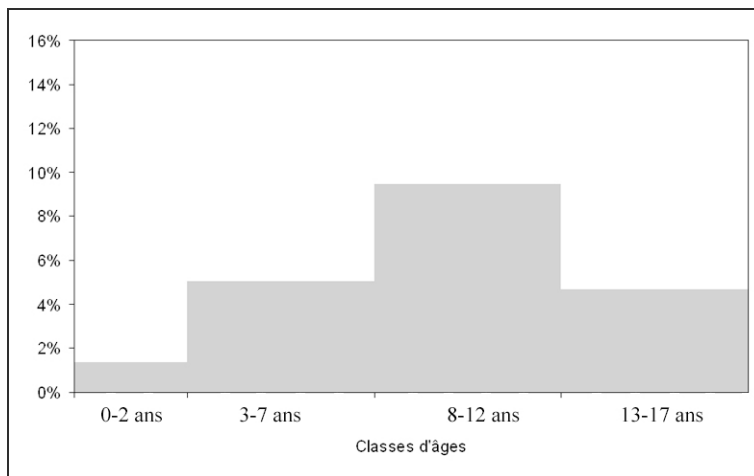


Figure 74 : Répartition probable des enfants de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle),
N = 29

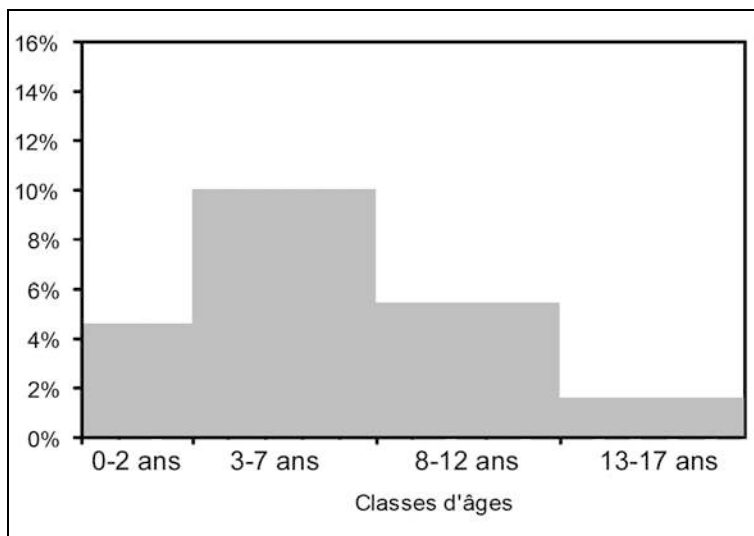


Figure 75: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle), N = 94

La part des 0-2 ans augmente mais reste insuffisante. La fréquence des 3-7 ans et des 8-12 ans s'inverse et la répartition est très éloignée de celle d'une population équilibrée. L'impact des fosses vides est ici considérable, car 49% correspondent à des enfants de 3-7 ans. L'interprétation de ces données est d'autant plus délicate que cette répartition s'appuie en grande partie sur des estimations d'âge à partir de la longueur des fosses. Nous pouvons néanmoins retenir la faiblesse numérique des moins de deux ans qui tranche avec la mortalité importante des enfants de trois à douze ans. La part des adolescents reste néanmoins faible, seul élément proche d'une population préjennérienne*.

Cette répartition n'est qu'un instantané de la population pour une durée de près de deux siècles : nous avons donc divisé l'échantillon immature pour observer si le profil de répartition reste le même d'un siècle à l'autre.

Au VIe siècle, la distribution des enfants montre un profil assez surprenant (**Figure 76**) : seules deux fosses vides, dont la longueur n'excède pas 100 cm, peuvent correspondre à des enfants de moins de deux ans, et l'échantillon est composé majoritairement d'enfants entre trois et douze ans. En revanche, au VIIe siècle la distribution est plus proche de celle d'une population préjennérienne, mais comprenant une forte proportion d'enfants de 3 à 7 ans (**Figure 77**). Une nouvelle répartition des enfants du VIe siècle en classes d'âges plus fines a été appliquée (**Figure 78**). Cette nouvelle distribution souligne la surreprésentation des enfants de 3 à 12 ans.

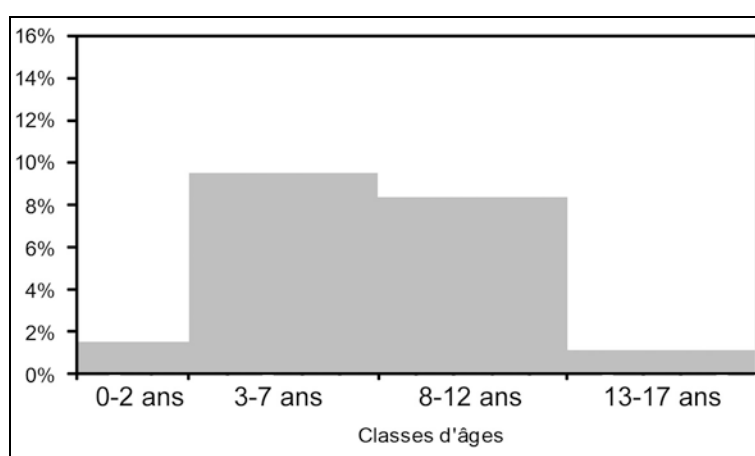


Figure 76: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Giberville « Le Martray », fin Ve-VIe siècle. N = 43

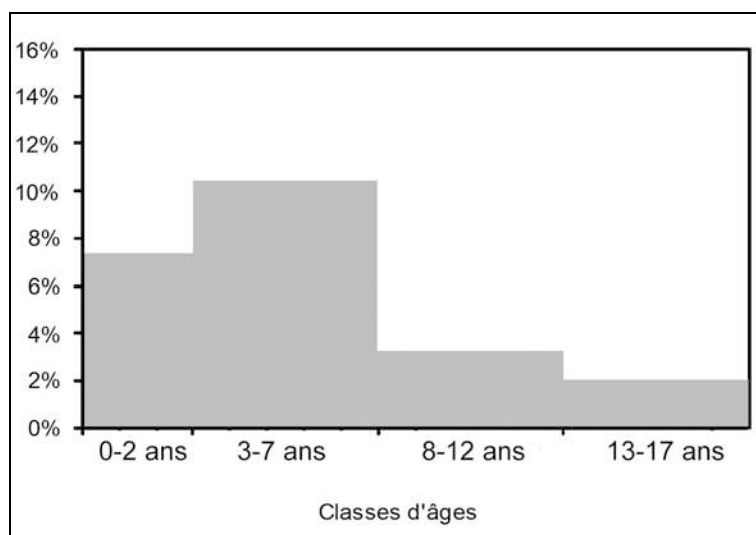


Figure 77: Répartition probable des enfants et des fosses vides de Giberville « Le Martray », VIIe siècle. N = 50

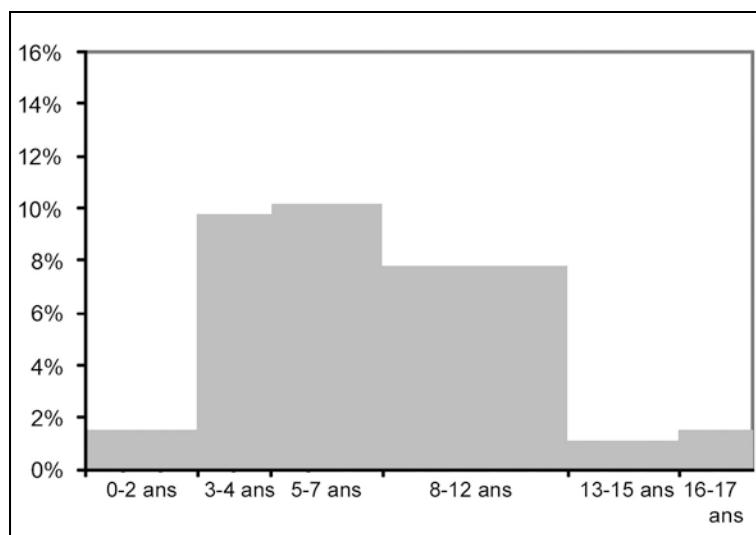


Figure 78: Nouvelle répartition enfants des immatures et des fosses vides de Giberville « Le Martray », fin Ve-VIe siècle. N = 43

Hormis les biais dus à la mauvaise représentation des enfants dont l'âge a été estimé sur le squelette, le changement de profil au VIIe siècle est plus proche d'une population de type préindustriel. Cette modification de la répartition de la population immature n'est pas due au seul hasard, et peut être la conséquence de plusieurs facteurs, comme une crise démographique suivie d'une amélioration des conditions de vie, voire une évolution dans les pratiques funéraires. En effet, le petit nombre de 0-2 ans retrouvé au VIe siècle pourrait signifier qu'ils n'étaient pas inhumés dans la nécropole ; l'augmentation de leur fréquence à partir du VIIe siècle pourrait être due à une meilleure intégration dans l'espace funéraire.

D'autres indices permettent d'approcher l'évolution de cette population, malheureusement très limités par le mauvais état de conservation et la fragmentation des ossements, qui limitent l'analyse. Par exemple, 36% et 47% des individus n'ont pas été sexés pour le VIe et le VIIe siècle. On observe un net déséquilibre entre hommes et femmes au VIe siècle⁸⁰ (**Figure 79**) : le *sex ratio** est alors de 58 en faveur des femmes. Mais le grand nombre d'indéterminés (36%) nous oblige à rester très prudents, et nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité de ce déséquilibre. Au VIIe siècle on compte 47% d'indéterminés, mais le nombre d'hommes et de femmes reste équilibré⁸¹.

L'état sanitaire de la population n'a pu être défini que sur un nombre restreint d'individus, et ne permet donc pas d'établir de certitudes. On note l'absence d'hypoplasies de l'émail dentaire* sur l'échantillon observé, chose assez rare dans les populations anciennes. Les anthropologues remarquent un résultat similaire avec les individus de Saint-Martin-de-Fontenay, et proposent l'idée d'une caractéristique régionale, à vérifier. La *cribra orbitalia** a des origines multiples, et a longtemps été considérée comme un marqueur lié à des carences, comme des avitaminoses ou des anémies en fer. Les dernières études (Salvadei *et al.*, 2001 ; Piontek, Kozlowski, 2002 ; Keenleyside, Panayotova, 2006 ; Belcastro *et al.*, 2007) insistent sur la prudence nécessaire à l'utilisation de cette lésion comme marqueur carenciel, car ses origines semblent multiples (génétiques, infection des globes oculaires...).

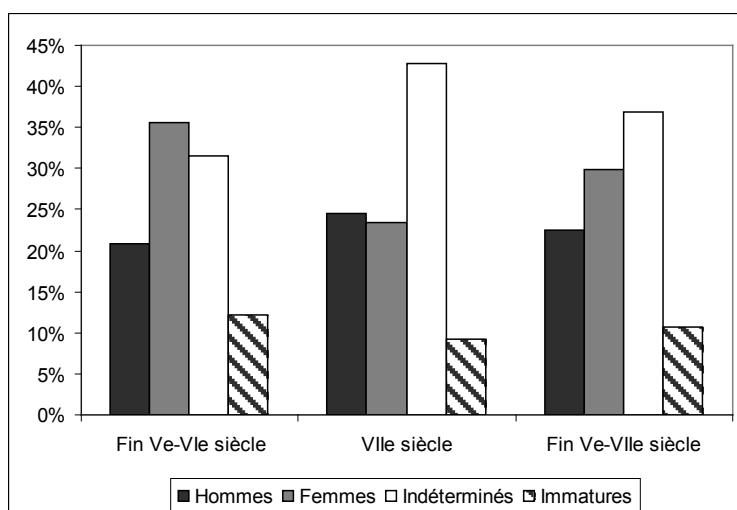


Figure 79: Population de Giberville « Le Martray », (fin Ve-VIIe siècle) N = 373

⁸⁰ Au VIe siècle la population est composée de 41 hommes, 70 femmes et 62 indéterminés.

⁸¹ L'échantillon compte au VIIe siècle 43 hommes, 41 femmes et 75 indéterminés.

À Giberville, l'observation est très mince puisqu'elle ne porte que sur 13 individus au VI^e siècle et 7 au VII^e siècle. Les résultats semblent indiquer une baisse globale des atteintes au VII^e siècle, surtout chez les femmes, ce qui suppose une amélioration des conditions de vie féminines. Mais ces résultats ne peuvent être qu'indicatifs, vu le petit nombre d'individus observé.

Les caractéristiques dentaires, comme l'usure et la maladie carieuse, ont pu être notées sur un plus grand nombre d'individus : 40 individus au VI^e siècle (172 dents) et 32 au VII^e siècle (118 dents). L'usure est plus importante au VI^e siècle, ce qui peut être dû à une différence dans la répartition des âges des deux échantillons, car le degré d'usure est corrélé au vieillissement, et si les individus sont plus âgés au VI^e siècle il est donc normal de trouver une meilleure prévalence. Mais les raisons de cette diminution peuvent aussi être liées à un changement dans l'alimentation ou à une qualité de l'émail différente. L'atteinte de la maladie carieuse, observée sur le même nombre de dents et d'individus, est faible, puisqu'elle ne concerne que 9% des dents au VI^e siècle et 13,5% au VII^e siècle. Ces taux restent dans la norme des populations médiévales, située entre 4% et 12% (Brabant, 1963 ; Brabant, 1973 ; Watt *et al.*, 1997 ; Garcin, 2009).

Enfin, il y a très peu de traces de pathologies traumatiques, seuls 13 individus souffrent de lésions bénignes⁸². Cette carence pathologique ne signifie pas pour autant que les individus de Giberville « le Martray » ont bénéficié de bonnes conditions de vie. L'observation des lésions pathologiques nécessite un bon état de conservation des squelettes, ce qui n'est pas le cas ici. Cette absence de lésions est donc probablement due avant tout à l'altération des ossements.

La collection de Giberville « le Martray » possède de nombreux biais méthodologiques. La mauvaise conservation osseuse et les multiples réoccupations de tombes ont contribué à une certaine pauvreté des résultats de l'étude anthropologique. Près des trois-quarts des individus sont signalés comme « en vrac » dans leurs fosses, sans qu'on puisse détailler les gestes qui y sont liés (dépôts secondaires*, vidanges puis emplois, tombes multiples ou collectives ?). Enfin, le grand nombre de fosses retrouvées vides augmente considérablement la fréquence des enfants, mais provoque aussi un énorme impact sur la répartition par âge de

⁸² On note une exostose de la ligne âpre du fémur, deux hyperostoses, une enthésopathie à l'insertion du fléchisseur commun du radius gauche et une courbure excessive des os des membres inférieurs chez un enfant, qui ne peut pas être lié avec certitude à un cas de rachitisme.

la série. Près de 60% des enfants ont un âge estimé d'après la longueur de leur fosse : nous ne pouvons pas considérer la distribution par âge de cette série comme exacte, mais comme une probabilité parmi d'autres. Le petit nombre d'enfants de moins de deux ans n'est pas une surprise, car elle avait déjà été remarquée dans l'étude anthropologique. En revanche, l'importance des 3-12 ans est à souligner, car elle se retrouve dans d'autres séries.

La distribution de cette population immature est différente de celle d'une population préjennérienne, et témoigne une situation complexe, celle d'une population face à une crise démographique ou sélectionnée sur des critères d'âge. L'analyse archéologique permettra de constater s'il existe des regroupements ou des cas d'enfants en bas âge isolés, et si leur traitement funéraire est similaire ou éloigné de celui des adultes.

2.3.2 Le site de Saint-Martin de Fontenay (VIe-VIIe siècle)

La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados) est le seul site de la plaine de Caen occupé en continu du Ve siècle av. J.-C. au VIIe siècle après J.-C. La construction d'un lotissement en 1986 a provoqué une campagne de sauvetage urgent de la nécropole, qui a duré 12 mois, sous la direction de C. Pilet. A. Alduc-Le Bagousse et L. Buchet ont assuré l'étude anthropologique des ossements (Pilet (dir.), 1994). La nécropole mérovingienne, d'une surface d'environ 8000m², a été appréhendée dans sa totalité. Elle est située à environ 400m au sud de l'église Saint-Martin, où des sarcophages en calcaire, identiques à ceux de la nécropole, ont été retrouvés (**Figure 80**). La translation de l'espace collectif des morts semble avoir eu lieu à la fin du VIIe siècle, au moment de l'abandon de la nécropole, comme cela a déjà été remarqué dans d'autres sites normands, comme Giberville ou Frénouville (Pilet (dir.), 1994, p. 33).

944 sépultures au total ont été relevées, photographiées et étudiées. Quelques tombes datant du Hallstatt Final, orientées nord-sud, sont présentes à l'ouest du site et plusieurs structures non funéraires datent également de cette époque, telles que les fossés orientés est/ouest. C'est à partir du Haut Empire que l'on peut parler d'organisation funéraire, avec le regroupement d'une série de crémations au centre de la nécropole et l'identification de crémations privilégiées, entourées par une palissade (**Figure 81**). Durant l'Antiquité tardive, l'inhumation remplace la crémation, et devient le mode funéraire dominant : le site compte alors 34 inhumations et 3 crémations. Au Ve siècle, la population inhumée reste encore assez limitée avec 64 individus.

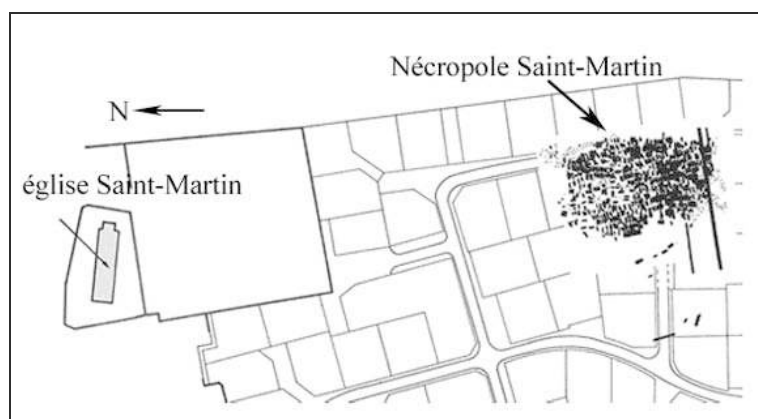


Figure 80: Localisation de la nécropole et de l'église Saint-Martin, d'après (Pilet(dir.), 1994)

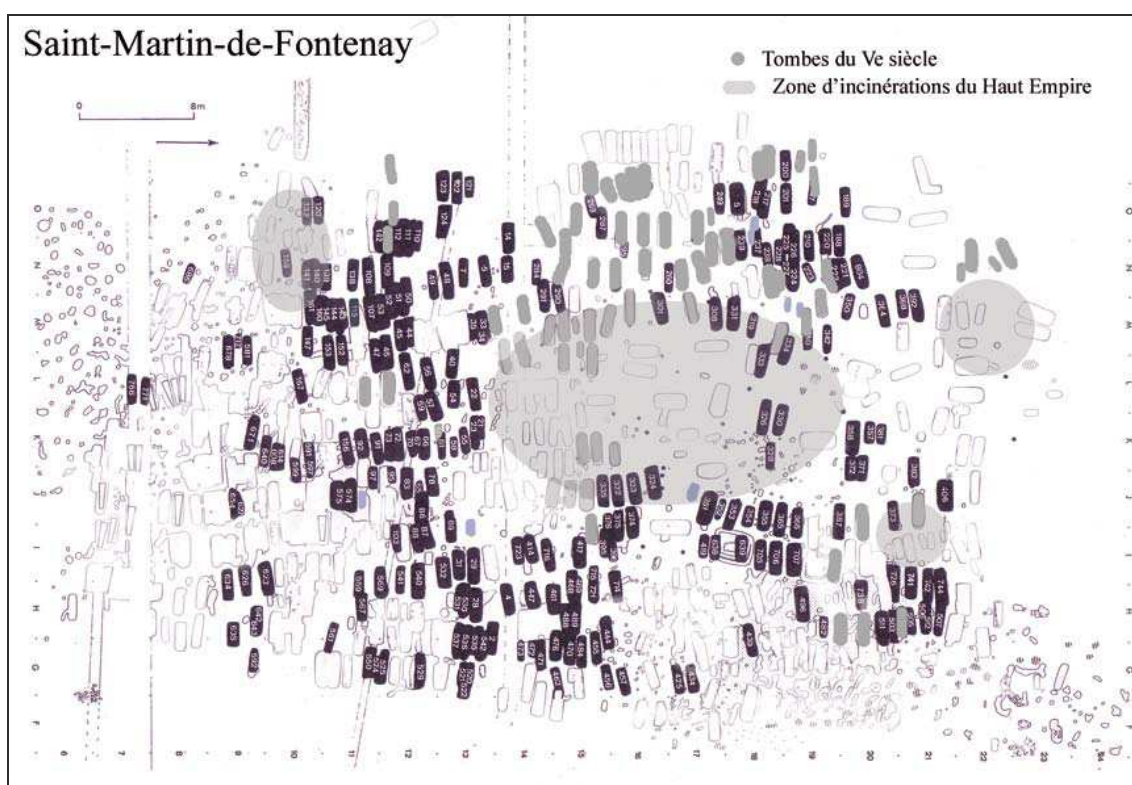


Figure 81: Les tombes antérieures au VIe siècle à Saint-Martin de Fontenay

740 individus sont datés des VIe et VIIe siècles, et une centaine de fosses a été retrouvée vide (**Figure 82**). Le mobilier et la chronologie relative des tombes a permis de distinguer deux grandes phases d'occupation :

- Le VIe siècle : 182 adultes, 54 enfants et 27 fosses vides
- Le VIIe siècle : 276 adultes, 132 enfants et 70 fosses vides

La nécropole est abandonnée à la fin du VIIe siècle, la dernière phase d'occupation étant caractérisée par des inhumations en sarcophages de calcaire (Pilet (dir.), 1994).

Le nombre d'individus augmente considérablement à partir du VI^e siècle (**Tableau 20**). Un total de 236 individus inhumés est comptabilisé, qui est porté à 263 individus si l'on ajoute les fosses vides dans l'effectif. Cet accroissement du nombre d'individus entre le Ve et le VI^e siècle est d'environ 400%, « aucun phénomène biologique n'explique bien sûr ce constat, et seule une forte immigration peut en être la cause » (Buchet, 1994a). Ce constat est confirmé par l'observation morphologique des squelettes du VI^e siècle (Pilet (dir.), 1994, p. 118-128). Au VII^e siècle, la population inhumée retrouve une certaine stabilité, l'accroissement étant alors d'environ 180% : le nombre d'individus est alors de 408 et 70 fosses vides.

Cependant, un Nombre Minimum d'Individus (NMI) de 303 sujets a été décompté dans des « fosses-ossuaires » non datées. La part des enfants est très faible dans ces dépôts (14%) et l'on ne note aucun ossement d'enfant de moins de trois ans (Alduc-Le Bagousse, 1994, p. 517-519). Comme nous n'avons pas le détail des inhumations, ces individus ne sont pas intégrés à l'étude.

Saint-Martin-de-Fontenay	VI ^e siècle	VII ^e siècle	Toutes périodes
Adultes	182	276	458
Enfants	54	132	186
Total	236	408	644
% enfants	23%	32%	29%
Total fosses vides	27	70	97
Fosses vides et non fouillées d'enfants	11	61	72
Total enfants	65	193	258
Fosses vides et non fouillées d'adultes	16	9	25
Total d'adultes	198	285	483
Total (adultes + enfants)	263	478	741
% d'enfants final	25%	40%	35%

Tableau 20: Détails de la série de Saint-Martin-de-Fontenay (VI^e-VII^e siècles)

La fréquence des enfants est en augmentation constante dès le Ve siècle : de 13% au Ve siècle, elle passe à 23% et 32% pour les siècles suivants (**Figure 83**). La prise en compte des fosses vides⁸³ a un impact différentiel selon la période chronologique. Au VI^e siècle, la fréquence des enfants est similaire, passant de 23% à 25% ($Z = 0,47$). Au VII^e siècle l'augmentation est plus nette, et on compte alors 40% d'enfants (32% à 40% ; $Z = 2,48$)

⁸³ À Saint-Martin-de-Fontenay, 16 tombes n'ont pas fait l'objet d'une fouille complète et leurs ossements n'ont pas été prélevés. Parmi elles, 6 sont des fosses d'enfants. Nous les avons intégrées à l'effectif des fosses vides.

(Figure 84). L'augmentation au VIIe siècle est significative (25% à 40% ; $Z = 4,24$), et leur fréquence correspond mieux aux attentes des démographes pour une population de type préindustriel.

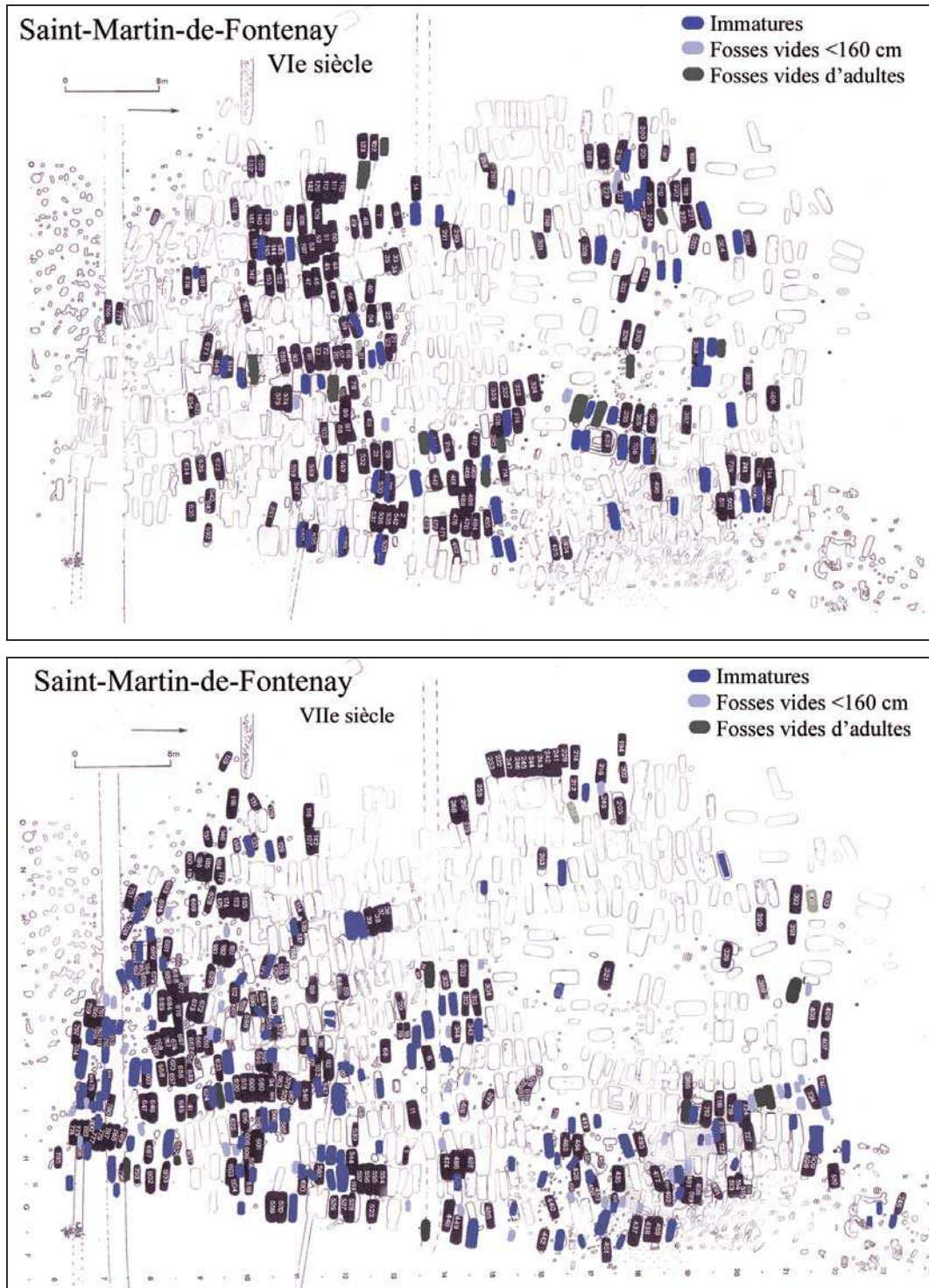


Figure 82 : Tombes d'enfants et fosses vides à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (dir.), 1994

Le nombre d'enfants est suffisamment élevé pour faire une répartition par siècle (N = 257). Au VI^e siècle, les deux répartitions brutes et probables sont similaires (H = 2,29), et l'on remarque surtout l'importance des 8-12 ans (**Figure 85, Figure 86**). Les moins de deux ans sont faiblement représentés, et les 13-17 ans sont assez nombreux (**Figure 87**). Ce profil évoque ceux que nous avons décrits à Cutry, Godelancourt-lès-Pierrepont et Giberville.

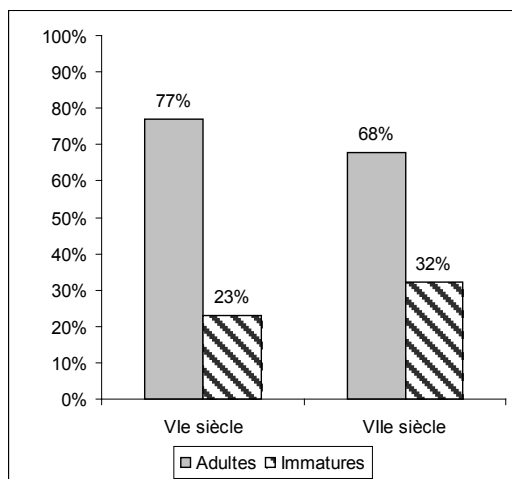


Figure 83: Fréquence brute des enfants à Saint-Martin-de-Fontenay (VI^e-VII^e siècles), N = 643

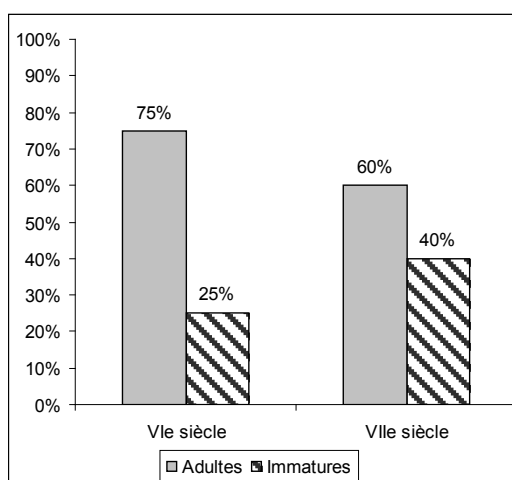


Figure 84: Fréquence des enfants avec les fosses vides à Saint-Martin-de-Fontenay (VI^e-VII^e siècles), N = 740

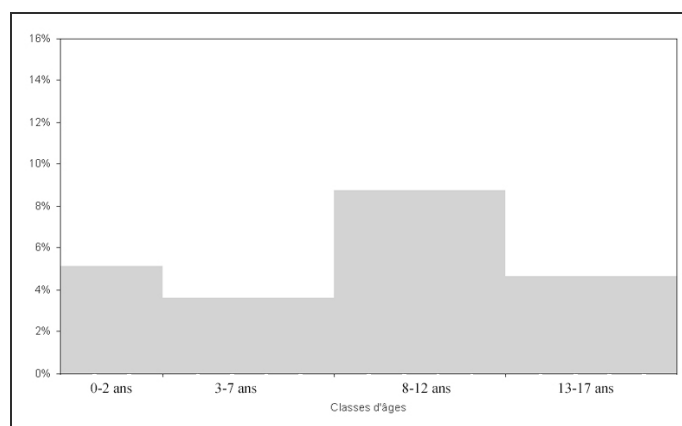


Figure 85: Répartition brute des enfants à Saint-Martin-de-Fontenay au VI^e siècle, N = 40

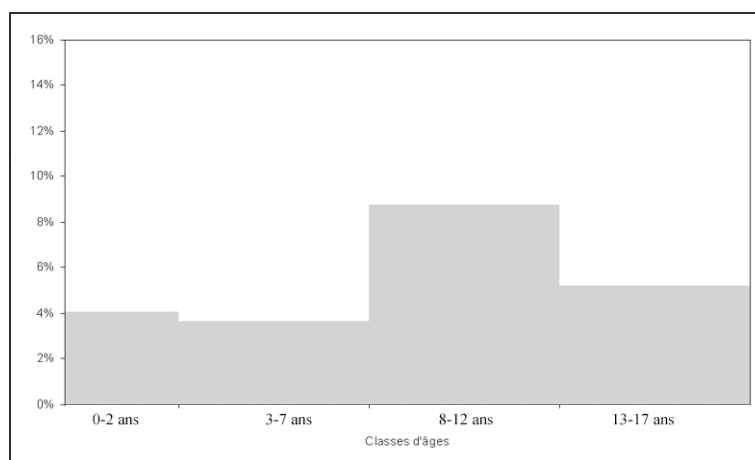


Figure 86: Répartition probable des enfants à Saint-Martin-de-Fontenay au VI^e siècle, N = 49

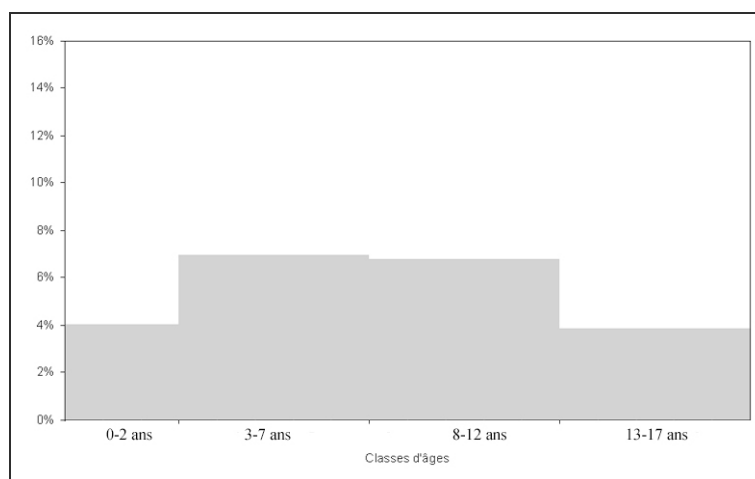


Figure 87: Répartition probable des enfants et des fosses vides à Saint-Martin-de-Fontenay au VI^e siècle, N = 66

Au VII^e siècle, le profil de répartition est différent. La répartition brute souligne l'importance des 3-7 ans (**Figure 88**), mais la tendance s'inverse avec la répartition probable au profit des 8-12 ans (**Figure 89**). L'ajout de 61 fosses vides modifie ce profil, qui

correspond alors à une population proche des standards préindustriels ($H = 4,79$) (**Figure 90**). Les enfants de moins de deux ans sont majoritaires, car près de 60% des fosses vides correspondent à ce groupe d'âges. L'évolution observée dans la distribution probables des immatures et des fosses vides au VIIe siècle par rapport au VIe siècle est significative ($H = 3^{84}$).

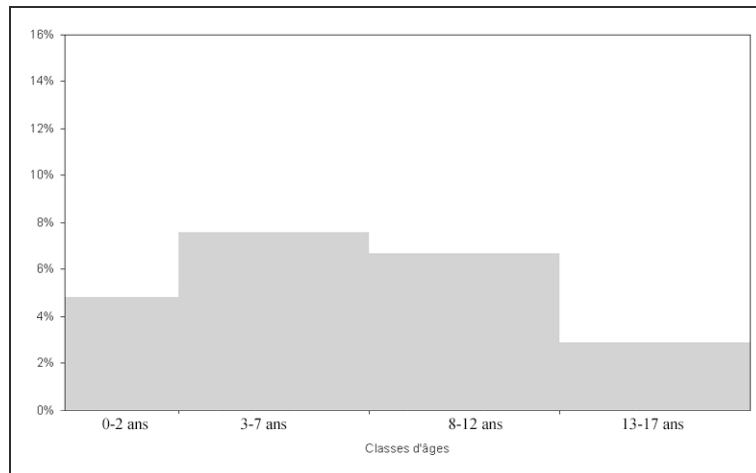


Figure 88: Répartition brute des enfants de à Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle, $N = 101$

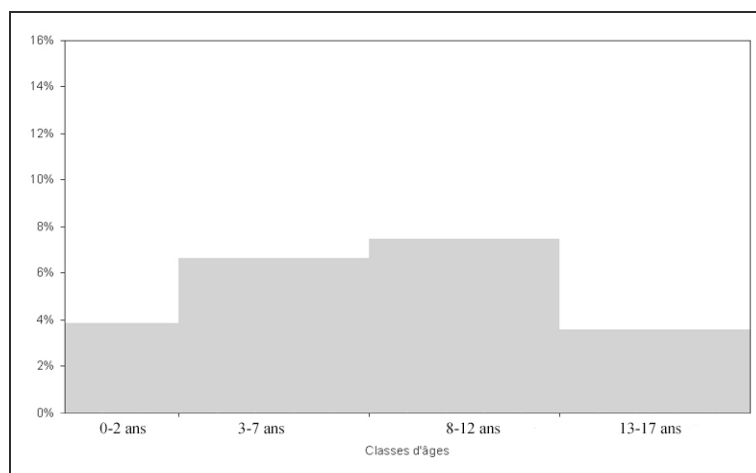


Figure 89: Répartition probable des enfants de à Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle, $N =$

121

⁸⁴ Le test est significatif au seuil de 10% d'erreur et 1 degré de liberté ($\text{Chi}^2 = 2,7$).

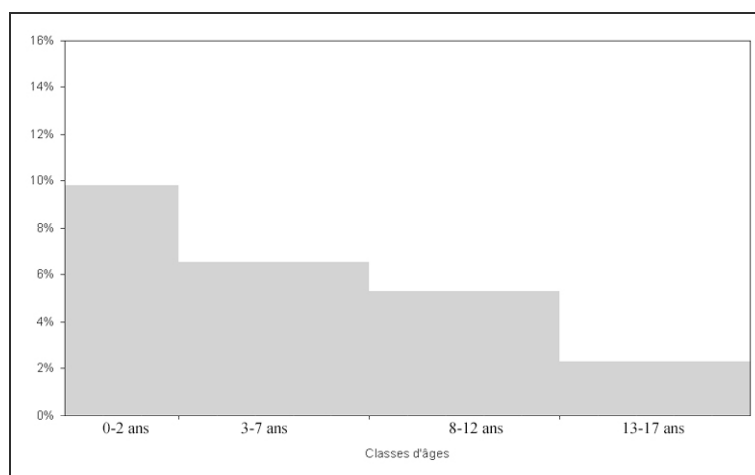


Figure 90: Répartition probable des enfants et des fosses vides à Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle, N = 190

Comme précédemment, nous avons répartis la série du VIe siècle en classes d'âges plus fines (**Figure 91**). On remarque que les 5-7 ans sont les plus nombreux et que les 16-17 ans sont majoritaires chez les adolescents. Au VIIe siècle, l'augmentation générale de la fréquence des enfants est assortie d'une répartition correspondant à une population préjennérienne*. L'étude de la répartition par âge des adultes va nous indiquer si on retrouve la même évolution chez les adultes entre les deux siècles. Celle-ci a été refaite à partir des coefficients de synostose crâniens, selon la méthode utilisée précédemment (Séguy, Buchet, 2011).

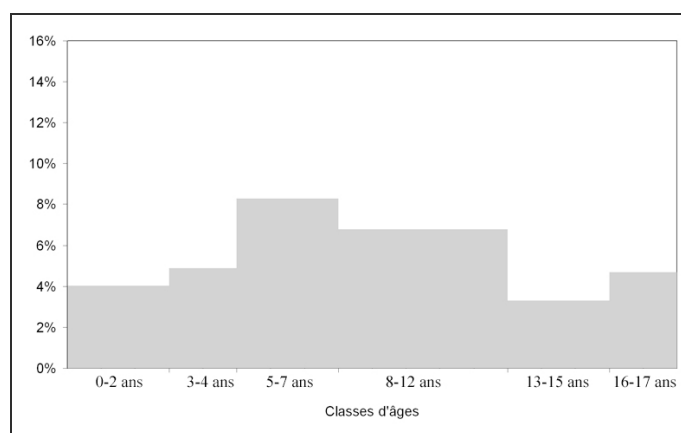


Figure 91: Nouvelle répartition probable des enfants et des fosses vides à Saint-Martin-de-Fontenay au VIe siècle, N = 66

La répartition probable montre au VIe siècle un profil plutôt équilibré (**Figure 92**), avec un pic chez les adultes jeunes (20-29 ans) et un dans la classe 60-69 ans. L'âge moyen au

décès est de 53,6 ans. Au VIIe siècle, la répartition des adultes reste similaire ($H = 2,6$), malgré un effectif plus important (**Figure 93**). On note une très légère amélioration de l'âge moyen au décès, qui est alors de 54,4 ans.

On ne note pas d'évolution majeure entre les deux siècles, nous avons au contraire l'image d'une population stable. Nous avons voulu vérifier si la distribution sexes séparés montrait la même tendance, durant les deux siècles d'occupation. Le profil de la répartition masculine traduit une population équilibrée, avec un pic chez les 60-69 ans et un âge moyen au décès de 52,9 ans (**Figure 94**). Le profil féminin est plus complexe : on note une augmentation des décès chez les femmes jeunes (20-29 ans) ainsi que chez les femmes âgées (70 ans et plus) (**Figure 95**), mais ces différences ne sont pas significatives ($H = 2,48$). Les femmes ont un âge moyen légèrement supérieur aux hommes (53,2 ans) en raison de l'importance numérique des femmes âgées. L'étude de la structure de la population de Saint-Martin-de-Fontenay nous montre un profil qui reste stable au cours des siècles et entre les sexes.

La distribution de la population ne nous apporte que peu de renseignements (**Figure 96**). Au VIe siècle la population est équilibrée, mais on note un *sex ratio** en faveur des femmes au VIIe siècle ($SR = 65$). Cependant, la proportion d'indéterminés est telle que nous ne pouvons pas commenter cette situation.

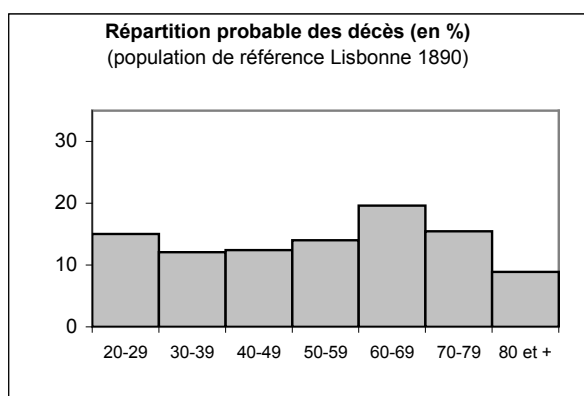


Figure 92: Répartition probable des décès des adultes de Saint-Martin-de-Fontenay au VIe siècle, $N = 113$

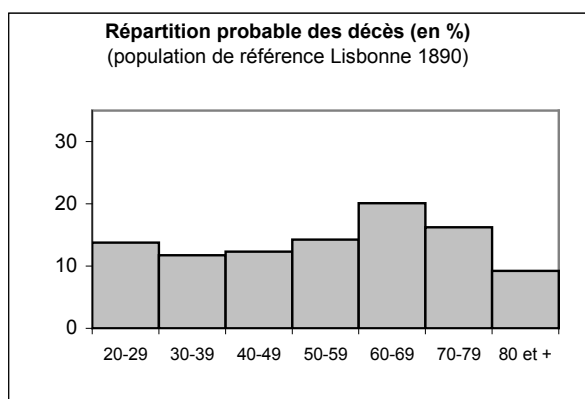


Figure 93: Répartition probable des décès des adultes de Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle, $N = 147$

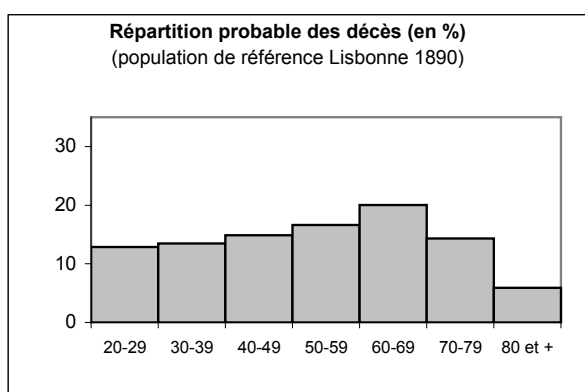


Figure 94: Répartition probable des décès des hommes de Saint-Martin-de-Fontenay (VIe-VIIe siècles), $N = 93$

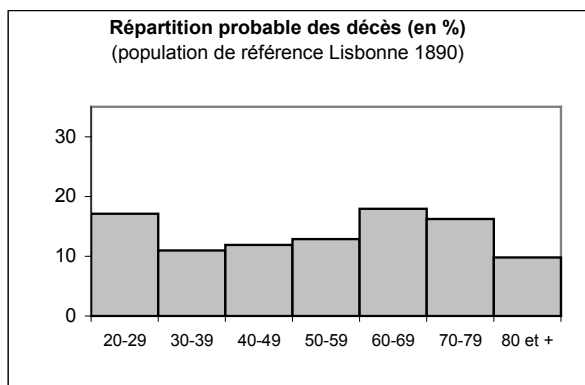


Figure 95: Répartition probable des décès des femmes de Saint-Martin-de-Fontenay (VIe-VIIe siècles), $N = 127$

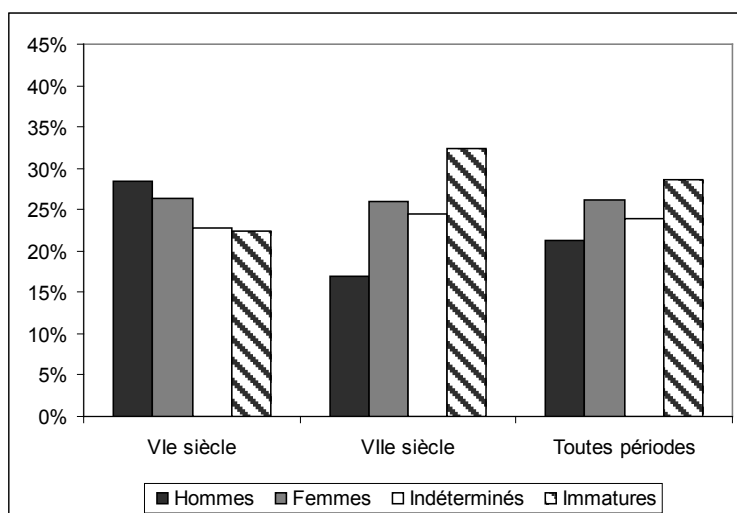


Figure 96: Population de Saint-Martin-de-Fontenay (VIe-VIIe siècles), N = 648

L'analyse paléopathologique pâtie de la mauvaise qualité osseuse. Seules les pathologies dentaires sont bien représentées. La fréquence des caries et des pertes de dents *ante mortem* a été établie à partir des dents observables (Pilet (dir.), 1994, p.496–510) : la maladie carieuse touche environ 7-8% des dents et la chute de dents entre 11 et 12% (**Figure 97**). H. Brabant donne des chiffres similaires pour un site mérovingien, où la carie est observée sur 8% des dents (Brabant, 1973). On note une petite amélioration entre le VIe et le VIIe siècle pour ces deux pathologies. Aussi, les hommes sont plus atteints que les femmes : on note 10% de dents cariées contre 7,8% chez les femmes, et 13,3% contre 11,6% de dents tombées ante-mortem. Ces éléments pathologiques sont liés principalement à une mauvaise hygiène dentaire et/ou une mauvaise alimentation.

En ce qui concerne les pathologies infectieuses, on note l'absence d'hypoplasie de l'émail dentaire*, phénomène déjà évoqué pour Giberville (*cf* p.133) et l'augmentation de la fréquence des *cribra orbitalia* entre le VIe et le VIIe siècle : elles passent de 14% à 19% sur l'échantillon observé⁸⁵ (Pilet (dir.), 1994). Quelques troubles de la nutrition sont à noter : un cas de rachitisme au VIe siècle et deux cas de *spina bifida**. La fréquence des traumatismes augmente également, et ils renvoient surtout à des accidents de la vie quotidienne (luxations, fractures, périostites post-traumatiques). L'analyse montre une bonne prise en charge des traumatismes et même deux cas de trépanation. Enfin, l'originalité de cette série réside dans sa très faible prévalence d'arthrose et de pathologies dégénératives.

⁸⁵ L'échantillon observé se compose de cinquante individus au VIe siècle et de soixante-quinze au VIIe siècle.

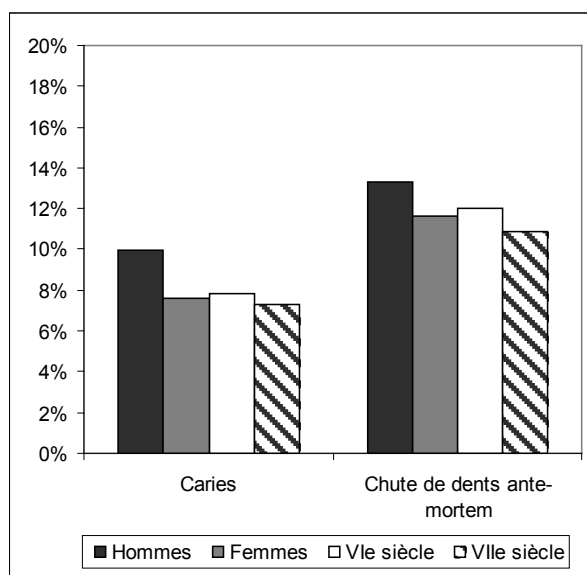


Figure 97: Fréquence de deux pathologies dentaires à Saint-Martin-de-Fontenay (VIe-VIIe siècles)

L'étude anthropologique de la série de Saint-Martin-de-Fontenay montre une population stable, malgré l'augmentation de l'effectif entre le VIe et le VIIe siècle. Si l'effectif adulte ne présente pas d'évolution entre les deux siècles, le nombre d'enfants s'accroît au VIIe siècle et est assorti d'une distribution par âge plus proche des standards préindustriels, notamment grâce à l'importance numérique des fosses vides de petite taille. La répartition des adultes renvoie à une population équilibrée durant les deux siècles d'occupation, avec un âge moyen au décès situé entre 53 et 54 ans, qui se situe dans la norme des séries anciennes.

Si l'étude paléodémographique ne montre pas d'évolution particulière au VIIe siècle, notamment dans l'âge moyen au décès, l'analyse paléopathologique semble au contraire montrer une légère détérioration des conditions de vie entre le VIe et le VIIe siècle. La fréquence des *cribra orbitalia** augmente, ainsi que celle des traumatismes. Cependant, cet accroissement reste assez relatif et ne concerne que ces deux pathologies. L'état dentaire s'améliore légèrement, avec une plus faible prévalence des caries et des chutes *ante mortem* au VIIe siècle, ce qui montre au contraire une petite amélioration de l'hygiène dentaire et/ou de l'alimentation.

Globalement, après avoir connu un accroissement important au VIe siècle, la population inhumée de Saint-Martin-de-Fontenay reste stable, démographiquement et dans ses conditions ou son mode de vie. La forte augmentation de la fréquence des enfants inhumés s'accompagne-t-elle d'une évolution des pratiques funéraires des individus ? Ou, au contraire,

l'image de la stabilité de cette population se retrouve-t-elle dans son organisation funéraire ? Le fait que des individus ont utilisé le même lieu réservé aux morts pendant plus d'un millénaire n'est forcément pas anodin, et montre jusqu'à quel point la mémoire d'un lieu peut rester vivace dans l'esprit des contemporains. Cette question de la pérennité des lieux funéraires reste entière (Colardelle, 1983 ; Périn, 1987 ; Billard *et al.*, 1996 ; Lorans, 2000 ; Lucy, Reynolds, 2002 ; Raynaud, 2006).

Hormis le site rhodanien d'Hières-sur-Amby, toutes les nécropoles étudiées sont situées au Nord de la Loire, dans une vaste zone allant de la Normandie à la Lorraine. La datation des tombes repose sur la méthode de permutation matricielle de R. Legoux (Legoux *et al.*, 2009), ce qui permet une certaine homogénéité des méthodes de datation pour les sites d'Haudricourt, de Cutry, de Saint-Sauveur et de Goudelancourt-lès-Pierrepont.

La gestion de l'espace funéraire est globalement similaire et homogène : les tombes sont disposées en rangées plus ou moins régulières, orientées ouest/est (avec plus ou moins de précision) ou en combinant deux orientations (nord/sud et ouest/est), comme à Haudricourt et à Goudelancourt-lès-Pierrepont. On note une proportion variable de sépultures collectives, qui augmente généralement à partir du VII^e siècle, mais le mode d'inhumation le plus fréquent reste la sépulture primaire individuelle. Enfin, les individus sont accompagnés de mobilier, parfois très riche, comme à Cutry ou Saint-Sauveur, jusqu'à la fin du VII^e siècle, date à laquelle on assiste à une raréfaction du mobilier, comme cela a déjà été mis en évidence depuis de nombreuses années (Young, 1977 ; Périn, 1987 ; Périn, 1998 ; Halsall, 2000 ; Effros, 2003). Cette évolution des pratiques funéraires est parfois accompagnée d'une modification des types de contenants, avec l'apparition des coffrages maçonnés à Cutry ou des sarcophages en calcaire ou en plâtre à Goudelancourt-lès-Pierrepont, Giberville, Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay.

Ce phénomène est perceptible dans de nombreuses nécropoles du nord de la Loire, quelques générations avant leur abandon. Le fait d'utiliser des contenants différents, plus élaborés (sarcophages, coffrages maçonnés) et dans de nouveaux matériaux (pierre, calcaire, plâtre), associés à une absence de dépôt de mobilier, peut traduire la volonté pour l'élite de se démarquer, comme cela a déjà été avancé (Picard, Duval, 1986 ; Young, 1986a ; Young,

1986b ; Treffort, 1996a ; Carver, 1998 ; Halsall, 1998 ; Périn, 1998 ; Effros, 2003 ; Young, 2004 ; Young, 2006).

Enfin, nous pouvons souligner la particularité du site d'Hières-sur-Amby, datée par C₁₄ de l'époque carolingienne (fin VIIIe-Xe siècle), mais qui, par son mode d'inhumation et par sa gestion de l'espace funéraire, ressemble aux nécropoles. Malgré le décalage chronologique, nous l'avons intégrée à notre étude à titre comparatif.

3. Âges, statuts et enfance au Moyen Âge

3.1 Question de représentativité

3.1.1 Une augmentation de la fréquence des enfants au VIIe siècle?

L'analyse de ces sites fait ressortir un certain nombre de points. D'abord, l'élaboration d'une méthode attribuant un âge par rapport à la taille de la fosse permet l'intégration des fosses vides dans l'effectif immature. Malgré les réserves que l'on peut émettre sur le fait d'attribuer un âge à une longueur de fosse, la méthode utilisée est fondée sur des critères statistiques (coefficient de corrélation $>0,85$; $R^2>0,73$) et permet de prendre en compte la totalité des tombes présentes, à défaut d'avoir la totalité des individus inhumés. En effet, malgré le caractère exhaustif de la fouille, des biais archéologiques demeurent : certaines tombes sont détruites en raison de gravières ou de constructions postérieures, comme à Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », Haudricourt, Giberville et Saint-Sauveur ; les perturbations dues aux recouvrements de sépultures sont parfois nombreuses, comme à Giberville et à Saint-Martin-de-Fontenay ; enfin, l'absence d'anthropologues sur le terrain due à l'ancienneté de certaines fouilles (Saint-Sauveur) ne nous permet pas d'être assurés de la reconnaissance des petits os immatures, notamment dans les sépultures plurielles*.

L'ajout de ces fosses vides, à raison d'un individu par tombe, a un impact variable sur l'effectif immature total. Seuls deux sites voient leur fréquence d'enfants augmenter de manière significative : Giberville (11 à 19%) et Saint-Martin-de-Fontenay (29 à 35%), car les fosses vides représentent ici entre 28% et 58% de l'effectif immature total. Cet accroissement ne se perçoit pas de manière globale, mais est propre au VIIe siècle. En effet, à Giberville comme à Saint-Martin-de-Fontenay, l'ajout des fosses vides a un impact différentiel en fonction de la période considérée : au VIe siècle, pour les deux sites, l'augmentation de la fréquence des enfants n'est pas statistiquement significative ; en revanche elle le devient au VIIe siècle, où le nombre de fosses vides est plus important (**Tableau 21, Tableau 22**).

Le fait que l'ajout des fosses vides ne modifie significativement l'effectif immature que dans deux sites sur sept est dû à plusieurs raisons : la majorité des séries ne comprennent que

peu de fosses vides attribuables à des enfants (Saint-Sauveur, Haudricourt, Cutry, Hières-sur-Amby) (**Tableau 23**) ou qui ne sont pas rattachées à une période chronologique (Goudelancourt-lès-Pierrepont).

Giberville	VI ^e siècle		VII ^e siècle	
	sans fosses vides	avec fosses vides	sans fosses vides	avec fosses vides
Enfants	24	45	16	51
Total des individus	197	262	175	255
Fréquence	12%	16%	9%	20%
Valeur du test des écarts réduits (Z =)	1,48		3,05	

Tableau 21: Augmentation de la fréquence des enfants aux VI^e et VII^e siècles à Giberville

Saint-Martin-de-Fontenay	VI ^e siècle		VII ^e siècle	
	sans fosses vides	avec fosses vides	sans fosses vides	avec fosses vides
Enfants	54	65	132	193
Total des individus	236	263	408	478
Fréquence	23%	25%	32%	40%
Valeur du test des écarts réduits (Z =)	0,47		2,48	

Tableau 22: Augmentation de la fréquence des enfants aux VI^e et VII^e siècles à Saint-Martin-de-Fontenay

	VI ^e siècle	VII ^e siècle	VIII ^e siècle	Nombre d'enfants non datés	% non datés
Goudelancourt-lès-Pierrepont	13%	16%		35	45%
Cutry	20%	10%		10	20%
Giberville	17%	20%		0	0%
Saint-Sauveur	26%	19%	29%	0	0%
Saint-Martin-de-Fontenay	25%	40%		0	0%
Hières-sur-Amby			40%	0	0%
	560-670	670-720			
Haudricourt	17%	42%		0	0%

Tableau 23: Variations de la fréquence des immatures entre le VI^e et le VII^e siècle

Nous observons également une tendance à l'augmentation de la fréquence des enfants à partir du VII^e siècle dans d'autres sites (**tableau 23**). À Giberville et à Goudelancourt-lès-Pierrepont la fréquence augmente de trois points, mais pour ce dernier site l'augmentation de l'effectif n'est pas du tout assurée, car 45% des enfants n'ont pas été datés. À Cutry on observe une baisse des enfants ($Z = 1,92$, significative au seuil de 0,06), mais le nombre d'enfants non datés ne permet pas de conclure.

Enfin, seuls les sites d'Haudricourt et de Saint-Martin de Fontenay connaissent une augmentation significative des enfants au VII^e siècle (respectivement $Z = 2,53$ et $Z = 4,24$). À Saint-Sauveur, c'est au VIII^e siècle que l'accroissement devient significatif (19% à 29% ; $Z =$

2,2). Il est important de souligner que l'augmentation des enfants n'est pas forcément due à la prise en compte des seules fosses vides dans l'effectif : au sein de ces trois sites, on observe une tendance générale à la hausse du nombre d'enfants à partir du VIIe siècle. À Haudricourt, seules deux fosses vides sont rattachées à la période 2 (670-720), et malgré les 11 adultes non datés, l'augmentation du nombre d'enfants à partir de 670 est ici particulièrement évidente (17% à 42%). À Saint-Martin de Fontenay, 61 fosses vides d'enfants sont attribuables au VIIe siècle, qui contribuent à augmenter l'effectif immature, nous l'avons vu (40%). Cependant, nous ne pouvons repérer avec précision le moment où leur fréquence s'accroît, la datation du site étant précisée en siècles. À Saint-Sauveur, c'est à partir des années 700-710 que l'on atteint un tiers d'enfants (29%) dans la nécropole. Enfin, les enfants consistent 40% de la population de la nécropole d'Hières-sur-Amby, aux IXe-Xe siècles.

À partir de ces données, nous pouvons souligner que la fréquence des enfants augmente significativement peu de temps avant l'abandon de la nécropole, dès le milieu du VIIe siècle. Nous ne pouvons conclure, à partir de ces quatre sites, à un accroissement général des enfants dès le VIIe siècle dans les nécropoles, mais la tendance mérite d'être soulignée. Il conviendra d'établir si des évolutions dans les pratiques funéraires accompagnent cette augmentation du nombre d'enfants dans ces nécropoles (Haudricourt, Saint-Martin de Fontenay et Saint-Sauveur) (*cf chap. 2*).

À des fins de comparaison, nous avons noté le nombre et la fréquence des enfants dans un certain nombre de sites funéraires français du haut Moyen Âge situés en plein champ (**Tableau 24, Figure 98**). Ces sites ont été recensés lors du dépouillement des différentes revues archéologiques françaises⁸⁶ et certaines données sont disponibles sur d'autres supports (DFS, rapport de fouilles/anthropologiques...) ⁸⁷. Certains sont néanmoins publiés sous forme de monographies ou d'articles, comme les nécropoles de Saint-Vit « les Champs traversains » (Urlacher *et al.*, 2008), La « Grande Oye » (Urlacher *et al.*, 1998), Yverdon-les-Bains « Le Pré-de-la-Cure » (Steiner *et al.*, 2000), Lunel-Viel (Raynaud *et al.*, 2010), Soyria « Clairvaux-les-Lacs » (Petrequin, 1980), Metzervisse (Lansival, 2007) et Vaison-la-Romaine « le Colombier » (Carru *et al.*, 1991).

Ces sites, malgré leur intérêt, n'ont pas été intégrés à l'échantillon étudiés car ils ne

⁸⁶ Liste des revues dépouillées : Revue archéologique de l'Est, Revue archéologique de l'Ouest, Revue archéologique du Centre, Revue archéologique de Picardie, Revue archéologique de Narbonnaise, Revue du Nord, Aquitania, Gallia, Archéologie médiévale, Archéologie du midi médiéval, Bulletins archéologiques de Provence, Documents d'Archéologie méridionale et Bulletins de la société d'Anthropologie de Paris.

⁸⁷ Je remercie Mr J.-L. Gisclon et Mme V. Gallien de m'avoir fourni leurs rapports archéologiques et anthropologiques des sites d'Ambronay (Gisclon, 1998) et Millau (Gallien, 2001).

répondaient pas aux conditions fixées dans le cadre de ce travail : malgré une fouille presque exhaustive et une publication détaillée, je n'ai pu intégrer les sites de Saint-Vit et la Grande Oye, car la méthode utilisée pour estimer l'âge des enfants n'est plus recevable aujourd'hui (Olivier, 1960), et l'accès aux ossements est semble-t-il impossible pour des raisons techniques⁸⁸. À Metzervisse, le nombre d'enfant (n = 9) est bien trop faible pour une étude détaillée. Enfin, les enfants de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel n'ont pas pu faire l'objet d'une étude anthropologique approfondie, à cause de la très mauvaise conservation osseuse (Raynaud *et al.*, 2010). Les autres sites n'ont pas été fouillés en intégralité, et l'étude ne concerne qu'une partie d'une nécropole plus vaste.

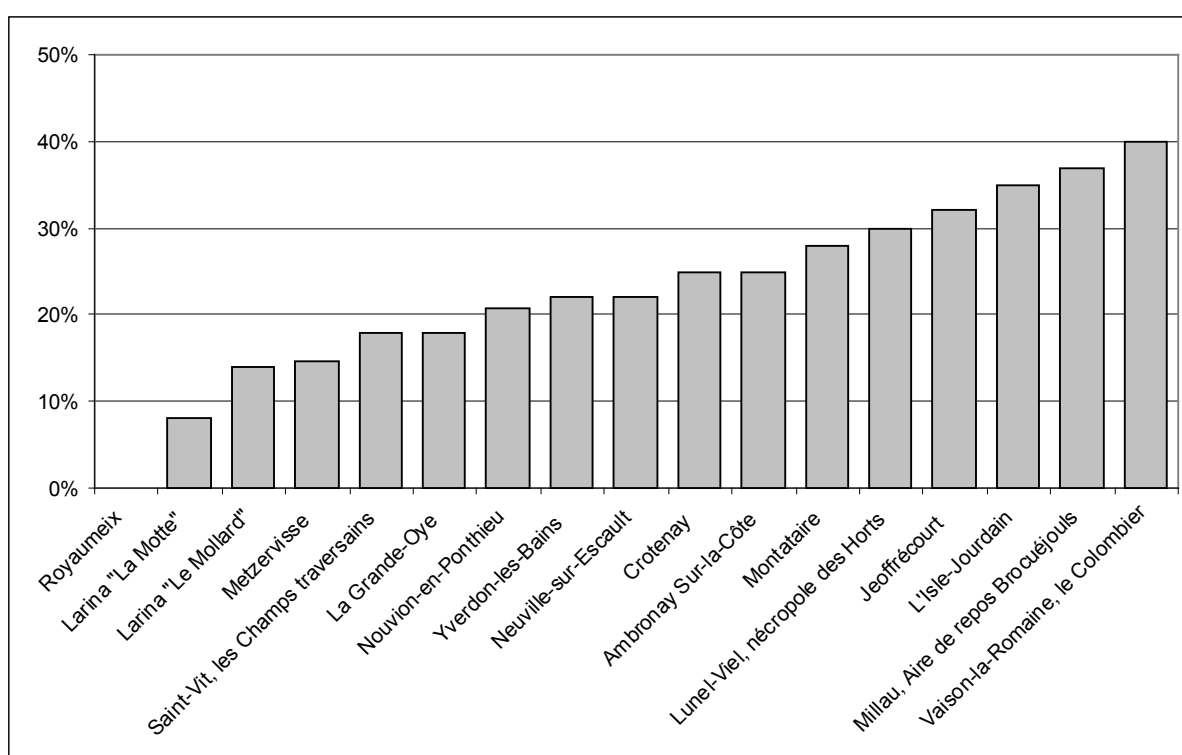


Figure 98 : Fréquence des enfants dans vingt sites funéraires

Le graphique précédent (**Figure 98**) montre la fréquence des enfants enregistrés pour chacun des dix-neuf sites funéraires recensés. On remarque l'importante variation du pourcentage des enfants, de 0% à 42%. Le site de Royaumeix (Meurthe-et-Moselle) n'a pas livré de squelettes d'enfants, et si la fouille n'a porté que sur un secteur de la nécropole, celui-ci a néanmoins fourni 147 individus adultes (Lieger, Marguet, 1992). L'absence totale

⁸⁸ Les ossements des deux sites sont dispersés entre plusieurs services et on m'a assuré qu'il n'est plus possible d'y accéder aujourd'hui. Les méthodes utilisées pour l'estimation des âges des enfants reposent donc sur les observations anciennes de C. Simon (d'après Olivier, 1960). Les auteurs des deux publications récentes ont donc été contraints d'utiliser ces données.

d'enfants dans les nécropoles mérovingiennes est rarement relevée, et cet exemple mérite d'être cité. Hormis ce dernier site, la fréquence des enfants se situe entre 8% et 42% dans ces nécropoles datées de la fin du IV^e jusqu'au IX^e siècle pour certaines (**tableau 24**). Les deux tiers (11/19) de ces sites funéraires comptent moins de 30% d'enfants, et seuls trois sites atteignent les 40% d'enfants.

	Départements	Nombre d'enfants	% enfants	Siècles					
				IVe	Ve	VIe	VIIe	VIIIe	IXe
Royaumeix	Meurthe et Moselle	0	0%						
Nouvion-en-Ponthieu	Somme	59	21%						
Yverdon-les-Bains	Jura (Suisse)	80	22%						
Lunel-Viel, "le Verdier"	Hérault	131	42%						
Larina "La Motte"	Isère	12	8%						
Neuville-sur-Escault	Nord	22	22%						
Vaison-la-Romaine, le Colombier	Vaucluse	53	40%						
Montataire	Oise	31	28%						
Crotenay	Jura	112	25%						
Ambronay "Sur-la-Côte"	Ain	102	25%						
L'Isle-Jourdain	Gers	22	35%						
Saint-Vit, les Champs traversains	Doubs	34	18%						
Larina "Le Mollard"	Isère	57	14%						
Lunel-Viel, "Les Horts"	Hérault	32	30%						
Jeoffrécourt	Aisne	188	32%						
Soyria Clairvaux-Les-Lacs	Jura	57	41%						
Metzervisse	Moselle	9	15%						
Millau, "Brocuéjouis"	Aveyron	14	37%						

Tableau 24: Nombre d'enfants et durée d'utilisation des nécropoles (en grisé)

Le tableau ci-dessus montre qu'il n'existe pas de lien entre la proportion des enfants et la durée ou les siècles d'utilisation. Les sites les plus anciens (dès le IV^e siècle) enregistrent des fréquences allant de 0% à 42% et les plus tardifs (à partir du VII^e siècle) de 15% à 41%. On n'observe pas non plus de différence entre les occupations de courte durée (deux siècles maximum) et de longue durée (trois siècles et plus) : on note des fréquences allant respectivement de 8% à 41% et de 0% à 32%.

Ces observations témoignent de la grande variabilité des résultats obtenus sur des fouilles en partie non-exhaustives, et montrent donc toutes les limites d'une étude synthétique à partir de ces données. A. Falloux, dans un mémoire de maîtrise (Falloux, 2000) et de DEA (Falloux,

2003)⁸⁹ sur les tombes d'enfants en Gaule mérovingienne, observe une grande diversité des fréquences d'enfants (de 3% à 45%). Son étude, rassemblant près d'une cinquantaine de sites français, suisses et allemands, ne permet pas de mettre en évidence des différences significatives dans la proportion des enfants entre les régions (Picardie, Ile-de-France, Nord) ou les sites.

Cela pose la question de la pertinence de l'utilisation de ces données sans une analyse fine, au cas par cas, sur le nombre d'enfants par sites, telle que nous l'avons présentée plus haut. Car, finalement, les fréquences d'enfants ne signifient pas grand-chose : nous avons vu qu'elles peuvent augmenter pour certaines périodes, notamment à partir du VIIe siècle, et que l'ajout des fosses vides peut accroître l'effectif immature de manière importante. Il faut également pouvoir identifier les biais qui peuvent justifier une proportion d'enfants jugée trop faible : fouille partielle, destruction de tombes par des structures contemporaines, érosion du site et arasement des fosses peu profondes, décomposition des ossements fragiles, perturbations des tombes (vidanges, réductions*, pillage, recoupements...) ou repérage des petits os. Car même au sein d'un site funéraire fouillé dans sa totalité, de nombreuses limites de ce type persistent, qui contribuent à la mauvaise représentativité des ossements immatures.

Elaborer des hypothèses sur la représentation des enfants à partir de séries archéologiques anciennes ou fouillées partiellement les rend, somme toute, très fragiles. Seule une approche globale et une analyse fine des sites funéraires fouillés permettent d'appréhender la mortalité des enfants, au cas par cas, et en tenant compte de la question de la représentativité de l'échantillon étudié.

3.1.2 Vers la reconnaissance des différents biais

Pour mettre en évidence les limites de la représentativité des enfants, nous avons rassemblé en un seul tableau les différents biais archéologiques et taphonomiques auxquels nous sommes confrontés (**Tableau 25**). Ce tableau permet de préciser les pertes d'informations qui ont pu affecter ces sites, au cas par cas, comme les destructions contemporaines, la surface fouillée (dans le cas d'une fouille partielle), le degré d'érosion, les manipulations d'ossements ou la conservation osseuse. Ces éléments ont pu avoir un impact différentiel sur la représentativité de l'échantillon étudié.

⁸⁹ Je remercie Mr P. Périn, directeur de ces mémoires, de me les avoir communiqués.

Biais		Hières-sur- amby	Haudricourt	Saint- Sauveur	Giberville	Goudelancourt- lès-Pierrepont	Cutry	Saint- Martin-de- Fontenay
archéologiques	surface fouillée	~390 m ²	400m ²	1400 m ²	2400 m ²	~3700 m ²	4800 m ²	8000 m ²
	Fouilles partielles (% de la totalité du site estimé)			>75%	>80%			
	Fouilles anciennes (disparition d'ossements...)	non	non	mélange d'ossements durant le stockage	non	Disparition d'une partie des squelettes	Disparition d'une partie des squelettes	non
	Présence d'un anthropologue	oui	non	non	oui	oui	non	oui
	Destructions contemporaines	quelques-unes (gravière)	quelques-unes (carrière de pierre)	~20%	~20%	>26%	non	non
	Erosion (arasement des tombes peu profondes)	faible enfouissement	faible enfouissement des tombes tardives	non	non	très importante	non	non
	Manipulations d'ossements dont :	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Individus inhumés en tombes collectives	18% (10/55)	10% (10/100)	34% (155/460)	37% (193/520)	7% (32/464)	10% (29/287)	51% (533/1044)
	Pillage	72% (34/48)	47% (48/103)	~30%	> 50%	68% (311/458)	8% (23/271)	> 50%
taphonomiques	Conservation osseuse	moyenne	moyenne	mauvaise	très mauvaise	mauvaise	mauvaise	moyenne
	% Fosses vides (/ totalité des fosses)	4% (2/48)	5% (5/103)	6% (23/376)	37% (145/394)	7% (35/458)	1% (3/271)	12% (97/814)
	% Fosses vides d'enfants	0%	19% (5/26)	8% (9/115)	56% (54/97)	10% (8/77)	4% (2/50)	28% (72/257)
% enfants	VIe siècle	-	-	26%	16%	13%	20%	25%
	VIIe siècle	-	17% (P1)	19%	20%	15%	10%	40%
	VIIIe siècle	40%	42% (P2)	29%	-	18%	-	-
	% tombes non datés	0%	11% (11/103)	0%	0%	31% (141/458)	18% (48/271)	12% (100/814)

Tableau 25: Présentation des différents biais (archéologiques et taphonomiques) au sein des sites étudiés.

Par exemple, à Goudelancourt-lès-Pierrepont, l'érosion très importante du site a provoqué l'arasement d'au moins un quart des sépultures, dont de nombreuses tombes d'enfants (Nice *et al.*, 2008, p. 44), ce qui explique leur faible proportion (17%). À Saint-Sauveur, près d'un quart des tombes a été détruit par des constructions contemporaines, et, entre le pillage et le remploi des fosses, l'archéologue estime que seul un tiers des tombes nous sont parvenues intactes (Ben Redjeb, 2007, 45–46). La fréquence des 25% d'enfants retrouvés doit donc être relativisée. À Giberville, nous retrouvons les mêmes problèmes que précédemment, auxquels s'ajoute une très mauvaise conservation osseuse, ce qui explique le grand nombre de fosses vides (37% des tombes), appartenant principalement à des enfants (58%). Cela explique la faible proportion des enfants initialement observée (11%), à laquelle nous avons ajouté les fosses vides, ce qui a permis d'augmenter cet effectif à 19%, sans pour autant atteindre une

fréquence proche des standards préindustriels. Le site de Saint-Martin-de-Fontenay est marqué par un seul biais archéologique majeur, les manipulations d'ossements : environ un quart des individus est inhumé en fosses collectives et de nombreuses tombes ont été pillées. On compte 12% de fosses vides, mais l'effectif immature en est composé de près d'un tiers (28%) ; leur intégration permet d'augmenter le nombre et la fréquence des enfants, ce qui permet d'atteindre 40% au VIIe siècle.

Le site de Cutry est remarquable par le fait que très peu de perturbations ont affecté l'échantillon : fouille complète, peu de destructions, peu de manipulations d'ossements, faible taux de pillage (8%) et peu de fosses vides (1%). Cependant, malgré ces conditions très favorables, la fréquence des sujets immatures reste faible (17%), et contrairement aux autres sites, nous avons vu qu'elle chute dès le début du VIIe siècle (20-10%). Dans ce cas précis, le faible taux d'enfants ne peut être imputé à des biais taphonomiques ou archéologiques.

Enfin, on remarque que les sites funéraires ayant une faible surface (<500 m²) semblent avoir une meilleure représentativité archéologique que les autres : c'est le cas d'Haudricourt et d'Hières-sur-Amby. Ces deux sites ont été fouillés en intégralité, les destructions contemporaines sont limitées et malgré un faible enfouissement des tombes, l'érosion n'a pas découvert les squelettes. La conservation osseuse est qualifiée de « moyenne » par les anthropologues, et l'on remarque en effet qu'il n'y a que peu de fosses vides (4% et 5%), certaines pouvant être attribuées à des enfants (cinq à Haudricourt, aucune à Hières-sur-Amby). Ces deux séries comprennent environ 40% d'enfants à partir du VIIe siècle.

Ces observations permettent de préciser le rôle des différents biais archéologiques et taphonomiques dans la représentativité des enfants au sein de chaque série. Leur impact varie énormément d'un site à l'autre, et nous permet de relativiser les réponses globales données à la sous-représentation des enfants au sein des sites funéraires du haut Moyen Âge. Car on ne peut imputer une seule raison majeure à la sous-représentation des enfants : les biais que nous avons listés sont ceux qui nous paraissent les plus fréquents et qui ont un impact immédiat sur la représentativité de l'échantillon étudié (**Tableau 25**). Nous voyons ainsi que l'érosion ne permet pas de justifier la faible part des enfants de manière générale : seul le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont est fortement touché, ce qui a contribué à détruire une grande partie des tombes affleurant, et principalement celles des enfants. De la même manière, la conservation osseuse, et donc le nombre de fosses vides, varie d'un site à l'autre : à Giberville, où la conservation est considérée comme « très mauvaise », les fosses vides

représentent 58% des tombes d'enfants, ce qui a contribué à biaiser d'autant les premiers effectifs immatures (40 enfants avec des restes osseux ont été comptabilisés, soit 11% de l'échantillon).

Un biais qui nous semble déterminant est celui des manipulations d'ossements. En effet, tous les sites que nous avons étudiés comprennent des tombes collectives, des remplois, des recoupements, des vidanges ou des ossuaires*. La fréquence des individus concernés se situe entre 7% et 51%, auxquels nous pouvons ajouter le pillage systématique des tombes, estimé entre 8% et 72%. Cependant, il faut souligner que le pillage des tombes concerne moins les tombes d'enfants. Plus petites, elles sont moins facilement repérables dans le paysage, et elles ont peut-être pu échapper à la vigilance des pilleurs de tombes. Entre 0% et 45% des tombes d'enfants ont néanmoins subi un pillage, et ces chiffres sont très variables d'un site à l'autre (**Tableau 26**). On notera que dans un même site, il y a toujours moins de pillages de fosses d'enfants que d'adultes, même si la fréquence peut paraître importante : 45% des tombes d'enfants sont concernées à Hières-sur-Amby et un tiers à Goudelancourt-lès-Pierrepont (**Figure 99**). Ces deux sites étant eux-mêmes concernés par un grand nombre de pillages (entre 68% et 72%). À Giberville et Saint-Martin-de-Fontenay je n'ai pas pu repérer le nombre exact de tombes pillées, je me suis donc référée aux fréquences globales données dans les publications (Pilet *et al.*, 1990, p. 17 ; Pilet (dir.), 1994, p. 50). Le pillage des tombes reste néanmoins une limite important au niveau de l'approche du statut social par l'étude du mobilier (*cf. chapitre 2*).

	Pillage global	Pillage des tombes d'enfants
Cutry	23/271	1/48
Saint-Martin-de-Fontenay	> 50%	10/185
Giberville	> 50%	1/43
Goudelancourt-lès-Pierrepont	311/458	22/69
Saint-Sauveur	~30%	10/106
Haudricourt	48/103	0/21
Hières-sur-Amby	34/48	10/22

Tableau 26: Fréquence des pillages des tombes, tous sites

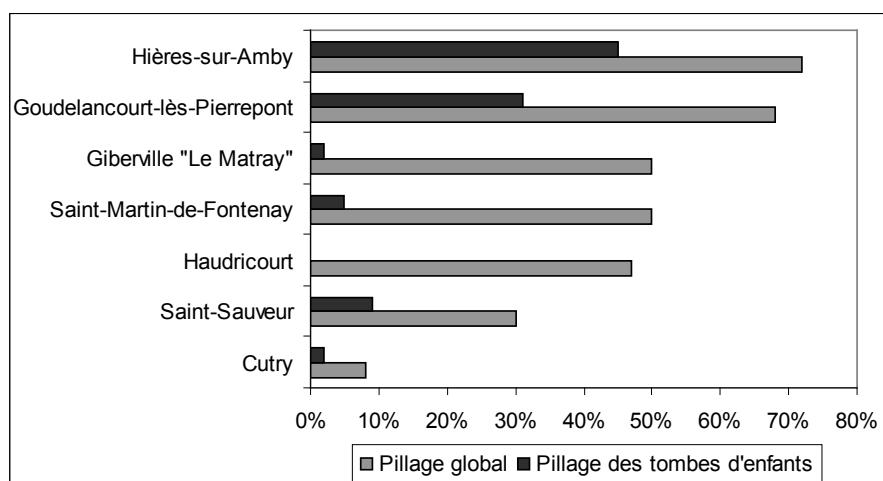


Figure 99: Fréquence des pillages de tombes, tous sites

En ce qui concerne les manipulations d'ossements dues à la gestion de l'espace funéraire, nous sommes persuadés de l'intérêt d'une analyse sur la place des enfants au sein des tombes collectives, qui sera présentée dans le chapitre suivant (*cf. chapitre 2*).

Les biais archéologiques et biologiques doivent être définis au cas par cas, ce qui, seul, permet d'évaluer la représentativité de notre échantillon. Grâce à cette démarche, nous pouvons préciser que dans la plupart des sites étudiés, la faiblesse de l'échantillon immature est due à des perturbations archéologiques (Goudelancourt-lès-Pierrepont, Giberville, Saint-Martin-de-Fontenay et Saint-Sauveur). Seul le site de Cutry nous paraît classé « à part » : les biais archéologiques, comme la perte d'une partie des squelettes⁹⁰, ne peuvent expliquer à eux seuls le petit nombre d'enfants retrouvés. L'analyse démographique de la population adulte montre une baisse des conditions de vie à partir du début du VIIe siècle, associée à une baisse du nombre d'enfants et d'adultes, ce qui, dans un contexte historique difficile, pourrait être associée à des mouvements de populations, notamment aux départs de certaines familles, parties chercher ailleurs de meilleures conditions de vie. Et nous pourrions, pourquoi pas, évoquer la « crise du VIIe siècle », mise en évidence pour le nord de la France par plusieurs paléodémographes et anthropologues (Blondiaux, 1989 ; Masset, 1990 ; Simon, 1983)⁹¹.

Enfin, à Haudricourt et Hières-sur-Amby, où les perturbations sont faibles (**Tableau 25**),

⁹⁰ L. Buchet signale des différences importantes de représentativité entre les périodes, dues à des aléas ayant précédé la reprise des travaux par R. Legoux (Legoux *et al.*, 2005, p. 53).

⁹¹ C. Simon fut le premier à noter une augmentation de la mortalité au VIIe siècle sur le site de Sézégny (Jura), en utilisant la méthode des vecteurs de probabilité (Masset, 1982). Ce phénomène a ensuite été confirmé par J. Blondiaux pour les populations du nord de la France (Blondiaux, 1989). La plupart des anthropologues y voient un lien avec les nombreuses crises décrites par Grégoire de Tours dans *Les Dix livres d'Histoire*.

les proportions d'enfants nous paraissent plus proches des standards des populations préindustrielles, ce qui confirme l'importance de la définition des biais pour évaluer la représentativité de l'échantillon.

La méthode d'intégration des fosses vides permet de palier quelque peu les limites dues la conservation sur notre échantillon, en permettant d'insérer des données jusque là peu utilisées (Pilet *et al.*, 1990, p. p.53 ; Alduc-Le Bagousse, 1994, p. p.161). En revanche, nous ne pouvons pas contourner les biais dus aux destructions, perturbations ou manipulations d'ossements ; ce qui nous oblige à les définir le plus précisément possible, pour chaque site étudié. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions évaluer la sous-représentation réelle des enfants au sein des espaces funéraires médiévaux.

3.2 Distribution des enfants de moins de sept ans

La plupart des répartitions par âges que nous avons pu construire sont assez éloignées de la « norme », c'est-à-dire du profil de mortalité « type » des populations préindustrielles. Pour en donner une image, nous avons distribué les 3501 décès des 0-17 ans enregistrés à Lisbonne en 1889 en groupes d'âges sociaux (Séguy, Buchet, 2011, p. 106). Nous obtenons alors une répartition des décès des enfants de la population de type préindustrielle de Lisbonne de 1889 (**Figure 100**).

À partir du VIIe siècle, ces répartitions évoluent vers un modèle plus proche de la mortalité des populations préindustrielles, moment où, nous l'avons vu, la fréquence des enfants augmente jusqu'à 40% (Saint-Martin-de-Fontenay, Saint-Sauveur, Haudricourt). En revanche, les répartitions par âge des enfants du VIe siècle sont très éloignées des standards de mortalité des populations préjennériennes, et cet écart est en soit source d'informations. Les répartitions en classes d'âges plus fines attestent d'un grand nombre de décès vers l'âge de 3-4 ans et entre 8 et 12 ans, ainsi qu'une sous-représentation des enfants de moins de deux ans.

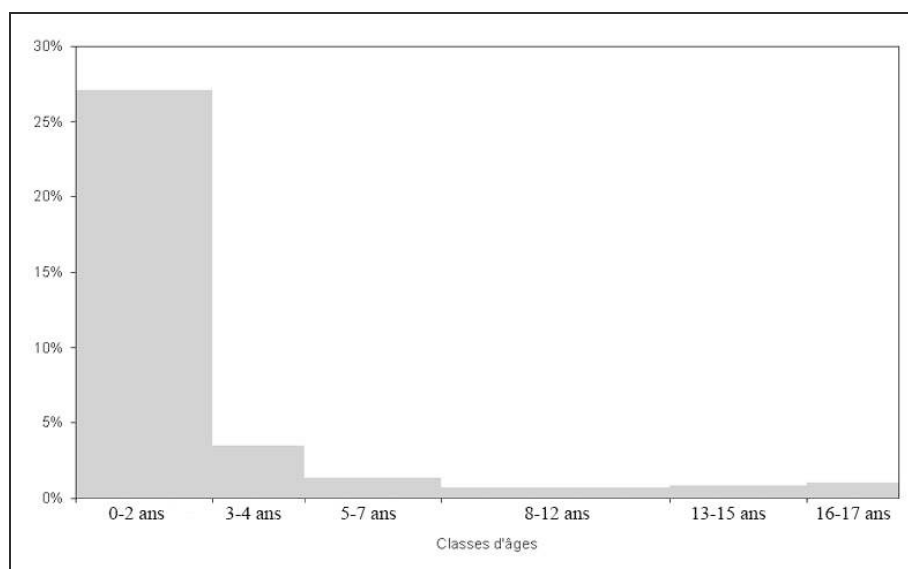


Figure 100: Répartition en groupes d'âges sociaux des décès enregistrés à Lisbonne (1889), $N = 3501$

3.2.1 La sous-représentation des enfants de moins d'un an

La sous-représentation des 0-2 ans dans les nécropoles est un phénomène connu et diversement justifié. L'hypothèse de la grande fragilité des petits os immatures est avancée, et se traduit par la présence de fosses vides de petites tailles.

Nous avons voulu établir, dans les sites étudiés, la part des enfants de moins d'un an en y ajoutant les fosses vides correspondantes, généralement d'une longueur inférieure à un mètre (**Tableau 27**). Les résultats sont pour le moins décevants, car l'augmentation du nombre de 0-1 an n'est pas significative, sauf à Saint-Martin-de-Fontenay, où la fréquence passe de 4% à 19% ($Z = 4,65$). L'apport des fosses vides de petite taille ne modifie pas la fréquence très basse des enfants de moins d'un an, situé entre 0 et 19%, contre 0 et 10% en fréquence brute (**Figure 101**). De même, aucune évolution significative n'a été décelée entre les deux ou trois siècles d'utilisation des nécropoles. Seul, le site de Saint-Martin-de-Fontenay montre une augmentation significative de l'effectif au VIIe siècle, passant de 9 à 23% ($Z = 2,39$).

Les premiers enregistrements sur les registres paroissiaux indiquent qu'entre un quart et la moitié des enfants décédait durant la première année de vie (Dupâquier, 1973 ; Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b ; Wrigley *et al.*, 1997 ; Sangoï, 1997). En partant du principe, non vérifiable, que la mortalité par âge observée à l'Époque moderne sur les registres paroissiaux est caractéristique de toutes les populations préindustrielles, nous pouvons constater, sans surprise, qu'il manque un grand nombre de tout-petits dans les

nécropoles étudiées.

	0-1 an (squelette présent)	Fréquence brute des 0-1 an	0-1 an (avec les fosses vides)	Fréquence totale des 0-1 an (avec les fosses vides)
Hières-sur-Amby	0	0%	0	0%
Godelancourt-lès-Pierrepont	1	1%	2	3%
Cutry	0	0%	1	2%
Giberville "Le Matray"	1	2%	7	7%
Saint-Sauveur	9	9%	18	16%
Saint-Martin-de-Fontenay	8	4%	50	19%
Haudricourt	2	10%	3	12%

Tableau 27: Nombre et fréquence des enfants de moins d'un an, tous sites

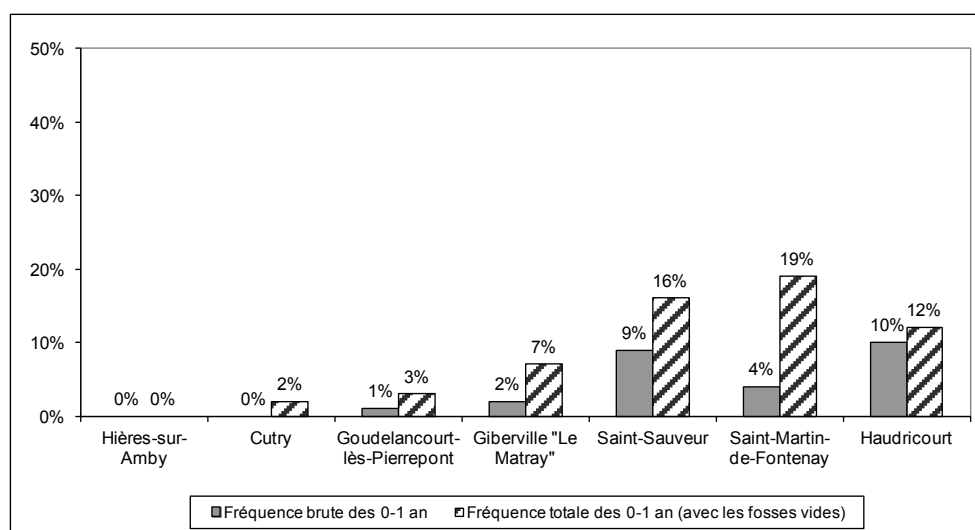


Figure 101: Variation de la part des 0-1 ans, tous sites

La mauvaise conservation osseuse des jeunes enfants n'est pas une raison suffisante pour expliquer la sous-représentation des tout-petits : l'intégration des fosses vides de moins d'un mètre ne permet pas de nous approcher des standards des populations préjennériennes*. Aussi, la mauvaise conservation osseuse des plus jeunes est souvent associée à une faible profondeur des fosses d'enfants. Nous n'avons pas pu examiner la variation des profondeurs de fosses dans nos sites⁹², mais les études récentes semblent montrer que les enfants ne sont pas forcément moins profondément enfouis que les adultes (Lucy, 1994 ; Scott, 1999 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Falloux, 2003 ; Lewis, 2007 ; Garcin, 2009, p. 254). En revanche, il semble exister, dans certains cas, une corrélation entre l'âge de l'enfant et la profondeur de sa fosse. Si A. Falloux, dans une analyse comprenant environ 200 sépultures, remarque une plus faible

⁹² Principalement par manque de données de terrain.

profondeur des fosses de moins d'un mètre, elle souligne qu'il n'existe pas de profondeur spécifique aux tombes d'enfants et qu'ils subissent « la loi de profondeur » du site auxquels ils appartiennent (Falloux, 2003, pp.34–36).

La conservation osseuse joue donc un rôle dans la sous-représentation des plus jeunes enfants, mais n'a pas le même impact sur toutes les classes d'âges : à Saint-Martin-de-Fontenay, 53% des fosses vides sont inférieures à un mètre. Cependant, la prise en compte de ces fosses ne permet pas de palier ce problème, nous l'avons vu. À Haudricourt, à Saint-Sauveur aux VI^e et VIII^e siècles et à Saint-Martin-de-Fontenay, où les répartitions par âge sont proches des standards de mortalité préindustriels, ils comptent entre 18% et 22% de tout-petits (0-1 an), ce qui reste en deçà des estimations démographiques (*cf. supra*).

Il faut cependant rappeler que nos hypothèses démographiques s'appuient sur l'idée, discutable, que les taux de mortalité infantile*, déterminés à l'aide des registres paroissiaux des XVII^e-XVIII^e siècles, sont applicables à toutes les populations anciennes. Pourtant, ces mêmes registres paroissiaux montrent une grande variation dans la mortalité des enfants de moins de dix, cinq ou un an (Houdaille, 1984 ; Wrigley, Schofield, 1989 ; Dupâquier, 1995a ; Sangoï, 1997). L'idée d'une fréquence à atteindre issue d'un modèle de mortalité archaïque peut donc être nuancée : J. Dupâquier a déjà remarqué que la mortalité infantile* est un phénomène démographique difficile à mesurer, car variable en fonction des régions ou du milieu (Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b). De plus, les causes de mortalité des nouveau-nés et jeunes enfants sont multiples et variables d'une population à l'autre, les historiens démographes retenant généralement trois facteurs principaux : biologiques, géographiques et humains (Houdaille, 1984 ; Dupâquier, 1995a ; Sangoï, 1997).

Ainsi, en France à la fin du XVIII^e siècle, la mortalité infantile* est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, dans l'Europe méditerranéenne par rapport à l'Europe du nord-ouest (Dupâquier, 1995a, p. 232 ; Sangoï, 1997, p. 193). Certains milieux sont particulièrement fatals aux enfants, comme les milieux humides et marécageux, vecteurs de maladies graves comme le paludisme. En Sologne, région particulièrement touchée par cette maladie, la mortalité infantile* atteint en 1780-1789 364‰, soit un résultat nettement supérieur à toutes les autres régions étudiées par J. Dupâquier (Dupâquier, 1995a, p. 232). La paléoépidémiologie⁹³ permet de souligner l'importance du rôle joué par les maladies épidémiques dans la mortalité des enfants : « l'influence du milieu pouvait créer des disparités

⁹³ La paléoépidémiologie est une discipline qui étudie « les différents facteurs intervenant dans l'apparition et l'évolution des maladies » dans les sociétés anciennes (Delamare *et al.*, 1995).

multiples et faire émerger des tempéraments régionaux, les écarts à l'échelle locale pouvant être considérables » (Dupâquier, 1995a, p. 232). À ces facteurs s'ajoute celui du climat, dont l'impact sur la mortalité infantile* a été démontré par J.-C. Sangoï, à travers l'analyse de la répartition saisonnière des décès (Sangoï, 1997). Il ajoute que les facteurs humains sont souvent négligés, car jugés d'une importance moindre par rapport aux facteurs biologiques et géographiques (Sangoï, 1997, p. 198).

En effet, les comportements sociaux envers les enfants, le milieu familial, l'alimentation et la durée de l'allaitement ne sont pas forcément pris en compte dans les modèles de mortalité (Fine-Souriac, 1978 ; Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b). Et pourtant, les études de démographie historique montrent qu'une partie des variations observées dans la mortalité infantile* peut être imputée à une durée plus ou moins longue de l'allaitement, aux comportements familiaux face à l'illégitimité de certains enfants ou encore à des comportements sociaux particuliers (mise en nourrice, abandon, exposition) (Sangoï, 1997, p. 200-204). Ensuite, les paramètres socio-économiques ont un impact variable sur la mortalité infantile*, puisque surtout visibles en milieu urbain : à Rouen aux XVIIe-XVIIIe siècles, elle s'élève à 272‰ chez les notables contre 396‰ chez les ouvriers (Sangoï, 1997, p. 200). L'historien M. Golden va encore plus loin : s'il reconnaît que la mortalité infantile* était élevée dans les sociétés anciennes, il souligne que personne ne peut la mesurer : « *No-one doubts that infant and child deaths were frequent in classical antiquity ; no-one knows how frequent* » (Golden, 2004, p. 147). Il souligne la grande variabilité des taux de mortalité infantile* et critique l'utilisation fréquente par les chercheurs anglo-saxons des tables-types de Coale et Demeny (Coale, Demeny, 1966 ; Coale, Demeny, 1966) qui ne sont pas représentatives des populations anciennes, soumises à des risques épidémiologiques élevés.

Les tables-types de mortalité ont donc leurs limites, car de nombreux facteurs ne sont pas pris en compte lors de leur élaboration, alors même qu'ils influent sur les taux de mortalité actuels dans les pays en développement : les maladies endémiques, le rythme des naissances, le développement économique, la densité de population, les conditions socio-culturelles, les modes d'allaitement, les comportements sociaux, le climat etc... M. Golden cite l'exemple de deux communautés voisines du Cameroun (les Fulani et les Mafa) qui présentent des taux de mortalité infantile* très différents, malgré la similitude de leurs modes et conditions de vie. Dans ces communautés, seule change l'attitude envers l'enfant, ce qui prouve qu'il existe une corrélation entre comportements sociaux et mortalité infantile*, non prise en compte dans l'établissement des tables de mortalité : « *This view invokes concepts of parental investment*

and cost-benefit calculation at and after the births of children to account for differential mortality and for response to it » (Golden, 2004, p. 150).

Le facteur humain a probablement un impact considérable sur la mortalité infantile*, mais n'entre pas dans la composition des tables de mortalité. Lorsque l'attitude envers les enfants diffère au sein de deux groupes sociaux, on ne peut leur appliquer les mêmes paramètres de mortalité : il est ainsi artificiel d'attendre 35% de mortalité infantile* à Rome aux Ie-IIe siècles comme en France rurale aux VIe-VIIIe siècles, chacune de ces sociétés ayant des modes de comportements différents envers l'enfant. L'application de modèles de mortalité, plus ou moins figés à toutes les populations anciennes, sans tenir compte des facteurs climatiques, géographiques, épidémiologique et, surtout, humains, est donc fortement discutable.

Le recours à des tables-types de mortalité doit donc toujours être fait avec prudence et à la lumière de ces observations. Dans la mesure du possible, les caractéristiques de la population de référence* à partir de laquelle une table-type de mortalité est construite doivent être connues afin de mesurer leur représentativité par rapport aux populations anciennes (Séguy, Buchet, 2011). Les critiques de M. Golden sur les tables-types de Coale et Demeny (Coale, Demeny, 1966 ; Coale, Demeny, 1966) sont justifiées, car celles-ci sont établies à partir de populations européennes provenant de pays développés (Séguy, Buchet, 2011, p. 138). Enfin, et on l'oublie souvent, l'impact des migrations sur les populations inhumées est difficile à cerner.

En l'absence de données textuelles démographiquement exploitables pour l'Antiquité et le Moyen Âge, nous ne pouvons qu'appliquer ces modèles de mortalité, tout en ayant conscience des nombreuses variations des taux de mortalité infantile* et des 0-5 ans observées par les historiens démographes. Il est donc artificiel de vouloir atteindre, par exemple, une fréquence d'au moins un tiers de moins d'un an dans toutes nos séries anthropologiques, alors qu'aucun des sites ne donne les mêmes résultats.

Afin d'évaluer la mortalité des enfants des sites étudiés, par rapport aux données démographiques modernes, les fréquences respectives des 0-1 et des 0-4 ans ont été calculées par rapport au nombre total d'enfants (**Tableau 28**).

Les sites présentant les fréquences les plus fortes sont globalement datées des VIIe et VIIIe siècles, à l'exception du site de Saint-Sauveur, qui présente une fréquence de 0-4 ans supérieure au VIe siècle (**Figure 102**). Les résultats montrent, pour ces séries, des fréquences

d'enfants de moins d'un an entre 0 et 23% et de moins de cinq ans entre 18 et 46%. À l'exception des quelques sites ayant une fréquence des 0-4 ans proche de 40%, la plupart présentent des résultats faibles, en-deçà des estimations liées aux populations préindustrielles.

À Hières-sur-Amby, aucun enfant de moins d'un an n'a été retrouvé. Hormis cette « anomalie », le site compte 40% d'enfants, dont 41% de moins de cinq ans. Cependant, compte tenu du petit nombre de sujets immatures (N = 22), seuls huit enfants seraient nécessaires pour obtenir un minimum d'un tiers de moins d'un an. Mais même en considérant la gravière ou l'érosion, responsable de la destruction de plusieurs sépultures, la destruction localisée et spécifique de cette classe d'âges paraît peu probable. Nous pouvons donc évoquer, à Hières-sur-Amby, la possibilité d'un recrutement préférentiel, au détriment des 0-1 an.

Giberville, au VI^e siècle, ne compte qu'un 0-1 an, pour 16% d'enfants, dont 22% seulement de 0-4 ans. Les biais sont ici nombreux : environ 20% du site n'a pas été fouillé, la conservation osseuse est très mauvaise et les manipulations d'ossements sont fréquentes : 37% des individus sont en tombes collectives (**tableau 25**). Les conditions biologiques et mécaniques sont les mêmes pour les deux siècles d'occupation, et si les fréquences augmentent au VII^e siècle, cela reste non significatif (**graphique 86**). Nous pouvons alors évoquer une possible sous-représentation des enfants de moins de 5 ans, les perturbations étant particulièrement nombreuses sur ce site.

Nous pouvons faire les mêmes observations à Saint-Martin-de-Fontenay au VI^e siècle : 5% de 0-1 an, un quart d'enfants de moins de cinq ans et une augmentation significative de ces chiffres au VII^e siècle⁹⁴. Là aussi, les manipulations d'ossements et les dépôts secondaires* (fosses-ossuaires) jouent un rôle important dans la mauvaise représentativité du site (*cf. supra*). Or, ces conditions sont les mêmes au VI^e qu'au VII^e siècle, et nous pouvons évoquer un possible recrutement préférentiel des 0-1 an.

Goudelancourt-lès-Pierrepont est un site problématique. Une érosion très importante associée à la destruction et au pillage de nombreuses tombes en surface sont à l'origine des très faibles effectifs immatures enregistrés sur ce site. La série compte 3% de 0-1 an, pour 18% d'enfants de moins de 5 ans. De plus, de nombreuses sépultures ne pouvant être datées, nous ne pouvons observer l'évolution du nombre d'enfants au cours des siècles. Nous ne pouvons donc établir si la sous-représentation des 0-4 ans est due à des facteurs mécaniques (destruction et pillage des tombes), taphonomiques (érosion) ou à un choix d'inhumation préférentiel.

⁹⁴ Pour les 0-1 ans $Z = 2,03$ et pour les 0-4 ans $Z = 2,19$ entre le VI^e et le VII^e siècle.

	Date	Nombre de 0-1 an	Nombre de 0-4 ans	Total des enfants
Hières-sur-Amby VIIIe-Xe	IXe-Xe	0	9	22
Goudelancourt-lès-Pierrepont VIe-VIIIe	VIe-VIIIe	2	14	77
Cutry VIe-VIIe	VIe-VIIe	1	19	50
Giberville VIe siècle	VIe	0	5	45
Giberville VIIe siècle	VIIe	2	16	51
Saint-Sauveur VIe siècle	VIe	4	14	31
Saint-Sauveur VIIe siècle	VIIe	2	5	28
Saint-Sauveur VIIIe siècle	VIIIe	8	17	55
Saint-Martin-de-Fontenay VIe siècle	VIe	3	16	65
Saint-Martin-de-Fontenay VIIe siècle	VIIe	27	77	194
Haudricourt VIIe-VIIIe	VIe-VIIIe	3	11	26

Tableau 28: Effectif des 0-1 an et des 0-4 ans par sites

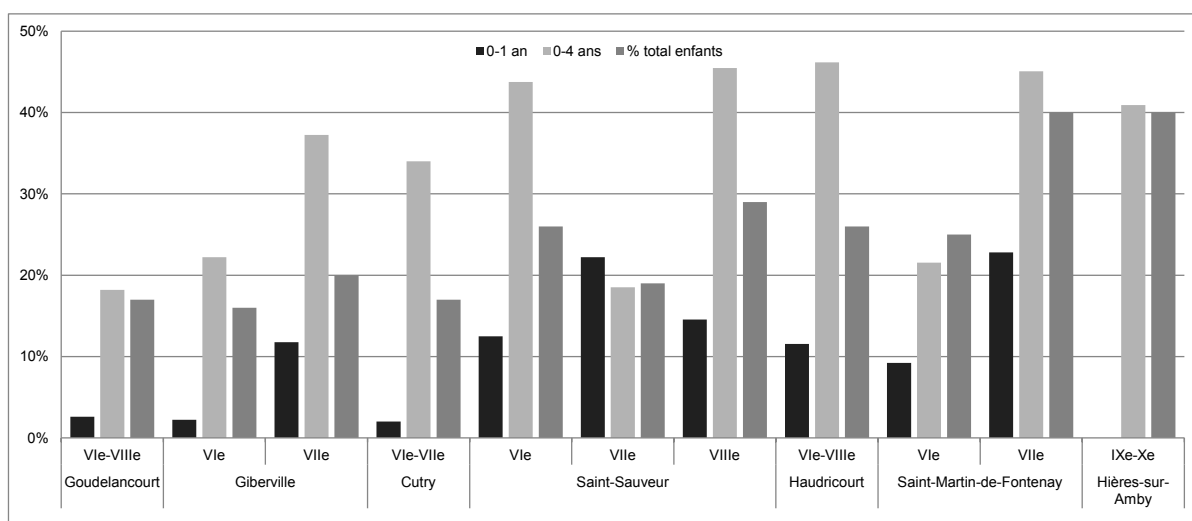


Figure 102: Fréquence des 0-1 an et 0-4 ans dans les sites étudiés

Le site de Saint-Sauveur présente au VIIe siècle une baisse des 0-4 ans ($Z = 2,24$) par rapport au siècle précédant. Les facteurs limitant la représentativité des enfants sont essentiellement d'ordre mécanique : environ un quart du site n'a pas été fouillé et un tiers des tombes ont soit été pillées, soit ont subi des recoupements ou des destructions. Cependant, ces biais ont *a priori* le même impact au VIe qu'au VIIe siècle, les tombes de la dernière phase de la nécropole ayant recoupé aussi bien celles du VIe que celles du VIIe siècle. Si la sous-représentation des enfants semble effective au VIIe siècle, il est beaucoup moins évident d'évoquer un choix d'inhumation préférentiel ponctuel. En effet, comment justifier un changement des pratiques d'inhumations des enfants aussi bref et soudain ? L'hypothèse d'une crise démographique peut être évoquée, ainsi que des mouvements de population (émigration ?), mais en l'absence des données d'âge et de sexe des individus adultes, nous ne

pouvons confirmer cette hypothèse.

Enfin, le site de Cutry reste problématique. Malgré une très bonne représentativité, due à l'absence de pillages, de recoupements de tombes et au petit nombre de tombes collectives (10%), on note une faible part des enfants de moins d'un (2%) et cinq ans (38%). À partir du VIIe siècle, l'effectif immature passe de 20 à 10%. Cette baisse est associée à une certaine surmasculinité et à une dégradation probable des conditions de vie. Des mouvements de populations ou une émigration pourrait expliquer ce phénomène. Cependant, il est également possible que, dès le VIIe siècle, la population inhumante utilise un autre site funéraire, ce qui expliquerait la baisse des inhumations à Cutry. Cependant, en l'absence de données archéologiques allant dans ce sens, cette hypothèse reste en suspens.

À la lumière de ces observations, on s'aperçoit que la « sous-représentation » des jeunes enfants, si elle ne peut être évoquée de manière systématique, est confirmée pour tous les sites étudiés. Si certains sites présentent des fréquences de décès des enfants en adéquation avec les données démographiques modernes, comme à Hières-sur-Amby ou Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle, les enfants de moins d'un an restent sous-représentés, même dans ces deux sites.

Ainsi, les autres sites montrent un déficit des plus jeunes, les 0-1 et les 0-4 ans. Il est cependant difficile de trancher : comment expliquer l'augmentation du nombre d'enfants en bas-âge inhumés au VIIe siècle et, ce, dans plusieurs sites ? Une baisse des conditions de vie peut entraîner une augmentation des décès, mais cela ne peut être proposé que pour Cutry (*cf supra*). Nous ne pouvons pas non plus évoquer une meilleure représentativité des enfants aux VIIe-VIIIe siècles, car les biais archéologiques et biologiques semblent avoir le même impact sur les séries entre les deux périodes.

La représentativité des échantillons étudiés semble correcte, car tous ces sites ont été fouillés en intégralité ou presque : nous pouvons donc proposer des hypothèses sur la mortalité des individus. Un dynamisme démographique, par exemple, peut provoquer une augmentation des sujets immatures, par un apport de populations nouvelles, comme cela a été proposé par l'analyse anthropologique à Saint-Martin-de-Fontenay (Pilet (dir.), 1994). Si la population augmente, les naissances et les décès d'enfants seront plus nombreux, alors même que les conditions de vie n'auront pas changé. Ensuite, une évolution des pratiques funéraires peut également expliquer ce phénomène : l'augmentation des tout-petits au VIIe siècle pourrait être due au fait qu'ils sont alors inhumés dans l'espace funéraire collectif, dès les

années 670 pour Haudricourt et Saint-Sauveur, plus largement au VIIe pour Saint-Martin-de-Fontenay⁹⁵. Cette évolution des choix d'inhumation doit être étayée par des arguments archéologiques, et nous verrons dans le chapitre suivant si le traitement funéraire des tout-petits évolue ou, si au contraire, il reste stable dans le temps (*cf chapitre 2*).

Sommes-nous donc face à une « sélection à l'inhumation » des enfants ? Les périnataux sont-ils exclus de l'espace funéraire collectif ? Notre analyse semble le confirmer : très peu de squelettes de nouveau-nés sont retrouvés en fouille et l'ajout des fosses vides ne permet pas de répondre à ce problème. Les périnataux et tout-petits devaient donc être probablement inhumés dans d'autres lieux. Nous ne pouvons pas parler « d'exclusion » car ce terme sous-entend que nous connaissons les conditions d'accès des nécropoles. Des sépultures isolées de tout-petits, loin des espaces funéraires collectifs, sont retrouvées de plus en plus fréquemment (*cf supra*).

D'ailleurs, selon une étude récente menée conjointement entre une archéologue et une archéozoologue, il existe également des cas moins connus, car moins bien repérés archéologiquement, de ce qu'elles ont appelé « la non-sépulture » (Rodet-Belarbi, Séguy, 2012a ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2012b ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2013). Plusieurs cas de corps jetés, de « corps-déchets », qui se caractérisent par le refus de tout geste funéraire, ont été recensés dans des puits, des silos désaffectés ou des fosses-dépotoirs du IIIe au VIIIe siècle. Cela concerne des adultes mais également des enfants, et parmi eux de nombreux périnataux : à Narbonne, le puits de la *domus* au grand Triclinium a livré les restes osseux de 27 périnataux, tous jetés dans un puits désaffecté (première moitié du IIIe siècle), accompagnés de restes animaux et de nombreux déchets (Rodet-Belarbi, Séguy, 2012a). Cet inventaire est encore loin d'être exhaustif, mais cette étude permet de mettre en évidence une réalité jusque là supposée (Treffort, 1997a ; Séguy, 2010) : « Non, tous les morts n'étaient pas inhumés dans les cimetières et les nécropoles, certains sont à rechercher dans des lieux plus improbables » (Rodet-Belarbi, Séguy, 2012b, p. 172).

3.2.2 Mortalité des enfants de 3-4 ans : un sevrage tardif ?

Les répartitions par âges des enfants que nous avons construites accentuent l'importance de certaines classes d'âges, mais pas forcément celles auxquelles on se serait attendu.

⁹⁵ L'absence de phases chronologiques fines ne nous permet pas de repérer le moment où, au VIIe siècle, les inhumations d'enfants augmentent significativement à Saint-Martin-de-Fontenay.

À Hières-sur-Amby, 31% des enfants ont entre trois et quatre ans et on observe un pic de décès dans cette classe d'âges (*cf. supra*). On note également un léger surcroît des 3-4 ans à Cutry (*cf. supra*). Dans les deux cas, les 3-4 ans sont toujours supérieurs aux 0-2 ans, sous-représentés dans ces deux sites. Mais comment justifier l'importance de la mortalité à cet âge ? Le site du haut Moyen Âge d'Yvoire « les Combes » (Haute-Savoie) donne une répartition par âge des enfants similaire à celle de Cutry (**Figure 103**) (Buchet, Séguy, 2008). Les auteurs évoquent « la question d'un sevrage tardif qui expliquerait l'anomalie des décès dans la classe 3-4 ans » (Buchet, Séguy, 2008, p. 35).

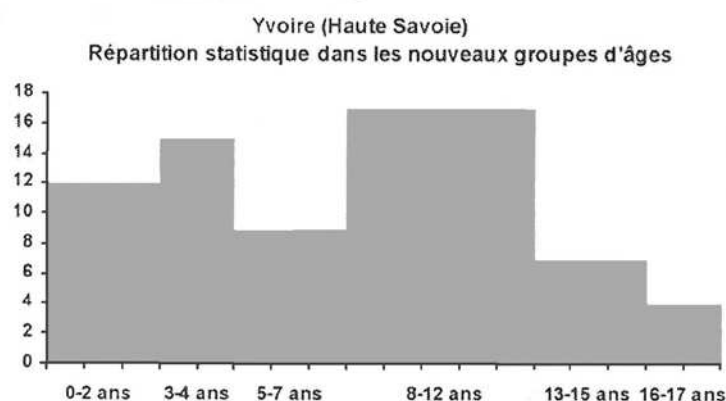


Figure 103 : Répartition (en %) en groupes d'âges sociaux des enfants d'Yvoire (Haute-Savoie, VIe-VIIe siècles), N = 64 (Buchet, Séguy, 2008)

La durée, les modalités et l'âge au sevrage⁹⁶ sont des questions essentielles à la société médiévale qui sont aujourd'hui encore loin d'être résolues (Dittmann, Grupe, 2000 ; Herrscher, 2001 ; Herrscher, 2005). En dépit du petit nombre de textes du haut Moyen Âge évoquant le sujet, certains sont néanmoins révélateurs de certaines pratiques. Les modes d'allaitement et de sevrage conditionnent la fécondité des femmes, et peuvent nous renseigner sur le rythme des naissances dans une société donnée, ainsi que sur ses tabous.

3.2.2.1. Allaitement et rythme des naissances

⁹⁶ Le sevrage est défini comme l' « action de priver un enfant du lait maternel pour lui donner une autre nourriture » (Delamare *et al.*, 1995). Le sevrage peut aussi renvoyer à l'introduction de nourriture solide en complément du lait maternel, d'où une certaine complexité dans la compréhension des termes utilisés (Herrscher, 2003, p. 230). Dans les textes anciens, le sevrage est défini comme l'arrêt de l'allaitement : *ablactare* en latin. Par commodité, j'utiliserais le terme de sevrage dans le sens d'un arrêt progressif de l'allaitement maternel.

Le rapport entre allaitement et fécondité est aujourd'hui bien connu : il est admis que l'allaitement exclusif de l'enfant retarde la venue d'une nouvelle grossesse. En 1988, sous l'égide de l'OMS et l'Unicef, la conférence de Bellagio réunit des spécialistes internationaux pour discuter du rapport entre infertilité et allaitement. Ils ont conclu que l'allaitement exclusif de l'enfant associé à une période d'aménorrhée (absence des règles) « était à l'origine d'une protection de plus de 98% vis-à-vis d'une nouvelle grossesse pendant les 6 premiers mois » (Pérez *et al.*, 1992, p. 969).

Ce « consensus de Bellagio » a été depuis confirmé après la conduite d'un grand nombre d'études dans les pays industrialisés : les facteurs ayant le plus d'impact sur le retour de couches sont la fréquence des tétées et le moment où un complément alimentaire est introduit. L'allaitement peut donc être un moyen de contraception efficace sous certaines conditions, au moins pendant les six premiers mois (Barras-Kubski, 2004).

Si les médecins aujourd'hui ne comptent pas l'allaitement post-partum comme un moyen de contraception fiable, c'est parce qu'il existe une grande différence entre les pratiques d'allaitement actuelles dans les pays industrialisés et celles des sociétés traditionnelles. Dans les pays occidentaux, de nombreuses femmes restreignent la fréquence des tétées, surtout la nuit, allaitent rarement plus de quelques mois, donnent une tétine au bébé et ajoutent des compléments. Dans les sociétés traditionnelles, les femmes allaitent pendant plusieurs années, avec des tétées fréquentes, et restent généralement infertiles pendant plus de 18 mois : chez les !Kung, (population nomade du sud de l'Afrique, les femmes allaitent exclusivement leurs enfants, avec en moyenne quatre tétées par heure le jour, l'allaitement se poursuivant fréquemment durant la nuit. L'intervalle moyen entre les naissances est alors d'environ quatre ans. Lorsque cette population s'est sédentarisée, les femmes se sont adaptées et ont modifié le type d'allaitement, restreignant l'intervalle à deux ans (Barras-Kubski, 2004).

Ces éléments sont particulièrement intéressants pour la société du haut Moyen Âge, car on sait que les femmes de l'aristocratie pratiquaient la mise en nourrice, et donc n'allaitaient pas elles-mêmes leur bébé (Flandrin, 1986 ; Shahar, 1990 ; Morel, Lett, 2006, p. 99 ; Rouche, 2006, p. 391-393), provoquant rapidement un « retour de couches » qui pouvait déboucher sur une nouvelle grossesse.

D'autre part, il semble que les enfants pouvaient être sevrés assez tard au Moyen Âge, et la tradition historiographique semble indiquer deux pratiques différentes : un allaitement prolongé jusqu'à près de trois ans dans le milieu « paysan » et une mise en nourrice immédiatement après l'accouchement dans le milieu aristocratique (Flandrin, 1982 ; Flandrin,

1986 ; Rouche, 2006). Introduire une alimentation solide (bouillies, pain écrasé dans du lait ou du vin) dès les premiers jours de la naissance en complément de l'allaitement semble être une pratique courante (Alexandre-Bidon et Closson, 1985 ; Lett, 1997a, 91–92 ; Morel et Lett, 2006, 94). Cet ajout de nourriture, s'il permettait de lester l'estomac et de faire grossir l'enfant (Morel, Lett, 2006, p. 93), pouvait aussi lui nuire (Krötzl, 1989, p. 30). Le sevrage pouvait avoir des conséquences désastreuses sur la santé de l'enfant : la diminution du lait maternel dans le régime alimentaire réduit considérablement la résistance immunitaire et confronte les intestins à de nouveaux antigènes : l'intolérance au nouveau type de nourriture (bouillies, lait animal, miel) pouvant entraîner des diarrhées (« weaning diarrhea »), parfois mortelles (Turck, 2002).

Contrairement aux nécropoles antiques, on ne retrouve pas de biberons ou tire-laits associés aux enfants dans les nécropoles ou cimetières médiévaux (Morel, Lett, 2006). En revanche, il existe quelques représentations iconographiques attestant l'utilisation de cornes animales adaptées en biberon (Hooper, 1996) (**figure 7**).

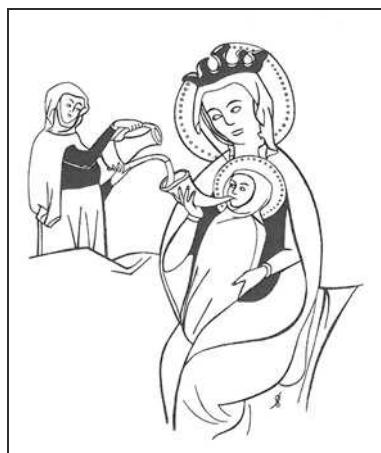


Figure 7 : Détail d'un enfant utilisant une corne adaptée en biberon, MS français du XIIIe siècle d'après Hooper, 1996

La principale difficulté générée par la lecture des textes anciens sur cette question provient de l'absence récurrente de mention d'âges, en mois ou en années, et de « l'indétermination des mots de l'enfance » (Treffort, 1997b, p. 118). Dans une étude systématique du vocabulaire utilisé pour désigner les enfants dans dix recueils de récits de miracles des XIIe-XIIIe siècles, D. Lett recense près de vingt-sept termes différents pour désigner les enfants (Lett, 1997a, p.42). Par des équivalences nous pouvons néanmoins approcher l'âge de certains enfants dans les textes du haut Moyen Âge : C. Treffort observe, par exemple, que chez Grégoire de Tours, le terme *puerulus* « est utilisé pour des enfants non sevrés, c'est-à-dire

entre zéro et trois ans » (Treffort, 1997b, p. 119).

L'âge de trois apparaît en effet comme une référence chez Grégoire de Tours, qui cite à deux reprises cet âge comme une étape dans le processus d'allaitement et de sevrage : dans la *Gloire des confesseurs*⁹⁷, il parle d' « un petit garçon qui devait avoir trois ans puisqu'il était encore suspendu aux seins de sa mère » (Rouche, 2006, p. 392). Les textes plus tardifs montrent également des enfants au sein jusqu'à deux ou trois ans : dans le *Roman de Perceval ou le Conte du Graal*⁹⁸, Perceval n'est pas encore sevré à deux ans : « Petit était et allaitant, peu aviez plus de deux ans » (cité par Lett, 1997a, p.91). À partir des récits de miracles scandinaves des XIIIe-XVe siècles, Christian Krötzl identifie l'arrêt progressif de l'allaitement des enfants entre deux et trois ans (22 et 35 mois). Il cite l'exemple d'une paysanne déclarant allaiter son enfant de deux ans dans un miracle de sainte Brigitte⁹⁹ (Krötzl, 1989, p. 30). Dans les textes, l'âge de trois ans est souvent évoqué et semble constituer un âge limite au sevrage.

Dans le milieu aristocratique, les textes évoquent des naissances rapprochées suivies d'une mise en nourrice. Mais les exemples de mise en nourrice dans les textes du haut Moyen Âge sont extrêmement rares (Réal, 2011, pp.417–418). Grégoire de Tours en donne un unique exemple dans les *miracles de saint Martin* :

« Un enfant nouveau-né fut remis, la mère manquant de lait, à une nourrice. Mais celle-ci se trouvant peu fournie de ce breuvage et n'allaitant pas avec abondance, comme il convient à cet âge si faible, l'enfant au lieu de profiter, commença de jour en jour à perdre et à diminuer, de telle sorte qu'il ne restait plus en lui qu'une mince peau recouvrant uniquement ses petits os »¹⁰⁰ (traduction Réal, 2011, p. 417).

L'appel à une nourrice se justifie ici pour des raisons médicales par le manque de lait de la

⁹⁷ « *Puerulus erat quasi annorum trium adhuc ad matris dependans ubera* », Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 83, MGH, p. 351, lin. 5 ; ainsi que « *Ante annum tertium puerulus iste filius meus, quem coram cernitis, cum adhuc ad matris penderet papillam, incomode agere coepit ac per triginta dies aut eo amplius inter manus non sine labore deportabatur, donec ita addictus est, ut nec mammelam valeret sugere nec alium cibum.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 51, MGH p.184, lin.30.

⁹⁸ Chrétien de Troyes, *Le Roman de Perceval ou le Conte du Graal*, éd. W. Roach, 1959, vers 457-458, cité par Lett, 1997.

⁹⁹ « *Boecius duorum annorum filius Petri coloni... infans statim cepit maternas mamillas suggere...* », *Acta et processus canonizacionis beate Brigitte*, cité par Krötzl (1989), p.30.

¹⁰⁰ « *Puer genitus, lacte materno deficiente, nutrici ad alendum datur. Quae hoc liquore sterilis, dum non copiose, ut illius aetatulae oportunitum est, lactis alimenta ministrat, coepit, qui proficere debuerat, die praetereunte decrescere et ita minui, ut nihil in eo amplius quam pellis tenuis, qui eius ossola contegeret, remaneret.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 43, p. 174, lin. 30-31.

mère. Bède le Vénérable, dans l'*Histoire ecclésiastique du peuple Anglais*¹⁰¹, évoque une correspondance entre l'évêque Augustin, arrivé en Bretagne, et le pape Grégoire le Grand, dans laquelle Augustin pose plusieurs questions pratiques destinées au peuple anglais nouvellement christianisé. Il demande : « Combien de temps après l'accouchement le mari pourra-t-il avoir des rapports charnels avec son épouse ? »¹⁰² (27-18) et Grégoire le grand répond :

« Son époux ne doit pas avoir de rapport avec elle jusqu'à ce que l'enfant qu'elle a enfanté soit sevré. Mais pervers est l'usage apparu dans les rapports entre époux, selon lequel les femmes dédaignent d'allaiter les fils qu'elles enfantent et les confient pour cela à d'autres femmes : cela, semble-t-il, a été inventé dans le seul but de se soustraire à la continence, car, c'est parce qu'elles refusent la continence qu'elles abandonnent l'allaitement de leur progéniture »¹⁰³ (27-22).

Le pape Grégoire condamne l'arrêt de l'allaitement par la mère de l'enfant et la pratique de la mise en nourrice, dans le seul but de « se soustraire à la continence ». Cette réponse témoigne de pratiques d'allaitement mercenaire anciennes probablement réservées à l'élite aristocratique (Krötzl, 1989, p. 29 ; Shahar, 1990, p. 211 ; Réal, 2011, p. 400). Les naissances, dans le milieu aristocratique et princier, peuvent en effet être très rapprochées, ce qui tend à prouver que soit les enfants mourraient jeunes, soit les femmes ne les allaitaient pas, d'où un « retour de couches » rapide : la reine Hildegarde, épouse de Charlemagne, eut neuf enfants en douze ans de mariage, soit un enfant tous les seize mois (Poly, 2003, p. 355 ; Rouche, 2006, p. 392). Au XIIe siècle, Rose de Bourbourg, a conçu douze enfants en vingt-quatre ans de mariage (Poly, 2003, p. 355) La comtesse Clémence, épouse du Comte de Flandre Robert II, eut au XIIe siècle « trois fils en l'espace de trois années »¹⁰⁴, ce qui la pousse à utiliser des « procédés féminins » pour ne plus enfanter, de peur qu'une fois adultes ils n'entrent en conflit (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 31). Ce rapprochement des naissances témoigne

¹⁰¹ Les nombres entre parenthèses à la suite des citations renvoient aux chapitres de la traduction française de l'ouvrage de Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Sources chrétiennes, 3 vol., éditions du Cerf, 2005.

¹⁰² « *Aut post quantum temporis huic uir suus possit in carnis copulatione coniungi* », Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 27.18, MGH, p.222, linea 1.

¹⁰³ « *Ad eius uero concubitum uir suus accedere non debet, quoadusque qui gignitur ablactatur. Praua autem in coniugatorum moribus consuetudo surrexit, ut mulieres filios quos gignunt nutrire contemnant, eos que aliis mulieribus ad nutriendum tradant, quod uidelicet ex sola causa incontinentiae uidetur inuentum, quia dum se continere nolunt, despiciunt lactare quos gignunt.* », Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 27.22, MGH, p.224, linea 1.

¹⁰⁴ Hermannus, *Liber de restauratione Sancti Martini Tornacensis*, c.18, MGH, *Scriptores in-fol*, (SS), t.XIV, p.282, cité par (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 31).

d'une mise en nourrice immédiatement après l'accouchement, ce qui fait dire à M. Rouche qu'au Moyen Âge on ignorait le rapport entre allaitement et fécondité : « la période d'anovulation dû à l'allaitement *postpartum*, lequel dure, selon les femmes, d'un minimum de 6 mois à un maximum de 18 mois, était supprimé par la mise immédiate en nourrice » (Rouche, 2006, p. 392). Il oppose cette pratique de mise en nourrice au milieu paysan, où « l'espacement entre les naissances est légèrement inférieur à trois ans (18 mois anovulatoires + neuf mois de gestation) » (Rouche, 2006, p. 392).

De plus, la rareté des mentions des nourrices, dans les sources textuelles, ne signifie pas pour autant que la pratique de l'allaitement mercenaire est exceptionnelle dans la société du haut Moyen Âge : il s'agit encore une fois d'un problème de représentativité. « Leur condition de domestique cantonnée au gynécée des grandes maisons ne leur donne pas souvent l'occasion d'apparaître sous le projecteur des textes » (Réal, 2011, p. 417). Elles appartiennent au cercle des familiers, participent activement à l'éducation des enfants et sont spontanément associées à la sphère affective qui entoure l'enfant (Réal, 2011). Parfois, elles se mettent à comploter, comme Septimina qui profite de sa situation dans le cercle intime des grands pour « conseiller et persuader le roi (Childebert II) de chasser sa mère et d'abandonner sa femme, puis de choisir une autre épouse, et alors tout ce que l'on voudrait de lui on le réaliserait par la force ou on l'obtiendrait par des prières »¹⁰⁵ (trad. Latouche, 1963).

3.2.2.2. La difficile imposition d'une norme sexuelle : l'apport des pénitentiels

Ce passage de Bède le Vénérable (27-22) nous renseigne également sur l'interdit pesant sur les rapports sexuels pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, « pour des raisons de frontière imperméable entre le pur et l'impur, entre le dedans et le dehors, entre le sperme et le lait » (Rouche, 2006, p. 293). La question du sevrage est loin d'être sans rapport avec la sexualité, ses pratiques et ses interdits. Car le sevrage des enfants touche à l'attitude parentale, aux habitudes sociales, aux conditions économiques et également aux mœurs sexuelles d'une société : comment aborder la question du rythme des naissances sans évoquer les interdits sexuels durant l'allaitement de l'enfant ? La question de la sexualité médiévale est un thème brillamment explorée (Flandrin, 1982 ; Flandrin, 1984 ; Flandrin, 1986 ; Poly, 2003 ; Rouche, 2006 ; Ribémont, 2007 ; L'Estrange, More, 2011). La littérature « répressive » du haut Moyen

¹⁰⁵ « *Verba autem huiusmodi erant, quod scilicet Septimina, nutrix infantum eius, consilio suadere vellet regi, ut, eiectam matrem coniugemque relictam, aliam sortiretur uxorem et hic cum eodem quaecumque vellet vel actu agerent vel praecibus obtinerent.* » Grégoire de Tours, *Dix Livres d'Histoire*, IX, 38, MGH, p. 458, lin. 7.

Âge est constituée des codes de loi barbares, des lois canoniques et des pénitentiels*. Seuls ces derniers permettent de rassembler plusieurs éléments de réflexion sur la sexualité.

Les pénitentiels* apparaissent à la fin du VII^e siècle dans les îles bretonnes et irlandaises, au sein des monastères, et sont introduits en Gaule, de la Neustrie jusqu'en Italie du nord, sous l'action notamment de saint Colomban (Vogel, 1969 ; Gagnon, 2010). Les Livres Pénitentiels, (ou pénitentiels*) sont des questionnaires destinés aux prêtres et évêques pour interroger les fidèles sur leurs péchés. À chaque faute correspond un tarif décrivant la pénitence à accomplir. Il s'agit le plus souvent de jeûne au pain et à l'eau, d'abstinence alimentaire (vin, viande, poisson gras, alcool...) et sexuelle (le pénitent doit observer une continence absolue), complétée parfois par des amendes de composition, des aumônes ou des mortifications corporelles (longue prière, veille prolongée...). Parfois, l'exil pendant une durée plus ou moins longue, châtement le plus grave, est exigé. La pénitence, ou jeûne, peut durer entre quelques jours et plusieurs années, selon la gravité de la faute (Vogel, 1969).

Longtemps les historiens ont débattu sur la valeur historique de ces textes, que C. Vogel a un peu rapidement qualifié de « reflet, incomplet peut être, mais fidèle, de la situation morale et spirituelle dans laquelle ont vécu les chrétiens, dans l'aire géographique et à l'époque où chacun des livres a été rédigé » (Vogel, 1969, p. 39). Pour d'autres, les pénitentiels* ne traduisent que les aspirations du clergé (Hamilton, 2001 ; Poly, 2003, p. 205), voire « l'utopie aseptisante d'un lettré sans connexion avec le siècle » (Gagnon, 2010, p. 11). Pour J.-P. Poly, « dans ces sortes de codes, on ne sait à première vue si la faute est exceptionnelle ou fréquente, ni si le châtement est vraiment infligé », « mais la peine donne une idée de l'importance accordée à l'infraction » (Poly, 2003, p. 13).

Nous adopterons ici une position modérée : certes, la répétition des fautes, les reprises de pénitentiels anciens, et le constant renvoi à une tradition biblique soulève des critiques, notamment sur la valeur documentaire de ces textes. Cependant, les ajouts et les modifications que l'on peut déceler dans les pénitentiels témoignent d'une adaptation du manuscrit à la réalité paroissiale. Cette réalité a été particulièrement bien mise en évidence dans la thèse de doctorat de F. Gagnon sur le *Corrector Sive Medicum*, dit le *Médecin*, de Burchard de Worms (XI^e siècle), qui constitue le dernier et le plus répandu des pénitentiels au Moyen Âge (Gagnon, 2010). Enfin, il ne faut pas oublier le rôle pastoral de ces œuvres, destinées à être lues et récitées aux fidèles.

À partir de l'étude de quatre pénitentiels¹⁰⁶ du haut Moyen Âge (VIe-XIe siècles), ceux de Finnian (VI siècle), de Colomban (fin du VIe siècle), de Bède (VIIIe siècle) et de Burchard de Worms (XIe siècle), nous pouvons analyser les interdits de certaines pratiques, d'ordre superstitieux ou sexuel, imposé par le clergé (**graphique**). Les trois premiers pénitentiels sont de tradition insulaire, comprenant entre 44 et 80 chapitres, chacun ayant trait à un péché particulier. Le *Médecin* de Burchard, comportant 194 chapitres, est rédigé vers 1025 ; sa diffusion et son influence, pendant plusieurs siècles, en fait un document majeur pour le Moyen Âge (Vogel, 1969, p. 80 ; Poly, 2003, p. 205).

La sexualité (pratiques sexuelles, adultère, désir...) occupe une place prépondérante dans tous les pénitentiels étudiés, entre 20 et 50% des chapitres, ce qui témoigne de la volonté pour l'Église d'établir une norme sexuelle à ses fidèles, par l'interdiction de certaines pratiques non reproductives (sodomie, homosexualité, bestialité...) et l'imposition de périodes de continence (dimanches, fêtes religieuses) (**Figure 104, Tableau 29**). Les cas de violences (homicides, vols, blessure, rapt...) constituent entre 15 et 26% des fautes. Les nombreuses mentions de sorcellerie et d'idolâtrie témoignent de pratiques superstitieuses que le clergé tente d'éradiquer, sans succès semble-t-il, puisque on remarque une forte augmentation des chapitres dédiés chez Burchard de Worms (XIe siècle) : on passe de 0-4% à plus de 29% dans le *Médecin* (Z = 3,05). Le parjure est considéré comme un crime grave, puisque la peine peut aller jusqu'à 7 ans de pénitence, soit autant que pour un meurtre¹⁰⁷. Les autres péchés, mineurs, évoquent les injures et disputes, l'abus de nourriture et de boisson, les interdits alimentaires ainsi que des questions relatives au baptême et à l'Eucharistie.

La place accordée aux questions d'ordre sexuel dans les pénitentiels* témoigne de leur importance aux yeux du clergé contemporain : « dans le champs normatif, la pulsion sexuelle se révèle aux barrières édifiées pour la contenir, la canaliser, l'utiliser, aux brèches qu'elle se fraye » (Poly, 2003, p. 13). L'Église tente d'imposer un rythme sexuel fondé sur des périodes de continence annuelles (**Tableau 29**). Le pénitentiel de Finnian (VIe siècle) stipule qu' « au cours de chaque année, les époux pratiqueront la continence trois fois pendant quarante jours, par consentement mutuel, afin de pouvoir s'adonner à la prière pour le salut de leurs âmes »¹⁰⁸ (Vogel, 1969, p. 61). Cette lourde période de continence annuelle diminue, d'abord chez Bède

¹⁰⁶ Les pénitentiels de Finnian, de Colomban et de Bède ont été étudiés d'après la traduction de C. Vogel ; le *Médecin* de Burchard a été traduit intégralement dans la thèse de F. Gagnon (Vogel, 1969 ; Gagnon, 2010). Les sources sont citées entre parenthèses en utilisant les initiales suivies du numéro du chapitre.

¹⁰⁷ *Fin.* 22 ; *Col.* 5, 19, 34 ; *Bède* IV, 1-7 ; *Bur.* 31-37, 58

¹⁰⁸ Les références des textes sont données dans le tableau 29.

(VIIIe siècle), qui lui octroie une période bien définie, à savoir 40 jours avant Pâques (le Carême) et Noël. Puis, celle-ci est rabaissée, outre le Carême, à 20 jours avant Noël par Burchard de Worms (XIe siècle), moins idéaliste. À cela s'ajoute une continence hebdomadaire, entre un et trois jours par semaine, dont le dimanche.

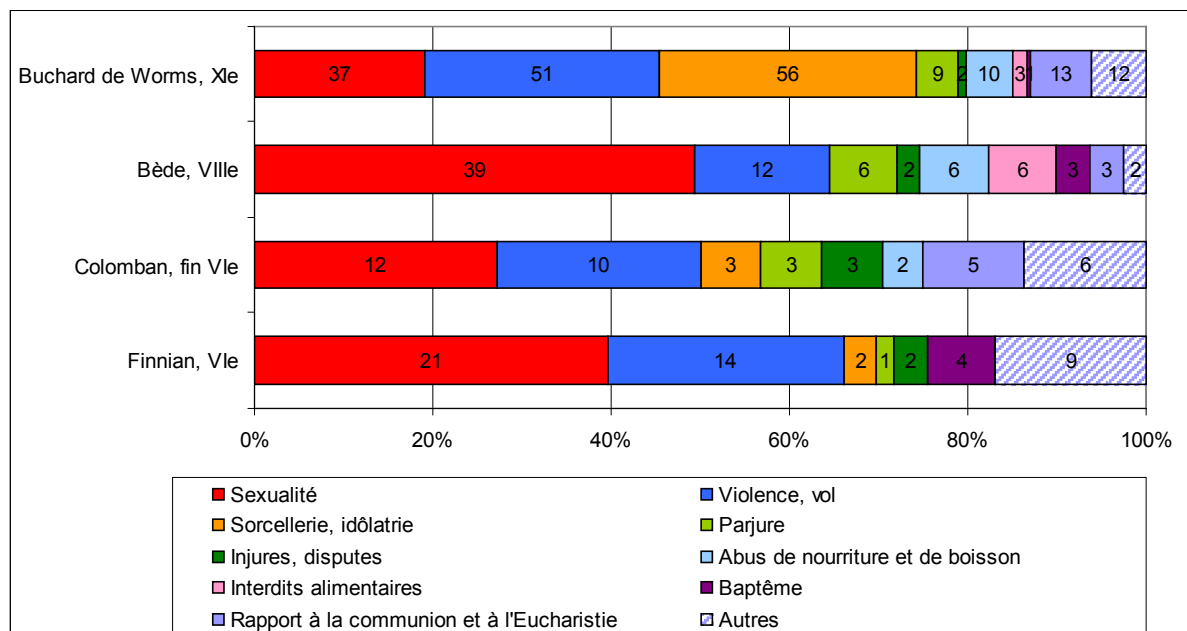


Figure 104: Fréquences par type de pénitences dans quatre pénitentiels du haut Moyen Âge (VIe-XIe siècle)

Interdits sexuels	Finnian, VIe	Bède, VIIIe	Burchard de Worms, XIe
Continence dans le mariage	120 jours / an	40 jours avant Pâques et Noël	20 jours avant Noël, 40 jours avant Pâques (Carême), fêtes publiques et anniversaires des apôtres
Jours interdits	nuit du samedi	mercredi, vendredi, dimanche	dimanche
Périodes interdites	grossesse	grossesse, 30-40 jours après la naissance, lors des règles	grossesse et après l'accouchement, lors des règles
Total des jours interdits	~172 jours : ~6 mois/ an	~250 jours : ~8 mois/ an	~180 jours : ~6 mois/ an
Références	46	II, 37	53-58

Tableau 29: Interdits sexuels et périodes de continence dans trois pénitentiels médiévaux

Enfin, l'acte sexuel est spécifiquement interdit durant certaines périodes : durant la grossesse, les règles et après l'accouchement, les dispositions variant selon les textes. Ainsi, le pénitentiel de Finnian (VIe siècle) précise qu'« après l'accouchement, [les époux] pourront de nouveau s'unir, comme le dit l'apôtre » (Vogel, 1969, p. 61). En revanche, celui de Bède (VIIIe siècle) est plus sévère : « il s'abstiendra aussi depuis le début de la grossesse de sa

femme jusqu'au trentième jour après la naissance – si c'est un garçon – ou jusqu'au quarantième jour, si c'est une fille » (Vogel, 1969, p. 76). Burchard (XI^e siècle) ne donne pas de chiffre particulier, mais évoque la purification de l'accouchée : « si ta femme est entrée dans une église avant d'avoir eu le sang purifié après un accouchement, elle fera pénitence autant de jours qu'elle aurait dû se tenir éloignée de l'église. Cependant si tu as couché avec elle durant ces jours, tu feras pénitence vingt jours au pain et à l'eau » (Gagnon, 2010, p. 117).

Dans l'un de ses Sermons¹⁰⁹, écrit au tournant du VI^e siècle, Césaire d'Arles enjoint les époux à la continence :

« Chaque fois que vous venez à l'église à l'occasion d'une fête solennelle quelconque et que vous voulez recevoir les sacrements du Christ, gardez la chasteté plusieurs jours auparavant pour pouvoir vous approcher de l'autel du Seigneur (...); conservez-là aussi durant tout le Carême et jusqu'à la fin du temps pascal » (*Sermons* 44,3). Plus loin : « Avant tout, chaque fois qu'approche le jour du Seigneur ou d'autres fêtes, que nul ne connaisse sa femme et qu'il en soit de même chaque fois que les femmes ont leurs règles (...). » (*Sermons* 44, 7).

Césaire met ensuite en garde celui qui ne respecterait pas la continence : « Celui-là conçoit alors des enfants qui naissent, soit lépreux, soit épileptiques, soit-même peut-être possédés du démon. En effet, tous ceux qui sont lépreux naissent ordinairement non de personnes sages (...), mais principalement de rustres qui ne savent pas être continent (...). Mais il y a pire : certains sont à ce point débauchés ou ivrognes que, parfois, ils n'épargnent pas leur femme enceinte » (*Sermons* 44,7).

Nous retrouvons les mêmes idées chez Césaire : une continence entre époux durant les fêtes publiques (Pâques, Carême), le dimanche, lors des règles et de la grossesse. La naissance d'enfants lépreux comme conséquence d'un acte sexuel le dimanche est aussi longuement développée par Grégoire de Tours, dans les *Miracles de saint Martin* (*Mart.* II, 24) : nous développerons cette question plus loin (*cf infra*).

Cependant, Césaire écrit au début du VI^e siècle à Arles, dans le sud de la Gaule, et il est difficile de mesurer l'apport de ses *Sermons* aux pénitentiels postérieurs. Il a été démontré que Burchard de Worms, au XI^e siècle, reprend plusieurs thèmes déjà développés dans les *Sermons*, notamment sur certaines pratiques superstitieuses relatives aux calendes de Janvier, à l'adoration de la lune et du soleil ou à la consultation des sorciers (Vogel, 1969 ; Poly, 2003,

¹⁰⁹ Césaire d'Arles, *Sermons au peuple*, trad. M.-J. Delage, Editions du Cerf, Paris, 1971, 3 vol.

p. 205-255 ; Gagnon, 2010, p. 92).

D'après les indications fournies, nous pouvons avancer un chiffre global situé entre 172 et 250 jours par an de continence sexuelle entre époux, sans compter les grossesses. J.-L. Flandrin propose une durée de 292 jours au VIII^e siècle, en comptant les dimanches et les jours de fêtes (Flandrin, 1982, p. 106). J.-P. Poly calcule, d'après les pénitentiels* carolingiens, un total de « 129 jours de carêmes, plus 17 jours de fêtes plus une trentaine de dimanches tombant hors des jours déjà « chômés », avec autant de mercredis, vendredis et samedis dans le même cas, cela fait environ 266 jours interdits » (Poly, 2003, p. 383). Il propose un total, après les aménagements de Burchard, d'un peu plus de 200 jours par an pour le XI^e siècle (Poly, 2003, p. 384)

Il est cependant difficile d'imaginer que les hommes et les femmes des VI^e-XI^e siècles aient respecté des périodes de continence aussi fréquentes et aussi lourdes. Ces textes traduisent surtout le désir des clercs d'établir une norme sexuelle correspondant à un idéal chrétien, mais ne nous renseignent pas sur leur application réelle (Vogel, 1969 ; Hamilton, 2001 ; Poly, 2003 ; Gagnon, 2010).

Ainsi, selon les pénitentiels* et les *Sermons* de Césaire d'Arles, l'acte sexuel est proscrié lors des règles, de la grossesse et après l'accouchement. Cependant, seule la lettre de Grégoire le Grand impose la continence pendant l'allaitement de l'enfant.

La pratique de l'allaitement mercenaire, ou d'un sevrage précoce, permet aux femmes d'être de nouveau fécondes. Cependant, on peut se demander dans quelle mesure ces interdits ont eu un impact réel sur la fécondité des femmes ? I. Réal évoque, dans la *Vita Germani* du poète Fortunat, la mère du futur saint Germain qui retombe enceinte quelques temps après son accouchement. Honteuse devant la preuve qu'elle et son mari n'ont pas respecté l'interdit, elle tente de se débarrasser de l'enfant :

« Sa mère, parce qu'elle l'avait conçu dans son sein après un autre, à court intervalle, poussée par un sentiment de honte et de pudeur féminine, souhaitait faire disparaître l'enfant avant l'accouchement ; ayant pris une potion afin que la substance abortive l'expulse, sans avoir réussi à lui nuire, elle l'écrase, afin qu'il étouffe sous son poids, lui qu'elle n'avait pu blesser par le poison » *Vita Germani*, n°54 (trad. I. Réal, 2011, p.400).

Ce passage est intéressant à plus d'un titre. D'abord, il évoque la transgression de

l'interdit de l'acte sexuel pendant l'allaitement, ce qui inquiète véritablement la mère, au point qu'elle tente d'avorter, acte pourtant lui aussi condamné par l'Église. Ce passage témoigne d'un « retour de couches », puisque la raison invoquée par Fortunat reste le fait que la mère a conçu l'enfant peu après un accouchement antérieur. Ce témoignage possède un caractère édifiant certain et reste le seul cas d'avortement évoqué dans les Vies étudiées par I. Réal (Réal, 2011, p. 400). Il nous renseigne également sur les pratiques abortives : la mère prend d'abord une potion, puis tente d'étouffer l'embryon sous son propre poids. L'hagiographe décrit plus loin la lutte entre « la femme et ses entrailles », où le futur saint sort vainqueur. Certains auteurs supposent que les tentatives d'avortement échouaient presque toujours (Flandrin, 1986, p.109–115 ; Rouche, 2006). Cependant, dans cet extrait, il s'agit surtout de montrer que la sainteté de Germain s'exprime avant même sa naissance, et que les potions et autres pratiques abortives n'ont pas d'effet sur lui, sainteté oblige !

Enfin, on remarque dans d'autres passages ayant trait à l'avortement, l'abandon ou l'infanticide « qu'il est toujours question des mères, seules responsables apparemment du sort de leur progéniture » (Réal, 2011, p. 401). La figure du père est en effet totalement absente dans ces exemples. Dans ce passage, on note que la mère du futur saint porte seule le poids de la faute, et ne voulant pas subir un déshonneur public, elle prend seule la décision d'avorter. La *pater potestas* antique n'est peut être plus une réalité forte au VIe-VIIe siècles. D'autres exemples le confirment : le pouvoir du père sur sa progéniture semble avoir glissé vers la mère durant le haut Moyen Âge, devenant seule responsable de son petit enfant¹¹⁰ (Flandrin, 1986, p. 166 ; Bakke, 2005 ; Laes, 2011, p. 45 ; Réal, 2011, p. 401).

Nous concluons sur ce passage que s'il ne nous renseigne ni sur la fréquence ni sur l'efficacité des pratiques abortives, il montre le rôle central de la mère qui semble avoir tout pouvoir décisionnel sur le sort de sa progéniture et sur les conséquences d'une transgression de l'interdit et du tabou.

Mais les textes ne sont pas les seules sources d'informations, et les anthropologues s'intéressent depuis quelques années au sevrage et à ses conséquences sur la mortalité des enfants pour les périodes anciennes, et notamment le Moyen Âge (Katzenberg *et al.*, 1996 ; Herring *et al.*, 1998 ; Dittmann, Grupe, 2000 ; Richards *et al.*, 2002 ; Herrscher, 2005). Par

¹¹⁰ Plusieurs passages de Grégoire de Tours évoquent l'infanticide ou l'abandon d'enfants, souvent handicapés de naissance : c'est toujours la mère qui décide du sort de son enfant en bas âge et la figure du père n'apparaît jamais dans ces circonstances.

exemple, de récentes études isotopiques¹¹¹ attestent d'un sevrage tardif pour les enfants de la fin du Moyen Âge sur le site de la cathédrale Saint-Laurent de Grenoble, entre 2,5 et 4,5 ans (Herrscher, 2001 ; Herrscher, 2005 ; Herrscher, Valentin, 2005). Une étude similaire, fondée sur 99 individus adultes et immatures issus du cimetière paroissial de Wharram Percy (Yorkshire, England), daté des Xe-XVIe siècles, montre un changement alimentaire assez brutal (d'une durée de moins d'un an) aux alentours de deux ans : « The rib $\delta^{13}\text{C}$ and $\delta^{15}\text{N}$ values are within the adult range after 2 age years ; therefore, we argue that weaning must have occurred at or shortly before this age » (Richards, Mays et Fuller, 2002, 209). L'analyse isotopique révèle également l'absence de protéines animales chez les enfants après le sevrage, « which may indicate a childhood diet lower in animal protein than the diet of older individuals » (Richards, Mays et Fuller, 2002, 210). Enfin, les auteurs n'ont pas décelé d'évolution de l'âge au sevrage entre le Xe et le XVIe siècle, ni de différences entre les garçons et les filles (Richards *et al.*, 2002).

L'étude de l'hypoplasie de l'émail dentaire* sur les squelettes adultes et immatures permet de déceler des épisodes de stress* durant la croissance. L'analyse de la série altomédiévale de la basilique Saint-Denis à Paris montre un stress enregistré entre 18 mois et 4 ans, que l'auteur propose d'attribuer au sevrage¹¹² (Gallien, 1992, p. 269). Suivant cette hypothèse, Véronique Gallien note même une évolution des pratiques d'allaitement entre le Ve siècle et les VIIIe-IXe siècles : au VIIe siècle un sevrage tardif (entre deux et quatre ans) succéderait au sevrage précoce (avant deux ans) des Ve-VIe siècles (Gallien, 1992)¹¹³. É. Crubézy observe une recrudescence de stress chez les enfants entre deux et quatre ans dans la population médiévale de Canac, qu'il attribue également au sevrage (Crubézy (dir.), 1988). Une étude similaire sur trois sites lituaniens et danois (XIIe-XVIIIe siècles) montre un stress important chez les enfants entre deux et cinq ans : « The majority of stress markers occurred between two and five years of age with a peak at four years. » (Palubeckaitė *et al.*, 2002, p. 197). Les auteurs citent le sevrage comme une cause étiologique possible, sans pour autant en omettre d'autres, comme les maladies infectieuses ou la malnutrition (Palubeckaitė *et al.*, 2002, p. 190).

¹¹¹ L'étude des isotopes stables de certains éléments des restes osseux et dentaires, comme le carbone ou l'azote, apporte des informations sur la consommation de protéines et permet donc de mieux connaître l'environnement ou l'alimentation d'un groupe d'individus.

¹¹² Le sevrage s'entend ici et dans les exemples suivants comme l'arrêt de l'allaitement maternel.

¹¹³ Il faut cependant noter que la méthode consistant à déterminer l'âge auquel l'individu a subi un stress biologique (en fonction de la position de la strie sur la dent) présente de nombreux biais méthodologiques et reste très lourde à mettre en pratique. C'est pourquoi nous ne l'avons pas appliquée à nos collections, préférant la méthode des analyses élémentaires développées, entre autres, par Estelle Herrscher (Herrscher, 2001).

L'hypoplasie de l'émail dentaire* présente de nombreuses étiologies, ce qui constitue un frein pour les études cherchant à déterminer un âge au sevrage. Nous lui préférons aujourd'hui les analyses élémentaires, plus fiables, qui permettent de définir les caractéristiques alimentaires d'une population donnée. Néanmoins, le sevrage est avant tout une pratique sociale et culturelle, qui varie dans le temps et dans l'espace. La multiplication des analyses élémentaires tend à le confirmer, et montre des pratiques variées, que ce soit le type d'alimentation donnée au nouveau-né ou l'âge à partir duquel il est sevré. On ne peut pas figer ces pratiques en un tableau valable pour le « Moyen Âge », sans prendre en compte les multiples évolutions sociales et culturelles. Ce thème de recherche est en plein essor et permet l'utilisation de plusieurs sources (les textes et les ossements) dans une approche véritablement pluridisciplinaire.

Bien évidemment, nous ne pouvons conclure, en l'absence d'analyses élémentaires, à un sevrage entre trois et quatre ans à Cutry et Hières-sur-Amby¹¹⁴. Le pic des décès observé peut aussi renvoyer plus généralement aux maladies de l'enfance. Cependant, il est intéressant de noter qu'une part importante des enfants est décédée entre trois et quatre ans dans ces deux sites : ce phénomène a pu être mis en évidence grâce à l'utilisation des groupes d'âges sociaux, et serait passé inaperçu avec les classes d'âges quinquennales.

3.3 Les risques de l'enfance au miroir des *miracula*

3.3.1 Des classes d'âges démographiques aux classes d'âge sociales

Nous observons une mortalité importante chez les enfants de huit à douze ans dans cinq sites sur sept¹¹⁵. À Haudricourt, à Cutry, à Saint-Sauveur au VIIe siècle et à Saint-Martin-de-Fontenay au VIe siècle, la fréquence des 8-12 ans est importante, voire supérieure à celle des 3-7 ans¹¹⁶. Cependant, il faut souligner que la répartition des âges à Haudricourt et Saint-Sauveur (au VIe siècle) concerne moins de 30 individus, ce qui est insuffisant et peut fausser la répartition ; nous considérons donc ces sites avec prudence.

¹¹⁴ Une étude en collaboration avec G. Œil (doctorante au CEPAM) permettant de déterminer l'âge au sevrage des enfants d'Hières-sur-Amby est actuellement en cours.

¹¹⁵ À Haudricourt, Cutry, Giberville, Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay.

¹¹⁶ Cela est confirmé par un test des écart-réduits entre les 5-7 ans et les 8-12 ans : Cutry $Z = 2,27$; Giberville $Z = 3,11$; Saint-Sauveur $Z = 2,61$.

Une forte mortalité des enfants autour de l'âge de dix ans a déjà été remarquée dans certains sites médiévaux (Buchet, 1978 ; Pilet *et al.*, 1990 ; Alduc-Le Bagousse, 1994). Cependant, le traditionnel découpage en classes d'âges quinquennales ne permet pas de repérer cette anomalie, les 8-12 ans étant répartis entre les 5-9 ans et les 10-14 ans. Une forte mortalité des 5-9 ans ou des 10-14 ans est toujours considérée comme un biais méthodologique, plutôt que reflétant une réalité démographique (Castex, 1994 ; Morazzani, 1994 ; Bonnabel, 1997 ; Pecqueur, 2003 ; Garcin, 2009). En effet, selon une étude des Nations-Unies fondée sur l'analyse de 158 tables de mortalité de divers pays en développement, l'âge de douze ans correspond au minimum des décès enregistrés (Nations-Unies, 1956). Une surmortalité enregistrée autour de l'âge de 11-12 ans contraste donc avec ces données contemporaines.

Pourtant, plusieurs sites médiévaux connaissent une forte mortalité des enfants autour de dix ans : A. Alduc-Le Bagousse remarque déjà en 1994, à Saint-Martin-de-Fontenay, « le non-infléchissement de la courbe [de mortalité] entre 10 et 14 ans, où l'effectif des décès reste (...) curieusement élevé, supérieur à celui des moins de 5 ans (...) avec un pic assez significatif pour les deux séries entre 12 et 13 ans, là où classiquement la courbe de mortalité devrait atteindre son minimum » (Alduc-Le Bagousse, 1994, pp.162–163). À Giberville « le Martray », les anthropologues observent une forte mortalité des 10-14 ans, associée à une faible mortalité des moins de dix ans (Pilet *et al.*, 1990, p. 54). Dans une thèse récente, V. Garcin compare la distribution des enfants entre deux sites moraves des IXe-Xe siècles (Mikulcice-Kostelisko et Prusansky 1, République Tchèque) (Garcin, 2009). Elle remarque une surreprésentation des enfants de 5-9 ans dans les sites moraves, interprétée en termes de biais méthodologiques (Garcin, 2009 ; Garcin *et al.*, 2011).

Les classes d'âges quinquennales, à partir desquelles se fondent la quasi-totalité de la réflexion paléodémographique, ne reflètent pas la réalité socio-économique de la population infantine et peuvent masquer des ruptures et des discontinuités (Séguy, Buchet, 2006 ; Buchet, Séguy, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011). Le découpage en âges du démographe apparaît ainsi « régulier, linéaire, mais quelque peu artificiel » (Séguy, Buchet, 2011, p. 44). En comparant plusieurs distributions par âges possibles à partir de deux sites médiévaux, Yvoire « les Combes » (VIe-VIIe siècles) et Lisieux « Michelet » (IVe siècle), on s'aperçoit que les répartitions par classes d'âges quinquennales (**Figure 105, Figure 106**) masquent des anomalies que seule une approche par groupes d'âges sociaux (**Figure 107, Figure 103** cf p.168) permet de mettre en valeur (Buchet, Séguy, 2008). Ainsi, on observe une mortalité

élevée chez les 3-4 ans à Yvoire et chez les 8-12 ans dans les deux sites, passée inaperçue dans les distributions par groupes d'âges quinquennaux.

Nous avons voulu vérifier ce constat sur deux sites présentant une mortalité élevée chez les 3-12 ans, Goudelancourt-lès-Pierrepont et Cutry, en utilisant la méthode de distribution probable des individus en classes d'âges quinquennales. On note l'importance des décès des 5-9 ans dans ces deux séries (**Figures 108 et 109**). Pourtant, les classes d'âges sociales mettent en évidence la forte part des 3-7 et des 8-12 ans au sein de ces deux sites (**Figure 38, Figure 65**).

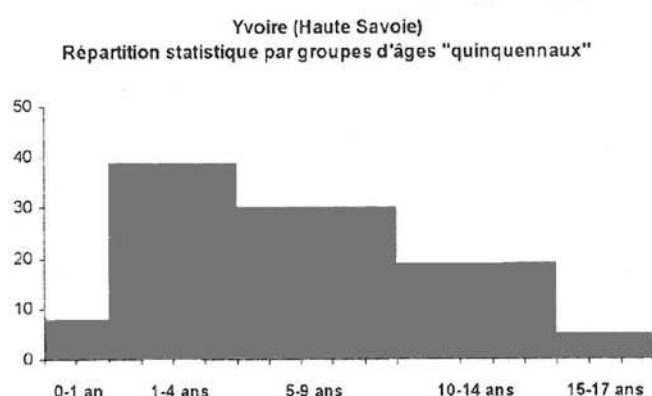


Figure 105 : Répartition (en %) en groupes d'âges quinquennaux des enfants d'Yvoire (Haute-Savoie, VIe-VIIe siècles), d'après Buchet, Séguy, 2002, N = 64

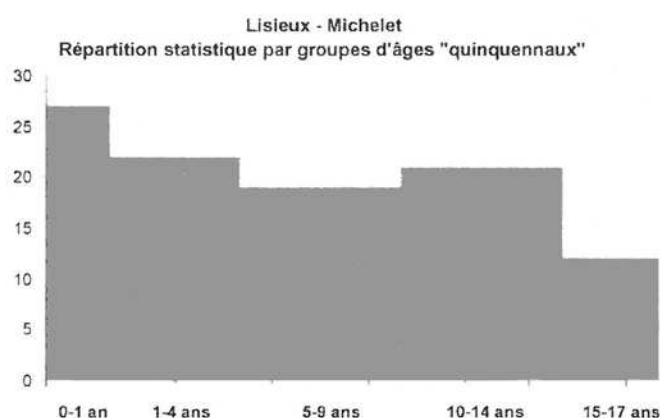


Figure 106: Répartition (en %) en groupes d'âges quinquennaux des enfants de Michelet (Calvados, IVe siècle), d'après Buchet, Séguy, 2002, N = 204

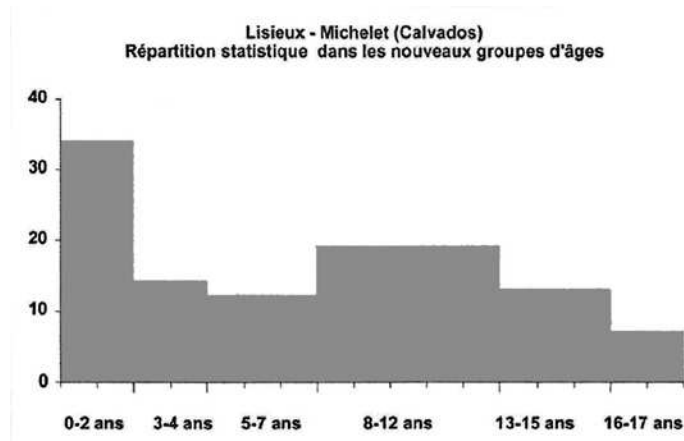


Figure 107 : Répartition (en %) en groupes d'âges sociaux des enfants de Michelet (Calvados, IVe siècle), d'après Buchet, Séguy, 2002, N = 204

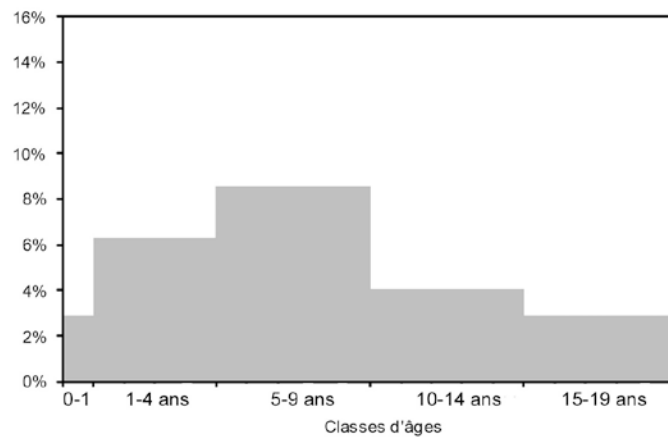


Figure 108: Répartition en groupes d'âges quinquennaux des enfants de Goudelancourt-lès-Pierreponds, N = 69

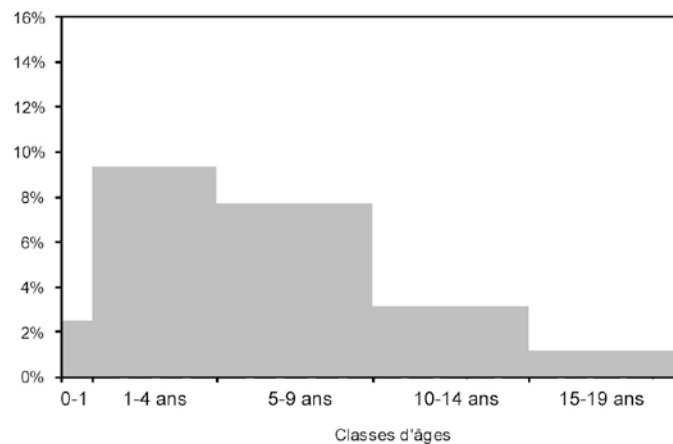


Figure 109 : Répartition en groupes d'âges quinquennaux des enfants de Cutry, N = 48

Devons-nous considérer nous aussi ce phénomène comme un biais méthodologique ? Si

nous ne pouvons comparer nos résultats à d'autres sites pour des raisons méthodologiques, nous observons néanmoins que la majorité des séries étudiées présentent une mortalité élevée entre 8 et 12 ans et, dans une moindre mesure, entre 3 et 7 ans (Saint-Martin-de-Fontenay et Giberville au VI^e siècle, Goudelancourt-lès-Pierreponts). Ce constat reflète-t-il une réalité démographique ?

Hormis les biais liés à la fiabilité des méthodes d'estimation des âges, nous pouvons évoquer deux causes méthodologiques principales : la non-exhaustivité de la fouille et une sélection à l'inhumation. Les sites étudiés ont tous été fouillés en intégralité et ne montrent aucun regroupement particulier (*cf. chapitre 3*). En revanche, la sous-représentation des moins de deux ans, dans certains sites, invite à nuancer l'idée que nous sommes face à une population représentative de la population inhumante. Nous avons vu que la faible part des 0-2 ans peut être due à des inhumations en d'autres lieux. La sous-représentation a-t-elle néanmoins un impact décisif sur la distribution des enfants ? Dans l'hypothèse d'une sélection à l'inhumation, le fait de rajouter artificiellement des enfants de moins de deux ans ne permet pas de rééquilibrer totalement la distribution.

Nous pensons que ce phénomène est trop massif pour être simplement dû à des biais méthodologiques. Ce constat nous permet d'évaluer les risques spécifiques de décès chez les enfants entre cinq et douze ans dans la société du haut Moyen Âge. Les textes témoignent en effet des nouveaux risques auxquels s'expose l'enfant, dès qu'il quitte la sphère familiale et domestique.

3.3.2 Des risques accrus à partir de cinq ans

Les Vies de saints et les récits de miracles constituent deux types de source uniques pour appréhender les modes et les conditions de vie des enfants. Les vies de saints (ou *Vita*) racontent les événements survenus au cours de l'existence des saints, qui sont semées d'embûches et d'actes miraculeux (sauvetage, guérison, libération d'esclaves etc...). Les *Vita* reprennent toujours les mêmes *topoi* : le saint ou la sainte, même enfant, est déjà un adulte et se différencie des autres par son refus du jeu (*puer senex*), il refuse de se marier et contrarie ainsi la stratégie familiale, il devient clerc, moine ou ermite (parfois en s'opposant à ses parents) et accomplit plusieurs miracles (Sigal, 1985a ; Réal, 2011). Malgré le caractère édifiant de cette littérature, nous pouvons approcher la notion de représentation de la famille et des rapports entre individus : les liens affectifs ont été particulièrement bien mis en valeur par I. Réal (Réal, 2011). Cependant, les guérisons d'enfants sont souvent peu nombreuses et

peu détaillées.

A. Dierkens propose de définir le miracle comme « le surgissement inopiné du divin dans le monde des hommes » (Dierkens, 1994, p. 11). Les récits de miracles (ou *miracula*) racontent en effet les événements miraculeux survenus sur le tombeau d'un saint ou d'une sainte. Souvent ces récits se situent sur un temps long et font l'objet d'une sélection par l'hagiographe, qui met l'accent sur les récits les plus exceptionnels (Finucane, 1975 ; Sigal, 1977 ; Sigal, 1985a ; Van Dam, 1993). Les *miracula* sont construits de manière à valoriser le saint face aux hérétiques ou aux faux prophètes, nombreux aux VIe-VIIe siècles (Laes, 2011). Les guérisons représentent souvent la majorité des miracles du saint, mais la difficulté principale est l'identification des maux des malades : les descriptions sont loin d'être réalistes et ne permettent pas l'identification d'une étiologie précise (Finucane, 1975 ; Sigal, 1985a ; Gordon, 1986 ; Van Dam, 1993 ; Treffort, 1997b ; Laes, 2011).

Ce type de littérature, qui reste assez stéréotypé par ailleurs, permet d'observer les sentiments et les attitudes des adultes envers les enfants (Sigal, 1985a ; Krötzl, 1989 ; Shahar, 1990 ; Gordon, 1991 ; Lett, 1997b ; Treffort, 1997b ; Laes, 2011 ; Réal, 2011). Mais curieusement, assez peu d'études historiques sur l'enfance se penchent sur les VIe-VIIIe siècles (Antoniadis-Bibicou, 1973 ; Riché, 1973 ; Herlihy, 1978 ; Riché, 1987 ; Congourdeau, 1993 ; Treffort, 1997b ; Bakke, 2005 ; Laes, 2011 ; Réal, 2011) : « La période mérovingienne reste pourtant presque toujours à l'écart dans ce domaine » (Réal, 2011, p. 386). Les *Vitae* et les *Miracula* ont été particulièrement bien exploités pour l'Europe médiévale des XIIe-XVe siècles car ils livrent un témoignage réaliste des périls encourus au quotidien par les enfants et leurs conditions de vie.

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons aux accidents dont ils sont parfois victimes et à l'évolution des risques avec l'âge (Krötzl, 1989 ; Gordon, 1991 ; Sigal, 1997 ; Lett, 1998 ; Finucane, 2000). À travers ce prisme, nous approcherons également l'évolution des lieux de vie des enfants en fonction de leur âge, du foyer à la ville et de la cour au champ, chaque espace recelant ses dangers propres (Krötzl, 1989 ; Lett, 1998).

Pour mener à bien cette étude, une série de textes limitée aux VIe-VIIIe siècles a été constituée : elle est composée des *Dix livres d'Histoire*¹¹⁷ (*Hist. Fr.*) et des *Livres des Miracles*

¹¹⁷ Grégoire de Tours, *Dix livres d'Histoire*, traduction R. Latouche, Paris, Belles Lettres, 1965, 2 vol.

de Grégoire de Tours¹¹⁸ (fin VIe s.), comprenant *la Gloire des Bienheureux martyrs (Gl. Mart.)*, *les Miracles de saint Julien (Jul.)*, *les Miracles de saint Martin (Mart.)*, *la Gloire des confesseurs (Gl. Conf.)* et *la Vie des Pères (Vit. Pat.)*, ainsi que de *l'Histoire ecclésiastique du peuple anglais* de Bède le Vénérable¹¹⁹ (*Hist. Eccl.*).

Grégoire de Tours, issu de l'une des plus puissantes familles sénatoriales arverne, est nommé évêque de Tours en 573 (Beaujard, 1999, p. 5). Il rédige les *Dix livres d'Histoire*, puis les *Livres des Miracles* durant la seconde moitié du VIe siècle. Par leur unicité et leur ampleur, ces œuvres semblent presque naturellement destinées à une étude de ce type. Leur cohérence vient du fait « qu'un même auteur, un seul homme, à la fois sensible et cultivé, les a rédigés » (Treffort, 1997b, p. 116). Si, dans les *Dix livres d'Histoire*, les enfants malades meurent, il en va autrement dans les *Livres des Miracles*, où ils survivent toujours, grâce à l'intercession des saints ou des saintes. Rédigés durant la seconde moitié du VIe siècle, ils témoignent de « la naissance d'une société qui tend à devenir chrétienne (...) [et sont] supports d'une pastorale par l'exemple » (Treffort, 1997b, p. 116). Grégoire écrit dans un contexte particulier, en chantage d'un idéal chrétien et en réaction aux pratiques superstitieuses de certains habitants de la Gaule. Ses livres représentent le fameux témoignage d'un clerc de rang aristocratique, ayant une vision spécifique de l'enfance, qu'il place au centre d'un dessein divin plus large (Treffort, 1997b). Souvent taxé de bonhomie, célèbre pour son attitude pleine de sensibilité devant la mort des enfants, Grégoire les évoque en effet plus fréquemment que ne le font Frédégaire dans sa *Chronique des temps mérovingiens*¹²⁰ ou Bède le Vénérable, dans son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*¹²¹. La richesse des témoignages fournis par ces œuvres est quelque peu altérée par le petit nombre d'enfants miraculés, trop faible pour une étude statistiquement convaincante, mais suffisant pour nous permettre d'appréhender leurs conditions de vie et l'attitude parentale devant la maladie et la mort (**Annexe 3**)¹²².

J'ai choisi de me concentrer sur l'étude des miracles (les *miracula*), source plus appropriée à notre problématique que les Vies, qui reste un genre littéraire édifiant et dont on

¹¹⁸ Grégoire de Tours, *Les Livres des miracles*, traduction H.L. Bordier, Paris, J. Renouard, 1862, 4 vol. (rééd. P. Sicard, Paleo, 2008).

¹¹⁹ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, traduction P. Monat et P. Robin, Paris, les Editions du Cerf, 2005, 3 vol.

¹²⁰ Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens, livre IV et Continuations*, Brepols Publisher, Turnhout, 2001

¹²¹ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, éd. du Cerf, Paris, 2005.

¹²² L'Annexe 3 présente le nombre et la fréquence des enfants issus des *Livres des miracles*.

peine souvent à percevoir la réalité sociale d'une époque. Le récit de miracles suit un « plan type » assez homogène, qui varie peu, et qui permet les analyses sérielles (Lett, 1997c) : l'hagiographe présente le miraculé, raconte sa « vie quotidienne » avant l'affection, puis il évoque les circonstances de l'accident ou de la maladie en décrivant les réactions de l'entourage (parents, frères et sœurs, voisins). Le miraculé, ou ses proches, invoquent alors le saint, qui réalise le miracle contre une promesse de pèlerinage ou d'offrandes (Krötzl, 1989 ; Lett, 1998).

L'analyse sérielle de ce type de documents révèle que les enfants ne sont pas un groupe homogène, et que leur mode de vie, et donc leurs risques, sont fortement liés à leur âge. Plus les enfants grandissent, plus ils s'exposent à de nouveaux risques, issus de leur univers quotidien et de leur environnement. Ainsi, on observe une nette augmentation des risques, donc des accidents, à partir du moment où l'enfant devient, dans une certaine mesure, autonome.

Cependant, parmi les récits de Grégoire ou de Bède, bien peu ont trait aux accidents et au mode de vie des enfants. J'ai donc été contrainte de me référer à des études hagiographiques postérieures de plusieurs siècles de l'objet de cette étude. L'utilisation de ces sources tardives et déjà exploitées est donc nécessaire, tout en gardant à l'esprit de ne pas appliquer au haut Moyen Âge des réalités postérieures.

À partir d'un corpus de 227 récits de miracles et procès de canonisation concernant des enfants de moins de sept ans, issus majoritairement de l'Europe de l'Ouest des XIIe-XVe siècles (France, Provence, Angleterre, Italie), P.-A. Sigal étudie les circonstances des accidents et l'attitude parentale face à ces événements souvent tragiques (Sigal, 1997). D. Lett analyse un corpus composé de 84 enfants victimes d'accidents (sur 284 enfants, soit 30%), issu de dix recueils de miracles français et anglais de la seconde moitié du XIIe à la fin du XIIIe siècle (Lett, 1997b ; Lett, 1998). E. C. Gordon livre une analyse des comportements autour des accidents des enfants, à partir d'une enquête concernant 135 enfants (sur 354, soit 38%), issus de six recueils de miracles anglais des XIIIe-XVe siècles (Gordon, 1991). Les *coroners' rolls*, en Angleterre, constituent également d'excellents témoignages sur les accidents : il s'agit d'enquêtes systématiques après décès pratiquées en Angleterre par le coroner dès 1194. Une analyse sérielle fondée sur plusieurs centaines de cas d'accidents concernant les enfants entre la fin du XIIIe et le XVe corrobore les renseignements fournis par les sources littéraires (Hanawalt, 1977). Enfin, je me suis inspirée de l'analyse de C. Laes sur

les accidents d'enfants durant l'Antiquité romaine des Ie-IIIe siècles (Laes, 2004)¹²³.

3.3.2.1 Une surreprésentation des garçons

Les types d'accidents rencontrés dans les récits de miracles témoignent d'une réalité perceptible presque exclusivement par ce type de source. En effet, si l'anthropologie biologique permet des diagnostics de traumatismes sur les ossements des enfants, ce type de lésions reste rare, principalement à cause de la mauvaise conservation des corticales osseuses des squelettes immatures en contexte archéologiques (Guy *et al.*, 1997 ; Mafart, 1997 ; Buckberry, 2000 ; Bello *et al.*, 2002 ; Buchet *et al.*, 2006).

Dans l'Antiquité romaine, les garçons accidentés sont les plus nombreux, les filles mourant plus fréquemment de maladie (Laes, 2004, p. 165). Les miracles confirment cette prédominance des garçons par rapport aux filles (**Figure 110**), qui serait justifiée par leur caractère « plus aventureux et plus agressif » (Sigal, 1997, p. 64) et aussi par le fait que les filles seraient davantage cantonnées au foyer que les garçons, par souci de protection et d'activité (la surveillance des plus jeunes, l'entretien du foyer, la cuisine) (Alexandre-Bidon et Lett, 1997, p.142–143). Les filles composent en moyenne environ un tiers des récits de miracles, et sont plus nombreuses dans les *coroners'rolls*, où elles constituent près de la moitié des décès (47%). Ce déséquilibre renvoie probablement à « un souci moins grand pour l'hagiographe d'évoquer les femmes et les filles » (Lett, 1997b, p. 165), et non, comme on le mentionne parfois, « d'une plus grande attention des parents à la santé d'un fils qu'à celle d'une fille » (Sigal, 1997, p. 64). Les auteurs sont en effet unanimes : les réactions parentales sont les mêmes devant le décès ou l'accident d'un enfant, quel que soit son sexe (Gordon, 1991, p.149 ; Krötzl, 1989 ; Lett, 1997a, p.161–162).

L'idée que les filles comptaient moins que les garçons provient essentiellement des récits du milieu aristocratique. Une reine ou une aristocrate doit, pour tenir son rang et éviter l'humiliation d'une répudiation, engendrer des héritiers mâles. Ainsi se développe un modèle hagiographique spécifique à l'aristocratie, qui présente la naissance d'un fils comme une bénédiction divine (Réal, 2011, p. 390). La reine Bathilde, épouse de Clovis II (VIIe siècle) attendait avec angoisse la naissance de son premier enfant, craignant que ce soit une fille. Finalement la reine mit au monde, entre autres enfants, trois futurs rois, ce qui lui permit

¹²³ Je me permets de renvoyer directement aux travaux des auteurs présentés pour une liste détaillée des sources utilisées.

d'asseoir sa position de reine et de régente (Réal, 2011, p. 390).

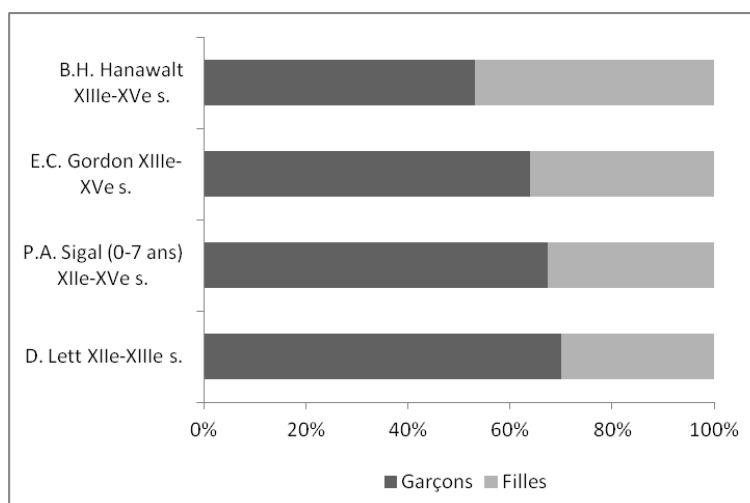


Figure 110 : Pourcentage de filles et de garçons dans les récits de miracles et les coroners' rolls aux XIIIe-XVe siècles

Dans les *miracula*, les renseignements recueillis montrent des lieux et des types d'activités spécifiquement masculines ou féminines, les enfants imitant les gestes de leurs parents (Lett, 1997b, p. 94-95). Par exemple, chercher l'eau au puits est une activité purement féminine et, ce, dans de nombreuses cultures. D. Lett remarque d'ailleurs que si le jeu est à l'origine de nombreux accidents de garçons de moins de sept ans, pour les filles du même âge, c'est plutôt le travail (Lett, 1998, p.119-120). En effet, les filles sont tout aussi mises à contribution que les garçons, et elles participent à nombre de travaux (Béghin, 1996b) : on les retrouve à l'étable, gardant les troupeaux ou pratiquant le tissage comme sainte Catherine de Sienne et Jeanne d'Arc dans leurs jeunes années (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 143).

Une évolution des activités en fonction des âges est néanmoins perceptible : à partir de l'âge de sept ans, l'écart fille-garçon s'accroît. D. Lett note un ratio de 60/40 en faveur des garçons entre trois et sept ans, contre un rapport général de 70/30 : « La seconde *infantia* [3-7 ans] est un âge à risque pour les deux sexes » (Lett, 1998, p. 121). À partir de huit ans, on observe « une nette distinction entre filles et garçons », les filles étant moins représentées, car elles seraient alors cantonnées au foyer (Lett, 1998, p. 122).

Pour vérifier si ces assertions peuvent être appliquées au haut Moyen Âge, j'ai entrepris un recensement des miracles concernant les enfants dans les *Dix livres d'Histoire* et les *Livres*

des miracles de Grégoire de Tours : Sur 456 récits de miracles¹²⁴, seuls 42 ont trait à des guérisons d'enfants, soit 9%. On constate une augmentation de ce chiffre dans le livre III des *Miracles de saint Martin*, où il atteint 28% des récits (11/40). L'immense majorité de ces miracles traite de guérison et de résurrection (36/42, soit 86%). En comptant les 4 garçons miraculés des *Dix livres d'Histoire*, soit 63 enfants, nous retrouvons cette même surreprésentation des garçons, avec 68% de garçons contre 32% de filles. Dans *l'Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, nous n'avons comptabilisé que trois miracles concernant des enfants, et un seul d'entre eux concerne une fillette de dix ans (*Hist. Eccl.* I, 18.1)¹²⁵.

3.3.2.2 Les circonstances des accidents

Les accidents décrits dans les récits de miracles peuvent être regroupés en quatre catégories : les noyades, les suffocations, les blessures et les brûlures (**Figure 111**). Les miracles scandinaves signalent également de nombreux cas de disparition d'enfants dans la forêt, « which were very typical of Nordic living conditions » (Krötzl, 1989, p. 32).

La noyade reste la plus importante cause d'accidents survenus aux enfants et en représente près de la moitié (Gordon, 1991, p. 151 ; Sigal, 1997, p. 67 ; Lett, 1998, p. 116). Les *coroner's rolls* le confirment, celle-ci étant responsable de près de la moitié des accidents touchant les moins de sept ans (Hanawalt, 1977). Nombreux sont les enfants qui tombent dans le puits ou dans la rivière et s'y noient : en 1430, près de Parthenay, des enfants jouent près d'un vivier. Un garçon pousse une petite fille pour lui faire peur, qui glisse et tombe dans l'eau (Sigal, 1997, p. 67). Dans les *miracles de Sainte Gertrude* (VIIe siècle), une mère venue au sanctuaire de Nivelles permet à son fils de 2-3 ans de jouer. « L'enfant jouait et courait de ci de là. Soudain, il advint par malheur qu'il tombe dans une fontaine qui était là, et y resta longtemps » (Réal, 2011, p. 415). Aujourd'hui encore, selon une étude de l'Institut de Veille Sanitaire, la noyade reste la première cause d'accident des moins de 25 ans, et représente environ un tiers des décès des enfants de un à quatorze ans (Barry *et al.*, 2011, p. 329).

Les chutes représentent les deuxièmes causes d'accidents (18-25%), tous types de sources confondues (**Figure 111**). Viennent ensuite les suffocations (10-13%), principale cause de mortalité des moins d'un an (**Figure 112, Figure 113**), les blessures (12-15%) et enfin, plus

¹²⁴ La *Vie des Pères* n'est pas prise en compte ici, car son format en longs chapitres ne se prête pas à ce type de décompte.

¹²⁵ Voir aussi Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 21.2 et III, 12.1.

rare, les brûlures (2-7%) (**Figure 111**). On retrouve des circonstances d'accidents similaires dans l'Antiquité romaine : sur 34 références, un quart (8/34) ont trait à la noyade et un quart (9/34) à une chute (Laes, 2004, p. 162).

La noyade reste l'accident le plus fréquent et concerne de 30 à 60% des décès. On ne note pas de variations significatives, mais on constate une augmentation des risques avec l'âge : pour les tout-petits les noyades surviennent toujours au sein du foyer (ils se noient lors du bain, par exemple), pour les enfants à partir de trois ans elles ont lieu dans des espaces péridomestiques (puits, fossés, cuves d'eau de pluie dans la cour ou le jardin), et enfin, à partir de huit ans, elles ont lieu généralement loin du foyer, dans un étang ou une rivière (Sigal, 1997 ; Lett, 1998). Cette évolution des lieux traduit une évolution des risques, car lorsque l'enfant grandit son environnement se transforme.

La suffocation reste l'accident typique des tout-petits, qui s'étouffent sous leurs couvertures ou leurs parents pendant la nuit (**Figure 112, Figure 113**). Les berceaux étant l'apanage des classes plus aisées, les bébés dorment généralement dans le lit des parents, ce qui peut provoquer l'asphyxie. Ce type d'accidents étant très commun, il fut soupçonné dès le haut Moyen Âge comme étant un infanticide déguisé (Shahar, 1990, p. 129 ; Gordon, 1991, p. 154 ; Sigal, 1997, p. 71). Les autorités religieuses interdisent à plusieurs reprises de laisser le bébé dans le lit des parents, ce qui suppose une pratique courante et impossible à éradiquer (Shahar, 1990, p. 129). Ce type d'accident diminue fortement avec l'âge, les causes de suffocation n'étant plus les mêmes. Ce sont les petits objets avalés qui sont responsables de l'étouffement : dans les *Miracles de saint Louis* on retrouve même un cas d'asphyxie par inhalation des vapeurs du vin en train de fermenter dans un cellier (Sigal, 1997, p. 71).

Les accidents dus aux chutes sont relativement stables, et on n'observe pas de différences significatives entre les groupes d'âges, même à partir d'un an (**Figure 112, Figure 113**). Cependant, les circonstances changent en fonction de l'âge : les tout-petits emmaillottés peuvent tomber du berceau, des bras de leurs parents ou de leur nourrice (Sigal, 1997, p. 70), mais ce type d'accidents reste assez peu fréquent. En revanche, nombre d'enfants faisant leurs premiers pas ou jouant à l'extérieur de la maison tombent du haut des murs, des balcons ou des arbres, ces chutes pouvant parfois s'avérer mortelles. Ainsi, à Pise en 1345, un petit garçon de quatre ans tombe du haut de la fenêtre de sa maison, car il voulait attraper une orange (Sigal, 1997, p. 70).

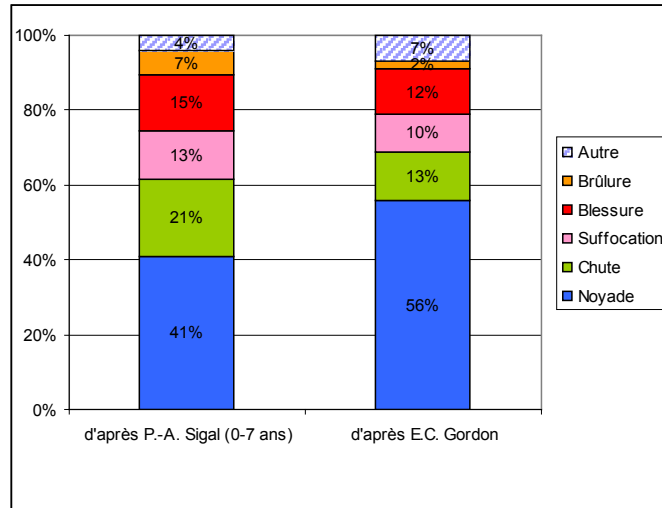


Figure 111 : Principaux types d'accidents dans les récits de miracles, d'après P.A. Sigal et E.C. Gordon

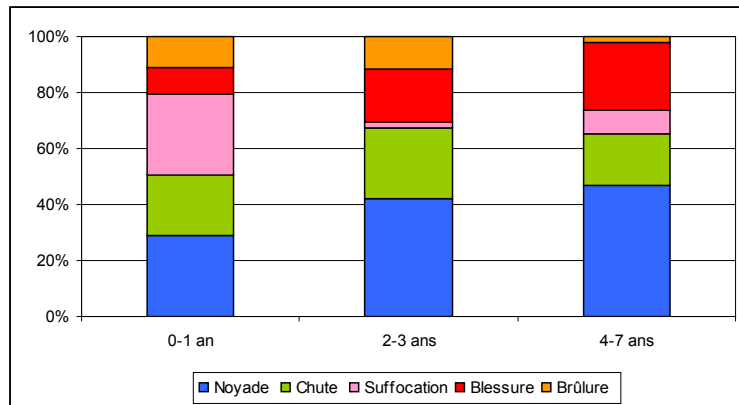


Figure 112 : Les principaux types d'accidents des enfants par groupes d'âges, d'après P.A. Sigal, 1997, N = 174

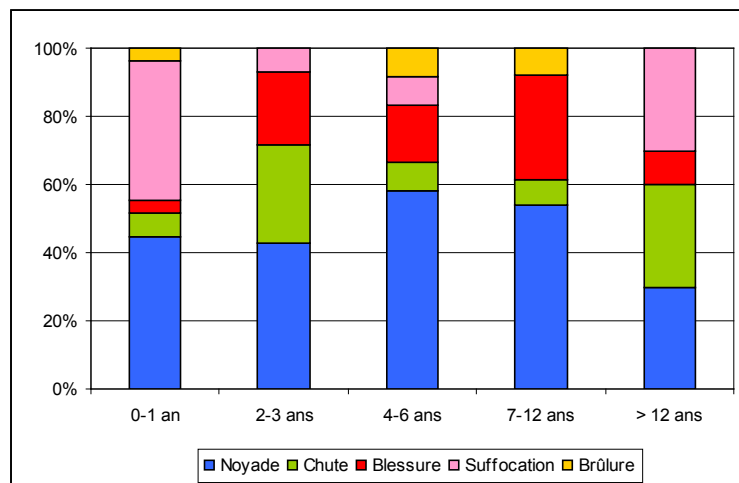


Figure 113 : Principaux types d'accidents d'enfants par groupes d'âges, d'après E.C. Gordon, 1991, N = 126

Les blessures augmentent à partir de l'âge d'un an (**Figure 112, Figure 113**), car leur origine est liée à l'environnement : les plus fréquentes concernent les coups de sabots des chevaux ou le fait d'être écrasé par une charrette, le conducteur n'étant pas attentif ; ou encore les chutes de pierres ou de matériaux. En 1444, dans le Poitou, une fillette de six ans est écrasée par une charrette (Sigal, 1997, p. 72). Les coups infligés par autrui aux enfants sont beaucoup plus rares, ils « concernent surtout les enfants âgés de plus de trois ans et surviennent souvent au cours de jeux » (Sigal, 1997, p. 72). Les rixes et les bagarres augmentent durant l'adolescence, et l'accident peut aussi se transformer en meurtre : ainsi, à Londres, une jeune fille est agressée dans la rue par un voyou qui la blesse d'un coup de couteau dans l'aîne (Gordon, 1991, p. 153).

Enfin, les brûlures constituent un type d'accident rare, mais qui est également corrélé à l'âge. Les tout-petits peuvent être victime d'un incendie se déclarant dans la maison en l'absence de leurs parents. Les plus grands seront ébouillantés ou brûlés, victime de leur maladresse ou de leur imprudence : un miracle scandinave nous narre l'épisode d'un petit garçon ébouillanté par le contenu d'un chaudron : « *when the wife was making Christmas beer a big cauldron full of boiling water fell from the stove on her three-years-old son Esbernus burning his face and body* » (Krötzl, 1989, p. 26).

Enfin, d'après l'analyse de Christian Laes pour l'Antiquité romaine (Laes, 2004), on remarque que toutes les classes d'âges sont représentées, et que 55% de l'effectif à plus de huit ans (**Tableau 30**).

0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans	Âge inconnu	Total
7	14	11	6	12	50

Tableau 30 : Distribution par âge des enfants accidentés de l'époque romaine, d'après C. Laes, 2004

3.3.2.3 Les lieux de vie des enfants

L'étude des récits de miracles montre également que les espaces de vie des enfants évoluent avec leur âge, et atteste d'une plus grande autonomie dès l'âge de huit ans (Lett, 1997b ; Lett, 1998). Les graphiques ci-dessous confirment cette évolution : plus l'enfant grandit, plus les accidents dont il est victime sont situés à l'extérieur du foyer (**Figure 114**,

Figure 115). En effet, nous pouvons diviser les lieux d'accidents ou d'invocation du saint¹²⁶ en quatre catégories principales :

Le domicile reste le lieu de la grande majorité des d'accidents des enfants de moins de trois ans, entre 66% et 70%. Ce pourcentage diminue fortement ensuite, et devient minoritaire après l'âge de huit ans. Les espaces péri-domestiques¹²⁷ sont situés autour du foyer : le jardin, la cour, le fossé ou la route... Ces espaces sont plus fréquentés à partir de quatre ans chez P.-A. Sigal (de 4% à 19%), mais on ne constate pas d'augmentation significative chez D. Lett (autour de 20%). Le lieu de travail (des parents) reste minoritaire et est noté uniquement chez P.-A. Sigal (3-10%) (**Figure 114**). En revanche, la part d'accidents ayant lieu à l'extérieur¹²⁸ sont proportionnels à l'âge des enfants : ils passent de 26% (31/120 ; 0-3 ans) à 51% (22/43 ; 4-7 ans) à partir de quatre ans chez P.-A. Sigal et de 24% (24/102 ; 0-7 ans) à 56% (98/172 ; 8-16 ans) chez D. Lett (**Figure 114, Figure 115**).

Une césure semble se dessiner dès l'âge de huit ans, où l'enfant acquiert davantage d'autonomie et ou il peut être assez rapidement intégré au monde du travail (Krötzl, 1989 ; 26-27 ; Hanawalt, 1977 ; 272 ; Lett, 1998 ; 122). Les miracles anglais et scandinaves confirme ce phénomène : « *The Nordic miracles clearly reveal the early integration into working life of (peasant) children and their natural involvement and participation in this at an early age* » (Krötzl, 1989, p. 26). B. Hanawalt remarque une augmentation des accidents chez les garçons de 8 à 13 ans, qu'elle interprète en terme de risque accrus dus à la mise au travail, contrairement aux filles, qui semblent relativement préservées jusqu'à cet âge.

De plus, la différence fille/garçon est plus nette dans les lieux d'accidents : pour les filles ils ont lieu dans l'espace domestique, alors que pour les garçons ils se produisent souvent à l'extérieur du foyer (Hanawalt, 1977). L'adolescent (>13 ans) devient véritablement autonome et son caractère imprudent et indiscipliné est déjà décrié. Julien de Vézelay définit l'adolescent ainsi :

« À l'enfance succède l'adolescence, âge instable et indiscipliné qui croit que la vertu est pénible et difficile, et qui est féru de plaisirs. » L'adolescence est « instable, elle ne se laisse guider ni par sa raison ni par les conseils d'autrui, mais

¹²⁶ D. Lett utilise le terme de lieu d'invocation du saint par opposition au lieu du miracle, qui pourtant ne diffère pas sensiblement en fonction de l'âge. Le lieu d'invocation reste majoritairement celui de l'accident (Lett, 1998, p. 114).

¹²⁷ Ce terme comprend les « propriétés privées » de P.-A. Sigal, qu'il définit comme le jardin ou la cour de la maison (Sigal, 1997, p. 65).

¹²⁸ Nous avons regroupé sous ce terme « les lieux publics » de P.-A. Sigal.

soumise au souffle des tentations variées, elle se laisse entraîner de-ci de-là, mobile et vagabonde »¹²⁹ (Lett, 1997b, p. 120).

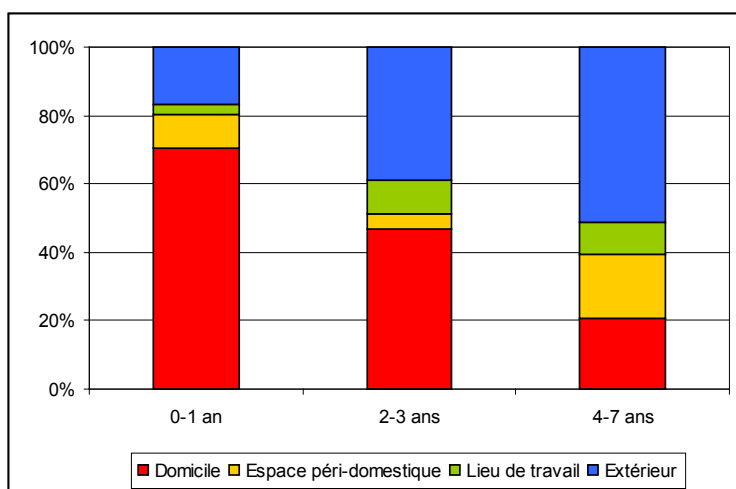


Figure 114 : Principaux lieux d'accidents d'enfants jusqu'à sept ans, d'après P.A. Sigal, XIIIe-XVe siècles, N = 163

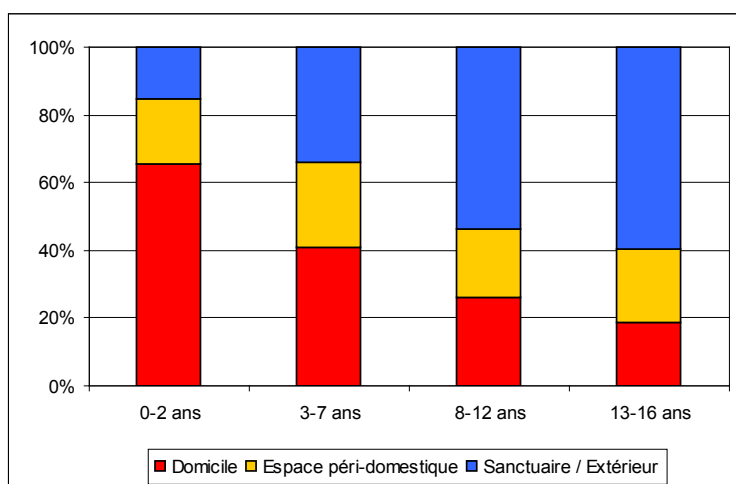


Figure 115 : Principaux lieux d'invocation du saint par les enfants, d'après D. Lett, XIIIe-XIIIe siècles, N = 274

On retrouve cette mobilité plus grande associée à une surreprésentation des garçons dans les miracles (Gordon, 1991, p. 159 ; Lett, 1997b, p. 120-122 ; Lett, 1998, p. 122). Ils sont davantage en groupe, et se retrouvent parfois très loin de leur domicile. D. Lett souligne d'ailleurs que lorsque un accident survient, on entreprend des recherches pour retrouver le corps, alors que les enfants plus petits sont retrouvés plus rapidement, étant donné que leur espace d'activité reste dans un rayon proche du foyer (Lett, 1997b, p. 121 ; Lett, 1998,

¹²⁹ Julien de Vezelay, *Sermons*, éd. D. Vorreux, Sources Chrétiennes, 1972, t.1, 292, p.309.

p. 122). Un miracle de *Thomas Beckett* parle d'un adolescent blessé mortellement dans un champ à trois ou quatre milles de sa maison, ou encore d'« un jeune adolescent (...) retrouvé égorgé loin de la ville, au milieu des champs » (Lett, 1998, p. 122).

3.3.2.4 L'enfance accidentée au miroir des *Livres des miracles* de Grégoire de Tours (VIe siècle)

La principale difficulté d'une analyse des textes anciens sur le thème de l'enfance est celle de la grande variabilité du vocabulaire associé, déjà évoquée (cf p. 171-172). Les enfants, dans les *Dix livres d'Histoire* et les *Livres des miracles* de Grégoire de Tours, sont désignés par neuf expressions différentes, dont les plus fréquentes sont *puer*, *puella* et *parvulus* (**Figure 116**). Nous pouvons noter la rareté des mentions *adultus* ou *adolescens* (**Tableau 31**).

Le *puer*, terme le plus fréquent (41%), désigne tout enfant masculin, quelque soit son âge (Lett, 1997b, p. 42 ; Treffort, 1997b, p. 118). Le mot *puella* est son équivalent féminin, et peut désigner la fillette comme l'adolescente, ce qui accroît la difficulté de définir des étapes dans l'enfance avec ces seuls termes (Lett, 1997b, p. 42 ; Treffort, 1997b, p. 119). La plupart des mentions désignant spécifiquement les enfants en bas âge sont sexuées : la petite fille est désignée par les termes *parvula* ou *puellula*, peu utilisés (7% des occurrences). Le petit garçon est dit *parvulus*, *puerulus* ou *infantulus*, plus fréquents (23%). Le terme *infans* peut désigner les deux sexes (Lett, 1997b, p. 44 ; Treffort, 1997b, p. 119).

Les travaux de D. Lett ont montré que le vocabulaire de l'enfance, dans les récits de miracles des XIIe-XIIIe siècles, évolue en fonction du groupe d'âges auquel appartient l'enfant (Lett, 1997b, p. 42-52). Dans les *Livres des Miracles*, nous retrouvons seulement douze mentions d'âges¹³⁰, qui concernent 19% des enfants (11/58) ; nous ne pouvons faire une analyse aussi précise que celle proposée par D. Lett (Lett, 1997b), au vu du petit nombre d'occurrences. Cependant, certaines de ses conclusions peuvent être appliquées à notre corpus, bien qu'antérieur de plusieurs siècles.

¹³⁰ Les références des *Livres des Miracles* mentionnant un âge sont les suivantes : Grégoire de Tours, *Miracles de saint Julien*, 39 ; *Miracles de saint Martin*, I, 40, II, 24, II, 43, III, 2, III, 8, III, 16, III, 51 ; *Vie des Pères* 2,4, 14, 3.

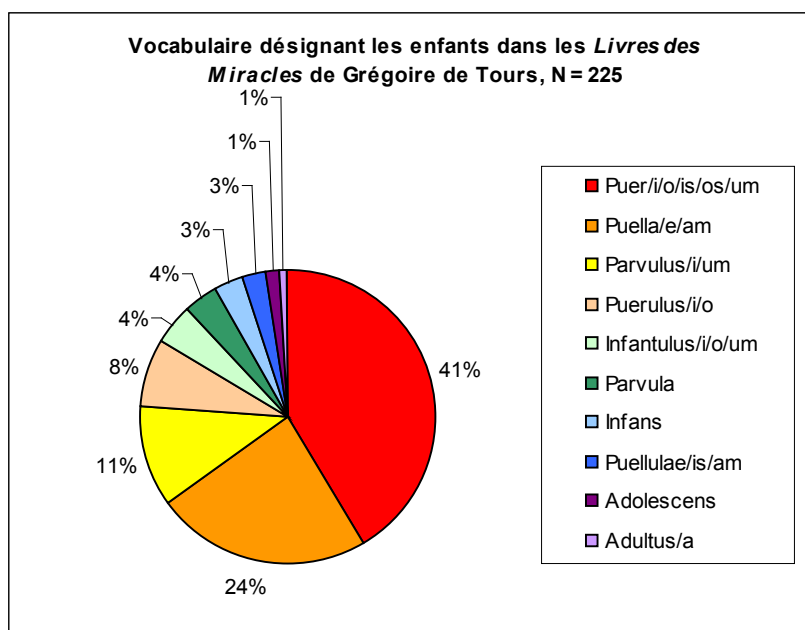


Figure 116 : Fréquence des termes employés par Grégoire de Tours pour désigner l'enfant dans les Livres des Miracles

	Occurrences	Groupes d'âges associés
Puer/i/o/is/os/um	93	3-11 ans
Puella/e/am	53	12 ans
Parvulus/i/um	25	2-3 ans
Puerulus/i/o	17	10 mois-3 ans
Infantulus/i/o/um	10	3 mois
Parvula	9	
Infans	7	3 ans
Puellulae/is/am	6	
Adolescens	3	
Adultus/a	2	12 ans
Total	225	

Tableau 31 : Termes désignant les enfants associés à un âge dans les Livres des Miracles

D'abord il convient de remarquer que les *puerulus*, *parvulus*, *infans* ou *infantulus* sont systématiquement des enfants de moins de trois ans (**Tableau 31**) (Treffort, 1997b, p. 118 ; Laes, 2011). Les termes de *parvulus*, *puerulus* et *infans* sont, de plus, souvent associés¹³¹. Dans un cas, un enfant est appelé *puer* puis *puerulus* (*Mart.* III, 16). D'autres associations montrent la confusion des termes utilisés par Grégoire, qui joue sur les synonymes pour éviter les répétitions (Treffort, 1997b, p. 118) : par exemple, *puerulus* est utilisé en équivalence avec

¹³¹ Dans Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 82 ; *Miracles de saint Julien*, 39 ; *Miracles de saint Martin*, III, 51 et *Vie des Pères* 2,4.

adolescens dans le cas d'un garçon de plus de 7 ans¹³². Un autre enfant, Nantulfus, est dit *puer*, puis *aduliscientiam aetatis primae*, expression difficile à traduire, littéralement « adolescence du premier âge » (*Gl. Conf*; 25). À deux reprises, une jeune fille est appelée d'abord *mulier* (femme) puis *puella* (*Mart.* III, 26,37). Ces remarques invitent à la prudence quant au bon usage des équivalences.

Les âges les plus fréquemment cités dans les miracles des XIIe-XIIIe siècles restent 12, 7, 3 et 10 ans (Lett, 1997b, p. 35). Chez Grégoire de Tours, ce sont les âges de 3 ans (N = 3) et 11 ans (N = 2) qui reviennent le plus souvent. Les âges donnés par Grégoire semblent assez précis, puisque seul un cas est précédé de *quasi*, équivalent d'*environ* en français : « *Puerulus erat quasi annorum trium* » (*Gl. Conf.*, 82).

Comme pour les miracles des XIIe-XIIIe siècles, on remarque la prédominance des termes généraux *puer* et *puella* (Lett, 1997b, p. 42), qui compose 64% du corpus (**Figure 116**). 33% (74/225) est composé de mentions désignant les enfants en bas âge : *parvulus*, *puerulus*, *infantulus*, *infans* et *puellula*. Enfin, seules 2% (5/225) des mentions désignent les adolescents ou les enfants plus âgés : *adolescens* et *adultus*. En se référant aux équivalences, 34% des enfants miraculés ont donc moins de 3 ans (20/58), puisque nommés *infans*, *infantuli*, *pueruli* ou *parvuli*. Le corpus de D. Lett comprend 21% de moins de deux ans, ce qui se rapproche de ces chiffres (Lett, 1997b, p. 361).

En revanche, il est difficile de saisir le groupe des nourrissons et nouveau-nés, aucun mot spécifique ne semble les désigner : le plus petit enfant d'âge connu du corpus a 3 mois et est qualifié d'*infantulus* (*Mart.* III, 8). Le nouveau-né est plutôt désigné par des périphrases (Treffort, 1997b, p. 119) : un *puer genitus* est remis à sa naissance à une nourrice, mais, malade, il dépérit. Après une année, il est appelé *parvulus*, et est emmené à la basilique de Saint-Martin de Tours, où il se rétablit¹³³. On observe dans cet exemple l'évolution du vocabulaire lié à l'âge de l'enfant. D'autres expressions existent, comme *ex utero matris* (*Mart.* I, 40) ou *ab utero matris* (*Mart.* II, 38), mais elles restent rares. Les termes de *fœtus* ou *partus* (fruit), désignant l'enfant dans le ventre de sa mère dans les miracles des XIIe-XIIIe siècles (Lett, 1997b, p. 43), n'existent pas chez Grégoire.

¹³² « *Adolescens quidam nomine Securus ex utero matris egrediens manum aridam pedemque protulerat et ita omnium membrorum siccata conpage dirigerat, ut monstrum aliquod simularet (...). Quem cum viderent domini sui iam per septem annis nihil omnino posse proficere (...). Qui puerulus a Iustino comite redemptus et ingenuus dimissus est...* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, I, 40, MGH, p.156, lin. 19.

¹³³ « *Puer genitus, lacte materno deficiente, nutrici ad alendum datur (...). Nec defuit virtus illa caelestis, quae quondam parvulum inter manus confessoris vivificavit* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 43, MGH, 174, lin.30.

Les enfants de moins de 3 ans semblent tenir une place particulière dans l'œuvre de Grégoire : ils sont bien représentés (33% du corpus), et constituent la moitié des mentions d'âges, soit 6/12. Il semble que plus l'enfant est jeune, plus l'âge est stipulé : la mention de l'âge a une utilité dans les récits de miracles, et montre que le saint intervient pour tous (Lett, 1997b, p. 35). Les enfants de moins de 3 ans sont au nombre de 20, et représentent un tiers du corpus (34%). Nous verrons plus loin les particularités de ce groupe d'âges (*cf. infra*). Comme le remarque D. Lett, les enfants dont l'âge se situe entre 3 et 7 ans sont sous-représentés (Lett, 1997b, p. 31) : en effet, les 6 autres enfants d'âge connu ont tous plus de 10 ans.

Enfin, la difficulté majeure rencontrée lors de cette analyse reste la signification multiple des mots *puer* et *puella*, pouvant désigner un enfant, mais également un serviteur, ce qui nous oblige à étudier les mentions au cas par cas¹³⁴ (Laes, 2011, p. 58). En fonction du contexte, et également du vocabulaire utilisé, tous les *pueri* et *puellae* n'étant pas désignés spécifiquement comme étant des enfants ont été retirés du corpus. Finalement, 93 mentions de *pueri* et 53 de *puellae* issus des récits de Grégoire ont été conservés (**Tableau 31**). Après analyse, cinq enfants, quatre garçons et une fille, semblent faire partie de la domesticité ou de la *familia* d'hommes puissants, généralement les évêques : ils sont désignés par les termes *puerulus*, *parvulus* et *puellula*, ce qui nous prouve leur état d'enfant.

Ainsi, l'oncle de Grégoire, mineur, « allait souvent à Brioude, et la plupart du temps à pied, n'ayant avec lui qu'un tout jeune serviteur (*uno tantum puerolo*) » (*Jul.* 23). Une esclave du prêtre Léon, malade, est appelée *puellula* à la fin du récit¹³⁵. Sécurus est « né sous le joug de la servitude » (*erat autem et iugo servitutis innexus*) (*Mart.* I, 40). « Un petit enfant nommé Leudovalde était esclave d'un certain Baudeleife »¹³⁶. « Un jeune enfant né parmi les serviteurs de l'église de Tours tomba en proie à la maladie »¹³⁷. « Un enfant appartenant à notre prêtre Euthymus, saisi par une fièvre violente, paraissait sur le point d'y succomber »¹³⁸.

¹³⁴ Je remercie chaleureusement Monique Goulet pour son aide à ce sujet.

¹³⁵ « *Leonis presbiteri nostri vernacula (...) ut puellulae ad bibendum protulit, protinus febris abscessit* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 25, MGH, p.205, lin. 28.

¹³⁶ « *Puerolus parvulus nomine Leodoaldus, servus cuiusdam Baudeleifi* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 17, MGH, p.204, lin. 16.

¹³⁷ « *Puerulus autem unus ex familia ecclesiae Turonensis in valitudine corrui* » Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 22, MGH, p.312, lin. 16.

¹³⁸ « *Alius quoque puerolus Euthimi prebiteri nostri, cum in valetudine febris* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 43, MGH, p.210, lin. 18.

Le nombre d'enfants issu des récits de guérisons des *Dix livres d'Histoire* et des *Livres des Miracles* est donc de 63, dont 32% de filles (20/63) et 68% de garçons (43/59). Nous pouvons rajouter à ce corpus deux garçons et une fille dans *l'Histoire ecclésiastique du peuple anglais*¹³⁹.

Dans les *Livres des miracles* de Grégoire de Tours, les circonstances ou les lieux des accidents ne sont presque jamais évoqués. L'évêque de Tours justifie parfois l'accident ou la maladie comme une punition divine frappant les parents pécheurs, et dont les conséquences retombent alors sur leurs enfants (Treffort, 1997b, p. 123). Pour Grégoire, c'est donc souvent le péché qui est à l'origine du mal :

« Une jeune fille à qui, je ne sais par suite de quel péché, une main était devenue roide et dont les doigts étaient adhérents à la paume, vint au sépulcre de saint Martial »¹⁴⁰.

« Une fille s'arrangeait les cheveux avec un peigne un dimanche. Le peigne, à cause, je crois, de l'injure qu'elle faisait au saint jour, s'attacha de telle sorte à ses mains que les dents entrèrent dans ses doigts et dans la paume de sa main, ce qui lui causa une vive douleur. »¹⁴¹.

Ou encore, à propos d'un certain Piolus : « Était-ce parce que lui ou ses parents avaient péché qu'il était ainsi né manchot ? »¹⁴². Cette notion de péché se retrouve dans d'autres récits de miracles tardo-antiques (Kelley, 2009 ; Holman, 2009 ; Horn, Phenix, 2009).

Plus rarement, il évoque les circonstances probables de l'accident et, dans trois cas sur quatre, les circonstances sont les mêmes : l'enfant joue dehors, lorsque le vent empli ses yeux de poussière mêlée de paille :

« Un petit enfant nommé Leudovalde (...) jouait sur une place avec les autres enfants, comme cet âge le permet, et courait çà et là, quand tout à coup le vent s'éleva avec impétuosité, et, soulevant la poussière, envahit les yeux de l'enfant.

¹³⁹ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, I, 18.1, I, 21.2 et III, 12.1.

¹⁴⁰ « *Puella quaedam, cui, nescio quo existente peccato, manus una dirigit ac digiti palmae defixerant, ad eius sepulchrum advenit* » Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 28, MGH, p. 315, lin. 12.

¹⁴¹ « *Puella quaedam die dominico dum capud suum conponeret, pectine adprehenso, credo ob iniuriam diei sancti, in manibus eius adhaesit, ita ut adfixi dentes tam in digitis quam in palmis magnum ei dolorem inferrent.* » Grégoire de Tours, *Vie des Pères*, 7, 5, MGH, p. 240, lin. 15.

¹⁴² « *Et hoc cur accesserit, utrum hic aut parentes eius peccaverint, ut sic mancus nasceretur, non est nostrae discretionis exsolvere.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 26, MGH, p. 168, lin. 30.

Frappé de cécité, il était tourmenté de douleurs »¹⁴³.

Mais ce passage n'est pas forcément le témoignage d'un accident : l'idée de la « poussière dans les yeux » peut renvoyer à une conjonctivite ou une allergie au pollen (*cf.* 4.2).

En revanche, les personnes accompagnant les enfants lors de l'invocation du saint sont mentionnées dans 62% des cas (39/63) (**Figure 117**). Malgré le faible effectif qui enjoint à la prudence, ce sont les parents qui accompagnent le plus souvent leur enfant, dans 28% des cas (11/39). La mère est citée huit fois et le père six fois. La présence des parents (le père, la mère ou les deux) est donc majoritaire et représente plus de la moitié des invocations (24/39, soit 62%). À trois reprises, c'est le maître qui accompagne le miraculé lorsqu'il est né serviteur ou esclave (*servus, presbiteri nostri*), mais cela ne concerne que les garçons (**Figure 118**). Dans un cas c'est la grand-mère d'un petit garçon qui le conduit au sanctuaire pour demander sa guérison (*Mart. IV, 17*). Chez les enfants de moins de 3 ans, la figure de la mère (et de la grand-mère dans un cas) est prépondérante : sur les huit mentions du corpus, quatre accompagnent au santuaire leur petit enfant (< 3 ans). D. Lett remarque également qu'en dessous de 7 ans, la mère est plus présente auprès des enfants miraculés (Lett, 1997b, p. 169).

Enfin, dans 18% cas (7/39), l'enfant semble se rendre seul à la basilique. Cela concerne plus particulièrement les adolescents et les jeunes adultes. Ainsi, un enfant du Limousin, aveugle depuis l'âge de trois ans, semble se rendre à Tours à quinze ans, seul : « C'est ainsi que, la douzième année depuis qu'il était aveugle, il arriva à Tours »¹⁴⁴. Nous n'avons pas la certitude que ces enfants se rendent véritablement seuls à la basilique, la présence des parents n'étant peut-être tout simplement pas mentionnée. Cependant, lorsque l'enfant est accompagné par ses parents, son maître ou d'autres enfants, cela est clairement spécifié, notamment pour les enfants en bas âge (*parvulus, puerulus, infantulus...*).

¹⁴³ « *Puerolus parvulus nomine Leodoaldus, servus cuiusdam Baudeleifi de vico Andecavensi, cui Crovio antiquitas nomen indidit, postquam renatus ex aqua et Spiritu sancto cum reliquis infantibus ludum in platea exercens, ut aetas illa patitur, huc illucque discurreret, subito commotus cum impetu ventus et pulverem elevans, oculos infantis implevit.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 17, MGH, p. 204, lin. 16.

¹⁴⁴ « *Post haec puerulus quidam ex Lemovicino caecus adveniens, lumen recepit oculorum hoc modo (...). Igitur duodecimo caecitatis suae anno advenit Turonus ante diem solemnitatis, qua Pater Verbum carni glutinans mundo salutem invexit* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 16, MGH, p. 186, lin. 17-26.

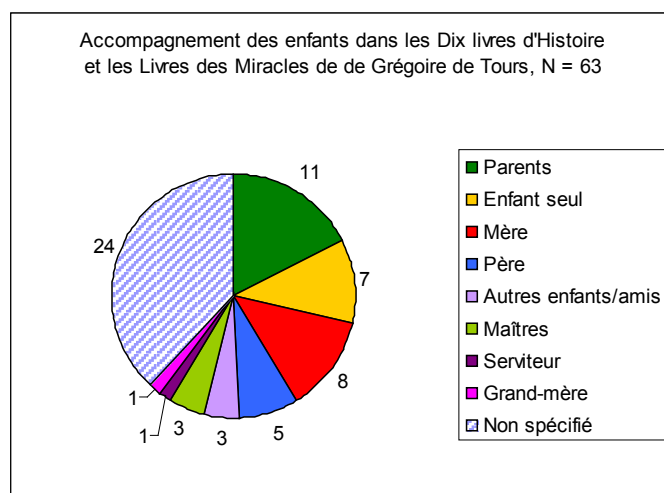


Figure 117 : Accompagnement des enfants dans les Livres des miracles de Grégoire de Tours

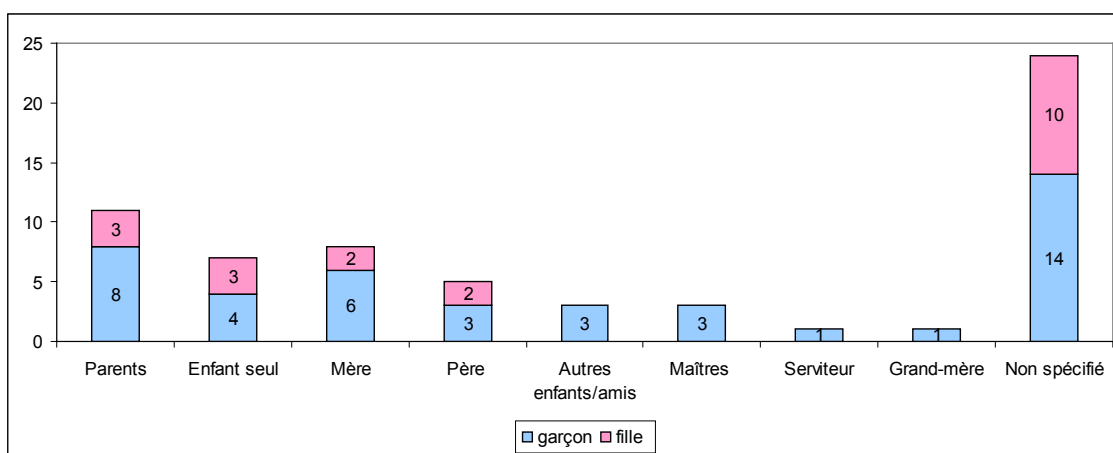


Figure 118 : Accompagnement des enfants, sexe séparés dans les Livres des Miracles de Grégoire de Tours, N = 59

Plus rarement, le miraculé se rend au sanctuaire en compagnie d'autres enfants (3 cas) ou de serviteurs (1 cas). Ainsi, l'oncle de Grégoire fut spolié dans sa jeunesse de son héritage, et « il allait souvent à Brioude, et la plupart du temps à pied, n'ayant avec lui qu'un tout jeune serviteur ». Blessé au pied par une épine, « il implora le secours du bienheureux martyr, et, sa douleur s'étant un peu calmée, il put, tout en boitant, reprendre sa route »¹⁴⁵. Dans ce cas précis, l'enfant est spécifié mineur (*pupillus*), accompagné seulement d'un jeune serviteur (*puerolo*). Il commande seul tout le processus de guérison : il se rend au sanctuaire, invoque

¹⁴⁵ « Erat enim tunc temporis apud urbem Arvernam patruus meus Gallus episcopus, de quo non videtur omitti, qualiter in adolescentia sua fuerit a sancti virtute iuvatus (...). His ergo temporibus gloriosae memoriae patruus meus, qui postea, ut dixi, sacerdotale fasce Arvernae rexit ecclesiam, pupillus erat; cuius facultates ita direptae sunt ab exercitu, ut nihil prorsus remaneret in promptu; ipse quoque cum uno tantum puerulo usque Brivatinsim vicum plerumque itinere pedestri discurrebat. » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Julien*, c. 23, MGH, p. 124, lin. 13.

le saint et obtient sa guérison.

La surreprésentation globale des garçons, déjà remarquée, se retrouve dans le processus d'accompagnement. Les filles, moins nombreuses (20 cas) sont peut être moins concernées par la servitude (1/6 serviteurs), et aucune n'est guérie par le maître. Elles ne sont pas accompagnées par d'autres enfants ou par des serviteurs, mais elles peuvent, lorsqu'elles sont adolescentes, se rendre seules à la basilique (3/7 cas ; **Figure 118**).

Enfin, nous pouvons souligner que le père seul semble peu présent dans le processus de guérison de son enfant, garçon ou fille (6 cas), mais il est souvent aux cotés de son épouse (11 cas). Cette remarque est tempérée par la faiblesse globale des chiffres de ceux qui accompagnent les enfants. Cela ne signifie nullement que le père est moins attentif à la santé de ses enfants, car l'hagiographe insiste à plusieurs reprises sur la douleur provoquée par la maladie et dépeint les réactions parentales. Ainsi, un homme, se trouvant veuf, dû faire face à la maladie de son fils nouveau-né :

« Unique enfant de son père, il était pour lui comme un monument de l'amour qu'il avait eu pour son épouse (...). Dès que l'inflammation s'empara de l'enfant, le père courut à l'église, afin que son rejeton ne mourût pas sans avoir été régénéré par le baptême. Baptisé et muni de ce remède spirituel, mais non fortifié de corps, les yeux caves, les paupières détendues et égarées, n'ayant déjà plus de respiration, l'enfant fut posé sur le bienheureux sépulcre, aux cris de douleur du père »¹⁴⁶.

Un autre exemple concerne une jeune fille de douze ans, paralysée de tous ses membres. Si ses deux parents décident de l'emmener à la basilique afin de prier pour sa guérison, c'est vers son père qu'elle se tourne spontanément :

« Le troisième jour après la fête, la jeune fille appelle son père et lui dit : « J'ai soif ». Celui-ci, ravi de pouvoir entendre la voix de sa fille qu'il n'avait jamais entendue, s'empresse de courir et lui apporte un peu d'eau à boire. L'ayant bue elle dit : « Donne-moi la main ». Le père lui prit la main et l'aida à se lever. »¹⁴⁷.

¹⁴⁶ « *Erat enim unicum patri de uxoria dilectione quodam memoriale. Cui, ut diximus, victu minuente, deficienti ex inaedia febris accessit. Ut autem eum hic fervor attigit, concurrat pater ad ecclesiam, ne prolis absque baptismo fungeretur. Qui baptizatus nec confortatus corpore praeter illud spiritale remedium, iam suffossis oculis, iam palpebris laxatis atque demissis, iam nullum flatum spiraminis habens, super beatum sepulchrum, patre heulante, deponitur.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 43, MGH, p. 174, lin. 35-38.

¹⁴⁷ « *Ad beati tumulum fundunt parentes preces pro filia, offerunt munera et adhuc vota promittunt.*

La présence du père auprès des jeunes filles a déjà été remarquée par A. Rousselle, dans les miracles de saint Martin dans la Vie écrite par Sulpice Sévère¹⁴⁸. Dans ce texte, « on voit que la demande émane toujours d'hommes, et pour les guérisons de filles, de leur père » (Rousselle, 1990, p. 128). Les différences observées dans d'autres recueils de miracles entre les réactions maternelles et paternelles ne semblent pas se reproduire ici (Lett, 1997b, p. 202-203). Les hommes semblent tout aussi démonstratifs dans leurs sentiments : ils crient, s'agitent, prient avec ferveur et pleurent tout autant que les femmes, comme le révèle les expressions « aux cris de douleur du père » (*patre heulante*) ou « en versant des larmes » (*pater cum lacrimis*) ; lorsqu'un homme raconte la longue maladie de son fils, il s'exprime ainsi : « Moi, ne pouvant supporter cette douleur, je sortis de la maison et je fis dire à ma femme de l'ensevelir dès qu'il serait mort »¹⁴⁹.

On observe ainsi que les risques de décès et d'accidents des enfants sont liés à leur environnement, plus varié et risqué lorsqu'il est capable de se déplacer. Les tout-petits apparaissent comme extrêmement fragiles et dépendants ; les accidents dont ils sont victimes sont rarement de leur propre responsabilité, qu'ils étouffent sous les couvertures, qu'ils se noient dans le bain ou qu'ils tombent des bras de leur nourrice. Dès qu'ils possèdent une certaine autonomie, les enfants évoluent dans un nouvel environnement, qui n'est généralement pas adapté à leur âge (champs, cours, ateliers, jardins, routes, fleuves...). Avec l'adolescence, leur curiosité se mue en témérité : « l'adolescent tombe dans l'excès et la démesure ; par son imprudence il crée de nouveaux lieux de danger » (Lett, 1998, p. 122). L'âge démultiplie les risques, comme aujourd'hui.

Ces récits montrent que c'est le manque de surveillance des parents qui est à l'origine de la plupart des accidents des petits enfants (Krötzel, 1989, p. 35-36 ; Gordon, 1991, p. 157-158 ; Lett, 1997b ; Sigal, 1997, p. 74-76). Le fait de laisser ces enfants seuls et sans surveillance, parfois durant un temps long, la nuit ou l'hiver, comme le narre un miracle

*Convenit autem populus ad solemnia, caelebratur cum gaudio sacra festivitas. Tertia vero de festivitate die, vocat patrem puella, dicens: "Sitio". Qui gaudens, quod filiae vocem, quam numquam audierat, meruisset audire, cucurrit velocius et adsumptum paululum aquae puellae detulit ad bibendum. Qua hausta, ait: "Porrege mihi manum". Adprehensa quoque pater eius dextera levavit eam. » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 2, MGH, p. 182, lin. 38-39.*

¹⁴⁸ *Vie de saint Martin*, 19, 3, éd. et trad. J. Fontaine, Sources chrétiennes, 3 vols, p.294-295.

¹⁴⁹ « *Ego autem dolorem non ferens, discessi a domo, mandans mulieri, ut, cum obiret, statim eum sepulturae locaret* », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 51, MGH, p. 194, lin. 32.

scandinave (Krötzl, 1989, p. 35), peut nous surprendre. Cependant, certains moralistes s'en prennent aux parents coupables de « laxisme » : au XIIIe siècle, Philippe de Novare dans les *Quatre âges de l'homme*, conseille aux parents de surveiller leurs enfants jusqu'à l'âge de sept ans, voire dix ans (Sigal, 1997, p. 74). L'auteur des *Miracles d'Henri VI* est particulièrement virulent :

« Quand on se comporte avec trop de négligence avec les enfants, il s'ensuit généralement un malheur, car s'il leur est permis de faire ce qu'ils veulent, très souvent le rire se change en larmes, la joie en tristesse, les applaudissements en lamentations, les plaisanteries en pleurs »¹⁵⁰ (Sigal, 1997, p. 75).

Malgré les exhortations des moralistes, le défaut de surveillance des parents reste constant. Certains historiens parle de « risques sciemment acceptés », en opposant la surprotection du petit enfant au « laxisme » envers les plus âgés (Alexandre-Bidon, Closson, 1985, p. 230-232). Ainsi, les historiens médiévistes « *demonstrate how suspicious deaths of children were scrupulously investigate by medieval authorities and never treated with indifference* » (Laes, 2004, p. 168).

3.4 À partir de huit ans, vers une mise au travail progressive

3.4.1 À la lumière des *miracula*

Les récits de miracles des XIIe-XVe siècles témoignent d'une mise à contribution des enfants parfois très jeunes, généralement à partir de huit ans (Hanawalt, 1977 ; Krötzl, 1989 ; Lett, 1998). C. Krötzl rappelle cette classique limite d'âge de sept ans :

« *This kind of early participation in and integration into working life in the Scandinavian body of miracles – where usually an age limit of seven years for the undertaking of harder work, already noted elsewhere in Europe, seems to gain support – is not, however, necessarily in conflict with the recognition of the value of childhood or the existence of positive relations between parents and children* » (Krötzl, 1989, p. 27).

¹⁵⁰ *Miracles posthumes du roi Henri VI d'Angleterre*, éd. P. Grosjean, Bruxelles, 1935, §142, p.260.

Les miracles français, anglais et scandinaves témoignent de cette évolution de l'activité des enfants en fonction de leur âge. La mise au travail est progressive, et généralement adaptée aux forces des enfants. Certains auteurs distinguent plusieurs étapes dans l'initiation :

D'abord, pour les plus jeunes, c'est le jeu, à travers la construction de châteaux ou d'églises « de sable », ou le déguisement, comme le petit Guibert de Nogent (XIIe siècle) habillé en clerc par son pédagogue (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 134). Ensuite, jusqu'à environ cinq ans, les enfants observent les gestes des adultes, comme en témoigne l'iconographie médiévale : on y voit des enfants assister au foulage du raisin ou observer de loin l'abatage des animaux (Alexandre-Bidon, Closson, 1985 ; Alexandre-Bidon, 1994 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 134). Les enfants accompagnent parfois leurs parents sur leur lieu de travail. P.-A. Sigal constate une augmentation des accidents d'enfants à partir de deux ans sur le lieu de travail parental (Sigal, 1997). Les outillages agricoles sont également responsables de nombreux accidents d'enfants en bas âge (Krötzl, 1989 ; Gordon, 1991 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 135 ; Sigal, 1997). Enfin, dès que l'enfant montre une certaine autonomie, il participe activement, selon ses moyens, au travail familial : récolte de châtaignes et de divers fruits, ramassage du bois, garder les bêtes, chercher l'eau ou amener son repas au père... Les miracles scandinaves montrent des enfants de moins de sept ans collecter des brindilles, apporter des casseroles ou ramener les chèvres à la bergerie (Krötzl, 1989, p. 26-27). I. Réal, à partir des *Vita* des VIe-VIIIe siècles, évoque plusieurs exemples de petits campagnards « au moins employés dès leur jeune âge à la garde des troupeaux » (Réal, 2011, p. 389). Grégoire de Tours évoque, dans la *Vie des Pères*, l'enfance de saint Patrocle : « Quand il eut dix ans il fut destiné à garder les brebis, tandis que son frère Antoine fut appliqué à l'étude des lettres »¹⁵¹.

L'enfant est effectivement mis au travail, mais il semble que nous sommes encore loin de la véritable exploitation qu'ont pu décrire les premières lois sociales sur le travail des enfants à partir de 1844, signalant des conditions de vie qui semblent bien plus difficiles qu'au Moyen Âge (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 171). « Dans des époques où la recherche farouche de la rentabilité n'est pas tout et où l'entreprise fonctionne dans un cadre familial, une certaine progression est suivie dans l'apprentissage du métier, en fonction de la force et des capacités des plus jeunes » (Lett, 1997b, p. 283). Les récits de miracles offrent un éclairage particulier

¹⁵¹ « *Igitur beatissimus Patroclus, Biturigi territorii incola, Aetherio patre progenitus, cum decim esset annorum, pastor ovium destinatur, fratre Antonio traditum ad studia litterarum.* » Grégoire de Tours, *Vie des Pères*, 9.1, MGH, p. 252, lin. 25.

sur l'enfance, ils constituent de véritables témoignages de leurs activités, à travers l'évocation de nombreuses « scènes de vie » : les enfants jouent à la « pelote » ou à la balle, imitent les gestes de leurs parents et participent aux activités domestiques.

Le jeu reste néanmoins l'activité la mieux associée à l'enfance dans l'esprit des hagiographes. Dans les *Vita*, c'est durant l'enfance que le petit saint se révèle, notamment par son refus du jeu, ce qui en fait un *puer senex*, qui l'oppose à l'enfant normal qui s'amuse (Lett, 1997b, p. 95). Les récits de miracles décrivent des enfants qui jouent « comme cet âge le permet » (*Mart.* IV, 17-18) : lorsque Grégoire de Tours décrit les circonstances de l'accident d'un enfant, c'est le jeu qui est le plus souvent mentionné : une jeune fille devint aveugle, car « tandis qu'elle courait en jouant avec les autres jeunes filles par les rues du village, la poussière soulevée par la violence du vent remplit ses yeux »¹⁵².

Cependant, les activités enfantines ne se limitent pas au ludique. Grégoire de Tours mentionne l'existence de nombreux serviteurs qui peuplent les villes. Ainsi, « Anatole, jeune Bordelais de 12 ans (...) était domestique chez un marchand »¹⁵³. L'oncle de Grégoire, Gallus, « allait souvent à Brioude, et la plupart du temps à pied, n'ayant avec lui qu'un tout jeune serviteur (*puerolo*) »¹⁵⁴. Grégoire évoque à de nombreuses reprises ces jeunes serviteurs attachés au service d'un maître : « Un petit enfant (*puerulus parvulus*) nommé Leudovalde était serviteur d'un certain Baudeleife »¹⁵⁵. « Une [esclave] (*vernacula/puellula*) de notre prêtre Léon... »¹⁵⁶. Un jeune enfant (*puerulus*) né parmi les serviteurs de l'église de Tours tomba en proie à la maladie »¹⁵⁷. Un autre récit relate une scène rare, celle d'une jeune fille devant sa toile : « En ce temps-là, une fille (*mulier/puella*), dont les compagnes s'étaient retirées, était restée seule assise à sa toile »¹⁵⁸.

¹⁵² « *Huius etenim urbis terreturii puella Viliogundis vocabulo simili conditione caecatur. Dum enim cum reliquis puellulis per stratas villae ludum exercendo discurreret, venti violentia pulvere elevato, opplevit oculos eius.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 18, MGH, p. 204, lin. 24.

¹⁵³ « *Alius quoque Anatholius Burdegalensis puer, ut ferunt, annorum duodecem, cum esset famulus cuiusdam negotiatoris, petiit sibi ad reclausionem licentia tribui.* », Grégoire de Tours, *Dix livres d'Histoire*, VIII, 34, MGH, p.403, lin. 17.

¹⁵⁴ « *His ergo temporibus gloriosae memoriae patruus meus, qui postea, ut dixi, sacerdotale fasce Arvernae rexit ecclesiam, pupillus erat; cuius facultates ita direptae sunt ab exercitu, ut nihil prorsus remaneret in promptu; ipse quoque cum uno tantum puerulo usque Brivatinsim vicum plerumque itinere pedestri discurrebat.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Julien*, 23, MGH, p. 124, lin. 13.

¹⁵⁵ « *Puerolus parvulus nomine Leodoaldus, servus cuiusdam Baudeleifi de vico Andecavensi* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, IV, 17, MGH, p. 204, lin. 16.

¹⁵⁶ « *Leonis presbiteri nostri vernacula (...) ut puellulae ad bibendum protulit, protinus febris abscessit* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin* IV, 25, MGH, p.205, lin.28.

¹⁵⁷ « *Puerulus autem unus ex familia ecclesiae Turonicae in valetudine corrui* » Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 22, MGH, p.312, lin. 16.

¹⁵⁸ « *Hoc tempore et mulier quaedam, dum, discedentibus paribus, sola tantum remansit ad telam* », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 37, p. 191, lin. 9.

Grégoire, en brossant à grands traits la société, montre également une réalité plus tragique : les enfants sont également mendiants ou réduits en esclavage. Les mentions sont rares mais elles existent, et permettent d'ouvrir une fenêtre sur une réalité souvent occultée dans les travaux historiques, celle de la mendicité (Mollat, 1978 ; Cubero, 1998) et de l'esclavage des enfants (Verlinden, 1976 ; Heers, 1981 ; Bonnassie, 1985 ; Lett, 1997b ; Bondue, 2009 ; Skirda, 2010) : Securus, un garçon né sous le joug de la servitude (*erat autem et iugo servitutis innexus*) était grandement handicapé :

« Ses maîtres, voyant que, sept ans durant, il n'avait été d'aucune espèce d'utilité, le prirent à bras et le portèrent devant le saint sépulcre, afin qu'il fût au moins nourri par les passants, puisqu'il ne pouvait gagner sa vie par son travail. »¹⁵⁹.

Un autre récit relate l'histoire d'un enfant, né difforme, dont la mère, « lorsqu'il eut atteint l'adolescence, (...) le livra à des mendiants qui le prirent, le mirent sur une charrette et le traînèrent pour le montrer au peuple. Ils gagnèrent, grâce à lui, beaucoup d'argent »¹⁶⁰. À onze ans, il parvint à la basilique de Saint-Martin de Tours et obtint sa guérison.

Une autre histoire parle d'« un jeune enfant (*puerulus*), nommé Leudolfe, infirme du pied gauche, [qui] voyageait avec d'autres pour chercher sa nourriture en mendiant »¹⁶¹. Un autre enfant, aveugle, connut une aventure similaire : « Parvenu à l'adolescence, il fut donné à des mendiants, afin qu'il reçût quelques secours en allant avec eux ; ses parents étaient fort pauvres »¹⁶².

Les récits de miracles témoignent aussi de l'existence et de la réalité banale de l'esclavage, qui touche également les enfants. Les mentions sont rares, mais révélatrices :

« On dit qu'un jour des marchands récemment arrivés amenèrent au forum [à Rome] de nombreux esclaves à vendre et que les acheteurs affluèrent ; Grégoire (le Grand), lui aussi, était venu se mêler aux autres et avait vu, parmi les esclaves, des enfants à vendre, à la peau blanche, au visage charmant, avec des cheveux

¹⁵⁹ « *Quem cum viderent domini sui iam per septem annis nihil omnino posse proficere, manibus deportantes, posuerunt eum ante beatum sepulchrum, ut vel a praetereuntibus pasceretur, qui labore proprio aleri non poterat* », », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, I, 40, p. 156, lin. 18.

¹⁶⁰ « *Adultumque tradidit mendicis, qui accipientes posuerunt eum in carrucam et trahentes ostendebant populis, multum per eum stipendii accipientes.* » », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 24, p. 167, lin. 15.

¹⁶¹ « *Puerulus quidam Leodulfus pede sinistro debilis, dum cum reliquis petentibus stipendia quaerendo circuiret, Turonus advenit* », », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 46, p. 175.

¹⁶² « *Adultus autem datus est mendicis, ut vel cum eisdem ambulans stipendii quiddam acciperet. Erant autem parentes eius valde pauperes* ». », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 16, p. 186.

d'une beauté extraordinaire »¹⁶³.

Grégoire de Tours raconte qu'« en ce temps-là une jeune fille (*puella*), née de parents déjà affranchis, fut, au mépris de sa liberté, contrainte par les fils de son patron de subir le joug de la servitude. Il en résulta qu'ayant refusé d'accomplir aucun travail pour ses maîtres injustes, elle fut garrottée avec des chaînes et des menottes »¹⁶⁴.

Ces récits sont riches d'enseignements et permettent d'effleurer une certaine réalité sociale, parfois difficile. Les enfants peuvent être esclaves ou serviteurs, mendiants ou handicapés. Nous ne pouvons néanmoins déduire de l'analyse de ces sources une véritable activité, lourde ou pénible, incombant aux enfants. De plus, nous n'avons aucune mention d'accident faisant suite à des travaux difficiles, ce qui est aussi noté dans les miracles postérieurs (Krötzl, 1989 ; Gordon, 1991 ; Sigal, 1997 ; Lett, 1998). Une mise au travail pénible et brutale à un âge encore tendre est une idée à nuancer fortement, comme celle qui suppose qu'à partir de sept ans, garçons et filles « étaient censés faire les mêmes travaux que les adultes » et qu'en « ville comme à la campagne, [leur] vie (...) changeait d'une manière plus ou moins radicale à partir de sept ans » (Simon-Muscheid, 1996, p. 97).

3.4.2 Un document normatif : les contrats d'apprentissage

L'âge de la mise au travail « réelle » est extrêmement difficile à définir pour le haut Moyen Âge : les sources traitant du travail des enfants sont rares, ce qui explique probablement le désintérêt des historiens sur cette question, se tournant préférentiellement vers l'étude du travail salarié (Michaud-Fréjaville, 1981 ; Franceschi, 1996 ; Furió, 1996 ; Fossier, 2000 ; Lett, 2001 ; Braunstein, 2003). Car le travail des enfants renvoie à une réalité complexe : celle du travail familial, non-déclaré, donc absent des sources notariales, ce qui provoque une lacune des estimations numériques avant l'Époque moderne (Franceschi, 1996, p. 70). Pour la fin du Moyen Âge nous disposons de sources plus variées, telles que les actes notariés, les registres judiciaires ou les contrats d'apprentissages (Michaud-Fréjaville, 1980 ;

¹⁶³ « *Dicunt quia die quadam, cum aduenientibus nuper mercatoribus multa uenalia in forum fuissent collata, multi ad emendum confluxissent, et ipsum Gregorium inter alios aduenisse, ac uidisse inter alia pueros uenales positos candidi corporis ac uenusti uultus, capillorum quoque forma egregia.* », *Bède le Vénérable, Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, 2,1.11, MGH, p. 284.

¹⁶⁴ « *His diebus puella quaedam iam ex libertis parentibus procreata, a filiis patroni, confracta libertate, ad iugum seruitutis addicitur; unde factum est, ut, illa non adquiescente iniustis dominis quicquam operis exercere, catenis et conpedibus vinceretur.* », Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 41, p.192, lin. 19.

Michaud-Fréjaville, 1981 ; Béghin, 1996a ; Stella, 1996 ; Béghin, 1996b). A. Furió remarque dans le monde rural Valencien au XVe siècle que les valets et les apprentis paysans étaient embauchés souvent à partir de huit ou neuf ans et pour un temps assez long (Furió, 1996) : en 1460, Joan d'Alvir, âgé de neuf ans et orphelin, est embauché par un laboureur de Valence pour une durée de six ans : « Le maître devra pourvoir à tous ses besoins, même d'habillement, lui montrer et apprendre le métier d'agriculteur » pour une rétribution de dix livres, perçues à la fin de l'apprentissage (Furió, 1996, p. 31).

Dans l'industrie textile florentine des XIVe-XVe siècles, des garçons de neuf à quinze ans sont embauchés pour travailler comme foulons, raccommodeurs ou tondeurs de draps. Souvent ces contrats prévoient une rémunération, mais pour d'autres, les *pueri* vivent simplement chez le maître, à ses dépens (Franceschi, 1996, p. 77). Une enquête approfondie sur l'industrie de la laine montre qu'en 1604 les mineurs (*puer/fanciulli*) représentent 30% de la main d'œuvre dans les secteurs du battage, du nettoyage et de la mise sur quenouille. Dans le secteur de la soie en 1663, ils représentent près de 43% des travailleurs, employés surtout à la teinture, le bobinage et le tissage (Franceschi, 1996, p. 70).

F. Michaud-Fréjaville dresse un tableau vivant des conditions de vie des apprentis en Orléanais entre 1380 et 1480 à partir d'un corpus de 815 contrats d'apprentissage (Michaud-Fréjaville, 1981). Son analyse montre une surreprésentation des garçons : 93% des contrats sont établis pour des garçons, contre 7% seulement de filles. Cette inégalité peut s'expliquer par le fait que l'on n'établissait pas nécessairement un contrat notarié pour le travail des filles, pour des métiers comme chambrière ou lingère. Les filles peuvent se marier plus jeunes et contribuent davantage à l'économie familiale que les garçons. L'insécurité des filles sur leur lieu de travail est également une réalité : Au XVIe siècle, un cuisinier de l'hôpital bâlois fut accusé d'avoir violé une orpheline de moins de douze ans (Simon-Muscheid, 1996, p. 98). En 1466, un jeune berger est accusé d'avoir forcé deux fillettes pendant qu'elles travaillaient ; l'une gardait les porcs de son père, l'autre ramassait des herbes dans un champ d'épeautre (Furió, 1996, p. 28). Les agressions des fillettes sur leur lieu de travail sont nombreuses, et c'est de cette triste manière que nous connaissons leur rôle dans la vie paysanne (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 142).

Les trois quarts des contrats mentionnent l'âge de l'enfant, ou utilisent une formule renvoyant à la minorité ou la majorité de l'individu : les coutumes de l'Orléanais fixant à quinze ans la majorité pour les garçons et à douze ans pour les filles (Michaud-Fréjaville, 1980). L'inégalité observée entre filles et garçon persiste au niveau de l'âge des apprentis :

près de 87% des contrats concernent des adolescents de plus de treize ans, dont 50% d'adultes (> 15 ans), alors que les trois quarts des filles sont mineures au moment de l'établissement du contrat (< 12 ans) (**Figure 119**).

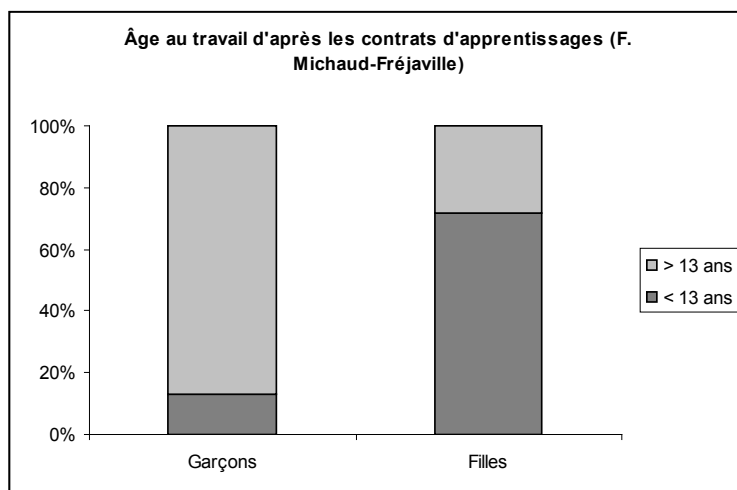


Figure 119 : Âge des apprentis garçons et filles à partir des contrats d'apprentissage, d'après F. Michaud-Fréjaville, 1981

Si la grande majorité des contrats s'échelonnent entre sept et vingt ans, l'âge moyen de l'apprenti est donc de 14-15 ans, en Orléanais aux XIVe-XVe siècles : « l'entrée dans la vie active devait se faire plus tard qu'on ne le dit trop souvent en s'apitoyant sur la dureté des temps révolus » (Michaud-Fréjaville, 1981). Une étude similaire de B. Chevalier montre que sur 313 contrats de la fin du XVe siècle, l'entrée en apprentissage se fait à partir de seize ans (cité par (Michaud-Fréjaville, 1981, p. 193). La durée de l'apprentissage varie en moyenne entre deux et six ans, parfois plus, dans certains métiers, notamment dans l'orfèvrerie où la formation pouvait durer jusqu'à dix ans (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 153). L'analyse montre que la majorité des contrats sont établis pour les métiers de l'artisanat (principalement le travail du textile et du métal), seuls 20% concernant les métiers de la terre (dont 90% de vigneron) (Michaud-Fréjaville, 1980, p. 202). Ces chiffres ne reflètent évidemment pas une réalité de la répartition du travail, mais soulignent simplement que dans le milieu paysan, on ne faisait souvent pas les frais d'un contrat notarié. Enfin, les historiens s'accordent à assimiler l'apprentissage comme une certaine forme d'exploitation car il permet d'embaucher au tarif le plus bas (Michaud-Fréjaville, 1980 ; Franceschi, 1996 ; Furió, 1996 ; Stella, 1996 ; Béghin, 1996b) : les salaires sont dérisoires (lorsqu'ils sont prévus), le maître ayant le plus souvent seulement l'obligation de vêtir et de nourrir ses apprentis.

Ces contrats renvoient néanmoins à un statut privilégié de travailleur, car l'apprenti est

protégé : en cas de désaccord avec le maître, de maltraitance ou de rupture de contrat, un procès peut être envisagé : ainsi, en Angleterre en 1371, deux frères demandent à rompre leurs contrats, à cause de l'absence du maître, qui n'a pas assuré leur formation et des mauvais traitements de sa femme, accusée de les avoir insuffisamment nourris et tellement battus que l'un des garçons en a perdu un œil (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 155).

Si l'apprentissage concerne plus particulièrement les adolescents, il témoigne de conditions de vie difficiles et est issu d'un milieu essentiellement urbain de la fin du Moyen Âge. Nous ne pouvons guère oser les rapprochements avec les conditions de travail du haut Moyen Âge pour lequel nous ne disposons pas de sources écrites (Brockliss, 2010), en éludant les profondes variations dépendant du contexte régional, socioéconomique et démographique : « il n'est plus possible de figer l'apprentissage (...) en un tableau définitif et valable pour le « Moyen Âge » (Michaud-Fréjaville, 1980, p. 208). Enfin, rares sont les enfants (et surtout les filles) à bénéficier d'un contrat notarié : combien d'enfants miséreux et maltraités, embauchés comme journaliers, sans avoir la certitude d'être payés et tentant de survivre, a connu le Moyen Âge ? Comme cette femme qui ramasse avec son fils de dix ans les tuiles des bâtiments effondrés pour les revendre une misère (1980, p. 71) ou ces jeunes filles, « enfants de pauvres », embauchées au XVe siècle à bas prix pour arracher les mauvaises herbes d'un champs de pastel (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 138).

3.4.3 L'apport de l'anthropologie : la mine de Brandes-en-Oisans (Isère)

Si certains textes tardifs permettent d'approcher les accidents du travail des artisans du Moyen Âge, ils ne font jamais mention des enfants¹⁶⁵ (Leguay, 1980). Nous pouvons alors nous tourner vers une autre source, qui s'avère abondante et permet « d'ouvrir une fenêtre » sur les conditions de vie et d'activité des enfants : ce sont les morts qui peuplent les cimetières. Les squelettes conservent les traces de l'effort et de l'activité des hommes. Si la pathologie liée à l'activité professionnelle des adultes est un domaine richement exploité (Blondiaux, 1989 ; Dutour, 1992 ; Pálfi, 1992 ; Pálfi, 1996), « l'étude des incidences du travail sur le corps des enfants est un domaine encore pratiquement inexploré » (Buchet *et al.*, 2006, p. 925). En effet, la paléopathologie* infantile est globalement mal connue, les lésions

¹⁶⁵ On peut trouver des références aux accidents dans les comptes seigneuriaux ou paroissiaux, les archives de chantiers ou de mines, dans les statuts des confréries et dans certaines recettes médicales (Leguay, 1980, p. 1-3).

observées sur les os immatures étant le plus souvent non spécifiques¹⁶⁶. La rareté des observations peut également s'expliquer par le fait que le décès des enfants devait survenir avant la manifestation des signes osseux caractéristiques (Pálfi, 1997, p. 64). D'autre part, le faible nombre de squelettes d'enfants retrouvé en bon état de conservation dans les cimetières a probablement constitué un frein à une analyse paléopathologique associée à une réflexion historique sur les activités et leurs incidences sur le corps des enfants dans les sociétés anciennes (Buchet *et al.*, 2006). Ce type d'étude fortement pluridisciplinaire, associant réflexion historique et anthropologie biologique nous paraît être pourtant un champ d'étude prometteur : cela permettrait de sortir des éternelles descriptions de lésions pathologiques pour donner une véritable dimension historique et socioéconomique à un échantillon de squelettes immatures donné (Buchet *et al.*, 2006 ; Lewis, 2007 ; Mays, 2007 ; Waldron, 2007 ; Charlier, 2008a).

L'activité des enfants, à défaut de pouvoir véritablement parler de « travail », peut être perçue à travers l'analyse de plusieurs types de lésions pathologiques sur les squelettes d'enfants :

- La **pathologie traumatique**, conséquente aux accidents, à la violence voire aux mauvais traitements demeure un bon indicateur des activités humaines. La localisation spécifique des lésions ainsi que leur fréquence dans une série archéologique permettent de caractériser non pas un métier, mais plutôt une intensité de travail (Buchet *et al.*, 2006 ; Charlier, Rambaud, 2008).

- Les **ostéochondroses**¹⁶⁷ sont liées à des microtraumatismes et au surmenage articulaire et musculo-ligamentaire survenant durant la croissance (Mafart, 1997).

- Les **enthésopathies**¹⁶⁸ apparaissent lors d'une forte traction musculaire ou ligamentaire : leur localisation et leur fréquence permettent d'identifier des un surmenage voire des attitudes posturales (Dutour, 1989 ; Pálfi, 1997).

- Les **contaminations** sont abordées par l'étude physico-chimique des ossements, rendue difficile par la « pollution » de l'os lors de la diagénèse¹⁶⁹. Le saturnisme, ou contamination au plomb, est sans doute l'étude la plus aboutie aujourd'hui (Bailly-Maître *et al.*, 1996 ;

¹⁶⁶ C'est-à-dire qu'on ne peut remonter à une étiologie particulière.

¹⁶⁷ Les ostéochondroses résultent d'une anomalie de la chondrogenèse et de l'ostéogénèse au cours de la croissance. L'étiologie de cette lésion est plurifactorielle : l'ostéochondrose articulaire est rare dans les séries archéologiques, et l'ostéochondrose non-articulaire, plus fréquente, peut être considérée comme un bon marqueur de l'activité des enfants : plus de 30 localisations anatomiques ont d'ailleurs été décrites (Mafart, 1997 ; Buchet *et al.*, 2006).

¹⁶⁸ L'enthésopathie est une pathologie observée aux niveaux des enthèses, c'est-à-dire la région d'insertion osseuse d'un tendon, d'un ligament ou d'une capsule articulaire.

¹⁶⁹ Ensemble des changements biochimiques et physico-chimiques affectant l'os après son enfouissement.

Buchet *et al.*, 2006).

- Enfin, les squelettes d'adultes conservent les traces de certaines lésions acquises pendant l'enfance, comme les **fractures dites « en bois vert »**, survenues au cours de la croissance (Mafart, 1989 ; Mafart, 1997).

Le site minier de Brandes (Alpes d'Huez, Isère) fait l'objet d'une fouille minutieuse depuis plusieurs années (Bailly-Maître, 1989 ; Bailly-Maître *et al.*, 1996 ; Bailly-Maître, 2008 ; Bailly-Maître *et al.*, 2008). Ce site, situé à 1800m d'altitude, est un complexe archéologique exceptionnel daté des XIIIe-XIVe siècles, associant structures artisanales et minières, habitats, une église paroissiale et son cimetière (Bailly-Maître, 2008). Le milieu socioéconomique est particulièrement bien défini, et le relatif isolement de cette population permet d'avancer que tous les individus sont probablement inhumés dans le cimetière paroissial (Bailly-Maître *et al.*, 1996 ; Bailly-Maître, 2008). L'étude paléopathologique a permis de définir les marqueurs spécifiques et significatifs des conditions de vie et de travail de cette communauté de mineurs du Moyen Âge.

L'exploration du site montre que l'accès à la mine a été particulièrement difficile, « pour y accéder, un long portage à dos d'hommes semble avoir été la seule possibilité » (Bailly-Maître, 1989, p. 135). Ce constat a été confirmé par l'analyse anthropologique, les squelettes comportant des lésions témoignant d'un « effort musculaire particulièrement intense » (Bailly-Maître *et al.*, 1996, p. 217), nécessaire pour descendre les blocs de minerai vers le plateau. L'exploration actuelle de la mine révèle que la température n'excédait pas 8°C, et que l'extraction du minerai ne pouvait se faire que dans des postures très inconfortables : en position accroupie ou à plat ventre.

Plusieurs études anthropologiques se sont succédé à Brandes, 122 individus étant inhumés dans le cimetière. Une étude récente révèle une alimentation riche à base de céréales et de bouillies (Bailly-Maître *et al.*, 2008). Cependant, seuls une trentaine de sujets ont fait l'objet d'une étude paléopathologique centrée sur les marqueurs d'activité, les squelettes étant trop fragmentés et en mauvais état de conservation (Bailly-Maître *et al.*, 1996). Cette étude paléopathologique repose sur 27 individus (24 adultes et 3 enfants) et montre que « les atteintes enthésopathiques qui ont été retenues présentent un développement franchement inhabituel par rapport aux observations faites sur des populations contemporaines » (Bailly-Maître *et al.*, 1996, p. 222). Les marqueurs d'activité observés, principalement sur les fémurs et les humérus, montrent des différences entre hommes et femmes, mais aucune distinction ne

peut être faite entre adultes et enfants. Ces trois enfants, dont l'âge est estimé entre 9 et 12 ans, présentent en effet des marques d'activité centrées sur l'articulation des épaules : l'un présentant une forte insertion du muscle biceps, l'autre une forte insertion du muscle deltoïde¹⁷⁰.

67% (20/30) des individus présentent une hyperflexion de la cheville, caractéristique d'une position accroupie. De plus, 79% de ces individus ont une fréquence d'accroupissement moyen à fort, ce qui est élevé. À titre de comparaison, la population de Montalieu (activité rurale de plaine) compte 48% d'individus atteints (Bailly-Maître *et al.*, 1996).

Enfin, une analyse physico-chimique a été entreprise sur 26 individus, afin de mesurer une éventuelle contamination au plomb (Pb), au zinc (Zn) ou au cuivre (Cu), entre autres. La distribution de ces éléments montre que la concentration de plomb est plus forte chez les enfants (**Figure 120**). Cette forte prévalence peut s'expliquer par des conditions d'exposition différente des individus au moment de leur décès et par une répartition du travail différentielle en fonction de l'âge et du sexe (Bailly-Maître *et al.*, 1996, p. 240) : « les hommes, dont l'activité est centrée sur l'extraction, seraient moins contaminés que les femmes et les enfants chargés des opérations de concassage et de tri soulevant beaucoup de poussière » (Buchet *et al.*, 2006, p. 934). En vertu de leur petite taille, ils pouvaient également travailler dans des galeries les plus étroites de la mine.

Cet exemple est relativement exceptionnel, car pour mener à bien une telle enquête sur les conditions de travail des enfants à partir des restes osseux, il est nécessaire d'avoir des séries bien documentées, représentatives des populations dont elles sont issues, et des ossements (adultes et immatures) bien conservés. Cependant, cette étude, déjà ancienne (Bailly-Maître *et al.*, 1996), a ouvert un champ disciplinaire qui reste encore à défricher (Glencross, Stuart-Macadam, 2000 ; Buchet *et al.*, 2006 ; Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007 ; Mays, 2007 ; Lewis, 2010). Dans cette optique, il serait nécessaire de revoir les collections bien documentées à travers une grille d'analyse paléopathologique, ce qui permettrait d'approcher les conditions sanitaires du travail des enfants et des adolescents, tel qu'il est parfois décrit dans les textes.

¹⁷⁰ Ces deux muscles sont associés à des mouvements d'abduction et d'antépulsion dans l'articulation scapulo-humérale.

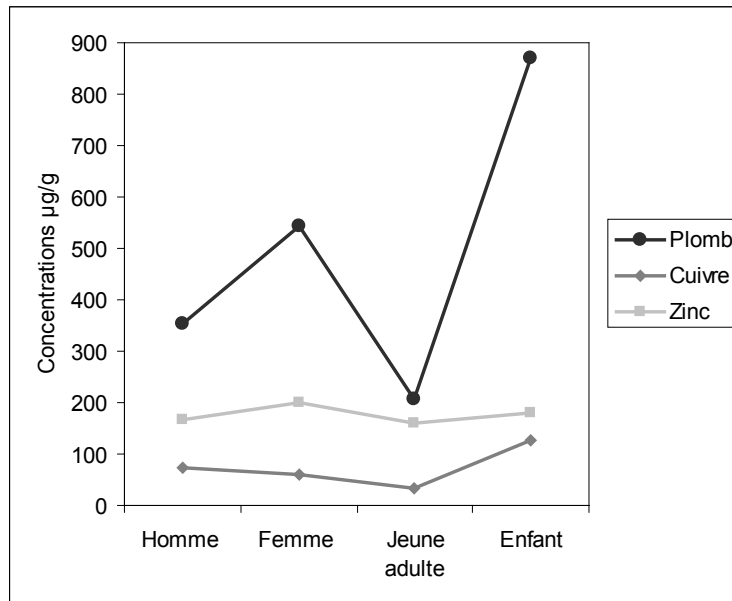


Figure 120 : Moyenne des concentrations en ($\mu\text{g/g}$) du zinc, du plomb et du cuivre chez les hommes, les femmes et les enfants du site de Brandes-en-Oisans (Isère), d'après (Bailly-Maître et al., 1996), $N = 26$

À la lumière des *miracula*, les enfants reprennent vie : ils jouent, prient, travaillent. Ils ne sont néanmoins pas dépeints comme un groupe unique et immobile. Leur place et le contexte socio-économique évolue en fonction de leur âge. Ainsi, nous pouvons parler d'*enfances* médiévales. Plusieurs césures, correspondant aux différents risques subis par les enfants en fonction de leur âge semblent se dessiner : une première vers l'âge de 2-3 ans, lorsque l'enfant commence à parler et à marcher ; puis vers l'âge de sept ans, âge de « raison », et une dernière à la puberté, entre 12 et 15 ans.

Les récits témoignent de la grande vulnérabilité des plus jeunes (moins de cinq ans), souvent victimes de leur maladresse ou de leur innocence. À partir de huit ans, l'enfant entre dans une nouvelle étape de sa vie, caractérisée par son intégration lente dans le monde du travail. Les historiens ont montré, en étudiant les récits de miracles des XIIe-XVe siècles, qu'à partir de huit ans les enfants deviennent également plus autonomes. La présence de leurs parents tout au long du processus de guérison (invocation du saint, déplacement au sanctuaire) diminue légèrement, même si on est encore loin de la véritable autonomie qui caractérise les adolescents de 13 à 17 ans (Lett, 1997b, p. 170-171).

Ce processus d'étapes dans la vie de l'enfant semble confirmé par les sources littéraires. La puberté marque une césure chez Grégoire de Tours : le petit enfant paralysé ou boiteux devient à l'adolescence une charge pour la famille car, ne pouvant travailler, il est abandonné ou confié à des mendiants, afin qu'il survive par ses propres moyens. Enfin, les quelques témoignages du travail des enfants, certes tardifs, confirment une mise au travail progressive, se situant dans le cadre familial, jusqu'aux alentours de 8-10 ans. La mise en apprentissage est un phénomène tardif et probablement inconnu pour le haut Moyen âge. Cependant, les conditions de vie des enfants ont évolué en fonction du milieu et du contexte socio-économique : ville ou campagne, montagne ou plaine, mine ou champ. Ainsi, les pénibles conditions de vie des enfants de la mine de Brandes-en-Oisans ne peuvent être élargies à tous les enfants médiévaux. Elle en constitue néanmoins une partie, et reste représentative d'un contexte socioéconomique précis, celui de l'exploitation des mines.

4. Les maux de l'enfance

À travers ce travail, nous avons pu constater toute la complexité que nécessite une étude abordant la question de l'enfance au Moyen Âge, à travers le prisme de plusieurs sources et disciplines. La prise en compte du facteur âge, dans la réflexion archéologique, a permis de mettre en évidence une évolution spécifique à l'enfance dans la gestion des espaces funéraires altomédiévaux.

Cependant, cette réflexion ne peut être achevée sans un approfondissement sur les modes et les conditions de vie des enfants dans le haut Moyen Âge. Ce vaste sujet historique peut être abordé à l'aide de deux sources fort différentes, mais dont l'étude est pourtant indispensable, d'où la difficulté de l'entreprise. Ces dernières années se caractérisent par une volonté de mettre en lien des disciplines différentes, dans une approche pluridisciplinaire et novatrice, afin de proposer des pistes de réflexion nouvelles. Dans le cadre de ce travail, je propose d'aborder la question des conditions de vie des enfants, et de leur éventuelle variation en fonction de l'âge, par une approche réellement pluridisciplinaire, fondée sur l'analyse conjointe des textes et des ossements.

Les récits de miracles projettent une certaine image des enfants médiévaux, de leurs maux, de leurs activités, de leurs conditions de vie, voire de leur santé. Malgré une conception tout à fait particulière de la maladie et du corps humain, ces récits nous renseignent sur l'attitude des hommes et des femmes face à la maladie et à la mort, au corps infirme, à « l'anormalité ». Les descriptions des hagiographes, de qualité néanmoins variable, permettent également d'identifier certaines maladies : celles qui ont marqué les esprits, par leur gravité et leur ampleur, comme la lèpre ou le « mal des ardents », et d'autres, moins impressionnantes, mais tout aussi invalidantes pour l'homme médiéval, telle que la cécité ou la fièvre, témoignant des infections subies dans un environnement rude.

Des travaux, anciens et plus récents, se sont penchés sur les miracles afin de retrouver, à travers les représentations qu'en livrent les clercs, la réalité de l'enfance médiévale (Gordon, 1986 ; Krötzl, 1989 ; Gordon, 1991 ; Lett, 1997b ; Sigal, 1997 ; Treffort, 1997b ; Finucane, 2000 ; Laes, 2011). Cependant, aucun n'a tenté une approche entre les textes et les os, qui, pourtant, recèlent de nombreuses informations sur l'état de santé des populations anciennes.

Les études paléopathologiques s'attachant essentiellement aux sujets immatures, ces enfants « biologiques », n'ont pendant longtemps intéressé qu'un petit nombre de chercheurs. La conservation osseuse, souvent médiocre, ainsi que le nombre réduit des petits os, constituent un frein essentiel à toute étude paléopathologique. Pourtant, le nombre de travaux, portant sur les conditions de vie des enfants médiévaux, ne fait qu'augmenter ces dernières années, témoignant de l'intérêt croissant de ces recherches (Mafart, 1997 ; Glencross, Stuart-Macadam, 2000 ; Lewis, 2002 ; Lewis, Gowland, 2007 ; Garcin, 2009 ; Garcin *et al.*, 2010 ; Lewis, 2010 ; Mays, Eyers, 2011 ; Dawson, Robson Brown, 2013).

Dans ce chapitre, nous nous attacherons à cerner les attitudes parentales et les maux de l'enfance à travers les récits hagiographiques. En me fondant sur les *Livres des Miracles* de Grégoire de Tours, je propose d'analyser les attitudes parentales, les maux et l'évolution des conditions de vie des enfants avec l'âge, au tournant du VI^e siècle. Cette recherche sera complétée par l'analyse paléopathologique des enfants de sept séries, issues de sites ruraux et urbains, utilisés du VI^e au XIII^e siècle. Nous tenterons d'évaluer l'état sanitaire de ces enfants médiévaux, en examinant les marqueurs osseux, révélateurs de carences alimentaires, d'infections, de traumatismes et d'autres maux. Les os devenant alors de véritables témoins de la vie humaine.

4.1 Le corps de l'enfant à la lumière des récits de miracles

Les miracles, nous l'avons vu, permettent d'approcher les conditions de vie des enfants et de montrer le lien affectif unissant les parents à leurs fils et filles. Nous avons vu quel pouvait être leur apport à la connaissance des accidents et des risques auxquels les enfants sont soumis, ces risques évoluant en fonction de leur âge et de leur activité. Mais les miracles peuvent également nous renseigner sur leurs maux et les réactions parentales face à la maladie et à la mort.

Cependant, les miracles de guérison comportent un certain nombre de biais, qui limitent leur apport et incite à la prudence. D'abord, les hagiographes ne montrent aucun intérêt pour l'étiologie de la maladie, et leur description des symptômes se fonde sur une sélection de signes parlants pour l'homme médiéval (Finucane, 1975 ; Sigal, 1985a ; Gordon, 1986 ; Van

Dam, 1993 ; Treffort, 1997b ; Laes, 2011) : fièvre, rejet de nourriture, extrême fatigue (ou faiblesse), paralysie d'un membre, incapacité de voir ou d'entendre... Ce qui ne nous permet généralement pas d'identifier précisément une maladie.

L'hagiographe utilise un langage imagé et « les symptômes font souvent référence à une conception tout à fait particulière du fonctionnement du corps » (Treffort, 1997b, p. 120). Les cas de paralysie sont perçus par exemple comme un dysfonctionnement du système nerveux et sanguin : les membres paralysés sont décrits comme desséchés (*aridus*), tordus (*curvae*) ou contractés (*contractus*), car privés de l'afflux sanguin. Selon cette logique, la guérison est provoquée par un afflux de sang, le membre malade semblant revenir à la vie, selon une métaphore proprement végétale (Sigal, 1971, p. 198 ; Sigal, 1985a, p. 239 ; Treffort, 1997b, p. 121). Ainsi, Grégoire de Tours raconte dans les *Miracles de saint Martin* l'histoire d'un enfant ayant la main contractée (*contractam*) venu prier au sanctuaire :

« Toute la foule assemblée (...) vit la main s'imprégner d'un sang qui montait peu à peu dans les veines épuisées de cette main, et celle-ci paraître tellement avide de boire que vous l'eussiez prise pour une éponge qui, après avoir été longtemps desséchée, éprouve avidement le liquide. L'enfant éleva sa main guérie ; les veines étaient pleines, les nerfs raffermis, et la peau, de pâle, était devenue rosée. »¹⁷¹.

La diversité des maladies décrites est grande : paralysés, infirmes, aveugles, sourd-muets, épileptiques, lépreux etc... Cette diversité, comme celle des individus guéris (hommes, femmes, enfants) est perçue comme un signe de la toute puissance du saint, qui peut guérir n'importe qui de nombreuses maladies, et ne se limite donc pas à une simple description de la réalité (Sigal, 1969, p. 1523 ; Treffort, 1997b, p. 120).

Les études hagiographiques montrent que les deux grands miraculés du Moyen Âge sont le paralytique et l'aveugle. Et ce n'est pas un hasard, ces deux malades étant les deux miraculés typiques du Nouveau Testament, guéris par le Christ lui-même (Sigal, 1969, p. 1528 ; Treffort, 1997b, p. 120 ; Amphoux, 2006 ; Berthelot, 2006, p. 136-137 ; Boulhol, 2006, p. 177 ; Laes, 2011, p. 40). La référence à la tradition biblique est omniprésente dans l'esprit des hagiographes, *a fortiori* Grégoire de Tours : « [Grégoire] is obviously deeply imbued by his biblical background : the miracles he records call to mind the healing miracles

¹⁷¹ « Post quartam autem diem solemnitatis beatae, dum stans ad pedes oraret, spectante populo directi sunt digiti eius; viditque omnis conventus plebis magnalia Dei, qualiter inficiebatur manus a sanguine, ascendebatque gradatim per arentes venas, et ita erat manus bibula, ut putaris spungiam diu aridam limphis iniectam sitienter haurire liquorem. Repletis ergo venis roboratisque nervis, rubescente cute, pallidam manum extulit sanam. » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin* II, 55, MGH p. 627.

performed by Jesus Christ and recorded in the Gospels » (Laes, 2011, p. 40). Cependant, la récurrence de ces deux maladies dans les miracles pourrait aussi signifier qu'elles étaient très répandues au Moyen Âge (Sigal, 1969, p. 1528 ; Sigal, 1985a, p. 258).

Ensuite, les récits reposent sur une tradition orale directe (le miraculé raconte sa guérison à l'hagiographe) ou indirecte (l'histoire passe par plusieurs intermédiaires), le récit pouvant être modifié (Sigal, 1969). Le recueil peut aussi s'échelonner sur plusieurs décennies (Sigal, 1969). À plusieurs reprises, Grégoire de Tours évoque la qualité des personnes lui ayant raconté un miracle (un évêque ou un clerc) ou spécifie qu'il le tient du miraculé lui-même, car plus les miracles semblent incroyables, plus ils risquent de ne pas être crus... (Sigal, 1969, p. 1539 ; Finucane, 1975 ; Sigal, 1977, p. 242 ; Gordon, 1986, p. 502 ; Finucane, 2000) Ainsi, Grégoire précise dans les *Miracles de saint Martin*, au sujet d'une guérison miraculeuse : « Et que ces choses n'aillent pas sembler par hasard incroyables : j'ai vu moi-même cet homme guéri ; ce n'est pas un récit que je tiens de quelqu'un, c'est de sa propre bouche que je l'ai appris. »¹⁷².

Enfin, nous devons souligner que l'hagiographe ne raconte pas *tous* les miracles qui ont lieu dans son sanctuaire : il en fait une sélection et retient les plus extraordinaires, ceux qui glorifient la toute puissance du saint qu'il sert (Sigal, 1969). Et nous ne savons rien de ceux qui n'ont pas été guéris, qui n'ont pas bénéficié d'un miracle (Sigal, 1969) : « *We hear very little about the failures, the miracles wich didn't come off* » (Finucane, 1975, p. 9). L'hagiographe n'évoque l'échec de la guérison que lorsqu'il s'agit d'un saint concurrent, notamment en Angleterre aux XIIe-XVe siècles (Finucane, 1975 ; Gordon, 1986). Enfin, Grégoire de Tours souligne l'échec constant des médecins ou des devins à guérir les malades, et met en garde ceux qui font appel à eux :

« C'est pourquoi nous donnons ce conseil que nul ne se laisse tenter par les devins, parce qu'ils n'ont jamais été utiles aux malades. En effet, un peu de poussière de la basilique vaut mieux qu'eux et leurs médicaments insensés »¹⁷³.

Malgré ces limites, les miracles restent des documents uniques pour appréhender la conception de la maladie, de la guérison et du handicap au Moyen Âge (Sigal, 1977 ; Sigal, 1985a ; Van Dam, 1993 ; Finucane, 2000 ; Laes, 2011). Certains auteurs soulignent que

¹⁷² « *Quae nec credibilia fortasse videantur, ego eum sospitem vidi; nec audita ab aliquo, sed ab eius ore narrata cognovi.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin* II, 24, MGH p. 617.

¹⁷³ « *Et ideo monemus, ut nullus sollicitetur ab hariolis, quia nil proderunt umquam infirmis. Plus enim valet parumper de pulvere basilicae, quam illi cum medicamentis insaniae.* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, I, c. 27, MGH p.601.

certaines maladies ne figurent pas dans les miracles, alors qu'elles devaient être fréquentes. Par exemple, les affections cutanées sont peu nombreuses dans les récits de Grégoire de Tours : « aucun moyen ne permet alors de mesurer la représentation réelle de la varicelle, de la rougeole, de la scarlatine ou de la variole » (Treffort, 1997b, p. 120). Mais à partir de quel seuil de gravité allait-on prier le saint ? Ce que nous pouvons appeler un « défaut de représentativité » existe, ces maladies ne devaient pas être considérées comme suffisamment graves pour implorer la guérison du saint. En effet, la plupart des miraculés sont à l'article de la mort, ou portent un handicap ou une infirmité trop lourde, ce qui les met parfois en marge de la société¹⁷⁴.

La composition très stéréotypée des miracles, et le fait que la conception du miracle n'a pas évolué pendant plusieurs siècles (Sigal, 1985, p.227), permet néanmoins d'élaborer un travail sériel et de faire des statistiques (Lett, 1997c). Les critères utilisés dans la classification peuvent être nombreux : âge et sexe des enfants, vocabulaire les désignant, personnes qui les accompagnent, type d'affection, durée et processus de la guérison (Lett, 1997b, p. 14 ; Lett, 1997c).

Dans ce travail, je me suis penchée sur les types de maladies et leur fréquence parmi les enfants miraculés. J'ai également cherché à connaître leur âge et leur sexe, bien que ces informations soient souvent passées sous silence, notamment chez Grégoire de Tours. Quelles maladies concernent plus spécifiquement les enfants ? Et peut-on connaître la durée de certaines affections et repérer celles qui durent depuis la naissance ?

4.1.1 La santé des enfants dans les miracles médiévaux (XIe-XIIIe siècle)

Pour répondre à ces questions, je me suis appuyée sur les travaux d'historiens médiévistes déjà présentés : à partir d'un corpus de 5000 miracles français des XIe-XIIe siècles, P.-A. Sigal approche la notion de pénibilité des populations non-médicalisées, étudiant la répartition sociale de chaque type d'affection (Sigal, 1985a) ; aussi, son analyse des 98 miracles de guérison de saint Gibrien à Reims présente l'avantage d'être rédigée en un temps très court, du 16 avril au 24 août 1145, par un seul moine qui déclare avoir noté tous les miracles survenus, sauf lors de certains jours d'affluence (Sigal, 1969, p. 1525). L'origine des pèlerins est connue, ainsi que la durée de leur maladie. E. C. Gordon décrit l'état de santé des enfants à

¹⁷⁴ Dans les récits de Grégoire de Tours, les infirmes et les paralysés qui ne peuvent travailler mendient près des sanctuaires, exemples : *Mart.* I, 40 ; II, 24 ; II, 26 ; II, 46 ; III, 16. ; IV, 42.

partir de 216 miracles de 5 saints anglais des XIe-XIIIe siècles (Gordon, 1986)¹⁷⁵. Enfin, je me suis appuyée sur la récente étude de C. Laes (Laes, 2004 ; Laes, 2011), dont les résultats seront comparés à l'analyse de l'œuvre de Grégoire de Tours que je propose en fin de partie (*cf. infra*).

4.1.1.1. Fréquence des miracles de guérison d'enfants

Les récits de guérison et de résurrection sont toujours les plus nombreux dans les *miracula*¹⁷⁶ (**Tableau 32**). Ils composent plus de 90% des miracles de saint Gibrien et de Grégoire de Tours. Ils sont nettement moins fréquents dans le corpus de P.-A. Sigal, qui comprend des récits de miracles et des Vies de saints. Il faut noter que la fréquence des guérisons ne varie pas entre *Miracula* et *Vitae*, et tourne toujours autour de 57%. Les autres types de miracles rencontrés, qui ne seront pas étudiés ici, concernent principalement les visions (12%), les châtements (10%), les interventions divines (7%) et la protection lors de dangers (5%) (Sigal, 1985a, p. 289). Chez Grégoire de Tours, les miracles hors guérison renvoient aux punitions divines, aux phénomènes météorologiques et à la libération des prisonniers, qui concernent assez peu les enfants (Laes, 2011, p. 41).

	Miracles de guérison	Total	%
Miracles de saint Gibrien, XIIe s. (Sigal, 1969)	98	102	96%
Miracles français, XI-XIIe s. (Sigal, 1985)	2708	4756	57%
Miracles de Grégoire de Tours, VIe s. (Laes, 2011)	360	400	90%

Tableau 32: Fréquence des miracles de guérison dans les *miracula* (VIe-XIIIe siècle)

La part des enfants est relativement faible dans les miracles de guérison, et tourne autour de 20-30% des miraculés¹⁷⁷ (**Figure 121**). On remarque cependant que, dans les miracles de saint Gibrien, les enfants tiennent une place importante, puisqu'ils représentent près de la moitié des miraculés. Est-ce une particularité de saint Gibrien de Reims ? Les miracles de saint Wulfran à Saint-Wandrille (XIe siècle) et de sainte Foy à Conques (XIe siècle), cités par l'auteur, concernent respectivement 40% et 32% d'enfants (Sigal, 1969, p. 1538). P.-A. Sigal conclue prudemment à une augmentation de la fréquence des enfants dans les *miracula* à

¹⁷⁵ Il s'agit des miracles de Thomas Beckett à Canterbury, de saint Wulfran à Worcester, de William de Norwich, saint Frideswide à Oxford et saint Godric à Finchale (Gordon, 1986).

¹⁷⁶ E. C. Gordon ne précise pas la fréquence de miracles de guérison par rapport aux autres types d'événements miraculeux (Gordon, 1986).

¹⁷⁷ Les pourcentages sont calculés en nombre de miraculés, et non en nombre de récits.

partir du XIIe siècle ; cependant, les études postérieures insistent plutôt sur une augmentation des filles à partir du XIIIe siècle (Jansen, 1984, p. 137 ; Lett, 1997b, p. 165-166), ce qui a pu entraîner une augmentation générale des enfants.

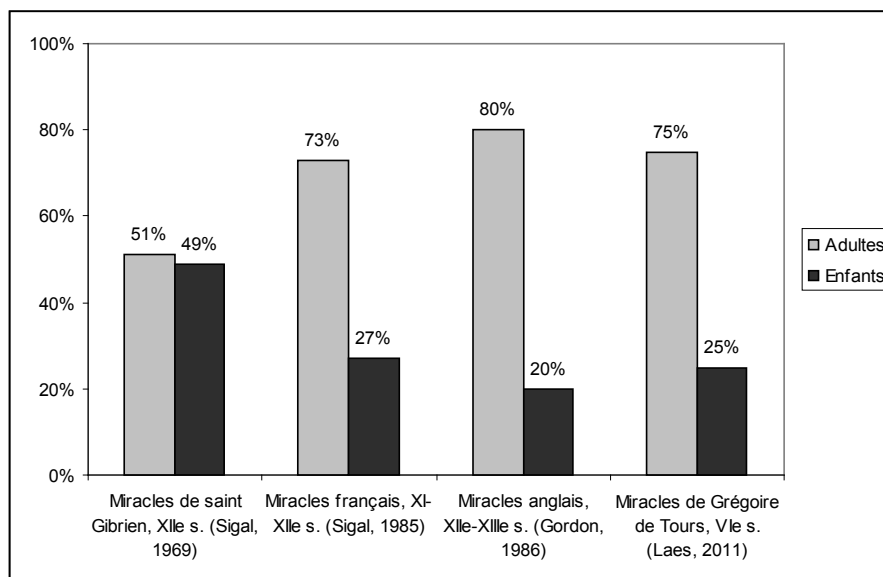


Figure 121: Fréquence des enfants dans les miracles de guérison (VIe-XIIIe siècle)

La distribution par sexe montre que le rapport garçons/filles ne suit pas forcément celui des hommes et des femmes (**Figure 122**). Lorsque le rapport hommes/femmes est équilibré, celui des garçons/filles ne l'est pas forcément : dans les miracles anglais, seules 27% de filles sont enregistrées, contre 51% de femmes. Ce déséquilibre filles/femmes ne se retrouve pas dans les miracles de saint Gibrien, où les filles sont d'ailleurs plus nombreuses que les garçons (56%). Cela tient peut être au fait que ce récit de miracles a été rédigé dans un temps très court, par un seul individu : la représentativité de la population consignée dans les miracles n'en est que meilleure. Nous ne pouvons avoir confirmation de ce phénomène dans l'immense corpus qu'a étudié P.-A. Sigal, car il ne précise pas le sexe des enfants (Sigal, 1985a). Néanmoins, on remarque que les femmes y tiennent une place réduite (32%), que l'on retrouve chez Grégoire de Tours (23%).

Il existe une grande variabilité dans la population des miraculés, qui évolue aussi en fonction de la place plus large accordée aux femmes et aux filles, notamment à partir du XIIIe siècle (Lett, 1997b, p. 165-166). La surreprésentation des garçons dans les *miracula* a déjà été évoquée (*cf. supra*), et reste une constante dans les récits de guérison. Elle est due, en partie, à l'attractivité des sanctuaires en fonction du saint protecteur : par exemple, en Angleterre, l'église dédiée à la vierge sainte Friedswide attire plutôt les femmes et les filles, et

inversement, les miracles de saint Wulfran ne contiennent aucune guérison de filles : « *each shrines drew its own particular mix of pilgrims* » (Gordon, 1986, p. 507).

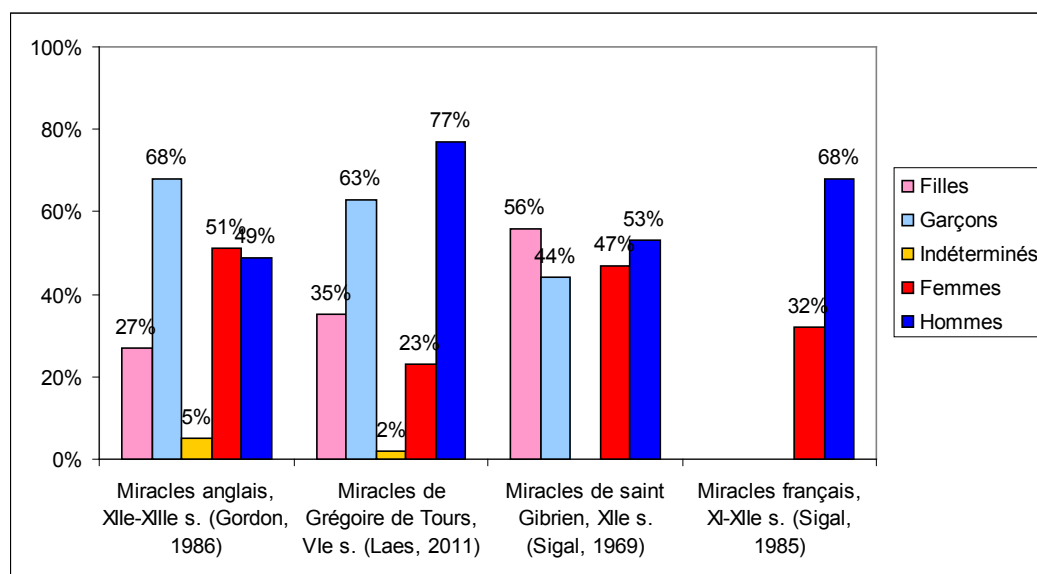


Figure 122: Distribution par sexe des miraculés, adultes et enfants (VIe-XIIIe siècle)

Certaines maladies ou certains types de guérison concernent plus spécifiquement les enfants (**Figure 123, Figure 124**) : d'après l'ouvrage de P.-A. Sigal (1985), les adultes sont majoritaires partout, sauf dans les résurrections, qui sont l'apanage des enfants (37/60, soit 62%). Les résurrections d'enfants moribonds est un classique des miracles : dans ce corpus, 60% des enfants (22/37) sont ressuscités après une noyade : l'inconscience, l'arrêt de la respiration et du rythme cardiaque font croire à la mort de la victime. Lorsque celle-ci revient à elle, le miracle est reconnu (Sigal, 1985a, p. 253). Chez Grégoire de Tours, deux résurrections d'enfants sont citées¹⁷⁸. Nous avons vu que la noyade est la principale cause d'accidents d'enfants dans l'Antiquité et au Moyen Âge : les miracles de résurrections sont donc d'autant plus nombreux qu'ils sont liés, pour partie, aux noyés. Ils constituent également un type de miracle en plein essor vers les XIIe-XIIIe siècles (Gordon, 1986 ; Lett, 1997b).

Ensuite, les sourds, les muets et les sourds-muets sont fréquemment des enfants (82/201, soit 41%) et la paralysie et les incapacités motrices¹⁷⁹ en concernent aussi un tiers (230/697, soit 33%) d'après P.-A. Sigal. C. Laes signale que, chez Grégoire de Tours, 19% (7/37) des

¹⁷⁸ Dans les *Miracles de saint Martin*, III, 8 et la *Goire. des Confesseurs*, 82. Il s'agit d'enfants de moins de trois ans. Nos chiffres diffèrent de l'étude de C. Laes, qui ne repère qu'une seule résurrection (Laes, 2011, p. 45). Dans les deux cas, l'enfant expire avant sa résurrection miraculeuse.

¹⁷⁹ Cette catégorie comprend les personnes ayant un membre ou une partie du corps paralysé, les boiteux et les manchots.

sourds-muets et 21% (26/121) des paralysés sont des enfants (Laes, 2011, p. 40). Et ce n'est pas un hasard, puisque ces deux maladies sont fréquemment citées au Moyen Âge.

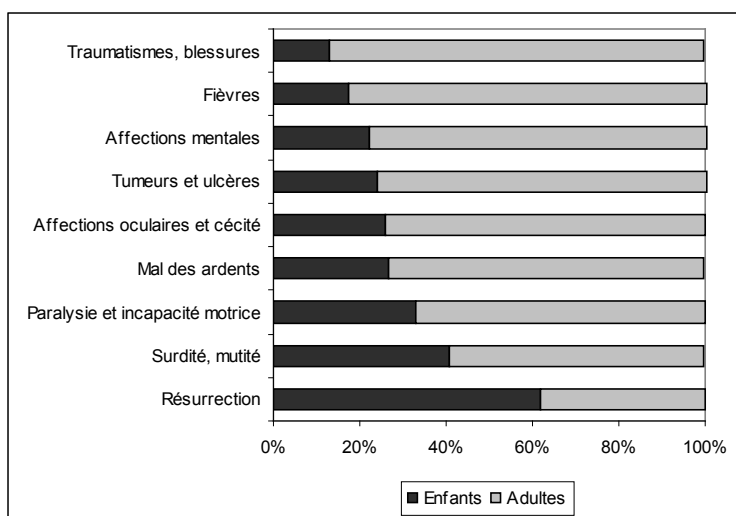


Figure 123: Fréquence d'adultes et d'enfants par type de maladie dans les miracles français de P.A. Sigal, 1985 (XIe-XIIIe siècles), N = 1447

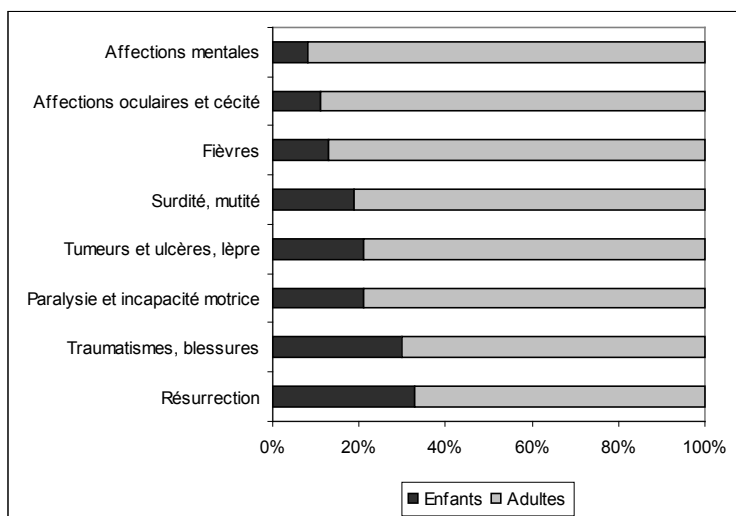


Figure 124: Fréquence d'adultes et d'enfants par type de maladie dans les miracles de Grégoire de Tours analysés par C. Laes, 2011 (VIe s.), N = 454

Le « mal des ardents », ou « feu de saint Antoine », se caractérise par une sensation de brûlure, des convulsions, des crises nerveuses, des spasmes et par la gangrène qui oblige à amputer le membre malade (Sigal, 1985a, p. 250). On sait aujourd'hui qu'il s'agit de l'ergotisme, maladie provoquée par l'ingestion d'un champignon infectant le seigle. Les symptômes de cette maladie sont connus au XIIe siècle et ont un caractère épidémique : souvent, une foule de personnes touchées se rendent ensemble au sanctuaire, ce qui a frappé

l'imagination des chroniqueurs médiévaux. Il faut cependant signaler que seul P.-A. Sigal parvient à les reconnaître ; ils n'apparaissent ni dans les miracles anglais ni chez Grégoire de Tours, et concernent 27% d'enfants (16/60).

Enfin, un quart des individus atteints d'affections oculaires ou de cécité sont des enfants aux XIe-XIIe siècles (79/305, soit 24%) et ne sont que 11% chez Grégoire de Tours (12/107).

Les deux figures ci-dessous sont assez différentes (**Figure 123, Figure 124**). Il faut noter que si le corpus des miracles de Grégoire de Tours élaboré par C. Laes compte 74 miracles, la plupart des catégories ne compte que quelques enfants, ce qui est insuffisant pour une étude statistique. Par exemple, si les traumatismes concernent un tiers des enfants, ils ne sont en réalité que 3 sur 10. Seules les paralysies et les infections oculaires sont en nombre suffisant pour être significatives (respectivement 26 et 12 cas), et ce n'est pas un hasard puisqu'elles sont les plus nombreuses (*cf. infra*). Enfin, si la résurrection concerne plus spécifiquement les enfants aux XIe-XIIe siècles, nous ne pouvons conclure à partir de la seule résurrection enregistrée par C. Laes (Laes, 2011, p. 42).

4.1.1.2. Types de maladies

J'ai distribué les affections enregistrées dans les miracles en catégories, en me fondant sur les travaux de P.-A. Sigal (1985)¹⁸⁰ et de C. Laes (2011). Des réalités identiques, que les historiens médiévistes ont pu enregistrer sous d'autres noms, ont ainsi été rassemblées dans une même catégorie. En me fondant sur les tableaux descriptifs j'ai ainsi pu homogénéiser la classification afin de comparer les différents corpus de miracles.

- **Les paralysie et incapacités motrices**

Cette catégorie comprend les personnes paralysées ou ayant un membre dit contracté (*contractus*), desséché (*aridus*), privé de force (*debilitatus*), tordu ou noué. Un infirme atteint aux membres supérieurs est dit manchot (*mancus*), aux membres inférieurs est dit boiteux (*claudus*). Le terme *paralysis* est rarement utilisé pour désigner l'incapacité de mouvoir une partie ou l'ensemble de son corps. On peut distinguer la tétraplégie, lorsque l'individu est

¹⁸⁰ Dans son immense travail, P.A. Sigal compare les miracles des vies de saints et ceux des miracles posthumes. Dans un souci d'homogénéité des sources, nous n'avons pris en compte que les récits de miracles posthumes (Sigal, 1985a).

totallement immobilisé ou la paraplégie, lorsqu'il s'agit de la partie inférieure du corps seule (Sigal, 1985a). L'origine de la paralysie n'est généralement pas mentionnée, sauf lorsque l'individu est atteint depuis la naissance (origine congénitale ou accouchement difficile). Les causes de la maladie peuvent être multiples : conséquence d'un traumatisme, immobilisation prolongée d'un membre, fracture mal réduite, infection ou origine congénitale (Sigal, 1969 ; Gordon, 1986). Dans la majorité des cas, la paralysie atteint les membres inférieurs ou supérieurs seuls : l'exemple de la main « en griffe », est caractéristique de la paralysie du nerf cubital (Sigal, 1985a, p. 241). Les membres inférieurs sont décrits comme noués, les jambes sont repliées en arrière si bien que les talons adhèrent aux fesses ou les genoux adhèrent au menton, l'individu étant replié « en boule », suscitant l'horreur et le dégoût. Grégoire de Tours raconte qu'« une [servante du] palais du roi, atteinte d'humeur paralytique (*paralysis*) et mal soignée, avait perdu l'habitude de marcher, en sorte qu'ayant les muscles des genoux contractés, ses talons touchaient ses jambes »¹⁸¹. Un exemple iconographique d'un individu aux membres inférieurs tordus est connu pour le XIIe siècle, et illustre ce phénomène (**Figure 125**)¹⁸².

Les hagiographes conçoivent la paralysie comme la conséquence d'une maladie nerveuse, d'où l'expression des « nerfs contractés » : elle est alors expliquée comme la conséquence d'un retrait du sang dans les veines, ce qui entraîne la dessiccation des nerfs, privés d'irrigation. On croyait également que les humeurs et le sang s'épanchaient par une plaie ouverte et suppurante, qui est appelé *gutta fistula*, et qui est assimilée à la goutte (Sigal, 1971). La paralysie d'un membre peut également suivre une crise nerveuse, comme l'évoque Grégoire de Tours :

« Un enfant du pays d'Anjou se trouvait dans la maison de ses parents, lorsque, par un coup d'habileté du démon, comme il l'affirmait lui-même, il perdit l'usage de ses mains et de ses pieds »¹⁸³.

¹⁸¹ « *Palatina quaedam puella paralisi umore percussa, usum gressuum male redacta perdiderat, ita ut, contractis in poplitibus nervis, calcaneos ad crura coniungeret* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, II, 14, MGH, p.613.

¹⁸² Disponible sur le web à l'adresse suivante : http://imagesonline.bl.uk/imagemap/Medicine.htm?level=1&cat_id=8&last_cat_id=&page=1, consultée le 22/05/2012.

¹⁸³ « *Puer vero ex Andecavo terreturio, dum in domo parentum resederet, per inmissionem, ut ipse adserebat, artis diabolicae, manum pedumque perdidit usum* » Grégoire de Tours, *Miracles de saint Martin*, III, 27, MGH, p.639.



Figure 125: Exemple d'un homme aux jambes tordues et repliées en arrière, de Gérard le Cambrien d'après un manuscrit de la *Topographia Hibernica*, vers 1220, Londres, B.M. ms Royal 13 B VIII, f. 30v

- **Cécité et infections oculaires**

Le deuxième type d'affection le plus fréquemment rencontré dans les *miracula* concerne la cécité et les infections oculaires. Souvent la cécité n'est pas décrite, l'hagiographe signalant simplement que l'individu ne pouvait plus voir la lumière, sauf si l'affection est marquée par des signes extérieurs, comme une tumeur ou une enflure. On rencontre souvent l'expression d' « un voile recouvrant les yeux », pouvant renvoyer à une cataracte (Sigal, 1985a). Si l'origine de la cécité est rarement précisée, les miraculés y associent des maux de tête ou évoquent une blessure à l'œil ou une maladie grave qui, à terme, leur a fait perdre la vue. On peut parfois reconnaître des cas de conjonctivites ou de tumeurs à l'œil (Gordon, 1986, p. 512) :

« Une jeune fille avait les yeux chassieux, et l'abondance des larmes qui en découlaient l'avait rendue presque aveugle, (...) lorsque la jeune fille s'écrie tout à coup qu'elle souffre d'une grande douleur de tête et demande qu'on la laisse un peu dormir. » (*Jul.*, 37).

- **La surdité et la mutité**

On retrouve de nombreux cas de sourds, de muets ou de sourds-muets. Les hagiographes ne se donnent souvent pas la peine de décrire ces affections, sauf lorsqu'elles sont associées à une autre maladie, le plus souvent la paralysie (Sigal, 1985a, p. 233). Quelques rares cas évoquent un lien avec une lésion du système nerveux ou une cause psychologique, mais le plus souvent l'hagiographe justifie la maladie par l'action des puissances démoniaques ou un châtement divin. Une partie des sourds-muets devait être en réalité constituée d'handicapés mentaux : « *Some of the children described as mute of deaf and mute could well have been retarded. « Mutism » could have been simply delayed speech rather than sensory*

deprivation » (Gordon, 1986, p. 518). Cependant, nous ne pouvons pas les distinguer. La mutité ou la surdit  fait parfois suite   un traumatisme psychologique (*Mart.* III, 37). D'autres exemples attestent de l'anciennet  de la l sion, qui parfois dure depuis la naissance :

« Une petite fille, native de la ville de Tours,  tait sortie muette du ventre de sa m re, et sa bouche  tait ferm e   ce point qu'elle ne pouvait pas m me  mettre les cris n cessaires au premier  ge. » (*Mart.* II, 38).

La « bouche ferm e » ou la « langue obstru e » sont des  l ments descriptifs utilis s couramment par Gr goire pour d crire les muets (Laes, 2011, p. 48).

- **Les affections mentales**

Les affections mentales sont assez difficiles   identifier, en raison de la grande variabilit  des facteurs associ s : les malades se caract risent par une grande agressivit  contre eux-m mes et contre les autres et par une extr me agitation. Derri re les cas de possessions ou de panique soudaine se cachent de possibles crises  pileptiques ou d sordres mentaux. La contraction des mains et des pieds peut aussi  tre li e   ce type de crise psychologique (Laes, 2011, p. 49). Gr goire raconte la crise d'un certain Aquilinus, qui, « en chassant avec son p re dans les for ts de la France, f t, par les embuches de l'ennemi, frapp  d'une terreur affreuse. Il avait une agitation du c ur, et lorsqu'il en  tait saisi, il paraissait comme priv  de raison » (*Mart.* I, 26). Nous pouvons citer l'exemple de deux filles de Limoges qui « furent d livr es de l'esprit malin qui les obs daient », apr s avoir  t  frott es d'huile sainte (*Vit. Pat.* 9,3). Ces crises sont g n ralement consid r es comme des attaques d moniaques, chez Gr goire comme chez les hagiographes des XIe-XIIIe si cles (Sigal, 1985a, p. 237 ; Gordon, 1986, p. 519 ; Laes, 2011, p. 49).

- **Fi vres et maladies infectieuses**

Les fi vres sont tr s fr quemment associ es   d'autres affections et constituent une cat gorie assez peu scientifique qui regroupe nombre de maux : infections b nignes, fi vres tierces et quartes qui peuvent renvoyer au paludisme, infections virales grave ou  pid mies... On peut n anmoins distinguer, dans certains cas, les acc s de fi vres s' talant sur plusieurs mois ou ann es (fi vres tierces et quartes) et les acc s de fi vres brutales, faisant souvent craindre le pire (Sigal, 1985a, p. 244). Les fi vres sont souvent associ es   des vomissements, au rejet de toute nourriture et   une grande fatigue, comme ce serviteur de Gr goire :

« Il avait une fi vre continue, accompagn e de vomissements; en sorte que,

dès qu'il prenait quelque chose, il le rendait aussitôt, et ne pouvait réparer ses forces par des aliments : il semblait près de sa fin. » (*Jul.*, c.46).

- **Tumeurs et ulcères**

Cette catégorie rassemble les tumeurs, ulcères, enflures et œdèmes visibles sur une partie du corps. Contrairement aux autres, ces affections sont bien décrites, d'autant plus qu'elles étaient visibles et répugnantes : les hagiographes insistent souvent sur la laideur et la mauvaise odeur des plaies (Sigal, 1985a, p. 246). On peut identifier des cas d'hydropisie (œdèmes) ou des cas spécifiques d'enflures au bas ventre ou dans les organes sexuels, désignés par le terme de *ficus* (Sigal, 1985a, p. 246). On suppose que les pustules, ulcères et autres maladies de peaux étaient fréquentes dans une population manquant d'hygiène personnelle (Gordon, 1986, p. 512). Peu fréquentes chez Grégoire de Tours, elles sont néanmoins considérées avec gravité, certaines pouvant entraîner la mort, comme l'indique cet exemple :

« Comme les prêtres célébraient le service, survint une jeune fille, gonflée par le venin d'une pustule maligne, et qui se jeta à ses pieds, disant : « Aide-moi, car une mort cruelle s'efforce de m'arracher la vie (...) ». Il en résulta l'ouverture de la tumeur qui se fendit en quatre, le pus s'écoula, et la fâcheuse mort abandonna cette jeune fille. » (*Vit. Pat.* 19.2)

Quelques cas de lèpres sont attestés dans les miracles (Sigal, 1969 ; Sigal, 1985a ; Gordon, 1986 ; Laes, 2011), souvent bien décrites : gonflement du visage, perte des sourcils, plaies suppurantes, yeux humides, voix rauque... mais qui peut aussi avoir pour origine une maladie chronique de la peau (Gordon, 1986, p. 512)

- **Traumatismes et blessures**

Enfin, les blessures et les traumatismes sont souvent dus à un combat ou à un accident. Il s'agit toujours de blessures très graves, voire mortelles. La plupart des traumatismes vécus par les enfants font suite à un accident malheureux (Gordon, 1986 ; Gordon, 1991 ; Sigal, 1997 ; Lett, 1998 ; Laes, 2011). Les blessures bénignes, probablement très courantes chez les populations anciennes, n'apparaissent pas dans les récits de miracles : soit elles n'étaient pas suffisamment spectaculaires pour être notées, soit les malades n'entreprenaient pas un pèlerinage pour une blessure sans gravité.

Les autres maladies sont exceptionnelles et ne concernent que quelques cas : les douleurs dentaires, les hernies, les calculs rénaux ou encore les maladies intestinales. Ces maux devaient probablement être très répandus dans les sociétés anciennes. Cependant, les récits de miracles ne permettent pas de dresser un bilan sanitaire de la population médiévale aux XIe-XIIIe siècles. Les hagiographes n'ont pas forcément enregistré les maladies de tous les individus se présentant au sanctuaire : ils ont sélectionné les plus exceptionnels pour souligner le pouvoir thaumaturgique du saint. On remarque à la lecture des *miracula* que les maladies présentes sont souvent d'une gravité extrême, qui normalement devraient entraîner la mort ou l'invalidité permanente, d'où le miracle de leur guérison. En aucun cas nous devons considérer ce « catalogue » de lésions comme représentatif des maladies sévissant au Moyen Âge.

Cependant, les miracles donnent une certaine image des maux les plus graves affectant les individus. Ils touchent à la représentation du corps malade, de l'attitude des hommes face à « l'anormalité » ou à la différence, et montre leur espoir sincère en leur saint protecteur ou en Dieu. Dans ce travail, je me suis bornée à présenter ces différentes maladies et à mettre en évidence les plus fréquentes, celles qui ont marqué durablement l'esprit des hagiographes. On observe d'ailleurs une continuité entre l'Antiquité tardive et le Moyen Âge central, les maladies mentionnées n'évoluant pratiquement pas. On peut noter néanmoins que si le « mal des ardents » identifié par P.-A. Sigal dans les miracles français des XIe-XIIe siècles (1969, 1985) est connu de Grégoire de Tours (*H. Franc.* V, 34), il n'en est pas fait mention dans les guérisons d'enfants, comme dans les miracles anglais étudiés par E. C. Gordon (1986). On peut se demander si cette constance dans les maladies décrites reflète une certaine réalité, ou si les hagiographes, s'inspirant de recueils anciens, continuent de perpétuer un modèle de rédaction, choisissant certains maux en en excluant d'autres. Le modèle biblique de l'aveugle et du paralytique en est un bon exemple.

Les graphiques suivants présentent la fréquence des maladies décrites ci-dessus, d'après les deux études de P.-A. Sigal (1969, 1985) (**Figure 126**) et celle de C. Laes (2011) (**Figure 127**). Dans *les miracles de saint Gibrien*, étudiés par P.A. Sigal, les enfants ne sont pas considérés séparément, nous n'avons donc que des fréquences globales. Inversement, l'étude d'E.C. Gordon se concentre uniquement sur les enfants, et ne donne aucun pourcentage pour la population en général.

La paralysie (et l'incapacité motrice) et les affections oculaires représentent entre la moitié et les deux tiers des maladies citées dans les miracles (**Figure 126, Figure 127**). On remarque qu'entre un tiers et la moitié des affections concernent la paralysie d'une partie du corps : entre 27% et 54%, les différences étant statistiquement significatives¹⁸⁴. Les infections oculaires et la cécité sont plus importantes chez Grégoire de Tours (24% ; $Z = 3,93$), au détriment des paralysies (27%). Les affections mentales y sont également plus nombreuses (14% ; $Z = 2,23$), ainsi que les fièvres (12% ; $Z = 7,02$), car elles caractérisent nombre de maladies dans le *Livre des miracles*. Les sourds-muets constituent entre 5% et 11%, mais les différences ne sont pas significatives entre les corpus ($Z < 1,96$).

Les tumeurs et ulcères, désignant plus largement les maladies de peau, sont plus fréquents dans le corpus des XIe-XIIe siècles (6% $Z = 2,28$), ainsi que les traumatismes (5% $Z = 2,37$). Enfin, les miracles de résurrection ne concernent qu'entre 1 et 2% des individus. Ces dernières maladies (ainsi que le mal des ardents et les maux intestinaux) restent occasionnelles (< 5%) dans tous les corpus étudiés.

Il ressort de cette analyse que les maladies les plus fréquentes pour l'ensemble de la population sont les paralysies, les affections oculaires, mentales et la surdité-mutité. Ces maux sont caractéristiques des récits de miracles, et sont toujours les plus nombreux, comme le montrent d'autres études : R.C. Finucane, pour des miracles anglais des XIIe-XIIIe siècles, note parmi les adultes 34% de paralysés et 27% d'aveugles (ou maladies oculaires) (Finucane, 1977). M. Rouche, à partir d'une étude portant sur 177 miracles carolingiens du nord de la Gaule, montre des fréquences similaires pour 351 cas : 42% de paralysés et contractés, 19% d'aveugles, 13% de fous ou possédés et 9% de sourds-muets (Rouche, 2003).

¹⁸⁴ $Z =$ entre 3,36 et 5,39. Hormis pour les paralysies, les fréquences issues des deux corpus de *miracles de saint Gibrrien* et des miracles des XIe-XIIe s. de P.-A. Sigal, sont similaires ($Z < 1,96$). À partir de là, les autres tests des écarts réduits sont élaborés entre le corpus de P.-A. Sigal (1985) et C. Laes (2011), afin de savoir si les différences observées entre les fréquences sont significatives.

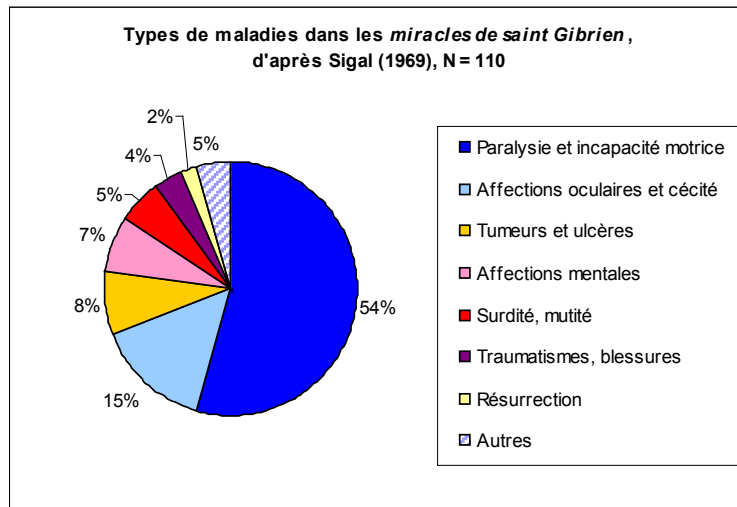
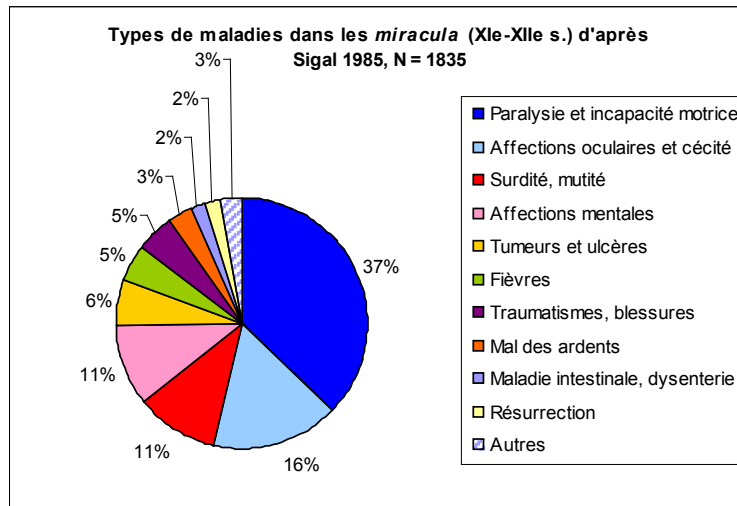


Figure 126 : Fréquence des différents types de maladies dans les deux corpus de miracles français étudiés par P.A. Sigal (1969, 1985)

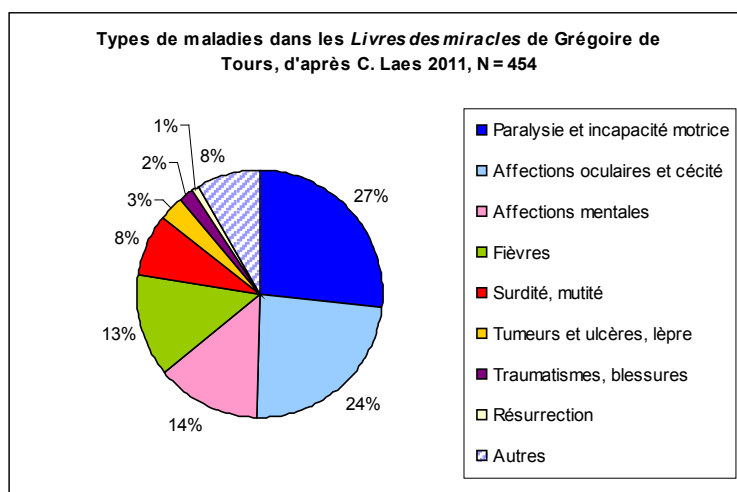


Figure 127: Fréquence des différents types de maladies des adultes dans les *Livres des miracles de Grégoire de Tours* selon C. Laes (2011), N = 380

Il semblerait qu'à partir du XIV^e siècle, les troubles moteurs et nerveux chutent considérablement, passant de 40% de fréquence moyenne vers 1200 à 10% vers 1300 (Sigal, 1985a, p. 258). Ce constat peut être élargi aux maladies les plus fréquentes des XII-XIII^e siècles : la cécité, la surdité-mutité et les affections mentales. Cette évolution serait due à la transformation intervenue dans le vœu à partir du XIV^e siècle, qui est alors fréquemment énoncé à distance des reliques, provoquant une baisse de la fréquence des maladies habituelles au profit de nouvelles (Vauchez, 1988).

Les symptômes de certaines maladies sont reconnaissables (Rouche, 2003) : le paludisme (fièvre quarte), le tétanos (contractions musculaires, spasmes), l'hydropisie (œdème généralisé), les rhumatismes, la goutte (gonflement de l'articulation du gros orteil), les glaucomes, l'épilepsie (« mal faisant tomber » *caducus morbus*) ou la lèpre... Certaines touchent particulièrement le nouveau-né ou le jeune enfant : les encéphalites, la dystocie osseuse ou le choc périnatal, nombreuses et graves sont en réalité les conséquences d'un accouchement difficile.

En observant la distribution des individus par catégories, on s'aperçoit de la prédominance masculine caractérisant tous les types de maladies (**Figure 128**), notamment la résurrection (88%), qui concerne principalement des enfants, des accidentés ou des pendus (Sigal, 1985a). Les femmes avaient probablement plus de difficultés à entreprendre un long voyage pour se rendre aux sanctuaires, et certains étant situés dans des monastères masculins, l'accès leur était interdit (Sigal, 1985a, p. 260). On remarque que la fréquence des femmes varie en fonction de la gravité de la maladie : elles sont 42% paralysées, 40% aveugles, 38% possédées... Leur présence est d'autant plus importante que la maladie est récurrente (**Figure 128**).

Enfin, nous bénéficions de quelques renseignements concernant la durée des maladies pour une partie des pèlerins, d'après le travail de P.-A. Sigal (**Tableau 33**). On découvre que la plupart des paralysies, des affections oculaires et des cas de surdité/mutité durent depuis plus d'un an lorsque le pèlerin se rend au sanctuaire. En revanche, les affections mentales devaient être guéries rapidement, ce qui explique que 80% d'entre elles ne durent que depuis quelques mois : l'agitation des malades a dû obliger leur entourage à trouver une solution rapidement. Les traumatismes et blessures sont graves et doivent être traités dans l'urgence, leur guérison justifiant alors le miracle (Sigal, 1985a). Les hagiographes signalent parfois que certains maux durent depuis la naissance, comme la paralysie et le bloc mutité/surdité/cécité.

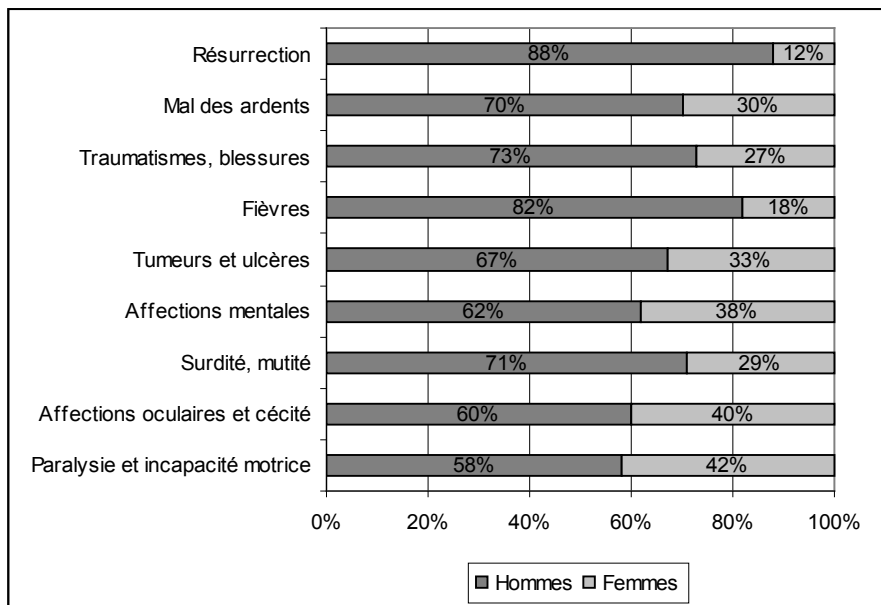


Figure 128: Distribution des individus par sexe et par type de maladie dans les miracles fran ais des XIe et XIIe si cles (Sigal, 1985), N = 1237

Dur�e de la maladie	< 12 mois	> 1 an	Depuis la naissance
Paralyse et incapacit� motrice	23%	77%	oui
Affections oculaires et c�cit�	20%	80%	oui
Surdit�, mutit�	13%	87%	oui
Affections mentales	80%	20%	non
Traumatismes, blessures	92%	8%	non

Tableau 33: Dur e de la maladie dans les miracles fran ais des XIe-XIIe si cles (Sigal, 1985)

4.1.1.3. Les maux des enfants dans les *miracula*

Si les enfants ne constituent qu'entre 20% et 27% de l' chantillon global des miracul s, ils repr sentent n anmoins une cat gorie bien sp cifique de la population. Ils d veloppent les m mes troubles que leurs a n s, dans des proportions similaires, mais pas forc ment dans le m me ordre (**Figure 129**).

Sans surprise, la paralysie reste la maladie la plus fr quemment associ e   l'enfance¹⁸⁵ : entre 36% et 43% des enfants ont des membres contract s ou le corps paralys , comme cet enfant de deux ans qui, comme le rapporte Gr goire de Tours, «  tait tellement nou  que ses genoux ne pouvaient s' loigner de son menton » (*Jul.* II, 28). Ils sont moins nombreux dans les miracles anglais (21%), m me s'ils constituent la plus grande part des malades.

¹⁸⁵ Les diff rences sont statistiquement significatives Z = entre 2,03 et 6,37.

Cependant, près d'un tiers des maladies n'ont pas été identifiées, et la classification particulière qu'à choisie E.C. Gordon est une difficulté supplémentaire (Gordon, 1986)¹⁸⁶.

Le bloc surdité-mutité varie entre les corpus, sa part étant bien plus importante dans les miracles français (16%) qu'anglais (5% ; $Z = 3,9$). P.-A. Sigal signale que près de 50% des sourds-muets et 60% des muets sont des enfants (Sigal, 1985a, p. 235). Ils sont en effet plus nombreux que les adultes dans les miracles français des XIe-XIIe siècles (16%/11% $Z = 4,56$). Certains enfants sont muets de naissance, comme cette fillette dont parle Grégoire de Tours :

« Une petite fille, native de la ville de Tours, était sortie muette du ventre de sa mère, et sa bouche était fermée à ce point qu'elle ne pouvait pas même émettre les cris nécessaires au premier âge. Sa mère, attristée d'un si funeste enfantement, ne cessait de pleurer » (*Mart.* II, 38).

Dans cet exemple, l'absence du cri primal provoque inquiétude et douleur chez la mère.

La fréquence des affections oculaires et de la cécité varient peu (12%/16%), et reste semblable aux adultes ($Z = 1,63$). La plupart du temps on ignore si la cécité est de naissance ou acquise durant la croissance (Laes, 2011, p. 47). On peut parfois reconnaître des infections oculaires, comme des conjonctivites, qui se caractérisent par des écoulements purulents, une irritation, souvent décrite comme une sensation de sable dans les yeux. Grégoire de Tours évoque d'ailleurs à trois reprises la poussière portée par le vent dans les yeux de l'enfant, qui le rend aveugle :

« Tout à coup un vent violent envoyé par le diable soulève de la terre une poussière mêlée de paille, qui se précipite sur l'enfant dans les bras de sa mère avec un grand tourbillon (...), les yeux de l'enfant se remplissent de poussière et se ferment. Après avoir longtemps crié, il fut enfin calmé par sa mère, mais il resta aveugle. » (*Mart.* III, 16).

E.C. Gordon reconnaît ces symptômes dans 5 cas sur 11 : « *Swollen lids accompanied by a discharge of blood and pus, suggest chronic conjunctivitis* » (Gordon, 1986, p. 512).

¹⁸⁶ E.C. Gordon a choisi de classer les affections en maladies chroniques, maladies graves, handicap moteur, crises émotionnelles et problèmes obstétricaux (Gordon, 1986). Ses données ont été reclassées en utilisant les descriptions fournies dans son tableau p.509.

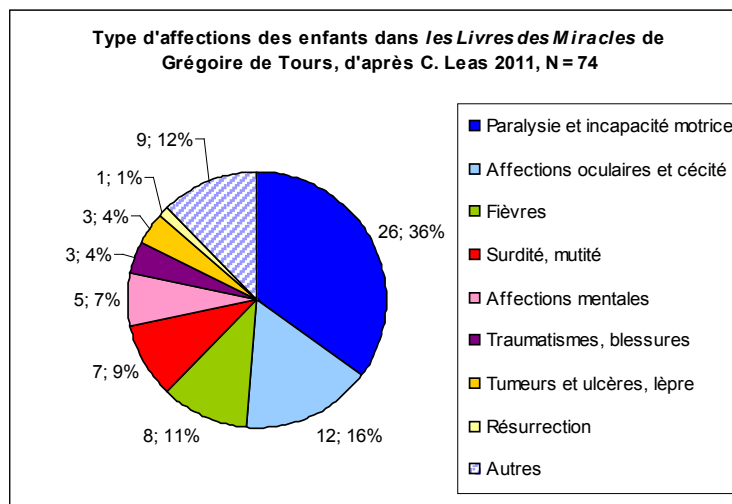
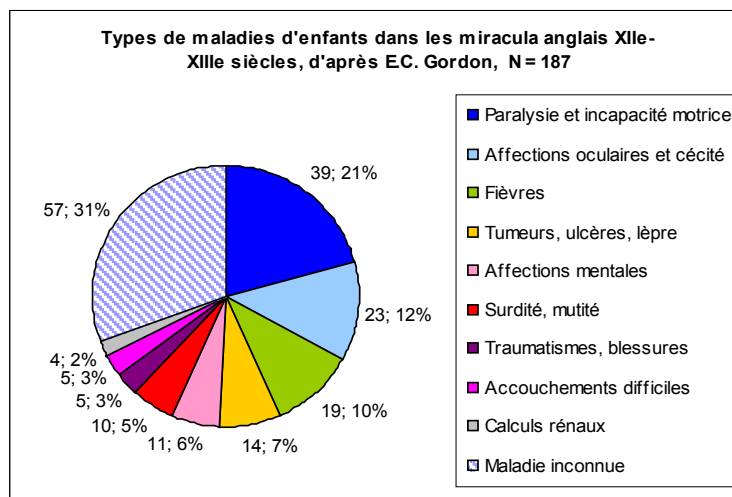
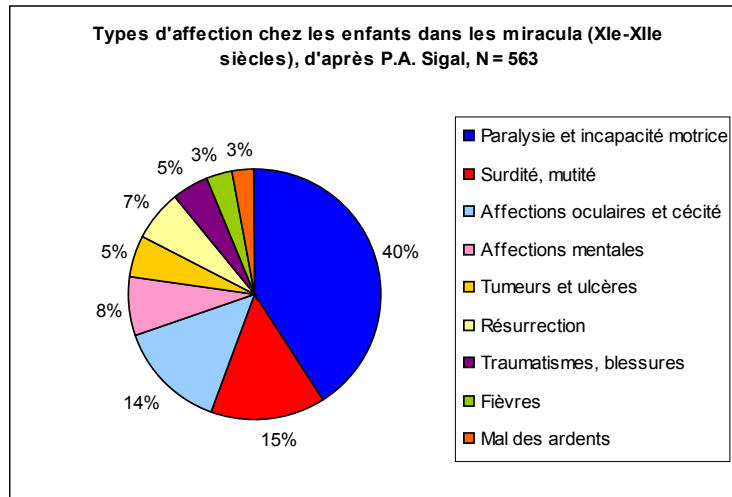


Figure 129: Types de maladies d'enfants dans trois corpus de miracles, d'après E.C. Gordon (1986), C. Laes (2011) et P.A. Sigal (1985)

Des cas de fièvre sont cités à de nombreuses reprises, associés parfois à des frissons et tremblements, à des vomissements, des diarrhées et à un refus de s'alimenter. Nous avons déjà signalé que cette catégorie peut renvoyer à de nombreuses maladies infectieuses, et ne permet souvent pas de remonter à une étiologie particulière. Cependant, certaines maladies peuvent être identifiées lorsque les récits sont suffisamment détaillés. E.C. Gordon évoque huit cas probables de méningites ou d'encéphalites virales, lorsque l'enfant devient pâle, froid, raide et refuse de téter (mâchoire bloquée) avec des accès de fièvres et tombe dans le coma (Gordon, 1986, p. 510). La fièvre peut dissimuler des maladies graves et foudroyantes, comme les méningites, qui peuvent être mortelles dans une population non médicalisée. Mais il y a aussi de nombreux accès de fièvre récurrents, s'étalant sur plusieurs mois ou accompagnant d'autres maladies. Les fièvres tierce et quarte, dénommées ainsi à cause du rythme des accès, peuvent être liées au paludisme, dont les symptômes sont parfois décrits dans les *Livres des miracles* : vomissements, diarrhée, fatigue généralisée, perte d'appétit, fièvre, tremblements et convulsions. Chez Grégoire de Tours des accès de fièvre accompagnent parfois la paralysie ou la surdité/mutité, qui disparaissent rapidement. Ainsi, ce garçon manchot guéri une première fois au sanctuaire :

« Mais, moins de cinq années après, il tomba dans un mal extrêmement grave ; et, en même temps qu'il était accablé sous le poids d'une fièvre violente, il perdit la faculté de parler ; puis il fut délivré de la fièvre, mais il demeurait privé du bienfait de la voix » (*Mart.* II, 26).

Les fièvres sont plus nombreuses chez E.C. Gordon (10%) et C. Laes (10-11%) que chez P.-A. Sigal (4% $Z = 2,55/3,11$). Cette différence est peut-être simplement méthodologique : la fièvre étant associée à de nombreux autres maux, P.A. Sigal n'aurait enregistré que les accès de fièvre n'étant associés à aucune autre maladie. Inversement, C. Laes signale qu'il a noté tous les symptômes décrits par Grégoire dans son étude, un seul individu pouvant développer des maux provenant de différentes catégories (Laes, 2011, p. 58).

Les affections mentales sont difficiles à identifier. Tout dépend des symptômes que l'on choisit d'enregistrer : il s'agit plutôt de cas d'agitation extrême ou d'hystérie, qui renvoient plus à des crises nerveuses qu'à la folie. E.C. Gordon note 8 enfants (6%) atteints de « crises émotionnelles », caractérisées par de courts délires hystériques, parfois violents, mais aussi ce qu'on qualifierait aujourd'hui de dépression nerveuse, ainsi qu'une tentative de suicide d'une jeune fille (Gordon, 1986, p. 519). C. Laes évoque également des enfants épileptiques,

maniaco-dépressifs ou tout simplement « dérangés » : il donne l'exemple d'un garçon possédé qui tente de se blesser : « *contractions of hand and feet were also sometimes attributed to such attack* » (Laes, 2011, p. 49). Cependant, les enfants sont relativement épargnés par les affections mentales (6%-8%) : c'est un mal touchant d'abord les adultes, notamment chez Grégoire de Tours (14% Z = 1,98).

Les tumeurs et ulcères ne touchent qu'une faible proportion d'enfants, entre 4% et 7%, et on ne note pas de différence avec les adultes (3%-6%). E.C. Gordon évoque trois enfants qui développent un gonflement de la gorge, et donne l'exemple d'un petit garçon d'environ trois ans, *who « was unable to eat because the swelling of his throat produced a constant drooling »* (Gordon, 1986, p. 510).

Les traumatismes ou les blessures sont les moins fréquentes (3%-5%). Chez les enfants ils sont associés à des accidents, chez les adultes à des blessures de combats (Sigal, 1985a, p. 248), ce qui explique la surreprésentation masculine (73%, **Figure 129**).

Enfin, les résurrections concernent plutôt les enfants (1%-7%).

Si les maux dont sont victimes les enfants ne diffèrent pas de ceux des adultes, certaines affections les touchent plus particulièrement : la paralysie et l'infirmité ainsi que les cas de surdit /mutit  sont plus fr quents chez les enfants que chez leurs parents. Les paralysies et contractions de membres sont difficiles   interpr ter d'un point de vue clinique : crise nerveuses ou traumatisme ? Les enfants cit s comme muets ou sourds-muets pouvaient dissimuler des cas d'handicap mental, caract ris s par leur incapacit    s'exprimer, infirmit  lourde   porter dans une soci t  orale (Laes, 2011, p. 48). D'autres affections semblent plus fr quentes chez les adultes, comme les affections mentales. Cette analyse t moigne de la vari t  des maux ayant touch  les enfants dans la soci t  m di vale.

4.1.2 La sant  des enfants chez Gr goire de Tours (VIe si cle)

Afin de se fonder sur une source contemporaine, j'ai analys  les *Livres des Miracles* de Gr goire de Tours (fin VIe si cle), pour approcher les maux les plus fr quents des enfants et les comparer aux miracles post rieurs (**Annexe 4**)¹⁸⁷. Dans un second temps, j'ai tent  de dresser un diagnostic m dical des diff rentes maladies d crites, avec l'aide du docteur Yves

¹⁸⁷ Le recensement des diff rents passages et leur description se trouve en Annexe 4.

Darton, chercheur associé à l'équipe d'anthropologie du CEPAM, que je remercie chaleureusement.

Ce travail a été comparé à celui de C. Laes, paru récemment (Laes, 2011). Si l'objectif de l'analyse est identique, à savoir dresser un tableau de la santé des enfants dans le haut Moyen Âge à partir de l'œuvre de Grégoire de Tours, nos résultats et nos sources diffèrent légèrement. D'abord, à la différence de C. Laes, les *Actes de l'apôtre saint André* n'ont pas été utilisés [car il ne fait pas partie de l'œuvre publiée par H.L. Bordier (1857, rééd. 2008)].

4.1.2.1. Les maladies d'enfants au VIe siècle

Les *Livres des miracles* comptent 458 chapitres, dont 42 concernent des enfants, et 36 sont des miracles de guérisons, soit près de 86%. Les quatre garçons miraculés des *Dix livres d'Histoire* ont été introduits au corpus¹⁸⁸. En revanche, *L'Histoire ecclésiastique* de Bède le Vénérable ne contient que quatre miracles de guérison ; leur nombre insuffisant ne permet pas de les étudier ici¹⁸⁹.

On note chez Grégoire de Tours 61 enfants miraculés, 57 dans les *Livres des Miracles* et 4 dans *l'Histoire des Francs*. Leur âge est connu dans 12 cas, soit 19% : six enfants ont moins de 3 ans, six ont entre 8 et 12 ans. L'hagiographe donne plus facilement l'âge des garçons (11 cas) que celui des filles (1 cas), et cela a déjà été remarqué (Gordon, 1986 ; Krötzl, 1989 ; Lett, 1997b ; Sigal, 1997). Cette étude ne diffère pas fondamentalement de celle de C. Laes (2011). Ainsi, on retrouve les mêmes proportions des trois maladies principales : les paralysies et les infirmités, les affections oculaires et les fièvres (**Figure 130, Figure 131**). Les autres maux sont moins fréquents, et on n'observe pas de variations significatives.

L'infirmité et la paralysie sont les maux les plus fréquents, dont souffrent un tiers des miraculés (32%). Les membres sont décrits comme contractés, desséchés ou noués, les enfants étant infirmes, voire réellement handicapés. La contraction des membres peut résulter d'une crise nerveuse, comme cet enfant « du pays d'Anjou [qui] se trouvait dans la maison de ses parents, lorsque, par un coup d'habileté du démon, comme il l'affirmait lui-même, il perdit l'usage de ses mains et de ses pieds ; ses doigts se contractèrent en dedans, ses ongles

¹⁸⁸ Dans *H. Franc.* VIII, 16 ; VIII, 34 ; IX 21 ; X, 11.

¹⁸⁹ Il s'agit des récits 1,18,1 ; 1,21,2 ; 3,12,1 et 5,5,1.

s'enfoncèrent dans la paume de sa main, les nerfs de ses jarrets séchèrent et ramenèrent les talons vers les jambes » (*Mart.* III, 27). Certaines infirmités proviennent d'un accouchement difficile, mais dans la plupart des cas on ignore ce qui a pu provoquer la paralysie ou l'infirmité de l'individu :

« Un jeune homme, nommé Securus, avait, quand il était sorti du ventre de sa mère, une main et un pied desséchés, et se trouvait tellement roidi par la complexion atrophiée de tous ses membres, qu'il avait l'air d'un monstre » (*Mart.* I, 40).

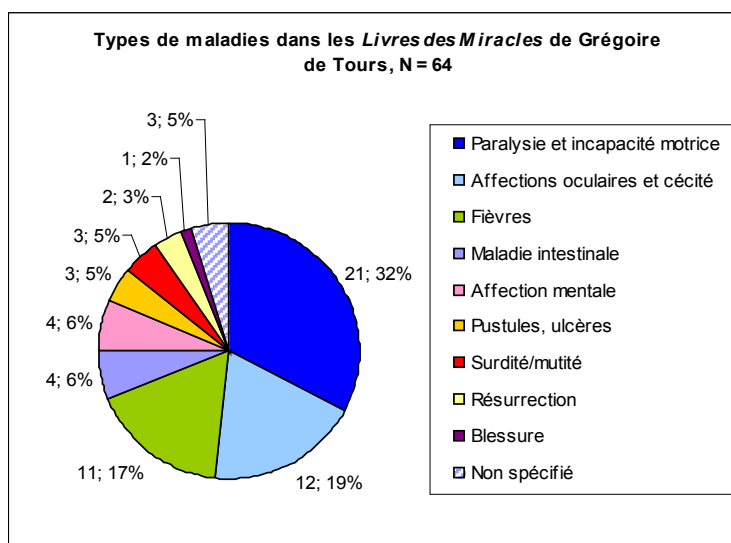


Figure 130 : Fréquence des maladies des enfants chez Grégoire de Tours

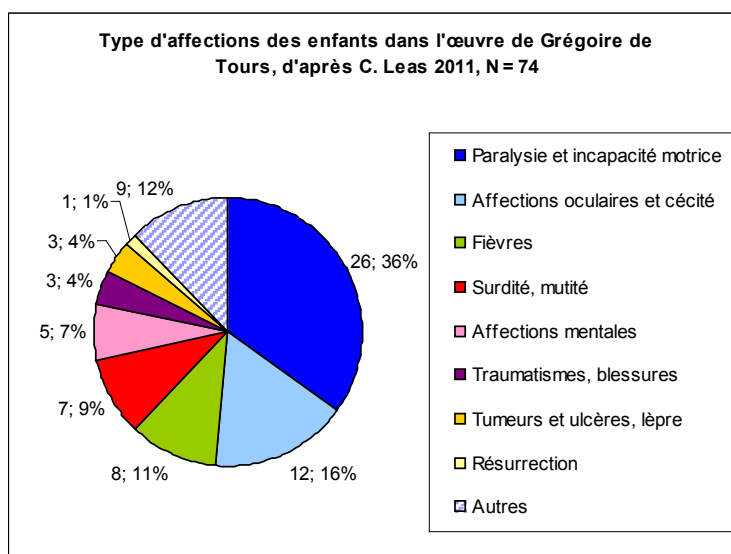


Figure 131: Fréquence des maladies des enfants chez Grégoire de Tours d'après C. Laes (2011)

Les affections oculaires restent fréquentes, avec 19% d'enfants atteints. Même si le terme de « cécité » est souvent employé, il ne renvoie pas forcément à l'idée d'un aveuglement total et il s'agit le plus souvent d'infections oculaires, qui finissent par guérir : la jeune Viliogonde jouait dans la rue lorsque « la poussière soulevée par la violence du vent remplit ses yeux. Aussitôt, tourmentée par la douleur, elle demanda à ses parents de la conduire à la basilique de Saint-Martin » (*Mart. IV*, 18).

En ce qui concerne les enfants souffrant de fièvre, ils n'ont été enregistrés que lorsque celle-ci reste l'affection principale. Elle est souvent accompagnée d'autres maux : vomissements, diarrhée, dégoût de la nourriture, typiques d'une infection quelconque, comme dans cet exemple :

« Un garçon nommé Leodinus qui était gravement malade depuis quatre mois, ne pouvant ni marcher, ni même manger, par suite de la violence d'une fièvre persistante, fut transporté au tombeau » (*Vita Pat.* 19,4).

En revanche, lorsque la fièvre est associée à d'autres maladies, comme la cécité ou l'infirmité, nous ne l'avons pas prise en compte. En définitive, 17% des enfants souffrent d'une maladie infectieuse, comme le paludisme, le tétanos ou l'ergotisme (**Figure 130**).

Nous ne notons pas de différences parmi les autres affections, qui restent minimes (< 10%). Les sourds-muets sont moins nombreux (5%, $Z = 2,21$) que dans les miracles de P.-A. Sigal (15%). Les affections mentales, les tumeurs et les traumatismes sont assez rares (entre 2% et 6%).

Nous avons voulu vérifier, malgré le petit nombre d'individus, si certaines maladies touchaient préférentiellement les filles ou les garçons (**Figure 132**). Les filles étant moins nombreuses que les garçons (20/63), il est normal qu'elles soient en infériorité numérique dans presque toutes les catégories. Cependant on remarque, avec prudence, que les affections mentales semblent plus concerner les filles que les garçons (3/4). Inversement, les infirmités semblent toucher en priorité les garçons (**Figure 132**).

Dans tous les récits de miracles étudiés du VI^e au XIII^e siècle, les trois maladies les plus importantes sont les paralysies et les infirmités, les affections oculaires et les maladies infectieuses (fièvres), hormis chez P.-A. Sigal (1985), où les sourds-muets sont en seconde position, avec 15% des enfants atteints. Les maladies n'évoluent donc pas, ou peu, avec les siècles.

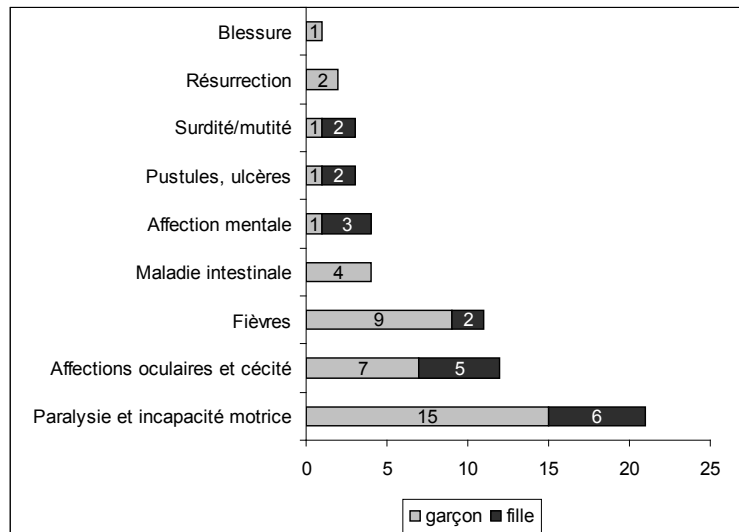


Figure 132: Distribution par sexe des enfants pour chaque type de maladie, $N = 81$

4.1.2.2. Essai de diagnostic

Afin de mieux d finir les maladies des enfants, nous avons port  un regard m dical sur les r cits des *Livres des Miracles* de Gr goire de Tours, avec l'aide pr cieuse du docteur Y. Darton.   la lumi re de cette expertise, quelques changements ont lieu dans la fr quence des maladies (**Figure 133**). Le diagnostic, pour  tre probable, doit regrouper au moins deux signes cliniques et une  vocation de la dur e des sympt mes, ce qui permet alors de pr ciser une maladie. Au total, 42 maladies ont pu  tre identifi es sur les 59 cas pr sent s.

D'abord, un tiers des enfants (29%) pr sentent des sympt mes difficilement identifiables ; il s'agit principalement de cas de paralysie ou d'infirmit  gu rie spontan ment, pour lesquelles nous pouvons soup onner une origine psychologique, comme le souligne A. Rousselle : « les sympt mes d'aphasie, de c cit , de surdit , de paralysie tonique ou flasque, comme d'autres sympt mes, sont parfois l'abri  lu pour lutter contre l'angoisse des conflits refoul s par le sujet, et (...) c dent subitement en certaines circonstances » (Rousselle, 1990, p. 131).

Les cas d'incapacit  motrice et de paralysie disparaissent donc, au profit des affections mentales (20%), qui augmentent de mani re importante (6   20% ; $Z = 2,32$). Les fr quences des autres maladies, comme les maladies infectieuses (24%), les affections oculaires (15%), les maux intestinaux (5%) ou les abc s (5%) ne varient pas significativement (**Figure 133**).

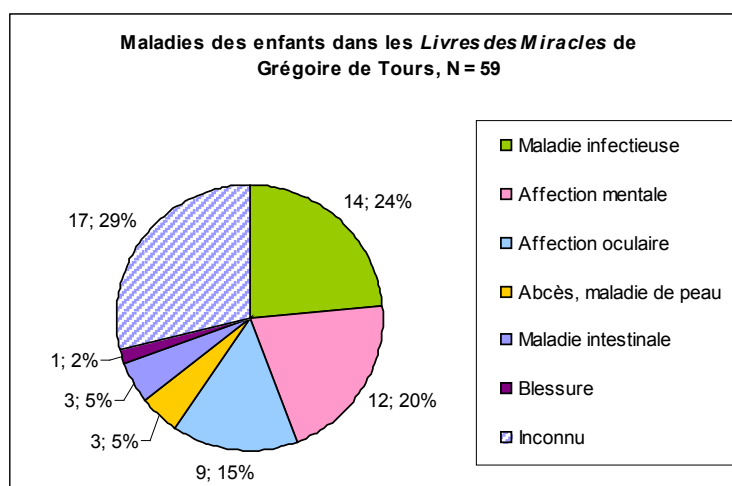


Figure 133: Nouvelle distribution des maladies des enfants des Livres des Miracles de Grégoire de Tours

- **Les maladies infectieuses :**

Les maladies infectieuses se caractérisent, dans le récit de Grégoire, par une poussée de fièvre, accompagnée parfois de vomissements, de diarrhée et d'une grande fatigue. Nous avons relevé 14 enfants atteints d'infections diverses, et le diagnostic a permis l'identification probable de la maladie pour 7 cas.

Deux cas de **paludisme** sont reconnaissables, dont un cas de *plasmodium malariae*, qui se caractérise par une fièvre tous les quatre jours (la fièvre quarte ou malaria). Les symptômes ne sont pas spécifiés par Grégoire, la maladie étant connue : « Armentaria fut prise, dans sa jeunesse, d'un violent accès de fièvre quarte » (*Vit. Pat.* 7,2). Le *plasmodium malariae* est une forme de paludisme qui n'entraîne généralement pas la mort. Un autre cas, plus grave, est celui de *plasmodium falsiparum*, qui se traduit par des accès de fièvres tous les trois jours (fièvre tierce) et qui peut être mortel¹⁹⁰ : « comme il était encore enfant, ayant onze ans environ, il eut quelques accès de fièvre tierce » (*Vit. Pat.* 14,3). Saint Mars guérit alors l'enfant, affirmant « qu'il ne ressentit plus de toute sa vie aucune atteinte de cette maladie » (*Vit. Pat.* 14,3).

Trois cas problématiques concernent des enfants de moins de 3 ans (*Mart.*, II, 43 ; *Mart.*, III, 51 ; *Gl. Conf.*, 82). Ces enfants semblent en dénutrition et déshydratation, ils refusent le

¹⁹⁰ <http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/presse/fiches-sur-les-maladies-infectieuses/paludisme>

sein et sont atteints de fièvre. Dans les trois cas, l'enfant est d'abord trop affaibli pour téter, probablement sous l'influence d'une quelconque maladie infectieuse. Ensuite, il semble que les parents tentent de lui administrer une autre nourriture de manière brutale, ce qui fragilise l'enfant ; nous serions alors dans des cas de **crise du sevrage** :

« Mon jeune fils, que vous voyez ici, était encore suspendu au sein de sa mère à l'âge de trois ans, quand il tomba malade ; pendant trente jours ou même davantage, on le porta sur les bras, non sans fatigue ; enfin il fut tellement affaibli qu'il ne put plus sucer à la mamelle, et encore bien moins prendre une autre nourriture. Le sixième jour depuis que sa maladie avait empiré, il tomba en défaillance et nous le déposâmes devant l'autel » (*Mart.*, III, 51).

« Il y avait un petit enfant d'environ trois ans, puisqu'il était encore pendu aux seins de sa mère. Saisi de la fièvre pendant que sa mère le portait dans ses bras, cet enfant devint tellement abattu qu'il ne pouvait prendre ni le sein, ni aucune autre nourriture » (*Gl. Conf.*, 82).

Dans ces deux exemples, l'enfant en dénutrition n'accepte ni le sein ni « aucune autre nourriture », ce qui semble signifier qu'ils sont soit en période de sevrage (ils prennent déjà une autre nourriture en complément de l'allaitement), soit que l'introduction de compléments alimentaires se fait de manière brutale. Dans les deux cas, ces épisodes semblent témoigner d'une crise due au sevrage.

« Un enfant nouveau-né fut remis, la mère manquant de lait, à une nourrice. Mais celle-ci se trouvant peu fournie de ce breuvage et n'allaitant pas avec abondance, comme il convient à cet âge si faible, l'enfant au lieu de profiter commença de jour en jour à perdre et à diminuer, de telle sorte qu'il ne restait plus en lui qu'une peau mince recouvrant uniquement ses petits os. Sa mère étant morte, il vécut près d'une année en cet état (...). La nourriture lui manquait, il tombait d'inanition ; la fièvre s'y joignit » (*Mart.*, II, 43).

Dans ce dernier exemple, l'enfant est clairement en dénutrition, la mère puis la nourrice n'allaitant pas suffisamment. Cependant, rien ne laisse supposer qu'un sevrage forcé a eu lieu, n'ayant pas de mention d'autre nourriture que le lait maternel.

Nous avons reconnu un cas probable **d'ergotisme**, le « feu de saint Antoine » décrit par Grégoire de Tours :

« Toute la Gaule fut envahie de la dysenterie : ceux qu'elle attaquait étaient saisis

d'une forte fièvre, avec des vomissements et de grandes douleurs dans les reins ; leur tête et leur cou étaient appesantis ; ce qu'ils vomissaient était couleur de safran ou même vert. Plusieurs assuraient que c'était un poison secret ; les paysans l'appelaient le *feu de Saint-Antoine*. Ce qui n'est pas impossible à croire, c'est que lorsqu'on mettait des ventouses aux épaules et aux jambes, et qu'ensuite des cloches s'en étaient élevées et venaient à s'ouvrir, il en sortait un sang corrompu, et beaucoup étaient guéris par ce moyen (...). Cette maladie, commencée dans le mois d'août, attaqua d'abord les enfants, et les fit périr » (*Hist. Franc.* V, 34).

Les symptômes de l'ergotisme se révèlent sous deux formes : convulsive (vomissements, convulsions, diarrhée) et gangréneuse (œdèmes, desquamation, nécrose). L'ergotisme ravage les campagnes en touchant les populations les plus fragiles, de manière souvent extensive :

« Un autre enfant vint du Sénonais ayant la main desséchée (...). Comme il pria (...), ses doigts se redressèrent à la vue du peuple, et toute la foule assemblée (...) vit la main s'imprégner d'un sang qui montait peu à peu dans les veines épuisées de cette main » (*Mart.*, II, 55).

La desquamation d'un membre est un signe de l'ergotisme gangréneux, qui peut guérir naturellement.

« Un jeune garçon nommé Paul, qui souffrait de grandes douleurs aux cuisses et aux jarrets, vint trouver le saint, et (...) se mit à le prier d'obtenir de la miséricorde de Dieu par sa prière un soulagement à ses maux » (*Vit. Pat.* 16,3).

Les douleurs musculaires de l'enfant (myalgie) peuvent témoigner d'une possible **poliomyélite** qui n'aurait pas évolué vers la paralysie des membres, ou d'une quelconque atteinte virale. Avant l'ère vaccinale, la poliomyélite était l'un des plus terribles fléaux de l'enfance¹⁹¹.

Enfin, dans sept cas les symptômes ne sont pas assez détaillés pour permettre l'identification précise d'une maladie infectieuse¹⁹². Les signes sont néanmoins similaires : une forte fièvre, un refus de s'alimenter, une grande fatigue accompagnée parfois de vomissements... Ces symptômes témoignent d'un épisode infectieux de la petite enfance, qui

¹⁹¹ <http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/presse/fiches-sur-les-maladies-infectieuses/poliomyelite>

¹⁹² Il s'agit des passages suivants : SM III, 8 ; SM IV, 3 ; SM IV, 25 ; SM IV, 43 ; GC, 22 ; GC, 85 et VP 2,2.

peut correspondre à de nombreuses maladies (fièvre typhoïde, tétanos, grippe, hépatites virales, méningites, encéphalites, tuberculose pulmonaire, peste, etc...). Les maladies infectieuses se transmettent principalement par absorption d'eau ou de nourriture contaminée et sont fréquentes dans les zones à l'hygiène défectueuse. Elles sont véhiculées par voie aérienne, sanguine ou sexuelle, et parfois de la mère à l'enfant par la lactation. Ces maladies, toujours présentes aujourd'hui dans les pays en développement, étaient probablement très fréquentes au Moyen Âge et responsables d'une grande partie de la mortalité des enfants en bas âge.

- **Les affections oculaires**

Nous pouvons proposer un diagnostic pour 4 cas sur 9 d'affection oculaire¹⁹³. Ce que Grégoire appelle « cécité » est plus une incapacité (provisoire) de voir qu'un aveuglement complet. À la lecture des symptômes, nous pouvons isoler trois cas probable d'une **allergie au pollen** : les enfants reçoivent de la « poussière mêlée de paille » dans les yeux, sont « tourmentés de douleurs », se rendent alors à la basilique et obtiennent leur guérison, du pus s'échappant parfois des yeux des malades. Par exemple, un petit garçon de trois ans jouait dans la cour lorsque « tout à coup un vent violent envoyé par le diable soulève de la terre une poussière mêlée de paille, qui se précipite sur l'enfant dans les bras de sa mère avec un grand tourbillon » (*Mart.* III, 16). L'enfant, aveuglé, grandit dans cet état, ce qui pousse sa mère à le laisser à des mendiants à l'adolescence. À l'âge de quinze ans, il se rend à la basilique de Tours où il obtient sa guérison :

« Il sentit comme si quelqu'un eût piqué ses yeux avec un dard ; aussitôt le sang s'en échappa et commença à couler le long de ses joues ; il leva les yeux, vit luire un cerge au-dessus de lui » (*Mart.* III, 16).

Les deux autres cas sont similaires (*Mart.* IV, 17 et 18). La pollinose provoque des symptômes qui peuvent être invalidants (conjonctivites, larmoiement, rhinite, asthme, voire œdèmes) et qui disparaissent lorsque l'individu change de milieu, comme dans notre exemple où l'enfant, quittant le Limousin, se rend à Tours (*Mart.* III, 16).

Un probable cas de **conjonctivite**, qui ne peut être lié à une allergie au pollen, est décrit dans le passage suivant :

¹⁹³ SJ, 37 ; SM III, 16 ; SM IV, 17 ; SM IV, 18 ; GC, 25 ; GC 62.

« Une jeune fille avait les yeux chassieux, et l'abondance des larmes qui en découlaient l'avait rendue presque aveugle » Elle se rend ensuite avec son père à la basilique de Tours. Pendant les vigiles, « la jeune fille s'écrie tout à coup qu'elle souffre d'une grande douleur de tête et demande qu'on la laisse un peu dormir (...) Avant qu'elle se fût prosternée sur le sol et qu'elle eût imploré avec ferveur la miséricorde du Seigneur, ses larmes s'arrêtent, ses yeux sont nettoyés, et elle se relève pleine de joie » (*Jul.*, 38).

L'expression des « yeux chassieux », associée à des maux de tête, peut renvoyer à une conjonctivite, mais également à des signes méningés, causés par une infection, la listériose¹⁹⁴ ou la leptospirose¹⁹⁵, de forme bénigne.

- **Les affections mentales**

Nous avons relevé 7 enfants victimes de crises hystériques ou nerveuses, et 5 cas de paralysie pouvant avoir une origine psychologique. Nous pouvons avancer une probable hystérie sur deux jeunes filles et deux jeunes garçons, qui développent des lésions plus ou moins graves, d'origine psychologique probable. Et nous relevons trois cas de possession, concernant deux filles et un garçon.

L'hystérie est définie comme « une disposition mentale particulière, tantôt constitutionnelle et permanente, tantôt accidentelle et passagère, qui porte certains sujets à présenter des apparences d'infirmité physique de maladies somatiques ou d'états psychopathologiques » (Porot, 1996). Elle toucherait plus spécifiquement les femmes, et c'est une idée persistante (*hystérie* = *uterus* en grec), malgré la démonstration par S. Freud ou J.-M. Charcot que des hommes pouvaient également en être atteints (Porot, 1996). Le docteur Charcot, pour avoir étudié de nombreux cas de guérisons miraculeuses, a démontré le pouvoir de l'esprit sur le corps (la *faith-healing*) et signale qu' « on n'a jamais, par exemple, noté, en compulsant les recueils consacrés aux guérisons dites miraculeuses, que la *faith-healing* ait fait repousser un membre amputé. Par contre, c'est par centaines qu'on y trouve les guérisons

¹⁹⁴ Infection alimentaire due à la bactérie *Listeria monocytogenes*, elle provoque une conjonctivite ou une méningite. Elle touche principalement les personnes fragiles comme les femmes enceintes ou les enfants. <http://www.pasteur.fr/ip/easysite/pasteur/fr/presse/fiches-sur-les-maladies-infectieuses/listeriose>

¹⁹⁵ La leptospirose est due à une bactérie présente dans l'urine de rat, qui se transmet facilement en milieu extérieur (points d'eau, sols boueux...).

de paralysies » (Charcot, 1897). Des membres contractés ou paralysés, tels que ceux décrits dans les *Livres des Miracles*, peuvent avoir une origine psychologique, qui, sous l'effet de la prière et de la croyance en la guérison, guérissent rapidement : « les faits dits miraculeux (...) ont un double caractère : ils sont engendrés par une disposition spéciale de l'esprit du malade ; une confiance, une crédibilité, une suggestibilité (...). D'autre part, le domaine de la *faith-healing* est limité ; pour produire ses effets, elle doit s'adresser à des cas dont la guérison n'exige aucune autre intervention que cette puissance que possède l'esprit sur le corps » (Charcot, 1897).

C'est uniquement de cette manière que nous pouvons expliquer de manière scientifique les guérisons miraculeuses, que ce soit à l'Asclépieion d'Athènes ou à la basilique Saint-Martin de Tours. Les paralysies et les contractions des membres, si nombreuses dans les miracles (entre 20% et 43% des maladies d'enfants), pourraient renvoyer à des maladies d'origine psychologique, car les paralysies traumatiques ne peuvent guérir naturellement.

Voici quelques exemples :

« Une fille de douze ans avait tous les membres frappés de faiblesse, et depuis six années elle était comme une morte, couchée dans un petit lit chez ses parents, sans marcher un seul pas, sans faire œuvre de ses mains, sans voir la lumière, sans prononcer une parole, sans entendre ce qu'on lui disait ». Ses parents l'accompagnent alors à Tours et y offrent des présents : « le troisième jour après la fête, la jeune fille appelle son père et lui dit : « j'ai soif ». Celui-ci, ravi de pouvoir entendre la voix de sa fille qu'il n'avait jamais entendue, s'empresse de courir et lui apporte un peu d'eau à boire. L'ayant bue elle dit : « donne-moi la main ». Le père lui prit la main et l'aida à se lever » (*Mart.* III, 2).

« Une fille s'arrangeait les cheveux avec un peigne un dimanche. Le peigne (...) s'attacha de telle sorte à ses mains que les dents entrèrent dans ses doigts et dans la paume de sa main, ce qui lui causa une vive douleur. Or comme elle parcourait en pleurant et en priant les basiliques des saints, elle se prosterna au tombeau de saint Grégoire, pleine de confiance en sa vertu ; et après qu'elle eut fort longtemps sollicité l'appui du bienheureux confesseur, sa main se remit et le peigne en se retirant la rendit à son premier état » (*Vit. Pat.* 7,2).

« Une jeune fille à qui, je ne sais par suite de quel péché, une main était devenue roide et dont les doigts étaient adhérents à la paume, vint au sépulcre de saint

Martial, confiante en la puissance du confesseur (...). Elle célébra donc les vigiles pendant la nuit même de la fête du saint, et, comme elle priait attentive auprès du tombeau, elle vit avec étonnement sa main guérie et ses doigts redressés en présence du peuple » (*Gl. Conf.*, 28).

« À la même solennité arriva un jeune enfant qui avait les yeux fermés, l'accès des oreilles bouché, les fonctions de la bouche obstruées, l'usage des mains perdu, la marche des pieds condamnée. Quoi de plus? Il était tellement perclus de tous ses membres qu'il n'avait plus de mouvement que par le souffle. Mais, dès qu'il eut atteint le lieu saint, toute infirmité disparut sur-le-champ, et il se retira guéri en rendant des actions de grâces » (*Mart.* III, 6).

Telles que décrites ici, des paralysies aussi handicapantes ne peuvent guérir naturellement : c'est pourquoi une origine psychologique est probable. *In fine*, les 21 cas de paralysie ou d'incapacité motrice reconnus chez Grégoire pourraient être dus à des troubles psychologiques. La plupart de ces récits n'étant pas suffisamment détaillée, nous avons choisi de les comptabiliser dans la catégorie des maux non reconnus.

Dans un cas nous pouvons proposer ce qu'on appellerait aujourd'hui **un choc post-traumatique** :

« En ce temps-là, une fille, dont les compagnes s'étaient retirées, était restée seule assise à sa toile ; tout à coup une ombre hideuse lui apparut et, saisissant cet enfant, commença à l'entraîner. Elle poussa des cris et des gémissements, parce qu'elle ne voyait aucun secours ; néanmoins elle fit de courageux efforts pour résister. Après l'intervalle de deux ou trois heures, les autres femmes revinrent et la trouvèrent étendue à terre, demi-morte et incapable de prononcer une parole. Elle leur fit signe de la main, mais ces femmes n'y comprirent rien, et elle resta muette. (...). L'ombre qui lui était apparue dressa tant d'embûches contre les gens de cette maison, qu'ils abandonnèrent ce lieu pour émigrer dans un autre. Mais plus tard, au bout de deux ou trois mois, la jeune fille alla à la basilique et obtint de recouvrer la parole. Elle put raconter ainsi de sa propre bouche tout ce qu'elle avait souffert » (*Mart.*, III, 37).

Dans cet exemple, la jeune fille semble victime d'un traumatisme, à la suite duquel elle ne

peut plus parler. En effet, elle attend plusieurs mois pour demander sa guérison.

Enfin, trois enfants semblent victimes de **crises** (épilepsie ? crise nerveuse ?), mais la description sommaire qu'en fait Grégoire ne nous permet guère d'aller plus loin. Un garçon est victime d' « un coup d'habileté du démon » (*Mart.* III, 27) qui provoque la contraction de ses mains et de ses jambes ; et deux filles de Limoges « furent délivrées de l'esprit malin qui les obsédait » (*Vit. Pat.*, 9,3). Les autres cas de guérisons de contractions ou d'infirmités ayant lieu depuis la naissance ou la petite enfance sont difficilement explicables. Nous ne les commenterons donc pas ici¹⁹⁶.

A. Rousselle tente d'expliquer l'intensification des maux d'origine somatique probable entre le IV^e et le V^e siècle ap. J.-C., à l'époque de Martin de Tours et des premières guérisons miraculeuses en Gaule chrétienne. Elle évoque d'abord l'idée d'une névrose de guerre, due à un contexte historique instable, d'après les cas d'hystérie et de troubles somatiques observés pendant les conflits historiques récents, comme la guerre de Mandchourie en 1905 ou la guerre de 1914-1918. Cependant, si la symptomatologie reste la même (hystérie, cécité, hallucinations, troubles de la locomotion et tremblements), la névrose de guerre ne peut expliquer à elle seule le nombre d'individus atteints partout en Europe, et pas uniquement dans les zones exposées (Rousselle, 1990, p. 225). Une autre hypothèse est celle d'une sous-alimentation, voire de famines chroniques, apparaissant à la fin du IV^e siècle : « la famine pourrait activer des fantasmes de dévoration et provoquer des troubles psychiques » (Rousselle, 1990, p. 227), qui aurait touché des populations déjà affaiblies par les conflits incessants. R. C. Finucane propose également cette hypothèse pour expliquer la prédominance des malades atteints de cécité : la famine, ou plutôt la sous-alimentation chronique, due aux mauvaises récoltes, fragilisait le corps et pouvait provoquer différents maux d'origine psychosomatique (Finucane, 1977, p. 147-148).

« Les intellectuels chrétiens se trouvaient devant des guérisons inattendues. Ils avaient sous les yeux des hommes et des femmes rugissant, déments, agités, que soudain calmait l'apparition d'un homme ou d'un ossement. Aucune médication visible ne venait indiquer une possible action concrète entre le mal et sa rémission » (Rousselle, 1990, p. 233).

¹⁹⁶ Voir par exemple *Jul.*, 39 ; *Mart.* I, 40 ; *Mart.* II, 24 ; *Mart.* II, 26 ; *Mart.* II, 38 ; *Mart.* III, 49 ; *Vit. Pat.* 15,3.

- **Les affections intestinales :**

Nous avons relevé deux cas **d'ascaridiose**, ce ver pouvant mesurer environ 35 cm de long et qui infeste l'intestin d'enfants ou de jeunes adultes. Ainsi, un garçon souffrant de fièvre et de sitiophobie (dégout de nourriture) est amené par ses parents à la basilique, où on lui administre une boisson mêlée de poussière du tombeau :

« Aussitôt l'enfant demanda où étaient les lieux secrets de la digestion et fut conduit dans un coin pour purger son ventre. Mais dès qu'il eut accompli, par la pression du souffle, la volonté de ses intestins, deux vers sortirent de son corps semblables à des serpents ; ils paraissaient tellement se mouvoir aux yeux des gens qu'on les aurait crus vivants » (*Mart.*, III, 59).

Un autre garçon « avait avalé une boisson malfaisante, par suite de quoi, dit-on, des serpents ayant été engendrés dans l'intérieur de son corps lui causaient de vives douleurs par leurs morsures ». Conduit auprès de sainte Monégonde, celle-ci enduit de salive une feuille de vigne qu'elle utilise pour lui masser le ventre : « au bout d'une heure il se leva pour aller purger son ventre, épancha le germe d'une race empestée et se retira guéri » (*Vit. Pat.* 19,3).

La maladie est provoquée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. La guérison se produit lorsque le parasite est rejeté dans les selles (parfois par la bouche ou le nez), tel que le décrit Grégoire de Tours. Aujourd'hui fréquente dans les pays chauds, elle pèse lourdement sur la mortalité infantile*.

Un diagnostic **d'occlusion intestinale** (arrêt complet du passage des matières et des gaz dans un segment de l'intestin) est probable sur cet enfant :

« Un petit enfant de l'Albigeois avait l'estomac consumé par diverses maladies ; il avait en horreur la nourriture et la boisson, et il rejetait avec dégoût ce qu'il avait d'abord paru accepter » (*Mart.*, III, 30).

Après trois jours de jeûne, il guérit. Le fait que ce soit un petit enfant atteint de sitiophobie (dégout de nourriture), qui guérit après quelques jours de jeûne, plaide pour une occlusion intestinale, qui guérit naturellement. Cette affection est fréquente chez les enfants de moins de deux ans, et touche préférentiellement les garçons. C'est une maladie bénigne, mais qui peut évoluer vers une péritonite, aux conséquences graves.

- **Abcès et maladies de peau :**

Certaines tumeurs et abcès peuvent avoir une origine psychologique (Charcot, 1897), mais en l'absence de détails, on ne peut proposer d'étiologie aux quelques cas concernés. On note ainsi deux cas **d'abcès** au visage (ou dentaire). Durant l'enfance de saint Nizier, « il lui vint au visage une mauvaise pustule, qui avec le temps s'augmenta et s'enflamma, au point de faire désespérer de sa vie » (*Vit. Pat.* 8,1). Sa mère, priant avec ferveur saint Martin, obtint la guérison de son fils au bout de deux jours. Une jeune fille se rendit auprès de sainte Monégonde, « gonflée par le venin d'une pustule maligne ». La sainte fit le signe de croix sur la jeune fille, « il en résulta l'ouverture de la tumeur qui se fendit en quatre, le pus s'écoula, et la fâcheuse mort abandonna cette jeune fille » (*Vit. Pat.* 19,2). Dans cet exemple, l'hagiographe décrit la fistulisation de l'abcès.

Dans un autre exemple, il est question d'une petite fille atteinte d'une **maladie de peau** : « Une certaine femme lui présenta (à sainte Monégonde) sa fille qui était pleine d'ulcères » (*Vit. Pat.* 19,3). Plus loin, Grégoire justifie cette maladie par les péchés de la mère, accusée de prostitution¹⁹⁷. Ne connaissant pas l'âge de la petite, il est difficile d'établir un diagnostic. Si l'enfant est nouveau-né, la maladie peut être la conséquence d'une mauvaise hygiène.

Les maux présentés ici sont fréquents aujourd'hui dans les pays en développement. Une mauvaise hygiène, des conditions de vie précaires, une alimentation corrompue sont propices au développement de ces maladies. Certaines sont bénignes et guérissent naturellement, d'autres sont plus graves, mais ont une origine psychique probable.

La dimension surnaturelle très forte qui se dégage des guérisons miraculeuses est particulièrement bien décrite dans les miracles. Les individus se rendent au sanctuaire espérant leur guérison, car le saint est le seul qui puisse soulager leurs maux (Sigal, 1985a ; Bakke, 2005 ; Boulhol, 2006 ; Holman, 2009). Les pèlerins accomplissent de grandes distances, arrivent souvent épuisés au sanctuaire et prient avec ferveur, en restant parfois plusieurs mois sur place. Ils se prosternent ou s'étendent en prières, devant l'autel ou le tombeau :

« Son père (...) l'exposa dévotement aux pieds du bienheureux Martin, où elle resta trois mois gisante et demandant l'aumône aux passants » (*Mart.* II, 14) ;

¹⁹⁷« *Mulier quaedam filiam suam exhibuit vulneribus plenam, et, ut quidam vocant, putae haec causa genuerat* » Grégoire de Tours, *Vie des Pères*, 19,3. Voir le commentaire de Krush (*MGH*, 1885) sur le terme *puta* : « *puta, Gall. « pute », meretrix, scortum* ».

« Mainte et mainte fois elle s'y prosterna ; elle se frotta les yeux avec la tenture qui couvre le saint tombeau et s'éloigna en disant adieu » (*Mart.* II, 54) ; « Quand la vigile de la fête fut terminée et que tous les assistants se retirèrent, lui resta couché sans mouvement aux pieds du saint » (*Mart.* III, 16).

Ils s'abandonnent, crient et pleurent pour montrer leur souffrance. Ainsi, pendant la messe, une jeune fille « commença tout d'un coup à crier et à pleurer, montrant combien elle souffrait » (*Mart.* II, 14). « Elle parcourait en pleurant et en priant les basiliques des saints, elle se prosterna au tombeau de saint Grégoire, pleine de confiance en sa vertu » (*Vit. Pat.* 7,5).

La confiance absolue dans le pouvoir surnaturel du saint est parfois signalée par Grégoire : une jeune fille « vint au sépulcre de saint Martial, confiante en la puissance du confesseur et croyant que la main desséchée pourrait être délivrée par l'intercession de celui dont la prédication avait délivré le peuple » (*Gl. Conf.*, 28) ; une autre jeune fille est accompagnée par « son père, [qui] instruit des vertus du glorieux martyr, se hâta d'aller avec elle à la sainte basilique » (*Jul.*, 38) ou ce jeune garçon infirme qui supplie les passants de le conduire au sanctuaire :

« C'est pourquoi je vous prie, chrétiens très fidèles et qui craignez Dieu, de subvenir à mon ignorance, de porter secours au faible et au malheureux. Si vous êtes possédés de la crainte de Dieu, transportez-moi jusqu'au lieu saint » (*Mart.* II, 46).

4.1.2.3. Le processus de guérison dans les *Livres des Miracles*

Le déroulement des miracles de Grégoire de Tours, nous l'avons vu, est très cohérent. Certains pèlerins se rendant au sanctuaire échangent présents ou vœux contre leur rétablissement. Le processus de guérison se déroule toujours de la même manière : dans la majorité des cas, les malades se rendent au sanctuaire (N = 40) ou auprès d'un saint (N = 14). Par quatre fois, les parents invoquent le saint chez eux par la prière, et obtiennent la guérison de leur enfant (**Figure 134**). Il y a toujours un déséquilibre filles/garçons, mais moins marqué lors de la guérison au domicile, bien qu'il n'y ait que quatre cas de guérison : le prêtre Léon se rend d'urgence à la basilique et récupère un peu de poussière du tombeau, qu'il fait boire à la fillette qui se rétablit (*Mart.*, IV, 25).

Si le processus de guérison varie peu d'un récit à l'autre, les gestes diffèrent en fonction du lieu du miracle. Auprès des saints, c'est le toucher qui va être prédominant : dans la *Vie des Pères*, sur 11 miraculés, 9 sont guéris par imposition des mains (N = 6), de salive ou d'huile et 2 par un signe de croix. Par six fois, les malades sont guéris par l'intermédiaire d'objets ayant été en contact avec le tombeau : l'énergie curative du saint ou des reliques se communique à tous les éléments présents en contact avec lui : vêtement, tombe, poussière, huile (Boulhol, 2006) :

« Beaucoup de gens, comme je l'ai observé de mes propres yeux, coupaient des parcelles de ces cordes (du lit de saint Sylvestre), les portaient au loin, et lorsqu'ils les mettaient sur des malades ils voyaient le privilège de la santé leur revenir » (*Gl. Conf.*, 85).

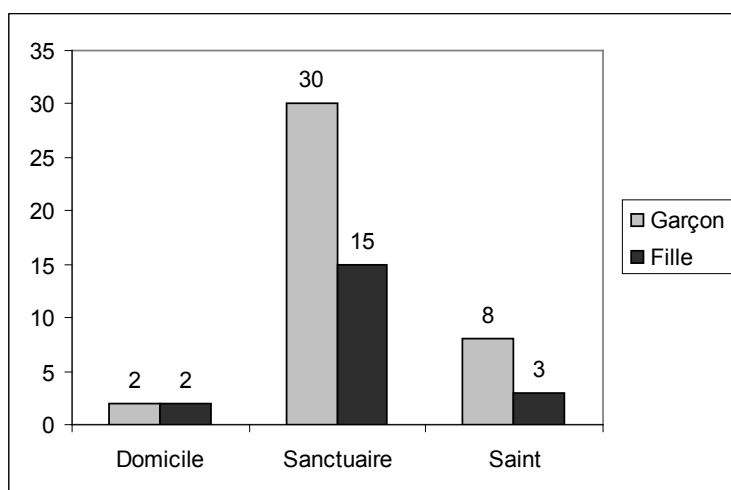


Figure 134 : Distribution par sexe des enfants en fonction des lieux du miracle du saint, dans les *Livres des Miracles et les Dix livres d'Histoire*, N = 62

Dans le sanctuaire, on observe des gestes spécifiques auprès des enfants de moins de trois ans : ils sont le plus souvent exposés devant l'autel, les parents priant et veillant pour leur guérison (**Figure 135**). Dans 6/8 cas, la guérison s'obtient au bout d'une nuit ou d'un jour. Par deux fois, un enfant est exposé mort et ressuscite le jour suivant¹⁹⁸.

Plusieurs enfants passent par un processus d'incubation, c'est-à-dire un profond sommeil durant lequel l'enfant rêve du saint et guérit à son réveil¹⁹⁹. Ce phénomène est déjà connu pour l'Antiquité, et certains historiens évoquent une « christianisation » de l'incubation dans les sanctuaires chrétiens dès l'Antiquité tardive (Boulhol, 2006 ; Holman, 2009).

¹⁹⁸ *Mart.* III, 8 ; *Gl. Conf.* 83.

¹⁹⁹ *Gl. Mart.* 5 ; *Jul.* 23 ; *Jul.* 38 ; *Mart.* II, 26 ; *Vit. Pat.* 7,2 ; *Vit. Pat.* 8,1.

Les autres gestes sont ponctuels, et on peut noter le jeûne, la veille, les vœux et les aumônes des parents à la basilique. En effet, ils jouent un rôle important lors du processus de guérison, lorsqu'ils accompagnent leurs enfants. Ils veillent la nuit en priant²⁰⁰, jeûnent (*Mart.* II, 22), distribuent de la nourriture aux pauvres (*Jul.* 37) ou font des dons au sanctuaire (*Mart.* III, 2 ; *Mart.* II, 22). En revanche, à la différence des miracles postérieurs, il n'est pas spécifié si les miraculés, une fois guéris, font des promesses de pèlerinage ou de dons.

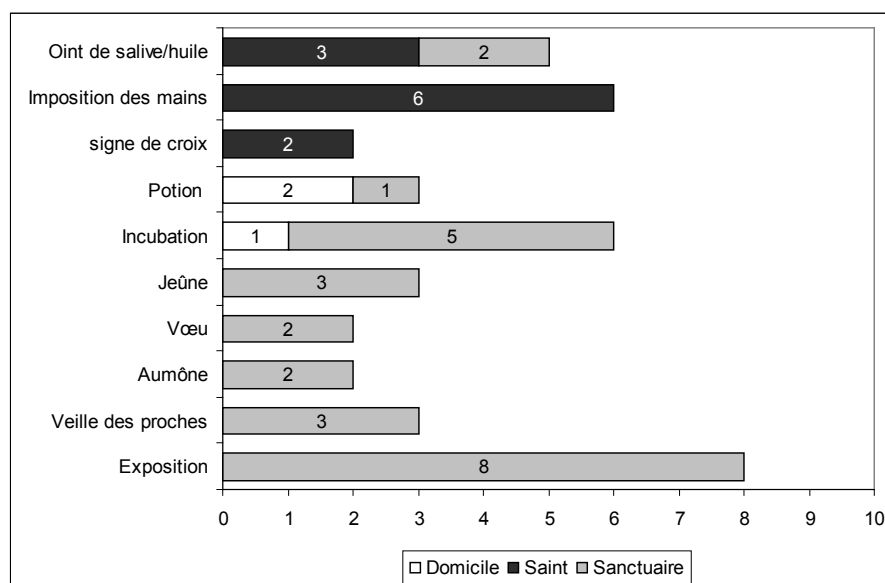


Figure 135: Les différentes étapes du processus de guérison dans les Livres des Miracles

Les médecins sont pratiquement inexistants dans les récits de miracles. Lorsque Grégoire en parle, c'est pour souligner leur incompetence : sa mère, malade dans sa jeunesse, « n'ayant reçue aucun soulagement des soins répétés des médecins » s'applique à la prière (*Vit. Pat.* 7, 2). L'inefficacité des médecins non-chrétiens est un *topos* de l'hagiographie tardo-antique (Treffort, 1997b ; Boulhol, 2006) et médiévale (Finucane, 1977 ; Gordon, 1986 ; Krötzl, 1989). Grégoire de Tours fait parfois mention de devins, toujours dans un but dépréciatif. Il raconte qu'un jour, ses gens appelèrent un devin auprès d'un serviteur malade :

« Celui-ci ne se fit pas prier ; il accourut auprès du malade et s'efforça de mettre en œuvre les ressources de son art. Il murmure des incantations, il jette des sorts, il suspend au cou du patient des colliers et promet la vie à celui qu'il avait, par ces pratiques, dévoué à la mort. Ceci se passait à mon insu. Dès que j'en fus informé, j'en eus une grande amertume (...). En effet, après l'arrivée du devin, la fièvre du

²⁰⁰ *Jul.* 38 ; *Mart.* II 26 ; *Mart.* IV 3 ; *Vit. Pat.* 2,4.

jeune homme augmenta et il expira » (*Jul.* 46).

Lorsqu'un second serviteur succombe au même mal, Grégoire lui administre un peu de poussière du tombeau dilué dans du vin, et l'enfant guérit immédiatement. Cet exemple, à but édifiant certain, montre l'infériorité des devins et autres charlatans sur les saints, soit la supériorité de la médecine spirituelle sur la médecine « traditionnelle ».

Enfin, nous avons relevé la durée de guérison et celle de la maladie, comme cela a été fait dans d'autre corpus (Sigal, 1969 ; Sigal, 1985a). P.-A. Sigal a pu montrer, dans les *Miracles de saint Gibrien à Reims* (1969), que la plupart des maladies durent depuis plus d'un an lorsque le malade effectue son pèlerinage (**Figure 136**). Dans 17% des cas, elle dure depuis la naissance. Une analyse plus poussée du corpus des miracles français des XIe-XIIe siècles (Sigal, 1985a) montre que la durée varie en fonction de la maladie (**Figure 137**). Dans le cas des affections mentales et des traumatismes, le malade est atteint depuis moins d'un an lorsqu'il entreprend son pèlerinage (80-92%). Dans tous les autres cas, la durée de la maladie est supérieure à un an (77-87%), et on observe qu'un grand nombre d'individus sont infirmes, sourds, muets ou aveugles de naissance (Sigal, 1985a).

Malheureusement, nous ne bénéficions pas du même nombre de textes dans les *Livres des Miracles* de Grégoire de Tours. Malgré un si faible effectif, on remarque qu'un tiers des affections durent depuis moins d'un an lorsque l'enfant est guéri (**Tableau 34**) : il s'agit principalement de certaines maladies infectieuses et d'une blessure. Certaines atteintes durent depuis la naissance. Nous avons également pris en compte les durées de guérison dans cette étude (**Figure 138**). Dans la moitié des cas, celle-ci a lieu dans un court laps de temps, inférieur à une journée ou une nuit, Grégoire insistant sur la rapidité de la guérison. 27 malades ont été guéris en moins d'un jour/nuit, et peu d'entre eux ont finalement attendu plusieurs mois, voire plusieurs années, leur rétablissement (**Figure 138**).

Les mentions de temps faites par Grégoire doivent cependant être considérées avec prudence : certains chiffres sont plus fréquents que d'autres, car ils possèdent une valeur symbolique certaine, comme le chiffre 3 qui revient le plus souvent : 3 jours, 3 mois, 3 ans²⁰¹.

²⁰¹ Le chiffre 3 revient 8 fois sur 39 occurrences chiffrées (20%).

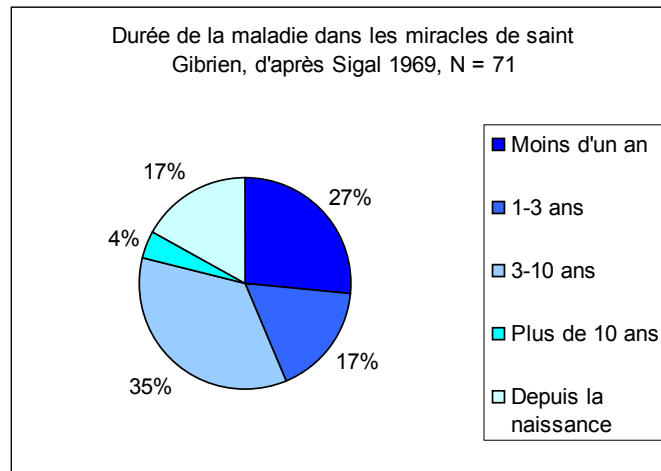


Figure 136 : Durée de la maladie dans les Miracles de saint Gibrien à Reims

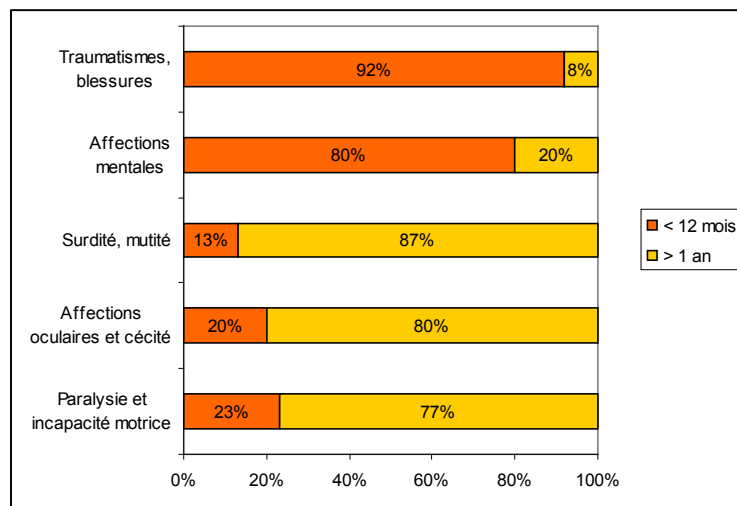


Figure 137: Dur e des diff rents types de maladies dans les miracles fran ais des XIe et XIIe si cles, (Sigal, 1985a), N = 1835

Dur�e de la maladie	Effectif
< 1 an	7
> 1 an	6
De naissance	6

Tableau 34: Dur e de la maladie des enfants dans les Livres des Miracles

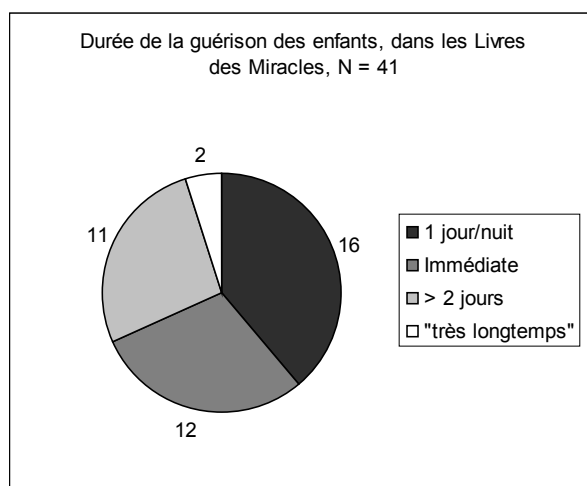


Figure 138: Durée de la guérison des enfants au sanctuaire, dans les Livres des Miracles

4.1.3 Attitude et comportement face à l'enfant malade et infirme au haut Moyen Âge

L'histoire de l'infirmité et du handicap est un thème longtemps négligé par les historiens. Au XIXe siècle, les historiens de la médecine, et les médecins eux-mêmes, traquent les mentions de corps difformes, paralysés, handicapés afin de leur attribuer une étiologie moderne (Metzler, 2006, p. 36). Plus récemment, des études pluridisciplinaires, associant historiens, archéologues et anthropologues biologistes se penchent sur les aspects physiques et les perceptions sociales et culturelles du handicap dans les sociétés anciennes (Finlay, 1999 ; Metzler, 1999 ; Albrecht *et al.*, 2001 ; Metzler, 2006 ; Delattre, Sallem, 2009 ; Collard, Samama, 2010 ; Eyler, 2010 ; Laes, 2012). Ce thème connaît d'ailleurs un grand succès dans les études anglo-saxonnes sous le nom de *disability studies* (Albrecht *et al.*, 2001). En 2006, est publié le premier ouvrage exclusivement consacré à l'infirmité au Moyen Âge (XIIe-XVe siècle) : l'auteur y développe les croyances, les justifications morales et « médicales » de l'infirmité à la naissance, l'attitude des hommes face au handicap et analyse le concept même d'handicap et d'infirmité à travers des études philosophiques et sociologiques (Metzler, 2006). Car les sources permettant d'aborder ces thèmes sont nombreuses : sources normatives (droit romain, lois « barbares » et canoniques), la littérature courtoise, l'hagiographie et les textes médicaux.

Au sein de ce vaste engouement historiographique, l'enfant handicapé constitue une catégorie sociale particulière, mise en lumière par des études récentes (Dasen, 1999a ; Dasen,

1999b ; Dasen, 1999c ; Gourevitch, 2005 ; Angeleiti, Gazzaniga, 2006 ; Laes, 2008 ; Laes, 2011). La recherche concerne autant l'attitude des adultes, la prise en charge par la famille et les instances religieuses du handicap des enfants, que la question, très débattue, de l'infanticide des nouveau-nés malformés dans les sociétés anciennes. Les miracles de Grégoire de Tours nous enseignent que l'enfant malade et handicapé est pris en charge par sa famille au moins jusqu'à la puberté. À partir de là, étant inapte à travailler, il est abandonné à des mendiants pour vivre de l'aumône, que ce soit sur les routes ou auprès des églises. Evidemment nous ne pouvons conclure à une pratique généralisée à partir des quelques cas présentés par Grégoire, qui traduisent néanmoins dans l'esprit de l'hagiographe une certaine habitude, car à aucun moment l'évêque de Tours ne condamne cette pratique (Treffort, 1997b ; Laes, 2011).

4.1.3.1. Chagrin et douleur devant la maladie et la mort

Les récits de miracles permettent d'approcher l'attitude parentale face à la mort ou la maladie de l'enfant. Les historiens médiévistes ont dévoilé la douleur des mères et l'inquiétude des pères face à un enfant moribond (Sigal, 1985b ; Gordon, 1986 ; Krötzl, 1989 ; Shahar, 1990 ; Lett, 1997b ; Treffort, 1997b ; Réal, 2011), contredisant les théories de P. Ariès sur l'indifférence parentale dans le haut Moyen Âge (Ariès, 1960).

Les parents sont toujours décrits comme s'inquiétant de la santé de leurs enfants et lorsque l'enfant trépassé, leur douleur peut paraître excessive aux yeux des hagiographes. Ainsi, Grégoire raconte l'histoire d'une femme qui laisse son enfant à un monastère, afin qu'il soit instruit et devienne clerc. Malheureusement, l'enfant tombe malade et meurt :

« La mère, privée de son fils, accourut à ses funérailles et l'ensevelit en pleurant. Cependant ces larmes qu'elle avait versées aux obsèques de son enfant ne suffisaient pas à sa douleur, et chaque jour elle venait à son tombeau se répandre en sanglots et en cris ». Saint Maurice lui apparut alors en songe et dit : « Pourquoi, ô femme, pleurer ainsi sans relâche la mort de ton fils? Ne mettras-tu donc pas de terme à ton deuil? » Sur quoi elle répondit : « Tous les jours de ma vie ne suffiront pas à ma douleur, et, tant que je vivrai, je pleurerai mon fils unique ; je ne ferai pas trêve à mes larmes, jusqu'à ce que la mort, que j'attends, me ferme les yeux de ce corps » (*Gl. Mart.*, 76).

Dans ce passage, la force de la douleur de la mère provoque l'intervention du saint, qui

d'ailleurs n'y met pas un terme. L'impuissance des clercs face au chagrin du deuil, surtout quand il s'agit d'un enfant, est un phénomène récurrent. Grégoire, dans les *Dix livres d'Histoire*, témoigne à plusieurs reprises de la douleur des souverains face à la mort de leurs enfants, notamment Chilpéric et Frédégonde. Après avoir assisté à l'agonie de son fils Thierry, mort en bas âge de dysenterie, Frédégonde détruit le trousseau de son petit enfant et y mit le feu, « pour que rien d'entier ne demeurât qui pût lui rappeler la mémoire du fils qu'elle pleurait » (*Hist. Franc.* VI, 34).

Si l'infirmité ou la maladie est la conséquence d'un péché dans l'esprit de Grégoire, les épidémies sont présentées comme la punition d'une faute collective (Treffort, 1997b, p. 123). Ainsi, les péchés des souverains rejaillissent sur leur peuple : Chilpéric et Frédégonde, par leur cruauté et leurs crimes, sont considérés comme responsables de l'épidémie de dysenterie qui frappe le royaume. Devant l'agonie de leurs propres enfants, les souverains brûlent les livres d'imposition en signe de repentir, mais c'est insuffisant et leurs deux garçons meurent de maladie. Frédégonde s'écrit alors :

« Voici donc que nous perdons maintenant des fils. Voici que les larmes des pauvres, les lamentations des veuves, les soupirs des orphelins les tuent et il ne nous reste plus d'espoir de ramasser des biens pour personne (...). Voici que nous perdons ce que nous avons de plus beau ! » (*Hist. Franc.* V, 34).

Dans un autre registre, une série de lettres témoigne de la douleur de la reine Brunehaut d'être séparée de son petit-fils en exil. L'une d'elle, adressée à l'impératrice Constantina montre son chagrin :

« Or le hasard a voulu, très pacifique Impératrice, que mon jeune petit-fils, encore un enfant, ait dû faire l'expérience de l'exil et qu'il soit tombé en captivité dans l'innocence de ses jeunes années (...). Puissent vos ordres, avec la faveur du Christ, me permette de récupérer le petit ; puissent mes propres entrailles trouver l'apaisement dans ces embrassades, elles qui souffrent les pires affres en l'absence de mon petit-fils. Ma fille, je ne l'ai plus ; puissé-je ne pas perdre le tendre gage qu'elle m'a laissé. Je suis déjà torturée par la mort de mon enfant ; que votre intervention me relève ; que mon petit fils, captif, revienne, vite. »²⁰² (Dumézil, 2008).

Bien évidemment, dans le cas des souverains, nous ne pouvons distinguer ce qui relève de

²⁰² Lettres Austrasiennes 44, MGH EP. III, p.150, cité par Bruno Dumézil, 2008, p.482.

l'amour parental de ce qui relève de la mise en scène démonstrative du sentiment ou de la stratégie dynastique. Mais « qu'en sait l'historien [et] qu'en savaient d'ailleurs les contemporains ? » (Dumézil, 2008, p. 132). Les autres parents ne sont pas concernés par la représentation du pouvoir, même si l'enfantement d'un fils reste nécessaire pour valider l'héritage. Leur chagrin devant la mort d'un enfant, fils ou fille, reste un thème récurrent chez les hagiographes (Sigal, 1985b ; Gordon, 1986, p. 521 ; Krötzl, 1989, p. 30 ; Lett, 1997b, p. 197-200).

L'historien M. Golden défend l'idée que la représentation du deuil fait partie intégrante du rôle des mères : « *I will conclude that mourning should be viewed as an integral part of women's reproductive labour in the ancient world* » (Golden, 2004, p. 147). Il s'appuie pour cela sur des observations sociologiques dans les pays en développement (principalement en Afrique) et sur les écrits des auteurs antiques. Ceux-ci évoquent déjà le chagrin inépuisable des mères, parfois avec un certain agacement, comme Plutarque qui envoie une lettre de consolation à sa femme après la mort de leur fille de deux ans, lui demandant de se maîtriser et de rester sereine²⁰³. Le deuil et la « représentation du chagrin » font partie du rôle des mères antiques et médiévales : on retrouve les mêmes arguments chez les auteurs médiévaux, l'expression démonstrative du sentiment étant un *topos* des récits de miracles. À la fin du IV^e siècle, Ambroise de Milan condamne les pratiques féminines de l'expression du deuil, comme les « clameurs publiques » ou les femmes déchirant leurs vêtements : « quelques documents attestent cependant qu'en dépit des condamnations, les lamentations rituelles n'ont pas cessé de caractériser le souci féminin des morts » (Lauwers, 1997, p. 446).

4.1.3.2. Entre péché et pitié : l'enfant infirme

- **Transgression de la norme sexuelle**

Dans les miracles, certaines maladies particulièrement handicapantes durent depuis la naissance. À travers quatre récits²⁰⁴, Grégoire de Tours narre des naissances d'enfants anormaux, décrits comme difformes ou monstrueux. Dans deux récits, Grégoire lie ces naissances au péché. Dans le premier exemple, Grégoire évoque le cas de Piolus, qui naît avec les mains « fermées et impropres au travail » : « D'où cela provenait-il? Était-ce parce que lui ou ses parents avaient péché qu'il était ainsi né manchot? Notre jugement ne saurait le

²⁰³ Plutarque, *Mor.*, 608B-612B, cité par M. Golden (2004, 156).

²⁰⁴ SM I, 40 ; SM II, 24 ; SM II, 26 ; SM II, 38.

décider » (Mart., II, 26). Dans le récit d'une femme ayant mis au monde un fils difforme, Grégoire développe longuement l'idée de transgression de l'interdit sexuel :

« Comme c'était pour beaucoup un sujet de moquerie de l'apercevoir et qu'on demandait à la mère comment un tel enfant pouvait être né d'elle, elle confessait en pleurant qu'il avait été procréé pendant une nuit de dimanche »²⁰⁵.

En effet, nous avons déjà évoqué le fait que l'Église tente d'imposer des normes dans la sexualité des fidèles (cf. p.174-180) : il est interdit de s'unir, selon les pénitentiels, les dimanches, les jours de fêtes, pendant les règles, lors de la grossesse et jusqu'au sevrage de l'enfant (Flandrin, 1986 ; Miramon, 1999a ; Miramon, 1999b ; Poly, 2003, p. 382-387 ; Rouche, 2006). Dans cet exemple édifiant, la femme avoue avoir conçu son fils le dimanche, passage longuement développé par Grégoire, qui met en garde ses fidèles :

« Or, comme cela est arrivé aux parents pour leur péché, ainsi que je l'ai dit, et parce qu'ils avaient violé le repos de la nuit dominicale, prenez garde, ô hommes (...). C'est assez des autres jours pour se livrer à la volupté ; passez ce jour-là dans les louanges du Seigneur et dans la pureté. Si des époux unissent leurs embrassements en ce jour, les fils qui en naîtront seront ou perclus, ou épileptiques ou lépreux » (Mart., II, 24).

Les auteurs et les médecins médiévaux déconseillent les relations sexuelles pendant les règles, car elles provoqueraient la naissance d'enfants difformes ou handicapés (Flandrin, 1986 ; Miramon, 1999a ; Poly, 2003, p. 384). Le pape Grégoire le Grand (VI^e siècle) reprend dans sa correspondance ce thème de l'interdit sexuel pendant les règles et l'allaitement de l'enfant²⁰⁶. Césaire d'Arles (VI^e siècle), dans ces *Sermons*²⁰⁷, évoque les conséquences d'une transgression de la norme sexuelle :

« Celui-là conçoit alors des enfants qui naissent, soit lépreux, soit épileptiques, soit même peut-être possédés du démon. En effet, tous ceux qui sont lépreux naissent ordinairement non de personnes sages (...), mais principalement de rustres qui ne savent pas être continents » (*Sermons* 44,7).

Ce passage de Césaire, sur la naissance d'enfants épileptiques, lépreux ou possédés,

²⁰⁵ « *In Biturigo quoque fuit quaedam mulier, quae concipiens peperit filium, cuius poplites ad stomachum (...). Qui magis monstrum aliquod quam hominis speciem similitabat. Qui cum non sine dirisione multorum aspiceretur, et mater argueretur, cur talis ex illa processerit, confitebatur cum lacrimis nocte illum dominica generatum* » Grégoire de Tours, *Livre de saint Martin*, MGH, II, 24.

²⁰⁶ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, 27-20, 22.

²⁰⁷ Césaire d'Arles, *Sermons au peuple*, trad. M.-J. Delage, Editions du Cerf, Paris, 1971, 3 vol.

semble avoir directement influencé Grégoire de Tours.

Si de nombreux pénitentiels* reprennent ces interdits sexuels (*cf. p.174-180*), ils sont peu nombreux à aborder la question de la naissance d'enfants malformés comme conséquence de la transgression. Robert de Flamborough (XIII^e siècle) dans le *Liber Poenitentialis*²⁰⁸ justifie l'idée d'un lien entre péché sexuel et naissance d'un enfant malformé : si la conception d'un enfant a lieu pendant les règles de la mère ou avant le sevrage du précédent, l'enfant né sera boiteux, lépreux, difforme et ne vivra pas (Metzler, 2006, p. 88). Dans le *Médecin*²⁰⁹, Burchard de Worms (XI^e siècle) punit dans 37 passages, soit 19% du corpus (37/194), les cas de violations de la norme sexuelle imposée par l'Église (périodes et positions interdites), mais ne dit rien des conséquences d'une transgression de la norme.

Cette notion de péché lié à l'infirmité n'est pas une idée nouvelle : elle est développée dans le Nouveau Testament, notamment lors du passage très commenté de la guérison d'un homme aveugle de naissance par Jésus Christ (Berthelot, 2006). Depuis lors, cette question fait débat mais « *the passage marks the beginning of a history of Christian speculation about the causes of physical deformity and disability* » (Kelley, 2009, p. 209). La question partage les premiers auteurs chrétiens : pour saint Jean Chrysostome, les enfants ne peuvent être punis pour le péché de leurs parents ; mais pour d'autres, comme Irénée de Lyon ou Césaire d'Arles, l'infirmité d'un enfant à la naissance vient du fait que les parents ont procréé pendant une période interdite (Metzler, 2006 ; Kelley, 2009, p. 211). Cette justification de l'infirmité est également commune en Grèce Byzantine (Congourdeau, 1993, p. 172-173). Ce lien entre péché sexuel des parents et naissance anormale renvoie à l'idée de « responsabilité intergénérationnelle » développée par C. Klapisch, qui remarque que « le châtimement des infractions sexuelles des parents retombe sur la vie et la santé de l'enfant » (Klapisch, 1973). La question du rapport entre péché, infirmité et transgression du tabou sexuel provoqueront des débats houleux tout au long du Moyen Âge (Flandrin, 1986 ; Miramon, 1999a ; Miramon, 1999b ; Bakke, 2005 ; Horn, Phenix, 2009 ; Kelley, 2009).

D'autres influences extérieures peuvent provoquer une naissance anormale : le mouvement des planètes ou le type de nourriture de la femme enceinte. Ainsi, d'après un texte anglo-saxon du Xe siècle, si une femme enceinte de quatre ou cinq mois mange des

²⁰⁸ Robert of Flamborough. *Liber Poenitentialis, A Critical Edition with Introduction and Notes*. Ed. J.J. Francis Firth. Studies and Texts 18. 1971.

²⁰⁹ Burchard de Worms, *Corrector sive Medicus*, c.53-57 (dans Gagnon, 2010).

noisettes ou des glands, son enfant sera stupide (Metzler, 2006, p. 92). Une fois né, un mauvais emmaillotage peut être invoqué si l'enfant développe pendant la croissance une malformation des membres (Metzler, 2006, p. 92).

Il est extrêmement difficile de mesurer le poids véritable que ces prescriptions ont pu avoir dans la fécondité des femmes au Moyen Âge. Les nombreuses répétitions semblent indiquer que les populations ne suivent pas les prescriptions de l'Église. Néanmoins, rien ne nous permet de l'affirmer non plus, ce type de tabou sexuel étant présent dans de nombreuses cultures à travers le monde (Flandrin, 1986 ; Metzler, 2006).

- **Exposition et infanticide des enfants malformés**

Durant l'Antiquité, certains auteurs révèlent dans leurs écrits qu'il est considéré comme normal d'exposer les enfants malformés : Platon (IVe-Ve siècle av. J.C.), Aristote (IVe siècle av. J.C.), Cicéron (Ie siècle av. J.C.), Denys d'Halicarnasse (Ie siècle av. J.C.) et Plutarque (I-IIe siècle) (Congourdeau, 1993 ; Dasen, 1999b ; Dasen, 1999c ; Hirt, 2004 ; Gourevitch, 2005). M. Kelley souligne cependant que la fréquence et la réalité de telles pratiques sont discutables : leurs discours renvoient davantage à une société idéalisée qu'à une réalité (Kelley, 2009, p. 202). Plutarque raconte par exemple qu'à Sparte les parents exposaient les enfants malformés ou infirmes. Cependant, il écrit presque 600 ans après les faits, qui ne sont corroborés par aucun auteur contemporain (Laes, 2008, p. 93). Platon et Aristote s'élèvent dans leur discours contre l'indulgence des Athéniens, et préconisent que tous les enfants infirmes devraient être éliminés selon le modèle spartiate dans un État idéal (Dasen, 1999b, p. 52).

Cependant, le fait de mettre au monde un enfant considéré comme « anormal », et dont l'anormalité est visible dès la naissance, augmente ses « chances » d'être exposé (Congourdeau, 1993 ; Dasen, 1999b ; Dasen, 1999c ; Gourevitch, 2005 ; Laes, 2008 ; Crawford, 2010). L'infanticide est alors un phénomène socialement reconnu et accepté dans la société gréco-romaine (Bakke, 2005 ; Laes, 2008). Soranos d'Ephèse (IIe siècle ap. J.C.), dans son manuel destiné aux sages-femmes, leur enjoint de vérifier que l'enfant « vaut la peine qu'on l'élève et le nourrisse » (Congourdeau, 1993, p. 163).

La législation impériale et canonique montre que les principales causes de mortalité des tout-petits sont l'étouffement, la négligence et le refus de mettre l'enfant au sein. Mais les

textes législatifs, s'ils punissent les déviances, sont une source à considérer avec prudence, qui ne reflète pas forcément des pratiques (Congourdeau, 1993). Selon ces sources, les causes de l'infanticide sont de trois types : l'adultère, la volonté de limiter le nombre d'enfants à nourrir et le fait de mettre au monde un enfant difforme (Coleman, 1974 ; Boswell, 1993 ; Mays, 1993 ; Bakke, 2005 ; Crawford, 2010). À ces raisons pragmatiques, s'ajoute en Grèce archaïque et classique une contrainte de nature religieuse : « La naissance d'un enfant difforme pouvait apparaître comme la conséquence de l'impiété des parents, mais elle ne représentait pas de menace pour l'ensemble de la communauté » (Dasen, 1999b, p. 50). Dans la Rome républicaine, la naissance d'un enfant malformé est synonyme de malheur à venir. La loi autorisait alors son élimination, afin de « rétablir la paix avec les Dieux » (Dasen, 1999c). Ces pratiques s'atténuent sous l'Empire, mais l'infanticide ou l'exposition des enfants malformés semblent toujours socialement acceptés.

En revanche, les premiers chrétiens, comme Justin le martyr, Tertullien et Minucius Felix (Ie-IIe siècles) déclarent ne pas pratiquer l'exposition des nouveau-nés, se sentant en cela supérieurs aux païens. Il n'est cependant jamais précisé s'il s'agit d'enfants considérés comme anormaux ou non (Bakke, 2005 ; Kelley, 2009, p. 203). Cependant, les prises de position des premiers chrétiens sont purement pastorales, et ne reflètent pas forcément une réalité (Bakke, 2005 ; Kelley, 2009). Au temps de Constantin et Valentinien (IVe siècle), une série de lois est promulguée condamnant les pratiques d'exposition des enfants²¹⁰. La loi *De expositis*, adressée en 331 par Constantin, stipule d'une part que celui qui recueille l'enfant exposé peut lui donner le statut qu'il souhaite (libre ou servile) et, d'autre part, interdit à l'exposant toute réclamation ultérieure. Cette dernière disposition est tout à fait nouvelle (Jaillette, 2009, p. 124) :

« Quiconque recueille et, par ses bons soins, rend vigoureux un enfant, garçon ou fille, mis volontairement et sciemment à la porte de la demeure paternelle ou de celle de son maître, le gardera avec le même statut que celui dans lequel il a voulu le tenir lorsqu'il l'a recueilli, à savoir comme un fils ou comme un esclave, à sa guise : sera entièrement écartée toute crainte de réclamation de la part de ceux qui, sciemment et volontairement, auront rejeté de chez eux des nouveau-nés, qu'ils soient esclaves ou libres » (Code Théodosien, V, 9, 1).

²¹⁰ *Le Code Théodosien V*, éd. Mommsen (1904), Brepols, Turnhout, 2009, chapitres 5.9.1 ; 5.10.1 ; 11.27.1 et 11.27.2.

Cependant, cette loi n'interdit ni l'exposition des enfants, ni leur réduction en esclavage, ce qui nous permet de douter de l'influence de la pensée chrétienne sur ce point. Une seconde loi, datée de 412 et adressée par Honorius, reprend la question de l'exposition. Elle confirme l'interdiction aux exposants de récupérer l'enfant exposé :

« Nous ne laissons aucune voie de réclamation aux maîtres ou aux patrons, si les bons sentiments, amis de la miséricorde, ont permis de recueillir des enfants exposés en quelque sorte à la mort : personne en effet ne peut dire sien un être qu'il a méprisé tandis qu'il se mourait ; à condition du moins que s'ensuive, à titre de témoignage, la signature de l'évêque, ce qui, pour plus de sécurité ne doit souffrir aucun retard » (Code Théodosien, V, 9, 2).

On remarque que seuls les maîtres ou les patrons sont nommés, à défaut des parents. Une signature de l'évêque garantit la reconnaissance de celui qui recueille l'enfant. D'autres lois font référence à la vente des enfants, pour régler des dettes (Livre V, 10), ou pour toute autre raison. Les lois sur ce point fluctuent : Dioclétien, en 294, interdit aux parents de vendre ou donner (en gage) leurs enfants. En 313, Constantin modifie cette disposition, et autorise l'aliénation des enfants par leur père, avant de se rétracter en 315 pour interdire la vente des enfants. Cette position est confirmée par Constantin en 323, avant d'infléchir une nouvelle fois sa position (Jaillette, 2009, p. 125).

Cette fluctuation traduit la difficulté d'accorder un statut juridique aux nouveau-nés, ainsi que les difficultés économiques provoquées par les famines et l'instabilité politique : le lien entre pauvreté, famine et vente d'enfant est clairement stipulé dans la nouvelle 33 de 451 de Valentinien III, où il est question de l'annulation des ventes d'enfants menacés d'une issue fatale par « leur pitoyable maigreur et leur pâleur mortelle », à la suite d'une terrible famine sévissant en Italie (Jaillette, 2009, p. 126).

La vente des enfants est encore attestée par Augustin au début du Ve siècle²¹¹. Dans le *Forum Iudicum*²¹², le code de lois wisigoth, un amendement du roi Chindaswinth (642-653) stipule qu'il est interdit aux parents de vendre leurs enfants : « il ne sera pas permis aux parents de vendre, de donner ou de mettre en gage leurs enfants » (*Forum Iudicum* V, 4,12). Un autre amendement condamne également l'enlèvement des enfants « qui est un crime

²¹¹ Augustin, Lettres 10, 2 cité par Jaillette, 2009, p.126.

²¹² *The Visigothic Code : Forum judicum*, ed. S.P. Scott, Boston, Boston Book Company, 1910. Disponible en ligne <http://libro.uca.edu/vcode/visigoths.htm>, accédé le 29/10/2012.

atroce ». L'amende prévue est de 300 sous d'or pour le ravisseur, identique à la compensation pour le meurtre d'un homme libre « *because for a child to be sold by its parents, or to be kidnapped, is as serious a crime as the commission of homicide* ». S'il ne peut payer, il est livré aux parents (ou à la famille) de l'enfant, qui peuvent le mettre à mort ou le réduire en esclavage (*Forum Iudicum* VII, 3, 3).

Pour de nombreux historiens, la limitation du droit d'exposer ou de vendre les enfants traduit l'influence grandissante du christianisme, depuis l'Édit de Milan en 313 et les premières lois répressives de 374 (Congourdeau, 1993 ; Kelley, 2009). Dans ces sources normatives, la cause principale de l'exposition reste économique, celle des parents ne pouvant nourrir leurs enfants, aucune mention d'handicap n'étant perceptible.

Les auteurs chrétiens, s'ils ont parfois évoqué le sort des enfants malformés, ne reflètent pas toute la complexité de la pensée chrétienne sur ce sujet, assez hétérogène : « *it is probably not advisable to speak of a (uniform) Christian attitude toward deformed children* » (Kelley p.208). La question de l'infirmité est replacée au centre d'une plus vaste interrogation entre la nature, le péché, la création de Dieu (Bakke, 2005 ; Metzler, 2006 ; Laes, 2008 ; Collard, Samama, 2010) : « *The deformed child was, for these authors, less a historical reality than an abstraction with religious significance* » (Kelley, 2009, p. 225).

Saint Augustin défend l'idée que la monstruosité fait partie intégrante de la création de Dieu (Kelley, 2009). Dans la *Cité de Dieu* (Ve siècle)²¹³, il évoque l'existence d'êtres monstrueux, certains légendaires (cynocéphales : hommes à têtes de chien, créatures sans têtes, sans bouches...) et d'autres réels (pygmées, androgynes, siamois...) et assure, s'ils sont bien des hommes, qu'ils tirent leurs origine d'Adam. La naissance d'enfants malformés n'est évoquée que brièvement, mais ce chapitre « *have important implications for understanding how Christians may have viewed such children* » (Kelley, 2009, p. 206) :

« La raison que l'on donne à certains enfantements monstrueux chez nous peut s'appliquer aussi à certaines de ces races monstrueuses. En effet Dieu, créateur de toutes choses, sait bien où et quand il faut ou il a fallu qu'une chose soit créée ; il connaît par quelles similitudes, par quels contrastes s'agence la beauté de l'univers. Or, celui qui ne peut considérer l'ensemble est choqué par l'apparente difformité d'une partie, dont il ignore l'accord et le rapport avec le tout. Des hommes, nous le savons, naissent avec plus de cinq doigts par mains et par pieds, et cette bizarrerie est la plus légère de toutes. Mais que personne ne soit assez

²¹³ Augustin, *la Cité de Dieu*, éd. L. Jerphagnon, Gallimard, XVI, 8, pp.660-662.

insensé pour croire que le Créateur se soit trompé dans le nombre des doigts humains, même si l'on ne sait pas pourquoi il a agit ainsi ! » (La cité de Dieu, XVI, 8).

Les êtres « monstrueux » font donc partie intégrante de la Création et du dessein de Dieu, car on ne peut accuser le Créateur d'avoir failli. Il est difficile de mesurer la portée de ces idées, et il est impossible de les lier à une attitude spécifique envers les enfants malformés. Au haut Moyen Âge, le débat porte surtout sur l'origine de l'infirmité, à savoir le péché (*cf supra*), et sur la question du devenir du corps difforme ou amputé après la Résurrection (Metzler, 2006 ; Kelley, 2009).

À Rome, les enfants naissaient deux fois : une naissance biologique et une naissance sociale. Les enfants romains n'étaient considérés comme humains que lorsqu'ils passaient le cap des 8-9 premiers jours de vie, à partir duquel ils recevaient un nom (*dies lustricus*) (Laes, 2008). Les sept premiers jours étant en effet les plus meurtriers (Séguy, 1997 ; Séguy, 2011), nombre d'enfants décédaient dans ce laps de temps, auxquels on appliquait un rituel funéraire particulier (Séguy, 1997 ; Dunand, 2004 ; Laubenheimer, 2004 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Séguy, 2010). Cette conception de la double naissance perdure au Moyen Âge : le baptême marque en effet l'entrée de l'enfant dans la communauté des chrétiens (Rubellin, 1982 ; Imbert *et al.*, 1994 ; Lett, 1997a ; Imbert, 1998).

Dans l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge, l'exposition ou l'infanticide ne sont plus socialement acceptés par les autorités, qui condamnent fermement ces pratiques (Hirt, 2004 ; Bakke, 2005 ; Androutsos *et al.*, 2008 ; Laes, 2008 ; Mustakallio, Laes, 2011). Dans la société chrétienne des VIe-VIIIe siècles, elles ont cependant encore cours mais sont difficiles à quantifier. La variété des sources nous renvoie une image déformée de la réalité : les historiens qui s'appuient plutôt sur les sources normatives et répressives (codes de lois « barbares », canons conciliaires, pénitentiels*) tendent à considérer leur répétition tout au long du Moyen Âge comme autant de preuves d'un infanticide fréquent, voire commun (Coleman, 1974 ; Flandrin, 1986 ; Boswell, 1993 ; Poly, 2003, p. 355-359 ; Androutsos *et al.*, 2008 ; Crawford, 2010). J.L. Flandrin défend par exemple l'idée d'un infanticide pratiqué « avec une fréquence non négligeable » notamment parce que « les pénitentiels évoquent fréquemment l'infanticide et ceux qui le commettent » (Flandrin, 1986, p. 166).

I. Réal ne note dans son corpus hagiographique qu'à cinq reprises la mention d'avortements, d'infanticides et d'abandons d'enfants (Réal, 2011, p. 403). Ce constat lui permet de revenir sur l'idée d'une pratique fréquente dans la société altomédiévale, qu'elle oppose à l'obsession de la procréation qui semble caractériser les couples mariés, et l'inquiétude parentale devant la maladie et la mort des enfants. Ensuite, ces pratiques ne concernent que quelques catégories spécifiques de la population : la femme adultère, le clerc fornicateur et la pauvre, incapable de nourrir ses enfants :

« À partir de quelques témoignages, on a voulu généraliser le phénomène, alors qu'à les regarder de près, ces attitudes ne concernent probablement que des cas relativement marginaux et ponctuels, liés à l'adultère, aux malformations des nourrissons, ou à l'extrême misère » (Réal, 2011, p. 412).

Nous pouvons cependant nous demander en quoi la fréquence des mentions d'infanticide ou d'avortement dans les textes normatifs ou littéraires peut constituer une preuve de sa fréquence *réelle*. Néanmoins, aux VIe-VIIe siècles, les motifs justifiant ces pratiques restent similaires à celles de la société romaine : motif économique (le plus fréquemment invoqué par les textes) et moral (adultère, transgression du tabou). Mais aux côtés de la figure du clerc fornicateur, de la pauvre et de la femme adultère, se dessine pour I. Réal celui de l'enfant malformé, qui aurait été victime d'infanticide dans le haut Moyen Âge. Or, pour justifier ce phénomène, l'auteur s'appuie sur un passage ambigu de Grégoire de Tours, utilisé tour à tour pour justifier l'infanticide ou le nier. Reprenant l'histoire de la femme qui, ayant conçu le dimanche, met au monde un enfant monstrueux, il raconte :

« Et n'osant pas le tuer, elle l'élevait de même que s'il eût été bien conformé, comme les mères ont coutume de faire »²¹⁴.

Cette traduction ne fait cependant pas l'unanimité, et mérite que l'on s'y arrête un instant, car elle n'a pas toujours été suivie, et a donné lieu à des interprétations divergentes. L'expression latine *ut mos matrum est* « comme les mères ont coutume de faire », est associée, selon les historiens, à *interemere* « tuer » ou à *nutriebat* « nourrir ». Dans le premier cas, nous aurions un exemple d'infanticide associé à l'infirmité de l'enfant : « Et n'osant pas le tuer, comme les mères ont coutume de faire, elle l'élevait de même que s'il eût été bien conformé ». Certains historiens choisissent cette interprétation (Flandrin, 1986, p. 167 ;

²¹⁴ « *Quem interemere non audens, ut mos matrum est, tamquam sanum puerum nutriebat* » Grégoire de Tours, *Liber de virtutibus S. Martini* Lib. II, c. 24, MGH, p. 617.

Treffort, 1997b ; Poly, 2003, p. 384 ; Réal, 2011). À partir de ce passage, I. Réal signale que les enfants malformés font partie des catégories victimes d'infanticide : on remarquera qu'à partir d'un seul témoignage on a voulu « généraliser le phénomène ». J.-L. Flandrin signale que « selon l'interprétation la plus courante de ce texte, les mères auraient donc eu l'habitude de tuer leurs enfants monstrueux » (Flandrin, 1986, p. 167). Cette conduite étant « motivée avant tout par la honte que [les parents] avaient de leurs enfants » (Flandrin, 1986, p. 168), puisqu'ils constituent un miroir public de leurs péchés. J.-P. Poly affirme que « normalement, les mères tuaient de tels enfants (malformés) » (Poly, 2003, p. 385).

Cependant, d'autres historiens privilégient la seconde possibilité, à savoir que les mères avaient coutume d'élever leurs enfants, mêmes handicapés ou difformes (Boswell, 1993 ; Van Dam, 1993 ; Laes, 2004). Selon C. Laes, ce passage « *suggests that it was inconceivable that mothers should kill even deformed children* » (Laes, 2011, p. 44). Pour lui, l'expression *ut mos matrum est* renvoie à une opposition entre le pouvoir du père et de la mère dans le destin de l'enfant : « *This passage in Gregory of Tours either suggests the mother's power in difficult decision making, or their possible opposition towards paternal power* » (Laes, 2011, p. 44). C. Treffort reste très nuancée sur ce passage, qui « permet ainsi de montrer le refus de l'infanticide, même pour un être difforme » (Treffort, 1997b, p. 123).

Nous optons également pour la seconde hypothèse²¹⁵, d'autant que, nous l'avons vu, les miracles regorgent d'exemples d'individus dont l'infirmité remonte à la naissance (Sigal, 1985a ; Metzler, 2006 ; Laes, 2011). Dans les *Livres des Miracles* de Grégoire de Tours, trois autres exemples attestent d'infirmités de naissance ayant été élevés par leur mère²¹⁶.

Ce passage réfute l'idée d'une pratique d'infanticide des nouveau-nés malformés, reconnue et acceptée dans la société du haut Moyen Âge. Aucun autre texte contemporain ne semble d'ailleurs évoquer la difformité comme motif d'infanticide, comme les lois civiles ou canoniques, qui insistent plutôt sur l'extrême pauvreté des mères tentées de tuer ou d'abandonner leurs bébés (Flandrin, 1986 ; Bakke, 2005 ; Réal, 2011). Cependant, il existe encore au Moyen Âge des sociétés où l'infanticide subsiste malgré la christianisation, comme en Scandinavie : le droit canonique norvégien au XIIe siècle admet l'exposition des enfants lorsque le nourrisson n'est pas viable ou qu'il est mal conformé (Flandrin, 1986, p. 165).

Le regard sur les nouveau-nés va progressivement évoluer, les innovations du

²¹⁵ Je remercie Monique Goulet, Rosa-Maria Dessi et Michel Lauwers de m'avoir éclairé sur ce point.

²¹⁶ SM I 40, SM II 26, SM II 38.

christianisme bouleversent les mentalités et des pratiques millénaires, mais dans la réalité rien ne va changer (mortalité, maladies, naissance importune). En revanche, si dans les livres de Grégoire de Tours, les femmes semblent élever leur enfant malformé malgré leur handicap, elles l'abandonnent néanmoins à la puberté (Treffort, 1997b ; Laes, 2011). En effet, à six reprises, l'enfant est confié à des mendiants, l'hagiographe justifiant cet acte par la pauvreté des parents et par le fait qu'il ne peut pas travailler :

« Ses maîtres, voyant que, sept ans durant, il n'avait été d'aucune espèce d'utilité, le prirent à bras et le portèrent devant le saint sépulcre, afin qu'il fût au moins nourri par les passants, puisqu'il ne pouvait gagner sa vie par son travail » (*Mart.*, I, 40) ;

« Lorsqu'il eut atteint l'adolescence, (sa mère) le livra à des mendiants qui le prirent, le mirent sur une charrette et le traînèrent pour le montrer au peuple. Ils gagnèrent, grâce à lui, beaucoup d'argent » (*Mart.*, II, 24) ;

« Parvenu à l'adolescence, il fut donné à des mendiants, afin qu'il reçût quelques secours en allant avec eux ; ses parents étaient fort pauvres » (*Mart.*, III, 16) ;

À propos d'une jeune fille paralysée : « son père la transporta à Tours et l'exposa dévotement aux pieds du bienheureux Martin, où elle resta trois mois gisante et demandant l'aumône aux passants » (*Mart.*, II, 14).

« Un jeune enfant, nommé Leudolfé, infirme du pied gauche, voyageait avec d'autres pour chercher sa nourriture en mendiant » (*Mart.*, II, 46)

« Arrivé à l'âge de dix ans, comme ses ongles grandissaient et qu'il souffrait aux mains de grandes douleurs qui devenaient intolérables, il se rendit à l'église du bienheureux confesseur » (*Mart.*, II, 26).

Dans le dernier exemple, rien n'est dit sur l'origine de l'enfant. Il est seulement noté qu'il se rend (seul ?) à la basilique de saint Martin, la présence des parents n'étant pas spécifiée.

Ces passages sont néanmoins assez évocateurs de l'attitude de la société altomédiévale envers l'enfant handicapé, qui selon C. Laes, se situe entre « *pity and mockery, dread and fascination, guilt and sin* » (Laes, 2011, p. 50). La puberté est une étape sociale importante dans la vie de l'enfant, car c'est à ce moment précis que l'enfant est abandonné à son sort (Flandrin, 1986, p. 165 ; Treffort, 1997b). En marge de la société, les infirmes sont démunis, ils mendient et vivent de la charité : pauvreté et infirmité apparaissent intimement liés (Albrecht *et al.*, 2001, p. 19-20 ; Metzler, 2006 ; Collard, Samama, 2010)

Enfin, si la mendicité semble être le lot d'une majorité d'enfants estropiés, d'autres sont nourris, gardés auprès de leur famille, malgré le fardeau que cela devait représenter, comme cette jeune fille de douze ans qui « avait tous les membres frappés de faiblesse, et [qui] depuis six années (...) était comme une morte, couchée dans un petit lit chez ses parents ». Cependant, elle devait appartenir à une catégorie sociale supérieure, puisque « ses parents se répandent en prières pour leur fille au tombeau du saint, y offrent des présents et s'engagent en outre par des vœux » (*Mart.*, III, 2).

Malgré leur rôle édifiant certain, l'étude des miracles et des vies de saints permet d'appréhender certains traits de la société médiévale. Ainsi, les miracles de guérison témoignent de la fragilité des enfants et de l'évolution de leur place dans la société en fonction de leur âge. Les maladies des enfants ne diffèrent pas fondamentalement de celles de leurs aînés, même si l'on note plus d'enfants infirmes ou paralysés et sourds ou muets. Les attitudes parentales apparaissent, toujours à travers le prisme édifiant du discours chrétien et de la représentation idéale de la famille (Lett, 1997b ; Treffort, 1997b ; Réal, 2011).

Mais une certaine réalité semble se dégager de toutes les histoires édifiantes des *Livres des miracles* : d'abord, l'inquiétude parentale face à la maladie et le désespoir, le chagrin face au décès d'un nouveau-né. Ensuite, l'espoir et l'accompagnement d'enfants, parfois lourdement handicapés, par leurs parents jusqu'au sanctuaire, qui témoignent du soin dont ils faisaient l'objet. Évidemment, sont présentées des situations moins idylliques : celles des infirmes qui, ne pouvant participer au travail familial, sont laissés auprès des églises ou à des mendiants. Leur destin, jusqu'à leur guérison miraculeuse, sera de demander l'aumône aux passants et pèlerins. Néanmoins, certaines scènes ne dépeignent pas forcément une attitude réelle : le cas de la petite servante soignée par son maître inquiet est l'image d'un exemple à caractère édifiant certain (*Mart.* IV, 25).

Mais la maladie n'est pas une fatalité, et l'abandon ne concerne qu'une petite partie des enfants malades (6 cas) avec pour éternelle justification la grande misère des parents. Dans les autres cas de guérisons miraculeuses, les parents sont globalement présents auprès de leurs fils et filles. Si ce n'est pas le cas, d'autres personnes les entourent : d'autres enfants ou même leurs maîtres. Parfois, ils semblent aussi se rendre seuls à la basilique dès qu'ils ont atteint l'adolescence, ce qui traduit la plus grande autonomie qui caractérise cet âge. La mort vient également briser les liens familiaux : exceptionnellement évoqué, le décès d'un des parents provoque l'éclatement de la cellule familiale.

Si l'enfant est globalement peu représenté dans les miracles de guérison (~25%) il n'en demeure pas moins un acteur à part entière. Les types d'invocation ne diffèrent pas en fonction de l'âge ou du sexe, mais une figure particulière se dessine en la personne du *puerulus* (< 3 ans) moribond que les parents déposent devant l'autel. Après une nuit de prière, l'enfant est guéri et retourne auprès de ses parents. Cette image de l'enfant ressuscité, plébiscité par Grégoire de Tours, deviendra un *topos* de l'hagiographie médiévale.

Le diagnostic médical que nous avons tenté, avec l'aide précieuse d'un médecin, montre toute la complexité de l'analyse de ces récits de guérison. Les descriptions sont souvent sommaires et renvoient à un système particulier de représentation du corps. Cependant, malgré les biais de la documentation, nous avons mis en évidence la place primordiale des maladies infectieuses dans la santé des enfants, telles qu'elles sévissent encore dans certaines régions du monde. Cette étude pose la question de la justesse des analyses de miracles d'un point de vue médical : nous avons vu les divergences entre notre propre vision des miracles de Grégoire de Tours et celle de C. Laes : un même récit peut être interprété différemment, malgré toute la rigueur employée.

Enfin, les récits de Grégoire nous renseignent sur l'attitude de la société face aux naissances « anormales ». Les termes globalement utilisés dans la littérature historique d'infirmité (*disabled*) ou d'handicap (*impaired*) sont cependant inadéquats, car ils reflètent une conception moderne de ces phénomènes, non-applicable aux temps anciens (Metzler, 2006, p. 3-10 ; Laes, 2008, p. 117). Nous les avons néanmoins utilisés, avec prudence, n'ayant pas d'autres termes de remplacement. Si l'enfant difforme n'est pas forcément tué dès sa naissance, il peut être laissé aux portes des églises durant son enfance. Ce phénomène témoigne du fardeau économique que constituaient certains enfants pour leur famille. Grégoire ne condamne jamais cet abandon et le justifie toujours par la misère : nous sommes face à une pratique qui semble socialement acceptée et reconnue par la société altomédiévale. Cependant, l'histoire des enfants infirmes ou handicapés (*disabled or impaired*) est encore à construire pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (Laes, 2011).

Pour Grégoire, les péchés des parents rejaillissent sur leur progéniture, et l'infirmité ne peut être que la conséquence d'une faute grave (Laes, 2008 ; Laes, 2011). La morale de la faute est au cœur de la pensée de Grégoire, qui suit en cela les prescriptions des Pères de l'Église : les parents pécheurs devront donc élever leur enfant difforme, car comme il le signale lui-même : « puisse ce que nous avons rapporté servir d'enseignement, de peur que le mal commis dans le cours d'une seule nuit ne soit enduré pendant l'espace de longues

années! » (SM II 24). Comme la maladie est la mort, qui sont présentées essentiellement comme une punition divine des péchés des parents qui rejaillissent sur leurs enfants : la difformité et le handicap montrent à tous la faute commise, « prémices d'un ample mouvement de culpabilisation sociale qui persistera jusqu'au XXe siècle » (Treffort, 1997b, p. 123).

Les miracles permettent d'approcher les maux les plus graves ou les plus invalidants de la société médiévale, ainsi que l'attitude des hommes face à la maladie : leur désespoir face à l'inconscience d'un enfant, leur dégoût face aux membres tordus ou noués d'un malheureux, leur peur devant un épileptique ou leurs moqueries devant certains « monstres » humains. À la lumière des récits de Grégoire, se dessine un tableau vivant de la misère et de la grande pénibilité de son temps, qui n'épargnait pas même le tout petit enfant. Le miracle constitue donc bien « un document de valeur pour l'étude de la mentalité médiévale » (Sigal, 1971, p. 195).

4.2 Maladie et enfance : approche paléopathologique

Si les miracles livrent une certaine image du corps, d'autres sources permettent de compléter le regard des hagiographes qui dépeignaient les maux les plus invalidants de leur temps. Lorsqu'on s'intéresse à la santé et au corps de l'enfant, on doit se pencher sur son squelette. Ainsi, l'approche paléopathologique* permet de compléter notre réflexion et d'apporter une vision complémentaire sur les conditions de vie des enfants au haut Moyen Âge. Cependant, comme toute discipline, les apports de la paléopathologie sont soumis à certaines limites.

D'abord, la paléopathologie* ne permet d'approcher que les maladies ayant laissé une trace sur le squelette, ce qui nous prive de la plus grande partie des informations : la plupart des maladies ne touchent en effet que les tissus mous. Nous aurons donc une image différente des atteintes décrites dans les récits de miracles, généralement non visibles sur le squelette, comme les fièvres, la cécité, la mutité ou les affections mentales. En revanche, les lésions suivantes laissent parfois des traces sur l'os : les traumatismes, certaines tumeurs, la surdité et certains handicaps, comme lorsqu'un membre est immobilisé, pouvant entraîner l'utilisation d'une prothèse. Cependant, ces dernières lésions sont extrêmement rares dans les séries

ostéologiques, surtout chez les enfants. Nous nous tournerons donc vers d'autres maladies et d'autres indicateurs.

4.2.1 Remarques préliminaires

4.2.1.1. « Paradoxe ostéologique » et question d'observation

Deux concepts préalables à toute étude anthropologique doivent être rappelés : il s'agit de la question de la représentativité de la population étudiée, que nous avons déjà évoquée (*chapitre préliminaire*), et du « paradoxe ostéologique » (ou paradoxe de Wood). Le « paradoxe ostéologique » est un postulat démontrant la grande variabilité réactionnelle des populations face au stress*, à la maladie et à la mort (Wood *et al.*, 1992). De nombreux signes d'atteintes osseuses sur une population ne signifient pas forcément que les conditions de vie étaient défavorables, car ces individus ont survécu à toutes ces atteintes, et auraient donc eu un état sanitaire plutôt bon. Inversement, une population qui ne présente que peu de lésions osseuses n'a pas forcément bénéficié de conditions de vie favorables, car les individus ont pu décéder avant de développer les symptômes osseux des maladies qui les auraient touchés. Cependant, les conclusions pessimistes de ce paradoxe ont été depuis nuancées (Goodman, 1993 ; Wright, 2003 ; Bennike *et al.*, 2005), notamment par l'utilisation de plusieurs indicateurs qui, pris simultanément, peuvent mettre en évidence des tendances dans l'état sanitaire des populations, contrairement à l'examen d'un seul indicateur. Le fait de regrouper les individus permet donc de limiter les biais liés à la grande variabilité des réactions de chacun au stress. La répartition par âge des individus analysés permet également de mieux mesurer ce problème.

En définitive, une différence marquée dans la fréquence d'une lésion observée sur deux populations ne signifie pas forcément que l'une des deux a subi des conditions de vie plus difficiles : certains individus peuvent marquer moins bien le type de lésion observé. Seule l'utilisation de plusieurs critères permet d'approcher l'état sanitaire d'une population et de la comparer à d'autres.

Ces deux constats montrent les limites existant entre l'observation d'une lésion et l'état de santé général d'une population : si les paléopathologistes français restent généralement prudents dans leurs interprétations, ce n'est pas le cas de certains confrères européens ou américains, qui n'hésitent pas à retracer l'alimentation ou les conditions de vie de plusieurs populations à l'aide d'un ou deux indicateurs seulement (Salvadei *et al.*, 2001 ; Piontek, Kozlowski, 2002 ; Palubeckaitė *et al.*, 2002 ; Keenleyside, Panayotova, 2006 ; Beňuš *et al.*,

2010). Par exemple, L. Salvadei *et al.* conclut à une probable détérioration des conditions de vie dans l'Italie du haut Moyen Âge par rapport à l'Antiquité romaine en comparant les fréquence d'hyperostose poreuse (*cribra orbitalia* et *cribra cranii*) de deux séries ostéologiques des Ie-IIIe et VIIe siècles (Salvadei *et al.*, 2001).

Ensuite, vient la question de l'erreur intra- et inter-observateur. Il existe une variabilité dans l'observation ou la mesure d'une lésion entre un seul ou deux observateurs différents. Plusieurs études quantifient cette variabilité. Par exemple, V. Garcin a refait les mêmes observations sur l'hypoplasie de l'émail dentaire*, sur la même série ostéologique, à trois semaines d'intervalle. L'erreur intra-observateur est minime, entre 1 et 8% environ (Garcin, 2009, p. 184). L'expérience a été poursuivie pour mesurer les différences observées sur cette même série entre ses résultats et ceux d'un anthropologue ayant étudié la collection sous les mêmes conditions et en utilisant les mêmes méthodes. Là aussi, les erreurs inter-observateurs sont minimales, et se situent entre 8 et 9%, ce qui reste largement positif.

Ce genre d'analyse a le mérite de mettre en évidence le fait que les meilleurs résultats sont obtenus lorsque des méthodes simples et claires sont utilisées. Lorsque celles-ci sont trop complexes, il existe un risque de subjectivité de l'observateur.

4.2.1.2. Intérêts et limites de l'étude des enfants

Enfin, les enfants représentent une catégorie spécifique de la population que l'on doit s'efforcer de traiter individuellement, notamment en paléopathologie*. En effet, si l'on souhaite repérer des conditions ou des modes de vie différents à partir de l'analyse ostéologique, il est nécessaire de séparer en deux groupes les adultes et les sujets immatures, ce qui est de plus en plus fréquent dans les travaux récents (Bennike *et al.*, 2005 ; Keenleyside, Panayotova, 2006 ; Garcin, 2009 ; Beňuš *et al.*, 2010 ; Garcin *et al.*, 2010).

L'étude des non-adultes présente en effet deux avantages. D'abord, l'estimation de l'âge au décès est plus fiable et précise que pour les adultes (*cf. chapitre préliminaire*). Ensuite, certaines lésions présentes dans l'enfance tendent à s'effacer au cours de la croissance, et risquent de ne plus être observables sur les squelettes d'adultes. Par exemple, l'usure dentaire peut effacer l'hypoplasie de l'émail* sur les dents adultes, alors que les couronnes des enfants sont quasiment intactes, même si une usure légère peut parfois être détectée. Cette observation concerne aussi les lésions de l'ensemble du squelette : un marqueur de stress* aura moins de temps pour être remodelé durant la croissance que durant l'âge adulte, ce qui

entraîne d'appréciables perspectives pour une étude paléopathologique des enfants.

En revanche, trois principaux points limitent l'approche anthropologique des non-adultes. D'abord, la mauvaise conservation des vestiges, que nous avons déjà évoquée, et qui semble toucher plus particulièrement les ossements immatures (*cf. p.52-61*), limitant les observations paléopathologiques. Ensuite, les enfants étudiés sont les individus qui n'ont pas survécu et qui n'ont jamais atteint l'âge adulte, et qui, par conséquent, ne représentent pas une enfance « normale » : c'est le concept d'opposition entre « survivants » et « non-survivants » (Saunders, Hoppa, 1993 ; Wright, 2003 ; Bennike *et al.*, 2005). Enfin, la question de la représentativité concerne particulièrement les enfants : ils sont dans la plupart des cas peu nombreux à l'échelle de l'ensemble de la population inhumée, et peuvent bénéficier de pratiques funéraires particulières ou d'une inhumation dans des lieux spécifiques, et donc être sous ou surreprésentés lors de l'étude paléopathologique, notamment lorsqu'ils sont regroupés autour d'une église.

En définitive, l'analyse anthropologique et paléopathologique ne concerne que les squelettes immatures fouillés et suffisamment bien conservés, soit une minorité d'individus. Dans les collections sélectionnées pour cette étude, les enfants étudiables représentent, dans la plupart des cas, au moins la moitié de l'échantillon (**tableau 33**).

4.2.1.3. Matériel et méthode

Afin de minimiser les biais liés à la prise de données, je suis retournée auprès des séries ostéologiques lorsque cela a été possible, afin d'estimer l'âge et relever certaines lésions osseuses²¹⁷. Les données d'âges dentaires ont été reprises selon la méthode d'Ubelaker (*cf. chapitre préliminaire*). Une fiche a été systématiquement remplie pour chaque individu observé, qui permet de calculer l'âge dentaire et de noter la présence de caries, de parodontose, de tartre, d'hypoplasie et d'usure des dents (**Figure 139**). Les stades de *cribra orbitalia** ont également été cotés. Ces observations ont été faites sur les enfants de sept séries médiévales (**Tableau 35**).

²¹⁷ Je remercie le laboratoire d'anthropologie du CRAHAM de l'Université de Caen (UMR 6273) de m'avoir accueillie, en particulier A. Alduc-Le Bagousse et C. de Seréville-Niel.

de la moitié dans le cas de Cutry. Mais ce constat est malheureusement assez commun : la conservation, la taphonomie, les manipulations d'ossements et l'environnement du site jouent sur la représentativité des échantillons ostéologiques.

Les sites de Cutry²¹⁸, d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » et de Saint-Martin-de-Fontenay²¹⁹ ont été déjà présentés. Les sites de Cherbourg « Notre-Dame » et de Rouen « Cour d'Albane » et « Cour des Maçons » sont deux cimetières qui fonctionnent avec des églises paroissiales urbaines (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Niel, 2009). Seuls les secteurs situés autour de l'église ont été fouillés, ce qui nuit à la représentativité des individus étudiés ici, car il semble que des choix d'inhumation sur des critères d'âge ont eu lieu (Niel, 2009). La nécropole urbaine de Lisieux « Michelet » n'a pas été intégrée à l'étude populationnelle car à l'heure où nous rédigeons ces pages, la publication, sous la direction de D. Paillard et d'A. Alduc-Le Bagousse, n'est pas achevée. Nous l'avons néanmoins intégrée à l'étude paléopathologique. Les nécropoles de Larina « Le Mollard » (VIe-VIIIe siècle) et « la Motte » (Ve-VIe siècle) ont été étudiées (Porte, 2011), mais la série de « La Motte » compte trop peu de sujets immatures pour être significative (11 enfants, soit 11% de l'ensemble de la population).

Malgré ces quelques remarques, les lésions observées sur ces séries ont été intégrées à l'analyse, car par leur organisation et leur datation, ces sites correspondent de manière générale au contexte historique choisi : d'une part des nécropoles rurales des VIe-Xe siècles (Cutry, Hières-sur-Amby, Saint-Martin-de-Fontenay et Larina), d'autre part des cimetières urbains des VIIe-XIIIe siècles (Rouen « Cour d'Albane » et « Cour des Maçons », Notre-Dame de Cherbourg, Lisieux « Michelet »). Ils contribuent ainsi à l'analyse paléopathologique et seront comparés entre eux.

Cette analyse paléopathologique repose sur des caractères observables macroscopiquement²²⁰ sur les os crâniens, dont la conservation est variable selon les sites. La *cribra orbitalia** ne peut être enregistrée que si les plafonds orbitaires sont conservés et les deux plafonds orbitaires sont rarement observables ensemble. L'hyperostose porotique ne peut être appréhendée que si une grande partie du neurocrâne est conservée, ce qui est peu fréquent. Enfin, nous présenterons brièvement, à la fin du chapitre, d'autres atteintes

²¹⁸ Les individus observables à Cutry sont tous datés du VIe siècle.

²¹⁹ À Saint-Martin-de-Fontenay, seuls les individus du VIIe siècle étaient observables.

²²⁰ L'observation macroscopique est effectuée à l'œil nu, à la différence de l'observation radiologique ou microscopique, nécessitant un matériel adapté.

pathologiques que l'on peut observer sur les squelettes d'enfants.

L'analyse paléopathologique s'appuie donc sur une fraction seulement de l'ensemble des enfants, ce qui pose, encore une fois, un problème de représentativité. En raison de toutes ces limites, nous travaillerons en *prévalence corrigée*²²¹, et non en *prévalence brute*²²² (Waldron, 2007 ; Fossurier, 2011). Si « les indicateurs de stress biologiques et les autres marqueurs pathologiques [sont considérés] en tant que facteurs de comparaison des populations plutôt qu'en tant que signe de l'état général de la santé de la population » (Garcin, 2009, p. 181), la multiplication de marqueurs convergents peut néanmoins montrer certaines tendances dans l'état sanitaire des populations (Steckel, Rose, 2002).

4.2.2 Les indicateurs de stress non-spécifiques

Les indicateurs de stress *non-spécifiques* sont les plus usités en anthropologie pour appréhender les conditions de vie des populations étudiées. La mention de *non-spécifique* signifie que la lésion observée ne permet pas de remonter à une maladie ou une étiologie en particulier (Lewis, 2007, p. 134). Les indicateurs de stress les plus communément analysés en anthropologie sont l'hypoplasie de l'émail dentaire*, la *cribra orbitalia**, l'hyperostose porotique crânienne et les « lignes de Harris ». Ces indicateurs de stress constituent des anomalies d'ossification et de minéralisation (pour les dents) qui se développent durant la croissance. Ils correspondent à des épisodes de stress auxquels l'enfant a survécu et dont son squelette porte les traces. Ces lésions constituent donc des marqueurs privilégiés pour appréhender l'état sanitaire des enfants de nos séries (Thillaud, 1996 ; Lewis, 2007 ; Crubézy *et al.*, 2008).

J'ai choisi de concentrer mon travail sur deux lésions principales, fréquemment étudiées dans la littérature anthropologique : les hypoplasies de l'émail dentaire* et la *cribra orbitalia**, qui ont été notées systématiquement.

Les « lignes de Harris » correspondent à des arrêts de croissance sur les os longs visibles sur radios. Leur analyse nécessitant des moyens d'imagerie médicale que je n'avais pas, elles ont donc été écartées de l'étude. De plus, les causes d'apparition des lignes de Harris sont multiples et leur fiabilité est remise en cause (Billard, 1994 ; Lewis, Roberts, 1997 ; Charlier,

²²¹ La prévalence corrigée est le nombre de cas positifs / le nombre de cas observables.

²²² La prévalence brute est le nombre de cas positifs / l'ensemble de la population.

2008b). L'hyperostose porotique crânienne nécessite la présence des parties occipitales, pariétales et frontale du crâne pour être observable : dans le cas des enfants, je n'ai jamais eu accès à un crâne complet. Ne souhaitant pas ajouter de nouveaux biais méthodologiques, j'ai préféré les écarter de l'étude.

4.2.2.1. La cribra orbitalia

- **Intérêts et limites**

La *cribra orbitalia** et l'hyperostose porotique crânienne se manifestent par une lésion poreuse au niveau du crâne. Ces deux atteintes similaires se différencient surtout par leur localisation : la *cribra orbitalia* se caractérise par une hypertrophie du diploë du plafond de l'orbite et l'hyperostose porotique crânienne touche la table externe de l'os, l'os pariétal semble plus souvent atteint que le frontal ou l'occipital (Stuart-Macadam, 1985). Si ces deux lésions semblent avoir la même étiologie (Stuart-Macadam, 1985 ; Stuart-Macadam, 1989 ; Stuart-Macadam, 1991), P. Walker *et al* ont décelé des différences dans les carences vitaminiques qui en seraient la cause (Walker *et al.*, 2009).

La *cribra orbitalia* est souvent considérée dans la littérature comme étant le premier stade d'atteinte de l'hyperostose porotique crânienne (Keenleyside et Panayotova, 2006 ; Walker *et al.*, 2009 ; Wapler *et al.*, 2004), car elle est souvent bilatérale et peut s'accompagner d'hyperostose porotique crânienne (Stuart-Macadam, 1985 ; Stuart-Macadam, 1991 ; Wapler *et al.*, 2004 ; Keenleyside, Panayotova, 2006). Ces deux pathologies se développent principalement durant la croissance et peuvent être remodelées chez les adultes. La plupart des études séparent donc adultes et enfants. La fréquence de la *cribra orbitalia* est d'ailleurs toujours plus élevée chez les enfants que chez les adultes (Goodman *et al.*, 1988 ; Piontek, Kozlowski, 2002 ; Keenleyside, Panayotova, 2006 ; Beňuš *et al.*, 2010), mais cela peut être lié au paradoxe de Wood (Wood *et al.*, 1992)

L'étiologie de la *cribra orbitalia* est complexe. D'abord considérée comme un signe d'anémie ferriprive, elle fut qualifiée de signe de stress* nutritionnel, témoignant de carences alimentaires en fer. Ces assertions ont été revues depuis de nombreuses années (Stuart-Macadam, 1992 ; Walker *et al.*, 2009 ; Wapler *et al.*, 2004) : si les anémies semblent toujours considérées comme étant en grande partie à l'origine de la lésion, on en distingue plusieurs types, génétiques ou acquises. Il est cependant impossible d'identifier macroscopiquement les

anémies génétiques (thalassémie) des anémies acquises (carences nutritionnelles, perte de sang).

Les premières sont rares dans les collections archéologiques, et sont issues de milieux humides, où la malaria et le paludisme sont fréquemment à l'état endémique (Hadjouis, 1996 ; Keenleyside, Panayotova, 2006 ; Gowland, Western, 2012). L'anémie acquise, caractérisée par une carence en fer, se définit par une réduction en dessous de la normale du taux d'hémoglobine²²³ et d'hématocrite²²⁴ dans le sang. De nombreux facteurs sont à l'origine de l'anémie : perte de sang, faible absorption de fer, carences nutritionnelles... Les besoins en fer sont croissants à certaines étapes de la vie : durant la croissance, la puberté ou lors de la grossesse et de l'allaitement.

P. Stuart-Macadam a montré que l'alimentation joue un rôle mineur dans les carences en fer et que la *cribra orbitalia* doit être considéré comme une réponse à un stress environnemental et un signe d'adaptation au milieu (Stuart-Macadam, 1992). Elle développe la notion de *pathogen load* (milieu parasitaire, infectieux) qui varie en fonction du climat, de la géographie, de l'hygiène, de la densité de population... P. Walker *et al* (2009) montrent que la *cribra orbitalia* peut être liée à des infections ou à des maladies métaboliques. Des carences en vitamines B12 (présentes dans le foie, les rognons, le hareng, les huitres, la morue, le saumon, les œufs...), en acide folique (les pois, les lentilles, les haricots blancs, les germes de blé, les fèves, les épinards, le cresson, les œufs, le foie, les brocolis...) et en vitamine C (l'ortie, le persil, l'oseille, le chou, le cassis, les fraises...) peuvent également être à l'origine de la *cribra orbitalia* et de l'hyperostose porotique crânienne (Walker *et al.*, 2009).

Au sein des populations anciennes, les enfants sont les plus vulnérables, car leurs réserves en vitamines sont maigres, notamment lorsqu'ils sont allaités. La qualité de leur nutrition dépend alors de celle de leur mère. Les infections gastro-intestinales constituent également une cause d'anémie : les diarrhées sont fréquentes chez les tout-petits, notamment au moment du sevrage (*weaning diarrhea*).

U. Wapler *et al* (2004) ont testé sur un échantillon de 333 crânes d'adultes nubiens (IIe-VIe siècles) la part réelle de l'anémie ferriprive dans la *cribra orbitalia*, grâce à une analyse microscopique : 57% des individus en sont atteints et les résultats montrent une grande

²²³ « Pigment protéique des globules rouges du sang, assurant le transport de l'oxygène entre l'appareil respiratoire et les cellules de l'organisme » (Delamare *et al.*, 1995).

²²⁴ Pourcentage du volume occupé par les globules rouges par rapport au volume total du sang, égal normalement à environ 40 % (Delamare *et al.*, 1995).

variation d'étiologies possibles (**Figure 140**). L'anémie ne représente que 43,5% des *cribra orbitalia*, un tiers des lésions sont liées à des inflammations (29%), 11% à des signes indéterminés et 20% sont en réalité des érosions *post-mortem*.

Cette expérience montre que l'analyse microscopique est un atout pour déterminer les étiologies possibles, ainsi que pour repérer les érosions *post-mortem* qui biaisent les résultats. Les auteurs nuancent cependant l'importance de la pseudopathologie²²⁵ dans leur série : le climat désertique du Soudan favorise fortement l'érosion, ce qui explique sa fréquence.

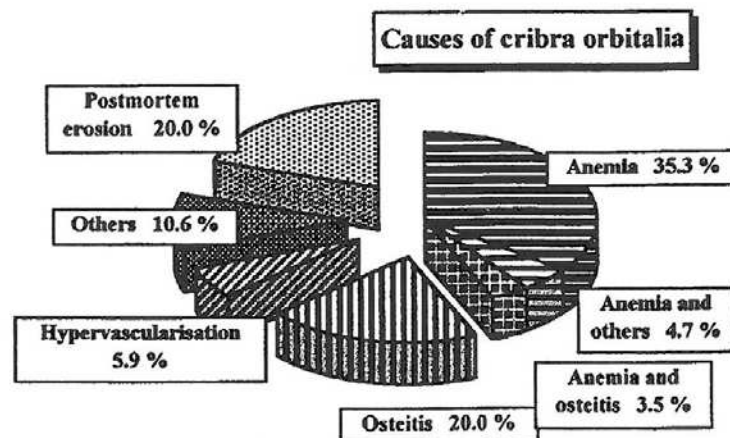


Figure 140 : Différentes étiologies de la *cribra orbitalia* d'après Wapler et al (2004), N = 85

Enfin, quelques problèmes d'ordre méthodologique subsistent. Il n'existe pas de méthode faisant l'unanimité dans la communauté scientifique de prise de données de la *cribra orbitalia* (Keenleyside, Panayotova, 2006, p. 381). J. Piontek *et al* obtiennent 48% ou 85% de prévalence de *cribra orbitalia* en cotant la lésion selon deux méthodes différentes (Piontek, Kozlowski, 2002, p. 204). De plus, certains chercheurs ne font pas la distinction entre hyperostose porotique crânienne et *cribra orbitalia* dans leurs résultats, ou entre adultes et enfants. Ensuite, l'analyse de ces lésions sur les sujets immatures reste délicate et limitée : du fait de la fragilité des ossements, les différentes études ne portent généralement que sur quelques dizaines d'individus, ce qui reste peu significatif (Piontek, Kozlowski, 2002, p. 203). Enfin, la catégorie des enfants ne recouvre pas la même réalité selon les publications : elle peut varier entre 0-15 ans ou 0-19 ans révolus. Dans ce travail, nous considérons comme immatures les enfants jusqu'à 17 ans révolus (*cf. chapitre préliminaire*).

²²⁵ Les pseudopathologies sont en réalité de fausses lésions, généralement dues à l'érosion ou à l'action des rongeurs, que l'on peut parfois confondre avec de vraies pathologies.

En définitive, les étiologies possibles de la *cribra orbitalia* sont nombreuses : malnutrition (carences en vitamines ou fer), perte de sang chronique (menstruation, accouchement), infections parasitaires, pression du milieu (*pathogen load*) et même érosion post-mortem. Le débat entre chercheurs est donc loin d'être clos.

- **Résultats sur les séries étudiées**

Dans ce travail, la *cribra orbitalia* a été cotée selon trois stades sur les orbites observables²²⁶ :

- Stade 1 : faible densité ; le plafond orbitaire est criblé de fins orifices (**Figure 142**).
- Stade 2 : densité moyenne ; aspect criblé de l'os, avec des orifices plus marqués.
- Stade 3 : plafond orbitaire criblé d'orifices irréguliers, avec un aspect « en poils de brosse » et gonflement de l'os (**Figure 143**).

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant (**Tableau 36**). Les échantillons de Larina (la Motte et le Mollard, Ve-VIIIe siècles) ont été réunis afin d'avoir un nombre suffisant d'observations. Les séries de Cherbourg et de Rouen ont été divisées en deux, selon leur répartition chronologique : Cherbourg 1 (VIIe-VIIIe siècle), Cherbourg 2 (IXe-XIe siècle), Rouen 1 (1^e moitié du XIe siècle) et Rouen 2 (fin XIe-XIIe siècle) (**Figure 141**).

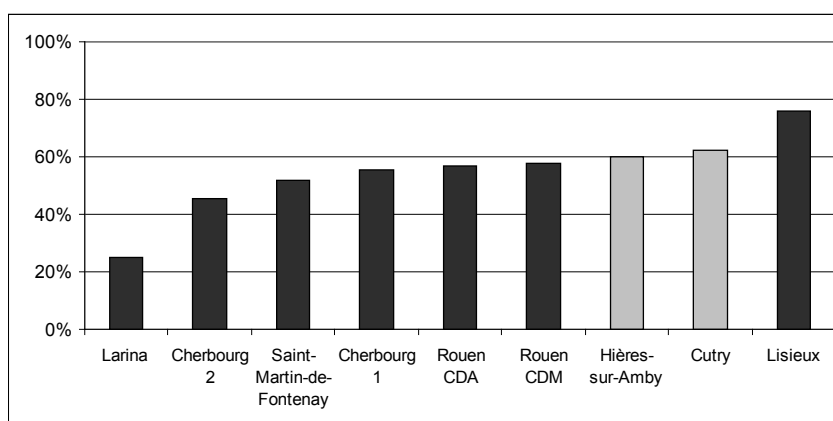


Figure 141: Prévalence de la *cribra orbitalia* chez les enfants dans les sites étudiés. En gris clair, les séries comptant moins de 10 individus observables

²²⁶ Pour des raisons de conservation nous avons pris en compte des individus n'ayant qu'une orbite observable sur les deux.



Figure 142: Exemple de cribra orbitalia en stade 1 chez un enfants de 4+/-12 ans à Larina le Mollard (T769), photographie É. Perez



Figure 143: Exemple de cribra orbitalia en stade 3 chez un enfants de 3+/-12 ans à Lisieux « Michelet » (T186), photographie É. Perez

Ne relevant pas de différences significatives dans les résultats à Rouen et à Cherbourg entre les périodes chronologiques, les données ont été regroupées. Les résultats obtenus montrent une fréquence élevée de *cribra orbitalia* : plus de la moitié des sujets immatures sont globalement atteints. Les différences entre les sites ne sont pas significatives, mis à part à Larina (25% $Z > 1,96$) (Tableau 36). On ne remarque pas non plus de différence entre les périodes chronologiques.

<i>Cribra orbitalia</i>	Stade 1	Stade 2	Stade 3	n/N	Fréquence
Hières-sur-Amby « Grands Peupliers »	3			3/5	60%
Larina	5		1	6/24	25%
Cutry	5			5/8	63%
Saint-Martin-de-Fontenay	8	6	1	15/29	52%
Cherbourg	9	6		15/31	49%
Lisieux « Michelet »	10	7	2	19/25	76%
Rouen	17	9	4	30/56	55%
Total	58	30	11	99/178	56%
Fréquence	59%	30%	11%		

Tableau 36: Prévalence de la *cribra orbitalia* par stade dans les sites étudiés (*n* : nombre d'individus atteints, *N* : nombre d'individus observables). En gras, les différences significatives ($Z > 1,96$)

- **Répartition en stades**

On remarque une nette prédominance du premier stade, environ 60% des lésions (**Figure 144**). Le stade 1 est néanmoins peu suggestif : la lésion reste légère, ce qui peu témoigner d'une atteinte bénigne, sans que nous puissions aller plus loin dans l'interprétation. En revanche, près d'un tiers des enfants atteints enregistre un stade 2 et 11% un stade 3. Il est intéressant de constater que la répartition montre les mêmes proportions entre les sites où les trois stades de gravité ont été enregistrés (**Figure 144**).

Observer une prévalence importante de *cribra orbitalia* chez les enfants dans des séries médiévales n'est pas exceptionnel. À Saint-Denis (Ile-de-France), dans le cimetière de la basilique, V. Gallien observe 73% de *cribra orbitalia* chez les enfants aux IXe-Xe siècles (Gallien, 1992)²²⁷. À Berre l'étang (Bouches-du-Rhône), A. Thomann relève une fréquence plus faible chez les enfants aux VIIIe-Xe siècles : 15,3% (Thomann, 2004, p. 182). D. Castex (Castex, 1994) remarque également une fréquence importante dans plusieurs sites altomédiévaux du centre de la France : entre 33 et 82% (**Tableau 37**). C. Fossurier propose dans sa thèse une approche paléopathologique originale des populations carolingiennes (Fossurier, 2011). Les fréquences de *cribra orbitalia* ont été notées pour les enfants et pour l'ensemble de la population²²⁸. Ici encore, les fréquences se situent entre 17 et 45% (**Tableau**

²²⁷ Les fréquences citées en exemple sont en prévalence corrigées (n/N).

²²⁸ Je remercie Carole Fossurier de m'avoir fait part de ses résultats sur les enfants dans les séries présentées dans sa thèse.

38).

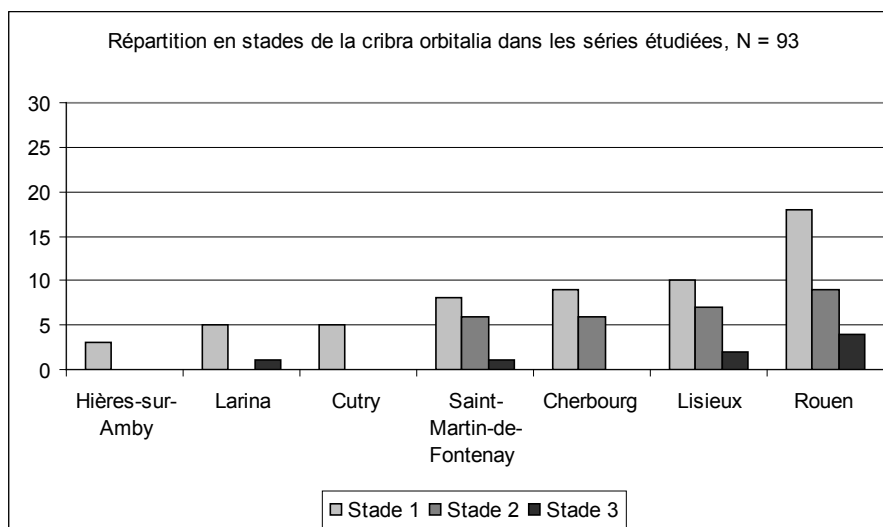


Figure 144: Répartition des cribra orbitalia par stade dans les sites étudiés

Cribra orbitalia	Datation	Région	n/N	% enfants	% adultes
Saint-Jean-des-Vignes	Ve-VIe	Bourgogne	5/12	42%	14%
Saint-Chéron à Chartres	IVe-Ve	Centre	20/51	39%	15%
Seysssel-Albigny	VIIIe-IXe	Rhône-Alpes	5/15	33%	17%
Saint-Pierre à Dreux	XIIe	Centre	14/17	82%	81%

Tableau 37: Fréquence de la cribra orbitalia dans quatre sites médiévaux (Castex, 1994)

Cribra orbitalia	Datation	Région	n/N	% enfants	% ensemble de la population
Bondy	Xe-XIe	Ile-de-France	9/20	45%	41%
Mondeville	VIIe-XIe	Basse-Normandie	4/11	36%	17%
Amiens	Xe-XIe	Picardie	2/12	17%	16%

Tableau 38: Fréquence de la cribra orbitalia dans trois sites médiévaux (Fossurier, 2011)

On remarque généralement que les enfants présentent plus fréquemment que les adultes certains indicateurs de stress, comme la *cribra orbitalia* (Beňuš et al., 2010 ; Castex, 1994 ; Piontek et Kozłowski, 2002 ; Walker et al., 2009). Bien que ce marqueur osseux ait été relevé uniquement sur les séries de sujets immatures, les études anthropologiques confirment ce constat : à Rouen, C. Niel met en évidence une prévalence de *cribra orbitalia* inférieure chez les adultes (28,6%), avec une différence entre les secteurs fouillés (Niel, 2009, p. 466). À Cutry, L. Buchet note une fréquence d'environ 7% (6/77) aux VIe-VIIe siècles chez les adultes (Buchet, 2005). À Saint-Martin-de-Fontenay, une augmentation de la *cribra orbitalia* est perceptible chez les adultes entre le VIe et le VIIe siècle : respectivement 14% (7/50) et 19% (14/75) (Pilet (dir.), 1994). P. Vidal, dans un article récent, dresse un bilan sanitaire de

six séries mérovingiennes de l'est de la France (Vidal, 2008). Les fréquences de *cribra orbitalia* y sont nettement plus basses : entre 7,3 et 12,5% pour les enfants, contre 3 et 12% chez les adultes, les différences entre les sites n'étant pas significatives. L'environnement écologique ou les conditions sanitaires sont-elles en cause? Plus probablement, il peut s'agir d'une question de méthodologie : certaines lésions peu significatives de stade 1 ont peut-être été écartées de l'étude. Cela souligne encore une fois la nécessité de comparer des résultats ayant pour origine des méthodes similaires.

- **Répartition par classe d'âges**

En retirant les sites pour lesquels les données sont trop faibles (Cutry, Hières-sur-Amby et Larina, N <15 individus), nous pouvons étudier la répartition en classes d'âges des sujets immatures atteints par la *cribra orbitalia*²²⁹ (**Tableau 39, Figure 145**).

Hormis le site de Liseux « Michelet », on remarque une tendance à l'augmentation régulière des atteintes chez les moins de 12 ans, puis une baisse à partir de 13 ans. La série de Liseux « Michelet » doit cependant être prise avec circonspection : seul un individu de 13-17 ans est présent (**Tableau 39**). Ces résultats sont donc corrélés au nombre d'enfants observables : il y en a moins de dix chez les 0-2 ans et les 13-17 ans. Seul le site de Rouen possède suffisamment d'individus de tous âges pour être significatif. Cependant, dans tous les sites présentés, entre 60 et 80% des individus observables âgés de 3 à 12 ans sont atteints par la *cribra orbitalia* (**Figure 145**).

<i>Cribr</i> <i>orbitalia</i> n/N	Saint-Martin-de-Fontenay VIIe siècle	Liseux VIe-VIIe siècle	Cherbourg VIIe-XIe siècle	Rouen XIe-XIIe siècle
0-2 ans	0/0	3/5	1/9	8/19
3-7 ans	5/8	11/14	12/19	11/16
8-12 ans	8/14	4/5	3/4	8/11
13-17 ans	2/7	1/1	0/0	5/10

Tableau 39: Nombre et fréquence des enfants atteints de cribra orbitalia par classe d'âges et par site

²²⁹ Les fréquences données sont en n individus atteints / N individus observables par classe d'âges et par sites.

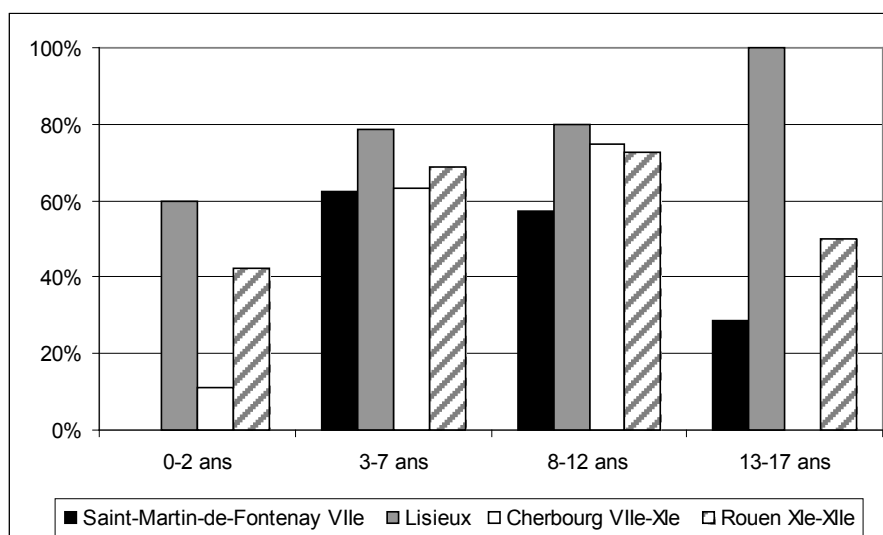


Figure 145: Fréquence des enfants atteints de cribra orbitalia par classe d'âges et par site

Si les publications sur la *cribra orbitalia* et les indicateurs de stress sont légion, relativement peu s'intéressent spécifiquement aux enfants, en proposant notamment une réflexion sur la répartition par âge. Pourtant, le découpage en classes d'âges permet d'enrichir la réflexion et de plus en plus de chercheurs vont dans ce sens (Salvadei *et al.*, 2001 ; Piontek, Kozlowski, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Beňuš *et al.*, 2010). Étant donné le peu d'exemples disponibles pour la France altomédiévale, nous sommes contraints de nous tourner vers des exemples issus de population éloignées, même si le cadre médiéval est privilégié.

Trois cimetières médiévaux polonais, issus de la ville de Gruczno (XIIIe-XVe siècle), ont livrés près de 1800 squelettes et une évaluation de la *cribra orbitalia* a pu être tentée sur un important échantillon de sujets immatures²³⁰ : 95 individus (<15 ans). Près de 48% en portent les lésions. Ils ont été divisés en deux groupes, de part et d'autre de l'âge de sept ans, mais les fréquences restent les mêmes (47-48%). En revanche, une répartition plus fine montre un pic aux alentours de 4-5 ans à près de 70% (contre 30-47% pour les autres âges) (Piontek, Kozlowski, 2002, p. 204).

Au Danemark, P. Bennike *et al* comparent les profils de mortalité et l'état sanitaire des enfants issus de deux cimetières des XIIIe-XVIe siècles fort différents : une léproserie (Naestved, N = 76) et un cimetière monastique (Aebelholt, N = 183) accueillant les populations favorisées locales (Bennike *et al.*, 2005). La *cribra orbitalia* est fréquente dans

²³⁰ Les âges ont été estimés selon la méthode Ubelaker (1978) et Stloukal-Hanakova (1978).

les deux sites, à hauteur de 53 et 60%. Une répartition des enfants²³¹ en groupes d'âges est présentée dans le graphique suivant (**Figure 146**). Bien que nous n'ayons pas les mêmes classes d'âges, on observe la même tendance que précédemment : une augmentation jusqu'à l'âge de 10-14 ans, puis une baisse à partir de 14,5 ans. Ensuite, bien que le recrutement des enfants diffère dans les deux sites, la léproserie accueillant préférentiellement des enfants plus âgés (10-17 ans), les atteintes de *cribra orbitalia* ne sont pas supérieures dans le site de Naestved, sauf chez les moins de 2 ans (**Figure 146**).

On observe cette même tendance dans les cimetières d'époque impériale et lombarde (haut Moyen Âge) de Lucus Feroniae et Selvicciola en Italie (Salvadei *et al.*, 2001), mais les enfants sont trop peu nombreux pour que leur répartition soit réellement significative. Le site romain de Pounbury (IIIe-Ve siècle), en Angleterre, comporte un nombre d'enfants suffisant pour une répartition fine (N = 75/206). Les groupes d'âges sont encore différents, mais la tendance est la même et on enregistre une augmentation jusqu'à l'âge de 9 ans, puis une baisse jusqu'à 17 ans (**Figure 147**).

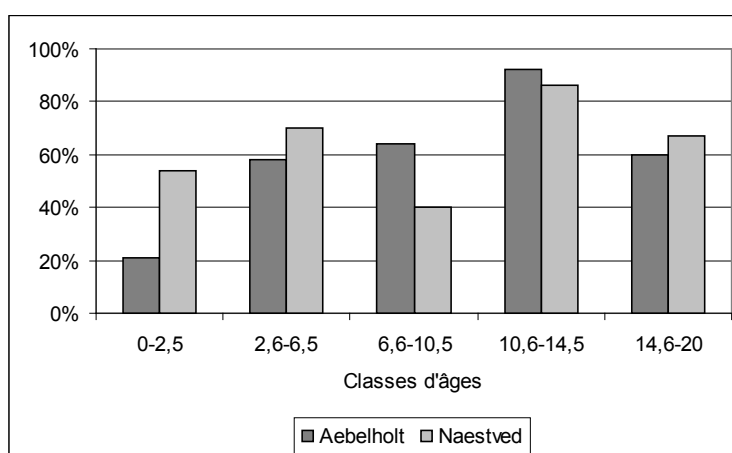


Figure 146 : Répartition par classe d'âges de la fréquence des enfants atteints de *cribra orbitalia* dans deux sites danois (XIIe-XVIe siècle, (Bennike *et al.*, 2005).

Enfin, M. Lewis (Lewis, 2002), dans une étude sur l'impact de l'industrialisation sur l'état de santé des enfants, compare plusieurs indicateurs de stress (*cribra orbitalia*, hyperostoses parotiques, infections non-spécifiques, sinusites du maxillaire et hypoplasie de l'émail dentaire*) dans quatre sites anglais : Raunds Furnells (rural, 850-1100, N = 142), St. Helen (urbain, 950-1550, N = 200), Wharram Percy (rural, 950-1500, N = 303) et Spitafields

²³¹ Les enfants considérés ici ont moins de 20 ans, les âges étant estimés selon les méthodes de Moorrees (1963) et de Buiskra et Ubelaker (Buiskra, Ubelaker, 1994).

(urbain, industriel, 1729-1859, N = 186). Les résultats montrent une augmentation des fréquences jusqu'à 6 ans environ, puis un pic entre 10 et 14 ans pour la majorité des sites (Figure 148).

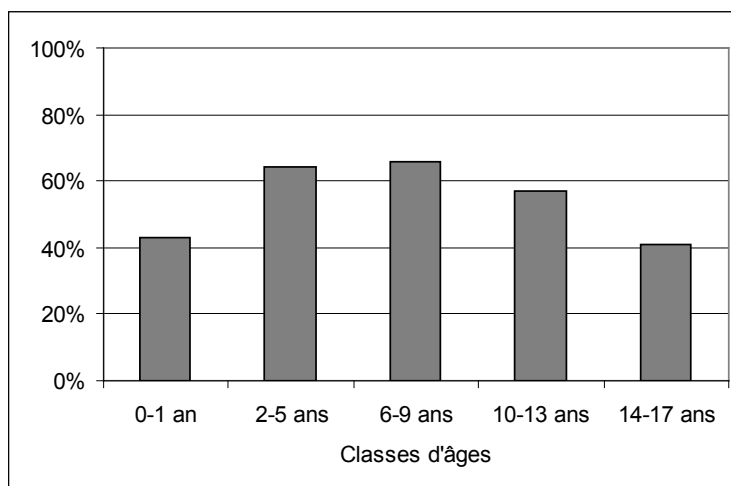


Figure 147: Répartition par classe d'âges de la fréquence des enfants atteints de *cribra orbitalia* dans le site britano-romain de Pounbury (IIIe-Ve siècle), d'après Stuart-Macadam, 1991, N =

75

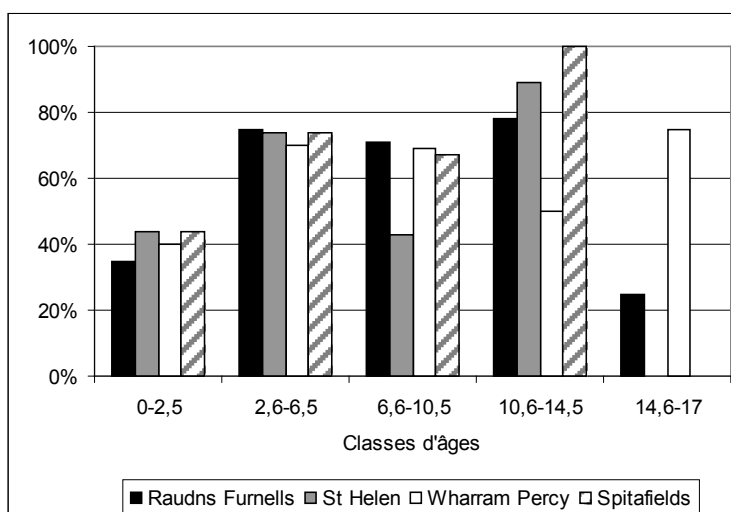


Figure 148 : Fréquence de la *cribra orbitalia* sur quatre sites anglais médiévaux et modernes, d'après Lewis, 2002

Il est cependant délicat de comparer des données qui n'ont pas été enregistrées par la même personne : les erreurs inter-observateurs peuvent être nombreuses (Stuart-Macadam, 1991 ; Garcin, 2009), notamment sur le diagnostic de la *cribra orbitalia*. Le stade 1, le plus fréquent dans toutes les publications, peut être dû à une érosion post-mortem non-reconnue et

être retiré du diagnostic (Wapler *et al.*, 2004). Comme il n'existe pas de méthode de prise de données faisant l'unanimité, une grande variation des fréquences entre les publications peut autant être liée à la méthode utilisée qu'à une réelle différence entre les populations.

Ensuite, les effectifs de sujets immatures sont bien souvent trop faibles pour être réellement significatifs et nous ne pouvons que le constater sur les sites présentés. Afin de palier quelque peu ce biais, les séries numériquement faibles ($N < 20$) ont été retirées de l'analyse. Enfin, la plupart du temps nous ignorons comment les auteurs ont réparti les enfants dans les groupes d'âges, car cela n'est jamais précisé. Pourtant, les estimations d'âge utilisées donnent des fourchettes larges, et de nombreux sujets peuvent être situés « à cheval » sur deux groupes. Pour ma part, j'ai utilisé la méthode probabiliste déjà présentée (*cf. chapitre préliminaire*) et choisi la classe d'âges la plus probable.

Lorsqu'elle est possible, une répartition des enfants en classes d'âges permet d'alimenter la réflexion sur l'évolution des risques en fonction de l'âge de l'enfant. Cette approche, encore trop peu répandue, est privilégiée dans cette analyse.

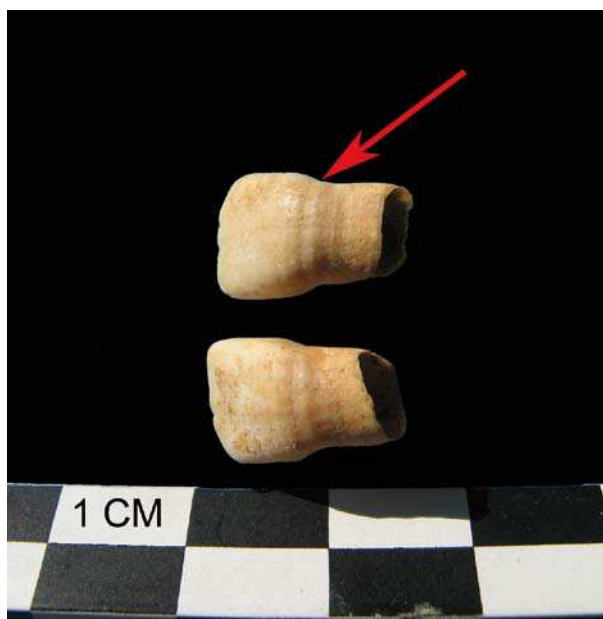
4.2.2.2. L'hypoplasie de l'émail dentaire

L'hypoplasie de l'émail dentaire* correspond à un défaut de minéralisation de l'émail dentaire survenu durant la croissance (Lewis, Roberts, 1997 ; Saunders, Keenleyside, 1999 ; Lewis, 2007, p. 104 ; Ogden *et al.*, 2007 ; Halcrow, Tayles, 2008 ; Halcrow, Tayles, 2008). Elle se présente sous trois formes : linéaires, en puits (*pits*), et en aires de déminéralisation. L'étiologie varie en fonction de la forme de l'hypoplasie (Griffin, Donlon, 2009). La première forme est la plus fréquemment observée dans les séries archéologiques (*linear enamel hypoplasia*, dit « LEH ») (Lewis, Roberts, 1997 ; Maclellan, 2005 ; Obertová, 2005 ; Garcin, 2009), et c'est la seule qui a été observée sur les dents étudiées (**Figure 149**).

Ces stries horizontales correspondent à des épisodes de stress* dus à de nombreux facteurs internes (prédisposition génétique, déterminant biologique, sexe) et externes (carence nutritionnelle, maladie, faible poids à la naissance, accident, fièvre) (Skinner, 1996 ; Lewis, Roberts, 1997 ; Maclellan, 2005). Des carences en vitamines A et D peuvent aussi être à l'origine de cette lésion (Maclellan, 2005 ; 43). R. J. Purvis montre d'ailleurs qu'une déficience en vitamine D durant la grossesse peut provoquer une tétanie néonatale, favorisant l'apparition d'hypoplasie de l'émail dentaire : « *This suggests that the enamel hypoplasia*

(and the neonatal tetany) is a manifestation of deficiency of vitamin D during pregnancy » (Purvis *et al.*, 1973).

A.H. Goodman a montré la corrélation existant entre le stress de l'enfance et l'âge au décès, démontrant que les individus les plus touchés étant les plus défavorisés et décédant près de dix ans avant les autres (Goodman *et al.*, 1988 ; Goodman, 1991). Comme la *cribra orbitalia*, l'hypoplasie de l'émail dentaire est le résultat d'un stress non spécifique, c'est-à-dire sans étiologie précise.



*Figure 149 : Exemple d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire à Larina le Mollard (920),
photographie É. Perez*

Néanmoins, cette lésion est considérée comme un bon indicateur des conditions de vie et sa fréquence au sein des populations anciennes est régulièrement mesurée et comparée (Goodman, 1991). Sa popularité s'explique par le fait que la strie formée durant la croissance n'est pas remodelée durant l'âge adulte : on peut donc examiner cette lésion sur les dents immatures et adultes. Son étude sur les dents immatures revêt un intérêt supplémentaire : l'usure, qui peut « effacer » les stries sur l'émail chez les adultes, est peu développée sur les dents immatures, ce qui permet d'éviter un biais méthodologique. Enfin, son observation se fait généralement de manière macroscopique, bien que des méthodes existent pour identifier les stries à l'aide du microscope (Lewis, Roberts, 1997).

Ensuite, plusieurs méthodes permettent de retrouver l'âge auquel l'individu a été soumis au stress (Goodman, 1991 ; Lewis, Roberts, 1997). Les études sur les populations archéologiques donnent un résultat toujours situé entre deux et quatre ans, ce qui a été mis en

relation avec le sevrage (Blakey *et al.*, 1994 ; Palubeckaitė *et al.*, 2002 ; Ritzman *et al.*, 2008). Cependant, la méthode d'estimation de l'âge des enfants utilisée s'appuie sur les tables d'I. Schour et de M. Massler (Schour, Massler, 1941) (Goodman, 1991), dont la fiabilité est depuis remise en cause (Lewis, Roberts, 1997, p. 582 ; Maclellan, 2005). Les facteurs environnementaux sont aujourd'hui privilégiés par certains auteurs : entre deux et quatre ans l'émail serait plus sensible aux perturbations du milieu (Lewis et Roberts, 1997).

- **Fréquence par dents**

Dans cette étude, seule la présence ou l'absence d'hypoplasie sur les dents permanentes des enfants (< 18 ans) ont été cotées (**Annexe 5**)²³². Dans un premier temps, nous présentons les résultats sur les dents (**Tableau 40**). Bien que les fréquences dentaires permettent de s'affranchir de certains biais méthodologiques (*cf. infra*), elles sont relativement peu fréquentes dans la littérature.

Hypoplasie de l'émail dentaire	Datation	n dents atteintes	N dents observables	n/N %
Cherbourg	VIIe-Xe	55	708	7,8%
Saint-Martin-de-Fontenay	VIIe	88	1153	7,6%
Larina	Ve-VIIIe	35	456	7,6%
Hières-sur-Amby	VIIIe-Xe	14	141	9,9%
Cutry	VIe	27	242	11,2%
Lisieux	VIIe-VIIIe	45	300	15%
Rouen Cour des Maçons	XIe-XIIe	130	556	23,4%
Rouen Cour d'Albane	XIe-XIIe	74	247	29,9%

Tableau 40: Prévalence des hypoplasies de l'émail dentaire sur les dents permanentes des enfants, par site

On observe une grande variation dans les résultats, la prévalence se situant entre 7 et 28% des dents selon les sites. Les sites ruraux (Cutry, Lisieux, Larina, Hières-sur-Amby et Saint-Martin-de-Fontenay) ont une faible prévalence d'hypoplasie (8-11%), et l'on retrouve ce constat dans les séries moraves étudiées par V. Garcin (Garcin, 2009, p. 185) (**Tableau 41**). La prévalence d'hypoplasie sur la série issue de la nécropole rurale de Norroy-le-Veneur (6%) s'approche de nos séries.

²³² L'Annexe 5 présente les principaux résultats de l'analyse de pathologie dentaire.

Hypoplasie de l'émail dentaire	Datation	Région/Pays	n/N dents permanentes	%
Mikulcice	IXe-Xe	Tchéquie	321/1790	18%
Prusanky	IXe-Xe	Tchéquie	138/862	16%
Norroy-le-Veneur	VIe-VIIe	France (Lorraine)	54/902	6%

Tableau 41: Fréquence des hypoplasies de l'émail dentaire sur les dents permanentes des enfants dans trois séries médiévales, d'après Garcin, 2009

Seul le site urbain et tardif de Rouen se distingue par la prévalence élevée d'hypoplasies, touchant entre 23 et 29% des dents permanentes des enfants. Si on ne note pas de différences significatives entre le XIe et le XIIe siècle (23-26%), on remarque que les enfants de la Cour d'Albane présentent une fréquence proportionnellement plus élevée ($Z = 1,98$).

- **Fréquence par individu**

Afin d'étudier la prévalence d'hypoplasie de l'émail dentaire par individus, un cadre méthodologique est appliqué. En effet, les dentures sont souvent incomplètes et les hypoplasies apparaissent plus fréquemment sur certaines dents (canines, incisives, prémolaires) (Goodman, Rose, 1990 ; Obertová, 2005 ; Garcin, 2009). Pour éviter un biais de représentativité, j'ai comptabilisé comme observables les individus comptant au moins quatre dents permanentes (Bennike *et al.*, 2005 ; Belcastro *et al.*, 2007 ; Garcin, 2009 ; Fossurier, 2011). Encore une fois, il n'existe pas de méthode faisant l'unanimité, certains auteurs ne prenant pas en compte ce facteur ou choisissant une échelle différente, pouvant aller de la moitié de la denture à une seule dent observable par individu.

En raison de ce problème, les résultats sont présentés selon deux échelles : une prévalence brute (/tous les individus observables) et une prévalence calibrée (/les individus comptant au moins 4 dents observables). Cela nous permettra de comparer nos résultats à d'autres exemples présents dans la littérature scientifique, selon la méthode correspondante.

Les résultats en prévalence brute se situent entre 15 et 51% (**Tableau 42**). Les différences entre les périodes chronologiques ne sont pas significatives, ni à Cherbourg, ni à Rouen ($Z < 1,96$). En revanche, le site de Rouen présente une prévalence plus importante d'hypoplasie à la cour des Maçons (51%) par rapport à la cour d'Albane (24% ; $Z = 2,53$).

La prévalence calibrée donne des résultats plus élevés, puisque les individus ayant moins de quatre dents permanentes ont été retirés de l'étude. L'ordre reste globalement le même (**Tableau 43**). Comme il n'y a pas de différences significatives entre les périodes chronologiques, ces derniers sites ont été regroupés (**Figure 150**). Le site de Rouen « cour des

Maçons » (68,8%) se distingue nettement, avec la prévalence la plus élevée, par rapport à Cherbourg, autre cimetière urbain de la série ($Z = 4,07$). En revanche, les enfants des nécropoles rurales présentent une prévalence d'hypoplasie similaire, entre 28 et 50% ($Z = 1,96$). À Rouen, elles sont plus élevées dans la cour d'Albane, contrairement aux résultats par individu (**Tableau 43**). Comment expliquer ce constat ? Simplement par le fait que dans la cour d'Albane, plus de dents sont touchées par individu²³³.

Hypoplasie de l'émail dentaire	Datation	n/N	Fréquence brute
Cherbourg 1	VIIe-VIIIe	2/13	15%
Cherbourg 2	IXe-XIe	8/45	18%
Larina	Ve-VIIIe	12/52	23%
Rouen CDA	XIe-XIIe	10/41	24%
Hières-sur-Amby	VIIIe-Xe	5/17	29%
Lisieux	VIIe-VIIIe	12/37	32%
Rouen 1	1 ^e moitié XIe	18/53	34%
Saint-Martin-de-Fontenay	VIIe	31/90	34%
Rouen 2	Fin XIe-XIIe	11/26	42%
Cutry	VIe	8/18	44%
Rouen CDM	XIe-XIIe	22/43	51%

Tableau 42: Prévalence brute des hypoplasies de l'émail dentaire sur les dents permanentes des enfants dans les séries étudiées. Les différences significatives sont en gras

Hypoplasie de l'émail dentaire	Datation	n/N	Fréquence calibrée
Cherbourg 2	IXe-XIe	8/41	20%
Cherbourg 1	VIIe-XIe	2/9	22%
Larina	Ve-VIIIe	11/39	28%
Hières-sur-Amby	VIIIe-Xe	5/11	46%
Rouen Cour d'Albane	XIe-XIIe	10/21	48%
Saint-Martin-de-Fontenay	VIIe	31/68	46%
Lisieux	VIIe-VIIIe	11/23	46%
Cutry	VIe	8/16	50%
Rouen 1	1 ^e moitié XIe	18/33	55%
Rouen Cour des Maçons	XIe-XIIe	22/32	69%
Rouen 2	fin XIe-XIIe	11/16	69%

Tableau 43: Prévalence calibrée des hypoplasies de l'émail dentaire sur les dents permanentes des enfants dans les séries étudiées

²³³ À la Cour d'Albane : 74 dents pour 10 individus sont atteintes, contre 130 dents pour 22 individus à la Cour des Maçons.

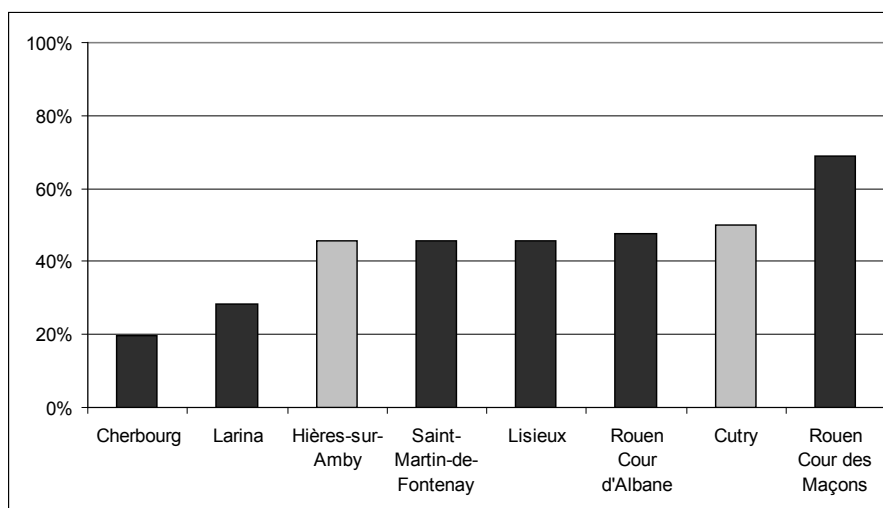


Figure 150: Prévalence calibrée des enfants atteints d'hypoplasie de l'émail dentaire dans les séries étudiées. En gris clair, les séries comptant moins de 20 individus observables

Hormis à Cherbourg et Larina, les prévalences d'hypoplasie calculées dans les séries présentées sont toutes très élevées, et dépassent largement le seuil de 10%, donné par Goodman and Rose comme marqueur de bonnes conditions de vie dans les pays développés²³⁴ (Goodman, Rose, 1990 ; Saunders, Keenleyside, 1999). On retrouve la même tendance pour les sites ruraux tchèques et français (21-26%) issus de la thèse de V. Garcin, avec une prévalence plus élevée pour le site urbain de Milkucice (46%) (Garcin, 2009, p. 191).

Il semble exister à Rouen une différence dans le recrutement des individus de la « cour d'Albane » et de la « cour des Maçons » (Niel, 2009) (*cf. chapitre 3*). Le premier secteur se caractérise par une population immature importante, située dans et autour de la basilique. On y trouve également quelques malades et jeunes adultes regroupés. La population inhumée à la « cour des Maçons » s'approche plus d'une population « naturelle », avec des regroupements familiaux (Niel, 2009). Le nombre d'enfants est d'ailleurs similaire entre les deux secteurs : 41 à la « cour des Maçons » et 43 à la « cour d'Albane ».

L'hypoplasie de l'émail dentaire observée sur les adultes donne des résultats très différents. En effet, 80% des adultes sont touchés par l'hypoplasie de l'émail dentaire au début du XIe siècle dans la cour d'Albane, contre seulement 27% dans la cour des Maçons (Niel, 2009). L'atteinte diminue avec le temps dans le premier cas, et atteint 60%, ce

²³⁴ La cotation des hypoplasie est établie de manière différente.

qui reste important. Dans la cour des Maçons, on assiste à une augmentation de la lésion, qui passe de 27% à 43% (Niel, 2009).

L'étude sur les enfants donne des résultats différents : ceux de la cour des Maçons sont statistiquement plus touchés que ceux de la cour d'Albane (fréquence brute, $Z = 2,53$). Peut-on mettre ce constat en lien avec un recrutement préférentiel d'enfants plus jeunes autour de l'église ? Car les enfants décédés en bas-âge n'ont probablement pas eu le temps de marquer la lésion. En effet, la répartition par âge des enfants observables précise ce constat : dans la cour d'Albane (autour de la basilique) se situent 80% des enfants de moins de 8 ans (33/41), contre 44% à la cour des maçons (19/43). Nous sommes probablement face à une différence d'ordre méthodologique, liée à la distribution des enfants, plutôt que sanitaire.

- **Fréquence par classe d'âges**

Seuls les sujets immatures des sites de Saint-Martin-de-Fontenay (VIIe siècle) et Rouen (XIe-XIIe siècle) sont en nombre suffisant pour être répartis en classes d'âges (**Tableau 44**). Aucune hypoplasie n'est visible chez les moins de deux ans, mais il faut souligner que le nombre d'individus observables est très faible (< 7) (**Figure 151**). On observe une fréquence plus élevée chez les 8-12 ans à Rouen ($Z = 2,76$).

Hypoplasie de l'émail dentaire	Saint-Martin-de-Fontenay VIIe	%	Rouen XIe-XIIe	%
0-2 ans	0/1	0%	0/7	0%
3-7 ans	11/23	48%	7/15	47%
8-12 ans	16/33	49%	18/21	86%
13-17 ans	4/11	36%	7/10	70%

Tableau 44: Nombre et fréquence des enfants atteints d'hypoplasie de l'émail dentaire par classes d'âges et par sites

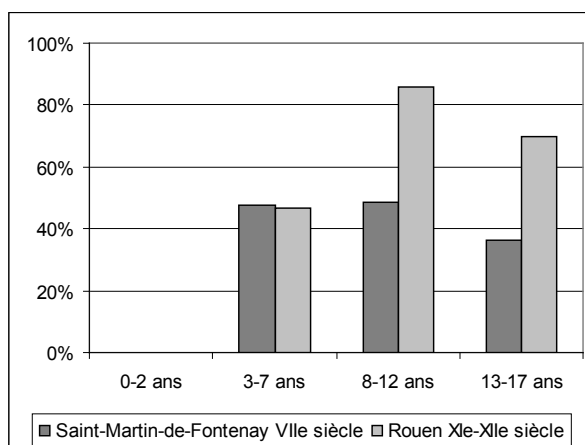


Figure 151: Répartition par âge des enfants atteints d'hypoplasie de l'émail dentaire

La comparaison avec les quatre sites anglais déjà présentés (*cf. supra*) révèle la même tendance à une augmentation des atteintes jusqu'à 10-14 ans, ainsi que la quasi-absence d'hypoplasie chez les moins de deux ans (**Figure 152**). Si la totalité des 14-17 ans sont atteints à Raunds Furnells (IXe-XIe siècle), il n'y a que quatre individus observables, ce n'est donc pas significatif (Lewis, 2002, p. 217).

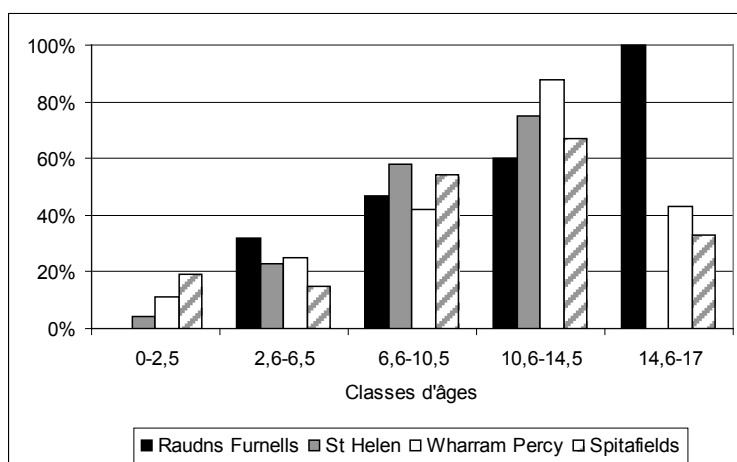


Figure 152: Répartition par âge des enfants atteints d'hypoplasie de l'émail dentaire dans quatre sites anglais (IXe-XIXe siècle), d'après Lewis 2002

L'étude de deux indicateurs de stress non-spécifiques permet de porter un regard sur l'état sanitaire et les conditions de vie des enfants médiévaux. Plusieurs constatations peuvent être exposées. D'abord les prévalences de *cribra orbitalia* et de l'hypoplasie de l'émail dentaire sont élevées dans les sites étudiés. Seules les séries de Larina (respectivement 25% et 28%) et de Cherbourg (48% et 20%) présentent des prévalences faibles. Les sites les plus touchés sont Rouen (55% et 62%), Lisieux (75% et 45%) et Cutry (60% et 50%), mais dans ce dernier cas, le nombre d'individus est trop faible pour être réellement significatif (N = 18).

On constate que les prévalences entre hypoplasie et *cribra orbitalia* sont liées, comme l'ont démontré plusieurs publications récentes (Lewis, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Obertová, Thurzo, 2008). De plus, il n'est pas rare d'observer les deux lésions sur un même individu (Obertová, 2005 ; Obertová, Thurzo, 2008).

En outre, les sites urbains présentent des prévalences globalement plus élevées que les sites ruraux : entre 20 à 69% contre 28 à 50% pour les sites ruraux (**Figure 153**). Les différences observées sont statistiquement significatives pour les sites de Larina, Lisieux et

Rouen. Pour les fréquences par dents, la différence est plus significative : de 8 à 11% dans le milieu rural contre 15 à 28% en milieu urbain.

Une dégradation de l'état sanitaire de milieu rural au milieu urbain est parfois mise en lumière par les études anthropologiques (Palubeckaitė *et al.*, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Garcin, 2009 ; Beňuš *et al.*, 2010 ; Garcin *et al.*, 2010). M. Lewis souligne d'ailleurs que si des différences sont parfois perceptibles, elles restent mineures comparées à la dégradation des conditions de vie observée à l'ère de l'industrialisation en milieu urbain (Lewis, 2002). En revanche, nous ne remarquons pas de différences significatives entre les séries des VIe-VIIIe siècles (Cutry, Saint-Martin-de-Fontenay, Larina, Cherbourg 1, Lisieux) et celles des IXe-XIIe siècles (Rouen, Cherbourg 2 et Hières-sur-Amby).

Cependant, dans notre cas, la faiblesse numérique des effectifs empêche de tirer des conclusions aussi générales. Les deux sites présentant les prévalences les plus faibles sont Cherbourg et Larina, l'un urbain et l'autre rural (**Figure 153**). Nous pouvons simplement conclure que c'est à Rouen, et dans une moindre mesure à Lisieux, que les indicateurs de stress étudiés sont les plus élevés : il s'agit de deux sites urbains. L'analyse de la pathologie dentaire peut confirmer cette tendance.

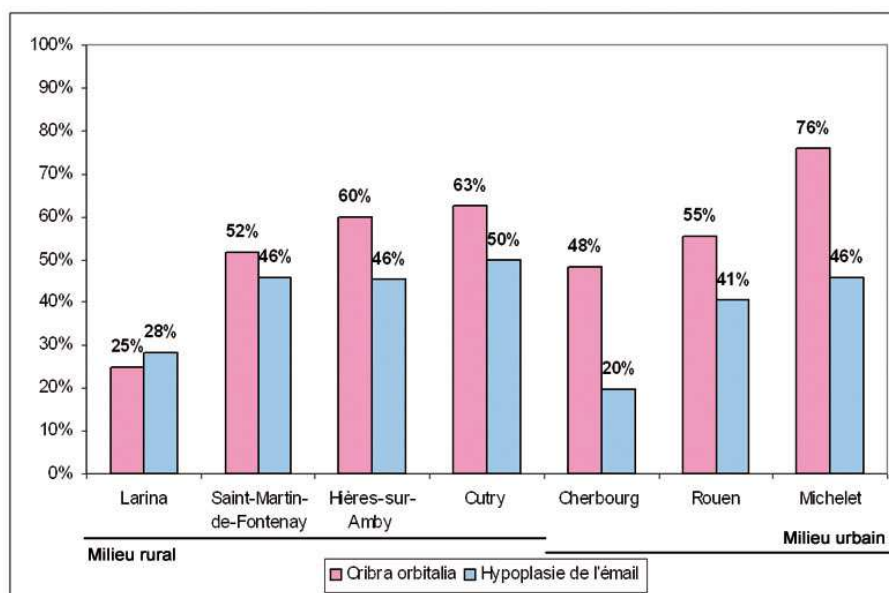


Figure 153: Fréquence de cribra orbitalia et d'hypoplasie de l'émail dentaire dans les sites en milieu urbain et rural

4.2.3 Les pathologies dentaires

Les pathologies dentaires complètent l'analyse des conditions de vie des populations. La présence de tartre, de carie, de parodontose et d'usure dentaire a été notée systématiquement sur les sujets immatures. La fréquence des caries est un bon indicateur des conditions sanitaires orales des populations du passé : « *Dental remains are a valuable source of information about illness, food and social stratification in various population* » (Lopez *et al.*, 2012).

4.2.3.1. La maladie carieuse

Les caries ont été systématiquement notées en quatre stades, qui varient en fonction de la gravité de l'atteinte (Hardwick, 1960) : stade 1 (émail), stade 2 (dentine), stade 3 (pulpe) et stade 4 (formation d'un kyste) (**Figure 154**).

La maladie carieuse est la destruction du tissu dentaire par une action microbienne (Charlier, Tilotta, 2008). Son étiologie est plurifactorielle et il est difficile de distinguer les facteurs internes (susceptibilité de l'individu, résistance de la dent, action des micro-organismes) des facteurs externes (alimentation, environnement, hygiène dentaire) dans la formation de caries. Le rôle de l'alimentation est néanmoins prépondérant (Alvarez, Navia, 1989 ; Hillson, 2001 ; Garcin *et al.*, 2010) : l'alimentation médiévale est d'ailleurs essentiellement composée de céréales plus ou moins riches en glucides, comme le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le millet et le sarrasin (Belmont, 2006 ; Laurieux, 2011).



Figure 154 : Exemple de carie de stade 2 sur la première molaire déciduale à Larina le Mollard (T797), photographie É. Perez

On considère que la fréquence des caries est faible dans les sociétés médiévales européennes et qu'elle varie en fonction de la zone géographique : moins de 20% des individus sont généralement touchés selon Lopez *et al* (Lopez *et al.*, 2012, p. 22). La maladie carieuse augmente fortement à partir du XVIIe siècle pour devenir prépondérante au XIXe siècle, sous les effets combinés de l'augmentation de la consommation de sucres et d'aliments contenant des hydrates de carbonnes²³⁵ (Alvarez, Navia, 1989, p. 418). Dans un article récent, J. Lopez *et al.* montrent une augmentation significative de la maladie carieuse à partir du XVe siècle dans sept séries archéologiques espagnoles. En revanche, aucune différence entre les milieux (rural/urbain/monastique) n'a pu être mise en évidence (Lopez *et al.*, 2012). Ce constat est lié à une alimentation plus riche en sucres, mais également à l'environnement socio-économique : « *The importance of socio-cultural and political aspects for interpreting anthropological results should be noted* » (Lopez *et al.*, 2012, 38).

Les caries atteignant les enfants sont relativement peu étudiées. Cela est dû à la mauvaise conservation des ossements immatures et à un manque d'intérêt, les résultats concernant les enfants n'étant généralement pas cités dans les publications anthropologiques (Watt *et al.*, 1997). Ce constat est néanmoins en train d'évoluer, le nombre de publications ayant spécifiquement trait aux enfants, ou du moins les intégrant à l'étude, ne fait qu'augmenter (Ménard, 1980 ; Kerr *et al.*, 1990 ; Castex, 1994 ; Watt *et al.*, 1997 ; Garcin *et al.*, 2010). L'étude des caries sur les populations immatures est révélatrice de conditions socio-économiques ou alimentaires (ce qui peut être confirmé par analyse élémentaire), et les problèmes méthodologiques qui se posent diffèrent de ceux des adultes.

Les enfants sont peu concernés par l'usure des dents, quoique ce constat un peu rapide mérite d'être nuancé (*cf infra*), l'abrasion dentaire, si problématique pour les adultes, reste minime chez les enfants. Ensuite, l'importance de la chute des dents *ante-mortem* nous conduit à prendre en compte ce facteur chez les adultes, car une partie de ces chutes est due à des caries (Hardwick, 1960). La chute *ante-mortem* de dents chez les enfants a été évaluée dans les sites étudiés et reste exceptionnelle²³⁶. Par conséquent, nous n'utiliserons pas de méthode de restitution : nous présentons les résultats en prévalence corrigée²³⁷ par dent et par individu, comme précédemment.

²³⁵ Les hydrates de carbonnes (*carbohydrates*) désignent les glucides, ou sucres simples (Delamare *et al.*, 1995).

²³⁶ Nous avons enregistré un total de cinq pertes *ante-mortem* pour la totalité des séries.

²³⁷ C'est-à-dire en nombre d'individus atteints / le nombre d'individus observés.

En revanche, un autre facteur est à prendre en compte, celui du type de dentition, déciduale et permanente. Plusieurs études ont montré l'intérêt d'étudier séparément les deux dentitions, le taux de caries variant significativement de l'une à l'autre (Alvarez, Navia, 1989 ; Watt *et al.*, 1997 ; Garcin, 2009 ; Garcin *et al.*, 2010).

- **Prévalences par dent**

Les caries, et plus généralement les pathologies dentaires, ne s'observent que sur des dents exposées, donc émergées. C'est pourquoi seules les dents fonctionnelles au moment du décès ont été considérées comme observables. Un total de 2168 dents déciduales et 1985 dents permanentes ont été observées. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant (**Tableau 45**). Aucune différence significative n'apparaît entre les périodes chronologiques à Cherbourg et Rouen.

La prévalence des caries se situe entre 1,7% et 7,6% sur les dents déciduales et entre 0% et 8,7% sur les dents permanentes (**Figure 155**). Cherbourg, Lisieux et Saint-Martin-de-Fontenay présentent les fréquences de caries les plus faibles (< 4%). Les sites de Larina et d'Hières-sur-Amby présentent les fréquences les plus élevées sur la dentition déciduale et aucune carie sur les dents permanentes, malgré un nombre de dents observables satisfaisant (N = 292). Tous les autres sites, à l'exception notable de Rouen « cour des Maçons », présentent toujours moins de caries sur la dentition permanente. Cependant, cet écart n'est pas significatif.

	Dents déciduales		Dents permanentes	
	n/N	%	n/N	%
Cherbourg 1	2/110	1,8%	0/71	0%
Cherbourg 2	6/450	1,3%	2/124	1,6%
Rouen 1	17/209	8,1%	21/387	5,4%
Rouen 2	1/64	1,6%	17/208	8,2%
Larina	22/334	6,6%	0/203	0%
Hières-sur-Amby	6/79	7,6%	0/89	0%
Lisieux « Michelet »	7/219	3,2%	1/143	0,7%
Saint-Martin-de-Fontenay	16/430	3,7%	19/672	2,8%
Cutry	6/128	4,7%	2/144	1,4%
Rouen Cour d'Albane	12/220	5,5%	6/136	4,4%
Rouen Cour des Maçons	11/177	6,2%	35/403	8,7%

Tableau 45: Nombre et prévalence de caries sur les dents observables

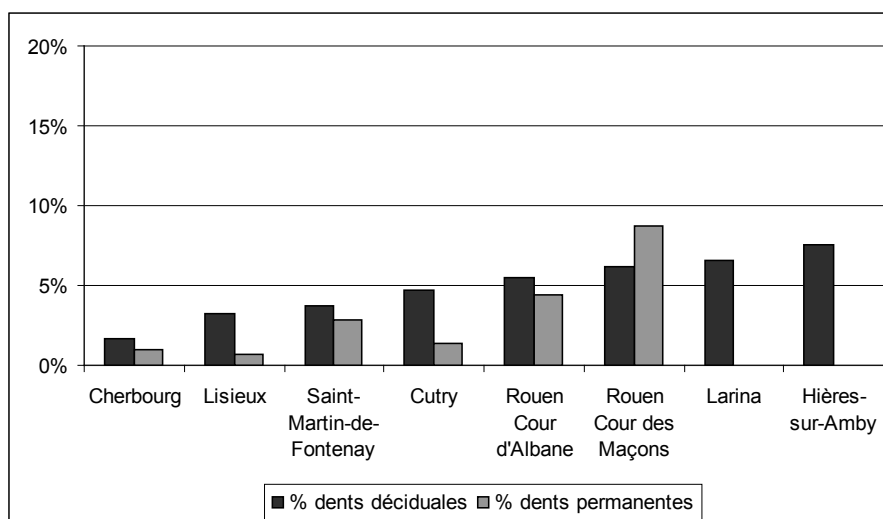


Figure 155: Prévalence des caries sur les dents déciduales et permanentes par sites

Ce constat peut s'expliquer par un développement dentaire inégal et lié à l'âge de l'enfant : les dents déciduales se développent de la naissance à environ 12 ans. Si la première molaire apparaît à environ 6 ans, selon les schémas d'éruption dentaire, il faut attendre au moins l'âge de 10 ans pour que la seconde molaire soit fonctionnelle. Les dents permanentes cariées se trouvent donc surtout chez les adolescents.

On n'observe aucune différence significative entre les sites ruraux (Larina, Hières-sur-Amby, Saint-Martin-de-Fontenay). En revanche, les résultats des sites urbains sont plus diversifiés : Rouen présente des fréquences plus élevées qu'à Cherbourg, quelque soit le type de dentition considéré ($Z = 3,29 / 3,46$) et à Lisieux sur les dents permanentes ($Z = 3,01$). Ceci montre que d'autres facteurs doivent être examinés, plutôt que le seul milieu : les enfants de ces deux « villes » (Lisieux et Cherbourg) étant les moins atteints par la maladie carieuse.

V. Garcin donne des résultats ne dépassant jamais les 5% auprès de trois autres sites médiévaux tchèques et français (**Tableau 46**). Ces résultats sont globalement plus faibles, mais on observe que les dents déciduales sont plus touchées que les permanentes, sauf à Prusanky. M.E. Watts observe des fréquences de caries sur les dents déciduales des enfants du cimetière écossais de Whithorn (VIe-XVe siècle) entre 2,3 et 4,3% (Watt *et al.*, 1997). Ces fréquences sont considérées comme faibles par rapport à d'autres sites médiévaux anglais : on obtient 9,2% à Coldstream, 12,2% à Cuddington et 11,2% à Elcho/Southwick/Kirkhill (Watt *et al.*, 1997). Les fréquences sont élevées, mais il reste toujours un biais méthodologique : on ignore comment ces résultats sont calculés. Le choix d'une méthode similaire à titre de comparaison est donc nécessaire.

Maladie carieuse	Datation	Région/Pays	Contexte socio-économique	n/N dents déciduales	%	n/N dents permanentes	%
Mikulcice	IXe-Xe	Tchéquie	milieu urbain	30/999	3,0%	61/1432	4,3%
Prusanky	IXe-Xe	Tchéquie	milieu rural	12/950	1,6%	13/638	2,0%
Norroy-le-Veneur	VIe-VIIe	France (Lorraine)	milieu rural	17/366	4,6%	14/734	1,9%

Tableau 46: Fréquences des caries sur les dents déciduales et permanentes des enfants de trois sites médiévaux, d'après V. Garcin (2009)

Lorsque la comparaison est possible, on observe que la prévalence des caries est toujours supérieure chez les adultes que chez les enfants, cette lésion étant directement corrélée à l'âge des individus. À Cutry, 7,6% des dents des hommes et 12,1% de celles des femmes sont atteintes²³⁸ (Buchet, 2005, p. 70). À Saint-Martin-de-Fontenay, les hommes sont plus touchés que les femmes : respectivement 10% et 7,6% de dents atteintes (Buchet, 1994b).

- **Prévalences par stades**

Le stade d'une carie permet de mesurer sa gravité. De bénigne en stade 1 (elle ne touche que l'émail), la lésion peut provoquer un kyste (stade 4) et une infection. On constate que les deux premiers stades sont majoritaires dans tous les sites étudiés (**Tableau 47**). Le stade 3 est aussi important, atteignant 10/35 caries à Saint-Martin-de-Fontenay. Les séries contenant plus de 10 caries montrent un résultat relativement équilibré, avec la présence des quatre stades (**Figure 156**). Les kystes ne constituent qu'entre 4 et 14% de l'effectif, ce qui reste similaire à d'autres populations archéologiques (Garcin, 2009, p. 202).

Stades de caries	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Stade 4	Total caries
Hières-sur-Amby	2	1	3		6
Cutry	1	2	5		8
Michelet-Lisieux	5	3			8
Cherbourg	4	4	3	1	12
Rouen Cour d'Albane	7	5	6		18
Larina	5	12	4	1	22
Saint-Martin-de-Fontenay	11	9	10	5	35
Rouen Cour des Maçons	25	14	5	2	46

Tableau 47: Effectif des caries par stade et par site

²³⁸ Résultats non corrigés par la formule de Harwick (1960).

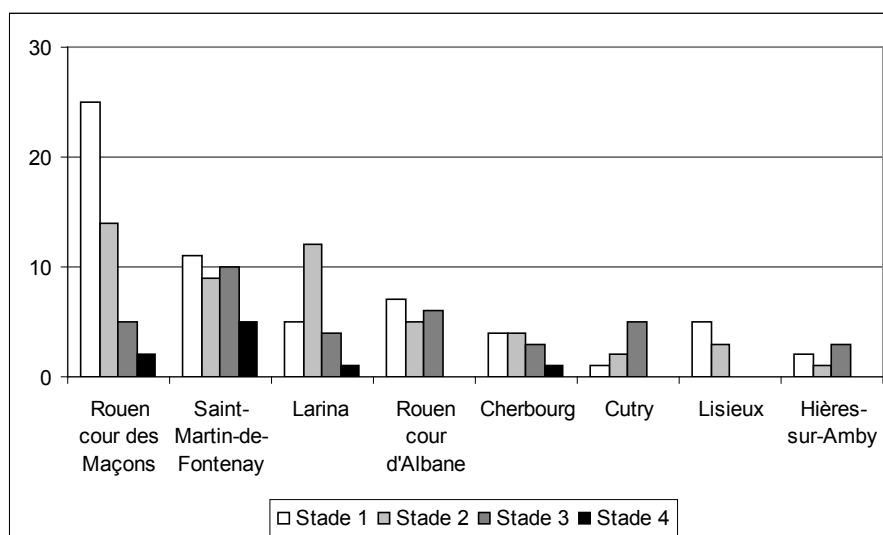


Figure 156: Nombre de caries par stade et par site

- **Prévalences par individu**

Afin de tenir compte des susceptibilités dentaires, la carie se développant principalement sur les molaires ou prémolaires (Garcin *et al.*, 2010), nous avons considéré comme observables les individus possédant au moins une molaire, déciduale ou permanente (=prévalence calibrée). La carie atteint entre 11 et 53% des enfants des sites présentés (**Tableau 48**). À Cherbourg, seuls 11% ont développé une carie et ils sont près de la moitié à Rouen « cour des Maçons », toujours en tête des résultats (**Figure 157**).

On n’observe pas de différence entre les sites ruraux (22-31%). En revanche, à Rouen « cour des Maçons » la prévalence est supérieure aux autres sites urbains : Cherbourg ($Z = 3,39$), Lisieux ($Z = 2,04$) et la « cour d’Albane » ($Z = 2,61$). On remarque que les caries sont concentrées généralement sur un petit nombre d’enfants : par exemple, à Cutry, huit caries sont observées sur seulement 4 sujets immatures.

Fréquence calibrée	n/N	%
Cherbourg	6/56	11%
Saint-Martin-de-Fontenay	18/82	22%
Cutry	4/18	22%
Rouen Cour d'Albane	8/35	23%
Larina	12/50	24%
Michelet	7/26	27%
Hières-sur-Amby	4/13	31%
Rouen Cour des Maçons	20/38	53%

Tableau 48: Nombre et prévalence des individus présentant au moins une carie, par site

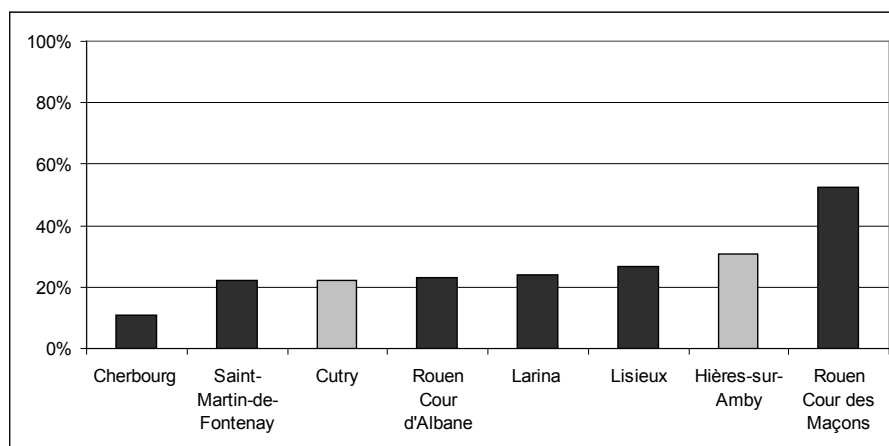


Figure 157: Prévalence des enfants atteints de caries. En gris clair, les effectifs observables inférieurs à 20

Une comparaison avec d'autres sites médiévaux montre des fréquences semblables. L'étude de V. Garcin, qui a l'avantage de suivre une méthode de calcul identique, donne des valeurs plus faibles, entre 10 et 18% (Garcin, 2009, p. 201). D. Castex présente des fréquences situées entre 6 et 27%, mais son calcul n'est pas calibré²³⁹. J. Ménard, dans une étude odontologique de 83 sujets immatures provenant de plusieurs nécropoles mérovingiennes du Vexin Français (Ile-de-France), note une prévalence de 3,53% de caries déciduales (20/553) affectant 24% d'enfants (Ménard, 1980). Enfin, N.W. Kerr remarque une faible prévalence de caries chez ceux du cimetière paroissial de Linlithgow, près d'Aberdeen (Ecosse), comparée à d'autres sites anglais de la même époque. Pour 27 sujets immatures de 6 à 15 ans, 15% (4/27) sont atteints de caries, dont 2% touchent les dents permanentes (5/255).

Ces exemples permettent de situer les populations étudiées et de constater que ces fréquences de caries se situent en-deçà de 30% d'enfants atteints. Rouen dépasse donc largement ces valeurs.

- **Prévalences par classe d'âges**

La carie étant un phénomène corrélé à l'âge des individus (Hillson, 2001), les enfants atteints ont été répartis en classes d'âges (**Tableau 49**). À Saint-Martin-de-Fontenay et Larina on n'enregistre pas de changements significatifs. En revanche, le site de Rouen montre une augmentation régulière et significative de la prévalence de caries avec l'âge, toujours supérieure aux autres sites chez les moins de 13 ans (**Figure 158**).

²³⁹ Les résultats sont présentés en nombre d'individus atteints / nombre d'individus observables.

En utilisant une méthode de comptage similaire, M.E. Watt observe une augmentation significative de la maladie carieuse avec l'âge chez les enfants dans plusieurs cimetières médiévaux anglais (Watt *et al.*, 1997).

	Rouen		Saint-Martin-de-Fontenay		Larina	
	n/N	%	n/N	%	n/N	%
0-2	1/25	4%	0/4	0%	1/11	9%
3-7	6/21	29%	7/30	23%	9/24	38%
8-12	12/20	60%	7/33	21%	2/6	33%
13-17	9/10	90%	4/14	29%	0/5	0%

Tableau 49: Nombre et répartition par âge des enfants de trois sites étudiés. En gras, les différences significatives

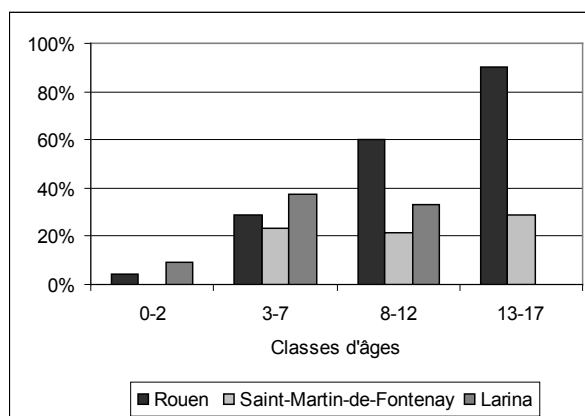


Figure 158: Répartition par âge des enfants atteints de caries

Les prévalences des caries des sites étudiés sont élevées par rapport aux autres sites médiévaux, mais restent globalement proches (11-30%). Seul Rouen « cour des Maçons » se distingue de l'ensemble. La prévalence des caries y est d'ailleurs également élevée chez les adultes et atteint entre 39 et 76% des individus en fonction des secteurs et de la période chronologique (Niel, 2009).

4.2.3.2. L'usure dentaire

L'usure dentaire semble, chez les adultes, principalement corrélée à l'âge. Cependant, l'abrasion dentaire peut être accentuée par de nombreux autres facteurs, tant internes (mastication, qualité de l'émail, salivation) qu'externes (alimentation, stress*). Elle a été cotée en cinq stades, selon la méthode de Brothwell (Brothwell, 1972), l'atteinte évoluant de l'émail (stade 1) à la cavité pulpaire (stade 5).

L'usure dentaire est rarement étudiée chez les enfants, car jugée peu fréquente et peu révélatrice. H. Dawson et K. Robson Brown ont néanmoins proposé en 2013 une méthode d'analyse, en cotant 10 stades d'usure sur les molaires déciduales, dans la perspective de percevoir des différences dans l'alimentation des enfants en fonction de leur localisation dans le cimetière, et donc, selon les auteurs, de leur statut social (Dawson, Robson Brown, 2013).

Dans les sites étudiés, la prévalence par dent varie entre 9 et 41% et touche entre 11 et 49% des individus (**Tableau 50**). Ces deux types de prévalence sont très proches (**Figure 159**). Deux sites présentent une usure dentaire que l'on peut qualifier d'importante pour les enfants : Saint-Martin-de-Fontenay et Rouen. La moitié des enfants sont atteints par l'usure dentaire à la « Cour des Maçons » et un tiers à Saint-Martin-de-Fontenay.

	Dents		Individus	
	n/N	%	n/N	%
Cherbourg	28/195	14%	7/59	12%
Saint-Martin-de-Fontenay	226/672	34%	29/90	32%
Cutry	15/144	10%	3/18	17%
Rouen Cour d'Albane	47/136	35%	6/38	16%
Larina	18/203	9%	4/53	8%
Michelet	32/143	22%	4/37	11%
Hières-sur-Amby	8/89	9%	2/17	12%
Rouen Cour des Maçons	167/403	41%	19/39	49%

Tableau 50: Nombre et prévalence d'atteinte de l'usure dentaire par dent et par individu

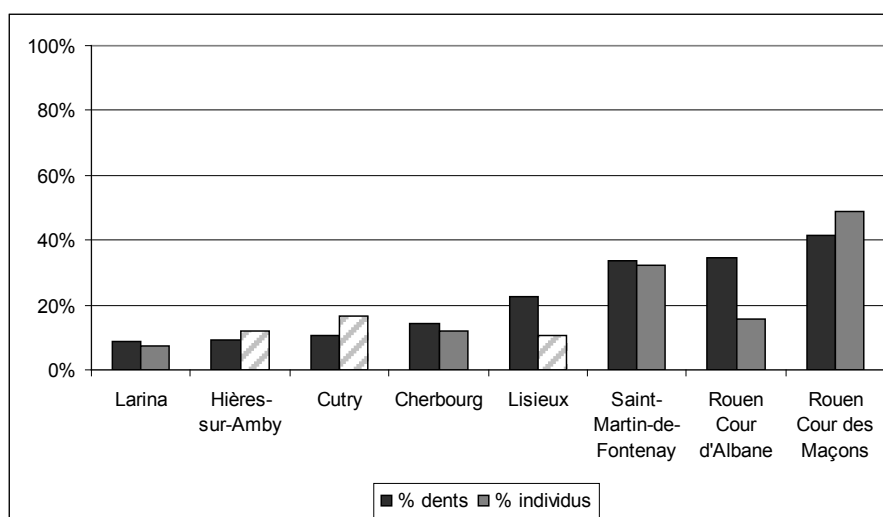


Figure 159 : Prévalence de l'usure dentaire par dent et par individu, dans les sites étudiés (en hachuré, les sites ayant moins de 20 individus observables)

Il faut signaler que, dans la plupart des sites, l'usure dentaire n'atteint qu'un petit nombre d'individus, généralement de plus de 8 ans : dans la « cour d'Albane », seuls 6 enfants de plus de 8 ans ont des dents abrasées, et à Lisieux 4 enfants sont concernés.

Le degré d'usure dentaire le plus fréquent reste le stade 1, peu marqué (**Figure 160**). Si l'usure est plus importante à Rouen, seuls les deux premiers stades sont présents. On enregistre une dizaine de cas d'abrasion plus grave de stade 4 (l'émail n'est représenté que par une couronne périphérique) à Saint-Martin-de-Fontenay : l'usure dentaire est donc plus importante dans ce dernier site. Toutes les séries présentent néanmoins une usure naturelle, avec une forte proportion de stade 1.

La répartition par âge des enfants des sites de Rouen et de Saint-Martin-de-Fontenay montre une distribution naturelle de l'usure dentaire, croissante avec l'âge (**Figure 161**). On observe ainsi une augmentation significative après l'âge de 7 ans dans les deux sites (**Tableau 51**).

L'usure dentaire, si elle suit un processus naturel, apparaît toujours minime chez les enfants. Pourtant, notre analyse a montré un taux d'abrasion important chez ceux de Rouen et de Saint-Martin-de-Fontenay, concernant entre 32 et 48% des sujets immatures de plus de 8 ans. Chez les adultes de Saint-Martin-de-Fontenay, une grande variation dans le degré d'usure est observée, et il semble qu'elle ne soit pas seulement liée à l'âge des individus (Buchet, 1994b, p. 207). À Rouen, l'usure, de degré moyen, semble au contraire corrélée à l'âge (Niel, 2009, p. 449). D. Castex note une usure en stades moyens à forts sur 13 à 20% des enfants de quatre sites médiévaux, ce qui rejoint nos résultats (Castex, 1994, p. 238).

	Rouen		Saint-Martin-de-Fontenay	
	n/N	%	n/N	%
0-2 ans	0/29	0%	0/4	0%
3-7 ans	1/21	5%	1/35	3%
8-12 ans	14/21	67%	18/35	51%
13-17 ans	10/10	100%	10/14	71%

Tableau 51: Répartition par âge des enfants atteints d'usure dentaire. En gras, les différences statistiquement significatives

L'étude de H. Dawson et K. Robson Brown montre une évolution des stades d'usure parfaitement corrélée à l'âge. Aucune différence n'est perceptible entre les sites étudiés, ou entre les sujets immatures, selon leur lieu d'inhumation. Les auteurs en concluent que tous les enfants, quelque soit leur statut social, ont eu la même alimentation (Dawson, Robson Brown, 2013, p. 440). L'hypothèse retenue au départ est cependant fragile, car elle s'appuie sur l'idée

que les enfants inhumés près des murs d'une église sont d'un statut social supérieur que ceux inhumés dans le cimetière, ce qui est loin d'être prouvé (cf. chapitre 3).

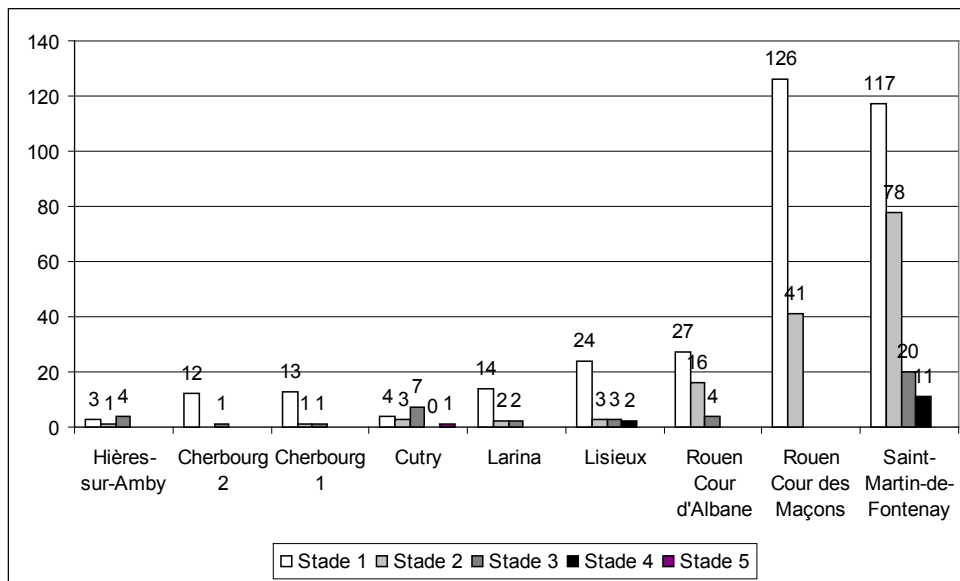


Figure 160 : Degré d'usure dentaire dans les sites étudiés, par dent

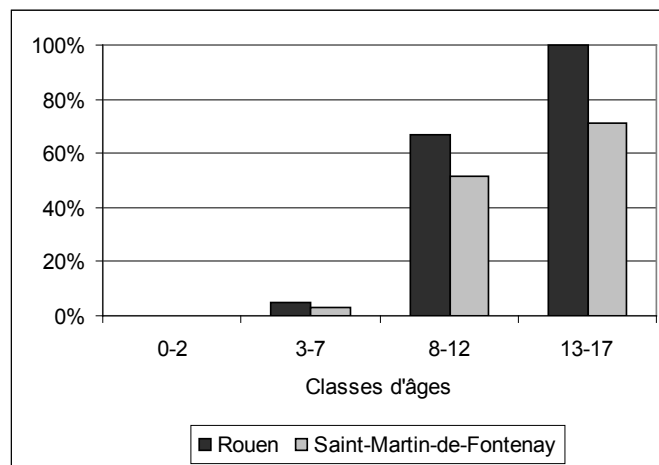


Figure 161: Répartition par âge des individus atteints d'usure dentaire

L'usure dentaire est généralement liée à l'âge, à des habitudes vicieuses (bruxisme, malocclusion) ou à l'alimentation. Nous pouvons écarter le premier facteur puisque nous travaillons sur des enfants. Certaines habitudes alimentaires peuvent provoquer une usure dentaire importante. Ainsi, une analyse des dépôts tartriques d'individus adultes de Saint-Martin-de-Fontenay a révélé la présence de grains de quartz, présents dans le bol alimentaire des individus (Pilet (dir.), 1994, p. 126). La présence de grains de sable ou de terre devaient être fréquente dans les plats médiévaux, due à des légumes ou fruits mal lavés ou à

l'utilisation d'une meule à grain en pierre, provoquant une alimentation particulièrement abrasive (Bailly-Maître *et al.*, 2008, p. 93) : « les particules de pierre arrachées à des meules trop tendres infestaient la farine et se retrouvaient, en bout de course, intimement mêlées à la mie et la croûte » (Belmont, 2006, p.107). L'usure dentaire diminue à partir du XVIIe siècle environ, grâce notamment au raffinement des farines (Belmont, 2006 ; Esclassan, 2012, p. 210). L'action des phytolithes semblent également très importante (Polet *et al.*, 2000).

4.2.3.3. Le tartre

L'observation du tartre est souvent difficile. La nature du sédiment, le détachement de dépôts tartriques lors de la fouille ou lors du nettoyage des ossements sont fréquents, et rendent inégale sa conservation *post mortem*. Nos observations doivent donc tenir compte de cette limite. Le tartre favorise les caries et les gingivites (inflammation des gencives) et il est généralement corrélé à l'âge. Pourtant, des individus jeunes peuvent présenter un fort dépôt tartrique, ce qui peut être lié à une salivation excessive, une mastication importante, une conséquence de manie (succion du pouce) ou encore être d'ordre pathologique (diabète) (Niel, 2009, p. 453). Le dépôt de tartre a été noté en présence ou absence, sans utiliser de stades de gravité.

Les dépôts tartriques concernent entre 9 et 85% des dents et entre 4 et 62% des enfants (**Tableau 52**). Plus d'un tiers des enfants de Rouen et de Saint-Martin-de-Fontenay présentent du tartre dentaire (**Figure 162**). Rouen se distingue encore une fois des autres sites, avec 34 à 62% des enfants et 73 à 85% des dents observables présentant du tartre. Lisieux se distingue également, avec plus de 40% de dents atteintes. Ces résultats rejoignent ceux obtenus sur la maladie carieuse : le tartre favorisant l'apparition des caries, il est normal de trouver de fortes fréquences dans ces deux pathologies. Les autres sites présentent des fréquences inférieures à 30% sur les dents et les individus.

Comme pour l'usure, on remarque que les dépôts tartriques sont concentrés sur un petit nombre d'individus. Par exemple, à Lisieux, si huit enfants présentent du tartre, quatre seulement ont la totalité de leur denture touchée. Pour palier ce problème, les enfants présentant plus de cinq dents atteintes ont été enregistrés (**graphique 135**). Les résultats confirment que les enfants de la « cour des Maçons » à Rouen sont les plus atteints, avec près de la moitié de l'échantillon présentant au moins cinq dépôts de tartre. À Rouen, les enfants ayant du tartre sur toutes les dents présentent un état de santé général médiocre : présence de

caries, d'hypoplasie de l'émail dentaire, réactions périostées sur les os longs et *cribra orbitalia**, témoins de stress nutritionnels ou environnementaux (Niel, 2009, p. 453).

D. Castex obtient des résultats similaires, quoique variables en fonction des sites, sur quatre séries médiévales : entre 7 et 52% des enfants présentent des dépôts tartriques. La plupart concerne des enfants de plus de dix ans, mais l'auteur remarque des dépôts importants sur des enfants de moins de 5 ans à Saint-Pierre à Dreux (Castex, 1994, p. 241).

	Dents		Individus	
	n/N	%	n/N	%
Larina	18/203	9%	2/53	4%
Hières-sur-Amby	12/89	14%	3/17	18%
Cherbourg	29/295	15%	7/59	12%
Cutry	29/144	20%	5/18	28%
Saint-Martin-de-Fontenay	180/672	27%	30/90	33%
Lisieux	62/143	43%	8/37	22%
Rouen Cour des Maçons	296/403	73%	24/39	62%
Rouen Cour d'Albane	115/136	85%	13/38	34%

Tableau 52: Nombre et prévalence des dépôts de tartre par dent et individu

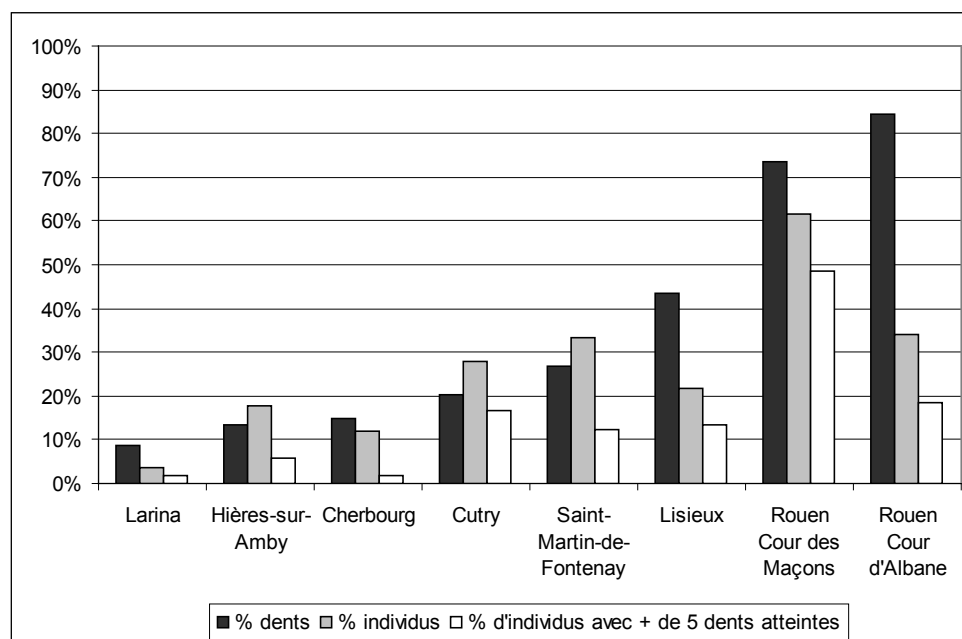


Figure 162: Prévalence de la présence de tartre par dent et par individu.

4.2.3.4. La parodontose

Enfin, la parodontose (le « déchaussement dentaire »), a été notée systématiquement sur les dents et est « associée au tartre et à la plaque dentaire, qui s'accumulent entre les racines des dents, les tissus mous et la gencive osseuse » (Niel, 2009, p. 460). Pour mesurer le

déchaussement des dents, on observe la différence de hauteur entre la jonction du ciment et de l'émail avec la crête osseuse. Quatre stades ont été notés, selon la méthode de Brothwell (Brothwell, 1972) :

- Stade 0 : déchaussement nul
- Stade 1 : entre le collet et le ciment
- Stade 2 : au bord du ciment
- Stade 3 : sur le ciment

Étant analysée sur des enfants, la parodontose reste faible et est corrélée aux dépôts de tartre (**Figure 163**). En effet, les enfants les plus touchés sont ceux de la « cour des Maçons » (33%), alors que la fréquence de tartre atteint 60% des enfants. Cette lésion reste minimale, la plupart des enfants n'en portant pas la trace. Ce constat est confirmé par l'étude de D. Castex sur quatre séries médiévales : la parodontose concerne jusqu'à 35% d'individus et est corrélée aux dépôts tartriques (Castex, 1994, p. 240).

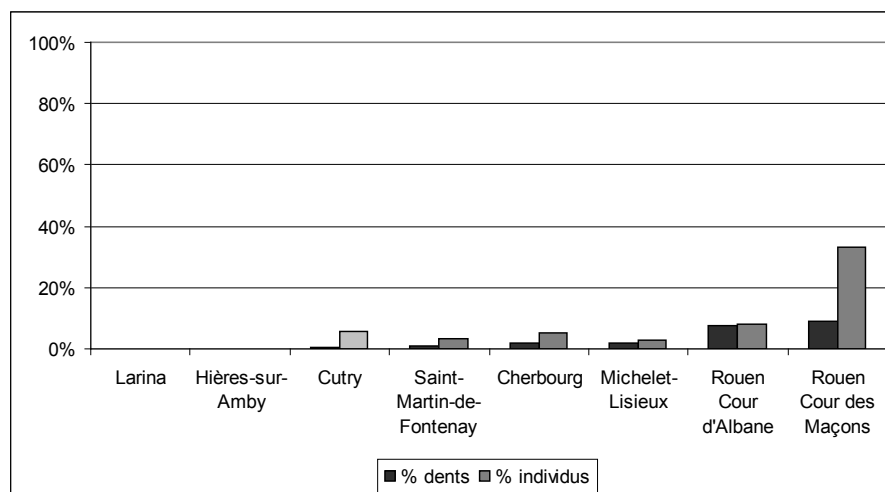


Figure 163: Prévalence de parodontose par dent et par individu, sur les sites étudiés

4.2.4 Autres pathologies

4.2.4.1. Traumatismes

Les cas de traumatismes et de fractures sont rarement observés chez les enfants et leur étude reste ponctuelle dans la littérature scientifique (Glencross, Stuart-Macadam, 2000 ; Garralda *et al.*, 2002 ; Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007 ; Mays, 2007 ; Lewis, 2010). Les fractures survenant durant la croissance peuvent être remodelées rapidement, grâce à la plasticité de

l'os immature, ce qui constitue une limite à leur étude (Glencross, Stuart-Macadam, 2000). S'ajoute à cela un biais de conservation des ossements immatures et un problème de représentativité, les enfants étant globalement peu nombreux au sein des sites, ce qui limite les observations (Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007, p. 191).

Pourtant, les traumatismes sont directement liés à l'activité des enfants et aux risques auxquels ils sont soumis, évoluant en fonction de leur âge. B. Glencross et P. Stuart-Macadam insiste sur l'importance de l'âge auquel l'enfant est victime de traumatisme, car à chaque groupe d'âges correspond un type de fracture particulier, lié à l'activité de l'enfant, comme aujourd'hui (Glencross, Stuart-Macadam, 2000). Déjà en 1981, C.O. Lovejoy et K. Heiple ont montré, en analysant les traumatismes d'une population d'un site préhistorique de l'Ohio (500-1200) en fonction de l'âge, que la période à haut risque pour l'acquisition de fractures se situait à l'adolescence (10-25 ans) et chez les plus de 45 ans. L'activité plus élevée des adolescents et jeunes adultes est alors mise en cause (Lovejoy, Heiple, 1981).

Cependant, les traumatismes restent peu notés dans les populations médiévales (Charlier, Rambaud, 2008). Une évaluation à partir de quatre séries espagnoles, datées de l'Âge du Bronze (1700-1200 av. J.C.) au Moyen Âge (850-1300) donne des fréquences situées entre 0 et 6,7% (Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007). Des fractures de la clavicule, de l'humérus et du fémur sont probablement dues à des chutes accidentelles. Les auteurs mettent la variation des fréquences en lien avec la géographie du site : Castellón Alto (Province de Grenade, Espagne) présente la fréquence de traumatismes la plus importante chez les enfants et les adultes, ce qui semble lié à l'aspect particulièrement escarpé de l'habitat associé à la nécropole, contrairement aux autres séries, situées en plaines (Jiménez-Brobeil *et al.*, 2007, p. 195).

Très peu de traumatismes sont à noter sur les sites étudiés. Une étude approfondie a été faite sur trois sites : Cutry, Larina et Hières-sur-Amby, avec l'aide précieuse du Dr Y. Darton.

Aucune séquelle de traumatisme sur les os long n'a été relevée. En revanche, on note la présence d'une lésion endocrânienne sur les pariétaux d'un enfant de 8 ans +/-24 mois à Hières-sur-Amby (**Figure 164**). Sur le pariétal gauche, un trajet vasculaire très marqué aboutit à une zone érodée correspondant à une malformation hypervascularisée. Sur le pariétal droit, la lésion évoque un angiome ou une tumeur vasculaire. Le dépôt périosté témoigne d'une probable hémorragie sous-durale. Cette lésion peut être d'origine traumatique, provoquée par une chute ou un coup sur la tête.

À Lisieux, on observe la présence d'appositions périostées sur la face endocrânienne du frontal, probablement due à un processus infectieux, chez un adolescent de 16 à 18 ans (**Figure 165**).

À Cherbourg, V. Garcin note la présence d'un ostéome ostéoïde²⁴⁰ sur l'extrémité distale de la fibula gauche d'un adolescent de 15 ans +/-36 mois (T197) et sur l'extrémité proximale de l'humérus gauche d'un enfant de 7 ans +/-24 mois (T163) (Garcin, 2009, p. 409).

Ces quelques cas permettent de souligner la rareté des traumatismes chez les enfants et la nécessité d'analyser de grandes séries afin de mettre en évidence une éventuelle répartition par âge différentielle des lésions. Dans notre cas, nous ne pouvons pas aller aussi loin avec si peu d'individus.

Une autre approche consiste à rechercher sur les adultes des séquelles de pathologies infantiles, comme les fractures dites en « bois vert ». L'observation et l'analyse globale de ces pathologies traumatiques de l'enfance est encore peu fréquente en paléopathologie, habituée aux études de cas (Lewis, 2007, p. 169-170). Pourtant, la fréquence de ce type de traumatismes constitue un bon indicateur des modes de vie et des activités des enfants (Mafart, 1997 ; Glencross, Stuart-Macadam, 2000).

²⁴⁰ Il s'agit d'une tumeur osseuse bénigne, se traduisant cliniquement par des douleurs vives et localisées (Delamare *et al.*, 1995).



Figure 164 : Lésion endocrânienne sur le pariétal gauche d'un enfant de 8 ans +/-24 mois, Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », T16, photographie É. Perez



Figure 165 : Appositions périostées du frontal endocrânien sur un enfant de 16-18 ans, Lisieux « Michelet », T162 D, photographie É. Perez

4.2.4.2. Pathologies carentielles

La *spina bifida*²⁴¹ est une lésion liée à une carence en acide folique (vitamine B9 : légumes verts et viande) qui touche le fœtus durant la grossesse de la mère. Les besoins en

²⁴¹ Malformation consistant en une déhiscence des arcs vertébraux postérieurs du rachis (Delamare *et al.*, 1995).

acide folique sont en effet important chez la femme enceinte et durant la croissance des enfants (Mafart, 1989 ; Mafart, 1997). Deux formes de *spina bifida** existent : la *spina bifida aperta* et la *spina bifida occulta*. La première forme est particulièrement grave et ne se rencontre qu'exceptionnellement dans les séries archéologiques. Un cas de *spina bifida occulta* est observé sur la première vertèbre sacrée d'un enfant d'environ 12 ans à Hières-sur-Amby (Figure 166).



Figure 166: Spina bifida occulta sur la première vertèbre sacrée (S1) d'un enfant de 12 ans +/-30 mois à Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », T15, photographie É. Perez

Les carences en vitamines C et D sont suffisamment spécifiques pour être parfois reconnues. Le scorbut infantile (carence en vitamine C) est associé à un amincissement des corticales, une déminéralisation diffuse, un élargissement et une condensation métaphysaire et des lésions gingivales (Mafart, 1997, p. 247). Ces lésions sont peu spécifiques et il est parfois difficile de diagnostiquer un scorbut infantile. Par conséquent, on en rencontre peu dans les populations archéologiques (Mafart, 1997 ; Ortner *et al.*, 2001)

Le rachitisme résulte d'une carence en vitamines D et peut débuter entre 3 et 18 mois. La plus grande part de la vitamine D est produite par les rayons ultraviolets, une infime partie étant présente dans l'alimentation (jaune d'œuf et huile de poisson) (Lewis, 2007, p. 119). Les carences en vitamine D sont donc principalement liées à une exposition solaire insuffisante, notamment lors de la croissance (Mafart, 1997 ; Lewis, 2007, p. 119). Le rachitisme se traduit par une déformation des membres et des côtes, par une incurvation et un amincissement des diaphyses associé à un grossissement des épiphyses (Mafart, 1989 ; Mafart, 1997 ; Ortner,

Mays, 1998). Cependant, les déformations des os des membres ne sont pas toujours visibles chez l'adulte qui a été touché dans son enfance à cause du remodelage osseux. Pour B.Y. Mafart, il s'agit « d'une maladie des villes et des pays peu ensoleillés » (Mafart, 1989, p. 83). Nous n'en avons pas trouvé de traces dans les séries étudiées.

4.2.5 Synthèse de l'étude paléopathologique

4.2.5.1. La répartition par âge : une donnée supplémentaire

Il existe une corrélation entre l'âge des enfants et leurs pathologies et ces résultats doivent être évalués à la lumière de ce constat. La distribution, en groupes d'âges, des enfants observables dans chaque site a un impact sur les résultats de l'analyse paléopathologique, nous l'avons vu. Le tableau suivant présente la répartition par âge des enfants de chaque site (**Tableau 53**).

Enfants observés	Saint-Martin-de-Fontenay	Cutry	Larina	Hières-sur-Amby	Lisieux	Cherbourg	Rouen « cour des maçons »	Rouen « cour d'Albane »
0-2 ans	4	3	11	2	10	13	15	17
3-7 ans	35	5	24	9	24	36	5	16
8-12 ans	35	7	6	5	6	8	16	5
13-17 ans	14	2	5	1	2	1	7	3
?	2	1	3	0	0	1	0	0
Total	90	18	49	17	42	62	43	41

Tableau 53: Répartition par âge des enfants observés, par site

Afin d'évaluer les conséquences d'une distribution des enfants en faveur des moins de 8 ans, un tableau a été dressé, présentant l'effectif des 0-7 ans et des 8-17 ans révolus dans chaque site. La durée de ces groupes d'âges n'étant pas la même, nous avons divisé le total par le nombre d'année, selon la formule suivante (**Tableau 54**) :

$$= \text{effectif du groupe d'âge} / \text{durée du groupe d'âge en années, soit}$$

$$= \text{total 0-7 ans} / 8 \text{ ou } = \text{total 8-17 ans} / 10$$

In fine, la majorité des sites présente surtout des enfants de moins de 8 ans : Larina, Hières-sur-Amby, Lisieux, Cherbourg et Rouen « cour d'Albane ». Ce n'est donc pas un hasard si ces sites ont une prévalence de caries plus élevée sur les dents déciduales, par rapport aux dents permanentes (*cf. supra*). La première dent permanente, la première molaire inférieure, apparaît, selon les schémas d'éruption dentaire, aux alentours de l'âge de 6 ans. La

seconde molaire émerge vers l'âge de 10-12 ans (Moorrees *et al.*, 1963 ; Ferembach *et al.*, 1979 ; Ubelaker, 1984). La prise en compte de la seule dentition permanente, sur des sites comportant de nombreux enfants de moins de 8 ans, fausserait les résultats. C'est pourquoi dans cette étude sur la maladie carieuse, une approche globale des deux dentitions a été privilégiée, notamment dans le calcul des fréquences par individu.

Immatures observés	Saint-Martin-de-Fontenay	Cutry	Larina	Hières-sur-Amby	Lisieux	Cherbourg	Rouen « cour des maçons »	Rouen « cour d'Albane »
0-7 ans	39	8	35	11	34	49	20	33
8-17 ans	49	9	11	6	8	9	23	8
0-7 ans / 8	4,875	1	4,375	1,375	4,25	6,125	2,5	4,125
8-17 / 10	4,9	0,9	1,1	0,6	0,8	0,9	2,3	0,8

Tableau 54: Effectif des enfants observés par groupe d'âges. En gras, les sites présentant des effectifs supérieurs chez les moins de 8 ans

Les autres atteintes dentaires, comme l'usure, le tartre et la parodontose ne s'observent que sur les dents permanentes. Nous avons pu constater que la prévalence d'usure et de tartre était toujours la plus élevée dans les sites de Saint-Martin-de-Fontenay et de Rouen « cour des maçons », la parodontose étant négligeable, sauf dans ce dernier site (*cf. supra*). Ces résultats élevés dans ces deux sites s'expliquent donc en partie par la répartition par âge des enfants, les échantillons comptant le plus d'enfants de moins de 8 ans, qui présentent moins de dents permanentes observables.

Ainsi, le site de Rouen « cour des Maçons » se distingue nettement des autres sites, que ce soit par les indicateurs de stress ou la pathologie dentaire : cette série présente les plus fortes prévalences d'hypoplasie de l'émail dentaire (69%), de caries (53%), d'usure (33%), de tartre (39%) et de parodontose (33%), toujours statistiquement significatives. Les différences observées entre les deux secteurs fouillés s'expliquent en partie par la répartition par âge différentielle des enfants. En effet, si le nombre d'enfants observables de moins de 3 ans est similaire (N = 15 et 17), on remarque une nette distinction dans la distribution des 3-12 ans dans les deux secteurs (**Tableau 54**). Ce constat est particulièrement éloquent lorsqu'on compare les pourcentages des pathologies dentaires à ceux de la *cribra orbitalia**, moins dépendante de l'âge : pour cette lésion, les fréquences sont similaires (57-58%) entre les deux secteurs.

Nous pouvons faire le même constat à Saint-Martin-de-Fontenay, où le nombre d'enfants de 3-7 ans et de 8-12 ans est identique. On constate que les prévalences de pathologies

dentaires sont parmi les plus élevées, comme l'usure (32%) et le tartre (33%), alors que le pourcentage de caries reste dans la moyenne des sites observés (22%). Cela peut s'expliquer par le fait que l'usure dentaire et le tartre sont corrélés à l'âge, car plus l'enfant est âgé, plus il aura de risques de développer ces pathologies. En revanche, l'observation des caries sur les deux dentitions (déciduale et permanente) permet de prendre en compte tous les enfants, même les plus jeunes (0-7 ans), ce qui n'est pas le cas pour les autres pathologies dentaires.

Nous pouvons donc postuler que la différence observée dans les fréquences de pathologies dentaires, entre les deux secteurs de Rouen et à Saint-Martin-de-Fontenay, est en partie imputable à la distribution par âge des enfants. Cependant, ce postulat doit être nuancé : Rouen se distingue nettement des autres séries dans toutes les pathologies, indicateurs de stress comme pathologies dentaires, ce qui ne saurait être dû à la seule distribution des enfants. De plus, on observe une certaine diversité dans les résultats des autres séries qui présentent le même type de distribution par âge en faveur des moins de sept ans (**Tableau 54**). Les différences observées peuvent alors témoigner de stress environnementaux et/ou de conditions de vie inégales.

4.2.5.2. Variations biologiques ou conditions de vies différentielles ?

L'étude des pathologies dentaires associée à celles des indicateurs de stress non-spécifiques permet de mettre en lumière l'état sanitaire des enfants, leurs conditions de vie et leur résistance aux stress environnementaux. Nous avons déjà souligné l'importance des *cribra orbitalia** et de l'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire*, enregistrée sur certains des sites étudiés. L'analyse des pathologies dentaires permet de confirmer notre premier constat : les enfants les plus touchés par ces pathologies proviennent des sites de Rouen (« cour d'Albane » et « cour des Maçons », XIe siècle), Lisieux (VIIe-VIIIe siècle) et Saint-Martin-de-Fontenay (VIIe siècle). Les prévalences les plus faibles sont celles de Cherbourg (VIIe-XIe siècle) et de Larina (Ve-VIIIe siècle).

Ces variations mettent-elles en évidence des conditions de vie différentes entre ces sites ou ne sont-elles que le reflet de variations biologiques ? La question est difficile, dans la mesure où nous ne pouvons pas différencier la part de ces deux facteurs dans une lésion. Néanmoins, la plupart des populations présentées est biologiquement homogène, car provenant de lieux proches dans le temps et/ou l'espace : Saint-Martin-de-Fontenay (VIIe siècle), Cherbourg (VIIe-IXe siècle), Lisieux (VII-VIIIe siècle) et Rouen (XIe-XIIe siècles) se

situent tous en Normandie. Les sites de Larina (Ve-VIIIe siècles) et d'Hières-sur-Amby (VIIIe-Xe) se trouvent à moins de huit kilomètres de distance en Isère et Cutry est un site lorrain (VIe siècle).

On ne perçoit pas de différences significatives entre Larina et Hières-sur-Amby, les effectifs étant trop limités, ainsi qu'à Cutry, pour les mêmes raisons. En revanche, les sites normands présentent de nombreuses particularités, qu'ils soient ruraux (Saint-Martin-de-Fontenay) ou urbains (Cherbourg, Rouen, Lisieux). Le fait que ces séries soient proches biologiquement nous permet d'avancer des hypothèses sur un mode de vie contrasté.

Nous avons remarqué une fréquence élevée de caries déciduales dans les séries étudiées, qui peuvent être liées à plusieurs facteurs. Une première hypothèse est directement liée à l'alimentation. V. Vernois *et al* ont démontré que des troubles de la déglutition sont à l'origine de nombreuses lésions dentaires, comme le tartre ou les caries. « Les déglutitions atypiques s'accommodent mieux d'une activité plus proche de la succion que de la mastication » (Vernois *et al.*, 1989, p. 52), comme une alimentation molle (bouillie, soupe), plutôt qu'une alimentation dure (végétaux crus). Les aliments mous, à l'inverse des croquants, se déposent entre les dents et, en l'absence d'hygiène dentaire, ils peuvent provoquer des caries ou des dépôts tartriques. La présence importante de caries chez les enfants peut donc être la conséquence d'une alimentation essentiellement molle et composée de céréales contenant des glucides (hydrates de carbones). Cette hypothèse est couramment admise pour les adultes (Carru *et al.*, 1991 ; Buchet, 2005), mais elle ne prend pas en compte la spécificité des caries déciduales.

Pourtant, la fréquence de ce type de carie chez les enfants est confirmée par plusieurs études (Alvarez, Navia, 1989 ; Kerr *et al.*, 1990 ; Garcin *et al.*, 2010). Pour J. Alvarez, une corrélation existe entre malnutrition, éruption dentaire et caries : la malnutrition aurait un impact sur le développement dentaire (Alvarez, Navia, 1989). Un enfant souffrant de malnutrition dès ses premières années de vie, verra son immunité diminuer et sera donc plus sensible aux stress environnementaux et aux attaques de caries : « *undernutrition during tooth development should have its greatest impact on the deciduous teeth* » (Alvarez, Navia, 1989, p. 423).

Cette hypothèse est confirmée par des études médicales contemporaines : les enfants des pays en développement présentent toujours un taux de caries sur les dents déciduales plus élevé que sur les dents permanentes, alors que ces populations consomment peu de sucres et de glucides (Alvarez et Navia, 1989). Les fréquences de dents cariées dans plusieurs pays en

développement varient en fonction du type de denture, entre 0,9 et 8% pour les déciduales et entre 0,8 et 3,9% pour les permanentes (Alvarez et Navia, 1989, 419), valeurs qui sont similaires à celles des sites présentés (**Figure 155**).

Les facteurs favorisant le développement de caries sur les dents déciduales sont nombreux, et les enquêtes menées dans les pays en développement permettent d'en repérer les principaux. L'ajout d'une solution sucrée dans le biberon, un allaitement prolongé et surtout la malnutrition en sont des éléments déterminants (Kanchanakamol *et al.*, 1996 ; Davies, 1998). M. Matee, dans une enquête auprès de 2200 enfants âgés de moins de 5 ans de Tanzanie, trouve une association significative entre caries déciduales et hypoplasie de l'émail dentaire. Si les modalités de l'allaitement durant la journée ou le fait de donner le biberon (avec une substance sucrée mêlée au lait) ne sont pas des facteurs déterminants dans son étude, il a été prouvé que l'habitude de coucher l'enfant encore au sein pour la nuit favorise nettement les caries déciduales : « *the habit of allowing infants to sleep with the breast nipple in their mouths and the presence of linear hypoplasia were strongly associated with rampant caries* » (Matee *et al.*, 1994, p. 289).

En revanche, l'ajout de sucre dans le biberon n'est pas représentatif de l'alimentation médiévale, le sucre de canne étant introduit en Europe qu'à partir du XVI^e siècle (Farge, 1998 ; Laurieux, 2011). Les textes de la fin du Moyen Âge évoquent des mères donnant du miel mêlé à un peu de vin ou de lait, afin de « lester » l'estomac du nourrisson (Morel, Lett, 2006, p. 93). Le miel est néanmoins beaucoup moins cariogène que le sucre de canne ou de betterave, ce dernier étant surtout consommé en Europe à partir du XVIII^e siècle.

Tous les sites étudiés ont des résultats comparables à ceux des enquêtes médicales contemporaines. Des modes d'allaitement particulier (de nuit, allaitement exclusif) et des épisodes de malnutrition dans la petite enfance peuvent expliquer les fréquences élevées de caries sur les déciduales. Cette seconde hypothèse peut s'appuyer sur la similitude observée entre la présence de caries et d'hypoplasie de l'émail dentaire, témoin d'un stress* de l'enfance.

En effet, les sites présentant les plus fortes prévalences de caries sont ceux qui présentent aussi de fort taux d'hypoplasie de l'émail dentaire. À titre comparatif, la *cribra orbitalia** a été ajoutée au graphique (**Figure 167**). L'exemple de Rouen est le plus flagrant : la « cour des Maçons » cumule des prévalences parmi les plus élevées dans les trois indicateurs réunis. Nous avons également notés que les enfants étant atteints d'hypoplasie de l'émail dentaire

présentaient des caries et, dans une moindre mesure, une *cribra orbitalia* : à Rouen la « cour des Maçons » ils sont 15 à présenter les deux marqueurs, soit près de 35% des sujets observables, et huit à présenter les trois (19%). Dans les autres sites, ils sont entre 0 et 16% à présenter ces deux marqueurs. L'hypothèse de J. Alvarez mérite donc d'être retenue : plusieurs indicateurs convergent en effet vers des populations soumises à des stress nutritionnels ou infectieux sérieux, notamment à Rouen, Lisieux et Saint-Martin-de-Fontenay. Les sites de Cutry et d'Hières-sur-Amby ont certes des prévalences élevées, mais les effectifs sont trop faibles pour être réellement significatifs (**Figure 167**). Larina et Cherbourg présentent des valeurs inférieures à la plupart des autres sites, ce qui confirme l'idée de meilleures conditions de vie.

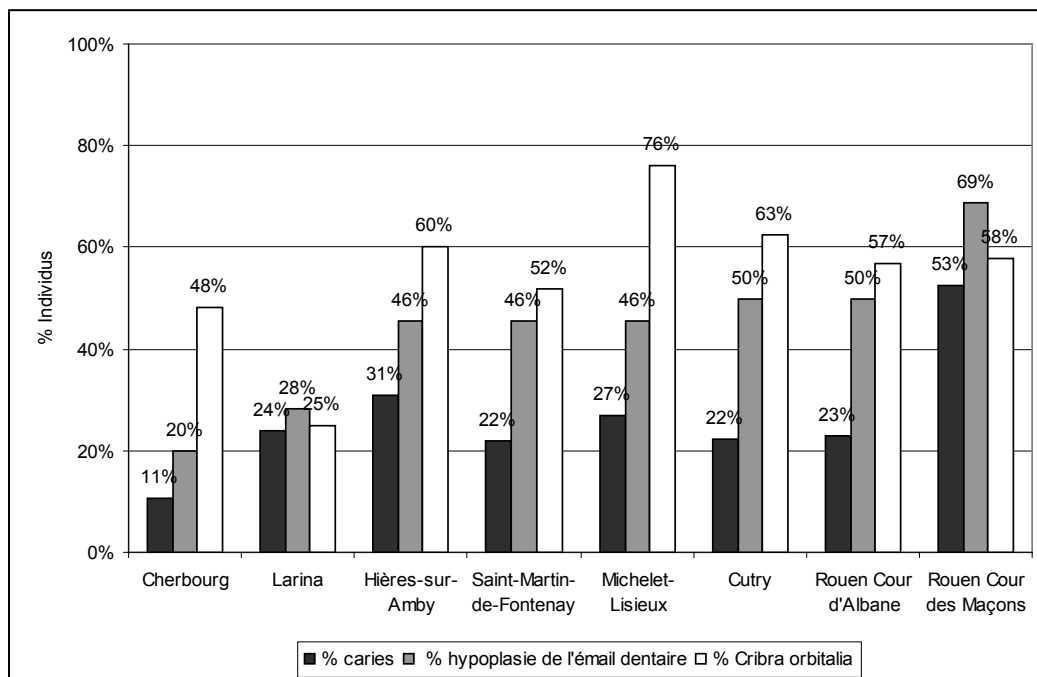


Figure 167: prévalence de la fréquence de caries, d'hypoplasie de l'émail dentaire et de *cribra orbitalia*, par site

Si plusieurs publications analysent les rapports entre hypoplasie de l'émail dentaire et *cribra orbitalia* (Lewis, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Obertová, 2005 ; Obertová, Thurzo, 2008), très peu étudient le lien entre fréquence d'hypoplasie et de caries (Alvarez et Navia, 1989 ; Garcin *et al.*, 2010). Pourtant, on constate qu'il existe un rapport, les individus présentant des caries, notamment sur les dents déciduales, présentent également de l'hypoplasie de l'émail dentaire (**Figure 167**).

4.2.5.3. Différences entre milieu urbain et milieu rural ?

Les historiens démographes, en analysant la mortalité des populations anciennes à partir des registres paroissiaux, ont mis en évidence une dégradation des conditions de vie en milieu urbain à l'époque moderne (Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b ; Sangoï, 1997). En effet, les quotients de mortalité infantile* sont toujours plus élevés en milieu urbain que rural : J. Dupâquier enregistre des quotients entre 120 et 360‰ pour les populations rurales d'Ile-de-France, alors que la mortalité infantile* pouvait atteindre 367‰ dans la ville de Honfleur ou 394‰ dans celle de Vic-sur-Seille à la fin du XVIIIe siècle (Dupâquier, 1995b, p. 63).

Les anthropologues tentent une approche paléopathologique des squelettes dans ce sens. Si le lien entre environnement et pathologie est connu depuis les années 1970, M. Grmek baptise ce phénomène la *pathocénose* en 1983 (Grmek, 1983), comme « l'étude des liens interactifs existant entre une population ancienne donnée et son environnement, et susceptible d'entraîner des maladies diverses » (Perrot, Besnard, 2000, p. 55). L'idée dominante, dans ces travaux, est que les maladies sont interdépendantes et profondément liées au milieu (biologique, humain, environnemental). Deux anthropologues proposent alors de tester ce concept en analysant 87 séries médiévales (Ve-XVe siècle), provenant de quatorze pays européens, soit un total de 6858 individus observables (Perrot, Besnard, 2000). Les séries sont divisées en trois milieux caractéristiques : urbain, rural et monastique ; les pathologies étant réparties en onze rubriques (traumatismes, maladies congénitales, infectieuses, dégénératives, métaboliques...). L'objectif est de mesurer le risque (moyen et maximum) d'apparition d'une maladie en fonction du milieu de vie.

Tous milieux confondus, ce sont les maladies dégénératives qui arrivent en tête, avec un risque moyen de 57%, suivies des traumatismes (22%), des maladies congénitales (20%), des inflammations (18%), des maladies métaboliques (9%) et des infections (6%), pour les principales. Les résultats montrent des différences significatives entre les milieux, et confirme la dégradation des conditions de vie en milieu urbain au Moyen Âge : « le milieu urbain apparaît comme étant le lieu de vie le plus dangereux » (Perrot, Besnard, 2000, p. 62), avec un risque moyen d'apparition de pathologies de 16%, contre 14% pour le milieu monastique et 13% pour le monde rural. Des différences sont surtout perceptibles dans le rapport entre environnement et type de pathologie. Le milieu urbain se caractérise par une forte présence de maladies dégénératives (risque maximum de 47%), traumatiques (18%) et congénitales (16%) (Perrot, Besnard, 2000, p. 62).

Nous pouvons cependant émettre une critique : on ignore sur quels arguments repose la

datation proposée (les risques sont calculés par siècle), ni dans quelle mesure la variation du nombre d'individus observables pour chaque pathologie influence les résultats²⁴². Enfin, les auteurs n'indiquent pas si les enfants sont compris dans l'analyse.

C. Fossurier propose, dans sa thèse, une approche similaire pour les populations carolingiennes du nord-ouest de la Gaule (Fossurier, 2011). L'élaboration d'indices pathologiques (traumatiques, infectieux, métaboliques, dégénératifs, marqueurs d'activité etc...) permet de dresser un bilan sanitaire des populations carolingiennes issues de 13 sites ruraux, urbains et monastiques. Là encore, les deux sites présentant les atteintes pathologiques les plus graves sont des sites urbains (Bondy et Amiens). Le milieu urbain se caractérise surtout par un indice infectieux très élevé, qui peut être lié au regroupement de populations, caractérisant les conditions de vie urbaines (Fossurier, 2011, p. 278).

Ces dernières années, plusieurs chercheurs ont tenté d'évaluer la variation des conditions de vie, entre les milieux ou les périodes chronologiques, en s'appuyant uniquement sur les enfants (Lewis, 2002 ; Palubeckaitė *et al.*, 2002 ; Bennike *et al.*, 2005 ; Belcastro *et al.*, 2007 ; Lewis, Gowland, 2007 ; Garcin, 2009 ; Garcin *et al.*, 2010 ; Fossurier, 2011). Ces travaux témoignent de l'intérêt croissant de la communauté scientifique pour l'étude paléopathologique des sujets immatures. À l'issue de ce travail, quelques éléments de réflexion peuvent être également proposés sur ces questions.

Les pathologies dentaires et les indicateurs de stress ont été regroupés en deux graphiques distincts, qui présentent les résultats de l'étude pour le milieu rural et urbain. Comme nous avons constaté que les différences entre Rouen « cour des Maçons » et « cour d'Albane » sont imputables à la répartition par âges, les deux secteurs ont été regroupés en un seul.

La *cribra orbitalia* est plus fréquente en milieu urbain, Lisieux « Michelet » étant supérieur aux autres sites, qu'ils soient urbain (Cherbourg, $Z = 2,1$) ou ruraux (Larina, $Z = 3,57$). En revanche, l'hypoplasie de l'émail dentaire est globalement similaire entre les sites, sauf pour Cherbourg dont les valeurs sont inférieures aux sites ruraux (Cutry, $Z = 2,39$ / Saint-Martin-de-Fontenay, $Z = 2,95$) comme urbains (Rouen $Z = 4,07$ / Lisieux $Z = 2,49$) (**Figure 168**).

L'analyse de la pathologie dentaire confirme ces résultats (**Figure 169**). Les fréquences de caries sont homogènes (22-37%), sauf à Cherbourg, qui présente les prévalences les plus faibles (11%, $Z = 3,39$). Les résultats sont plus hétérogènes pour le tartre, que ce soit en milieu rural ou urbain. Seuls les sites de Rouen et Larina se distinguent : les enfants de Rouen

²⁴² Par exemple, pour le milieu urbain, l'effectif d'individus varie entre 4 (Ve siècle) et 894 (XIIIe siècle).

étant les plus atteints ($Z = 1,98$ à $4,47$ selon les sites), ceux de Larina étant les moins touchés ($Z = 2,65$ à $5,41$). En ce qui concerne l'usure dentaire, Rouen se distingue toujours des sites urbains ($Z = 2,48/2,8$) et ruraux (Larina $Z = 3,38$) et les prévalences à Saint-Martin-de-Fontenay sont supérieures aux autres sites urbains ($Z = 2,5/2,83$) et à Larina ($Z = 3,38$). Enfin, la fréquence de parodontose est supérieure à Rouen ($Z = 2,5$ à $3,53$), même si elle reste par ailleurs minime.

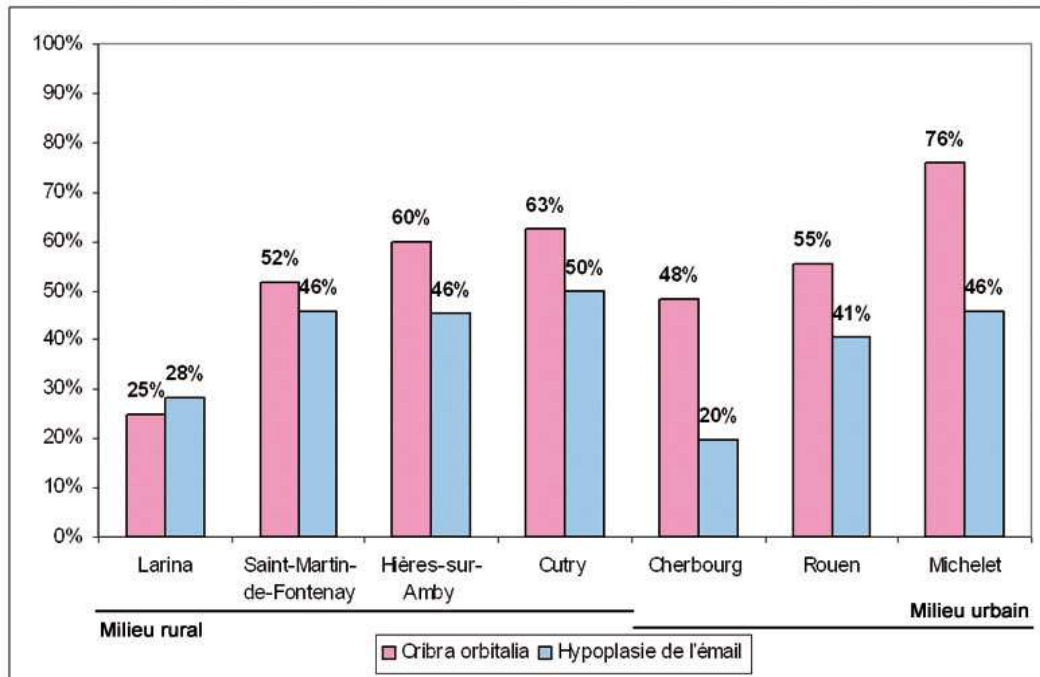


Figure 168 : Fréquence des indicateurs de stress par site

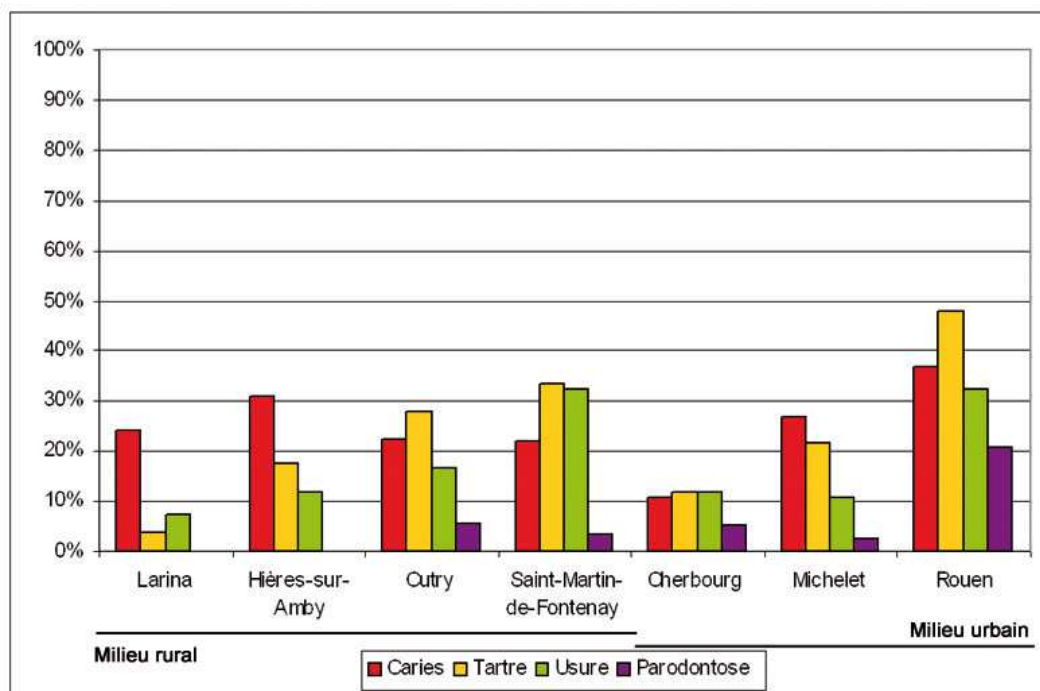


Figure 169 : Fréquence des pathologies dentaires par individu et par site

Ces quelques observations permettent de souligner qu'il n'y a pas de réels clivages entre milieu rural et milieu urbain dans les séries étudiées. Cependant, plusieurs sites se démarquent de l'ensemble du corpus.

Les séries présentant les prévalences les plus faibles sont le site urbain de Cherbourg (VIIe-Xe siècle) et le site rural de Larina « La Motte et le Mollard » (Ve-VIIIe siècle). Le site urbain tardif de Rouen (XIe-XIIe siècle) se distingue nettement des autres séries, car il présente des fréquences supérieures auprès de la majorité des indicateurs. Les enfants issus du site urbain de Lisieux (VII-VIIIe siècle) présentent des prévalences d'indicateurs de stress élevées, mais avec une prééminence du stade 1 pour la *cribra orbitalia*, ce qui n'est guère significatif (**Figure 168**). Au sein du milieu rural, seul le site de Saint-Martin-de-Fontenay se distingue des autres sites, notamment pour certaines pathologies dentaires (tartre et usure) (**Figure 169**).

Finalement, on observe des variations entre les populations issues du même milieu, comme les trois sites urbains. Mais quelle image de la ville nous renvoie ces trois sites ? Il est évident que Lisieux, au tournant des VIIe-VIIIe siècles et Cherbourg, à l'époque carolingienne, ne représentent pas la même réalité urbaine que Rouen aux XIe-XIIe siècles, probablement plus proche de la ville médiévale. Le milieu rural connaît une évolution moindre que celle qui anime les villes à partir des XIIe-XIIIe siècles, les disparités entre les sites ruraux géographiquement proches étant d'autant plus significatives. C'est le cas des nécropoles de Larina et d'Hières-sur-Amby, situées à quelques kilomètres seulement mais à plusieurs siècles de distance (respectivement Ve-VIIIe siècle/ IXe-Xe siècle). Le site de Larina présente les prévalences les plus faibles dans tous les indicateurs étudiés, mais on peut se demander quelle valeur accorder à une série qui rassemble une cinquantaine d'individus observables pour près de deux siècles d'occupation.

Cependant, au sein de chaque environnement, un site se démarque : il s'agit de Saint-Martin-de-Fontenay pour le milieu rural (VIIe siècle) et Rouen (XIIe siècle) pour le milieu urbain. Ce dernier site ayant des fréquences supérieures dans la majorité des indicateurs, nous pouvons en conclure que les conditions de vie et la santé des enfants y étaient plus mauvaises qu'au sein des autres sites. Et cela peut être dû au fait que l'on se situe dans une ville médiévale à la fin du XIIe siècle, où les conditions de vie des enfants étaient plus difficiles, comme tendent à le prouver de plus en plus de travaux récents (Lewis, 2002 ; Bennike *et al.*,

2005 ; Lewis, Gowland, 2007 ; Garcin *et al.*, 2010), et ce qui rejoint le constat des historiens démographes (Dupâquier, 1995a ; Dupâquier, 1995b ; Sangoï, 1997)

On le voit, les séries étudiées ne permettent pas de répondre à la question du clivage urbain/rural. Pour cela, il faudrait disposer d'un corpus numériquement important d'individus adultes et immatures, provenant de sites funéraires comparables, donc proches géographiquement. Ce n'est qu'au prix d'une étude poussée, comprenant plusieurs indicateurs osseux, complétée par des analyses élémentaires, que nous pourrions réellement approcher les évolutions des conditions de vie des enfants entre milieux différents. Comme le propose M. Lewis, pour les enfants de quatre sites anglais des IXe-XIXe siècles, en combinant les résultats de la répartition des décès, de la croissance des os longs, des indicateurs de stress non spécifiques (*cribra orbitalia*, hypoplasies de l'émail dentaire, infections non-spécifiques et sinusites maxillaires), des pathologies dentaires, des traumatismes et de l'observation de rachitisme et de scorbut (Lewis, 2002 ; Lewis, Gowland, 2007). M. Lewis met en évidence des différences significatives dans l'état sanitaire et le profil de croissance des enfants entre les différents milieux (rural, urbain et industriel), soulignant que l'industrialisation a eu le plus fort impact sur les conditions de vie et la santé des enfants (Lewis, 2002).

Lorsque plusieurs indicateurs convergent, il est possible de restituer l'état sanitaire et de mettre en évidence des tendances dans les conditions de vie des populations étudiées (Wood *et al.*, 1992 ; Goodman, 1993 ; Wright, 2003 ; Bennike *et al.*, 2005). La fréquence des indicateurs de stress et l'état pathologique buccal médiocre des squelettes plaident en faveur de populations immatures globalement éprouvées : il semble qu'à Rouen les épisodes de stress aient été fréquents chez les enfants, qu'ils soient nutritionnels ou environnementaux. Cependant, les différences perçues entre les deux secteurs de fouilles (« cour des Maçons » et « cour d'Albane ») sont directement imputables à la distribution par âge inégale entre les deux zones. Dans une moindre mesure, les enfants de Lisieux présentent aussi des caractéristiques de populations éprouvées : les indicateurs de stress sont élevés, on note la présence

d'hyperostose porotique crânienne²⁴³ et d'une lésion endocrânienne, mais la pathologie dentaire atteint un nombre restreint d'enfants (entre 4 et 8 individus). À Saint-Martin-de-Fontenay, la fréquence et la gravité des indicateurs de stress sont similaires à celles de Lisieux (52% de *cribra orbitalia* stades 1-3), et les pathologies dentaires sont plus fréquentes.

En revanche, les enfants issus des sites de Larina et de Cherbourg semblent avoir bénéficié de meilleures conditions de vie et ne pas avoir été soumis à des stress nutritionnels, infectieux ou environnementaux importants. V. Garcin propose l'hypothèse d'un impact plus important du contexte géographique côtier du site de Cherbourg, plutôt que des conditions de vie plus favorables (Garcin *et al.*, 2010, p. 432). L'influence environnementale est néanmoins difficile à mesurer, et des analyses isotopiques pourraient confirmer si une alimentation spécifique (à dominante marine) pourrait expliquer le bon état sanitaire global de cette population (Polet, Orban, 2001).

Enfin, Cutry et Hières-sur-Amby, malgré des résultats élevés, sont des séries numériquement faibles et donc peu significatives. À Hières-sur-Amby, nous avons néanmoins noté la conséquence d'un probable traumatisme (lésion endocrânienne) et la trace de carences alimentaires (*spina bifida* occulta*).

Ces quelques remarques ne sont valables que pour les *séries étudiées*, et non pour l'ensemble de la *population inhumée*, ce qui nous oblige à rester prudent : seuls de 38 à 77% des squelettes immatures ont pu être observés. Ensuite, les enfants étudiés sont ceux qui n'ont pas survécu, tout en vivant suffisamment longtemps pour développer des lésions osseuses (Wood *et al.*, 1992 ; Saunders, Hoppa, 1993). L'étude anthropologique des adultes est donc nécessaire pour apprécier le contexte sanitaire, même lorsqu'on travaille spécifiquement sur les enfants. Car un adulte est avant tout un enfant ayant grandi et survécu aux stress environnementaux et nutritionnels de son milieu.

²⁴³ Sur les enfants entre 1,5 an et 18 ans : 186A, 226, 274 et 330

Conclusion

Cette analyse a mis en lumière tout l'intérêt d'une approche pluridisciplinaire pour appréhender les conditions de vie, les activités et la santé des enfants médiévaux. L'analyse des sources écrites, principalement des miracles, nous renseigne sur l'attitude parentale face à la maladie et à la mort. À la lumière des récits hagiographiques, la démonstration des sentiments, tels que le chagrin et la douleur des mères, semblent bien réels. Mais dans quelle mesure sommes-nous face à une réalité plutôt qu'à une mise en scène du sentiment, servant à promouvoir un idéal chrétien envers les individus les plus jeunes et les plus fragiles de la société ? Et jusqu'à quel point les sources écrites sont-elles représentatives d'une quelconque réalité ? Ces questions resteront sans réponse, la prudence nous incitant à prendre les discours hagiographiques avec précaution. Les récits de Grégoire de Tours et de Bède le Vénérable permettent néanmoins de nous interroger sur la représentation du corps, de la maladie et de la mort des enfants au tournant du VI^e siècle.

Néanmoins, l'attitude envers les naissances d'infirmités ou d'handicapés est différente : le fardeau représenté par ces enfants est bien perceptible, puisque l'incapacité à subvenir aux besoins familiaux reste l'une des causes principales de l'abandon des enfants et des jeunes adolescents infirmes, la mendicité devenant leur lot. Pourtant, l'abandon, l'exposition ou l'infanticide des enfants en général, et de ces enfants en particulier, reste à prouver pour la société du haut Moyen Âge. À défaut de pouvoir cerner la fréquence de ces pratiques dans les textes, l'archéologie pourrait, ponctuellement, permettre de mieux caractériser ce phénomène.

Les pratiques d'abandon ou d'infanticide, mentionnées dans les récits hagiographiques, restent cantonnées à certaines situations et ne concernent pas forcément la société dans son ensemble. Le clerc fornicateur, la femme adultère ou la pauvre incapable de nourrir ses enfants sont autant de personnages peuplant les récits médiévaux, dont les histoires sont destinées à édifier par l'exemple et non à dépeindre la réalité. On peut également évoquer un autre personnage, plus tardif, celui de la fille-mère qui peuplait les villes et les campagnes encore au début du XX^e siècle, tentant l'avortement ou l'infanticide pour se débarrasser du fruit de sa faute. Si les pénitentiels* et la législation (code Théodosien, lois « barbares ») témoignent de l'existence de l'infanticide ou de l'abandon des enfants au Moyen Âge, leur répétition à travers les siècles ne saurait être prise comme autant de preuves de leur fréquence réelle. Selon les historiens, l'abandon des nouveau-nés « aux portes des églises » tend

d'ailleurs à remplacer l'exposition ou l'infanticide au Moyen Âge, puisque, à la différence de l'Antiquité, ces pratiques ne sont plus socialement acceptées (Boswell, 1993 ; Bakke, 2005 ; Horn, Phenix, 2009 ; Brockliss, Montgomery, 2010 ; Crawford, 2010 ; Mustakallio, Laes, 2011 ; Vuolanto, 2011).

Appréhender la santé des enfants à travers deux sources aussi différentes n'est pas chose aisée. Les sources hagiographiques, comme les ossements immatures, possèdent leurs propres biais, qui limitent d'autant une approche globale des conditions et des modes de vie. Les miracles témoignent des afflictions les plus graves et invalidantes, certaines pouvant être considérées comme réellement handicapantes : infirmité, cécité, surdité, mutité... L'étude anthropologique des ossements permet d'approcher les carences nutritionnelles, les stress environnementaux, certaines infections et les traumatismes qu'on pu subir les enfants au cours des siècles. Néanmoins, nous l'avons vu, les marqueurs osseux sont le plus souvent non-spécifiques et ne permettent pas de remonter à une étiologie ou à une maladie en particulier. Les seules maladies reconnaissables sur l'os, comme le scorbut, le rachitisme ou la tuberculose sont rares et absentes des collections analysées.

Une analyse paléopathologique fine des sujets immatures reste néanmoins absolument nécessaire pour aborder la question des conditions de vie ou de l'adaptation au milieu. La paléodémographie, qui permet de reconstituer certains paramètres de la population vivante, est aussi utilisée pour restituer les conditions de vie des populations (Buchet, 1977 ; Buchet, 2005 ; Niel, 2009 ; Séguéy, Buchet, 2011). Nous avons pu constater que la répartition des enfants dans le cimetière n'était pas aléatoire, et que l'impact de ce phénomène sur les résultats de l'étude paléopathologique doit toujours être pris en compte dans l'élaboration de nos hypothèses.

Ensuite, nous pouvons souligner encore une fois l'importance du facteur âge dans la perception des activités et donc de la santé des enfants. À chaque groupe d'âges correspond des activités préférentielles, qui se traduisent par des risques spécifiques : les nouveau-nés et jeunes enfants de moins de 3 ans sont totalement dépendants des adultes et plus sensibles à leur environnement (maladies, infections, chutes) mais restent protégés, dans une certaine mesure, par les bienfaits du lait maternel, lorsqu'ils sont allaités. Entre trois et sept ans, l'enfant communique et se déplace davantage, ce qui multiplie les risques de chutes (souvent dues à des jeux) entraînant des traumatismes. Le sevrage, situé aux alentours de 3-4 ans selon les sources hagiographiques, est un moment à haut risque pour la vie de l'enfant (maladies

intestinales, déshydratation, carences nutritionnelles). Au-delà de huit ans, l'enfant devient plus autonome et les différences entre filles et garçons s'accroissent, bien que nous ne puissions, à l'heure actuelle, déterminer le sexe des immatures et donc intégrer ce paramètre à la réflexion anthropologique, malgré les avancées de l'ADN ancien (Faerman *et al.*, 1998 ; Mays, Faerman, 2001 ; Keyser-Tracqui *et al.*, 2002). À l'adolescence, les activités des enfants ne se distinguent plus de celles des adultes, les 13-17 ans partageant le mode de vie et les risques de leurs aînés.

D'un point de vue anthropologique, la répartition des pathologies en classes d'âges permet de repérer ces spécificités. Malgré les biais de représentativité, dus à la distribution aléatoire des individus suffisamment bien conservés pour être observables et au petit nombre d'immatures par sites, cette approche est et doit être privilégiée dans les études futures. Cette évolution des risques, perceptible autant par les récits de miracles que par l'analyse anthropologique, atteste une évolution de la place de l'enfant dans la société médiévale en fonction de son âge.

De plus, nous avons pu mesurer l'importance des biais biologiques et mécaniques, qui sont nombreux et dont l'impact est grand sur la représentativité des enfants au sein des nécropoles. Ces limites nécessitent d'être quantifiées au cas par cas pour mesurer la représentativité de la population immature dans chaque sites funéraire. La mauvaise conservation se traduit bien souvent par la présence de fosses vides, emplies d'esquilles osseuses non étudiables. Le développement d'une méthodologie spécifique à ces structures permet de les intégrer à l'effectif immature et de les prendre en compte dans l'étude.

On observe alors une grande variabilité dans les fréquences d'enfants obtenus (entre 17 et 40%). Ces importantes variations s'expliquent d'abord par les différents niveaux de biais biologiques et mécaniques de chaque site : conservation différentielle des ossements, érosion, destructions, manipulations d'ossements ou pillage. Ensuite, dans un second temps, elles peuvent traduire une mortalité différentielle des enfants en fonction de l'âge. Néanmoins, l'ajout des fosses vides ne fait généralement que confirmer la sous-représentation des 0-2 ans. Mais à Haudricourt, à Saint-Sauveur au VIII^e siècle et à Saint-Martin-de-Fontenay au VII^e siècle il en va autrement. Au sein de ces sites, la distribution des âges s'approche des standards préindustriels, mais la proportion des moins d'un ou de deux ans n'atteint pas les 25-40% de tout-petits des études démographiques. Cela signifie que soit nous sommes tout de même face à une distribution proche de la réalité démographique, soit que nous sommes face à un recrutement préférentiel.

Les sites étudiés ne semblent pas avoir de profils particuliers (militaire, monastique, population âgée) justifiant un recrutement préférentiel par sexe ou par âge : ils accueillent hommes, femmes et enfants en leur sein. Ensuite, vouloir atteindre à tout prix 30 à 40% d'enfants de moins d'un an est peut-être tout simplement illusoire : nous avons pu constater que les études démographiques modernes montrent une grande variation des taux de mortalité infantile*. Gommer toutes ces réalités et partir du principe qu'il « faut » 30% de nouveau-nés dans tous les cimetières anciens est une approche qu'il est peut être temps de nuancer fortement.

L'autre hypothèse que nous pouvons développer suppose que les tout-petits, pour des raisons qui nous échappent, ne sont pas inhumés dans l'espace funéraire collectif. La multiplicité des découvertes de sépultures isolées ou en habitat ne permettant pas de palier le faible effectif des tout-petits dans les nécropoles, il doit donc exister d'autres lieux. Le repérage et l'enregistrement des « non-sépultures », ces corps de bébés jetés à même les silos ou les puits abandonnés, qui souvent ne sont pas étudiés ou publiés (puisque hors contexte funéraire les ossements se retrouvent souvent chez les « mauvais » spécialistes, en l'occurrence les archéozoologues), offrent de riches perspectives pour les recherches futures (Rodet-Belarbi, Séguy, 2012a ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2012b). De plus, seule une sélection à l'inhumation, visant à écarter volontairement les tout-petits de l'aire funéraire collective, peut expliquer la constance du phénomène. Plusieurs auteurs, nous l'avons vu, mettent en rapport les traditions funéraires des périodes antérieures et celles du haut Moyen Âge (Alduc-Le Bagousse, 1996 et 1997, Séguy 2010). Cependant, si les nouveau-nés et nourrissons bénéficient d'un traitement funéraire particulier dans les nécropoles antiques (Blaizot *et al.*, 2003), aucune zone funéraire spécifique aux tout-petits n'a été retrouvée pour le Moyen Âge.

Enfin, l'antique pouvoir du père (*patria potestas*) sur ses enfants semble avoir glissé vers la mère, apparemment seule responsable du sort de sa progéniture. Il est difficile d'entrevoir la conséquence de cette « passation » de pouvoir, même si C. Laes n'hésite pas à affirmer qu'il devait être plus difficile pour les femmes de se débarrasser de leurs enfants : « *thereby deliberately opposing the choices of mothers, who were closer to their offspring, to the decisions of fathers, who would have rather opted for killing the deformed infant?* » (Laes, 2011, p. 44).

Cependant, tant que nous n'aurons pas découvert de lieux réservés aux sépultures des jeunes enfants pour le Moyen Âge, comme c'est le cas pour l'Antiquité (Blaizot *et al.*, 2003 ; Laubenheimer, 2004), nous ne pourrons malheureusement pas trancher entre ces deux hypothèses.

Au sein des sites étudiés, nous avons également mis en évidence une fréquence importante de décès d'enfants âgés entre 5 et 12 ans. Ces répartitions s'éloignant de la norme révèlent encore une fois toutes les limites de l'utilisation de modèles en paléodémographie, surtout pour les enfants. L'utilisation de classes d'âges quinquennales et de certains principes de distribution démographique (comme le « principe de conformité »), qui se sont étendues à l'ensemble de la communauté archéo-anthropologique, dissimulent des anomalies réelles, seules susceptibles d'approcher la réalité démographique d'une population parfois durant plusieurs siècles.

Ainsi, ces « anomalies » que nous avons mises en évidence dans les groupes d'âges des 5-12 ans peuvent être associées à plusieurs facteurs. D'abord, une plus grande autonomie, associée à la sortie de la sphère domestique et familiale, semble caractériser les enfants à partir d'environ 5 ans. Ensuite, la mise au travail progressive des enfants à partir de 8-10 ans, telle qu'on la devine dans les textes, peut aussi justifier une augmentation de la fréquence de leur décès. Les sites concernés sont tous des sites ruraux, situés en plaine, ayant un environnement similaire. Mais dans la grande majorité des cas, l'habitat associé aux sites funéraires n'a pas été retrouvé. Il nous est donc impossible de définir le contexte socio-économique de ces individus.

Enfin, nous avons mis en évidence une tendance à l'augmentation des immatures dans la dernière phase d'occupation des nécropoles. Cette augmentation est significative à Saint-Martin-de-Fontenay (VIIe siècle), Haudricourt (à partir de 670) et à Saint-Sauveur (à partir de 700/710). En Angleterre, D Watts remarque une augmentation des nouveau-nés et nourrissons dans plusieurs sites funéraires collectif au Bas Empire, par rapport au Haut Empire. Elle met en lien cette évolution avec la christianisation (Watts, 1989). Ce facteur est régulièrement évoqué dans les études anglaises (Watts, 1989 ; Lucy, 1994), et encore dans certains travaux francophones (Young, 1986b ; Falloux, 2003 ; Demolon, 2006 ; Garcin *et al.*, 2011). Plutôt qu'un impact du christianisme, ne devrions-nous pas évoquer une évolution plus large de la gestion funéraire des nécropoles, qui n'ait pas de liens directs avec la religion ? Identifier des caractères religieux à partir de la seule étude des tombes et des pratiques funéraires est une gageure (Young, 1977 ; Halsall, 1998 ; Périn, 1998 ; Deniaux *et al.*, 2002, p. 352 ; Colleter, 2003, p. 72 ; Effros, 2003, p. 86 ; Raynaud, 2006 ; Verslype, 2007 ; Halsall, 2010a, p. 9). Le fait que l'augmentation des immatures, au sein des ces trois sites, se produise dans la phase

finale d'occupation, autrement dit avant l'abandon de la nécropole, plaide en faveur de cet argument. Les chapitres suivants traitent de l'évolution de l'organisation spatiale et des pratiques funéraires des tombes d'immaturs entre nécropoles et cimetière et nous permettront d'éclaircir ce point.

S'il est impossible, en l'état des recherches, d'apporter des conclusions claires et définitives sur ces points, nous avons pu constater la complexité de ces phénomènes et tenter d'y apporter quelques réponses. L'élaboration d'une méthode permettant d'intégrer les fosses vides, jusque là généralement non enregistrées, et l'utilisation de classes d'âges sociales ouvrent, je l'espère, d'intéressantes perspectives sur l'étude des enfants dans les nécropoles médiévales.

CHAPITRE 2

La sépulture de l'enfant dans les nécropoles rurales (VIe-Xe siècle)

Au fil des ans, les enfants intéressent de plus en plus les spécialistes du monde funéraire. Ces dernières années se sont développées de nombreuses études archéologiques et anthropologiques concernant les enfants et leur place dans l'espace funéraire médiéval, que ce soit sous la forme de colloques et de séminaires en France (Buchet, 1997 ; Fossier, 1997 ; Coste, 2011)¹ comme à l'étranger², ou de réflexions intégrées à des monographies de sites archéologiques (Alduc-Le Bagousse, 1994a ; Urlacher *et al.*, 1998 ; Urlacher *et al.*, 1998 ; Nice *et al.*, 2008). Alors qu'il manque aujourd'hui une grande synthèse sur le sujet³, de nombreux points concernant le traitement funéraire des enfants dans les nécropoles restent en suspens.

L'un des objectifs de cette recherche est de préciser les modes d'inhumations des enfants, notamment par rapport aux tombes d'adultes. Car l'idée persiste, dans la communauté archéologique, que les tombes d'enfants sont en général moins « soignées » que celles des adultes (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 59 ; Thomann, 2004 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 609), même si la question du « soin » apporté à une tombe est une notion vague et subjective (Gleize, 2006). Or, de nombreuses fouilles archéologiques tendent à démontrer le contraire : les tombes d'enfant y sont de même facture que celles des adultes et sont aussi

¹ Nous pouvons ajouter la Table-ronde organisée par le GAAF, sous la direction d'É. Portat, lors de la « Rencontre autour de la mort des tout-petits », les 3-4 décembre 2009 à Saint-Germain-en-Laye, en cours de publication.

² Notamment celles organisées par G. Coskunsu., 2010, *Children as an archaeological enigma: are children visible or invisible in the archaeological records?*, University of Buffalo, The State University of New York, USA ; P. Albanese *et al.* 2011, *The Childhoods Conference : Mapping the Landscapes of Childhood*, University of Lethbridge, Alberta, Canada ; L. Carenza, 2011, *Child Labour in the Past ; Children as economic contributors and consumers*, The Society for the Study of Childhood in the Past (SSCIP), University of Cambridge, UK ; M. Sanchez Romero et G. Aranda Jiménez, 2012, *Children and their living spaces. Sharing spaces, sharing experiences*, The Society for the Study of Childhood in the Past (SSCIP), Universidad de Granada, Espagne.

³ Si les monographies récentes réservent aujourd'hui toujours un chapitre aux enfants, il n'existe pas à ce jour de synthèse sur le traitement funéraire des enfants dans les espaces funéraires du haut Moyen Âge en France, hormis une Maîtrise et un Diplôme d'Etudes Approfondies sous la direction de P. Périn (Falloux, 2000 ; Falloux, 2003).

dotées de mobilier, parfois très riche (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 66 ; Alduc-Le Bagousse, 1994a ; Bonnabel, 1997 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 609 ; Delattre, 2008, p. 196).

Ensuite, l'agencement du corps, à l'intérieur de la tombe, peut présenter plusieurs variations. Les individus sont majoritairement inhumés, au Moyen Âge, allongés sur le dos (en *decubitus dorsal**) ; la position des bras connaît des variantes multiples, de l'extension le long du corps au fléchissement sur le ventre ou la poitrine. Cependant, certains individus, adultes et immatures, sont parfois déposés dans des positions particulières : sur le côté, sur le ventre, en position fœtale ou les membres liés.

De plus, la gestion des corps dans les nécropoles du haut Moyen Âge est une question majeure, car si les sépultures ne contiennent généralement qu'un seul individu (sépultures primaires individuelles*), certaines ont été réutilisées (sépultures collectives*). Y. Gleize a montré que l'analyse des ossements issus des dépôts collectifs ou secondaires est pleine d'enseignements et a toute sa place dans une réflexion globale sur les gestes funéraires et sur la gestion des corps au Moyen Âge (Gleize, 2006 ; Gleize, 2007 ; Gleize, 2010).

Enfin, la distribution du mobilier funéraire soulève de nombreuses questions, car, hormis certains travaux universitaires (Falloux, 2000 ; Falloux, 2003), il n'existe pas d'analyse spécifique du mobilier dans les tombes d'enfants en France au haut Moyen Âge. Cette recherche s'est ainsi attachée à déterminer si les modalités du dépôt de mobilier auprès des enfants présentent des spécificités, et si elles nous permettent d'approcher leur identité sociale.

Il convient donc de déterminer la place que détiennent les enfants dans ces structures. D'abord dans une démarche comparative, afin de déterminer s'il existe une différence significative entre adultes et enfants, que ce soit dans le mode d'inhumation, la gestion des corps ou la distribution du mobilier funéraire. Ensuite, l'analyse s'est attachée à mettre en évidence d'éventuelles variations dans les pratiques funéraires selon l'âge des enfants, du VI^e au VIII^e siècle.

Pour répondre à ces questions, il apparaît nécessaire de se focaliser sur des sites funéraires fouillés exhaustivement, afin de limiter les biais archéologiques dus à des fouilles partielles (Périn, 1998). L'analyse s'est portée sur les sept nécropoles déjà présentées (*cf. chapitre 1*) (**figure**) :

- Saint-Martin-de-Fontenay, fin Ve-VIIIe siècle (Basse-Normandie)
- Giberville, VIe-VIIIe siècle (Basse-Normandie)
- Haudricourt, fin VIe-VIIIe siècle (Haute-Normandie)
- Saint-Sauveur, fin Ve-VIIIe siècle (Picardie)
- Goudelancourt lès Pierrepont, VIe-VIIIe siècles (Picardie)
- Cutry, milieu Ve-VIIe siècle (Lorraine)
- Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », IXe-Xe siècle (Rhône-Alpes)

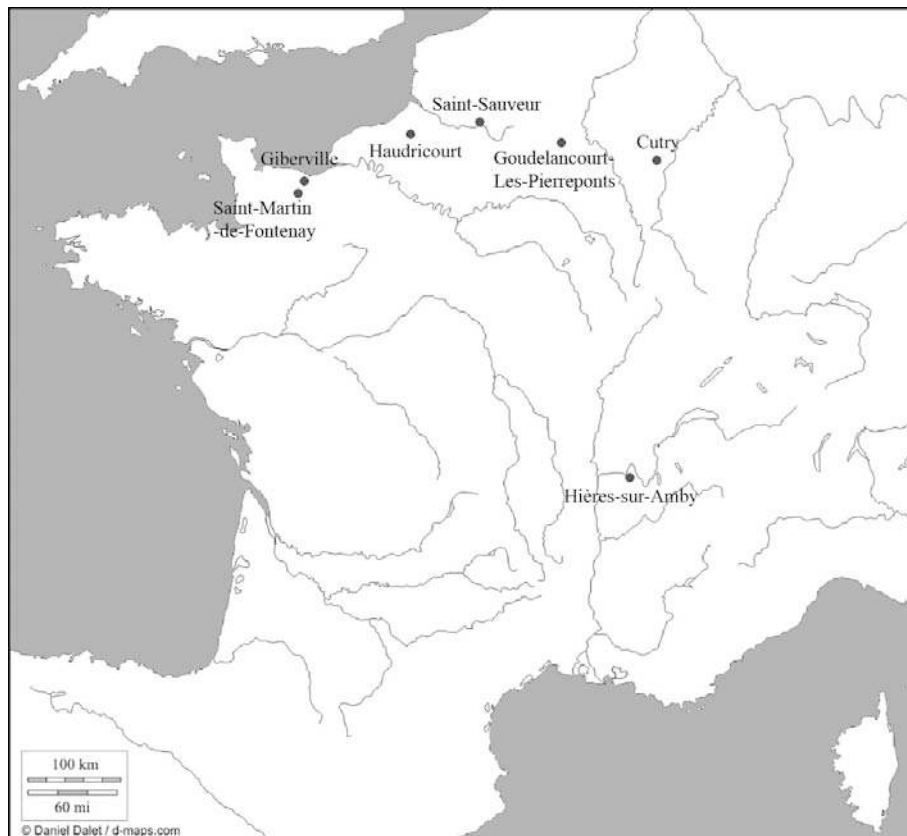


Figure 1 : Localisation des sept nécropoles analysées (VIe-Xe siècles)

Ces sites sont tous situés au nord de la Loire, de la Normandie à la Lorraine, à l'exception du site d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », qui se trouve en Isère. Une étude portant sur la caractérisation des pratiques funéraires des enfants, au sein des nécropoles du haut Moyen Âge (VIe-VIIIe siècle), ne pouvait se restreindre à un département ou une région. J'ai donc fait le choix d'analyser et de comparer des sites qui peuvent paraître éloignés les uns des autres.

Un travail de synthèse, portant sur l'ensemble de la documentation archéologique, était nécessaire pour aborder cette recherche. Nous avons néanmoins conscience qu'il existe

probablement des pratiques spécifiques, qui peuvent varier d'un site à l'autre. Cependant, les pratiques funéraires sont globalement très homogènes : la majorité des tombes sont primaires individuelles*, elles sont réparties en rangées plus ou moins régulières, il ne semble pas y avoir de regroupements particuliers, par sexe ou par âge, des individus, et le type de mobilier varie peu d'un site à l'autre (armes, vaisselle, parure, objets usuels...). L'organisation des tombes semble répondre à des critères d'ordre familial : elles sont majoritairement creusées pour un seul individu, s'intercalent entre elles selon des critères de sexe ou d'âge (type hommes/femmes/enfants). Une organisation liée à l'apparentement doit cependant être prouvée par une étude des caractères discrets* des squelettes, ou mieux encore, par des analyses ADN (Crubézy, 1989 ; Keyser-Tracqui *et al.*, 2002), ce qui n'est pas toujours le cas, en raison principalement du coût et du lourd protocole de ces analyses.

Le terme de nécropole rurale ou en « plein champ » est couramment utilisé dans la littérature scientifique pour désigner un lieu funéraire collectif éloigné de l'habitat, du Ve au VIIIe siècle (Buchet, Lorren, 1977 ; Périn, 1987 ; Galinié, 1996 ; Périn, 1998 ; Raynaud, 2006), même si cet éloignement n'est parfois que relatif (Demolon (dir.), 2006 ; Raynaud, 2006 ; Raynaud *et al.*, 2010 ; Porte, 2011). Lors du colloque de Tours « Archéologie du cimetière chrétien », en 1994, M. Colardelle a normalisé les termes à employer en archéologie funéraire, définissant la nécropole comme un « lieu d'inhumation à l'écart de l'habitat, par opposition au cimetière » (Colardelle, 1996, p. 308). Cette définition est reprise ici, les sites funéraires des Ve-VIIIe siècles seront donc désignés comme des nécropoles.

Cependant, si l'on a longtemps considéré que l'abandon des nécropoles se produit entre la fin du VIIe et le VIIIe siècle (Young, 1977 ; Dierkens, 1981 ; Young, 1984 ; Périn, 1998), les découvertes de ces vingt dernières années tendent à nuancer ce tableau. Il existe en effet des espaces funéraires tardifs, partageant l'essentiel des modalités funéraires observées dans les nécropoles en plein champ. Ainsi, l'occupation de la nécropole de Saint-Sauveur semble se poursuivre jusqu'à la fin du VIIIe siècle (Ben Redjeb, 2007). Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » est un petit site funéraire éloigné de l'habitat, dont les tombes sont disposées en rangées et datées des IXe-Xe siècles (Porte, Buchet, 1985). Il est ici intégré au corpus à titre comparatif. Mais l'exemple d'Hières-sur-Amby n'est pas isolé et il existe plusieurs sites tardifs sans édifices de culte associés, notamment au nord de la Loire : Mondeville « Haut Saint-Martin-de-Trainecourt » (Calvados) daté de la fin du VIIe au début du XIe siècle, en outre contemporain de l'église Saint-Martin de Mondeville (VIIe-XIIe siècle) ; les sites de La

Tombe et Varennes-sur-Seine, datés respectivement du IXe et des VIIIe-IXe siècles, n'ont pas livré de trace d'un lieu de culte (Fossurier, 2011).

Mais comment interpréter ces sites particuliers, non intégrés dans le vaste mouvement du système paroissial, puisqu'éloignés de tout édifice de culte ? En réalité, il semble que les églises soient relativement peu fréquentes en milieu rural, leur présence n'étant pas nécessaire à l'établissement d'un lieu funéraire. Hormis l'exemple d'Hières-sur-Amby « Grands Peupliers », tous les sites étudiés semblent abandonnés entre la fin du VIIe et le cours du VIIIe siècle, sans que l'on puisse dater précisément cet abandon.

Dans ce chapitre, nous proposons d'analyser les pratiques funéraires des enfants au sein des nécropoles mérovingiennes. Or, comme peu de travaux se focalisent spécifiquement sur les individus immatures dans ces nécropoles du haut Moyen Âge, cette approche pluridisciplinaire, associant sources biologiques et archéologiques, apparaît comme étant totalement novatrice, permettant d'appréhender l'identité sociale des enfants des VIe-VIIIe siècles

1. Modes d'inhumation des enfants

L'une des premières caractéristiques du mode d'inhumation d'un individu est l'approche, par analyse fine, de la position des os du squelette. Cette discipline, appelée d'abord *anthropologie de terrain* puis *archéothanatologie* (Duday *et al.*, 1990 ; Duday, 1995 ; Duday, 2005), propose de restituer des contenants en matériaux périssables disparus, comme le bois ou le tissu en déterminant le contexte de décomposition du corps, permettant une approche plus précise des gestes funéraires (Crubézy *et al.*, 1990 ; Duday, 1995 ; Castex *et al.*, 1996 ; Blaizot, 1998a ; Blaizot, 2011). Il est donc possible de restituer des contenants en bois, des inhumations en linceuls et d'identifier, par exemple, la présence de coussins en matériaux périssables présents sous la tête des défunts.

Les pratiques funéraires peuvent s'avérer complexes, c'est pourquoi nous nous arrêterons un instant sur quelques définitions. L'inhumation d'un individu peut être de deux types : primaire ou secondaire. Un dépôt primaire correspond à « l'apport d'un cadavre « frais » dans le lieu de dépôt définitif, où va donc s'opérer toute la décomposition du corps » (Duday, 2005, p. 165). Le dépôt secondaire* « s'effectue après que la décomposition ait débuté, c'est-à-dire après une phase de décharnement actif ou passif » (Gleize, 2006, p. 57).

Une sépulture primaire peut être de deux types : individuel ou pluriel. Une tombe primaire individuelle* ne contient qu'un seul défunt. Les tombes plurielles* sont collectives* lorsqu'elles renferment plusieurs individus inhumés *successivement dans le temps*, ou multiples* lorsqu'elles comprennent plusieurs individus inhumés *simultanément*. Ces dernières sont plutôt rares et difficiles à identifier, car il faut pouvoir prouver la contemporanéité des dépôts (Leclerc, 1990 ; Blaizot, 1998b ; Duday, 2005).

Dans ce travail nous n'aborderons que les sépultures primaires, et non les dépôts secondaires, qui ont fait l'objet d'une thèse récente pour la période médiévale (Gleize, 2006). Dans la première partie de ce chapitre, à savoir l'étude de la typologie des tombes, je me suis limitée à l'analyse des sépultures primaires individuelles, afin de pouvoir lier le mode d'inhumation aux caractéristiques d'un individu (sexe, âge). Dans la seconde partie, nous aborderons la question des sépultures plurielles.

Les nécropoles en se caractérisent par l'utilisation majoritaire du mode d'inhumation primaire individuel, mais les réutilisations de tombes peuvent être nombreuses et semblent souvent liées à la densité des inhumations, comme à Giberville, à Saint-Sauveur ou à Saint-Martin-de-Fontenay, de grandes nécropoles contenant plus de trois cents individus.

Nous nous attacherons à déterminer s'il existe un mode d'inhumation spécifique aux enfants, ou si, au contraire, leur traitement funéraire suit celui des adultes. On observe généralement une grande similitude dans les modes d'inhumation des enfants et des adultes dans les nécropoles du haut Moyen Âge (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Bonnabel, 1997 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Niel, 1997 ; Garcin *et al.*, 2011), et notre analyse, sur les sept sites déjà présentés, permettra de nuancer ce fait.

Cependant, plusieurs points limitent ces objectifs. D'abord, les nécropoles étudiées ont parfois été fouillées anciennement, avant la généralisation des méthodes de l'anthropologie de terrain. Pour plusieurs sites nous ne bénéficions pas d'une vision précise et détaillée des gestes funéraires : si les différents types de sépultures sont bien reconnus (primaire individuel ou pluriels), certains contenants complexes en matériaux périssables peuvent ne pas avoir été identifiés. Ensuite, le faible nombre des immatures limite les observations, notamment lorsqu'ils sont répartis en groupes d'âges ou en phases chronologiques. Nous sommes donc généralement forcés de raisonner sur des intervalles chronologiques larges, de plusieurs siècles.

1.1 Typologie des tombes

L'identification de la typologie de la tombe est le premier renseignement que l'ont attend de l'archéothanatologie (Duday *et al.*, 1990 ; Duday, 1995). La définition de l'espace de décomposition du corps (colmaté, vide ou semi-colmaté), donnée par l'observation de la position des os, permet d'identifier un type de contenant probable : par exemple, une inhumation en espace vide peut correspondre à un contenant en matériau périssable (type coffrage de bois non cloué : **Figure 170**), la présence de clous autour du corps permettant de reconnaître un cercueil. Une décomposition en espace colmaté renvoie à une inhumation en

pleine terre, c'est-à-dire sans contenant particulier (**Figure 171**) ; la présence de vêtements ou de chaussures peut néanmoins être reconnue, selon la position des os du carpe et du tarse.

Une position contractée du squelette peut indiquer une inhumation dans un « contenant souple en matériau périssable », comme un linceul, ou dans un coffrage de bois étroit, souvent indiqué par un « effet de paroi » (**Figure 172**). Cependant, d'autres éléments d'architecture en bois sont plus difficiles à mettre en évidence : planche de bois en fond ou en couverture de fosse, coffres monoxyles⁴ ou coffrages à claires-voies. Et de nombreux éléments périssables, aujourd'hui disparus, sont difficiles à restituer : dépôts de végétaux⁵, d'objets en cire ou en bois (Treffort, 1994).

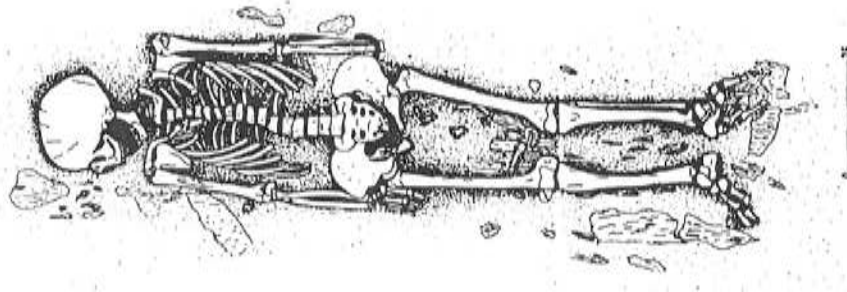


Figure 170 : Inhumation d'un adulte en coffrage de bois (espace vide), d'après Duday et al, 1990, p. 37

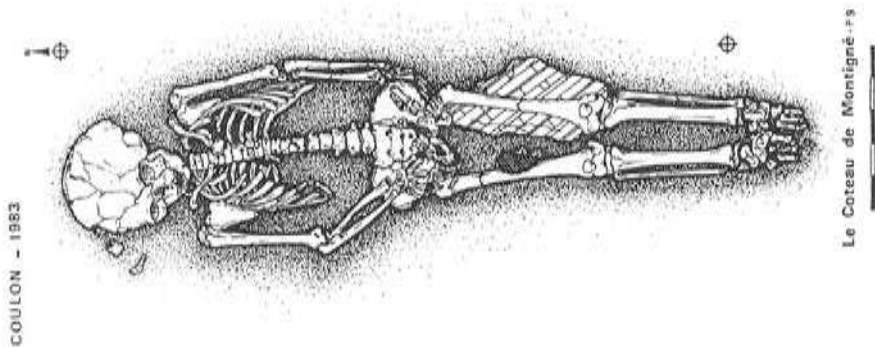


Figure 171: Inhumation d'un enfant en espace colmaté, d'après Duday, 1995, p. 47

⁴ Les coffres monoxyles sont constitués d'une seule pièce de bois, comme un tronc d'arbre évidé.

⁵ Une thèse sur l'identification des végétaux par analyse palynologique dans les cimetières médiévaux et modernes est en cours, sous la direction d'A. Durand, par R. Corbineau : *Dépôts végétaux, embaumements et paysages funéraires : une application originale de la palynologie et de l'analyse phytolithique en archéologie de cimetière chrétien (Provence-Toscane)*.

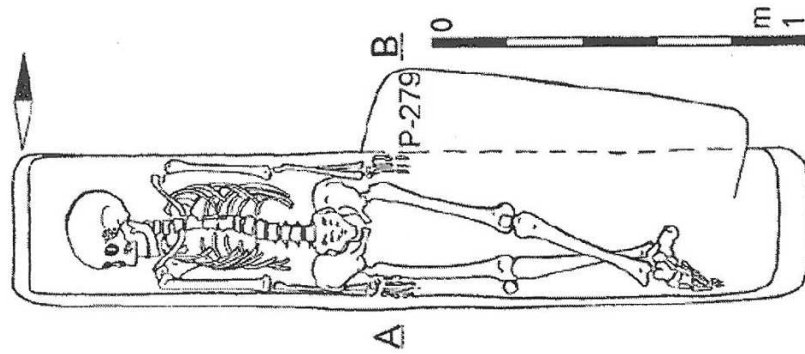


Figure 172 : Exemple d'un effet de paroi sur la T 281 du site de Prušánky (République Tchèque), d'après Garcin, 2009, p. 232

Les fouilles de la plupart de ces nécropoles sont assez anciennes, et certaines n'ont pas bénéficié d'observations anthropologiques sur le terrain, ce qui limite fortement les informations disponibles. Je me suis référée aux publications et aux inventaires des tombes, plus ou moins détaillés, pour catégoriser les typologies des tombes d'adultes et d'enfants (**Annexe 6**). Neuf catégories ont été construites sur la base des informations fournies :

- Les contenants en bois et les tombes avec pierres de calage (contenant en bois non reconnus ?)
- Les coffres monoxyles
- Les chambres funéraires
- Les coffrages de lauzes ou de moellons
- Les coffrages maçonnés
- Les sarcophages en pierre et en plâtre
- Les linceuls
- Les tombes en pleine terre
- Les tombes sans contenant visible

Le contenant en bois est un terme générique recouvrant des réalités multiples, comme les cercueils (coffres de bois cloués) ou tous types de coffres de bois non cloués (Blaizot, 1998a). Il est évident qu'il existe de nombreuses formes plus ou moins complexes d'architectures en bois, mais l'archéologie ne permet généralement pas de les distinguer. Ainsi, les conditions de conservation particulières du cimetière de l'Abbaye de Landevennec (Finistère) ont permis d'identifier de nombreux types d'architectures en bois : cercueils chevillés, à claires-voies, coffres monoxyles ou de simples fonds et couvertures de planches (Bardel, Perennec, 2004).

F. Blaizot distingue, après une étude taphonomique fine, plusieurs types de contenants en bois sur le site médiéval de Serris « les Ruelles » : cercueils monoxyles, coffrages de planches avec ou sans couvercles, présence ou non de planchers de bois, surélévation du contenant ou du corps par des rondins ou des matériaux périssables, coussins céphaliques etc... « Les sociétés bricolent des architectures, certes en suivant un modèle général qui leur est propre, mais dont la mise en œuvre est soumise à une forte variabilité » (Blaizot, 2011, p. 227).

Il a été choisi de ne pas distinguer les cercueils (coffrage de bois cloué) des coffrages non cloués, pour des raisons qui tiennent à l'absence d'observations taphonomiques poussées sur la plupart des sites. F. Henrion et J.-Y. Hunot définissent le cercueil comme « une boîte constituée de planches (...) fixées entre elles par un système de liaison (clous, chevilles, assemblages...) », par opposition au coffrage de bois, « constitué de planches juxtaposées ou calées, disposées dans la fosse, *in situ* » (Henrion, Hunot, 1996, p. 198). Cette définition est difficile à appliquer dans un contexte archéologique, et même si la notion de mobilité est fondamentale (cercueil mobile par opposition au coffrage construit sur place), on ne peut généralement pas être aussi précis lors de la fouille d'une tombe (Blaizot, 2011, p. 127). C'est pourquoi le cercueil est considéré ici comme un coffrage de bois cloué, identifié par la présence de clous retrouvés en position autour du corps. Cependant, l'utilisation de cercueils reste rare pour les VI^e-VIII^e siècles, les coffrages en bois non cloués étant plus fréquents. Le cercueil cloué devient majoritaire au XIV^e siècle en France (Tardieu, 1993, p. 230 ; Lorans, 2000, p. 208).

Le repérage des contenants en bois est tributaire de la présence de clous, de traces de bois, de pierres de calage ou encore d'une décomposition du squelette en espace vide. Dans le cas d'une absence de clous, de traces ou du squelette, le contenant ne peut pas être mis en évidence, et augmente la catégorie des « sans contenant visible ».

Dans quelques cas on remarque l'utilisation mixte d'un contenant en bois, et de pierres, entourant la fosse ou calant le contenant. Lorsqu'un contenant en bois n'a pu être reconnu (absence de clous, de traces de bois ou du squelette), la présence de pierres de calage (**Figure 173**) peut servir de témoins d'un contenant disparu (Blaizot, 1998a ; Legoux *et al.*, 2005, p. 41).



Figure 173: Inhumation probable en contenant en bois avec pierres de calage, Cutry : T 907
d'après Legoux et al., 2005, p. 43

Les inhumations en tronc d'arbres, ou coffres monoxyles, se rencontrent uniquement à Cutry et sont datées de la fin des années 470 à 530 (Legoux *et al.*, 2005, p. 223). Contrairement aux contenants en bois, les coffres monoxyles sont aisément reconnaissables, par leur fond de fosse caractéristique en U (**Figure 174**).

Les chambres funéraires sont des contenants en bois plus vastes que la moyenne, dotés d'une architecture complexe⁶. Elles sont considérées comme des sépultures privilégiées de haute époque (fin Ve-début VIe siècle), car comprenant un mobilier prestigieux (Legoux *et al.*, 2005, p. 41). Elles restent néanmoins rares, et ne sont présentes qu'à Cutry.

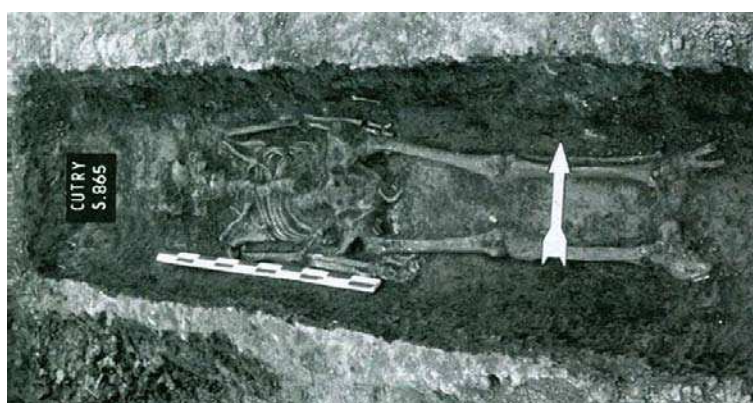


Figure 174 : Exemple d'un coffre monoxyle à Cutry, T 865, d'après Legoux et al., 2005, p. 44

⁶ A Cutry il s'agit des tombes 945 et 886.

Les tombes en coffrage de pierres deviennent fréquentes à partir du VIIe siècle dans les sites étudiés. Les coffrages de moellons et de lauzes sont constitués de pierres formant un coffrage autour du corps, plusieurs dalles formant une couverture (**Figure 175**). Cependant, elles sont bien souvent bouleversées par le pillage des tombes. Plus élaborés et plus tardifs sont les coffrages maçonnés, apparaissant à la fin du VIIe siècle à Cutry, composés d'un coffrage de pierres liées à l'argile ou au mortier (**Figure 176**).



Figure 175: Coffrages de pierres à Cutry : T 942 et T 989, d'après Legoux et al., 2005, p. 47

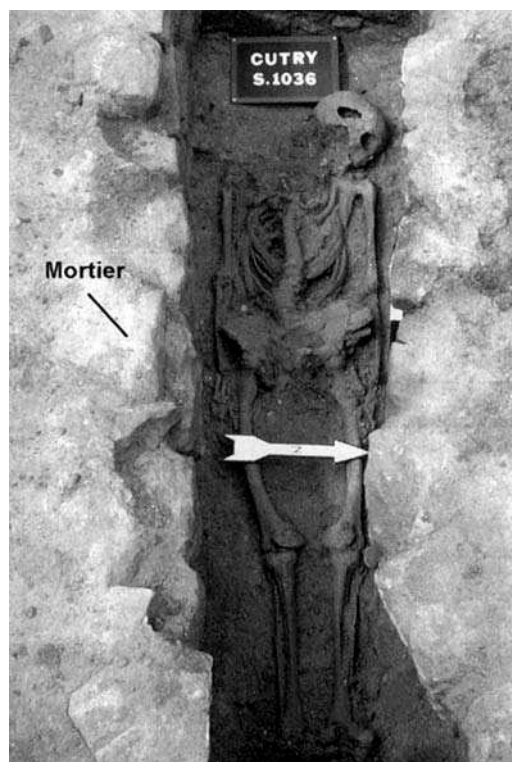


Figure 176: Coffrage maçonné à Cutry : T 1036B, d'après Legoux et al., 2005

Les sarcophages rectangulaires en pierre (**Figure 177**) ou trapézoïdaux en plâtre apparaissent dans le courant du VI^e siècle à Saint-Sauveur et Goudelancourt-lès-Pierrepont (Ben Redjeb, 2007 ; Nice *et al.*, 2008). Ils sont trapézoïdaux et en calcaire de la plaine de Caen dans les nécropoles normandes (Giberville, Saint-Martin-de-Fontenay), et caractérisent le VII^e et le début du VIII^e siècle (Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Pilet, 1996).



Figure 177: Sarcophage 219 à Saint-Sauveur, d'après Redjeb, 2007

Enfin, la grande majorité des sépultures est en pleine terre sont ici spécifiées « sans contenant visible », certains sites n'ayant pas bénéficié d'observations taphonomiques poussées sur le terrain⁷. Les fouilles récentes montrent qu'en réalité les fosses en pleine terre peuvent être minoritaires (Gleize, 2006 ; Blaizot, 2011, p. 124). Ces fosses « sans contenant visible » peuvent en effet correspondre à des contenants en matériau périssable non reconnu (contenant en bois ou linceul). F. Blaizot met en évidence une très grande variabilité dans l'architecture de ces fosses en « pleine terre » à Serris (VII^e-XII^e siècles) : présence de banquettes, de couvercles ou de fonds en matériaux périssables (planches de bois, rondins, végétaux...). Finalement, il apparaît que le corps inhumé à même la terre est une exception :

⁷ Comme à Cutry, à Haudricourt et à Saint-Sauveur.

« le remblaiement direct de l'espace d'inhumation n'est que rarement rencontré dans les séries archéologiques, et sa lecture n'est sans doute le plus souvent que le résultat d'une faiblesse du système de couverture » (Blaizot, 2011, p. 124). Cependant, à Hières-sur-Amby et Saint-Sauveur, des observations fines ont permis de restituer des inhumations en pleine terre d'après la position des os du squelette (décomposition en espace colmaté) (Porte, Buchet, 1985 ; Ben Redjeb, 2007).

Nous avons choisi de prendre en compte dans notre analyse tous les individus issus de tous les types de tombes : individuelles et plurielles. Une première approche consiste à observer les fréquences d'inhumations, tous types de tombes confondus, des adultes et des enfants. En effet, en fonction des sites, les enfants inhumés en tombes collectives peuvent être nombreux et doivent donc être pris en compte dans cette analyse.

Ensuite, nous proposons une évaluation de la fréquence des enfants inhumés en tombes primaires individuelles pour les contenants élaborés ou privilégiés⁸. Certaines sépultures n'étant pas réutilisées, l'individu est encore en place au moment de la fouille, ce qui permet des observations plus fines sur la position du corps. Cette étude permet d'évaluer la représentation des enfants dans les différents types de contenants, qu'ils soient utilisés une seule fois ou qu'ils fassent l'objet de réutilisations, comme les sarcophages, par exemple. De plus, afin d'observer s'il existe des variations dans la typologie en fonction de l'âge des enfants, nous les avons réparti en groupes d'âges par type de tombes.

1.1.1 Les sites de faible ampleur (moins de 100 individus) :

1.1.1.1 Hières-sur-Amby « Grands Peupliers » (IXe-Xe siècle)

La principale limite de la série d'Hières-sur-Amby est son faible nombre de sujets immatures observables (**Tableau 55**). 70% des tombes sont constituées de coffrages de moellons ou de lauzes, les contenants en bois étant plus rares. Les différents types de tombes semblent avoir été utilisés simultanément (Porte, Buchet, 1985), et malgré l'alignement de quelques coffrages de moellons au centre-est de la nécropole, il est difficile de déceler une

⁸ Cette catégorie comprend les sarcophages et les coffres monoxyles, considérés comme privilégiés, et les coffrages de pierre (maçonnés, en moellons ou en lauzes), que nous pouvons qualifier d'élaborés (cf infra). Les contenants en bois n'ont pas fait l'objet d'une étude spécifique, puisque la majeure partie des tombes identifiées en contenants en bois sont primaires et individuelles.

organisation typo-chronologique (**Figures 178, 179**). Les tombes fondatrices, au centre (T12-T17), sont en coffrage de moellons, et sont toutes deux réutilisées par des adultes.

0-2 ans	3
3-7 ans	9
8-12 ans	5
13-17 ans	5
Total	22

Tableau 55 : Distribution par âge des enfants observables à Hières-sur Amby

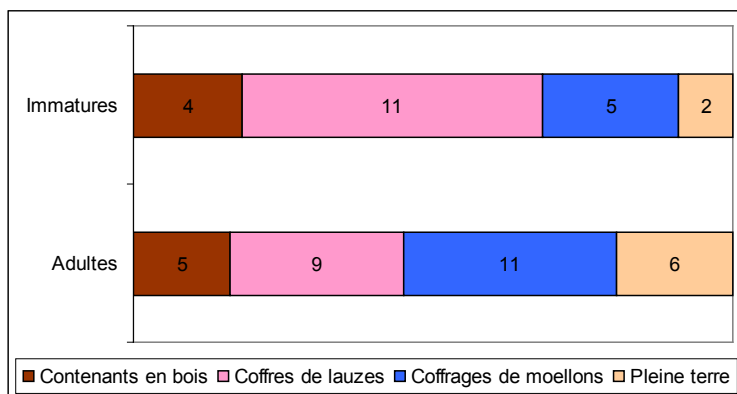


Figure 178 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants d'Hières-sur-Amby, N = 53

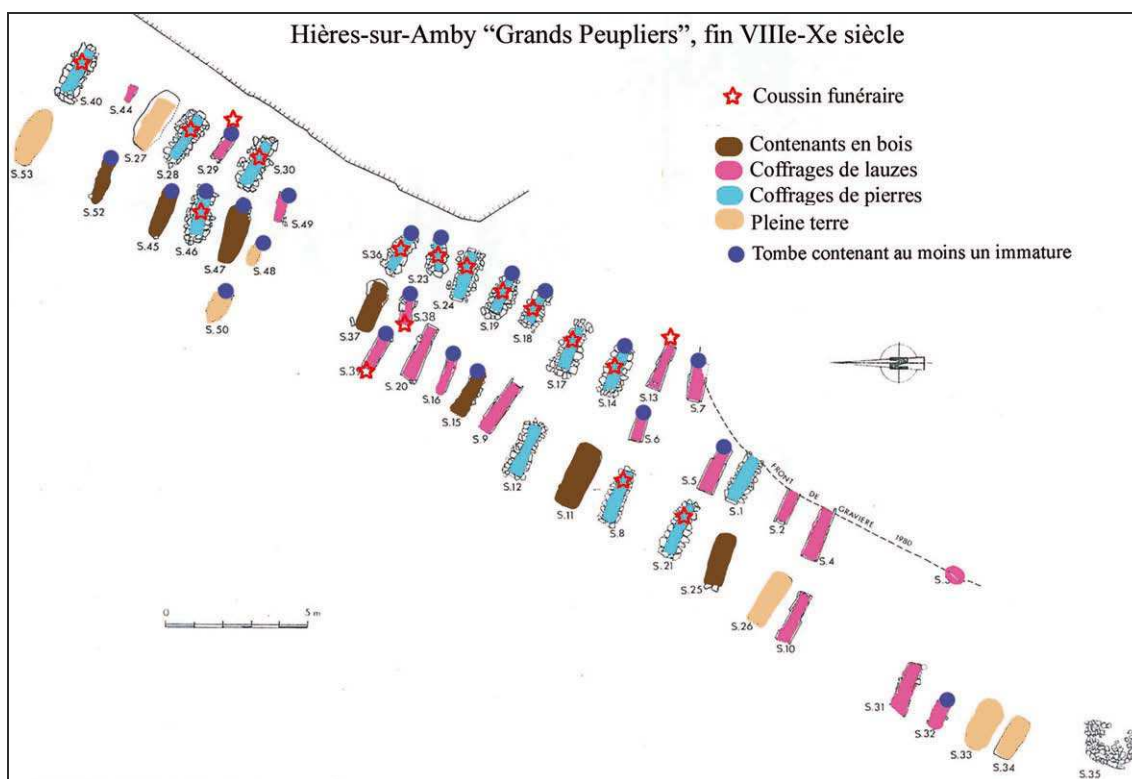


Figure 179 : Typologie des tombes à Hières-sur Amby, fin VIIIe-Xe siècle

Aucune différence n'est perceptible entre les adultes et les enfants dans la typologie des tombes (**Figure 178**). La plupart des coffrages de moellons et quelques coffrages de lauzes comportent un coussin funéraire, surélevant le crâne de l'individu (coussin funéraire : **Figure 179**) ; près de la moitié des inhumations concernées correspondent à des enfants (9/16).

Au vu du faible nombre d'enfants inhumés, nous ne pouvons pas observer la distribution des types de contenants par classe d'âges, celle-ci n'étant pas significative. On remarque cependant que les trois enfants de moins de 2 ans sont tous inhumés en coffrages de lauzes (T6, T29, T32) et que les contenants en bois sont utilisés pour des enfants de plus de dix ans (T15, T52).

1.1.1.2 Haudricourt (VIe-VIIIe siècle)

La typologie des contenants n'a pu être définie que pour très peu d'individus à Haudricourt, faute d'observation de terrain (**Tableau 56**). Les linceuls, identifiés par la position contractée des squelettes (absence d'épingles), sont plus fréquemment identifiés chez les enfants ($Z = 2,55$) (**Figure 180**). Cependant, de nombreuses tombes ont été pillées et les squelettes bouleversés, ce qui limite les observations (Mantel *et al.*, 1994). Aucun coffrage de pierre n'a été fouillé ; l'utilisation exclusive du bois semble constituer une particularité du contexte funéraire rural de cette région d'Ile de France aux VIe-VIIIe siècles (Mantel *et al.*, 1994 ; Blaizot, 2011, p. 231).

Le plan suivant montre la multiplication de l'utilisation de linceuls à partir de la fin du VIIIe siècle, particulièrement pour les enfants, mais le grand nombre de contenants indéterminés nous pousse à rester prudents (**Figure 181**, **Figure 182**). Si 20 enfants sont observables, seuls 7 ont un contenant identifié, ce qui est insuffisant pour une répartition par âges significative.

0-2 ans	5
3-7 ans	7
8-12 ans	7
13-17 ans	1
Total	20

Tableau 56 : Distribution par âges des immatures observables à Haudricourt

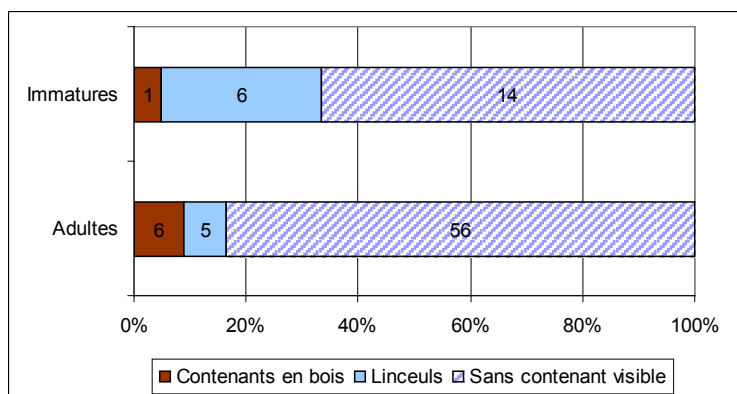


Figure 180 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants d'Haudricourt, N = 88

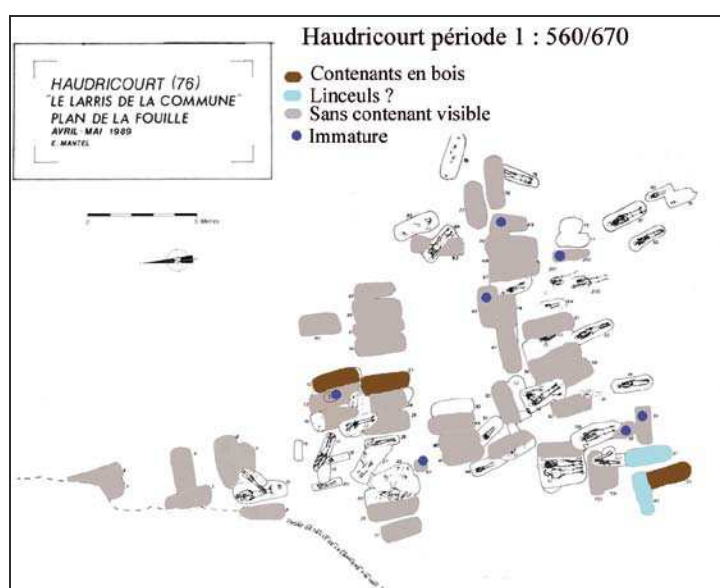


Figure 181: Typologie des sépultures d'Haudricourt aux VIe-VIIe siècles

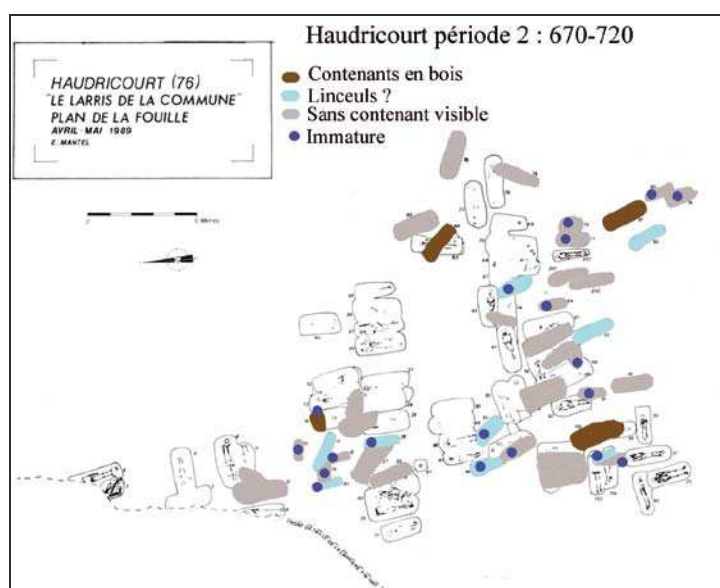


Figure 182: Typologie des sépultures d'Haudricourt de la fin du VIIe au VIIIe siècle

1.1.2 Les sites à effectif moyens (100-400 individus)

1.1.2.1 Cutry (fin Ve-VIIe siècle)

A Cutry, la typologie varie fortement en fonction des périodes chronologiques. De la fin du Ve au VIe siècle, les individus sont surtout inhumés en contenants en bois et coffres monoxyles (**Figure 183**). Quelques tombes sont matérialisées par des blocs de pierres, retrouvés à la tête ou au bord de la fosse. Les douze inhumations en coffres monoxyles sont rassemblées au nord de la nécropole et comprennent autant d'hommes que de femmes, mais un seul enfant. On ne peut cependant affirmer qu'ils soient réservés aux adultes, car la différence observée n'est pas significative ($Z = 0,93$).

Les contenants en bois augmentent dans le courant du VIe siècle et se répartissent dans tout l'espace de la nécropole (**Figure 184**). Ils sont majoritaires chez les adultes comme chez les enfants. Au VIIe siècle, après la disparition des coffres monoxyles, les coffrages maçonnés font leur apparition et deviennent dominants. Ils sont regroupés au centre de la nécropole et sur son pourtour, certains s'intercalant entre des tombes plus anciennes (**Figure 184**).

47 enfants sont observables, principalement inhumés en contenants en bois (**Tableau 57**), les tombes signalées en « calages de pierres » étant probablement des contenants en bois non reconnus (Legoux *et al.*, 2005). Cinq enfants sont inhumés en coffrages maçonnés, mais leur nombre est au VIIe siècle insuffisant pour être significatif.

0-2 ans	8
3-7 ans	16
8-12 ans	18
13-17 ans	5
Total	47

Tableau 57 : Distribution par âges des enfants observables à Cutry

La représentation en plan montre des regroupements en fonction de la typologie de la tombe (**Figure 184**). Les coffres monoxyles sont situés au centre, parmi les tombes les plus riches et les plus anciennes de la nécropole. Quelques enfants se situent parmi elles, généralement inhumés en contenants en bois. Au VIIe siècle, les coffrages maçonnés sont

groupés à l'est du site ou s'intercalent entre les tombes préexistantes. Il n'y a alors plus que six tombes d'enfants dispersés dans la nécropole.

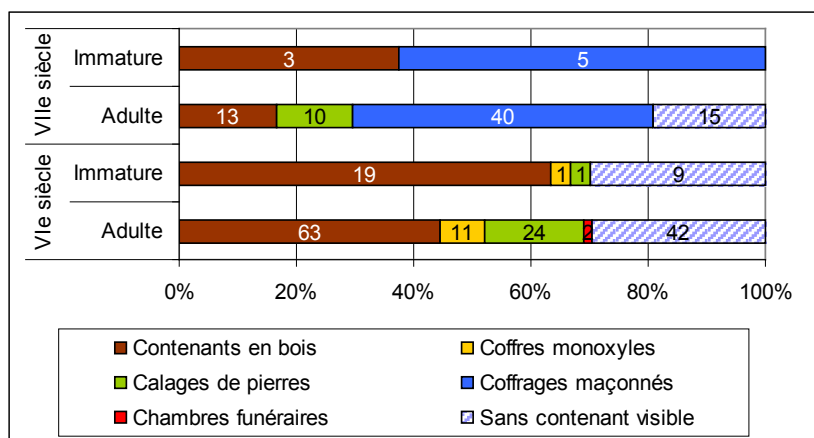


Figure 183 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de Cutry aux VIe et VIIe siècles,

N = 258

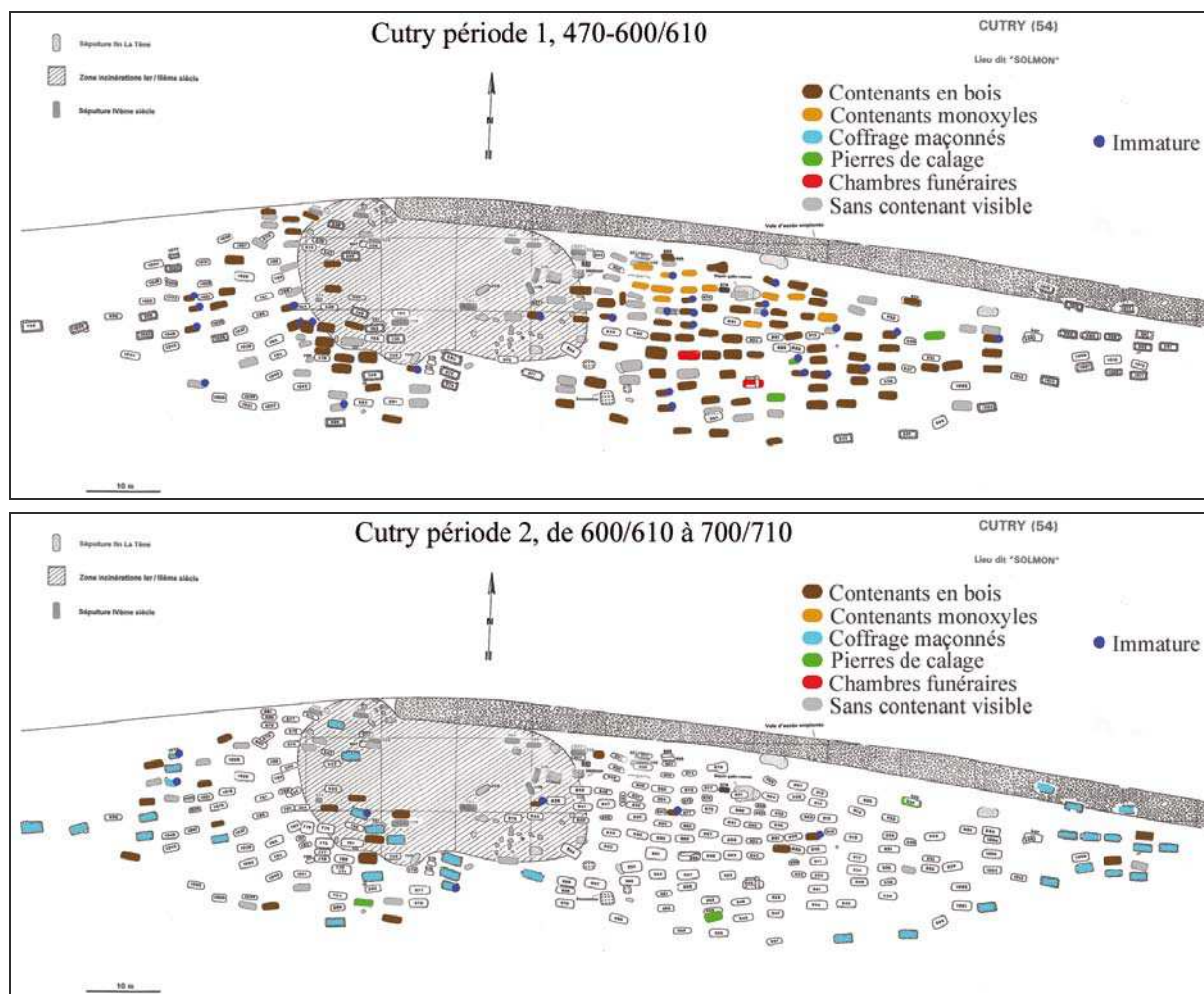


Figure 184: Typologie des tombes de Cutry de la fin du Ve à la fin du VIIe siècle

La distribution par groupe d'âges montre que les contenants en bois dominent à tous les âges, sauf chez les moins de deux ans ($Z = 2,05$) (**Figure 185**). Une certaine homogénéité est visible dans la distribution, cependant les contenants élaborés restent exceptionnels chez les enfants (coffrages maçonnés ou coffres monoxyles) : ils ne semblent pas bénéficier de la même diversité typologique que leurs aînés, et sont surtout inhumés en coffrage de bois et en pleine terre.

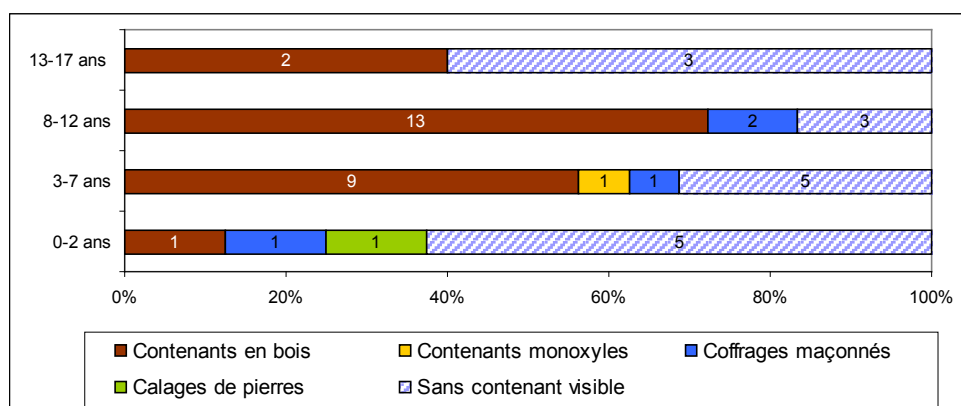


Figure 185: Répartition des types de contenants en groupes d'âges à Cutry, N = 47

1.1.2.2 Giberville (fin Ve-VIIe siècle)

Les fréquents recouvrements et réutilisations de tombes ont provoqué la destruction de nombreux squelettes, ce qui a limité fortement les possibilités de restitution des contenants en matériaux périssables. Si 41 enfants sont observables (**Tableau 58**), seuls 21 adultes et 4 enfants ont été retrouvés en place dans leur fosse (Pilet *et al.*, 1990, p. 132). Nous pouvons néanmoins noter la présence de 18 sarcophages en calcaire, plutôt au nord, témoins des dernières années d'occupation de la nécropole. La plupart a été réutilisée, parfois jusqu'à cinq reprises, mais un seul renfermait un enfant (**Figure 186**).

0-2 ans	2
3-7 ans	10
8-12 ans	20
13-17 ans	9
Total	41

Tableau 58 : Distribution par âges des enfants observables à Giberville

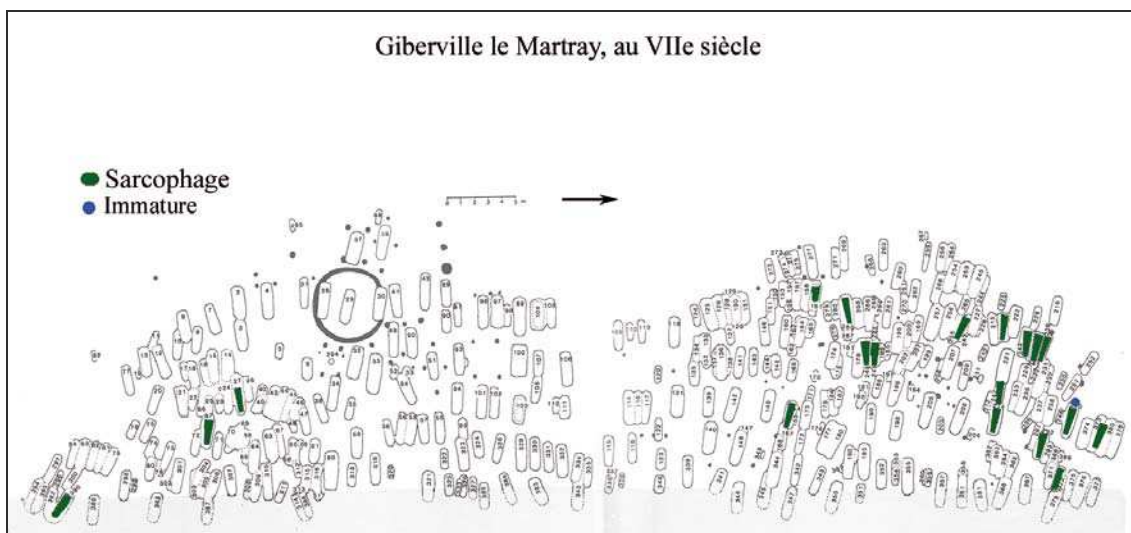


Figure 186 : Localisation des sarcophages de Giberville (VIIe siècle)

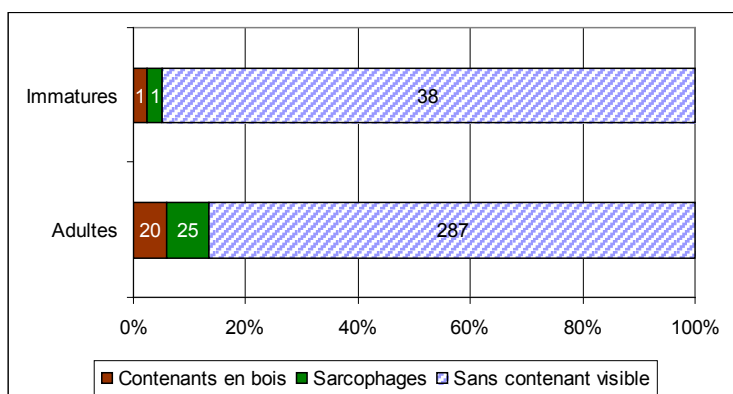


Figure 187: Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de Giberville

Sur les 41 immatures observables, seul un cercueil a pu être restitué, par la présence de clous autour du corps, et un sarcophage (**Figure 187**). Les perturbations et la fréquence élevée des remplois de tombes ne permettent pas d'identifier le mode d'inhumation de la plupart des sépultures.

Comme pour les sites précédents, le nombre d'enfants observables est insuffisant pour une répartition par âge. Nous nous bornerons donc à remarquer l'absence d'enfants dans les sarcophages : en effet, le seul enfant retrouvé « en vrac » dans un sarcophage est âgé d'environ 13-17 ans (T240B).

1.1.3 Les sites à effectifs importants (plus de 400 individus)

1.1.3.1 Saint-Sauveur (fin du Ve-VIIIe siècle)

La nécropole de Saint-Sauveur comprend 459 individus sur près de trois siècles d'utilisation, de la fin du Ve au VIIIe siècle. 100 immatures sont observables, ce qui constitue un échantillon important, que nous pouvons subdiviser en deux phases chronologiques : l'une de la fin du Ve à la fin du VIIe siècle et l'autre au VIIIe siècle, les échantillons étant proches numériquement (**Tableau 59**).

	VIe-VIIe siècles	VIIIe siècle	Total
0-2 ans	12	13	25
3-7 ans	12	19	31
8-12 ans	15	10	25
13-17 ans	10	9	19
Total	49	51	100

Tableau 59 : Distribution par âges des enfants observables à Saint-Sauveur

Les observations d'ordre taphonomique ont été très limitées sur le terrain, mais près de 70% des contenants ont été restitués d'après les photographies et les relevés des squelettes (Ben Redjeb, 2007). Les modes d'inhumation et les pratiques funéraires sont relativement homogènes entre le VIe et le VIIe siècle, ce qui permet de les grouper. Les contenants en bois (35%) et les fosses en pleine terre⁹ (29%) sont majoritaires aux VIe-VIIe siècles chez les adultes, les enfants étant plutôt inhumés en sarcophages (27%) ou en pleine terre (15%) (**Figure 188**).

En effet, les enfants ne semblent pas bénéficier du même mode d'inhumation que leurs aînés. Aux VIe-VIIe siècles, ils sont bien moins nombreux à être inhumés en contenants en bois (5%, $Z = 4,11$), 27% étant inhumés en sarcophages, contre seulement 10% d'adultes ($Z = 3,37$). Les sarcophages apparaissent durant la seconde moitié du VIe siècle, et perdurent jusqu'aux années 660-670 (**Figure 190**).

Au VIIIe siècle, les contenants en bois deviennent majoritaires chez les enfants, comme chez les adultes, ces derniers y étant toujours plus fréquemment inhumés ($Z = 2,29$). Durant les deux périodes, on remarque que les tombes en pleine terre sont également moins fréquentes chez les enfants (VIe-VIIe siècle $Z = 1,97$; VIIIe siècle $Z = 2,78$). Cependant, ces observations restent fragiles, car la fréquence des contenants indéterminés est toujours plus importante chez les enfants (environ 50% des tombes).

⁹ Les fosses en pleine terre sont ici insérées dans la typologie des tombes, car son identification repose sur des critères anthropologiques, tels que la mise en évidence d'une décomposition du corps en espace colmaté.

Le nombre important d'enfants permet d'observer d'éventuelles variations du type de contenant en fonction de leur âge. On ne note cependant aucune différence significative (**Figure 189**). Tous les types de contenants sont utilisés pour tous les âges, dans des proportions similaires. Les 17 sarcophages réutilisés renferment 14 enfants, 8 en étant les seuls occupants, de 18 mois à 15 ans. Un mobilier discriminant permet de reconnaître deux filles et deux garçons¹⁰.

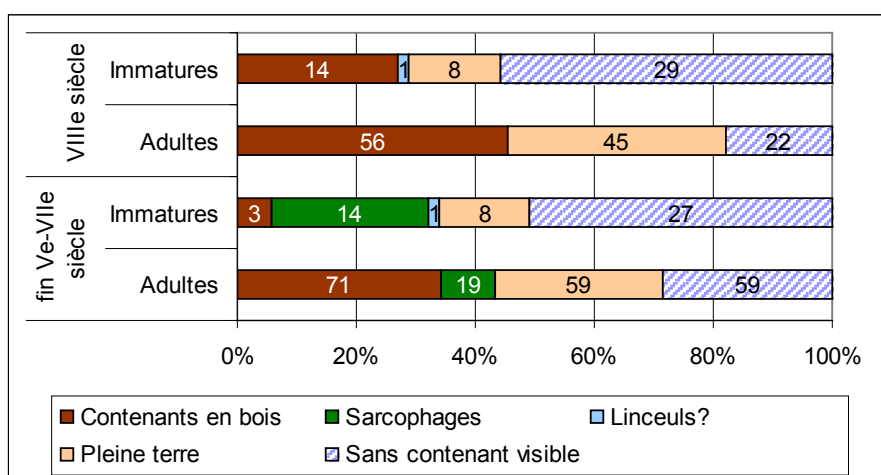


Figure 188 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de Saint-Sauveur, N = 436

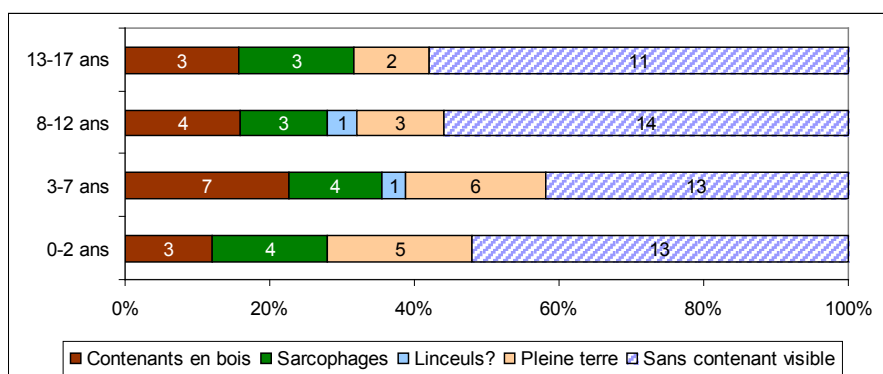


Figure 189: Répartition des types de contenants en groupes d'âges à Saint-Sauveur, N = 100

Les enfants inhumés en sarcophages, lorsqu'ils ne sont pas pillés, sont accompagnés d'un mobilier riche. Ainsi, ce petit garçon de moins de 4 ans accompagné notamment par une

¹⁰ Les filles, d'après les châtelaines ou la parure : T.47 et 55 et les garçons d'après une pointe de flèche et une aumônière : T56 et T125.

pointe de flèche (mobilier masculin), deux couteaux dont l'un est plié et un fermoir d'aumônière (masculin) en bronze décoré d'un chrisme (**Figure 191**).



Figure 190: Présence de sarcophages à Saint-Sauveur aux VIe-VIIe siècles



Figure 191 : Boucle d'aumônière en bronze gravée d'un chrisme, Saint-Sauveur, T125, d'après Ben Redjeb, 2007

Un nouveau-né a aussi été déposé auprès d'une femme portant des boucles d'oreilles, une épingle en bronze, une fibule, un peigne, un collier de perles d'ambre et une clé accrochée à une chaîne de suspension (T236). A l'extérieur du sarcophage, un autre nouveau-né a été découvert dans le remblai. Malheureusement, en l'absence d'observations taphonomiques,

nous ne pouvons connaître l'ordre du dépôt. Un autre cas intéressant est celui de l'inhumation simultanée d'un enfant de moins de 2 ans et d'une jeune adolescente¹¹ vêtue d'une châtelaine. Nous aurons l'occasion de revenir sur la question du mobilier.

1.1.3.2 Goudelancourt-lès-Pierrepont

Si le nombre d'individus est important (429 dont 61 enfants, **Tableau 60**), la mauvaise conservation des ossements et l'absence d'observations taphonomiques de terrain n'a permis de reconnaître le type de contenant que pour 45% des individus (Nice *et al.*, 2008).

0-2 ans	4
3-7 ans	24
8-12 ans	25
13-17 ans	8
Total	61

Tableau 60 : Distribution par âge des enfants observables à Goudelancourt-lès-Pierrepont

Chez les adultes, les contenants en bois sont majoritaires (**Figure 192**), mais les enfants sont moins déposés dans ce type de contenant ($Z = 2,96$). Cependant, l'importance des contenants non identifiés, dont certains pourraient être en bois, ne permet pas de conclure sur ces données. En revanche, aucun enfant n'a été inhumé en sarcophage de plâtre ou de pierre, apparaissant à la fin du VI^e siècle. Trois fosses d'immaturs présentent des fragments de sarcophages en calcaire, servant probablement de pierres de calage ou ayant été introduit après le pillage des tombes (Nice *et al.*, 2008, p. 50). L'importance du nombre de ces fragments retrouvés dans les tombes suggère qu'il devait y avoir à l'origine de nombreux sarcophages en pierre dans la nécropole (**Figure 193**). En revanche, ils ne constituent pas une preuve de la présence d'un sarcophage dans la tombe (Nice *et al.*, 2008). Les sarcophages intacts sont globalement groupés dans le secteur GLP2, ce qui s'explique par le fait que ce secteur a été le moins perturbé de la nécropole.

La distribution par groupe d'âges ne montre aucune différence significative dans la typologie des tombes (**Figure 194**). Encore une fois, l'importance numérique des contenants indéterminés (75% des tombes immatures) limite nos observations.

¹¹ Il s'agit de la T47 A et B.

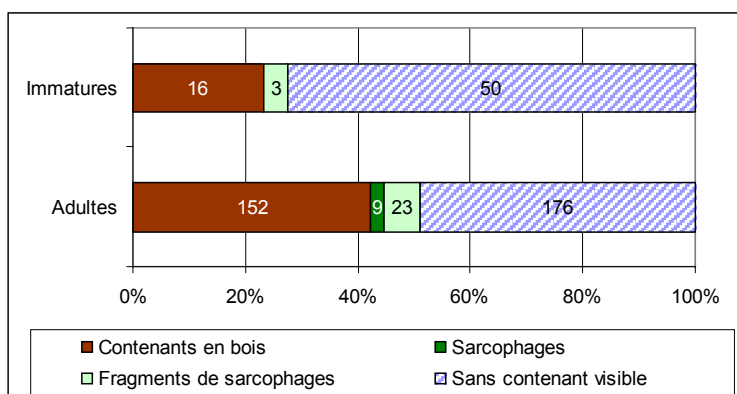


Figure 192: Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de Godelancourt-lès-Pierrepont, N = 429

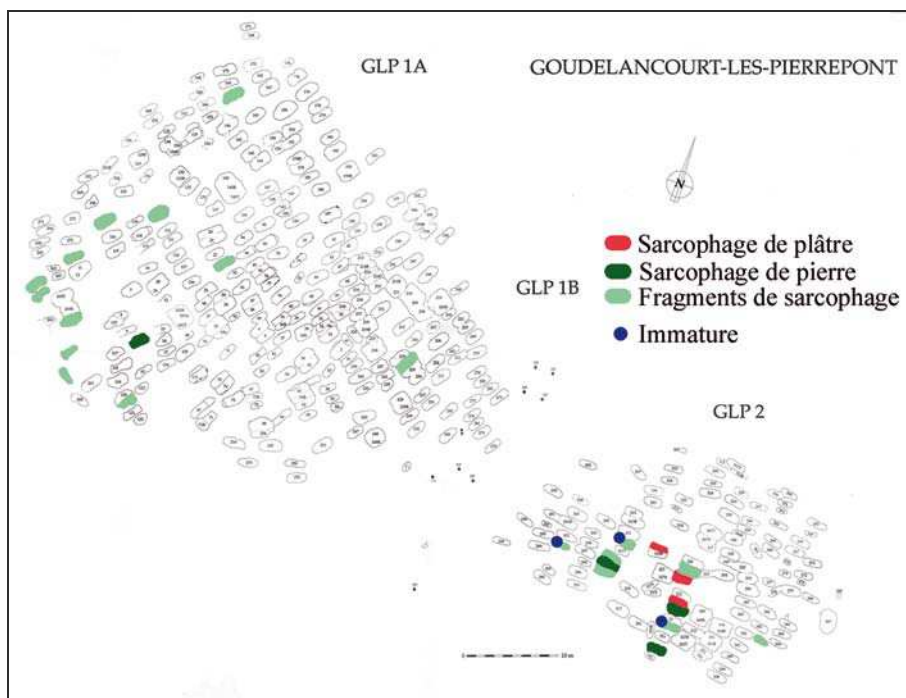


Figure 193 : Les sarcophages à Godelancourt-lès-Pierrepont (fin VIe-VIIe siècle)

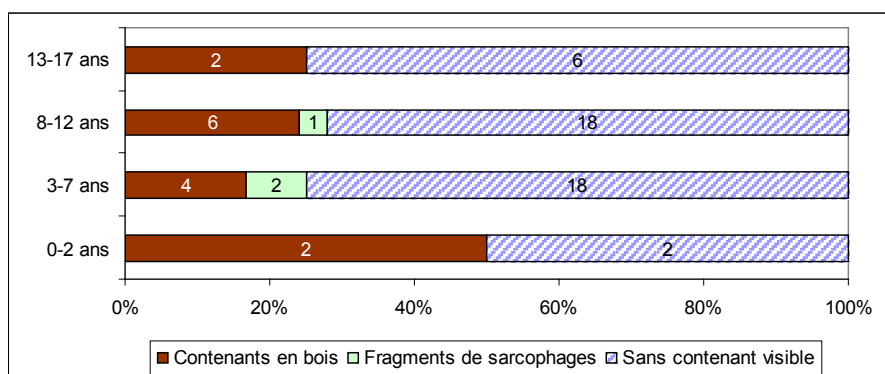


Figure 194 : Répartition des types de contenants en groupes d'âges à Godelancourt-lès-Pierrepont, N = 61

1.1.3.3 Saint-Martin-de-Fontenay

La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay se caractérise par trois types de tombes, sans compter les indéterminés (sans contenants visibles) : les contenants en bois, les sarcophages en calcaire et les fosses contenant des fragments de sarcophages ou des pierres de calage (Pilet (dir.), 1994). Nous devons souligner cependant que plusieurs cercueils ont été identifiés par la présence d'un seul clou, parfois situé au niveau de la ceinture de l'individu, ce qui laisse plutôt penser à un dépôt. Les fosses contenant des pierres de calage peuvent être interprétées comme des contenants en bois, car elles peuvent être considérées comme calant anciennement un contenant disparu. Le nombre important d'enfants permet de constituer deux échantillons, un par siècle d'occupation (**Tableau 61**).

	VIe siècle	VIIe siècle	Total
0-2 ans	6	20	26
3-7 ans	12	41	53
8-12 ans	21	48	69
13-17 ans	13	20	33
Total	52	129	181

Tableau 61 : Distribution par âge des enfants observables à Saint-Martin-de-Fontenay

La typologie des tombes reste homogène entre les deux siècles (**Figure 195**). Si l'on considère que les calages de pierres témoignent de l'existence de contenants en bois disparus, on remarque qu'ils sont peu utilisés pour les enfants au VIe siècle ($Z = 2,37$). Les sarcophages de calcaire apparaissent à la fin du VIIe siècle (Pilet (dir.), 1994 ; Pilet, 1996), et ne sont pas forcément réservés aux adultes : 8 ont servi à l'inhumation d'enfants de plus de 7 ans. Ils sont groupés au sud de la nécropole, dans ce qui constitue la dernière zone d'inhumation à la fin du VIIe siècle (**Figure 196**). La plupart d'entre eux ont été remployés, et peuvent contenir jusqu'à cinq individus (Pilet (dir.), 1994). Les ossements du dernier occupant sont alors soit réduits dans la cuve du sarcophage, soit déposés en vrac sur le couvercle ou à côté de la cuve (Alduc-Le Bagousse, 1994b).

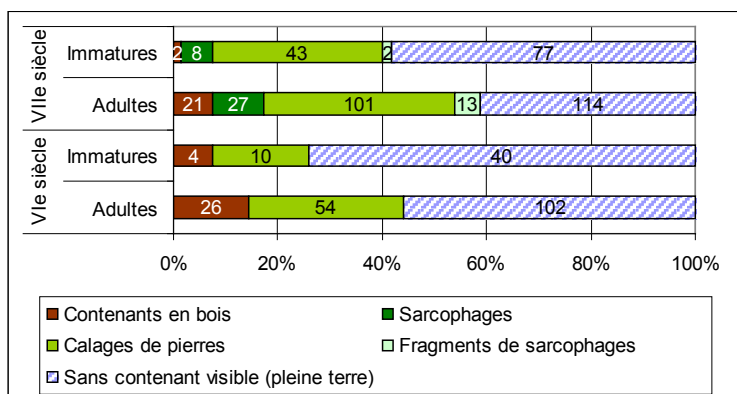


Figure 195 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de Saint-Martin-de-Fontenay, N = 455

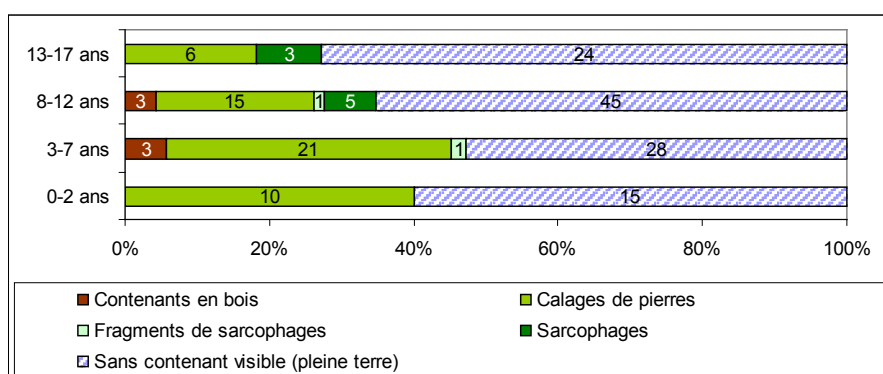


Figure 196 : Répartition des types de contenants en groupes d'âges à Saint-Martin-de-Fontenay, N = 181

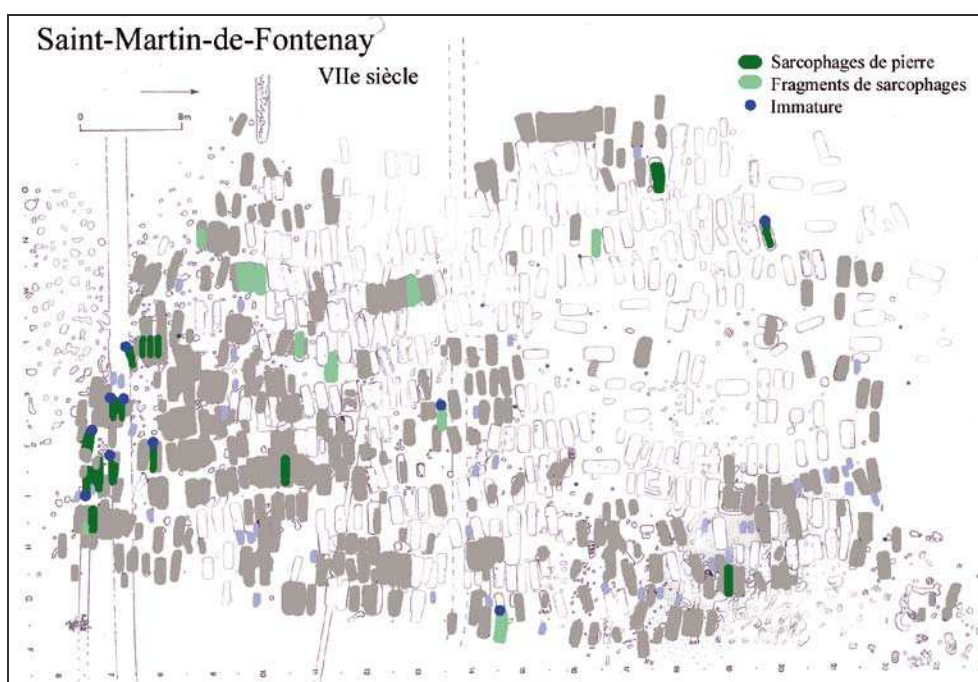


Figure 197: Les sarcophages de Saint-Martin-de-Fontenay (fin du VIIe siècle)

La répartition des contenants en groupes d'âges montre que les enfants de 3-7 ans sont inhumés préférentiellement en tombe contenant des pierres de calage ($Z = 2,14$) (**Figure 197**). Si l'on considère ces tombes comme étant en réalité des contenants en bois non reconnus, la différence est toujours significative ($Z = 2,21$). De plus, tous les enfants inhumés en sarcophage ont plus de 7 ans, soit trois inhumations individuelles et cinq inhumations collectives¹².

La pierre fait son apparition dans le courant du VI^e siècle dans les nécropoles, sous forme de moellons, de lauzes ou de calcaire. Cependant, si la pierre s'impose, elle ne supprime pas le bois, les coffrages contenant parfois des cercueils ou des coffres de bois non cloués. Les contenants en bois représentent le contenant principal dans tous les sites, sauf à Hières-sur-Amby, alors que leur identification est parfois malaisée. On n'observe cependant pas de différence dans l'utilisation des contenants en bois entre les adultes et les enfants. Néanmoins, les très nombreux cas de fosses « sans contenant visible » limitent nos observations.

La typologie des tombes d'enfants ne présente globalement que peu de différences avec les adultes. La distribution des contenants prestigieux, comme les sarcophages ou les coffres monoxyles, est très variable selon les sites. Les enfants y sont toujours inhumés en faible proportion (Giberville, Saint-Martin-de-Fontenay, Godelancourt) sauf à Saint-Sauveur, où près de la moitié des sarcophages contiennent des enfants de tous âges.

1.2 Approche des gestes funéraires

L'observation fine des ossements permet de restituer la situation générale du corps dans la tombe, ainsi que la position des membres supérieurs et inférieurs des squelettes. En anthropologie, on utilise le terme de *decubitus* pour définir « l'attitude d'une personne

¹² Il s'agit des tombes 76, 148 bis, 149 bis, 150 et 273.

couchée sur un plan horizontal » (Crubézy *et al.*, 2000)¹³. Dans les espaces funéraires médiévaux, les inhumations se caractérisent généralement par trois positions :

- Le décubitus dorsal* : couché sur le dos
- Le décubitus latéral* : couché sur le côté gauche ou droit
- Le décubitus ventral*, ou procubitus : couché sur le ventre

Si l'identification de la position du corps dans la tombe ne pose généralement pas de problèmes particuliers, il n'en est pas de même pour les membres supérieurs et inférieurs. En effet, comme le souligne É. Mantel, « le maintien des membres supérieurs dans une position donnée est tributaire du choix de l'inhumation » (Mantel *et al.*, 1994, p. 183). Par exemple, certains contenants, tels que les linceuls, ont un effet compressif qui peut modifier la position initiale des membres supérieurs de l'individu. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes enfants : les bras des tout-petits, placés par exemple sur le ventre ou le pubis, peuvent glisser lors de la décomposition, et se retrouver le long du corps. C'est pourquoi une observation fine est nécessaire, pour restituer avec le plus de précision possible la position initiale des membres (Duday *et al.*, 1990 ; Duday, 1995).

Cependant, cette observation est largement tributaire de la conservation osseuse. Or, celle-ci est rarement optimale dans les sites étudiés. De plus, la fragilité des ossements immatures rend leur restitution difficile. Nous pouvons néanmoins comparer les positions du corps et des membres supérieurs au sein des sites étudiés (**Annexe 7**). La position des membres inférieurs étant très largement tributaire du contenant, nous ne l'avons pas intégrée à l'analyse.

1.2.1 Position des membres supérieurs

1.2.1.1 Des interprétations abusives ?

La position des membres des défunts a été pendant longtemps sujette à de nombreuses interprétations aujourd'hui jugées abusives : par exemple, l'idée que la position des mains croisées sur la poitrine est un signe de prière, et donc de « christianisation » (Salin, 1973, p. 216 ; Young, 1977, p. 29 ; Durand, 1988, p. 176). M. Durand affirme, dans un article certes

¹³ Selon la définition donnée dans le glossaire de l'ouvrage.

ancien, que les variations observées dans la position des mains et des bras des défunts sont signes de variations dans la piété de l'individu ! Ainsi, les mains sur le ventre ou le pubis seraient symbole « d'humilité et de recueillement », tandis que les mains croisées sur la poitrine seraient synonyme « d'une grande ferveur », à la fin du XIII^e siècle (Durand, 1988, p. 176).

Ces idées sont reprises dans plusieurs publications ou monographies archéologiques, ce qui montre la persistance de la croyance en l'existence d'un lien entre pratiques funéraires et religion de l'inhumé, lien qui serait susceptible d'être identifié par l'archéologie : A. Nice n'hésite pas à affirmer que la position des membres supérieurs est un « témoin de la christianisation des campagnes » (Nice, 1994, p. 7). J. Tardieu signale qu'à partir du VIII^e siècle, « en liaison avec la christianisation, les mains jointes sont repliées sur la poitrine » (Tardieu, 1993, p. 238). La présence d'un alvéole céphalique dans un sarcophage ou coffre en pierre est également souvent interprétée comme « un indice de christianisation », et P. Porte se demande, pour la nécropole des « Grands Peupliers » à Hières-sur-Amby : « Aurait-on là la marque d'une différenciation religieuse dans la nécropole (entre tombes avec et sans alvéoles céphaliques) ? » (Porte, Buchet, 1985, p. 58). D'autres soutiennent l'idée que certaines positions pouvaient avoir une signification péjorative, comme les bras croisés sur l'abdomen, censés représenter « le pauvre, démuné et incapable de subvenir à ses besoins » au bas Moyen Âge (Theureau *et al.*, 1990, p. 151). En milieu ouvertement chrétien, dans les cimetières monastiques par exemple, les variations de la position des bras est généralement interprétée en terme religieux par les archéologues : « attitudes de prière » (position de l'orant ou bras croisées sur la poitrine) *versus* « attitudes de pudeur » face au créateur (mains croisées sur le bas-ventre) (Lorans, 2000, p. 218).

Pour la période mérovingienne, ce sont surtout B.K. Young et P. Périn qui ont été les premiers archéologues à entreprendre un travail de sériation des différentes positions des membres observées dans plusieurs nécropoles, et de réfléchir à l'interprétation de cette pratique (Périn, 1967 ; Young, 1977 ; Young, 1984). P. Périn constate dans son étude que la position des bras le long du corps est la plus fréquente dans les Ardennes (57%, 44/71), et il y voit la « position mérovingienne classique ». La position des mains croisées sur le pubis est plus tardive, car dans des tombes contenant peu de mobilier, et moins fréquente dans les sites étudiés (Périn, 1967). B. Young confirme cette observation, en l'étendant aux nécropoles « entre Loire et Rhin » (Young, 1977, p. 27). Dans un article devenu incontournable, B.K. Young tente de décrypter les différents « rites funéraires mérovingiens », en tant que système

social et culturel. Ainsi, il essaie d'identifier des éléments s'éloignant de la « norme funéraire », en comparant des pratiques majoritaires à des pratiques minoritaires. Il reconnaît que s'il est « possible d'établir des normes chronologiques et régionales pour le traitement de la position du corps, (...) peut-on en tirer des déductions plausibles sur la mentalité religieuse ? » (Young, 1977, p. 26). Il reste relativement prudent sur les interprétations culturelles ou rituelles, qu'il juge déjà abusives, fautes d'observations détaillées, de photographies ou de relevés de squelettes : « la question reste ouverte de savoir jusqu'à quel point la disposition des tombes reflète une attitude « religieuse » » (Young, 1977, p. 29).

Il est cependant courant d'observer que la position des membres supérieurs la plus fréquente, pour les premiers siècles du Moyen Âge, est la position des bras étendus le long du corps. Au Moyen Âge central et à l'Époque moderne, les bras sont, au contraire, fréquemment croisés sur la poitrine ou sur le ventre (Galinié, Zadora-Rio, 1992, p. 117 ; Burnell *et al.*, 1994, p. 145 ; Lorans, 2000, p. 219).

Il faut cependant rester prudent face à toutes ces interprétations liturgiques ou culturelles, parfois clairement abusives. Les textes ne sont d'aucune aide sur ces questions, car les références aux pratiques funéraires sont rares et ponctuelles. L'abbé Cochet, dans son illustre ouvrage *La Normandie Souterraine*, rapporte le texte d'un auteur grec du XIII^e siècle qui reproche aux Latins « d'inhumer leurs morts à la manière des païens et de ne pas joindre leurs mains en croix comme les orientaux »¹⁴ (Cochet, 1854, p. 193). Cependant, comme il ne cite pas ses sources, il est impossible de retrouver l'origine de cette citation. De plus, ce texte est très tardif, et ne peut être utilisé pour décrire des pratiques antérieures de près de six cent ans.

Ces exemples soulignent à quel point les sources historiques peuvent être utilisées à mauvais escient, pour donner une justification liturgique ou symbolique à des gestes funéraires, bien souvent de manière anachronique, sans réflexion sur l'origine ou le contexte, les textes étant généralement postérieurs de plusieurs siècles aux gestes auxquels ils sont censés renvoyer. C. Raynaud évoque ce débat ancien, opposant les sceptiques et les convaincus de l'interprétation liturgique de la position du corps du défunt : « la disposition des avant-bras et celle des jambes introduit une série de variations, objets d'une grande attention de la part des archéologues qui voudraient lire dans cet agencement corporel un élément d'identification culturelle ou religieuse » (Raynaud *et al.*, 2010, p. 55).

¹⁴ « *Mortuos sepeliunt manibus eorum nequaquam constitutis in modum crucis, sed deorsum missis circa inferiora instrumenta* » d'après Cochet, 1854 ; 193.

Aujourd'hui, grâce à une meilleure connaissance des modes de décomposition du corps, nous savons que la position des membres observée dans les tombes n'est pas forcément celle du défunt au moment de son dépôt. Des déplacements naturels des os peuvent se produire, consécutifs à la disparition des ligaments, entraînant des variations dans la position des avant-bras. Ainsi, de nombreux éléments jouent un rôle dans ce phénomène, comme la corpulence du défunt ou le type de contenant dans lequel il est inhumé. Le travail des anthropologues consiste alors à restituer la position initiale du défunt, seule susceptible d'être interprétée. Les interprétations culturelles ou religieuses de la position des corps, issues d'études anciennes, se fondant parfois sur des croquis de squelettes ou de mauvaises photographies, peuvent laisser perplexe.

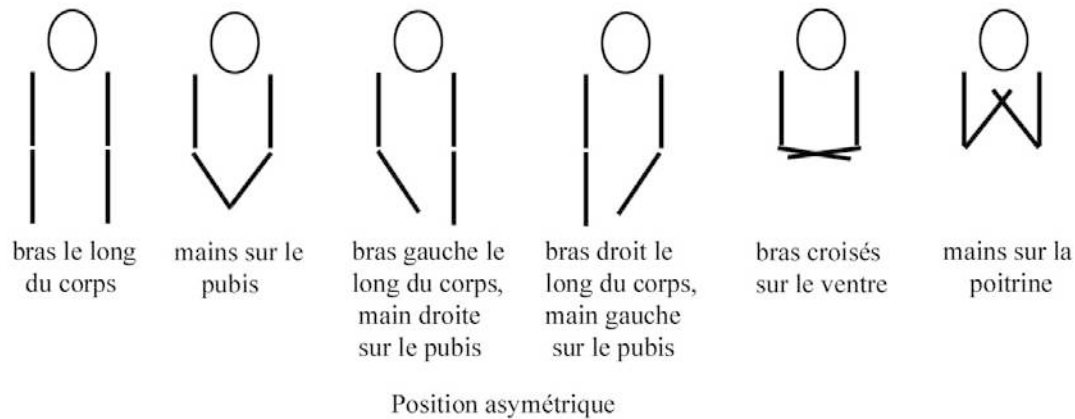
Il faut donc avoir conscience de ces limites importantes, et n'étudier que des séries ayant bénéficié d'observations fines, permettant de restituer la position initiale des corps, seule susceptible d'être le témoin de pratiques sociales ou culturelles. J'ai tenu à analyser cette question dans le corpus des sites étudiés. Si les fouilles sont parfois anciennes, la plupart ont néanmoins fait l'objet d'observations taphonomiques sur le terrain. Lorsque cela n'a pas été le cas¹⁵, les positions du corps ont été identifiées d'après les photographies et les relevés des squelettes par des anthropologues collaborant, de fait, aux publications, permettant d'enrichir le débat sur les pratiques funéraires.

Cependant, les observations chez les enfants sont limitées : d'abord par la conservation osseuse, souvent médiocre, des petits os, mais également par le faible effectif des enfants observables. Seuls les individus ayant les deux membres supérieurs en position ont été intégrés à l'étude, quel que soit leur mode de dépôt (primaire individuel ou pluriel). La répartition par âge sera donnée site par site puis, dans un second temps, nous proposerons une analyse globale.

¹⁵ Comme à Haudricourt et Saint-Sauveur.

1.2.1.2 Analyse et résultats

Comme pour la typologie des tombes, une approche simple et claire a été adoptée pour l'étude de la position des membres supérieurs des squelettes. Six positions ont donc été retenues :



La position des membres de chaque adulte et enfant observable a été enregistrée, site par site, les tableaux se trouvant en annexe (**Annexe 8**). Les positions des membres supérieurs sont d'abord traitées de manière globale, pour tous les sites, à l'exception d'Hières-sur-Amby, postérieur de plusieurs siècles (IXe-Xe siècle) (**Figure 198**).

Nos résultats confirment ceux déjà observés pour la période mérovingienne : la position des bras le long du corps est dominante (41%), suivie des mains posées sur le pubis (32%). Les positions asymétriques représentent cependant près d'un quart des tombes (23%), avec une fréquence identique entre les deux côtés. Les positions les plus rares sont les mains sur le ventre (2%) et sur la poitrine (2%), qui se rencontrent essentiellement à Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle. Nos résultats coïncident donc avec ceux généralement observés par les archéologues dans les nécropoles (Young, 1977 ; Young, 1984 ; Raynaud, 2006 ; Carré, Jimenez (dir.), 2008 ; Raynaud *et al.*, 2010).

Cependant, quelques différences sont perceptibles, de manière globale, entre adultes et enfants (**Figure 199**). Les enfants ont ainsi les mains plus souvent ramenées sur le pubis (44%, $Z = 1,97$) et sur la poitrine (5%, $Z = 3,26$) que les adultes.

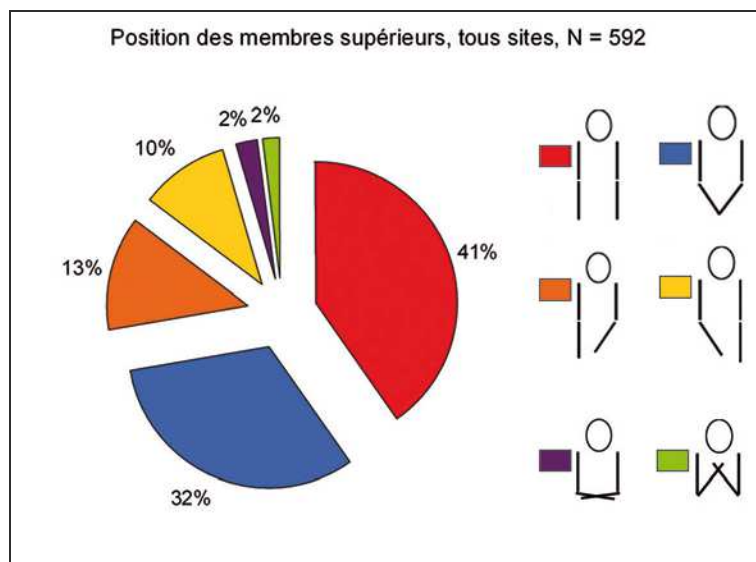


Figure 198 : Position des membres supérieurs, tous les individus

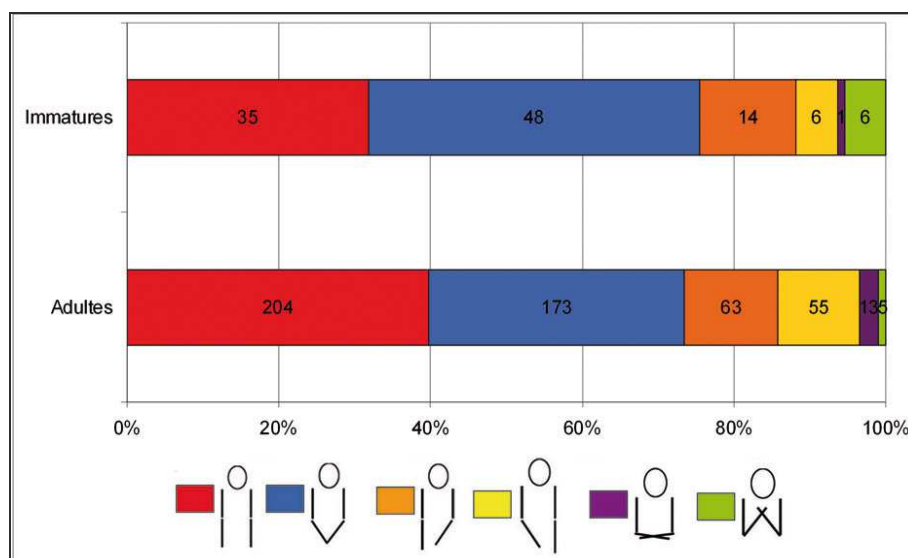


Figure 199 : Position des membres supérieurs des adultes et des enfants, tous sites, N = 592

L'agencement des bras allongés le long du corps est largement dominant à Goudelancourt-lès-Pierrepont, Giberville et Haudricourt chez les adultes (**Figure 200**). Dans les autres sites, les positions sont plus partagées, et à Hières-sur-Amby, les individus ont tous les mains croisées sur le pubis (Porte, Buchet, 1985, p. 58). Chez les enfants, on retrouve globalement les mêmes proportions que chez les adultes, hormis dans les sites à très faible effectif, qui sont donc écartés de l'analyse¹⁶ (**Figure 201**). Seules quelques différences

¹⁶ Les sites de Goudelancourt-lès-Pierrepont, Giberville et Cutry présentent un nombre d'immatures observables inférieur à 10.

significatives peuvent être relevées : à Haudricourt, les adultes ont plus fréquemment les bras allongés que les enfants ($Z = 3,47$) et à Saint-Martin-de-Fontenay, les enfants ont les bras plus souvent croisés sur la poitrine que leurs aînés ($Z = 2,93$).

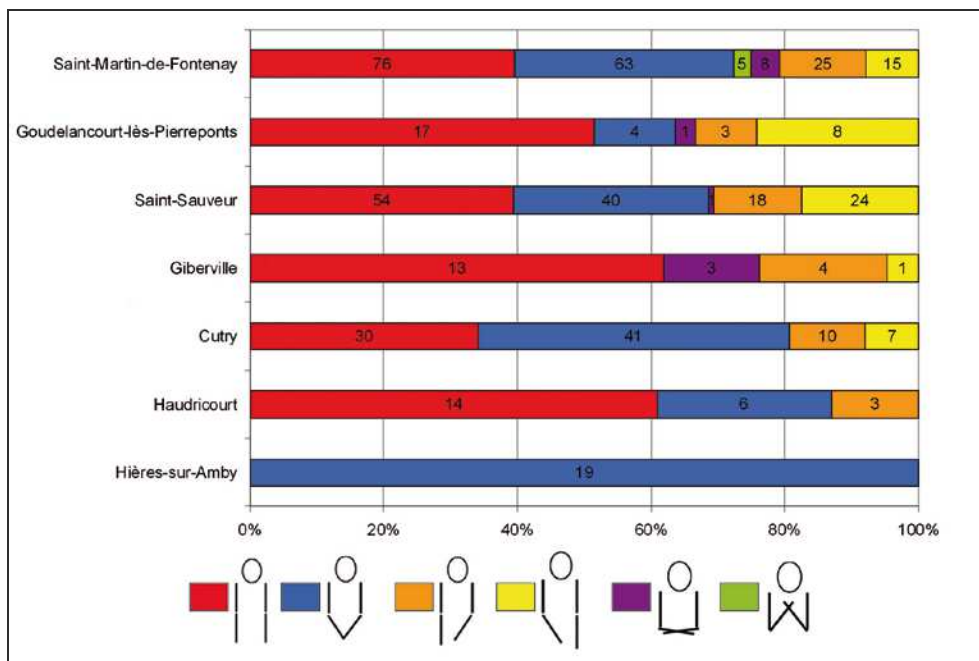


Figure 200 : position des membres supérieurs des adultes dans les sites étudiés

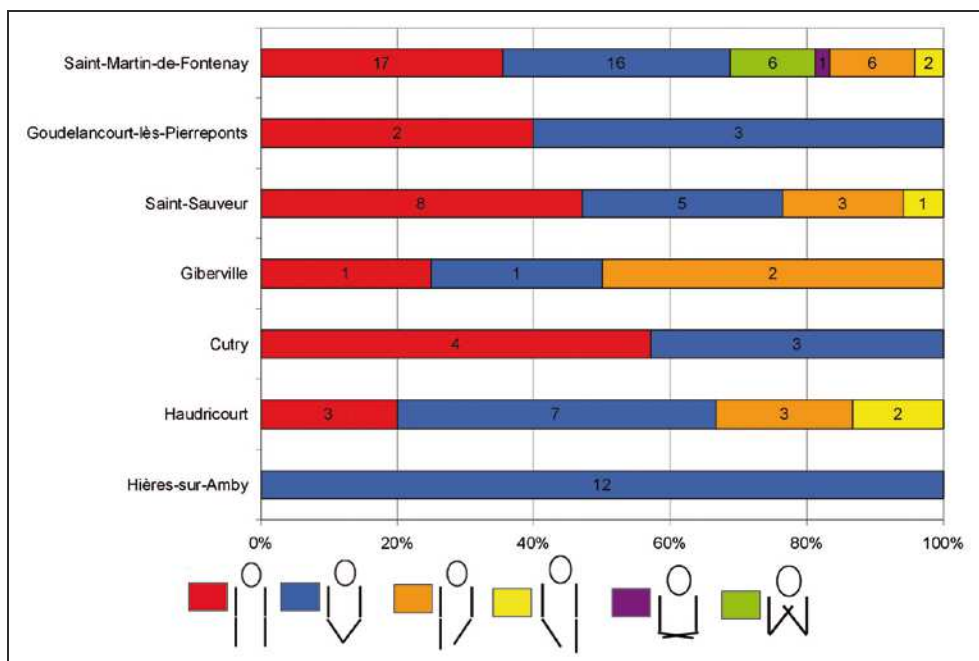


Figure 201 : position des membres supérieurs des enfants dans les sites étudiés

Cette dernière remarque est intéressante, du fait de la rareté de cette position dans les nécropoles (2% dans notre corpus), et qu'elle se rencontre plus spécifiquement chez les enfants à Saint-Martin-de-Fontenay, tous datés du VIIe siècle, deux étant inhumés en sarcophage et cinq ayant plus de 6 ans.

Enfin, aucune différence n'est perçue dans les positions asymétriques, aucun côté n'étant privilégié par l'un ou l'autre des individus adultes et immatures. Il est évident qu'une grande prudence est de mise, car la position asymétrique des bras peut très bien être un artifice, dû à la décomposition des chairs, surtout pour les enfants, dont les bras sont proportionnellement courts par rapport au tronc et ont donc pu glisser le long du corps.

Mais il peut également s'agir d'un agencement volontaire, dont la signification nous échappe totalement. A Hières-sur-Amby, les relevés montrent plusieurs squelettes dont les bras sont agencés de manière asymétrique, mais L. Buchet signale que « l'examen anthropologique des ossements en place dans les sépultures a mis en évidence des déplacements naturels des os de l'avant-bras et parfois du bras, consécutifs à la disparition des ligaments » (Porte, Buchet, 1985, p. 57) ; les individus avaient vraisemblablement tous les mains posées sur le pubis. Devant l'incertitude qui pèse sur les observations d'ordre taphonomique, notamment pour certains sites, nous préférons laisser cette question en suspens.

Seul le site de Saint-Martin-de-Fontenay présente un effectif suffisant permettant une répartition en groupes d'âges, mais celle-ci ne montre aucune différence. Tous les enfants observables ont alors été groupés en classes d'âges (**Figure 202**). Tous les enfants, quelque soit leur âge, présentent globalement les mêmes positions des membres supérieurs, les différences observées n'étant pas significatives.

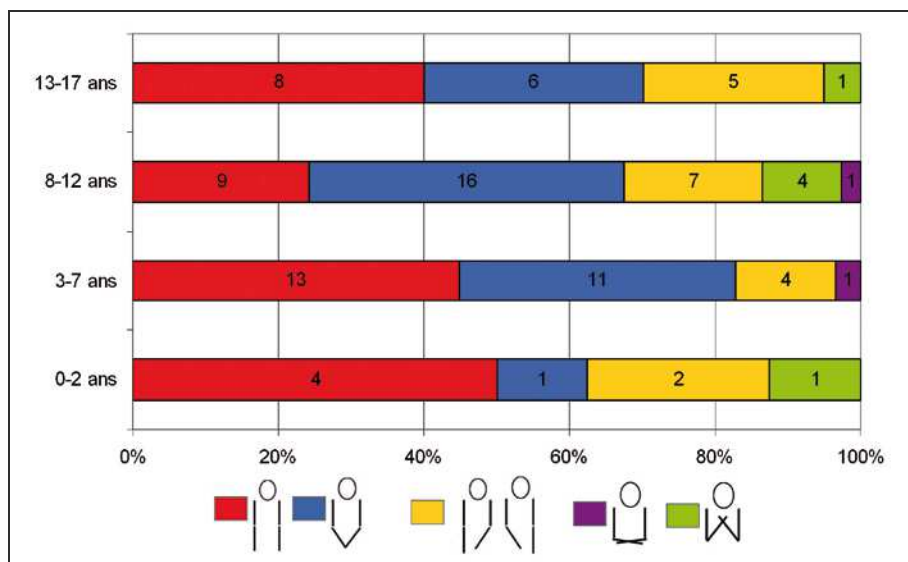


Figure 202 : Répartition des positions des membres des enfants en classes d'âges, N = 94

1.2.2 Positions particulières

La très grande majorité des individus est inhumée en décubitus dorsal dans les espaces funéraires médiévaux : une position concernant 99% des adultes et des enfants des sites étudiés (**Tableau 62**).

Position du corps	Adulte	Enfant
Décubitus dorsal	997	335
Décubitus latéral	6	11
Pieds/mains liées	3	
Décubitus ventral	1	
Total	1007	346

Tableau 62 : Position du corps des individus adultes et immatures des sites étudiés

Les positions sont détaillées par site en annexe (**Annexe 7**). Six adultes et 11 enfants sont déposés en décubitus latéral, majoritairement du côté droit, sauf à Saint-Martin-de-Fontenay¹⁷. Même si cette position reste exceptionnelle, elle est plus fréquente chez les enfants que chez les adultes : respectivement 3,2% et 0,6% (Z = 3,78). 11 enfants, dont 8 à Saint-Martin-de-Fontenay, sont déposés en position fœtale, sur le côté gauche ou droit (**Tableau 63**). À Goudelancourt-lès-Pierrepont et Giberville les inhumations datent de la fin du VIe siècle. À Haudricourt et Saint-Martin-de-Fontenay, elles sont toutes du VIIe siècle.

¹⁷À Saint-Martin-de-Fontenay, les enfants 77, 427, 572 et 757 sont allongés du côté gauche ; les 582, 692, 699, 750 sont du côté droit.

	Haudricourt	Giberville	Goudelancourt- lès-Pierrepont	Saint-Martin-de- Fontenay	Total
Sur le côté gauche				4	4
Sur le côté droit	1	1	1?	4	7
Datation	>670	VIe siècle	fin VIe siècle	VIIe siècle	11

Tableau 63 : Détail des immatures en décubitus latéral

Bien que les effectifs soient réduits, on remarque que la majorité des enfants en décubitus latéral sont sur le côté droit (7/11), comme la totalité des adultes¹⁸. Aucun enfant n'est accompagné de mobilier, à l'exception d'une fillette de 5-9 ans à Goudelancourt-lès-Pierrepont (T90) dont la tombe, bien que pillée, a révélé la présence d'une petite plaque-boucle de chaussure en bronze, sept anneaux en fer formant une chaînette, un collier (mobilier féminin) et une écuelle. Cependant, le mauvais état de conservation du squelette de l'enfant rend sa position initiale difficile à identifier : ce cas doit donc être considéré avec prudence.

Les quatre enfants allongés sur le côté gauche proviennent de Saint-Martin-de-Fontenay et ont tous plus de 8 ans (**Figure 203**). Ils sont dispersés au milieu des adultes, quatre sont groupés au sud, dans la dernière zone d'inhumation de la nécropole (**Figure 204**). Rien, dans le traitement funéraire, ne les distingue des autres sépultures, hormis la position sur le côté. Certaines inhumations présentent des pourtours de pierres, mais elles sont toutes en pleine terre, un espace de décomposition colmaté ayant été reconnu. On ne remarque pas de différences dans le traitement funéraire ou dans la localisation des tombes entre les côtés gauche et droit.

En revanche, l'un des enfants (T77), déposé sur le côté gauche, est orienté sud-nord alors que l'orientation générale du site est clairement ouest-est (**Figure 205**). La position de cet enfant de 10-13 ans inhumé sur le côté gauche, en hyperflexion, avec les genoux ramenés sous le menton, suggère une contrainte. Les autres enfants sont déposés en position fœtale, les jambes en flexion, mais sans cette impression de contrainte (**Figure 206**). L'un d'entre eux (T427) est couché sur le côté gauche, l'avant-bras gauche allongé et le droit appuyé contre l'épaule d'un adolescent, les deux enfants ayant été inhumés simultanément (**Figure 207**).

¹⁸ Sauf l'adulte de la T844 à Cutry.

Cependant nos observations sont limitées par le nombre de relevés archéologiques publiés : trois enfants à Saint-Martin-de-Fontenay et un à Haudricourt (Mantel *et al.*, 1994 ; Pilet (dir.), 1994)

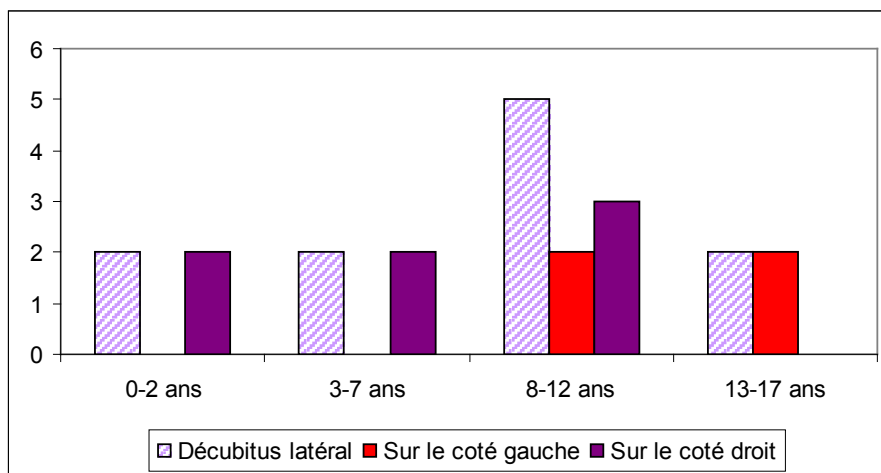


Figure 203 : Âge et position des enfants en décubitus latéral, tous sites confondus

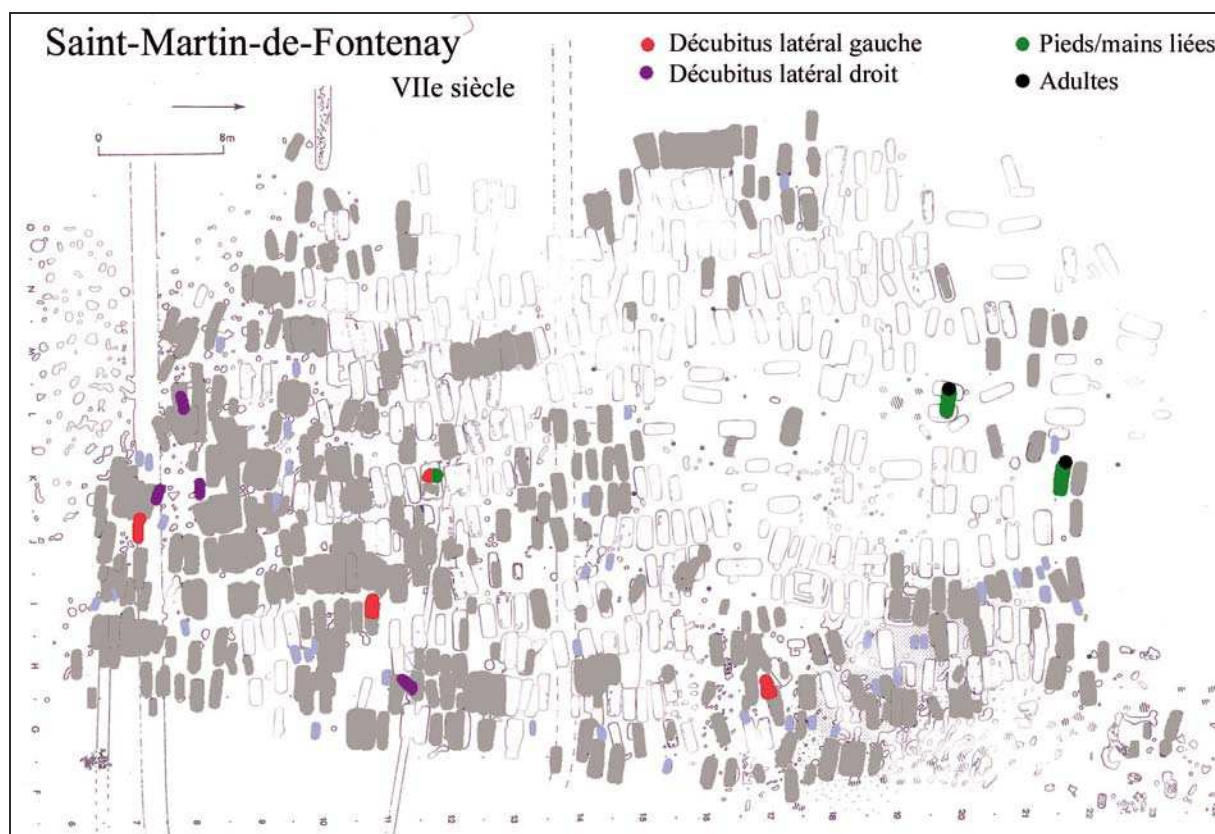


Figure 204 : Individus en décubitus latéral à Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle

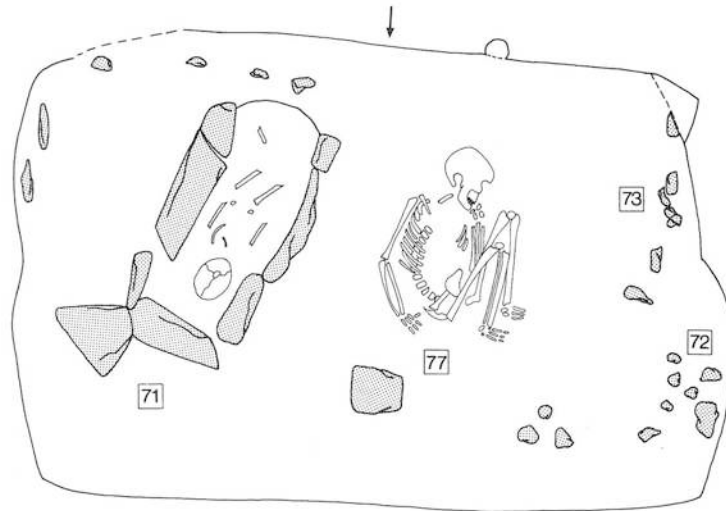


Figure 205 : Inhumation en décubitus latéral gauche d'un enfant de 10-13 ans (T77) à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (dir.), 1994

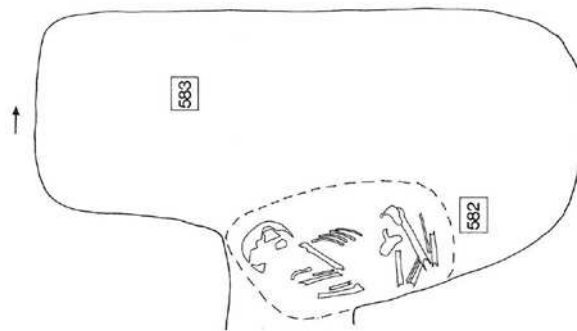


Figure 206 : Inhumation en décubitus latéral droit d'un enfant de 8-10 ans (T582) à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (dir.), 1994

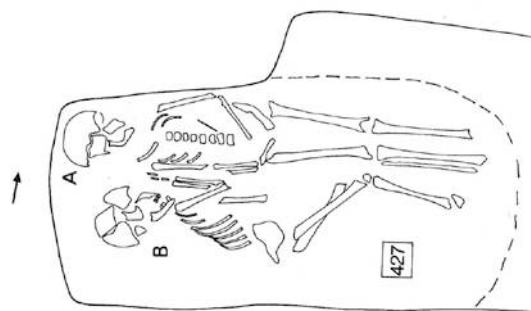


Figure 207 : Inhumation simultanée de deux enfants, de 15 ans +/-36 mois (A) et de 9 ans +/-24 mois (B), à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (dir.), 1994

À titre de comparaison, les adultes, contrairement aux enfants, sont plus rarement en décubitus latéral (0,7%). Ils sont déposés majoritairement sur le côté droit, en position primaire individuelle, les jambes fléchies.. À trois reprises, la position hypercontractée des individus suggère une inhumation contrainte par des liens ou dans un contenant souple. À Saint-Martin-de-Fontenay, l'homme de la T329 et la femme de la T408 ont été inhumés les mains (T329) et les pieds liés (T408) (**Figures 208, 209**). À Haudricourt, l'attitude de l'homme de la T1, ainsi que la découverte d'une boucle en fer au niveau des tibias, suggère une inhumation dans un sac fermé par une courroie (**Figure 210**) (Mantel *et al.*, 1994, p. 213).

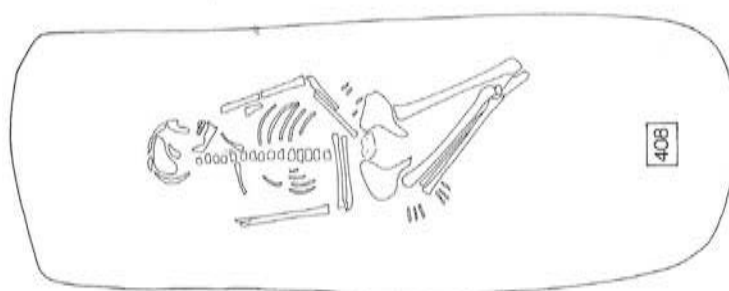


Figure 208 : Femme en décubitus dorsal, avec les jambes en hyperflexion (T408) à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (*dir.*), 1994

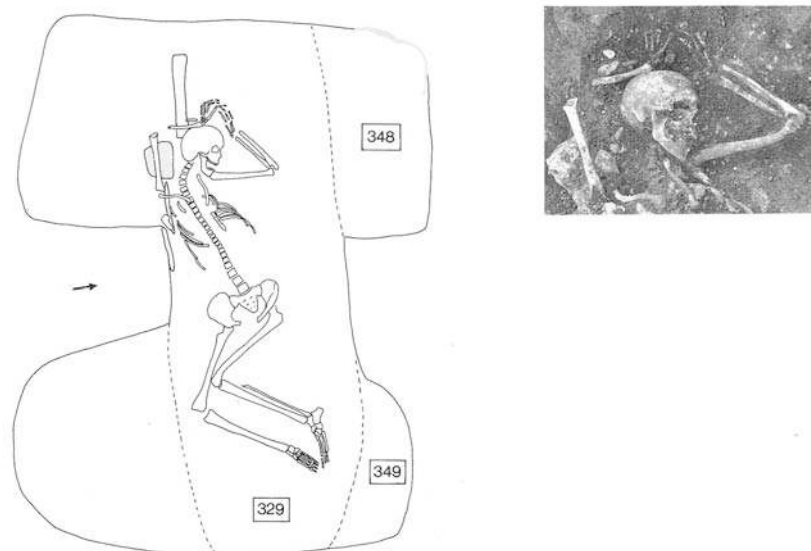


Figure 209 : Position mains liées et jambes fléchies de l'homme de la T329 à Saint-Martin-de-Fontenay, d'après Pilet (*dir.*), 1994

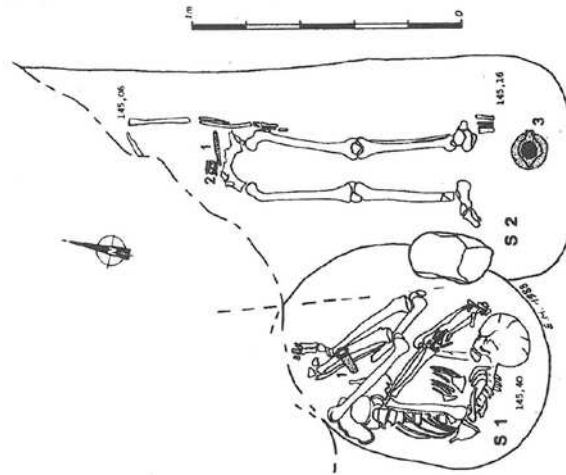


Figure 210 : Position hypercontractée de l'individu masculin T1 à Haudricourt, d'après Mantel et al., 1994.

Cependant, l'hypercontraction des membres n'est pas forcément le signe que le corps a été ligoté ou comprimé dans un sac : « lorsque le défunt repose en pleine terre dans une attitude contractée, la pression périphérique du sédiment peut induire la fermeture progressive des angles intersegmentaires, le degré de flexion augmentant progressivement avec la fonte des masses musculaires » (Duday, 1995, p. 48). L'étroitesse de la fosse peut également être à l'origine de la contraction du squelette.

À Saint-Martin-de-Fontenay, l'homme de la T329 a été inhumé au nord de la nécropole, dans un espace peu dense, où il recoupe deux tombes préromaines (**Figure 205**). L'individu semble avoir été volontairement isolé, contrairement à la femme de la T408, située aux côtés d'une tombe, dans l'alignement d'une rangée, et dont la fosse a été réutilisée par un nouvel individu. Ce constat relativise l'idée d'une sépulture « infamante » (*deviant burial*) pour cette dernière tombe. Néanmoins, le fait que l'individu soit inhumé pieds et poings liés est un signe fort par lequel on a voulu marquer son corps et sa tombe jusque dans la mort.

Enfin, à Goudelancourt-lès-Pierrepont, les archéologues ont mis au jour la seule inhumation en décubitus ventral de l'ensemble des sites étudiés (**Figure 211**). Il s'agit d'une femme couchée face contre terre, le bras gauche sous le ventre, l'autre ramené dans le dos. La position du crâne est singulière par rapport à l'axe de la colonne vertébrale. La fosse étant très superficielle, les engins agricoles ont pu déplacer le crâne, mais A. Nice évoque une possible décapitation, non confirmée par l'examen anthropologique (Nice et al., 2008, p. 67). Un enfant d'environ 6 ans, déposé sur le dos, est inhumé aux cotés de cette femme. La position des corps suggère une inhumation simultanée. La fosse est située en bordure de GLP 2, dans

la dernière rangée Est de la nécropole. Si cette position reflète un signe fort, l'hypothèse « d'un cas d'infanticide ou de meurtre d'un jeune enfant suivi de l'exécution de son meurtrier » (Nice *et al.*, 2008) nous paraît sans fondement scientifique.

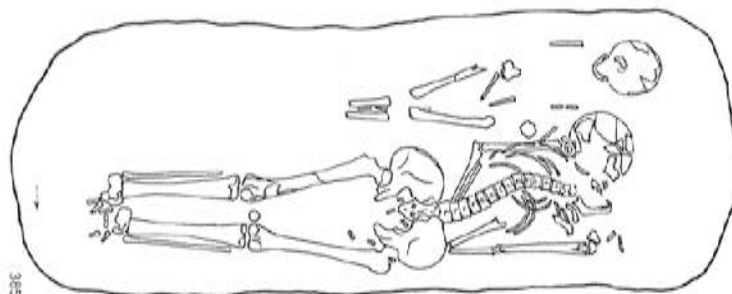


Figure 211 : La femme en décubitus ventral et l'enfant de la sépulture T385 à Goudelancourt-lès-Pierrepont, d'après Nice *et al.*, 2008

Ces positions particulières restent rarissimes et ne concernent que quelques individus à l'échelle d'une nécropole. Cependant, les caractéristiques de ces positions, donc leur signification, varient entre adultes et enfants. Ainsi, dans notre échantillon, les positions à forte connotation symbolique, parfois qualifiées « d'infamante » ne concernent pas les enfants, même s'ils y sont parfois associés, comme dans la T385 à Goudelancourt-lès-Pierrepont.

1.3 Sépultures multiples et collectives

1.3.1 La lente disparition de l'individualité de la tombe

La question de la réutilisation des tombes dans l'espace funéraire médiéval intrigue les archéologues depuis plusieurs années. Pratique exceptionnelle dans la Gaule antique, elle devient de plus en plus fréquente au haut Moyen Âge. C. Raynaud et E. Crubézy constatent, en s'appuyant sur plusieurs sites funéraires, l'augmentation de la réutilisation des tombes à partir des VI^e-VII^e siècles dans le sud-ouest de la France (Crubézy, Raynaud, 1988). L'analyse de trois espaces funéraires collectifs du terroir de Lunel-Viel (Hérault), la nécropole du Verdier (IV^e-VII^e siècle), des Horts (VI^e-VII^e siècle) et le cimetière paroissial de l'église

Saint-Vincent (VIe-XIIe siècle) vient confirmer ce point (Raynaud *et al.*, 2010). C. Raynaud note une progression de la réutilisation de certaines tombes, sous de multiples formes dès le Ve siècle au Verdier, et la création d'ossuaires* peu avant l'abandon du site, ces pratiques demeurant néanmoins marginales (environ 10% des tombes) (Raynaud *et al.*, 2010, p. 81). Aux Horts, la proportion des réutilisations double, avec 19% des tombes concernées (Raynaud *et al.*, 2010, p. 129). A Saint-Vincent, 55% des sépultures des VIe-VIIe siècles, sarcophages et coffres de dalles, sont réutilisées ; mais au vu de la longévité de l'occupation, il est fort possible que les nouveaux occupants soient en réalité postérieurs de plusieurs siècles aux premiers défunts, ce qui pose la question de la mémoire des contenants funéraires, matérialisés et visibles au sol (Raynaud *et al.*, 2010, p. 177). Les difficultés de datation ne permettent pas de suivre l'évolution de ces pratiques, dont la linéarité est remise en cause : seules 3% des sépultures rupestres, plus tardives, ont été réutilisées : par leur simplicité et leur forme étroite, elles n'étaient peut-être pas conçues dans ce but. Il est évident que certains types de contenants se prêtent plus aux réutilisations que d'autres, et nous allons le constater sur les sites étudiés.

Cette évolution, depuis confirmée par d'autres études (Gleize, 2006 ; Gleize, 2007 ; Gleize, 2010), pourrait illustrer un nouveau rapport aux morts (Rebillard, 2003), notamment perceptible par « l'entrée des morts en ville » à partir du VIe siècle (Galinié, 1996 ; Galinié, Zadora-Rio, 1996 ; Raynaud, 2006). Durant le haut Moyen Âge, le culte des saints, à travers la recherche et la conservation de reliques (os, cheveux...), favorise les réouvertures de tombes, donc les manipulations d'ossements. Y. Gleize, confirmant dans son corpus une augmentation des réutilisations de tombes à partir du VIe siècle dans le sud-ouest de la Gaule, s'interroge sur l'existence d'un parallèle entre augmentation des manipulations d'ossements et translations de reliques (Gleize, 2007, p. 200). Il montre que l'évolution de ce phénomène n'est pas linéaire dans le temps, selon un schéma simpliste passant de la tombe individuelle antique aux sépultures collectives médiévales, mais qu'au contraire elle est multiple et complexe (Gleize, 2010). Toutes ces observations tendent néanmoins vers une perte de l'individualité de la tombe, trait essentiel dans l'évolution de la société et de son rapport aux morts (Treffort, 1994 ; Treffort, 2004 ; Lauwers, 2005 ; Raynaud, 2006 ; Raynaud *et al.*, 2010, p. 81)

L'inhumation primaire individuelle a longtemps été considérée comme étant la « norme » funéraire pour les nécropoles. Leur organisation en rangées serrées, bien délimitées, le respect

de l'emplacement des tombes, parfois signalées en surface (poteaux, stèles, pierres, fossés, palissades), témoignent du caractère fortement individualisé de la sépulture et de son occupant (Périn, 1967 ; Young, 1977 ; Young, 1984 ; Périn, 1987 ; Périn, 1998). B. Young remarque déjà en 1977 que cette individualité disparaît avec l'avènement du cimetière paroissial (Young, 1977). La terre du cimetière, espace délimité autour d'un lieu de culte, polarise les sépultures parfois pendant de longs siècles, ce qui entraîne nombre de recouvrements de fosses, les tombes n'étant pas matérialisées : « régulièrement, le sol du cimetière était labouré, creusé, retourné » (Lauwers, 2005, p. 126), les ossements des défunts étant fréquemment bouleversés par de nouvelles réinhumations. Ces perturbations accidentelles des fosses sont dues à la perte du souvenir de l'emplacement des tombes, traduisant une nouvelle façon d'envisager les morts, devenus anonymes et indifférenciés (Lauwers, 2005, p. 127).

Mais ces bouleversements, qu'ils soient provoqués par la densité de l'occupation ou l'oubli des tombes antérieures, ont un caractère profondément *accidentel*, et ne doivent pas être assimilés aux sépultures collectives, qui se distinguent par leur geste *volontaire* : celui de réunir dans la même tombe plusieurs défunts, inhumés simultanément ou successivement dans le temps. Dans ce dernier cas, la tombe est rouverte, les os du premier occupant sont repoussés contre les parois de la fosse, à l'extérieur du contenant, voire déposés au-dessus du nouveau cadavre (Treffort, 2000 ; Treffort, 2004 ; Gleize, 2010).

Une distinction entre le caractère *accidentel* ou *volontaire* de la réutilisation des tombes est primordiale dans notre compréhension de ces gestes. Les recouvrements partiels de tombes, qui, certes, créent des bouleversements d'ossements, ne doivent donc pas être mis sur le même plan que la réouverture d'une sépulture ancienne pour y inhumer un nouveau défunt (Crubézy *et al.* (dir.), 2006, p. 46). Et c'est sur cette dernière pratique que nous allons nous arrêter.

1.3.2 « Du soin dû aux morts »

Certains auteurs ont tenté d'établir une hiérarchie dans les réutilisations, en se fondant sur une échelle profondément subjective, celle du « soin » apporté à l'inhumation. Il s'agit d'une idée récurrente en archéologie et qui mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

E. Crubézy et C. Raynaud, en 1988, proposaient de distinguer, dans leur corpus, les réductions* « soignées » des réductions « hâtives », mettant en évidence « une diminution dans le temps des soins apportés à la réutilisation des tombes » (Crubézy, Raynaud, 1988, p. 200). La publication récente des sites de Lunel-Viel apporte des nuances aux observations

antérieures : le caractère accidentel (recoupement) est séparé de la réutilisation volontaire (nouvelle inhumation), lui-même divisé en catégories, détaillant les gestes accomplis (réduction, superposition de corps, perturbation ou non du premier occupant etc...). Cependant la notion de soin est toujours au centre de la réflexion, qui distingue plusieurs niveaux d'intervention : les réductions « soignées » sont ainsi différenciées des réductions « sommaires avec bris d'ossements » (Raynaud *et al.*, 2010, p. 84). Pour l'Angleterre, qui n'a abordé la question que récemment, N. Stoodley assimile les réductions d'ossements à un manque de « respect » envers le défunt : « *The fact that graves were being re-used with so little respect being shown to the earlier occupant raises some important questions regarding cemetery organization* » (Stoodley, 2002, p. 109).

Dans un exemple de sépultures recoupées par un mur à l'époque médiévale, les crânes ont été redéposés sur les pieds des individus bouleversés : les archéologues évoquent alors le « soin apporté aux crânes », qui « sacralisent une sépulture » (Bardel, Perennec, 2004, p. 137). Cette notion de « sacralisation » de la tombe renvoie en fait à l'idée qu'une inhumation sans tête n'est pas sacrée, selon un passage de Guillaume Durand du *Manuel des Divins offices* cité par J. Tardieu (Tardieu, 1993, p. 233).

Mais qu'est ce qu'une tombe « soignée » ? À partir de quels éléments peut-on décider de la qualité ou du respect de la tombe et de l'individu ? Comment peut-on, avec des éléments d'ordre matériel (agencement de la tombe, disposition du corps, des os), entrer dans la sphère émotionnelle, qui touche presque à l'intime ?

Les points de vue, qui ont forcément une part de subjectivité, varient en fonction des auteurs : pour l'historien, le « soin » est une notion forcément abstraite, construite en référence à certains événements marquants. Ainsi, pour M. Lauwers, qui évoque les multiples perturbations des corps dans les cimetières, « l'absence de procédure visant à préserver l'intégrité des squelettes n'équivaut aucunement à un manque de soin ou à de la négligence » (Lauwers, 2005, p. 127). Car, même si les os sont réduits, il existe une « forme de respect » des ossements, par opposition à ceux inhumés « sans soin et sans considération », dans les fosses communes regroupant un grand nombre de cadavres, témoins de crises de mortalité (famines, épidémies, catastrophes naturelles, massacres) (Lauwers, 2005, p. 127). Cet exemple n'est pas choisi par hasard : la sépulture « sans soin » est celle dont on s'émeut dans les textes.

Ainsi, en suivant cette logique, les tombes « sans soin et sans considération » se caractérisent par l'aspect urgent de leur agencement, par le grand nombre d'individus inhumés

simultanément ou dans un laps de temps très court, bref, ce sont des sépultures dites « de catastrophe ». Elles font l'objet, depuis quelques années, d'un regain d'intérêt de la part de la communauté scientifique, qui s'est attachée à tenter de définir ce phénomène (Blaizot, 1998b ; Rigeade, 2006 ; Rigeade *et al.*, 2006a ; Rigeade *et al.*, 2006b ; Buchet *et al.*, 2009). On ne peut cependant réduire ces sépultures à des charniers où l'on jetait pêle-mêle des dizaines, voire des centaines d'individus « sans soin et sans considération ». La gestion funéraire de ces structures est complexe, et évolue en fonction de l'urgence de la situation, du contexte de crise et du nombre de défunts (Rigeade, 2006). Ainsi, dans certains cas, les inhumés auront bénéficié d'« un minimum de soin » lors de leur dépôt : les corps sont agencés pour une optimisation maximum de l'espace, déposés tête-bêche les uns sur les autres (Rigeade *et al.*, 2006b, p. 906). Il faut cependant garder à l'esprit que « la sépulture de catastrophe répond à une nécessité contextuelle et non à un rite funéraire » (Rigeade, 2006, p. 189).

On le voit, pour les archéologues, les défunts inhumés dans les sépultures de catastrophes, témoins d'une mort brutale et massive, ont pu bénéficier de quelque « soin ». Alors, où se situe la frontière ?

Le point de vue de l'archéologue diffère évidemment de celui de l'historien. La définition du soin va s'attacher à des éléments matériels visibles, tels que l'agencement de la tombe ou des ossements. On remarque d'ailleurs que les tombes d'enfants font souvent l'objet de ce genre d'observation, comme si l'on pouvait déduire de l'agencement de leur tombe le soin dont ils bénéficiaient de leur vivant. L'église de Blandy-les-Tours a reçu de nombreuses inhumations de nouveau-nés, groupés autour du chevet, vers les XI^e-XIII^e siècles. Les archéologues n'observent pas de variations dans la disposition des tombes ou des corps en fonction de leur âge (foetus, périnataux, 0-1 an) (Delattre, 2008, p. 196). Ils évoquent néanmoins un « soin particulier appliqué à certaines de leurs sépultures », mais sans spécifier de quel type de soin il s'agit. V. Dasen évoque les « sépultures modestes mais réalisées avec soin » des nouveau-nés romains, parfois accompagnés de mobilier (figurine, clochette, amulette) « qui renvoie au souci de les entourer de soin dans l'au-delà comme dans le monde des vivants » (Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 609). A. Alduc-Le Bagousse remarque l'augmentation des inhumations des jeunes enfants aux IX^e-XI^e siècles à Cherbourg, dans le cimetière de l'église Notre-Dame. Cet accroissement serait assorti « d'un grand soin apporté à [la] réalisation (de leurs tombes) », ainsi décrites : « les fosses sont généralement creusées aux dimensions du corps et bien souvent délimitées par un assemblage de pierres comme celles des adultes » (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 66). C. Treffort remarque

également que « leurs sépultures [ont] parfois été particulièrement soignées » dans les nécropoles en plein champ, laissant « supposer que leur inhumation est alors à la discrétion de la famille » (Treffort, 1997, p. 117) ; en opposition, la pratique des « corps abandonnés sans soins particuliers à la merci des animaux sauvages et domestiques » (Treffort, 1997, p. 101).

On a là une dichotomie entre mise en terre (inhumation) et refus de tout geste funéraire (corps jetés, abandonnés), qui se traduit par la découverte de corps jetés, d'adultes et d'enfants, dans des puits, des fossés ou des dépotoirs : ces « non-sépultures » constituent une pratique extrême, difficile à quantifier, mais que les études récentes contribuent à mettre en lumière (Rodet-Belarbi, Séguy, 2012 ; Rodet-Belarbi, Séguy, 2013).

Ainsi, cette notion de « soin », de « respect », de « considération » est une idée récurrente en archéologie, qui s'oppose aux tombes « sans soin ». Mais, hormis les cas de corps jetés, qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme des sépultures, qu'est ce qu'une tombe non soignée ? À quel niveau se décide la notion de soin de la tombe ?

Pour certains, nous l'avons vu, la tombe est considérée comme soignée lorsque l'enfant est accompagné de mobilier, ou lorsqu'une tombe est construite « en dur » (coffres de pierres, sarcophages), ou s'il existe un agencement particulier autour de la tombe (alignement ou couverture de pierres, marque de surface), qui la distingue des autres. Or, en fonction des périodes, la notion de soin de la tombe évolue : les différences sont importantes entre les sépultures romaines contenant un mobilier particulier, les inhumations habillées des nécropoles mérovingiennes et les tombes anonymes, simplement creusées dans la terre des cimetières tardifs. Pour l'anglais N. Stoodley, toute manipulation d'ossements est jugée irrespectueuse (Stoodley, 2002), alors que pour É. Crubézy et C. Raynaud, seuls certains gestes sont considérés comme sommaires, par opposition aux manipulations soignées (Crubézy, Raynaud, 1988 ; Raynaud *et al.*, 2010).

L'idée du soin de la tombe se définit en fait par rapport à l'ensemble des tombes d'un site funéraire, où les pratiques du plus grand nombre deviennent la « norme », à l'aune de laquelle tous les autres gestes sont jugés (Treffort, 2004). Toutes les particularités deviennent pratiques « atypiques », voire « déviantes ». Et la question du soin des tombes n'échappe pas à cette règle : les simples fosses sont confrontées aux inhumations en coffrage de bois ou de pierres, la tombe en « pleine terre » se trouvant tout en bas de la pyramide des valeurs typologiques. Or, certaines contiennent néanmoins un mobilier riche, ce qui relativise ce

schéma un peu trop simple et nous pousse à rester prudent face à ces fosses, pouvant également contenir une structure en matériaux périssables non reconnus.

On peut se demander si cette notion de tombe soignée ne s'est pas inscrite dans un premier temps en réaction aux thèses de P. Ariès sur l'enfant au Moyen Âge (Ariès, 1960) : les fouilles de cimetières ont ainsi contribué à mettre en lumière certains aspects des pratiques funéraires autour des enfants, passant, de manière peut-être un peu trop rapide, du soin des morts au soin des vivants.

La notion de soin nous paraît donc inappropriée, d'abord parce qu'elle renvoie à un jugement de valeur propre à l'observateur, qui varie selon des critères subjectifs, propres aux individus. Ensuite, parce que cette notion de « soin » suggère déjà une interprétation à des phénomènes encore mal connus (Gleize, 2006, p. 459). En vertu de ces remarques, je préfère m'abstenir de toute hiérarchisation des gestes funéraires et laisser de côté l'idée du « soin » de la tombe.

1.3.3 La place des enfants dans les sépultures plurielles

Les gestes entourant le défunt sont nombreux, variés et complexes. Pour les analyser, il faut pouvoir bénéficier d'observations taphonomiques fines, permettant de distinguer une inhumation simultanée d'un dépôt successif et de reconstituer tous les déplacements d'ossements. En l'état de notre documentation, assez inégale sur ce point, nous ne pourrions faire une analyse poussée des manipulations d'ossements, et nous nous bornerons à quelques observations.

Dans sa thèse, Y. Gleize propose une nouvelle approche de ce phénomène, distinguant différents types de réutilisations de tombes, comme la superposition de corps¹⁹, la réduction²⁰, avec ou sans vidange associée, aux réutilisations d'emplacements, telles que le recoupement de tombes²¹ et la superposition de fosses²² (Gleize, 2006, p. 458). En l'état de la

¹⁹ Le corps du nouveau défunt est déposé dans la tombe, au-dessus du premier occupant, avec une possible manipulation de certains ossements appartenant aux inhumés antérieurs.

²⁰ Les os du premier occupant sont repoussés dans la tombe. Ils sont généralement notés « en vrac » dans les publications, sans autres détails.

²¹ Cas où le creusement d'une nouvelle fosse perturbe une ou plusieurs tombes anciennes, provoquant la réduction des ossements des occupants.

²² Cas où la nouvelle fosse est creusée sur l'emplacement d'une fosse antérieure, en respectant son alignement, ce qui écarte l'hypothèse de l'accident.

documentation des sites étudiés, l'analyse des manipulations d'ossements se limite à la distinction des dépôts successifs (tombe collective) et simultanés (tombe multiple) et au dénombrement des individus en réduction*. Par rapport aux données dont nous disposons, nous ne pourrions guère aller plus loin dans la distinction des gestes : seule une analyse fine *in situ* permet de distinguer les décharnements préalables aux dépôts secondaires²³, ou de reconnaître l'ordre des inhumations lorsque plus de deux individus sont comptabilisés (Duday, 1995 ; Blaizot, 1996 ; Duday, 2005 ; Gleize, 2006 ; Blaizot, 2011). La présence d'ossuaire* n'est pas réellement attestée au sein des sites étudiés, hormis à Saint-Martin-de-Fontenay, où des « fosses-ossuaires » ont été identifiées. Il semble plutôt s'agir d'ensemble de fosses accolées perturbées de multiples fois, que ce soit par un pillage ou une réutilisation, et non de véritables dépôts secondaires*, ces individus ayant fait l'objet d'une étude particulière (Alduc-Le Bagousse, 1994b)

La différenciation entre accidentel et volontaire est, nous l'avons vu, une notion essentielle (Blaizot, 2011, p. 235). Nous allons donc nous pencher préférentiellement sur le caractère volontaire de la réutilisation de tombes, en analysant la place des enfants dans ces sépultures où les os ont été déplacés, réduits voire mélangés à la terre de remplissage. Nous écartons donc de l'étude les perturbations à caractère accidentel, telles que les recouvrements mais aussi celles dues au pillage des tombes.

Nous allons pouvoir constater que, contrairement à une idée communément admise, les inhumations collectives sont loin d'être exceptionnelles dans les nécropoles du nord de la France. La place des enfants dans ces structures est encore mal connue (Treffort, 2000 ; Stoodley, 2002, p. 118 ; Gleize, 2006, p. 480 ; Crawford, 2007), notre analyse permettra de cerner les multiples aspects de ce phénomène. Nous avons mis l'accent sur l'analyse d'une association préférentielle femme-enfant dans les tombes, telle qu'elle a été mise en évidence dans d'autres contextes (Watts, 1989, p. 377 ; Crubézy, 1994, p. 132 ; Stoodley, 2002 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Dedet, 2008 ; Baills, 2012), ainsi que sur la variation de ces associations en fonction de l'âge.

²³ Le dépôt secondaire s'effectue après que la décomposition a débuté, c'est-à-dire après une phase de décharnement actif ou passif (Gleize, 2006, p. 57)

1.3.3.1 La réutilisation des tombes

Il existe une grande variabilité dans la réutilisation des tombes en fonction des sites. On remarque que la fréquence de réutilisation n'est pas forcément corrélée au nombre d'individus : Giberville est le site contenant le plus de réutilisations, soit 31% sur un total d'environ 400. Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay comprennent environ 15% de tombes collectives, pour un total de 400 à plus de 800 tombes. Le site d'Hières-sur-Amby illustre bien ce phénomène, puisque malgré son caractère ponctuel (environ un siècle d'occupation) et le petit nombre d'inhumations, 11% des fosses sont réutilisées (5/47), soit une proportion similaires aux sites précités. Les nécropoles d'Haudricourt, de Cutry et de Godelancourt-les-Pierrepons sont relativement peu concernées par cet usage (4-6%). Le fait que même des nécropoles peu denses occupées brièvement et contenant peu d'individus ont fait l'objet d'une réutilisation des tombes témoigne du caractère volontaire de cette pratique. Il existe également une corrélation entre la fréquence de sarcophages et de réutilisations (**Figure 212**) : les sarcophages sont datés du VIIe siècle dans les sites étudiés et ont fait préférentiellement l'objet de réinhumations, comme cela a déjà été montré pour le sud-ouest de la Gaule contemporaine (Gleize, 2006 ; Gleize, 2007). La proportion de tombes collectives reste néanmoins mineure, ne concernant généralement qu'entre 4 et 15% des tombes, sauf à Giberville (31%).

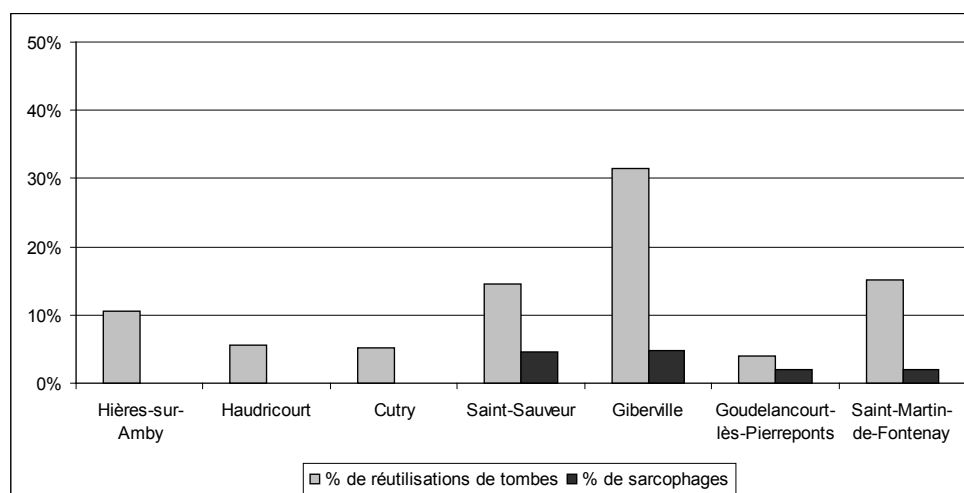


Figure 212 : Fréquences des tombes réutilisées dans les sites étudiés, triés par nombre croissant d'individus

La répartition des adultes et des enfants dans les trois types de tombes étudiées est similaire (**Figure 213**). Environ un quart des individus est inhumé en tombes collectives. L'inhumation simultanée de plusieurs individus reste marginale (1-2%), mais cette pratique concerne plus particulièrement les enfants ($Z = 2,33$). Si la réutilisation des tombes reste minoritaire dans la plupart des sites, elle concerne néanmoins un grand nombre d'individus : jusqu'à 52% des adultes et 47% des enfants (**Annexe 9**). Globalement, adultes et enfants sont sujets aux mêmes types d'inhumations, dans des proportions similaires (**Figure 214**). À Goudelancourt-lès-Pierrepoint et Saint-Martin-de-Fontenay moins d'enfants sont inhumés en sépultures collectives que d'adultes, soit respectivement 1/11% ($Z = 2,27$) et 31/41% ($Z = 2,56$). Les tombes multiples restent exceptionnelles, mais semblent concerner plus spécifiquement les enfants.

Encore une fois, nous remarquons que les sites contenant le plus d'individus inhumés en tombes collectives sont ceux qui contiennent le plus de sarcophages, à savoir Saint-Sauveur, Giberville et Saint-Martin-de-Fontenay (**Figure 215**). La pratique de la réutilisation de tombes semble prendre de l'ampleur à partir du VII^e siècle, bien qu'elle existe dès le Ve siècle dans le sud-ouest de la Gaule (Gleize, 2010 ; Raynaud *et al.*, 2010). Dans les sites étudiés, elle augmente entre le VI^e et le VIII^e siècle²⁴. Dès le début du VI^e siècle, on observe une augmentation significative de l'effectif dans deux sites : à Saint-Martin-de-Fontenay, 71% des individus concernés sont datés du VII^e siècle ($Z = 7,94$), et à Saint-Sauveur leur fréquence passe de 24 à 50% entre le VII^e et le VIII^e siècle ($Z = 4,3$). À Cutry, à Giberville et à Goudelancourt-lès-Pierrepoint, les proportions sont similaires entre les deux périodes (**Figure 215**). Dans ces sites, on ne remarque pas de différences significatives entre adultes et enfants : lorsque la pratique de réutilisation de tombes augmente, cela concerne tous les individus de manière égale (**Annexe 10**).

²⁴ À Haudricourt, la datation du site ne nous permet pas de diviser l'échantillon entre le VI^e et le VII^e siècle : les dix tombes collectives sont datées de 530 à 720 environ (Mantel *et al.*, 1994).

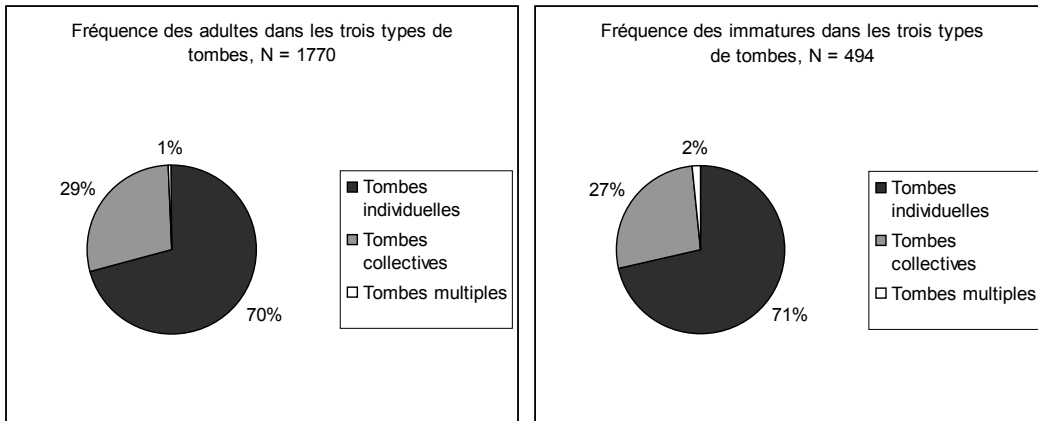


Figure 213 : Fréquence des adultes et des immatures dans les tombes individuelles, collectives et multiples

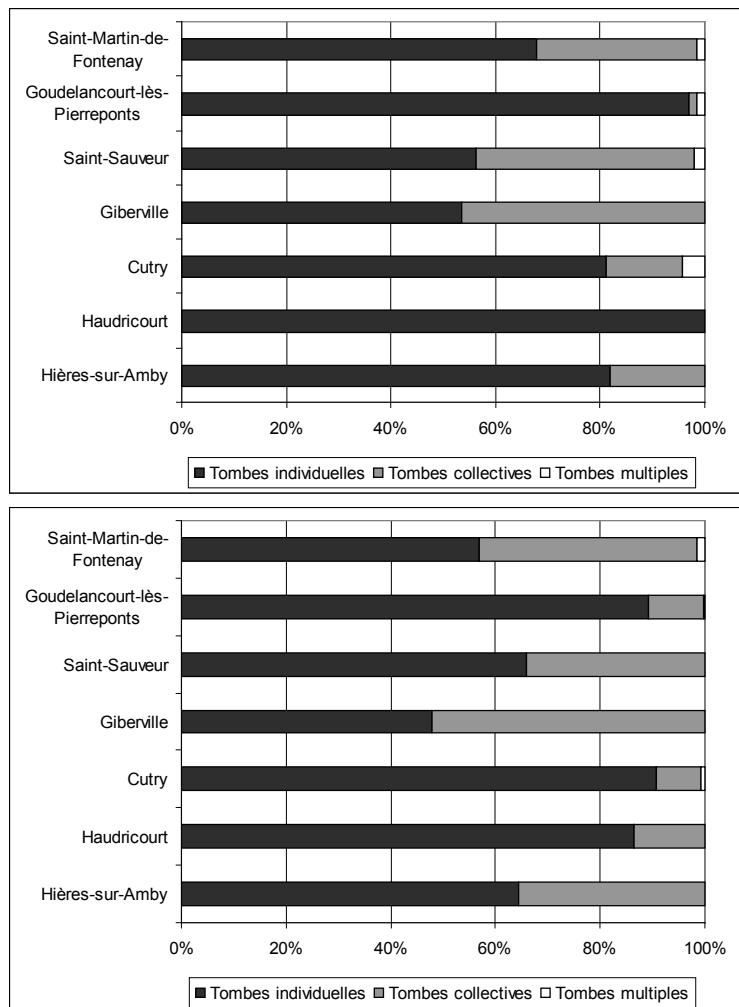


Figure 214 : Fréquence des enfants (haut) et des adultes (bas) dans les trois types de tombes, par site

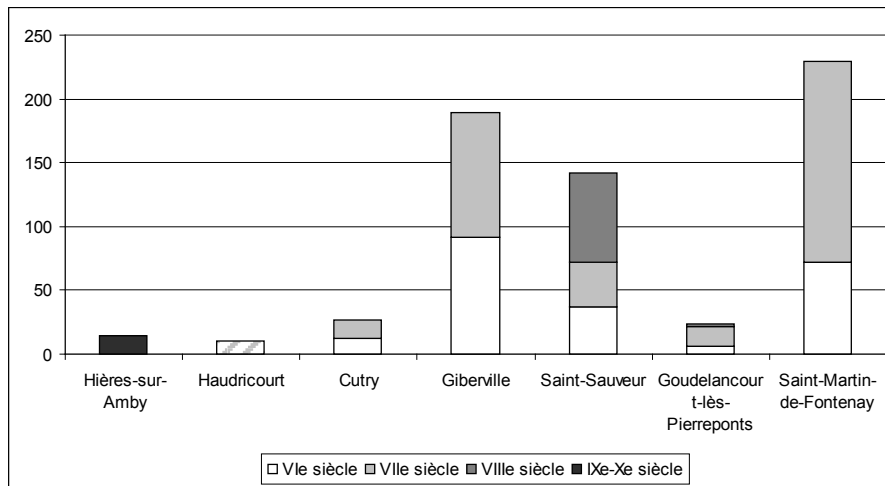


Figure 215 : Nombre de réutilisations de tombes par siècle et par site

Les tombes multiples sont peu nombreuses à l'échelle du site, seulement 9 pour 18 individus, qui s'échelonnent du VIe au VIIIe siècle, selon les sites (**Tableau 64**). Cependant, malgré le faible effectif, on remarque que près de la moitié de ces inhumations contiennent des enfants (8/18).

Ensuite, s'il n'a pas été possible d'isoler différents gestes et donc différentes pratiques de réutilisation des tombes (vidanges, réductions*, superpositions de corps), nous pouvons néanmoins distinguer les individus en place de ceux réduits dans la fosse. L'individu en place correspond au dernier inhumé, les ossements des individus réduits correspondant aux inhumations antérieures. Il faut rappeler qu'en l'absence d'observations taphonomiques fines, il est impossible de connaître l'ordre des inhumations. Il est néanmoins intéressant de constater que les enfants sont plus souvent retrouvés réduits dans les tombes que les adultes ($Z = 3,48$) (**Figure 216**).

	VIe siècle	VIIe siècle	VIIIe siècle
Cutry	1	1	
Saint-Sauveur	1		
Godelancourt-lès-Pierreponds			1
Saint-Martin-de-Fontenay		5	

Tableau 64 : Datation et nombre de tombes multiples

Ce constat est confirmé lorsqu'on observe les distributions par site : il y a toujours proportionnellement moins d'enfants retrouvés en place, et donc derniers inhumés, que d'adultes, comme à Saint-Sauveur (14%/38% $Z = 2,96$) et Saint-Martin-de-Fontenay (65%/30% $Z = 4,52$) (**Figure 217**).

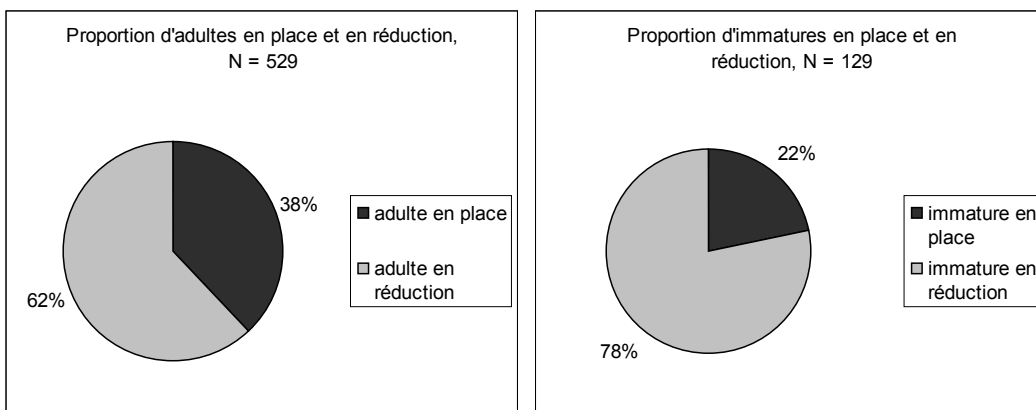


Figure 216 : Fréquence des adultes et des enfants en place et en réduction

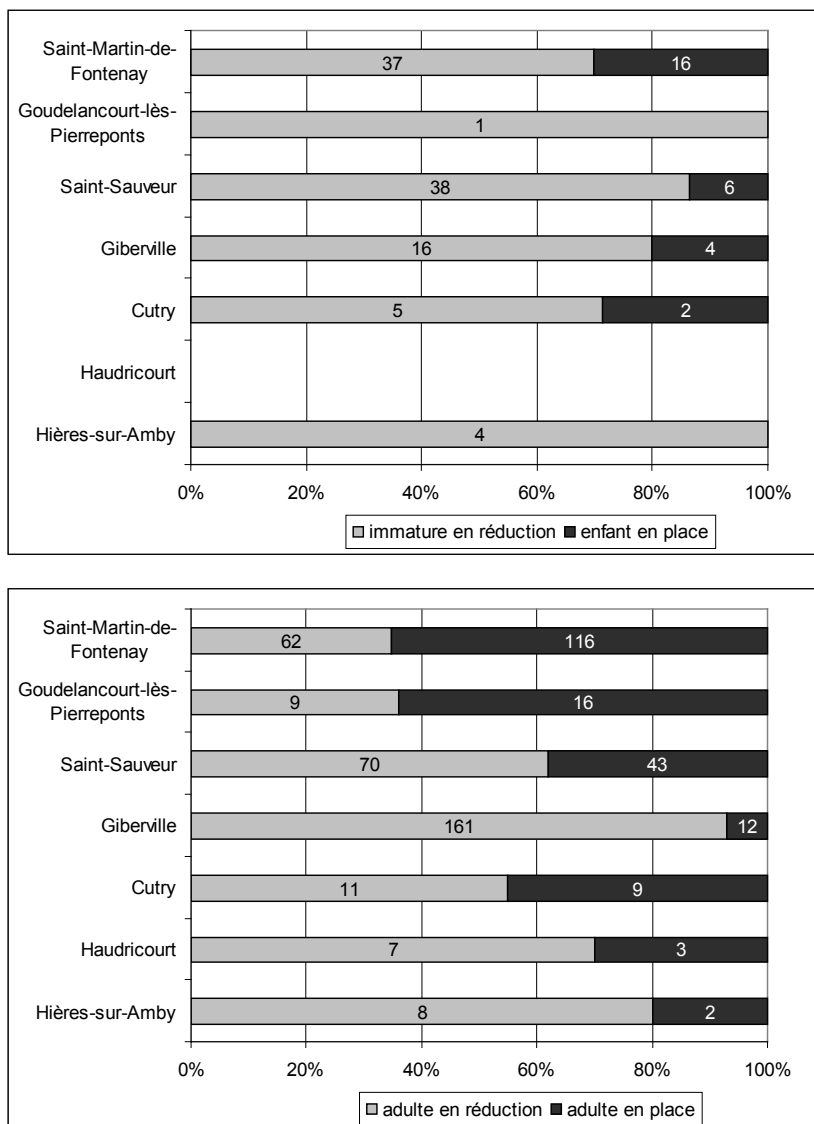


Figure 217 : Fréquence des enfants (supra) et des adultes (infra) en place et en réduction, par site

À Giberville, on note cependant la tendance inverse : très peu d'adultes sont retrouvés en place (6%), alors que cela concerne 20% des enfants ($Z = 2,01$). Mais le petit nombre d'enfants nous incite à la prudence ($N = 20$), comme pour les autres sites comprenant moins de 30 individus observables (**Figure 217**).

Le constat est cependant clair : la grande majorité des enfants est retrouvée en réduction* dans les tombes collectives, dans une proportion bien plus élevée que les adultes. Une minorité d'entre eux (22%) compose les derniers occupants de ces tombes. Y. Gleize, dans une analyse plus poussée, remarque que les enfants sont rarement inhumés en premier, notamment dans les sarcophages (Gleize, 2006, p. 480).

Enfin, nous pouvons constater que si les tombes collectives contiennent préférentiellement deux individus (67%), près d'un tiers comprennent trois individus voire plus (**Figure 218**). Près de la moitié des enfants sont alors inhumés dans des tombes contenant plus de deux individus, contre un quart seulement pour les adultes ($Z = 3,79$) (**Figure 219**).

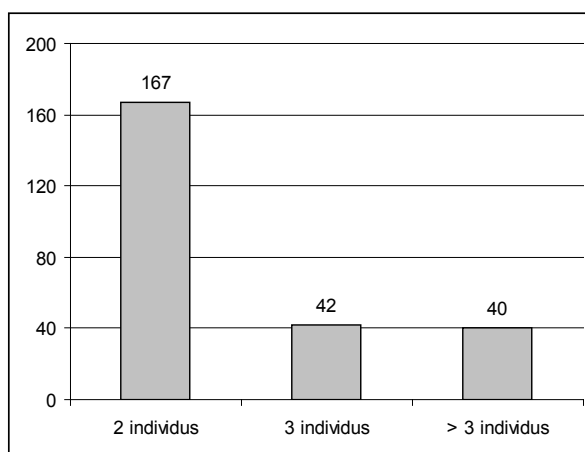


Figure 218 : Nombre d'individus dans les tombes collectives, tous sites

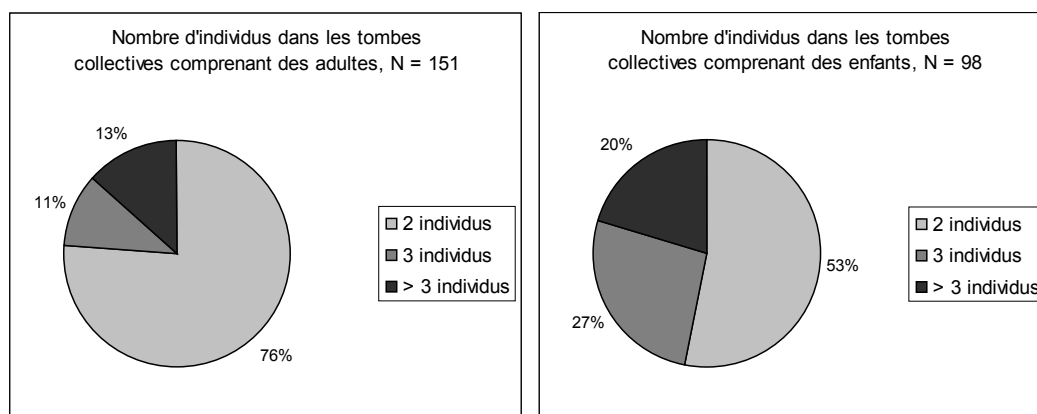


Figure 219 : Fréquence des tombes comprenant deux ou plus de trois individus

Les enfants présentent des particularités dans la gestion funéraire des sépultures plurielles*. Souvent retrouvés « en vrac » dans les tombes, ils constituent rarement le dernier occupant d'une tombe réutilisée. Seule la moitié d'entre eux est inhumée avec un seul autre individu, contre les trois-quarts des adultes. Cette spécificité au rapprochement avec plusieurs individus semble être une caractéristique des enfants.

1.3.3.2 Quelle place pour les enfants dans les tombes collectives ?

En moyenne, 20% des individus en tombes collectives sont des enfants, cette fréquence variant entre 0 et 29% en fonction des sites. Cette grande variabilité n'est pas le fait du hasard et l'on remarque un rapport entre la fréquence de réutilisation de tombes et la présence d'enfants. Nous pouvons distinguer trois groupes de sites : ceux où la pratique reste marginale (<10%), ceux comptant entre 10 et 15% de réutilisations et Giberville, qui fait exception avec un tiers de tombe réutilisées (**Figure 220**).

Le premier groupe (<10%) se caractérise par une faible proportion d'enfants, les réutilisations de tombes étant plutôt le fait d'adultes (Haudricourt, Goudelancourt-lès-Pierrepont) : par exemple, à Haudricourt, 14% des adultes du site sont en tombes collectives contre aucun enfant. Les autres sites (>10%) se traduisent généralement par des similitudes entre adultes et enfants (Giberville, Hières-sur-Amby, Saint-Sauveur), sauf à Saint-Martin-de-Fontenay, où les adultes sont plus nombreux (41%, $Z = 2,56$) (**Figure 220**).

Sur la totalité des enfants inhumés, la fréquence des enfants en tombes collectives est globalement plus élevée dans les sites contenant plus de 12% de tombes réutilisées, leur présence oscillant entre 31 et 47% (**Figure 221**). Ceux retrouvés en tombes individuelles restent néanmoins les plus nombreux (entre 53 et 100%, **Annexe 11**).

Cette variation entre les sites montre que nous ne sommes pas face à une pratique généralisée, et qu'il n'existe pas de « norme » dans ces réutilisations. Les enfants peuvent être quasiment absents de ces structures (Haudricourt, Goudelancourt-lès-Pierrepont), comme très fréquents (Giberville, Saint-Sauveur, Saint-Martin-de-Fontenay).

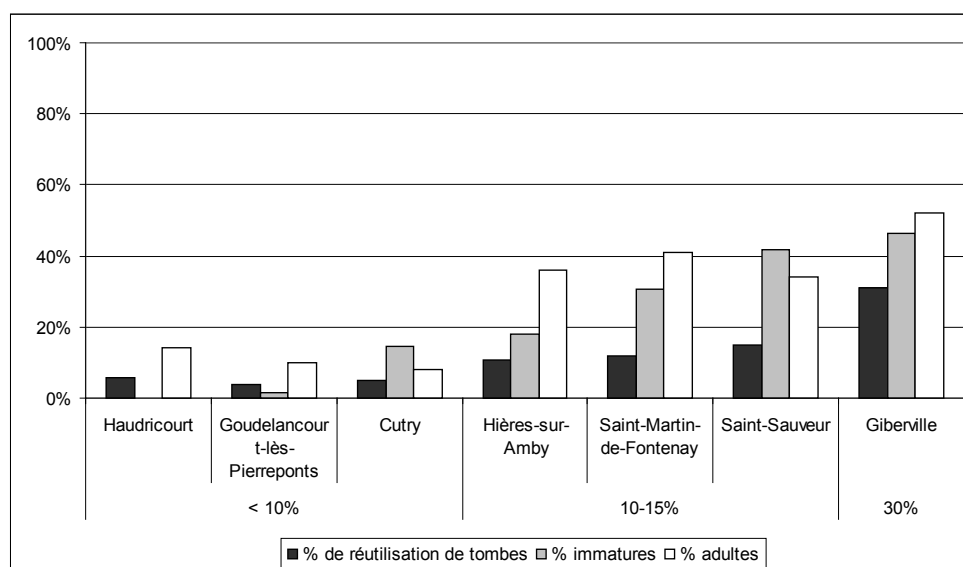


Figure 220 : Rapport entre les fréquences de réutilisation de tombes d'adultes et d'enfants en tombes collectives, tous sites

Sur la totalité des individus inhumés en tombes collectives, les enfants représentent environ 20% des individus, et sont nettement plus nombreux dans les tombes multiples ($Z = 2,6$) (Figure 221). Il semblerait que les inhumations simultanées concernent plus spécifiquement les enfants, d'ailleurs plutôt ensevelis ensemble (6 cas), ou auprès d'une femme (2 cas) (cf infra).

La distribution des individus dans les tombes collectives par site suit les variations déjà observées (Figure 222). Les adultes constituent l'essentiel des individus inhumés dans ces structures, soit un minimum de 70%. Si une grande partie des enfants peut être inhumée en tombes collectives, ils restent toujours minoritaires, leur fréquence variant, selon les sites, entre 0 et 30%.

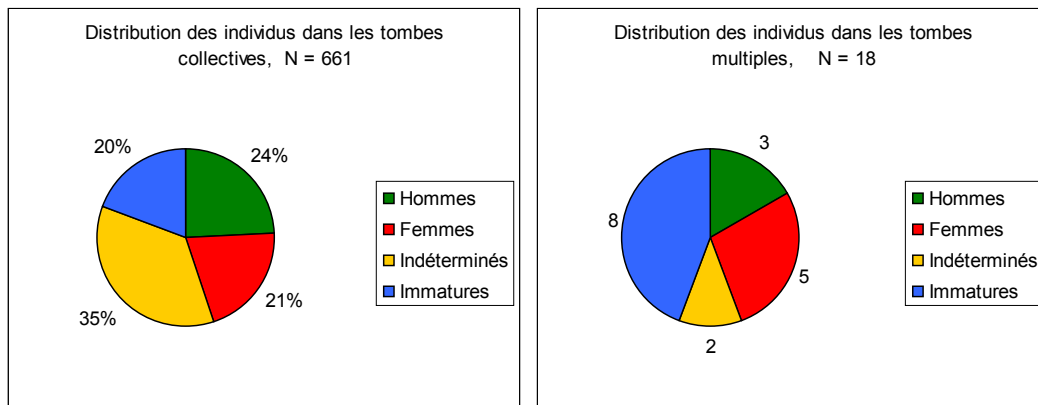


Figure 221: Distribution des individus dans les tombes collectives et multiples

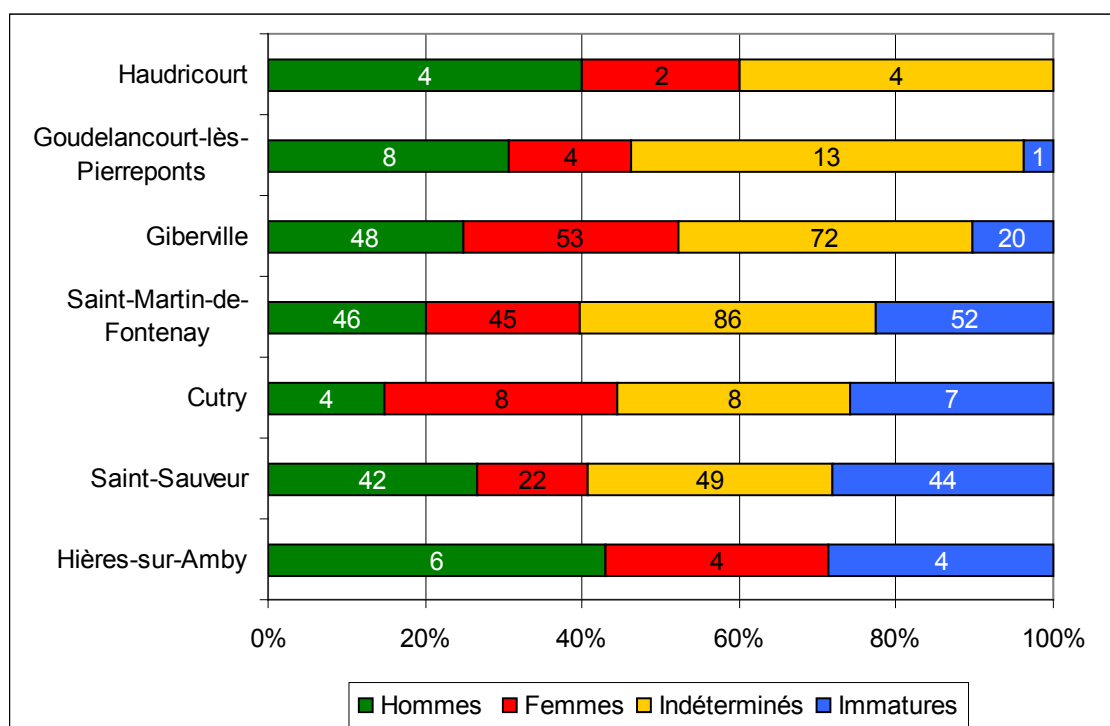


Figure 222 : Distribution des individus dans les tombes collectives par sites

Enfin, il nous a paru intéressant de vérifier s'il existait des associations préférentielles entre individus dans les tombes collectives. Plusieurs études ont montré qu'il pouvait exister une association femme-enfant dans certains sites funéraires (Stoodley, 2002 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Dedet, 2008). En prenant en compte toutes les tombes plurielles* contenant au moins un enfant, on remarque qu'ils sont dans 87% des cas inhumés auprès d'adultes. Le grand nombre d'adultes indéterminés ne permet pas de relever un regroupement particulier en fonction du sexe, les hommes comme les femmes étant inhumés auprès d'enfants dans des proportions similaires (28-31%) (**Figure 223**).

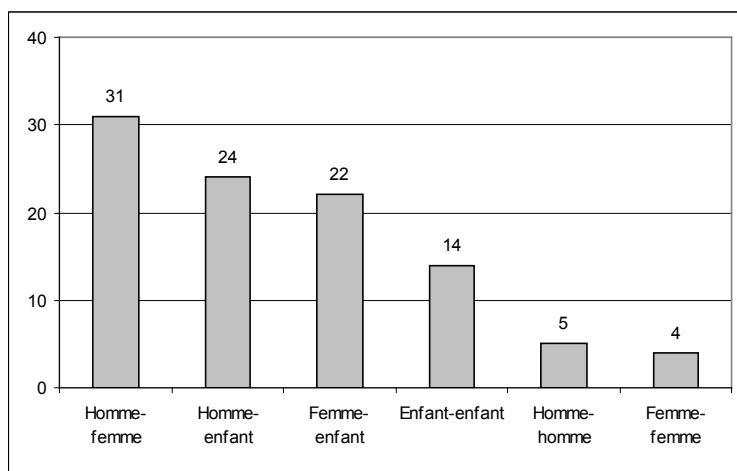


Figure 223 : Associations préférentielles des tombes contenant deux individus, $N = 100$

Afin de mieux percevoir les associations préférentielles entre adultes et enfants, nous avons comptabilisé uniquement les tombes contenant deux individus, dont les adultes de sexe connu (**Figure 224**). Les résultats révèlent l'importance des « couples » d'adultes de sexe opposé (homme-femme, 31%), mais également de l'association homme-enfant (24%) et femme-enfant (22%) dans des proportions similaires. Les enfants sont plus rarement inhumés ensemble (14%), comme les individus de même sexe (4-5%).

L'analyse par site montre que l'association homme-femme n'est pas dominante partout (**Figure 225**). Le regroupement homme-enfant est fréquent dans tous les sites, sauf à Cutry, où il est absent. L'association femme-enfant reste dans des proportions similaires, les différences n'étant pas significatives entre les sites. Le regroupement des adultes de même sexe reste marginal dans les sites étudiés.

Nous pouvons conclure qu'il n'existe pas, dans les sites étudiés, d'association préférentielle femme ou homme-enfant. Ils sont néanmoins inhumés préférentiellement auprès d'adultes, le regroupement de deux enfants n'étant significatif que dans les inhumations simultanées.

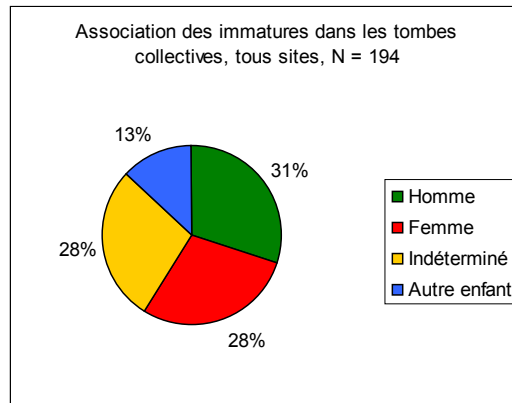


Figure 224 : Fréquences d'association des enfants à d'autres individus

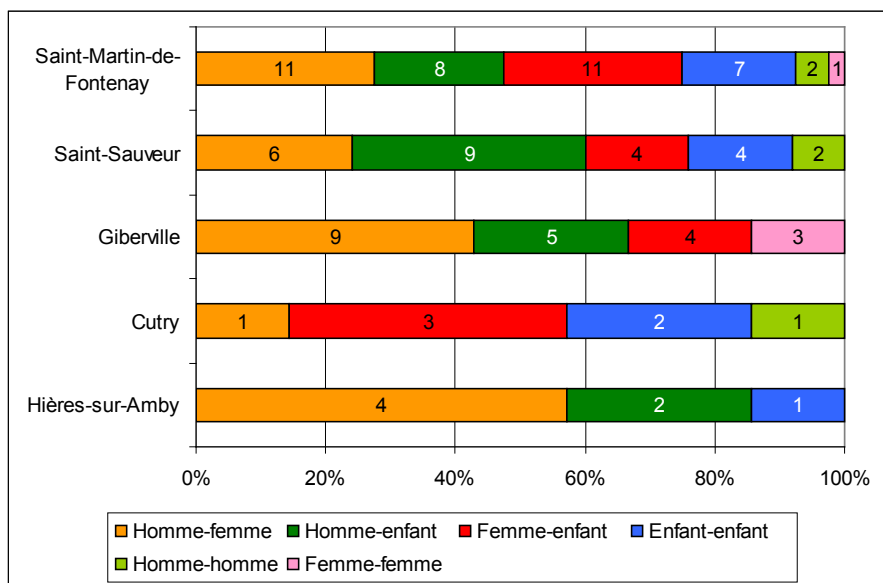


Figure 225 : Associations préférentielles des tombes contenant deux individus, par sites

1.3.3.3 Des variations perceptibles en fonction de l'âge des enfants

À de nombreuses reprises, nous avons évoqué l'importance de l'âge des enfants comme facteur discriminant. Rares sont les publications qui, abordant la question des sépultures plurielles médiévales, tentent d'analyser les associations d'individus, en se focalisant sur des critères comme le sexe et l'âge (Stoodley, 2000 ; Stoodley, 2002 ; Gleize, 2006). N. Stoodley, dans une synthèse récente, montre l'importance de l'âge dans la gestion funéraire des tombes collectives contenant des enfants dans l'Angleterre médiévale (Stoodley, 2002, p. 112).

La distribution des enfants par groupe d'âges montre des différences significatives en fonction du type d'inhumation, individuel ou pluriel²⁵. Ainsi, les enfants de moins de 8 ans sont moins fréquents dans les tombes collectives (**Figure 226**) : ils sont 37% contre 52% dans les tombes individuelles. Les tombes collectives concernent plus particulièrement les enfants âgés de plus de 7 ans.

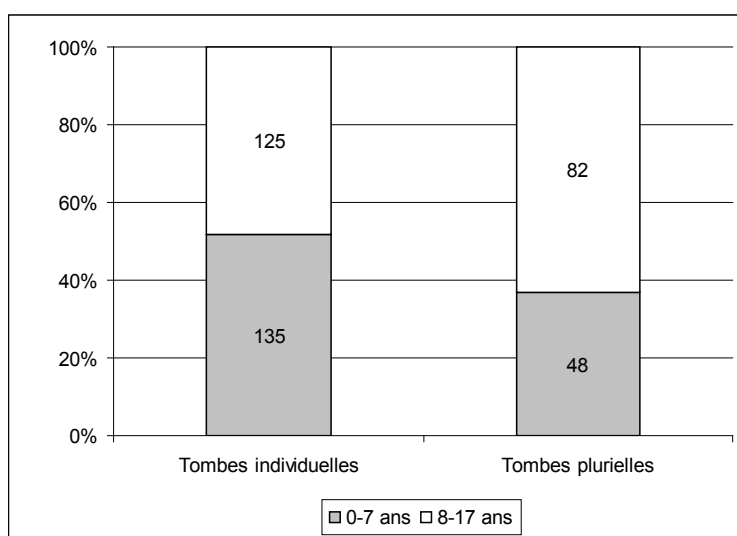


Figure 226 : Fréquence des enfants de moins et de plus de 8 ans dans les tombes individuelles et plurielles

La répartition en groupes d'âges sociaux, site par site, montre également des différences entre tombes individuelles et plurielles, qui confirment les observations précédentes (**Annexe 12**). Ainsi, à Giberville, les moins de deux ans sont plutôt inhumés en tombes primaires individuelles (5/27% $Z = 2,01$), et les 8-12 ans sont, au contraire, plus fréquents en tombes plurielles (52/20% $Z = 2,71$) (**Figure 227**). À Saint-Sauveur, on retrouve la même tendance : les 3-7 ans sont inhumés préférentiellement en sépulture primaire individuelle (42/18% $Z = 2,58$), contrairement aux 13-17 ans, qui ont fait l'objet de réutilisations de tombes (11/28% $Z = 2,28$).

Ces observations confirment que l'âge joue un rôle dans la répartition des enfants dans les tombes plurielles. Dans les sites étudiés, les plus de 8 ans font plus souvent l'objet d'une inhumation en tombe plurielle, contrairement aux enfants plus jeunes. De plus, les enfants de

²⁵ Les enfants ayant fait l'objet d'une inhumation collective ou simultanée ont été regroupés, les seconds étant trop peu nombreux pour former un corpus représentatif.

moins de 8 ans ont tendance à être regroupés (**Figure 228**). En effet, les associations enfant-enfant sont plus fréquentes chez les 0-7 ans (34% $Z = 2,06$). Par contre, aucune différence n'apparaît en fonction du sexe de l'adulte : tous les enfants, quel que soit leur âge, peuvent être inhumés auprès d'un homme ou d'une femme.

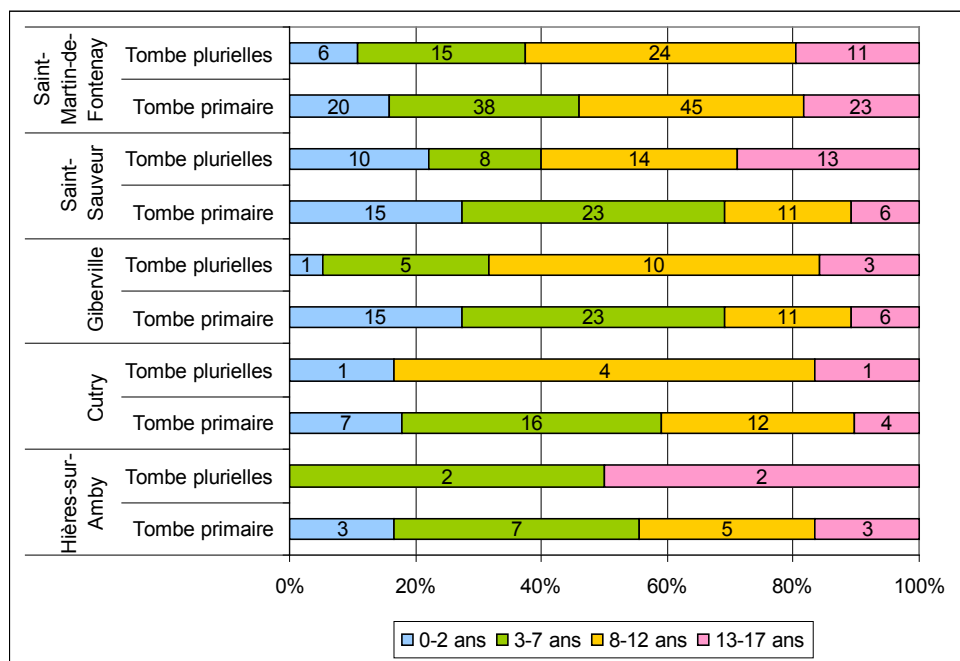


Figure 227 : Répartition des enfants des tombes plurielles en groupes d'âges par site, $N = 130$

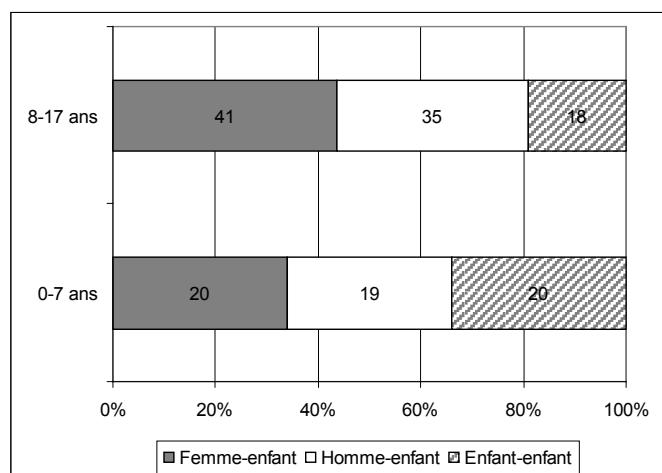


Figure 228 : Associations d'enfants en fonction de l'âge, $N = 153$

Les enfants associés à un seul individu ont également été regroupés en classes d'âges (**Figure 229**). Les moins de deux ans sont plus fréquemment inhumés aux coté d'un autre

enfant (40%, $Z = 2,59$), mais plus rarement auprès d'un homme (11%, $Z = 1,99$). Pour les autres classes d'âges, on n'observe aucune différence significative.

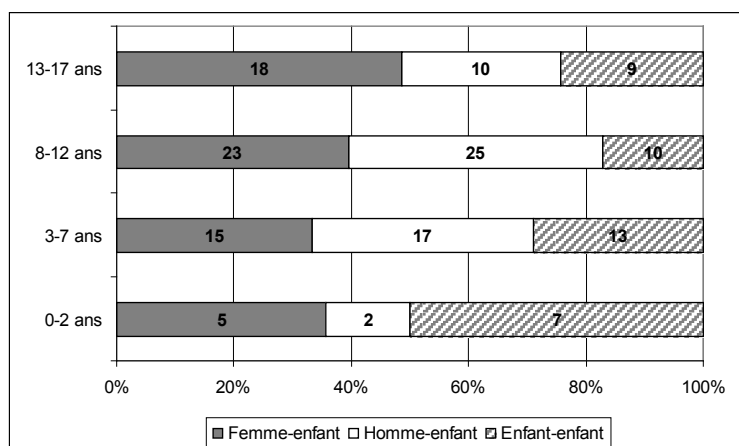


Figure 229 : Répartition des associations de deux individus par groupe d'âges

Dans un contexte où moins de 30% des tombes sont réutilisées, les enfants semblent détenir une place particulière, l'âge jouant un rôle majeur dans la réutilisation de tombes. Dans les sites étudiés, les enfants jusqu'à 7 ans sont plus fréquemment ensevelis dans une tombe individuelle, alors que les plus âgés sont regroupés avec d'autres individus. Enfin, si, pour la plupart des enfants, il n'existe pas d'association préférentielle, les moins de deux ans semblent avoir bénéficié d'un traitement particulier : ils ont tendance à être inhumés auprès d'autres enfants et rarement auprès des hommes, même si la pratique existe (5/14).

1.4 Le corps et la tombe

1.4.1 Des modes d'inhumations similaires entre adultes et enfants

L'analyse de la typologie de tombes issues de fouilles anciennes montre bien toutes les limites et difficultés d'une telle entreprise. L'absence d'observations taphonomiques sur le terrain est un réel obstacle à l'identification des contenants : les fosses en « pleine terre » deviennent des fosses « sans contenant visible » pouvant correspondre à toute une gamme d'architecture plus ou moins complexe : couvertures et planchers en bois, surélévation du corps à l'aide de planches, rondins ou végétaux ou coffrages en bois non reconnus. F. Blaizot

souligne d'ailleurs l'inadéquation du terme de fosse en « pleine terre », devant la grande variabilité du mode de dépôt dans les tombes en fosses (Blaizot, 2011, p. 124).

Cependant, malgré ces limites évidentes, l'analyse de la typologie des tombes apporte plusieurs renseignements. On constate l'utilisation quasi exclusive du bois et des matériaux périssables pour les sépultures des VIe-VIIIe siècles²⁶ (**Figure 230**). Les deux tiers des tombes sont « sans contenant visible », et correspondent probablement à des structures en bois ou végétaux non reconnues, et un quart des inhumations sont en contenants en bois. Seules 5% des tombes ont une architecture en pierre (sarcophages et coffrages de pierre), 4% sont des tombes privilégiées (sarcophages et coffres monoxyles).

Les modes d'inhumations sont globalement similaires entre adultes et enfants (**Figure 231**). En effet, les différentes catégories de contenants ne présentent aucune différence significative, hormis les linceuls, utilisés par 2% des enfants contre 0,4% des adultes ($Z = 3,58$). L'utilisation de linceuls a été identifiée principalement à Haudricourt ($N = 11$), et concerne majoritairement les enfants (29%). Cependant, la typologie de près de 70% des tombes n'a pas été reconnue, et il est probable que le nombre de linceuls soit en réalité plus important : l'identification du mode d'inhumation a été faite d'après les photographies de tombes (Mantel *et al.*, 1994).

En revanche, on observe plusieurs variations entre les sites. Globalement, les enfants sont moins fréquemment inhumés en contenants en bois que les adultes : c'est le cas à Saint-Sauveur aux VIe-VIIe siècles (6% contre 34% d'adultes) et au VIIIe siècle (27% contre 46% d'adultes), à Goudelancourt-lès-Pierrepont (27% contre 42% d'adultes) et Saint-Martin-de-Fontenay au VIe siècle (27% contre 44% d'adultes).

D'autres variations s'observent dans les contenants privilégiés (sarcophages et coffres monoxyles) : à Saint-Sauveur, 27% des enfants sont inhumés en sarcophages, contre seulement 9% des adultes. À Goudelancourt-lès-Pierrepont, aucun enfant n'y est déposé. Cependant, les nombreuses perturbations ont provoqué la destruction de la plupart des sarcophages (Nice *et al.*, 2008), dont certains pouvaient être utilisés par des enfants.

Ces variations entre les sites montrent bien qu'il n'existe pas de « norme » funéraire, mais des tendances générales, ainsi que des variations au sein de chaque site, témoignant d'une

²⁶ Les tombes avec pierre de calage ont été regroupées dans la catégorie des contenants en bois. Le site carolingien d'Hières-sur-Amby n'est pas compris dans le graphique de la typologie des tombes des VIe-VIIIe siècles.

certaine liberté dans le choix d'inhumation. Les enfants bénéficient donc globalement des mêmes modes d'inhumation que les adultes.

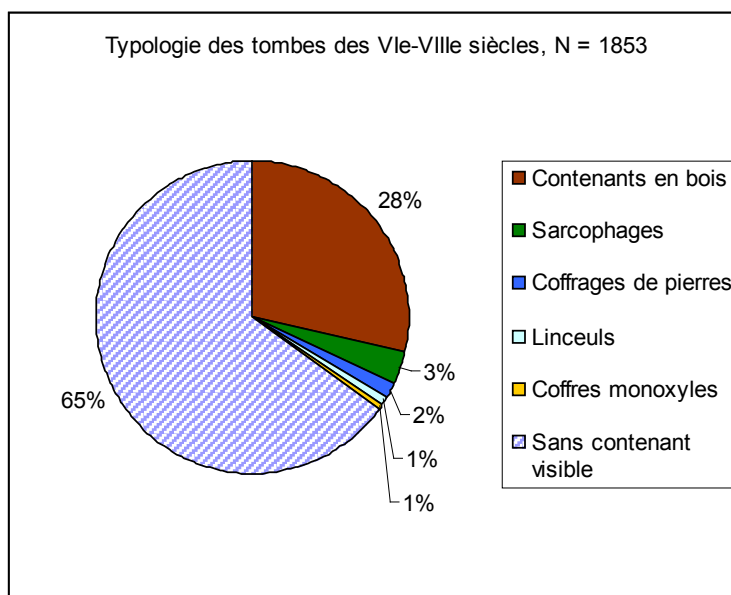


Figure 230 : Typologie générale des tombes des sites des VIe-VIIIe siècles

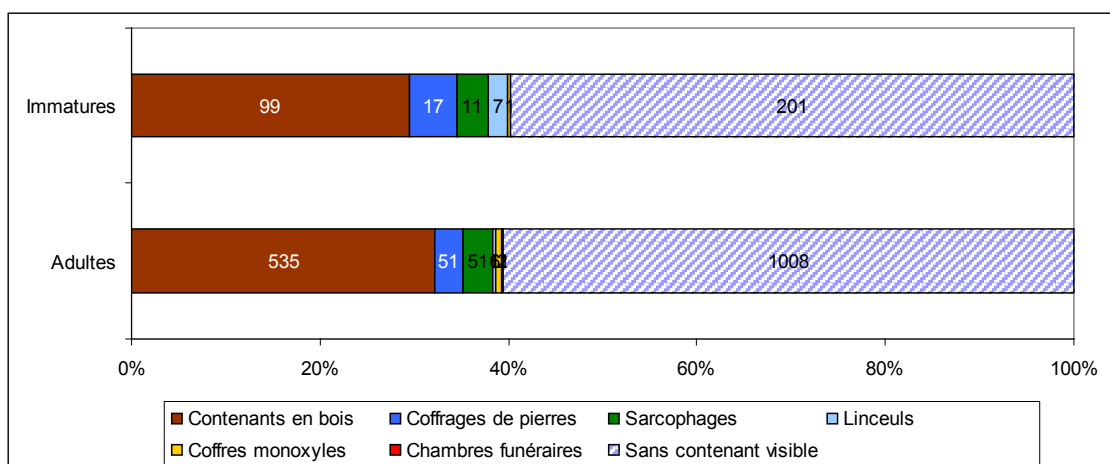


Figure 231 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants, tous sites

1.4.2 Des inhumations de prestige destinées aux adultes

À partir de la fin du VIe siècle, parallèlement à la raréfaction du mobilier, de nouveaux types de contenants apparaissent dans la majorité des sites. La pierre devient un matériau très utilisé dès la fin du VIe siècle, et seul le site d'Haudricourt ne présente aucun élément en pierre. À Cutry, des coffrages maçonnés en moellons liés à l'argile ou au mortier caractérisent

le VIIe siècle (Legoux *et al.*, 2005, p. 41). À Hières-sur-Amby, daté de la période carolingienne, le type de tombe majoritaire reste le coffrage de pierres, le bois étant peu utilisé. Ces contenants en pierre, nécessitant un matériau coûteux et un degré de fabrication complexe (extraction et/ou importation de la pierre, taille des moellons et des lauzes), peuvent être qualifiés d'élaborés (Picard, 1986 ; Picard, Duval (dir.), 1986 ; Young, 1986b ; Legoux *et al.*, 2005).

Le sarcophage représente un contenant privilégié, longtemps associé à la « christianisation », puisque retrouvé autour des premières églises funéraires (Young, 1977 ; Pilet, 1980 ; Picard, Duval (dir.), 1986 ; Young, 1986a ; Young, 1986b ; Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994, p. 48 ; Alduc-Le Bagousse, 1996). Aujourd'hui, cette interprétation paraît abusive, et de nombreux auteurs associent plutôt l'utilisation de sarcophages à une mode urbaine, et à une nouvelle manière pour l'élite de se démarquer (Périn, 1998 ; Lorans, 2000, p. 200 ; Deniaux *et al.*, 2002, p. 352 ; Colleter, 2003, p. 72 ; Effros, 2003 ; Raynaud, 2006 ; Young, 2006 ; Halsall, 2010a, p. 232).

L'utilisation de sarcophages marque les dernières phases d'inhumations des nécropoles de Giberville et Saint-Martin-de-Fontenay. À Saint-Sauveur et Goudelancourt-lès-Pierrepont, ils caractérisent plutôt la fin du VIe siècle et le VIIe siècle, et disparaissent à l'aube du VIIIe siècle. Dans tous les cas, l'utilisation de sarcophage n'excède pas un siècle. À Saint-Martin-de-Fontenay, ils sont datés de la fin du VIIe siècle et groupés au sud de la nécropole ; des sarcophages identiques ont été retrouvés autour de l'église Saint-Martin, à 400 mètres de là (Pilet (dir.), 1994, p. 33). À Giberville, on observe des sarcophages similaires à ceux de la nécropole, de la fin du VIIe siècle, autour d'une église proche également dédiée à saint Martin (Pilet *et al.*, 1990, p. 46). Ce phénomène traduit la translation des espaces funéraires normands à la fin du VIIe siècle : les nécropoles n'étant plus utilisées par l'élite, au profit des cimetières entourant un lieu de culte. Cependant, ceci est loin d'être une tendance générale, et n'est bien perceptible que dans quelques sites (Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Deniaux *et al.*, 2002, p. 352).

Les coffres monoxyles en bois peuvent également être considérés comme des contenants privilégiés : les individus y sont souvent accompagnés d'un mobilier riche (Legoux *et al.*, 2005, p. 41 ; Legoux, 2008b). Ces sortes de « sarcophages en bois » sont construits d'une seule pièce et correspondent à un tronc d'arbre évidé. Ils sont néanmoins réservés aux adultes : à Cutry, seule une inhumation correspond à une petite fille de 7 ans +/- 24 mois, accompagnée d'un collier de perles et d'un pichet (T866).

Nous avons pu constater que les inhumations d'enfants sont peu fréquentes dans les contenants privilégiés, tels que sarcophages et coffres monoxyles. Le site de Saint-Sauveur fait pourtant exception avec près de la moitié des sarcophages correspondant à des enfants de tous âges. Pour mesurer leur présence dans ces contenants privilégiés, nous pouvons comparer leur fréquence dans les tombes primaires individuelles et collectives (**Figure 232**).

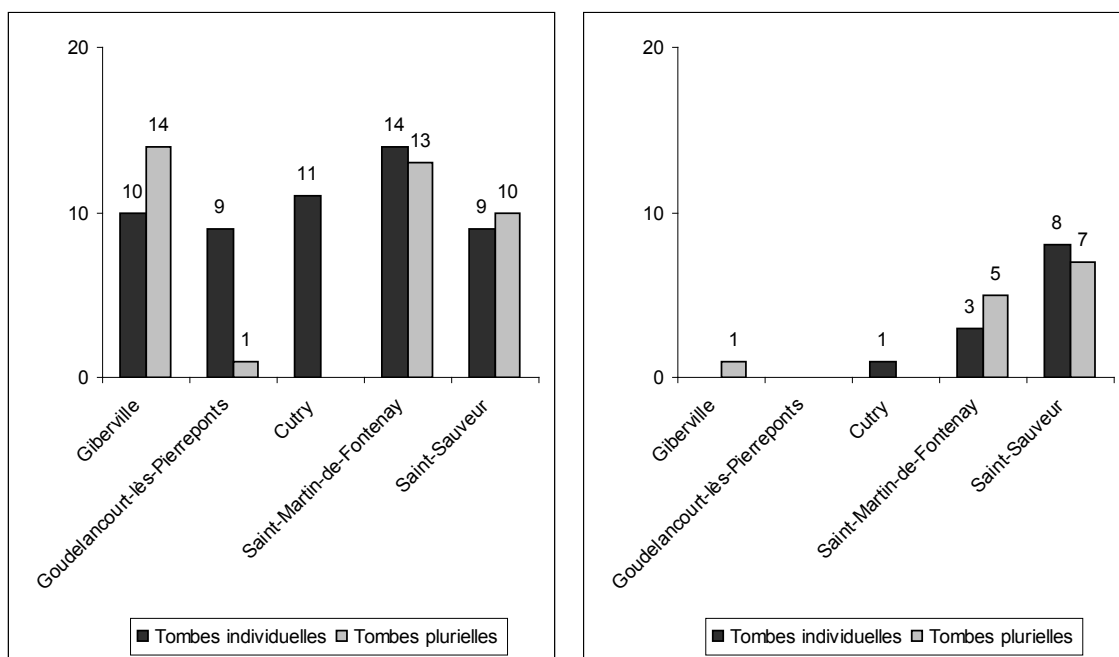


Figure 232 : Fréquence des adultes (à gauche) et des enfants (à droite) dans les contenants privilégiés : sarcophages et coffres monoxyles (à Cutry), N = 181

On constate que les enfants sont peu nombreux dans ces contenants prestigieux. À Gouelancourt-lès-Pierrepont aucun enfant n'est inhumé dans un sarcophage, même remployé. Cependant, cet exemple doit être considéré avec beaucoup de prudence, car les sarcophages en pierre ont presque tous été détruits, et A. Nice signale qu'ils étaient à l'origine bien plus nombreux que ne le révèle la fouille (Nice *et al.*, 2008, p. 47). Nous laisserons donc cet exemple de côté. À Giberville et à Cutry, les enfants sont très peu nombreux, entre 4 et 8%, et les perturbations des sites peuvent également être à l'origine de cette mauvaise représentativité. En revanche, à Saint-Martin-de-Fontenay et Saint-Sauveur, ils constituent une part non négligeable des inhumations en sarcophages : entre 18 et 47% des tombes individuelles et entre 23 et 44% tous types de tombes confondus. La répartition en groupes d'âges nous enseigne qu'à Saint-Sauveur tous les âges sont représentés, alors qu'à Saint-

Martin-de-Fontenay, seuls les enfants de plus de 7 ans y sont inhumés. L'utilisation de sarcophages ou de coffres monoxyles reste cependant rare dans les sites étudiés : ils ne représentent qu'entre 2 et 8% du total des inhumations.

Nous pouvons faire les mêmes constatations en ce qui concerne les contenants « élaborés », à savoir les coffrages en pierre et maçonnés (**Figure 233**). À Cutry, les enfants ne sont présents que dans 9 à 11% des coffrages maçonnés (3/35 ; 5/45). Mais à Hières-sur-Amby, ils sont plus fréquents et constituent environ la moitié des individus inhumés en coffrages de pierre (moellons et lauzes) (14/32 ; 16/36). Cependant, ces contenants représentent « la norme » dans ce site, car ils constituent 70% des tombes. Aucune différence n'est significative entre les inhumations en coffrages de lauzes ou de moellons, bien que les enfants de moins de 2 ans soient inhumés systématiquement en coffres de lauzes adaptés.

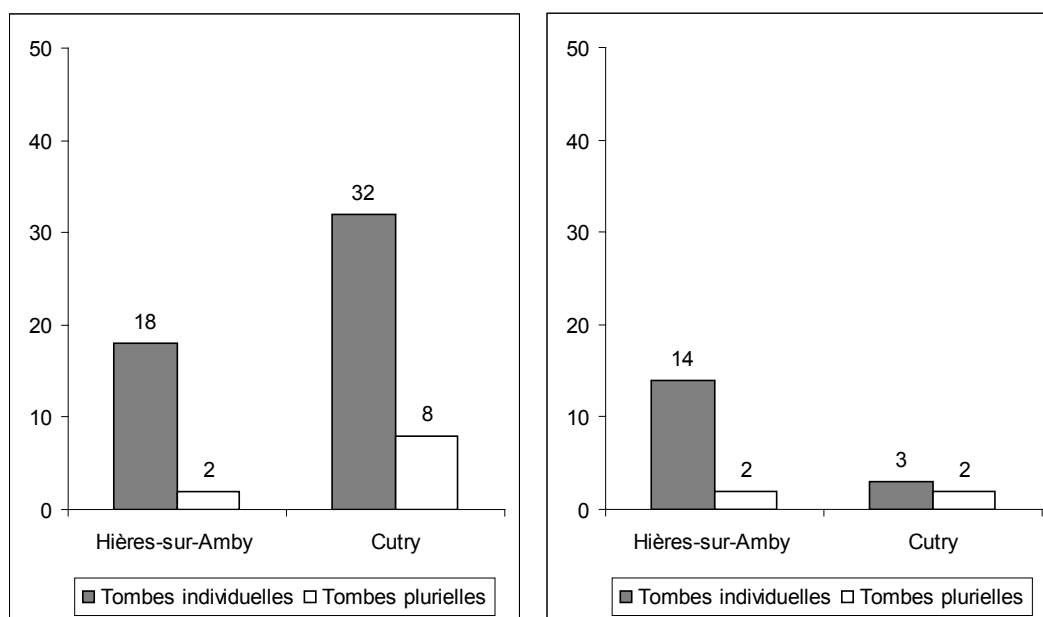


Figure 233 : Fréquence des adultes (à gauche) et des enfants (à droite) dans les contenants élaborés : coffrages de pierres et maçonnés (à Cutry), N = 148

Plus rares, les linceuls sont difficiles à identifier, surtout en l'absence d'observations taphonomiques. La différence entre linceul et vêtement n'est pas évidente à faire, les anthropologues préférant évoquer les « contenants souples en matériaux périssables ». Nous resterons donc prudents en l'absence d'observations fines sur ce point. À Haudricourt, l'utilisation du linceul semble augmenter à partir de 670, et concerne aussi les enfants (6/11). À Saint-Sauveur, seules deux inhumations en linceul ont été reconnues. Le nombre réel de

linceuls peut être plus élevé, mais la mauvaise conservation des ossements rend son identification difficile.

Enfin, les aménagements de sépultures sont globalement peu fréquents. Les indices de signalisation de la tombe ne sont généralement pas identifiés ou trop peu nombreux pour être significatifs. À Hières-sur-Amby, des coussins funéraires sont fréquemment disposés à l'intérieur des coffrages de moellons et de lauzes, et plus de la moitié (9/16) sont associés à des enfants. À Giberville, une logette céphalique est creusée dans deux sarcophages voisins appartenant à un homme et une femme.

Les répartitions par âge des enfants montrent également plusieurs variations en fonction des sites. Lorsqu'une différence dans le traitement funéraire est perceptible, elle concerne les moins de 3 ans et les plus de 7 ans : les 0-2 ans sont inhumés dans des tombes individuelles en coffrage de lauzes à Hières-sur-Amby, tandis qu'à Cutry, les contenants en bois sont peu utilisés, au profit d'autres formes d'inhumations. À Saint-Martin-de-Fontenay, on remarque une baisse de l'emploi des contenants en bois chez les enfants de plus de 7 ans. On peut lier ce phénomène à l'utilisation, dès le VIIe siècle, de sarcophages pour ces enfants.

Afin de bénéficier d'un corpus plus étoffé, et compte tenu de la grande homogénéité des typologies entre les sites des VIe-VIIIe siècles, une répartition des enfants en groupes d'âges de tous les sites est proposée, hormis celui, tardif, d'Hières-sur-Amby (**Figure 234**). Un quart des 13-17 ans est inhumé en sarcophages (27%), contre 7 à 15% des autres classes d'âges. La différence n'est significative qu'auprès des 3-7 ans ($Z = 2,49$). Nous pouvons donc confirmer qu'il n'existe que très peu de différences dans les types de contenants en fonction de l'âge des enfants.

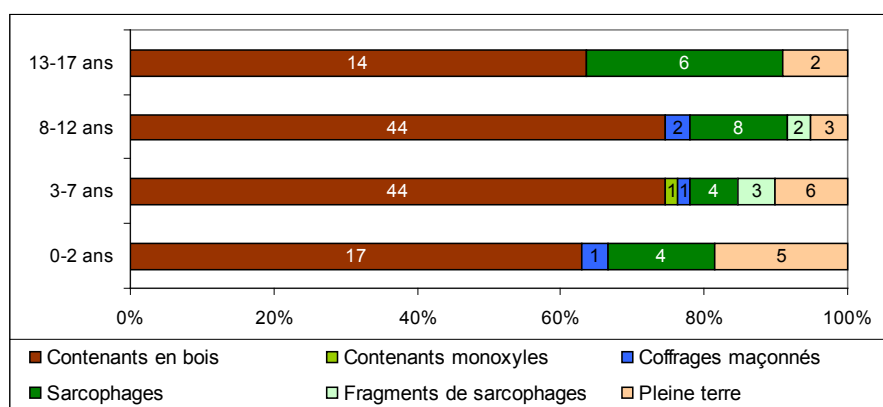


Figure 234 : Répartition des enfants ayant un contenant identifié, tous sites, N = 167

Enfin, il aurait été intéressant de vérifier si les 13-17 ans, que nous pouvons considérer comme de jeunes adultes, avaient les mêmes modes d'inhumation que leurs aînés, malheureusement, les effectifs sont trop faibles pour effectuer cette comparaison.

1.4.3 « Couchés sur le côté » : une particularité des inhumations d'enfants

Les enfants sont plus fréquemment déposés en décubitus latéral* que les adultes, et plutôt du côté droit, bien qu'on note des variations en fonction des sites. Ainsi, à Saint-Martin-de-Fontenay, on retrouve le même nombre d'enfants couchés sur les côtés droit et gauche, ces derniers ayant tous plus de 7 ans. Dans les autres sites, l'inhumation du côté droit est majoritaire. Le traitement funéraire est alors simplifié au maximum (inhumation en pleine terre sans mobilier)²⁷. La majorité des enfants concernés est inhumée en tombe primaire individuelle (9/11), et nous relevons seulement deux cas d'inhumation simultanée (T427 A et B à Saint-Martin-de-Fontenay) et collective (T253B à Giberville). Ces tombes sont situées au sein de la nécropole, pleinement intégrées aux rangées de tombes, comme à Saint-Martin-de-Fontenay. Les 6 adultes inhumés en décubitus latéral le sont tous du côté droit, sauf un à Cutry (T844).

B. Dedet, dans sa vaste étude sur les enfants dans les sites protohistoriques du sud de la France, observe que les nourrissons et nouveau-nés sont fréquemment inhumés sur le dos (10/27) et sur le côté (11/27), gauche en particulier (10/27). Il constate qu'il n'y a pas d'usage systématique pour les tout-petits, et que la position du corps est moins codifiée que pour les défunts plus âgés. Inhumé le nouveau-né en position fœtale et non emmaillotté aurait revêtu une symbolique forte, et pourrait signifier « qu'il n'était pas considéré comme humain » (Dedet, 2008, p. 124). À partir de l'âge d'un an environ, les enfants sont majoritairement incinérés, comme les adultes, ce qui souligne la particularité de cet âge, autour de la naissance.

Les cas d'inhumations dans un sac ou avec les membres entravés ne concernent que les adultes, tout comme l'inhumation face contre terre : ces deux gestes traduisant des signes forts, difficiles à interpréter, mais qui ne semblent pas concerner les enfants. La position hypercontractée de l'immatrice T77 à Saint-Martin-de-Fontenay (**Figure 203**) est difficile à

²⁷ Nous avons vu que le cas de la tombe 90 à Goudelancourt-lès-Pierrepont est à prendre avec circonspection.

interpréter sans une analyse anthropologique fine : nous ne disposons pas d'éléments permettant de conforter l'hypothèse d'une inhumation dans un sac. Cependant, chez les adultes, ces inhumations pieds et poings liés revêtent un caractère péjoratif qui se retrouve dans le traitement funéraire : position isolée de la tombe, individu inhumé seul, absence de mobilier, inhumation simplifiée au maximum. Ces éléments ne caractérisent pas les sépultures d'enfants en décubitus latéral, même si le mode d'inhumation est également très simplifié. Ces pratiques n'ont donc pas les mêmes significations.

L'exemple de Goudelancourt-lès-Pierrepont (**Figure 211**) illustre bien ce phénomène : une femme est inhumée face contre terre, dans un geste volontaire fortement signifiant. Auprès d'elle est déposé *simultanément* le corps d'un enfant d'environ 6 ans, dans une position qui ne transgresse pas la norme funéraire, à savoir sur le dos. Aucun mobilier n'accompagne les défunts, ce qui est caractéristique de ces sépultures particulières. Quelles que soient les raisons à l'origine de ce geste funéraire, la sépulture a été creusée pour ces deux individus. Malgré ce rapprochement, l'enfant a bénéficié d'un traitement similaire aux autres enfants de la nécropole.

Enfin, si des inhumations d'adultes face contre terre se rencontrent parfois dans les nécropoles, cela ne concerne qu'exceptionnellement les enfants. A Pounbury, importante nécropole romaine (fin IIe-Ve siècle) située près de Dorchester en Angleterre, possède, malgré son antériorité, de nombreux points communs avec les nécropoles mérovingienne : une organisation des sépultures en rangées ouest-est ou sud-nord (pour les plus anciennes), suivant une gestion familiale²⁸. Les individus sont inhumés sur le dos, majoritairement en tombe primaire individuelle. Sur 1380 individus, 7 ont été inhumés face contre terre (0,5%), soit quatre femmes, un homme et deux enfants, d'environ 6 et 14 ans (Farwell, Molleson, 1993, p. 21). Cinq de ces sépultures sont rassemblées dans une même zone, datée des IIIe-IVe siècles, et ne sont pas isolées : les individus sont déposés auprès des autres tombes et certaines sont recoupées par des tombes postérieures (**Figure 235**). Le traitement funéraire, hormis la position du corps, reste en tout point similaire aux sépultures voisines : inhumations en contenants de bois cloués, certains étant accompagnés de mobilier (Farwell, Molleson, 1993, p. 226).

²⁸ Le lien de parenté entre individus est confirmé par l'analyse des caractères discrets*, notamment dentaires (Farwell, Molleson, 1993, p. 147).

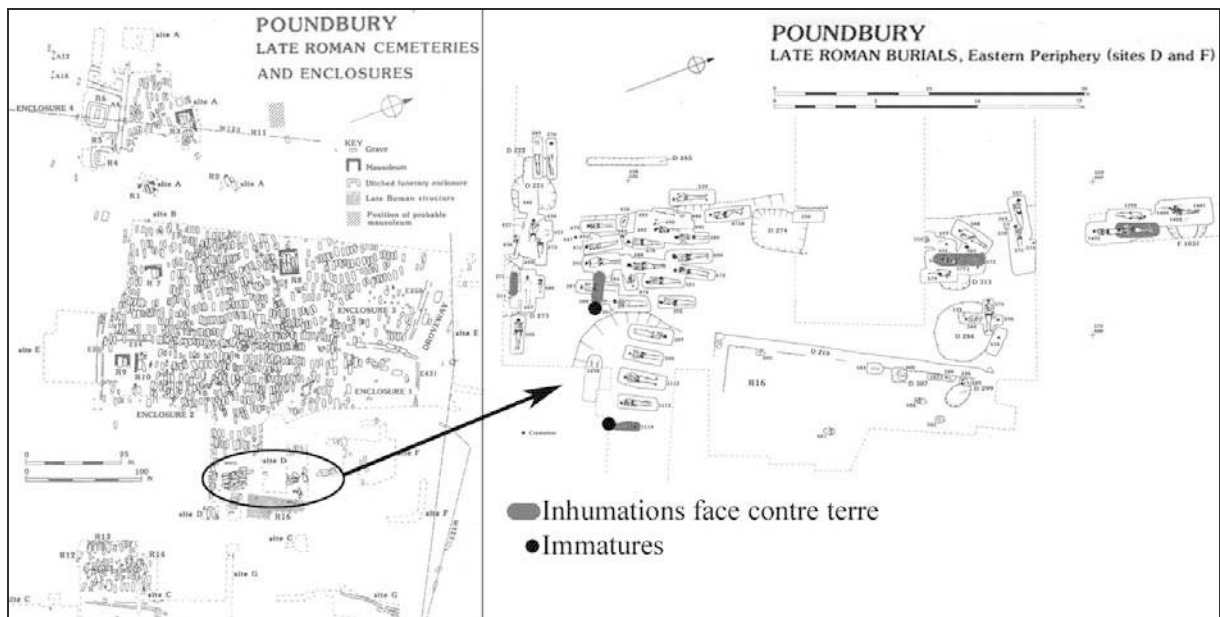


Figure 235 : Inhumation face contre terre à Pounbury (Angleterre), d'après Farwell, Molleson, 1993

A Dury « le Moulin » (Somme), une sépulture a été retrouvée dans un fossé séparant deux ensembles de fonds de cabanes des IX-Xe siècles (Harnay, 1999)²⁹. L'analyse anthropologique a montré que 7 individus ont été inhumés simultanément, conférant à cet ensemble un statut de sépulture de catastrophe. Un homme, déposé face contre terre, est accompagné de six enfants, dont l'âge se situe entre 6 mois et 13 ans (Cocquerelle, Blondiaux, 1999). L'un des enfants, âgé de 5 à 9 ans³⁰, a été déposé auprès de l'homme, dans la même position. Quatre enfants de 6 mois à 13 ans semblent avoir été enterrés dans un état de décomposition avancée. Le dernier enfant, d'environ 2-4 ans, semble avoir été jeté dans la fosse (Cocquerelle, Blondiaux, 1999, p. 260).

Creusée dans l'urgence, dans un fossé près des habitats, et contenant 7 défunts dont 6 enfants de moins de 13 ans, cette sépulture particulière interpelle. L'état de décomposition avancée de certains corps suppose que les défunts sont restés sans sépulture pendant quelques temps, avant qu'on les inhume, ensemble, dans une même fosse. L'hypothèse du massacre ne peut être retenue, aucune trace de violence n'étant visible sur les squelettes, mais une épidémie peut être à l'origine de leur décès, bien qu'aucune maladie n'a pu être décelée sur les os (Cocquerelle, Blondiaux, 1999, p. 260) : cependant, la plupart des maladies ne laissent

²⁹ A cause d'un problème technique ayant eu lieu sur la fouille, aucune photographie ou illustration n'est disponible (Cocquerelle, Blondiaux, 1999, p. 257).

³⁰ Les âges sont estimés d'après la minéralisation dentaire (Ubelaker, 1969).

aucune trace sur l'os, surtout lorsque la mort est foudroyante. Néanmoins, on peut se demander pourquoi l'homme et un enfant ont été déposés face contre terre, comme le souligne l'analyse taphonomique.

Ces deux exemples montrent à quel point il est difficile d'interpréter certains gestes funéraires, qui semblent similaires à première vue (position en procubitus) mais qui se révèlent tout à fait différents : dans le premier exemple, les défunts sont inhumés en sépulture individuelle, et parfois accompagnés de mobilier ; dans le second exemple, il s'agit d'une sépulture de catastrophe, témoin d'une situation d'urgence, où le rituel funéraire a été simplifié au maximum. L'exemple de Goudelancourt est encore différent : la sépulture est située à la limite de la nécropole et les individus ne sont accompagnés d'aucun mobilier (cf *supra*).

Cependant, différents rites funéraires pratiqués dans de nombreuses cultures à travers le monde ont pour but d'éviter que le défunt ne revienne hanter les vivants : victime de « mauvaise mort » (male mort, *mors immatura*), lorsque les rites funéraires sont incomplets ou mal accomplis, ou lorsque la mort se produit avant certains rites de reconnaissance sociale pour les jeunes enfants (baptême, *dies lustricus*) (Baills-Talbi, Dasen, 2008). Certaines pratiques, attestées par l'archéologie, visaient à immobiliser le défunt, afin d'éviter son « retour » parmi les vivants (Lequellec, 1994, p. 144 ; Poly, 2003 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 595).

La décollation du cadavre ou le rite d'enclouage du corps, encore pratiqués au XXe siècle en Europe de l'Est, sont attestés dans les sagas scandinaves, certains textes irlandais et médiévaux (Lecouteux, 1986 ; Lequellec, 1994, p. 145 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 606). Ligoter le corps dans la tombe ou le retourner face contre terre auraient eu pour but d'immobiliser le défunt, selon une croyance liée à l'idée que l'âme s'échapperait par la bouche (Lequellec, 1994, p. 147 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008, p. 606). Ce mode de dépôt est parfois identifié dans les nécropoles, comme nous l'avons vu plus haut.

Il est évident qu'il est extrêmement difficile de relier une pratique observée par l'archéologie à des croyances, et les archéologues sont désormais plus prudents que par le passé. Ces modes de dépôt du corps particuliers, face contre terre ou sur le côté, restent des pratiques différentes, qui ont revêtues très probablement un signe fort pour les vivants, et si nous refusons d'y attribuer un jugement de valeur, nous pouvons souligner qu'ils restent exceptionnels.

1.4.4 Corps réduits et rassemblés : une approche des manipulations d'ossements immatures

1.4.4.1 Des enfants généralement en réduction

Malgré le fait que les tombes réutilisées restent minoritaires dans les sites étudiés (< 30%), les enfants semblent y détenir une place particulière. Si autant d'adultes que d'enfants sont inhumés en tombes collectives (environ 25%), ces derniers ont été le plus souvent retrouvés en réduction*, leurs ossements déplacés pour une nouvelle inhumation. Deux sites présentent suffisamment d'individus pour une étude particulière : Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay. Dans ces deux sites, le nombre d'enfants retrouvés en place dans les tombes collectives est généralement inférieur à celui des adultes (**Tableau 65**).

	Adultes		Enfants	
	en réduction	en place	en réduction	en place
Saint-Sauveur				
VIe siècle	11	12	10	2
VIIe siècle	13	9	11	1
VIIIe siècle	31	19	16	3
Saint-Martin-de-Fontenay				
VIe siècle	36	21	14	1
VIIe siècle	79	40	22	14

Tableau 65 : Détails des individus en place et en réduction dans les sépultures collectives de Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay (en gras, les chiffres statistiquement significatifs)

À Saint-Sauveur, on n'observe pas d'évolution significative entre les siècles, les fréquences d'immatures retrouvés en place se situant entre 8 à 17% (**Figure 236**). En revanche, à Saint-Martin-de-Fontenay, on constate une augmentation entre le VIe et le VIIe siècle : dans la dernière phase d'utilisation de la nécropole, 39% des enfants réoccupant une tombe ont été inhumés en dernier et sont donc retrouvés en place ($Z = 2,3$). Ce constat peut être lié à l'augmentation des enfants observée dans ce site au VIIe siècle : leur fréquence passe en effet de 25% à 40% (cf. chapitre 1). Une croissance forte des individus influe forcément sur la gestion funéraire d'un site. L'augmentation continue de la population inhumée entre le VIe et le VIIe siècle provoque ainsi la multiplication des réutilisations de tombes à Saint-Martin-de-Fontenay, et plus particulièrement des enfants.

F. Blaizot remarque, dans le site médiéval de Serris « les Ruelles », que « les os des squelettes d'enfants font moins souvent l'objet d'une réintégration dans la fosse de la dernière inhumation que ceux des squelettes d'adultes, et que leurs os sont même souvent rejetés en dehors des comblements » (Blaizot, 2011, p. 277). Ce constat souligne la particularité des gestes dévolus aux enfants.

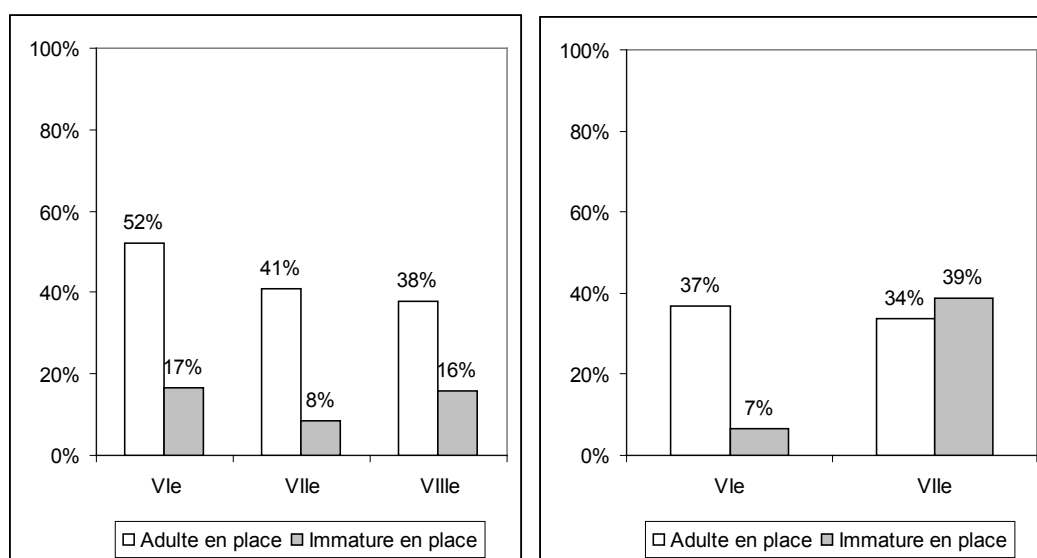


Figure 236 : Individus en place et en réduction à Saint-Sauveur (gauche) et à Saint-Martin-de-Fontenay (droite)

De plus, près de la moitié des enfants ont été retrouvés dans des tombes contenant plus de deux individus, contre un quart seulement des adultes. Ce constat est confirmé par l'étude des trois sites présentant un effectif suffisant, sauf Saint-Martin-de-Fontenay, où les résultats entre adultes et enfants sont identiques (**Figure 237**). Il est assez surprenant de constater que les proportions de tombes contenant plus de deux individus de ces trois sites ne varient pas, et représentent environ 40% des tombes collectives (**Figure 238**).

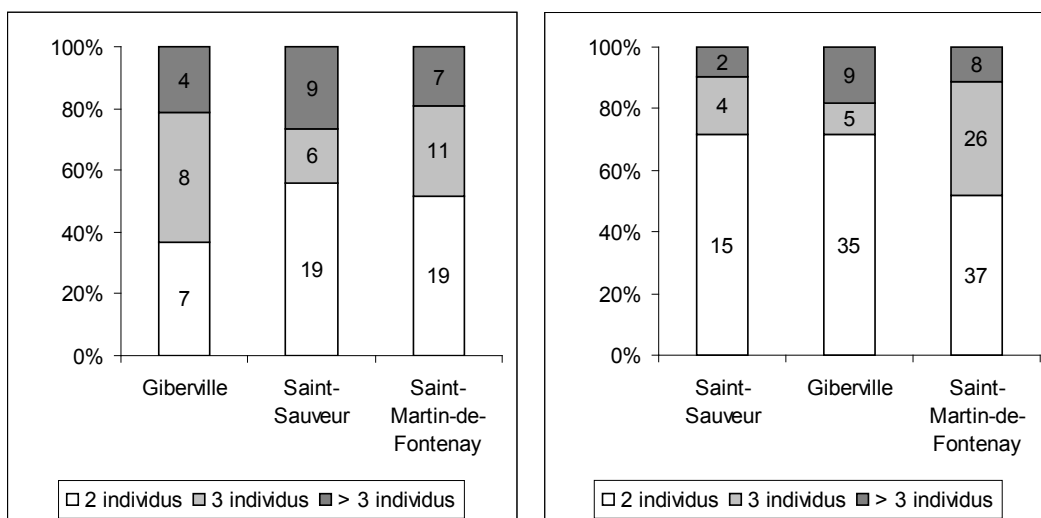


Figure 237 : Nombre d'individus par tombes d'enfants (gauche) et d'adultes (droite) dans trois sites étudiés

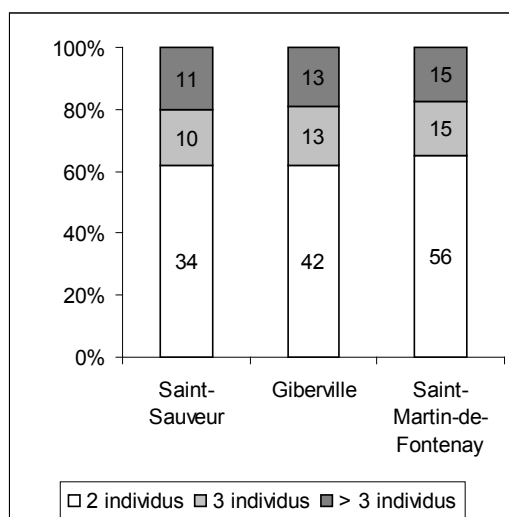


Figure 238 : Nombre d'individus par tombes dans trois sites étudiés

1.4.4.2 Des enfants inhumés simultanément : une caractéristique?

Les enfants semblent détenir une place particulière au sein des tombes multiples. Malgré leur nombre réduit, la moitié de ces tombes est destinée à un ou des enfants (8/18), soit une fréquence plus forte que dans les tombes collectives (20%, $Z = 2,6$). De plus, l'inhumation simultanée de deux enfants est majoritaire (6/8), et bien souvent il s'agit d'un adolescent associé à un enfant plus jeune. Par exemple, à Saint-Martin-de-Fontenay, un enfant de 7-10 ans est appuyé contre l'épaule d'un adolescent (T427 : âge dentaire de 15 ans +/-36 mois³¹)

³¹ Selon la méthode d'Ubelaker (1969).

(Figure 207). À Saint-Sauveur, un adolescent de 12-15 ans et un jeune enfant d'environ 2 ans ont été inhumés simultanément dans un sarcophage (T47) : un mobilier discriminant permet d'identifier une adolescente. Les adolescents âgés de plus de 12 ans pouvaient être considérés comme de jeunes adultes, nous pourrions alors voir dans ces gestes un rapprochement enfant/adulte plutôt qu'entre deux enfants. La seule inhumation simultanée d'une femme et d'un enfant est l'exemple déjà commenté de Goudelancourt-lès-Pierrepont (T385), où la femme est déposée face contre terre **(Figure 211).**

La question est de comprendre le lien unissant les deux individus inhumés simultanément, notamment lorsqu'il s'agit d'un ou de plusieurs enfants. Le lien familial ne peut être ici facilement évoqué, surtout en l'absence d'analyses ADN ou des caractères discrets*, permettant d'évoquer un apparentement. De plus, il semble peu probable qu'à chaque reprise les défunts morts simultanément soient de la même famille. Peut-être le simple fait de mourir en même temps qu'un adulte donnait à ces enfants un statut particulier (Gleize, 2006, p. 483 ; Crawford, 2007, p. 85-86).

N. Stoodley propose une synthèse sur les modes d'inhumation dans l'Angleterre des VI^e-VIII^e siècles, en s'appuyant sur un corpus de 245 tombes issues de 59 sites (Stoodley, 2002). Il distingue deux types de dépôts, les inhumations simultanées, largement dominantes dans son corpus, et les dépôts successifs dans le temps. L'inhumation primaire individuelle reste cependant majoritaire, les tombes plurielles ne représentent qu'entre 1 et 21% des tombes, ce qui se rapproche de nos chiffres (entre 4 et 30%). Il définit le rapprochement des individus comme étant un geste volontaire, qui ne dépend ni de la densité du site, ni du nombre d'individus, ce qui rejoint nos observations (Stoodley, 2002, p. 106).

En s'appuyant sur des relevés, issus d'une documentation de fouilles parfois anciennes, il note que les dépôts simultanés sont majoritaires, et représentent 71% des tombes plurielles, 90% associant deux individus. Connaissant toute la difficulté à identifier avec précision la simultanéité des dépôts (Duday, 1995 ; Blaizot, 1998b ; Gleize, 2006 ; Dedet, 2008), nous pouvons douter de ces chiffres : l'auteur précise en effet que son analyse repose sur des relevés ou des photographies anciennes, et qu'il n'y avait pas systématiquement d'étude taphonomique poussée (Stoodley, 2002, p. 105). Certaines inhumations « simultanées » pourraient être des cas de superpositions de corps, où le premier individu n'a pas été perturbé. L'auteur suggère d'ailleurs, devant le grand nombre de défunts morts simultanément, que cela

pouvait être dû à un accroissement de la population, notamment au VIIe siècle (Stoodley, 2002, p. 120).

De plus, l'auteur ne précise à aucun moment les renseignements d'ordre méthodologique sur les données qu'il avance : nous ne connaissons ni la méthode pour sexer les adultes (s'agit-il d'un sexe biologique ou d'après le mobilier ?) ni celle pour estimer l'âge des enfants. Certaines fouilles remontant aux années cinquante, nous sommes en droit de nous poser la question. Les méthodes ont beaucoup évolué ces dernières années, et le besoin de reprendre les données anciennes s'est révélé nécessaire dans maintes collections (Cox, Mays, 2000 ; Scheuer, Black, 2000 ; Adalian, 2001 ; Bello *et al.*, 2006 ; Buchet *et al.*, 2006 ; Lewis, 2007 ; Séguy, Buchet, 2011). Nous pouvons donc douter de résultats avancés sans méthodologie, remontant parfois à plusieurs décennies. Malheureusement, cela demeure une constante chez certains archéologues anglo-saxons qui s'appuient sur des données d'ordre anthropologique (Halsall, 2000 ; Stoodley, 2000 ; Halsall, 2010b). Cependant, en l'absence de plus amples informations, nous ne pouvons que citer ces exemples, tout en conservant une certaine prudence dans les interprétations proposées.

Les associations d'individus dans ces tombes multiples sont assez éloignées de nos propres résultats, mais les effectifs sont particulièrement bas : pour 8 enfants retrouvés en tombes multiples, 6 ont été inhumés ensemble et 2 auprès d'une femme. Pour l'Angleterre médiévale, c'est l'association adulte/enfant qui domine largement : 85% des enfants (63/74) sont déposés auprès d'un homme ou d'une femme, aucune différence n'apparaissant entre les deux sexes (**Figure 239**). Les résultats sont sensiblement différents dans les tombes collectives, mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

De plus, l'âge semble jouer un grand rôle dans les associations d'individus. L'auteur note un rapprochement significatif entre les femmes et les tout-petits : 12% contre 1% pour les hommes (Stoodley, 2002, p. 114). Lorsque l'enfant grandit, les rapports entre les sexes s'équilibrent, les hommes représentant 15% des associations, contre 20% de femmes. Les résultats s'inversent lorsqu'il s'agit d'adolescents : le rapprochement avec un homme est le plus fréquent, de 9% contre seulement 1% avec une femme (Stoodley, 2002, p. 114). L'auteur signale que les associations femmes-enfants sont fréquemment définies comme un regroupement mère-enfant, comme ceux des hommes et des femmes sont interprétés en termes de couple. Il souligne qu'aucun lien d'apparentement n'a été reconnu sur les quelques tombes ayant fait l'objet de prélèvements ADN (Stoodley, 2002, p. 117). L'auteur va cependant plus loin, et rejetant l'hypothèse systématique du lien familial, il développe l'idée

que les inhumations rassemblant deux individus de même sexe représentent des couples d'homosexuels, avant d'évoquer un lien d'adoption possible : « *The analysis revealed that a modest proportion of contemporary multiples involved individuals of same sex (...). We could suggest that these were the graves of partners – and we would not be the first* » (Stoodley, 2002, p. 117).

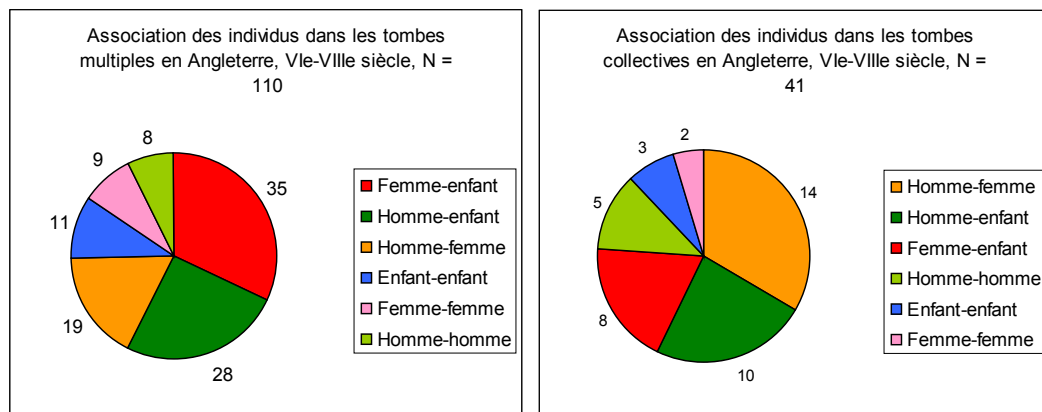


Figure 239 : Association d'individus dans les tombes multiples issus de 59 sites anglais du haut Moyen Âge, d'après N. Stoodley, 2002

Enfin, nous n'avons repéré qu'un seul cas de mortalité maternelle, telle que le définit l'OMS³², à Saint-Martin-de-Fontenay (T641) : nous sommes au VIIe siècle, la mère est allongée sur le dos, les mains croisées sur le pubis et n'est accompagnée d'aucun mobilier. Le fœtus, de 8 mois environ, a été retrouvé *in utero*. Cette disposition suggère un décès avant la fin de la grossesse ou en cours d'accouchement, mais, en l'absence d'observations taphonomiques, rien ne permet d'étayer l'une ou l'autre de ces hypothèses. J. Blondiaux et A. Alduc-Le Bagousse décrivent plusieurs cas similaires de mortalité maternelle identifiés par l'archéologie, sur le site de Lisieux « Michelet », une nécropole utilisée durant les IVe-Ve siècles et les VIIe-IXe siècles (Blondiaux, Alduc-Le Bagousse, 2002). Ils montrent que seule une analyse fine de la position du fœtus permet d'élaborer des hypothèses valables. Aucun autre cas similaire n'a été relevé dans l'ensemble des sites étudiés.

³² La mortalité maternelle concerne « tout décès d'une femme survenu au cours de la gestation ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la cause ou la localisation (extra- et intra- utérine) » (Blondiaux, Alduc-Le Bagousse, 2002, p. 297).

1.4.4.3 Des enfants déposés auprès d'hommes et de femmes

Contrairement aux dépôts simultanés, les enfants issus des tombes collectives sont fréquemment accompagnés d'un adulte (87%). Ils sont 77% lorsque les tombes ne contiennent que deux individus. Il n'y a pas d'association préférentielle femme-enfant dans les sites étudiés, ce qui est une information intéressante : les auteurs ont tendance à lier l'enfant, surtout en bas âge, au monde féminin (Stoodley, 2002, p. 112 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Dedet, 2008), ce qui ne semble pas être le cas dans les sites étudiés. N. Stoodley montre que, contrairement aux sépultures multiples, le lien adulte/enfant est plus équilibré entre les sexes dans les tombes collectives (Stoodley, 2002, p. 112) (**Figure 239**). B. Dedet remarque la fréquence des périnataux incinérés, regroupés auprès d'adultes associés à du mobilier féminin, dans les tombes protohistoriques du Sud de la France (Dedet, 2008, p. 115). Seuls les tout-petits (0-1 an) sont inhumés, et dans ce cas, c'est le dépôt primaire individuel qui est le plus fréquent. Environ un tiers des enfants de plus d'un an, incinérés, sont déposés en sépultures plurielles : l'association adulte-enfant est alors prépondérante, mais sans qu'il soit possible de connaître le sexe de l'individu (Dedet, 2008, p. 208, 283).

L'association de deux enfants, si elle est majoritaire dans les dépôts simultanés (6/8), devient minoritaire dans les tombes collectives (25/193 : 13%). Dans les tombes ne contenant que deux individus, elle représente environ 14% (14/100) des regroupements, ce qui reste très inférieur aux associations adultes-enfants (77%).

À Saint-Martin-de-Fontenay, 8 enfants ont été inhumés ensemble successivement dans le temps : dans deux cas, le dernier inhumé, retrouvé en place dans la tombe, est plus jeune. Ainsi, un enfant de 3-5 ans (T106) a été déposé auprès d'un enfant de 8-13 ans révolus (11+/- 30 mois). Dans une autre tombe, c'est un bébé d'1 an qui est associé à un enfant de 8-12 ans environ (T166). Dans les autres cas, les âges estimés sont trop proches pour pouvoir distinguer l'enfant le plus âgé des deux (T433, T568).

Ces quatre tombes associant deux enfants sont toutes datées du VIIe siècle, et ne contiennent aucun mobilier. Ce constat n'est pas forcément lié au fait que les tombes sont réutilisées, donc perturbées (et parfois pillées), car 46% (27/59) des tombes collectives du VIIe siècle contiennent du mobilier. Nous pouvons faire la même remarque à Saint-Sauveur, où deux tombes collectives contiennent quatre enfants, dont trois ont moins de 2 ans (T44, 264) : ces tombes sont datées du VIIIe siècle et ne contiennent pas non plus de mobilier.

Les enfants, nous le verrons par la suite (*cf. infra*), peuvent également être accompagnés d'objets ou d'éléments vestimentaires dans les nécropoles mérovingiennes, et on ne peut réduire cette absence de mobilier à leur seule présence. L'âge des enfants ne peut pas non plus être un critère satisfaisant, puisque ces enfants sont âgés de 6 mois à 13 ans. En revanche, nous pouvons souligner que la tendance au rassemblement des enfants est tardive : tous les cas observés datent de la dernière période d'utilisation des nécropoles, soit les VIIe-VIIIe siècles.

Ces exemples sont cependant très ponctuels, et ne peuvent servir à une réflexion sur l'ordre d'inhumation. Seule la multiplication de ce genre d'observation permettra d'élaborer de véritables hypothèses.

1.4.5 L'âge, un facteur déterminant ?

1.4.5.1 Variation selon le mode d'inhumation

L'âge des enfants ne semble pas être un élément primordial dans le choix du type de contenant. À maintes reprises, nous avons pu constater que les répartitions des enfants en groupes d'âges ne sont pas significatives. Nous ne pouvons néanmoins conclure que, dans les sites étudiés, l'âge ne joue aucun rôle dans le choix du contenant : les biais sont en effet trop importants. D'abord, les tombes enregistrées comme « sans contenant visible » constituent environ la moitié des individus observables, que nous devons prendre en compte ; les écarter de l'étude reviendrait à nous priver d'informations existantes et biaiser les résultats. Ensuite, les effectifs immatures sont bien souvent trop faibles pour être significatifs, comme à Hières-sur-Amby ou Haudricourt, qui comportent moins de 30 enfants observables. Finalement, seul deux sites possèdent plus d'une centaine d'individus observables : Saint-Sauveur (N = 100) et Saint-Martin-de-Fontenay (N = 180). L'analyse de ces deux sites ne montre cependant pas de différences significatives entre l'âge et le contenant.

Nous pouvons réitérer ces critiques dans l'observation des positions du corps des enfants : 96% d'entre eux sont déposés sur le dos, ce qui semble bel et bien constituer une norme funéraire. Les douze enfants déposés sur le côté constituent donc une exception, mais quel crédit accorder à une répartition par âge de douze individus ? Aucun, bien évidemment. L'étude montre cependant que ces positions concernent des nouveau-nés comme des adolescents.

Enfin, les positions des membres supérieurs présentent plusieurs variations. Si la position des bras étendus le long du corps reste globalement la plus fréquente (41%), les enfants ont davantage les mains posées sur le pubis (44%) que les adultes (34%). Ce constat est peut être dû au fait que cette position concerne tous les individus d'Hières-sur-Amby (N = 31), site carolingien (IXe-Xe siècle), ce qui rejoindrait les constatations d'autres archéologues, qui considèrent cette position comme tardive (Périn, 1967 ; Young, 1977 ; Tardieu, 1993 ; Lorans, 2000). Cependant, si une différence entre adultes et enfants est perceptible dans les positions des membres, il n'y a pas de variations significatives en fonction de leur âge.

Le rôle joué par l'âge est, on le voit, difficile à mettre en évidence. Nos résultats, malgré les limites de cette étude, semblent montrer que l'âge n'est pas un facteur décisif dans le choix du contenant, de la position du corps ou des membres de l'individu.

Cependant, il en va tout autrement dans le choix d'une inhumation individuelle ou collective, où l'âge semble être un facteur déterminant. En effet, dans les sites étudiés, les moins de 8 ans sont préférentiellement inhumés en tombes primaires individuelles, contrairement aux enfants plus âgés, plutôt retrouvés dans des tombes réutilisées. Par exemple, à Saint-Sauveur, 70% des enfants des tombes individuelles ont moins de 8 ans, contre seulement 40% dans les tombes collectives. Cette tendance est générale, et se retrouve lorsqu'on prend en compte tous les sites. Le rapport est déséquilibré dans les tombes collectives en faveur des plus de 7 ans (~60/40), alors qu'il est d'environ 50/50 dans les tombes primaires.

Ce constat d'une évolution des pratiques en fonction de l'âge rejoint les conclusions d'autres études archéologiques. Celles-ci peuvent paraître éloignées dans le temps et l'espace, mais relativement peu d'études se sont focalisées sur ce phénomène. B. Dedet, dans sa remarquable synthèse sur les enfants dans les tombes protohistoriques du Sud de la France, montre une évolution similaire : plus l'enfant grandit, plus il a de chance d'être incinéré ou inhumé dans des dépôts pluriels³³ : 2% des 0-1 an (1/46), 29% des 1-7 ans (37/129) et 35% des plus de 8 ans (32/91) sont ainsi retrouvés en tombes collectives (Dedet, 2008). Ces chiffres doivent être considérés comme des tendances générales, car l'auteur met en évidence de grandes disparités régionales, entre l'est et l'ouest de l'Hérault (Dedet, 2008, p. 218-283). De plus, le dépôt en tombe plurielle semble être une caractéristique des enfants, car moins de 10% des adultes sont concernés, contre 26% d'enfants (Dedet, 2008, p. 218).

³³ Le caractère simultané ou successif des dépôts n'a pu être mis en évidence (Dedet, 2008).

Dans la nécropole mérovingienne (VIe-VIIe siècle) de la Grande Oye dans le Doubs (Urlacher *et al.*, 1998), plus proche des séries étudiées, les tombes collectives rassemblent 19% d'immaturs, dont 65% ont plus de 8 ans ($Z = 2,06$). Dans la nécropole du Colombier à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), aux Ve-VIe siècles, 14% des tombes sont réutilisées, et près de la moitié des individus sont des enfants de tous âges (48%, 13/27) (Carru *et al.*, 1991). V. Garcin ne traite pas la question de la réutilisation de tombes dans sa thèse sur les enfants issus de quatre sites médiévaux des VIe-Xe siècles (Garcin, 2009), mais elle donne néanmoins une fréquence de 38% de tout-petits (0-1 an) inhumés en tombes collectives (Garcin, 2009, p. 235). Cependant, en l'absence de résultats pour les autres enfants étudiés, ces chiffres restent difficilement interprétables, surtout qu'ils englobent quatre sites, dont deux tchèques, et une période chronologique large, qui s'étend du VIe au Xe siècle. Ces résultats sont malgré tout similaires à ceux du corpus étudié, soit 37% (10/27) de tout-petits en tombes collectives.

Une différence se perçoit également dans les associations d'individus en fonction de l'âge de l'enfant : les moins de 8 ans ont tendance à être inhumés ensemble dans les tombes collectives. Les regroupements d'enfants sont en effet plus fréquents au sein de ce groupe d'âges, particulièrement chez les 0-2 ans. Si aucune différence n'est perceptible dans l'association avec un homme ou une femme, les 0-2 ans ont été rarement inhumés aux côtés d'hommes. Il n'existe donc pas d'association préférentielle femme-enfant.

En reprenant la totalité du corpus de tombes plurielles de N. Stoodley, à la suite des remarques précédentes sur la distinction entre sépulture multiple et collective, on constate qu'il existe aussi des variations en fonction de l'âge des enfants dans les associations préférentielles³⁴ (**Figure 240**). Les hommes sont ainsi rarement inhumés avec des tout-petits (*infant* : 8%, $Z = 2,31$) et les adolescents sont peu associés aux femmes (12%, $Z = 2,44$).

³⁴ Nous avons repris les termes utilisés en anglais : *infant* (0-1 an), *child* (2-14 ans) et *adolescent* (15-17 ans). Sur la définition des catégories anglo-saxonnes désignant les enfants, et leur variabilité selon les publications, voir Lewis, 2007, p. 1-2.

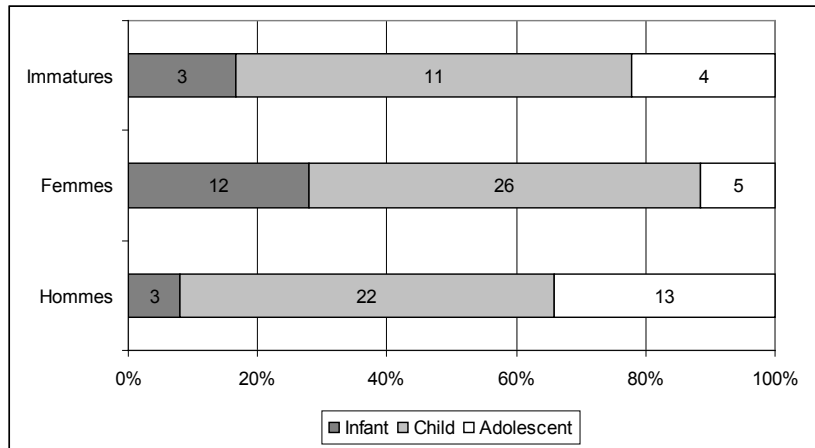


Figure 240 : Associations d'individus et d'enfants dans les tombes plurielles anglaises, d'après l'étude de N. Stoodley (2002), N = 99

1.4.5.2 Les moins de deux ans : un groupe d'âges particulier

À la lumière de cette analyse, la gestion des corps des enfants de moins de 3 ans dans les nécropoles semble répondre à certaines particularités. S'ils sont peu inhumés en tombe plurielle, la césure entre sépulture individuelle et plurielle apparaît plutôt vers l'âge de 7 ans (**Figure 241**). Ils ont également tendance à être associés à d'autres enfants, de tous âges, bien que les exemples soient peu nombreux pour être réellement significatifs.

Afin de mieux percevoir ce phénomène, le corpus des 0-2 ans a été divisé en trois groupes d'une durée égale de 12 mois : les 0-12 mois, les 13-24 mois et les 25-36 mois³⁵. La première catégorie a également été subdivisée entre les 0-6 mois et les 7-12 mois. Lorsque l'estimation de l'âge couvre plusieurs catégories, nous avons calculé les probabilités d'appartenance à tel ou tel groupe d'âges. Nous obtenons un total de 28 enfants de moins d'un an sur 50 entre 0 et 2 ans, soit 56%, ce qui n'est pas négligeable. En revanche, les 0-12 mois sont peu nombreux, ils constituent 22% du corpus (**Tableau 66**).

On n'observe cependant aucune différence significative entre les différentes catégories, mais cela peut être dû à la faiblesse de l'effectif dans certains groupes d'âges, comme les 0-12 mois, par exemple. L'inhumation en tombe primaire individuelle est dominante pour tous les enfants jusqu'à deux ans (**Figure 242**).

³⁵ Comme nous travaillons en âges révolus, les 0-1 ans ont en réalité 24 mois, qui correspondent à l'entrée dans la deuxième année de vie.

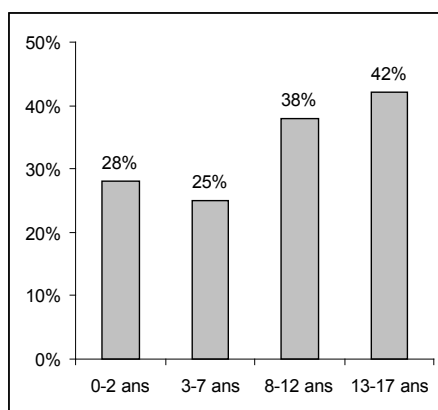


Figure 241 : Fréquence d'inhumation en tombes plurielles des enfants par groupe d'âges

	Tombes individuelles	Tombes plurielles	Total
0-6 mois	5	1	6
7-12 mois	3	1	4
soit 0-12 mois	9	2	11
13-24 mois (1 an)	8	2	10
25-36 mois (2 ans)	15	4	19
0-1 an (0-24 mois)	18	10	28
0-2 an (0-36 mois)	36	14	50

Tableau 66 : Détail des 0-2 ans en tombes individuelles et plurielles, tous sites

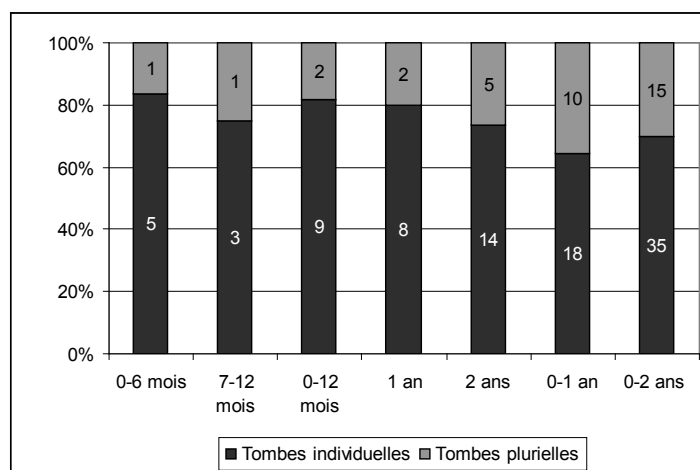


Figure 242 : Répartition des 0-2 ans en tombes individuelles et plurielles

Pour la majorité des moins de 2 ans inhumés en tombe individuelle, la typologie des tombes reste sommaire et se partage entre contenants en bois, coffrages de pierres (lauzes ou maçonnés) et une seule inhumation en sarcophage (**Figure 243**). Les contenants en bois sont utilisés pour toutes les catégories, dans une proportion variant entre 25 et 55%, aucune différence n'apparaissant comme significative. Seuls 11% des 0-2 ans sont inhumés dans un

contenant élaboré (coffrage de pierres) et seule une petite fille de 1 à 3 ans, identifiée par un mobilier discriminant (châtelaine) est inhumée dans un sarcophage³⁶.

Cependant, l'état des ossements ne permet pas une division en catégories d'âges annuelles pour tous. En effet, sur six enfants inhumés en contenants élaborés, si deux sont âgés d'environ 2 ans, les quatre autres peuvent avoir entre 0 et 2 ans, sans qu'on puisse connaître leur âge avec plus de précision. Encore une fois, le grand nombre de tombes « sans contenant visible » (60% des 0-2 ans) reste un handicap pour cette étude, car elles peuvent correspondre à des inhumations en matériaux périssables ou en pleine terre.

Nous retiendrons de cette analyse que les moins de deux ans sont rarement inhumés seuls dans des contenants élaborés ou prestigieux, et qu'aucune différence n'apparaît entre les différentes catégories d'âges.

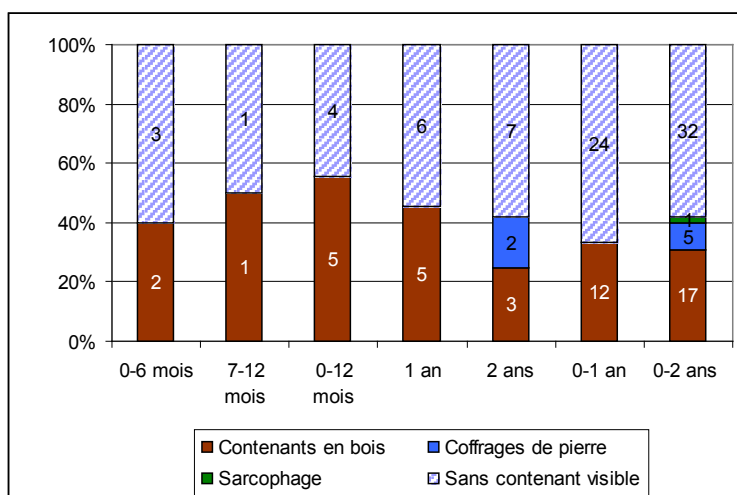


Figure 243 : Répartition des 0-2 ans par type de contenant

À la lumière de cette étude, nous avons pu constater qu'il existe assez peu de différences dans le traitement funéraire des adultes et des enfants. Tous les types de contenants sont utilisés par tous les individus, hommes, femmes et enfants. Si les contenants en bois sont majoritaires dans les sites des VIe-VIIIe siècles, l'utilisation de la pierre caractérise également la plupart des sites, que ce soit sous la forme de coffrages maçonnés ou de sarcophages.

³⁶ Il s'agit de la tombe 55 à Saint-Sauveur (Ben Redjeb, 2007)

Les contenants prestigieux, tels que les coffres monoxyles ou les sarcophages, semblent néanmoins réservés aux adultes : les enfants y sont rarement inhumés. Le site de Saint-Sauveur fait cependant exception, avec des sarcophages contenant 42% d'enfants aux VI^e-VII^e siècles. S'agit-il d'une pratique locale, destinée à étendre le prestige d'une telle inhumation aux plus jeunes ? D'autant que les enfants inhumés dans les sarcophages non remployés sont accompagnés d'un mobilier riche, et ont presque tous moins de cinq ans (5/6). L'analyse du mobilier permettra de spécifier la qualité et la quantité du mobilier associé aux enfants, notamment aux plus jeunes, à Saint-Sauveur.

Ensuite, les défunts sont majoritairement allongés sur le dos, les bras le long du corps ou les mains posées sur le pubis. Certaines positions sont particulièrement rares, comme les bras croisés sur le ventre ou sur la poitrine, qui n'apparaissent qu'à la fin du VII^e siècle à Saint-Martin-de-Fontenay, et plutôt chez les enfants. Nous ne nous risquons pas à y associer une quelconque attitude culturelle ou religieuse, faute d'indices. Même l'âge de ces enfants nous est d'une piètre aide : même si les 5/6 enfants qui ont les bras croisés sur la poitrine ont plus de six ans, quelle signification donner à cette information ?

Enfin, si 99% des défunts sont allongés sur le dos, ce qui semble bien constituer une norme, certains ont été sujets à des positions jugées atypiques. Les enfants sont plus souvent déposés sur le côté que les adultes et si ceux qui sont déposés sur le côté gauche ont tous plus de 7 ans, rien, dans l'âge des enfants, ne nous permet d'élaborer la moindre hypothèse. Ce type de dépôt devait néanmoins revêtir une connotation symbolique, sociale ou culturelle.

En revanche, lorsque les adultes sont déposés dans des positions inhabituelles (sur le ventre ou le côté), leur tombe peut prendre des caractéristiques fortes : leurs membres peuvent être attachés par des liens et leur corps enfermé dans un sac. Ces individus sont alors isolés, à la limite de la zone d'inhumation, ou éloignés des autres tombes. Ils ne sont accompagnés par aucun objet, aucun élément de costume, et sont déposés (nus ?) dans la fosse. Ces inhumations à forte connotation symbolique ne concernent pas les enfants. Nous ne pouvons savoir si cela est lié à leur statut de mineur (juridique, social), puisque nous ignorons totalement pourquoi certains individus étaient parfois enterrés face contre terre ou sur le côté.

Cependant, des différences apparaissent dans les modes d'inhumations. L'inhumation individuelle reste dominante dans tous les sites, mais environ un quart des adultes et des enfants réutilise des fosses déjà occupées. Plus rare, l'inhumation simultanée de deux individus concerne plutôt les enfants. Cette pratique fait partie intégrante de la gestion d'un

site funéraire (Gleize, 2006 ; Gleize, 2007 ; Raynaud *et al.*, 2010), et cette analyse a pu montrer la place que les enfants y détiennent, ainsi qu'une évolution des gestes en fonction de leur âge.

Les plus jeunes (< 8 ans) sont ainsi moins fréquemment inhumés en tombes collectives, et lorsque c'est le cas, ils sont souvent associés à d'autres enfants. Il n'existe pas non plus de différence entre hommes et femmes, sauf pour les moins de 2 ans, rarement déposés auprès d'un homme. Ce groupe d'âges répond ainsi à certaines particularités, et leur présence reste marginale dans les tombes collectives. Mis à part ces quelques spécificités, les enfants inhumés en tombes collectives sont fréquemment associés à un ou plusieurs adultes, dans des tombes pouvant parfois contenir plus de trois individus. Les gestes liés aux manipulations d'ossements n'ont pas pu être analysés ici, faute de renseignements d'ordre taphonomique, mais il semble exister une certaine hétérogénéité dans les gestes funéraires (réduction* des os du premier occupant, superposition de corps, mélange des os dans la terre de remplissage).

Finalement, nos résultats confortent les observations faites dans plusieurs sites contemporains. À Saint-Vit (Doubs), enfants comme adultes sont inhumés en vastes chambres funéraires et en contenants en bois (Passard, Urlacher, 2003 ; Urlacher *et al.*, 2008). Dans la nécropole du Colombier à Vaison-la-Romaine (Vaucluse), on n'observe aucune différence dans le traitement funéraire des enfants par rapport aux adultes : ils sont inhumés les bras le long du corps en sarcophage, coffre de tuiles ou sous une couverture de pierre (Carru *et al.*, 1991). En revanche, à Louviers (Eure), les enfants sont fréquemment déposés dans des sarcophages (26%) (Carré, Jimenez (dir.), 2008). Dans une étude regroupant plusieurs sites médiévaux tardifs (VIIIe-XIIe siècles), L. Bonnabel confirme la similitude du traitement funéraire des enfants et des adultes, grâce à une étude taphonomique poussée (Bonnabel, 1997). La mise en évidence de différences dans les pratiques de réutilisation de tombes entre adultes et enfants rejoint les conclusions des quelques rares études sur le sujet (Crubézy, Raynaud, 1988 ; Stoodley, 2002 ; Gleize, 2006 ; Dedet, 2008 ; Raynaud *et al.*, 2010)

Ces quelques exemples, bien que dispersés dans l'espace, confirment que, de manière générale, le traitement funéraire des enfants reste proche de celui des adultes pour le haut Moyen Âge, même si des variations peuvent exister entre les sites. Dans le cadre d'une étude qui ne s'attache pas à un territoire particulier, il est difficile d'effectuer des comparaisons avec d'autres sites contemporains. Nous sommes tributaires des prescriptions et de la diffusion des

résultats archéologiques, mais également de la qualité de la fouille et de l'analyse anthropologique : même si les publications récentes ont été favorisées, elles restent peu nombreuses à l'échelle des nécropoles et cimetières fouillés chaque année en France.

2. Une approche sociale du mobilier funéraire

Entre la fin du Ve et du VIIe siècle, hommes et femmes ont été enterrés habillés, des objets de la vie courante déposés dans leur tombe. Armes, fibules, perles montées en colliers ou bracelets, plaques-boucles de ceintures ouvragées, mais aussi couteaux, forces³⁷ ou poteries composent ce mobilier dont la qualité et la quantité varient d'une sépulture à l'autre. Les nécropoles mérovingiennes ayant été découvertes très tôt, le mobilier funéraire a vite été collectionné, catalogué, enregistré, dessiné puis photographié, ce qui a permis d'élaborer une typochronologie fine des Ve-VIIe siècles pour la moitié nord de la Gaule (Legoux, Périn, 1993 ; Legoux *et al.*, 2009). D'abord considérée comme une marque culturelle des « païens germaniques » venus envahir la Gaule (Cochet, 1854 ; Salin, 1988), l'inhumation habillée est bientôt apparue comme un nouveau modèle funéraire, intégrant des éléments hérités de l'Antiquité tardive et d'origine germanique (Young, 1977 ; Périn, 1998 ; Polfer, 2006 ; Young, 2006 ; Halsall, 2011).

La qualité et la quantité des objets variant fortement d'une sépulture à l'autre, des chercheurs, suivant certains courants de la recherche allemande, ont élaboré des classifications permettant de créer une hiérarchisation des tombes, donc des individus (Christlein, 1973 cité par Périn, 1998, Steuer, 1989). Ainsi, des tombes « privilégiées » ont été identifiées, grâce à la qualité et la quantité de mobilier, mais aussi à l'aménagement de la tombe, son architecture, sa taille, et attribuées à une élite médiévale (Picard, Duval (dir.), 1986 ; Young, 1986a ; Young, 1986b ; Young, 2004 ; Margue, 2006 ; Polfer, 2006, p. 38 ; Young, 2006 ; Alduc-Le Bagousse, 2009).

Cependant, en établissant un classement dans la qualité du mobilier (notion de « groupes de qualité », *Qualitätsgruppen*), certains chercheurs en ont déduit une hiérarchie sociale, attribuant un statut aux individus issus des tombes (Steuer, 1989 ; Périn, 1998 ; Marthon, 2005). Ainsi, les sujets des tombes masculines sont qualifiés d'hommes « libres », « demi-libres » ou « non libres », en fonction du type et du nombre d'armes présentes dans la tombe (Périn, 1998, p. 169). Certains tentent même de définir le statut marital des femmes par les pratiques funéraires (Halsall, 1996 ; Stoodley, 2000). Par exemple, U. Koch distingue les

³⁷ Sortes de ciseaux, servant à tondre les moutons, couper les cheveux et les tissus.

femmes mariées des femmes célibataires en s'appuyant sur la présence d'amulettes en bois de cervidé, de coffrets ou pyxides (symbole du *Morgengabe*³⁸ ?) ou de certains éléments de parure (Koch cité par Périn, 1998, p. 178). Si l'approche méthodologique est alors réellement novatrice, les multiples interprétations sociales sont généralement discutables, et se fondent sur une volonté d'assimiler directement des notions issues des sources normatives aux vestiges archéologiques, au point que P. Périn conseille de « se libérer largement du poids des sources écrites et traiter de façon objective et aussi complète que possible la documentation archéologique en elle-même » (Périn, 1998, p. 180).

De plus, ce principe de hiérarchisation des tombes fondée sur le nombre et la qualité du mobilier présuppose « l'existence d'une relation étroite, directe et archéologiquement « visible » entre le statut social du défunt et certains aspects de sa tombe » (Polfer, 2006, p. 39). Cette approche s'appuie sur l'idée que le statut et le prestige social sont déterminés par la position d'un individu au sein de plusieurs hiérarchies (naissance, fortune, fonction politique, religieuse ou militaire), et qu'il est perceptible dans le processus funéraire. Cette théorie est appuyée par les archéologues anglo-saxons issus du mouvement de la *New Archaeology*, ou archéologie « processuelle », qui marque la première rupture avec l'archéologie « traditionnelle », développée pendant la majeure partie du XXe siècle (Marthon, 2005, p. 7-8 ; Djindjian, 2010, p. 235). Apparue entre les années 1960 et 1970, illustrée notamment par L. Binford, l'archéologie « processuelle » se fonde « sur un positivisme logique, le recours aux modèles hypothético-déductifs et l'utilisation systématique des données quantitatives » (Djindjian, 2010, p. 235). « Plutôt positivistes, les adeptes de ce courant affirment que tous les aspects des systèmes socioculturels passés sont accessibles par l'archéologie » (Marthon, 2005, p. 7). Selon ce postulat, il existerait donc une corrélation directe entre l'identité sociale du défunt et son mode d'inhumation, que l'on pourrait observer et analyser par l'archéologie (Marthon, 2005, p. 7 ; Polfer, 2006, p. 44 ; Djindjian, 2010).

Or de nombreuses limites se posent sur la validité de cette idée. D'abord, le lien existant entre statut social et pratiques funéraires est loin d'être aussi évident et direct que les archéologues semblent le croire (Høilund Nielsen, 1997 ; Polfer, 2006). Le mobilier trouvé

³⁸ Le « don du matin », cadeau offert à la jeune épouse le lendemain de ses noces par son mari. Il marque son statut d'épouse, à la différence de la concubine (Le Jan, 2001, p. 54).

dans les tombes ne constitue en effet qu'une partie du processus funéraire : des objets périssables aujourd'hui disparus pouvaient être présents (et non intégrés dans les analyses), et les divers éléments des funérailles nous sont malheureusement toujours inconnus : processus d'habillement, de transport du corps, des dépôts d'objets auprès du défunt et de repas sur sa tombe (Treffort, 1996, p. 181 ; Halsall, 1998, p. 206-207 ; Effros, 2002, p. 17).

À partir des années 1980, de nouveaux courants théoriques voient le jour, rassemblés sous le nom d'archéologie « post-processuelle », critiquant et rejetant le mouvement théorique de la *New Archaeology* (Marthon, 2005, p. 8 ; Polfer, 2006, p. 45 ; Djindjian, 2010, p. 235). Parmi ceux-ci, un courant de pensée, lancé par l'archéologue britannique I. Hodder sous le nom « d'archéologie contextuelle », se caractérise par la grande importance accordée à l'idéologie et la pensée symbolique des peuples passés : les pratiques funéraires ne sont pas, pour ces chercheurs, le simple reflet de l'ordre social. Ils considèrent que, d'une manière générale, l'aspect rituel et symbolique doit être davantage pris en compte dans les interprétations des données funéraires (Hodder, 1999).

Cependant, la communauté francophone est restée assez éloignée de ces différents courants de pensée et mouvements théoriques, qui n'ont eu presque aucun impact sur les interprétations des pratiques funéraires médiévales. D'une manière générale, relativement peu d'archéologues francophones ont mené une réflexion sur l'interprétation sociale des nécropoles rurales françaises du haut Moyen Âge (Buchet, Lorren, 1977 ; Young, 1977 ; Dierkens, 1981 ; Périn, 1998 ; Verslype, 2003 ; Raynaud, 2006 ; Young, 2006).

2.1. Des gestes à interpréter

2.1.1 L'inhumation habillée et le dépôt de mobilier entre le VI^e et le VII^e siècle

Le mobilier découvert dans les nécropoles est, depuis de nombreuses années, interprété au moyen d'analyses multiples, d'abord sur des questions de typochronologie : P. Périn et R. Legoux ont développé un système de datation performant des sépultures situées « entre Loire et Rhin », permettant de les dater par quart de siècle, marquant une réelle avancée dans la

compréhension de l'organisation des nécropoles mérovingiennes (Legoux, Périn, 1993 ; Legoux, 1998 ; Legoux *et al.*, 2009). Ensuite, le débat sur l'identité sociale s'est longtemps focalisé sur les questions d'identité ethnique (Buchet, Pilet, 1994 ; Buchet, Pilet, 1996 ; Kazanski, 1996 ; Lucy, 2002 ; Kazanski, Périn, 2008 ; Halsall, 2011) ou religieuse de l'inhumé (Young, 1977 ; Dierkens, 1981 ; Young, 1997 ; Effros, 2003 ; Lucy, 2005).

Le dépôt de mobilier dans les tombes a été très tôt considéré comme une pratique païenne, cataloguant leurs porteurs comme des « barbares germaniques ». La croyance en une origine païenne de certaines pratiques funéraires, telles que l'orientation, l'inhumation habillée et le dépôt d'objets dans les tombes, qui auraient été amenées par les Francs lors des « Grandes Invasions », fut relayée essentiellement par les travaux de l'abbé Cochet et d'É. Salin (Cochet, 1854 ; Salin, 1988). Si B. K. Young et P. Périn ne rejettent pas totalement l'idée d'une influence du christianisme dans le funéraire, ils démontent les hypothèses d'une origine païenne des pratiques observées dans les nécropoles (Périn, 1967 ; Young, 1977 ; Young, 1984 ; Périn, 1987 ; Young, 1997 ; Périn, 1998). Ils ne voient pas non plus dans l'abandon de ces pratiques une conséquence de la « christianisation », théorie qui a longtemps fortement imprégné les travaux archéologiques (Young, 1977 ; Pilet, 1980 ; Dierkens, 1981 ; Périn, 1987 ; Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Lorren, 2001, p. 14 ; Deniaux *et al.*, 2002, p. 350 ; Demolon, 2006). En effet, la standardisation, la raréfaction puis la disparition des dépôts funéraires ont longtemps été considérées comme une conséquence de la christianisation des campagnes, avant que cette idée ne soit remise en cause, notamment par certains archéologues anglo-saxons (Young, 1997 ; Halsall, 1998 ; Hadley, 2000 ; Halsall, 2000 ; Effros, 2002 ; Lucy, Reynolds, 2002 ; Effros, 2003 ; Hadley, Buckberry, 2005 ; Young, 2006 ; Buckberry, Cherryson, 2010 ; Raynaud *et al.*, 2010, p. 187-196).

En effet, l'hypothèse que la christianisation de la société aurait provoqué l'abandon de l'inhumation habillée et des nécropoles, s'appuie sur l'idée que le clergé condamnait ces pratiques et souhaitait les remplacer par un rituel funéraire chrétien. L'archéologie semble d'abord confirmer ce principe, comme en témoignent les sarcophages retrouvés autour de lieux de culte dès la fin du VIIe siècle, notamment en Normandie. Ces tombes, étant par leur forme et le traitement funéraire du défunt parfaitement identiques à celles des nécropoles rurales de même époque, marquent ainsi l'idée d'un passage linéaire des nécropoles rurales aux cimetières autour des églises (Dierkens, 1981 ; Lorren, 1982 ; Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Deniaux *et al.*, 2002). La découverte de nombreuses sépultures carolingiennes dispersées en petites zones funéraires rurales, isolées de tout lieu de culte et situées dans ou

autour des habitats ruraux, a depuis fortement remis en cause la validité de ce postulat (Porte, Buchet, 1985 ; Pecqueur, 2003 ; Peytreman, 2003 ; Treffort, 2004 ; Pecqueur, 2005 ; Verbrugge, Carron, 2007 ; Raynaud *et al.*, 2010 ; Fossurier, 2011 ; Porte, 2011). La multiplicité des formes funéraires montre qu'on ne peut réduire le phénomène en une opposition binaire nécropole/cimetière, les sépultures colonisant en réalité d'autres lieux que l'espace collectif des morts, qu'il soit situé ou non autour d'une église.

Ensuite, à aucun moment l'Église ne condamne le dépôt d'objets dans les tombes ou l'ostentation qui pouvait caractériser les funérailles des puissants (Young, 1977 ; Dierkens, 1981, p. 61 ; Halsall, 1998 ; Halsall, 2000 ; Effros, 2002 ; Effros, 2003 ; Young, 2004 ; Young, 2006). Ces usages n'étant pas considérés comme païens, mais bien comme des pratiques sociales. Il existe d'ailleurs plusieurs exemples de défunts accompagnés d'un riche mobilier, inhumés dans ou autour d'une église, comme les sépultures mérovingiennes de Saint-Denis (Périn, 2009) ou celles de la cathédrale de Cologne (Vallet, 1996). De plus, l'un des témoignages les plus significatifs de la pratique de l'inhumation habillée par une élite chrétienne est raconté par Grégoire de Tours, dans *Les dix livres d'Histoire*³⁹ (Young, 1986a, p. 392 ; Halsall, 1996, p. 1-2) (*cf infra*).

Enfin, parallèlement aux travaux anglo-saxons, les archéologues se tournent vers de nouvelles interprétations de cette mutation funéraire, fondées notamment sur une évolution de la stratégie sociale des élites à la fin du VIIe siècle. L'abandon de l'inhumation habillée au profit d'autres formes funéraires ou la standardisation suivie de la disparition du mobilier dans les tombes, semblent liées à une évolution des pratiques funéraires de l'élite, cherchant de nouvelles manières de se démarquer dans un monde en pleine transformation (Effros, 1997 ; Effros, 2003 ; Young, 2004 ; Verslype, 2005 ; Young, 2006 ; Stevenson, 2007 ; Halsall, 2010b). Ainsi, les inhumations de prestige (ou privilégiées⁴⁰), prennent d'autres formes et évoluent sous l'influence de nouvelles stratégies politiques (Halsall, 1996 ; Halsall, 1998 ; Young, 2004 ; Young, 2006 ; Verslype, 2007 ; Alduc-Le Bagousse, 2009), comme l'inhumation *ad sanctos* en sarcophages.

Si B. Effros rejette l'idée d'une plus grande « spiritualisation » de la société, liée au développement du christianisme, elle défend néanmoins l'idée d'une évolution de la perception de l'au-delà (Effros, 2002 ; Effros, 2003) : « *the decreasing use of grave goods by*

³⁹ Grégoire de Tours, *Les dix livres d'Histoire*, VIII, 21, trad. R. Latouche, Les Belles Lettres, Paris, 1963

⁴⁰ Sur l'inadéquation de ce terme, voir (Lauwers, Treffort, 2009).

inhabitants of Gaul did not, then, mean that they were more devout than their ancestors but that they were faced with a changed theological interpretation of the afterlife » (Effros, 2003, p. 86). G. Halsall défend au contraire l'idée d'une mise en scène du pouvoir, à travers la valorisation de la puissance d'un groupe d'individus, dans un contexte très compétitif (Halsall, 2000 ; Halsall, 2010b) : « *the sixth-century rural cemetery is therefore the location for a frequently competitive discourse between families* » (Halsall, 2010a, p. 221). La présence d'un mobilier riche, témoin d'une certaine ostentation, serait alors caractéristique d'un pouvoir non assis et donc d'une certaine insécurité (Halsall, 1998, p. 213). La standardisation et la lente disparition des dépôts au VIIe siècle témoigneraient, selon lui, d'un développement urbain, économique et social (Halsall, 2010a). Aujourd'hui, la majorité des auteurs anglo-saxons réfutent l'idée que le christianisme ait pu jouer le moindre rôle dans ce phénomène.

2.1.2 Rôle du sexe et de l'âge dans le rituel funéraire : une perspective sociale

2.1.2.1. Approcher l'identité sociale des adultes

En France, les études du mobilier issu des nécropoles sont fréquentes et plutôt associées à l'élaboration d'une typochronologie fiable ou à l'étude des échanges commerciaux (Dierkens, 1981 ; Legoux, Périn, 1993 ; Legoux, 1998 ; Lorren, 2001 ; Périn, Kazanski, 2007 ; Legoux, 2008b ; Legoux *et al.*, 2009). L'anthropologie biologique permet une approche sociale du traitement funéraire, en faisant le lien entre données biologiques (sexe, âge, pathologies) et archéologiques (type de tombe, mobilier, architecture funéraire, offrandes alimentaires...), permettant d'approcher l'identité sociale du défunt (sexe, âge, statut social). Jusqu'à présent, les chercheurs se sont surtout focalisés sur la démographie et le peuplement (Buchet, Lorren, 1977 ; Buchet, Pilet, 1994 ; Buchet, Pilet, 1996 ; Séguy, Buchet, 2011 ; Buchet, 2012), ainsi que sur l'identification de groupes et de sépultures prestigieuses (Picard, Duval (dir.), 1986 ; Young, 1986a ; Young, 1986b ; Young, 2004 ; Delestre *et al.*, 2006 ; Young, 2006 ; Longueville, 2007 ; Georges *et al.*, 2008 ; Alduc-Le Bagousse, 2009 ; Raynaud *et al.*, 2010, p. 184-196).

L'amélioration des méthodes anthropologiques, et leur pleine intégration dans la réflexion historique et archéologique, a permis de faire évoluer les problématiques. Plusieurs études anglo-saxonnes montrent que l'âge et le sexe exercent une forte influence sur le rituel

funéraire et font donc partie intégrante de l'identité sociale de l'individu (Halsall, 1996 ; Lucy, 1997 ; Halsall, 1998 ; Stoodley, 2000 ; Días-Andreu, 2005 ; Lucy, 2005 ; Gowland, 2006 ; Arnold, 2006).

Cependant, durant de nombreuses années, les archéologues ont utilisé le mobilier pour sexer les individus, ce qui leur évitait une trop longue attente des résultats anthropologiques (Effros, 2000, p. 634). Ils étaient alors divisés en deux catégories : masculine (armes, certains types de plaques-boucles) ou féminine (fibules, colliers/bracelets de perles, peignes). Une troisième catégorie pouvant être ajoutée, si les enfants étaient pris en compte : neutre, car composée d'un mobilier non sexuellement signifiant (couteaux, céramiques, objets usuels...) (Effros, 2000). Cette approche, largement répandue en Grande Bretagne et en France, a depuis montré ses limites, notamment dans la vision bipartite de la société, où tout semble se jouer entre les hommes et les femmes, chacun ayant un rôle et une place bien spécifique qui serait perceptible à travers le nombre et le type d'objets déposés dans sa tombe. Inévitablement, des contradictions sont apparues entre le sexe « archéologique » et le sexe « biologique », dès lors que l'anthropologie biologique a été prise en compte, comme des cas de femmes portant des types de plaques-boucles prétendument masculines (Effros, 2000).

Aujourd'hui, les méthodes permettant de sexer les individus sur des critères biologiques sont fiables (Bruzek, 2002 ; Bruzek *et al.*, 2005 ; Bruzek, Murail, 2006 ; Bruzek, Schmitt, 2008), et la majorité de la communauté archéologique fonde ses interprétations sur les individus sexés biologiquement, et non plus avec le seul mobilier. Il est néanmoins apparu qu'il existe, en fonction des régions et des sites, un mobilier discriminant, qui se caractérise par le port d'armes pour les hommes, et de certaines parures (fibules, perles, bracelets, épingles) pour les femmes (Effros, 2000 ; Riché, Périn, 2013, p. 374). Ce constat est confirmé dans le corpus de sites étudiés (Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet (dir.), 1994 ; Legoux *et al.*, 2005 ; Ben Redjeb, 2007 ; Nice *et al.*, 2008).

Le sexe des individus constitue donc un facteur entrant pleinement dans l'interprétation sociale d'une nécropole. De manière globale, on n'observe pas de différences dans le traitement funéraire des hommes et des femmes dans les nécropoles, mis à part l'éventuel dépôt d'un mobilier spécifique. Les archéologues ont plutôt mis en évidence des groupes d'individus, se caractérisant par un mobilier et des modes d'inhumation homogènes, qu'ils interprètent en ensembles familiaux, analyses parfois confirmées par l'étude des caractères discrets* ou de l'ADN (Keyser-Tracqui *et al.*, 2004).

Ensuite, et à l'inverse du sexe, le concept d'âge comme marqueur de l'identité sociale n'a été abordé dans une perspective globale qu'assez récemment (Sofaer Derevenski, 1994 ; Crawford, 2000 ; Lucy, 2005 ; Gowland, 2006, p. 143 ; Halsall, 2010c). Comme il n'est pas possible de déterminer un âge avec le mobilier archéologique, seule l'anthropologie permet d'approcher cette notion. De prime abord, l'âge des adultes ne semble pas pouvoir entrer dans cette réflexion, car il est encore aujourd'hui impossible de déterminer l'âge individuel d'un adulte de façon précise⁴¹ (Bruzek *et al.*, 2005 ; Schmitt, 2005 ; Schmitt, Georges, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011). Cependant, la fusion tardive de certaines épiphyses aux diaphyses du squelette (entre 20 et 30 ans) permet d'estimer l'âge des jeunes adultes. Une méthode probabiliste d'estimation de l'âge à partir de la surface auriculaire de l'ilium, d'abord développée par C.O. Lovejoy (Lovejoy *et al.*, 1985), puis reprise par A. Schmitt, permet d'estimer un âge fiable, mais imprécis, pour les adultes de moins de 40 ans (Bruzek *et al.*, 2005, p. 242 ; Schmitt, 2005 ; Schmitt, Georges, 2008). Pour les individus décédés au-delà, le degré de fiabilité diminue de manière importante, et l'on ne peut utiliser ces données dans une perspective d'interprétation sociale des nécropoles.

Pourtant, plusieurs archéologues anglo-saxons, qui n'ont pas voulu prendre en considération ces difficultés méthodologiques, ou qui ont choisi de les ignorer, s'appuient sur des études anthropologiques anciennes et contestables, pour élaborer des théories tendant à démontrer une évolution du rôle des individus en fonction de leur âge et de leur sexe (Halsall, 1996 ; Härke, 1997a ; Halsall, 1998 ; Stoodley, 2000 ; Halsall, 2003 ; Gowland, 2006).

N. Stoodley propose une distribution des adultes des sites étudiés en deux classes d'âges, 20-40 ans et 40 ans et plus. Il signale que l'âge est estimé sur des critères anthropologiques (Stoodley, 2000, p. 457), mais ne spécifie pas lesquels. Or, même si les classes d'âges choisies sont larges, quelle méthode permet de distribuer arbitrairement les individus de part et d'autre du seuil choisi ? En fonction du nombre et du type d'objets présents dans la tombe, il détermine des paliers dans le « cycle de vie » (*lifecycle*) des individus. Ainsi, l'auteur définit deux étapes majeures dans la vie des femmes, caractérisées par la maturité sexuelle (autour de 10-12 ans pour les filles, 18-20 ans pour les garçons) et la fécondité, ces hypothèses reposant essentiellement sur la variation du nombre de perles et du type de fibules dans les tombes féminines (Stoodley, 2000, p. 466).

⁴¹ Une nouvelle méthode prometteuse voit cependant le jour, à partir du cément dentaire, mais nécessite encore quelques ajustements (Gabard, Colard, 2005 ; Gabard *et al.*, 2007 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 64).

N. Stoodley calcule ensuite les âges moyens des individus par catégories de mobilier, et le relie à l'espérance de vie. Ainsi, les femmes portant des châtelaines et des clés (*girdle item*) ont un âge au décès moyen de 27 ans, contre 31 ans pour celles portant de la parure (perles, fibules boucles d'oreilles et bagues) : il en conclut que les femmes portant des châtelaines ont une espérance de vie moindre : « *thus, a woman buried with a girdle item had a shorter life expectancy* » (Stoodley, 2000, p. 466). Enfin, il considère les *girdle item* comme des symboles de maternité, puisque 59% des femmes qui en portent (en réalité 10/17) sont inhumées auprès d'enfants (Stoodley, 2000, p. 466). Outre le fait que les différences observées dans l'âge moyen au décès de ces femmes ne sont probablement pas significatives, les effectifs utilisés restent très faibles : on note parfois moins de 20 sujets observables (Stoodley, 2000).

À partir de l'étude de cinq nécropoles de la région de Metz, fouillées entre 1904 et 1974, G. Halsall propose une analyse du pouvoir et du rôle des femmes dans la société à partir des données funéraires (Halsall, 1996). L'auteur, assez peu conscient des problèmes méthodologiques liés à l'estimation de l'âge biologique, distribue les individus en groupes d'âges de vingt-cinq ans, ce qui lui semble suffisant pour palier toute critique, car jugées suffisamment larges : « *against this difficulties, it may be claimed that (...) twenty-years tranches were used, permitting a fair margin of error* » (Halsall, 1996, p. 298). Cependant, l'auteur ne précise ni les méthodes d'estimation de l'âge, ni la manière de les répartir en groupes, probablement en utilisant une démarche arbitraire, en fonction de l'âge moyen des individus par exemple, mais rien n'est précisé. Les fouilles étant parfois très anciennes (1904-1974), il est plus que probable que G. Halsall se soit inspiré d'analyses anthropologiques désuètes, selon des méthodes peu fiables, n'ayant plus cours aujourd'hui⁴².

Conscients de ces limites, nous ne pouvons que rester dubitatifs devant son interprétation sur le rôle des femmes dans la société mérovingienne : selon l'auteur, la construction du genre féminin s'acquiert durant la puberté, les tombes des jeunes femmes (- de 20 ans) étant les plus ostentatoires, tandis que les femmes de plus de 40 ans sont moins pourvues en mobilier (Halsall, 1996, p. 303). L'auteur attribue ce constat à l'important rôle procréateur des femmes, conforté par la loi salique, qui montre une diminution du montant du *wergeld** des femmes avec l'âge (*cf. infra*). De plus, en fonction du nombre et du type de parure, l'auteur n'hésite

⁴² Comme celle de M. Heuertz pour la nécropole d'Ennery (Moselle), qui signale avoir utilisé le mobilier pour sexer les individus mal conservés et ne précise pas les méthodes d'estimation d'âge utilisées (Heuertz, 1957, p. 82).

pas à attribuer à ces femmes un statut de femme mariée, fiancée ou célibataire (Halsall, 1996, p. 305).

En partant de la distribution des perles ou des fibules, ces auteurs élaborent des théories contestables sur le rôle social des jeunes femmes, la maternité, le mariage ou encore l'importance sociale des hommes âgés. Théories contestables, car elles s'appuient sur une base de données essentiellement archéologique, où la réflexion anthropologique n'a pas sa place : aucune mention de méthode d'estimation d'âge et de sexe, ni de distribution des individus en classes d'âges, ni de test statistiques pour confirmer les fréquences citées, qui parfois comprennent moins de 30 individus étudiés. Pourtant ces données sont indispensables pour juger de la qualité des sources utilisées. Toutes les théories et interprétations proposées sur le « cycle de vie » des individus (*lifecycle*), l'évolution du rôle féminin et masculin dans la société avec l'âge est donc à considérer avec la plus grande prudence.

2.1.2.2. Une approche pour les enfants à discuter

Si l'impact de l'âge sur les pratiques funéraires est difficile à mettre en évidence pour les adultes, il n'en est pas de même pour les enfants. La prise en compte des limites méthodologiques, ainsi que l'élaboration d'une véritable méthode d'analyse du traitement funéraire permet d'alimenter de nouveaux champs de recherche et d'élaborer de nouvelles problématiques. Cela est rendu possible par l'amélioration des outils méthodologiques et anthropologiques à notre disposition, comme l'estimation biologique de l'âge des enfants, qui fait l'objet de nombreuses réflexions autour de la fiabilité des indicateurs utilisés (Scheuer, Black, 2000 ; Adalian, 2001 ; Chaillet, 2003 ; Heuzé, 2004 ; Buchet *et al.*, 2006 ; Braga, Heuzé, 2008 ; Schmitt, Georges, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 57-60).

Il existe, pour les périodes anciennes, plusieurs synthèses régionales témoignant du regain d'intérêt pour les tombes d'enfants, leurs caractéristiques et leur mobilier (Dedet *et al.*, 1991 ; Bonnabel, 1997 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Blaizot *et al.*, 2003 ; Dedet, 2008 ; Dedet, 2009). Le croisement des données biologiques et archéologiques permet d'aborder la question de l'identité sociale de l'enfant, en s'appuyant sur différents critères, notamment celui de l'âge (Guimier-Sorbets, Morizot, 2010 ; Hermary, Dubois, 2012).

Cependant, relativement peu d'études ont tenté une telle approche auprès des enfants pour le Moyen Âge, en France comme en Grande Bretagne, en essayant d'aller plus loin que l'opposition adulte/enfant (Halsall, 1996 ; Vallet, 1996 ; Falloux, 2000 ; Stoodley, 2000 ; Gowland, 2006, p. 148-152 ; Halsall, 2010c). Cependant, si la question de l'identité sociale des enfants est abordée dans la plupart des monographies (Alduc-Le Bagousse, 1994a ; Urlacher *et al.*, 1998, p. 241-243 ; Steiner *et al.*, 2000, p. 209-211 ; Legoux *et al.*, 2005, p. 59 ; Ben Redjeb, 2007, p. 151 ; Carré, Jimenez (dir.), 2008, p. 171 ; Urlacher *et al.*, 2008, p. 259-261 ; Blaizot, 2011, p. 396-403), il n'existe pas, à ce jour, de synthèse ou de réflexion globale sur l'évolution du mobilier funéraire en fonction de l'âge de l'enfant dans les nécropoles françaises du haut Moyen Âge.

En se fondant sur l'analyse anthropologique de différents sites mérovingiens de la région de Metz, G. Halsall propose une analyse du rapport entre l'âge des enfants et le type de mobilier associé. Il remarque qu'ils ont un dépôt souvent « neutre », (selon la classification de genre), qu'ils ont moins de mobilier que les adultes et il en conclut que le genre n'est pas acquis dès la naissance. Il note également que certains enfants sont inhumés avec du mobilier féminin, développant l'idée que le genre féminin est soit reconnu très tôt chez les filles, soit qu'elles étaient fiancées à travers la reconnaissance de leur statut de « femme » par le mobilier, soit qu'elles étaient vues comme une « extension » de leur mère (Halsall, 1996, p. 302).

Ces théories peuvent être discutées, mais la principale critique que l'on peut faire reste la fragilité des sources biologiques sur lesquelles se fondent ces idées. Par exemple, G. Halsall utilise les données de M. Heuertz pour le site d'Ennery (Moselle). Dans son étude, M. Heuertz n'explique pas comment il a estimé l'âge des enfants, se contentant de signaler qu'il a observé les dentures et les ossements (Heuertz, 1957, p. 82). De plus, les autres séries ont été étudiées par d'autres anthropologues utilisant d'autres méthodes : le fait de regrouper ensemble ces données issues de sources et de méthodes différentes les rend encore plus fragiles scientifiquement.

L'étude de N. Stoodley se heurte aux mêmes critiques : aucune mention de méthode et pourtant une répartition en quatre groupes d'âges précis : 0-12 mois, 1-6 ans, 7-14 ans et 15-20 ans. Les classes d'âges ont des durées différentes (respectivement de 1, 6, 8 et 5 ans), ce qui n'est pas pris en compte dans l'analyse. Par exemple, le nombre d'objets déposés semble

évoluer avec l'âge : 1,5 en moyenne pour les 0-12 mois, plus de 2 pour les enfants et plus de 3 pour les adultes (>20 ans) (Stoodley, 2000, p. 459), l'auteur en concluant que les tout-petits étaient moins dotés en mobilier. Certes, mais il faudrait ajouter à ce calcul la notion de *durée* du groupe d'âge, car on ne peut pas comparer sur un pied d'égalité un groupe d'âge d'1 an à un autre de 8 ans.

Le tableau suivant donne un exemple illustrant ce problème, issu de l'étude de N. Stoodley (Stoodley, 2000, p. 460). Pour introduire le concept de durée, le nombre de couteaux présents dans chaque classe d'âges a été divisé par le nombre d'années (**Tableau 67**). On s'aperçoit alors que la césure semble se situer à partir de 7 ans, où le nombre de couteaux augmente sensiblement (passant de 4,8 à 7/an), contredisant la première impression, celle d'une augmentation à partir de 1 an, le nombre de couteaux passant de 3 à 29.

Âges révolus	Durée	Nombre d'objets	Rapport / an
0-12 mois	1 an	3	3
1-6 ans	6 ans	29	4,8
7-14 ans	8 ans	56	7
15-19 ans	5 ans	38	7,6

Tableau 67 : Répartition des couteaux dans les tombes d'enfants d'espaces funéraires anglais, d'après (Stoodley, 2000, p. 460)

Ces critiques n'ont d'autre but que de souligner la nécessité de s'appuyer sur des données fiables, qui sont le support de toute interprétation sociale, et de mener une réflexion poussée sur la qualité des sources utilisées, ainsi que sur leurs limites, qui restent nombreuses.

L'analyse que je propose se fonde donc sur un corpus de six nécropoles des VI^e-VIII^e siècles⁴³ du nord de la Gaule, représentant un échantillon de 336 enfants et apparaît donc comme étant totalement inédite en France (**Annexe 13**). Cette approche permettra de préciser le rôle de l'âge dans le traitement funéraire des enfants et dans l'élaboration mouvante de leur identité sociale. Existe-t-il un mobilier spécifique à certaines classes d'âges ? Peut-on mettre en évidence une variation dans le nombre et le type d'objets présents dans la tombe en fonction de leur âge ? Peut-on repérer des « âges-paliers » et en déduire des étapes dans la construction de l'identité sociale ? Est-il possible de repérer l'apparition d'un mobilier

⁴³ La nécropole carolingienne d'Hières-sur-Amby est plus tardive et a été écartée de cette étude, les individus n'étant presque pas accompagnés de mobilier. La série est néanmoins citée à titre comparatif : l'inventaire de l'ensemble des données enregistrées figure en **Annexe 13**.

sexuellement signifiant, masculin et féminin, durant l'enfance ? Enfin, comment l'âge interagit avec d'autres facteurs de l'identité sociale, comme le genre et le statut social ?

Nous allons tenter d'apporter une réponse à ces questions en nous appuyant sur une méthodologie précise et bien définie, car nous avons pu constater que, si ces approches ont déjà été tentées, notamment par les archéologues anglo-saxons, leurs analyses s'appuient sur des données dont la fiabilité peut être remise en cause : les méthodes d'estimation d'âge ne sont pas spécifiées, même si les classes d'âges choisies paraissent suffisamment larges pour couper court à toute critique. Dans ce but, G. Halsall et N. Stoodley, pour reprendre ces études récentes, utilisent les groupes d'âges traditionnellement utilisés par les anglo-saxons (0-12 mois, 1-6 ans, 7-14 ans et 15-19 ou 15-22 ans) afin de mettre en évidence des « âges-paliers » (Halsall, 1996 ; Halsall, 1998 ; Stoodley, 2000). Entreprise en soi fort intéressante, et c'est d'ailleurs ce principe qui est repris ici, mais sans qu'aucune réflexion ne soit menée sur la constitution et la distribution des individus dans les classes d'âges proposées, qui constitue pourtant le fondement de leur réflexion.

Enfin, nous soulignerons qu'il est toujours impossible, à l'heure actuelle, d'estimer le sexe des enfants selon des critères biologiques, malgré plusieurs tentatives (Majó *et al.*, 1993 ; Schutkowski, 1993 ; Adalian, 2001). Les recherches sur l'ADN sont néanmoins en plein essor, ce qui constitue un espoir d'aborder dans un futur proche des problématiques nouvelles, permettant d'intégrer à notre réflexion la notion du sexe de l'enfant (Faerman *et al.*, 1998 ; Mays, Faerman, 2001).

2.1.3 Limites et méthodes d'une approche sociale

2.1.3.1 Le pillage des sépultures

- **Un problème archéologique**

Le pillage constitue l'une des limites les plus importantes dans une approche sociale du mobilier (Périn, 1998). Le pillage est en effet intemporel, puisqu'il a pu se produire peu de temps après l'inhumation du défunt, et donc contemporain de l'utilisation de la nécropole, ou plusieurs siècles après l'inhumation, lors de la redécouverte des tombes. Les témoignages de vols d'objets ou de fouilles clandestines ne sont pas rares sur les sites archéologiques aujourd'hui. Ainsi, dans la plupart des cas, les tombes parvenues jusqu'à nous ont bien souvent déjà été visitées, ce qui constitue un frein à toute étude de mobilier. Les sites étudiés

n'échappent bien évidemment pas à la règle, et le pillage global, estimé par les archéologues, touche entre 30 et 70% des tombes fouillées, ce qui est considérable (**Figure 244**).

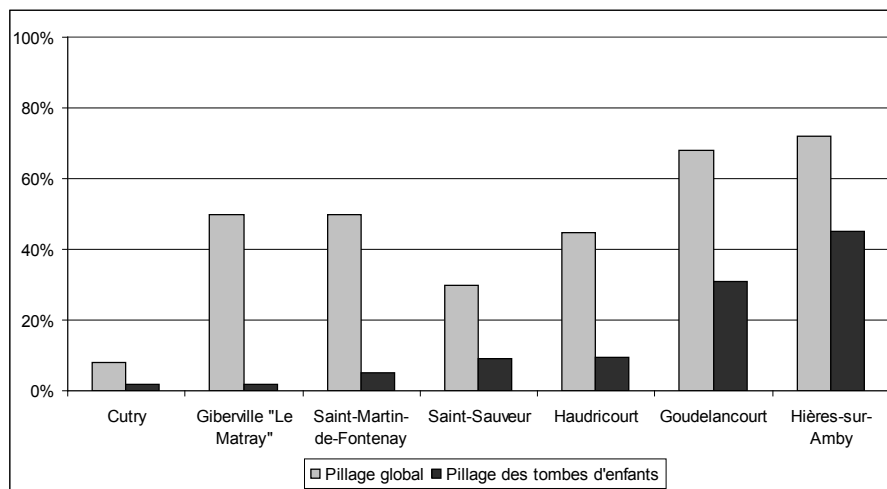


Figure 244 : Fréquence des pillages dans les sites étudiés

Seul le site de Cutry est extrêmement bien préservé, car moins de 10% des tombes ont subi un pillage. L'abondance et la qualité du mobilier exhumé constitue un véritable témoin des richesses que recelaient certaines tombes mérovingiennes (Legoux, 2008b). Les tombes d'enfants sont cependant moins concernées par le pillage que les adultes : les violations touchent généralement moins de 10% des sépultures d'enfants, à l'exception de deux sites, Goudelancourt-lès-Pierrepont et Hières-sur-Amby, où elles atteignent entre 30 et 45% des tombes d'immatures (**Figure 244, Annexe 14**). Cependant, dans ces derniers cas, le pillage global est déjà très important : à Goudelancourt-lès-Pierrepont, le mobilier retrouvé est abondant et de qualité, témoignant d'une nécropole particulièrement riche, à l'image de Cutry. En revanche, le petit site carolingien d'Hières-sur-Amby n'a révélé que très peu d'objets, ordinaires et dépourvus de valeur. Le pillage très important de ces tombes témoigne de la continuité de la pratique de l'inhumation habillée et du dépôt d'objets encore à l'aube du IXe siècle.

Les violations de sépultures ne sont pas les seuls bouleversements subis à travers les siècles. Les destructions et les réutilisations de tombes anciennes provoquent également la récupération ou la destruction du mobilier funéraire. Afin de palier quelque peu ce biais, nous n'avons comptabilisé dans l'analyse du mobilier funéraire que les tombes primaires individuelles et multiples, non bouleversées par une nouvelle inhumation (*cf infra*).

Le but du pillage est essentiellement le vol : certains historiens évoquent néanmoins la récupération d'objets symboliques, « qu'il convenait de montrer, associés au défunt, lors des funérailles mais qu'il ne fallait pas nécessairement « perdre » définitivement » (Dierkens, 2011, p. 598). Cependant, si le pillage des tombes peut être quantifié, cela ne résout pas le problème de la représentativité du site en termes de mobilier funéraire, puisqu'on ignore ce que les pilliers ont emporté. Les gestes archéologiques relevés montrent toute la complexité de la violation de sépultures, que l'on doit séparer de l'idée de la réutilisation de la tombe (manipulations d'ossements visant à intégrer un nouveau cadavre) (Gleize, 2006, p. 509). Dans les sites étudiés, les pilliers procèdent soit par tranchées de violations, permettant de repérer plusieurs alignements de sépultures, soit par prélèvements des objets précieux dans des zones très localisées, généralement autour du thorax et de l'abdomen (Nice, 1994, p. 85 ; Ben Redjeb, 2007, p. 49).

Ces gestes traduisent des situations diverses, effectuées dans des temps différents, que nous pouvons résumer en deux cas de figure principaux. Dans le premier cas, le pillier repère les objets à dérober, le pillage ayant lieu peu de temps après l'inhumation, et se concentre sur une seule zone du corps, là où se situent les objets les plus précieux. Un deuxième cas de figure est le pillage tardif, ayant lieu longtemps après l'inhumation, voire après l'abandon des nécropoles. Le ou les pilliers procèdent alors par tranchées, permettant de repérer plusieurs tombes, qui peuvent être complètement bouleversées. Ces tranchées semblent montrer que les pilliers agissent alors au hasard, ce qui implique que les tombes ne sont plus signalées : le pillage allant de pair avec l'oubli de l'emplacement de la tombe.

- **Le témoignage des sources littéraires du haut Moyen Âge**

Les textes, normatifs ou littéraires, témoignent du pillage des sépultures au Moyen Âge (Wood, 1996 ; Effros, 2002, p. 53-54 ; Rebillard, 2002 ; Rebillard, 2003, p. 73 ; Dierkens, 2011). L'hagiographie livre ainsi un précieux témoignage, à travers les épisodes racontés dans les Vies ou les Miracles. S'il est évident qu'une recherche approfondie est nécessaire, nous pouvons déjà citer quelques passages, notamment ceux évoqués par Grégoire de Tours au tournant du VI^e siècle. I. Wood évoque quatre passages de l'évêque de Tours ayant trait au pillage des sépultures (Wood, 1996, p. 17). Seuls trois d'entre eux nous paraissent véritablement probants, livrant un riche témoignage sur ce phénomène.

« Une parente de sa femme [du duc Gontran Boson], qui était morte sans enfant, avait été ensevelie dans la basilique de la ville de Metz avec de magnifiques

joyaux et beaucoup d'or. Or, il arriva que peu de jours après eu lieu la fête du bienheureux Rémi qui se célèbre au commencement du mois d'octobre. Tandis que descendaient de la cité avec l'évêque beaucoup de personnes (...), les serviteurs de Gontran Boson vinrent à la basilique où la femme était ensevelie. Ils entrèrent, et ayant fermé les portes derrière eux, ils ouvrirent le sépulcre en enlevant tous les bijoux du corps de la défunte qu'ils avaient pu découvrir »⁴⁴ (trad. R. Latouche, 1963).

Dans cet épisode, Grégoire accuse le duc Gontran Boson, un puissant de l'aristocratie mérovingienne, d'avoir tenté de dérober les objets précieux déposés dans la tombe d'une parente. Le duc envoie ses serviteurs (*pueri*) piller la sépulture, profitant de l'éloignement d'une partie de la population lors de la fête de saint Rémi. Les serviteurs, enfermés dans l'église, sont cependant repérés. Ils prennent la fuite, mais craignant les peines qu'ils auraient à subir s'ils étaient pris en chemin, ils retournèrent s'enfermer dans l'église et accusèrent leur maître de ce crime. Cette affaire remonta jusqu'au roi Childebert, qui confisqua une partie des biens du duc Gontran Boson. Celui-ci, ne niant point l'affaire, s'enfuit secrètement. Fugitif pendant deux ans, il fut finalement exécuté par le roi Childebert (Halsall, 1996, p. 1-2)

Ensuite, un jour où Grégoire se rendit sur le tombeau de saint Hélius, à Lyon, on lui raconta l'histoire suivante :

« Saint Hélius fut évêque de cette ville [Lyon] au temps des païens, et lorsqu'il mourut [en 248] les fidèles l'ensevelirent. La nuit suivante arrive un païen qui déplace la pierre couvrant le sarcophage et soulève le corps du saint en s'efforçant de le dépouiller. Mais celui-ci étend les bras, embrasse vigoureusement cet homme en le tenant serré contre lui (...) jusqu'au matin où le peuple en fut témoin. Le juge du lieu ordonne qu'on entraîne ce violateur de sépulture et que la condamnation portée par la loi soit prononcée contre lui. Cependant le saint ne le lâchait pas. Alors le juge comprenant la volonté du mort, fait la promesse de laisser la vie sauve à cet homme, qui aussitôt est délivré de l'étreinte et rendu de

⁴⁴ « *Ante paucus autem dies mortua propinqua uxoris eius sine filiis, in basilicam urbis Metinsis sepulta est cum grandibus ornamentis et multo auro. Factum est autem, ut post dies paucus adesset festivitas beati Remedii, quae in initio mensis octavi caelebratur. Discedentibus autem multis e civitate cum episcopo et praesertim senioris urbis cum duci, venerunt pueri Bosonis Guntchramni ad basilica, in qua mulier erat sepulta. Et ingressi, conclusis super se osteis, detexerunt sepulchrum, tollentes omnia ornamenta corporis defuncti, quae reperire potuerant* » Grégoire de Tours, *Les Dix livres d'Histoire*, VIII, 21, MGH, p.387.

cette manière sans aucun mal. Oh vengeance vraiment sainte et pleine de pitié ! Il retint un homme pour l'accuser, mais il ne permit pas qu'on livrât au supplice celui dont il avait déjà obtenu le repentir »⁴⁵ (trad. L. Bordier, 1857).

Dans cet épisode, le forfait a lieu de nuit, par un voleur souhaitant récupérer les biens déposés dans la tombe de l'évêque Hélius. L'épisode se situant au III^e siècle, le pillleur est jugé selon la loi romaine, le juge le condamnant à la peine de mort (Effros, 2002, p. 53 ; Dierkens, 2011, p. 605). Mais l'intervention miraculeuse du saint lui évite le châtement, et l'homme peut s'en aller libre et repent.

Enfin, à Clermont dans l'église Saint-Vénérand, le corps miraculeusement intact et embaumé d'une jeune fille supposée chrétienne par la décoration de son sarcophage est découvert suite à l'effondrement d'une partie de la voûte de l'église. Grégoire raconte « qu'on avait trouvé autour d'elle des anneaux et des chaînes d'or, mais qu'on les avait enlevés, et en secret, afin que l'évêque ne le sut pas »⁴⁶ (trad. L. Bordier, 1857).

Ces trois épisodes montrent d'une part que l'inhumation habillée et le dépôt d'objets précieux dans la sépulture est un acte profondément social et non religieux : Grégoire de Tours ne s'offusque pas de la présence de bijoux et de biens dans la tombe de l'évêque Hélius, de la parente du duc ou de la jeune fille de l'église Saint-Vénérand. De plus, ces trois individus sont inhumés dans une église, en sarcophage : il n'y a donc pas inadéquation entre inhumation chrétienne dans une église et inhumation habillée. Ensuite, ces deux témoignages montrent que le pillage de tombes est un acte grave, au III^e comme au VI^e siècle, même si la législation a évolué : la peine de mort n'est en effet plus requise dans les codes de lois des VI^e-VII^e siècles (*cf infra*).

Le dernier épisode relaté par Grégoire concerne le tombeau des saints Agricola et Vital à Bologne, en Italie. L'un des pèlerins tenta de dérober un peu de poussière sacrée de l'un des

⁴⁵ « Sanctus Helius tempore paganorum in hac urbe fuit episcopus, qui defunctus, sepultus est a fidelibus. Nocte autem sequenti veniens quidam paganus, lapidem qui sarcofagum tegebat revolvit, erectumque contra se corpus sancti conatur spoliare. At ille extensis lacertis constrictum ad se hominem fortiter amplexatur et usque mane, populis expectantibus, tamquam constipatum loris, ita miserum brachiis detenebat. Igitur iudex loci violatorem sepulchri iubet abstrahi ac legalis poenae sententia condemnari; sed non laxabatur a sancto. Tunc intellegens voluntatem defuncti, facta iudex de vita promissione, laxatur et sic incolomis redditur". O vere sanctam ultionem pietate permixtam! Retenuit hominem, ut argueret, sed tradi non permisit supplicio, quem iam reddiderat emendatum », Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 61, MGH, p.334

⁴⁶ « Aiebant etiam, anulos murinulasque aureas circa eam repertas et clam, ne episcopus sentiret, ablatas. » Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 34, MGH, p.319.

tombeaux, abîmé et ouvert à la suite du contact continu de la foule : « mais dès qu'il y eut introduit la tête, il fut tellement serré par le couvercle, que les assistants ne parvinrent à le dégager qu'à grand-peine et il se retira plein de confusion, sans pouvoir obtenir ce que dans sa présomption téméraire il avait voulu prendre »⁴⁷ (*Gl. Mart.*, 43, trad. L. Bordier, 1857). Il ne s'agit alors plus d'or et de bijoux, mais de reliques.

B. Effros cite deux autres passages de l'œuvre de Grégoire de Tours, mais ils sont plus proches du vol de biens d'église que du pillage de sépulture (Effros, 2002, p. 54). Dans les *Miracles de Saint Julien*, un homme, poussé par la cupidité, entre de nuit dans la basilique et dérobe une croix recouverte de pierreries. S'étant endormi, il est retrouvé par les gardiens, auxquels il avoue son forfait (*Mir. Jul.*, 20) Dans la *Gloire des Martyrs*, Grégoire raconte que des envoyés de Sigebert mirent à sac la basilique de Saint-Denis à Paris. L'un vola un somptueux manteau de soie recouvrant les reliques de saint Denis, un autre une colombe d'or attachée au tombeau. Les deux hommes moururent peu après, et selon Grégoire de Tours, « personne ne doutera qu'il y ait là un jugement de Dieu et non un effet du hasard » (*Gl. Mart.*, 71, trad. L. Bordier).

Enfin, une Vie plus tardive, rédigée au XIIe siècle, raconte un épisode se déroulant lors des funérailles de sainte Gudule au VIIe siècle :

« Mais avant de poursuivre le récit, voyons quelle grande peine menace les violateurs de sépultures. Un homme d'une très cruelle perversité assistait à l'inhumation du très saint corps [de Gudule] au sein de la tombe (...). Regardant en tout sens, parcourant tout le corps en un examen muet, il vit que celui-ci était enterré avec de remarquables ornements, comme il convenait à une personne de très illustre origine. Il resta là jusqu'à ce que l'on ait refermé la tombe avec grand soin. Un jour s'écoula, puis un autre ; les chevaux de Phaeton amenaient la troisième aurore, quand (...) il aspira à voler les bijoux qu'il avait vus. Mais il craignait d'accomplir son désir en plein jour, parce qu'il redoutait d'être pris (...). [La nuit venue], il se rend sur la tombe de la sainte. Après avoir ôté la terre qui la recouvrait, il prit tout ce qu'il trouva comme ornement précieux, à savoir les

⁴⁷ « *Quidam audax atque facinorosus operturium unius tumuli removet, ut scilicet aliquid de sacris auferret cineribus; missoque introrsum capite, obpraessus ab eo, vix ab aliis liberatus, confusus abscessit; nec accipere meruit, quod temerario ausu praesumpsit, sed cum maiori deinceps reverentia sanctorum adivit sepulchra* », Grégoire de Tours, *Gloire des Martyrs*, 43, MGH, p.67.

colliers de son cou, les pendentifs de sa poitrine, les boucles d'oreilles de ses oreilles, les anneaux de ses mains, les bracelets de ses bras et tout ce qui était en or et en argent. En outre, il prit des vêtements de pourpre brodés sur trame d'or, un voile d'une blancheur de neige, des ceintures aux boutons brillants » (trad. Dierkens, 2011).

L'auteur du forfait rentre alors chez lui, et offre les bracelets à sa fille. Une de ses compagnes les reconnaît, mais ne peut faire avouer la jeune fille du crime de son père. L'affaire est portée à l'évêque de Cambrai, propre frère de Gudule, qui jeta l'anathème sur les auteurs du forfait et les condamna, eux et leurs descendants, à être frappés de claudication et d'un goitre pour les femmes.

A. Dierkens relève de nombreux éléments dans ce récit qui renvoient à une tradition orale ou une source plus ancienne, à côté de projections dans le passé de conceptions du XII^e siècle (Dierkens, 2011, p. 597). Par exemple, l'ostentation des funérailles, qui répond à une volonté de marquer les esprits et de tenir le rang social du défunt et de sa famille, renforçant ainsi la *memoria* du défunt, pouvait également attirer nombre de convoitises. La description très détaillée des vêtements de la sainte montre à l'évidence que l'auteur de la Vie s'est inspiré d'une source mérovingienne. D'ailleurs, dans la seconde version de la Vie de sainte Gudule, rédigée à la fin du XII^e siècle, l'auteur abrège considérablement la description des parures et objets précieux et excuse la sainte, qui n'aurait pas souhaité cet habillement luxueux, imposé par ses proches (Dierkens, 2011, p. 603). La pratique du mobilier funéraire choque alors profondément le rédacteur, à une époque où l'inhumation habillée n'est plus de mise.

Ensuite, le pilleur semble appartenir au même rang social que la famille de la défunte, car sa fille fréquente les compagnes de Gudule. De plus, c'est par convoitise, et non sur instigation du diable, que l'auteur commet son forfait, chose rare dans une Vie du XII^e siècle (Dierkens, 2011, p. 605). Ensuite, le pilleur attend la nuit pour agir, d'abord pour la discrétion, mais également parce que la nuit est fréquemment associée au mal et constitue un *topos* fréquent. Le pillage a lieu très peu de temps après l'enfouissement des biens, comme le montre de nombreux exemples archéologiques.

Enfin, il est intéressant de souligner qu'aucune peine n'est requise contre le pilleur de la tombe, malgré le fait que son identité est connue. Il n'est pas question de procès, ni de sanctions, ni de restitutions des biens volés. C'est en effet l'évêque qui prononce un anathème contre le pilleur, sa famille et ses descendants, les frappant d'infirmité, marque du péché : « la vraie punition est de nature divine » (Dierkens, 2011, p. 606). L'évêque apparaît donc comme

l'intercesseur entre l'au-delà et ici-bas, car ce n'est ni Dieu, ni la sainte, ni un juge, ni le roi qui punit le piller, mais bien l'évêque, garant de la justice des hommes.

- **Les sources normatives**

Cependant, l'ampleur du phénomène de la violation de sépulture contraste avec l'importance du délit et des peines encourues pour les pillers de tombes. Il est très difficile d'y trouver une explication probante devant les risques encourus : la récupération et la vente d'objets précieux devait être un commerce très lucratif (Effros, 2002, p. 56). H. Steuer voit le pillage des tombes comme la conséquence d'une pression financière extrêmement forte pour les familles durant les funérailles (Effros, 2002, p. 56).

La législation, romaine comme « barbare », punit de peines extrêmement lourdes le pillage des sépultures. É. Rebillard montre l'évolution de la loi romaine sur cette question, depuis les *Sentences de Paul* du III^e siècle jusqu'aux canons conciliaires du VI^e siècle (Rebillard, 2002 ; Rebillard, 2003, p. 73). Toute atteinte portée contre une tombe (destruction, pillage, réutilisation) est alors considérée comme une violation.

En effet, les premières lois romaines ayant statué sur la violation de sépultures distinguent l'atteinte portée au monument (destruction, récupération de matériaux) de celle portée au corps (introduction d'un nouveau corps, réutilisation d'une tombe). Ainsi, dans les *Sentences de Paul*, bouleverser un corps est passible de la peine de mort, et l'atteinte au tombeau évolue selon le statut du piller, entre l'exil dans une île ou la déportation dans les mines⁴⁸. La législation romaine n'évolue ensuite que très peu : le *Code Théodosien* (IV^e siècle) reprend l'essentiel des peines précédentes⁴⁹ (Rebillard, 2002, p. 66). En 447, Valentinien III, dans les *Novelles*, rappelle le caractère sacré (*religiosus*) de la tombe, sa violation portant atteinte au mort⁵⁰.

La répétition fréquente des lois ayant trait au pillage des sépultures tout au long des III^e-Ve siècles n'est pas forcément la preuve d'un climat d'insécurité ou de l'impuissance du pouvoir impérial à protéger les sépultures : « La répétition d'une loi ne peut pas toutefois être analysée seulement en terme d'échec ou d'inefficacité des lois antérieures : elle prouve avant tout que la loi reste en vigueur » (Rebillard, 2002, p. 70). D'autre part, et malgré une

⁴⁸ *Sententiae Pauli*, 1, 21 5-9, d'après (Rebillard, 2002, p. 66).

⁴⁹ *Codex Theodosianum*, 9, 17, 1-5, d'après (Rebillard, 2002, p. 66).

⁵⁰ *Novellae Valentiniani*, 23, d'après (Rebillard, 2002, p. 66).

littérature abondante, la législation conciliaire des Ve-VIIIe siècles ne régule que très peu le domaine funéraire. L'utilisation de vêtements ou d'objets liturgiques à des fins funéraires (Concile de Clermont de 535, 3 et 7 ; Synode d'Auxerre de 561-605, 12) et le fait d'inhumer dans le baptistère (Synode d'Auxerre de 561-605, 14) sont condamnés (Gaudemet *et al.*, 1989). Seul, le concile de Macon en 585 évoque l'ouverture des tombeaux :

« Nous avons appris que de nombreuses gens ouvrent les tombeaux alors que les corps des morts ne sont pas encore décomposés et qu'ils déposent par-dessus ces corps leurs propres morts, où qu'ils usurpent pour leurs morts, ce qui est un sacrilège, les emplacements consacrés à d'autres, et cela sans l'autorisation du propriétaire des tombeaux ». (Concile de Macon II, 17, trad. J. Gaudemet *et al.*, 1989).

Il n'y a donc pas de sensibilité particulière de l'Église sur la question de l'intégrité des corps ou de la tombe (Rebillard, 2002, p. 70). De plus, les pénitentiels* évoquent rarement la violation de tombes, renvoyant généralement à la législation civile. Cependant, le *libri paenitentiales simplices* du VIIIe siècle condamne les pilleurs de tombes à cinq ans de pénitence, dont trois au pain et à l'eau (Effros, 2002, p. 52). Burchard de Worms, encore en plein XIe siècle, reprend ce thème dans son pénitentiel du *Corrector Sive Medicus*, montrant la continuité de cette pratique :

« As-tu violé une sépulture, de sorte qu'ayant vu quelqu'un être enseveli, à la nuit tu as ouvert la sépulture et pris les vêtements du mort? Si oui, tu feras pénitence deux ans aux jours établis » (le Médecin, 59, trad. Gagnon, 2010 ; 118).

Les codes de lois « barbares » des VIe-VIIIe siècles montrent relativement peu d'évolution. La plupart sont directement influencés par la loi romaine, et notamment par le *Code Théodosien*. Ils sont globalement focalisés sur les biens du défunt, et distinguent toujours l'atteinte à la tombe, dans un but de récupération des matériaux, et l'atteinte au corps. Ces lois visent néanmoins avant tout à protéger les biens déposés dans la tombe : le pillage est assimilé à un vol aggravé, avec une distinction avant et après l'inhumation, le crime étant plus grave s'il y a exhumation du cadavre. Par contre, les codes de lois « barbares » ne renvoient pas à l'utilisation par des nécromanciens des restes humains, comme cela est signalé dans le *Code Théodosien* (Effros, 2002, p. 50).

Le *Pactus legis Salicae*, ou loi salique, rédigé entre la fin du Ve et le début du VIe siècle selon les historiens (Riché, Périn, 2013), développe longuement le thème de la violation de

sépulture, mais en reprenant l'essentiel du *Code Théodosien*. L'amende de composition (le *wergeld**) est de 200 sous pour les pilleurs de tombes, avec l'exil de la communauté (temporaire ou définitif, selon les vœux de la famille du défunt), auquel s'ajoute une amende de 50 sous pour ceux qui offrent l'hospitalité au coupable, même sa propre épouse⁵¹. Il s'agit d'une amende élevée : par comparaison, 200 sous est le *wergeld** dû pour le meurtre d'un homme libre⁵². La loi ripuaire reprend au VIIe siècle l'essentiel du *Pactus legis Salicae* : l'amende s'élève à 60 sous si le crime a lieu avant l'inhumation, 200 sous s'il y a exhumation du cadavre⁵³.

Les lois wisigothiques (VIIe siècle)⁵⁴ et alémaniques (VIIIe siècle)⁵⁵ sont plus sévères que les lois franques, et prévoient pour les esclaves coupables d'être brûlés vif, après avoir reçu 200 coups de fouet. Pour les hommes libres, l'amende dans la loi wisigothique s'élève à une livre d'or, accompagnée de 100 coups de fouet⁵⁶. La loi burgonde, la plus ancienne car promulguée à la fin du Ve siècle, constitue une exception, puisque le pillage des sépultures constitue un motif de divorce d'un homme de sa femme, aux côtés de la sorcellerie et de l'adultère⁵⁷ (Plessier, 2000, p. 187).

Les peines sont donc très lourdes, et pourtant l'archéologie montre que les tombes ont été pillées, ouvertes et bouleversées tout au long de l'utilisation des nécropoles, parfois au-delà. La législation était-elle impuissante à réguler la société ? Les peines étaient-elles seulement appliquées ? La violation des sépultures semble être un phénomène suffisamment courant pour être rappelé dans les codes de lois « barbares », qui, malgré les évidents renvois au *Code Théodosien*, constituent une législation propre. Ainsi, la récupération d'ossements en lien avec la nécromancie n'est pas évoquée dans ces lois, qui se focalisent surtout sur la protection des biens matériels inhumés auprès du défunt : la loi wisigothique évoque par exemple « la parure et les vêtements » du défunt (*ornamenta vel vestimenta*)⁵⁸.

Il s'agit donc surtout de vol d'objets, avec une aggravation de la peine lorsqu'il y a exhumation du corps, et donc rapport direct avec le cadavre. La destruction d'une tombe et la récupération de matériaux sont des crimes prévus, mais moins graves : la loi wisigothique

⁵¹ *Pactus Legis Salicae*, 17, 1-11, MGH, *LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.64-69.

⁵² *Pactus Legis Salicae*, 41, 1, MGH, *LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.154.

⁵³ *Lex Ribuarica*, 55, 1 et 88, 1-2, MGH, *LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.103/132.

⁵⁴ *Lex Visigothorum*, 11,1-2, MGH, *LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.403.

⁵⁵ *Leges Alamannorum*, 50,1, MGH, *LL nat. Germ.*, t.5, 1962, p.108.

⁵⁶ *Lex Visigothorum*, 11,1, MGH, *LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.403.

⁵⁷ *Lex Burgundionum*, 34, 3, MGH, *LL nat. Germ.*, t.2, 1962, p.68.

⁵⁸ *Lex Visigothorum*, 11.1, MGH, *LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.403.

évoque « celui qui vole le cercueil d'un mort, quelle que soit l'utilisation qu'il souhaite en faire »⁵⁹ redevable d'un *wergeld** de 12 sous. La loi salique mentionne les atteintes faites au tombeau, dont l'amende se situe entre 15 et 30 sous :

« Quiconque aura renversé une colonne ou une décoration placée sur un tombeau, ou la barrière élevée autour de ce tombeau, ou le petit édifice en forme de portique qui le recouvra à la manière de nos ancêtres ; ou aura dépouillé le corps placé dans ce tombeau, sera condamné, pour chacun de ces crimes à payer 600 deniers, ou 15 sous d'or » (*Pactus Legis Salicae*, 17.3, trad. J.-F. Peyré, 1828).

La violation de sépulture, d'abord pensée comme une atteinte à l'intégrité du tombeau, disparaît ensuite de la littérature normative médiévale, témoignant de l'évolution des pratiques et des mentalités. Les manipulations d'ossements et la réutilisation des tombes se multiplient, et font l'objet depuis quelques années d'une relecture historique (Serralongue, Treffort, 1995, p. 108 ; Effros, 2002, p. 63 ; Gleize, 2006, p. 505).

2.1.3.2 Méthode d'analyse

Proposer une analyse sociale des nécropoles, à travers la corrélation entre données biologiques et funéraires, doit nécessairement s'appuyer sur une méthodologie stricte et bien définie.

- **Adultes et enfants observables :**

Les méthodes d'estimation de l'âge des enfants utilisées dans ce travail ont déjà été présentées, et je n'y reviendrais pas (*cf. chapitre préliminaire*). Les enfants considérés comme observables sont issus de sépultures primaires individuelles et multiples, ainsi qu'à quelques cas de tombes collectives, où l'enfant, étant le dernier inhumé, peut être lié au mobilier. Les adultes considérés comme observables proviennent des tombes primaires individuelles et multiples (**Tableau 68**). Les échantillons sont divisés en périodes chronologiques d'environ un siècle, et sont regroupés en un seul corpus lorsque le nombre total d'enfants est inférieur à 50 (**Tableau 69**). Finalement, seules les séries de Saint-Sauveur, Goudelancourt et Saint-

⁵⁹ *Si quis sepulcri violator extiterit aut mortuum expoliaverit et ei aut ornamenta vel vestimenta abstulerit, si iber hoc fecerit, libram auri coactus exolvat heredibus et que abstulit reddat, Lex Visigothorum*, 11.2, MGH, LL nat. Germ., t.1, 1962, p.403.

Martin-de-Fontenay peuvent être divisées par siècle. Le corpus des enfants observables s'élève donc à 362, 290 ayant un âge estimé.

La plus grande prudence est requise lorsque l'effectif est inférieur à 30 individus pour une durée d'utilisation de la nécropole de deux à trois siècles. Les résultats obtenus sur ces séries ne peuvent être qu'indicatifs, comme à Haudricourt et Giberville.

	Haudricourt	Giberville	Cutry	Saint-Sauveur	Goudelancourt	Saint-Martin-de-Fontenay	Total
Adultes observables	64	172	177	262	333	295	1303
Enfants observables	21	26	46	70	69	130	362
Total individus	85	198	223	332	402	425	1665
% des enfants	25%	14%	21%	21%	17%	31%	22%

Tableau 68 : Nombre d'individus observables, par site

	Haudricourt	Giberville	Cutry	Saint-Sauveur	Goudelancourt	Saint-Martin-de-Fontenay	Total
0-2 ans	5	1	7	18	4	21	56
3-7 ans	7	2	10	14	17	34	84
8-12 ans	7	8	10	12	18	47	102
13-17 ans	1	3	5	10	5	24	48
?	1	12	14	16	25	4	72
Total	21	26	46	70	69	130	362

Tableau 69 : Répartition en classes d'âges des enfants observables, par site

- **Répartition par âge et classes d'âges sociales :**

Les enfants pris en compte ont un âge estimé selon des critères biologiques, d'après des indicateurs dentaires ou osseux (*cf. chapitre préliminaire*). Ceux dont l'âge repose sur la longueur de la fosse, selon la méthode déjà présentée (*cf. chapitre 1*), ont été insérés dans la catégorie d'âge indéterminé⁶⁰, à l'exception du groupe d'âges des 0-2 ans. En effet, les tombes attribuées aux enfants de moins de trois ans ont une longueur inférieure à 110 cm, qui ne peut correspondre qu'à des enfants en bas-âge (**Tableau 70**).

Les enfants ont été ensuite répartis selon la méthode probabiliste en classes d'âges : lorsque l'âge estimé est à cheval entre deux groupes d'âges, on calcule les probabilités qu'à tel individu d'appartenir à tel groupe d'âges⁶¹ (*cf. chapitre préliminaire*). Chaque classe d'âges sociale a une durée de 5 ans, sauf pour le premier groupe des 0-2 ans qui dure trois ans. Le facteur de durée des groupes d'âges n'est pas forcément pris en compte dans les

⁶⁰ Les fosses vides ne sont pas prises en compte ici.

⁶¹ En utilisant un calculateur de probabilité, disponible dans tout logiciel statistique : ici, le logiciel *Statistica*®.

publications (Halsall, 1996 ; Stoodley, 2000 ; Gowland, 2006), et nous allons développer ce point.

	L fosse 0-2 ans	N 0-2 ans, âge / L de la fosse	N 0-2 ans
Cutry	< 110 cm	3	7
Giberville	< 60 cm	1	1
Saint-Martin-de-Fontenay	< 100 cm	7	21
Saint-Sauveur	< 110 cm	10	18
Goudelancourt-lès-Pierrepont	< 110 cm	0	4

Tableau 70 : Nombre d'immatrices de moins de trois ans dont l'âge est estimé par la longueur (L) de la fosse

2.1.3.3 Description et dénombrement du mobilier :

Le mobilier⁶², ou matériel selon certains (Hermay, Dubois, 2012), prend en compte les objets déposés dans la tombe (armes, vaisselles, objets usuels) ainsi que les éléments vestimentaires portés par le défunt (parure, ceintures, chaînes-ceintures et aumônières).

- Mobilier porté : colliers ou bracelets de perles, fibules, épingles, bagues, bracelets, boucles d'oreilles, pendentifs et pendeloques (= parure), ceintures, aumônières (ou sac), châtelaines et cordelières.
- Mobilier déposé : forces, peignes, pinces à épiler, aiguilles, fiches à bélière (ou fiches-pattes), silex (= objets usuels), couteaux, armes, vaisselle, monnaies, clés et coffrets ou pyxides.

- Mobilier porté :

Les parures sont associées aux tombes féminines⁶³ et comprennent des perles, généralement montées en colliers ou bracelets, des fibules, des boucles d'oreilles, des bagues, des bracelets et des épingles. Les colliers et bracelets de perles constituent la majeure partie de l'ensemble des parures (**Figure 245**). Les perles sont généralement en verre coloré, parfois en ambre ou en bronze. Leur assemblage permet de classer les colliers en différentes

⁶² Les descriptions des objets suivants proviennent pour l'essentiel du *Dictionnaire des Francs, les Mérovingiens et les Carolingiens* (Riché, Périn, 2013).

⁶³ Quelques parures sont retrouvées ponctuellement dans des tombes masculines, mais cela reste exceptionnel (cf. *infra*).

catégories, permettant de les lier à une période chronologique : R. Legoux a défini quatre types de colliers, répartis entre la fin du Ve et le milieu du VIIe siècle (Legoux *et al.*, 2005, p. 113).

Les boucles d'oreilles se composent d'un anneau simple (généralement en bronze), qui peut se terminer par un pendant en bronze doré, argent ou parfois grenats (**Figure 246**). Les bagues les plus simples sont des anneaux de bronze ou d'argent, parfois comportant un chaton (**Figure 247**).

Les fibules, contrairement à l'époque romaine, sont d'usage essentiellement féminin⁶⁴ (**Figure 248, Figure 249**). Jusqu'au VIIe siècle, elles se portent généralement par paires aux épaules, fermant un voile ou un vêtement, au bassin ou aux jambes, ornant la robe, dont l'extrémité ne descend pas plus bas que les genoux (Riché, Périn, 2013, p. 186-187). Le port d'une seule fibule au cou se développe au VIIe siècle sous l'influence de la mode méditerranéenne. Les bracelets massifs en bronze ou argent sont rares. Les épingles en bronze servaient à retenir les cheveux ou les vêtements, leur longueur variant entre 10 et 20 cm (**Figure 250**).

Les cordelières se terminent par de grosses perles en verre ou en cristal de roche suspendues à la ceinture. Les châtelaines sont fixées à la ceinture et constituées de rouelles ou, pour les plus sophistiquées, de plaques de bronze, servant à suspendre des pendeloques, de petits objets usuels ou de toilette (**Figure 251**). Certaines chaînes-ceintures sont plus tardives (seconde moitié du VIIe siècle) et sont terminées par des crochets, mais possèdent les mêmes fonctions (**Figure 252**). Ces objets sont caractéristiques de la mode féminine.

⁶⁴ Signalons cependant deux cas où une fibule est déposée auprès d'un homme, à Goudelancourt-lès-Pierrepont (T190i) et Saint-Martin-de-Fontenay (T425).

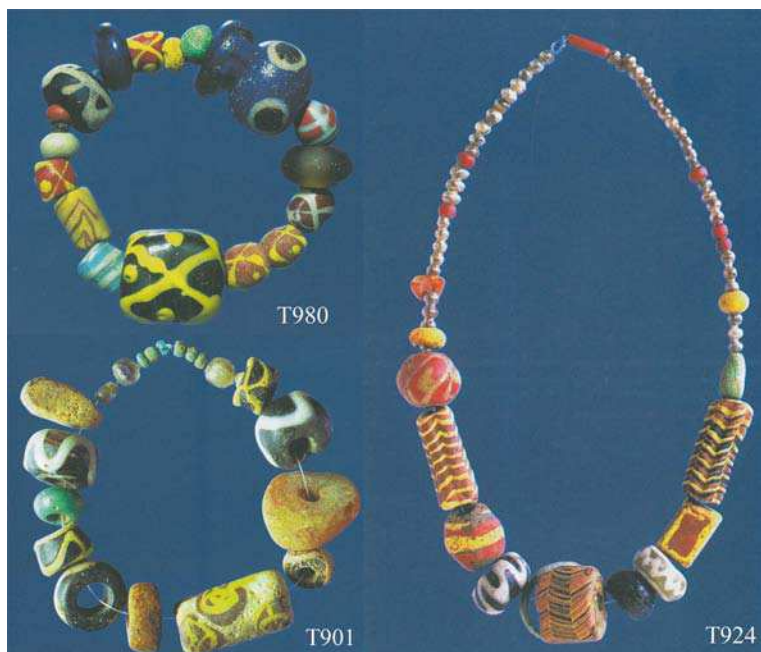


Figure 245 : Bracelets (gauche) et collier (droite) de perles de Cutry, d'après Legoux et al., 2005, p. 28



Figure 246 : Boucles d'oreilles retrouvées à Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007



Figure 247 : Bagues en bronze de Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007



Figure 248 : Fibules retrouvées à Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007



Figure 249 : Fibules « en S » (haut) et aviformes (bas) à Cutry, d'après Legoux et al., 2005, p. 17

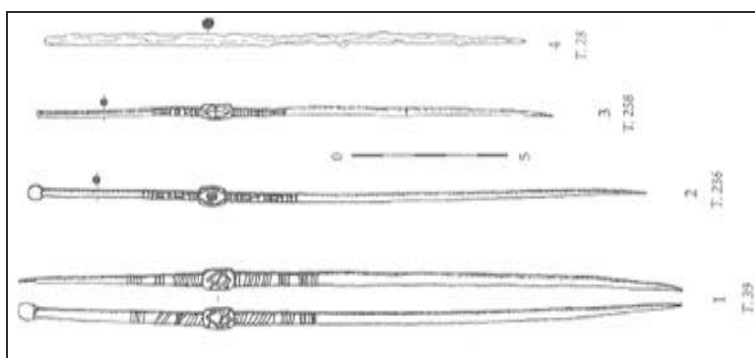


Figure 250 : Epingles de bronze à Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007, p.108

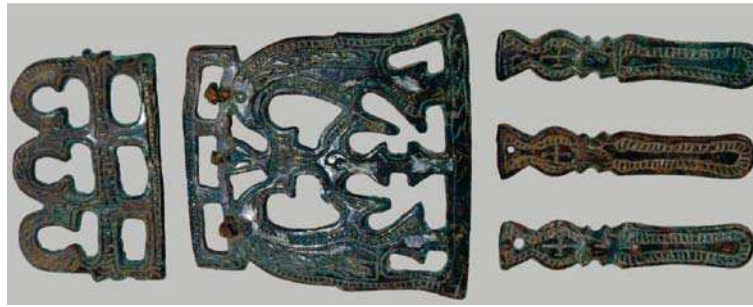


Figure 251 : Garniture de châtelaine retrouvées à Saint-Sauveur (T39), d'après Ben Redjeb, 2007, p. 128

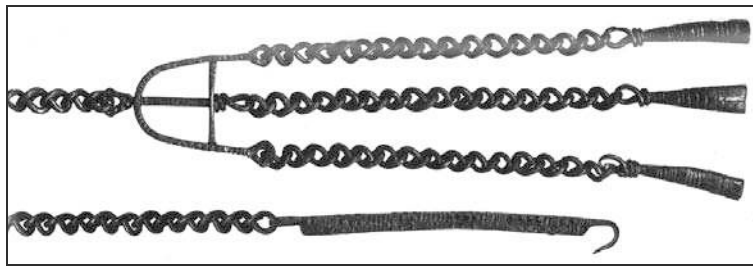


Figure 252 : Exemple d'une chaîne-ceinture, Saint-Sauveur (T126), d'après Ben Redjeb, 2007, p. 126

Les pendentifs en bois de cervidé sont uniquement déposés dans des tombes de femmes et d'enfants, souvent richement parées (**Figure 253**). Dans cette catégories ont été regroupés toutes les pendeloques (dents d'animaux, clochettes, pyramides) qui ont pu avoir un pouvoir phylactérique. Selon R. Legoux, les pendentifs en bois de cervidé caractérisent plutôt la seconde moitié du VI^e siècle dans les régions de l'Est (Legoux *et al.*, 2005, p. 124).

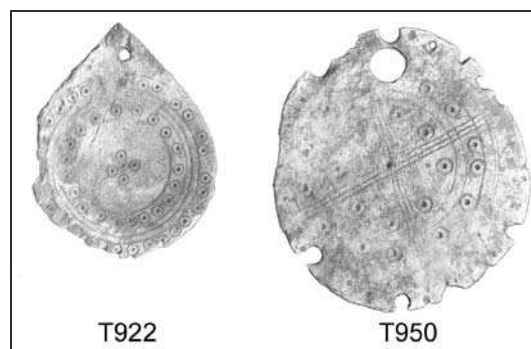


Figure 253 : Deux pendentifs en bois de cervidé de Cutry, d'après Legoux *et al.*, 2005, p. 124

Les plaques-boucles de ceinture sont les accessoires vestimentaires les plus caractéristiques de l'époque mérovingienne, portées par les deux sexes (**Figures 254, 255, 256**). Fixées par des rivets à la ceinture, de forme et de qualité variables, elles sont le plus

souvent constituées de fer, de bronze ou d'argent, plus rarement en matière dure animale. Les décors et les matériaux suivent les évolutions de la mode : elles peuvent être simples et non articulées, de fer et d'argent damasquinées, couvertes d'orfèvrerie cloisonnée ou de verroterie, à décor géométrique, animalier ou « chrétien » (croix, scènes bibliques, tel Daniel dans la fosse aux lions) (Treffort, 2002). De petites boucles ou plaque-boucles, fermant des chaussures, sont parfois retrouvées.



Figure 254 : Plaques-boucles de ceintures issues du site de Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007



Figure 255 : Plaques-boucles de ceintures issues de Goudelancourt-lès-Pierrepont, d'après Nice, 1994



Figure 256 : Boucles de ceinture provenant du site de Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007

Aux ceintures sont fixées des aumônières, parfois fermées par une boucle en métal, renfermant de petits objets. Selon les sites elles peuvent faire partie de la mode masculine (Cutry, Saint-Sauveur), ou des deux sexes (Saint-Martin-de-Fontenay, Goudelancourt-lès-Pierrepont).

○ Mobilier déposé :

Les armes défensives (casques, boucliers) sont extrêmement rares dans les tombes masculines et témoignent d'un niveau social élevé. Au contraire, les armes offensives sont plus fréquentes et caractéristiques des tombes masculines (**Figure 257**). Une grande variété existe, comme les lances, les haches, les scramasaxes et les javelots ; les épées longues et les angons étant plus rares. Les flèches, souvent groupées par deux ou trois et probablement associées à un arc disparu, composent également l'armement de l'époque.

De nombreuses combinaisons s'observent dans les tombes, la réunion de plus de trois armes, associées à un mobilier de qualité, correspond à des sépultures prestigieuses, dites « tombes de chef ». À partir du VIIe siècle, l'armement se standardise et se raréfie, certaines armes n'étant plus déposées dans les tombes (haches, angons) et d'autres, comme les épées longues, caractérisent alors les sépultures les plus riches. Pour P. Périn, ce constat est à mettre en lien avec une évolution des modes funéraires, l'élite étant alors inhumée autour de chapelles funéraires (Riché, Périn, 2013, p. 86).

Sorte de grand couteau, le scramasaxe est au VIIe siècle l'arme la plus courante, dont l'utilisation dépasse le seul cadre du combat, pour devenir un outil de la vie quotidienne, parfois comparé aux machettes d'Amérique centrale (Périn, 2006 ; Riché, Périn, 2013). Le scramasaxe est considéré comme une arme typiquement franque (Périn, 2006 ; Kazanski, Périn, 2008), mais l'idée de pouvoir lier un objet à l'identité ethnique du porteur fait toujours débat (Halsall, 2011).

Les couteaux sont fréquemment retrouvés dans des tombes masculines comme féminines. Chez les femmes, ils sont accrochés à la ceinture ou dans une aumônière. Pour les hommes, ils sont parfois retrouvés collés à la lame d'un scramasaxe, ce qui laisse supposer l'utilisation d'un fourreau spécial. Ce sont des objets de la vie courante, qui pouvaient servir d'armes à l'occasion.

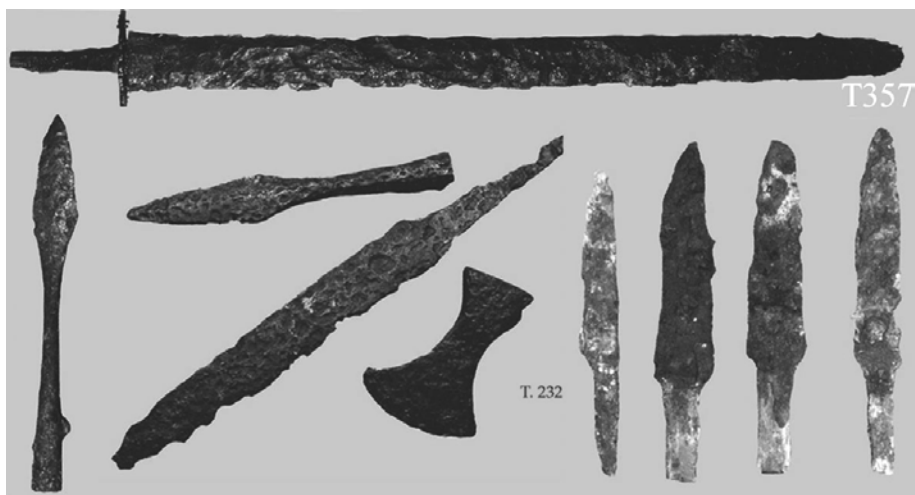


Figure 257 : Epée longue (haut), fer de lance (gauche), hache (centre) et scramasaxe (droite et centre), Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007

Les objets de toilette sont constitués principalement de peignes et de pinces à épiler, auxquels s'ajoutent les curettes en bronze, exceptionnellement retrouvées (**Figure 258**). Les peignes, en matière dure animale (souvent nommé par erreur « os »), sont composés parfois d'un dévidoir et d'un étui, et sont communs aux deux sexes. Les pinces à épiler sont en fer ou en bronze, et sont essentiellement associées aux sépultures masculines.

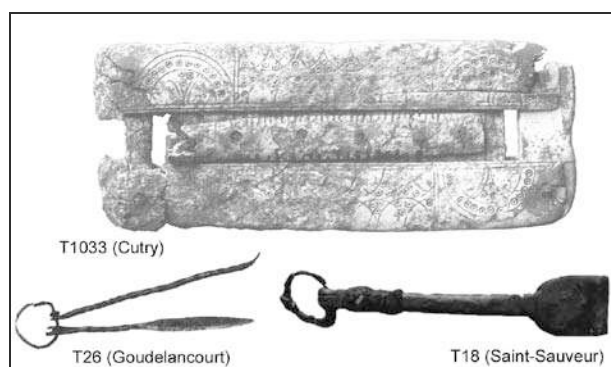


Figure 258 : Objets de toilette composés d'un peigne, d'une curette (gauche) et d'une pince à épiler (droit), d'après Legoux et al., 2005 ; Ben Redjeb, 2007 ; Nice et al., 2008

Les objets usuels rassemblent les forces, les fiches à bélière (ou fiches-pattes), les aiguilles, les clés et les silex, et sont communs aux deux sexes (**Figure 259**). Les forces sont les ancêtres de nos ciseaux, et servaient autant à la coupe des cheveux qu'à la tonte des moutons. Les fiches à bélière sont des objets énigmatiques, sortes de grands poinçons à tige torsadée, qui auraient pu servir comme instrument destiné au travail du cuir ou à la vannerie, voire d'ancêtre de la fourchette.

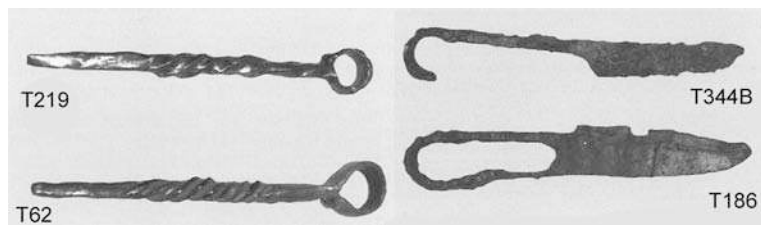


Figure 259 : Fiches à bélières (gauche) et forces (droite), Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007

Exclusivement rencontrées dans les tombes masculines, les **aiguilles** sont généralement en bronze (**Figure 260**). Ces objets sont souvent regroupés et associés à un couteau, et placés dans une aumônière ou suspendus à la ceinture. Les **clés** sont plus rares, toujours découvertes dans des sépultures féminines, accrochées à la ceinture. Enfin, les **silex** sont retrouvés dans les aumônières, parfois auprès d'un briquet.

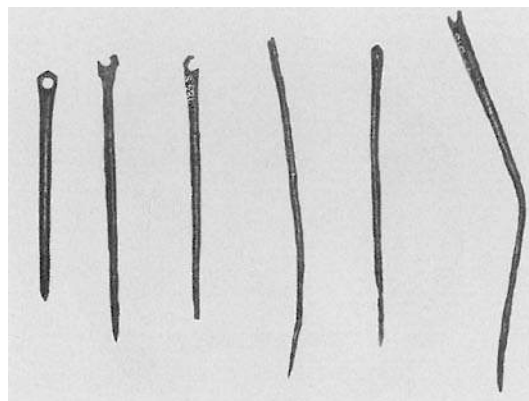


Figure 260 : Aiguilles à chas, Saint-Sauveur, d'après Ben Redjeb, 2007, p. 169

Les monnaies sont soit découvertes en dépôt dans l'aumônière, soit percées et cousues sur le vêtement. Elles sont souvent romaines, parfois gauloises, plus rarement mérovingiennes (Legoux *et al.*, 2005, p. 137). L'antique coutume de l'obole à Charon, qui consiste à laisser une pièce dans la bouche ou la main du défunt, semble disparaître progressivement dans les nécropoles.

Les pyxides, sortes de petits boîtiers, restent rares et accompagnent exclusivement les sépultures féminines les plus riches. Deux seaux ont également été retrouvés dans des tombes masculines, à Giberville et à Saint-Sauveur (Pilet *et al.*, 1990 ; Ben Redjeb, 2007) (**Figure 261**).

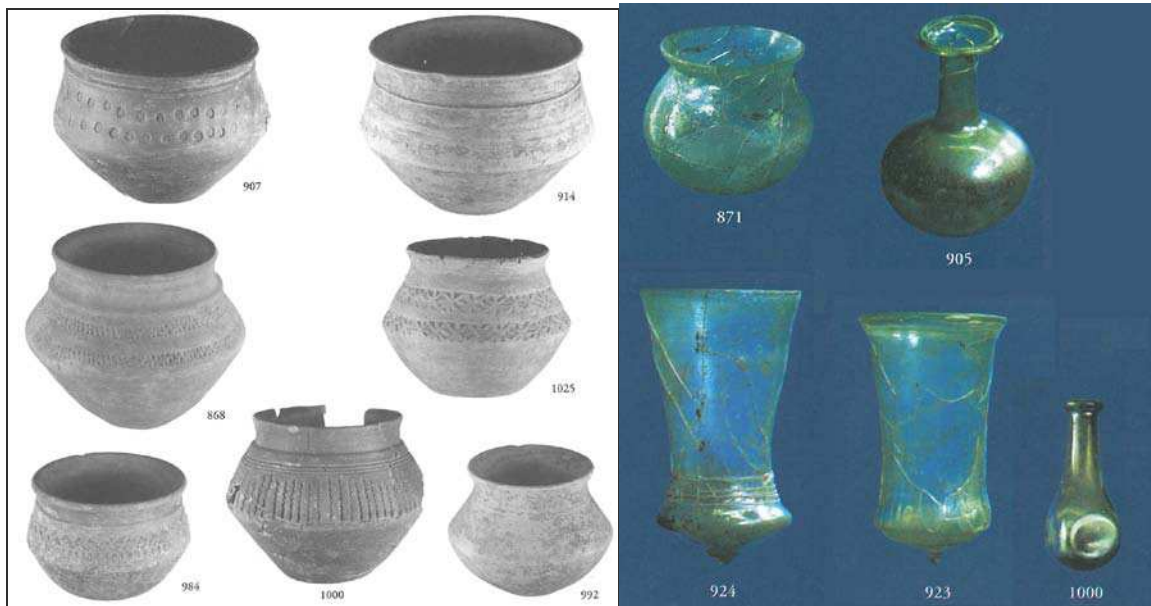


Figure 261 : Ensemble de vases biconiques (gauche) et de verreries (droite) issus des tombes d'enfants de Cutry, d'après Legoux et al., 2005, p. 32/124

Le dépôt d'une céramique aux pieds ou à la tête de l'individu est caractéristique de l'inhumation habillée. Bien qu'il existe des variations au sein de chaque région, la vaisselle a des caractéristiques communes, le type le plus souvent déposé restant les vases biconiques ou à carène (**Figure 262**). Ces vases présentent souvent des usures ou des traces de cuisson, prouvant un usage quotidien, et non spécialement funéraire.

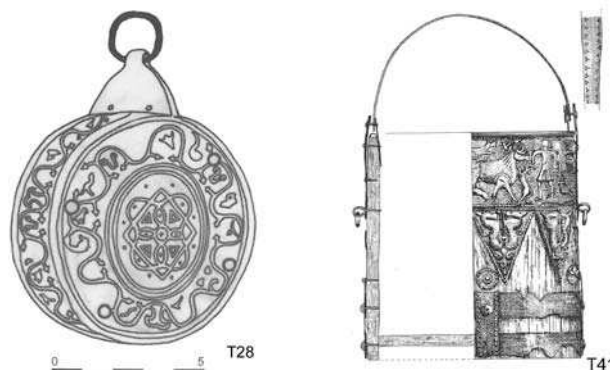


Figure 262 : Pyxide de la tombe 28 à Goudelancourt-lès-Pierrepont (gauche) et seau de la tombe 41 à Giberville (droite), d'après Pilet et al., 1990 ; Nice et al., 2008

Enfin, la verrerie reste un objet de luxe, retrouvé essentiellement dans les sépultures les plus riches. Les sites étudiés ont livré des gobelets, des fioles ou des bouteilles en verre.

Tous les objets présentés sont comptabilisé en nombre d'éléments, sauf quelques exceptions :

- Les **ceintures** comprennent l'ensemble des éléments permettant de reconstituer une ceinture (plaques-boucles et boucles de ceinture).
- Les **perles** sont comprises en tant qu'ensemble de perles permettant de restituer un collier, un bracelet ou un élément de costume (en cordelière par exemple).
- Les **flèches**, quel que soit leur nombre, comptent pour une arme. Souvent, elles sont déposées en deux ou trois exemplaires.
- Les **monnaies** sont divisées en deux catégories, la première prenant en compte la totalité des pièces ; la seconde, le nombre d'individus possédant au moins une monnaie.

2.2. Répartition du mobilier dans les sites étudiés

Les résultats de l'analyse sont dans un premier temps présentés par site. Le site d'Hières-sur-Amby a été écarté du corpus, les tombes ne contenant presque aucun mobilier.

2.2.1 Les sites à effectif moyen (< 300 individus observables)

2.2.1.1 Haudricourt (VIe-VIIIe siècle)

Le taux de pillage est élevé à Haudricourt, touchant préférentiellement les tombes les plus anciennes et les plus riches du site : les archéologues estiment que près de la moitié des tombes a été bouleversée (Mantel *et al.*, 1994, p. 183). Le mobilier funéraire est par ailleurs assez pauvre, constitué principalement de vaisselle, de ceintures et de couteaux, qui composent 76% du mobilier (**Figure 264**). L'absence de sépulture de prestige et d'objets en matériaux précieux souligne la simplicité de cette petite nécropole rurale.

Aux VIe et VIIe siècles, 83% des sépultures d'adultes contiennent du mobilier, ainsi que les quatre tombes d'enfants rattachées à cette période. Dès la fin du VIIe siècle, on assiste à une baisse importante du dépôt de mobilier, puisque seul un tiers des adultes ($Z = 3,99$) et 6% des enfants ($Z = 3,97$) en sont dotés (**Figure 263**). Si aucune différence entre adultes et

enfants n'est perceptible durant les phases chronologiques, il s'avère que les enfants sont globalement moins pourvus en mobilier que les adultes, toutes périodes confondues : 24% (5/21) contre 56% (36/64) ($Z = 2,58$). Le faible effectif nous pousse néanmoins à considérer cette série avec prudence.

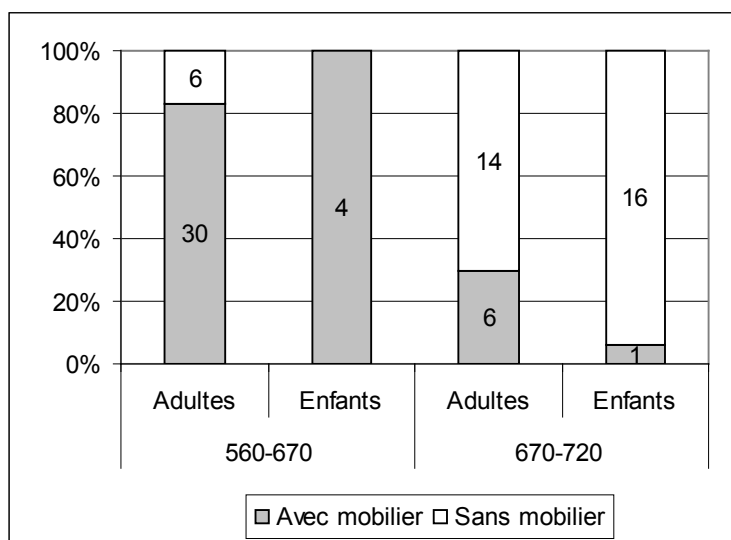


Figure 263 : Tombes présentant du mobilier à Haudricourt entre le VI^e et le VIII^e siècle

Seuls sept objets ont été découverts dans les tombes d'enfants, ce qui est nettement insuffisant pour une analyse détaillée, mais on remarque qu'il s'agit des trois éléments les mieux représentés : vaisselle, ceinture et couteau (**Figure 265**). Les adultes ont un mobilier assez standard, avec quelques armes (lances, scramasaxes et haches), des céramiques (35%), peu de parures (boucles d'oreilles, colliers et fibules) et quelques objets usuels (pincés à épiler, forces, peignes).

Le calcul du nombre moyen d'objets déposés auprès des adultes et des enfants observables, c'est-à-dire comportant du mobilier⁶⁵, permet de constater que les enfants ont une moyenne plus faible que les adultes (**Tableau 71**).

	n objets	N individus	Moyenne
Enfants	7	5	1,4
Adultes	85	36	2,36

Tableau 71 : Nombre moyen d'objets par individu à Haudricourt, VI^e-VIII^e siècle

⁶⁵ La moyenne M est calculée en divisant le nombre d'objets (n) par le nombre d'individu (N) : $M = n/N$

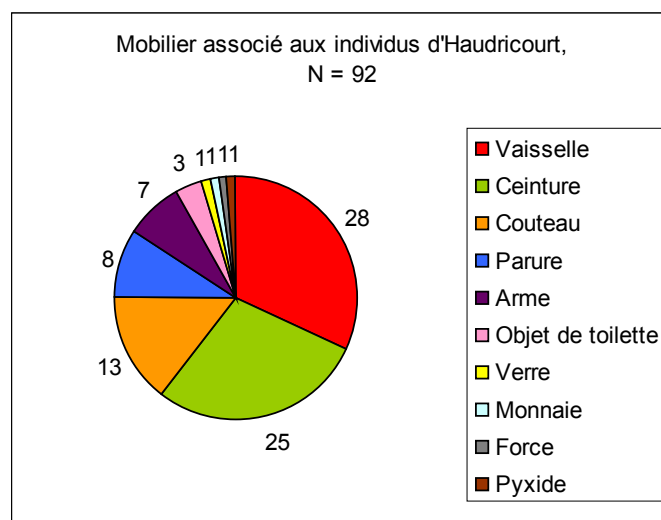


Figure 264 : Mobilier associé aux individus d'Haudricourt

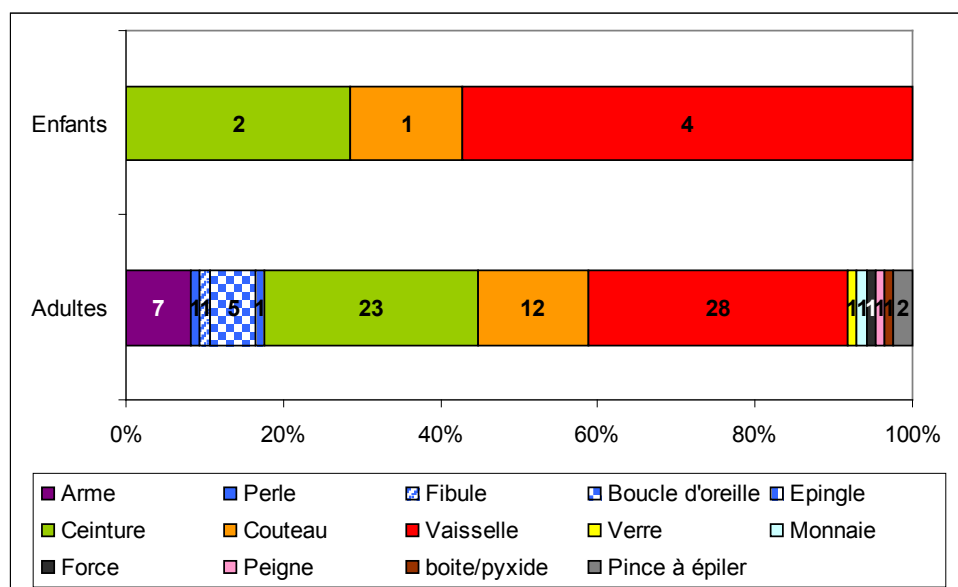


Figure 265 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes d'adultes et d'enfants à Haudricourt

Cependant, le pillage n'explique pas à lui seul le petit nombre d'objets retrouvés dans les tombes d'enfants : à Haudricourt, seuls 10% (2/21) des tombes d'enfants ont subi un pillage, contre 45% (46/103) des sépultures d'adultes. Cependant, le faible nombre d'enfants observables constitue une limite majeure : seuls 4 aux VIe-VIIe siècles et 1 de la fin du VIIe au début du VIIIe siècle. En conclusion, nous retiendrons que « le nombre, la variété et la richesse du mobilier funéraire correspond assez bien à un petit cimetière rural plutôt pauvre de la région » (Mantel *et al.*, 1994, p. 208) et que les enfants sont encore moins bien pourvus que les adultes.

2.2.1.2 Cutry (fin Ve-VIIe siècle)

Le site de Cutry est considéré comme l'un des plus riches sites de Lorraine, tant par la quantité que par la qualité du mobilier mis au jour (Legoux *et al.*, 2005 ; Legoux, 2008a). En effet, la nécropole a subi très peu de pillages (8%, 24/319), qui n'ont touchés qu'une seule tombe d'enfant (3%, 1/31). La totalité des tombes observables sont pourvues en mobilier au VIe siècle. Au VIIe siècle, la baisse du mobilier est similaire chez les adultes (66%) et les enfants (5/8) (**Figure 266**). Toutes périodes confondues, entre 80 et 87% des tombes contiennent du mobilier.

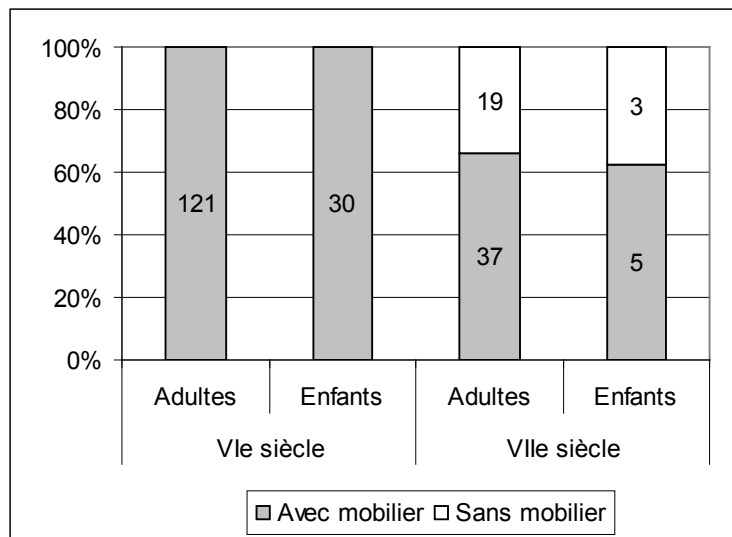


Figure 266 : Tombes présentant du mobilier à Cutry aux VIe et VIIe siècles

Le mobilier, riche et abondant, est constitué pour moitié de parures (18%), d'armes (16%) et de ceintures (15%) (**Figure 267**). Les couteaux et la vaisselle, généralement en grande quantité, y tiennent une place réduite (10-11%), tandis que les monnaies (9%) et les objets usuels (12%) ont été retrouvés en grand nombre. Les hachoirs, caractéristiques des sépultures féminines prestigieuses, les accessoires de cavalerie (éperons, mors), le verre, les pyxides et les aumônières restent exceptionnels (~1%).

Au VIe siècle, on observe une grande diversité du mobilier (**Figure 268**). Seuls quelques types d'objets usuels n'accompagnent pas les enfants, tels que les fiches à bélière, les aiguilles, les pinces à épiler, et les cordelières. Les armes restent l'apanage des tombes

masculines de Cutry, constituant près de 16% du mobilier des adultes contre seulement 7% de celui des enfants ($Z = 2,48$). En revanche, certains objets sont en plus grand nombre dans les tombes d'enfants, comme le verre (3% / 0,1%, $Z = 2,56$), les pendentifs (6% / 3%, $Z = 2,1$) et les monnaies (19% / 8%, $Z = 3,88$). L'importance des monnaies renvoie en réalité à la présence d'une bourse de 15 pièces déposée auprès d'un enfant de 10-14 ans (T960), ce qui reste exceptionnel.

Au VIIe siècle, le mobilier baisse en variété et en qualité, certains objets n'étant plus déposés auprès des individus, cela étant particulièrement visible chez les enfants (**Figure 269**). Ainsi, la parure, qui constituait pourtant 23% du mobilier associé aux enfants du VIe siècle, disparaît, tout comme les couteaux et les monnaies. Mais ce constat vient probablement du petit nombre d'enfants observables (8 au VIIe siècle). Chez les adultes, on observe surtout la baisse de la parure, tandis que les armes, les ceintures et les fiches à bélières sont mieux représentées.

Ensuite, le nombre moyen d'objets déposés auprès des enfants reste inférieur à leurs aînés : 3,98 contre 5,67 (**Tableau 72**). À la lecture du tableau suivant, il serait tentant d'évoquer une augmentation régulière du nombre d'objets avec l'âge, passant de 13 à 48 pour les 8-12 ans. Cependant, cette impression est fautive, car liée au nombre d'individus composant chaque classe d'âges, qui est différent : par exemple, si 13 objets sont déposés auprès des 0-2 ans, ces derniers ne sont que 7. Afin de percevoir s'il existe, ou non, une augmentation du nombre d'objets déposés avec l'âge, nous pouvons calculer la moyenne des objets par individu. Le résultat montre que l'augmentation la plus importante se situe à partir de 8 ans, où elle passe de 3,22 à 5,33 puis se stabilise, rejoignant celle des adultes (**Figure 270**).

	N objets	N individus	Moyenne	Rapport t
0-2 ans	13	7	1,86	0,62
3-7 ans	29	9	3,22	0,64
8-12 ans	48	9	5,33	1,07
13-17 ans	22	4	5,5	1,10
Enfants	162	40	4,05	
> 18 ans	864	141	6,13	

Tableau 72 : Nombre moyen d'objets déposés par classe d'âges à Cutry, VIe-VIIe siècle

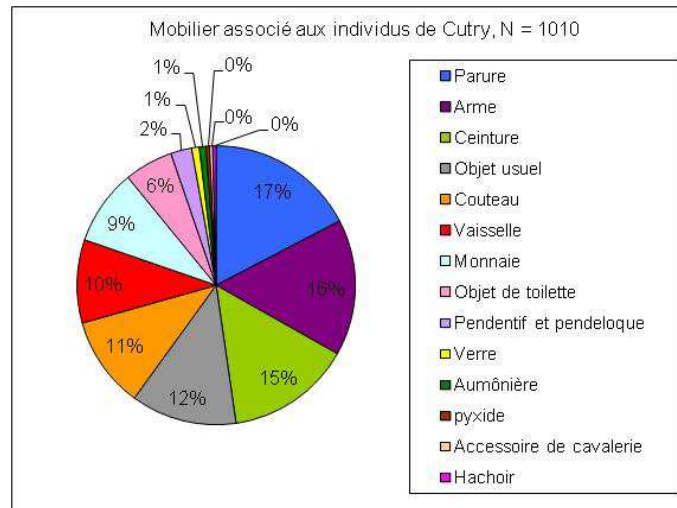


Figure 267: Mobilier associé aux individus de Cutry, toutes périodes confondues

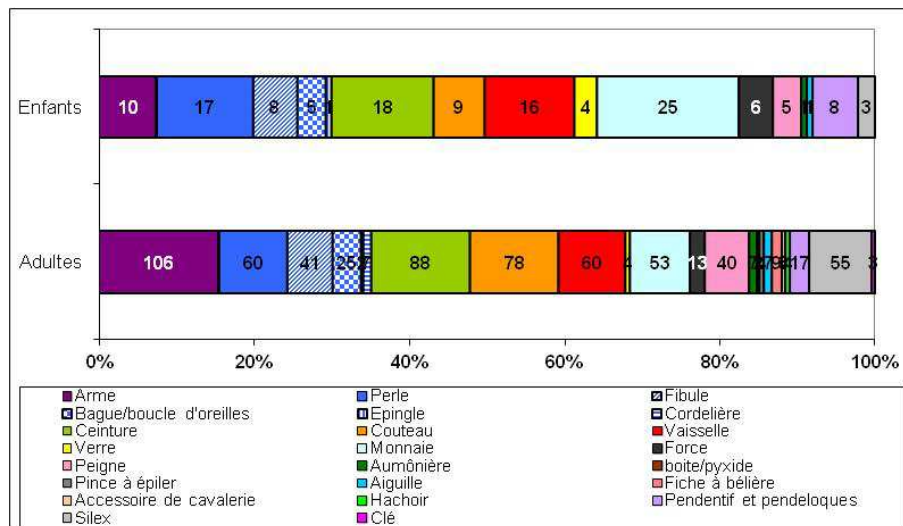


Figure 268 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Cutry au VIe siècle

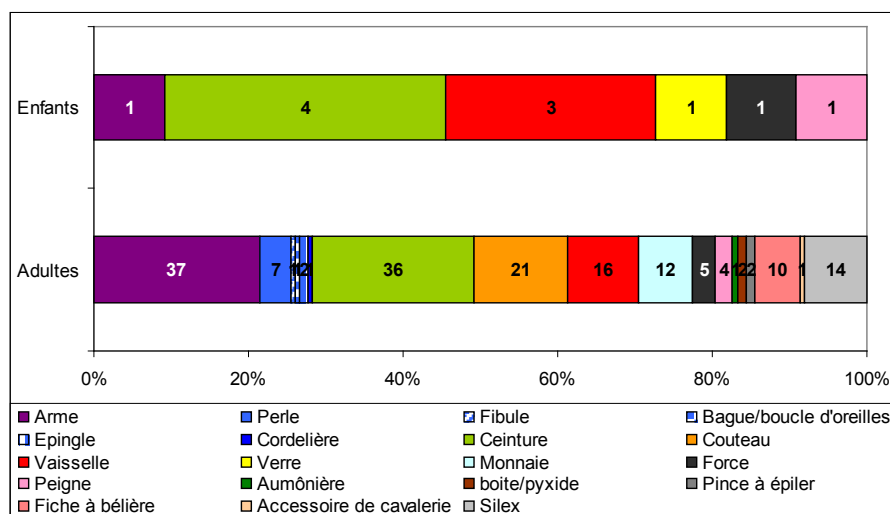


Figure 269 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Cutry au VIIe siècle

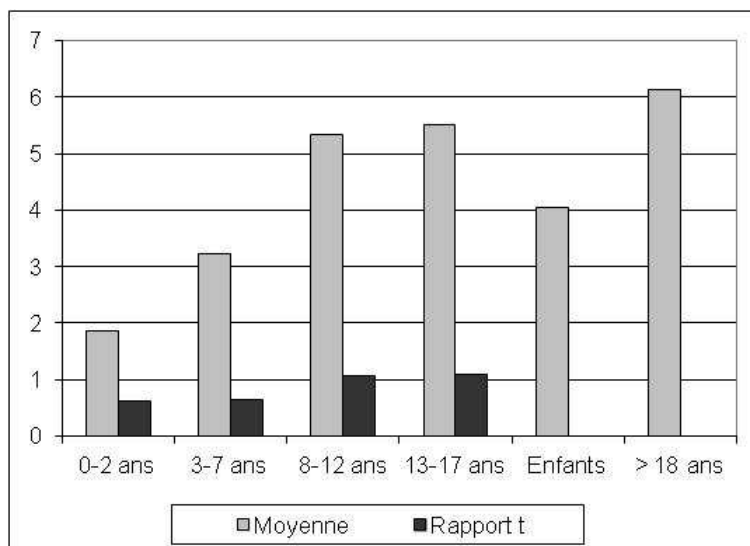


Figure 270 : Nombre moyen d'objets par individu et par classe d'âges à Cutry, VIe-VIIe siècle

Ensuite, il convient d'évaluer le facteur temps (t) et son influence sur ces résultats pour le premier groupe d'âges, dont la durée est de 3 ans contre 5 ans pour les autres groupes. En divisant la moyenne M obtenue par le nombre d'années que dure chaque classe d'âges, on remarque que le rapport est identique entre les 0-2 ans et les 3-7 ans ($r = 0,62-0,64$). S'il y a une progression linéaire du nombre d'objets avec l'âge, c'est autour de 8-12 ans (1,07) que l'on remarque une augmentation réellement perceptible, confirmant ainsi le résultat précédent⁶⁶.

On le voit, le facteur âge a son importance dans la distribution du mobilier chez les enfants. Afin de mesurer son influence, les objets ont été répartis dans les différents groupes d'âges. Les moins de trois ans ont un mobilier peu varié, composé principalement de vaisselle (vases biconiques) et de quelques boucles de ceinture (**Figure 271**). À partir de 3 ans, on note le dépôt des premières armes, dont une lance et une flèche, retrouvées auprès d'un enfant (garçon ?) de 4 à 6 ans environ (T979). La parure apparaît également, composée de colliers de perles et de fibules, notamment un ensemble exceptionnel de deux fibules ovales en bronze doré serties de grenats (T872) (**Figure 272**).

Les monnaies, les parures et les armes constituent la majeure partie du mobilier des enfants de 8-12 ans. Si les adolescents sont peu nombreux, ils se caractérisent néanmoins par une grande variété d'objets, où la parure est dominante ($z = 2,33$), comme que les pendentifs et pendeloques, celle-ci composant 41% (9/22) de l'ensemble du mobilier.

⁶⁶ Le rapport r est calculé en divisant la moyenne M par le nombre d'année t que dure chaque classe d'âges :
 $r = M/t$

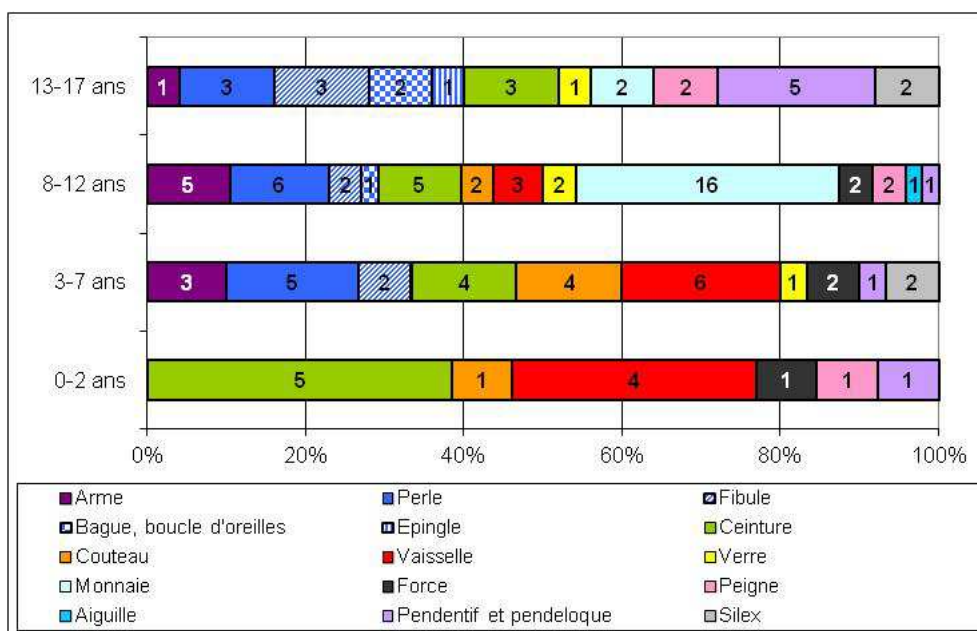


Figure 271 : Distribution du mobilier par groupe d'âges à Cutry, N = 112



Figure 272 : Trois ensembles de fibules remarquables associées à des enfants entre 3 et 14 ans, d'après Legoux, 2005, p. 17-18

Les enfants inhumés à Cutry ont tout autant bénéficié que leurs aînés d'un mobilier diversifié, abondant, parfois de grande qualité. Peu de différences sont perceptibles avec les adultes, quelques objets n'étant pas déposés auprès des enfants, qui restent cependant rares à l'échelle de la nécropole (fiches à bélière, aiguilles, pinces à épiler). L'âge semble jouer un rôle important, le mobilier se diversifiant dès l'âge de 3 ans, avec le dépôt d'objets sexuellement signifiants, comme les armes et les parures. Le type et le nombre d'objets augmentent significativement dès l'âge de 8 ans, qui semble constituer une importante étape sociale dans la vie des enfants de Cutry.

2.2.1.3 Giberville « Le Martray » (VIe-VIIe siècle)

Giberville a subi de nombreuses perturbations dont un pillage élevé et systématique, concernant plus de la moitié des tombes (Pilet *et al.*, 1990, p. 17). Cependant, les tombes d'enfants ont été préservées, puisque seule une tombe a été réouverte (2% 1/43). Seuls 26 enfants sont observables pour une durée de deux siècles, ce qui constitue une limite importante.

Au VIe siècle, Giberville se caractérise par un mobilier assez riche, comparé aux autres nécropoles de la région comme Frénouville ou Sannerville : on note la présence de vaisselle en bronze, verroterie, métaux précieux ou verre (Pilet *et al.*, 1990, p. 37). Les deux groupes de tombes « fondatrices », au nord et au sud, sont associées à un mobilier riche et à une signalisation de leurs tombes par des poteaux ou des bâtiments en bois. La présence d'épées parmi les armes, de fibules en argent doré, de verre, de perles d'ambre et de cristal de roche, témoignent d'une certaine aisance de l'élite de Giberville. Des contacts avec le monde anglo-saxon sont perceptibles par la découverte de certains objets (céramiques, fibules type *disc-brooches*).

Au VIIe siècle, le dépôt de mobilier diminue, même si plusieurs objets de qualité caractérisent le VIIe, voire le début du VIIIe siècle, comme les plaques-boucles damasquinées. Seule une plaque-boucle et un tesson de céramique ont été retrouvés dans les sarcophages, probablement à cause des nombreuses réutilisations et actes de pillage.

Les enfants sont moins dotés en mobilier que les adultes : au VIe siècle, plus de la moitié ne sont accompagnés d'aucun mobilier, alors que 87% ($Z = 3,56$) des adultes en possèdent (**Figure 273**). La baisse du dépôt au VIIe siècle est importante, autant pour les adultes (56%) que pour les enfants (2/7). Il est cependant difficile de raisonner sur un si petit effectif : seuls respectivement 19 et 7 enfants sont observables aux VIe et VIIe siècles.

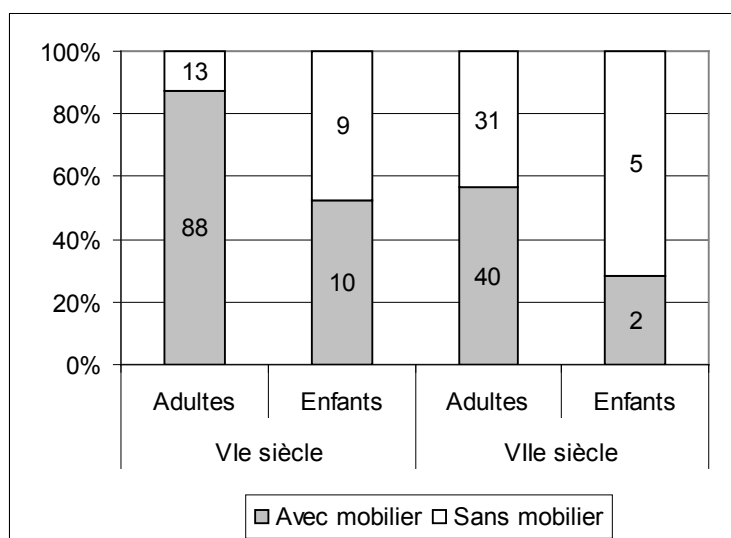


Figure 273 : Tombes présentant du mobilier à Giberville au VIe et VIIe siècle

La parure (28%), les ceintures (21%) et les couteaux (15%) composent 64% du mobilier retrouvé à Giberville (**Figure 274**). Les céramiques sont peu nombreuses (12%), ainsi que les objets usuels et les armes (6%), mais la vaisselle en verre, généralement rare, est ici plus fréquente (8%).

Les armes, les couteaux et certains objets usuels (forces, aiguilles, pinces à épiler) n'accompagnent généralement pas les enfants (**Figure 275**). Les éléments vestimentaires composent l'essentiel de leur mobilier au VIe siècle (58%), principalement des fibules et des ceintures. Au VIIe siècle, le mobilier déposé auprès des adultes perd en diversité, et se compose essentiellement de ceintures, couteaux et vaisselle (**Figure 276**). Seuls deux enfants sont accompagnés de céramiques, témoignant de la raréfaction des dépôts.

Cependant, si les enfants sont moins dotés en mobilier, ceux qui en possèdent ont un nombre moyen d'objets plus important que les adultes : 2,08 contre 1,16 (**Tableau 73**). Cette situation est exceptionnelle et particulière à Giberville. Le pillage et les nombreuses perturbations des tombes d'adultes doivent être à l'origine de ce constat : plus de la moitié des tombes ont été pillées, contre seulement 2% des tombes d'enfants. La représentativité est donc meilleure pour les enfants, ce qui explique probablement ce résultat.

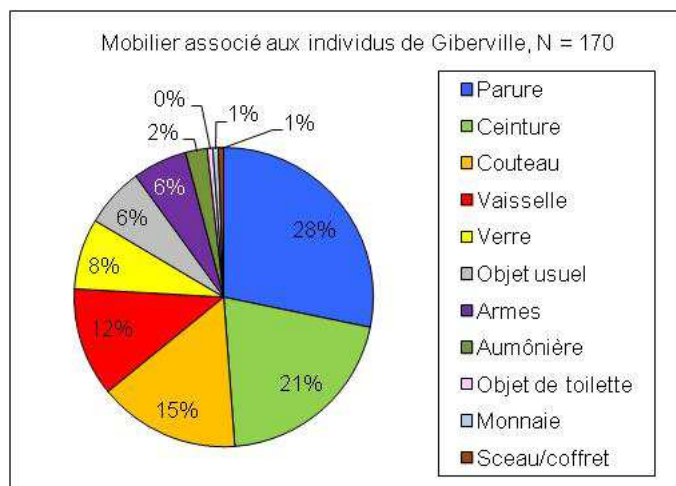


Figure 274 : Mobilier associé aux individus de Giberville, VIe-VIIe siècle

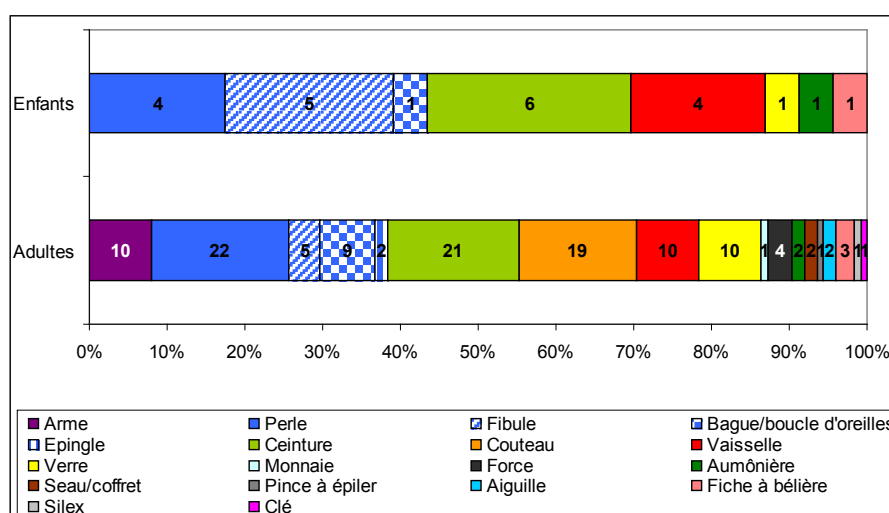


Figure 275 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Giberville au VIe siècle

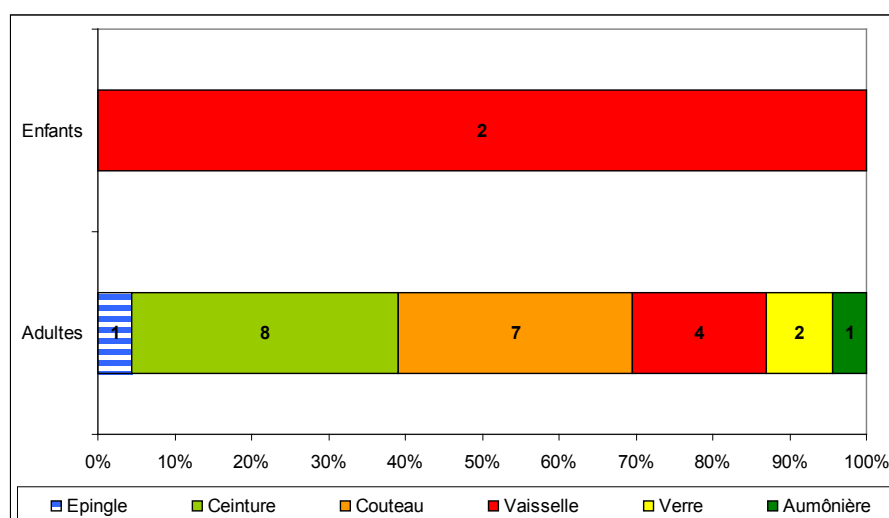


Figure 276 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Giberville au VIIe siècle

	n objets	N individus	Moyenne
Enfants	25	12	2,08
Adultes	148	128	1,16

Tableau 73 : Nombre moyen d'objets par individu à Giberville, VIe-VIIIe siècle

Les objets restent cependant peu variés et peu nombreux, beaucoup d'enfants n'étant accompagnés que d'une céramique. Seul une fillette (?) de 8-12 ans présente un mobilier riche, composé notamment d'une paire de fibules dorées (fig. 277-1), d'un collier de perles d'ambre (fig. 277-6), d'un gobelet en verre (fig. 277-9) et d'une grosse perle en cristal de roche (fig. 277-5) (**Figure 277**).

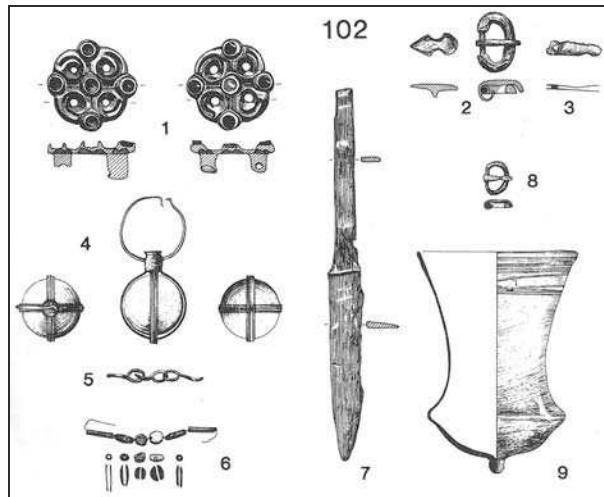


Figure 277 : Mobilier de la tombe d'un enfant de 8-12 ans à Giberville (T102A), d'après Pilet et al., 1990, planche 17

2.2.2 Les sites à effectif important (> 300 individus observables)

2.2.2.1 Saint-Sauveur (VIe-VIIIe siècle)

La nécropole de Saint-Sauveur compte un important mobilier qui, s'il n'atteint pas le degré de variété et de qualité retrouvé à Cutry, demeure l'un des plus riches de la région. Cependant, trop peu d'éléments correspondant à une véritable élite sociale ont été retrouvés : quelques épées, peu de parures en métaux précieux, de verreries et d'ambre. Le site connaît une importante occupation jusqu'en plein VIIIe siècle, date à laquelle le dépôt de mobilier baisse considérablement, tant chez les adultes que chez les enfants (**Figure 278**). Au VIe

comme au VIIe siècle, il reste cependant tout aussi fréquent, ce qui distingue Saint-Sauveur d'autres sites contemporains.

Il se compose de vaisselle en céramique (26%), de parures (25%) et de ceintures (15%) (**Figure 279**). La vaisselle et les armes (12%) sont en proportion élevée, tandis qu'il n'y a que très peu d'objets usuels⁶⁷ (4%), de toilette et de verreries (<1%), qui ne sont d'ailleurs pas déposés auprès des enfants (**Figure 280**). Leur mobilier est donc peu diversifié, se composant essentiellement de vaisselle (40%) et de perles (14%), mais en plus grand nombre que chez les adultes (respectivement $Z = 2,41 / 1,99$). Au VIIIe siècle, le dépôt d'objets a rigoureusement baissé, et est composé principalement d'éléments vestimentaires (parure, ceintures, aumônières : 5/9) (**Figure 281**).

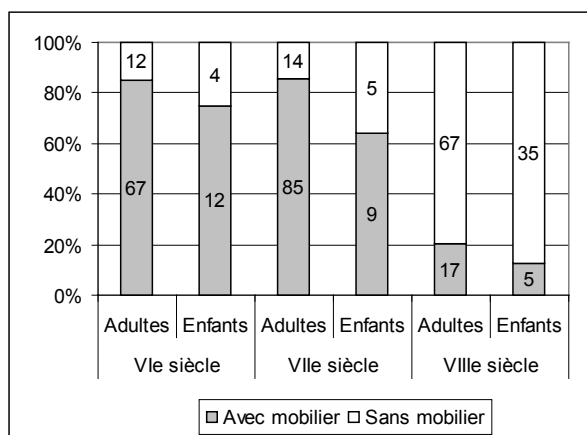


Figure 278 : Tombes présentant du mobilier à Saint-Sauveur du VIe au VIIIe siècle

La moyenne des objets déposés auprès des enfants est inférieure à celle des adultes : 1,73 contre 2,53 (**Tableau 74**). Elle augmente néanmoins à partir de 3 ans (2,33), atteignant alors le niveau des adultes (**Figure 282**). Hormis ce « pic » chez les 3-7 ans, la moyenne reste similaire entre les classes d'âges, passant de 1,5 à 1,8. Le rapport (t) montre une stabilité dans le nombre moyen d'objets entre les classes d'âges, passant de 0,5 à 0,4. Cependant, très peu d'individus composent les classes d'âges, ce qui limite les observations.

⁶⁷ Le nombre de silex n'étant pas renseigné, ils ne sont pas inclus dans le mobilier observé.

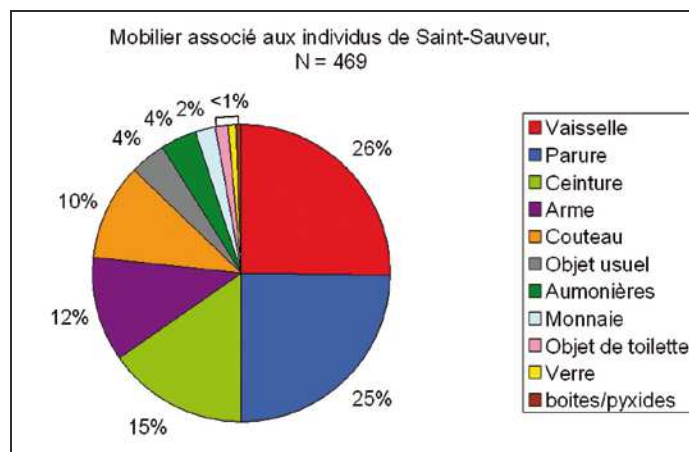


Figure 279 : Mobilier associé aux individus de Saint-Sauveur, VIe-VIIIe siècle

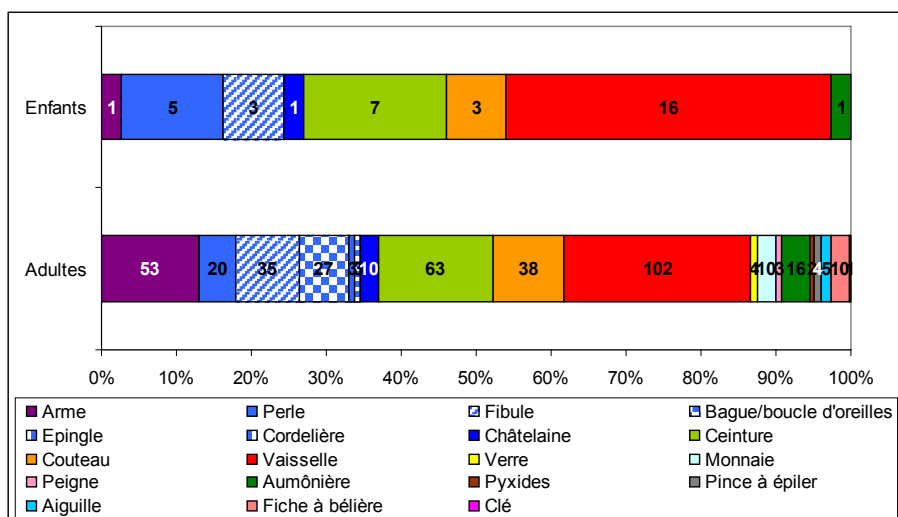


Figure 280 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Saint-Sauveur aux VIe-VIIe siècles

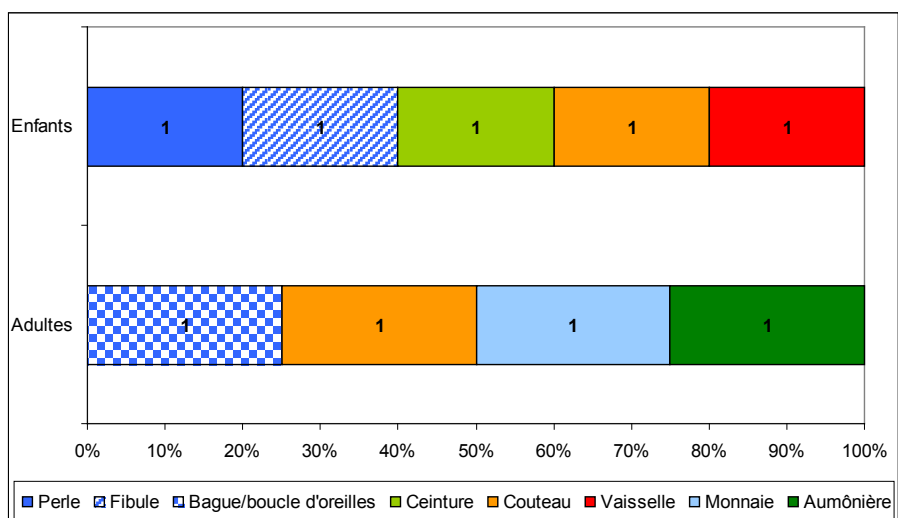


Figure 281: Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Saint-Sauveur au VIIIe siècle

	n objets	N individus	Moyenne	Rapport t
0-2 ans	9	6	1,5	0,5
3-7 ans	7	3	2,33	0,47
8-12 ans	11	7	1,57	0,31
13-17 ans	7	4	1,75	0,35
Enfants	45	26	1,73	
> 18 ans	427	169	2,53	

Tableau 74 : Nombre d'objets déposés par classe d'âges à Saint-Sauveur, VIe-VIIIe siècle

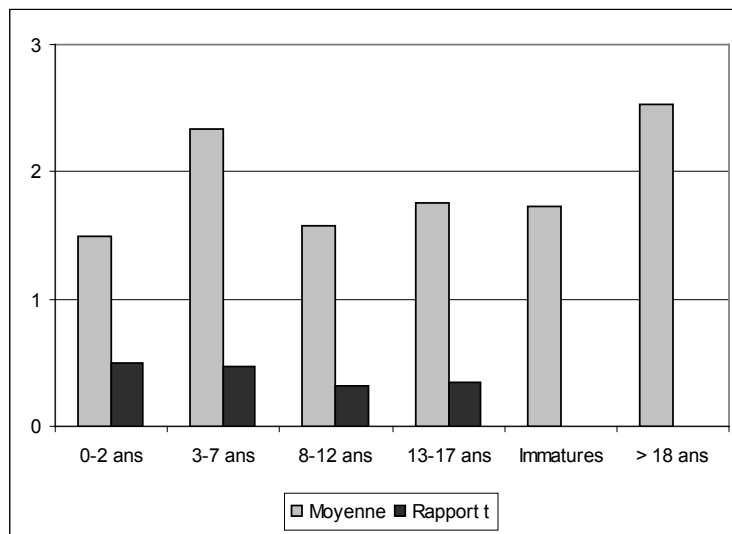


Figure 282 : Nombre moyen d'objets par individu et par classe d'âges à Saint-Sauveur, VIe-VIIIe siècle

Enfin, la distribution du mobilier par classe d'âges ne montre que très peu de variations, aucune n'étant significative, en raison probablement du faible nombre d'enfants observables (N = 20) (**Figure 283**). La vaisselle constitue néanmoins le dépôt préférentiel auprès des enfants de tous âges.

Les dépôts funéraires sont moins nombreux et moins diversifiés chez les enfants, ils sont composé essentiellement de vaisselle et d'éléments vestimentaires (parures, ceintures). Cependant, si les différences avec les adultes sont faibles, on observe qu'à partir de 8 ans le mobilier se diversifie et augmente.

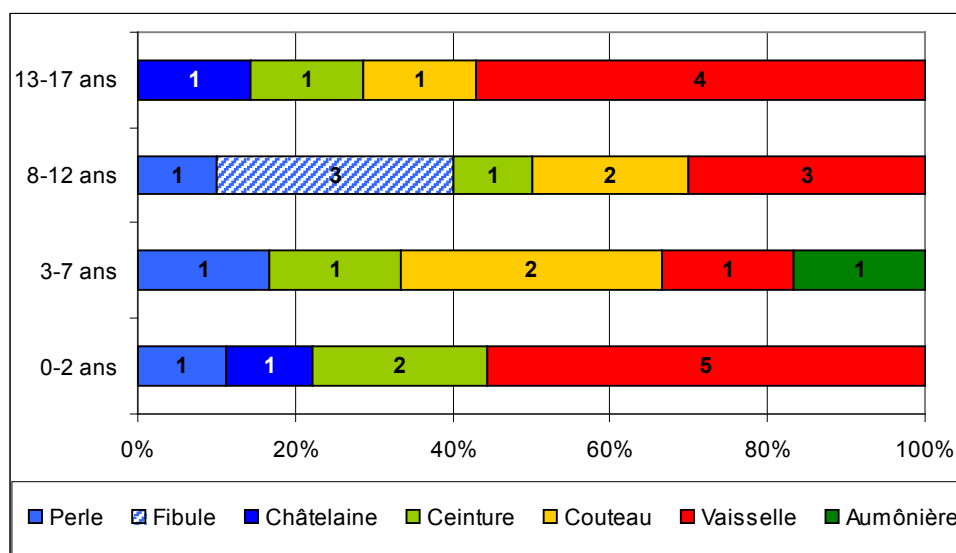


Figure 283 : Distribution du mobilier par groupe d'âges à Saint-Sauveur, N = 32

2.2.2.2 Goudelancourt-lès-Pierrepont (VIe-VIIIe siècle)

Goudelancourt-lès-Pierrepont est la nécropole qui a le plus souffert du pillage dans notre corpus. Selon A. Nice, 68% des sépultures sont concernées (311/458), plus particulièrement dans le noyau central du site (GLP 1) : 74% (241/324) et 52% (70/134) pour GLP 2. À cela s'ajoutent 120 sépultures détruites ou fortement bouleversées par les labours, principalement dans la zone centrale, là où l'érosion a été la plus forte. Finalement, 94% des sépultures (431/458) ne nous sont pas parvenues intactes (Nice *et al.*, 2008, p. 85). Ce constat montre l'importance des perturbations du site, qui amputent véritablement nos observations sur les pratiques funéraires, notamment sur le dépôt de mobilier. L'analyse suivante n'est donc que relative, mais apporte néanmoins quelques renseignements.

Malgré ces bouleversements, le mobilier recueilli montre « que nous ne sommes pas en présence d'une population aisée, riche et de rang aristocratique » (Nice *et al.*, 2008, p. 87). La rareté des matériaux précieux (or, argent, pierreries, verre, ambre), l'absence de sépultures à plus de trois armes ou comportant un bouclier et de tombes exceptionnelles (classe D de Christlein ou classe 1 de Cutry), semble évoquer une petite communauté rurale, classique et ordinaire (Nice *et al.*, 2008, p. 87). Cependant, la présence de quelques fibules en or et argent⁶⁸, d'épées⁶⁹ et de certains objets rares (par exemple une sacoche en cuir de 25 cm avec

⁶⁸ Les fibules en argent : T174, 298, 342 et en or : T190i, 319b, 322b, 233,

garnitures de bronze, T298) retrouvées malgré le pillage, nous permet de nuancer ce constat : la plupart des objets précieux ont probablement été récupérés par les pillards ou les fossoyeurs (lors des réinhumations par exemple). L'image que cette nécropole nous renvoie de la société des vivants est donc très partielle et limitée.

Cette remarque est corroborée par le fait que près de 80% des tombes adultes observables (266/333) et 75% des enfants (52/69) contiennent du mobilier. Au VI^e siècle, 99% des tombes d'adultes possèdent au moins un objet, et la baisse observée au VII^e siècle est beaucoup plus faible que dans les autres nécropoles du corpus (99%-88%). Ces remarques sont également valables pour les enfants, qui suivent cette même tendance (**Figure 284**).

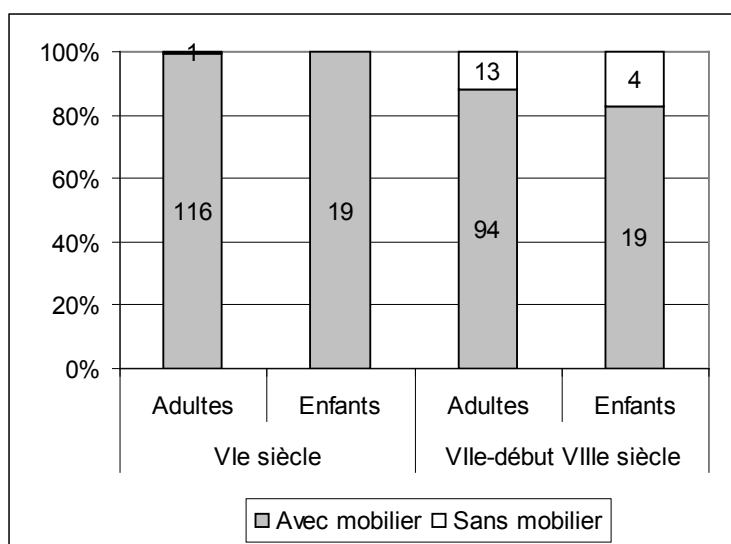


Figure 284 : Tombes présentant du mobilier à Godelancourt-lès-Pierrepont du VI^e au VIII^e siècle

Les deux tiers sont constitués de céramiques (30%), de ceintures (18%) et de parures (18%) (**Figure 285**). Les éléments de parure sont moins fréquents qu'à Giberville, Saint-Sauveur ou Saint-Martin-de-Fontenay, où ils composent environ un quart du mobilier. En revanche, la vaisselle tient ici une place indéniable, supérieure à tous les autres sites, sauf Haudricourt (33%). On notera cependant la rareté du verre (6, soit 0,1%) et des objets de toilette (peignes et pinces à épiler : 6 soit 0,1%).

⁶⁹ Dans les tombes 190, 235, 238C,20 et 142.

Au VI^e siècle, on ne note que peu de différences entre les enfants et les adultes, ces derniers ayant un mobilier plus diversifié (**Figure 286**). Les armes sont plus fréquentes chez les adultes : 12% contre 2% ($Z = 2,03$). Mais la parure est plus importante chez les enfants et constitue un tiers du corpus (31%). En réalité, cela concerne surtout les perles, qui composent 21% de leur mobilier contre 9% pour les adultes ($Z = 2,61$).

Au VII^e siècle, la baisse des dépôts est moins visible que dans d'autres sites, et on ne note qu'assez peu de variations (**Figure 287**). Chez les adultes, le dépôt de vaisselle diminue de 36 à 23%, mais les ceintures (13 à 23%) et les fiches à bélières (1 à 6%) sont plus nombreuses. Pour les enfants, on observe surtout une baisse importante de la parure (de 32 à 11% ; $Z = 2,57$), principalement des colliers de perles (de 20 à 4% ; $Z = 2,57$).

Cependant, ces évolutions ne traduisent que la mauvaise représentativité du site, en raison des nombreuses perturbations : les sépultures les plus anciennes, du début au milieu du VI^e siècle, sont les plus touchées par l'érosion, les destructions et les pillages. Le nombre d'objets déposés est donc très certainement en-deçà de la réalité (Nice *et al.*, 2008, p. 87).

L'augmentation du nombre moyen d'objets par individu entre le VI^e et le VII^e siècle peut être également liée à la mauvaise représentativité du site, car il s'agit du seul exemple dans notre corpus (**Figure 288**). Les adultes et les enfants présentent également un nombre moyen d'objets identique : 2,3 contre 2,2 (**Tableau 75**). Comme pour Giberville, les nombreux cas de pillage et de perturbations peuvent être à l'origine de ce résultat.

La distribution par classe d'âges montre qu'à partir de 8 ans le nombre moyen d'objets augmente sensiblement, dépassant même celui des adultes (**Figure 288**). Dans les autres groupes d'âges la moyenne reste autour de 2,3, ce qui traduit une certaine similitude entre les âges. De plus, en prenant en compte le facteur temps (t), on remarque que les moins de trois ans ont un peu plus de mobilier que leurs aînés (0,78-0,48). Cependant, seuls 3 individus sont observables (**Figure 289**).

L'augmentation du nombre d'objets chez les 8-12 ans se traduit par une plus grande diversité du mobilier à cet âge, avec l'apparition de certains objets spécifiques, comme les armes et les fiches à bélière, et certains objets précieux, comme le verre et les monnaies. Le mobilier funéraire des moins de trois ans n'est pas très différent de celui de leurs aînés, il est simplement moins diversifié : il se compose essentiellement de perles et de vaisselle.

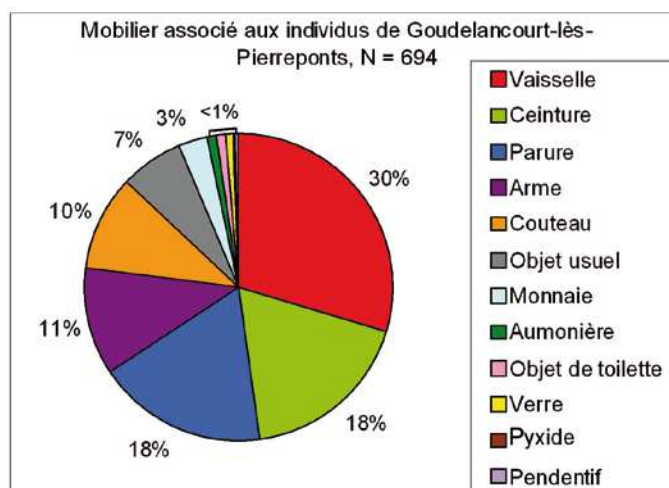


Figure 285 : Mobilier associé aux individus de Goudelancourt-lès-Pierrepont, VIe-VIIIe siècle

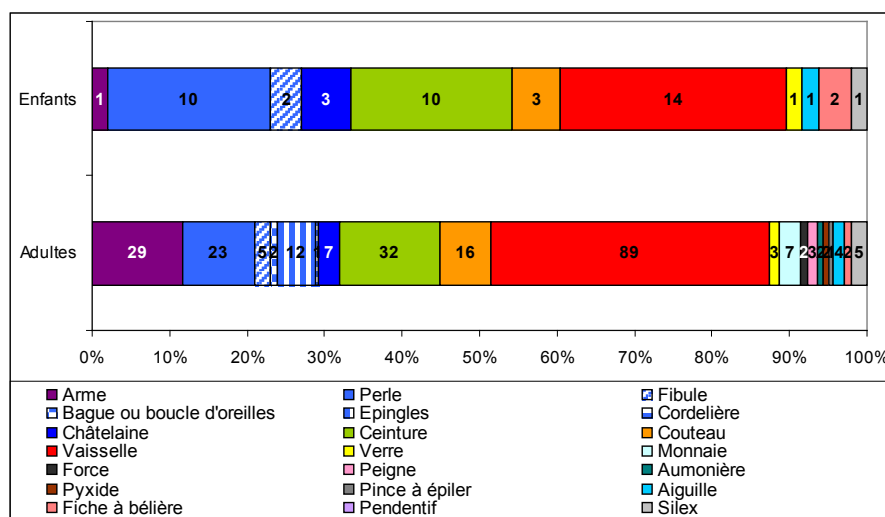


Figure 286 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Goudelancourt-lès-Pierrepont au VIe siècle

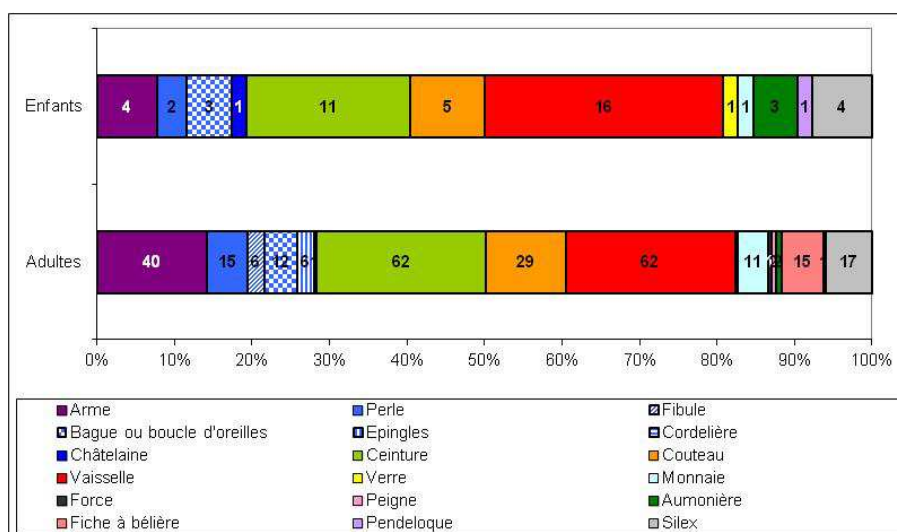


Figure 287 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Goudelancourt-lès-Pierrepont aux VIIe-VIIIe siècles

De plus, les enfants les mieux dotés ont entre 8 et 12 ans : par exemple, ceux issus des tombes voisines 311bis et 311ter sont accompagnés d'armes (hache, flèches), de plaques-boucles, de deux céramiques, d'une fibule et d'une épingle de bronze. Aussi, un scramasaxe, une plaque-boucle en fer et une petite fiole en verre sont déposés dans la tombe d'un garçon (?) d'environ 9-11 ans.

	n objets	N individus	Moyenne	Rapport t
0-2 ans	7	3	2,33	0,78
3-7 ans	31	13	2,38	0,48
8-12 ans	50	16	3,13	0,63
13-17 ans	9	4	2,25	0,45
Immatures	120	52	2,31	
> 18 ans	577	266	2,17	

Tableau 75 : Nombre d'objets déposés par classe d'âges à Goudelancourt, VIe-VIIIe siècle

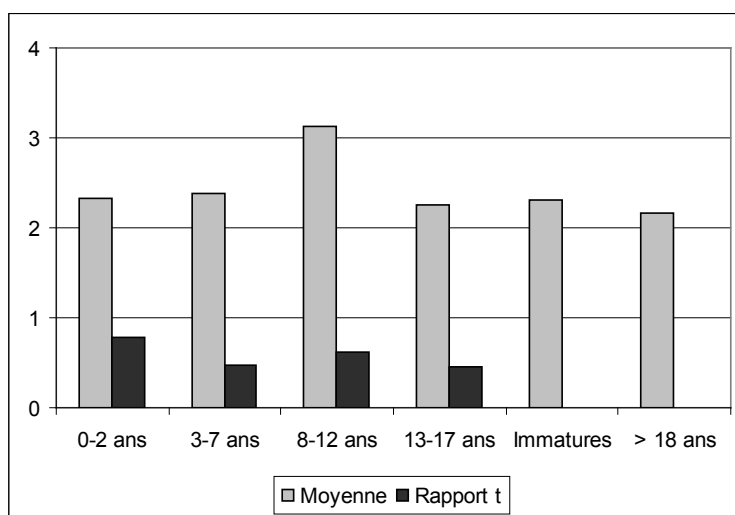


Figure 288 : Nombre moyen d'objets par individu et par classe d'âges à Goudelancourt, aux VIe-VIIIe siècles

Le nombre élevé et la qualité des objets retrouvés montrent que, malgré le pillage et les bouleversements, Goudelancourt-lès-Pierrepont demeure une importante nécropole de Picardie. Si la plupart des objets précieux ont été emportés, le mobilier restant témoigne d'une certaine richesse et d'une certaine aisance de la communauté, qui aurait pu être comparable à Cutry si le site n'avait pas autant subi de bouleversements. L'analyse présentée ici contredit ainsi l'impression première d'une certaine simplicité de la communauté.

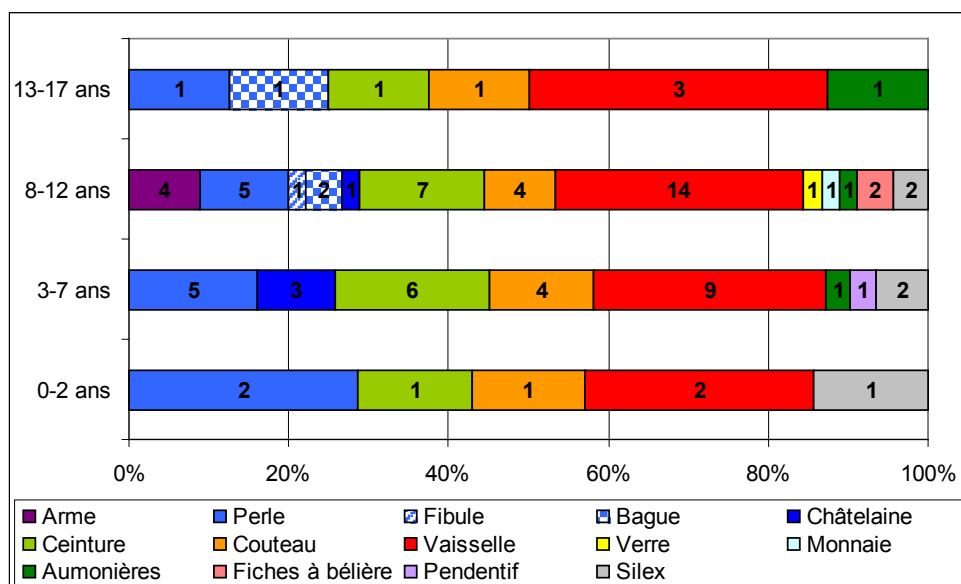


Figure 289 : Distribution du mobilier par groupe d'âges à Goudelancourt, N = 95

2.2.2.3 Saint-Martin-de Fontenay (VIe-VIIe siècle)

Saint-Martin-de-Fontenay est l'une des nécropoles les plus vastes de Normandie, comptabilisant 644 individus inhumés aux VIe-VIIe siècles. Cependant, elle a subi de nombreuses perturbations, ainsi qu'un pillage important, difficile à quantifier. Les archéologues estiment que plus de la moitié des tombes ont été perturbées, mais cette estimation est sans doute en-deçà de la réalité. En effet, sur 458 adultes dénombrés, seuls 295 sont observables, car inhumés en tombes primaires individuelles. Nous avons déjà pu constater que plus de 40% des individus ont réutilisé, et donc bouleversé, des tombes.

Le mobilier issu de Saint-Martin-de-Fontenay ne se distingue pas de celui des autres sites de la région, mais on note quelques parures en matériaux précieux (fibules en bronze et argent doré, grenats, ambre), de la vaisselle de verre et de bronze et de la verroterie cloisonnée au sein de deux groupes privilégiés du VIe siècle. Au VIIe siècle, un groupe d'individus, inhumés en sarcophages, signe d'une inhumation de prestige, n'a pas de mobilier associé. Hormis ces individus privilégiés, le mobilier reste assez ordinaire (vaisselle, parures, couteaux, objets usuels).

Seuls 60% des tombes contiennent du mobilier au VIe siècle, ce qui est relativement peu comparé aux autres nécropoles du corpus (**Figure 290**). Au VIIe siècle, on observe une baisse importante des dépôts, puisque environ 70% des tombes ne renferment aucun mobilier. La tendance est la même chez les adultes et les enfants.

Le mobilier issu de Saint-Martin-de-Fontenay est principalement composé de parures (27%), de ceintures (25%) et de couteaux (15%). On remarque qu'il subsiste peu d'armes (4%) et de vaisselle (4%). Si les armes ont pu être récupérées peu de temps après l'inhumation, il semble peu probable que les pillleurs aient emporté la céramique. La rareté du dépôt de vaisselle serait alors un trait caractéristique du site, voire de la Basse-Normandie, Giberville n'en comptant également que 11%.

Cette faible quantité et qualité du mobilier est probablement due à un pillage important et systématique, car de nombreuses sépultures contenaient du mobilier brisé ou des pièces isolées (Pilet (dir.), 1994, p. 128). Le pourcentage des tombes pillées, difficile à calculer, doit donc être sensiblement plus élevé que les 50% estimés par les archéologues.

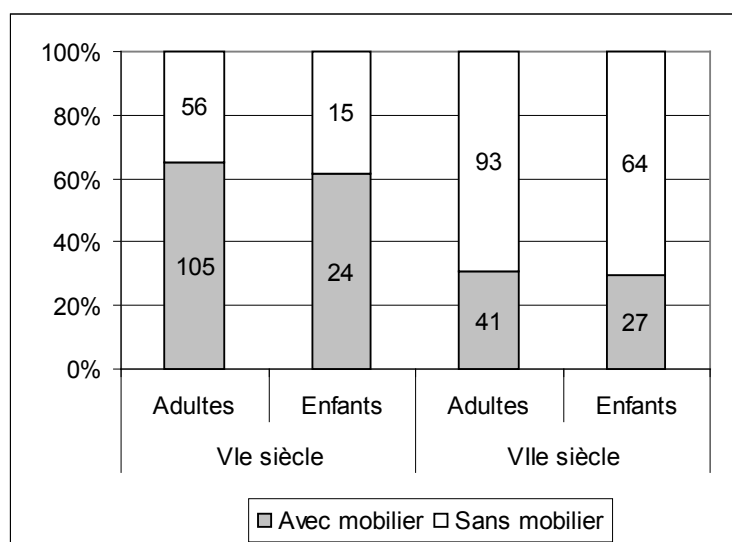


Figure 290 : Tombes présentant du mobilier à Saint-Martin-de-Fontenay du VIe au VIIe siècle

Le mobilier déposé dans les tombes est néanmoins assez varié, chez les adultes comme les enfants (**Figure 291**). En effet, très peu d'objets n'apparaissent pas aux côtés des enfants, comme les épingles, les forces, les pinces à épiler et les silex, ces objets demeurant rares à l'échelle de la nécropole. Le mobilier des enfants est surtout constitué de parures (37%), essentiellement des colliers de perles (19%), de pendeloques (10%) et de nombreux objets usuels ou de toilette accrochés à la ceinture ou enfermés dans un sac ou une aumônière, comme pour les adultes (peignes, aiguilles, fiches à bélière, clés). Cependant, les armes (6/1%) et les fibules (12/2%, $Z = 2,11$) sont plus fréquentes chez les adultes (**Figure 292**).

Au VIIe siècle, le mobilier funéraire perd en quantité et en diversité ; il est surtout composé d'éléments vestimentaires, comme la parure, les ceintures, les sacs ou aumônières.

Les armes et certains objets usuels ne sont plus déposés (forces, peignes, aiguilles ou pinces à épiler). Les enfants sont alors surtout accompagnés de colliers de perles, de ceintures et de quelques céramiques, dont le dépôt semble augmenter au VIIe siècle (**Figure 293**).

Le nombre moyen d'objets déposés auprès des enfants reste inférieur à celui des adultes : 1,8 contre 2,7 (**Tableau 76, Figure 294**). On observe une certaine irrégularité dans les résultats : les moins de 7 ans possèdent le moins d'objets, surtout les 3-7 ans (0,8), et une augmentation est perceptible à partir de 8 ans (2,05). La moyenne des adultes reste sensiblement plus élevée (2,7).

	n objets	N individus	Moyenne	Rapport t
0-2 ans	8	7	1,14	0,38
3-7 ans	10	12	0,83	0,17
8-12 ans	43	21	2,05	0,41
13-17 ans	14	9	1,56	0,31
Enfants	91	51	1,78	
> 18 ans	405	146	2,77	

Tableau 76 : Nombre moyen d'objets déposés par classe d'âges à Saint-Martin-de-Fontenay, VIe-VIIe siècle

Enfin, la répartition par âge ne montre pas de différences significatives entre les groupes d'âges, mais on observe néanmoins quelques tendances (**Figure 295**)⁷⁰. Peu d'objets accompagnent les enfants de moins de huit ans, essentiellement des éléments vestimentaires (parures et ceintures). À partir de cet âge, le mobilier se diversifie, avec le dépôt d'armes, de verre, d'aumônières et d'objets usuels et de toilette. Les tombes les plus riches appartiennent d'ailleurs à des enfants de 8-12 ans, comme cette petite fille (?) d'environ 11-12 ans (T505), portant un collier, des boucles d'oreilles en argent, une paire de fibules en bronze doré avec, à la ceinture, une cordelière retenant des petits objets de toilette, une clé et des pendeloques (cône en bronze, monnaie percée).

⁷⁰ La catégorie « BBB » renvoie aux bagues, bracelets et boucles d'oreilles.

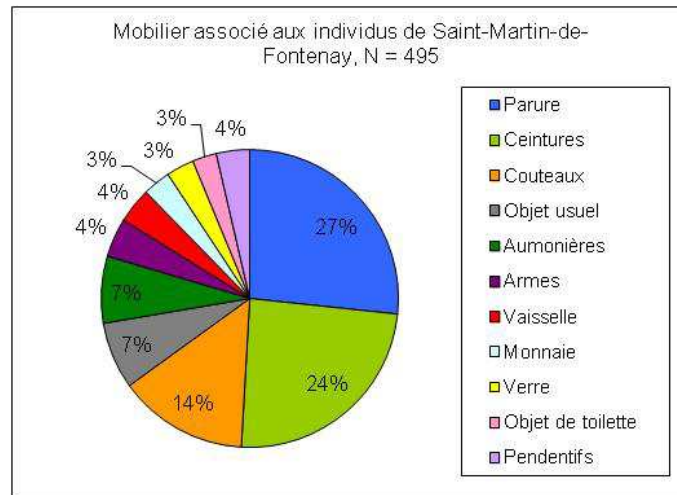


Figure 291 : Mobilier associé aux individus de Saint-Martin-de-Fontenay, VIe-VIIIe siècle

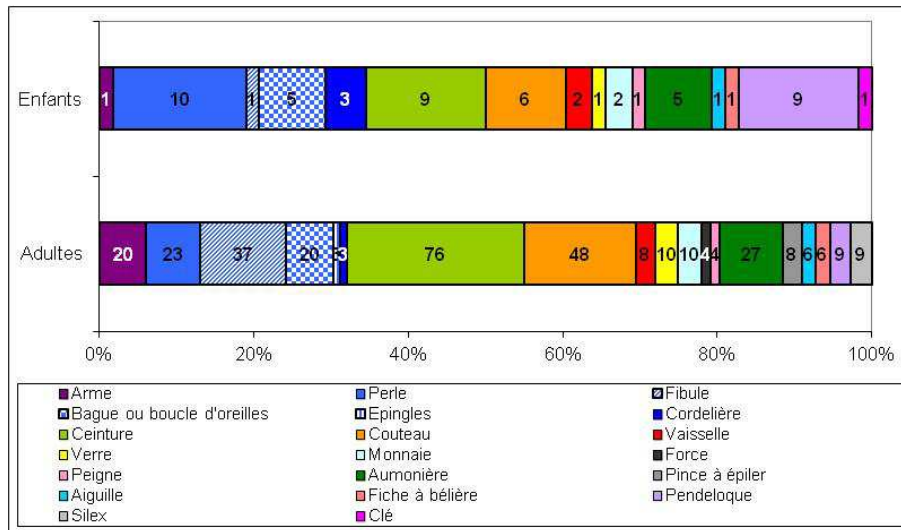


Figure 292 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Saint-Martin-de-Fontenay au VIe siècle

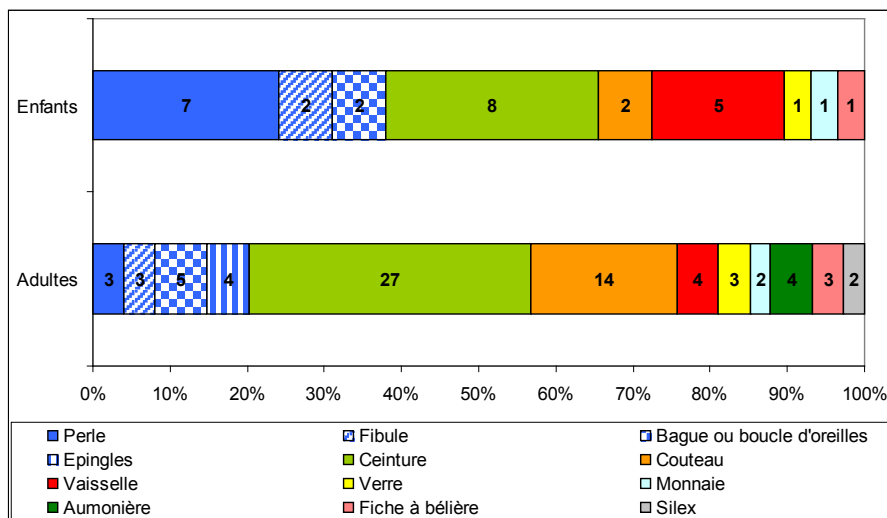


Figure 293 : Type de mobilier retrouvé dans les tombes de Saint-Martin-de-Fontenay au VIIe siècle

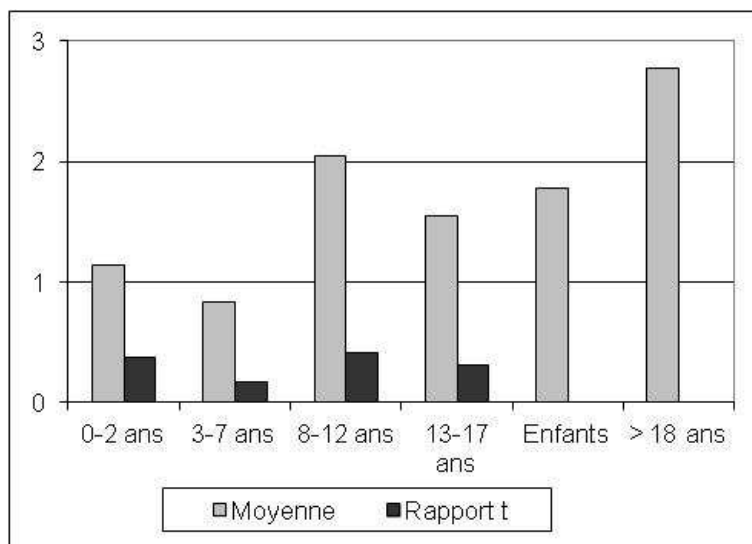


Figure 294 : Nombre moyen d'objets par individu et par classe d'âges à Saint-Martin-de-Fontenay, VI-VIIe siècle

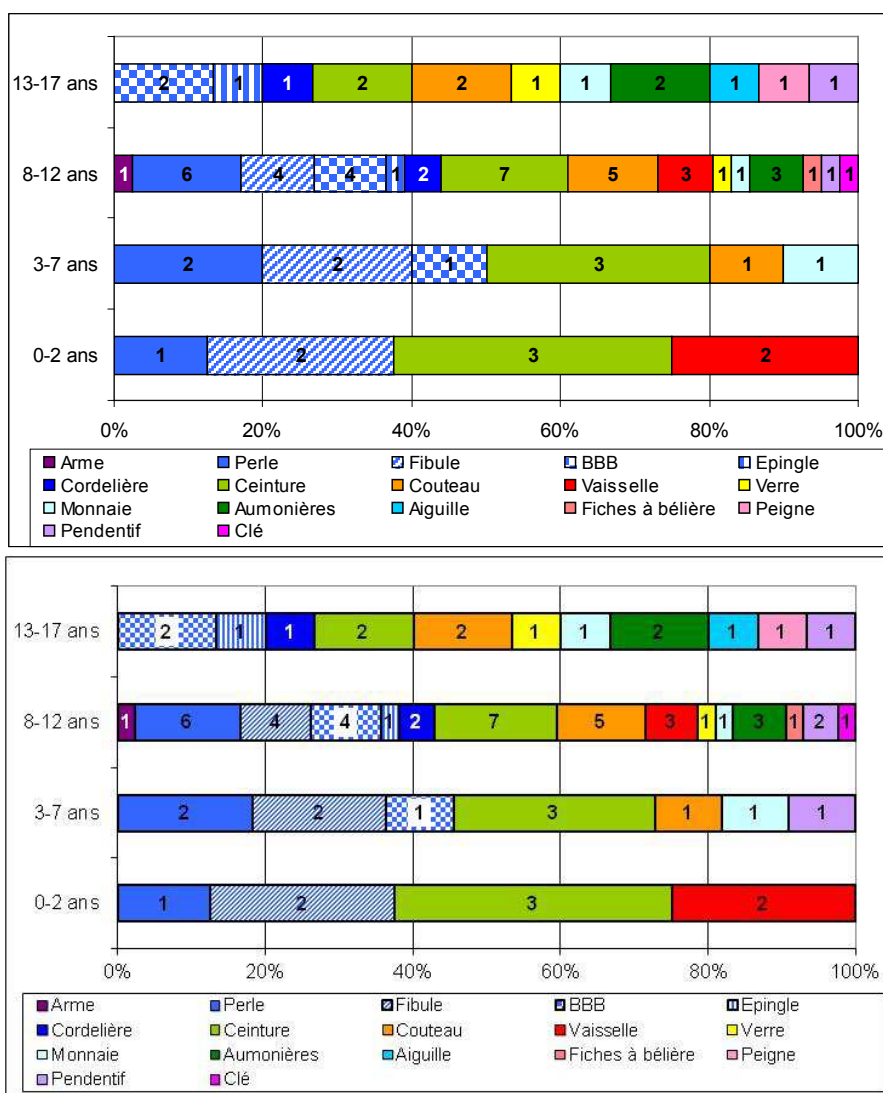


Figure 295 : Distribution du mobilier par groupe d'âges à Saint-Martin-de-Fontenay, N = 76

Malgré le pillage et les multiples bouleversements qu'ont connus les sites étudiés, une étude sociale du mobilier s'avère extrêmement intéressante, pour plusieurs raisons. D'abord, par le grand nombre d'individus analysés : 381 enfants, dont 309 ayant un âge estimé⁷¹ (**Tableau 77**). La moitié des enfants (189/381) est accompagnée de mobilier, 147 pouvant être répartis en groupes d'âges. Nous avons pu constater que, s'il existe une indéniable variabilité entre les sites, que ce soit sur le nombre ou le type d'objets, le mobilier déposé reste très similaire et standardisé.

	N enfants	enfants avec du mobilier
0-2 ans	59	25
3-7 ans	92	41
8-12 ans	107	58
13-17 ans	51	23
Âge indéterminé	72	42
Total	381	189

Tableau 77 : Nombre total d'enfants observables par groupe d'âges

2.3. Accessoires vestimentaires et objets déposés dans les tombes d'enfants

Si les objets déposés sont semblables chez les adultes et les enfants, on note néanmoins plusieurs variations : le mobilier des adultes est toujours plus diversifié, le nombre moyen d'objets plus important, et certains éléments ne sont jamais déposés, ou très rarement, auprès des enfants. Ensuite, l'âge apparaît comme un facteur essentiel, qui influence directement le dépôt de mobilier auprès des enfants. De plus, il n'existe pas d'objets spécifiques destinés aux enfants durant l'époque mérovingienne, tels que la vaisselle miniature, les céramiques de type « biberons », les chars, les poupées, les figurines d'animaux ou de terre cuite, retrouvées dans les tombes antiques (Bouffier, 2012 ; Dasen, 2012 ; Hermary, Dubois, 2012 ; Mariaud, 2012 ; Marshall, 2012 ; Moliner, 2012). Deux poupées d'ivoire (IV^e siècle) ont cependant été mises au jour dans la tombe d'une adolescente de 14-15 ans (T192) dans la nécropole tardo-antique

⁷¹ Seuls les 0-2 ans ont un âge estimé par la longueur des fosses (*cf supra*)

d'Yverdon-les-Bains, ce qui peut nous faire douter de la réalité de ce constat (Steiner *et al.*, 2000, p. 178) (**Figure 296**). Rien n'interdit de penser qu'il a pu exister des jouets similaires en tissu, bois ou végétaux qui n'ont tout simplement pas été conservés.



Figure 296 : Poupées en ivoire d'Yverdon-les-Bains (T192), d'après Steiner *et al.*, 2000, p. 178

2.3.1 Evolution de l'inhumation habillée et des dépôts funéraires

2.3.1.1 Présence de mobilier

Le nombre de tombes contenant du mobilier est assez inégal d'un site à l'autre, et l'on observe une grande diversité dans la présence du mobilier en fonction des sites (**Figure 297**). Globalement, entre 24 et 87% des enfants sont associés à du mobilier, contre 47 à 80% des adultes. C'est à Cutry et à Godelancourt-lès-Pierrepont que les individus sont le plus souvent associés à du mobilier : entre 75 et 87%. Les tombes d'enfants contiennent soit autant (Cutry, Godelancourt-lès-Pierrepont et Saint-Martin-de-Fontenay) soit moins d'objets (Giberville ($Z = 2,95$), Saint-Sauveur ($Z = 4,13$) ou Haudricourt ($Z = 2,58$)) que celles des adultes (**Annexe 15**).

Ces résultats ne sont pourtant pas corrélés au taux de pillage ou aux bouleversements qu'ont connus les sites : Godelancourt-lès-Pierrepont est le site le plus concerné par le pillage (~70% des tombes), mais présente néanmoins 80% de tombes avec du mobilier

(318/402). De plus, ces bouleversements concernent principalement les tombes d'adultes, les enfants ayant une meilleure représentativité. Ces résultats montrent donc des différences, en fonction des sites, entre adultes et enfants.

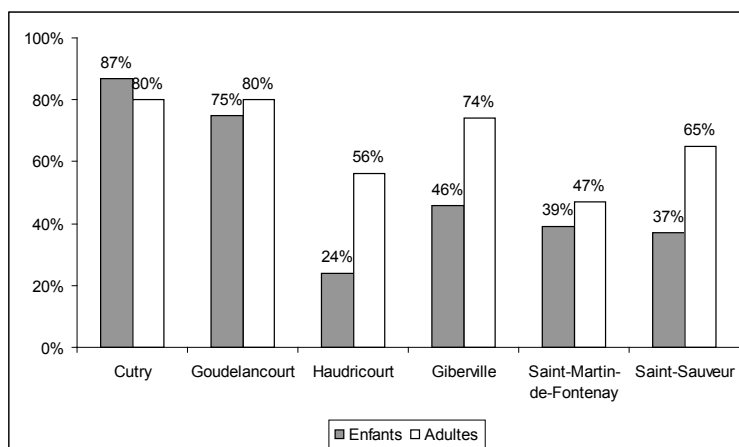


Figure 297 : Fréquence des tombes présentant du mobilier, tous sites

2.3.1.2 Raréfaction du mobilier au VIIe siècle

La raréfaction du mobilier au cours du VIIe siècle a déjà été observée à maintes reprises dans les nécropoles. Cependant, si la tendance existe, on n'observe pas la même régularité partout (**Figure 298**)⁷². À partir du VIIe siècle, la baisse des tombes contenant du mobilier est particulièrement importante à Giberville et à Saint-Martin-de-Fontenay, qui passent sous la barre des 60% pour les adultes et des 50% pour les enfants (**Annexe 13**). Au VIIIe siècle, seul un tiers des tombes d'adultes en contient encore, contre moins de 15% pour les enfants. Au IXe siècle, moins de 20% des individus sont accompagnés de mobilier à Hières-sur-Amby (vaisselle, ceintures, parures), ce qui reste caractéristique de la période.

La tendance à la baisse est la même chez les adultes et les enfants, sauf à Haudricourt. Cependant, ce site n'est pas représentatif car il ne comprend que 4 enfants observables entre 560 et 670 (**Figure 299**). Seul Giberville montre une différence significative au VIe siècle entre adultes (87%) et enfants (53%, $Z = 3,56$). Le site étant particulièrement bouleversé, seule la moitié des individus (adultes : 101/219 ; enfants: 19/43) est observable. La mauvaise représentativité du site a probablement une forte influence sur les résultats, et cela peut expliquer cette différence entre adultes et enfants.

⁷² À Haudricourt, le découpage chronologique étant différent, il a été choisi de placer les tombes datées de 560 à 670 au VIIe siècle, et celles de 670-720 au VIIIe siècle.

Le nombre moyen d'objets par individu montre la même tendance à la baisse entre le VI^e et le VII^e siècle, sauf à Goudelancourt où l'on observe même une légère augmentation pour les adultes et les enfants (**Tableau 78**). Au VIII^e siècle, le nombre moyen d'objets diminue bien plus qu'au siècle précédant, pour l'ensemble des individus. De manière générale, les enfants ont toujours moins de mobilier que leurs aînés, sauf à Giberville et Goudelancourt, ce qui peut être dû à une mauvaise représentativité, ces sites étant particulièrement bouleversés.

	VI ^e siècle		VII ^e siècle		VIII ^e siècle	
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
Cutry	5,61	4,47	4,81	2,20		
Saint-Sauveur	3,16	2,08	2,32	1,56	0,24	1,20
Goudelancourt	2,15	2,53	2,96	2,74	0,29	
Saint-Martin-de-Fontenay	3,08	2,17	1,80	1,07		
Giberville	1,42	2,30	0,58	1		
Haudricourt	2,07	1,75	2,50	1		

Tableau 78 : Nombre moyen d'objets par individu et par site

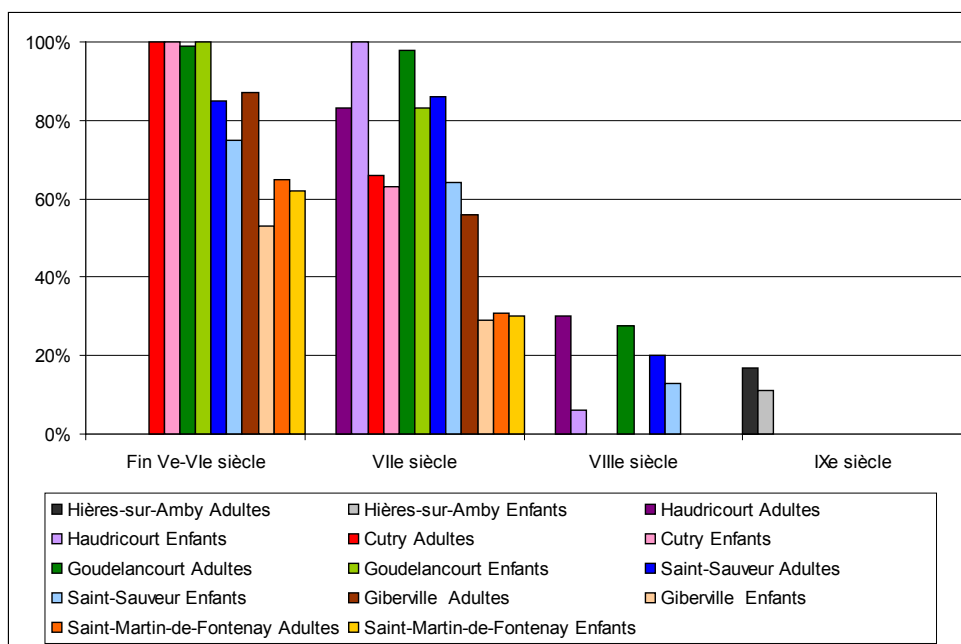


Figure 298 : Évolution de la fréquence de dépôt de mobilier entre la fin du Ve et le IXe siècle, par site

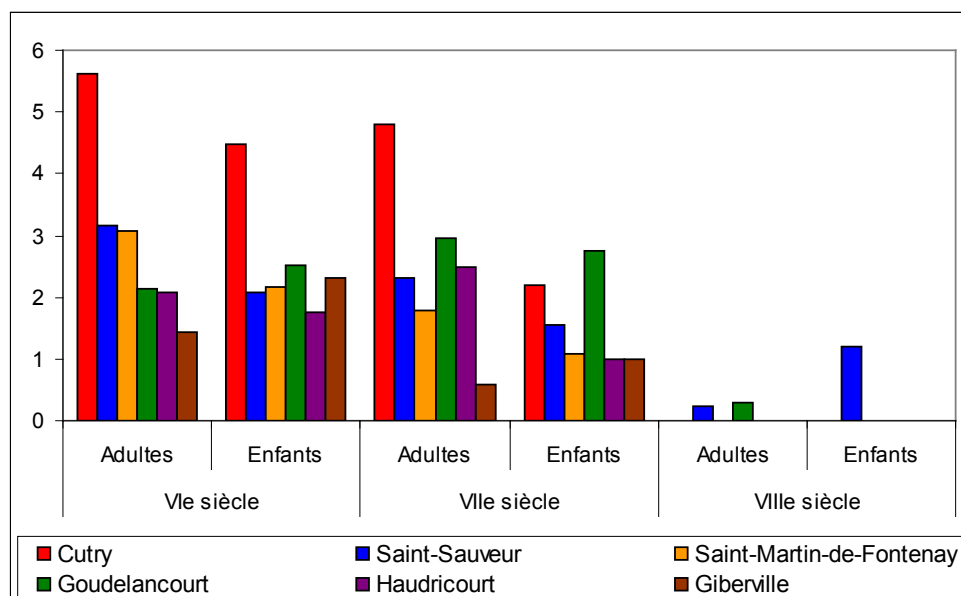


Figure 299 : Évolution du nombre moyen d'objets par individu et par site

2.3.1.3 Évolution du mobilier porté et déposé

Les archéologues et spécialistes du mobilier distinguent toujours les éléments vestimentaires (mobilier porté) des objets déposés dans la tombe (mobilier déposé). Les

accessoires vestimentaires sont composés de parures, ceintures, aumônières, cordelières, châtelaines et pendentifs. Le mobilier déposé est constitué de vaisselle, armes, couteaux, monnaies et objets usuels (*cf. supra*).

La moitié du mobilier associé aux enfants est constitué d'éléments vestimentaires : 48% contre 41% pour les adultes ($Z = 2,7$) (**Figure 300**). Cette différence se perçoit différemment en fonction des sites, notamment à Goudelancourt-lès-Pierrepont et Giberville⁷³ (**Figure 301**).

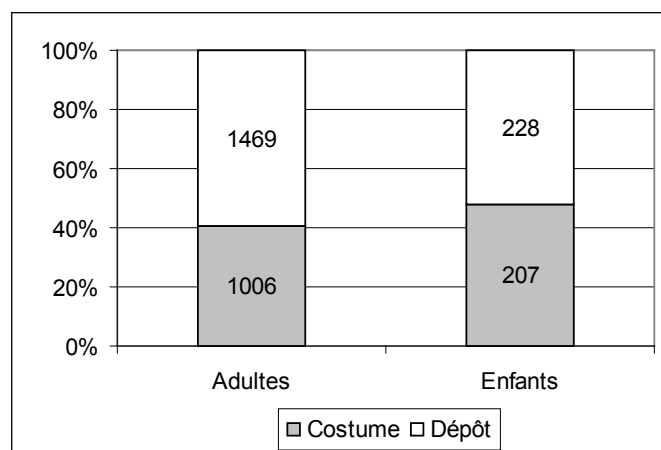


Figure 300 : Fréquence des accessoires vestimentaires et du mobilier déposé, tous sites confondus

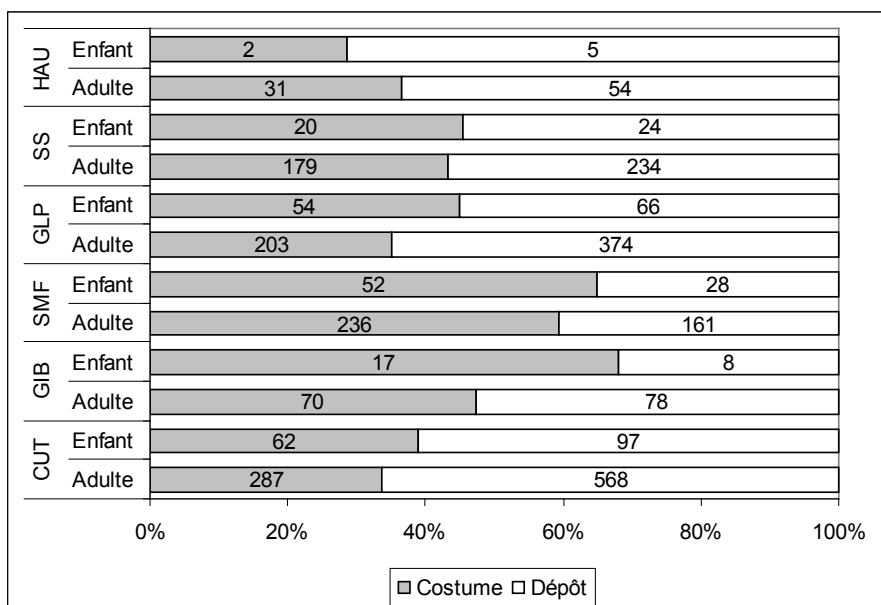


Figure 301 : Fréquence du mobilier porté et déposé, par site

⁷³ Dans les graphiques suivants, les noms des sites ont été abrégés en HAU (Haudricourt), SS (Saint-Sauveur), GLP (Goudelancourt-lès-Pierrepont), SMF (Saint-Martin-de-Fontenay), GIB (Giberville) et CUT (Cutry).

Les autres sites ne présentent pas de différences entre adultes et enfants, que la tendance soit à l'équilibre (Saint-Sauveur), à l'importance du vestimentaire (~60% Saint-Martin-de-Fontenay), ou du mobilier déposé (~60% à Haudricourt).

Très peu d'évolutions sont perceptibles entre les siècles, la proportion des objets portés ou déposés suivant une même tendance (**Figure 302, Figure 303**). Seuls les adultes de Cutry montrent une augmentation du mobilier déposé entre le VI^e et le VII^e siècle (65 à 75%, $Z = 2,39$), aucune évolution n'étant perceptible chez les enfants.

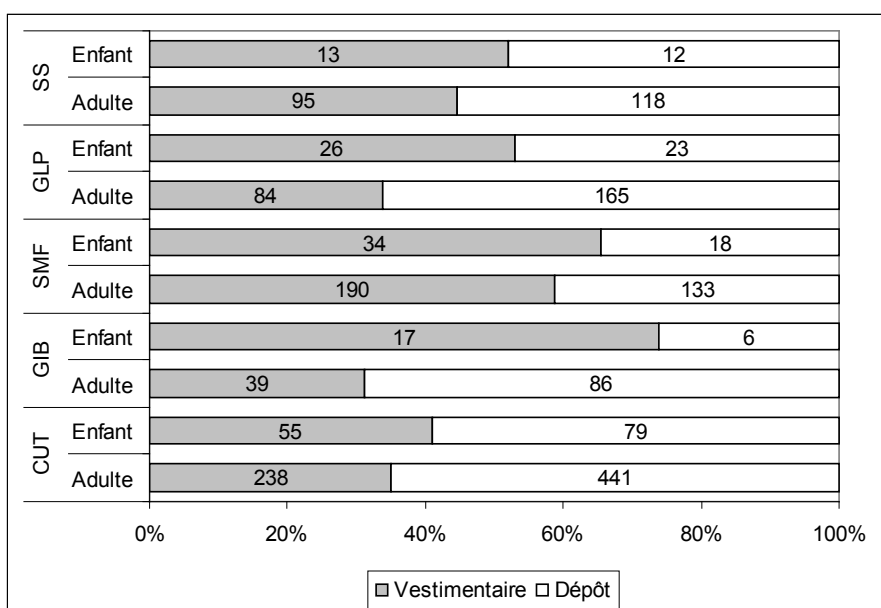


Figure 302 : Fréquence du mobilier porté et déposé au VI^e siècle, par site

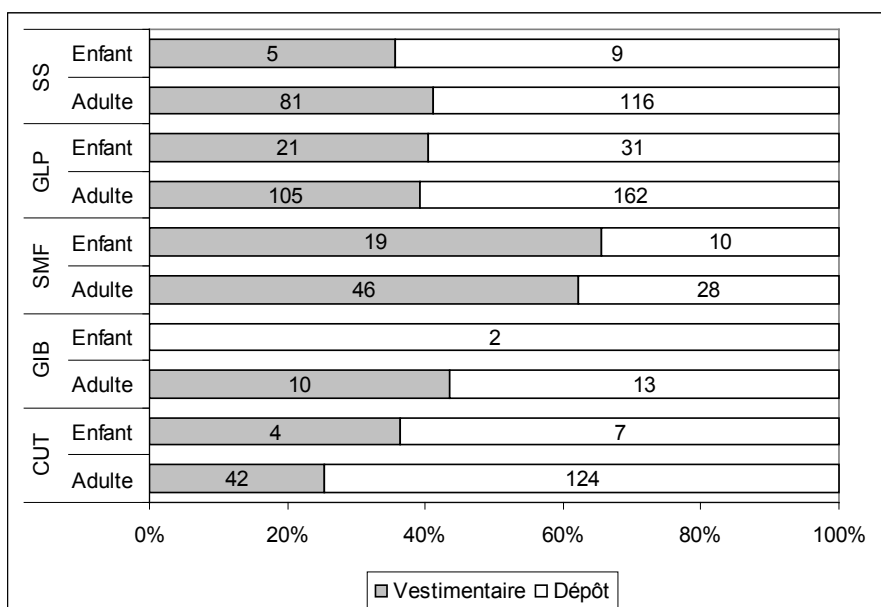


Figure 303 : Fréquence du mobilier porté et déposé au VII^e siècle, par site

Finalement, tous les sites montrent une baisse importante de la fréquence et du nombre moyen d'objets entre le VI^e et le VIII^e siècle, les enfants ayant toujours moins d'objets déposés que leurs aînés. Leur mobilier est plutôt composé d'éléments vestimentaires (48%), contrairement aux adultes (41%), différence qui reste cependant relativement légère.

2.3.2 Quantité et diversité du mobilier chez les enfants

2.3.2.1 Un nombre d'objets inférieur aux adultes

Parmi l'ensemble du mobilier considéré⁷⁴, la part dévolue aux enfants est toujours nettement inférieure à celle des adultes et elle n'excède pas un tiers de l'ensemble (**Figure 304**). Ce qui est normal, puisque les effectifs d'adultes et d'enfants sont inégaux : les enfants constituent entre 14 et 31% des individus observables (*cf. supra*).

De manière générale, la parure, composée de perles, fibules, boucles d'oreilles, bracelets, bagues, épingles, châtelaines et cordelières, reste la catégorie la mieux représentée, totalisant 546 objets soit 19% du mobilier (**Figure 305**). Viennent ensuite les ceintures (N = 499), les colliers de perles et les fibules (> 150). Le mobilier déposé est surtout composé de vaisselle (17%), d'armes (12%) et de couteaux (12%).

Aucun objet n'est spécifique aux enfants (**Figure 306**). Seuls les pendentifs en bois de cervidé sont autant associés à un adulte qu'à un enfant, mais ils restent très rares (N = 5). Les parures sont d'ailleurs fréquemment portées par des enfants : les pendeloques (28%), les bracelets (3/13), les châtelaines et les cordelières (21-23%), les fibules (17%), les bagues et boucles d'oreilles (13-17%) et les colliers de perles (31%) qui restent les plus fréquents. Ensuite, viennent les objets précieux, comme le verre et les monnaies (21%), plusieurs objets usuels, tels que les forces (21%) et les aiguilles (17%), ainsi que la vaisselle (19%). Cependant, certains objets ne sont jamais déposés auprès des enfants (pyxides, pinces à épiler, accessoires de cavalerie et hachoirs) et d'autres sont exceptionnels, comme les armes, les épingles et les fiches à bélière (<10%).

⁷⁴ Les sites d'Hières-sur-Amby et d'Haudricourt ne sont pas intégrés à ce corpus, car très peu de mobilier y est associé aux enfants (< 7 objets).

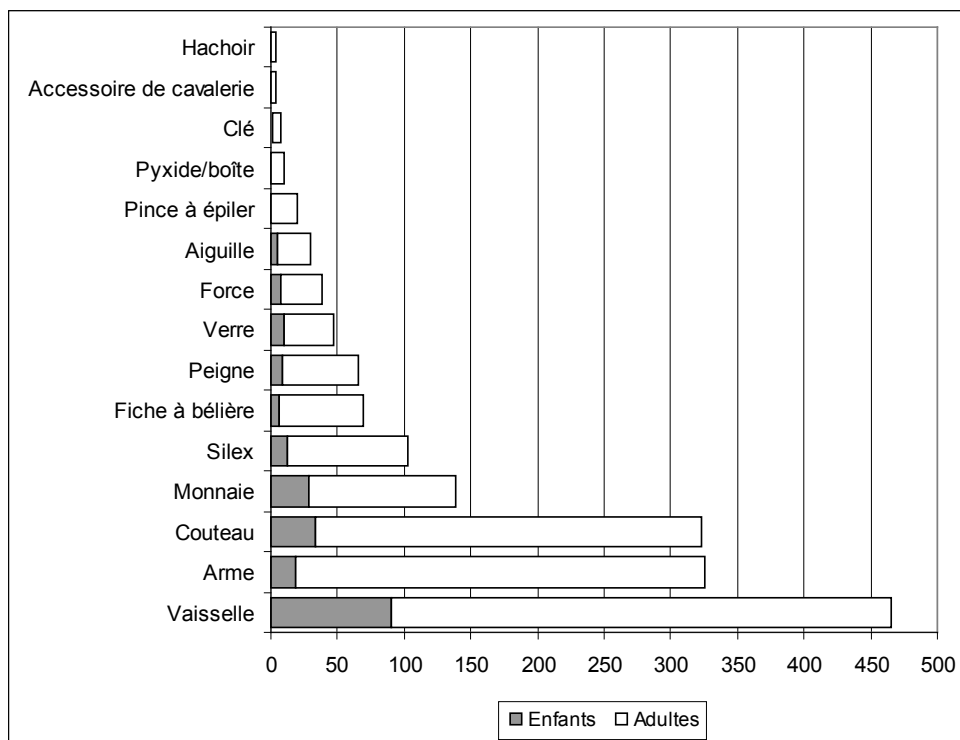
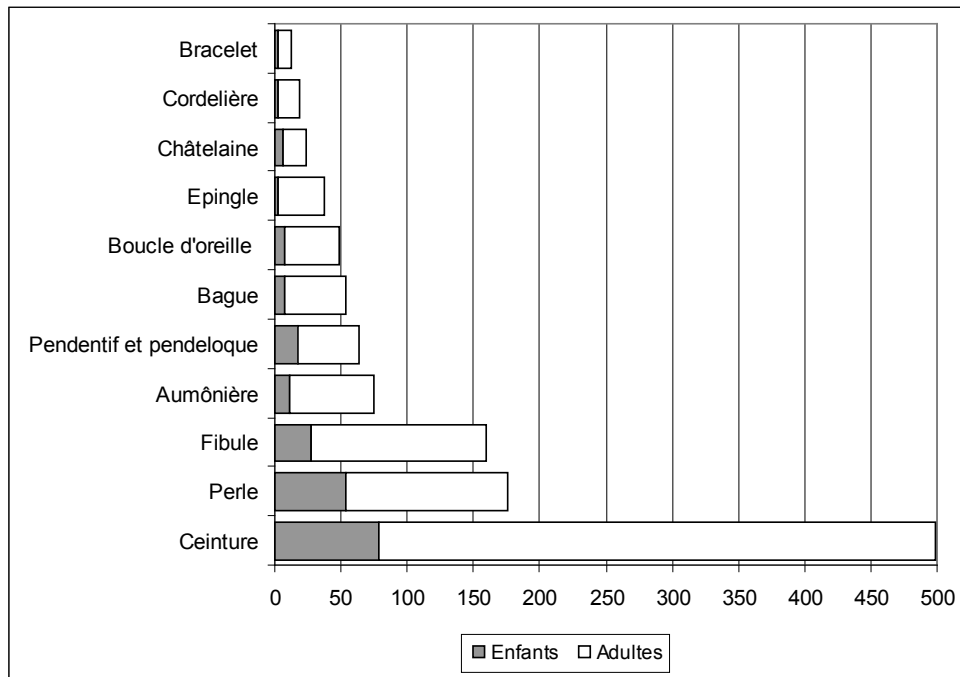


Figure 304 : Effectif du mobilier porté (haut) et du mobilier déposé (bas), tous sites confondus

Ensuite, une corrélation existe entre l'effectif total du mobilier et la fréquence des objets associés aux enfants : plus un type d'objet est en grand nombre, plus il a de « chances » d'être déposé auprès d'un enfant. Cependant, ce constat mérite d'être nuancé : si les armes composent 12% du mobilier, seulement 6% (19/326) sont associées à des enfants. La relation

entre l'objet et l'individu n'est donc pas simplement liée à l'effectif total, mais obéit à des règles difficiles à saisir.

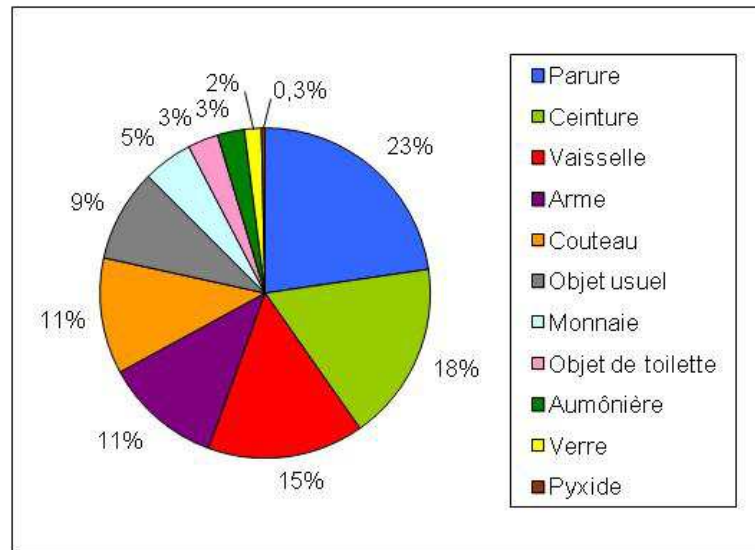


Figure 305 : Le mobilier funéraire, tous sites

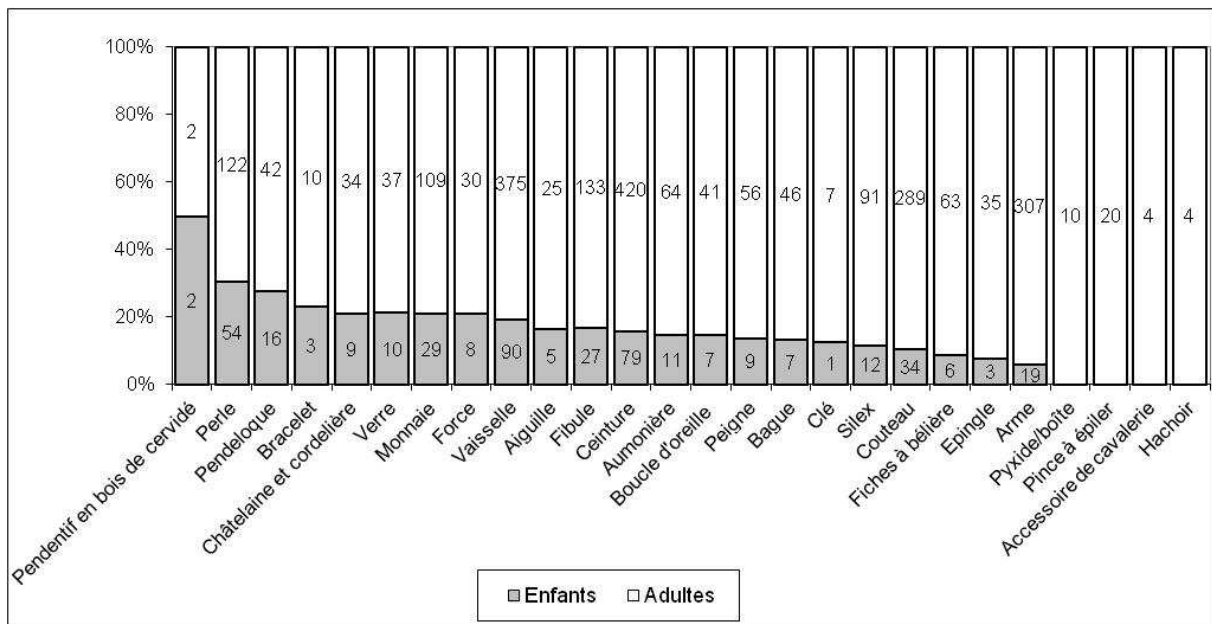


Figure 306 : Fréquence des objets déposés auprès des adultes et des enfants, tous sites, N = 2839

Enfin, nous avons pu constater que les enfants ont toujours un nombre moyen d'objets inférieur aux adultes, sauf dans deux cas particuliers : à Goudelancourt-lès-Pierrepont, où la moyenne est identique, et à Giberville, où celle des enfants est supérieure (**Figure 307**). Les nombreuses perturbations et le pillage très important de ces deux sites concernent préférentiellement les tombes d'adultes et sont probablement à l'origine de ce constat. La

moyenne générale, tous sites confondus, est néanmoins relativement proche entre adultes et enfants (2,7 / 2,3). Avec près de 6 objets par adultes et 4 par enfants, le site de Cutry est de loin le plus exceptionnel, tant par le nombre et la richesse de son mobilier que par la préservation du site, protégé des pillards et autres bouleversements plusieurs siècles durant.

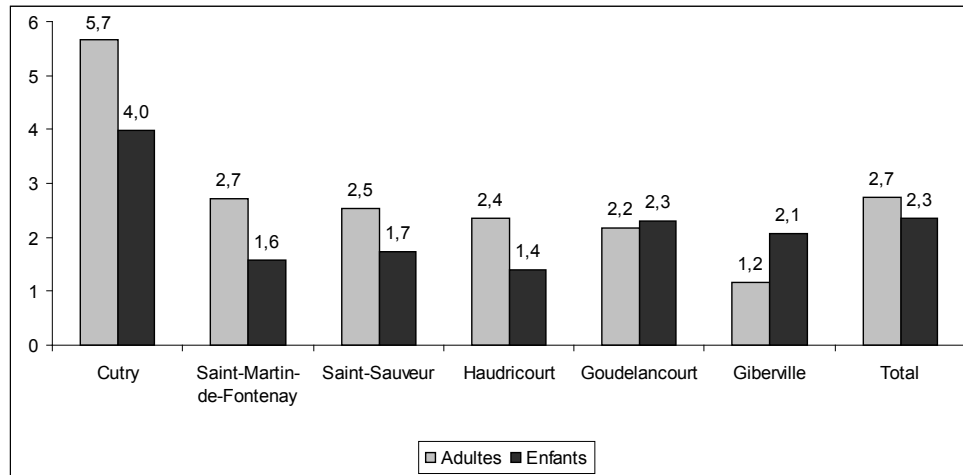


Figure 307: Nombre moyen d'objets par individu et par site

2.3.2.2 Parure et vaisselle : des objets dominants

Le graphique suivant montre une répartition du mobilier tous sites confondus chez les enfants et les adultes (**Figure 308**). Les trois éléments les plus fréquents sont les mêmes : les parures (21-29%), les ceintures (17-18%) et la vaisselle (15-19%). Les parures et la vaisselle sont plus fréquentes chez les enfants, contrairement aux armes et aux couteaux, qui sont plutôt l'apanage des adultes.

Un graphique plus détaillé permet d'observer l'évolution de ces variations (**Figure 309**). Outre la raréfaction de certains objets, on observe une baisse de leur diversité aux VIIe-VIIIe siècles, certains éléments n'étant plus déposés (comme les aiguilles, clés, hachoirs, épingles).

Au VIe siècle, les perles (15-9% $Z = 3,3$) et les pendentifs (6-2% $Z = 4,5$) sont plus fréquemment portés par les enfants. Les monnaies restent un cas à part, car la découverte exceptionnelle d'une bourse contenant 15 pièces à Cutry dans une tombe d'enfant (T960) fausse la répartition, provoquant une surreprésentation des monnaies. En réalité, seuls 8 enfants, tous sites confondus, sont accompagnés de quelques pièces. Les armes (12-5% $Z =$

3,9), les couteaux (11-7% Z = 2,2) et les silex (4-1% Z = 2,4) sont déposés en plus grand nombre auprès des adultes.

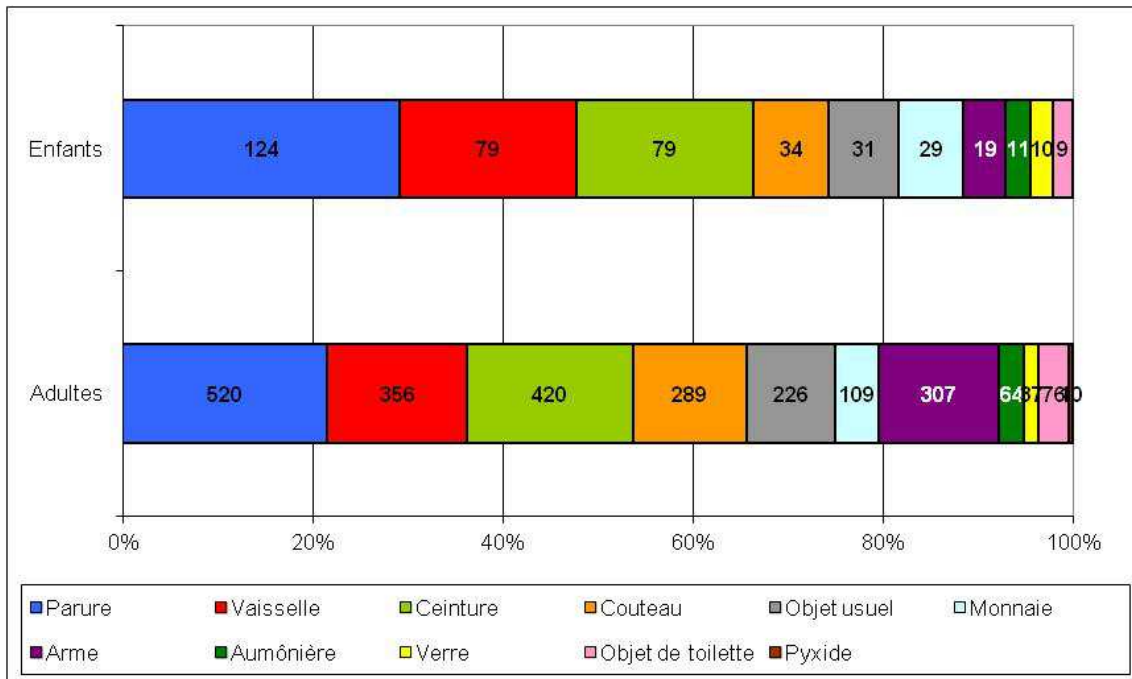


Figure 308 : Distribution du mobilier chez les adultes et les enfants, tous sites, N = 2778

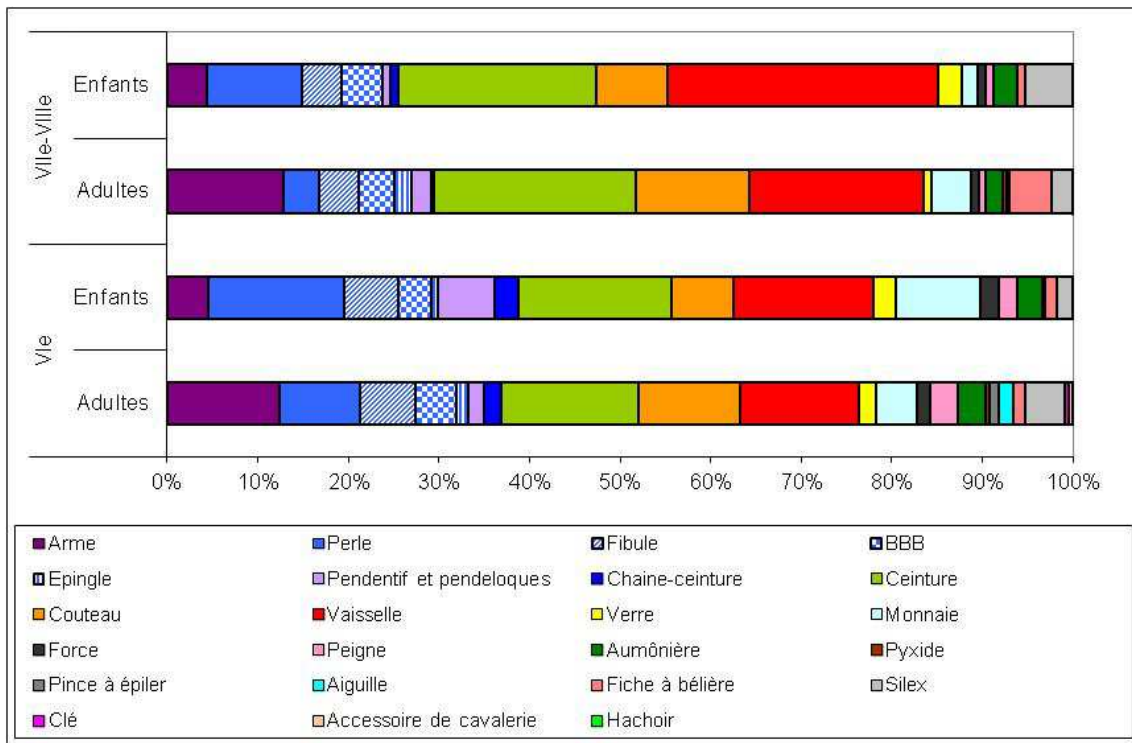


Figure 309 : Distribution du mobilier chez les adultes et les enfants aux VIe-VIIIe siècles, tous sites

Au VIIe siècle, on observe la même tendance, les perles (11-4% $Z = 3,1$) étant toujours plus importantes chez les enfants, comme la vaisselle (30-20% $Z = 2,6$). Les armes sont préférentiellement associées aux adultes (13-4% $Z = 2,6$), ainsi que certains objets usuels, comme les fiches à bélière (5-1%) ou les silex (5-2%).

Les répartitions par site montrent une plus grande diversité du mobilier chez les adultes, notamment à Giberville, Saint-Sauveur et Godelancourt-lès-Pierrepont. Pourtant, la distribution globale renvoie une image plus équilibrée, où la baisse de diversité des objets aux VIIe-VIIIe siècles est commune aux adultes et aux enfants.

Nous avons pu constater que certains objets ne sont jamais déposés auprès des enfants, comme les pinces à épiler, les pyxides, les hachoirs et les accessoires de cavalerie. Mais il s'agit le plus souvent d'objets retrouvés ponctuellement : les éperons ou accessoires d'harnachement de chevaux ne sont présents qu'à Cutry en très faible quantité ($N = 4$). Les pyxides restent également exceptionnelles, et ne se trouvent que dans les sépultures féminines les plus riches ($N = 10$). Les pinces à épiler sont de petits objets de toilette plus communs, généralement en bronze, plutôt déposés dans des tombes masculines.

Ces objets semblent posséder un fort symbolisme lié au pouvoir, au statut ou au genre : les éperons renvoient à la cavalerie, à la guerre et au combat ; les pinces à épiler à la toilette masculine ; les pyxides et les hachoirs se retrouvent dans les sépultures féminines les plus riches. Le fait que ce soient les seuls objets non déposés auprès d'enfants est significatif. La raison ne peut pourtant être liée ni au genre, puisque de nombreux objets masculins (armes) et féminins (parures) sont retrouvés auprès d'enfants, ni au statut social ou à la richesse de la tombe : la vaisselle en verre, les perles d'ambre, les parures ou plaques-boucles en matériaux précieux (or, argent, bronze doré, grenats) ne sont pas exceptionnels chez les enfants. Il peut s'agir d'une question symbolique ou utilitaire : l'épilation semble par exemple être une préoccupation adulte et plutôt masculine.

Ensuite, les colliers et bracelets de perles sont plus fréquents auprès des enfants, d'où l'importance de la parure et des éléments vestimentaires dans leurs tombes. Les perles, généralement en verre, parfois en ambre ou en os, sont très répandues et constituent la majeure partie de la parure féminine. Les pendentifs en bois de cerf ou les pendeloques (en bronze, matière dure animale, pierre, cristal de roche) sont rares, mais retrouvées uniquement auprès de femmes et d'enfants, des vertus prophylactiques pouvaient être associées à ce genre

d'amulettes (*cf. infra*). Enfin, le dépôt de vaisselle, principalement des poteries biconiques, augmente à partir du VIIe siècle, pour devenir majoritaire chez les enfants, notamment à Goudelancourt-lès-Pierrepont ou Saint-Sauveur.

Les armes et les couteaux restent des objets guerriers ou utilitaires fortement liés à l'état adulte : seuls 6% des armes et 11% des couteaux sont retrouvés auprès des enfants. Le dépôt d'armes dans les tombes d'enfants peut correspondre, selon P. Périn, au rôle guerrier qu'il aurait joué dans la société s'il avait vécu (Riché, Périn, 2013), ou encore signifier son statut.

Les silex sont nombreux et sont généralement contenus dans les aumônières ou les bourses accrochés à la ceinture, dans les tombes masculines et féminines. Cependant, leur fréquence doit être revue à la hausse, car dans certains sites leur nombre exact n'est pas renseigné (comme à Saint-Sauveur). Les silex sont parfois associés à un briquet rarement retrouvé, sont portés en pendeloque ou contenus dans une aumônière. Leur rôle exact est méconnu : sont-ils essentiellement utilitaires (grattoir, briquet) ou à caractère prophylactique (pendeloque, amulette) ?

2.3.3 Variation du mobilier avec l'âge

Nous avons pu constater que les adultes et les enfants, s'ils sont accompagnés du même type de mobilier, présentent néanmoins de nombreuses divergences. Si aucun objet n'est spécifiquement réservé aux enfants, d'autres ne sont déposés qu'auprès des adultes, même s'ils restent rares à l'échelle du corpus (<1%). Les différences se perçoivent sur la diversité et la quantité des objets : les enfants ont un nombre d'objets globalement inférieur aux adultes, et leur mobilier reste moins diversifié. Cependant, dans les sites étudiés, les enfants ne présentent pas la même diversité ni le même type d'objets selon leur âge.

2.3.3.1 Présence et type de mobilier

Les enfants présentant du mobilier ont été répartis en classes d'âges, dans les sites présentant un effectif observable égal ou supérieur à 30 (**Figure 310, Annexe 16-17**). Les sites de Giberville et d'Haudricourt ont donc été écartés, car composés de moins de 20 sujets. Les effectifs restent néanmoins faibles dans les séries étudiées, sauf à Saint-Martin-de-Fontenay (N = 126) et Saint-Sauveur (N = 54), qui comportent plus de 50 enfants observables.

On constate qu'il n'y a pas de différences significatives entre les groupes d'âges. L'ensemble des enfants suit la tendance générale du site : par exemple, à Cutry, où près de 90% des enfants sont associés à du mobilier, on retrouve cette même proportion dans les groupes d'âges. À Saint-Sauveur, qui compte de nombreuses tombes datées du VIIIe siècle, moins de la moitié des enfants présentent du mobilier, mais on observe une tendance à l'augmentation des dépôts à partir de 8 ans.

Une répartition de part et d'autre de l'âge de 7 ans a également été tentée, qui confirme les résultats précédents (**Figure 311**). Il n'y a donc aucune différence entre les âges, les jeunes enfants de moins de deux ans n'étant pas désavantagés par rapport à leurs aînés. Seul le site de Saint-Sauveur montre une tendance à l'augmentation de la présence de mobilier chez les 8-17 ans, mais elle n'est pas significative. Les résultats tous sites confondus confirment le relatif équilibre entre les groupes d'âges (**Figure 311**).

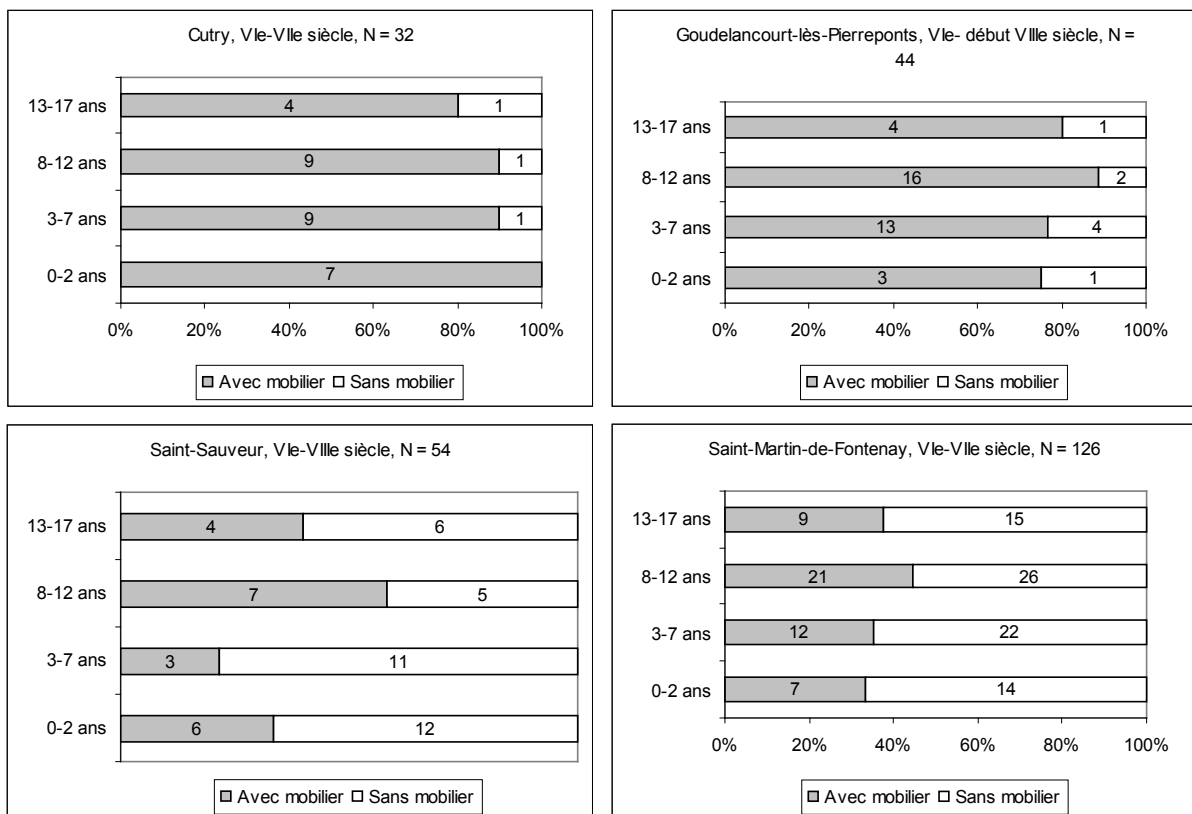


Figure 310 : Les enfants présentant du mobilier par classe d'âge et par site (fin Ve-VIIIe siècle)

Ensuite, nous avons remarqué que le mobilier des enfants est très équilibré entre mobilier porté (costume : 48%) et mobilier déposé (dépôt : 52%). Les enfants suivent la tendance

générale du site, quel que soit leur âge⁷⁵ (**Figure 312**). Pourtant, on remarque à Cutry que le port d'accessoires vestimentaires (costume) augmente à partir de 13 ans (13/22, Z = 2,21). Dans les autres séries, on n'observe pas d'évolution significative, les rapports restant très équilibrés entre les classes d'âges. La répartition globale confirme ces observations, montrant un équilibre parfait entre les groupes d'âges (**Figure 313**).

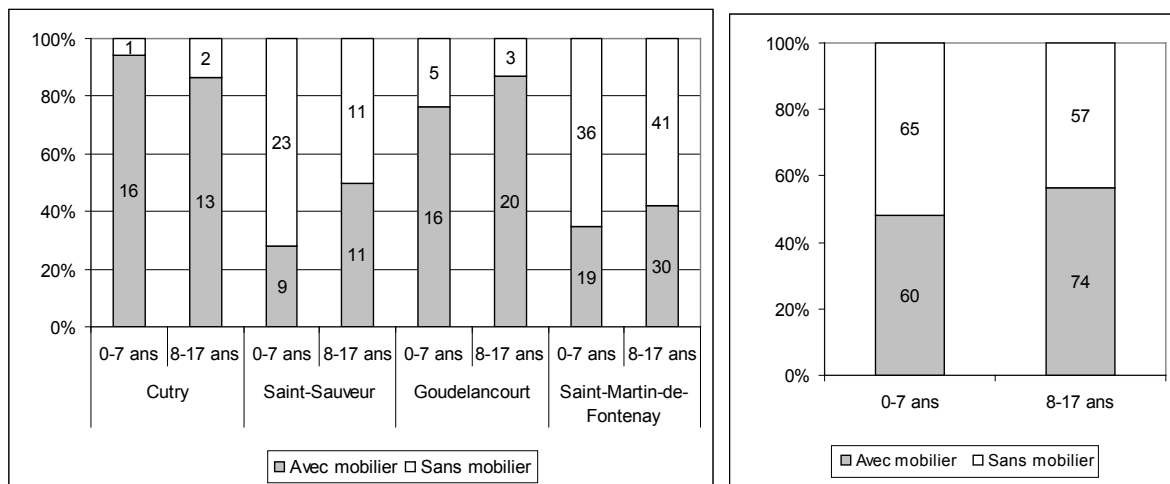
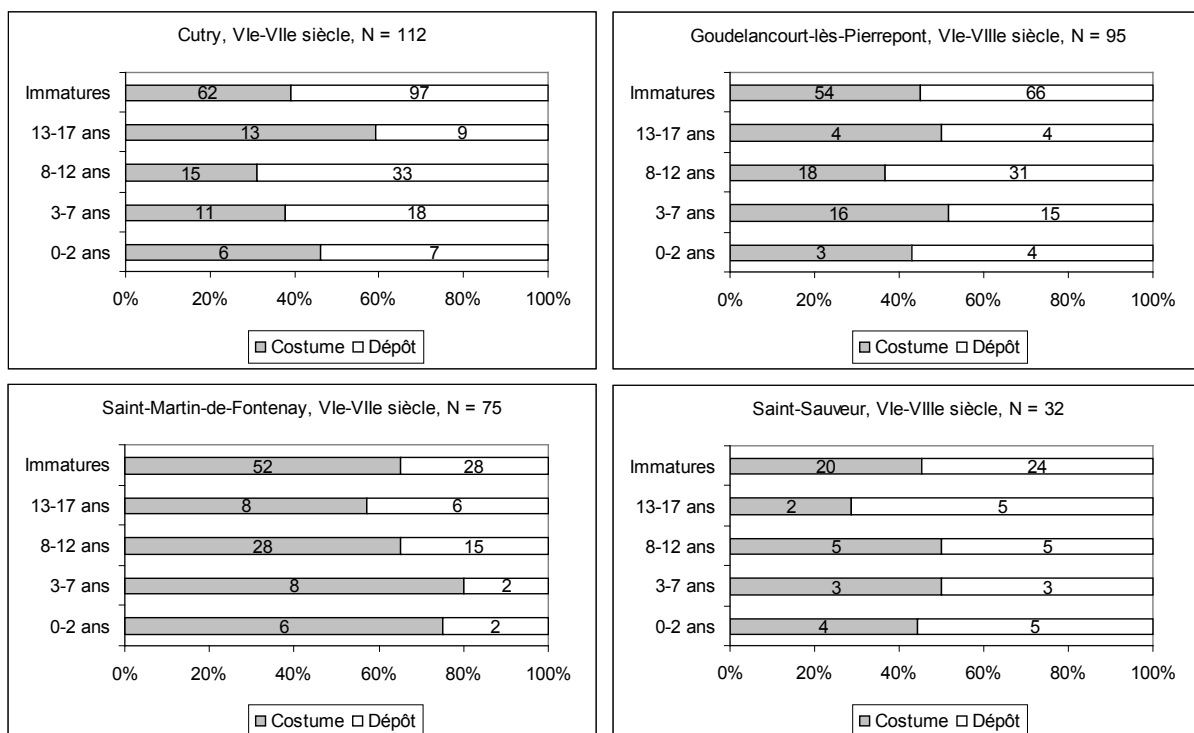


Figure 311 : Tombes avec et sans mobilier chez les plus et moins de 7 ans, par site (gauche) et tous sites (droite)



⁷⁵ La catégorie « immature » du graphique comprend également les enfants dont l'âge reste indéterminé.

Figure 312 : Répartition entre mobilier porté (costume) et mobilier déposé (dépôt) par classe d'âges et par site (fin Ve-VIIIe siècle)

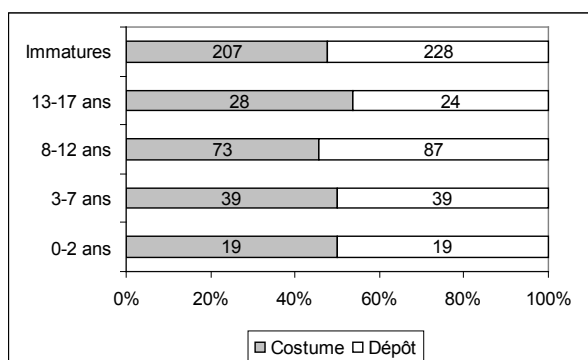


Figure 313 : Répartition entre mobilier porté (costume) et mobilier déposé (dépôt) par classe d'âges, tous sites confondus, N = 328

2.3.3.2 Quantité de mobilier

Nous avons remarqué que la quantité de mobilier des enfants, estimée par le nombre moyen d'objets, est toujours inférieure à celle des adultes. Selon les sites, on perçoit une augmentation linéaire de la moyenne avec l'âge (Cutry), et une augmentation importante à partir de 8 ans (Goudelancourt-lès-Pierrepont, Cutry, Saint-Martin-de-Fontenay). À Saint-Sauveur, c'est autour de 3-7 ans qu'on observe une hausse de la moyenne, mais ce site compte un nombre d'enfants observables inférieurs à 30 (N = 26), ce qui relativise ces résultats.

Les données globales indiquent une progression régulière jusqu'à 12 ans, où la moyenne atteint presque celle des adultes (2,57/2,75) (**Tableau 79, Figure 314**). Ces résultats indiquent également que les 0-2 ans sont les moins dotés en mobilier, mais la classe d'âges ne dure que trois ans, contrairement aux autres, d'une durée de cinq ans. Le rapport *t* permet donc de réfuter cette idée, les résultats étant finalement très proches (0,49-0,44).

	n objets	N individus	Moyenne	Rapport t
0-2 ans	38	26	1,46	0,49
3-7 ans	85	39	2,18	0,44
8-12 ans	162	63	2,57	0,51
13-17 ans	57	25	2,28	0,46
Enfants	425	186	2,28	
> 18 ans	2414	886	2,72	

Tableau 79 : Nombre moyen d'objets par classe d'âges, tous sites

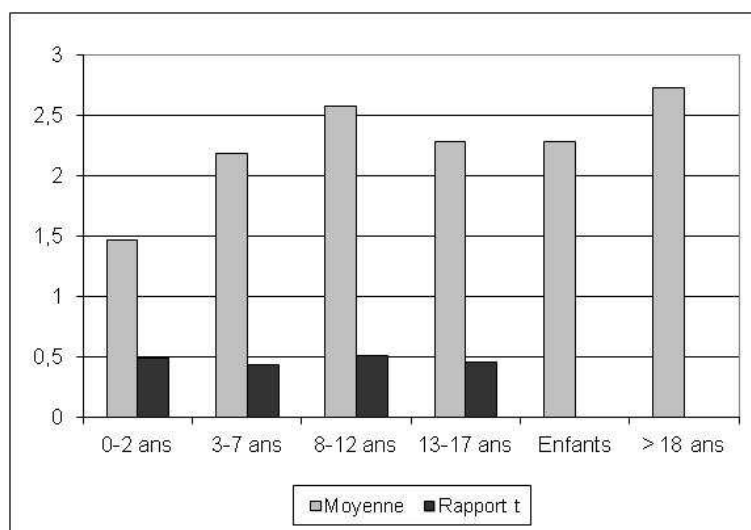


Figure 314 : Nombre moyen d'objets par classe d'âges, tous sites

Le graphique suivant (**Figure 315**) a été établi à partir du rapport t sur les durées des classes d'âges, pour chaque site observable. Il confirme l'augmentation à partir de 8 ans du nombre moyen d'objets dans la majorité des sites. On observe également que, lorsque les moins de trois ans possèdent du mobilier, il est toujours supérieur ou égal en nombre à celui des 3-7 ans, jamais inférieur.

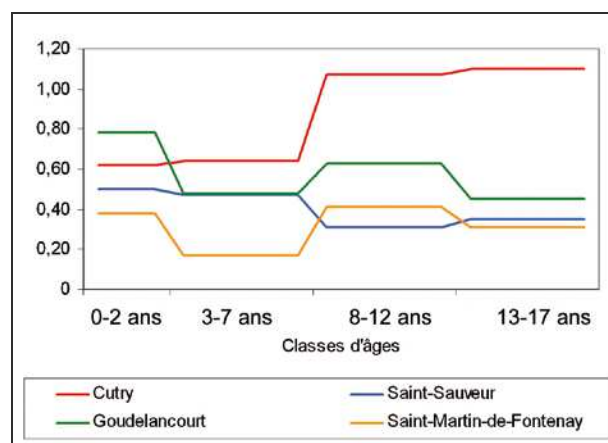


Figure 315 : Nombre moyen d'objets par classe d'âges divisé par sa durée (rapport t), par site

2.3.3.3 Diversité du mobilier

Les différents sites étudiés, s'ils présentent des différences propres, montrent tous une variation des types de mobilier avec l'âge. À Cutry, Goudelancourt-lès-Pierrepont et Saint-

Martin-de-Fontenay, on observe une augmentation de la diversité à partir de 8 ans, dès 3-7 ans à Cutry. Cela se traduit notamment par l'apparition de certains objets, absents chez les plus jeunes, à partir de cet âge.

Si les répartitions par âge des séries de Cutry, Godelancourt-lès-Pierrepont, Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay ont permis de saisir certaines variations, elles sont limitées par l'effectif des enfants, souvent restreint. Afin de bénéficier d'un corpus de sujets suffisant, les enfants de ces quatre sites ont été regroupés, totalisant 153 sujets observables (**Tableau 80**).

0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans	Total
26	39	63	25	153

Tableau 80 : Nombre d'enfants observables par classe d'âges

La répartition globale du mobilier montre plusieurs variations en fonction de l'âge (**Figure 316**). Nous avons déjà souligné que les moins de trois ans n'étaient pas moins dotés en mobilier que les 3-7 ans. Cette première impression provient essentiellement de la durée plus courte de leur classe d'âges (3 ans) comparée aux autres (5 ans). Cependant, leur mobilier varie peu et se compose essentiellement de vaisselle et de boucles de ceintures. La parure se limite à des colliers de perles, une paire de fibules et une châtelaine. La vaisselle détient d'ailleurs une place prépondérante, qui ne cesse de diminuer avec les années ($Z = 2,27$).

Dès l'âge de 3 ans, le mobilier se diversifie, certains objets apparaissant alors pour la première fois, comme les objets de qualité (verre, monnaie) et les aumônières. Les couteaux sont plus nombreux à partir de 3 ans, et deviennent ensuite un dépôt habituel. La parure se diversifie (colliers, fibules, bagues), et les premières armes sont déposées à partir de 4 ans : francisque (hache recourbée), lance et flèche, toutes étant des dépôts d'armes d'adultes, retrouvées à Cutry.

Entre 8 et 12 ans, le mobilier gagne en diversité et de nouvelles parures apparaissent (épingles, bracelets en bronze, boucles d'oreilles et perles de cordelières). Les armes sont plus fréquentes et plus diversifiées (scramasaxes, lances, haches, flèches) et certaines sont adaptées à la taille des enfants (haches et scramasaxes). De nouveaux objets usuels émergent, comme les fiches à bélières ou les clés, mais l'essentiel des petits objets utilitaires se trouvait déjà dans les tombes d'enfants plus jeunes. Enfin, le dépôt de monnaies augmente ($Z = 2,68$), mais nous avons déjà souligné que la découverte d'une bourse contenant 15 pièces faussait la répartition.

Enfin, les adolescents entre 13 et 17 ans se caractérisent surtout par la baisse du dépôt d'armes et l'augmentation et la diversification des parures, qui composent alors 37% du mobilier (**Figure 316**). Les colliers de perles laissent place aux bagues, aux pendentifs et surtout épingles et boucles d'oreilles, qui sont plutôt portées par les adolescentes⁷⁶. Tous les éléments du standard vestimentaire féminin (parures, cordelières, châtelaines) sont présents. Les objets usuels sont moins diversifiés, et se composent alors surtout de peignes, de quelques silex et d'une aiguille.

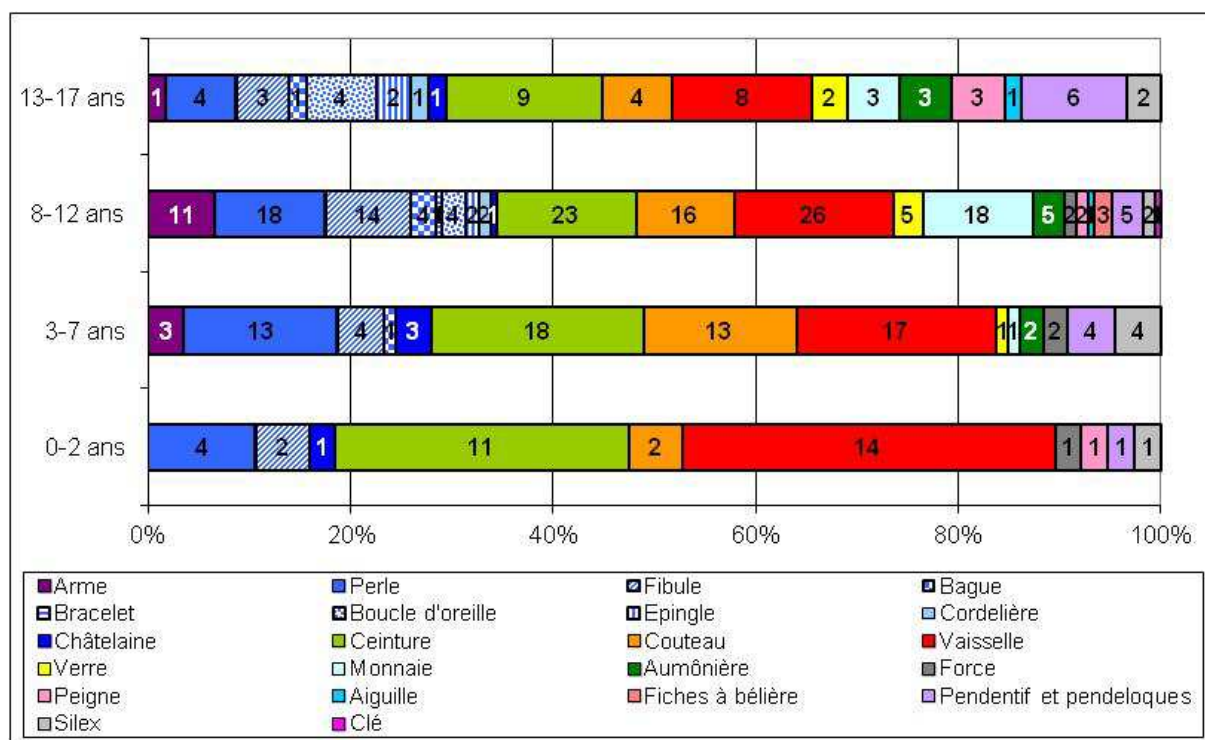


Figure 316 : Répartition du mobilier par classe d'âges, tous sites

2.3.4 Pendeloques, ambre et croyances

Certains objets peuvent receler un caractère prophylactique ou symbolique, par leur nature, leur rareté ou leur disposition dans la tombe (Crawford, 2004 ; Gilchrist, 2008). L'attachement de toute une série de croyances à un objet spécifique peut résulter du contexte funéraire dont il est issu. Ainsi, tous les éléments composant l'inhumation habillée peuvent posséder en soi une propriété symbolique qui s'ajoute à leur rôle utilitaire, dû à leur présence dans la tombe. Cependant, les textes témoignent des vertus associées à certains éléments en

⁷⁶ Boucles d'oreilles : Z = 3,15 ; épingles Z = 2,20.

particulier, comme le bois de cervidé, l'ambre, et les dents animales. Les clous contenus dans les aumônières ou retrouvés à des endroits précis (dans la bouche, la main) et les objets rendus inutilisables (couteaux, armes) peuvent également renvoyer à des croyances n'ayant laissé aucune trace, ou si peu, dans les textes. Ces dépôts font référence à tout un univers de symboles et de croyances qui nous échappe.

2.3.4.1 L'ambre : bien de prestige ou matériau prophylactique ?

L'ambre jaune est un matériau précieux, considéré comme un bien de prestige et un marqueur social (Salin, 1989, p. 78-80 ; Berthelot, 1995, p. 10). Provenant essentiellement des rivages de la Baltique, l'ambre a été commercialisé dès la Préhistoire, jusqu'à la formation de véritables « routes de l'ambre », entre les pays bordant la mer Baltique et les rivages Méditerranéens au I^e millénaire de notre ère. Si les Grandes Migrations semblent avoir provoqué un ralentissement de ce commerce à partir des IV^e-V^e siècles, les nécropoles rurales témoignent de l'attrait de ce matériau, qui compose les parures féminines les plus riches (Esperonnier, 1980, p. 21 ; Berthelot, 1995, p. 9-10).

Ainsi, aux VI^e-VII^e siècles, l'ambre est essentiellement taillé en perles, composant colliers, bracelets et cordelières. Comme tout objet de parure, il est spécifiquement féminin, mais aussi déposé auprès des enfants (Berthelot, 1995, p. 17). Dans une étude menée sur cinq sites bas-normands des Ve-VII^e siècles, N. Berthelot montre la corrélation entre dépôt de perles d'ambre et la richesse de la tombe (Berthelot, 1995, p. 17). En effet, l'ambre est retrouvé dans les sépultures féminines les plus riches, possédant des parures et des objets de qualité (verre, fibules, bracelets, boucles d'oreilles, pendentifs en bois de cervidé et pendeloques), souvent organisées en îlots, rassemblant plusieurs inhumations de prestige, considérées comme des tombes « de chefs ».

Au total, 543 perles d'ambres ont été retrouvées dans les cinq sites étudiés, uniquement auprès de femmes et d'enfants (**Tableau 81**). On ne note cependant aucune différence significative entre adultes et enfants : entre 9 et 14% des femmes et des filles ayant de la parure possèdent de l'ambre, comme 7% des individus ayant du mobilier, ce qui reste faible et souligne la valeur de ce matériau. Les femmes ont cependant plus de perles d'ambre par collier, en moyenne, que les filles : environ 8 contre 5.

	Enfant	Femme
N Perles	68	475
N Individus	11	60
N moyen de perles / individus	6,2	7,9
N individus avec de la parure	116	437
Fréquence	9%	14%
N individus avec du mobilier	181	850
Fréquence	6%	7%

Tableau 81 : Distribution des perles d'ambre, tous sites

Entre 8 et 17% des fillettes présentant de la parure possèdent de l'ambre, mais l'évolution observée n'est pas significative, les effectifs étant trop faibles (**Annexe 18**). Néanmoins on note une tendance à l'augmentation chez les adolescentes, puisque elles sont 17% à posséder de l'ambre, contre 8-12% chez les moins de 12 ans (**Figure 317**). De plus, à partir de 8 ans, le nombre moyen de perles d'ambre par individu augmente sensiblement, passant de 2,1 à 8,5, rejoignant la moyenne des femmes adultes de 7,9 (**Figure 318**).

Ainsi, si les filles de 8-12 ans possèdent moins de colliers d'ambre, ceux-ci présentent néanmoins le plus grand nombre de perles, soit en moyenne près de 8 par collier. À partir de 13 ans, les adolescentes détiennent le plus grand nombre de perles d'ambres par collier ou cordelière. En revanche, les enfants de moins de sept ans n'ont qu'un ou deux grains d'ambre dans leur collier, ce qui souligne la spécificité de ce dépôt auprès des adolescentes et des filles approchant la puberté.

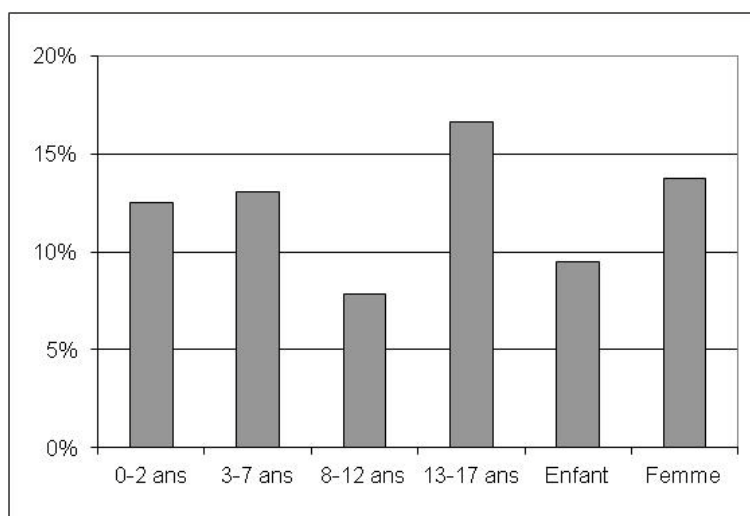


Figure 317 : Fréquence des enfants présentant de l'ambre par classe d'âges

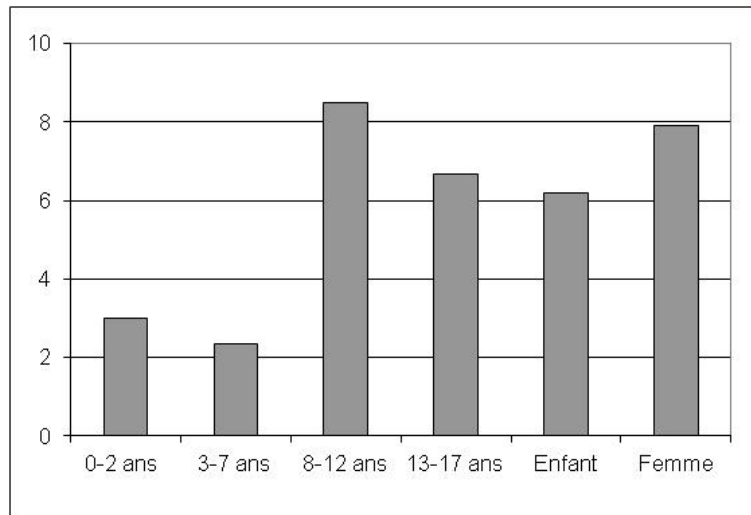


Figure 318 : Distribution du nombre moyen de perles d'ambre par classe d'âges

Cependant, l'ambre n'est pas seulement un bien de prestige, et on lui attribue souvent des vertus protectrices voire apotropaïques (Salin, 1989, p. 79 ; Berthelot, 1995, p. 2 ; Gilchrist, 2008, p. 139), que l'on peut étendre à certaines parures ou éléments du costume féminin dans les sociétés traditionnelles (Kazanski, Périn, 2008, p. 196). É. Salin stipule que les grains d'ambre « offrent toujours un caractère phylactérique strictement païen (...), commun non seulement au monde germanique, mais encore au monde romain » (Salin, 1989, p. 80). Si l'attribution d'un caractère « païen » à l'ambre est aujourd'hui une idée à rejeter, É. Salin conforte son hypothèse par deux textes issus de *l'Histoire Naturelle* de Pline et d'un sermon de saint Éloi (Salin, 1989, p. 80).

En effet, Pline (Ie siècle), dans son *Histoire Naturelle*⁷⁷, détaille longuement les légendes et les vertus attribuées à l'ambre jaune, *succinus* en latin. Il rappelle cependant qu'il s'agit avant tout d'un objet de luxe qui, monté en parure, « n'est pourtant recherché encore que des femmes »⁷⁸ :

« Tel est le prix exorbitant de cet objet de luxe, qu'une toute petite effigie humaine en succin [ambre] se vend plus cher que des hommes vivants et vigoureux »⁷⁹.

⁷⁷ Les citations sont issues de l'édition suivante : Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 11 et 12, trad. E. Littré, Paris, 1850 ; disponible en ligne à cette adresse : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/index.htm>

⁷⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 11, 1, trad. E. Littré, Paris, 1850.

⁷⁹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 12, 2, trad. E. Littré, Paris, 1850.

L'ambre peut ainsi être porté en collier autour du cou ou même broyé et dilué dans un liquide, ce qui permet de guérir de nombreux maux. Pline évoque les affections de la gorge et du cou :

« Aujourd'hui encore les paysans transpadanes portent un collier de succin [d'ambre] comme ornement sans doute, mais aussi comme remède : en effet, on pense qu'il est bon pour les affections des amygdales et du cou, cette partie et les chairs voisines étant sujettes à des maladies que différentes sortes d'eaux produisent dans le voisinage des Alpes »⁸⁰.

Monté en collier, l'ambre « guérit les fièvres et les maladies », réduit en poudre, il soigne « les affections de l'oreille, trituré avec du miel et de l'huile rosat [ou] les obscurcissements de la vue, broyé avec du miel attique »⁸¹. Enfin, il conseille aux mères de l'accrocher au cou de leurs enfants : « Porté en amulette, il est utile aux enfants »⁸².

À partir des VI^e et VII^e siècles, l'utilisation de l'ambre comme amulette est condamnée par l'Église. L'évêque Éloi, dont la Vie fut rédigée par son ami Ouen au VII^e siècle⁸³, énumère dans l'un de ses sermons les pratiques superstitieuses qu'il entendait éradiquer. Ainsi, il évoque l'utilisation de l'ambre par les femmes, sous forme d'amulette portée en collier, cousu dans le vêtement, voire broyé et mêlé à la teinture (de leur vêtement, de leurs cheveux ?). Ce n'est pas la parure qui est réprouvée, mais son usage comme amulette, ainsi que paraît indiquer la référence à l'invocation d'anciennes divinités :

« Que nulle femme ne suspende de l'ambre à son cou, qu'elle ne l'emploie ni dans sa toile ni dans la teinture, ou en aucune autre chose, en invoquant Minerve, ou le nom de tout autre être prétendu malfaisant. Que son désir soit que la grâce du Christ préside à toutes ses œuvres ; qu'elle mette toute sa confiance dans la vertu de son nom »⁸⁴.

⁸⁰ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 11, 12, trad. E. Littré, Paris, 1850.

⁸¹ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 12, 4, trad. E. Littré, Paris, 1850.

⁸² « *Infantibus adalligari amuleti ratione prodest* », Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XXXVII, 12, 3, trad. E. Littré, Paris, 1850.

⁸³ Saint Ouen, *Vie de Saint Eloi, évêque de Noyon et de Tournai*, livre II, trad. F.-J. Parenty, Lille, 1870, p.117 ; disponible en ligne : http://amiposte.mse.pagesperso-orange.fr/DS/mem/parenty/parenty_frame.htm

⁸⁴ « *Nulla mulier praesumat **sucinos** ad collum dependere nec in tela vel in tinctura sive quolibet opere Minervam vel ceteras infaustas personas nominare, sed in omni opere Christi gratiam adesse optare et in virtute nominis eius toto corde confidere* », *Vita Eligii ep. Noviomagensis*, lib.II, 16, *MGH, Script. rer. Merovingic.*, t.4, p.706.

Césaire d'Arles, au tournant du VI^e siècle, livre dans ses *Sermons au peuple* un fort témoignage des pratiques jugées superstitieuses. Il évoque l'utilisation de l'ambre comme un moyen de lutter contre la stérilité :

« Certains hommes et certaines femmes ont coutume, lorsqu'ils voient que leur mariage demeure sans enfant, de s'affliger exagérément et, ce qui est pire, succombent même parfois si bien à la tentation qu'ils s'en remettent, pour avoir des enfants, non à Dieu mais à je ne sais quels remèdes sacrilèges, par exemple de l'ambre »⁸⁵ (trad. Réal, 2011, p. 393).

Dans le *Corrector Sive Medicus*, le célèbre pénitentiel* rédigé par Burchard de Worms au début du XI^e siècle, on retrouve l'association de l'ambre et de l'invocation d'anciennes divinités. La durée de la pénitence associée (40 jours au pain et à l'eau) est l'une des plus longues dans le domaine des pratiques superstitieuses :

« As-tu fait des phylactères diaboliques, ou des symboles diaboliques que certains persuadés par le diable ont l'habitude de faire ; as-tu honoré des herbes, de l'ambre ou le jeudi en l'honneur de Jupiter? Si oui, tu feras pénitence quarante jours au pain et à l'eau »⁸⁶ (trad. Gagnon, 2010, p. 127).

Ces quelques exemples paraissent attester que l'ambre, au haut Moyen Âge, n'est pas seulement un bien de prestige, mais est aussi un objet que l'on croit pourvu de vertus, notamment liées à la fécondité. Leur utilisation comme amulette, accompagnée d'invocations à d'anciennes divinités, est donc condamnée.

Les parures d'ambre retrouvées en contexte funéraire au haut Moyen âge témoignent de l'attrait exercé par ce matériau exotique, dont la valeur et la cherté sont soulignées par les auteurs anciens. Son association au costume féminin des sépultures les plus riches, certains colliers pouvant comporter plusieurs dizaines de perles d'ambre, montre qu'il s'agit d'un bien de prestige, d'un véritable marqueur social.

⁸⁵ « *De his qui filios per aliquas sacrilegas superstitiones habere volunt. Solent, fratres carissimi, aliqui viri vel aliquae mulieres, cum se viderint in coniugiis positos filios non habere, nimium contristantur et, quod peius est, aliquotiens ita praeveniuntur, ut non de deo sed de nescio quibus sacrilegis medicamentis vel **arborum sucos** filios se habere confidant* », Césaire d'Arles, *Sermons au peuple*, II, 51, 1, ed. Delage, Paris, 1978, p.425.

⁸⁶ « *Fecisti phylacteria diabolica, vel caracteres diabolicos quos quidam diabolo suadente facere solent, vel herbas, vel **succinos**, vel quintam feriam in honorem Jovis honorasti? Si fecisti vel consensisti, quadraginta dies in pane et aqua poeniteas* », Burchard de Worms, *Corrector Sive Medicus*, 92, éd. Schmitt in *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*, t.2, p.429, dans Gagnon, 2010, p.XXXI.

Les adolescentes et les femmes présentent le plus grand nombre de colliers, souvent composés d'une grande quantité de perles d'ambre. En revanche, les enfants de moins de 7 ans ne possèdent qu'un ou deux grains d'ambre mêlés aux perles de verre de leur collier. L'absence de dépôt spécifique auprès des jeunes enfants ne nous permet donc pas de lier son utilisation à des croyances protectrices et prophylactiques associées spécifiquement à la petite enfance. Ce n'est en effet qu'à partir de la puberté que l'ambre, matériau précieux et convoité, valorise les parures féminines. Il peut alors renvoyer à la fécondité, comme le souligne Césaire d'Arles au VI^e siècle, qui fustige la superstition des couples stériles, prêts à tout pour s'assurer une descendance.

Cependant, les croyances attachées à ce matériau semblent avoir traversé les siècles, car encore aujourd'hui, des colliers d'ambre ornent le cou des nourrissons, étant devenus un véritable phénomène de mode, au point que plusieurs médecins s'alarment devant leur utilisation (Taillefer *et al.*, 2012). Le port de collier d'ambre chez les nouveau-nés est en effet très courant : selon une étude de la Société Française de Pédiatrie, près de 45% des parents y ont recours pour leur nourrisson, dès l'âge de 4 mois en moyenne (Taillefer *et al.*, 2012, p. 1061). De nombreux parents croient aux vertus apaisantes de l'ambre et plébiscitent leur utilisation lorsque l'enfant « fait ses dents ». Cependant, si les propriétés « magiques » et « protectrices » de l'ambre ne sont pas fondées scientifiquement, le port d'un collier constitue un véritable danger pour les tout-petits. En 2003, au service de réanimation de l'hôpital Necker à Paris, trente décès de bébés directement liés à des cas d'étouffements ou d'étranglements par les « colliers de dentition » sont à déplorer (Taillefer *et al.*, 2012, p. 1062). Cependant, malgré la mise en garde des médecins et l'important risque associé, de nombreux parents continuent à perpétuer cette pratique, la foi aux vertus bénéfiques de l'ambre restant la plus forte.

Rares sont les croyances attachées à un objet ou un matériau qui ont traversé les siècles et résisté à notre société rationnelle, mais il semblerait que ce soit le cas des colliers d'ambre, dont les prétendues vertus curatives associées aux enfants ont trouvé un terrain fécond dans l'imaginaire et les représentations mentales des parents d'aujourd'hui.

2.3.4.2 Les pendeloques et pendentifs

On retrouve également dans les tombes féminines de petits objets percés, suspendus à la ceinture ou au collier, tels que des coquillages, des fossiles, des dents animales... Ces objets

ont été inventoriés dans les cinq sites étudiés sous le terme de « pendeloques », auxquelles ont été ajoutés les pendentifs en bois de cervidé. Déclinées en plusieurs matières, les pendeloques sont principalement constituées de métal (monnaie percée, clochette, médaillon, cône ou cylindre de bronze), de matière dure animale (dent, os taillé en pyramide, plaquette ou disque), de coquillages et de fossiles (ammonite) (**Annexe 18**). Ce sont surtout les sites de Cutry et de Saint-Martin-de-Fontenay qui ont livré ce type d'objets.

Ces éléments se retrouvent assez rarement, puisqu'on n'en comptabilise seulement 18 auprès des enfants et 44 auprès des adultes (**Tableau 82**). En termes de fréquence, cela ne concerne qu'entre 6 et 10% des femmes et des enfants portant de la parure. Les pendeloques semblent cependant plus souvent déposées auprès des enfants, et plus particulièrement auprès des adolescentes de 13-17 ans (17% ; $Z = 2,34$) (**Figure 319**).

Les types de pendeloques sont les mêmes chez les femmes et les enfants : on retrouve les mêmes matières et les mêmes objets (dents, métal, matière dure animale). Néanmoins, certains éléments sont plus fréquents chez les femmes adultes, comme les monnaies percées (60-10% ; $Z = 3,36$). Chez les enfants, ce sont plutôt les petits objets métalliques (8-30% ; $Z = 2,39$) qui dominent le corpus (**Figure 321**).

	Enfants	Femmes
Monnaie percée	2	26
Métal (bronze, or)	6	4
Dent animale	1	4
Matière dure animale (pyramide, disque)	3	3
Coquillage (nasse)	3	0
Fossile	1	5
Total pendeloques	16	42
Pendentifs en bois de cervidé	2	2
Total des objets	18	44
N individus	12	27
% individus avec parure	10%	6%

Tableau 82 : Détails des pendeloques et des pendentifs en bois de cervidé chez les femmes et les enfants, tous sites

Si la proportion des pendeloques varie entre les femmes et les enfants, ce n'est pas le cas du nombre moyen par individu (**Figure 320**). À la différence des perles d'ambre, les pendentifs et les pendeloques sont au nombre d'un ou deux par individu maximum. On

n'observe d'ailleurs aucune différence entre les classes d'âges, la moyenne se situant toujours autour d'un ou deux objets par individu.

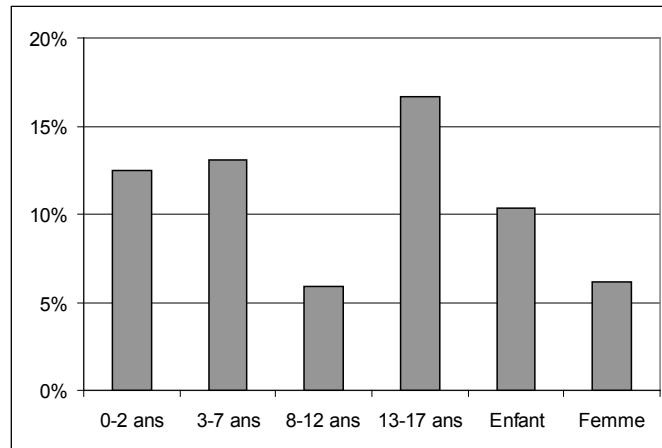


Figure 319 : Fréquence des femmes et des enfants portant des pendeloques et des pendentifs, par classe d'âges

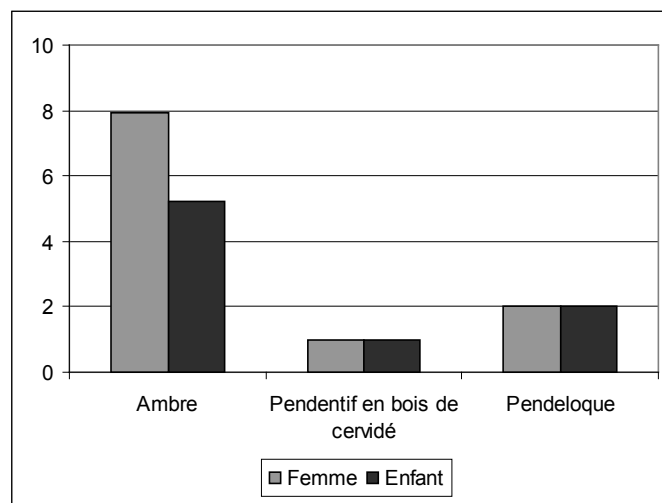


Figure 320 : Nombre moyen de pendeloques chez les femmes et les enfants

En revanche, les types de pendeloques évoluent en fonction de l'âge de l'enfant (**Figure 322**). Seul un enfant d'environ un an présente un pendentif en bois de cervidé d'adulte déposé dans sa tombe⁸⁷. Etant donné que seuls deux pendentifs ont été retrouvés auprès d'enfants dans l'ensemble des sites étudiés, ce cas mérite d'être noté. L'autre enfant a entre 8 et 10 ans

⁸⁷ Il s'agit de la tombe 950 à Cutry, qui contenait également un peigne en bois de cervidé et une boucle en fer adaptée à sa taille, composant son costume.

(T922 à Cutry), et son pendentif semble plutôt correspondre à une parure, puisqu'il a été retrouvé sur le côté droit de son corps, peut-être suspendu à la ceinture.

Certains types de pendeloques sont présents chez tous les enfants dès l'âge de 3 ans, comme les objets en bronze ou en étain (clochette, cylindre, cône). Les monnaies percées, les fossiles, les os et les dents animales sont portés plutôt chez les plus de 8 ans. Une répartition par matériau confirme ces résultats (**Figure 323**) : les 0-2 ans restent très peu concernés par le dépôt de pendeloques, et les enfants de plus de 8 ans montrent une plus grande diversité de types et de matériaux (os, dents, fossile, métal). Mais les effectifs étant particulièrement réduits (N = 18), ce constat ne peut qu'être indicatif.

Cependant, il faut souligner que les pendeloques et les pendentifs restent exceptionnels : pour 1031 individus observables, seuls 39 individus en présentent dans leur tombe, soit environ 4%.

Les témoignages textuels de l'utilisation de phylactères ou d'amulettes sont nombreux, et nous en donnerons quelques exemples. Nous pouvons citer Burchard de Worms qui, aux environs de 1020, rédige son *Decretum*, dont fait partie le pénitentiel* du *Corrector Sive Medicus*. A trois reprises, parmi les 194 questions du pénitentiel, Burchard évoque l'utilisation de bandelettes de tissus ou d'amulettes que l'on accrochait au cou des bêtes, que l'on cousait dans le vêtement ou dont on se servait pour invoquer d'anciennes divinités :

« As-tu fait des ligatures [ou phylactères], des enchantements ou d'autres envoûtements variés comme le font les hommes impies, tels les porchers, les vachers et parfois les chasseurs, lorsqu'ils récitent des chants diaboliques sur du pain ou des herbes et sur certaines bandelettes impies qu'ils cachent dans les arbres ou qu'ils jettent aux bifurcations ou aux croisées des chemins, afin de guérir leurs bêtes ou leurs chiens de la maladie ou d'un fléau, ou pour ruiner le bétail d'un autre? Si oui, tu feras pénitence deux ans aux jours établis »⁸⁸ (trad. Gagnon, 2010, p. 120).

⁸⁸ Burchard de Worms, *Corrector Sive Medicus*, 63, trad. Gagnon, 2010, p.120.

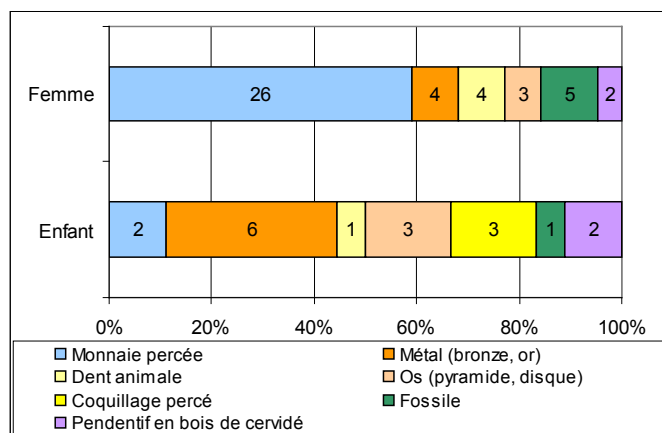


Figure 321 : Distribution des pendeloques chez les femmes et enfants

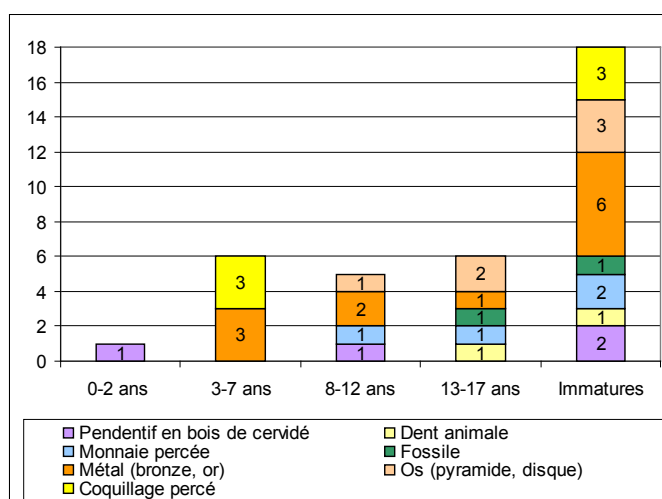


Figure 322 : Répartition des pendeloques chez les enfants par classe d'âges

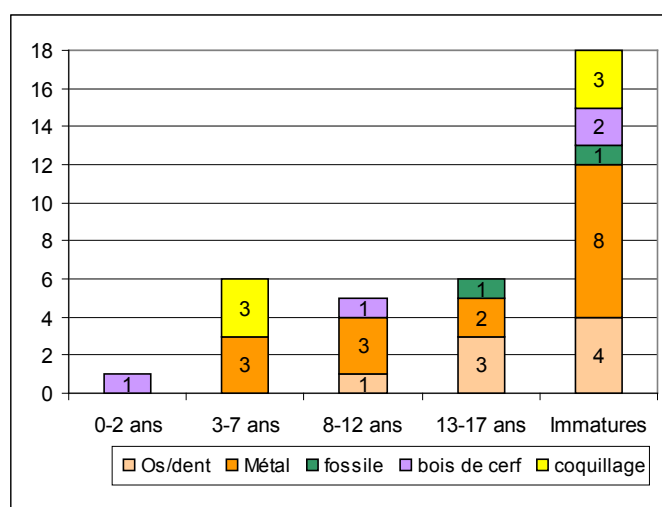


Figure 323 : Répartition des pendeloques et des pendentifs par matériau et par classe d'âges

« As-tu bu du saint chrême afin de renverser le jugement de Dieu ; as-tu fait toi-même ou avec le conseil d'autrui, des choses en herbes ou en paroles, en bois, en pierres ou en autre chose à laquelle on croit stupidement; les as-tu tenus dans ta bouche, ou cousus dans tes vêtements, ou liés autour de ton corps, ou quelconque autre façon, en croyant que tu puisses renverser le jugement divin? Si oui, tu feras pénitence sept ans aux jours établis »⁸⁹ (Gagnon, 2010, p. 144).

« As-tu fait des phylactères diaboliques, ou des symboles diaboliques que certains persuadés par le diable ont l'habitude de faire »⁹⁰ (trad. Gagnon, 2010, p. 127).

Les phylactères sont des amulettes ou des bandelettes de parchemin ou de tissu, portant parfois des inscriptions, signes ou runes possédant une valeur magique (Gagnon, 2010, p. 144). Ces passages reflètent les préoccupations majeures des hommes et des femmes de ce temps : protéger les bêtes de la maladie en se référant aux forces naturelles, omniprésentes dans le pénitentiel, comme les animaux, les herbes, le pain : « les moyens utilisés, incantations et ligatures, symbolisent l'attachement apotropaïque de ces forces naturelles » (Gagnon, 2010, p. 120). Les mots latin *ligaturas* et *ligamenta* sont traduits par ligatures et bandelettes, mais peuvent signifier amulettes ou phylactères (Gagnon, 2010, p. 120).

Parmi les objets recensés, les pendentifs en bois de cervidé détiennent une place particulière. D'abord en raison de leur rareté, car seulement quatre exemplaires ont été retrouvés dans un seul site (à Cutry), dont deux appartenaient à des enfants, de 6 mois à 10 ans⁹¹. Ensuite, en raison des vertus associées au bois de cerf, détaillées par nombre d'auteurs anciens et médiévaux. On utilisait sa corne, ses yeux, ses os, sa peau, sa chair et ses organes comme remèdes à diverses maladies, comme le souligne Pline, dont les recettes thérapeutiques furent largement diffusées et réutilisées au Moyen Âge (Voisenet, 1994, p. 140 ; Charbonneau-Lassay, 2006, p. 245 ; Voisenet, 2006, p. 10). Traditionnellement, le bois de cerf passe pour repousser les serpents. Les amulettes de bois ou de dent de cerf, les

⁸⁹ Burchard de Worms, *Corrector Sive Medicus*, 167, trad. Gagnon, 2010, p.144.

⁹⁰ Burchard de Worms, *Corrector Sive Medicus*, 92, trad. Gagnon, 2010, p.127.

⁹¹ T681, T922, T950 et T952.

vêtements en poils ou peaux de cerf, sont utiles contre toutes bêtes venimeuses⁹² (Charbonneau-Lassay, 2006, p. 245).

É. Salin souligne la rareté des pendentifs en bois de cervidé trouvés en Gaule aux VI-VIIe siècles, et il semblerait qu'ils soient plus fréquents en Allemagne (Salin, 1989, p. 60). Le bois de cerf est d'ailleurs essentiellement retrouvé sous forme de pendentifs en contexte funéraire. Hormis les quatre pendentifs du corpus présenté, nous pouvons citer ceux issus des nécropoles des VIe-VIIe siècles de Peyre Clouque à Montferrand (Aude) et de l'Isle Jourdain « La Gravette » (Gers) qui en ont livré trois⁹³. Tous trois sont déposés dans la tombe d'une femme et sont suspendus à une cordelière. Les pendentifs sont usés, ce qui prouve qu'ils étaient utilisés du vivant des individus.

Même si sept éléments sont insuffisants pour une étude détaillée, on peut souligner que ces pendentifs sont tous datés du VIe siècle, qu'ils sont plutôt portés à la ceinture et qu'ils font partie de la parure des femmes et des filles issues de sépultures de prestige, le mobilier d'accompagnement étant souvent de qualité. Le pendentif de la T950 à Cutry constitue un cas à part, puisqu'il s'agit d'un dépôt d'adulte dans une tombe de jeune enfant.

Les pendentifs en bois de cerf ne sont pas spécifiques à l'époque mérovingienne, puisqu'on en retrouve plus fréquemment dans certaines tombes romaines. La nécropole du IIe siècle de « François Verdier », à Toulouse, a livré cinq pendentifs en bois de cervidé, déposés dans deux tombes de périnataux, associés à un mobilier à caractère prophylactique, certains éléments correspondant à ceux retrouvés dans les sites étudiés : clochette en bronze, canines de sanglier percées, perles d'ambre, et plaquette en bois de cervidé (Rodet-Belarbi, Amiel, 2006, p. 10-11). L'un des périnataux était accompagné de quatre pendentifs et de tout un mobilier à valeur prophylactique (canine de sanglier, dé, amulette phallique)

Les dents animales portées en parure sont rarement retrouvées, et nous n'en avons noté que cinq exemplaires : deux dents de cheval, une d'ours et d'un carnivore non identifié dans quatre tombes féminines et une défense de sanglier portée par une adolescente d'environ 13-14 ans (**Tableau 83**). Elles sont suspendues à la ceinture ou déposées dans la tombe. Malgré le faible nombre de dents percées retrouvées, elles ne sont déposées qu'auprès des femmes et une adolescente : les enfants en sont dépourvus.

⁹² Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, VIII, 5-7, trad. E. Littré Dubochet, Paris, 1829 ; disponible en ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/index.htm>

⁹³ T545 à Peyre Clouque, T 267 et 443 à l'Isle-Jourdain. Je remercie I. Rodet-Belarbi (INRAP/CEPAM) pour m'avoir communiqué ces informations.

Sites	Femme	Enfant
Cutry	Ours / carnivore	Défense de sanglier
Goudelancourt	cheval	
Saint-Martin-de-Fontenay	cheval	

Tableau 83 : Détail des dents percées utilisées en pendeloques retrouvées dans les sites étudiés

Les croyances entourant les dents animales sont riches et anciennes. Les auteurs médiévaux reprennent les prescriptions antiques, en les adaptant au contexte chrétien. L'association entre l'animal et la maladie se fonde sur l'analogie entre la nature de la bête et les maux dont on souffre. Par exemple, « Pline recommande les dents de hyène, de loup pour soigner les douleurs dentaires parce que ces bêtes se caractérisent par leur agressivité dentaire » (Voisenet, 2006, p. 27). Cette conception médicale est régie par le principe de similitude : les dents d'animaux soignent les problèmes de dentition, la verge d'âne les défaillances sexuelles, le foie de loup ou d'âne les maladies hépatique etc... (Voisenet, 2006, p. 27). Les dents de hyène portées en pendentifs sont prescrites contre la peur de l'obscurité, « la gueule et les crocs, capables de repousser d'aussi terribles fauves, deviennent autant de talismans contre les terreurs de la nuit » (Voisenet, 2006, p. 27). On retrouve les mêmes analogies chez Pline en ce qui concerne les enfants. Les dents de loups et de poulains sont ainsi bénéfiques pour la dentition :

« Une dent de loup en amulette empêche les enfants d'avoir peur, et les préserve des maladies de la dentition » ; « les premières dents qui tombent aux poulains, attachées au cou des enfants, rendent la dentition facile »⁹⁴.

Cependant, sur les cinq dents retrouvées, deux seulement appartiennent à un animal carnivore (ours et carnivore non identifié) ; les trois autres correspondent à des chevaux et un sanglier. Par analogie, faut-il voir dans ces amulettes un symbole de force (ours, sanglier, cheval) ?

Enfin, il reste tous les petits objets percés en métal, en os, les fossiles ou les coquillages, dont les textes ne parlent pas ou peu. Les coquillages sont bien documentés, et on peut ainsi distinguer les fossiles (ammonites) des vivants (valves, nasses, cyprées) (Salin, 1989, p. 68-70). Les fossiles semblent plutôt associés aux femmes adultes (5/6), et seules trois nasses percées ont été retrouvées au cou d'un enfant qui, d'après la longueur de la fosse,

⁹⁴ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXVIII, 78,1-2 trad. E. Littré Dubochet, Paris, 1829

devrait avoir entre 3 et 7 ans (T295 à Saint-Martin-de-Fontenay). La matière dure animale travaillée sous forme de disque, de pyramide ou de plaquette se trouve chez les femmes comme les enfants (3/6). Enfin, il reste les petits objets métalliques, comme la clochette en étain de Goudelancourt-lès-Pierrepont (T134B), les cylindres, sphères et cônes en bronze pouvant renfermer quelques reliques (plantes, cheveux...) de Saint-Martin-de-Fontenay (T292, 505, 541), et le médaillon en argent doré de Cutry retrouvé dans une riche tombe d'enfant entre 3 et 7 ans (T902).

Ces éléments divers devaient receler quelque pouvoir magique ou prophylactique, à moins qu'il s'agisse de symbole liés à la féminité, puisque ce sont des éléments de parure. Cependant, en l'absence d'identification sexuelle possible sur des critères biologiques des enfants, nous ne pouvons certifier que tous ces enfants soient bien des fillettes, surtout lorsqu'il s'agit de tout-petits : dans de nombreuses sociétés, le genre n'est pas forcément acquis dès la naissance (Sofaer Derevenski, 1997 ; Días-Andreu, 2005).

D'autres rites concernent des objets que nous n'avons pu aborder dans le cadre de ce travail, en raison de leur rareté et de la faiblesse des informations archéologiques que l'on dispose à leur sujet, vu l'ancienneté de certaines fouilles. Par exemple, les clous contenus dans les aumônières ou placés à des endroits spécifiques du corps, pouvant être confondus avec ceux d'un cercueil, possèdent une symbolique forte dans le nord de l'Europe (Lecouteux, 1986 ; Lequellec, 1994). Certains objets sont rendus volontairement inutilisables, comme les couteaux, scramasaxes et épées pliées ou cassées, qui revêtent un sens propre. Enfin, les dépôts alimentaires, dont le contexte funéraire n'est pas toujours indiqué, nécessite souvent l'expertise d'un spécialiste.

Il est évident qu'une véritable analyse de ces objets permettrait de mieux appréhender leur rôle et le champ symbolique auquel ils sont rattachés, à l'image de ce qui a été tenté pour l'Antiquité (Baills, 2012, p. 262-320) ou pour l'Angleterre médiévale (Gilchrist, 2008). R. Gilchrist propose d'identifier des objets apotropaïques, en fonction de leur nature ou de leur localisation dans la tombe : amulettes, charmes, objets antiques et pratiques rituelles associées à la sorcellerie (Gilchrist, 2008, p. 119). Sur près de 8000 tombes médiévales analysées, seules 2% contenaient ces objets. L'étude montre notamment l'augmentation des dépôts d'amulettes et d'objets rituels dans les tombes entre le Ve et le VIIe siècle, période de conversion au christianisme. L'auteur définit alors ces dépôts comme le signal d'une

résurgence des pratiques païennes, dans un contexte de fusion de plusieurs croyances religieuses, mêlant « christianisation », pratiques superstitieuses et témoignages de magie occulte (Gilchrist, 2008, p. 121-123). Si l'analyse est louable par bien des aspects, on peut néanmoins se demander sur quelles bases historiques se fonde l'auteure pour décider des vertus apotropaïques des objets étudiés, qu'elle classe entre vertus protectives, pouvoirs occultes et magie démonique.

2.3.5 Associations d'objets

Enfin, dans un dernier temps, une analyse sur les assemblages d'objets a été tentée. L'idée est de repérer les objets les plus fréquemment associés dans les tombes d'enfants, afin de mieux comprendre la place et la signification du mobilier funéraire. Pour chaque site étudié, le nombre d'associations d'objets a été noté, montrant une grande diversité selon les sites. Ce sont surtout les séries de Cutry et de Goudelancourt-lès-Pierrepont qui ont donné les résultats les plus intéressants, grâce à la richesse et l'abondance du mobilier déposé. À Saint-Sauveur, Saint-Martin-de-Fontenay et surtout Giberville, le nombre d'objets est plus réduit, et donc les associations sont moins significatives (**Tableau 84**).

	N immatures analysés	N associations	Principales associations	N
Cutry	46	124	ceinture / vaisselle	12
Goudelancourt	48	115	ceinture / vaisselle	16
Saint-Martin-de-Fontenay	44	73	aumônière / couteau	5
Saint-Sauveur	26	47	ceinture / vaisselle	6
Giberville	12	23	collier / ceinture	3
Total	176	382	ceinture / vaisselle	37

Tableau 84 : Nombre d'associations et assemblages principaux dans les sites étudiés

À Cutry et Goudelancourt-lès-Pierrepont, plus d'une centaine d'associations d'objets sont analysées, contre une vingtaine seulement à Giberville. Les assemblages principaux concernent les objets les plus fréquents, à savoir les ceintures, la vaisselle et les colliers. Ainsi, les ceintures, représentées par les plaques-boucles et les boucles métalliques, restent fréquemment associées au dépôt de vaisselle ou aux colliers, selon les sites. L'association des aumônières et des couteaux à Saint-Martin-de-Fontenay est à souligner, car malgré le petit nombre d'associations (N = 5), il s'agit de l'assemblage le plus fréquent.

Pour l'ensemble des sites analysés, on retrouve l'association ceinture / vaisselle, avec une quarantaine d'occurrences (**Tableau 84**). Ces deux éléments sont en effet associés avec un grand nombre d'objets variés (**Figure 324**)⁹⁵. Les assemblages restent somme toute très logiques :

- Les **plaques-boucles et les boucles** sont ainsi accompagnées d'objets suspendus à la ceinture, comme les couteaux, les aumônières, les objets usuels (fiches à bélières, forces, aiguilles, peignes) et les parures (cordelières, châtelaines, pendentifs et pendeloques).
- Les **céramiques** constituent des dépôts fréquents, sauf dans les sites normands où elles se font plus rares (à Giberville et Saint-Martin-de-Fontenay), et sont associées à des objets simples et communs : couteaux, colliers, ceintures, objets usuels (aiguilles, forces, silex, fiches).
- Les **objets de qualité**, comme le verre, les monnaies, les pendentifs et les peignes, constituent des dépôts peu fréquents et sont plutôt assemblés entre eux, et avec des parures ou des armes.
- La **parure** féminine se trouve souvent en plusieurs exemplaires lorsqu'elle ne se limite pas aux colliers : fibules, boucles d'oreilles, bracelets, bagues, épingles, châtelaine et cordelières sont ainsi souvent assemblés.

Les assemblages obtenus restent dans la continuité des pratiques observées dans les nécropoles mérovingiennes. On peut relever néanmoins quatre ensembles d'objets fréquemment associés : les ceintures et accessoires suspendus, les parures, les objets de qualité et les objets communs (vaisselle, couteau, colliers).

Cependant, nous avons également relevé plusieurs objets qui ne sont jamais assemblés ensemble, ce qui semble bien plus significatif. Les objets de genre masculin et féminin ne s'associent jamais entre eux, comme les armes et les parures, ou les aumônières et les parures. On remarque également que les parures (hors colliers de perles) et les objets de qualité sont rarement associés aux objets usuels (couteaux, forces, fiches à bélière, silex et aiguilles) et aux céramiques. Certains de ces objets présentent des particularités : par exemple, les fiches à bélières ne sont jamais combinées avec les forces, les aiguilles et les silex. Mais comme le rôle exact des fiches à bélière reste inconnu, il est difficile d'y trouver une raison particulière.

⁹⁵ BBBE regroupe les boucles d'oreille, bracelets, bagues et épingles.

Deux sphères semblent néanmoins se dessiner, l'une regroupant les objets en fonction du genre (masculin / féminin) et l'autre en fonction de la richesse (commun / qualité).

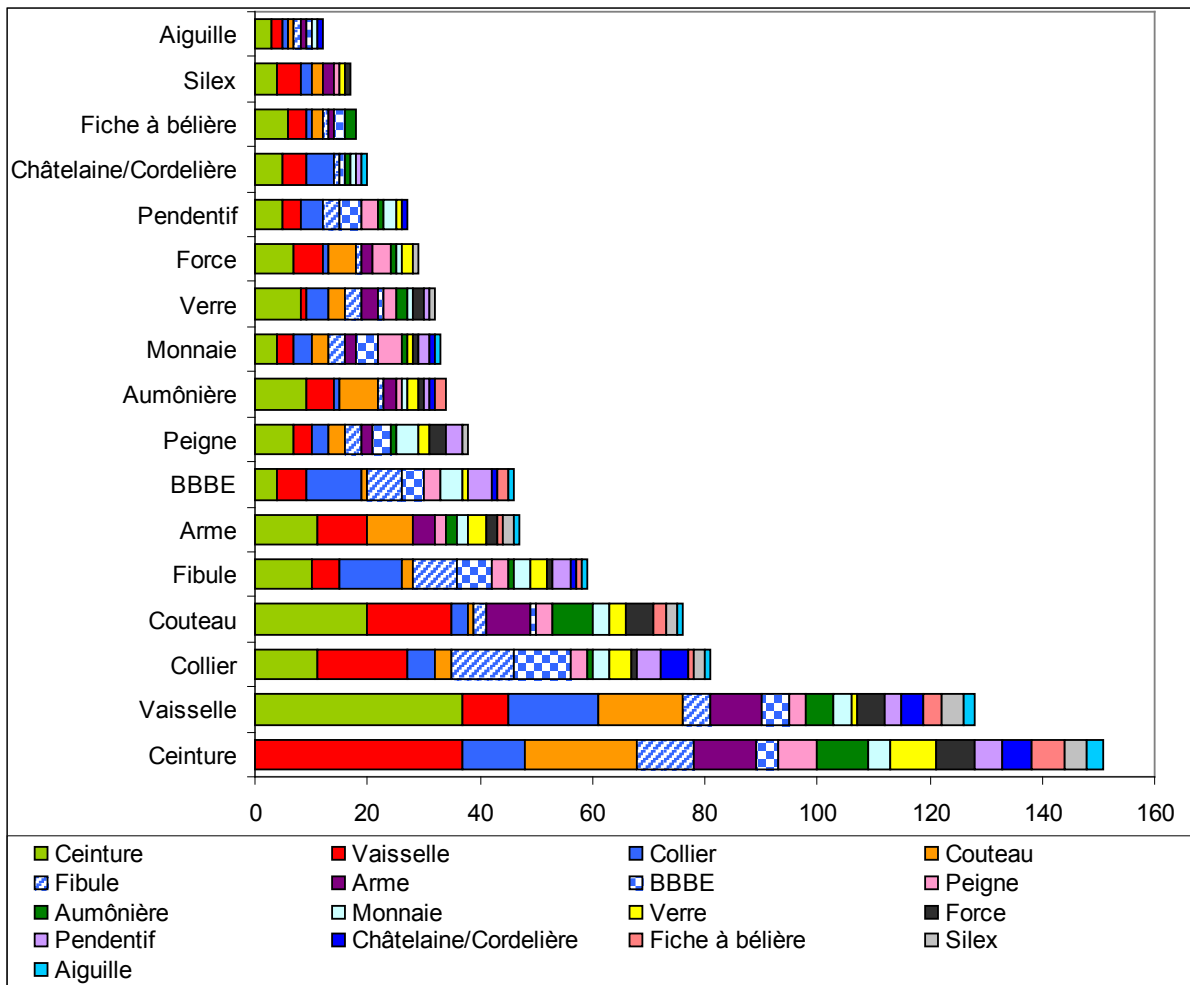


Figure 324 : Associations des objets composant le mobilier funéraire

3. Mobilier funéraire et identité sociale de l'enfant au haut Moyen Âge

D'après notre étude, l'enfance semble bien constituer une catégorie particulière, se distinguant des adultes, et cette différence se manifeste principalement dans le mobilier funéraire. Il convient cependant d'aller plus loin que l'opposition binaire adulte/enfant, comme le souligne nombre d'auteurs (Sofaer Derevenski, 1997, p. 193 ; Crawford, 2000 ; Kamp, 2001, p. 3 ; Gowland, 2006, p. 146 ; Lewis, 2007, p. 5-8 ; Halcrow, Tayles, 2011, p. 192 ; Dasen, 2012). Car il existe une contradiction entre la mise en opposition des individus, tels qu'homme/femme, riche/pauvre, libre/non-libre, et le fait que ces individus font partis de groupes, qu'il faut tenter d'identifier et d'analyser (Halsall, 2010b, p. 16). La comparaison adulte/enfant, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante pour une analyse de la place des enfants dans les nécropoles (Gowland, 2006, p. 148).

L'approche des âges sociaux permet d'étudier l'évolution du traitement funéraire en fonction de l'âge de l'enfant et donc de mettre en évidence des étapes importantes durant l'enfance. L'analyse du mobilier a montré que le type, la qualité, la quantité et la diversité des objets sont directement corrélés à l'âge, qui reste un facteur essentiel dans la construction de l'identité sociale de l'individu, et particulièrement de l'enfant (Burrow, 1986 ; Lucy, 1994 ; Halsall, 1996 ; Chamberlain, 1997 ; Stoodley, 2000 ; Lucy, 2005 ; Gowland, 2006 ; Halsall, 2010c).

Cependant, une question subsiste : l'âge n'est pas le seul facteur définissant l'identité sociale, qui se caractérise également par le sexe, le statut, les croyances religieuses, le groupe familial ou ethnique (Effros, 2002, p. 17), chaque individu évoluant dans des groupes et des hiérarchies différentes (Halsall, 2010b, p. 16). On peut se demander comment l'âge interagit avec d'autres facteurs de l'identité sociale. L'âge est-il un facteur prédominant, au-dessus de tous les autres (Mariaud, 2012, p. 24) ? « *Age and gender seemed to be far more important in determining the extent of a grave's furnishing* » (Halsall, 2010b, p. 7). Ou bien l'âge n'est-il qu'un élément parmi d'autres, qui contribuent ensemble à la construction de l'identité sociale de l'individu ? (Gowland, 2006 ; Lucy, 2005).

Nous allons tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, en recontextualisant la question de l'âge, en la replaçant au sein d'autres marqueurs de l'identité sociale, notamment le genre.

3.1. Approche du genre par le mobilier funéraire

Il est encore aujourd'hui impossible de déterminer de manière fiable le sexe des sujets immatures, malgré l'existence de plusieurs méthodes fondées sur une série de mesures de l'ilion ou de la mandibule (Schutkowski, 1993 ; Adalian, 2001 ; Loth, Henneberg, 2001), que plusieurs auteurs remettant en cause après plusieurs tests (Majó *et al.*, 1993 ; Coqueugniot *et al.*, 2002). Si les analyses ADN constituent notre meilleur espoir d'avoir accès, dans un futur proche, au sexe des sujets immatures, elles se heurtent encore à de nombreuses difficultés (conservation, contamination, méthodologie, coût) (Faerman *et al.*, 1998 ; Mays, Faerman, 2001).

En l'absence de cette information biologique, nous pouvons néanmoins, à l'instar de nombreux archéologues, approcher la notion de genre à partir du mobilier funéraire. Si le sexe est une donnée biologique, le genre est la construction culturelle du sexe. Le concept du genre (*gender*) est apparu dans les années 60 aux États-Unis, dans un contexte scientifique pluridisciplinaire dominé par la sociologie. Les historiens médiévistes français se sont longtemps tenus éloignés des débats anglo-saxons sur le genre, préférant alimenter l'immense champ de recherche de l'histoire des femmes (Duby *et al.*, 1990 ; Duby, 1992 ; Le Jan, 2001). Cependant, si histoire du genre et histoire des femmes sont liées, ces thématiques demeurent deux champs de recherche distincts. Cette dernière s'attache surtout à « reconstituer les expériences de vie des femmes dans le passé », alors que « l'histoire du genre traite de la création, de la diffusion et de la transformation des systèmes symboliques fondés sur les distinctions homme/femme » (Lett, 2013, p. 9).

Ce désintérêt français pour l'étude du genre s'explique par le fait que les premières études ont eu tendance à plaquer des catégories et des rapports de sexe contemporains sur des réalités anciennes, et donc différentes, mais le débat s'est depuis historicisé, notamment pour le Moyen Âge : il aura fallu néanmoins attendre 2013 pour voir éditer le premier manuel d'histoire du genre spécifique au Moyen Âge en France (Lett, 2013).

Le genre s'inscrit donc dans un contexte social et historique précis, et son étude permet l'interprétation des différences sexuelles au sein d'une société donnée, et la définition des modèles de comportement, façonnant l'identité de l'individu. Depuis de nombreuses années, les archéologues anglo-saxons s'appuient sur le mobilier funéraire pour étudier la construction du genre dans les sociétés anciennes, notamment médiévales (Sofaer Derevenski, 1997 ; Lucy, 1997 ; Effros, 2000 ; Baxter, 2005 ; Días-Andreu, 2005). Car le dépôt d'objets sexuellement signifiants ne peut être considéré comme anodin ou hasardeux, particulièrement auprès des enfants. Leur analyse, corrélée au facteur âge, permet de répondre à certaines questions : le genre est-il acquis dès la naissance, ou se construit-il durant l'enfance ? Pouvons-nous mettre en évidence des évolutions, des différences dans la distribution de ces objets sexuellement signifiants en fonction de l'âge des sujets immatures ? Peut-on mettre en lumière des étapes liées au genre durant l'enfance ? En s'appuyant sur le mobilier déposé, certains auteurs associent les enfants en bas âge à la sphère féminine et domestique, notamment durant la Protohistoire (Dedet, 2008 ; Dedet, 2012) ou l'Antiquité (Bouffier, 2012 ; Dasen, 2012 ; Dubois, 2012 ; Hermary, Dubois, 2012). Nous pouvons nous demander s'il en est de même pour les sociétés du haut Moyen Âge.

3.1.1. Objets sexuellement signifiants

Les objets retrouvés dans les tombes d'enfants en contexte funéraire peuvent être listés en trois catégories : masculin, féminin et neutre. Les objets considérés comme typiquement féminin sont les parures (perles, fibules, bracelets, bagues, boucles d'oreille, épingles, châtelaines, cordelières), les clés, les hachoirs, les pyxides, les pendentifs et les pendeloques. Les objets considérés comme typiquement masculins sont les armes, les aiguilles, les fiches à bélière, les accessoires de cavalerie, les pinces à épiler et les silex. Les autres objets, retrouvés auprès des deux sexes, sont considérés comme neutre.

Il a été vérifié, pour chaque site⁹⁶, la corrélation entre sexe biologique et archéologique. Quelques anomalies ont été relevées, mais restant exceptionnelles, elles ne remettent pas en cause l'association de la plupart de ces objets avec le sexe archéologique de l'individu (**Figure 325**). Les éléments les plus problématiques sont les bracelets (10% d'anomalie), les pinces à épiler (10%) et, surtout, les silex (22%). Les bracelets étant présents en moins de

⁹⁶ Soit les sites de Cutry, Giberville, Goudelancourt-lès-Pierrepont, Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay.

vingt exemplaires, la fréquence d'anomalies n'est pas significative. En revanche, pour les silex et les pinces à épiler, une catégorie « masculin probable » a été créée. Les silex sont fréquemment associés au mobilier masculin, mais cette analyse montre une grande variabilité entre les sites : à Saint-Sauveur et Saint-Martin-de-Fontenay ils apparaissent autant auprès des hommes que des femmes⁹⁷, alors qu'à Cutry seulement cinq exemplaires sont retrouvés dans une tombe féminine (5/58 ; 9%). Leur caractère masculin est donc à considérer avec prudence.

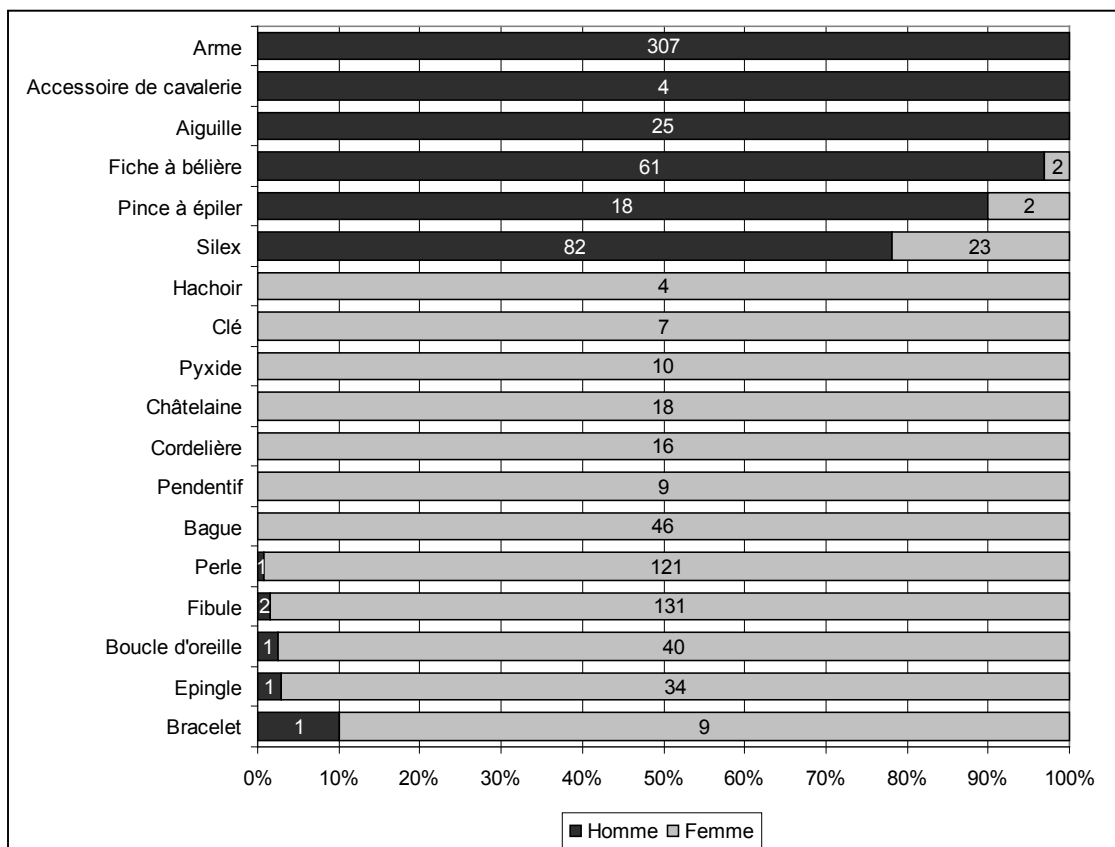


Figure 325 : Fréquence des objets sexuellement significatifs auprès des hommes et des femmes dans les cinq sites étudiés.

Sur 2719 objets analysés, 1131 sont sexuellement significatifs, soit près de la moitié (41%). 408 objets sont associés aux enfants des cinq sites étudiés, ce qui en fait un corpus important. Les objets féminins sont les plus fréquemment déposés auprès des enfants (21%), à l'inverse

⁹⁷ A Saint-Sauveur 9/20 silex et à Saint-martin-de-Fontenay 5/11 silex sont déposés auprès d'une femme (sexe biologique).

du mobilier masculin (ou masculin probable), rarement associé (7%)⁹⁸. Ces différences entre adultes et enfants sont confirmées par le graphique suivant. Alors que chez les adultes, la relation entre mobilier masculin et féminin est relativement équilibrée, il n'en est pas de même pour les enfants (**Figure 326**).

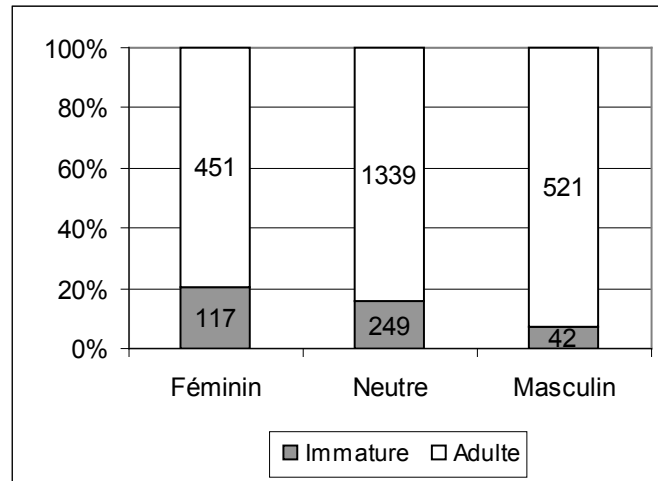


Figure 326 : Fréquence des objets sexuellement signifiants auprès des adultes et des enfants dans les sites étudiés, $N = 2719$

3.1.2. Âge et genre

Le mobilier des sujets immatures est principalement composé d'objets neutres et féminins, dont la proportion varie avec l'âge. Ainsi, les objets féminins ont une part plus importante dans le mobilier des enfants que celui des adultes (29-20% ; $Z = 4,19$), alors qu'au contraire, le mobilier masculin reste peu fréquent (10-23% ; $Z = 5,63$) ; les objets neutres restent en proportion similaire (61-58%).

Une évolution est donc perceptible entre les enfants et les adultes, mais également en fonction de l'âge de l'enfant (**Figure 327**). Les objets neutres (ceintures, vaisselle, couteaux, objets usuels...) constituent entre 55 et 77% du corpus et diminuent avec l'âge. Les dépôts féminins (parures, chaîne-ceintures) augmentent progressivement (entre 23 et 41%), pour atteindre leur maximum à l'adolescence (13-17 ans). Le mobilier masculin et masculin

⁹⁸ Les différences sont toutes significatives : $Z \geq 1,96$.

probable (armes, fiches à bélière, aiguilles, silex) semble caractéristique des 8-12 ans, car il est beaucoup moins représenté chez les moins de trois ans et les adolescents.

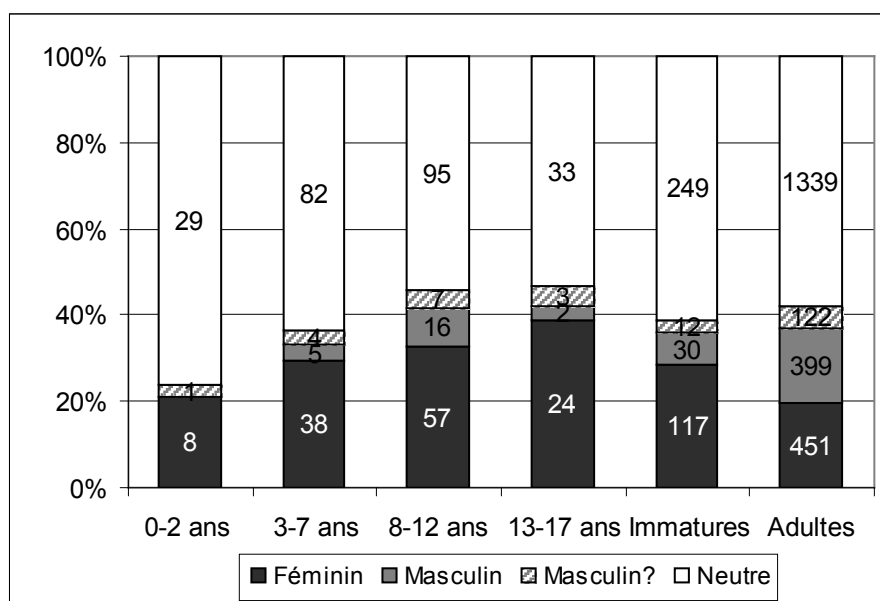


Figure 327 : Fréquence des objets sexuellement signifiant chez les enfants et les adultes

Les moins de trois ans se caractérisent essentiellement par un mobilier neutre (77%) ou féminin (23%). La présence d'un grattoir en silex et d'un collier de perles dans la tombe d'un enfant d'environ 6 mois⁹⁹ à Godelancourt-lès-Pierrepont pose la question du bien-fondé de l'estimation du sexe archéologique. Ce dépôt d'un objet à connotation masculine (le seul chez les 0-2 ans) associé à un objet spécifiquement féminin n'est pas unique dans le corpus immature étudié : deux autres associations d'objets masculins et féminins sont retrouvés, dans des fosses d'environ 160cm de long, appartenant probablement à deux enfants de 8-12 ans¹⁰⁰.

Les quelques autres dépôts de silex accompagnent un mobilier le plus souvent neutre (vaisselle, couteaux) ou masculin (armes). La particularité de cette association est renforcée par l'âge de l'enfant, environ 6 mois, âge ou le genre n'est pas forcément acquis. Les dépôts de silex dans les tombes mérovingiennes sont encore mal connus : parfois associés à un briquet en fer, généralement déposés dans l'aumônière, ils ont pu posséder tout autant un caractère symbolique qu'utilitaire, surtout dans la tombe d'un enfant si jeune.

⁹⁹ Il s'agit de la tombe 212 à Godelancourt-lès-Pierrepont. Le mobilier est constitué d'un grattoir en silex, d'un collier de perles et d'une tige en métal non identifiable.

¹⁰⁰ À Cutry la tombe 783 contenait un silex et un collier, et à Giberville la tombe 187 contenait une fiche à bélière et un collier.

L'association de ces deux objets opposés nous oblige à reconsidérer leur lien avec le sexe biologique pour les jeunes enfants : nous pouvons proposer l'hypothèse que le genre n'est pas acquis dès la naissance, et que les objets déposés dans les tombes des tout-petits n'ont aucun lien direct avec leur sexe. La relation entre genre, sexe et objet est plus forte pour les enfants plus âgés, car les objets d'un même genre sont souvent associés (parure/châtelaine/pendentif ou arme/fiche à bélière/aiguille).

Une deuxième hypothèse consiste à considérer que le dépôt de silex n'est pas sexuellement signifiant, en raison de sa fréquence auprès des femmes adultes (22%). Cependant, ceux issus de Goudelancourt-lès-Pierrepont sont préférentiellement associés soit à un homme soit à un mobilier masculin (12/15 dépôts auprès d'un homme).

A partir de 3 ans, les premières armes sont déposées, ainsi que plusieurs silex. Le mobilier neutre diminue ensuite progressivement, au profit du mobilier féminin. Dès 8 ans, les objets sexuellement signifiants composent près de la moitié du mobilier. Les 13-17 ans possèdent le plus grand nombre d'objets féminins, principalement de la parure (bagues, bracelets, fibules, boucles d'oreilles, épingles).

Le nombre moyen d'objets sexuellement signifiants déposés confirme cette évolution (**Figure 328**). Les objets féminins caractérisent surtout les adolescentes : le mobilier sexuellement signifiant de 96% des 13-17 ans (24/25) est féminin. Les objets masculins (armes, fiches à bélière, aiguilles) sont plus fréquents chez les 8-12 ans, alors que les silex (masculin probable) sont répartis à l'identique entre les classes d'âges.

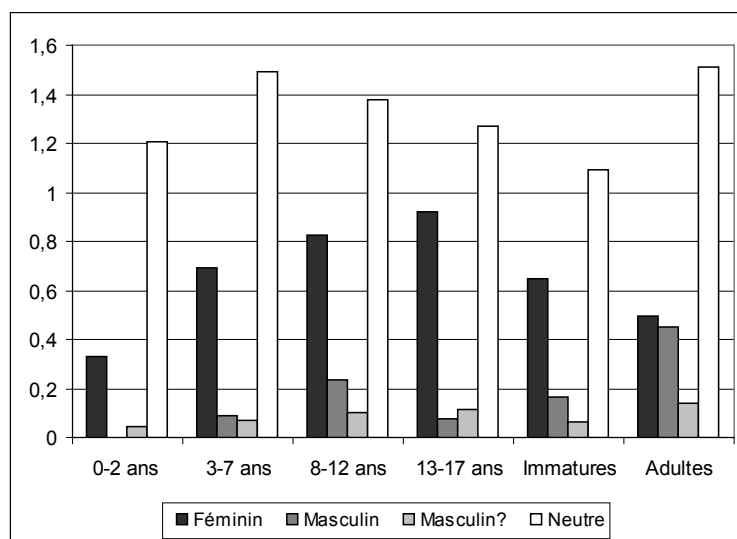


Figure 328 : Evolution du nombre moyen des objets sexuellement signifiants selon l'âge des enfants

3.1.3. Filles et garçon : parures et armes

Dans les graphiques suivants sont répartis les différents objets féminins, les parures, chaînes-ceintures (châtelaines et cordelières), pendentifs en bois de cervidé et pendeloques. Le dépôt de mobilier est assez irrégulier entre les classes d'âges, en raison de l'inégalité de la répartition par âge des individus observables¹⁰¹ (**Tableau 85**) :

0-2 ans	24
3-7 ans	55
8-12 ans	69
13-17 ans	26
Enfants	181

Tableau 85 : Nombre d'enfants observable par classe d'âges

Les dépôts d'objets féminins augmentent et se diversifient sensiblement à partir de 3 ans (**Figure 329**). Les colliers de perles constituent près de la moitié des objets des moins de 8 ans, puis diminuent avec l'âge. Les boucles d'oreilles, les épingles et les perles de cordelières apparaissent à partir de 8 ans, et caractérisent surtout les parures des adolescentes (13-17 ans). L'usage de pendeloques, en collier ou à la ceinture, est plus important chez les adolescentes ($Z = 2,24$).

Le graphique suivant permet d'observer l'évolution du nombre moyen d'objets déposés en fonction des classes d'âges (**Figure 330**). Les colliers de perles sont plus fréquents chez les 3-12 ans, atteignant la moyenne globale des enfants. Le nombre de fibules augmente avec l'âge, mais les pendentifs, cordelières et châtelaines restent rares. Les adolescentes de 13-17 ans se caractérisent par le port de pendeloques (en bronze, os, pierre) et des parures très variées (boucles d'oreille, épingles, fibules, bagues) qui ne sont plus dominées par les seuls colliers, à la différence des enfants plus jeunes. Ces ensembles de parures rejoignent ainsi le standard des femmes adultes.

Nous avons déjà remarqué que le mobilier masculin est beaucoup moins important que le féminin (**Figure 331**). Hormis le dépôt d'un silex, déjà discuté, dans la tombe d'un enfant

¹⁰¹ Afin de prendre en compte tous les objets associés aux enfants, les individus dont l'âge a été estimé par la longueur de leur fosse sont pris en compte dans ce corpus.

d'environ 6 mois, aucun 0-2 ans ne possède de mobilier typiquement masculin, telle qu'une arme, une fiche à bélière ou une aiguille. À partir de trois ans, les premières armes sont déposées, comme les lances, les haches, les scramasaxes et les flèches. C'est chez les 8-12 ans que le mobilier masculin se diversifie le plus, avec l'apparition des objets usuels (aiguille, fiches à bélière) et l'augmentation du dépôt de flèches, souvent par groupes de deux ou trois (**Figure 332**). Les silex sont alors peu déposés ($Z = 2,19$). Comme nous avons déjà pu le constater, les armes restent très rares chez les 13-17 ans : seuls deux scramasaxes ont été retrouvés.

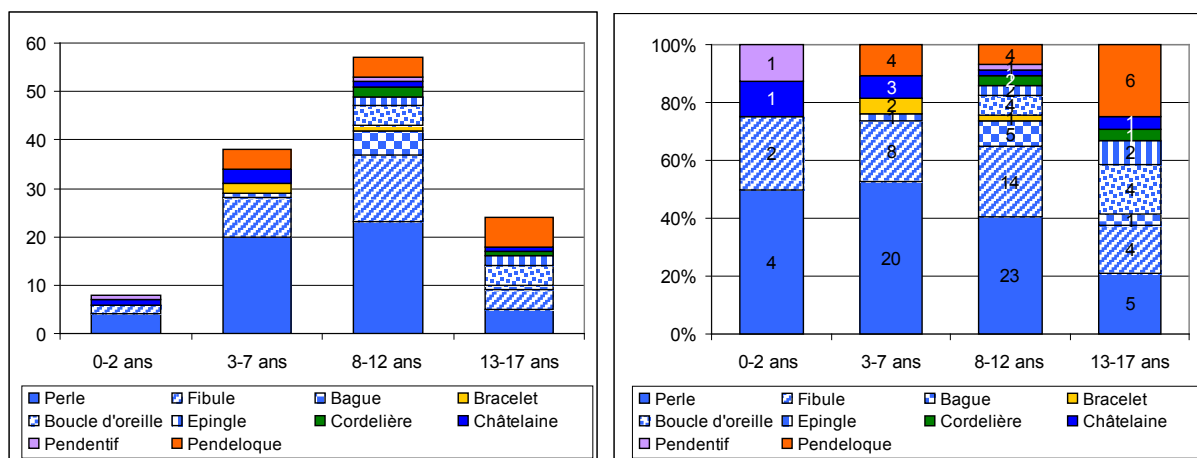


Figure 329 : Répartition du mobilier féminin, par nombre d'objets (gauche) et par fréquence (droite).

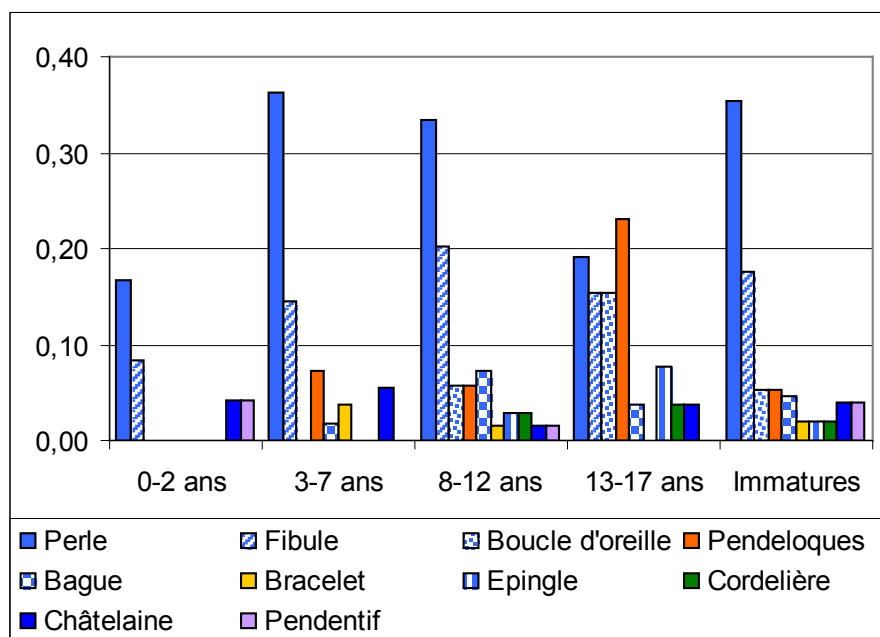


Figure 330 : Nombre moyen d'objets féminins par classe d'âges

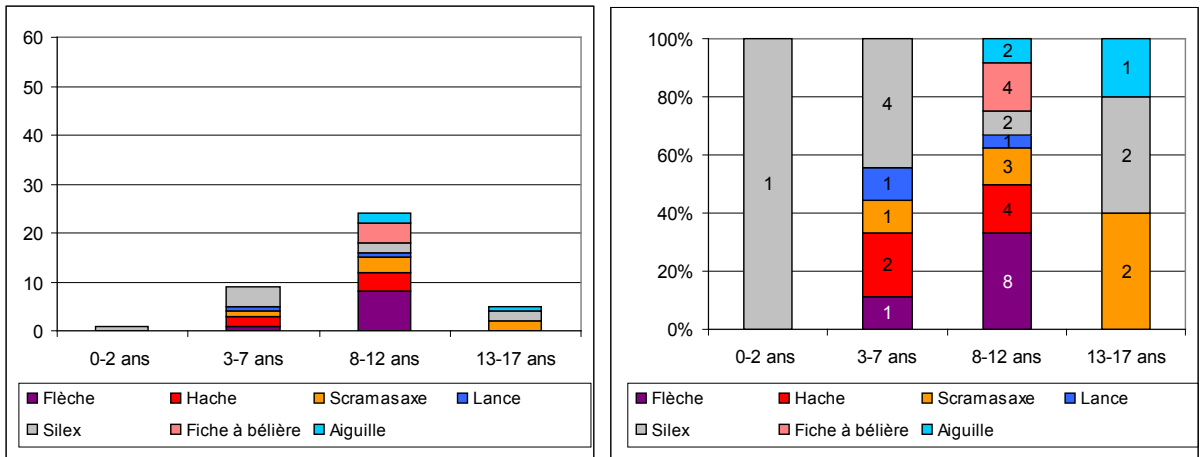


Figure 331 : Répartition du mobilier masculin, par nombre d'objets (gauche) et par fréquence (droite)

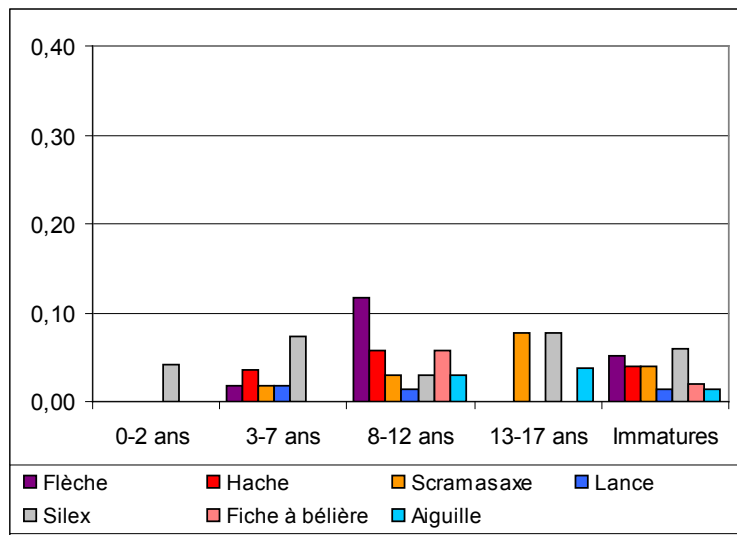


Figure 332 : Nombre moyen d'objets masculins par classe d'âges

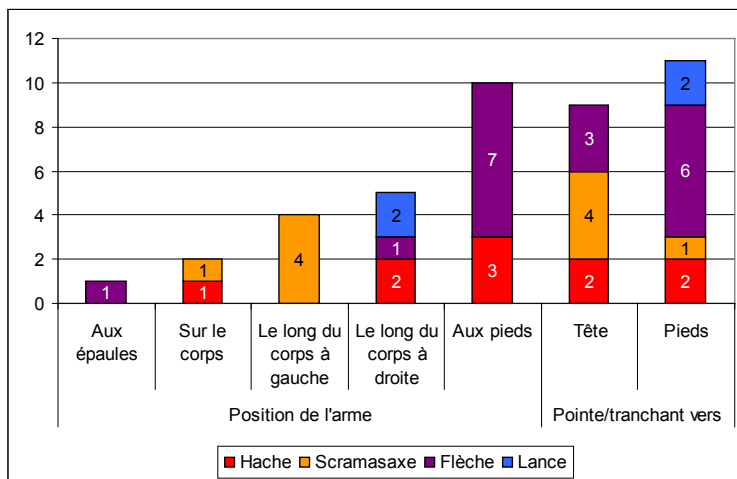


Figure 333 : Position des armes dans les tombes d'enfants

La position des armes dans les tombes d'enfants, par rapport au corps du défunt, ne diffère pas fondamentalement de celles des tombes d'adultes, mais on remarque quelques particularités (**Figure 333**). Chez les enfants, les armes sont fréquemment déposées le long du corps, les lances étant exclusivement disposées à droite et les scramasaxes à gauche, alors que les adultes présentent des positions plus variées, notamment à Cutry (Legoux, 2008a, p. 163). Les pointes de flèches sont généralement retrouvées aux pieds des individus immatures. Les armes déposées aux épaules ou directement sur le corps du défunt sont plus rares. L'orientation de l'arme varie également mais on ne note pas de disposition spécifique de la lame ou du tranchant. Cependant, on ne peut que s'étonner devant la grande homogénéité de ces dépôts, malgré le faible effectif. Car, pour les adultes, la position de l'arme dans la tombe connaît une importante variation, selon des critères qui nous échappent (Legoux, 2008a, p. 163 ; Nice *et al.*, 2008, p. 116).

3.1.4. Dépôts d'armes « miniatures »

Le dépôt d'armes dans les tombes d'enfants soulève de multiples questions. Sur les 22 armes recensées, quatre sont adaptées à la taille des enfants, et qualifiées d'armes *miniatures*¹⁰². Ce terme nous paraît cependant peu approprié, car il est fréquemment lié au monde ludique et sous-tend que ces armes pouvaient être des jouets. Les archéologues qualifient ainsi de miniatures les objets de petite taille retrouvés dans des tombes d'enfants (et d'adultes) du monde antique, comme la vaisselle (qualifiée de « dînette »), ou divers objets adaptés aux enfants (poupées, petit chars et animaux à roulettes ou objets de la vie quotidienne), qui pendant longtemps ont été définis comme des jouets (Barbet, 2012, p. 219-220). Aujourd'hui, les archéologues reviennent sur cette idée (Bouffier, 2012, p. 139-141 ; Dasen, 2012 ; Dubois, 2012, p. 334-340 ; Mariaud, 2012, p. 30-31 ; Marshall, 2012, p. 252 ; Moliner, 2012, p. 182). Dans le cas des armes « miniatures », comme il n'est pas du tout assuré qu'il puisse s'agir de jouets, je parlerai donc d'armes *adaptées* à la taille de l'enfant, qui me paraît être un adjectif plus neutre.

Deux scramasaxes dont la longueur de la lame est inférieure à 25cm, trouvés à Cutry, datent des VI^e et VII^e siècles (Legoux *et al.*, 2005, p. 89). Deux haches proviennent de

¹⁰² À Cutry, deux scramasaxes miniatures sont retrouvés dans les T1000 et 961B, à Goudelancourt-lès-Pierrepont, une hache « d'enfant » dans la T311ter et à Saint-Sauveur dans la T162.

Goudelancourt-lès-Pierrepoint et Saint-Sauveur (Ben Redjeb, 2007, p. 84 ; Nice *et al.*, 2008, p. 115). Ces armes adaptées accompagnent spécifiquement des enfants de 6 à 11 ans. Cependant, dans deux cas (T961B et 162), seule la longueur de la fosse permet d'approcher un âge situé entre 6 et 8 ans. Malgré le pillage, ces tombes contiennent souvent un mobilier riche : pointes de flèches, plaque-boucles damasquinées, briquets, monnaies dans la T311ter ; coffrage maçonné contenant notamment un peigne en bois de cerf et une fiole en verre pour la T1000 à Cutry.

A. Falloux, dans un mémoire de maîtrise et de DEA sur les tombes d'enfants mérovingiennes, analyse un corpus de plusieurs dizaines de sites du nord de la France, d'Allemagne et de Suisse (Falloux, 2000 ; Falloux, 2003). Elle parvient aux mêmes conclusions : les dépôts d'armes adaptées sont rares (8 dans son corpus), mais il peut y avoir un problème de représentativité, certaines n'étant pas reconnues : les scramasaxes adaptés aux enfants peuvent par exemple être considérés comme des couteaux, surtout dans les séries anciennes (Falloux, 2003, p. 75). Seules les haches et les scramasaxes semblent d'ailleurs adaptés à la taille de l'enfant, et il n'a pas été retrouvé de lances ou d'épées de même type. Ces armes sont d'ailleurs les premières à figurer dans le mobilier des jeunes garçons de 6-7 ans (*cf supra*). A. Falloux remarque également que les armes adaptées complètent souvent un mobilier riche, caractéristique des sépultures de prestige (Falloux, 2003, p. 75).

Comment interpréter ces dépôts ? Doit-on les considérer comme des « jouets », donnés aux enfants à titre ludique afin qu'ils imitent leurs aînés ? Ou doit-on considérer qu'elles appartiennent aux jeunes défunts dans un but d'apprentissage du maniement des armes ? Ou encore doit-on y voir un dépôt symbolique, au même titre que les armes d'adulte ? Nous avons constaté que ces armes sont déposées auprès d'enfants âgés de 6 à 11 ans, ce qui n'est pas incompatible avec un entraînement guerrier.

Les sources écrites plus tardives montrent en effet que les jeunes garçons de l'aristocratie ou de l'élite pouvaient commencer très tôt leur apprentissage militaire (Le Jan, 1993, p. 218 ; Le Jan, 1995, p. 64 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 79-83 ; Devroey, 2006, p. 254). Un passage du *Poème sur Louis le Pieux*, rédigé par Ermold le Noir, raconte un épisode de la vie du futur roi Charles le Chauve, alors âgé d'environ quatre ans. Lors d'une chasse à courre, le jeune enfant réclame des armes et un cheval pour suivre la proie à l'imitation de son père. Sa mère et son précepteur refusent, mais lorsque le daim est capturé, c'est le jeune enfant qui lui

donne le coup de grâce : « Alors il saisit les armes à sa taille et frappe la bête tremblante. Tout le charme de l'enfance flotte autour de lui »¹⁰³ (cité par Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 79). Un passage de *l'Histoire des Lombards* de Paul Diacre (VIII^e siècle) raconte que le fils du Duc du Frioul fut kidnappé par les Avars lors d'un raid sur son duché, car il était trop jeune pour suivre le galop de ses frères. Alors, il « tira de son fourreau la courte épée qui était adaptée à son âge et, de toute sa force, il l'abattit sur la tête de l'Avar qui l'emmenait, et le coup porta jusqu'au cerveau, si bien que l'ennemi tomba aussitôt de son cheval »¹⁰⁴ (cité par Le Jan, 1993, p. 219).

Pour le haut Moyen Âge, les témoignages manquent sur l'apprentissage militaire des jeunes garçons, mais les trois piliers de l'éducation militaire sont la chasse, l'équitation et le maniement des armes (Le Jan, 1993, p. 215). P. Périn signale qu'« on sait d'après les traités militaires sassanides du VII^e siècle, qu'un bon apprentissage du maniement des armes commençait dès l'enfance (6 ans pour les archers) » (Kazanski, Périn, 2008, p. 195).

Dès le haut Moyen Âge, les enfants des grands sont envoyés chez leurs oncles, parents éloignés ou à la cour du roi durant leur adolescence, voire avant, et grandissent éloignés de leur famille, devenant des « nourris ». Cette tradition est très répandue en Gaule mérovingienne, et fait partie intégrante de l'éducation militaire et morale de l'élite (Le Jan, 1993, p. 220 ; Le Jan, 1995, p. 78-80 ; Lett, 1997, p. 272-280 ; Devroey, 2006, p. 70). Cet aspect de l'éducation se retrouve dans la littérature épique, où le nourri crée souvent des liens très forts avec son père adoptif, qui bien souvent peut être son oncle. Ainsi, dans le *Liber manualis*¹⁰⁵, Dhuoda s'adresse à son fils Guillaume, alors âgé de 15 ans, envoyé à la cour du roi Charles le Chauve pour y être éduqué, vers 841-843 (Le Jan, 2009, p. 101). Géraud d'Aurillac raconte au VIII^e siècle qu'il « avait été formé dans son enfance aux exercices séculiers, comme il était de règle pour les enfants nobles »¹⁰⁶ (Le Jan, 1993, p. 215). Au IX^e siècle, Raban Maur témoigne encore de cette pratique :

« Aujourd'hui, les enfants et les adolescents sont élevés dans les maisons des grands afin d'apprendre à supporter la dureté et l'adversité, la faim, le froid, la chaleur du soleil. Un proverbe populaire, qui nous est familier, dit : "Celui qui ne

¹⁰³ Ermold le Noir, *Poème sur Louis le Pieux*, éd. et trad. E. Faral, Paris, Champion, 1932, p.183-185

¹⁰⁴ Paul Diacre, *Historia Langobardorum*, IV, M.G.H., Script. rer. Germ. 48, ed. Waitz, Hanovre 1878, p.163

¹⁰⁵ Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, Introduction, texte critique, notes par P. Riché, éd. C. Mondésert, Sources Chrétiennes, Paris, 1975

¹⁰⁶ Odon de Cluny, *Vita Geraldi Auriliacensis comitis*, PL., 133, col. 645

peut être cavalier à l'âge de la puberté ne le pourra jamais, ou avec difficulté, à un âge plus avancé" » (d'après Devroey, 2006, p. 254).

L'éducation chevaleresque, dans les siècles suivants, voit se développer ce véritable transfert d'enfants d'une famille à l'autre, survenant autour de 8-10 ans, qui devient le temps de l'apprentissage militaire et de la séparation (Lett, 1997, p. 281 ; Devroey, 2006, p. 253-257).

3.1.5. L'identité sexuelle à la lumière du mobilier funéraire

L'analyse des objets sexuellement signifiants nous renseigne sur la construction de l'identité sexuelle, en mettant en évidence des différences entre genre masculin et féminin pour les enfants. Nous avons pu constater que le genre féminin est préférentiellement associé aux enfants, à l'inverse du genre masculin. Peut-on en déduire que l'enfance se rattache plus spécifiquement au monde féminin, à l'instar d'autres archéologues (Dedet, 2008 ; Dedet, 2012) ? Cela n'est évidemment pas si simple, car on observe une évolution importante de la définition et de l'acquisition du genre durant l'enfance.

D'abord, les enfants en bas-âge se caractérisent essentiellement par un mobilier neutre, et les dépôts sexuellement signifiants sont peu nombreux et exclusivement féminins. L'association d'un silex et d'un collier dans la tombe d'un enfant de 6 mois pose la question de l'acquisition du genre à un âge aussi jeune. Mais le fait que les dépôts de silex ne sont pas exclusivement masculins nuance cette idée. Si l'absence de mobilier masculin est significative, le dépôt de parures (colliers de perles, un pendentif, deux fibules) reste peu fréquent, et le mobilier associé aux tout-petits est principalement neutre.

Il n'est donc pas si évident de conclure que les tout-petits seraient préférentiellement rattachés à la sphère féminine, la part des dépôts féminins se renforçant surtout dans les classes d'âges suivantes. Le faible effectif des moins de trois ans inhumés avec du mobilier (N = 24) constitue évidemment un frein à toute interprétation, et nous aurons l'occasion de revenir sur cette classe d'âges particulière (*cf infra*). Néanmoins, si le genre n'est pas acquis dès la naissance et les premières années de vie, il le devient dans les années suivantes, où le mobilier sexuellement signifiant est mieux représenté.

En effet, à partir de trois ans le mobilier féminin et masculin augmente et se diversifie : tous les types d'armes déposés chez les enfants sont présents, mais ce sont surtout les colliers de perles qui caractérisent les parures féminines. Les bracelets, les bagues et les pendeloques montées en collier font leur apparition. Le mobilier neutre diminue progressivement, dans un mouvement qui ne cesse de s'accroître dans les classes d'âges suivantes.

L'âge de 7-8 ans semble constituer une césure, car les modalités du dépôt de mobilier évoluent. Les objets sexuellement signifiants prennent une place prépondérante et correspondent au standard des adultes : augmentation des parures précieuses (boucles d'oreilles, épingles, châtelaines et cordelières) pour les filles, et des dépôts masculins (armes, fiches à bélière et aiguilles) pour les garçons.

Le dépôt d'armes, d'adultes ou adaptées aux enfants, semble très ritualisé. La position de certaines d'entre elles semble suivre un modèle : scramasaxe au côté droit, lance au côté gauche, pointes de flèches aux pieds, les haches étant soit déposées aux pieds, soit sur le côté droit du corps. Ces positions semblent évoquer, à première vue, l'image du guerrier portant ses armes à sa ceinture, le scramasaxe au fourreau et la lance au poing. Cependant, les pointes des lames sont majoritairement orientées *à l'inverse* de la position naturelle (**Figure 333**) : 4/5 scramasaxes associés aux enfants ont leurs lames orientées vers la tête, alors que chez les adultes, ils sont principalement disposés à la ceinture, pointe vers le bas (Legoux, 2008a, p. 163). Ce geste est d'autant plus significatif qu'on ne le retrouve pas dans les autres cas : les lances sont orientées vers le bas de la tombe, comme pour l'ensemble des adultes, les haches et les pointes de flèches montrant tout un ensemble d'orientations différentes. Doit-on y voir une signification spécifique, en lien avec leur état d'enfant ? Ces armes sont généralement associées entre elles et renvoient soit à l'état de guerrier, en faisant partie du costume (scramasaxe à la ceinture, souvent dans un fourreau), soit constituent de véritables dépôts funéraires (lances, flèches, haches, épées). Mais leur localisation n'est pas hasardeuse et répond à une mise en scène précise : lances et haches toujours à droite du corps, épées toujours pointes vers le bas, notamment à Cutry (Legoux *et al.*, 2005, p. 166-167).

De plus, le dépôt de flèches caractérise spécifiquement les 8-12 ans (N = 8/9), et accompagne probablement un arc disparu. Les arcs ont une double fonction, à la fois arme de guerre et de chasse, le dépôt de flèches se faisant souvent par deux ou trois, ce qui renvoie, au début de la période mérovingienne, à une ancienne coutume germanique (Périn, 2006, p. 105). La chasse était bien plus qu'un sport ou un passe-temps, certes très pratiquée chez les francs

(Farnoux, 1994, p. 54), mais constituait surtout une activité de prestige, « un simulacre et une préparation physique et mentale à la guerre et à la mise à mort » (Devroey, 2006, p. 255). Comme le banquet, elle fait partie du système des échanges aristocratiques : les adolescents montraient leur adresse en chassant avec les jeunes du voisinage, « la chasse était un facteur de reconnaissance sociale » (Le Jan, 1993, p. 216).

Finalement, le dépôt d'armes dans des tombes d'enfants entre 6 et 12 ans n'est pas anodin, est renvoyé probablement à l'identité des guerriers qu'ils auraient été s'ils avaient vécu (Riché, Périn, 2013, p. 374). D'autres voient dans le dépôt d'armes à l'époque mérovingienne toute une symbolique sexuelle, guerrière et mystique (Härke, 1997a), mais la plupart des historiens et archéologues francophones n'adhèrent pas à ces idées, jugées incompatibles avec la réalité de la société mérovingienne (Le Jan, 1993, p. 222 ; Périn, 2006). En effet, certains archéologues anglo-saxons véhiculent nombre de considérations symboliques qui ne s'appuient généralement sur aucune source historique contemporaine (Halsall, 1996 ; Härke, 1997a ; Härke, 1997b ; Stoodley, 2000 ; Halsall, 2010c), probablement influencés par les concepts méthodologiques de l'archéologie « post-processuelle ».

En bref, la multiplication des dépôts sexuellement signifiants, parfois très ritualisés, avec une symbolique guerrière ou sociale forte (parures précieuses, armes d'adultes et adaptées) auprès des enfants de 8-12 ans montre qu'il s'agit d'une étape clé de l'enfance, probablement à mettre en lien avec la puberté, étape biologique essentielle, aux alentours de 10-12 ans. L'identité sexuelle est acquise, renforcée et appuyée par ces dépôts, en particulier pour les filles, dont le mobilier est particulièrement riche est déjà similaire au standard des femmes adultes. Cette véritable mise en avant du genre féminin se confirme à l'adolescence : au contraire des garçons, les adolescentes entre 13 et 17 ans bénéficient d'une visibilité considérable, les dépôts féminins étant même plus fréquents et plus nombreux que ceux des femmes adultes. On assiste ainsi à une véritable mise en scène du corps des jeunes filles, accentuée lorsqu'elles sont véritablement en âge de procréer (13-17 ans). La multiplication des dépôts à caractère protecteur ou prophylactique (pendeloques, pendentifs en bois de cerf, dents percées, ambre) renforce encore cette idée.

Au contraire, le genre masculin semble surtout caractériser les 8-12 ans, les adolescents ne bénéficiant pas d'une telle visibilité : les dépôts d'objets masculins restent rares, et leurs tombes ne se distinguent ni par leur mobilier ni par leur richesse. Ces éléments montrent que l'acquisition du genre et la maturité sexuelle peuvent s'acquérir à des moments différents, selon qu'on naît fille ou garçon.

D'autres études analysent les interactions entre âge et genre durant l'enfance, mais sont encore peu nombreuses. L. Falloux, ayant étudié un corpus important et se référant aux études anthropologiques existantes, observe une augmentation du nombre et de la diversité du mobilier à partir de 6-7 ans. Les armes sont essentiellement composées de scramasaxes et de flèches déposés dès l'âge de 4-6 ans environ (Falloux, 2003, p. 65-75). À partir de dix ans, les filles possèdent des ensembles de parures similaires au standard féminin adulte, qui caractérisent ainsi préférentiellement les 10-14 ans. L'auteur conclue que si le mobilier est calqué sur le modèle adulte, les particularités du dépôt évoluent avec l'âge (Falloux, 2003, p. 70-75).

En reprenant l'étude anthropologique de cinq cimetières anglo-saxons en Oxfordshire des Ve-VIe siècles, R. Gowland propose une réflexion sur la construction de l'identité sociale durant l'enfance, en focalisant son analyse sur l'âge et le genre (Gowland, 2006). Les classes d'âges utilisées sont proches des nôtres (0-1 ; 1-3 ; 4-7 ; 8-12 ; 13-17 ans), ce qui autorise les comparaisons. R. Gowland observe que la quantité et la variété du mobilier augmente dès l'âge de 4-7 ans, mais que le mobilier féminin caractérise surtout les 8-12 ans et les 13-17 ans, selon les sites étudiés (Gowland, 2006, p. 148). Les fibules sont portées à la manière des adultes dès l'âge de huit ans mais, pour les plus jeunes, il s'agit essentiellement de dépôts dans la tombe, ce qui n'a pas la même signification. R. Gowland relève même des différences en fonction du type de fibules, certaines caractérisant plutôt tel ou tel âge. Selon l'auteur, « *this evidence may suggest that a shift in social status is occurring (for presumably female children) at around this age [13-17 ans] and that this transition coincides with the expression of a more strongly signified gender identity* » (Gowland, 2006, p. 148). Quant aux armes, aucune n'est associée à des adolescents : la plupart étant déposées auprès de jeunes adultes (Gowland, 2006, p. 151).

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les travaux de N. Stoodley sur l'évolution du traitement funéraire des enfants en fonction de leur âge (Stoodley, 2000) (*cf.* 2.1.2.2). Avec un corpus de 234 sujets immatures de 0 à 19 ans issus de 47 sites funéraires anglais des Ve-VIIe siècle, l'auteur tente de mettre en évidence des étapes dans l'enfance. Il remarque que la quantité du mobilier est corrélée à l'âge : si très peu d'enfants de moins d'un an sont associés à du mobilier, celui-ci augmente de manière régulière avec l'âge, à l'exception de certains objets, plutôt caractéristiques d'un certain âge. Le mobilier sexuellement signifiant augmente

à partir de 15 ans, et l'auteur y voit un lien avec la maturité sexuelle et la majorité sociale (Stoodley, 2000, p. 461). Cependant, si cette analyse se révèle fort intéressante, la non-prise en compte de la durée inégale des classes d'âges est un sérieux handicap aux interprétations de l'auteur sur la fécondité et l'âge au mariage des femmes des Ve-VIIe siècles.

G. Halsall, dans un article récent, propose une rapide analyse historique et archéologique sur les enfants en Gaule mérovingienne, d'après les données issues de sites lorrains (Halsall, 2010c). On retrouve les mêmes tendances que celles déjà observées. Au VIe siècle, les armes sont rarement déposées auprès des enfants, contrairement aux parures, qui caractérisent plutôt les tombes des adolescentes. Au VIIe siècle, la standardisation provoque une homogénéisation des pratiques funéraires, les enfants ne se distinguant plus des adultes (Halsall, 2010c, p. 393). L'importance du mobilier féminin issu de certaines tombes semble liée, pour l'auteur, à la construction matérielle du genre, plus précoce chez les filles que chez les garçons. Il évoque également la puberté et la maturité sexuelle comme facteur de socialisation, et pointe l'importance des jeunes femmes dans le système des alliances familiales : « *It seems that these young women were public figures, displayed by their families in the hope of making a useful marriage alliance within the community* » (Halsall, 2010c, p. 402).

Enfin, S. Crawford observe dans les tombes anglo-saxonnes (Ve-VIIe siècles) une césure à partir de 10-12 ans pour les filles et les garçons, marquée par le dépôt d'objets sexuellement signifiants (Crawford, 2007, p. 84).

Ainsi, l'ensemble des auteurs remarque un phénomène similaire : celui de l'évolution et de l'importance du mobilier féminin à partir de la puberté, à l'inverse du mobilier masculin qui reste peu représenté, même chez les adolescents. La puberté constitue en effet une étape biologique majeure, caractérisée par des changements physiques, et parfois accompagnée d'une évolution de l'identité sociale de l'individu. Cependant, l'évolution physique et sociale ne va pas forcément de pair, car si les changements biologiques restent stables dans le temps (poussée des dents, acquisition de la parole, premières règles, développement du corps), les facteurs qui affectent l'identité sociale varient d'une société à l'autre (Gowland, 2006, p. 144).

3.2. Identité sexuelle et acquisition du genre dans l'enfance : le témoignage des sources normatives

La société franque a laissé relativement peu de témoignages écrits pouvant nous éclairer sur la place des adolescents dans la société et sur l'impact que pouvait avoir certains facteurs biologiques (puberté, première règles) dans le processus de socialisation.

A. Alduc-Le Bagousse montre qu'il existe une véritable sous-représentation des adolescentes dans les études anthropologiques, principalement due à la différence entre maturité biologique, et donc osseuse, et maturité sociale (Alduc-Le Bagousse, 1994c). En anthropologie biologique, la maturation osseuse se situe vers l'âge de 18-20 ans, et constitue une frontière à partir de laquelle sont séparés les adultes des sujets immatures, dont le processus de croissance n'est pas achevé. Cependant, cette limite ne correspond pas à la réalité de la plupart des sociétés anciennes, où la maturité civile est bien souvent acquise dès un plus jeune âge. Une part des enfants est donc constituée d'individus qui partagent les étapes sociales (mariage, travail) et donc les risques (grossesses, traumatismes, accidents) des adultes (Alduc-Le Bagousse, 1994c, p. 32). A. Alduc-Le Bagousse souligne ainsi l'âge au mariage précoce des adolescentes au haut Moyen Âge, d'après les témoignages des groupes aristocratiques. Ainsi, entre le VI^e et le Xe siècle, plusieurs jeunes filles issues des familles royales étaient mariées entre douze et dix-huit ans, leur première grossesse pouvant survenir dès l'âge de treize ans (Alduc-Le Bagousse, 1994c, p. 33-34). Mais ces témoignages concernent une élite sociale, où le mariage constitue un excellent moyen d'alliance entre familles et revêt donc un intérêt politique majeur qui expliquent la volonté d'unir, à un âge encore tendre, de toutes jeunes adolescentes. Rien ne nous permet d'étendre ce modèle à l'ensemble de la société franque (Halsall, 2010c, p. 392). De plus, le mariage impliquant une jeune fille non pubère n'était pas forcément suivi de la consommation, et donc d'une grossesse immédiate (Alduc-Le Bagousse, 1994c, p. 33-34). Ce fait n'est pas propre à l'Europe médiévale, puisqu'on retrouve l'habitude de marier très tôt les filles dans de nombreux pays : en Inde, d'après une étude menée par l'INED, l'âge au mariage était inférieur à 10 ans dans 65% des cas au début du XX^e siècle, la tendance s'inversant à partir de 1940, sous l'impulsion de réformes sociales (Dronamraju, 1964, p. 299).

3.2.1. Le passage à l'âge adulte

Les codes de lois¹⁰⁷ des VIe-VIIe siècles présentent l'avantage d'être contemporains des séries étudiées, et leur analyse permet de dresser une ébauche de la société franque, wisigothe ou burgonde (Herlihy, 1978, p. 114-115 ; Farnoux, 1994 ; Plessier, 2000 ; Depreux, 2001 ; Devroey, 2006 ; Rouche, Dumézil, 2008). Dans la plupart des codes, l'enfant est reconnu majeur à partir de 14 ans, sauf dans la loi salique, où la majorité intervient dès 12 ans (**Tableau 86**).

Code de loi	Référence	Garçons et filles
<i>Pactus Legis Salicae</i>	24,1-24,7	12 ans
Loi Wisigothique, <i>Forum Iudicum</i>	IV,3,1/ II,4,11/ II,5,10	14 ans
Loi Burgonde	87	15 ans
Loi Ripuaire	84	15 ans

Tableau 86 : Âge de la majorité civile dans quatre codes de lois « barbares »

Cette particularité de la loi Salique s'explique par le fait que le droit romain a exercé une grande influence sur sa rédaction. À Rome, il n'existe pas de majorité légale de l'enfant, puisque les fils restent sous l'autorité paternelle à vie et les filles jusqu'au mariage (*patria potestas*). Cependant, un âge minimum a été fixé pour réguler certains événements sociaux, notamment le mariage (Youf, 2011, p. 12). Profondément lié à la puberté, le mariage ne pouvait être prononcé avant 14 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles, toujours avec le consentement paternel (Néraudau, 1984, p. 24-26 ; Youf, 2011, p. 12). Ainsi, « on entrait dans le monde des adultes par sa capacité à procréer, à perpétuer un nom, une famille, à produire des héritiers » (Youf, 2011, p. 12). La puberté civile est donc fixée à des âges différents en fonction du sexe.

Cette distinction entre garçon et fille n'a pas été reprise dans les codes de loi « barbares », malgré l'influence du droit romain sur leur élaboration. Les lois wisigothique¹⁰⁸, burgondes¹⁰⁹

¹⁰⁷ *Pactus Legis Salicae*, MGH, LL nat. Germ., t.4, Hanovre, 1962 ; *Lex Ribuarica*, MGH, LL nat. Germ., t.3, Hanovre, 1962 ; *Lex Visigothorum*, MGH, LL nat. Germ., t.1, 1962 ; *Lex Burgundionum*, 34, 3, MGH, LL nat. Germ., t.2, 1962.

¹⁰⁸ « *Haec etas erit constitutis in minoribus annis ad testimonium admittenda, ut, postquam puer aut puella XIII vite sue annos impleverint, sit illis in causis omnibus testificandi indubitata licentia* », *Lex Visigothorum*, II, 4, 12, MGH, LL nat. Germ., t.1, 1962, p.104

¹⁰⁹ « *Minorum aetati ita credidimus consulendum, ut ante XV aetatis annos eis nec libertare nec vendere nec donare liceat. Et si circumventi per infantiam fecerint, nihil valebit ; ita ut quod ante quintum decimum annum*

et ripuaires¹¹⁰ fixent le seuil de la majorité civile entre 14 et 15 ans, ce qui constitue une originalité par rapport au droit romain, et probablement un apport de la culture germanique (Herlihy, 1978, p. 114). Il est intéressant de constater que la distinction entre garçons et filles dans l'âge de la majorité, directement liée à la puberté, deviendra la norme au Moyen Âge. En effet, au XIII^e siècle, les *Coutumes de Beauvaisis* octroient le droit de tester et de plaider en justice à 14 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles (Lett, 1997, p. 24). Cependant, si cette règle souffre de nombreuses exceptions, elle est calquée sur l'âge de la puberté : les filles sont généralement considérées comme plus précoces que les garçons au XIII^e siècle, et leur majorité civile intervient probablement avant l'âge des premières règles (Lett, 1997, p. 25).

Le droit canonique médiéval reprend directement les directives romaines, sans les modifier, l'acquisition de la puberté étant la condition nécessaire pour le mariage (Metz, 1976, p. 22). Cependant, bien souvent c'était la puberté *réelle* qui était prise en compte, plus que la puberté *civile*, la question de la validité du mariage étant en jeu. Les canonistes ont ainsi développé de véritables manuels afin de « prouver la puberté » (Metz, 1976, p. 22).

Le fait que les lois « barbares » ne distinguent pas les filles des garçons pour l'âge de la majorité peut être lié aux questions d'héritage : la plupart des lois ayant trait aux mineurs légifèrent avant tout sur la transmission des biens, le témoignage juridique et la question des orphelins. Un âge à la majorité différent entre filles et garçons peut entraîner des dissensions sur l'héritage entre frères et sœurs (Lett, 1997, p. 25). Si certaines lois refusent le droit d'hériter de la terre aux filles et aux femmes¹¹¹, il ne faut surtout pas généraliser ce phénomène : dans la loi wisigothique, les filles obtiennent une part égale de l'héritage parental¹¹².

gestum fuerit, intra alios XV annos, si voluerint, revocandi habeant potestatem », *Lex Burgundionum*, 84, MGH, *LL nat. Germ.*, t.2, 1962., p.108

¹¹⁰ « *Si quis homo Ribvarius defunctus fuerit vel interfectus, et filium relinquerit, usque quinto decimo anno pleno nec causa prosequatur nec in iudicium interpellatus responso reddat ; post 15 autem annorum aut ipse respondeat aut defen solem eligat. Similiter et filia* », *Lex Ribuarica*, 84, MGH, *LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.130

¹¹¹ Dans la loi Burgonde, les filles héritent uniquement des possessions de leur mère (parures, vêtements) : *Lex Burgundionum*, 51,3, MGH, *LL nat. Germ.*, t.2, 1962, p.108 ; la loi Salique ne permet pas aux filles d'hériter de la terre : *Pactus Legis Salicae*, 59, 6, MGH, *LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.223 ; loi reprise chez les Ripuaires : *Lex Ribuarica*, 57, 4, MGH, *LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.105

¹¹² *Lex Visigothorum*, IV, 2, 1-9, MGH, *LL nat. Germ.*, t.1, 1962

3.2.2. Valorisation de la puberté et de la fécondité

La majorité civile semble donc liée à la puberté dans la société franque, puisqu'elle a lieu entre 12 et 15 ans. Un autre aspect des sources normatives montre l'importance accordée à la puberté et à la fécondité chez les femmes mérovingiennes : ce sont les amendes de composition, le *wergeld**, le « prix du sang ». Payée par le coupable à la victime ou à ses proches, cette amende rachète le crime commis, et permet d'éviter la *faide*, à savoir la vengeance familiale, qui pouvait s'étendre sur plusieurs générations (Le Jan, 1995 ; Devroey, 2006 ; Riché, Périn, 2013, p. 544). Le tarif évolue selon la gravité du crime et le statut de la victime. L'étude des montants du *wergeld* permet d'avoir une idée de la hiérarchie des valeurs accordée aux individus dans la société franque, wisigothique ou burgonde (Herlihy, 1978, p. 115 ; Alduc-Le Bagousse, 1997 ; Halsall, 2010c, p. 388).

Le *wergeld** correspondant à un homme libre a ainsi été comparé aux femmes, filles, garçons, nouveau-nés dans chaque code de lois (**Tableau 87**). Les amendes varient énormément en fonction du statut des individus, de leur âge, de leur sexe ou même des circonstances du crime : dans la loi ripuaire, le meurtre d'un évêque atteint 900 sous, soit près de trois fois celui de l'homme libre¹¹³.

On remarque néanmoins que le tarif associé à l'homme libre n'est pas le plus important, ce qui peut surprendre pour une société fondée sur des valeurs guerrières. Dans les lois franques, le *wergeld** d'une femme est bien plus élevé, atteignant jusqu'à trois fois celui de l'homme, mais seulement à la condition qu'elle soit féconde (**Figure 334, Tableau 87**). Dans les autres lois, il n'est pas fait de distinction entre les sexes. La loi burgonde prévoit un *wergeld** de 300 sous (comme alternative à la peine de mort) pour le meurtre des hommes libres (*hominem ingenuum*), mais rien n'est dit sur les femmes et les enfants : peut-être sont-ils englobés dans cette loi sous l'appellation *hominem*, comme le propose M. Plessier (Plessier, 2000). La loi wisigothique prévoit une seule amende pour homicide, de 300 sous (**Tableau 87**). Contrairement à ce qui a pu être avancé (Herlihy, 1978, p. 115 ; Alduc-Le Bagousse, 1997, p. 85 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 22), on n'observe pas de hiérarchisation sociale forte dans le montant des amendes de composition dans la loi wisigothique.

¹¹³ *Lex Ribuarica*, 40, 5, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.93

Loi Salique (fin Ve siècle)	En sous (<i>solidi</i>)	Références
homme libre	200	41,1
femme libre féconde	600	24,8
femme enceinte	700	24,5
femme non féconde	200	24,9
garçon < 12 ans : <i>puer</i>	600	24,1-24,4
filles < 12 ans : <i>puella</i>	200	45 E
enfant < 9 jours / fœtus	100	24,6
Loi Ripuaire (VIIe siècle)		
homme libre	200	7
femme libre féconde < 40 ans	600	12,1
femme libre > 40 ans	200	13a
femme enceinte	700	40,10
filles : <i>puella</i>	200	13
nouveau-né sans nom	100	40,10
Loi Burgonde (fin Ve- début VIe siècle)		
homme libre	150	2,2
Loi Wisigothique (moitié du VIIe siècle)		
Homicide	300	VI,5,14 / VI,3,2 / VII,3,3
enfant : <i>puer</i> (vente ou enlèvement)	300	VII,3,3
fœtus non formé (avortement)	100	VI,3,2-3
fœtus formé (avortement)	150	VI,3,2-3

Tableau 87 : Détails des amendes de composition dans le cas d'un meurtre, dans quatre codes de lois

En effet, D. Herlihy s'appuie sur la *lex Wisigothorum* et les lois franques pour montrer la faible valeur de l'enfant : « *the low values assigned to children in these barbarian codes is puzzling* » (Herlihy, 1978, p. 115). Cependant, l'étude de cette loi dans le cadre de ce travail n'a pas validé ses hypothèses, pourtant reprises dans plusieurs publications (Alduc-Le Bagousse, 1997, p. 85 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 22). Il évoque un *wergeld** allant de 60 à 90 sous pour les garçons de la naissance à dix ans (30 à 45 pour les filles), augmentant sensiblement à l'adolescence, surtout pour les filles, mais sans citer les références de ces lois (Herlihy, 1978, p. 115).

En revanche, dans la loi wisigothique, le *wergeld** correspondant à l'homicide d'un homme libre s'étend également aux enfants. En effet, les cas d'enlèvement ou de vente d'enfants sont imputables au meurtre et appellent une amende de 300 sous, « *because for a*

child to be sold by its parents, or to be kidnapped, is as serious a crime as the commission of homicide »¹¹⁴ (trad. Scott, 1910).

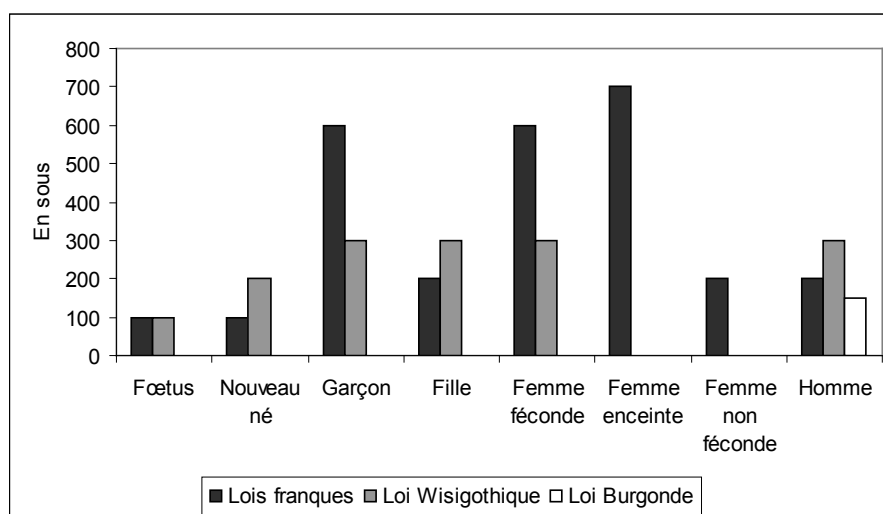


Figure 334 : Evolution des amendes de composition requises pour meurtre dans trois codes de lois (fin Ve-VIIe siècle)

Dans la loi salique, il est fait une nette distinction entre adulte et enfant, majeur et mineur, garçon et fille (**Tableau 87**). Le *wergeld** dû pour le meurtre d'un garçon de moins de 12 ans est ainsi trois fois plus élevé que celui d'un homme libre, pour atteindre celui d'une femme en âge de procréer. Les filles n'obtiennent une valeur égale, de 600 sous, qu'une fois qu'elles sont pubères, à partir de 12 ans. Ainsi, dans les lois franques, la valeur des femmes que l'âge ou la nature rendent inaptes à avoir des enfants baisse à 200 solidi, mais reste néanmoins égale à celle d'un homme libre (**Figure 334**). Dans la loi ripuaire, il est même précisé une limite d'âge : au-delà de quarante ans, les femmes ne sont plus considérées comme fécondes (**Tableau 87**).

Cette valorisation de la procréation est accentuée par le montant très élevé du *wergeld** des femmes enceintes, de 700 sous, l'un des plus haut montant d'amende des lois franques. En réalité, cette amende est calculée en ajoutant la valeur du foetus (100 sous) à celle d'une femme libre (600 sous), et ne constitue donc pas une particularité liée à la grossesse.

¹¹⁴ « *Quia parentibus venditi aut plagiati non levius esse potest, quam si homicidium fuisset admissum* », *Lex Visigothorum*, VII, 3, 3, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.299

La valorisation de la procréation passe également par la protection des filles et des femmes. Chez les francs, couper les cheveux d'une fille (et d'un garçon) de moins de 12 ans est redevable d'une amende de 45 sous¹¹⁵. Il s'agit d'une injure grave faite aux femmes, et on la retrouve dans la loi burgonde, où l'amende est de 42 sous, 24 si un homme la tire par les cheveux¹¹⁶. Les autres actes de violences envers les femmes et les filles sont sévèrement réprimés, de l'insulte à l'agression sexuelle. Un chapitre est d'ailleurs dédié à ceux qui pressent la main, le bras ou le sein d'une femme libre dans la loi salique, le montant du *wergeld** variant en fonction de la gravité de l'atteinte¹¹⁷.

Plus grave encore, l'enlèvement et le viol d'une jeune fille chez les francs est redevable d'une amende de 62 sous, qui peut monter à 200, soit autant que pour un homicide, si la femme est mariée ou si la jeune fille est enlevée et mariée de force¹¹⁸. Dans la loi ripuaire, le *wergeld** est de 200 sous, que la femme soit mariée ou non¹¹⁹. Chez les burgondes, l'homme coupable de l'enlèvement d'une jeune fille doit remettre neuf fois le prix qu'il aurait donné s'il l'avait épousé, plus douze sous. L'amende est moins élevée si la jeune fille revient chez elle encore vierge¹²⁰. Enfin, la loi wisigothique est plus sévère, puisque le coupable doit donner tous ses biens et se constituer comme esclave auprès de la victime et de sa famille. S'il n'y a pas eu viol, il leur remet néanmoins la moitié de ses biens¹²¹. La loi évoque même le cas où, à la mort du père, les frères de la jeune fille sont complices de son enlèvement, probablement dans le but de récupérer sa part d'héritage¹²².

La condamnation du rapt est ainsi une constante dans les codes de lois, car un moyen détourné pour les hommes de se marier au-dessus de leur condition, d'accroître leur richesse et leur pouvoir. Cependant, aucune loi n'obligeant le ravisseur à rendre la femme enlevée, « le rapt était un mode condamné, mais reconnu, d'acquisition d'une épouse » (Le Jan, 1995, p. 299).

Chez les francs, la puberté marque la fin de l'enfance et le passage à l'âge adulte pour les garçons (12 ans). Dans les autres codes de lois, il est déjà entré dans l'adolescence et a acquis sa maturité sexuelle au moment de sa majorité, autour de 14-15 ans. L'accès à la majorité est

¹¹⁵ *Pactus Legis Salicae*, 24, 2-3, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.89.

¹¹⁶ *Lex Burgundionum*, 33 et 92, *MGH, LL nat. Germ.*, t.2, 1962.

¹¹⁷ *Pactus Legis Salicae*, 20, 1-4, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.83-84.

¹¹⁸ *Pactus Legis Salicae*, 13, 1-14, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.59-63.

¹¹⁹ *Lex Ribuarica*, 38, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.90.

¹²⁰ *Lex Burgundionum*, 12, *MGH, LL nat. Germ.*, t.2, 1962.

¹²¹ *Lex Visigothorum*, III, 3, 1, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.139.

¹²² *Lex Visigothorum*, III, 3, 4, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.140.

alors marqué et suivi par deux rites de passage ayant une signification sociale forte : la coupe de la barbe ou des cheveux et la remise des armes (Le Jan, 1993 ; Le Jan, 1995, p. 78-79 ; Devroey, 2006, p. 257 ; Halsall, 2010c, p. 388 ; Riché, Périn, 2013, p. 150). Selon R. Le Jan, la remise des armes « apparaît comme une conséquence de l'entrée dans le monde des adultes, au même titre que le mariage » (Le Jan, 1995, p. 78).

3.2.3. L'enfant à naître et le nouveau-né

En revanche, si les garçons et les filles bénéficient d'une protection certaine, ce n'est pas le cas de l'enfant né ou à naître. Le nouveau-né et le fœtus sont ainsi distingués du reste de la société : 100 sous pour un fœtus ou nouveau-né de moins de neuf jours qui n'a pas reçu de nom, chez les francs¹²³. Les wisigoths distinguent le fœtus non formé du fœtus formé, dont l'amende atteint la moitié de celle réclamée pour homicide¹²⁴. Un amendement du roi Chintaswinth durcit considérablement cette loi au VIIe siècle, et condamne tout parent tentant de mettre fin à la vie d'un nouveau-né à être exécuté en public, comme pour un homicide ou, selon l'humeur du juge, à perdre la vue (Tableau 88). Les femmes libres (*femine sceleris*) ou esclaves (*ancilla*) sont particulièrement visées par cette loi, qui renvoie également à l'avortement. L'amendement stipule d'ailleurs que devant la hausse des cas de ce type de crime, il était nécessaire de durcir les peines :

« No depravity is greater than that which characterizes those who, unmindful of their parental duties wilfully deprive their children of life, and, as this crime is said to be increasing throughout the provinces of our kingdom, and as men as well as women are said to be guilty of it therefore, by way of correcting such license, we hereby decree that if either a freewoman or a slave should kill her child before, or after its birth, (...) the judge of the province or district, as soon as he is advised of the fact, shall at once condemn the author of the crime to

¹²³ « Si quis uero infantem in uentre matris suae occiderit aut ante quod nomen habeat infra nouem noctibus cui fuerit adprobatum, mallobergo anouado sunt, IVM denarios qui faciunt solidos C culpabilis iudicetur », *Pactus Legis Salicae*, 24, 6, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.91 ; « Si quis partum in feminam interfecerit seu natum, priusquam nomen habeat, bis quinquagenos solid , culpabilis iudicetur. Quod si matrem cum partu interfecerit, septingentos solid, multetur » *Lex Ribuarica*, 40, 10, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.94.

¹²⁴ « Si quis mulierem gravidam percusserit quocumque hictu aut per aliquam occasionem mulierem ingenuam abortare fecerit, et exinde mortua fuerit, pro homicidio puniatur. Si autem tantummodo partus excutiatur, et mulier in nullo debilitata fuerit, et ingenuus ingenue hoc intulisse cognoscitur, si formatum infantem extinxit, CL solidos reddat ; si vero informem, C solidos pro facto restituat », *Lex Visigothorum*, VI, 3, 2, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.261.

*execution in public ; or should he desire to spare her life, he shall at once cause her eyesight to be completely destroyed »*¹²⁵ (trad. Scott, 1910).

L'avortement est un crime, d'ailleurs souvent traité à part, avec les maléfices dans la loi salique¹²⁶, les meurtres chez les Ripuaires¹²⁷ et possède une rubrique spécifique dans la loi wisigothique¹²⁸ (**Tableau 88**). L'avortement volontaire, souvent provoqué par une potion, est distingué de l'avortement involontaire, causé par des coups, une chute, un accident, et où la mère n'est pas jugée responsable de la perte de son enfant. La prise d'une potion abortive est ainsi punie d'une amende de 62 sous chez les francs, un infanticide de 100 sous. En revanche, chez les Wisigoths, il s'agit d'un crime grave assorti d'une peine lourde : la mise en esclavage de la femme coupable, suivie par la mise à mort ou l'aveuglement après l'amendement du roi Chintaswinth (*cf supra*).

Loi Salique (fin Ve siècle)	Amende en sous	Référence
Avortement volontaire	62,5	19,4
Avortement involontaire (coups, accident)	62,5	19,4
enfant < 9 jours / fœtus	100	24,6
Loi Ripuaire (VIIe siècle)		
nouveau-né sans nom	100	40,10
Loi Wisigothique (moitié du VIIe siècle)		
Avortement volontaire	esclavage	VI,3,1
Avortement involontaire (coups, accident)	100-150	VI,3,2-3
Amendement de Chindaswinth (Loi Wisigothique)		
Avortement volontaire	peine de mort	VI,3,7
	aveuglement	

Tableau 88 : Détail des peines pour l'avortement et l'infanticide dans quatre codes de lois

Ainsi, l'avortement et l'infanticide sont des pratiques sévèrement punies par la loi, et si le *wergeld** réclamé pour ces crimes reste inférieur aux amendes dues pour meurtre des autres

¹²⁵ « Nihil est eorum pravitare deterius, qui, pietatis inmemores, filiorum suorum necatores existunt. Quorum quia vitium per provincias regni nostri sic inolevisse narratur, ut tam viri quam femine sceleris huius auctores esse repperiantur, ideo hanc licentiam proibentes decernimus, ut, seu libera seu ancilla natum filium filiamve necaverit, sive adhuc in utero habens, aut potionem ad avorsum acceperit, aut alio quocumque modo extinguere partum suum presumserit, mox provincie iudex aut territorii talem factum reppererit, non solum operatricem criminis huius *publica morte condemnet*, aut si vite reservare voluerit, omnem *visionem oculorum eius non moretur extinguere*, sed etiam si maritum eius talia iussisse vel permisisse patuerit, eundem etiam vindicte simili subdere non recuset », *Lex Visigothorum*, VI, 3, 7, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, p.262

¹²⁶ « Si quis mulier altera mulieri maleficium fecerit, unde infantes non potuerit habere, MMD denarios qui faciunt solidos LXII semis culpabilis iudicetur », *Pactus Legis Salicae*, 19, 4, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962

¹²⁷ *Lex Ribuarua*, 40, 10, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.94

¹²⁸ *Lex Visigothorum*, VI, 3, 2-7, *MGH, LL nat. Germ.*, t.1, 1962, pp.261-262

catégories de la société (garçons, filles, hommes et femmes), il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de sommes importantes. À titre de comparaison, la loi ripuaire autorise le coupable de meurtre à régler le *wergeld** en nature, ce qui nous renseigne sur la valeur des choses au VIIe siècle : deux sous pour un bœuf sain, six pour un cheval, une épée avec son fourreau pour huit sous, une bonne cuirasse pour douze sous etc...¹²⁹. Une amende de 62 sous peut être hors de portée de beaucoup. On ne peut donc pas conclure, d'après les variations du *wergeld**, à la moindre gravité du meurtre d'un nouveau-né ou d'un enfant à naître, à l'instar de plusieurs historiens ou archéologues (Herlihy, 1978, p. 115-116 ; Alduc-Le Bagousse, 1997).

Ainsi, les codes de lois constituent un bon témoignage des échelles de valeurs et des hiérarchies sociales de la société franque. L'âge et le sexe, mais surtout le statut social, constituent les principales variables du montant du *wergeld**. La législation « barbare » témoigne de l'importance de la puberté comme étape majeure de l'enfance, suivie de près par la majorité sociale, entre 12 et 15 ans. La maturité sexuelle s'accompagne ainsi de la valorisation de la procréation et de la grossesse, marquée par un *wergeld** plus élevés pour les femmes en âge de procréer.

3.3. Évolution du traitement funéraire avec l'âge

3.3.1. Les tout-petits : entre vie et mort

À bien des égards, les moins de deux ans ne diffèrent guère de leurs aînés de 3-7 ans, leur traitement funéraire étant relativement proche. C'est à partir de 7-8 ans qu'on observe les évolutions les plus significatives, et qu'a lieu la césure principale de l'enfance. Pourtant, à la naissance, les enfants constituent les éléments les plus fragiles d'une société, semblant osciller constamment entre vie et mort, et possèdent, de ce fait, souvent une place particulière, nécessitant des rituels marqués permettant leur entrée dans le monde des vivants.

¹²⁹ *Ribuaria*, 40, 11, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.94

Les lois franques mentionnent le seuil de 9 jours et de l'acquisition du nom comme frontière invisible, en deçà de laquelle la vie de l'enfant vaut 100 sous, alors qu'au-delà, sa valeur est multipliée par deux ou six selon son sexe (*cf supra*). Avec le développement du christianisme, cette étape primordiale est marquée par le baptême, qui représente alors une limite aléatoire, pouvant intervenir selon un délai variable. Les études de démographie historique ont montré que la plupart des décès surviennent durant la première semaine de vie, et le passage de cette étape décisive pouvait entraîner des rituels de reconnaissance particuliers (Séguy, 1997 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008 ; Séguy, Tzortzis, 2008 ; Séguy, 2011). Ainsi, les trois années que dure la première classe d'âges peuvent dissimuler de nombreuses étapes sociales spécifiques, notamment perceptibles par des évolutions dans le traitement funéraire.

Cependant, comme nous avons pu le constater, les tout-petits sont très rares dans les nécropoles mérovingiennes, et l'on ne bénéficie généralement pas d'un corpus numériquement suffisant pour une étude particulière. Parmi les 341 enfants observables, seuls 29 ont un âge inférieur à trois ans, estimé sur des critères biologiques (**Tableau 89**). Mais, comme nous l'avons montré (*cf. chapitre 1*), la prise en compte des fosses vides permet d'étoffer l'effectif : en ajoutant les 70 enfants dont l'âge probable se situe entre la naissance et deux ans révolus, nous obtenons un corpus de 99 sujets immatures étudiables de moins de trois ans, permettant une analyse spécifique. La longueur de leur fosse se situe entre 90 et 105 cm, selon les sites, et ne peuvent correspondre qu'à de très jeunes enfants.

	Immatures	L fosse	Total
0-6 mois	3		3
7-12 mois	3		3
0-12 mois	7	19	26
1 an	6	11	17
2 ans	12	7	19
0-1 an	15	53	68
0-2 ans	29	70	99

Tableau 89 : Nombre d'enfants de moins de trois ans observables, en comptant les fosses vides, pour les cinq sites étudiés

La prise en compte de ces fosses est donc nécessaire, et doit être envisagée à ce stade de l'étude. Écarter ces individus de l'analyse à cause de la mauvaise conservation de leurs ossements revient à nous priver de données existantes. Les fréquences de présence de mobilier par classe d'âges ont donc été recalculées, en prenant en compte les fosses vides

(Figure 335). Sur les 476 enfants du corpus, seuls 174 sont accompagnés de mobilier, soit 37%. Ce constat revoit à la baisse les estimations fondées précédemment, qui étaient au départ de l'ordre de 51% (*cf. supra*). De plus, alors que dans un premier temps, l'analyse ne montrait aucune variation significative entre les classes d'âges, ce n'est pas le cas cette fois-ci.

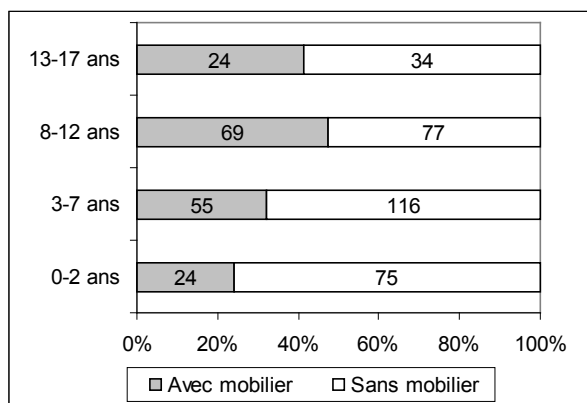


Figure 335 : Fréquence de la présence de mobilier associé aux enfants, en prenant en compte les fosses vides, $N = 476$

Un peu plus d'un quart des tombes des moins de 8 ans contiennent du mobilier (24-32%), et l'on ne note aucune différence significative entre les 0-2 et les 3-7 ans. En revanche, à partir de 8 ans, les enfants accompagnés de mobilier sont plus nombreux, entre 43 et 47% ($Z = 2,74$). Ce constat s'ajoute aux nombreux changements observés dans le traitement funéraire de ce groupe d'âges, comme la diversité et la quantité croissante de mobilier.

Afin d'observer s'il existe des évolutions dans les fréquences de mobilier chez les moins de trois ans, les enfants ont été distribués en groupes d'âges d'une durée égale d'un an (**Figure 336**). Seuls six enfants ont un âge estimé de part et d'autre de 6 mois, ce qui est insuffisant pour une analyse, mais nous les conservons à titre indicatif. On observe une tendance à l'augmentation de la fréquence de mobilier, qui passe de 12% pour les 0-12 mois à 35% à deux ans. Les effectifs sont cependant trop bas pour être significatifs.

Le nombre moyen d'objets déposés augmente à partir d'un an, passant de 1,7 à 2,3 (**Figure 337**). Cependant, seuls quatre individus sont accompagnés de mobilier, ce qui relativise ce constat.

Le mobilier associé aux jeunes enfants est principalement constitué de boucles de ceinture, de vases et de colliers de perles (**Figure 338**) : trois enfants de moins d'un an portent des colliers. À partir d'un an, les boucles de ceinture apparaissent, non pas comme éléments de costume, mais comme dépôt. Ainsi, à Cutry, une boucle en fer était déposée avec un

pendentif en bois de cervidé et un système de suspension en fer (châtelaine ?) dans la tombe d'un enfant d'environ un an (T950). À Saint-Sauveur, une boucle en bronze était placée sur un vase, retrouvée dans une tombe de 95 cm de long (T43). Mais dans la plupart des cas, la position de la boucle n'est pas précisée. En revanche, un enfant de 1 à 3 ans de Saint-Sauveur (T55) portait une boucle et une chaîne de suspension de châtelaine autour de la taille, comme les adultes.

Une étude plus détaillée, impliquant un retour aux collections archéologiques, permettrait de préciser à quel âge apparaissent certains éléments du costume portés chez les enfants, telles que les boucles ou plaques-boucles, les chaînes-ceintures et les aumônières.

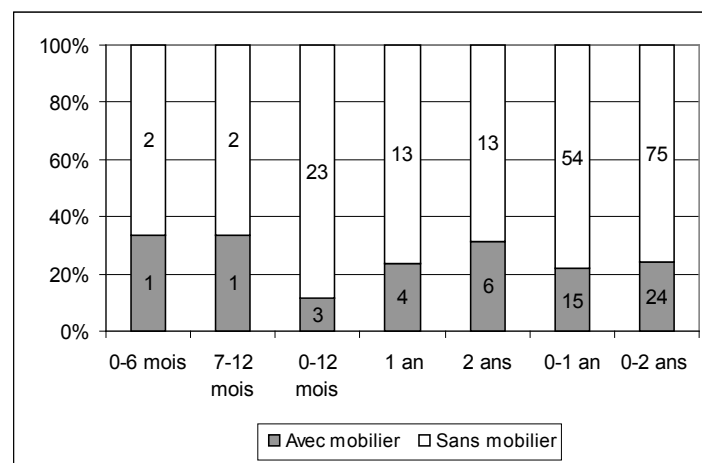


Figure 336 : Présence de mobilier chez les 0-2 ans

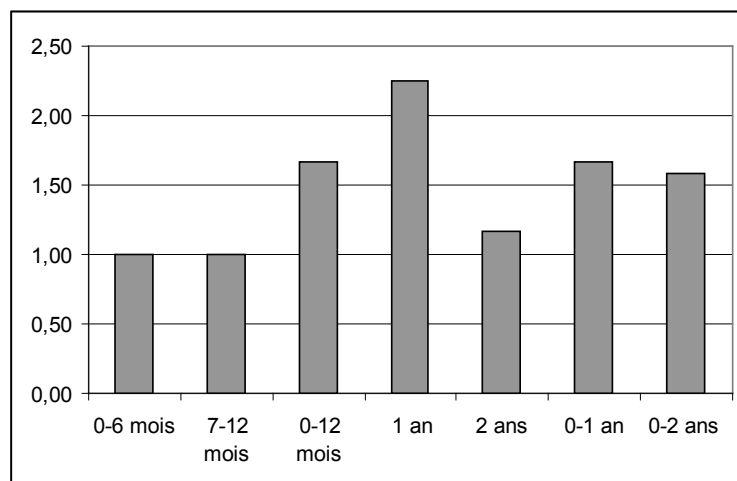


Figure 337 : Évolution du nombre moyen d'objets chez les 0-2 ans

Nous avons abordé la question du mobilier sexuellement signifiant dans une perspective d'approche de la construction du genre durant l'enfance et nous avons constaté que le seul

mobilier déposé auprès des 0-2 ans est neutre ou féminin (**Figure 339**). Le cas du dépôt de silex ayant déjà été discuté, je n’y reviendrais pas, et je le considère comme neutre (*cf. supra*). Il n’y a pas d’augmentation particulière du mobilier féminin durant les trois premières années de vie, et c’est toujours le mobilier neutre qui domine. On le voit, la distribution de mobilier ne varie pas, ou très peu, durant les trois premières années de vie. Les effectifs sont très réduits, car il ne faut pas oublier que rares sont les objets déposés auprès des moins de trois ans, qui se caractérisent plutôt par l’absence de mobilier associé.

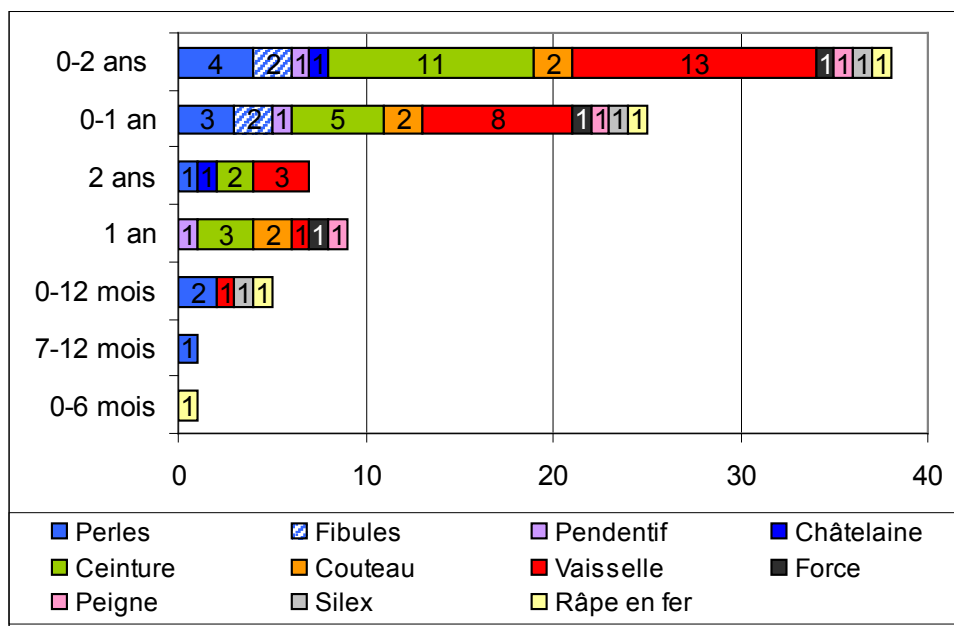


Figure 338 : Distribution du mobilier chez les 0-2 ans, en nombre d'objets

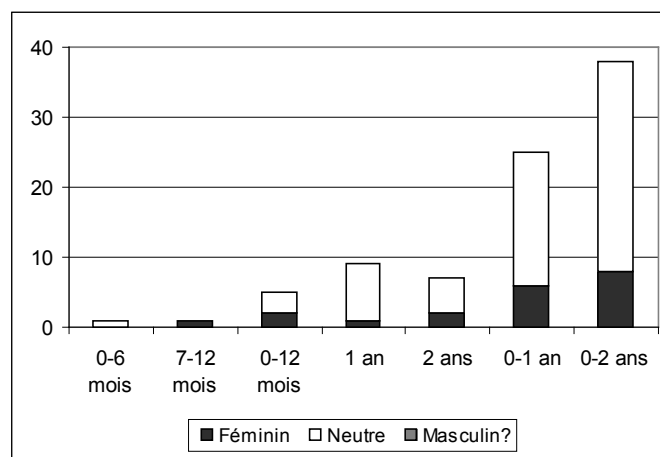


Figure 339 : Dépôt de mobilier sexuellement signifiant chez les 0-2 ans (en nombre d'objets)

À la lumière de cette analyse, les tout-petits semblent toujours invisibles, car peu nombreux, leurs effectifs étant généralement trop bas pour être significatifs. Cependant, quelques conclusions peuvent être avancées. D'abord, si on observe une grande homogénéité dans les pratiques funéraires globales des enfants, les moins de trois ans présentent plusieurs particularités, notamment dans la gestion du corps et du mobilier.

L'inhumation individuelle est la règle pour les 0-2 ans (72%), généralement dans des coffres en bois ou en matériaux périssables, plus rarement dans des contenants en pierre ou privilégiés (sarcophages). Dans les tombes plurielles, ils sont plutôt associés aux femmes et aux enfants plus âgés, exceptionnellement aux hommes.

Ensuite, les modalités de dépôts de mobilier présentent plusieurs particularités. La prise en compte des fosses vides dans l'effectif montre que seul un quart des tout-petits est accompagné de mobilier, qui constitue la plus faible fréquence du corpus. Cependant, on ne peut conclure que les moins de trois ans sont moins bien dotés que leurs aînés, puisque l'augmentation significative de la fréquence des dépôts n'intervient qu'à partir de huit ans. Le rare mobilier associé est en faible quantité, peu varié et assez commun : il est principalement constitué de dépôts d'objets d'adultes (boucle de ceinture, pendentif, couteau, fibule), de vases, ou de colliers de perles. Aucune de ces tombes n'a révélé un mobilier riche ou de qualité. De plus, il reste presque exclusivement neutre, ce qui pose la question de l'acquisition du genre après la naissance.

En effet, l'importance des dépôts neutres semble indiquer que le genre n'est pas immédiatement acquis dès la naissance, et qu'il se construit plutôt durant les trois premières années de vie. L'analyse en classes d'âges plus fines n'a pas permis de préciser davantage cet aspect, principalement à cause du faible effectif. Cependant, l'importance du mobilier non sexuellement signifiant ne nous permet pas de relier la toute petite enfance au monde féminin, comme le proposent certains historiens et archéologues protohistoriens et antiquisants (Dedet, 2008 ; Bouffier, 2012 ; Dasen, 2012 ; Dubois, 2012 ; Dedet, 2012). Ce constat rejoignant l'absence d'associations préférentielles femme-enfant dans les sépultures plurielles, déjà mise en évidence.

Dans les sources normatives, une césure semble pourtant se placer après les huit premiers jours de vie, où l'enfant acquiert un nom, étape primordiale dans la reconnaissance de l'individu. Ce palier n'est cependant pas repérable archéologiquement, aucune méthode biologique d'estimation de l'âge actuelle n'étant aussi précise.

Ensuite, l'idée d'une faible « valeur » accordée au nouveau-né est à relativiser : le *wergeld** est en effet moins élevé que pour les autres individus libres, mais il reste supérieur à

celui d'un esclave. Le statut social joue un rôle essentiel dans les codes de lois, et a bien plus d'impact que l'âge ou le sexe. La vie d'un « libre », qu'il soit homme, femme ou enfant, vaut bien plus que celle d'un « non-libre », d'un esclave du roi ou d'un affranchi. Aussi, les nourrissons sont des êtres extrêmement fragiles, pouvant mourir à tout moment, ce qui justifie en soi un *wergeld** plus faible. De plus, les lois « barbares » étudiées ne distinguent pas les garçons des filles chez les nouveau-nés, le *wergeld** restant le même, à la différence des enfants plus âgés. Comme si le sexe n'avait que peu d'importance à la naissance, le genre n'étant peut-être pas encore acquis. Cela relativise l'idée d'un infanticide touchant préférentiellement les filles, suivant le postulat, assez anachronique cependant, qu'elles valaient moins que les garçons (Coleman, 1974 ; Flandrin, 1986). Or, les sources franques témoignent au contraire d'un grand souci de protection des femmes et des filles, ce qui va à l'encontre de cette idée de dévalorisation des femmes, principalement véhiculée par le discours religieux.

Enfin, les lois « barbares » condamnent avec la plus grande fermeté toute tentative allant à l'encontre de la procréation, comme l'avortement et l'infanticide. La législation wisigothique montre d'ailleurs un durcissement des peines encourues à travers plusieurs amendements du VIIe siècle. La loi ripuaire, qui reprend au VIIe siècle une grande partie du *Pactus Legis Salicae*, ne fait plus la distinction entre le fruit et l'enfant né. Enfin, les sources littéraires et hagiographiques des VIe-VIIe siècles témoignent de la peur de la stérilité, qui semble caractériser de nombreux parents, qui n'hésitent pas à enfreindre les préceptes de l'Église, et ont recours aux devins, sorcières et autres charlatans (Réal, 2011). Ils se procurent des phylactères, des amulettes et des remèdes, prêts à tout pour s'assurer une descendance, au grand dam de Césaire d'Arles, de Grégoire de Tours ou de Burchard de Worms.

Finalement, le traitement funéraire des tout-petits diffère donc à bien des égards de leurs aînés, mais sans que nous puissions déterminer une césure particulière à un âge précis. Les 0-2 ans constituent un groupe d'âge particulier, caractérisé par une mortalité élevée, une fragilité perceptible jusque dans les sources normatives, témoignant des années les plus difficiles de l'enfance, ces êtres se situant toujours sur le fil, entre la vie et la mort.

3.3.2. La petite enfance, une première étape vers la socialisation

Une fois que l'enfant a passé le cap des trois premières années de vie, le risque de mourir s'amenuise, mais ne disparaît pas pour autant. Un sevrage tardif ou une maladie infantile

pouvaient tout autant le faire succomber. Les modes d'inhumations montrent une grande similitude entre les plus et les moins de trois ans. Comme les tout-petits, les 3-7 ans sont préférentiellement inhumés en tombes individuelles (75%), plutôt en contenant en bois, et rarement dans des contenants prestigieux, tels que les sarcophages ou les coffres monoxyles. Dans les tombes collectives, ils sont soit associés à un adulte, homme ou femme sans distinction, soit à un enfant.

Cependant, les modalités du dépôt de mobilier funéraire évoluent à partir de trois ans. La fréquence du mobilier reste encore faible, comme pour les tout-petits, et concerne moins d'un tiers des 3-7 ans (32%). Toutefois, il est plus varié, les objets plus nombreux, comprenant parfois des éléments de qualité, comme le verre ou les monnaies. Le vêtement est plus diversifié, les enfants étant véritablement habillés, portent des ceintures et des chaînes-ceintures, matérialisées par des boucles, des plaques-boucles et des systèmes de suspension de châtelaines. Les premiers accessoires accrochés à la ceinture apparaissent, comme les aumônières, les couteaux, les forces ou les pendeloques. Mais l'essentiel de la parure est constitué de colliers de perles, comme pour les tout-petits, les fibules ou bracelets restant exceptionnels. Si la vaisselle reste le mobilier déposé le plus fréquent, les premières armes, d'adultes ou adaptées, sont retrouvées dans les tombes d'enfants de trois ans et plus.

À partir de trois ans, l'enfant entre dans une période de socialisation, son identité sexuelle et sociale est reconnue. En l'absence de données biologiques sur le sexe des enfants, seul le genre est accessible, par le mobilier funéraire, mais rien ne nous permet d'assurer que sexe et genre se confondent, à la manière des adultes, dès la plus tendre enfance. Seules des analyses ADN permettrait d'éclairer ce point.

Cependant, l'augmentation de la quantité et de la qualité du mobilier témoigne de l'acquisition d'une identité sociale propre. Les ensembles d'objets de qualité retrouvés dans quelques tombes manifestent le rang et la place du groupe social auxquels ils appartiennent, plutôt que la fortune des individus. À Cutry, une fillette d'environ 6-7 ans est parée d'un collier de perles, d'un pendentif en argent doré, deux bracelets en bronze accrochés aux bras, et, à ses pieds, se trouvent un plat gallo-romain, un gobelet en verre, une fibule gallo-romaine, un peigne et deux monnaies de bronze et d'argent (T902). Une hache et une fiole en verre sont déposées dans la tombe d'un garçon entre 4 et 7 ans (T905). À Saint-Martin-de-Fontenay, une fillette de 5-6 ans a été inhumée portant un collier comprenant 95 perles de verre, ce qui reste exceptionnel (T531).

Ces quelques exemples montrent que dès trois ans, certains enfants sont accompagnés d'un mobilier prestigieux, qui manifeste leur statut ou la puissance du groupe social dont ils sont issus. Cette valorisation de l'individu par un mobilier précieux et abondant ne fait que croître avec l'âge.

3.3.3. La puberté, un facteur biologique à résonance sociale

À partir de huit ans de nombreux changements surviennent dans le processus funéraire. Les contenants en bois restent les plus utilisés (75%), mais de plus en plus d'enfants sont inhumés dans des sépultures de prestige, comme les sarcophages (14%). La réutilisation de tombes est fréquente chez les plus de 8 ans (58-61%), contrairement aux enfants plus jeunes. Dans les sépultures plurielles, ils sont préférentiellement associés à un adulte (83%), homme ou femme, plutôt qu'à un autre enfant.

Le dépôt de mobilier augmente et se diversifie : de plus en plus de tombes contiennent des objets de qualité, certaines pouvant même être qualifiées de sépultures de prestige. Le nombre et la fréquence des armes atteignent leur maximum, valorisant les sépultures masculines. Dans les tombes féminines, le dépôt de parures de qualité s'accroît, notamment celui des boucles d'oreilles, bagues, épingles ou bracelets. Chez les enfants des deux sexes, de nombreux accessoires sont suspendus aux ceintures, cordelières et châtelaines, ou contenus dans les aumônières, comme les pendeloques, pendentifs ou objets usuels (fiches à bélières, forces, silex, aiguilles, clés, peignes). Dès huit ans, le mobilier déposé correspond au standard des adultes, pour les garçons et les filles. Cependant, si l'évolution globale du dépôt de mobilier est alors homogène, les étapes clés du processus funéraire diffèrent en fonction du sexe de l'individu.

Plus que la limite de sept ans, surtout présente dans la tradition antique et jamais évoquée dans les sources normatives franques, c'est la puberté qui semble marquer une césure profonde de l'enfance, entre 10 et 15 ans. À ce moment, s'opèrent alors plusieurs changements, l'enfant entrant dans une nouvelle étape de sa vie, marquée par des évolutions biologiques (puberté, éveil de la sexualité, développement physique) et sociales (majorité civile, mariage).

- **Les garçons :**

Le statut guerrier des garçons se manifeste entre 8 et 12 ans, leurs proches déposant dans leurs tombes les objets significatifs du rang qu'ils auraient tenu s'ils avaient vécu, mais aussi

caractéristiques du groupe social dont ils sont issus. Certains objets pouvaient également leur appartenir en propre, comme les éléments vestimentaires ou les armes adaptées, peut-être utilisées pour l'entraînement militaire, ou fabriquées spécifiquement pour l'occasion.

La pratique du dépôt d'armes dans les tombes d'enfants est parfois mise en lien avec le rite de la remise des armes, considéré comme un rite de passage marquant l'entrée dans le monde des adultes, comme le propose G. Halsall (Halsall, 1998, p. 209). La remise des armes au jeune guerrier, par le père ou une figure paternelle (oncle, parrain) ne semble pourtant pas coïncider avec la majorité civile. Selon R. Le Jan, il s'agit plutôt d'une conséquence de la majorité, le témoignage de l'intégration du jeune garçon dans le groupe des porteurs d'armes. Père et fils entretiennent désormais une relation nouvelle, d'égalité et de fidélité librement consentie : les remises des armes « entrent d'abord dans un système de relations verticales, de nature paternelle, entre *seniores* et *iuvenes*, entre vieux et jeunes, entre pères et fils » (Le Jan, 1993, p. 222). Comme pour le mariage, qui est son pendant féminin, la remise des armes d'avait pas lieu à un âge précis. Charlemagne a remis les armes à son fils Louis lorsque celui-ci avait 13 ans ; puis, à son tour, il les a données à son fils Charles, âgé alors de 15 ans (Le Jan, 1993, p. 222). Ce rite d'intégration n'était d'ailleurs pas réservé à la seule élite aristocratique à l'époque mérovingienne, mais à tous les fils de guerriers (Le Jan, 1993, p. 222).

L'entrée des garçons dans le monde des adultes est cependant marquée par le rite de la coupe des cheveux ou de la barbe (Le Jan, 1993, p. 223 ; Riché, Périn, 2013, p. 150). Ce rite constitue l'ultime étape marquant la fin de l'enfance, et semble coïncider avec la majorité civile, sauf pour la famille royale : les princes mérovingiens portent en effet les cheveux longs, signe de puissance et de domination. Couper ou tondre les cheveux d'un prince, d'un enfant encore mineur ou d'une femme est un crime passible d'une lourde amende¹³⁰ (Riché, Périn, 2013, p. 150).

Certains archéologues, comme G. Halsall, n'hésitent cependant pas à lier le dépôt de peignes et de forces dans les tombes au rite de la coupe des cheveux : « *the cutting of hair as another part of the rites of passage associated with socialization is referred to in the deposition of shears and combs in burials* » (Halsall, 1998, p. 209). Cette mise en perspective du mobilier funéraire avec les sources normatives nous paraît assez hasardeuse, le dépôt de peignes et de forces n'étant pas du tout réservés aux seuls adolescents. Outre le fait que de nombreuses tombes féminines en contiennent, ces objets sont aussi déposés auprès de très

¹³⁰ *Pactus Legis Salicae*, 24, 1-3, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.89

jeunes enfants : à Cutry, peignes et forces ont été retrouvés auprès d'enfants d'environ un an, ce qui relativise l'idée du symbole du passage à l'âge adulte.

Les tombes des garçons décédés à la puberté, entre 10 et 12 ans contiennent le mobilier masculin le plus abondant et le plus riche. L'ensemble des armes déposées correspond déjà au standard adulte, associé à des aiguilles et des fiches à bélière, objets usuels masculins. Le dépôt de ce mobilier spécifique à cet âge souligne l'importance de la puberté dans l'acquisition du genre et de l'identité sociale masculine, affirmant leur statut de jeune guerrier. Les garçons décédés durant cette étape clé de leur cycle de vie sont ainsi les plus valorisés, comme si l'on avait voulu montrer, par l'abondance d'un mobilier typiquement masculin, l'importance de la perte d'un futur guerrier pour la communauté. La valeur très élevée du *wergeld** correspondant au meurtre d'un garçon chez les francs (< 12 ans : 600 sous) renforce encore cette idée.

L'identité sociale de ces jeunes garçons morts peu de temps avant leur majorité est ainsi fortement affirmée, soulignant toute la particularité de leur place dans la société, car située entre deux mondes, entre les jeux de l'enfance et ceux, plus violents, de l'âge adulte.

- **Les filles :**

Pour les filles, la puberté marque également la fin de l'enfance, quelque part entre 12 et 15 ans, quand vient le moment du mariage et de la procréation, rite social fort marquant véritablement leur entrée dans le monde des adultes. Le rôle procréateur des adolescentes se voit ainsi affirmé dès la puberté et, surtout, lors de l'acquisition de leur maturité biologique et sexuelle, entre 13 et 17 ans. L'abondance et la qualité des parures déposées, accompagnées de vaisselle de verre, de perles d'ambre et de pendeloques aux probables vertus prophylactiques, témoignent de la volonté de valoriser leur identité sociale.

Leur visibilité, ainsi accrue, leur confère une identité spécifique, témoignant de leur rôle procréateur et maternel : leur importance au sein du groupe social est ainsi décuplée par leur responsabilité de mettre au monde les descendants de la communauté et de préparer l'avenir. La valorisation de la procréation et de la grossesse dans les sources normatives passe ainsi d'une part, par un *wergeld** élevé (600 et 700 sous), et d'autre part, par le souci de protection des jeunes femmes et des femmes mariées de la violence masculine : le rapt, le viol et le mariage forcé constituent un véritable système d'alliances matrimoniales contraintes, permettant aux hommes d'accéder à un niveau social supérieur. Ces violences sont souvent dénoncées par Grégoire de Tours, et les peines élevées des lois franques ne suffisent pas à

éradiquer le phénomène (Duby, 1992, p. 45-47 ; Le Jan, 1995, p. 298-299). Le rôle des filles s'affirme ainsi à l'adolescence, lorsqu'elles deviennent véritablement un enjeu d'alliances politiques et familiales.

Il existe ainsi un décalage entre garçons et filles, l'affirmation de leur identité par le mobilier funéraire intervient à des âges différents, mais qui semblent néanmoins être lié à la puberté : autour de 8-12 ans pour les garçons, et de 13-17 ans pour les filles. Ce constat peut s'expliquer de deux manières. D'abord, la puberté est un phénomène biologique évolutif, dont l'apparition varie en fonction du milieu et des comportements (alimentation, activité physique, obésité) (Shorter, 1981, p. 495). Ensuite, la notion même de puberté est complexe, les critères définissant son apparition ne sont pas universels. Selon la définition couramment admise, la puberté est marquée par l'acquisition de la fonction reproductrice et marque le passage de l'enfance à l'adolescence dans nos sociétés contemporaines (Rochebrochard, 1999, p. 933-934). Dans la société médiévale, si la puberté va souvent de pair avec la majorité civile, D. Lett a démontré que l'adolescence, en tant que concept historique et culturel, existe au Moyen Âge (Lett, 1996 ; Lett, 1997, p. 115).

Ensuite, la puberté se manifeste différemment en fonction du sexe : chez les filles, c'est l'apparition des premières règles qui constitue le critère le plus visible, et qui sert d'indicateur pour l'étude de la puberté féminine, notamment chez les démographes (Rochebrochard, 1999). Aux XVIIIe-XIXe siècles, l'âge des premières règles se situe autour de 15-16 ans, selon une étude d'É. Shorter sur la France (Shorter, 1981, p. 496-497). À partir du début du XXe siècle, voire avant, on observe un déclin de l'âge à la puberté féminine, survenant de plus en plus tôt, qui serait à mettre en lien avec une évolution des comportements alimentaires et sociaux (Shorter, 1981, p. 510-511). Pour le Moyen Âge, on suppose, d'après les sources écrites, telles que les contrats d'apprentissages, les récits hagiographiques et les fabliaux, que la puberté féminine s'acquiert entre 12 et 17 ans (Michaud-Fréjaville, 1980 ; Michaud-Fréjaville, 1981 ; Lett, 1996 ; Stella, 1996), âge qui va souvent de pair avec le mariage.

Pour les garçons, l'analyse est plus difficile, car il n'existe pas de consensus sur un phénomène biologique marquant la puberté masculine, qu'il soit physiologique (mue de la voix, pilosité, taille) ou sexuel (éjaculation, érection, premier rapport) (Rochebrochard, 1999,

p. 934). De plus, la puberté masculine est très peu étudiée, contrairement à la puberté féminine, et son histoire reste à faire. En l'absence d'études sur la puberté masculine médiévale, on ne peut que supposer que l'âge de la puberté est similaire à celui des filles, dans une fourchette large, entre 12 et 17 ans.

Cependant, considérant l'importance de la fécondité et la capacité de procréation comme marqueurs de l'âge adulte, il est probable que l'âge de la majorité sociale, entre 12 et 15 ans selon les codes de lois, suive l'apparition de certains signes forts marquant la puberté : les premières règles pour les filles et un événement sexuel pour les garçons (éjaculation, érection, premier rapport). Ces deux phénomènes signalent la maturité sexuelle, et donc la capacité à procréer. Dans la loi franque, l'âge de la majorité civile est fixé à 12 ans, ce qui semble précoce, les signes de la puberté étant probablement à peine amorcés. Dans ce cas précis, la majorité civile pouvait simplement précéder la maturité biologique et sexuelle, à moins que celle-ci n'intervenait plus tôt.

La puberté constitue donc l'ultime étape dans la socialisation de l'enfant, coïncidant généralement avec la majorité civile, qui intervient, selon les lois, entre 12 et 15 ans.

Conclusion

La grande homogénéité des pratiques funéraires observée dans les nécropoles mérovingiennes nous permet de regrouper les différentes séries étudiées afin d'établir un corpus numériquement important et représentatif du monde funéraire mérovingien. La typologie des tombes, la gestion des corps, le dépôt de mobilier semblent répondre à des normes sociales globales et partagées au nord de la Loire entre le VI^e et le VIII^e siècle. L'élaboration d'un corpus de près de 400 sujets immatures a permis d'analyser leur traitement funéraire, de la Normandie à la Lorraine, et de montrer les changements qui affectent son évolution durant l'enfance.

De prime abord, il semble que l'inhumation « caractéristique » des VI^e-VIII^e siècles se définit comme primaire individuelle, le corps étant déposé en décubitus dorsal dans un contenant en pierre ou en matériau périssable, et accompagné de mobilier. Cette « règle » funéraire masque cependant de nombreux autres choix, tout aussi caractéristiques des modes d'inhumation des VI^e-VIII^e siècles, d'où l'inadéquation de la notion même de « norme » funéraire (Treffort, 2004). Les tombes plurielles sont ainsi bien plus fréquentes, et donc caractéristiques des modes d'inhumations des VI^e-VIII^e siècle, que l'on ne l'envisage généralement. Les tombes sans mobilier concernent au VI^e siècle en moyenne 13% des adultes et un quart des enfants (24%), ce qui est notable, et ne peut être imputé au seul pillage. Ces sépultures témoignent-elles d'une autre conception de l'au-delà ou correspondent-elles à une population pauvre ou servile, comme l'a proposé B. Young (Young, 1977, p. 51-52) ? Sans analyse précise, ces questions ne peuvent que rester sans réponse.

Ainsi, les modes d'inhumation restent globalement très homogènes entre adultes et enfants. La typologie des tombes, la position du corps ou des membres restent similaires. On trouve d'ailleurs autant de tombes individuelles, multiples ou collectives chez les adultes que chez les enfants (**Annexe 19**). Cependant, on remarque également des divergences dans certains aspects de leurs modes d'inhumations.

Les sépultures de prestige, assez rares à l'échelle des sites puisqu'elles représentent une élite sociale, concernent plutôt les adultes, et c'est également le cas pour les contenants en pierre (ou « élaborés »). Ensuite, certaines positions particulières du corps, comme lorsqu'il est entravé par des liens ou déposé face contre terre (*deviant burial*) sont spécifiques aux

adultes. En revanche, la position du corps sur le côté (en décubitus latéral), semble plutôt spécifique aux enfants (**Annexe 19**).

Ensuite, l'analyse du mobilier funéraire, dans les cinq sites étudiés, a permis de mettre en lumière des spécificités liées à l'enfance. Car si les objets retrouvés dans leurs tombes sont les mêmes que ceux des adultes et que la baisse progressive des dépôts au tournant des VIIe-VIIIe siècles s'observe de manière globale dans tous les sites étudiés, le mobilier des enfants présente néanmoins des particularités. D'une part, les accessoires vestimentaires (parure, ceinture, chaîne-ceinture et aumônière) sont plus fréquents chez les enfants. De plus, près de la moitié de leur mobilier funéraire est composé de parures et de vaisselle. D'autre part, certains objets restent peu déposés auprès des enfants, comme les armes et les couteaux (**Annexe 19**). D'autres semblent volontairement écartés du « trousseau » funéraire des enfants : accessoires de cavalerie (éperons, mors de chevaux), hachoirs, pinces à épiler et pyxides. Si les deux premiers éléments sont rarement retrouvés (respectivement N = 4 et 4), les derniers sont plus fréquents (respectivement N = 20 et 10).

Mais l'apport principal de ce travail reste la mise en évidence de l'évolution du traitement funéraire des enfants en fonction de leur âge (**Annexe 20**). L'utilisation de classes d'âges sociales a permis de repérer plusieurs césures, correspondant à des étapes majeures de l'enfance, parfois confirmée par les sources normatives.

Selon les lois franques, la première césure importante se situe dès les premiers jours de vie : le neuvième jour est cité comme le moment où le nouveau-né reçoit son nom, et à partir duquel son *wergeld** augmente. Cependant rien, dans le processus funéraire, ne permet de distinguer une étape clé durant les trois premières années de vie. Mais cela est probablement dû au faible nombre d'enfants observables (29 avec un âge estimé sur des critères biologiques) et aux méthodes d'estimation des âges, qui ne permettent pas une identification des enfants de quelques jours de vie. Ensuite, si cette césure est présente dans les sources normatives, rien ne nous permet d'affirmer non plus qu'elle est connue et respectée par tous, de la Normandie à la Lorraine, et, surtout, qu'elle se manifeste dans le traitement funéraire.

Cependant, si une césure à un âge précis n'a pas été identifiée chez les 0-2 ans, on remarque néanmoins une évolution, notamment dans le dépôt de mobilier, chez les 3-7 ans. La petite enfance est ainsi clairement distinguée des premières années de vie. Une distribution en classes d'âges plus fines, associée à une nouvelle prise des données biologiques selon une méthode plus précise, permettrait de repérer l'âge où ces changements surviennent, entre trois et sept ans.

Si l'âge de sept ans est présent dans les sources normatives romaines, ce n'est pas le cas dans les sources franques. À partir de huit ans, de nombreux changements surviennent dans le traitement funéraire des enfants : augmentation de la quantité, qualité et diversité des objets déposés, et davantage d'enfants sont inhumés dans des sépultures de prestige. Cependant, cette évolution n'est pas à mettre, à mon sens, en relation avec l'âge de sept ans, mais plutôt avec la puberté, qui reste une étape clé, très présente dans les sources écrites, normatives ou littéraires. Il est toutefois difficile de mesurer les différents processus biologiques liés à la puberté pour les populations anciennes, même si l'on en connaît les mécanismes généraux (développement du corps et des organes génitaux, premières règles, mue de la voix, pilosité...). D'une part, ils se manifestent différemment en fonction du sexe, et d'autre part, sont très liés au milieu dans lequel évoluent les individus : certains comportements, alimentaires ou sociaux, pouvant retarder l'apparition des premières règles. Nous pouvons néanmoins évoquer une fourchette large, de 10 à 17 ans, durant laquelle la puberté se manifeste chez les enfants du haut Moyen Âge, marquant une étape importante dans leur cycle de vie.

Ainsi, le traitement funéraire témoigne de l'évolution de l'identité sociale de ces garçons et filles, dont les mondes semblent se séparer à la puberté. La qualité, la quantité et la diversité du mobilier sexuellement signifiant valorisent les garçons autour de 8-12 ans et les filles entre 13 et 17 ans. La puberté constitue donc un moment clé, qui précède ou accompagne la majorité civile, et qui marque véritablement la fin de l'enfance et l'entrée dans le monde des adultes, entre 12 et 15 ans. Au-delà de cet âge, s'ils sont considérés socialement comme de jeunes adultes, ils constituent néanmoins un groupe social particulier, marqué par des comportements et des rites de passage spécifiques, masculins (coupe des cheveux, remises des armes) ou mixtes (mariage), qui les différencient encore des adultes plus âgés.

Les choix qui président au traitement funéraire des enfants répondent donc à des critères spécifiques, qui montrent que les enfants constituent une catégorie sociale particulière. L'ensemble du mobilier funéraire n'est évidemment pas choisi au hasard, et leur spécificité se manifeste dans la sélection des objets et des vêtements déposés dans leurs tombes. L'ostentation des funérailles et des dépôts funéraires, qui nous échappent partiellement, correspond pour certains à une mise en scène du pouvoir, permettant de célébrer le défunt et son groupe social (Halsall, 2010b). Le rituel funéraire pouvant également être considéré comme une véritable commémoration des morts (Effros, 2002, p. 5 ; Halsall, 2003, p. 215).

De plus, le mobilier ne semble pas déposé auprès du défunt simplement pour son aspect utilitaire : le vêtement et ses accessoires, notamment les parures, possèdent une signification forte à l'époque mérovingienne et constituent un moyen d'expression de l'identité sociale : les vêtements « *also played an ideological role in conveying to contemporaries various aspects of a person's identity* » (Effros, 2002, p. 13). En contexte funéraire, ces éléments ont de multiples significations, sociales, rituelles ou symboliques, qu'il est difficile de définir avec précision, puisque nous n'avons accès qu'à une partie du rituel funéraire. Nous ne savons rien, ou presque, des funérailles, de leur durée et de leur déroulement, de la présence éventuelle d'un membre du clergé, des objets périssables déposés (alimentaire, boisson, objets en cire, végétaux...) (Treffort, 1996, p. 181 ; Halsall, 1998, p. 206-207 ; Effros, 2002, p. 17). Auxquels s'ajoute le poids des différents critères définissant l'identité de chacun : le sexe, l'âge, le statut social, l'ethnie, les croyances, le groupe dont il est issu. En outre, l'interprétation du processus funéraire est encore compliquée par le fait que ce n'est pas le défunt, mais ses proches qui décident du rituel funéraire (Effros, 2002, p. 17).

Dans ce contexte, les enfants détiennent une place particulière, car ils symbolisent l'avenir et la descendance d'un groupe : leur mort frappe ainsi brutalement la lignée familiale. Comme les adultes, ils font partie de différents groupes sociaux et si l'âge joue un rôle majeur dans la construction de leur identité sociale, d'autres facteurs, tels que le statut et le genre, participent pleinement à cette construction. Si les premières années de vie sont marquées par l'acquisition du genre, c'est à la puberté que l'identité de l'enfant est réellement affirmée par le dépôt d'un mobilier discriminant, mettant véritablement en scène le corps des adolescents et adolescentes. Le statut social joue également un rôle majeur : tous les enfants de plus de 8 ans ne bénéficient pas d'un mobilier abondant et ostentatoire. Ce n'est que chez les puissants, où les funérailles deviennent un enjeu politique et familial majeur, que l'on perçoit le mieux ce phénomène. L'idée d'une véritable mise en scène des funérailles et des caractéristiques de la tombe se trouve ici confirmée. Le statut social constitue ainsi, avec l'âge et le genre, une composante essentielle de l'identité sociale.

Chapitre 3

Des nécropoles aux cimetières : vers une nouvelle organisation des espaces funéraires (VIe-XIIe siècles)

À partir de la fin du VIIe siècle, les nécropoles rurales sont abandonnées. Les cimetières, rassemblant les morts autour d'un lieu de culte, se développent dès le VIe siècle. Les modalités d'apparition du cimetière, comme celles de l'abandon des nécropoles, sont encore mal connues. Cependant, l'organisation spatiale diffère grandement au sein de ces deux ensembles funéraires. En effet, le cimetière se caractérise, contrairement aux nécropoles, par la polarisation des tombes autour de l'édifice de culte, ce qui entraîne nombre de recouvrements et de bouleversements des sépultures recherchant la proximité du lieu de culte.

Dans ce contexte, les sépultures d'enfants sont regroupées, souvent au pied des murs de l'église, dans des zones privilégiées, selon des modalités qui nous échappent. En appliquant de nouveaux groupes d'âges « sociaux », je propose de jeter un regard nouveau sur ce phénomène, pour tenter de mettre en évidence une sectorisation de l'espace funéraire en fonction de l'âge. Ainsi, les « âges-paliers » choisis divisent l'enfance en cinq étapes : 0-1 an, 1-2 ans, 3-7 ans, 8-12 ans et 13-17 ans. L'accent est mis sur la première année de vie, sur l'âge de sept ans et la majorité, entre 12 et 15 ans. L'organisation spatiale, mais aussi les modes d'inhumations et la réutilisation des tombes dans les cimetières sont donc analysées selon cette méthode.

La mise en lumière d'une sectorisation du cimetière et de regroupements des individus selon leur âge pose alors la question de la représentativité des échantillons osseux étudiés en contexte cimétériel. En effet, on peut se demander si, en contexte de fouilles partielles, les squelettes étudiés sont représentatifs de la population inhumée, inhumante et vivante.

Dans cette optique, les limites d'une approche archéologique et anthropologique de l'espace funéraire médiéval seront évoquées. Ensuite, je présenterai l'analyse spatiale des sept nécropoles rurales étudiées, ainsi que de neuf cimetières dont l'occupation principale se situe entre le VIe et le XIIe siècle. Dans un second chapitre, nous tenterons d'approcher les processus de regroupement et de sectorisation des tombes d'enfants dans les cimetières.

Enfin, dans un troisième temps, nous réfléchirons à l'interprétation de ce phénomène, à la signification et aux conséquences sur le traitement funéraire de certaines étapes majeures de l'enfance.

1. La place de l'enfant dans l'espace funéraire, du VI^e au XII^e siècle

L'analyse de la gestion de l'espace funéraire constitue aujourd'hui l'une des avancées majeures en archéologie médiévale. Le développement de nouveaux outils numériques (Système d'Information Géographique, création de bases de données), associés à la multiplication des fouilles extensives et à un phasage chronologique précis, permet d'appréhender l'organisation des espaces funéraires médiévaux.

L'archéologie médiévale a connu un véritable essor ces dernières années, et est reconnue comme une véritable discipline scientifique et moderne, s'appuyant sur une approche résolument pluridisciplinaire, qui a permis de renouveler les problématiques concernant la gestion du cimetière (Schneider, 2010b, p. 132 ; Treffort, 2011b, p. 259). Les fouilles récentes, en développant une méthodologie rigoureuse, permettent de remettre en cause certaines idées dominantes depuis une trentaine d'années, et d'investir des champs de recherches jusque là plutôt perçus par les textes : le rôle de l'église dans la vie quotidienne rurale, la polarisation exercée par l'église et le cimetière sur les hommes et les femmes du Moyen Âge, le rapport habitat/cimetière ou la gestion des crises de mortalité.

Cependant, de nombreuses limites persistent, réduisant notre compréhension globale de la gestion de l'espace et de son évolution. Ces limites doivent être identifiées et les biais engendrés doivent être, dans la mesure du possible mesurés, leur impact sur nos interprétations étant considérable. Ainsi, la question de la représentativité de nos sources doit (encore) être posée, car il s'agit d'une question cruciale : comment interpréter nos données en terme de mortalité, si la population étudiée n'est pas représentative de la population inhumée ?

C'est à ce type de question que je vais tenter de répondre, en analysant les critères qui régissent l'organisation de l'espace funéraire des nécropoles et des cimetières.

1.1 Limites et méthode d'une approche anthropologique

1.1.1 La représentativité, suite et fin

1.1.1.1 La particularité des fouilles de cimetières

Nous avons déjà pu discuter du concept de représentativité de nos données, et des conséquences sur nos interprétations (*cf. chapitre préliminaire*). Cependant, il est nécessaire de rappeler, au début de ce chapitre, certaines spécificités liées à la fouille des cimetières, médiévaux et modernes.

Les limites à l'analyse des cimetières sont en effet nombreuses, et portent principalement sur la représentativité de l'échantillon. À la différence des nécropoles, les cimetières ne sont qu'exceptionnellement fouillés en intégralité (*cf. chapitre préliminaire*), ce qui induit de nombreuses limites dans la compréhension de la gestion de l'espace et de son évolution (Blaizot, 1996 ; Boissavit-Camus, Zadora-Rio, 1996 ; Guillon, 2004 ; Lauwers, 2005, p. 126 ; Passarrius *et al.*, 2008, p. 26-27 ; Zadora-Rio, 2010). Les analyses archéologiques et anthropologiques se fondent donc sur un échantillon de la population inhumée qui n'est pas forcément représentatif.

En effet, la répartition générale des tombes et la composition de la population montrent que, souvent, certains facteurs biologiques ou sociaux jouent dans l'organisation funéraire, tels que l'âge ou le sexe des individus. Lorsque des regroupements par sexe ou par âge sont associés à des fréquences élevées d'un sexe ou d'un groupe d'âges, cela signifie que l'accès à certains secteurs du cimetière a été soumis à certaines conditions : par exemple, les hommes sont souvent plus nombreux que les femmes à être inhumés à l'intérieur des églises au Moyen Âge (Simon, 1986 ; Thomann, 2004 ; Lorans (dir.), 2006 ; Niel, 2009). D'autre part, certains cimetières spécialisés, tels que les cimetières monastiques, n'accueillent bien souvent que des membres de la communauté, hommes ou femmes. Il serait donc vain de tenter de restituer une population « naturelle » à partir de ces données, en y ajoutant les individus « manquants » (sujets féminins et immatures pour les cimetières monastiques masculins, par exemple) (Séguy, Buchet, 2011, p. 37). Mais les choix d'inhumation évoluent avec le temps : une chapelle « aristocratique » ou « patrimoniale » peut devenir paroissiale et des laïcs peuvent être inhumés dans un cimetière monastique.

Il convient donc de dépasser les cadres normatifs habituels, pour tenter de discerner ce qui fait l'originalité de chaque cimetière, en se focalisant sur le contexte historique et archéologique, car « le risque est grand d'interpréter comme une modification des conditions sanitaires ce qui ne traduit peut être qu'une modification du recrutement de la population du cimetière » (Séguy, Buchet, 2011, p. 38).

À ce biais de représentativité, que nous avons pu partiellement mesurer dans le chapitre 1 en nous fondant sur une série de sites funéraires fouillés en intégralité ou presque (> 80%), s'ajoutent ceux que nous avons déjà soulignés, inhérents à toute fouille d'un site funéraire : conservation osseuse, manipulations d'ossements, réutilisations des tombes, érosion, destruction et recoupement des sépultures.

L'espace des cimetières, à la différence de la plupart des nécropoles rurales, est souvent rapidement délimité, les inhumations ne pouvant s'étendre à l'infini. Cette circonscription de la terre des morts provoque des bouleversements fréquents, comme des recoupements de tombes, dont les conséquences sont fréquemment attestées par l'archéologie : couches d'os erratiques, parfois sur toute la surface du cimetière, constitutions d'ossuaires* ou de dépôts secondaires*, trahissant l'utilisation longue et intensive de l'espace funéraire et impliquant une gestion particulière (Galinié, 1996 ; Lauwers, 2005, p. 126 ; Gleize, 2007, p. 186).

De plus, les cimetières ont souvent été occupés pendant plusieurs siècles, et certains le sont encore aujourd'hui, notamment en Irlande ou en Angleterre. Si la durée d'utilisation des nécropoles excède rarement les deux ou trois siècles (du Ve au VIIIe siècle généralement), celle des cimetières a pu atteindre une douzaine de siècles : comme le cimetière de Tournedos-Portejoie, utilisé du VIIe jusqu'au XIVe siècle (Carré, 1996 ; Guillon, 1997) ou de la collégiale Saint-Mexme de Chinon, où les premières sépultures remontent au IVe siècle, les dernières à la fin du XVIIIe siècle (Lorans (dir.), 2006).

Enfin, certains secteurs du cimetière exercent une forte attraction sur les tombes, et en particulier, le lieu de culte : l'analyse de la gestion de l'espace montre en général que les tombes tendent à être accolées au plus près de ses murs, provoquant une très forte densité des sépultures. Les premières tombes *ad sanctos* sont installées au plus près des reliques, se superposant sur plusieurs niveaux (Duval, 1988 ; Treffort, 1996a). À partir du haut Moyen Âge cependant, ce n'est plus tant la proximité des reliques qui est recherchée, mais bien celle des murs de l'édifice de culte, ce qui constitue une évolution primordiale dans la gestion de l'espace (Lauwers, 2005). Tous ces éléments font que la terre du cimetière est une terre

remuée, bouleversée, creusée sans cesse pendant des centaines d'années, engendrant bien vite un nouveau rapport au corps et au cadavre (Gleize, 2006 ; Gleize, 2007).

1.1.1.2 Les enfants dans le cimetière médiéval

Dans ce contexte, les sépultures d'enfants présentent de nombreuses particularités. En effet, les archéologues ont depuis longtemps remarqué des regroupements d'enfants dans des zones spécifiques des cimetières, généralement considérées comme privilégiées : autour du chevet, contre les murs gouttereaux de l'église, devant le parvis (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Lucy, 1994 ; Treffort, 1997a ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Niel, 1997 ; Guillon, 2004 ; Delattre, 2008 ; Niel, 2009). Cette organisation spécifique des tombes d'enfants trahit une évolution de la gestion de l'espace en rupture avec celle des nécropoles rurales, généralement considérées comme familiales, et qui ne semble donc pas faire de choix parmi les inhumés. Cependant, nous avons pu relever que, malgré l'importance des limites archéologiques et taphonomiques, les enfants de moins d'un an sont clairement sous-représentés, et ce, dans toutes les nécropoles étudiées (*cf. chapitre 1*).

Dans les cimetières, en revanche, leur présence est visible et évidente car ils sont regroupés dans certains secteurs. Les premières réflexions sur ce phénomène se sont construites en opposition à l'idée de la sous-représentation des enfants dans les nécropoles rurales des Ve-VIIIe siècles, soulignant la particularité de ces groupements d'enfants autour des églises (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Alduc-Le Bagousse, 1996). Et aussi probablement en réaction aux thèses de P. Ariès, sur la question du « sentiment de l'enfance », que nous avons déjà pu évoquer (*cf. chapitre 2*). Car la mise en évidence de pratiques funéraires spécifiques concernant les enfants et leur présence dans des secteurs dits « privilégiés » du cimetière supposent, selon certains archéologues, une attention nouvelle de la part de la société et de l'Église (Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Delattre, 2008 ; Portat *et al.*, 2011 ; Garcin *et al.*, 2011).

Les enfants font donc l'objet de choix d'inhumation spécifiques, dont les critères ne sont pas encore précisément définis, mais dont l'âge semble faire partie : on remarque que ce sont souvent les enfants en bas-âge qui sont déposés au plus près des murs de l'édifice de culte (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Treffort, 1997a ; Delattre, 2008). Les fouilles archéologiques ne concernent cependant la plupart du temps que quelques secteurs d'un vaste cimetière, qui ne permettent pas d'appréhender la gestion de l'espace dans sa globalité, ce qui constitue une limite considérable à l'analyse.

Ensuite, et c'est le second biais majeur, si les enfants sont regroupés sur des critères d'âges dans certaines parties du cimetière, on ne peut pas les considérer comme un échantillon représentatif de l'ensemble de la mortalité des enfants. Cela n'empêche pas certains archéologues d'interpréter les répartitions par âges de ces enfants en termes de mortalité, et de voir dans les regroupements d'enfants le témoignage d'une crise. Par exemple, à Ivry-sur-Seine, un secteur du cimetière médiéval situé à proximité d'une église a été fouillé en 1992, révélant la présence de 182 sujets, dont 76% d'enfants. D. Hadjouis attribue cette fréquence élevée d'enfants à une crise de mortalité, notamment en raison de la présence d'indicateurs de stress* non spécifiques, tels que la *cribra orbitalia** et l'hyperostose poreuse du crâne, associés à des variations crâniennes (métopisme) et des anomalies rachidiennes (*spina bifida**) sur les sujets immatures (Hadjouis, 1996, p. 18). Cependant, le secteur fouillé pouvait être également une zone préférentiellement utilisée pour les enfants, ce qui n'a pas été soulevé.

M. Guillon a testé, à partir du site fouillé exhaustivement de Tournedos-Portejoie (VIIe-XIVe siècle), la représentativité des différents secteurs de fouille pris indépendamment, afin de les comparer avec la totalité de l'échantillon (Guillon, 2004). Il note effectivement des différences dans la composition de la population de chaque zone étudiée, et conclut que les secteurs pris indépendamment ne sont pas représentatifs de l'ensemble de l'échantillon dans les cimetières médiévaux (Guillon, 2004, p. 98). De plus, c'est le secteur situé autour et dans l'église qui présente le plus de différences avec la population totale, notamment dans la répartition par âge : le secteur au sud de l'église montre une forte fréquence des enfants de moins de 10 ans et « la chapelle et son pourtour présentent un très fort taux de jeunes enfants par rapport au reste du cimetière » (Guillon, 2004, p. 97).

Ce qui prouve, d'une part, que le site ayant été utilisé en continu du VIIe au XIVe siècle, l'organisation funéraire a évolué en sept siècles. D'autre part, cela démontre que les sujets adultes ou immatures issus de certains secteurs du cimetière ne sont pas représentatifs de la population totale : il est donc vain de restituer en termes de mortalité une population faisant l'objet de choix d'inhumation spécifiques, fondés sur des critères biologiques ou sociaux (âge, sexe, statut social, fonction) (Blaizot, Castex, 2005, p. 262 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 37-38). Enfin, M. Guillon démontre que l'organisation funéraire autour de l'église dépend de critères d'âges, les enfants en bas-âge y étant majoritaires (Guillon, 2004, p. 97). Il confirme ainsi les observations des archéologues sur d'autres sites, à savoir l'inhumation préférentielle des

jeunes enfants autour des lieux de culte.

Si ce phénomène est largement reconnu par la communauté archéologique, il manque encore à ce jour une véritable analyse sur sa mise en place et son évolution, en mettant en perspective plusieurs sites funéraires contemporains. C'est ce qui est tenté ici, en s'appuyant sur une série de cimetières fouillés du VI^e au XV^e siècle, dont l'étude est achevée et publiée. C'est une perspective d'analyse résolument tournée vers l'organisation spatiale et les choix d'inhumation qui a été privilégiée, et non vers une approche de la mortalité, les séries étudiées n'étant probablement pas représentatives d'une quelconque population « naturelle », « paroissiale » ou « villageoise », ce dernier point devant être vérifié.

1.1.2 Méthode anthropologique

1.1.2.1 Choix du corpus des cimetières

Il n'a pas été possible de se limiter, comme dans le premier chapitre, à des sites fouillés en intégralité, ceux-ci étant peu nombreux, généralement non publiés ou l'analyse anthropologique n'étant pas achevée, ce qui pose la question de l'accessibilité des données. J'ai donc opté pour un corpus large, sans me limiter à une région ou un territoire particulier.

Les sites présentés ici ont tous fait l'objet d'une publication, sous forme de monographies ou d'articles, ce qui m'a permis d'accéder de manière rapide à l'essentiel des données archéologiques et anthropologiques. Je remercie d'ailleurs toutes les personnes sollicités qui ont eu l'amabilité de me communiquer des données inédites : A. Alduc Le Bagousse, M.-C. Coste, C. Chapelin de Seréville-Niel et É. Lorans.

Un premier repérage des cimetières a été fait suivant les chroniques de fouilles publiées chaque année dans les revues *Gallia* et *Archéologie médiévale*. La première sélection, comprenant une trentaine de sites, a été ensuite affinée, privilégiant les fouilles récentes et publiées. Le corpus final comprend ainsi neuf sites, établis du nord, de la région parisienne à la Normandie et à la Loire, au sud, de la Méditerranée à la Savoie¹ (**Figure 341**) (**Annexe 21**).

¹ Chaque cimetière analysé est présenté sous forme d'une fiche synthétique, consultable en Annexe 21.

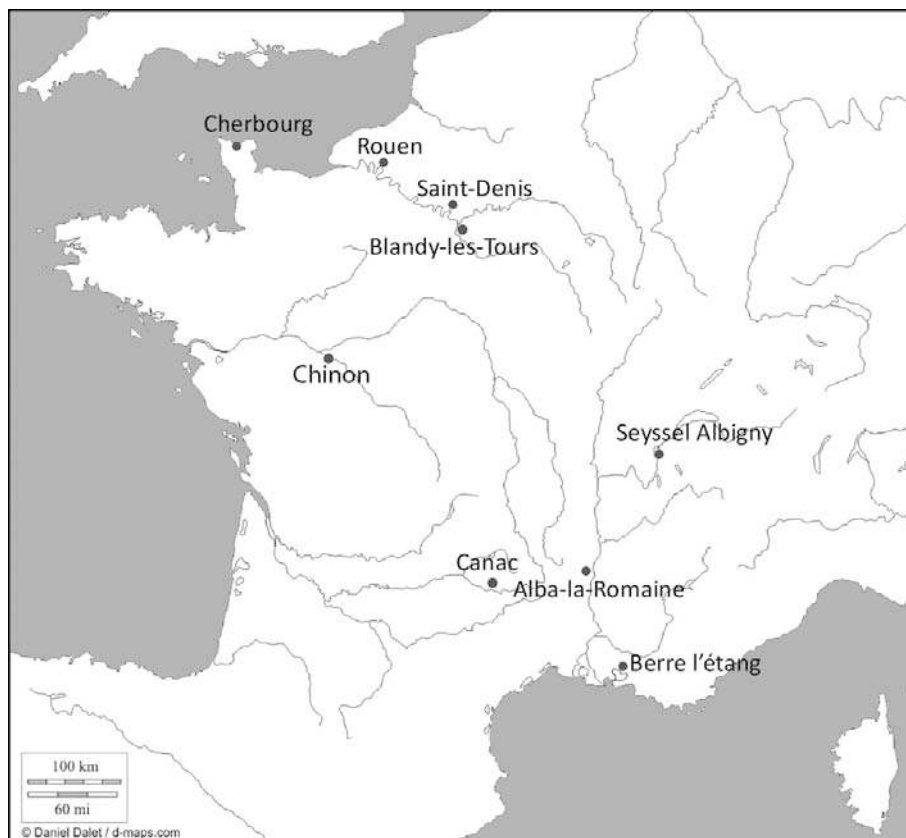


Figure 341: Localisation des cimetières étudiés

1.1.2.2 Estimation de l'âge des enfants

Il convient de préciser d'emblée que l'analyse qui suit s'appuie essentiellement sur les résultats anthropologiques publiés et donc élaborés par d'autres anthropologues. Il aurait bien sûr été souhaitable de retourner aux collections, afin de reprendre l'âge des sujets, mais cela n'avait pas été prévu à l'origine de ce travail, le nombre de collections à revoir étant trop important dans le cadre de cette thèse. Cependant, les méthodes utilisées pour estimer l'âge des sujets immatures sont les mêmes d'un site à l'autre. Les anthropologues ont utilisé prioritairement l'indicateur dentaire, selon la méthode d'Ubelaker (1978). Dans un second temps, ils ont estimé l'âge d'après la longueur des os longs (Sundick, 1978) et des points de fusion épiphysaires pour les adolescents et les fœtus (Fazekas, Kosa, 1978).

De plus, dans le cadre de mon séjour au laboratoire du CRAHAM de Caen, j'ai pu accéder aux collections de Rouen et Cherbourg, et refaire une série d'estimations d'âge d'après

l'indicateur dentaire, suivant la méthode d'Ubelaker (1978), afin de garder une homogénéité des méthodes².

Il est évident que l'emploi de plusieurs indicateurs associés à plusieurs observateurs introduit un biais dans cette étude. Néanmoins, l'idée n'est pas d'étudier précisément la mortalité des populations anciennes, dans une approche résolument paléodémographique, mais de mettre en lumière la répartition des enfants en fonction de leur âge dans les cimetières.

La répartition des sujets immatures « à cheval » entre deux classes d'âges a été faite selon un calculateur de probabilité (*Statistica* ®), qui calcule les meilleures chances qu'à tel individu de se situer dans tel ou tel groupe d'âges, comme nous l'avons déjà évoqué (*cf. chapitre 1*). Le calcul a été fait pour tous les sujets pouvant appartenir à deux groupes d'âges. Il permet de proposer une répartition par âge qui prend en compte la marge d'erreur, et ne s'arrête pas arbitrairement à la moyenne de l'âge observé.

Cependant, à la différence de la méthode choisie dans le chapitre 1, c'est l'âge *individuel*, et non *collectif*, qui a été ici privilégié. Car, pour pouvoir replacer sur les plans de fouilles les différents individus et étudier leur répartition spatiale, il était nécessaire d'avoir à disposition un âge individuel, c'est-à-dire qui correspond à un individu. L'âge collectif est utilisé dans les distributions des individus par âge dans une optique d'étude de la mortalité, comme l'a d'abord proposé C. Masset (Masset, 1982) puis I. Séguy et L. Buchet (Buchet, Séguy, 2002 ; Séguy, Buchet, 2011).

Le découpage en groupes d'âges sociaux utilisé dans le chapitre 1 a été conservé, mais il a été choisi de mettre l'accent sur la première année de vie (0-12 mois), ce qui permet de mesurer la mortalité infantile. La grande fragilité de l'enfant moins d'un an lui procure une place un peu particulière, que l'on retrouve dans leur répartition au sein des cimetières. La classe d'âges des 0-2 ans a ainsi été scindée en deux : 0-1 an³ et 1-2 ans. Les groupes d'âges suivant restent les mêmes que ceux déjà utilisés : 3-7 ans, 8-12 ans et 13-17 ans, d'une durée égale de cinq ans chacun. Le graphique prend en compte la durée de chaque groupe d'âges, soit 1 an pour les 0-1 an, 2 ans pour les 1-2 ans et 5 ans pour les 3-7, 8-12, 13-17 ans (*cf. chapitre préliminaire*).

² Je remercie C. Chapelain de Seréville-Niel et A. Alduc Le Bagousse pour leur accueil lors de mon séjour au laboratoire du CRAHAM de Caen.

³ Les 0-1 an renvoient aux 0-12 mois, cette définition étant conservée dans l'ensemble de cette thèse.

1.2 Les nécropoles rurales, du VIe au Xe siècle

Après avoir analysé la composition de la population adulte et immature en intégrant les fosses vides à la réflexion (*cf. chapitre 1*) et avoir réfléchi sur les gestes et pratiques funéraires des nécropoles (*cf. chapitre 2*), nous allons analyser l'organisation spatiale des tombes d'enfants. Cette étude permettra d'appréhender les conséquences de la mise en place du cimetière autour de l'église et l'évolution de la gestion funéraire entre le VIe et le XIIe siècle.

1.2.1 Hières-sur-Amby (Isère)

Le site d'Hières-sur-Amby tient une place particulière dans ce corpus. Site carolingien, il présente toutes les caractéristiques d'une petite nécropole rurale : tombes en rangées, mobilier déposé mais difficile à identifier en raison de l'important pillage des sépultures, aucune trace d'un lieu de culte (*cf. chapitre 1*). 22 enfants ont été découverts, dont une fosse vide, que nous choisissons de prendre en considération⁴ (**Tableau 90**).

0-1 an	0
1-2 ans	3
3-7 ans	9
8-12 ans	5
13-17 ans	5
Indéterminés	0
Total	22
Adultes	31

Tableau 90 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures d'Hières-sur-Amby

Les tombes fondatrices se situent au centre de la nécropole (T12-17), qui se développe de autour de ces tombes vers le nord et le sud. Les sépultures sont organisées en rangées ouest-est, sur un seul niveau (**Figure 342**). Les inhumations sont majoritairement primaires individuelles*, mais on note la présence de quelques sépultures collectives*. Tous les types de contenants semblent avoir été utilisés de façon simultanée, ce qui limite les observations sur le développement typo-chronologique du site (Porte, Buchet, 1985).

⁴ Il s'agit de la tombe 49, dont l'âge probable se situe entre 8 et 12 ans (166 cm de long).

Deux espaces vides ponctuent le site au nord et au sud : la fouille n'a permis de déceler aucun vestige, mais les sépultures s'étendent de part et d'autres de ces espaces, qui doivent être considérés comme de véritables structures archéologiques. Rien ne permet de distinguer les individus au sein des trois groupements (sexe, âge, morphologie, mobilier, typologie).

Les enfants constituent 40% des individus inhumés ici, mais nous avons constaté que la répartition par âge, nettement en faveur des 3-7 ans, n'est pas compatible avec celle d'une population préjennérienne* (*cf. p.81*). En effet, près de la moitié des individus (9/22) ont entre 3 et 7 ans, avec une majorité de 3-4 ans (6/9). La répartition probable montrait un pic dans cette classe d'âges, que nous pouvons interpréter en termes de mortalité, comme une crise due au sevrage ou à la suite de maladies infantiles (*cf chapitre 1*). L'analyse anthropologique a montré que les enfants d'Hyères-sur-Amby étaient assez fortement touchés par les indicateurs de stress* non-spécifiques (hypoplasie dentaire*, *cribra orbitalia**) et par la maladie carieuse, mais le faible effectif d'individus observables rend ces observations non significatives (N < 10).

Cependant, le décès de ces six enfants ne semble pas avoir été très espacé dans le temps. Les tombes de quatre d'entre eux sont constituées selon la même typologie (coffrages de pierres et de lauzes) et sont regroupées au même endroit (**Figure 342, cercle**). Deux sujets sont d'ailleurs rassemblés dans la même tombe (T38A et B). La chronologie relative ne permet cependant pas de donner un ordre d'inhumation, notamment par rapport au trois adultes situés autour. Les enfants suivent l'alignement des adultes, mais leurs tombes ne sont pas strictement alignées et perturbent les rangées par leur petite taille.

Ensuite, quatre adolescents entre 13 et 17 ans sont également regroupés au nord du site. Les tombes ne sont pas de même facture, et les deux espaces libres qui les ponctuent évoquent l'attente de nouvelles sépultures, qui n'auraient jamais été creusées. Enfin, aucun enfant de moins d'un an n'a été retrouvé. À moins que la gravière n'ait spécifiquement détruit ces tombes, ce qui est peu probable, des choix d'inhumation ont pu être faits sur des critères d'âge, comme le montre la répartition probable va également dans ce sens (*cf. p.81*).

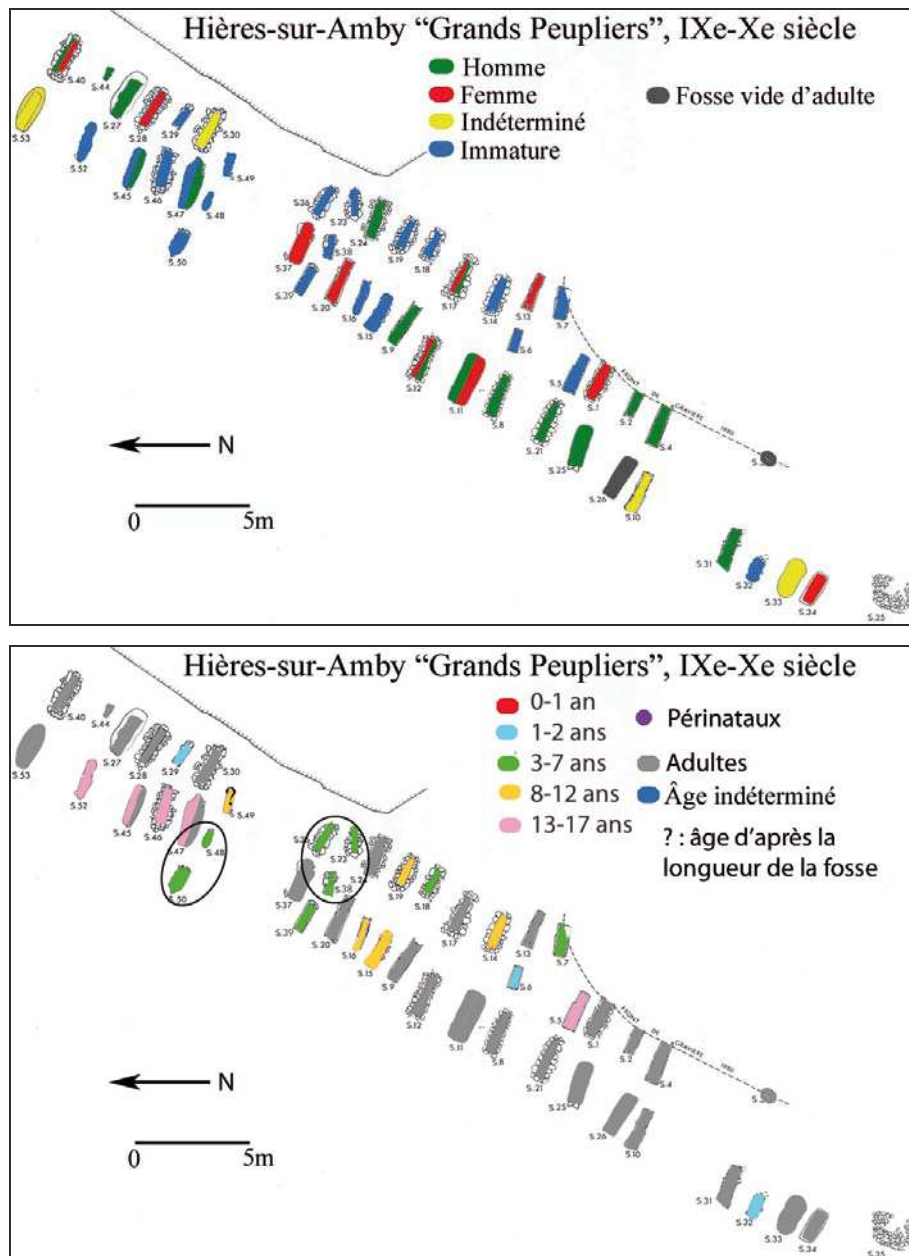


Figure 342 : Répartition des individus d'Hyères-sur-Amby par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), du IXe au Xe siècle

Finalement, on notera que les enfants sont surtout inhumés dans la partie nord du site, au nord-est des tombes « fondatrices ». Quelques individus d'âges proches sont inhumés à proximité, comme les 3-7 ans ou les adolescents. Les pratiques funéraires ont montré qu'il n'y avait pas de différences entre adultes et enfants, mais seuls les plus de 10 ans sont enterrés en contenant en bois. Les tombes sont toujours situées à proximité des adultes, et se développent selon le même modèle, suivant les rangées et les alignements, les perturbant parfois.

1.2.2 Haudricourt (Seine-Maritime)

À Haudricourt, les enfants ne forment que 26% de l'effectif (**Tableau 91**). Cependant, leur nombre double à partir de la fin du VIIe siècle, pour composer 40% de l'effectif. Cette augmentation importante a été interprétée comme une crise de mortalité, notamment devant l'indice de juvénilité particulièrement élevé (0,44), et quelques cas de tuberculose (Mantel *et al.*, 1994, p. 196-197). Cependant, comme nous l'avons déjà souligné, la population adulte est âgée, et la tuberculose semble présente à l'état endémique tout au long du Moyen Âge. Plus vraisemblablement, il est probable que les individus adultes soient sous-représentés : une gravière ayant détruit plusieurs tombes aux limites du cimetière, le profil très âgé de la population adulte, l'indice de juvénilité « hors norme », sont autant de facteurs qui vont dans ce sens. Les limites du cimetière sont probablement plus étendues que ne le laisse supposer la fouille.

Ensuite, il est tout aussi probable que des choix d'inhumation aient lieu, certains individus n'étant pas inhumés dans le cimetière, notamment des enfants. En effet, nous avons constaté que les répartitions par âge ne présentent pas un profil compatible avec les populations préindustrielles. Avec seulement 11% de 0-1 ans (2/19) aux VIIe-VIIIe siècles, la population immature d'Haudricourt est nettement en-dessous des estimations de mortalité infantile les plus basses. De plus l'effectif est plutôt en faveur des 3-12 ans, qui représentent 68% de la population immature (17/25).

	560-670	670-720	Total
Fœtus/périnataux		2	2
3-12 mois			0
1-2 ans	2	3	5
3-7 ans		8	8
8-12 ans	3	6	9
13-17 ans	1		1
Indéterminés	1		1
Total	7	19	26
Adultes	38	25	63

Tableau 91 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures d'Haudricourt

La nécropole d'Haudricourt, malgré sa petite taille, présente de nombreux points d'intérêt, l'organisation de la nécropole évoluant à partir de la fin du VIIe siècle. Au VIe siècle, les premières sépultures en rangées s'organisent autour d'un espace vide central, rectangulaire et orienté est/ouest, qui n'a laissé aucune trace archéologique, malgré une fouille minutieuse

(Figure 343). Les archéologues évoquent « un édifice en bois et en terre élevé sur des sablières basses qui n'aurait laissé aucune trace » (Mantel *et al.*, 1994, p. 203). En revanche, l'hypothèse avancée d'une chapelle funéraire ne nous semble pas suffisamment étayée par l'archéologie (Mantel *et al.*, 1994, p. 203) : aucune trace de fondations ni de trous de poteaux ne sont visibles, et l'attraction exercée sur les tombes ne constitue pas en soit la preuve de la présence d'un bâtiment cultuel. D'autres nécropoles mérovingiennes ont révélées des espaces vides similaires, sortes de « concessions familiales » exerçant une attraction sur les tombes (Salin, 1973 ; Porte, Buchet, 1985 ; Mantel *et al.*, 1994, p. 203 ; Ben Redjeb, 2007), notamment dans le sud de l'Angleterre (Welch, 2006, p. 108). De plus, il est signalé qu'aucune sépulture ne se trouve à l'intérieur de cet espace, ce qui n'est pas certain : la tombe 83, recoupée à la fin du VIIe siècle par la T.84, peut soit en marquer la limite vers l'est, soit être située à l'intérieur. En l'absence d'éléments archéologiques suffisants pour étayer ces hypothèses, nous nous bornerons à remarquer l'attractivité exercée par cette structure, sans pouvoir la définir davantage.

Ensuite, les tombes se développent en rangées, selon deux orientations utilisées simultanément : est/ouest et nord/sud. Plusieurs groupes de sépultures se développent autour de l'espace vide central, au nord-ouest, dans une zone en partie détruite par la carrière de pierre⁵, et au sud-ouest de l'édifice⁶. À la fin du VIIe siècle, les nouvelles tombes s'intercalent entre d'autres plus anciennes⁷. Les chevauchements de sépultures sont alors rares et partiels, les tombes étant accolées les unes aux autres.

Les enfants sont rares à cette époque, ils suivent l'organisation générale du site, leurs tombes s'intercalant ou s'accolant à celles d'adultes. Une organisation familiale semble corroborée par analyse des caractères discrets⁸ et morphologiques des individus d'Haudricourt (Mantel *et al.*, 1994, p. 198).

À la fin du VIIe siècle, l'organisation évolue : les tombes, plus étroites, sont orientées nord-ouest/sud-est, en recoupant les tombes antérieures mais tout en respectant l'intégrité de l'espace vide central **(Figure 344)**. S'il n'y a pas réellement de rangées, l'alignement étant désordonné, elles s'insèrent dans les différents groupes de sépultures. La raréfaction et l'appauvrissement du mobilier est visible dès la seconde moitié du VIIe siècle, pour

⁵ Autour des tombes 1 à 10.

⁶ Autour des tombes 36-45 et 103-104.

⁷ Par exemple : T.21, 13, 86, 88, 56.

⁸ J. Blondiaux a utilisé 25 caractères discrets crâniens (tels que l'échancrure et trous sus-orbitaires, os wormiens) et post-crâniens (tels que la marque acétabulaire, le troisième trochanter, les facettes d'accroupissement).

disparaître complètement durant cette période. Les archéologues supposent que « les morts sont enterrés sans leur costume dans des linceuls » (Mantel *et al.*, 1994, p. 209), justifiés par l'étroitesse des fosses et la position contractée de certains squelettes.

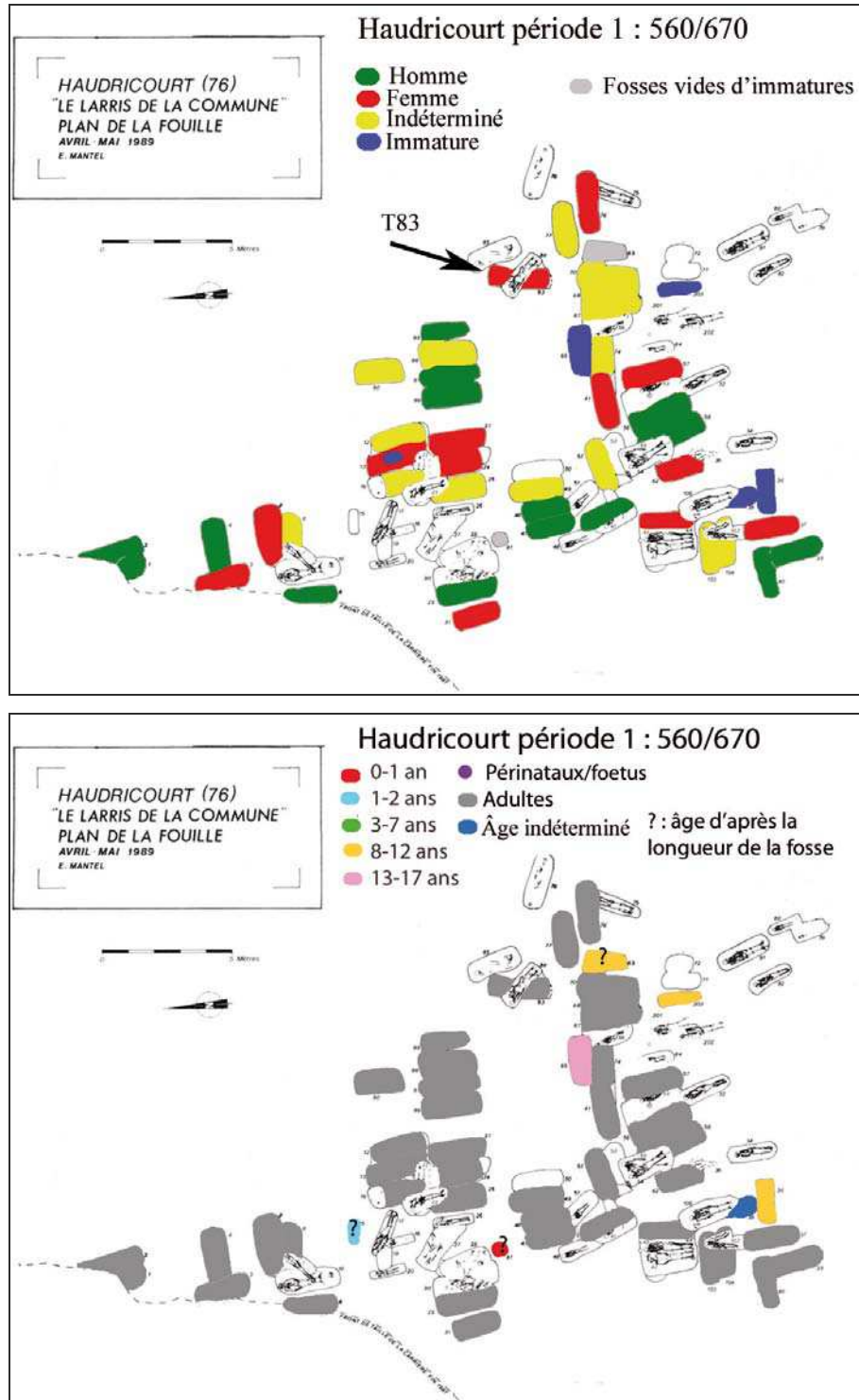


Figure 343 : Répartition des individus d'Haudricourt par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), aux VIe-VIe siècles, d'après Mantel, 1994

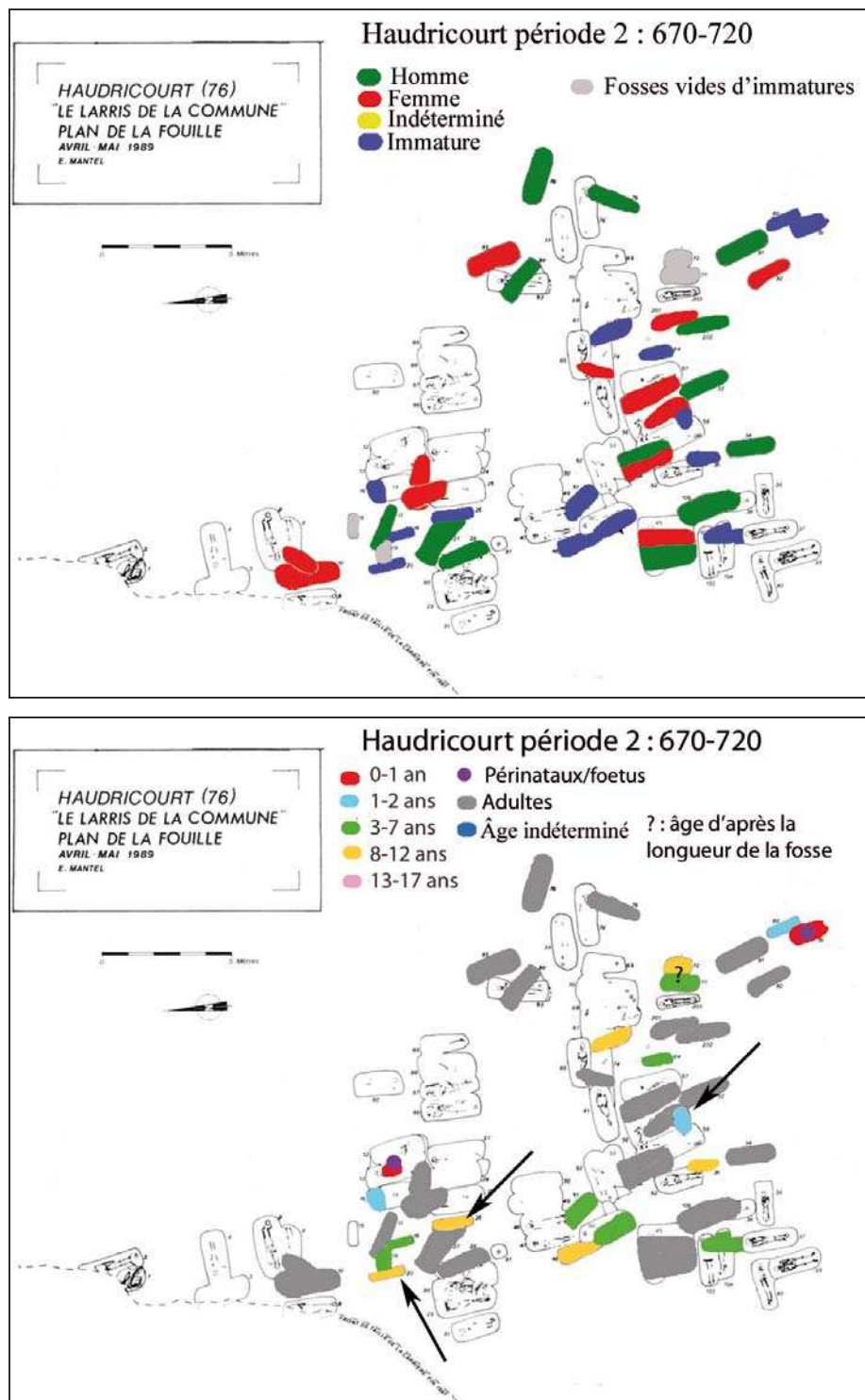


Figure 344 : Répartition des individus d’Haudricourt par sexe (haut) et par classe d’âges (bas), de 670 à 720, d’après Mantel, 1994

Dans ce contexte, les enfants, cette fois beaucoup plus nombreux, sont dispersés dans le cimetière, sans regroupements spécifiques. Les tombes d’enfants s’accolent aux adultes,

souvent de manière désordonnée, sans suivre la même orientation (**Figure 344, flèches**). Un périnatal est inhumé dans le remblai d'une tombe féminine antérieure (T.13) ; un fœtus, entre 28 et 30 SA (semaines d'aménorrhées), soit environ 7 mois lunaires, est déposé dans une fosse d'environ 145 cm, sans qu'aucun indice ne permette de déceler la présence d'un autre individu. Toutes les tombes d'enfants étant primaires individuelles, on n'observe pas d'association préférentielle : les recoupements, qui peuvent être dus au hasard, et les accolements de tombes, issus d'un geste volontaire, concernent autant les adultes que les enfants, quelque soit leur âge.

La nécropole d'Haudricourt est originale à plus d'un titre. L'espace vide central exerce une attractivité certaine sur les tombes mais reste difficile à identifier. Les orientations multiples, constituent « l'une des expressions privilégiées de groupes stables qui ne peuvent être que familiaux » (Mantel *et al.*, 1994, p. 204). Le nombre d'enfants augmente considérablement, ce qui peut être lié à une évolution de la population ou d'un changement dans les choix d'inhumation. Enfin, la nécropole est utilisée au moins jusqu'en plein VIII^e siècle, ce qui était considéré alors comme une originalité, mais les fouilles récentes ont révélé d'autres sites occupés parfois jusqu'à l'époque carolingienne, comme Saint-Sauveur par exemple (*cf infra*).

1.2.3 Cutry (Meurthe-et-Moselle)

La nécropole de Cutry compte 17% d'enfants seulement, pour une durée d'utilisation d'environ deux siècles, de la fin du Ve à la fin du VII^e siècle. 50 individus immatures, dont 2 fosses vides, se répartissent entre 32 pour le VI^e siècle et seulement 8 pour le VII^e siècle, 10 sujets n'ayant pu être rattachés à une période chronologique (**Tableau 92**).

	Fin Ve-VI ^e siècle	VII ^e siècle	Total
0-1 an			1
1-2 ans	4	1	7
3-7 ans	11	3	17
8-12 ans	14	3	19
13-17 ans	3		5
Indéterminés		1	1
Total	32	8	50
Adultes	128	71	237

Tableau 92 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures de Cutry

Nous avons pu constater une augmentation de l'effectif immature à partir de la seconde moitié du VI^e siècle (années 560-600), puis une diminution à partir du VII^e siècle. Les résultats de l'analyse anthropologiques vont dans le sens d'une dégradation des conditions de vie à partir du VII^e siècle, moment où on observe une baisse importante du nombre d'individus inhumés, adultes et immatures. Cette baisse de l'effectif peut être associée à des mouvements de la population (émigration) ou à l'utilisation d'une autre zone d'inhumation, dès les années 630-640 (*cf chapitre 1*).

Dans ce contexte, les enfants restent sous-représentés, car malgré une fouille de la totalité de l'espace et de faibles perturbations, l'effectif et la répartition par âge des enfants n'est pas en adéquation avec les profils de mortalité des populations anciennes : le site compte un seul enfant de moins d'un an et une majorité de 3-12 ans.

Les tombes sont organisées en rangées sur un seul niveau, orientées ouest/est et ne se recoupent pas. On compte peu de tombes multiples ou collectives. Les tombes de même richesse sont généralement groupées (tombes monoxyles, sépultures riches). Les hommes, les femmes et les enfants s'intercalent dans les rangées, renvoyant à une organisation de type « familial ». Les sépultures s'étendent de part et d'autre de la zone à incinération gallo-romaine (zone hachurée), très densément occupée (**Figure 345**). Les enfants suivent le même modèle d'inhumation que les adultes : leurs tombes sont alignées en rangées, bien espacées les unes des autres, et sont rarement accolées à d'autres : seule la fosse d'un enfant d'environ 1-2 ans est creusée auprès de celle d'un adulte au VI^e siècle.

Du premier noyau de sépultures de la fin du Ve siècle, la nécropole s'étend vers l'ouest, l'est et le sud. À cause de la nature du terrain, l'organisation des tombes est plus lâche à l'ouest, les rangées étant moins structurées et plus irrégulières. À partir du VII^e siècle, les tombes s'étendent sur le pourtour est/ouest de la nécropole, ou s'intercalent entre les tombes plus anciennes, au centre du site (**Figure 346**).

Seules huit tombes d'enfants caractérisent cette période, généralement de plus de 3 ans. On constate qu'elles s'intercalent uniquement entre des tombes plus anciennes, de la période 1 ou 2 (**Figure 346, flèche**). Aucun enfant n'est inhumé dans les nouveaux groupes de tombes, à l'est et à l'ouest, ce qui va à l'encontre d'une organisation de type familial : il est en effet difficile d'imaginer que ces individus n'aient pas eu d'enfants. En revanche, cette observation peut aller dans le sens d'un mouvement de population, de type émigration, qui

aurait donc aussi et surtout concerné les enfants. De même, il est possible qu'à la fin du VII^e siècle, les enfants ne soient plus inhumés dans cette nécropole.

Cutry est remarquable par la mémoire du site : la zone funéraire est ancienne, utilisée dès le I^e siècle av. J.C., et après un *hiatus* de près d'un siècle (du IV^e à la fin du V^e siècle), l'espace est réoccupé, les nouvelles inhumations s'étendant de part et d'autre de la zone des incinérations.

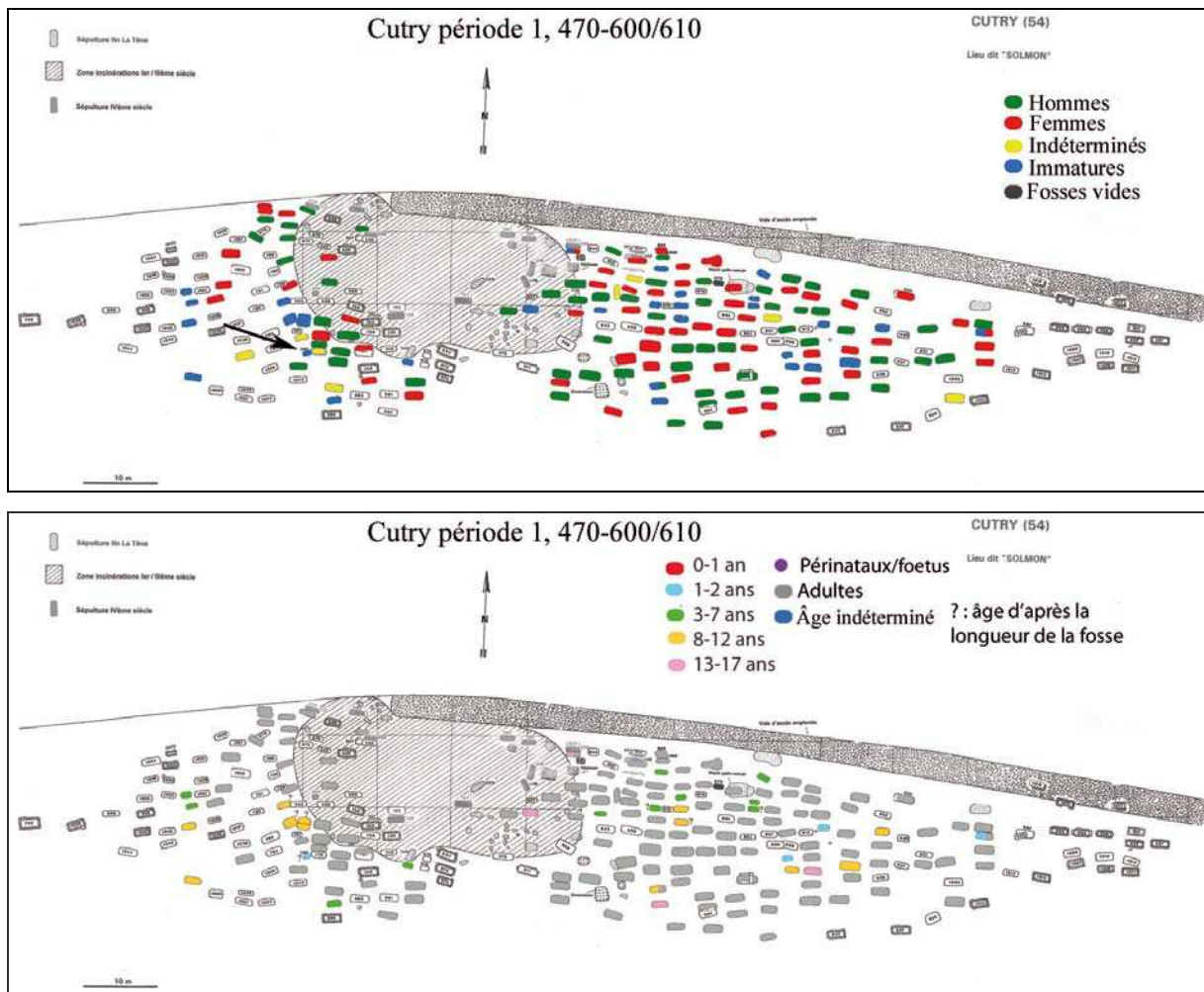


Figure 345 : Répartition des individus de Cutry par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), de 470 à 610, d'après Legoux et al., 2005

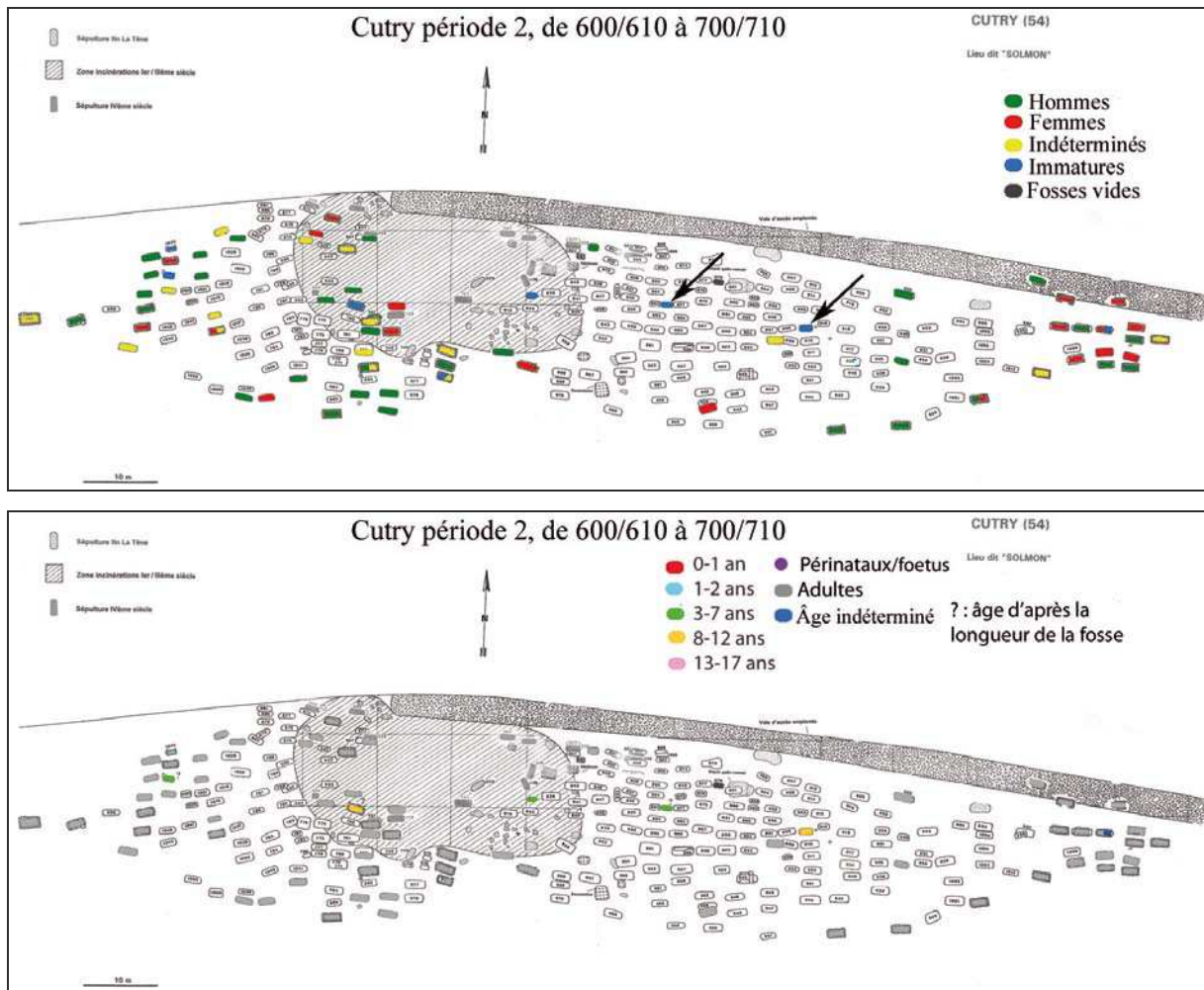


Figure 346 : Répartition des individus de Cutry par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), de 600 à 710, d'après Legoux et al., 2005

1.2.4 Giberville (Calvados)

Le site de Giberville a été très perturbé : pillages, nombreux recouvrements, manipulations d'ossements... L'échantillon issu de ce site n'est donc probablement pas représentatif, notamment celui des sujets immatures, qui est constitué à 58% de fosses vides de petite taille (**Tableau 93**). La répartition par âge montre un manque d'enfants de moins de deux ans, et une surreprésentation des 8-12 ans, surtout au VI^e siècle. Au VII^e siècle, les 3-7 ans augmentent, surtout en raison du nombre important de fosses vides rattachées à ce groupe d'âges.

L'augmentation du nombre des enfants de moins de deux ans peut être interprétée comme une hausse de la mortalité des enfants ou une meilleure représentation de ce groupe d'âge dans la nécropole, en raison d'un choix d'inhumation particulier. Dans cette dernière

hypothèse, l'analyse spatiale peut nous indiquer si on observe des pratiques funéraires particulières envers ces individus.

	VIe siècle	VIe siècle avec fosses vides	VIIe siècle	VIIe siècle avec fosses vides	Total	Total avec fosses vides
0-1 an			2	5	2	5
1-2 ans		2		6	0	8
3-7 ans	6	15	4	21	10	36
8-12 ans	14	23	6	13	20	36
13-17 ans	4	4	5	5	9	9
Indéterminés	1	1	1	1	2	2
Total	25	45	18	51	43	96
Adultes	218		206		424	

Tableau 93 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures de Giberville

Les tombes sont orientées ouest-est et disposées en rangées (**Figure 347**). Deux groupes de sépultures constituent les noyaux fondateurs de la nécropole : au nord, autour des tombes 283 et 286 et au sud, autour des tombes 29 et 37.

Au VIe siècle, au sud, un fossé circulaire entoure la T.29 et permet de restituer un enclos. Les sépultures situées autour font également l'objet d'une architecture élaborée : de nombreux trous de poteaux jalonnent le site, témoins de palissades, d'enclos et de poteaux, permettant de signaler les tombes. On remarque également une incinération (T.294) auprès de la tombe fondatrice. Dans le secteur sud, les tombes sont disposées en rangées régulières, respectant l'intégrité des sépultures voisines. Au nord, l'organisation est plus lâche, les rangées moins nettes et les cas de chevauchements de tombes plus nombreux (**Figure 347**).

Les enfants suivent ce modèle, mais ont tendance à s'accoler aux tombes d'adultes (**Figure 347, cercles**). Cette tendance au chevauchement de tombes se retrouve chez les enfants de tous âges. Deux fosses vides de 100-110 cm sont situées aux limites de la nécropole (**Figure 347, flèche noires**). Les 8-12 ans composent la majorité de la population immature (23/45 ; 51%).

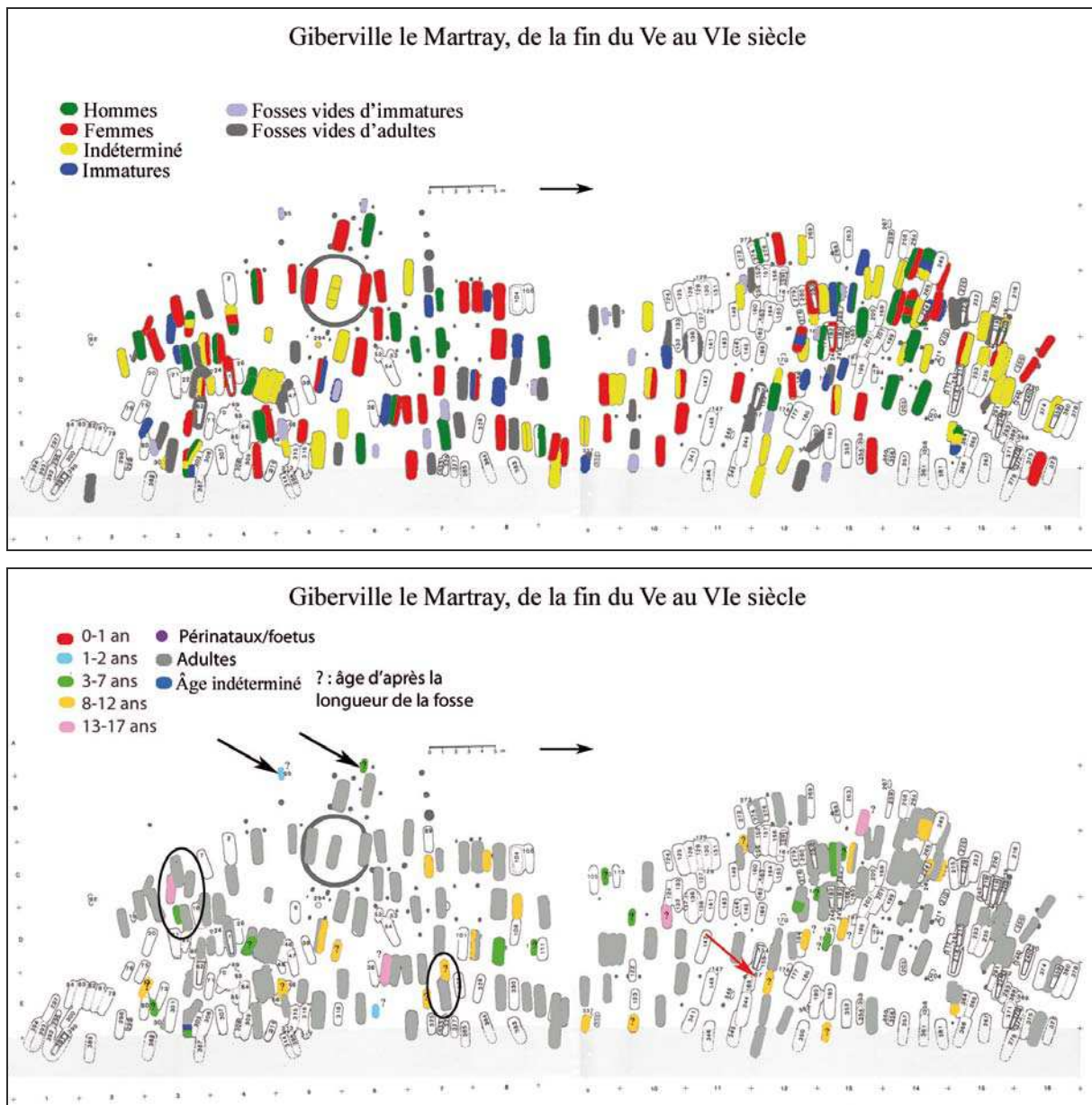


Figure 347 : Répartition des individus de Giberville par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), au VIe siècle, d'après Pilet et al., 1990

Au VIIe siècle, les fosses s'insèrent dans des rangées préexistantes, perturbant les sépultures antérieures, ou créent de nouveaux groupes de sépultures, comme au sud-est. De nombreux cas de recouvrements de tombes sont attestés et les sarcophages, apparaissant à la fin du VIIe siècle, s'insèrent préférentiellement dans des fosses plus anciennes, au nord du site (**Figure 348**). Les tombes sont fréquemment accolées les unes aux autres, créant de petits groupes de deux à six sépultures.

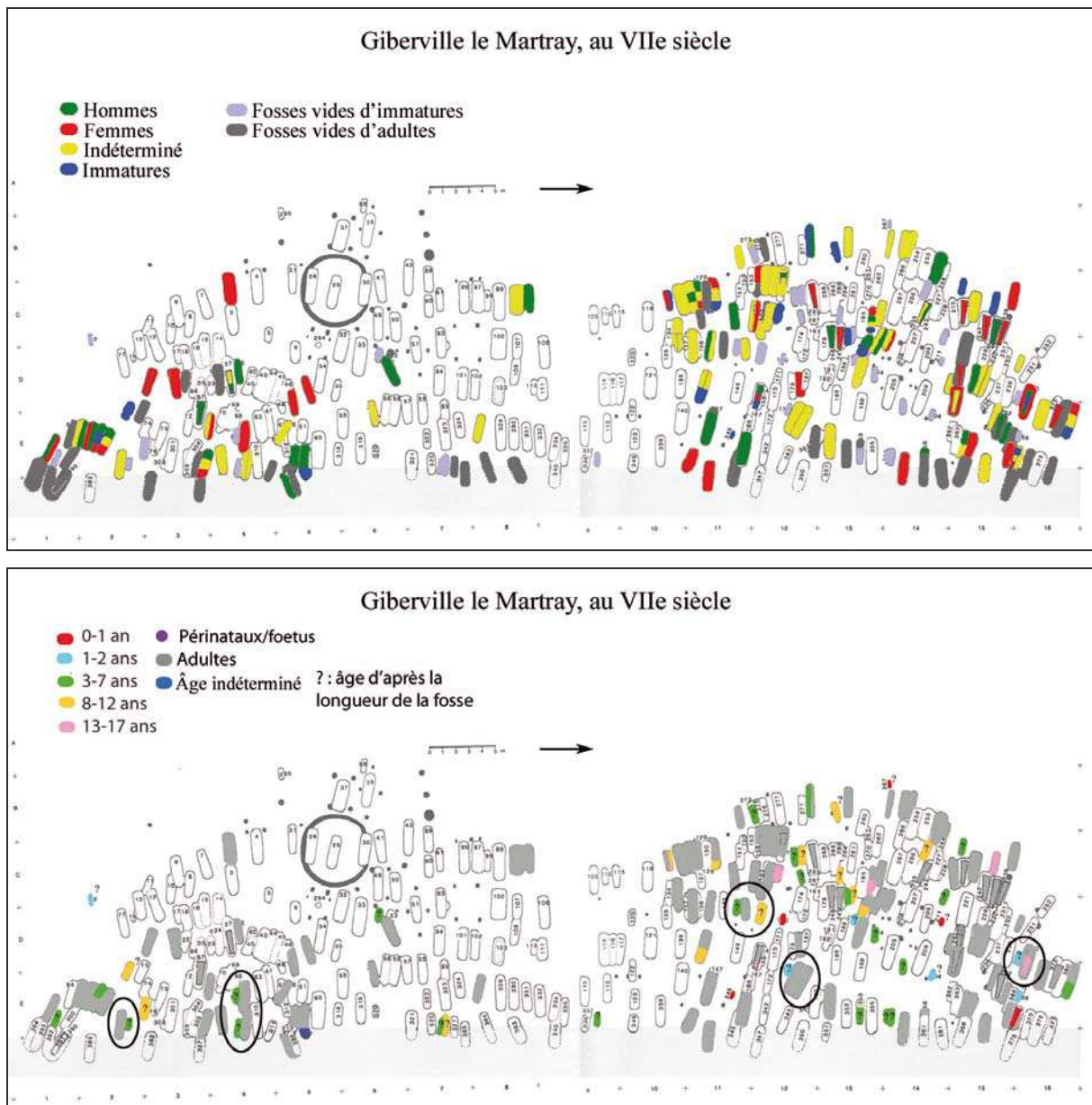


Figure 348 : Répartition des individus de Giberville par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), au VIIe siècle, d'après Pilet et al., 1990

Les groupes de sépultures sont homogènes, les tombes à mobilier riche sont regroupées et suggère une organisation familiale, parfois confirmée par l'examen des caractères discrets⁹. Les fosses vides, de taille variable, sont nombreuses à cause de l'acidité du sol, les ossements étant fréquemment dissous dans la terre de remplissage (Pilet et al., 1990).

Les alignements en rangées sont désordonnés et les enfants semblent les perturber. En effet, de nombreuses sépultures d'enfants s'accrochent à celles des adultes (Figure 348,

⁹ Le mauvais état de conservation des squelettes n'a permis d'observer qu'un petit nombre de caractères scopiques, tels que la présence d'os surnuméraires, la non-synostose de la suture métopique, l'observation d'incisives en pelle (Pilet et al., 1990, p. 63).

cercles), ou sont enterrés entre les tombes les plus anciennes, mais sans respecter l'alignement. La densité des tombes provoque de nombreux recouvrements et si la réutilisation des sépultures est importante, elle concerne spécifiquement les adultes (*cf chapitre 2*).

Quelques tombes d'enfants de moins d'un an apparaissent, et ne semblent pas faire l'objet d'un traitement différentiel : ils sont déposés dans des tombes primaires individuelles, à proximité d'adultes, mais sans recouper ou réutiliser leur tombe. Cependant, au VIIe siècle, seul cinq sujets de moins d'un an sont présents.

1.2.5 Saint-Sauveur (Oise)

La population immature de Saint-Sauveur présente une forte variabilité entre les siècles (**Tableau 94**). Si la population semble augmenter à la fin du VIIe siècle (*cf chapitre 1*), on observe cependant une faible fréquence des enfants à Saint-Sauveur, et ce malgré l'intégration d'une dizaine de fosses vides, variant de 19 à 29%, selon les siècles. Aux Ve-VIe siècles, on note 26% d'enfants, principalement des moins de 8 ans (68% ; 17/25). Au VIIe siècle, la fréquence des enfants diminue à 19%, alors que la répartition par âge change considérablement : les 8-12 ans augmentent et composent près de la moitié de l'effectif immature (46% ; 13/28). Au VIIIe siècle, les enfants retrouvent les mêmes proportions qu'au VIe, soit 29%, et une répartition similaire à celle des Ve-VIe siècles (*cf chapitre 1*).

	VIe siècle	VIe siècle avec fosses vides	VIIe siècle	VIIe siècle avec fosses vides	VIIIe siècle	VIIIe siècle avec fosses vides	Total	Total avec fosses vides
0-1 an	4	4	2	2	8	8	14	14
1-2 ans	4	4	2	2	5	6	11	12
3-7 ans	9	11	3	4	19	20	31	35
8-12 ans	3	5	12	13	10	11	25	29
13-17 ans	5	5	5	5	9	9	19	19
Indéterminés	2	2	2	2	1	1	5	5
Total	27	31	26	28	52	55	105	114
Adultes	93		118		134		345	

Tableau 94 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures de Saint-Sauveur

Cette variation dans la distribution des enfants peut renvoyer à plusieurs facteurs, dont celle d'une « crise » démographique, un épisode où les décès augmentent chez les 8-12 ans. Avec la division chronologique fine mise en place par R. Legoux (Legoux, 2007), on observe que l'accroissement des 8-12 ans a lieu au moment de la baisse de l'inhumation des enfants, entre les phases MR1 et MR2 (vers 600-670).

Durant une grande partie du VIIe siècle, si peu d'enfants ont été inhumés dans la nécropole (environ 17%) ils étaient composés majoritairement d'enfants de 8-12 ans (8/12). À la fin du siècle, la population immature retrouve un équilibre, marqué par une majorité de moins de 8 ans (63%, 32/51). L'étude de l'organisation spatiale peut nous donner des indices quant à une évolution de la gestion de l'espace entre le VIe et le VIIe siècle, afin de mieux cerner cet épisode.

Les tombes sont organisées en rangées régulières, mais les trois siècles d'utilisation de la nécropole ont provoqué de nombreux recoupements et réutilisations de tombes. Les tombes fondatrices au nord-est de la nécropole (**Figure 349, cercle**), riches en mobilier et accompagnées de deux sépultures de chevaux, sont d'abord orientées sud/nord mais l'orientation ouest/est devient majoritaire dès le début du VIe siècle (Ben Redjeb, 2007, p. 45). Un espace vide entoure ces premières tombes, et plusieurs hypothèses permettent de restituer une ou plusieurs structures en bois, probablement toujours visibles au VIIIe siècle, les tombes ne recoupant pas cet espace au nord-est de la nécropole (Ben Redjeb, 2007, p. 55-57). De ce noyau central, les inhumations se développent vers le sud et vers l'ouest.

Les enfants sont déposés majoritairement dans des tombes primaires individuelles, comme les adultes, et s'alignent dans les rangées, de manière lâche et ordonnée. Cependant, il semble que les enfants de moins de 8 ans s'accrochent plus fréquemment aux tombes d'adultes et d'adolescents (**Figure 349, cercles**), mais cela ne concerne que quelques individus.

Au VIIe siècle, un second groupe d'inhumations s'implante à l'ouest de la nécropole (**Figure 350**). Les rangées de tombes sont alors plus serrées, un peu moins lâches, mais on n'observe que très peu de chevauchements de fosses. Le développement de la nécropole continue vers l'ouest et le nord-ouest, mais de nombreuses tombes s'intercalent au sein de rangées antérieures. Du point de vue de la gestion de l'espace, rien ne distingue les enfants des adultes. Ils sont dispersés dans la nécropole, mais on observe quelques réutilisations de tombes d'adultes (**Figure 350, cercle**).

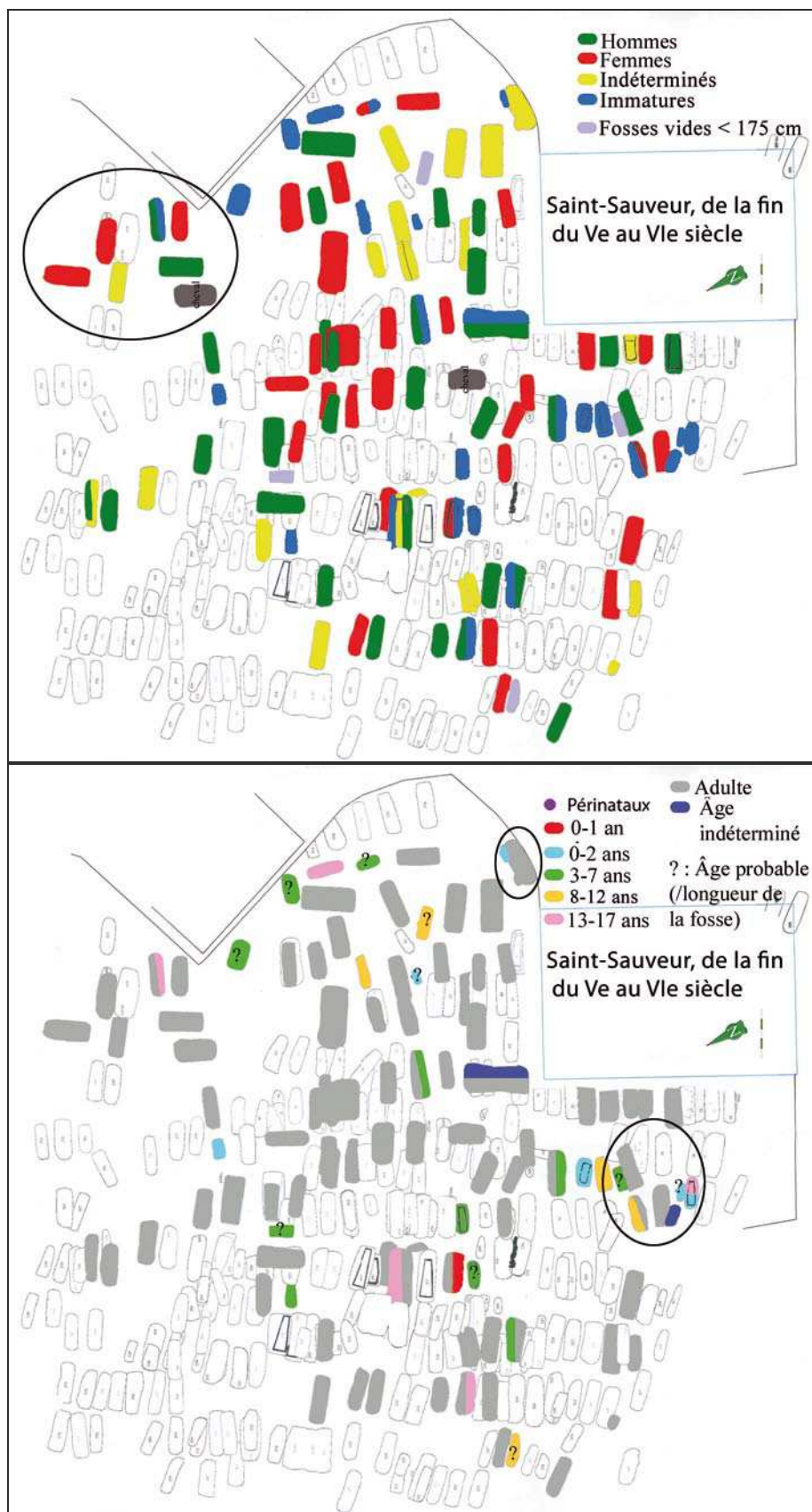


Figure 349 : Répartition des individus de Saint-Sauveur par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VIe siècle, d'après Ben Redjeb, 2007



Figure 350 : Répartition des individus de Saint-Sauveur par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VIIe siècle, d'après Ben Redjeb, 2007

Enfin, au VIIIe siècle, la densité des tombes dans la nécropole provoque de nombreux recouvrements, les tombes étant perturbées par les nouvelles fosses (**Figure 351**). Il ne semble pas se développer de nouveaux groupes, les sépultures tardives s'insérant préférentiellement dans les espaces laissés vides entre les rangées de tombes. On remarque également quelques cas de superpositions parfaites de fosses, ce qui semble indiquer que les marquages au sol, non retrouvés, pouvaient être encore visibles.

Les tombes d'enfants suivent les alignements et s'intercalent entre celles des adultes. On note quelques cas de chevauchements et de recouvrements, mais cela reste très rare compte tenu de la densité du site. On remarque l'augmentation notable des moins de 8 ans, et la multiplication des enfants de moins d'un an ($n = 8$). Une petite zone se développe, où se regroupent quelques sujets de moins de 3 ans autour d'une tombe d'adulte (**Figure 351, cercle**).

Aucune évolution n'est donc perceptible dans la gestion de l'espace funéraire entre le milieu du Ve et le VIIIe siècle. Les tombes sont organisées en rangées, et le site en conserve la mémoire : jusqu'à l'abandon de la nécropole, les tombes respectent les rangées antérieures, et s'intègrent toujours à d'anciens groupes d'individus, même si de nouvelles rangées sont créées. Les alignements de tombes présentent toujours quelques espaces vides, qui sont comblés parfois à la période suivante. Les sépultures devaient être marquées en surface, même si rien n'était perceptible lors de la fouille, ou par tout autre élément attestant la mémoire des emplacements de tombes. Dans ce contexte, les enfants suivent le modèle de leurs aînés, aucune différence n'étant perceptible entre ces deux catégories d'individus.

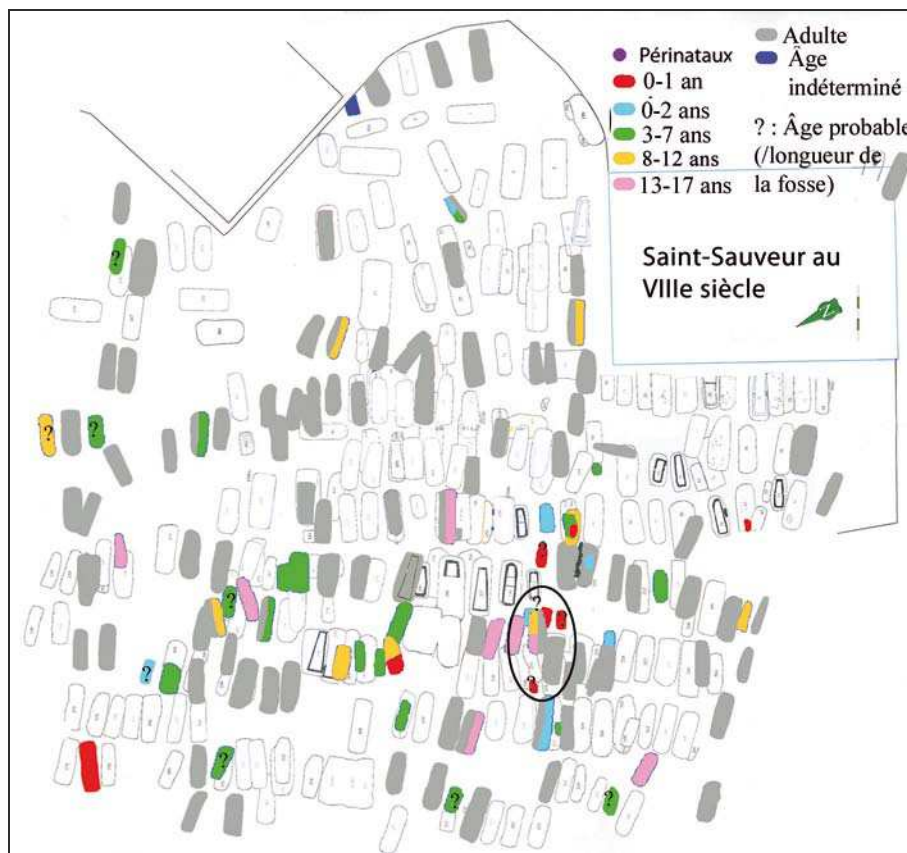
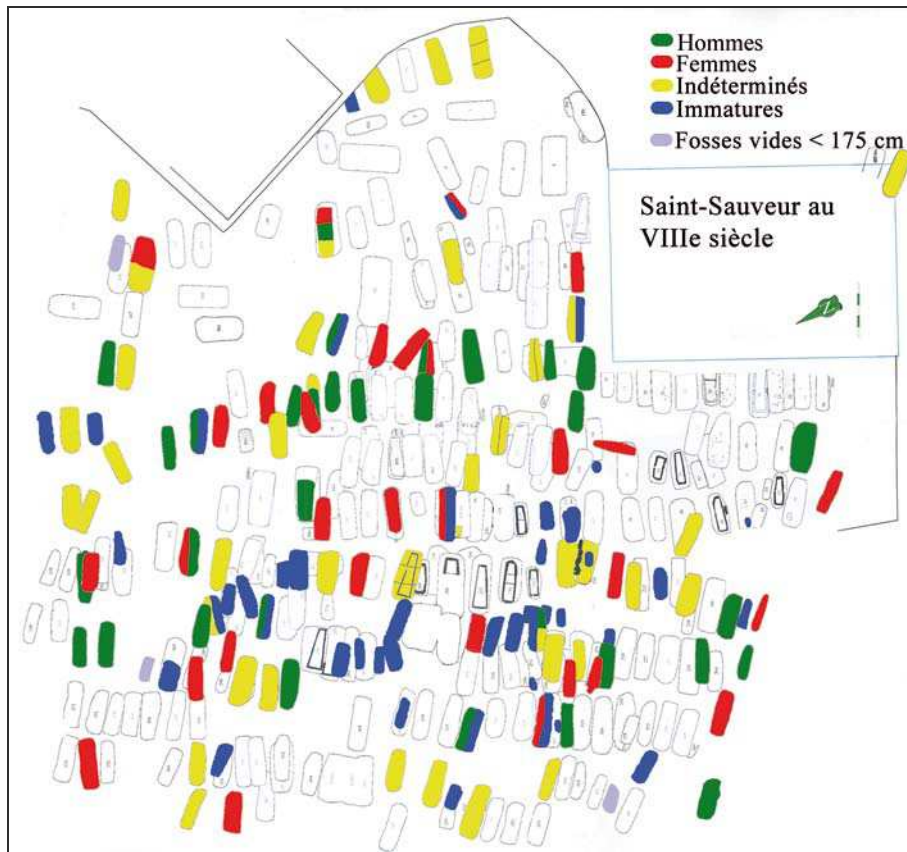


Figure 351 : Répartition des individus de Saint-Sauveur par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VIIIe siècle, d'après Ben Redjeb, 2007

1.2.6 Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)

Le site de Goudelancourt-lès-Pierrepont présente de nombreuses perturbations qui limitent les observations archéologiques et anthropologiques. D'abord, les tombes ont subi une importante érosion, les os sont très mal conservés, et de nombreux individus n'ont pas été rattachés à une phase chronologique précise (*cf chapitre 1*). Les enfants sont sous-représentés dans ce site, ils sont entre 13 et 18% selon les périodes, 17% pour la totalité de l'échantillon en intégrant les fosses vides, ce qui reste nettement insuffisant. Les enfants de moins de deux ans sont très peu nombreux et les 0-1 an composent 3% de l'effectif immature (**Tableau 95**).

Cependant, à Goudelancourt-lès-Pierrepont, cette sous-représentation s'explique avant tout par les biais archéologiques : les tombes les plus touchées par l'érosion sont celles des enfants, et la découverte de 35 fosses vides entre 90 et 200 cm souligne la mauvaise conservation des os.

Durant la première moitié du VI^e siècle, deux noyaux distincts se développent autour des tombes fondatrices, T.143 et 174, à l'ouest (GLP1A) et T.2, 235, 190 au centre (GLP1B) (**Figure 352**). Au fil du temps, ces deux noyaux se rejoignent et forment un vaste ensemble, dénommé GLP1. Les sépultures, orientées sud-est/nord-est, sont disposées en rangées régulières, assez lâches, avec plusieurs cas d'accolements de fosses. À la fin du VI^e siècle, un nouveau groupe de tombes distinct apparaît à l'est, marqué par une orientation différente, est-ouest (GLP2). Plusieurs espaces vides se situent de part et d'autre de ces groupes (**Figure 352, flèches**). Les tombes d'enfants suivent le modèle d'organisation des adultes, quel que soit leur âge.

	fin Ve-VI ^e siècle	VII ^e -VIII ^e siècle	Total
0-1 an	1		2
1-2 ans	2	1	3
3-7 ans	5	10	27
8-12 ans	6	6	29
13-17 ans	2	4	8
Indéterminés	3	2	8
Total	19	23	77

Tableau 95 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures et des fosses vides de Goudelancourt-lès-Pierrepont

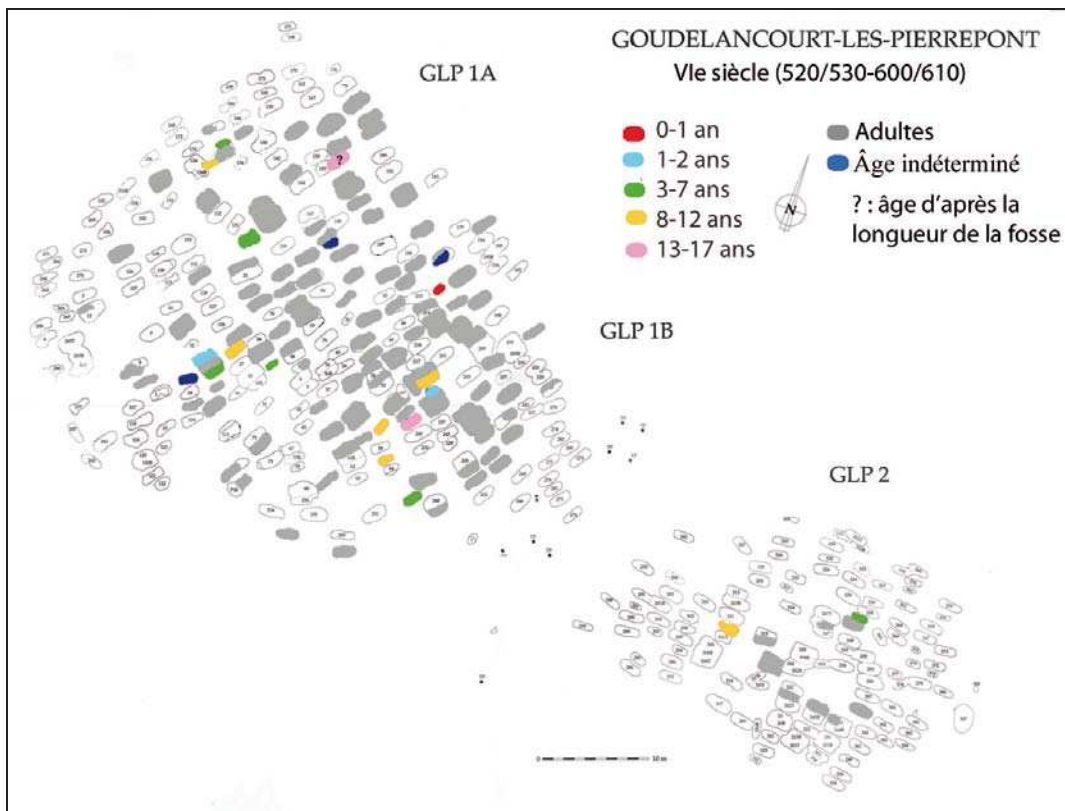
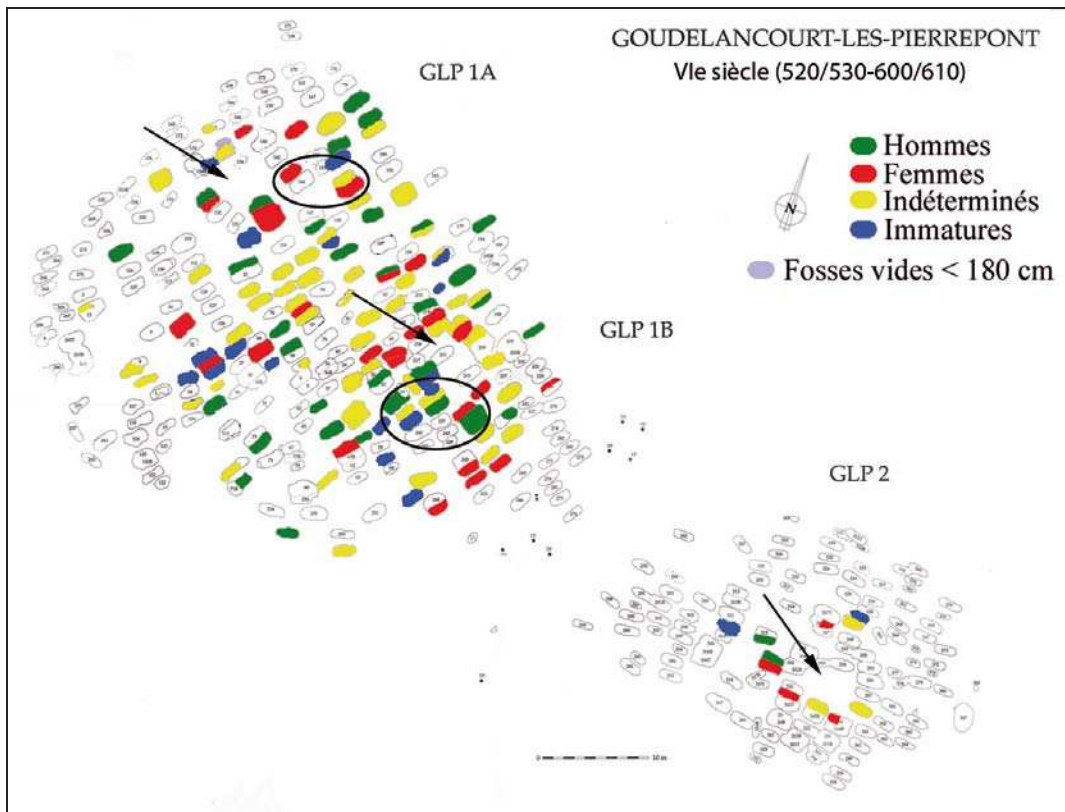


Figure 352 : Répartition des individus de Gourelancourt-lès-Pierrepont par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VI^e siècle, d'après Nice et al., 2008

Au VIIe siècle, un espace vide, comprenant plusieurs tombes privilégiées, est observé en GLP2 (**Figure 353, cadre**), mais n'a laissé aucune trace archéologique. D'autres espaces vides similaires sont perceptibles au sein de GLP1, auprès des sépultures les plus anciennes (Nice *et al.*, 2008, p. 29). GLP2 va nettement se développer au cours du VIIe siècle, au détriment de GLP1, dont le nombre d'inhumations ne va cesser de régresser jusqu'à son abandon à la fin du VIIe siècle. Les sépultures s'intègrent alors dans des rangées existantes et se concentrent sur le pourtour de la nécropole. Les enfants comme les adultes s'accolent parfois à des tombes antérieures, ce qui montre que la mémoire de l'emplacement des tombes est toujours vivace (**Figure 353, cercles**). GLP2 est ainsi utilisé jusqu'à l'abandon du site, au début du VIIIe siècle.

Les quelques trous de poteaux observables à l'est de GLP1 correspondent à une structure contemporaine non-identifiée. Celle-ci ne protégeant aucune tombe, on ne peut conclure à un édifice à fonction funéraire. Enfin, l'hypothèse d'une chapelle funéraire proche a été avancée par les archéologues, à la suite de la découverte de deux stèles décorées, l'une dénommée « stèle aux oiseaux » et interprétée comme un possible corbeau architectural. Ces décors n'étant pas chrétiens et les preuves archéologiques étant minces, A. Nice ne reconnaît pas l'existence d'un lieu de culte (Nice *et al.*, 2008).

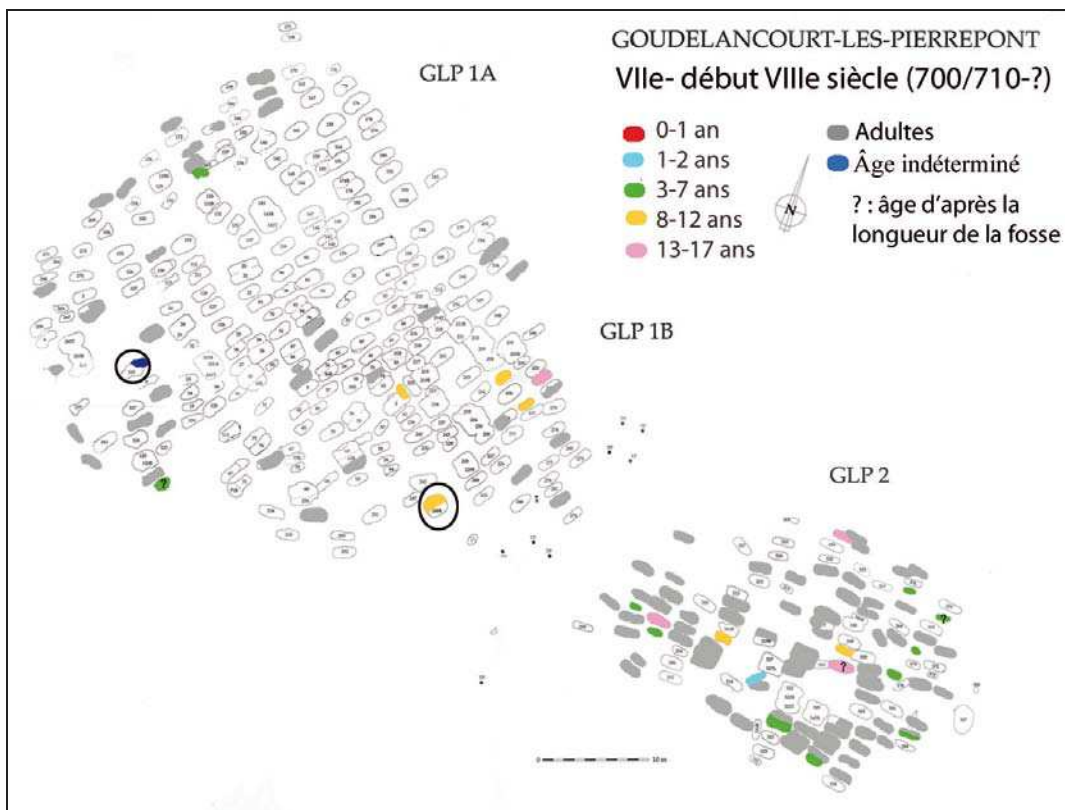
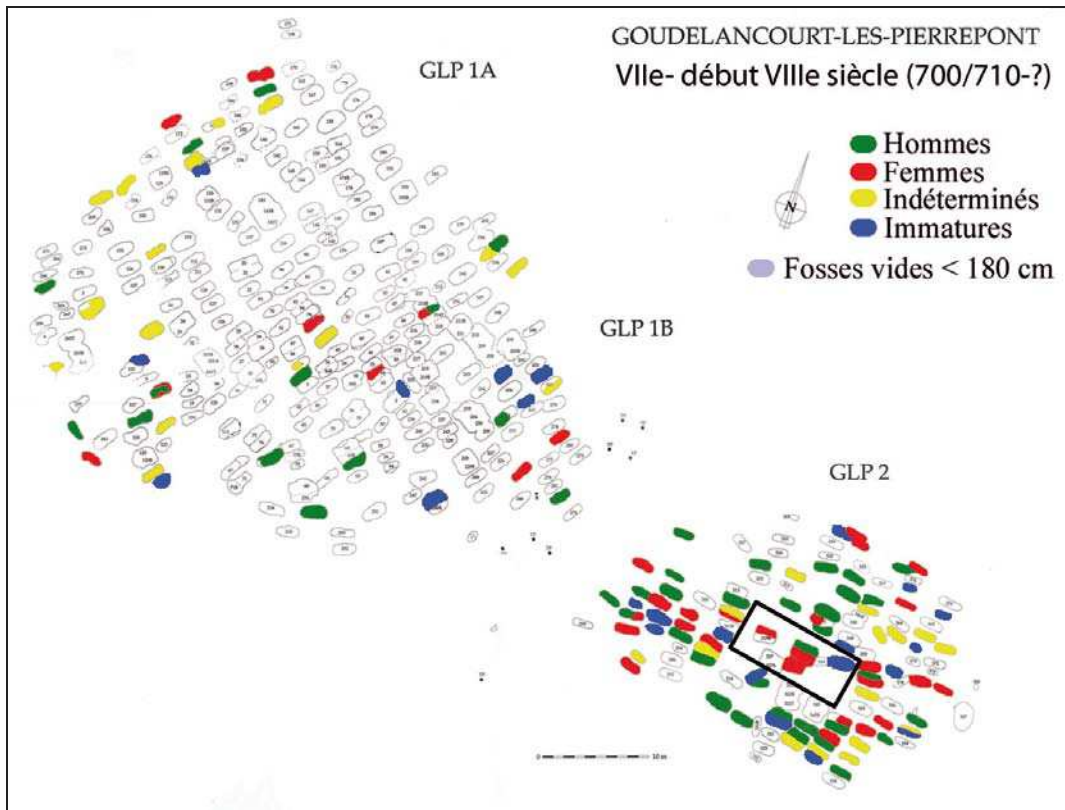


Figure 353 : Répartition des individus de Gourelancourt-lès-Pierrepont par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) aux VIIe-VIIIe siècles, d'après Nice et al., 2008

1.2.7 Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados)

Saint-Martin-de-Fontenay présente un nombre d'individus étudié particulièrement important : 740 sujets pour deux siècles d'occupation¹⁰. Les enfants constituent 25% de l'effectif au VIe siècle et augmentent à 40% au VIIe siècle, en intégrant les fosses vides (**Tableau 96**). Au VIe siècle, la répartition par âge montre une sous-représentation des enfants de moins de 2 ans, et une importance des 8-12 ans qui constituent un tiers de l'effectif immature (34%) (*cf chapitre 1*). Au VIIe siècle, la répartition devient plus proche de celle des populations préindustrielles, l'effectif diminuant avec l'âge. Cependant, les enfants de moins d'un an sont toujours aussi peu nombreux, avec 14% seulement de décès, contre 5% au VIe siècle.

	VIe siècle	VIe siècle, avec les fosses vides	VIIe siècle	VIIe siècle, avec les fosses vides	Total	Total, avec les fosses vides
0-1 an	2	3	9	27	11	30
1-2 ans	4	5	11	28	15	33
3-7 ans	12	20	41	62	53	82
8-12 ans	21	22	49	54	70	76
13-17 ans	13	13	20	20	33	33
Indéterminés	2	2	2	2	4	4
Total	54	65	132	193	186	258

Tableau 96 : Répartition probable en classes d'âges des sujets immatures de Saint-Martin-de-Fontenay

Au VIe siècle, les tombes s'organisent autour de la zone centrale des incinérations, en se développant vers le nord et le sud (**Figure 354**). Contrairement aux autres nécropoles étudiées, les tombes sont fréquemment remployées dès le VIe siècle, ce qui s'explique par un accroissement considérable du nombre d'individus entre le Ve et le VIe siècle (Buchet, 1994, p. 118). Les tombes sont disposées en rangées régulières et orientées ouest/est. De nombreux espaces sont laissés vides, et seront comblés au VIIe siècle.

Les enfants ne se distinguent pas des adultes au niveau de l'organisation : leurs tombes, alignées en rangées, parfois accolées, sont situées à proximité d'adultes où les corps sont

¹⁰ Sans compter le Nombre Minimum de 303 individus retrouvés dans des ossuaires non-datés (Alduc-Le Bagousse, 1994a, p. 517-519)

déposés dans des tombes collectives. Très peu d'enfants de moins d'un an sont inhumés dans la nécropole, et seul un périnatal a été retrouvé. Il est déposé dans une tombe déjà utilisée par deux adultes (dont une femme) et un enfant d'environ 9-11 ans. L'âge ne semble pas jouer un rôle déterminant dans la gestion de l'espace.

Au VIIIe siècle, la nécropole se développe vers le sud et l'est (**Figure 355**). L'espace est densément occupé, les rangées de sépultures sont irrégulières et les tombes fréquemment remployées, le nombre d'individus ayant presque doublé, surtout les enfants, qui composent 40% des individus et sont disséminés au milieu des adultes. Dans la plupart des cas, ils occupent une sépulture primaire individuelle, mais ils sont souvent déposés dans des tombes collectives (*cf chapitre 2*). Si les moins d'un an sont en nette augmentation, il n'y a pas de spécificités dans les pratiques funéraires : ils sont toujours situés à proximité de groupes de tombes, parfois accolés à une tombe d'adulte ou d'enfant. On ne note pas de regroupements d'enfants par âge dans des zones particulières. Seules cinq tombes, dont trois d'enfants de plus de 3 ans, occupent une zone périphérique de la nécropole, au nord-est (**Figure 355, cercle**).

En plus des nombreuses sépultures primaires, on note la présence d'une trentaine de fosses « maintes fois remaniées, où les ossements dispersés en vrac sans aucune connexion apparente, ne permett[ant] pas l'individualisation des squelettes » (Alduc-Le Bagousse, 1994b), appelées « fosses-ossuaires » (**Figure 355**). Si l'on prend en compte ces individus dans le dénombrement général, on obtient un total de 1044 individus pour les VIe-VIIIe siècles.

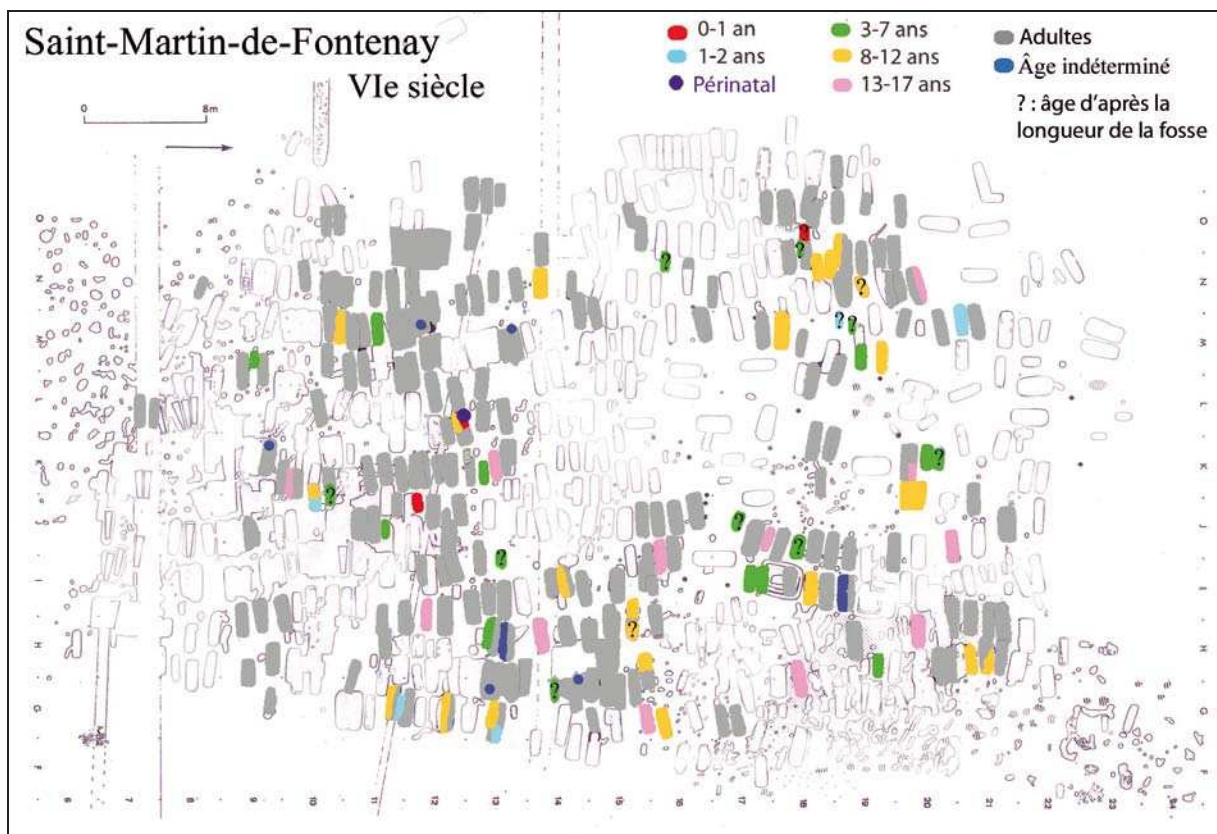
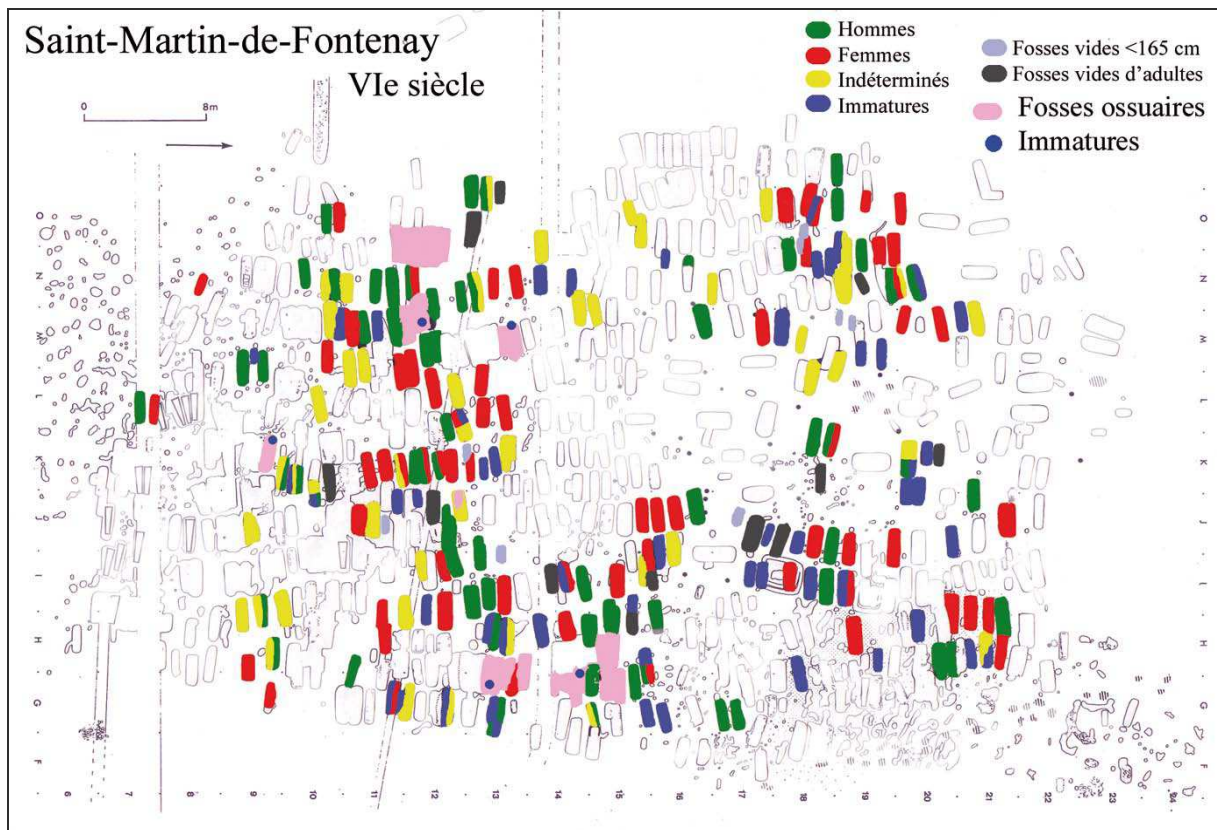


Figure 354 : Répartition des individus de Saint-Martin-de-Fontenay par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VI^e siècle, d'après Pilet et al., 1994

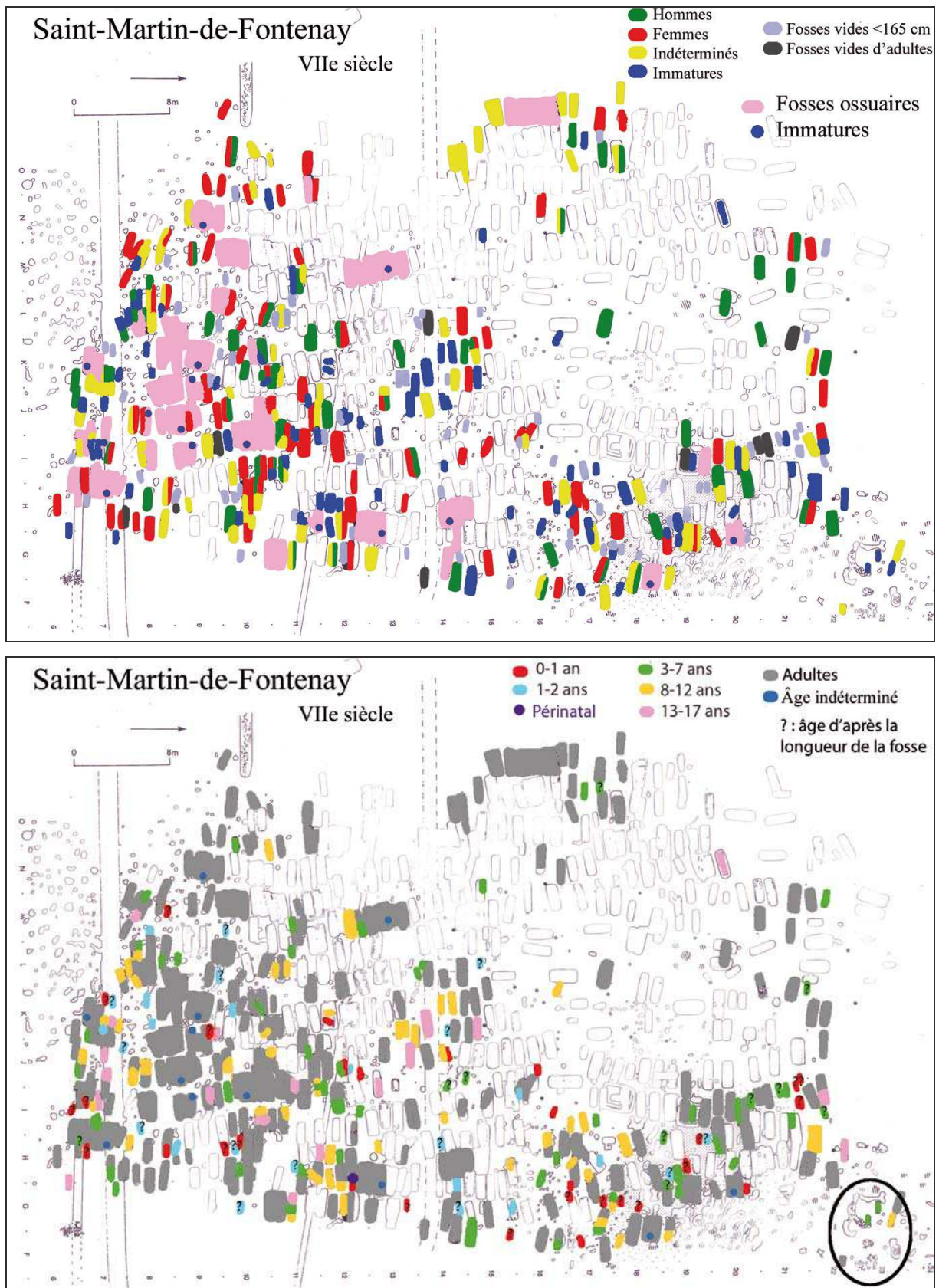


Figure 355 : Répartition des individus de Saint-Martin-de-Fontenay par sexe (haut) et par classe d'âges (bas) au VIIe siècle, d'après Pilet et al., 1994

Au sein des nécropoles, l'organisation est sensiblement la même, quels que soit les sites considérés, même si chaque site recèle ses propres originalités. Les tombes sont ainsi alignées en rangées, toujours de manière très régulière durant le premier siècle de l'occupation. Les sépultures sont très vite orientées ouest/est, même si parfois les premières tombes sont creusées nord/sud. Les rangées de fosses comprennent toujours des espaces vides, comblés dans les années suivantes par de nouvelles tombes, avec des écarts plus ou moins longs : certaines sépultures s'intègrent dans ces rangées au siècle suivant, ce qui pose la question de la mémoire de ces groupes de sépultures qui devaient être signalés en surface, ce qui est parfois attesté par l'archéologie, comme à Giberville (Pilet *et al.*, 1990).

La gestion de l'espace est ainsi raisonnée et les enfants ne se distinguent pas des adultes. Leurs tombes sont creusées à proximité d'adultes, auxquelles elles sont parfois accolées, notamment celles des enfants en bas-âge. Il ne semble n'y avoir aucune spécificité dans l'organisation funéraire, le facteur âge n'étant pas déterminant : les enfants s'intègrent dans les rangées, réutilisent des tombes, s'accolent aux sépultures d'adultes, ce qui va dans le sens d'une organisation familiale, même si aucune analyse ADN ne peut pour l'instant le confirmer.

La visualisation de la répartition des individus dans les nécropoles souligne bien l'absence des plus jeunes : les enfants de moins de deux ans sont nettement sous-représentés, en particulier ceux de moins d'un an, dont les périnataux restent extrêmement rares dans ces sites. Cependant, lorsqu'ils sont présents, rien ne les distingue des autres enfants, ni l'orientation, ni l'organisation de leurs sépultures.

Lorsque la densité de l'occupation augmente, généralement durant le dernier siècle d'utilisation de la nécropole (fin VIIe-VIIIe siècle), les réutilisations de fosses ou d'emplacements se multiplient, ce qui tend à prouver que l'espace funéraire, même en zone rurale, est délimité. L'abandon des nécropoles, et le déplacement du lieu funéraire pourrait être dû en partie à cette saturation de l'espace. Si l'on supposait, il y a encore quelques années, un passage linéaire des nécropoles aux cimetières, les dernières avancées de la recherche ont montré qu'il n'en était rien : des espaces funéraires ruraux, éloignés de tout lieu de culte, sont créés jusqu'en plein Moyen Âge, comme à Hyères-sur-Amby, Serris-les-

Ruelles, Villiers-le-Sec et dans bien d'autres sites découverts par l'archéologie préventive (Porte, Buchet, 1985 ; Pecqueur, 2003 ; Pecqueur, 2005 ; Blaizot, 2006 ; Verbrugge, Carron, 2007 ; Blaizot, 2011).

1.3 Le cimetière, du VIIe au XIIe siècle

Le cimetière se met en place progressivement autour des lieux de culte, dès le VIe siècle. Le statut des ces édifices (chapelles privées et funéraires, basiliques...) est mal connu au moment de leur édification, car il est difficile d'identifier le statut des églises par l'archéologie (Zadora-Rio, 2005, p. 18). Les quelques exemples suivants montrent des scénarios différents, même si une certaine linéarité dans l'établissement de lieu est la gestion de l'espace funéraire est observée. Il n'est évidemment pas question de définir la mise en place et la gestion de l'espace pour « le cimetière » à partir d'une dizaine d'exemples, éclatés dans le temps et l'espace, mais de tenter d'observer l'établissement d'une trame générale et de points de recoupement entre ces différents sites, notamment dans l'organisation des sépultures d'enfants.

1.3.1 Alba-la-romaine (Ardèche)

Le cimetière Saint-Philippe d'Alba-la-Romaine (Ardèche) a fait l'objet d'une fouille préventive en 1988-1989, menée par É. Faure-Boucharlat, l'étude anthropologique étant effectuée par L. Buchet et S. Vatteoni (Faure-Boucharlat *et al.*, 1992). L'estimation des âges des sujets immatures a été effectuée suivant la méthode de I. Schour et M. Massler sur les dents (Schour, Massler, 1941) et de R. I. Sundick (Sundick, 1978) pour les os longs.

Le secteur ouvert dans le cimetière et les différents sondages effectués autour n'ont pas permis de repérer l'église Saint-Philippe, attestée par une donation en 892, mais qui semble avoir été détruite lors des guerres de religions au XVIIe siècle (Faure-Boucharlat *et al.*, 1992, p. 114). La fouille se limite donc à une parcelle, que l'on ne peut replacer dans le contexte plus général de l'organisation du cimetière (**Figure 356**).

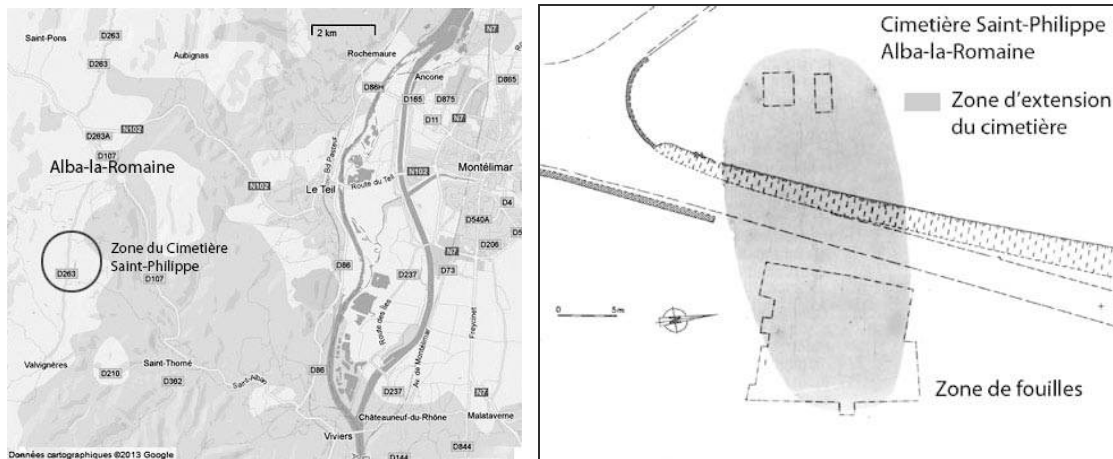


Figure 356 : Situation de la fouille du cimetière Saint-Philippe d'Alba-la-romaine, (à droite d'après Faure-Boucharlat et al., 1992)

1.3.1.1 Composition de la population inhumée

Les cinq premières tombes s'installent aux alentours des IIIe-IVe siècles dans un bâtiment antique ruiné, mais c'est à partir de la fin du VIIIe siècle que le cimetière prend de l'ampleur. Sur 140 individus dénombrés, 125 peuvent être rattachés à une phase chronologique, du IIIe au XIVe siècle¹¹. Quatre phases chronologiques ont été définies, fondées principalement sur la typologie des tombes et leurs relations stratigraphiques (**Tableau 97**) : presque aucun mobilier n'a été retrouvé et il n'y a pas eu d'analyses au C₁₄ pour confirmer les résultats (Faure-Boucharlat et al., 1992, p. 123).

Phase	Datation	N individus	N enfants
0	IIIe-IVe	5	
1	VIIIe-Xe	11	4
2	XIe-XIIIe	42	18
3	XIIIe-XIVe	52	44
Indéterminée	?	15	2
Total	IIIe-XIVe	125	68

Tableau 97 : Population inhumée d'Alba-la-romaine

Nous nous attacherons surtout aux phases 2 et 3 de l'occupation du cimetière, du XIe au XIVe siècle, en raison du faible nombre d'individus retrouvés pour les phases 0 et 1. L'effectif immature se situe globalement entre un tiers et 43% des individus entre le VIIIe et le XIIIe siècle (**Figure 357**). À partir de la fin du XIIIe siècle, leur fréquence augmente

¹¹ Les 15 individus restant sont issus d'ossuaires difficilement datables. Ils ne sont donc pas compris dans l'échantillon étudié ici.

brusquement, atteignant 84% de l'effectif. La répartition en classes d'âges souligne l'importance des 0-1 an, majoritaires dans ce cimetière aux XIe-XIVe siècles (**Tableau 98, Figure 358**).

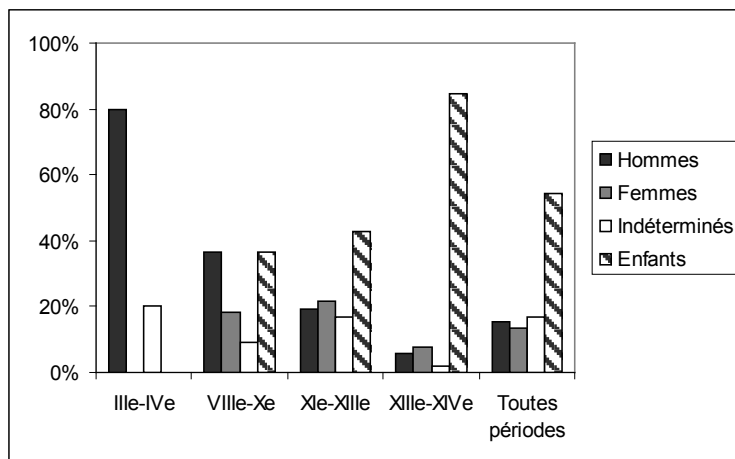


Figure 357 : Population d'Alba-la-Romaine du IIIe au XIVe siècle, N = 125

	XIe-XIIIe siècle	XIIIe-XIVe siècle
0-1 an	7	21
1-2 ans	2	2
3-7 ans	2	13
8-12 ans	1	2
13-17 ans	1	2
Indéterminé	5	4
Total	18	44

Tableau 98 : Répartition des sujets immatures d'Alba-la-Romaine en classes d'âge

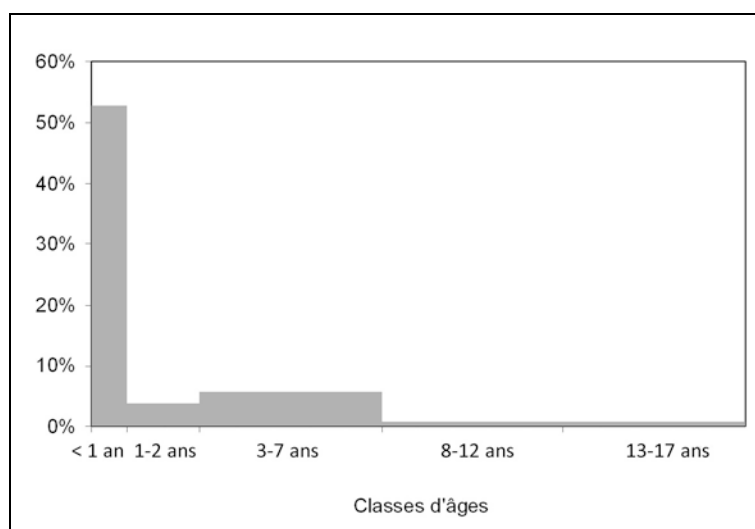


Figure 358 : Répartition par classe d'âges des sujets immatures d'Alba-la-Romaine, du XIe au XIVe siècle (phases 2-3), N = 53

Cette répartition est assez proche des standards observés pour les populations préjennériennes*, avec une mortalité infantile élevée, à l'inverse de ce que nous avons pu observer pour les nécropoles. Cependant, les 1-2 ans sont très peu nombreux, comme les enfants de plus de 7 ans. Ces « anomalies » montrent que l'on est très probablement face à un secteur réservé aux enfants de moins d'un an. De plus, seule une partie de ce cimetière a été fouillée, et nous ignorons totalement la distribution des individus, adultes comme enfants, dans les autres parcelles de ce cimetière. Nous ne pouvons donc restituer la population inhumée du cimetière d'Alba-la-romaine à partir de cet échantillon, d'autant plus que l'organisation spatiale des tombes montre des regroupements particuliers en fonction du sexe et de l'âge des individus (*cf infra*).

1.3.1.2 Pratiques funéraires

Tous les individus en place sont en décubitus dorsal, les membres supérieurs posés le long du corps, les mains croisées sur la poitrine ou le ventre. La typologie des tombes est variée : coffrages de bois, coffres de pierres, coffres maçonnés, tombes mixtes (utilisation du bois et de la pierre) ou en pleine terre. La majorité des tombes est néanmoins constituée de coffres de pierres, ou d'assemblages mixtes pour les VIIIe-XIIIe siècles. À partir de la fin du XIIIe siècle, les tombes en pleine terre, essentiellement d'enfants, se multiplient (Faure-Boucharlat *et al.*, 1992, p. 124). Les coffrages de pierres, en dalles ou en moellons, sont plutôt réservés aux adultes ($Z = 3,48$) et contiennent de nombreuses réductions*. Les enfants, généralement de moins d'un an, sont surtout inhumés en pleine terre, mais plus d'un tiers de leurs tombes est de type indéterminé (37%) (**Figure 359**).

La plupart des individus est inhumée en tombes primaires individuelles, mais près d'un tiers a réutilisé des sépultures, une minorité constituant des dépôts secondaires* (ossuaires*) (**Figure 360**). De manière globale, on n'observe aucune différence entre les adultes et les enfants. En l'absence de plus amples informations, notamment sur le caractère volontaire (tombes plurielles) ou accidentel (recoupements de tombes) des réutilisations de tombes, nous nous bornerons à en dresser un bref bilan¹².

¹² Je préfère parler de tombes réutilisées plutôt que de tombes plurielles, puisque je n'ai pas le détail des gestes funéraires, notamment la différence entre tombes réutilisées volontairement et tombes recoupées accidentellement.

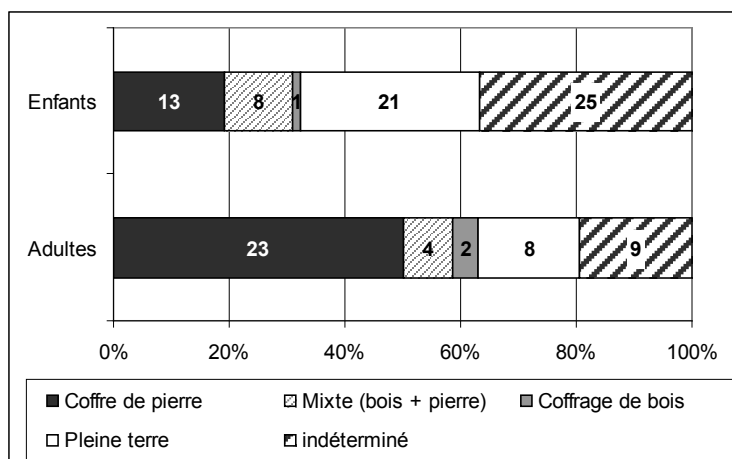


Figure 359 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants à Alba-la-Romaine, VIIIe-XIVe siècles

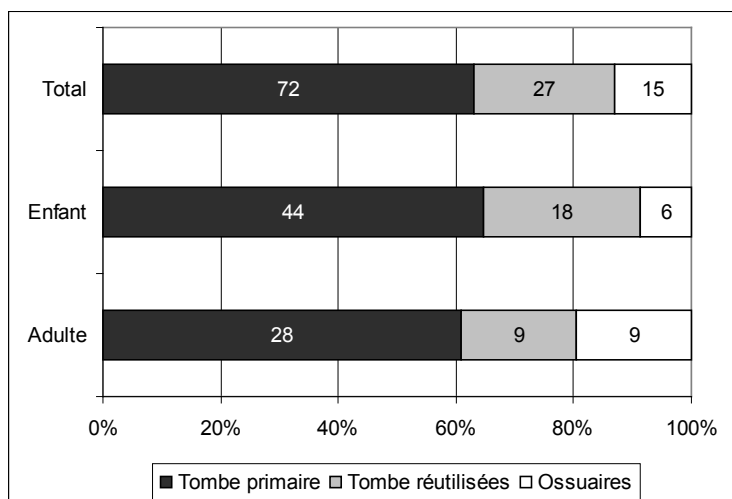


Figure 360 : Fréquence des individus inhumés dans les tombes primaires individuelles, collectives et ossuaires, du VIIIe au XIVe siècle, Alba-la-Romaine

La pratique apparaît au XIe siècle, et concerne autant les enfants que les adultes (**Figure 361**). Aux XIe-XIIIe siècles, les adultes sont plus fréquents dans les tombes plurielles que les enfants ($Z = 2,14$). En revanche, à partir du XIIIe siècle, seuls les enfants réutilisent les tombes, même si la majorité d'entre eux reste inhumée en tombes primaires individuelles, notamment les moins d'un an ($Z = 2,07$). De manière globale, plus de la moitié des individus réutilisant des sépultures sont des enfants (**Figure 362**) ; mais il s'agit principalement d'enfants de plus d'un an (**Figure 363**).

Malgré le faible effectif, on remarque qu'il n'existe aucune association adulte/enfant dans les tombes contenant deux individus (**Figure 364**). Les enfants restent majoritaires, et sont associés entre eux. Dans 3/6 cas, les enfants regroupés appartiennent au même groupe d'âges.

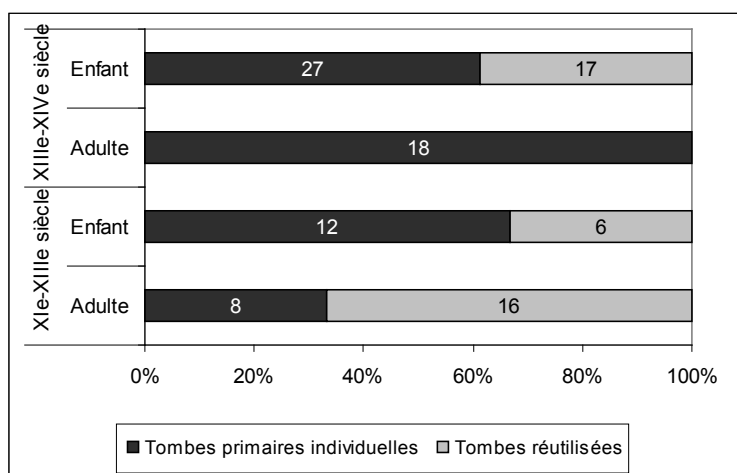


Figure 361 : Nombre d'adultes et d'enfants inhumés dans les tombes primaires individuelles et réutilisées à Alba-la-Romaine, par phase chronologique, N = 115

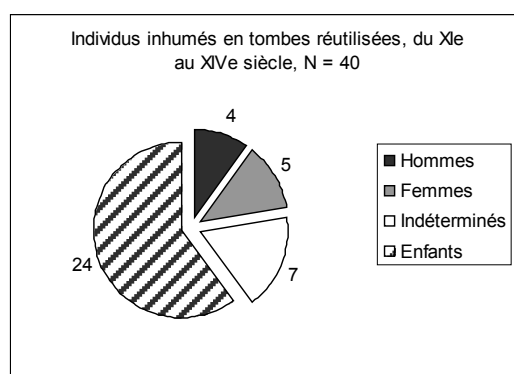


Figure 362 : Distribution des individus dans les tombes réutilisées à Alba-la-Romaine

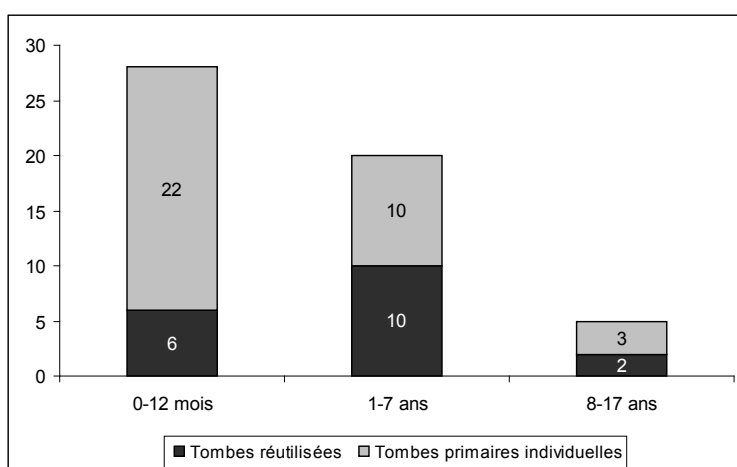


Figure 363 : Enfants réutilisant des tombes, par groupe d'âges à Alba-la-Romaine aux XIe-XIVe siècles, N = 53

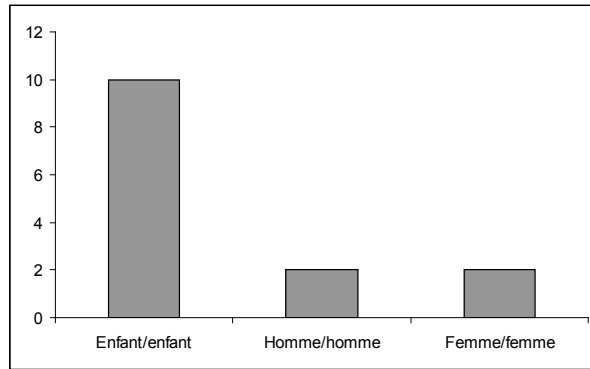


Figure 364 : Association préférentielle dans les tombes réutilisées contenant deux individus,

$N = 14$

1.3.1.3 Organisation spatiale

Jusqu'au XI^e siècle, très peu d'individus sont inhumés dans cette partie du cimetière. Hormis les cinq tombes antiques orientées nord/sud, 11 sépultures se partagent l'espace, orientées est-ouest, essentiellement des adultes (**Figure 365**). À partir du XI^e siècle, le nombre d'adultes et d'enfants augmente, les tombes se chevauchent et se recoupent assez fréquemment. Au XIII^e siècle, de nombreuses tombes d'enfants de moins de 8 ans sont regroupées dans une zone spécifique du cimetière, autour de deux tombes féminines.

La première phase ne présente que peu de regroupements : deux sujets de moins de 2 ans sont accolés à la tombe d'une femme et un enfant de 3-7 ans est déposé aux côtés d'un homme (**Figure 365**). Aux XI^e-XIII^e siècles, les individus sont plus nombreux, et les tombes d'enfants se recoupent fréquemment (**Figure 365**). Trois petits groupes composés d'enfants en bas-âge sont disséminés dans le cimetière (cercles).

La troisième phase se caractérise par un important rassemblement d'enfants de moins de 7 ans, autour de deux tombes féminines de la phase antérieure (phase 2) (**Figure 365**). L'attraction exercée par ces deux femmes est bien visible, surtout auprès des sujets de moins d'un an. Il se forme alors une zone spécifiquement utilisée par les plus jeunes : aucun enfant de plus de 7 ans n'y est inhumé. Seul un adolescent (T27) est présent, mais par son âge (15-17 ans) il peut être déjà considéré socialement comme un adulte.

Les tombes d'enfants ne sont pas disposées au hasard dans le cimetière. Elles chevauchent, recoupent ou sont situées à proximité d'autres tombes d'enfants ou de femmes,

notamment durant la dernière phase, aux XIIIe-XIVe siècles. De manière globale, leurs tombes s'organisent à proximité des tombes féminines ou enfantines. Rares sont les hommes associés aux sépultures d'enfants.

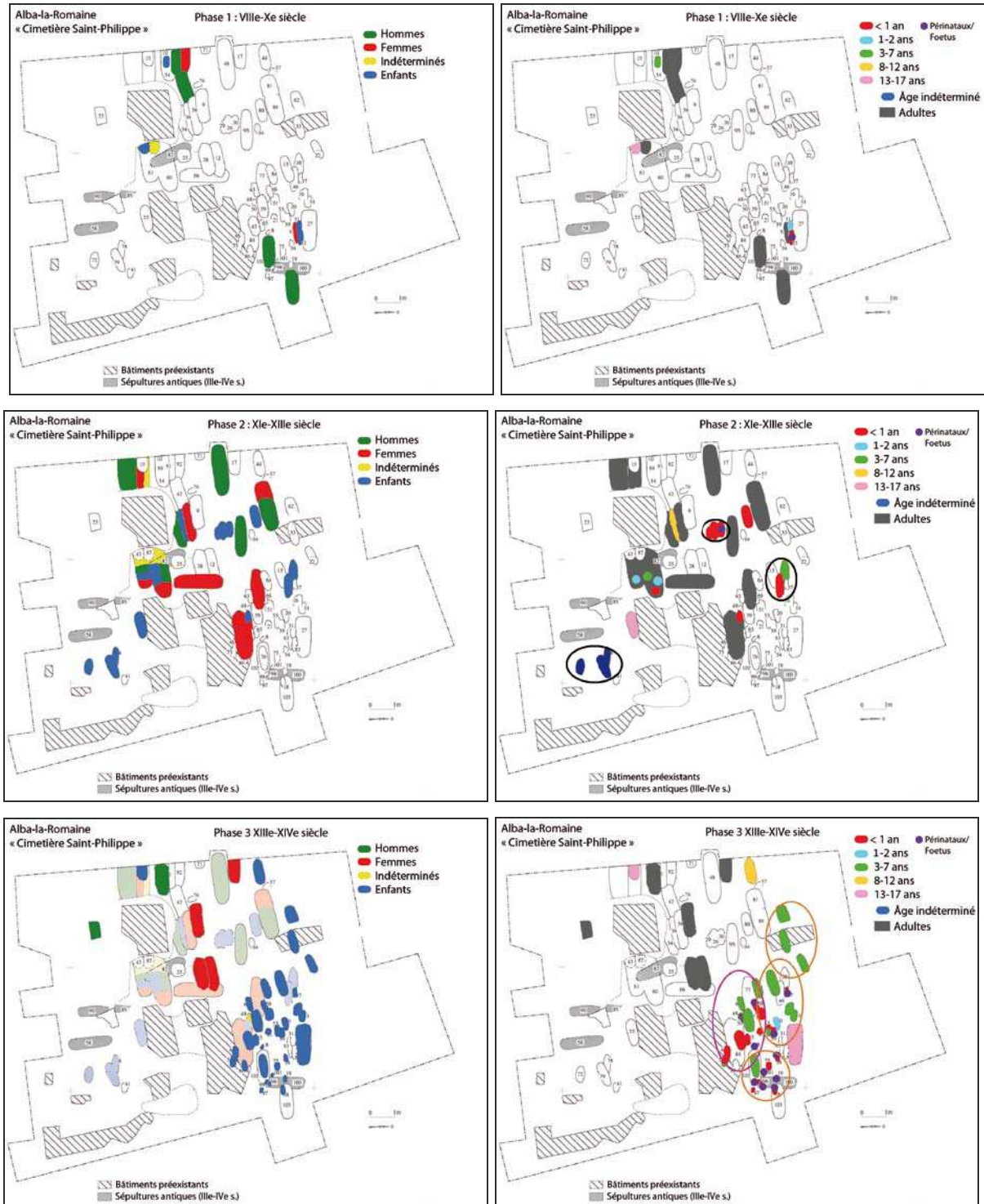


Figure 365 : Organisation des individus par sexe (gauche) et par classe d'âges (droite), du VIIIe au XIVe siècle

L'analyse du secteur fouillé du cimetière Saint-Philippe à Alba-la-Romaine montre qu'à partir du XIII^e siècle nous sommes face à un secteur réservé aux enfants¹³. La répartition par âge, qui montre une importante mortalité infantile, ne reflète donc pas la mortalité de la population inhumante, mais simplement une répartition préférentielle des enfants : ceux de moins de 7 et d'1 an sont regroupés autour de deux sépultures de femmes aux XIII^e-XIV^e siècles (T77, T84). Cette attractivité reflète le rôle particulier de ces femmes, notamment auprès des enfants en bas âge : selon une étude des caractères discrets*, ces deux femmes étaient sans doute apparentées¹⁴.

Si les tombes d'enfants sont fréquemment accolées à des tombes d'adultes, principalement des femmes, ils sont principalement associés à d'autres enfants, que ce soit dans les sépultures réutilisées, recoupées, accolées ou situées à proximité. De plus, ces enfants associés appartiennent souvent au même groupe d'âges, ce qui souligne encore l'importance de l'âge dans l'organisation de ce secteur du cimetière.

Ainsi, la fouille d'un secteur d'un cimetière plus vaste, présentant une organisation et un recrutement particulier, ne nous permet pas d'élaborer des hypothèses sur la mortalité de la population inhumante.

1.3.2 Berre l'Etang : Saint-Estève-le-Pont (Bouches-du-Rhône)

Le site de Saint-Estève-le-Pont à Berre l'Etang a fait l'objet de trois campagnes de fouilles préventives et programmées durant les années 1999-2002, sous la direction conjointe d'A. Genot et d'A. Thomann (Thomann, Genot, 2005 ; Thomann *et al.*, 2005). L'analyse archéologique et anthropologique de ce site a donné lieu à une thèse à l'Université de la Méditerranée (Thomann, 2004). L'emprise de la fouille a révélé deux secteurs funéraires médiévaux distants d'environ 60 m, dénommés zone Nord et zone Sud (**Figure 366**).

¹³ Les adultes sont trop peu nombreux pour que nous puissions évoquer une répartition selon le sexe.

¹⁴ Elles réunissent ensemble 4 caractères discrets communs : une suture pétrosquameuse, un trou mentonnier double, accessoire et un autre postérieur.

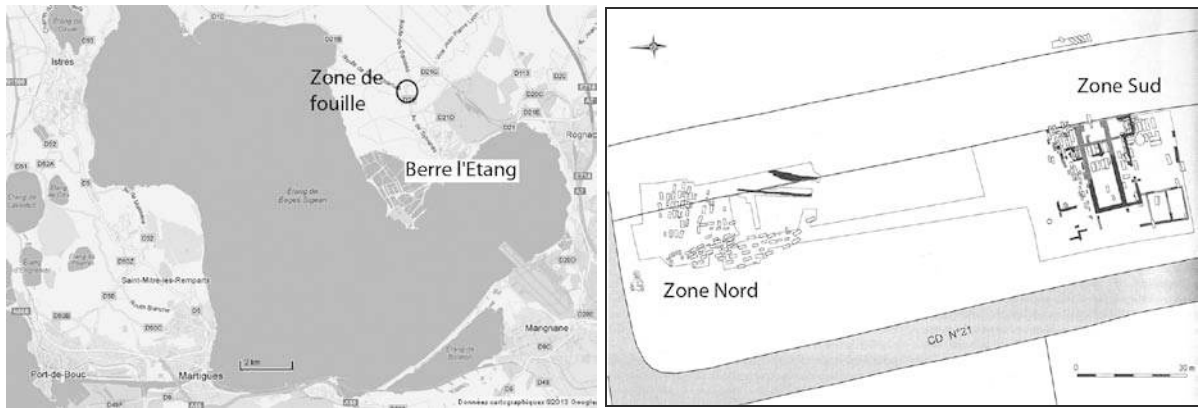


Figure 366 : Situation du site de Saint-Estève le Pont à Berre l'Étang, à droite d'après Thomann, Genot, 2005, p. 144

La zone Nord comprend un secteur funéraire, composé de deux groupes de tombes orientées différemment, qui s'organisent de part et d'autre d'un espace qui semble constituer une voie de circulation (**Figure 373**). 108 tombes ont été fouillées et analysées (sur 114 repérées). Toutes les tombes sont rupestres, la typologie variant entre le coffrage de dalles ou de bois, comprenant parfois quelques tuiles. Aucun remaniement des tombes n'est à noter, seules deux sépultures sont juxtaposées (1002 et 1019). Un mur, d'une longueur de 24 mètres, aux pierres liées à la terre, peut être interprété comme un enclos funéraire, mais rien ne permet d'affirmer cette hypothèse (Thomann, 2004, p. 28).

La typologie des tombes et quatre datations au C_{14} évoquent une utilisation de cet espace de la fin du VII^e au XI^e siècle (Thomann, 2004, p. 110). Si les datations donnent des dates similaires aux tombes orientées N/S et E/O, les fourchettes restent très larges (fin VII^e-début XI^e siècle), ce qui paraît insuffisant pour évoquer l'hypothèse d'une contemporanéité de ces deux groupes de tombes, comme le propose l'auteur (Thomann, 2004, p. 110).

Dans la zone Sud, un édifice de culte, dont la construction peut être située entre le Ve et le VII^e siècle selon A. Genot (Thomann, 2004, p. 24 ; Thomann *et al.*, 2005), a été intégralement fouillé, à l'exception de l'abside, située hors de l'emprise du chantier (**Figure 366**). Malgré les nombreuses destructions et remaniements du site, 110 tombes ont été repérées et analysées. Trois états de construction ont été définis (**Figure 367**) :

- **Etat 1**, Ve-VII^e siècle : Construction de l'église à nef simple, avec l'ajout de deux annexes latérales. Les premières sépultures en sarcophages, situées à l'intérieur, sont datées de la fin du VII^e siècle par le mobilier et une analyse C_{14} . L'annexe latérale nord a été

démantelée très rapidement, puisque des tombes sous dallage de pierres recoupent cet espace.

- **Etat 2**, VIIIe-Xe siècle : Ajout d'une galerie au sud de l'édifice.

- **Etat 3**, fin IXe-XIe siècle : À cet état correspondent de nombreux remaniements. Les murs de la galerie sud sont arasés, et ceux de la nef principale sont doublés, probablement pour la mise en place d'une voûte. Des structures non funéraires apparaissent, comme un four à chaux construit au sud des murs de l'église et une série de silos de stockage au nord-ouest du site. Cette restructuration de l'église serait à mettre en lien, selon A. Genot, avec un changement de vocation du site, passant d'une utilisation funéraire à une structure de stockage de denrées alimentaires (Thomann, Genot, 2005, p. 147). Cependant, de nombreux cimetières présentent des silos parfois contemporains aux inhumations, ce qui fragilise cette hypothèse (Passarrius *et al.*, 2008).

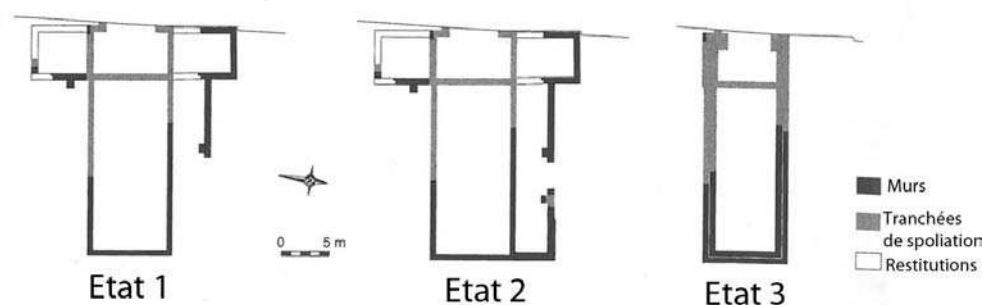


Figure 367 : Les trois états de l'église de Saint-Estève le Pont, d'après Thomann, Genot, 2005, p. 146

À partir du XVIIe siècle, l'édifice de culte est démantelé, les pierres sont récupérées et l'intérieur de l'édifice est presque intégralement décaissé, provoquant la destruction de nombreux sarcophages. Quatre sépultures sont datées de cette période, ce qui montre que l'inhumation était encore sporadique auprès de l'église.

La reconstitution de l'évolution de ce lieu de culte est rendu difficile par les nombreux remaniements postérieurs à l'utilisation funéraire du site : « L'ensemble de ces bouleversements a définitivement fait disparaître les stratigraphies qui auraient pu apporter des renseignements sur les liaisons qui devaient exister entre les murs des zones nord, centrale et sud » (Thomann, Genot, 2005, p. 147). Enfin, un sondage à l'est de l'église révèle la continuité du cimetière, plus vaste que la fouille ne le laisse entrevoir (**Figure 366**).

218 tombes ont ainsi été découvertes et analysées. La relation qu'entretiennent les deux secteurs funéraires est difficile à définir (Thomann, 2004, p. 109-115). La fouille de la tranchée séparant les deux sites n'a révélé aucune sépulture, ce qui exclut l'idée que la zone nord constitue une partie du cimetière situé autour de l'église. De plus, de nombreuses divergences existent entre les deux zones. La typologie des tombes est plus variée dans la zone Sud, la gestion de l'espace est différente : dans la zone Nord, des rangées apparaissent, alors que dans la zone Sud, les sépultures s'organisent en fonction de l'édifice, et se recoupent fréquemment. Cependant, une dizaine de datations au C₁₄ souligne une occupation contemporaine des deux sites, entre la fin du VII^e et le XI^e siècle.

Les nombreuses divergences observées dans les deux zones nous poussent à les étudier séparément, afin de relever les spécificités qui les caractérisent. Malgré une typologie des tombes variées, il n'a pas été possible de proposer un phasage précis des deux zones de fouilles. Un seul état, s'échelonnant du VII^e au XI^e siècle est ainsi observable (Thomann, 2004, p. 109-115).

1.3.2.1 Composition de la population inhumée :

La zone Nord et la zone Sud présentent des caractéristiques différentes, que ce soit sur la gestion de l'espace, l'organisation générale du site ou même la composition de la population inhumée. En effet, si les deux zones possèdent un nombre d'individus proche, celui des enfants est inégal (**Tableau 99**). Pour 270 individus compris dans l'étude¹⁵, la fréquence des enfants passe de 42% dans la zone Nord à 53% dans la zone Sud (**Figure 368**).

Dans la zone Nord, 5 fosses vides, semblables en tous points aux autres tombes, n'ont pas livré d'ossements. Leur longueur étant inférieure à 88 cm, nous proposons, comme le suggère A. Thomann, de les intégrer à l'échantillon dans la classe d'âges des 0-1 an (Thomann, 2004, p. 195-196), ce qui ramène la part des sujets immatures à 45 individus, soit 42% de la population inhumée. Il faut noter également un léger déséquilibre du sex-ratio* dans cette zone, en faveur des femmes (Thomann, 2004, p. 197).

Dans la zone Sud, aucune fosse vide n'a été repérée, la conservation osseuse variant fortement d'un secteur à l'autre, mais de nombreuses tombes ont été réutilisées, vidangées ou

¹⁵ Les tombes postérieures ou antérieures ne sont pas comprises dans l'analyse, ainsi que les amas d'ossements non datés.

recoupées, ce qui a entraîné plusieurs formes de manipulations d'ossements. Dans un premier temps, A. Thomann a pris en compte les sépultures bien individualisées dans son dénombrement, et elle observe un déséquilibre du sex-ratio* en faveur des hommes (59% des adultes, 24/41) (Thomann, 2004, p. 153).

Cependant, en comptabilisant les réductions* issues des tombes, ce déséquilibre s'amenuise, la population adulte étant alors composée de 54% d'hommes, de 35% de femmes et de 12% d'indéterminés (N = 52). Lorsqu'on prend en compte la totalité des tombes primaires et secondaires* datées du haut Moyen Âge¹⁶, on obtient une population plus équilibrée, soit 43% d'hommes, 30% de femmes et 26% d'indéterminés (**Tableau 99**). Le nombre élevé d'indéterminés nous empêche alors de conclure sur l'équilibre homme-femme dans la zone sud. Néanmoins, un déséquilibre homme-femme est loin d'être exceptionnel dans les lieux de culte, et les secteurs situés dans ou à proximité immédiate d'une église, présentent souvent une surmasculinité, due à un choix d'inhumation préférentielle d'hommes (Gallien, 1994a).

	Zone Nord	Zone Sud
Hommes	27	33
Femmes	35	23
Indéterminés	1	20
Enfants	40	86
Fosses vides	5	0
Total	108	162

Tableau 99 : Population étudiée de Saint-Estève-le-Pont

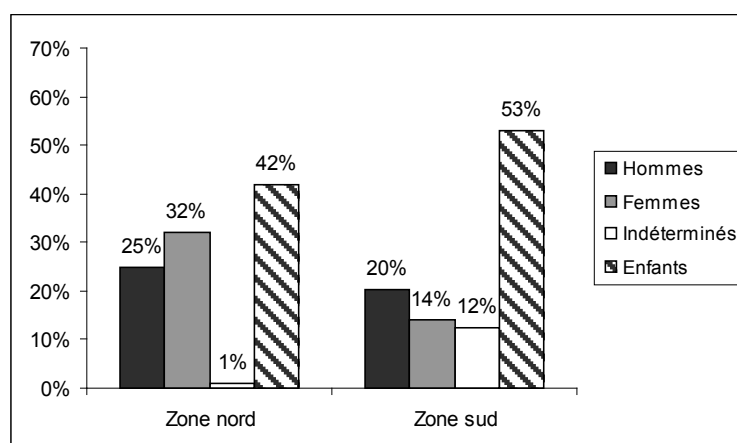


Figure 368 : Population des zones Nord et Sud de Saint-Estève-le-Pont, N = 270

¹⁶ Soit les tombes primaires individuelles, plurielles et les fosses de vidanges accolées aux sarcophages.

Ces remarques sont nécessaires afin de souligner toute la difficulté d'analyser les espaces funéraires : doit-on prendre en considération uniquement les tombes bien individualisées, ou les fosses contenant des réductions* ? Comment y insérer les ossements issus de dépôts secondaires* souvent mal datés et parfois ne contenant que quelques os ?

Nous avons opté, dans le cas de Saint-Estève, pour la prise en compte de la totalité des tombes primaires, individuelles et plurielles, ainsi que des amas d'ossements issus des sarcophages. Les amas secondaires, mal datés et ne contenant parfois que quelques os, n'ont pas été retenus. Sur 162 sujets pris en compte, 86 sont des enfants, soit 53% de l'échantillon (**Tableau 99**).

La fréquence des enfants est importante dans les deux zones, surtout autour de l'édifice de culte (zone Sud). Les méthodes d'estimation de l'âge des sujets immatures utilisées par l'auteur s'appuient à la fois sur la minéralisation dentaire, la longueur des os longs et les points d'ossification du squelette (Thomann, 2004, p. 157). Afin de répartir les sujets immatures en classes d'âges, il a été décidé de privilégier l'utilisation d'un seul indicateur biologique afin d'éviter le mélange de plusieurs populations de références (Buchet, Séguy, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011) : soit l'indicateur dentaire (Ubelaker, 1984), qui permet de donner un âge à 103/126 individus immatures, auxquels nous avons ajouté 8 adolescents de plus de 15 ans, dont l'estimation s'appuie sur les points d'ossification du squelette. La répartition en groupes d'âges suit la méthode déjà indiquée, et révèle plusieurs disparités, notamment dans la part des sujets de moins d'un an (0-12 mois), qui est élevée : entre 20% et 43%, respectivement dans les zones Nord et Sud (**Tableau 100**).

Dans la zone Nord, on observe un important changement de la répartition des âges si l'on prend en compte les fosses vides (**Figure 369**) La part de 0-1 an passe alors de 10 à 20% de l'échantillon, ce qui peut être considéré comme approchant le standard des populations préjennériennes*. La part des sujets plus âgés reste similaire, bien qu'elle décroisse à partir de 13 ans.

	Zone Nord	Zone Sud
0-1 an	9	34
1-2 ans	5	16
3-7 ans	12	18
8-12 ans	12	4
13-17 ans	7	7
Immatures	45	79

Tableau 100 : Distribution des sujets immatures de Saint-Estève le Pont

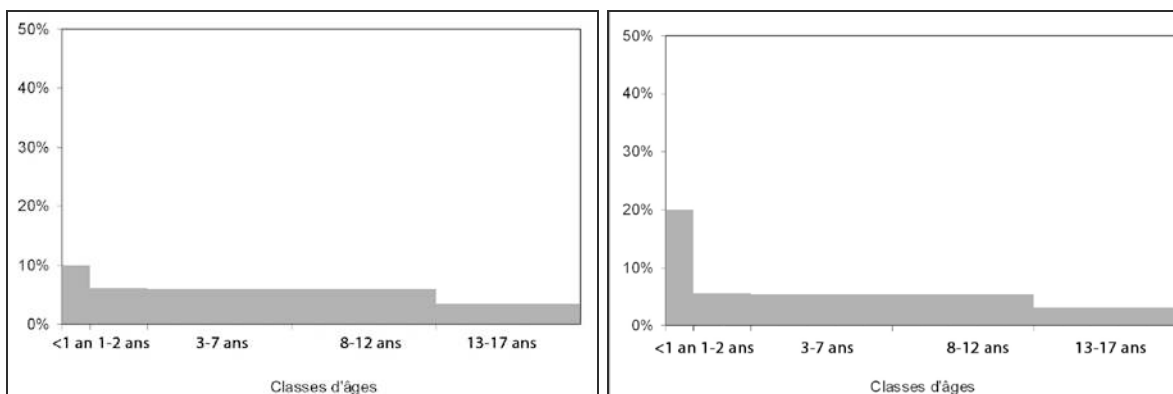


Figure 369 : Répartition probable des sujets immatures de la zone Nord, avec (droite) et sans (gauche) les fosses vides, $N = 40$ et 45

Dans la zone Sud, la répartition montre un pic important chez les moins d'un an (43%), et souligne l'importance des enfants en bas-âge : les enfants de plus de sept ans sont peu nombreux (**Figure 370**). En effet, autour de l'église, 63% des sujets immatures ont moins de 3 ans, 86% ayant moins de 8 ans (68/79). Cette répartition n'est effectivement pas « naturelle », et traduit un choix spécifique d'inhumation autour de l'église, alors que ce ne semble pas être le cas dans la zone Nord. La prise en compte de la durée des classes d'âges permet ainsi de souligner l'importance des 0-1 an dans cette série.

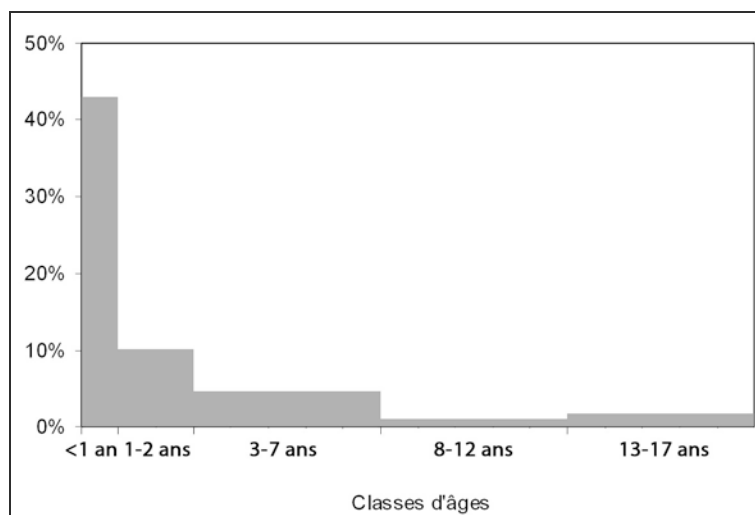


Figure 370 : Répartition probable des sujets immatures de la zone Sud, $N = 79$

1.3.2.2 Pratiques funéraires

- **Zone Nord :**

Dans la zone nord, il est important de préciser que toutes les tombes sont rupestres, 60% (62/104) étant de forme anthropomorphe (Thomann, 2004, p. 90). La typologie des tombes peut être répartie en quatre catégories : les tombes sous dallage de calcaire, les tombes entourées par un liseré de pierres, les tombes mixtes comprenant des pierres et des tuiles, et les tombes sans contenant visible (coffrages de bois ?) (**Figure 371**).

La variété typologique des tombes du site rend l'analyse complexe, l'auteur ayant dissocié la forme des fosses du type de coffrage, de fond et de couverture (Thomann, 2004, p. 90). Afin d'obtenir une image plus claire de la typologie des tombes de Saint-Estève, la typologie globale des tombes a été reprise dans l'inventaire général (Thomann, 2004). Les 3/4 des sépultures sont sous dallage de calcaire, une dizaine consistant soit en tombes sans contenant visible, soit en simples fosses entourées d'un liseré de pierres (**Figure 372**). Les tombes utilisant de la tuile restent exceptionnelles (3%). Les tombes d'enfants et d'adultes ne présentent aucune différence, la plupart des sépultures étant sous dallages de calcaire (**Figure 373**).

Les tombes orientées nord/sud montrent une typologie variée, aucune n'étant majoritaire, alors que les tombes orientées est/ouest sont essentiellement sous dallage de calcaire (**Figure 373**). De plus la gestion de l'espace n'est pas identique : l'organisation des sépultures orientées N/S est très lâche au sud de la zone, la densité de l'occupation augmentant vers le nord, où les cas de chevauchements de tombes sont plus fréquents. En revanche, les tombes E/O sont organisées en rangées régulières.

Ces observations soulignent la fragilité de l'hypothèse d'une contemporanéité des deux groupes de tombes. Selon l'auteur, cette divergence d'orientation serait en effet plutôt liée à des contraintes topographiques qu'à un choix funéraire (Thomann, 2004, p. 97).

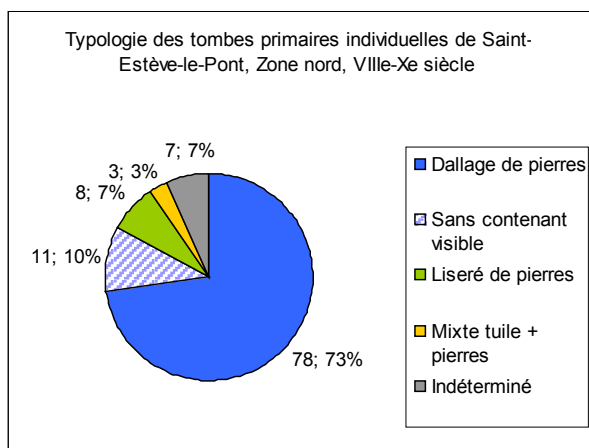


Figure 371 : Typologie des tombes de la zone Nord, N = 107

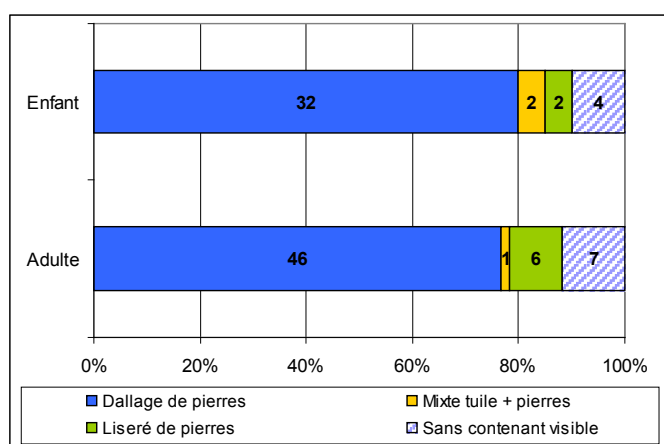


Figure 372 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de la zone Nord, N = 100

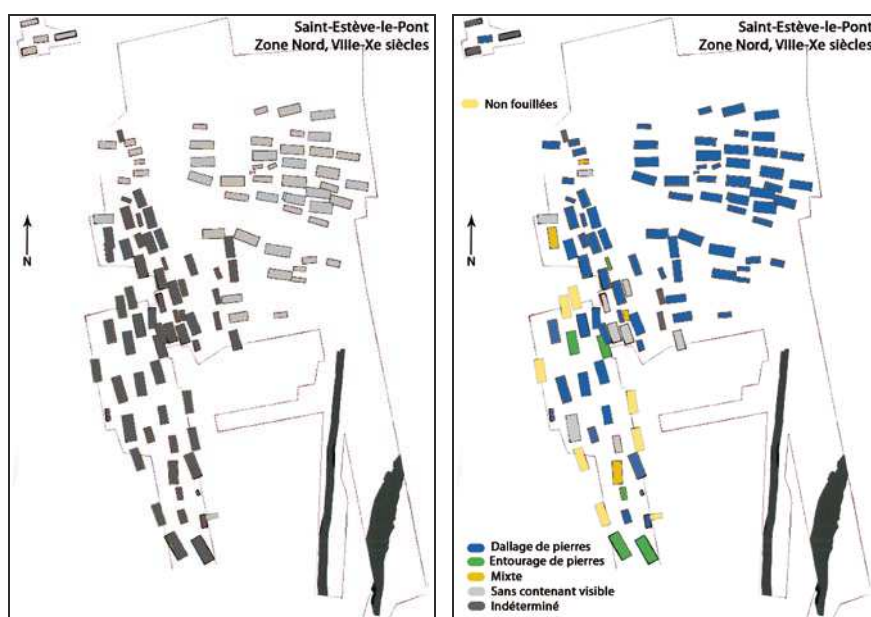


Figure 373 : Orientation et typologie des tombes de la zone Nord de Saint-Estève-le-Pont, d'après

A. Thomann, 2004

- **Zone Sud :**

Les tombes de la zone sud présentent une typologie plus variée, mais toujours dominée par les fosses sous dallage de calcaire (**Figure 375**). Les deux tiers des sépultures sont composés de coffrages de tuiles, de sarcophages, de coffrages de moellons, de tombes mixtes (associant des tuiles à la pierre ou au bois) et de tombes sans contenant visible.

Les dallages de pierres sont plus fréquemment utilisés pour les enfants (53-31%, $Z = 2,07$). Les tombes d'adultes présentent une plus grande variété typologique, dont les sarcophages, qui ne contiennent qu'exceptionnellement des enfants (12-40%, $Z = 3,29$). Les tombes mixtes, les coffrages de tuiles ou de moellons caractérisent les adultes comme les enfants (**Figure 376**). Cependant, il faut noter qu'une grande partie des sarcophages situés à l'intérieur de l'église ont été détruits lors du décaissage du sol et des remaniements postérieurs : ces graphiques ne sont donc qu'indicatifs, les sarcophages devaient être à l'origine beaucoup plus nombreux autour de l'église.

Ensuite, on n'observe pas de différence dans la distribution des types de tombes selon l'âge des enfants. Les 0-1 an bénéficient des mêmes types de tombes que leurs aînés : ils sont principalement inhumés en dallage de pierre (60%, 17/28), comme tous les sujets immatures du site.

L'espace funéraire de la zone Sud peut être divisé en trois secteurs, au nord de l'édifice de culte, au sud (dont la galerie et l'annexe sud) et à l'intérieur de la nef. La typologie, comme l'organisation générale, varie en fonction de ces secteurs.

Il faut rappeler que l'église et son cimetière ont subi de nombreuses perturbations, qui limitent toutes nos hypothèses, notamment concernant la typologie des tombes : plusieurs tombes n'ont pas été fouillées, d'importants décaissements ont détruit celles situées à l'intérieur et contre la façade de l'église, ainsi que dans et contre l'annexe sud. Cependant, alors que le secteur nord regroupe la quasi-totalité des coffrages de tuiles, de moellons, des tombes mixtes et sans contenant visibles, dans le secteur sud, sont regroupés l'essentiel des sarcophages et des dallages de calcaire.

Sur 14 sarcophages repérés, 8 ont été fouillés, qui contenaient principalement des hommes adultes, et peu d'enfants (5/19). Trois d'entre eux ont livré une fosse latérale, constituée d'un amas d'ossements, probablement les occupants des sarcophages correspondants (**Figure 374**).

Au total, 47 individus ont occupé ces 8 sarcophages, dont seulement 12 enfants (25%), ce qui reste inférieur aux autres types de tombes. Les sarcophages semblent plutôt réservés aux hommes.



Figure 374 : Exemple d'une fosse attenante d'un sarcophage (T4216), d'après Thomann, 2004, p.72

Les dallages de calcaire présentent une situation inverse, les enfants y étant majoritaires, soit 75%. Certains sont réutilisés, et ils se concentrent essentiellement dans et autour de l'annexe et de la galerie sud, la densité des tombes étant particulièrement forte dans ce secteur (**Figure 377**).

Comme pour la typologie des tombes, les deux zones présentent de nombreuses différences dans le phénomène de réutilisation de tombes. Dans la zone Nord, toutes les tombes sont primaires individuelles, à l'exception de celle d'une femme, vraisemblablement morte en couche, qui a été inhumée avec son fœtus. Dans la zone Sud, près de 47% des individus réutilisent des tombes, ou leurs ossements ont été vidés ou dispersés, et 20% des tombes ont été réutilisées (**Figure 378**).

Les enfants sont plutôt inhumés en tombes primaires individuelles (65/40% ; $Z = 3,26$) (**Figure 379**). Au contraire, les adultes sont surtout présents dans les vidanges de sarcophages (32/11% ; $Z = 3,32$). Ce dernier point n'a rien d'exceptionnel : nous avons déjà remarqué que les sarcophages sont utilisés principalement pour des adultes.

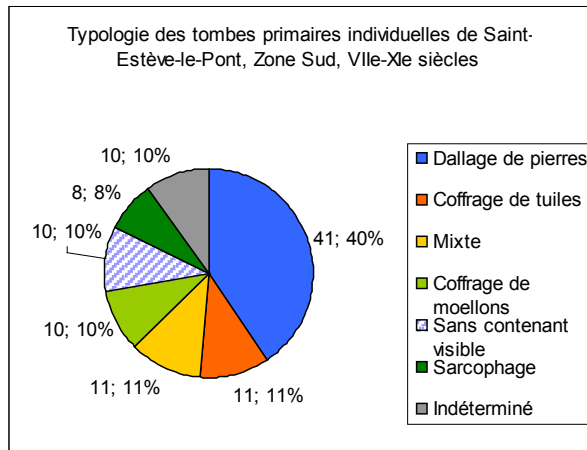


Figure 375: Typologie des tombes de la zone Sud, N = 101

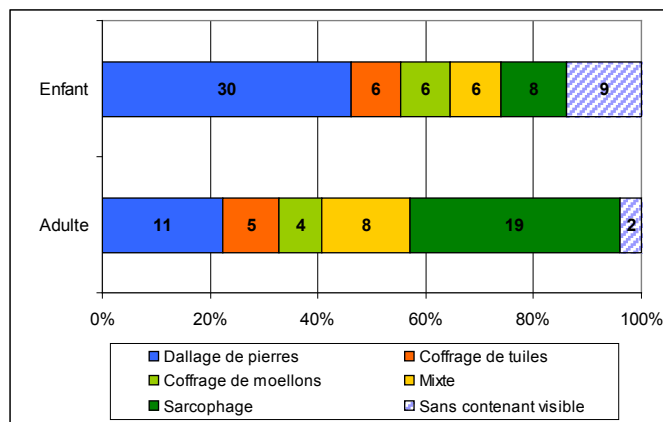


Figure 376 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants de la zone Sud, N = 91

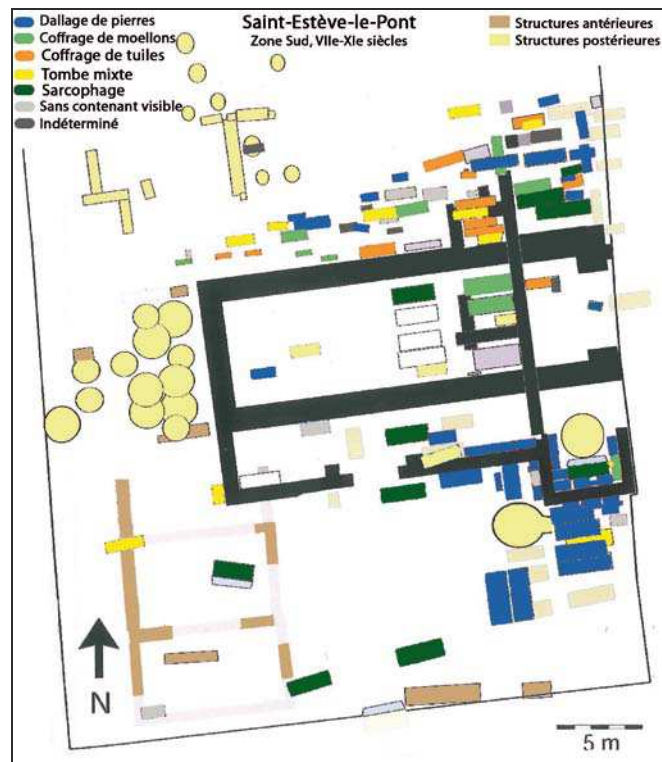


Figure 377: Répartition et typologie des tombes de la zone Sud, d'après A. Thomann, 2004

Dans les tombes plurielles, qui rassemblent 60% d'adultes, la proportion des hommes est légèrement supérieure à celle des femmes, mais le nombre important d'indéterminés ne permet pas de conclure sur ce point (**Figure 380**). Ensuite, aucune différence n'est perceptible en fonction de l'âge des enfants : toutes les classes d'âges sont présentes dans tous les types de tombes (**Figure 381**). On observe seulement une tendance au regroupement dans les tombes simultanées des enfants de moins de 8 ans.

Enfin, le regroupement de deux enfants reste majoritaire dans les tombes ne comprenant que deux individus (**Figure 382**). Ces enfants ayant majoritairement moins de 2 ans (12/14), voire moins d'un an (7/14).

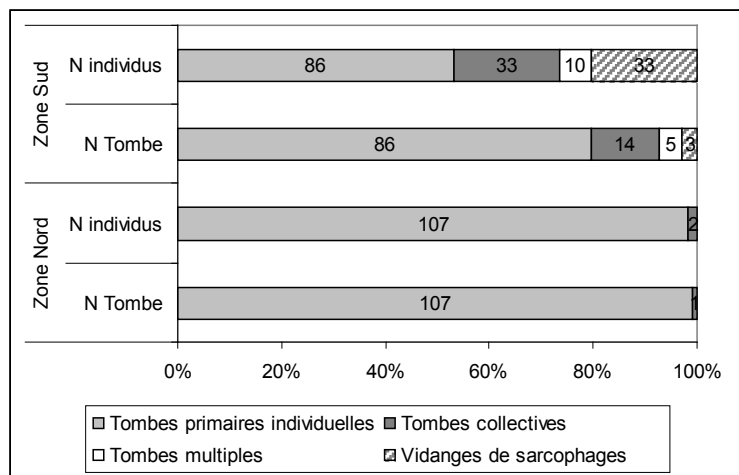


Figure 378 : Types de tombes dans les zones Nord et Sud, Saint-Estève-le-Pont

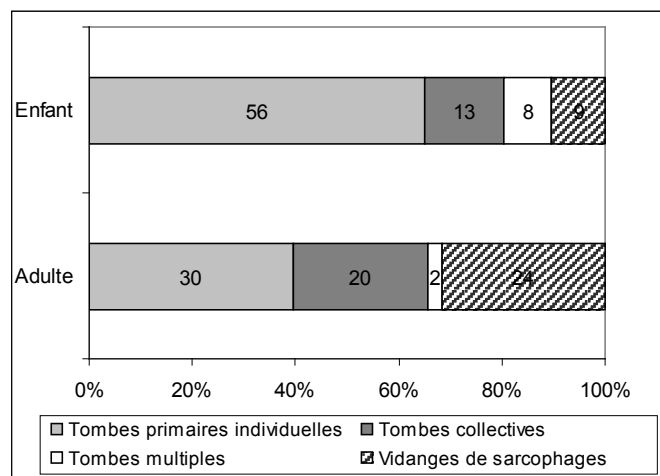


Figure 379 : Adultes et enfants dans les différents types de tombes, zone Sud, Saint-Estève-le-Pont

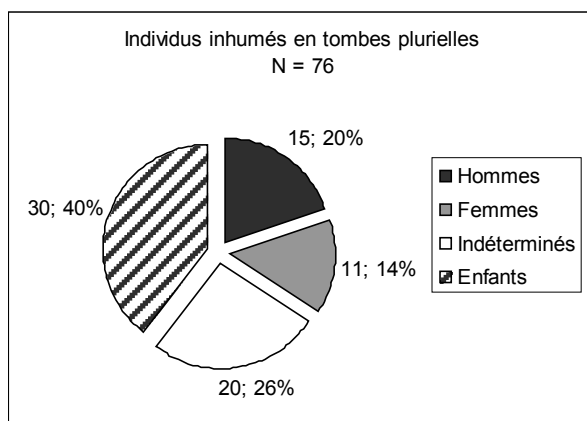


Figure 380 : Distribution des individus dans les tombes plurielles, zone Sud N = 76

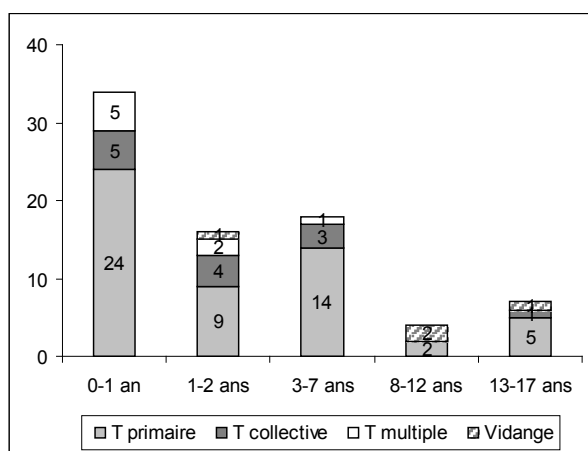


Figure 381 : Distribution des enfants par classe d'âges dans les différents types de tombes, zone Sud, N = 79

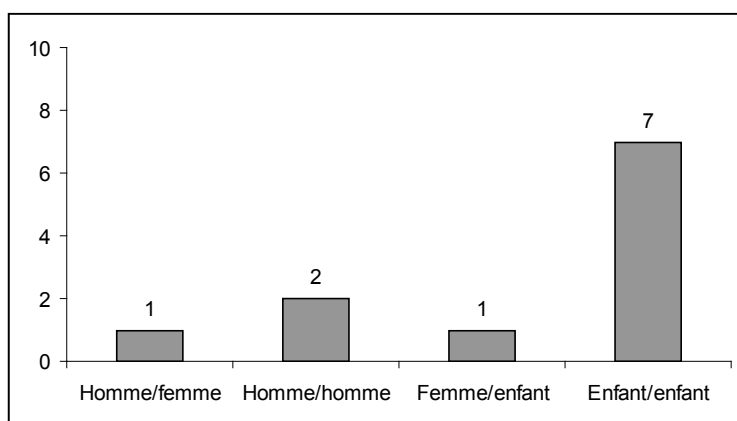


Figure 382 : Association préférentielle dans les tombes réutilisées contenant deux individus, N = 11

1.3.2.3 Organisation spatiale

Dans la zone Nord, les tombes d'enfants sont assez dispersées dans l'espace funéraire, mais quelques petits regroupements sont malgré tout perceptibles. Pour les tombes orientées N/S, un groupe de quatre tombes, dont trois d'adolescents, sont alignées (**Figure 384, cercles**). Pour celles orientées E/O, deux groupes d'enfants se trouvent à l'est d'une voie de circulation, matérialisée par un espace vide. A l'ouest, les sept tombes alignées correspondent à des enfants de moins d'un an (dont une fosse vide) et un enfant de 3-4 ans (cercles). A l'est, on retrouve quatre tombes de sujets immatures de 2 à 10 ans, mais il est probable que les deux tombes d'enfants de 8-12 ans soient plutôt rattachées à la tombe féminine proche (flèche rouge).

Ces groupes ne peuvent pas être considérés comme isolés de l'espace funéraire, même s'ils se situent à la périphérie de la zone fouillée : l'extension du reste du cimetière n'est pas connue, et il se poursuit vraisemblablement vers l'ouest et l'est. Les tombes d'enfants restantes sont dispersées dans l'espace, certains, d'âges divers, étant situés autour d'adultes ou d'adolescents. On remarque que les tombes d'enfants sont souvent accolées à des tombes d'adultes, hommes et femmes (**Figure 384, flèches noires**). Enfin, seule une tombe en recoupe une autre : il s'agit de deux tombes d'hommes superposées (T1002-1019).

Dans la Zone sud, l'organisation est complètement différente, l'espace funéraire s'organisant en fonction du lieu de culte (**Figure 385**). Comme dans la zone Nord, il existe deux orientations différentes, mais c'est parce qu'ici, les tombes suivent majoritairement les murs de l'édifice, comme par exemple dans l'annexe sud. Ensuite, la division du cimetière par secteurs permet d'observer de fortes différences dans la gestion de l'espace, la densité ou la fréquence des enfants.

En effet, si on observe dans les secteurs au nord et au sud de l'église une même fréquence d'enfants (59-65%), ils n'ont pas les mêmes âges (**Tableau 101**). Le secteur sud comprend beaucoup plus de moins de trois ans (51-80%, $Z = 2,61$), dont une majorité de sujets de moins d'un an (29-63%, $Z = 3,07$) (**Figure 383**). Le secteur nord se caractérise par une plus grande diversité dans les groupes d'âges, avec 50% d'enfants de plus de trois ans.

	Secteur Nord	Secteur Central	Secteur Sud
0-1	12		22
1-2	9		6
3-7	14		4
8-12	1		1
13-17	5		1
?	1		1
Enfants	42	0	35
Adultes	23	5	24
Total	65	5	59
% Enfants	65%	0%	59%

Tableau 101 : Détail de la répartition des individus selon les secteurs de la zone Sud

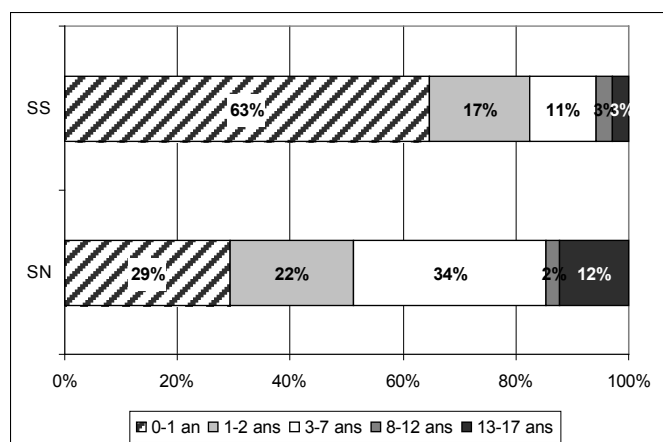


Figure 383 : Fréquence des enfants par classes d'âges dans les secteurs nord (SN) et sud (SS) de la zone Sud

La répartition spatiale des tombes permet d'aller plus loin. Dans le secteur situé au nord de l'édifice (SN), les enfants sont regroupés le long du collatéral, mais sont peu présents au niveau de l'annexe nord, occupée plutôt par des adultes inhumés sous coffrages de tuiles ou sarcophages (**Figure 385, cercle**). Ce secteur compte 65% d'enfants (**Tableau 101**), dont la moitié a moins de 3 ans (**figure**). Comme nous l'avons déjà souligné pour la zone Nord, les tombes d'enfants ont tendance à s'accoler à des tombes d'adultes (**Figure 385, flèches**), voire à les recouper.

Dans le secteur central (SC), à l'intérieur de l'édifice, aucun enfant n'a été retrouvé. Ce secteur ayant été énormément perturbé par les décaissements modernes, nous ne pouvons pas établir la moindre hypothèse sur la présence éventuelle d'enfants, même si sur les dix sépultures repérées, cinq ont livré des ossements d'adultes.

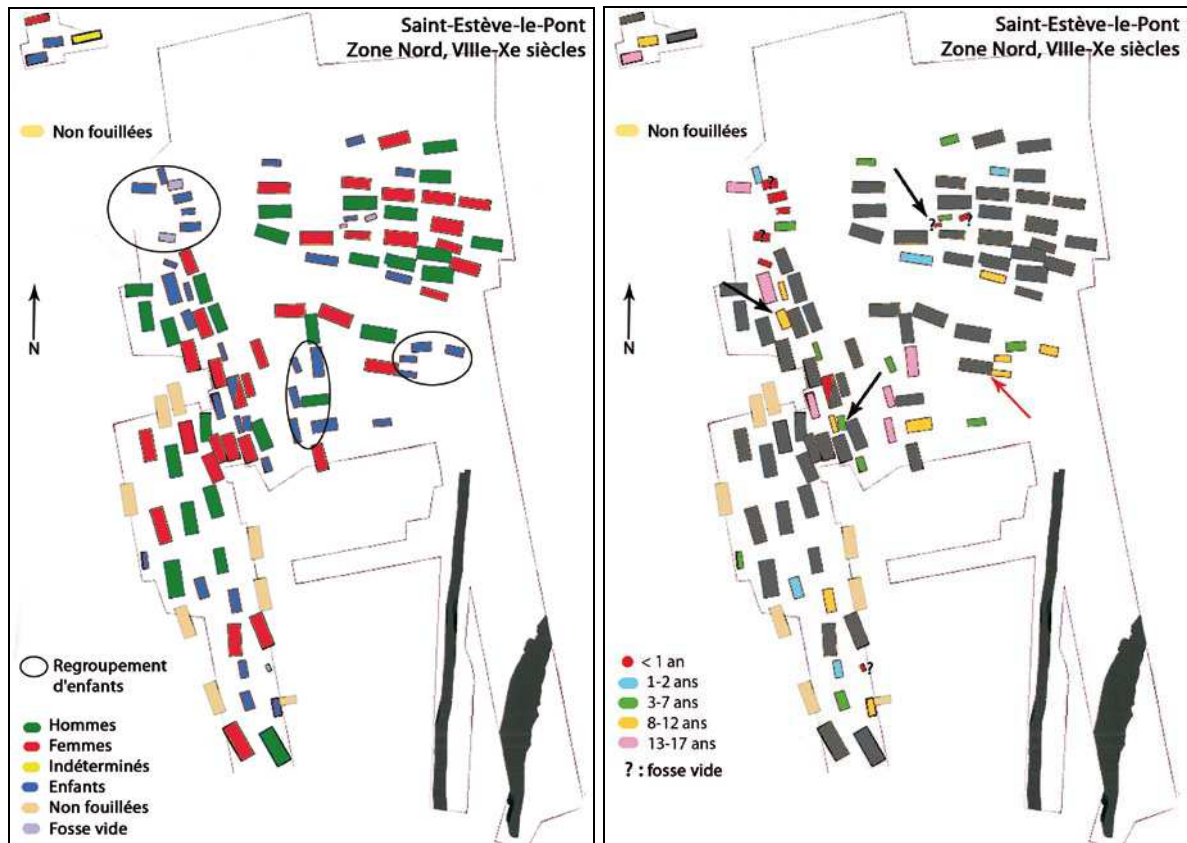


Figure 384 : Organisation des individus par sexe (gauche) et par classe d'âges (droite) dans la Zone Nord de Saint-Estève-le-Pont

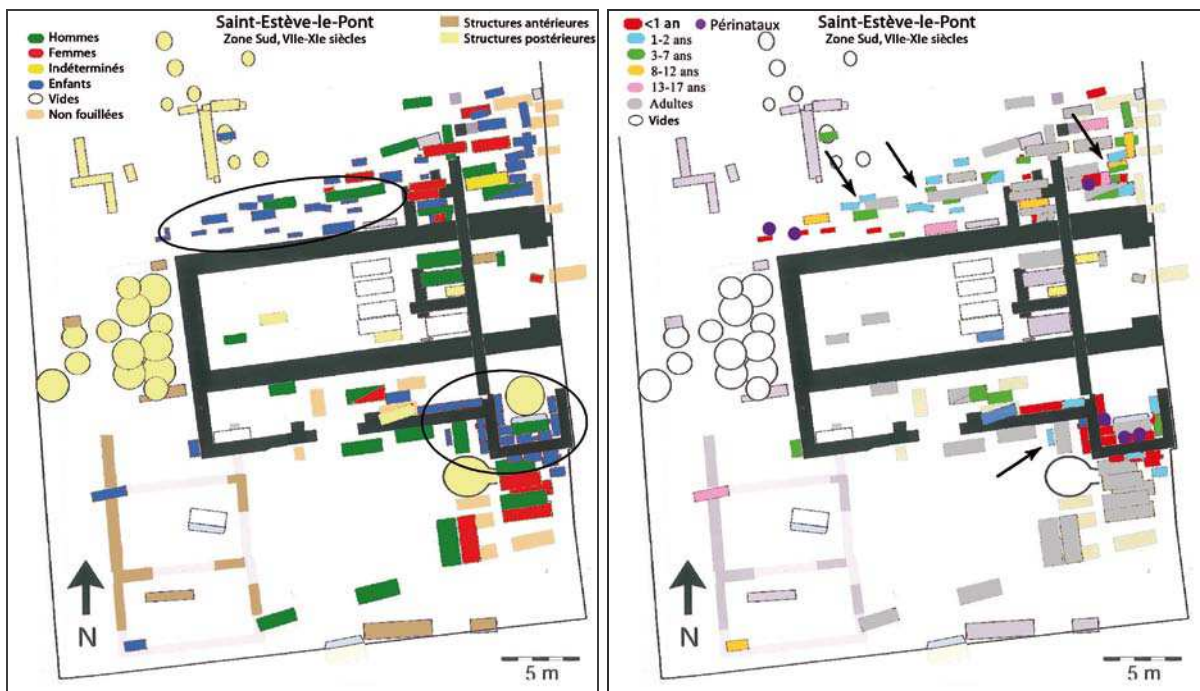


Figure 385 : Organisation des individus par sexe (gauche) et par classe d'âges (droite) dans la Zone Sud de Saint-Estève-le-Pont

Dans le secteur sud (SS), l'annexe latérale et la partie est du collatéral sud présentent une forte densité de tombes d'enfants, principalement des moins d'un an (**Figure 385**, cercle). On observe d'ailleurs une évolution de la gestion de cet espace avec le temps.

D'abord, un sarcophage à acrotères (5044) est aménagé dans l'annexe latérale. Cinq individus ont été retrouvés en réduction*, le dernier inhumé, toujours en place, étant un homme jeune. La fosse latérale comprend 10 individus, dont les ossements sont probablement issus du sarcophage, ce qui porte le nombre d'individus total à 16, tous des adultes, hommes et femmes.

La datation C_{14} effectuée sur le dernier inhumé se situe entre 663 et 777 ap. J.-C. (Thomann, Genot, 2005, p. 151). Ensuite, quatre tombes sous dallages de pierres et une mixte (comprenant de la tuile) d'adultes s'alignent le long de l'annexe latérale. Dans un troisième temps, des tombes d'enfants en bas-âge s'installent dans ce secteur, au-dessus d'une des tombes d'adultes sous dallage de pierres. Les sépultures d'enfants, essentiellement de moins d'un an, monopolisent alors cette zone, s'alignant le long des murs de l'annexe et à l'intérieur de la galerie sud (**Figure 385**, cercle). A l'intérieur de l'annexe, les tombes s'alignent autour du sarcophage, qui n'est pas perturbé par cette installation.

La difficulté est de définir ce qui, entre le sarcophage et les murs de l'annexe, crée l'attraction sur les enfants en bas-âge. Le sarcophage n'est pas perturbé, et les tombes d'enfants se superposent sur plusieurs niveaux dans l'annexe et à l'extérieur. Il serait tentant de voir dans ce respect de l'intégrité du sarcophage le signe qu'il exerce une attraction sur les tombes d'enfants, bien qu'il fut réutilisé à de nombreuses reprises (16 fois). De plus, cette attraction des tombes semble assez ponctuelle dans le temps, même si nous ne pouvons donner de datation précise : toutes les tombes situées autour de l'annexe présentent en effet une typologie identique, en dallage de pierre.

Enfin, l'étude des recouvrements confirme ce phénomène d'attractivité en fonction des secteurs du cimetière (**Tableau 102**). Sur 16 recouvrements de tombes, 12 sont effectués par des enfants, contre seulement 4 par des adultes. De plus, les enfants recourent préférentiellement d'autres tombes d'enfants, ce qui est dû principalement à l'attractivité de l'annexe sud, qui voit plusieurs superpositions et recouvrements (**Figure 386**). Les recouvrements concernant uniquement les adultes restent exceptionnels (3/16).

	enfant/enfant	enfant/adulte	adulte/enfant	adulte/adulte	Total
Secteur Nord	3	3	1	2	9
Secteur Sud	5	1		1	7
Total	8	4	1	3	16

Tableau 102 : Total des recouvrements dans la zone Sud, par secteurs, N = 16

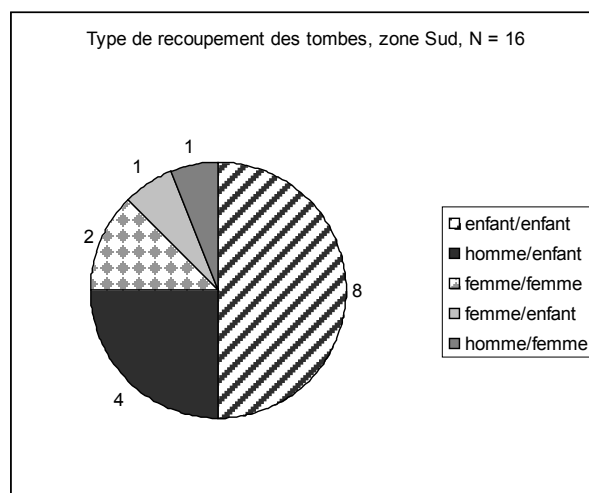


Figure 386 : Individus recoupant des tombes, Zone Sud, Saint-Estève-le-Pont

Le site de Saint-Estève-le-Pont présente deux zones funéraires extrêmement différentes, que ce soit dans l'organisation générale, la gestion de l'espace ou la population inhumée.

L'espace funéraire de la zone Nord présente des caractéristiques proches des nécropoles mérovingiennes et carolingiennes déjà présentées (par ex : Hyères-sur-Amby) : il n'y a aucune réutilisation de tombes et un seul recouvrement ; les sépultures s'alignent en rangées de petits groupes de type familial (homme-femme-enfant), et bien qu'il y ait quelques regroupements de tombes d'enfants, ils sont difficiles à saisir, puisque la fouille n'est que partielle. Cette zone contient 42% d'enfants, mais seulement 20% de moins d'un an, si on comptabilise les fosses vides (10% sans).

La localisation des tombes d'enfants semble dépendre de l'organisation générale de l'espace funéraire. Lorsque celle-ci est lâche, comme au sud de la zone Nord, les tombes d'enfants ne recourent pas les sépultures. Lorsque la densité d'occupation augmente, comme au nord et à l'est, les tombes d'enfants ont tendance à s'accoler aux tombes d'adultes et à briser l'alignement des tombes en rangées. A l'inverse de la zone Sud, on ne remarque pas de zone d'attraction des sépultures d'enfants, la disposition des tombes en groupes évoque essentiellement une organisation familiale.

Autour de l'édifice, dans la zone Sud, le cimetière présente des secteurs plus denses, certains ayant exercé une attractivité sur les tombes d'enfants. L'organisation et la gestion de l'espace sont loin d'être homogènes, et diffèrent selon les secteurs. Les critères d'âge et de sexe jouent un rôle essentiel dans la localisation des individus. Ainsi, les secteurs situés au nord, à l'intérieur, et au sud de l'édifice, ne présentent pas la même gestion de l'espace, ni la même répartition des individus, par âge ou par sexe, ce qui témoigne d'un choix d'inhumation spécifique. Cependant, ces choix évoluent avec le temps, comme l'attractivité des secteurs : l'évolution de la densité d'occupation, de la fréquence des recouvrements et des réutilisations des tombes, ainsi que des caractéristiques de la population inhumée (sexe, âge) confirme cette idée.

La moitié de la population inhumée de la zone Sud est ainsi composée d'enfants (53%), dont une majorité de moins d'un an (43%), ce qui traduit non pas une augmentation de la mortalité infantile par rapport à la zone Nord, mais un choix spécifique d'inhumation des tout-petits, et plus largement des enfants, autour de l'édifice de culte. Le cimetière de l'église connaît ainsi plusieurs périodes, qui se succèdent, où la composition et l'organisation de la population évolue : les tombes les plus anciennes du site, les sarcophages, bien que très perturbés, ont livré essentiellement des restes d'adultes, surtout masculins, alors que les tombes plus tardives sont essentiellement composées d'enfants. L'annexe sud présente ainsi une attractivité importante auprès des 0-1 an, qu'elle soit due aux murs ou au sarcophage situé à l'intérieur.

Tous ces éléments témoignent de choix spécifiques d'inhumations autour de l'église, liés à l'âge, au sexe, ou au caractère privilégié de certains individus ; cette dernière caractéristique étant difficile à saisir à Saint-Estève, en raison de l'absence de mobilier et du petit nombre de sarcophages fouillés. Cependant, l'analyse paléopathologique* a pu démontrer que les deux groupes de populations inhumées dans les zones Nord et Sud présentent de nombreuses différences, celle inhumée dans la zone Sud semble avoir bénéficié de conditions de vie plus favorables¹⁷ (Thomann, 2004, p. 251-259). Cette population souffrait également de tuberculose, avec une prévalence de 4,4 et de 4,9%¹⁸ respectivement dans les zones Nord et

¹⁷ Ce qui se traduit par une plus faible prévalence des marqueurs d'activité, des indicateurs de stress et des pathologies dentaires par rapport à la zone Nord.

¹⁸ Cette prévalence concerne les atteintes de la tuberculose osseuse (seule visible sur le squelette), qui ne correspond qu'à une part de la maladie tuberculeuse. Lorsque les signes osseux de la maladie se manifestent

Sud, ce qui est considéré comme considérable (Thomann, 2004, p. 175 ; Waldron, 2007). La tuberculose étant présente dans les deux zones, elle ne remet pas en cause l'idée d'un choix d'inhumation sur des critères sociaux, cette maladie pouvant toucher toutes les strates d'une population.

Ainsi, l'âge, le sexe, le groupe social sont des éléments qui peuvent être appréhendés par l'analyse anthropologique, qui permet une meilleure connaissance de la gestion des espaces funéraires selon ces critères.

1.3.3 Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne)

Blandy-les-Tours est située en Seine-et-Marne, à quelques kilomètres à l'est de Melun (**Figure 387**). Le château de Blandy-les-Tours a fait l'objet d'une restauration et d'une valorisation à la fin des années 1990, ce qui a entraîné plusieurs campagnes de fouilles, dont certaines étaient programmées sous la direction principale de M.-C. Coste¹⁹, et de V. Delattre pour l'anthropologie biologique (Coste *et al.*, 2002).

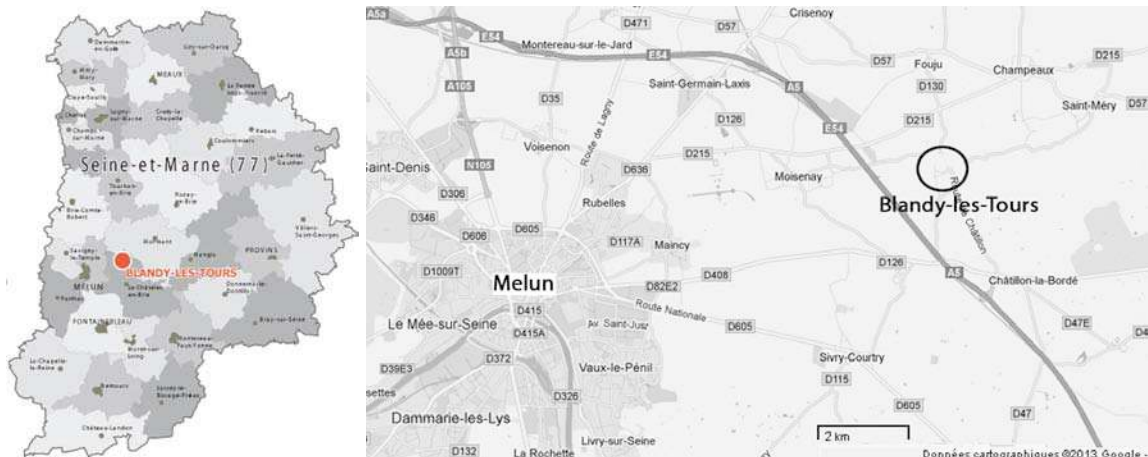


Figure 387 : Situation du château de Blandy-les-Tours, (à gauche d'après Coste *et al.*, 2002)

Ces différentes campagnes ont permis de repérer une vaste nécropole en rangées du haut Moyen Âge, située entre deux églises, Saint-Maurice et une église anonyme, découverte en 2001-2002 (**Figure 388**). Les tombes sont principalement en sarcophages de calcaire ou coffrages de plâtre, certaines contenant un mobilier caractéristique de la fin du VII^e siècle

dans 1 à 5% des cas, on considère que la population est soumise à un risque élevé de tuberculose, ce qui semble être le cas à Saint-Estève (Thomann, 2004, p. 175).

¹⁹ Je tiens à remercier tout particulièrement M.-C. Coste, qui m'a communiqué toute la documentation nécessaire pour l'étude de ce site.

(Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 25-26). Mais seule une partie de cette zone funéraire a été fouillée, et de nombreuses questions restent en suspens, notamment le rapport qu'entretiennent la nécropole et les deux églises, du VIII^e au Xe siècle.

La fouille de 2001-2002 a permis de dégager les fondations d'une église, située dans l'enceinte du château actuel, à quelques dizaines de mètres de l'église paroissiale Saint-Maurice. Les fouilles semblent attester deux états de construction. Une première église, à nef simple et chœur à chevet plat, est datée du VIII^e au XI^e siècle (**Figure 389**), des enduits peints appartenant à cette première phase ayant été datés au C₁₄ entre 900 et 1020²⁰ (Coste *et al.*, 2002, p. 21).

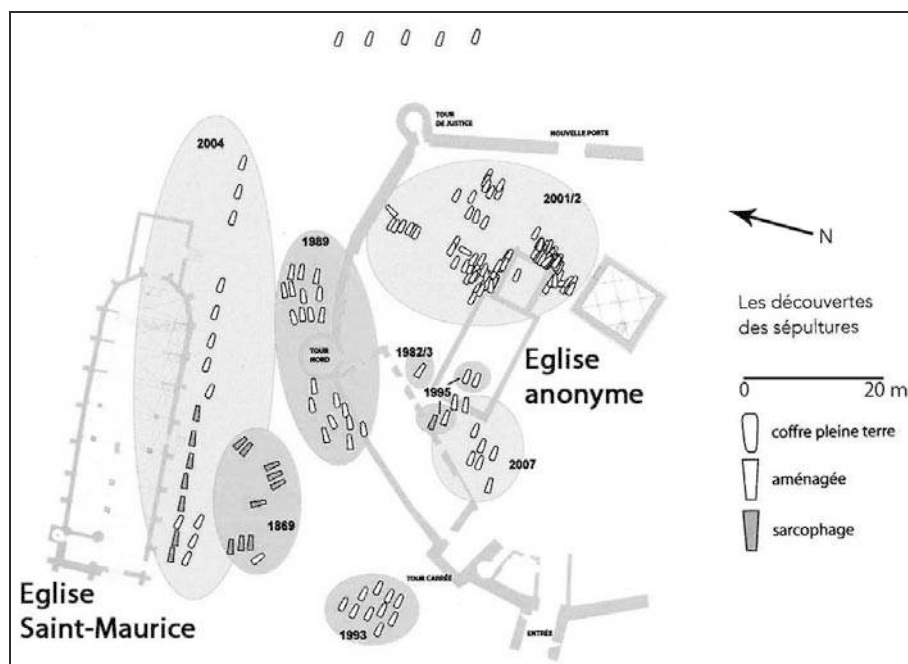


Figure 388 : Découvertes des sépultures sur le site du château de Blandy-les-Tours, d'après Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 17

Une deuxième phase de construction se traduit par l'agrandissement de l'édifice, de son chœur et de sa nef, et par l'installation de contreforts (**Figure 389**). Ce remaniement a recoupé au moins deux sépultures, dont l'une est datée par C₁₄ de l'époque carolingienne, entre 773 et 969 : l'agrandissement de l'église ne peut donc être antérieur à la fin du VIII^e siècle et a probablement eu lieu dans le courant du XI^e siècle²¹. En revanche, il n'a pas été possible de préciser si l'agrandissement de la nef et du chœur sont contemporains et appartiennent à une

²⁰ La datation a été effectuée sur un charbon de bois retrouvé dans l'un des enduits.

²¹ Par recoupement avec les différentes datations des tombes.

même phase (Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 20). Une couche de pierres plates disposées, sans liant, en carré, à l'intérieur du chevet, évoque un autel (Delattre, 2008, p. 185).

Cette seconde phase de construction de l'église anonyme est associée à une zone de regroupement de périnataux et nouveau-nés autour de son chevet (**Figure 390, cercle rouge**), phénomène que l'on peut circonscrire entre le XI^e (agrandissement du chevet) et le XIII^e siècle, datations confirmées par C₁₄ (Coste *et al.*, 2002, p. 44-48). 92% (71/77) des sujets analysés ont moins d'un an (Coste *et al.*, 2002 ; Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011). Pendant cette même période est inhumé un enfant d'environ 8 ans dans le chœur de l'église (C₁₄ : entre 1150 et 1300). Les archéologues proposent d'y voir un enfant de la famille seigneuriale qui occupait alors les lieux (Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 32).

À partir du XI^e siècle, la construction du château s'amorce : des structures domestiques sont attestées à l'emplacement de la nécropole du haut Moyen Âge (silos, fossés, puits), ainsi que des habitats, matérialisés par des bâtiments de bois comprenant des foyers au sud-ouest du site (**Figure 390**). Enfin, la « tour-maîtresse » et la « tour-porte carrée » sont construites entre la fin du XI^e et le XII^e siècle. Cet ensemble composé d'une église, de structures domestiques et d'un habitat seigneurial, constitue les prémices du château de Blandy-les-Tours (Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 29). Au début du XIII^e siècle, le cimetière entourant l'église anonyme est définitivement abandonné, scellé par l'extension du manoir et de son enceinte, qui ont permis la préservation des sépultures d'enfants.

Enfin, l'apport des sources écrites est assez limité, la première mention des deux églises, l'une paroissiale (Saint-Maurice) et l'autre castrale (église anonyme), date du XIII^e siècle (Coste *et al.*, 2002, p. 19) : seule l'archéologie est donc en mesure d'appréhender les différents espaces funéraires et la relation qu'ils entretiennent avec ces deux églises.

Le cimetière de Blandy-les-Tours connaît ainsi trois grandes phases de développement important : la première concerne les tombes du haut Moyen Âge (VII^e siècle), retrouvées sur un vaste espace, mais seulement attestées par des découvertes sporadiques, qui ne permettent pas de circonscrire la zone funéraire.

La seconde phase est caractérisée par la construction d'une église, au plus tard au VIII^e siècle, associée à un premier groupe d'inhumations, déjà principalement composé d'enfants. Les découvertes de cette période restent cependant assez limitées, les tombes plus tardives ayant perturbé les niveaux plus anciens.

Enfin, l'agrandissement du chevet de l'église marque la troisième phase d'évolution, aux XIe-XIIe siècles, qui s'accompagne d'un regroupement autour du chevet (dans les zones fouillées) d'une majorité d'enfants de moins d'un an.

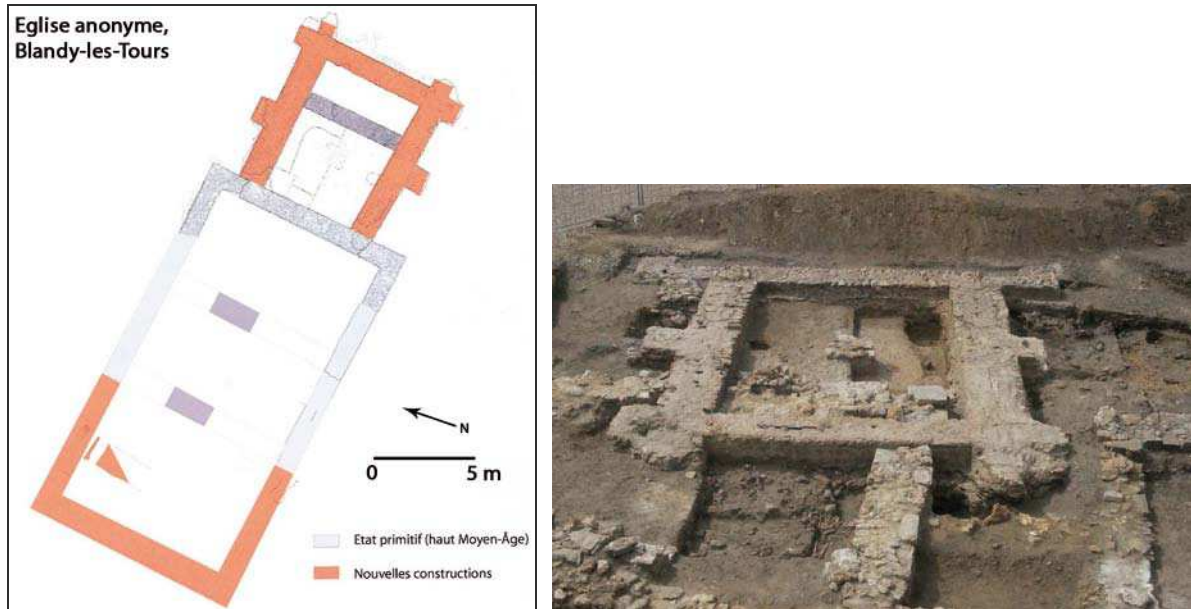


Figure 389 : Etats de l'église anonyme (gauche), et photographie de son chevet en cours de fouille (vue de l'est, droite), d'après Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011

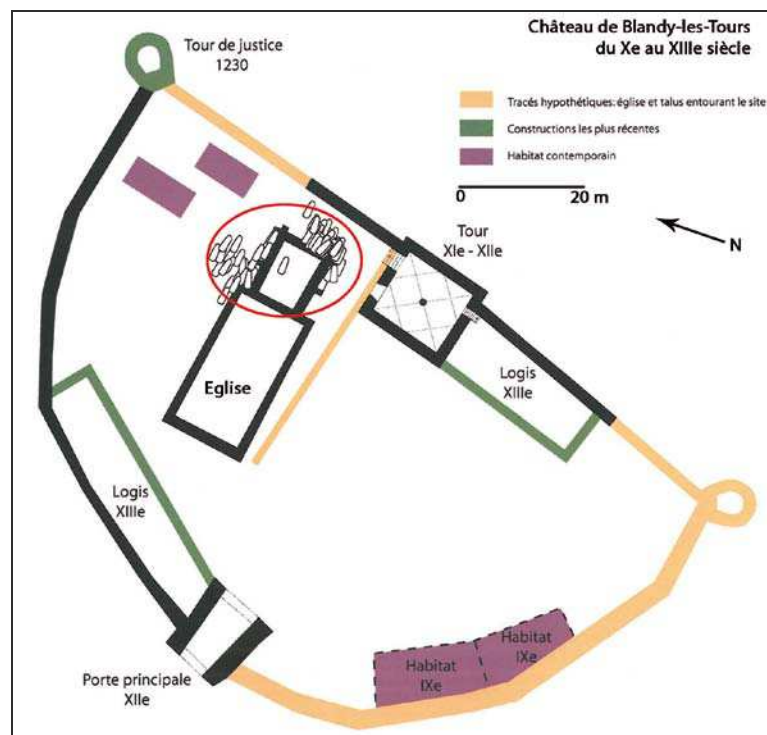


Figure 390 : Le cimetière de l'église anonyme et son environnement, du XIe au XIIIe siècle, d'après Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011, p. 30

1.3.3.1 Composition de la population

Dans le cadre de cette étude, toute la documentation disponible a été reprise, notamment les DFS (Coste *et al.*, 2001 ; Coste *et al.*, 2002) et les différents articles sur Blandy (Delattre, 2008), grâce à M.-C. Coste, que je remercie encore une fois chaleureusement. Il faut signaler que de nombreuses tombes de la nécropole du VIIe siècle ont été repérées, mais non fouillées, nous ne les avons donc pas prises en compte dans cette analyse. Nous nous focaliserons surtout sur les tombes situées autour de l'église anonyme, qui sont rattachées à deux états de l'église, aux VIIIe-Xe siècles et aux XIe-XIIIe siècles (**Tableau 103**).

	VIIe siècle	VIIIe-Xe siècles	XIe-XIIIe siècles	Total
Hommes	4	1		5
Femmes	6			6
Indéterminés	1	1		2
Enfants	4	29	66	99
Total	15	31	66	112

Tableau 103 : Population analysée de Blandy-les-Tours, du VIIe au XIIIe siècle

La population inhumée à Blandy connaît une importante évolution, qui est avant tout liée à l'édification de l'église anonyme, au plus tard au VIIIe siècle (**Figure 391**). Les individus analysés de la nécropole du VIIe siècle ne sont absolument pas représentatifs de l'ensemble de la nécropole (N = 15), aussi le graphique suivant n'est qu'indicatif. Cependant, à la différence des phases suivantes, la population est ici composée d'adultes et d'enfants. Dès sa construction, au plus tard au VIIIe siècle, l'église anonyme exerce une grande attraction sur les enfants, qui représentent 94% de l'échantillon (Z = 4,72) (**Figure 391**). Lors de l'agrandissement du chœur et de la nef, vers le XIe siècle, seuls des enfants y sont inhumés (Z = 2,09), une majorité ayant moins d'un an.

23 enfants sont rattachés au premier état de l'église²² (**Tableau 104**), mais ils ne doivent pas être considérés comme représentatifs de l'inhumation dans ce secteur du VIIIe au Xe siècle : de nombreuses sépultures d'enfants de cette période ont été détruites ou très perturbées par l'agrandissement de la nef et par les tombes postérieures (Coste *et al.*, 2001 ;

²² Pour dater les sujets, je me suis référée aux inventaires et aux données des deux DFS de 2001 et 2002 (Coste *et al.*, 2001 ; Coste *et al.*, 2002).

Coste *et al.*, 2002). L'estimation de l'âge se fonde sur la méthode de Fazekas et Kosa pour les périnataux (Fazekas, Kosa, 1978).

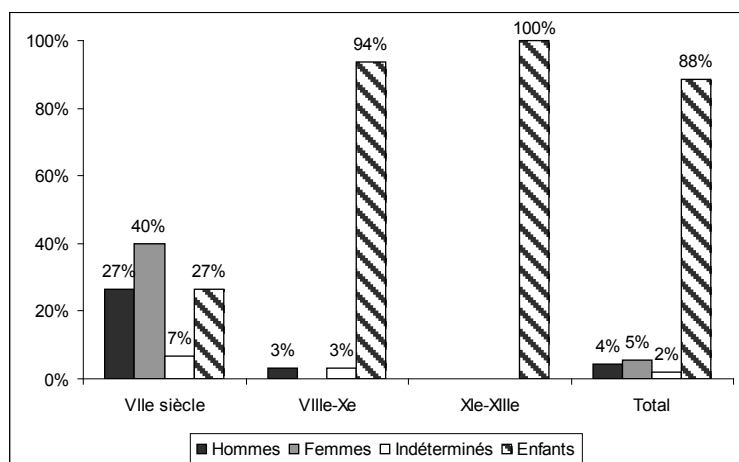


Figure 391 : Population inhumée à Blandy-les-Tours, du VIIe au XIIIe siècle, N = 112

	VIIIe-Xe siècles	XIe-XIIIe siècles
0-1 an	17	58
1-2 ans	2	4
3-7 ans	1	1
8-12 ans		1
13-17 ans	3	
Total	23	64

Tableau 104 : Répartition par classes d'âges des sujets immatures de Blandy

Malgré le faible effectif, on note déjà une majorité d'enfants de moins d'un an, qui compose environ les trois quarts de l'échantillon (**Figure 392**). Avec l'agrandissement de l'église, entre le XIe et le XIIIe siècle, l'espace se spécialise encore plus, et la fréquence des 0-1 an augmente à 91% ($Z = 1,99$), dont de nombreux fœtus et périnataux. On note l'extrême rareté d'enfants de plus de 2 ans.

Afin de souligner la spécificité de Blandy, les sujets immatures ont été répartis entre les fœtus (<36 semaines d'aménorrhées = SA), les périnataux, les 3-12 mois et les plus d'un an. Les périnataux sont les enfants morts entre la fin du 8^e mois lunaire (36 SA) et les 28 premiers jours de vie. Cependant, l'estimation de l'âge de ces enfants déborde souvent sur 2 mois après la naissance. Les anthropologues considèrent alors une définition moins restrictive du terme

de périnatal, englobant le 8^e mois lunaire et les deux premiers mois de vie (Castex *et al.*, 1996 ; Theureau, 2006, p. 225). Cette conception a été donc reprise ici²³ (**Figure 393**).

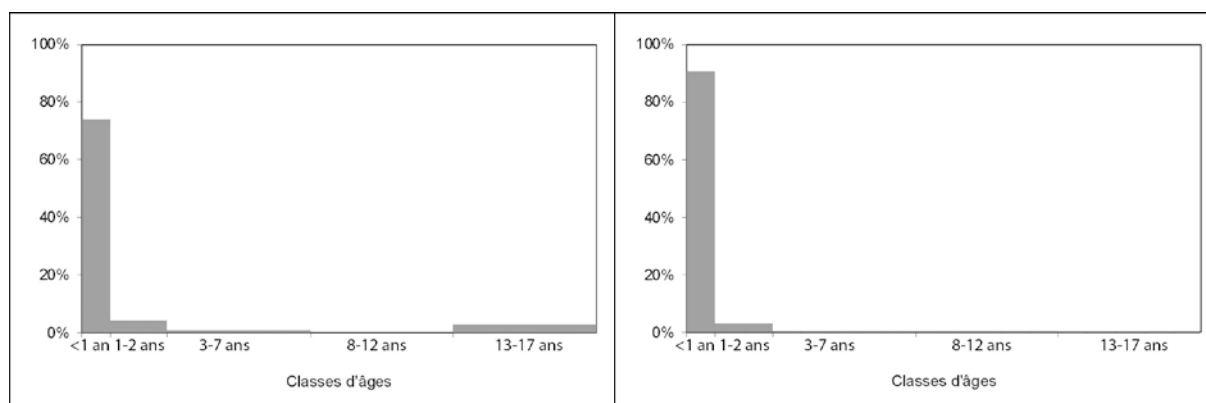


Figure 392 : Répartition probable des sujets immatures de Blandy, aux VIIIe-Xe siècles, (gauche, N = 23) et aux XIe-XIIIe siècles (droite, N = 64)

On note une tendance à l'augmentation du nombre des fœtus aux XIe-XIIIe siècles : ils passent de 5 à 23% de l'effectif. Les enfants de plus d'un an sont, en revanche, en diminution durant cette période : de 29 à 9% (Z = 2,09). On n'observe pas de différences durant la première année de vie, mais cela peut aussi être dû au découpage choisi (0-2 mois, 3-12 mois). Les périnataux sont majoritaires, et représentent entre 62 et 82% de l'échantillon immature, selon la période envisagée.

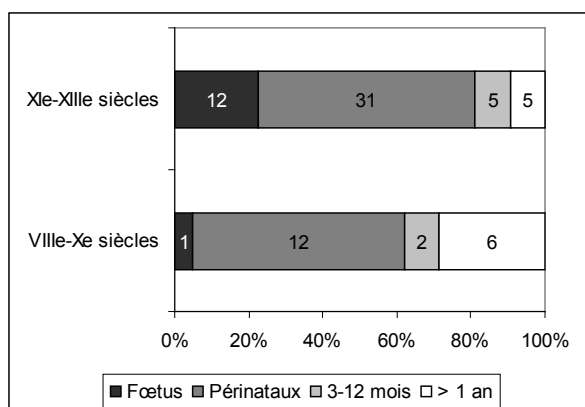


Figure 393 : Répartition des enfants de moins d'un an en groupes d'âges, Blandy, N = 74

²³ 74 sujets immatures ont été répartis entre les fœtus, périnataux, 3-12 mois et plus d'un an sur les 87 enfants au total (85%).

J'ai donc tenté un nouveau découpage, avec pour limite les 6 premiers mois de vie : 0-5 mois / 6-11 mois révolus, pour voir dans quelle mesure le choix des groupes d'âges est important. Les individus entre 1 et 3 mois ont donc pu être intégrés, grossissant l'échantillon (**Figure 394**). On n'observe cependant aucune différence significative, hormis celle déjà observée des fœtus et des plus d'un an. Les 0-5 mois représentent entre 62 et 82% de l'échantillon, et sont donc plus nombreux aux XIe-XIIIe siècles ($Z = 2,35$).

Deux découpages différents durant la première année de vie n'ont, à priori, pas d'impact sur les résultats. La frontière décisive devait se situer ailleurs, probablement à la naissance ou à partir de la seconde année de vie, puisque la seule différence que l'on observe ici concerne les fœtus et les enfants de plus d'un an.

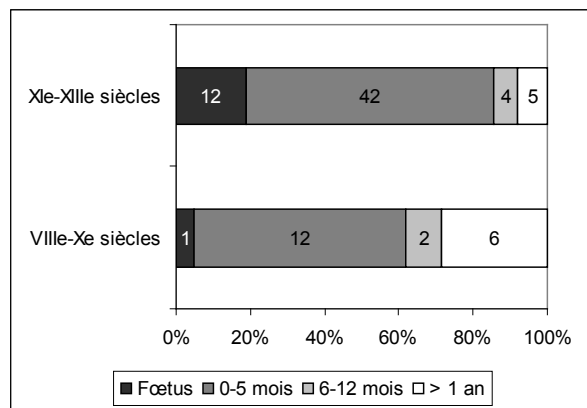


Figure 394 : Répartition des enfants de plus ou moins 6 mois, Blandy, $N = 84$

1.3.3.2 Pratiques funéraires

Les pratiques funéraires ont été observées sur le terrain, permettant de restituer linceuls, coffres en bois, et inhumations en pleine terre (Coste *et al.*, 2001, p. 63). La grande majorité des tombes est primaire individuelle, et il est parfois difficile de distinguer les tombes collectives des tombes individuelles superposées, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de nouveau-nés. Deux tombes seulement sont concernées par l'une ou l'autre pratique (T6 et T117), qui rassemble deux et trois corps de périnataux.

Toutes les tombes d'enfants sont orientées ouest-est, sauf une (T4), orientée nord-sud, à quelque distance de l'église, dans le secteur 7. L'orientation des tombes suit essentiellement les murs de l'édifice.

1.3.3.3 Organisation spatiale

L'organisation de l'espace n'est pas anodine autour des églises, tout particulièrement à Blandy-les-Tours. Nous avons souligné la forte présence de périnataux, et l'augmentation des fœtus à partir de l'agrandissement de l'église, au XI^e siècle.

L'organisation spatiale reflète les choix d'inhumation particuliers autour de l'église anonyme de Blandy-les-Tours²⁴, dans les secteurs 5 et 7 (**Figure 395**). En effet, dès les VIII^e-Xe siècles, les deux secteurs n'ont pas le même profil de « recrutement ». La zone située près du chevet de l'église (secteur 5) ne montre pas de choix d'inhumation particulier : presque tous les âges étant représentés, malgré le faible effectif (N = 9). En revanche, le mur nord (secteur 7) est occupé essentiellement par des enfants de 0-1 an (11/12, Z = 2,37), qui ont en réalité moins de deux mois (9/10) et qui caractérisent ce secteur particulier (Z = 2,48) (**Figure 396**). Aux XI^e-XIII^e siècles, on ne perçoit pas de différence dans l'âge des enfants en fonction des secteurs : les 0-1 composent entre 86 (19/22) et 95% (39/41) des enfants, les fœtus ayant cependant tendance à être plutôt inhumés contre le chevet (**Figure 397**).

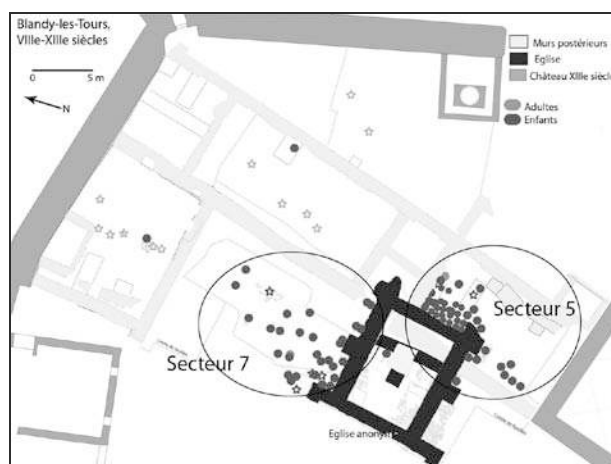


Figure 395 : Secteurs de fouilles autour de l'église de Blandy-les-Tours

²⁴ Il faut préciser que 15 tombes n'ont pas été retrouvées sur les différents plans à ma disposition. Il s'agit essentiellement de moins d'un an, tous attachés aux XI^e-XIII^e siècles. Ils sont cependant comptabilisés dans l'inventaire.

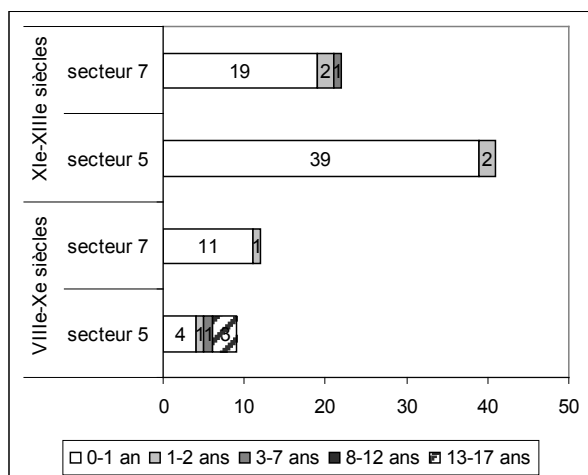


Figure 396 : Répartition des sujets immatures par groupes d'âges à Blandy, par secteurs, $N = 84$

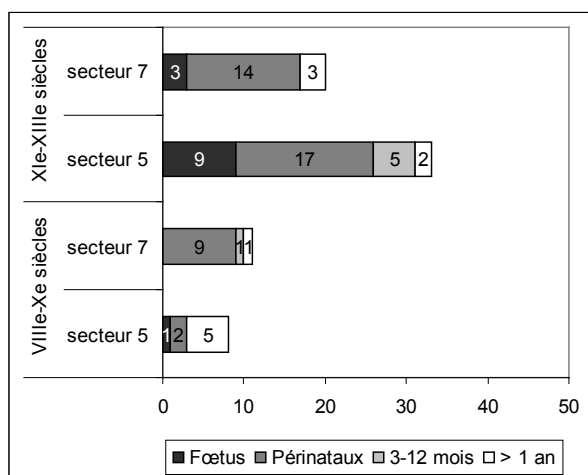


Figure 397 : Répartition des enfants de moins d'un an en groupes d'âges, Blandy, par secteurs, $N = 72$

Les inhumés sont essentiellement des enfants, seuls deux adultes (un homme et un indéterminé) ont été repérés en lien avec l'église carolingienne (**Figure 398**). L'attraction des murs sur les enfants caractérise l'église dès sa construction, aux VIIIe-Xe siècles. De plus, la grande majorité des enfants inhumés durant cette phase a moins d'un an, même si quelques enfants et adolescents sont présents, essentiellement au sud du chevet (**Figure 398**). Parmi ces sujets de moins d'un an, on ne retrouve cependant qu'un seul foetus de 8 mois lunaire environ, inhumé au sud du chevet, au sein d'un petit groupe de tombes, aux pieds d'un enfant de 2-3 ans (**Figure 398**). Les périnataux (0-2 mois) sont plutôt regroupés au nord du chevet, mais ce n'est probablement qu'une impression liée à la destruction de nombreuses petites fosses par les tombes postérieures.

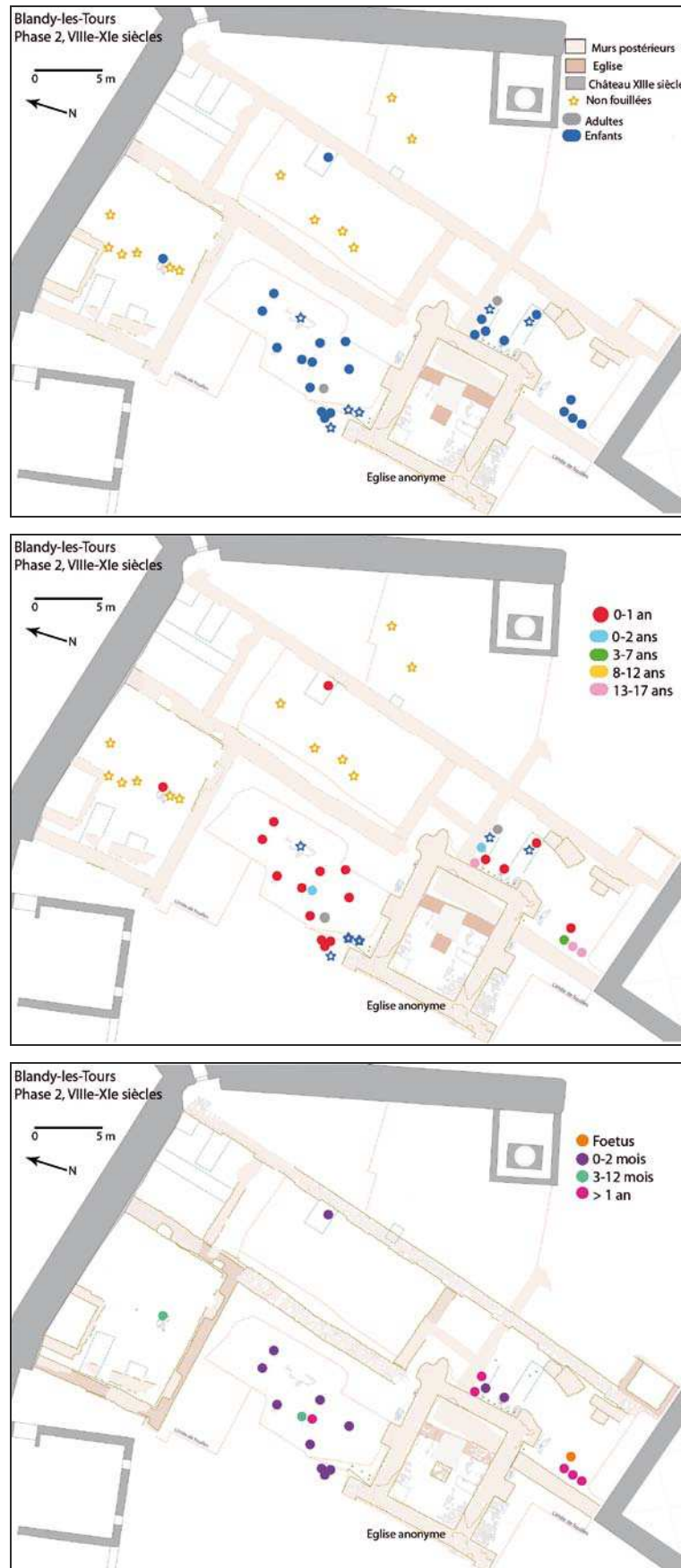


Figure 398 : Organisation des individus autour de l'église anonyme dans les secteurs fouillés (pointillés rouge), du VIIIe au XIe siècle.

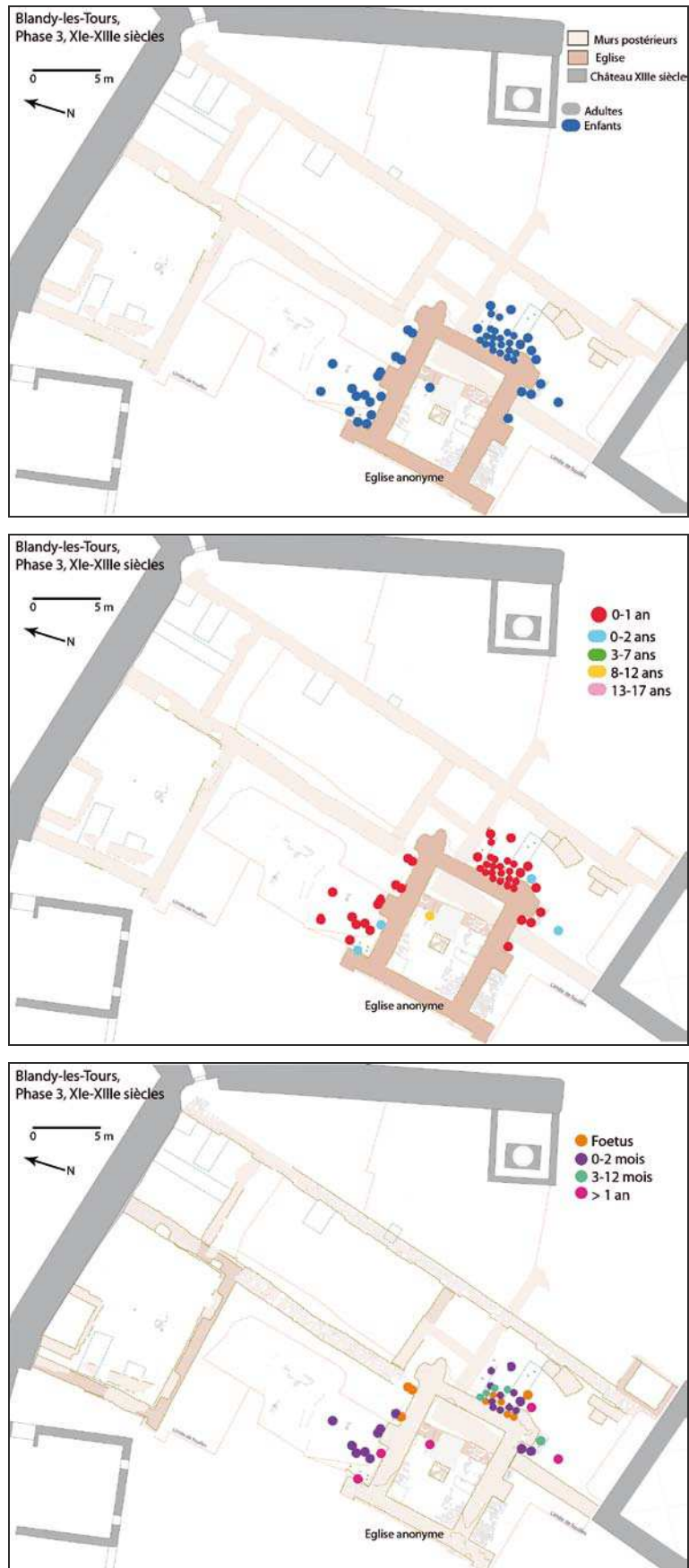


Figure 399 : Organisation des individus autour de l'église anonyme dans les secteurs fouillés (pointillés rouge), du XIe au XIIIe siècle.

Avec l'agrandissement de l'église au XI^e siècle, les choix d'inhumation en faveur des enfants se précisent. Plus aucun adulte et enfant de plus de trois ans n'est admis dans cette partie du cimetière, les sépultures de nouveau-nés et fœtus s'accolant au plus près des murs du chevet (**Figure 399**). L'étroitesse des fosses, généralement inférieures à 50 cm, autorise l'inhumation de plusieurs dizaines de corps entre les contreforts, au plus près des murs.

Seule une tombe d'enfant de 8-10 ans, difficile à interpréter, a été retrouvée à l'intérieur du chevet. Par sa position particulière (seule sépulture à l'intérieur du chevet) et sa datation tardive (XII^e-XIII^e siècles), elle ne semble pas en lien avec le cimetière de nouveau-nés situé autour du chevet. Pour les différents auteurs, cette tombe illustre les derniers temps d'utilisation du cimetière, qui a peut-être perdu alors sa spécificité liée aux nouveau-nés (Delattre, 2008 ; Coste, Soustre de Condat-Rabourdin, 2011).

Le site de Blandy-les-Tours constitue un cimetière particulier, presque un « cas d'école », qui prouve l'attractivité des édifices de culte sur les sépultures des jeunes enfants, et ce dès le haut Moyen Âge. En effet, la première église des VIII^e-Xe siècles exerce déjà une attraction importante sur les moins d'un an, dont la plupart sont des périnataux. L'agrandissement de l'église, aux XI^e-XIII^e siècles, s'accompagne de choix d'inhumation précis et définitifs, l'espace étant réservé aux seuls moins de 3 ans. Ce phénomène, perçu dans deux secteurs autour du chevet, justifie, selon V. Delattre, l'hypothèse que l'église anonyme de Blandy serait en réalité un « sanctuaire à répit » précoce²⁵ (Delattre, 2008).

Cette hypothèse repose essentiellement sur l'idée que l'inhumation de fœtus et nouveau-nés, interprétés comme des mort-nés, est liée à l'agrandissement de l'église, qui, selon les auteurs, change de fonction pour devenir un « sanctuaire à répit », où l'on pratique un baptême d'urgence, au moment de la résurrection temporaire de l'enfant (Gélis, 2006). Le corps était alors inhumé dans le cimetière de l'église, généralement contre les murs ou dans un secteur particulier. Cette hypothèse, malgré son intérêt évident, reste fragile, et nous reviendront sur cette idée (*cf.* 2.4.3).

²⁵ Un sanctuaire à répit est une église qui pratique le « répit », la résurrection le temps du baptême d'un enfant décédé, afin de l'inhumer en terre consacrée (Gélis, 2006 ; Gélis, 2011).

1.3.4 Notre-Dame de Cherbourg (Manche)

Entre 1976 et 1995 quatre secteurs de fouille furent ouverts sur le site du château médiéval de Cherbourg, permettant de repérer l'église Notre-Dame et un vaste cimetière du haut Moyen Âge (**Figure 400**). Le château médiéval, attesté résidence des Ducs de Normandie au XI^e siècle, fut totalement arasé à la fin du XVII^e siècle (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 62). Ce fut d'abord J. Lemière qui entreprit une fouille programmée annuelle de 1978 à 1981, en collaboration avec A. Alduc-Le Bagousse pour l'analyse anthropologique, puis F. Delahaye qui, en 1995, supervisa la fouille préventive d'un secteur du cimetière²⁶ (Lemière, 1978 ; Lemière, 1980 ; Lemière, 1981 ; Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986 ; Delahaye *et al.*, 1995).



Figure 400 : à gauche, ville de Cherbourg, à droite, situation de la fouille

Une première nécropole datant des VII^e-VIII^e siècles, est caractérisée par des sarcophages maintes fois réutilisés, dont le mobilier permet de remonter à la seconde moitié du VII^e siècle (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986) (**Figure 401**). Dans un second temps, entre le IX^e et le XI^e siècle, des tombes sous dalles de schiste et présentant une logette ou un coussin céphalique s'installent dans le cimetière, qui s'étend sur tous les secteurs fouillés (**Figure 401**). Cette deuxième phase d'occupation est bien calée chronologiquement, notamment grâce à la découverte d'une monnaie du roi Ethelred II, de l'analyse de la céramique et de la typologie des tombes.

²⁶ Je remercie chaleureusement Armelle Alduc-Le Bagousse et Cécile Chapelain de Seréville-Niel pour m'avoir permis d'accéder aux réserves du CRAHAM, et de m'avoir fourni toute la documentation nécessaire à l'étude de ce site.

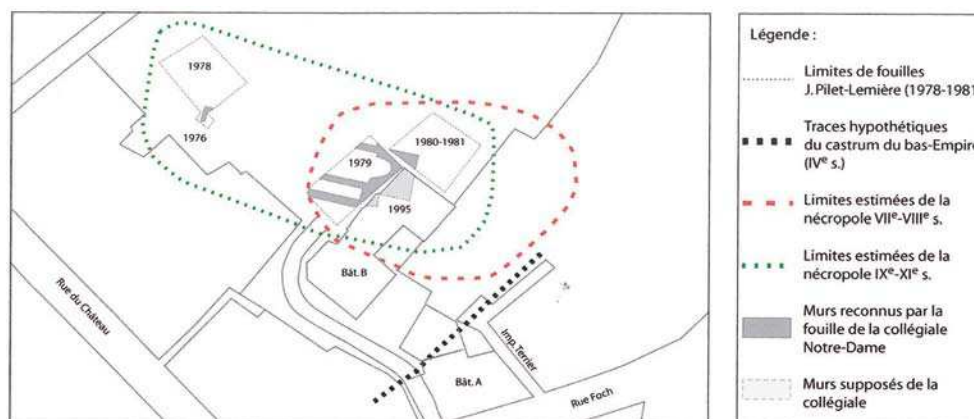


Figure 401 : Plan des secteurs fouillés, 1978-1995, d'après Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 93

Le cimetière s'organise autour d'une église, dont la partie est a été dégagée, composée d'une nef de 6 mètres de large se terminant par une abside en cul de four. Cet édifice est identifié comme étant probablement l'église Notre-Dame, citée dans un acte du duc Guillaume en 1063, y consacrant l'installation de chanoines (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986). Cet édifice est alors une chapelle ducal, donc privée, située dans l'enceinte du château. Cependant, l'acte du duc ne permet pas de dater l'édifice, seulement d'attester son existence au XIe siècle, l'église étant très probablement contemporaine des premières sépultures carolingiennes.

L'arrêt de l'occupation du cimetière, placé à la fin du XIe siècle, est moins bien connu. Les archéologues supposent qu'après la création de l'église paroissiale de la Trinité, située en dehors du château, par l'acte de Guillaume de 1063, le cimetière de Notre-Dame est abandonné (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 62). La typologie des tombes reste néanmoins très homogène (tombes sous dalles de schiste, logettes ou coussin céphaliques, présence de linceuls), les recoupements sont peu nombreux dans les secteurs 1 à 3, ce qui semble corroborer l'hypothèse d'une occupation de courte durée.

Quelques tombes médiévales et modernes ont été découvertes dans l'église (secteur 2), et témoignent de l'inhumation sporadique de plusieurs individus, entre le XIVE et le XVIe siècle.

1.3.4.1 Composition de la population inhumée :

334 individus sont inhumés du VIIe au XVIe siècle (**Tableau 105**). Dans le cadre de ce travail, seules les tombes du haut Moyen Âge ont fait l'objet d'une étude détaillée, soit 195

sujets datés des VIIe-XIe siècles. Cependant, il faut souligner que 36% (119/334) des individus n'ont pas été rattachés à une phase chronologique, ce qui limite nos observations.

L'analyse a donc porté sur 195 individus, dont 82 enfants. Le graphique suivant montre une augmentation de la fréquence des enfants entre le VIIIe siècle et le XIe siècle ($Z = 4,07$), passant de 21 à 52%, tous secteurs confondus (**Figure 402**). Au XIVe-XVIe siècles, les trois-quarts des individus inhumés dans l'église Notre-Dame sont des enfants. Cependant, 20% (24/120) des sujets immatures n'ont pas été rattachés à une phase chronologique, ce qui constitue un biais certain.

	VIIe-VIIIe	IXe-XIe	XIVe-XVIe	Indéterminée	Total
Hommes	21	29	3	34	87
Femmes	20	29	3	15	67
Indéterminés	8	6		46	60
Enfants	13	69	14	24	120
Total	62	133	20	119	334

Tableau 105 : Population inhumée dans les quatre secteurs de fouilles

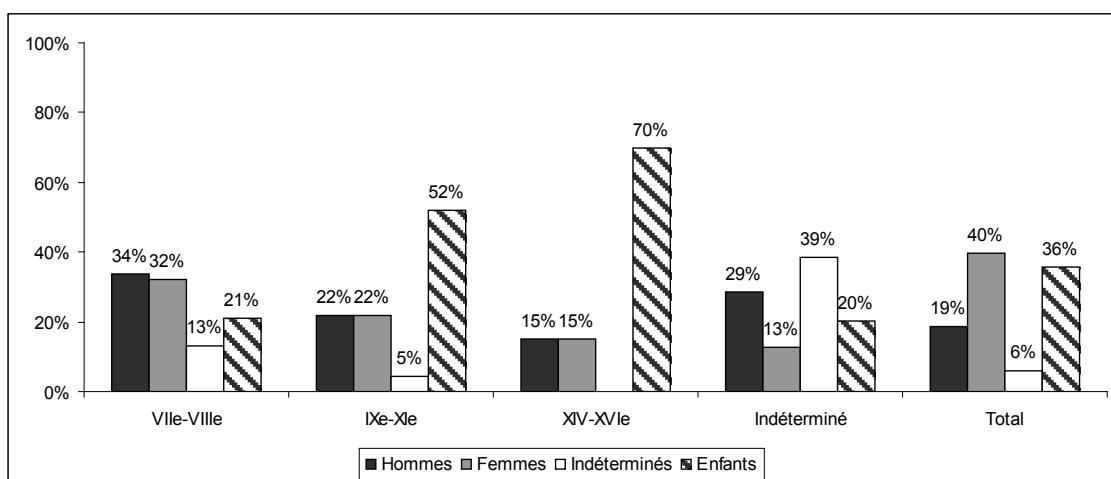


Figure 402 : Population inhumée du cimetière de Cherbourg du VIIe au XVIe siècle, N = 334

De plus, on observe une grande variabilité dans la distribution des enfants en fonction des secteurs (**Tableau 106, Figure 403**). Seuls les secteurs 3 et 4, à l'est de l'église, ont livré des individus des VIIe-VIIIe siècles. Le secteur 3 ne contient que des adultes inhumés en sarcophages, et le secteur 4 a livré 26% d'enfants, ce qui reste à la hauteur des fréquences observées dans les nécropoles contemporaines étudiées (*cf. chapitre 1*).

Au IXe-XIe siècle, on observe une augmentation de la fréquence des enfants autour et à l'intérieur de l'église : ils sont entre 42 et 94% inhumés dans ces secteurs, contre seulement

24% dans le secteur 1, une zone à l'ouest et éloignée de l'église²⁷. L'intérieur de l'église (secteur 2) et son abord à l'est (secteur 3) sont des zones préférentiellement utilisées pour l'inhumation des enfants.

Cependant, il faut préciser que l'intérieur de l'église a subi de nombreux bouleversements, et nos observations s'appuient sur 17 tombes retrouvées intactes, qui ne constituent pas un témoin représentatif de l'inhumation globale dans ce secteur du IXe au XIe siècle.

		secteur 1	secteur 2	secteur 3	secteur 4
VIIe-VIIIe siècle	Adultes			10	37
	Enfants			0	13
IXe-XIe siècle	Adultes	37	1	15	11
	Enfants	12	16	33	8

Tableau 106 : Distribution des adultes et des enfants des VIIe-XIe siècles selon les secteurs

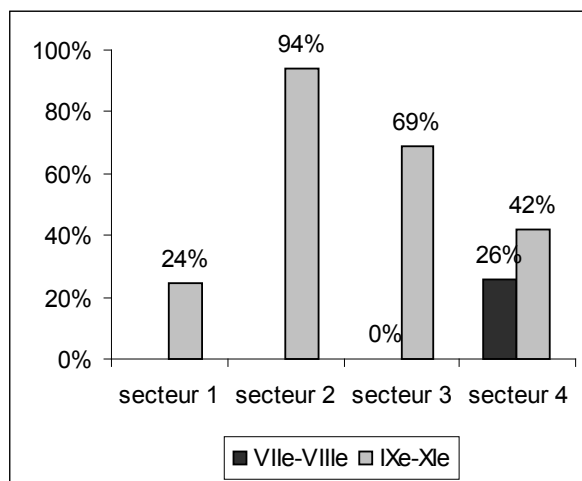


Figure 403 : Fréquence des sujets immatures par secteur de fouille, VIIe-XIe siècle

L'estimation de l'âge a été reprise par mes soins lors de mon séjour au CRAHAM, selon la méthode d'Ubelaker (Ubelaker, 1984). L'estimation a été possible pour 68 individus, soit 83% de l'échantillon. Les 14 individus restants n'ayant aucun reste dentaire, les données d'A. Alduc-Le Bagousse, fondées sur la longueur des os longs (Alduc-Le Bagousse, 1988), ont été utilisées. Les 79 enfants datés du haut Moyen Âge ont été répartis en groupes d'âges, selon la méthode déjà présentée.

Il n'a pas été possible de diviser l'échantillon des sujets immatures du haut Moyen Âge en phases plus fines, car seuls 13 enfants sont datés des VIIe-VIIIe siècles (**Tableau 107**). La répartition souligne l'importance des enfants de moins d'un an (20%) et de 3-7 ans. De plus,

²⁷ Toutes les différences observées entre les secteurs sont significatives ($Z > 1,96$).

très peu d'enfants de 8 à 17 ans y sont inhumés (**Figure 404**). Cette répartition est surtout représentative des IXe-XIe siècles (N = 66), et souligne l'importance des enfants de moins de 7 ans inhumés dans certains secteurs situés dans et autour de l'église.

	VII-VIIIe	IX-XIe	XIVe-XVIe	Indéterminé	Total
0-1 an	3	13	8	6	30
1-2 ans		9		1	10
3-7 ans	6	36	3	8	53
8-12 ans	2	6	3	4	15
13-17 ans	1	2		2	5
?	1	3		3	7
Total	13	69	14	24	120

Tableau 107 : Répartition par classe d'âges des enfants de la série de Cherbourg

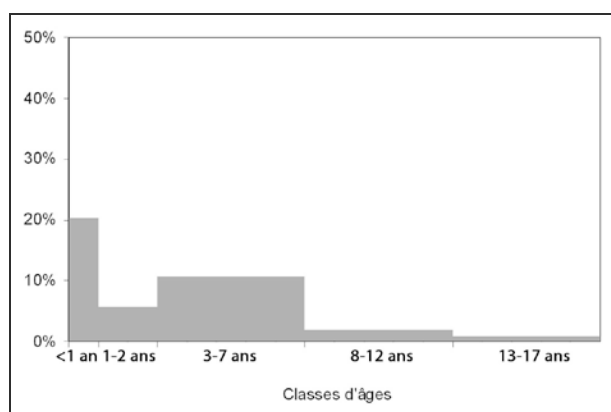


Figure 404 : Répartition par classes d'âges des sujets immatures de Cherbourg du VIIe au XIe siècle, N = 79

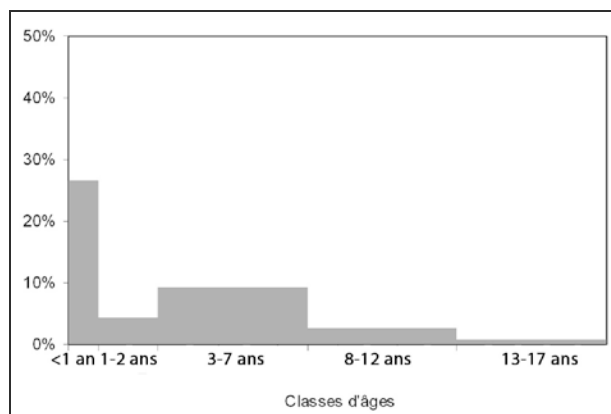


Figure 405 : Répartition par classes d'âges de tous les sujets immatures de Cherbourg, VIIe-XVIe siècle, N = 113

La répartition générale confirme l'importance des enfants de moins d'un an dans ces secteurs (27%), qui semble être un phénomène global, probablement lié à la présence de

l'église (**Figure 405**). Le profil de la répartition reste par ailleurs identique à celui du haut Moyen Âge.

1.3.4.2 Pratiques funéraires

L'étude des pratiques funéraires se concentrera uniquement sur la définition des types de tombes (primaire individuelle, collective et multiple). La typologie des tombes est très homogène, et ne montre pas de variations particulières, hormis celles liées à la chronologie. Aux VIIe-VIIIe siècles, l'inhumation des adultes se fait principalement en sarcophages ou en coffrages de bois, les enfants étant peu nombreux (Lemièrre, 1981 ; Delahaye *et al.*, 1995). Aux IXe-XIe siècles, les fosses sont entourées de pierres et recouvertes de dalles de schiste, et contiennent une logette ou un coussin céphalique (Lemièrre, 1978 ; Lemièrre, 1981 ; Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemièrre, 1986). Quelques fosses en pleine terre sont présentes, mais il est difficile de les attribuer à une période particulière, à cause de l'absence de mobilier (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemièrre, 1986 ; Delahaye *et al.*, 1995).

Trois types de tombes ont été repérés à Cherbourg : les tombes primaires individuelles, les tombes collectives et un ossuaire*, non daté, contenant 38 individus²⁸. Les tombes primaires individuelles sont les plus nombreuses (~80%), et on n'observe pas de différence entre les VIIe-VIIIe siècles et les IXe-XIe siècles (**Figure 406**). A la fin du Moyen Âge, on observe un inversement de la tendance, la plupart des tombes étant alors réutilisées (Z = 3,58).

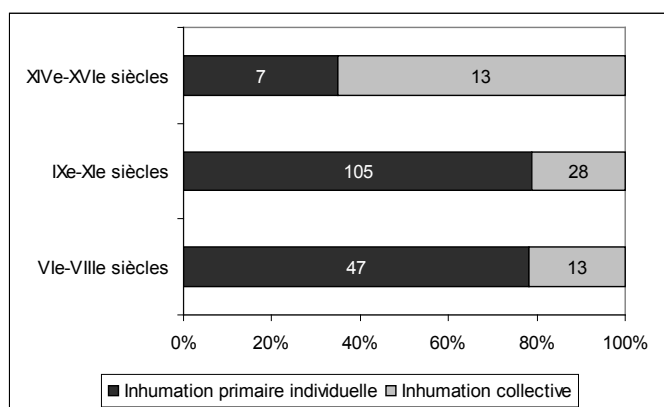


Figure 406 : Individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives, à Cherbourg, VIIe-XVIe siècles

²⁸ Cet ossuaire est situé contre le chevet plat roman de l'église Notre-Dame, dans le secteur 4. Il est possible que cet ossuaire rassemble les ossements des individus perturbés lors de l'agrandissement du chevet au XIe siècle.

Si l'inhumation primaire individuelle est majoritaire, les différents secteurs montrent cependant des variations. Aux VIIe-VIIIe siècles, dans le secteur 3, les quelques sarcophages identifiés ont été pour la plupart réutilisés, ce qui explique que 90% des individus sont issus de tombes collectives (**Figure 407**). Dans le secteur 4, au contraire, la plupart des individus ont été retrouvés en place, sans perturbations. De manière globale, entre un quart et un tiers des individus réutilisent des tombes aux IXe-XIe siècles.

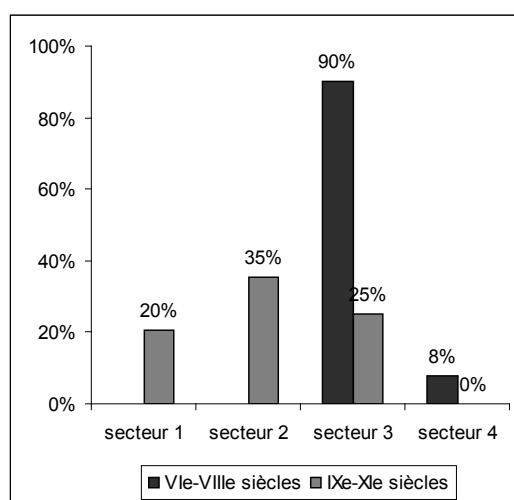


Figure 407: Fréquence des individus inhumés en tombes collectives au haut Moyen Âge, selon les secteurs

On n'observe pas non plus de différences entre adultes et enfants dans les tombes primaires individuelles ou collectives du VIIe au XIe siècle (**Figure 408**). Les enfants ne constituent que 39% des individus réutilisant des tombes (**Figure 409**). On ne note cependant aucune variation entre les classes d'âges : la réutilisation de tombes concerne tous les enfants, quel que soit leur âge. Seuls 8 cas d'associations ont été observés pour les IX-XIe siècles. 5/8 sont des associations préférentielles femme/enfant.

Finalement, les tombes collectives caractérisent surtout les VIIe-VIIIe siècles, ce qui est dû à l'utilisation de sarcophages. Aux IXe-XIe siècles, quelques tombes sont réutilisées, mais la plupart restent primaires individuelles, quel que soit l'âge des individus.

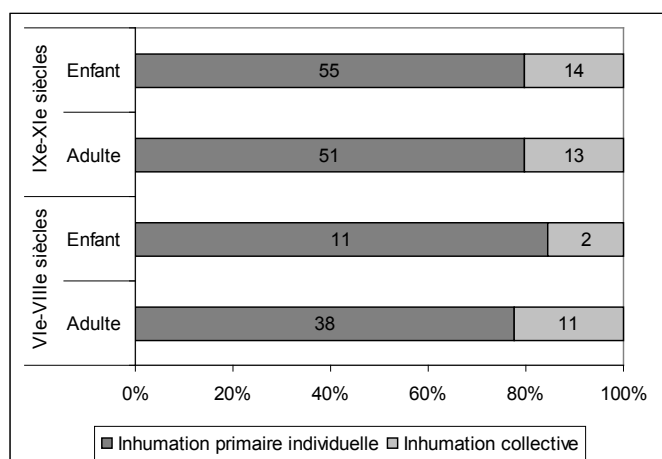


Figure 408 : Répartition des adultes et des enfants dans les deux types de tombes

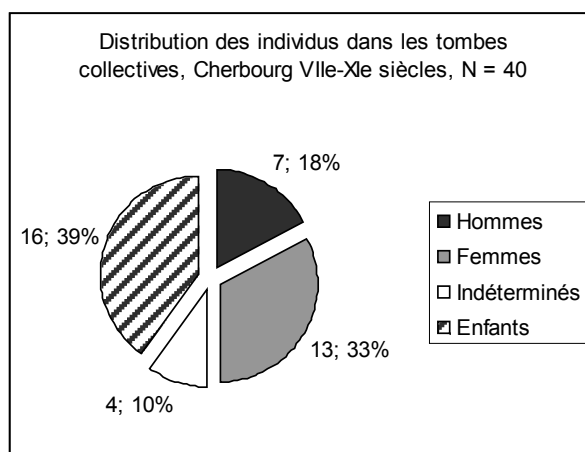


Figure 409 : Distribution des individus dans les tombes collectives à Cherbourg, N = 40

1.3.4.3 Organisation spatiale

Aux IXe-XIe siècles, certains secteurs du cimetière contiennent préférentiellement des enfants en bas-âge (32% de 0-2 ans) et âgés de moins de 7 ans (84%). La question se pose alors de repérer ces secteurs particuliers (**Figure 410**).

À l'intérieur de l'église (secteur 2), aucun enfant n'a plus de 7 ans. Dans le secteur 4, situé à l'est du chevet roman, seuls 7 enfants des IXe-XIe siècles ont été retrouvés intacts. L'agrandissement du chevet de l'église Notre-Dame, au XIe siècle, a perturbé de nombreuses sépultures rattachées à la première église, dont celles de nombreux jeunes enfants (Delahaye *et al.*, 1995). Le secteur 3 en revanche a été relativement bien préservé, et présente 33 tombes d'enfants âgés de moins de 8 ans : seul un individu est problématique, il a entre 6 et 10 ans. Le secteur 1, assez éloigné à l'ouest de l'église, présente le plus de variété dans les classes

d'âges, malgré le faible effectif : c'est le seul secteur où l'on observe des enfants de plus de 7 ans ($Z = 2,84$).

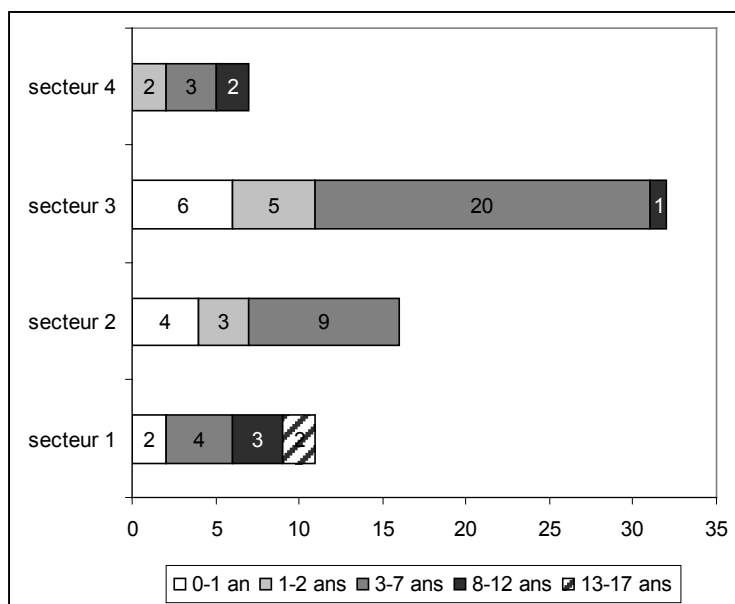


Figure 410 : Répartition des enfants des IXe-XIe siècles par secteurs du cimetière, $N = 69$

On le voit, la répartition des enfants par âge diffère en fonction des secteurs du cimetière. Il semble que le facteur le plus important soit la présence de l'église : plus les tombes sont proches de l'édifice, plus les enfants en bas-âge sont fréquents. En revanche, on n'observe aucune différence significative dans la répartition des 0-1 ans, mais cela est probablement dû à l'effectif réduit.

Les quatre secteurs fouillés présentent une certaine homogénéité dans la gestion de l'espace funéraire entre le IXe et le XIe siècle. Les tombes sont orientées ouest-est, organisées en groupes et la densité n'est pas très importante, hormis dans le secteur 4. Dans le secteur 1, les enfants s'intercalent généralement entre les tombes d'adultes, mais elles peuvent également s'y accoler, voire les recouper (**Figure 411, flèches noires**). Un cas de réduction* au pied de la T14, contenant les restes d'une femme est d'un périnatal est à noter (cercle noir).

À l'intérieur de l'église (secteur 2) aux IXe-XIe siècles, l'organisation est plus difficilement compréhensible, car peu de tombes intactes nous sont parvenues (**Figure 412**). Les archéologues évoquent l'existence de tombes mérovingiennes recoupées par les fondations de l'église, mais le plan n'en donne pas l'indication (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 62-63). De plus, la T59, contenant les restes d'une femme et de trois

enfants, n'est pas non plus signalée sur le plan. L'intérieur de l'église est donc essentiellement composé de tombes d'enfants aux IXe-XIe siècles, tous ayant moins de 8 ans. Les cinq enfants présents dans le chœur sont âgés de moins de cinq ans, quatre tombes étant alignées (cercle). L'agrandissement de l'église, au XIe siècle, a perturbé les tombes situées contre les murs collatéraux. Malgré tout, on pouvait encore voir que quatre tombes étaient situées contre le collatéral sud, deux appartenant à des périnataux (T73-69).

Dans le secteur 3, seuls quelques sarcophages témoignent de la présence d'individus des VIIe-VIIIe siècles, uniquement des adultes. Cependant, aux IXe-XIe siècles, 69% des individus inhumés sont des enfants, dans ce secteur situé non loin du chevet, au nord-est de l'église (**Figure 413**). On remarque également qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans ce secteur, soit 5 hommes pour 9 femmes (et un indéterminé), remarque pondérée par le faible effectif. La plupart des enfants, inhumés en tombes primaires individuelles, s'organisent en petits groupes, rassemblant généralement des enfants d'âges proches (cercle noir).

Deux tombes masculines semblent exercer une attraction sur les enfants. La tombe du premier (T152) s'intercale entre deux sarcophages, ce qui signifie que ceux-ci étaient encore visibles, ou du moins marqués en surface, aux IXe et XIe siècles. Un enfant de 3-5 ans y a été déposé. Ensuite, trois petites tombes se sont accolées : un périnatal (T151), un enfant d'environ 1 an et un autre de 3-4 ans (**Figure 413, cercle rouge**). La seconde sépulture masculine (T185) est complètement recouverte par six tombes, dont cinq enfants, de 8 mois fœtaux à 7 ans (cercle rouge). Il faut souligner cette attractivité qu'exercent certaines tombes d'adultes sur les enfants, comme nous avons pu le voir dans d'autres sites (Alba-la-Romaine). En l'absence d'analyse ADN ou des caractères discrets*, il est impossible de proposer des hypothèses sur le caractère « familial » de ces regroupements.

Ensuite, tous les enfants présents ont moins de huit ans, ce qui est déjà le signe que l'on est face à une zone où le choix d'inhumation est limité volontairement. De plus, les enfants regroupés appartiennent aux mêmes catégories d'âges. Les moins de trois ans sont généralement accolés aux autres tombes, ils sont rarement isolés dans l'aire funéraire.

Enfin, on observe dans le secteur 4 une forte densité d'occupation dès la fin du VIIe et le VIIIe siècle, à la différence des autres secteurs (**Figure 414**). Cela est probablement dû à la proximité de l'église : le chevet plat qui apparaît sur le plan est daté de la période romane, il correspond à un agrandissement de l'église (vers le XIe siècle) qui a entraîné la destruction de nombreuses sépultures antérieures (Delahaye *et al.*, 1995).

Si les sépultures les plus proches de l'abside de l'église primitive ont disparu, on observe néanmoins quatre rangées de tombes. Il n'y a pas, dans ce secteur, de regroupements particuliers des enfants, leurs sépultures s'intercalent ou s'accrochent à celles des adultes, voire les recourent (**Figure 415**). Si tous les âges sont représentés, on observe néanmoins que les enfants les plus proches de l'église ont moins de 2 ans (cercle noir). De plus, une ligne invisible semble se dessiner, au sud du chevet, isolant l'espace d'inhumation : au sud de cet axe il n'y a plus aucune tombe, au moins jusqu'au IXe siècle. Nous sommes peut être face à une limite marquant un enclos, qui n'est plus perceptible aujourd'hui.

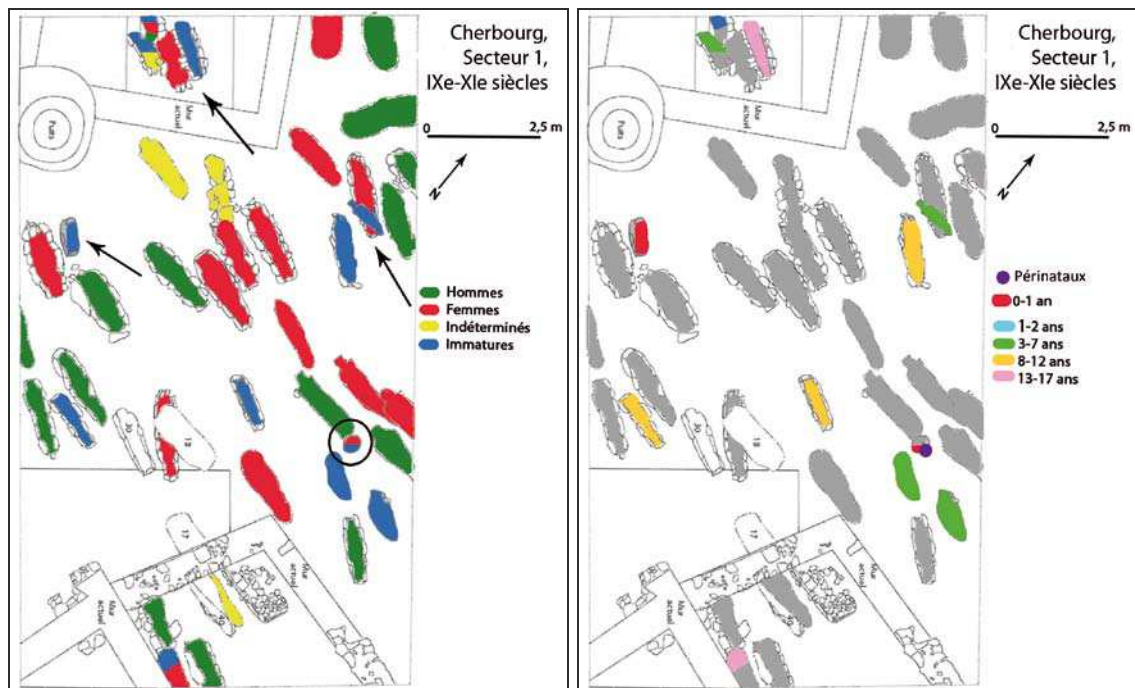


Figure 411 : Organisation des individus par sexe (gauche) et par classe d'âges (droite), Cherbourg, secteur 1, IXe-XIe siècles, d'après Lemièrre, 1978

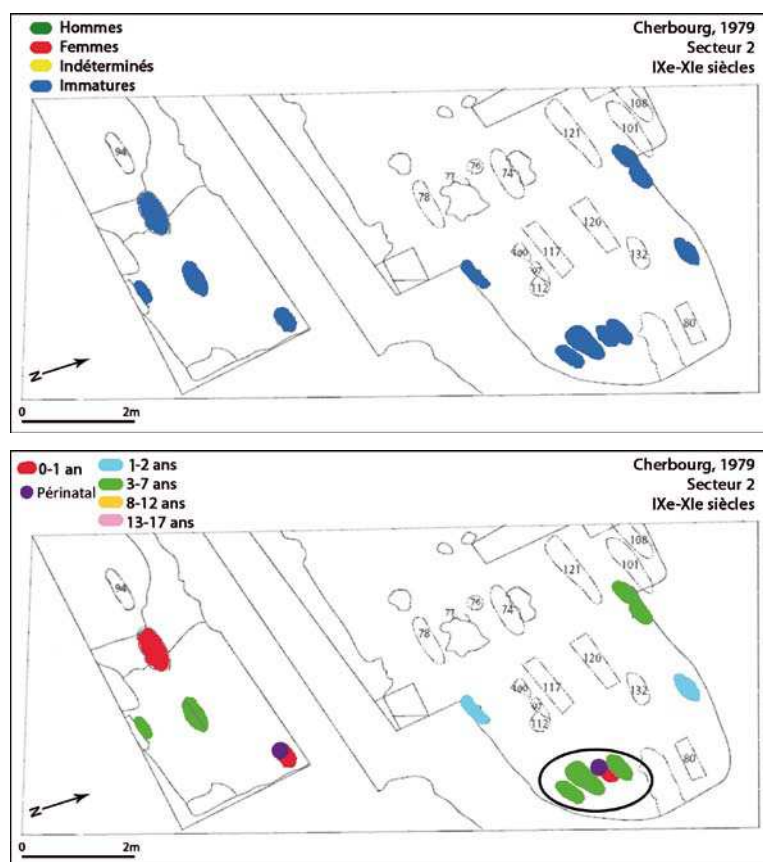


Figure 412 : Organisation des individus par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), Cherbourg, secteur 2, IXe-XIe siècles, d'après Lemièrre, 1980, Garcin, 2009

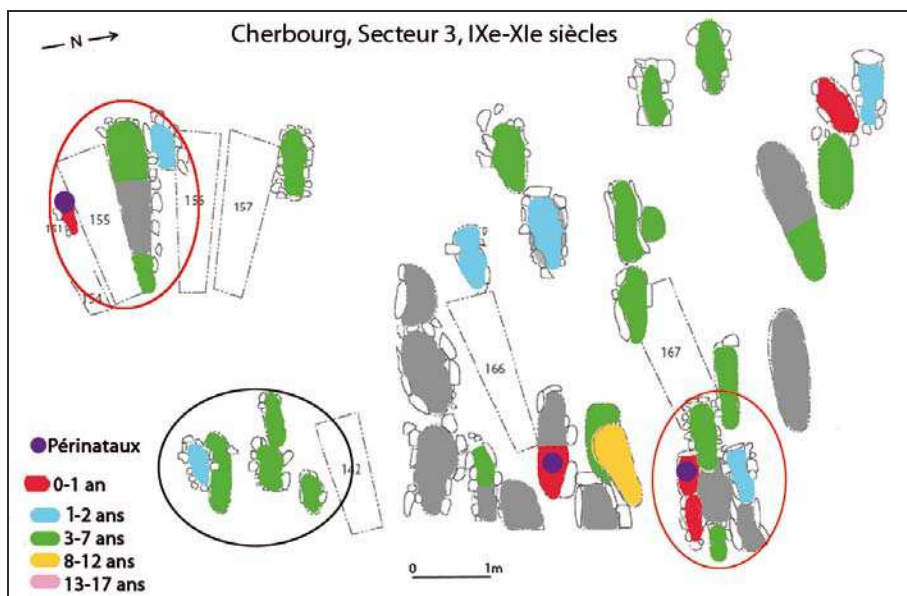
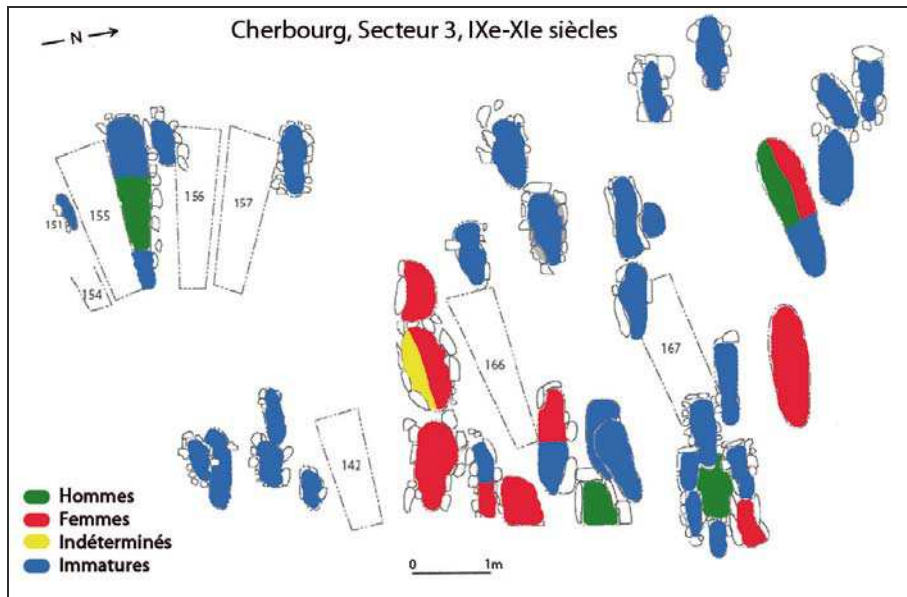
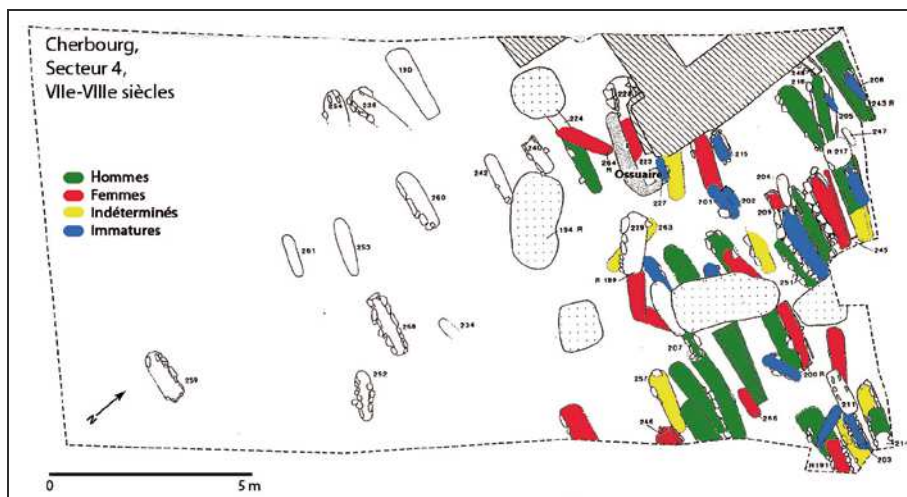


Figure 413 : Organisation des individus par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), Cherbourg, secteur 3, IXe-XIe siècles, d'après Lemière, 1981



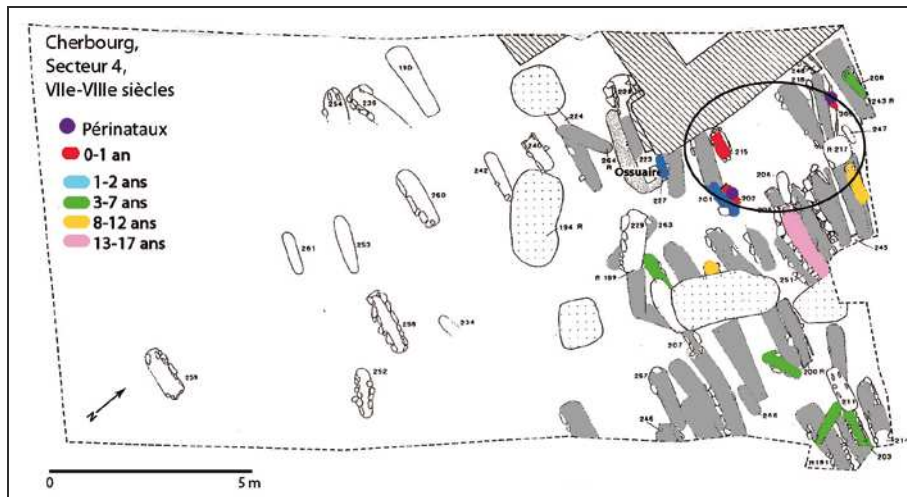


Figure 414 : Organisation des individus par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), Cherbourg, secteur 4, VIIe-VIIIe siècles, d'après Delahaye et al., 1995

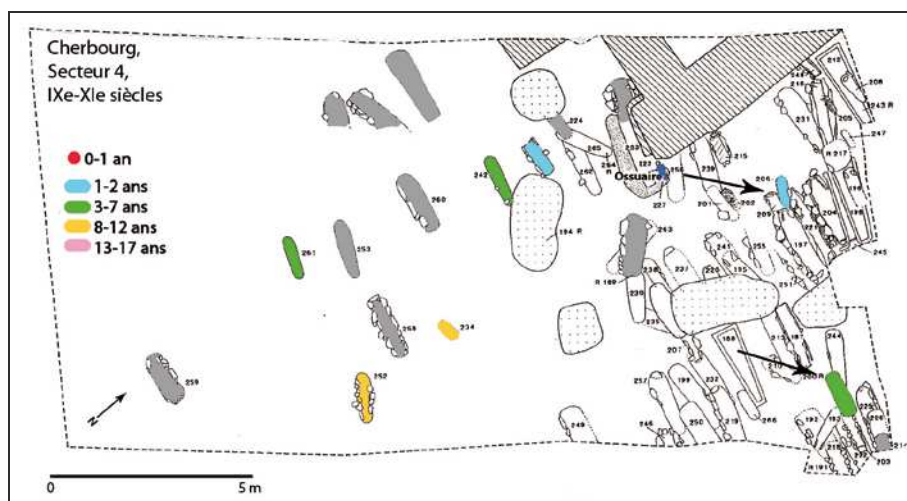
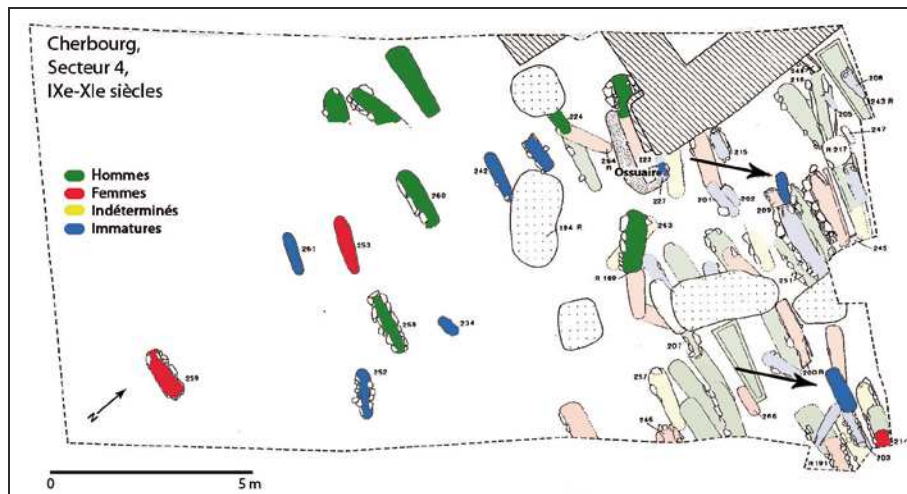


Figure 415 : Organisation des individus par sexe (haut) et par classe d'âges (bas), Cherbourg, secteur 4, IXe-XIe siècles, d'après Delahaye et al., 1995

Dans le cadre de l'analyse de la gestion de l'espace funéraire, les cas de tombes recoupées et recoupantes ont été quantifiés. On observe que dans la majorité des cas (50%, 16/31), ce sont les enfants qui recoupent les tombes d'adultes, et plutôt celles des hommes (32%). Seule une minorité de cas concerne essentiellement les enfants (10%) (**Figure 416**). La fréquence de recouvrement augmente dans les secteurs les plus denses, ce qui reste logique, comme dans les secteurs 3 et 4. Il n'y a cependant pas d'évolution entre les deux périodes, le nombre et la fréquence des enfants reste la même, du VIIe au XIe siècle. Enfin, la répartition en classes d'âges ne montre pas de particularités : tous les âges sont concernés, de 0 à 17 ans. De même, on ne note pas de corrélation entre le sexe des adultes et l'âge des enfants. On n'observe enfin aucun cas de tombe d'adulte recoupant celle d'un enfant.

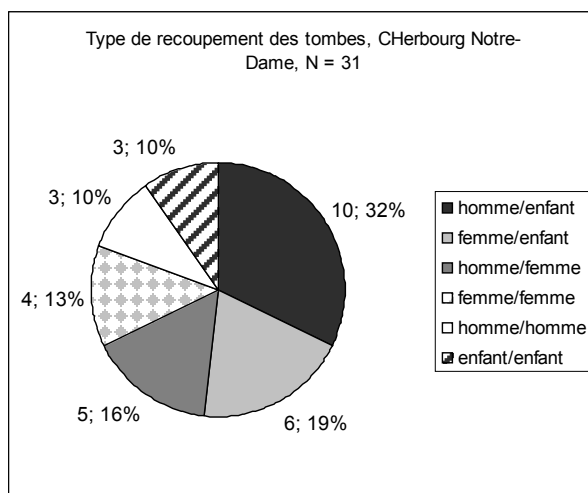


Figure 416 : Types de recouvrements adulte/enfants, Cherbourg Notre-Dame

Le site de Cherbourg Notre-Dame est un site important pour la compréhension de l'organisation sépulcrale, même si seuls quelques secteurs du cimetière ont été analysés. La répartition des individus et l'organisation générale des différents secteurs montrent qu'on n'inhumait pas « au hasard » dans ce cimetière, surtout entre le IXe et le XIe siècle.

Aux VIIe-VIIIe siècles, le cimetière est déjà très dense, comme le montrent les fouilles du secteur 4, et contient des sarcophages et des tombes plus simples, généralement en coffrage de bois. Il n'y a cependant que peu d'enfants (21%), comme nous avons déjà pu le constater dans des nécropoles contemporaines « en plein champ ». Les tombes sont organisées en rangées, et, si les tombes d'enfants ne sont pas concentrées dans un secteur spécifique durant cette

période, elles recourent, s'accroissent et s'insèrent souvent au sein de tombes d'adultes, perturbant parfois les rangées. La densité des tombes augmente lorsqu'on s'approche du chevet de l'église (secteurs 3-4), mais la destruction des tombes les plus anciennes ne nous permet pas d'évoquer une quelconque attraction des murs sur les enfants, bien que les quelque 0-1 an soient tous au plus près du chevet (secteur 4).

Aux IXe-XIe siècles, de nombreux changements interviennent, qui concernent spécialement l'organisation des tombes d'enfants. D'abord, on remarque une augmentation de la part des enfants dans le cimetière (52%). Ensuite, la fréquence des enfants diffère en fonction du secteur considéré : plus on s'approche de l'église, plus les enfants sont nombreux (42-94%) et plus ils sont jeunes (0-7 ans). Les secteurs concernés sont surtout ceux situés à l'intérieur et à l'est du chevet, ce qui souligne l'attractivité de cette zone pour les plus jeunes. Les 0-1 ans composent alors 20% du corpus, la moitié des enfants étant âgés entre 3 et 7 ans.

Les enfants détiennent une place particulière au sein du cimetière. L'emplacement de leurs tombes n'est pas anodin, toujours au plus près de l'édifice de culte, et dépend fortement de leur âge. En ce sens, le secteur 3, situé près du chevet, semble être un espace réservé aux moins de 7 ans, car aucun enfant plus âgé et très peu d'adultes n'y sont inhumés.

L'attractivité des murs de l'édifice est importante, mais pas seulement : certaines tombes d'adultes, ici deux hommes, sont entourées de tombes d'enfants, ce qui n'est pas un hasard, et répond à un choix d'inhumation particulier.

1.3.5 Canac (Aveyron)

L'église et le cimetière de Canac sont situés dans la vallée de la Serre, dans la partie orientale du Rouergue (**Figure 417**). La fouille correspond à deux secteurs d'environ 50m², situés à 20-30 m au nord de l'église paroissiale de Canac (**Figure 417**). La fouille est conduite en 1983 sous la direction conjointe de J.-E. Guilbaut et B. Marty, É. Crubézy assurant l'étude anthropologique dans le cadre d'une thèse de doctorat en médecine (Crubézy, 1988). La fouille du cimetière de Canac fait alors l'objet d'un véritable projet de recherche pluridisciplinaire, dans une démarche novatrice pour l'époque, portant autant sur les archives textuelles que biologiques (Crubézy (dir.), 1998). Ainsi, ces recherches se sont focalisées sur la reconstitution du terroir de Canac, la gestion de l'espace funéraire, mais également sur la restitution des liens de parenté (par les caractères discrets* et des analyses ADN), la

restitution de l'état sanitaire ou la reconstitution des régimes alimentaires par la biogéochimie isotopique (Crubézy (dir.), 1998).

La construction de l'église paroissiale de Canac remonte au XIe siècle (Crubézy (dir.), 1998, p. 47). Les deux secteurs fouillés correspondent à une zone du cimetière occupée entre la fin du XIIe et le XIIIe siècle, les datations portant sur la typologie des tombes, une monnaie découverte et une datation C14 (1133-1291 ap. J.-C.) (Crubézy (dir.), 1998, p. 69). Les premières tombes se sont implantées au sein d'un habitat tardo-antique ruiné, dont deux murs étaient encore visibles lors des premières inhumations (Crubézy (dir.), 1998, p. 60).

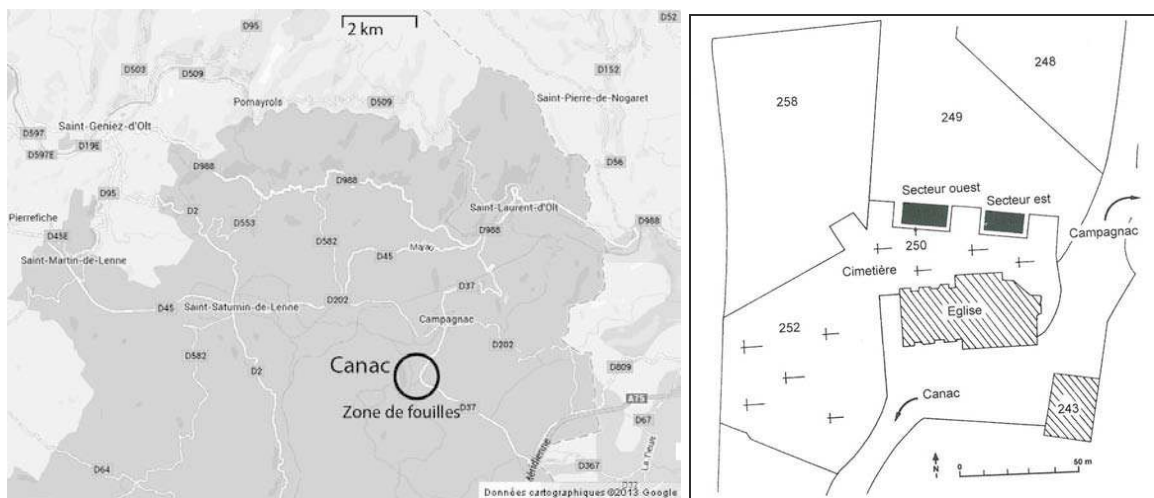


Figure 417 : Situation des secteurs fouillés à Canac, (à droite d'après Crubézy (dir.), 1998, p. 46)

1.3.5.1 Composition de la population inhumée :

87 individus ont été analysés, provenant de deux secteurs de fouille, Est et Ouest (**Tableau 108**). La population adulte ne présente pas de déséquilibre homme/femme, malgré la présence de 13% d'indéterminés (**Figure 418**). En revanche, on observe des variations dans la population selon les secteurs : les enfants sont trois fois plus nombreux dans le secteur Est : de 28 à 50% ($Z = 1,99$). Les deux secteurs étant contemporains, nous pouvons calculer la proportion globale des enfants, qui s'élève à 43%, ce qui est en accord avec une population de type préindustriel.

	Secteur Est	Secteur Ouest	Total
Hommes	10	9	19
Femmes	14	6	20
Indéterminés	5	6	11
Enfants	29	8	37
Total	58	28	87

Tableau 108 : Population inhumée à Canac, dans les deux secteurs fouillés

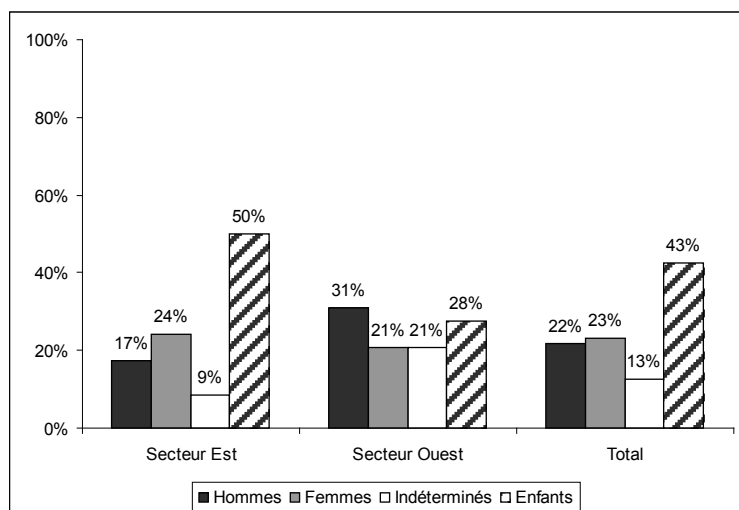


Figure 418 : Population inhumée du cimetière de Canac aux XIIIe-XIIIe siècles, N = 86

L'estimation de l'âge des enfants jusqu'à 14 ans a été faite selon la méthode d'Ubelaker (Ubelaker, 1984), à partir des restes dentaires. Pour les 15-19 ans, l'observation du degré de synostose des épiphyses (Ferembach *et al.*, 1979) a permis d'estimer un âge assorti d'une large fourchette chronologique (de 3 à 5 ans environ). Cependant, ces méthodes n'ont pu être appliquées que sur 52% de l'échantillon immature seulement (19/37). Pour les 43% restants (16 individus), un groupe d'âges a été attribué d'après la longueur des os longs, par comparaison avec les sujets immatures ayant un âge estimé d'après les restes dentaires (Crubézy (dir.), 1998, p. 72). Le biais engendré par une telle approche est difficilement mesurable, malgré la durée importante des groupes d'âges, de cinq ans.

La répartition n'est cependant pas compatible avec celle d'une population de type préindustriel, les 0-1 an étant trop peu nombreux (**Figure 419**). 75% des enfants ont moins de 8 ans, mais seuls 5 avaient moins d'un an lors de leur décès (14%). La comparaison entre les deux secteurs fouillés est impossible, en raison du trop faible effectif : 29 enfants dans le

secteur Est, contre 8 dans le secteur Ouest (**Tableau 109**). Cependant, les enfants du secteur Est sont plus jeunes : 80% ayant moins de 8 ans (23/29), contre 4/8 dans le secteur Ouest.

La sous-représentation des enfants de moins d'un an peut autant être due à la stratégie de la fouille qu'à un choix d'inhumation préférentiel. En effet, la fouille ne semble pas avoir été extensive, les archéologues s'étant concentrés sur les tombes construites, bien visibles (Crubézy (dir.), 1998, p. 74).

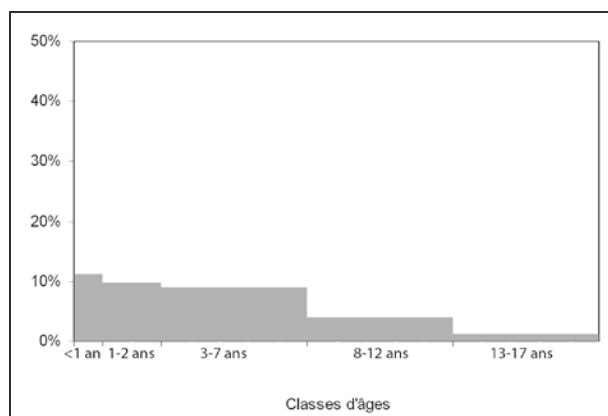


Figure 419 : Répartition probable des individus immatures de Canac, N = 36

	Secteur Est	Secteur Ouest	Total
0-1 an	4	1	5
1-2 ans	6	1	7
3-7 ans	13	3	16
8-12 ans	4	3	7
13-17 ans	2		2
Total	29	8	37

Tableau 109 : Détail de la population immature inhumée de Canac

1.3.5.2 Pratiques funéraires

Les pratiques funéraires sont très homogènes entre les deux secteurs. Trois types de tombes sont observables, en pleine terre, en coffres de dalles (et de pierres) et en moellons. Pour les tombes les plus récentes, beaucoup de matériaux de récupération ont été utilisés (Crubézy (dir.), 1998, p. 62). Les adultes et les enfants bénéficient des mêmes types de tombes, aucune différence n'étant perceptible (**Figure 420**). En raison du faible nombre des tombes primaires individuelles d'enfants, il n'a pas été possible de les répartir en groupes d'âges (N = 14).

En revanche, les deux secteurs fouillés ne présentent pas les mêmes distributions (**Figure 421**) : le secteur Est comprend plutôt des tombes en moellons (42%, $Z = 1,99$), alors que les coffres de dalles sont majoritaires dans le secteur Ouest (50%, $Z = 2,22$). De plus, les tombes primaires individuelles sont moins nombreuses dans le secteur Est ($Z = 1,99$), qui comporte plutôt des tombes réutilisées (**Figure 422**). Comme pour la typologie des tombes, on n'observe pas de différence dans les tombes collectives entre adultes et enfants (**Figure 423**), mais il faut souligner qu'ils constituent la moitié des sujets réutilisant des tombes (**Figure 424**).

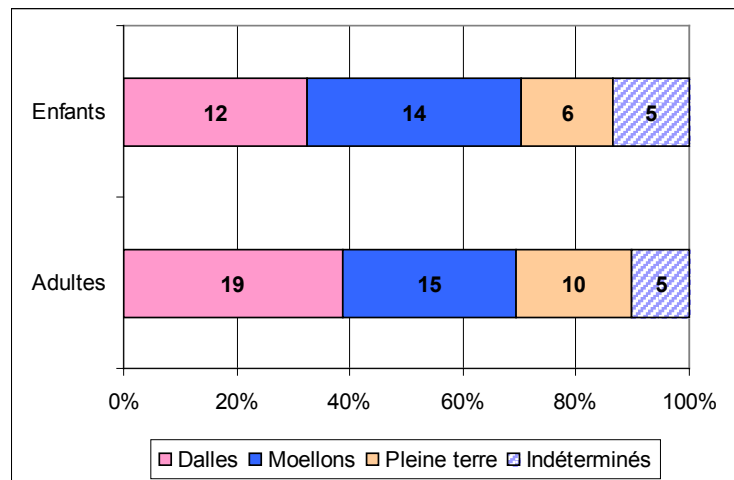


Figure 420 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants, $N = 86$

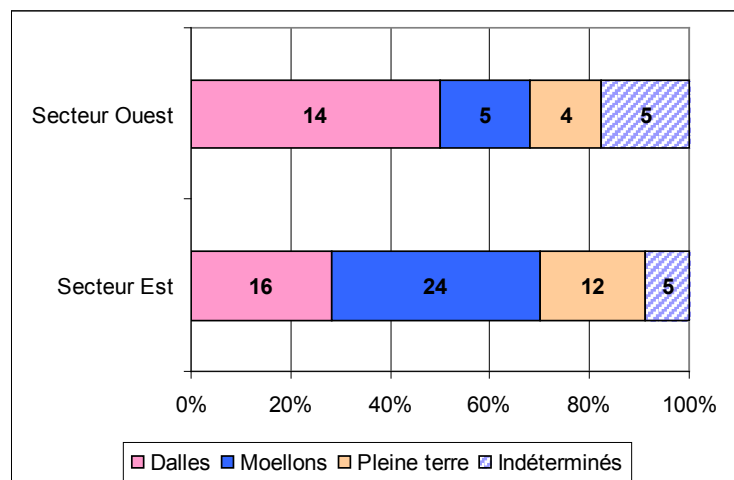


Figure 421 : Typologie des tombes selon les secteurs, $N = 86$

Les enfants en bas-âge semblent plutôt inhumés en tombe collective, surtout ceux de moins de deux ans (**Figure 425**). Le nombre de tombes contenant deux individus est trop

faible pour être analysé (N = 10), mais dans 7 cas, l'enfant est associé à un adulte, homme ou femme.

Ces quelques éléments montrent que si les tombes semblent très homogènes entre les deux secteurs, la gestion de l'espace diffère. Le secteur Est est marqué par une importante réutilisation des tombes, mais aussi par une plus grande fréquence des enfants. Toutefois, l'espace fouillé est relativement réduit (~50m²), ce qui relativise ces observations.

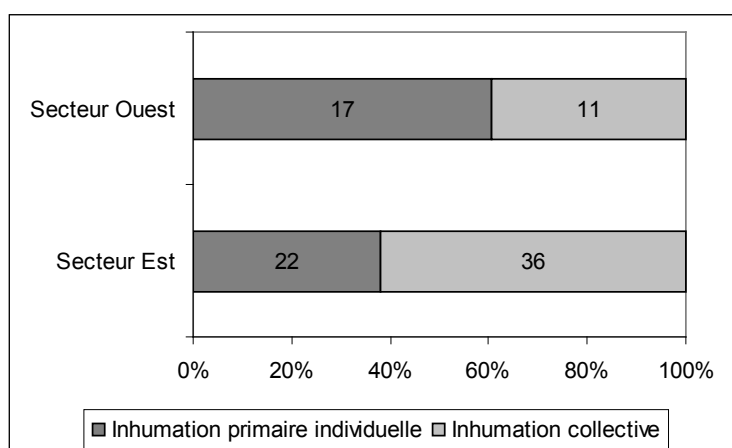


Figure 422: Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives à Canac

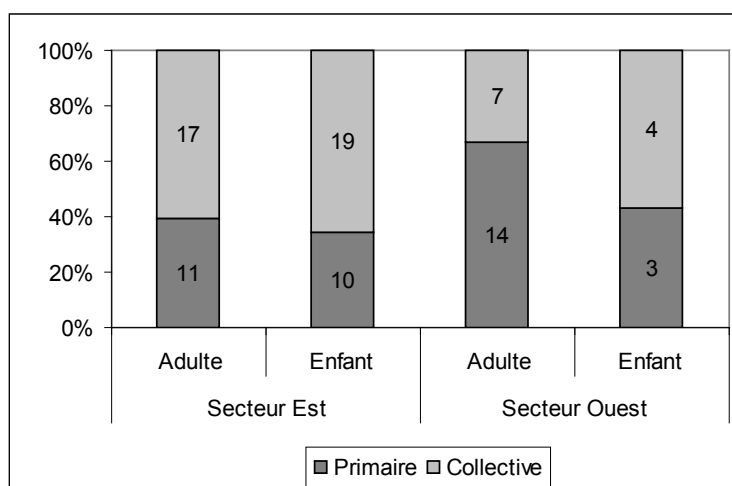


Figure 423 : Répartition des adultes et des enfants dans les deux types de tombes, à Canac

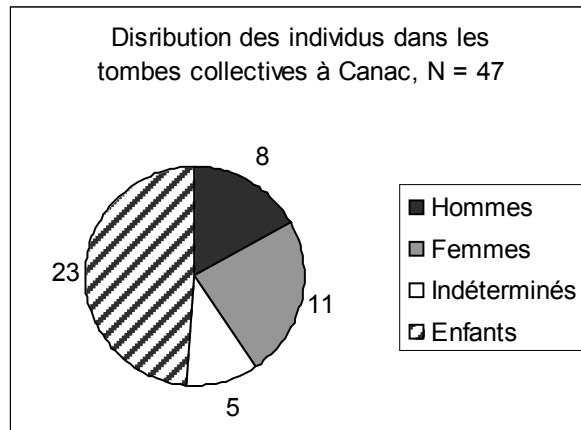


Figure 424 : Distribution des individus dans les tombes collectives de Canac

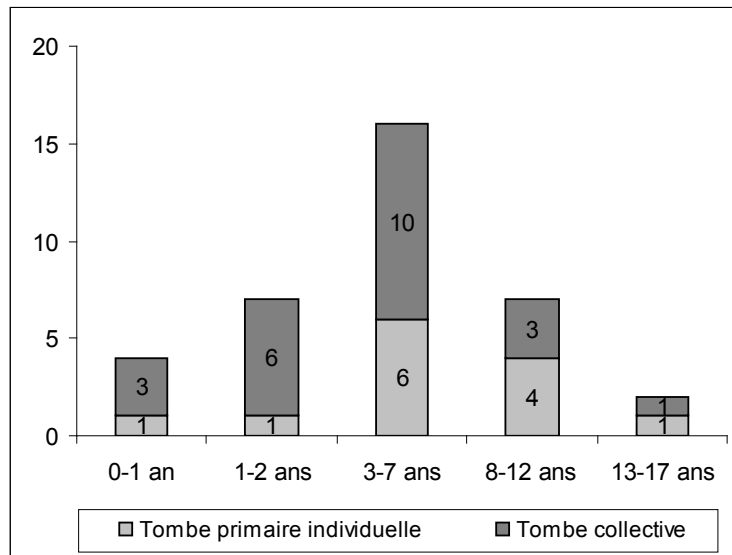


Figure 425 : Distribution des enfants par classe d'âges dans les différents types de tombes, de Canac, N = 36

1.3.5.3 Organisation spatiale

Les deux secteurs du cimetière de Canac, bien que spatialement proches, présentent des divergences dans leur organisation. À l'ouest, les tombes sont assez lâches, bien individualisées et ne se recourent pas (**Figure 426**). En outre, peu d'enfants y sont inhumés, jusqu'à 12 ans environ. À l'est, la densité est beaucoup plus importante, ce qui entraîne des recouvrements et des juxtapositions de tombes. De nombreux enfants sont cette fois inhumés, la plupart réutilisant des tombes d'adultes, plutôt féminines. Ils ont essentiellement moins de 7 ans.

Plusieurs groupes de tombes sont perceptibles, organisés selon l'âge ou le sexe. A l'est, un groupe homogène de cinq tombes contient uniquement des femmes et des enfants (**Figure 426, cercle noir**). A l'ouest, trois tombes masculines sont juxtaposées (cercle), et on note deux cas d'association homme-enfant dans la même sépulture (cercle). On remarque plusieurs cas où les femmes sont accompagnées de deux enfants, notamment dans la zone centrale du secteur est (**figure, flèches**).

Ces regroupements par l'âge ou le sexe reflètent toute la complexité de l'organisation spatiale des cimetières, où des secteurs pourtant proches peuvent présenter des particularités. Une partie des sépultures d'enfants dans le secteur Est semble s'organiser en fonction des tombes féminines centrales, qui forment un ensemble cohérent (**Figure 427**) (Crubézy (dir.), 1998, p. 79-80).

La plupart des enfants présents ont réutilisés des tombes, très peu ont été enterrés dans une sépulture individuelle. De plus, nous avons vu que l'âge semble jouer un rôle dans ce phénomène, les moins de 2 ans étant presque systématiquement inhumés auprès d'un adulte (**Figure 427**). A partir de 3 ans, certains bénéficient d'une tombe individuelle, qui reste totalement identique à celles de leurs aînés.

Des analyses ADN (points orange) et des caractères discrets* (points violet) ont été tentés sur les individus de Canac. Les résultats montrent que certains individus sont apparentés (**Figure 428**) : dans le secteur Est, il s'agit de deux hommes et deux femmes, dont les tombes se recourent (cercle violet). A l'ouest, deux hommes et une femme ont leurs tombes juxtaposées (cercle). Enfin, toujours à l'Ouest, un homme et un enfant inhumés ensemble présentent des caractères discrets* communs (cercle) (Crubézy (dir.), 1998, p. 81).

Si des analyses ADN ont été tentées sur huit individus, seuls trois ont présenté des résultats. Un lien de parenté par les femmes est donc avéré pour deux adultes, inhumés pourtant chacun dans un secteur différent (**Figure 428, point orange**).

Nous avons pu constater que les enfants étaient fréquents dans les tombes collectives. Dans les quelques cas où deux individus sont réunis, on ne note pas d'association préférentielle en faveur de l'un ou l'autre sexe : 4 associations femme/enfant pour 3 associations homme/enfant. Cependant, en prenant en compte l'ensemble des individus réutilisant des tombes, on observe une préférence en faveur des femmes : 7 femmes sont associées à 8 enfants, contre 4 hommes pour 5 enfants.

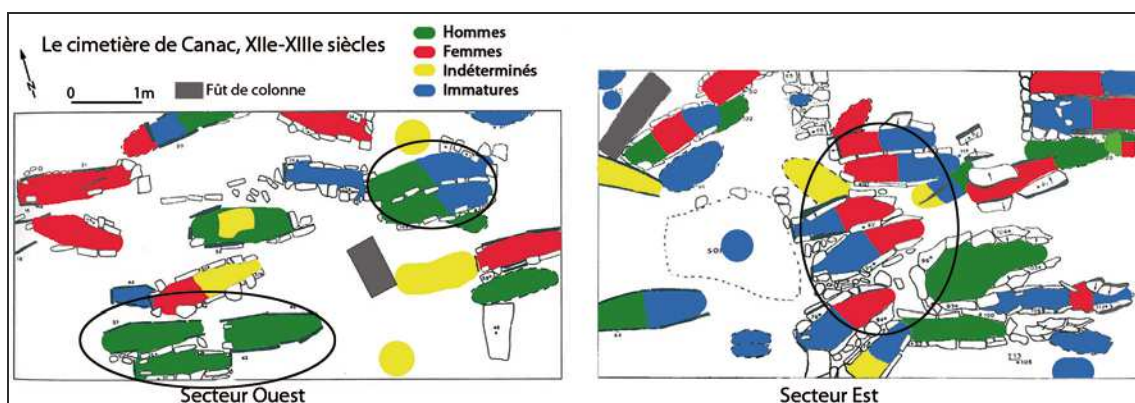


Figure 426 : Organisation des individus par sexe, Canac, d'après (Crubézy (dir.), 1998, p. 59)

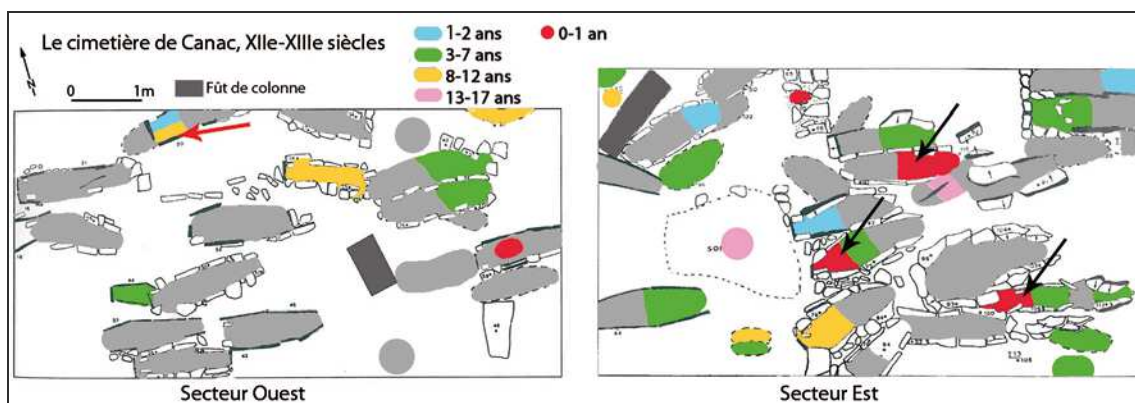


Figure 427 : Organisation des sujets immatures par classe d'âges à Canac, d'après (Crubézy (dir.), 1998, p. 59)

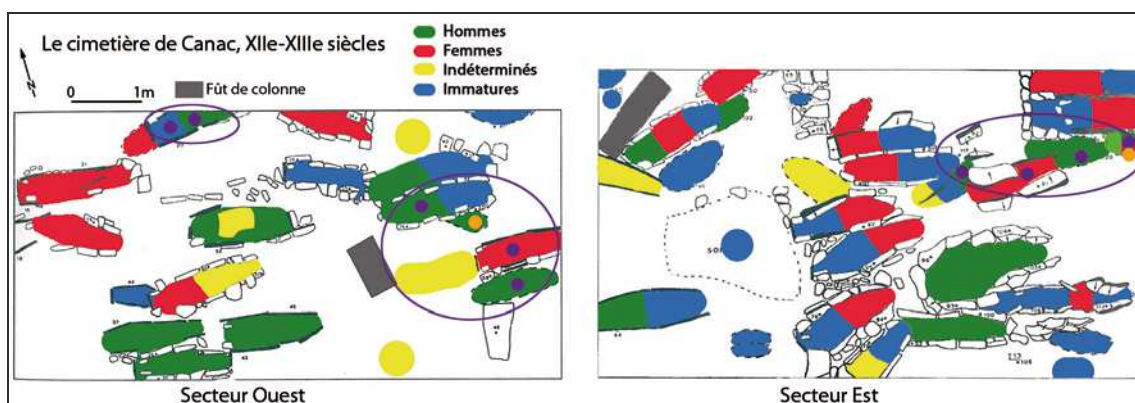


Figure 428 : Lien de parenté entre les individus de Canac, d'après (Crubézy (dir.), 1998, p. 77)

L'étude des recouvrements ne permet guère d'aller plus loin. 15 cas de recouvrements ont été recensés, mais cela concerne essentiellement des adultes (**Figure 429**). Comme nous l'avons déjà souligné, la plupart des enfants sont déposés auprès d'adultes, hommes ou

femmes, ce qui explique le faible nombre de recouvrements dont ils ont pu faire l'objet (N = 2/15).

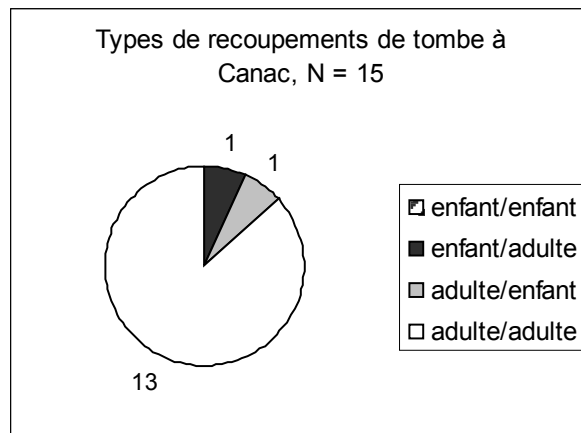


Figure 429 : Type de recouvrements de tombes à Canac

Nous pouvons constater que les deux secteurs fouillés à Canac présentent des particularités, et ne sont donc en aucun cas représentatifs de l'organisation générale du cimetière de l'église du XII au XIIIe siècle. Dans le secteur Est, on observe des associations préférentielles femme/enfant. Ce geste souligne le lien particulier unissant ces individus, qu'ils soient ou non apparentés. Peu de sujets de moins d'un an ont été retrouvés mais, comme le souligne É. Crubézy, cela peut être autant dû à la stratégie de la fouille qu'à un choix d'inhumation préférentiel (Crubézy (dir.), 1998, p. 74). De nombreux espaces entre les coffres n'ont semble-t-il pas été fouillés, alors qu'ils pouvaient contenir de petites fosses de nouveau-nés. Nous ne pouvons donc rien conclure sur ce point.

La présence de trois périnataux (T18a, 25d, 29b) et d'une femme enceinte, décédée vraisemblablement avant ou pendant l'accouchement (MT 21), pose la question de l'accès au cimetière des enfants non-baptisés. Il ne semble pas être fait de distinction entre tout-petits (0-1 an) et enfants plus grands. Ils sont tous plutôt inhumés dans des tombes collectives, accompagnés d'adultes ou d'autres enfants. Ainsi, trois enfants de moins de deux ans ont été déposés dans la tombe d'une femme (T18), et une seule fosse ne contient que les restes d'enfants de moins de cinq ans, dont un périnatal et un 0-1 an (T29).

Ces observations montrent qu'il est toujours extrêmement délicat de soulever la question du baptême et de l'accès au cimetière des tout-petits, notamment pour des périodes où l'on ignore totalement le statut de la terre des morts : on ne sait pas si l'église de Canac est

paroissiale au moment de l'inhumation de ces individus, ni même si l'espace a été consacré. Nous sommes donc encore une fois face à des choix préférentiels qui soulignent toute la complexité des critères qui régissent l'organisation des cimetières.

1.3.6 Saint-Mexme de Chinon (Indre-et-Loire)

La collégiale Saint-Mexme de Chinon, édifiée vers l'an mil, fut désaffectée à la Révolution, puis transformée en magasin militaire, et en école communale dans les années 1820 (Lorans (dir.), 2006, p. 11) (**Figure 430**). La réhabilitation de ce monument intervient dès 1983, et est associé à des fouilles archéologiques jusqu'en 1993, d'abord sous la direction de J.-G. Sainrat, puis d'É., C. Theureau étant chargé de l'étude anthropologique (Theureau *et al.*, 1990 ; Lorans (dir.), 2006).

La collégiale, comme de nombreux édifices religieux, n'a pas bénéficié d'une fouille exhaustive, mais plusieurs secteurs ont été ouverts dans l'édifice actuel, permettant de repérer le plan de l'église romane. Au total, six zones de fouille ont été définies (zones 1, 3, 4, 5, 6, 9), plus quelques sondages à l'intérieur de la nef et à l'ouest de l'église (zone 7 et 2, hors plan) (**Figure 431**).

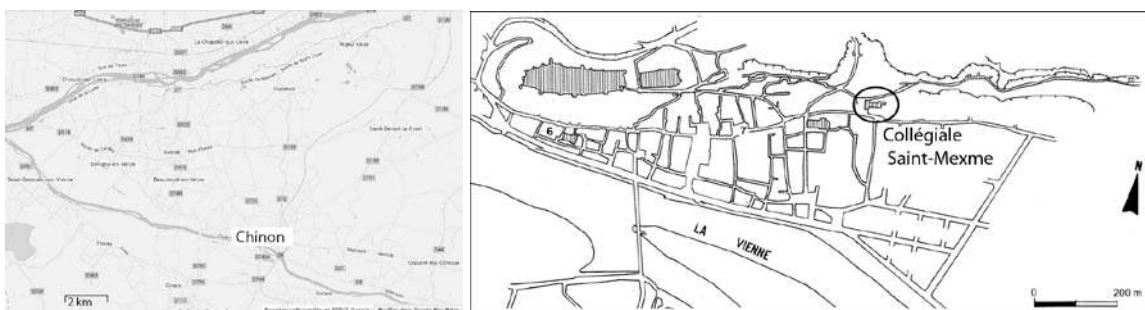


Figure 430: Situation de la collégiale Saint-Mexme à Chinon, (à droite d'après Lorans (dir.), 2006, p. 575)

D'après les résultats archéologiques, la collégiale Saint-Mexme fut édifiée aux alentours de l'an mil (Lorans (dir.), 2006). Des sépultures en sarcophages et coffrages de bois, découvertes dans les niveaux les plus anciens du site, attestent l'existence d'un cimetière antérieur à la construction de l'église romane, daté du haut Moyen Âge (IVe-XIe siècle). Les premières tombes en sarcophages peuvent remonter à la fin du IVe siècle, mais la plupart des tombes de cette période correspondent aux VIIIe-IXe siècles²⁹ (groupe 1b). Il est donc tout à fait

²⁹ Seules 13 tombes sont datées du IVe au VIIIe siècle (groupe 1a).

probable que ces sépultures soient rattachées à une église antérieure, mais aucune preuve de son existence n'a été retrouvée dans les zones fouillées (Lorans (dir.), 2006, p. 214-216). Au haut Moyen Âge, les inhumations se répartissent essentiellement à l'est (zone 4), à l'ouest (zone 1-2) et au sud (zone 3 et 6) de l'édifice actuel.

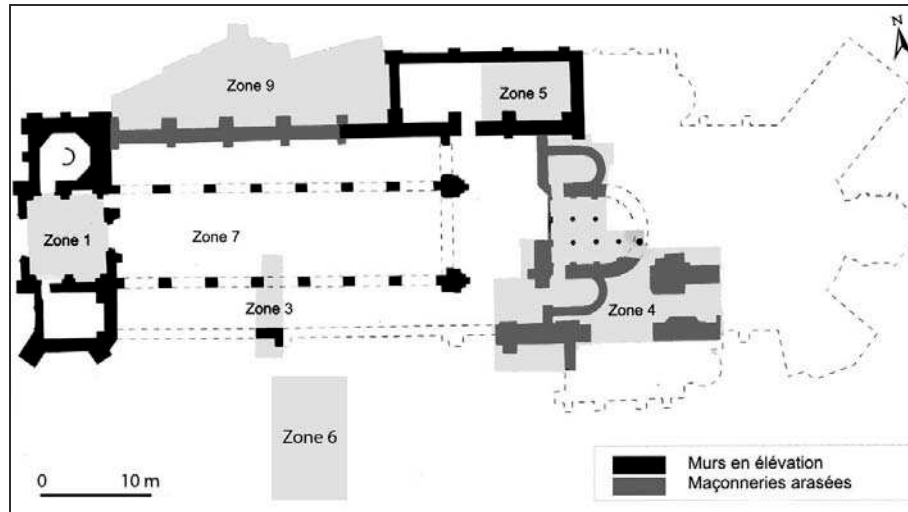


Figure 431 : Zones de fouilles (en grisé) de la collégiale Saint-Mexme de Chinon, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 575

Un premier état de l'église est attesté aux alentours de l'an mil, constitué d'une nef terminée par une abside semi-circulaire et deux absidioles parallèles (**Figure 432**). Les tombes sont alors situées à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice, ce que l'archéologie a permis de préciser, même si la distinction n'est pas forcément évidente dans tous les secteurs. Le cimetière extérieur s'étend alors vers le nord, où une vaste zone fouillée exhaustivement reçoit exclusivement des sépultures d'enfants, entre la fin du XIIe et le XVe siècle (zone 9) (Lorans (dir.), 2006, p. 225). Les inhumations s'étendent également vers le sud, mais la parcelle fouillée (zone 6) est située à 3,5m du collatéral sud, et ne permet donc pas d'aborder les tombes directement au contact de l'édifice.

À l'intérieur de l'église, les inhumations se situent au niveau du narthex (zone 1), dans la chapelle nord (zone 5), dans le bas-côté sud (zone 3) et dans le chœur (zone 4). A l'extérieur, la fouille a concerné les zones du chevet (zone 4) et contre les murs sud et nord (zones 6 et 9). Les inhumations se poursuivent jusqu'à la Révolution, mais la dernière période (XVe-XVIIIe siècle) ne sera pas analysée en détail ici.

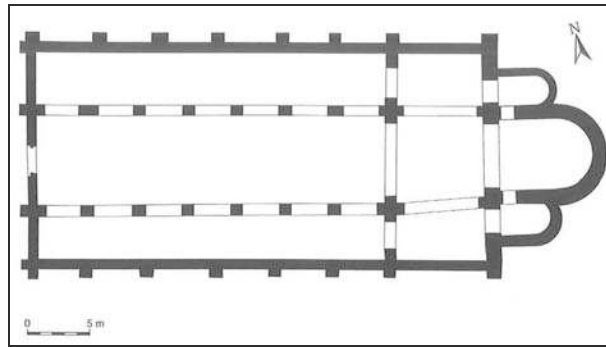


Figure 432 : Restitution de l'état 1 de l'église romane de Saint-Mexme de Chinon, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 46

Trois phases chronologiques ont été définies, sur des critères archéologiques liés à l'observation de la stratigraphie, du mobilier et de la typologie des tombes (Lorans (dir.), 2006, p. 214):

- La phase 1 couvre le haut Moyen Âge, du IV^e à la fin du XI^e siècle, date de la construction de l'église romane.
- La phase 2 s'étend de la fin du XI^e au XV^e siècle.
- La phase 3 témoigne de la poursuite des inhumations jusqu'à la Révolution, les registres paroissiaux signalant l'arrêt des inhumations en 1792.

1.3.6.1 Composition de la population inhumée :

545 individus ont été comptabilisés, soit 522 tombes primaires individuelles et 23 réductions*. 20 sarcophages, situés en limite de fouilles, n'ont pas été ouverts, et 33 tombes étaient vides (Theureau, 2006, p. 191-192). La population inhumée de Saint-Mexme de Chinon est distribuée selon un phasage précis, qui permet d'appréhender directement l'évolution de certains secteurs particuliers (**Tableau 110**).

Le haut Moyen Âge (groupe 1) est ainsi divisé en périodes plus fines, dont nous retiendrons essentiellement la phase carolingienne (groupe 1b), avec 109 sépultures contenant 87 individus, ce qui autorise une analyse particulière. En revanche, il n'a pas été possible de diviser le groupe 2 (XI^e-XV^e siècle) en phases plus précises. Le groupe 3 rassemble les tombes modernes, postérieures au XV^e siècle, et ne seront pas analysées en détail ici. Les sépultures du groupe 4 sont celles qui n'ont pas été datées précisément, mais qui se situent après la construction de l'édifice roman (XI^e-XVIII^e siècle). Cependant, dans la zone 9,

située contre le mur nord et composée essentiellement d'enfants, l'occupation semble s'étendre entre le XIIe (reconstruction du mur nord) et le XVe siècle. Ce groupe de tombes a donc été intégré au groupe 2 (XIe-XVe siècle), suivant les recommandations des auteurs (Lorans (dir.), 2006, p. 204 ; Theureau, 2006, p. 253).

	Phase 1				Phase 2	Phase 3	Phases 2-3	Total
	IVe-VIIIe siècle	VIIIe-IXe siècle	Xe-fin XIe siècle	XIe-XIIe siècle?	fin XIe-XVe siècle	XVe-XVIIIe siècle	fin XIe-XVIIIe siècle	
	groupe 1a	groupe 1b	groupe 1c,d	groupe 1e	groupe 2	groupe 3	groupe 4	
Hommes	2	37	7	5	45	32	7	135
Femmes	4	23	2		17	37	3	86
Indéterminés		4	3		7	1	3	18
Enfants	7	24	1	4	135	50	80	301
Total	13	88	13	9	204	120	93	540

Tableau 110 : Répartition de la population inhumée à Saint-Mexme de Chinon, par phase chronologique

La population de Saint-Mexme se caractérise par une surreprésentation des hommes durant les deux premières phases (**Figure 433**). C. Theureau calcule un indice de masculinité³⁰ de 157 pour la totalité de la population étudiée (Theureau, 2006, p. 250). Ce résultat fluctue cependant en fonction des phases chronologiques et des secteurs de fouilles, bien qu'aucun espace ne soit spécifiquement réservé aux hommes, la surmasculinité étant ainsi plus marquée durant la phase 2 (265). A l'époque moderne, cette spécificité disparaît, les femmes étant même légèrement plus nombreuses que les hommes. Le nombre d'indéterminés est très faible (3%), ce qui autorise les interprétations. Ce phénomène serait dû à l'inhumation des chanoines attachés à la collégiale, mais dont le lieu précis d'inhumation reste inconnu : quelques tombes d'ecclésiastiques ont cependant été identifiées dans le porche de l'église grâce à la conservation des vêtements liturgiques, tels que chasubles, étoles, manipules et aube (Lorans (dir.), 2006, p. 387).

Au haut Moyen Âge, on observe une fréquence élevée des hommes dans tous les secteurs, spécifiquement à l'ouest (zones 1-2), où ils composent 50% de la population inhumée, pour 13% de femmes (**Figure 434**). Entre la fin du XIe et le XVe siècle, ce déséquilibre s'accroît. Car, hormis dans la zone nord (zone 9) qui semble réservée aux enfants, les hommes constituent entre 53 et 82% de la population inhumée. Leur présence est presque exclusive au

³⁰ L'indice de masculinité se calcule de la façon suivante : 100 x effectif masculin / effectif féminin. Un résultat supérieur à 100 indique une surreprésentation masculine dans la population étudiée.

niveau du chevet (14/17) et du porche (7/9) au Moyen Âge, mais ces indices ne sont évidemment pas suffisants pour les identifier comme chanoines ou ecclésiastiques.

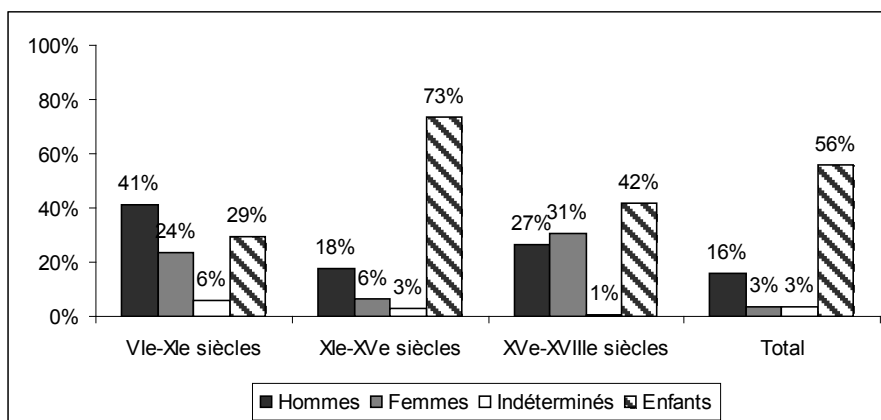


Figure 433 : Population inhumée de Saint-Mexme de Chinon

L'autre phénomène majeur est l'importance des enfants, qui passent de 29 à 73% ($Z = 8,34$) de la population inhumée selon les périodes (Figure 433). Au haut Moyen Âge, la fréquence des enfants n'évolue pas selon les secteurs, et reste autour de 27-30% (Figure 434). En revanche, à partir de la fin du XIe siècle, un espace leur est clairement attribué, contre le mur gouttereau nord (zone 9), 91% sont des enfants (205/225).

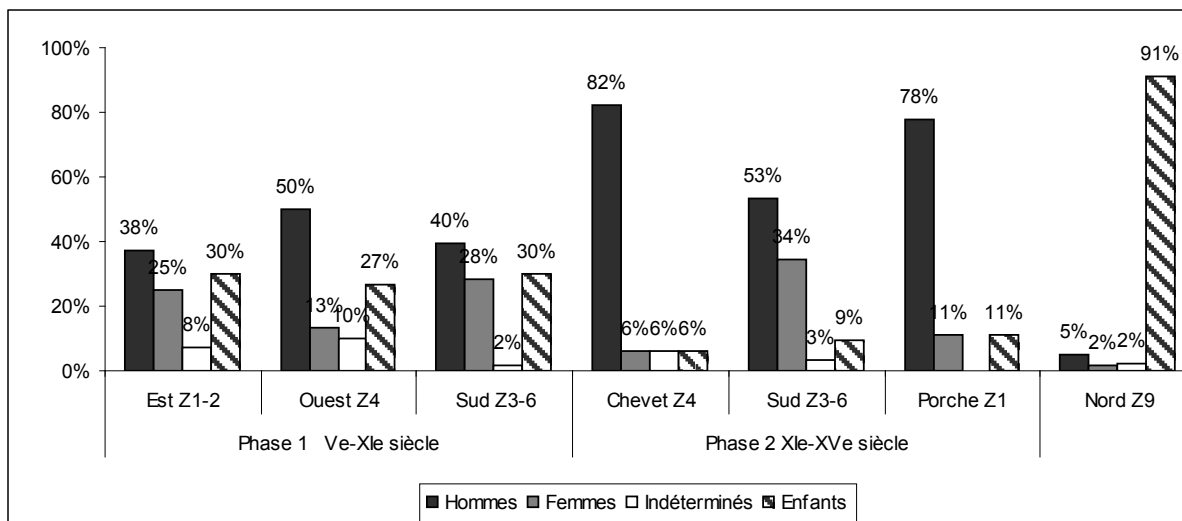


Figure 434 : Répartition des individus du Moyen âge par secteurs ($Z = zone$)

À l'époque moderne, le nombre d'enfants diminue (42% ; $Z = 6,06$), mais si la grande majorité des enfants est toujours inhumée dans la zone nord, les adultes occupent également

ce secteur. En raison de la saturation de l'espace situé contre le mur nord, les tombes occupent désormais une zone légèrement en retrait, à environ 3,5m des murs (*cf infra*).

La répartition en classes d'âges sociales montre que la grande majorité des enfants inhumés autour de la collégiale de Chinon a moins de 8 ans (**Tableau 111**). Au haut Moyen Âge, ils constituent 76% de l'effectif, passent à 92% aux XIe-XVe siècle ($Z = 2,53$), et tombent à 71% à l'époque moderne ($Z = 3,59$). Ces fluctuations traduisent une spécialisation de certains espaces du cimetière, dévolus à l'inhumation presque exclusive d'enfants en bas-âge à partir du XIIe siècle.

	IVe-XIe siècle	XIe-XVe siècle	XVe-XVIIIe siècle	XIe-XVIIIe siècle	Total
0-1 an	9	105	10	3	127
1-2 ans	4	26	6	1	37
3-7 ans	13	59	17		89
8-12 ans	2	12	12	1	27
13-17 ans	6	4	1	1	12
Indéterminé	2	5	3		10
Total	36	211	49	6	302

Tableau 111 : Répartition de la population immature inhumée à Saint-Mexme de Chinon

Durant la première phase, 27% des enfants ont moins d'un an, et si cette fréquence peut être soulignée, elle reste en-deçà des estimations de la mortalité infantile dans les populations préjennérienne* (**Figure 435**). A partir du XIe siècle, le profil de répartition change, les 0-1 an composant la moitié de la population (51%) (**Figure 436**). Le profil est déjà plus proche d'une population préjennérienne, bien que les 3-7 ans restent nombreux. Durant l'époque moderne, la répartition évolue encore : les 0-1 an ne composent alors plus que 22% de l'échantillon, et les 8-12 ans augmentent ($Z = 4,23$) (**Figure 437**). De plus, les 13-17 ans sont exceptionnels à partir du XIe siècle, leur diminution, de 18 à 2%, étant significative ($Z = 4,32$).

La composition par âge de l'échantillon immature connaît ainsi plusieurs fluctuations. Seuls les 3-7 ans sont toujours aussi nombreux, du IVe au XVIIIe siècle ; les autres classes d'âges connaissent plusieurs variations tout au long de l'occupation de ce cimetière. Cependant, comme le souligne C. Theureau, on ne peut expliquer ce phénomène par une évolution des conditions de vie ou un changement démographique, car ces répartitions ne reflètent pas la mortalité des enfants de Saint-Mexme (Theureau, 2006, p. 258). La fouille n'ayant porté que sur certains secteurs du cimetière, c'est le hasard des prescriptions qui est à

l'origine de la découverte d'une zone réservée aux enfants, qui entraîne un changement radical dans la composition de la population.

Certains secteurs répondent à des choix d'inhumation précis, qui évoluent avec le temps, et concernent les hommes, plutôt inhumés à l'intérieur de l'église et les enfants, au nord du mur gouttereau. L'organisation spatiale des tombes reflète ce phénomène et montre que les facteurs prédominants restent l'âge et le sexe.

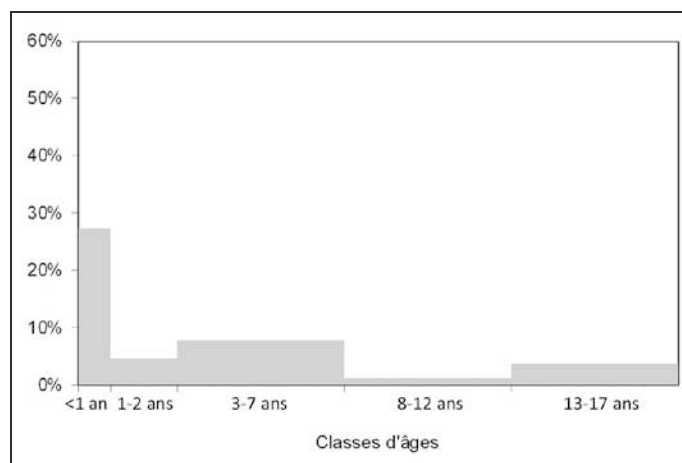


Figure 435 : Répartition probable des individus immatures de Saint-Mexme de Chinon, IV^e-XI^e siècle, $N = 34$

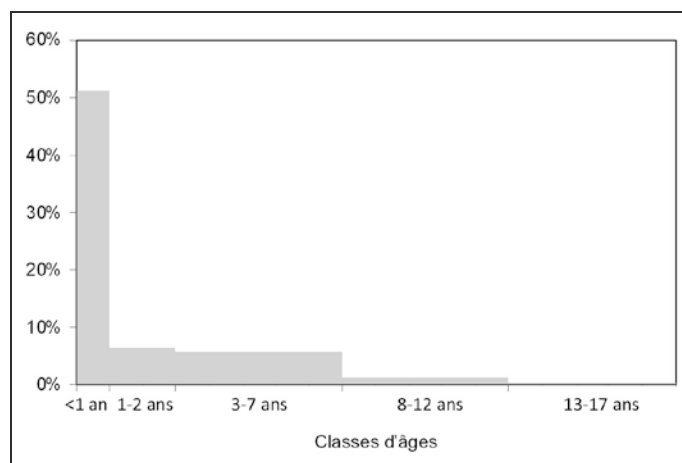


Figure 436 : Répartition probable des individus immatures de Saint-Mexme de Chinon, XI^e-XV^e siècle, $N = 206$

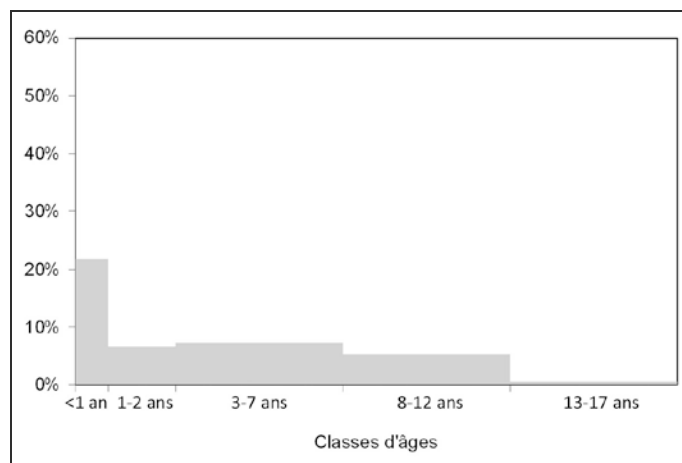


Figure 437 : Répartition probable des individus immatures de Saint-Mexme de Chinon, XVIe-XVIIIe siècles, N = 46

1.3.6.2 Pratiques funéraires

Les pratiques funéraires, comme l'organisation ou la composition de la population, évoluent durant les 13 siècles d'utilisation du cimetière. Durant le haut Moyen Âge, la typologie des tombes est variée et on n'observe que peu de différences entre les adultes et les enfants (**Figure 438**). Les sarcophages sont utilisés presque autant pour les adultes que pour les enfants. Cependant, ils sont plutôt déposés en coffrages en bois et en pleine terre (Z = 3,56).

À partir de la fin du XIe siècle, l'utilisation du cercueil, des coffrages en bois et des tombes construites augmente (**Figure 439**). Les adultes sont toujours inhumés en sarcophages (6/1% ; Z = 2,46), en pleine terre (22/14% ; Z = 3,33) et surtout en tombes construites (48/11% ; Z = 6,91), contrairement aux enfants. Ces derniers sont surtout inhumés en contenants en bois, coffrages (44/11% ; Z = 5,42) et cercueils (18/7% ; Z = 2,49). Cependant, 20% des individus sont en contenant indéterminé, qui peut correspondre à un contenant en bois ou à une inhumation en pleine terre, ce qui limite les observations. Les tombes « en dur », comme les sarcophages et les tombes construites (coffrages de pierre) restent néanmoins l'apanage des adultes.

D'après les résultats archéologiques, la collégiale Saint-Mexme fut édiflée aux alentours de l'an mil (Lorans (dir.), 2006). Des sépultures en sarcophages et coffrages de bois, découvertes dans les niveaux les plus anciens du site, attestent l'existence d'un cimetière antérieur à la construction de l'église romane, daté du haut Moyen Âge (IVe-XIe siècle). Les

premières tombes en sarcophages peuvent remonter à la fin du IV^e siècle, mais la plupart des tombes de cette période correspondent aux VIII^e-IX^e siècles³¹ (groupe 1b). Il est donc tout à fait probable que ces sépultures soient rattachées à une église antérieure, mais aucune preuve de son existence n'a été retrouvée dans les zones fouillées (Lorans (dir.), 2006, p. 214-216). Au haut Moyen Âge, les inhumations se répartissent essentiellement à l'est (zone 4), à l'ouest (zone 1-2) et au sud (zone 3 et 6) de l'édifice actuel.

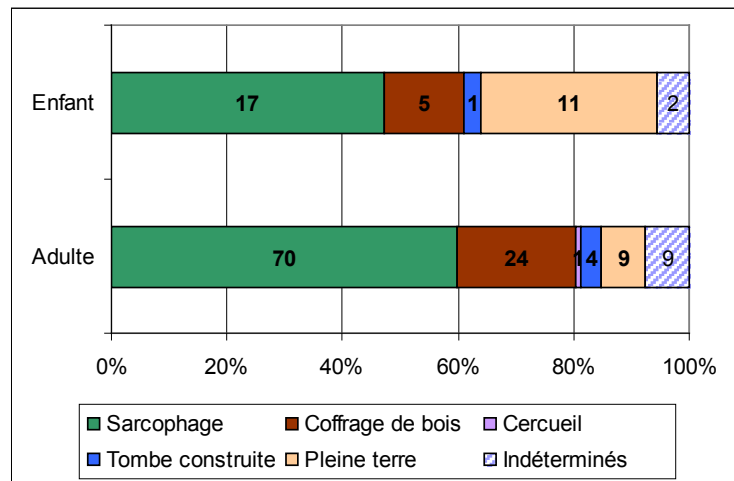


Figure 438 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants du IV^e au XI^e siècle

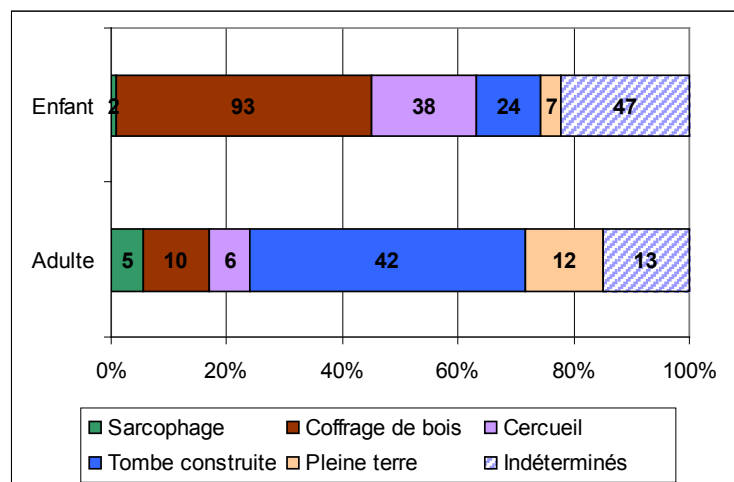


Figure 439 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants du XI^e au XV^e siècle

On n'observe aucune différence entre les adultes et les enfants dans la fréquence de réutilisation de tombe au haut Moyen Âge (**Figure 441**). Les tombes collectives comprennent surtout des adultes (77%), hommes et femmes, et assez peu d'enfants, la plupart d'entre eux

³¹ Seules 13 tombes sont datées du IV^e au VIII^e siècle (groupe 1a).

étant en réalité des adolescents (**Figure 442**). Il n'y a pas d'association particulière entre deux individus, les adultes étant surtout inhumés ensemble (**Figure 443**).

La réutilisation de tombes à Saint-Mexme ne concerne donc pas ou peu les enfants et, hormis les deux fœtus inhumés auprès de deux femmes, la plupart d'entre eux sont des adolescents.

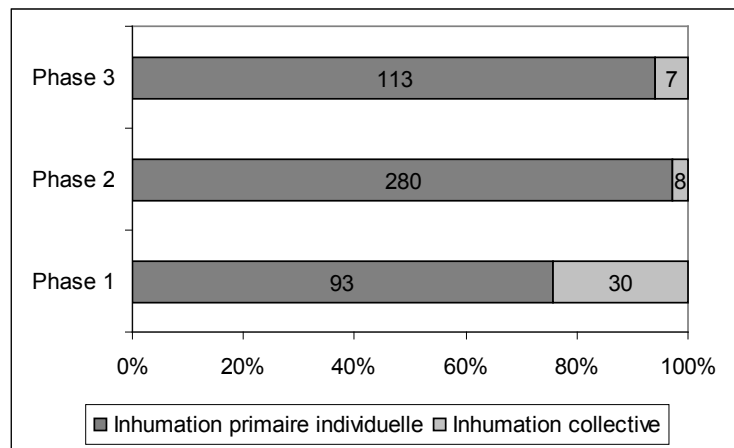


Figure 440 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives à Saint-Mexme de Chinon

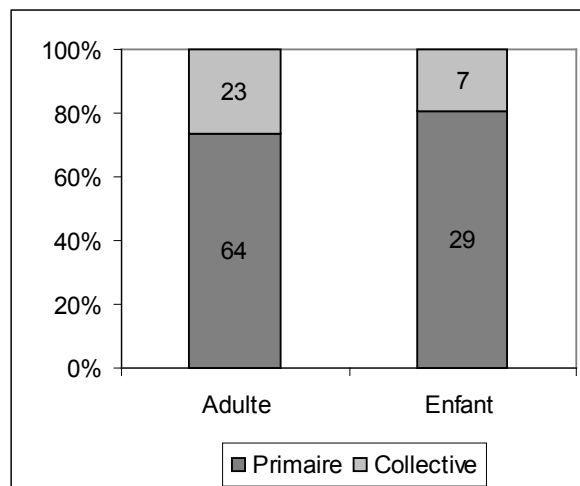


Figure 441 : Répartition des adultes et des enfants dans les deux types de tombes, à Saint-Mexme de Chinon, phase 1

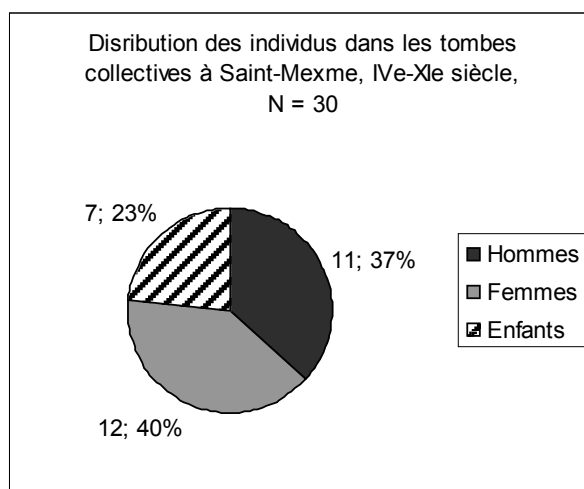


Figure 442 : Distribution des individus dans les tombes collectives à Saint-Mexme de Chinon, phase 1

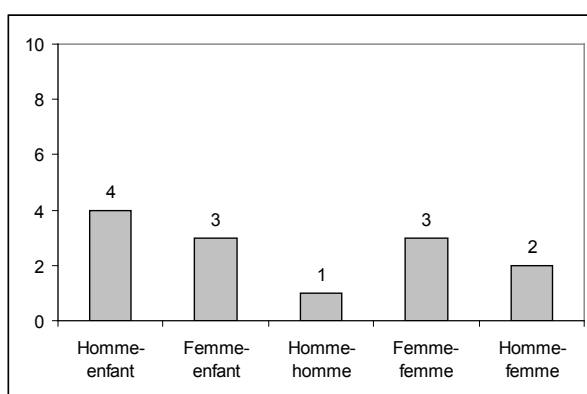


Figure 443 : Association préférentielle dans les tombes réutilisées contenant deux individus, N = 13

1.3.6.3 Organisation spatiale

Nous avons pu constater, par l'étude de la composition de la population inhumée, qu'il existe des choix d'inhumation particuliers à Saint-Mexme de Chinon, notamment en fonction du sexe et de l'âge.

Au haut Moyen Âge, les enfants semblent répartis dans tout l'espace, et on ne note pas de regroupements particuliers (**Figure 444**), comme le souligne É. Lorans (Lorans (dir.), 2006, p. 206). Mais cette répartition n'est qu'un instantané de près de sept siècles d'occupation. La prise en compte de la période carolingienne (VIIIe-IXe siècle, groupe 1b), contenant 109 individus, ne modifie cependant en rien la distribution.

En revanche, la répartition suivante montre que les enfants ne sont pas distribués indifféremment selon les secteurs, ce que l'on pourrait croire à première vue (**Figure 445**).

76% (25/33) des enfants ont moins de 8 ans, et ils occupent préférentiellement les zones les plus proches de l'édifice antérieur, de l'est à l'ouest (zone 1, 3, 4). Les enfants de moins d'un an sont plus fréquents à l'est (zone 4), mais l'effectif est trop faible pour être probant (5/12). En revanche, le secteur sud (zones 3 et 6), s'il ne compte que 16 individus, a une population plus équilibrée, qui comprend des enfants de plus de sept ans et des adolescents.

Malgré le faible effectif, on remarque que la répartition des sépultures n'est pas hasardeuse, et ce, dès le haut Moyen Âge. L'interprétation est cependant difficile car, si la présence d'une église antérieure est supposée, elle n'a pas été repérée archéologiquement, ce qui ne nous permet pas de lier ces tombes à cet édifice hypothétique. Malgré tout, plus on s'éloigne des murs de l'église actuelle (et donc de l'ancienne), plus les enfants sont âgés : les seuls enfants de plus de sept ans sont situés à l'ouest (zone 1) et au sud (zone 6). L'espace situé près du chevet roman (zone 4) ne reçoit déjà que des individus de moins de huit ans (11/12).

À partir de l'an mille, la construction de l'édifice roman entraîne de nombreux bouleversements dans l'organisation spatiale et la gestion de l'espace funéraire. On observe en premier lieu une plus forte prédominance masculine, puisqu'ils sont 66% (45/62, soit un indice de masculinité de 265), associée à une véritable ségrégation dans certains secteurs, surtout à l'intérieur de l'église (Lorans (dir.), 2006, p. 208). En effet, l'intérieur et l'extérieur de l'église présentent des répartitions par sexe et âge complètement différentes (**Figure 446**). À l'intérieur (zones 1, 5, 3 et 4), on ne compte qu'une seule femme et un seul enfant, mais il s'agit en réalité d'un adolescent (**Figure 447**).

L'intérieur semble donc réservé aux hommes, et la question se pose de l'identité de ces individus : les indices archéologiques permettent d'identifier certains inhumés dans le narthex (zone 1) comme des ecclésiastiques (découverte de vêtements liturgiques, sceau portant la mention « Guillaume, chanoine de Chinon »³²) (Lorans (dir.), 2006, p. 210). Le caractère privilégié des autres tombes peut être démontré par la typologie des tombes (coffrage maçonnés ou anthropomorphes), le dépôt de vases funéraires et de végétaux, la découverte d'une pierre tombale à inscription (illisible) dans l'oratoire nord et par leur localisation (le narthex et l'oratoire nord, ce dernier pouvant être la salle du chapitre des chanoines).

³² Sceau ogival portant la mention : + GUILL'MI : CAN...CAINO (Lorans *et al.*, 2006, p. 210).

É. Lorans souligne que le caractère privilégié d'une tombe ne saurait être défini à partir d'un seul critère, et que seule une approche combinant la typologie des tombes, le mobilier, et surtout, la localisation par rapport à l'édifice, peut être probante (Lorans (dir.), 2006, p. 212).

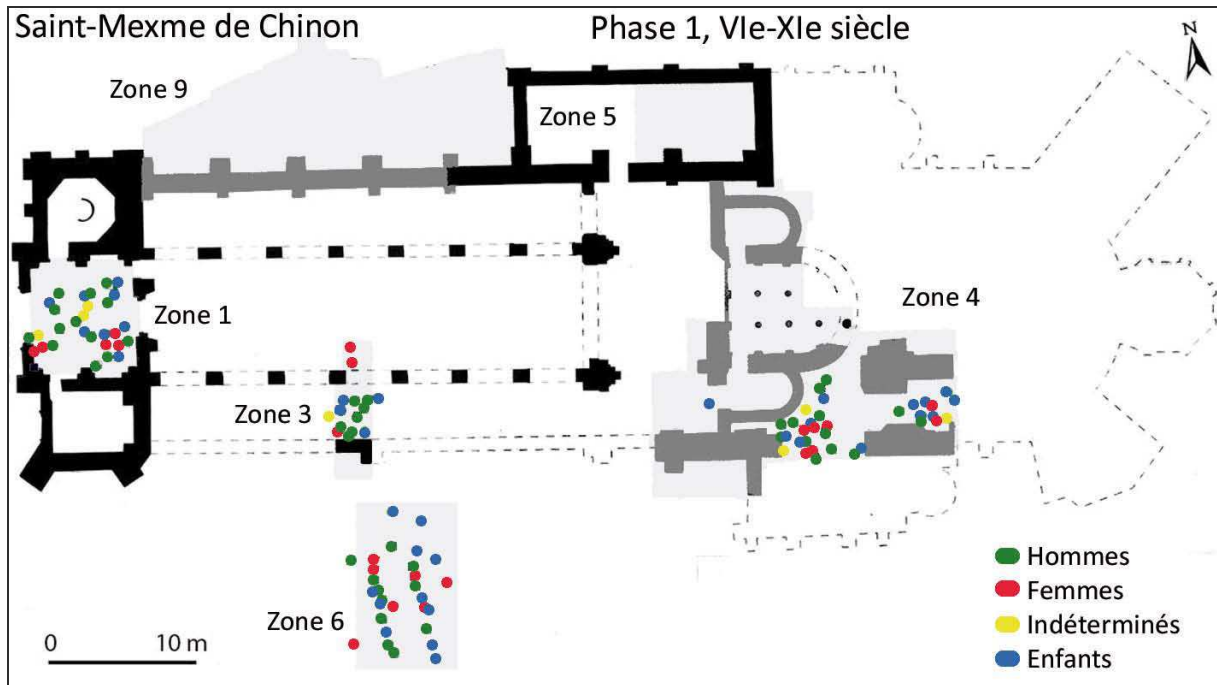


Figure 444 : Répartition des individus par sexe à Chinon, phase 1, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 207

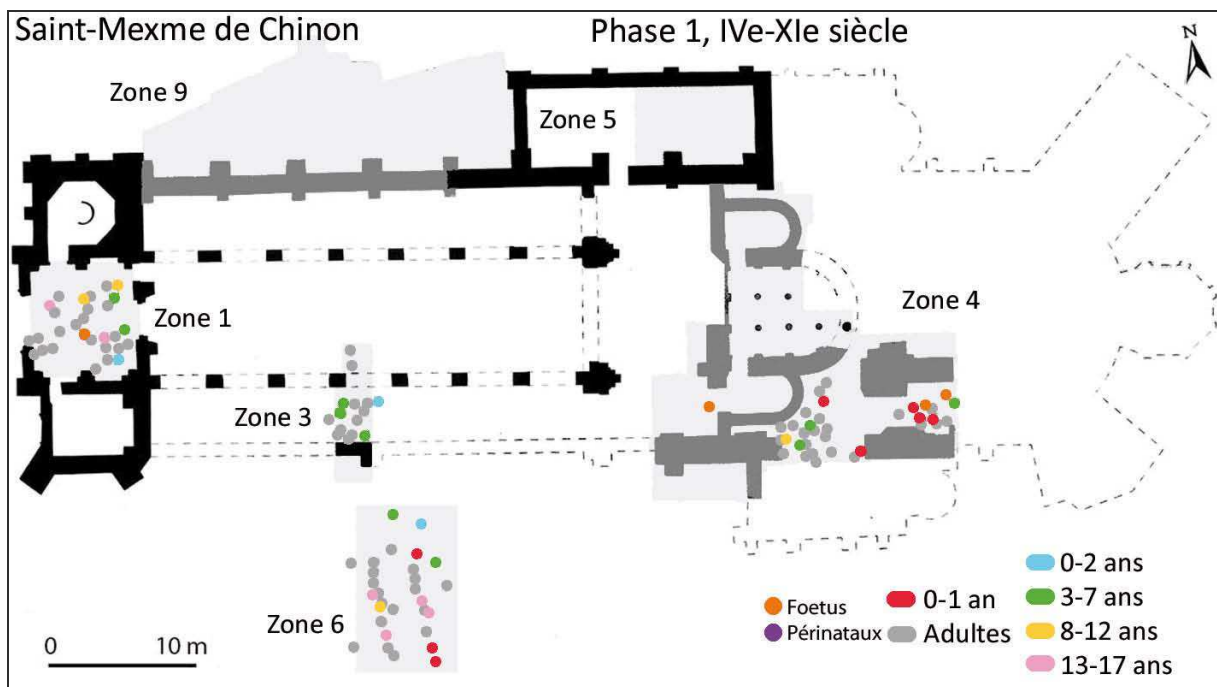


Figure 445 : Répartition des sujets immatures par classe d'âges à Chinon, phase 1, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 196

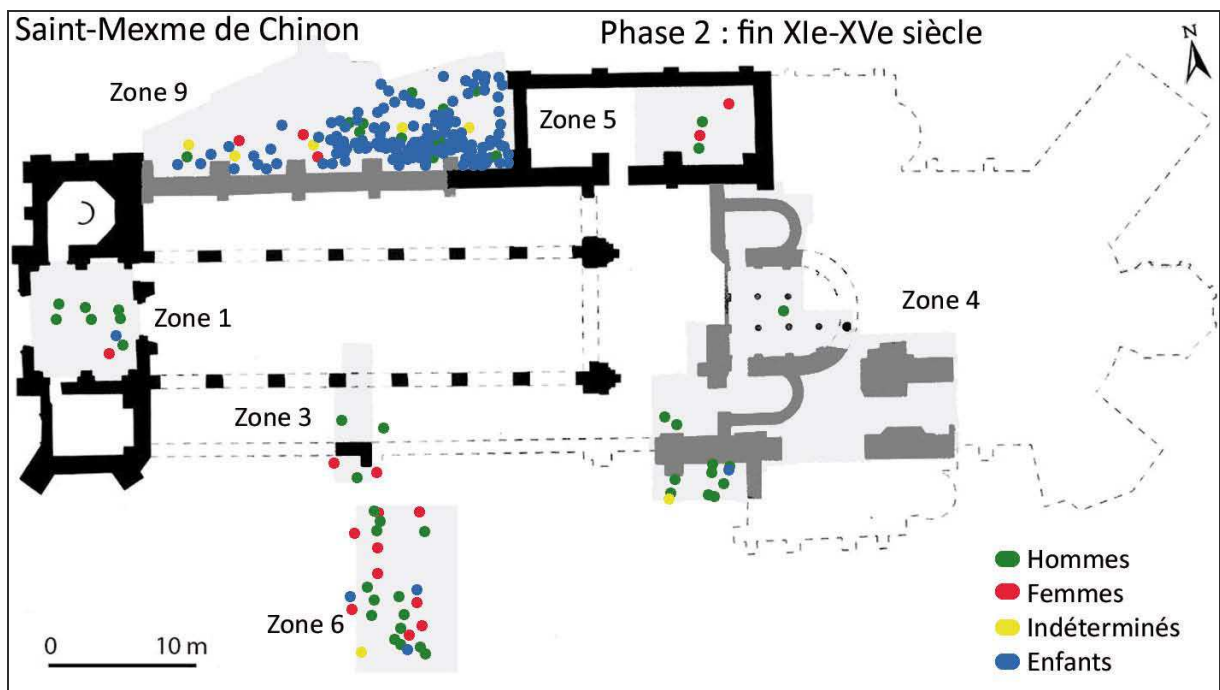


Figure 446 : Répartition des individus par sexe à Chinon, phase 2, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 209

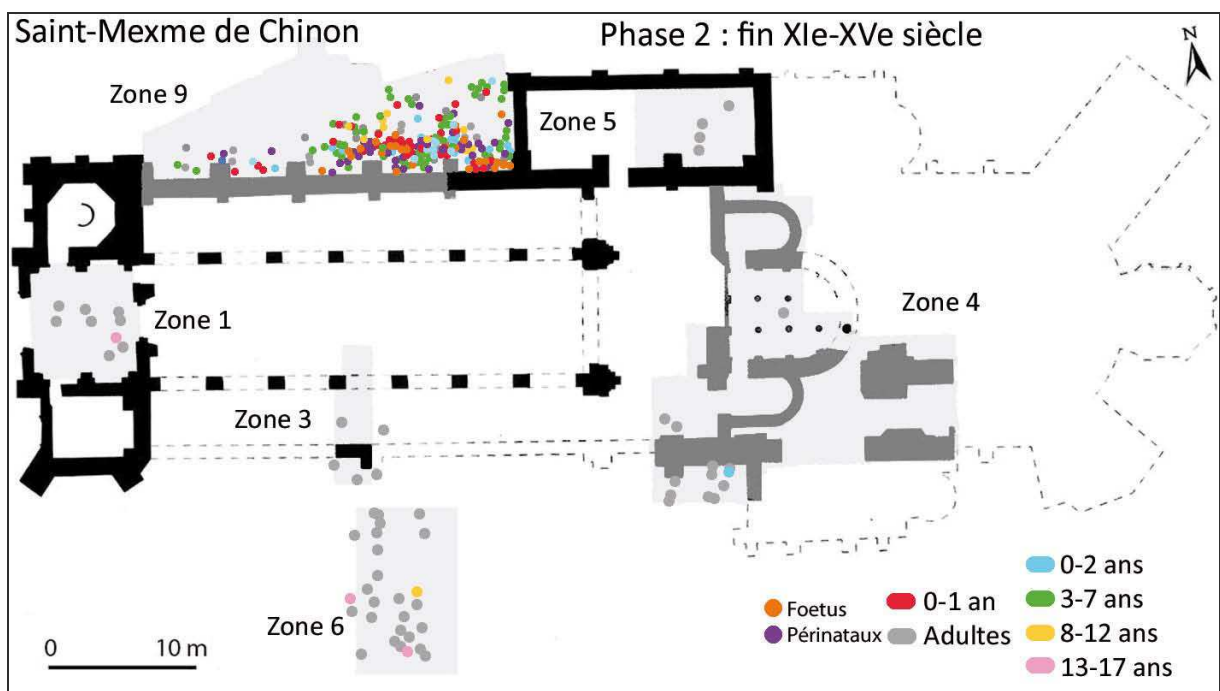


Figure 447 : Répartition des sujets immatures par classe d'âges à Chinon, phase 1, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 197

À l'extérieur des murs, les secteurs fouillés du cimetière (zone 6 et 9) renvoient une image bien différente, à l'exception des quelques tombes masculines déposées dans l'angle entre le chevet et le mur sud (zone 4) (**Figure 447**). La zone 6, au sud, est composée d'une population essentiellement adulte, où le déséquilibre homme-femme diminue : 14 hommes pour 9 femmes (et 1 indéterminé). En revanche, il n'y a presque pas d'enfants : seuls trois immatures sont présents, tous ayant plus de 8 ans.

À l'opposé, la zone située contre le mur nord (zone 9) est essentiellement composée d'enfants, surtout en bas-âge (**Figure 447**). L'archéologie permet de dater cet espace entre le XIIe et le XVe siècle, marqué par la reconstruction du mur nord dans la seconde moitié du XIIe siècle (Lorans (dir.), 2006, p. 225). Il est particulièrement intéressant de souligner que la réfection de ce mur, au XIIe siècle, a recoupé quelques tombes antérieures, uniquement des adultes et un adolescent. En outre, des dépôts secondaires* (type ossuaires*) ont été découverts dans la tranchée de construction du mur nord, les ossements appartenant essentiellement à des adultes (17/20), qui pourrait appartenir à des tombes perturbées de cette zone (Lorans (dir.), 2006, p. 225).

Cela signifie que c'est à partir de la réfection du mur nord, dans la seconde moitié du XIIe siècle, que l'espace s'est spécialisé, ne recevant alors presque que des enfants de moins de huit ans. Comme dans d'autres exemples, il semble que ce soit le mur de l'église qui polarise les sépultures, car le contact y est recherché : la densité des tombes est en effet très forte dans une large bande d'environ 3,5m le long de l'édifice, ce que nous avons déjà observé par ailleurs, dans d'autres sites.

La figure suivante montre la répartition des sépultures de la zone 9 par classes d'âges « sociales » (**Figure 448**). Deux groupes sont représentés : le groupe 2, datés des XIIe-XVe siècles, et le groupe 4, dont la datation est plus incertaine, mais a été rattachée à l'époque médiévale. Cependant, ces sépultures semblent toutes appartenir au Moyen Âge (Lorans (dir.), 2006, p. 204). La zone 9 a été fouillée en intégralité, hormis l'espace hachuré, qui a subi des destructions modernes. On constate que la majorité des tombes occupent l'espace oriental de la zone : l'espace situé plus à l'ouest ne contient que très peu de sépultures, et ce malgré une fouille exhaustive de l'ensemble de la zone.

La spécialisation de l'espace est ici presque évidente : les moins d'un an composent environ la moitié de l'effectif de cette zone (105/201), et avec les moins de huit ans, ils sont principalement inhumés au plus près du mur nord de l'église, dans une bande de terre de 3,5m de large environ. Les quelques adultes sont dispersés dans toute la zone, mais les enfants de

plus de sept ans ne sont jamais situés près des murs. Les fœtus et les périnataux sont nombreux, et se situent essentiellement dans la moitié est de la zone, près de l'angle entre le mur nord et le mur de l'oratoire. Contre ce mur, s'aligne préférentiellement des enfants de un à sept ans (**Figure 448**).

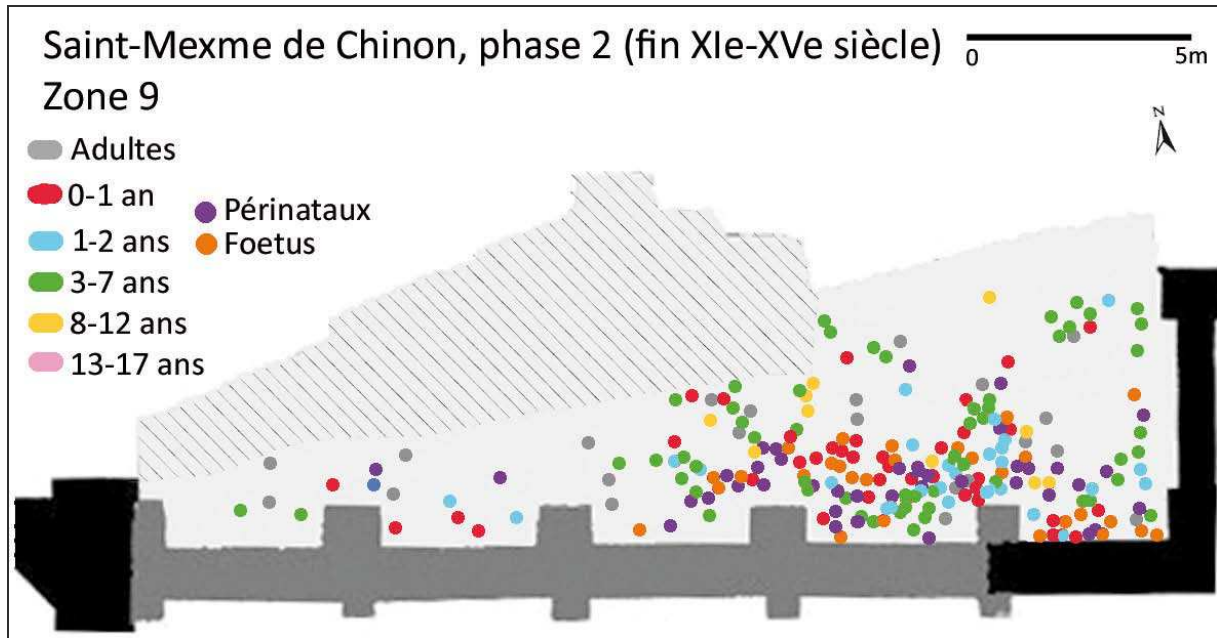


Figure 448 : Sépultures d'enfants de la zone 9, groupe 2 et 4, XIIe-XVe siècle, d'après Lorans (dir.), 2006, p. 198-205

La proportion exceptionnelle des fœtus et des périnataux retrouvés, exclusivement en zone 9, souligne la spécificité de la fouille de Saint-Mexme. Si les 0-1 an représentent 27% des enfants au haut Moyen âge, ils augmentent à partir du XIe siècle, atteignant 51% de l'effectif immature ($Z = 2,53$). A ce moment là, la proportion des fœtus tend à augmenter, mais ce sont surtout les périnataux ($Z = 2,07$) qui deviennent plus fréquents (**Figure 449**). Parallèlement, le nombre des enfants de plus d'un an diminue ($Z = 2,65$).

Quelques tombes d'adultes et d'enfants de plus de 7 ans occupent également cet espace, mais de manière exceptionnelle : on ne compte que 9% d'adultes, hommes et femmes et, en ne comptant que les enfants, 94% (189/201) ont moins de 8 ans (**Figure 450**). La zone n'est donc pas « réservée » au sens strict du terme mais, en l'absence d'un phasage précis au sein de ce secteur, il est difficile de tirer des conclusions : en près de quatre siècles, l'organisation de la zone a pu évoluer, certains adultes ou enfants plus âgés y étant inhumés, peut-être à certains moments particuliers, ou en fonction de leur rôle ou leur statut dans la société. Aussi, il est toujours délicat d'évoquer une ségrégation ou une zone réservée, car l'inhumation n'y

est jamais vraiment exclusive : quelques femmes sont présentes dans des secteurs « réservés » aux hommes, ou quelques adultes au milieu d'enfants.

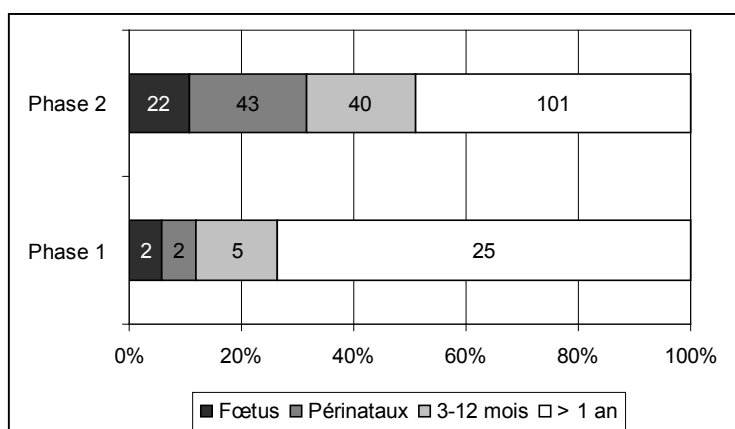


Figure 449 : Distribution des enfants de moins d'un an en classes d'âges, Saint-Mexme de Chinon

Du XIe au XVe siècle, la totalité des enfants de moins de 8 ans sont clairement inhumés dans la zone nord. Si 5 enfants (sur 206) sont inhumés dans d'autres secteurs, il s'agit essentiellement d'adolescents de plus de 13 ans (3/5) : trois sont inhumés au sud de l'édifice (zone 6), 1 contre le chevet et 1 autre dans le porche, et le seul enfant en bas-âge (1-2 ans) est déposé dans un sarcophage contenant les restes de deux hommes. Hormis ce cas et celui d'un enfant d'environ 8 ans retrouvé dans la zone sud (T159), tous les enfants de moins de 13 ans sont inhumés au nord de l'église.

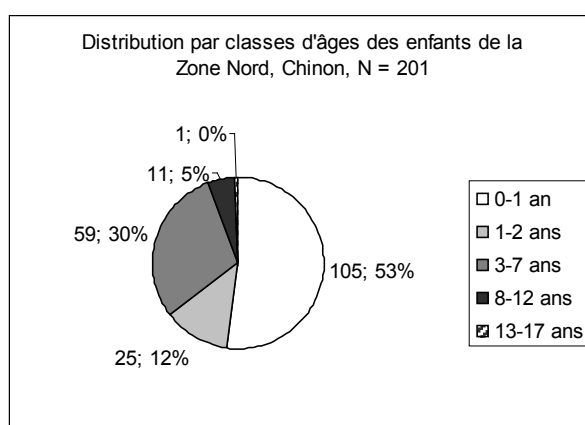


Figure 450 : Fréquences des individus inhumés par classes d'âges dans la zone nord, N = 222

À partir du XVe siècle, les inhumations dans la zone 9 se poursuivent mais sont concentrées au nord-est de la zone, l'espace situé le long du mur nord étant complètement

saturé (Lorans (dir.), 2006, p. 203). L'espace n'est alors plus « réservé », des adultes et des enfants de tous âges y étant inhumés.

Ce choix particulier d'inhumation révèle la volonté, à partir du XIIe siècle à Saint-Mexme de Chinon, de regrouper les jeunes enfants dans un même lieu, au nord de l'édifice. C. Theureau voit dans ces regroupements la conséquence de comportements particuliers, et souligne notamment le rôle des chanoines dans la prise en charge de la sépulture des enfants abandonnés ou décédés à l'hôtel-Dieu voisin : « À partir du moment où il est dans [la] mission [de l'hôtel-Dieu] d'accueillir (et donc de concentrer) les gestations compliquées et où il est certifié, comme ici, qu'il reçoit des enfants abandonnés, il est normal d'y trouver des fœtus et des périnataux décédés en plus grand nombre qu'ailleurs » (Theureau, 2006, p. 258), les chanoines prenaient alors en charge les funérailles des enfants décédés. Cette hypothèse implique cependant, comme le souligne É. Lorans, une entorse à la règle, puisque l'hôtel-Dieu est situé dans une autre paroisse, qui possède sa propre église et son cimetière paroissial, Saint-Etienne, où étaient probablement inhumés ces individus, au moins jusqu'au XVIIIe siècle (Lorans (dir.), 2006, p. 206).

Comme nous l'avons déjà souligné, on ne peut interpréter l'importance numérique des enfants de moins d'un ou de sept ans en terme de mortalité, car nous n'avons accès qu'à des données tronquées, qui ne représentent pas la totalité de la population inhumée de Saint-Mexme. La mise en évidence de secteurs spécialisés, et de certains des multiples facteurs qui sont à l'origine de la répartition des individus dans l'église et son cimetière, comme l'âge, le sexe ou le statut (chanoine, ecclésiastique), démontre à l'évidence la non-représentativité de données issues de tels contextes. En effet, d'autres secteurs peuvent exister, non appréhendés par la fouille, ou tout simplement détruits, contenant essentiellement des enfants de plus de huit ans ou des femmes, ces deux catégories étant clairement sous-représentées dans cet échantillon, au moins jusqu'au XVe siècle.

De plus, si l'importance des enfants de moins d'un an peut étonner, la sous-représentation des enfants étant une constante en archéologie funéraire, leur fréquence de 51% durant la phase médiévale reste représentative d'une population préjennérienne*, et rien ne permet d'évoquer une « surreprésentation » de cette classe d'âge.

C'est plutôt dans l'organisation et la gestion de l'espace qu'il convient de chercher, à défaut d'explication, des signes de ce phénomène. Si la fréquence des enfants nous paraît ici forte, c'est avant tout parce que le hasard, ou la chance, ont permis de fouiller un secteur où

ils sont regroupés. La concentration d'enfants contre les murs de l'église est cependant loin d'être exceptionnelle et n'est pas spécifique à Saint-Mexme, comme nous avons pu le constater à plusieurs reprises.

Le choix d'un secteur « réservé » aux enfants contre le mur nord, dans un terrain enclavé et difficile d'accès, se pose. Dans certaines publications anglaises, les auteurs opposent le côté nord au côté sud de l'église : « les publications anglaises de cimetières paroissiaux évoquent une ségrégation plus large, le côté nord étant considéré comme le côté « sombre » et partant utilisé principalement pour les enfants, dont les plus jeunes n'avaient pas tous été baptisés, les pauvres, les criminels, voire les femmes... » (Lorans (dir.), 2006, p. 202). Ce fait est confirmé pour des périodes plus tardives par les traditions folkloriques anglaises et par les registres paroissiaux (Lorans (dir.), 2006, p. 202). À Saint-Mexme, les registres des XVII^e-XVIII^e siècles montrent que plusieurs secteurs, ou plusieurs cimetières, coexistent, certains étant clairement réservés aux enfants, généralement de moins de 9 ans et nommés « Cimetière des Innocents » ou « Petit cimetière », mais nul caractère négatif ne leur est attaché (Lorans (dir.), 2006, p. 239).

Enfin, la présence de fœtus et de périnataux pose la question de l'accès au cimetière pour les enfants non-baptisés, de nombreux archéologues et anthropologues évoquant ce critère comme une règle absolue (Delattre, 2008 ; Portat *et al.*, 2011). En effet, l'idée que les non-baptisés sont exclus du cimetière, ou inhumés dans un secteur particulier non consacré, est courante. À Saint-Mexme, la présence de fœtus et de périnataux pourrait plaider en faveur d'un secteur réservé aux enfants non baptisés ; pourtant, la fréquence d'enfants plus âgés dans ce même secteur rend cette idée fragile. De plus, entre le XII^e et le XV^e siècle, à la différence du haut Moyen Âge, le pédobaptême et l'ondolement se développent, l'attitude générale tendant plutôt vers le « baptême à tous prix » (Lett, 1997a ; Gélis, 2006).

Pourtant, É. Lorans rappelle que la consécration des cimetières se faisait de manière pleine et entière au Moyen Âge, et que « l'accueil de ces défunts dans l'enclos cimétériel ne posait pas de problème à l'Église, qui en revanche ne procédait pas aux cérémonies d'usage » (Treffort, 1997a, p. 104 ; Lorans (dir.), 2006, p. 202 n.16). La question du baptême des enfants, sa relation avec l'accès ou l'organisation des cimetières, sera discutée plus loin.

Le cimetière de la collégiale Saint-Mexme, avec ses treize siècles d'utilisation, permet d'appréhender l'évolution de la gestion et de l'organisation spatiale d'un grand cimetière paroissial urbain, du IV^e au XVIII^e siècle. L'analyse de ce site montre une fois encore que des critères biologiques et sociaux jouent un rôle majeur dans le traitement funéraire des individus au sein des cimetières paroissiaux. Ainsi, le sexe, l'âge ou le statut confère certains privilèges, que ce soit dans le traitement funéraire ou la localisation de la tombe. Ainsi, plusieurs espaces coexistent et parfois s'opposent : l'intérieur et l'extérieur de l'église, le côté nord et le côté sud, le chœur et le parvis...

La hiérarchie des espaces funéraires évolue cependant, la construction de l'église romane marquant une césure importante, avec la mise en place d'une certaine ségrégation : les hommes (les chanoines ? les laïcs ?) étant plutôt regroupés à l'intérieur de l'église, les enfants de moins de sept ans étant inhumés dans une zone spécifique, au nord de l'édifice.

Cependant, la fouille n'ayant concerné qu'une partie d'un cimetière bien plus vaste, certaines zones liées à l'édifice nous sont complètement inconnues, comme la nef, ou la zone sud, située contre le mur gouttereau. De même, le cimetière extérieur n'est représenté que par le secteur nord, exhaustivement fouillé, et une parcelle au sud. Cela rend difficile toute tentative de comparaison, et s'il ne fait aucun doute que le secteur nord a été réservé aux enfants en bas âge, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agissait du seul espace dévolu aux enfants au Moyen Âge : d'autres lieux, souvent prisés pour les sépultures d'enfants, n'ont pu être appréhendés, comme l'extérieur du chevet, au nord-est, le mur gouttereau sud ou le parvis de l'église. Mais, malgré ces limites, la collégiale Saint-Mexme reste un site exceptionnel, permettant de percevoir les nombreuses évolutions qui ont affecté le cimetière médiéval et moderne.

1.3.7 Notre-Dame de Rouen (Seine-Maritime)

Un programme de recherches mené sur le groupe épiscopal de Rouen a permis plusieurs campagnes de fouilles, dirigées par J. Le Maho, entre 1985 et 1993 (**Figure 451**). A partir de 1995, les ossements de ce vaste cimetière, qu'on estime alors à plus de 2000 individus, sont

analysés dans le cadre d'une thèse de doctorat par C. de Seréville-Niel (Niel, 2009)³³. Cette vaste étude permet d'approcher la composition de la population rouennaise médiévale, sa santé, ses conditions de vie, mais également d'analyser la gestion et les pratiques funéraires en contexte urbain, d'occupation particulièrement dense, sur près de cinq siècles.

Deux secteurs de fouilles ont été ouverts, au nord de la cathédrale (cour d'Albane) et au sud (cour des Maçons) (**Figure 452, en grisé**)³⁴. Une première église et une série de bâtiments sont érigées entre la fin du IV^e et le début du V^e siècle, retrouvées dans la cour d'Albane. L'église est divisée en trois nefs par deux rangées de colonnes de marbre (Niel, 2009, p. 68). J. Le Maho propose de restituer une cathédrale double, sur le modèle de plusieurs autres basiliques paléochrétiennes (Genève, Grenoble, Auxerre), l'église retrouvée sous la cour d'Albane correspondant à la basilique nord (Niel, 2009, p. 69-70).

J. Le Maho propose, sur la base d'une tradition rouennaise médiévale, d'attribuer la dédicace de la Vierge à l'église principale et de saint Etienne à celle retrouvée dans la cour d'Albane. Cependant, ces hypothèses reposent sur des documents tardifs et contestables (Niel, 2009, p. 71-73). De même, si la présence d'un baptistère est supposée par les textes, cela n'a pas été confirmé par l'archéologie (Niel, 2009, p. 73-74).

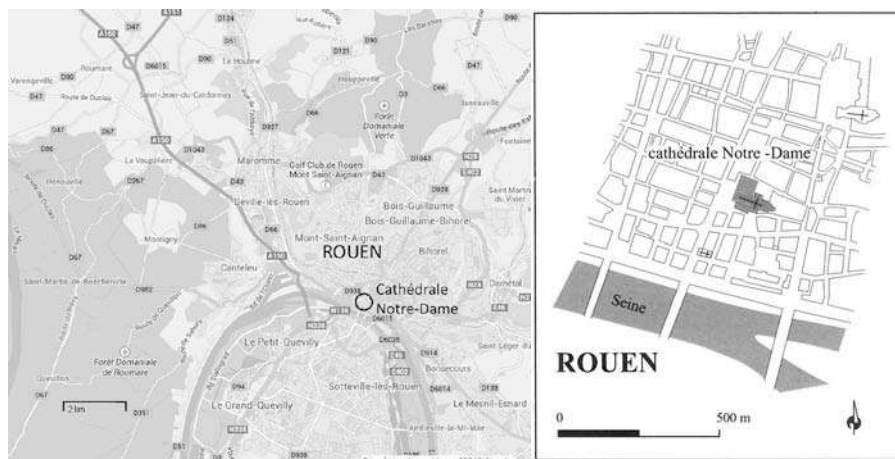


Figure 451: Situation de la cathédrale de Rouen, à droite d'après C. Niel, 2009

³³ Je remercie chaleureusement C. de Seréville-Niel et A. Alduc Le Bagousse pour m'avoir ouvert les portes du laboratoire anthropologique du CRAHAM (Caen) et permis d'accéder à toutes les données nécessaires pour l'étude de ce site.

³⁴ Je renvoie pour la légende à la thèse de C. Niel, fig.12 (Niel, 2009).

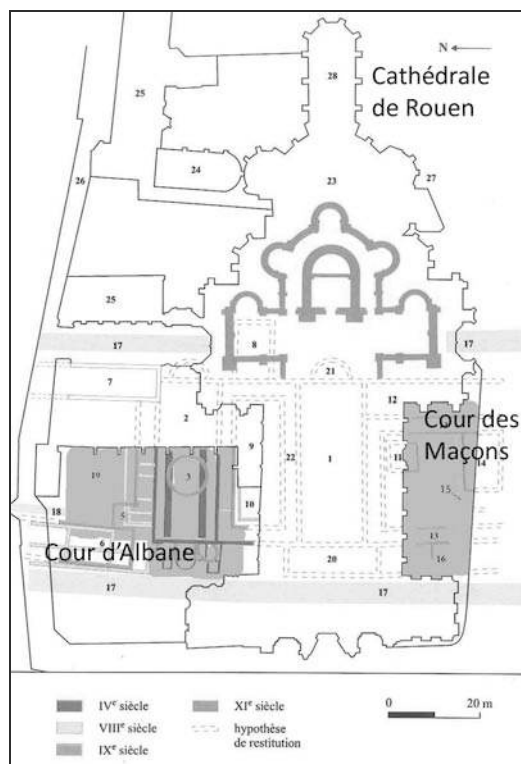


Figure 452 : Zones de fouilles de la Cour d'Albane et la Cour des Maçons du groupe épiscopal de Rouen, d'après C. Niel, 2009

Au cours du haut Moyen Âge, de nombreux aménagements ont été édifiés autour de l'église de la cour d'Albane, notamment des bâtiments réservés aux chanoines, un porche encadré de tourelles contre la façade occidentale et une rotonde de 10 mètres de diamètre édifiée dans la partie orientale de l'église (Niel, 2009, p. 73-76).

Cependant, les raids Vikings provoquent la fuite des chanoines et la désaffection du groupe épiscopal. Des habitats et des traces d'artisanat se substituent aux bâtiments canoniaux, l'église sud a servi de fonderie à cloches et une partie de la cour des Maçons est recouverte de décombres (Niel, 2009, p. 81-84). Seules quatre sépultures ont été retrouvées pour les IXe-Xe siècles contre le mur nord de l'église de la cour d'Albane (Niel, 2009, p. 82).

À partir du début du XIe siècle, le cimetière obtient le statut paroissial, et les sépultures se multiplient, d'abord le long du mur sud et du parvis de l'église de la Cour d'Albane, la zone nord n'ayant pas encore de vocation funéraire (elle est occupée par des cours privées). Dans un deuxième temps, toujours durant la première moitié du XIe siècle, les premières tombes, en pleine terre et sans mobilier, investissent le secteur nord de la cour d'Albane et celui de la cour des Maçons, en fonction des espaces laissés libres par les cours privées antérieures (Niel,

2009, p. 108) (**Figure 453**). Dans la cour des Maçons, la présence d'une palissade délimitant le cimetière a été reconnue sur deux côtés (35m de long, 20m de large) (Niel, 2009, p. 116). Parallèlement, la cathédrale Notre-Dame est reconstruite, ce qui entraîne de nombreux bouleversements. Les textes permettent de dater cet événement du début du XI^e siècle (Niel, 2009, p. 109) (**Figure 454**).

L'espace funéraire se réduit dans la cour d'Albane à partir de la seconde moitié du XI^e siècle. Quelques sépultures, en caisson de pierres ou en matériaux de récupération, s'installent dans la nef ou au nord-est, dans les espaces laissés libres. Au sud, des bâtiments communs occupent le cimetière, condamnant l'activité sépulcrale. À la fin du XI^e siècle, l'église de la cour d'Albane est presque entièrement démolie : une salle capitulaire y est édifiée, l'une des tours (contre le porche) est transformée en latrines et la partie nord de l'édifice est démontée (Niel, 2009, p. 112). En conséquence de ces travaux, une grande partie des sépultures du XI^e siècle est complètement bouleversée, notamment à l'intérieur de la nef. Des ossuaires* sont alors aménagés dans la terre de comblement, comportant les ossements de plusieurs dizaines d'individus. La cour d'Albane ne sert alors plus que d'aire de chantier. Néanmoins, le cimetière de la cour des Maçons est encore utilisé jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Après un incendie qui ravage une partie de la ville et la cathédrale Notre-Dame en 1200, d'autres travaux de succèdent, parallèlement à la reconstruction de l'église dans un style gothique : construction d'un cloître et de bâtiments canoniaux dans la cour d'Albane, présence de four à cloches. Entre la fin du XIII^e et le XIV^e siècle, un groupe de sépultures essentiellement masculines (16 hommes, 1 femme, 16 indéterminés et 9 enfants) y prennent place à nouveau, et sont interprétées comme des tombes de chanoines (Niel, 2009, p. 114-115).

La succession d'événements, de reconstructions et d'aménagements de ces deux espaces à vocation funéraire témoignent que le cimetière est loin d'être une terre figée, au statut inébranlable. Les occupations de la Cour d'Albane et la Cour des Maçons évoluent en quatre siècles, alternant entre habitats, ateliers artisanaux, bâtiments canoniaux et espaces funéraires. Si les deux secteurs ont été fouillés intégralement, l'église découverte dans la Cour d'Albane ne l'a pas été : son chevet reste en dehors de la surface excavée. Plusieurs phases chronologiques ont été définies lors de la fouille :

- Période A : de la fin du IX^e à la fin du X^e siècle³⁵

³⁵ Cette période ne comptant que 4 sépultures, elle n'a pas été intégrée à l'étude.

- Période B : première moitié du XIe siècle
- Période C : milieu du XIe siècle (1055-1063)
- Période D : seconde moitié du XIe siècle
- Période E : fin XIe-fin XIIe siècle
- Période F : fin XIIIe-début XIVe siècle

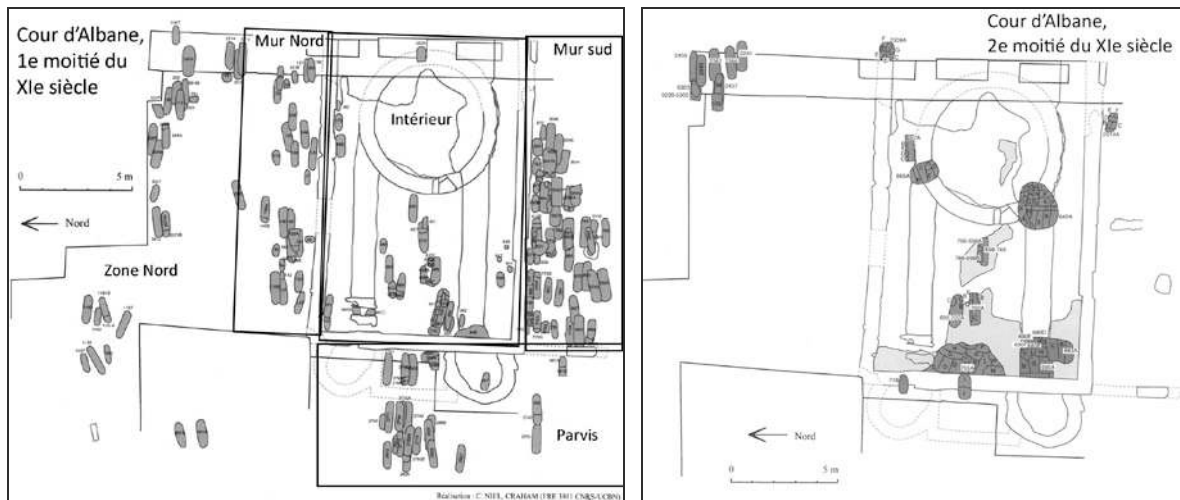


Figure 453 : Inhumations de la Cour d'Albane au XIe siècle, division par secteurs, d'après Niel, 2009

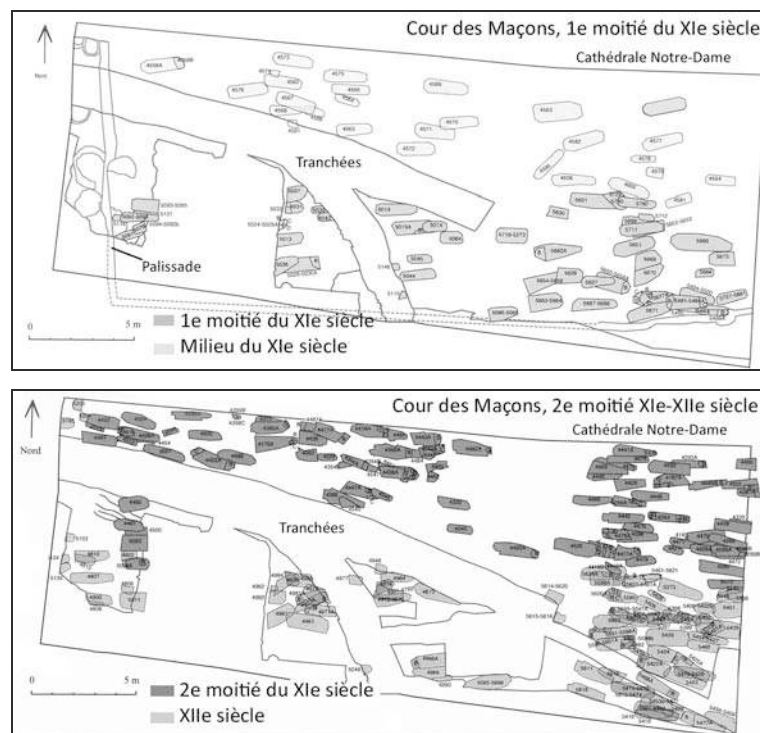


Figure 454 : Inhumations de la Cour des Maçons aux XIe-XIIe siècles, d'après Niel, 2009

1.3.7.1 Composition de la population inhumée :

Le phasage particulièrement précis nous permet d'analyser l'évolution de la composition de la population inhumée et de la gestion du cimetière à l'échelle d'un demi-siècle, ce qui reste assez exceptionnel. La composition de la population présentée ici ne correspond pas à tous les individus repérés en fouille, certains ayant été perdus et donc non étudiés³⁶ (**Tableau 112**).

Périodes	B	D	F	
Cour d'Albane	1e moitié XIe siècle	2e moitié XIe siècle	fin XIIIe-XIVe siècle	Total
Hommes	45	14	16	75
Femmes	22	4	1	27
Indéterminés	45	13	16	74
Enfants	81	65	9	155
Total	193	96	42	331
% Enfants	42%	68%	21%	47%

Périodes	B-C	D	E	
Cour des Maçons	1e moitié XIe siècle	2e moitié XIe siècle	fin XIe-XIIe siècle	Total
Hommes	25	42	29	96
Femmes	17	27	20	64
Indéterminés	14	28	36	78
Enfants	43	31	29	103
Total	99	128	114	341
% Enfants	43%	24%	25%	30%

Tableau 112 : Répartition de la population inhumée à la cour d'Albane et à la cour des Maçons de Rouen, par phase chronologique

La population inhumée à la Cour d'Albane et la Cour des Maçons ne présente pas de différences durant la première moitié du XIe siècle. Ces deux secteurs se caractérisent par une forte fréquence d'enfants, de 42-43% (**Figure 455**). En revanche, durant la seconde moitié du XIe siècle, les deux secteurs ne présentent plus le même profil : les femmes sont sous-représentées (4%) et les enfants composent 68% de la population inhumée dans la Cour d'Albane. Dans la Cour des Maçons, la fréquence des enfants chute à 24% de la population ($Z = 6,51$) (**Figure 456**).

Ensuite, on observe également une évolution dans le temps en fonction des secteurs. Les tombes d'enfants augmentent au cours du XIe siècle à la cour d'Albane, passant de 42 à 68%

³⁶ En effet, sur 743 sujets enregistrés, 658 ont fait l'objet d'une analyse anthropologique, soit 89% (Niel, 2009, fig. 25).

($Z = 4,12$). Au XIIIe siècle, le secteur semble être réservé aux chanoines, et les enfants ne sont plus alors que 21% ($Z = 5,02$). Dans la cour des Maçons, l'effectif immature diminue dès la seconde moitié du XIe siècle, passant de 43 à 24% ($Z = 3,06$), se stabilisant au XIIe siècle (25%).

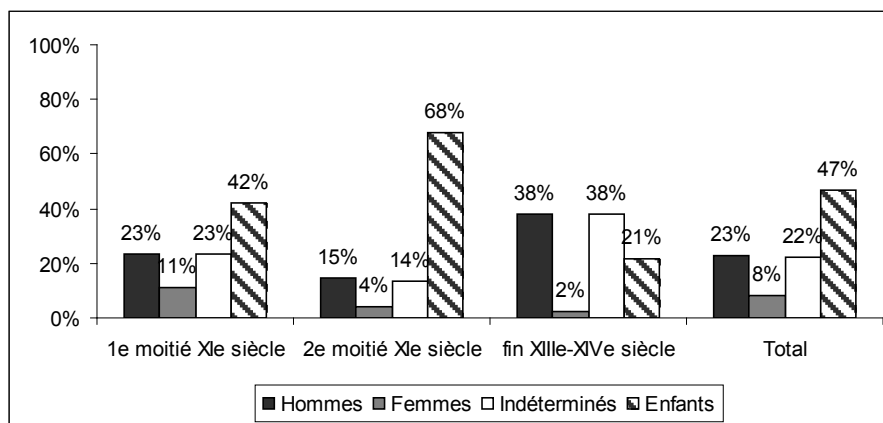


Figure 455 : Population inhumée de la cour d'Albane, XIe-XIVe siècle

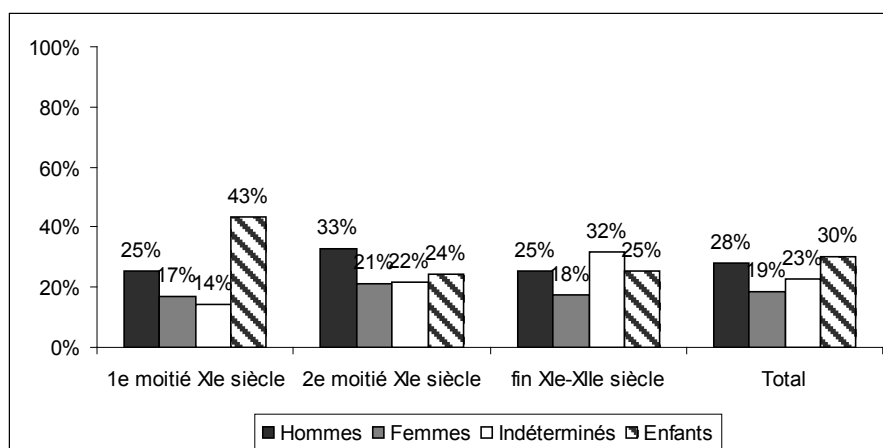


Figure 456 : Population inhumée de la cour des Maçons, XIe-XIIIe siècle

La cour d'Albane et la cour des Maçons semblent procéder aux mêmes choix d'inhumation pour la première moitié du XIe siècle. En revanche, dès la seconde moitié du XIe siècle, l'augmentation des enfants à la cour d'Albane permet de s'interroger sur une éventuelle spécialisation de cet espace, probablement dû à la présence de l'église. La baisse des inhumations d'enfants à la cour des Maçons au cours du XIe siècle peut en être une conséquence. Cependant, la désaffectation de l'église de la cour d'Albane à la fin du XIe siècle ne modifie en rien le profil de la population inhumée dans la cour des Maçons, les enfants composant toujours environ un quart des individus.

De même, la population féminine connaît une baisse importante dans la cour d'Albane à partir de la seconde moitié du XI^e siècle (11-4%), alors qu'elle reste stable tout au long de l'utilisation de la cour des Maçons (17-21%). Cependant, le grand nombre d'indéterminés (entre 14 et 38%) ne permet pas d'interpréter ce phénomène, qui pourrait être uniquement d'ordre méthodologique.

Cependant, il faut souligner que les individus rattachés à la seconde moitié du XI^e siècle à la cour d'Albane appartiennent principalement à des ossuaires* découverts dans la nef, une conséquence des travaux dans ce secteur (**Figure 453**). Il est extrêmement difficile de dater des individus issus d'ossuaires sans avoir recours à des analyses du C₁₄. Si l'on peut déterminer la phase de constitution de l'ossuaire*, ici à la fin du XI^e siècle, on ignore la datation des tombes bouleversées, qui peuvent être antérieures de plusieurs dizaines d'années. Dans le cas de la cour d'Albane, on ne peut donc conclure à une augmentation des enfants durant la seconde moitié du XI^e siècle, les ossements bouleversés dans la nef pouvant correspondre à des tombes d'enfants du début du XI^e siècle. Il est donc préférable, dans ce secteur, d'étudier ensemble la totalité des enfants du XI^e siècle pour une approche populationnelle.

En revanche, la répartition des inhumés autour de l'église de la cour d'Albane peut être analysée durant la première moitié du XI^e siècle, sans prendre en compte les ossuaires*. La division de l'espace en cinq secteurs ne montre, à première vue, presque aucune différence dans la distribution des individus (**Figure 453**). Si l'importance des indéterminés ne permet pas d'observer des localisations préférentielles selon le sexe des inhumés, on note cependant la très faible représentation féminine au nord de l'église (**Figure 457**).

De plus, la fréquence des enfants n'évolue pas de manière significative entre les secteurs, à l'exception du parvis, devant la façade occidentale : seuls deux enfants y sont inhumés, soit 7% ($Z = 2,54$). A l'intérieur de l'église, si la moitié des individus sont des enfants (12/23), il faut souligner que l'espace a été particulièrement bouleversé, la nef comptant déjà plusieurs ossuaires, principalement composés d'immaturs. Si ces ossuaires sont situés à l'intérieur de l'église, rien ne prouve qu'à l'origine ces enfants y fussent déjà inhumés.

Ces premières constatations montrent qu'à l'évidence, des facteurs d'ordre biologique (sexe, âge) ou sociaux (chanoines ?) jouent un rôle dans la répartition des individus autour de l'église de la cour d'Albane.

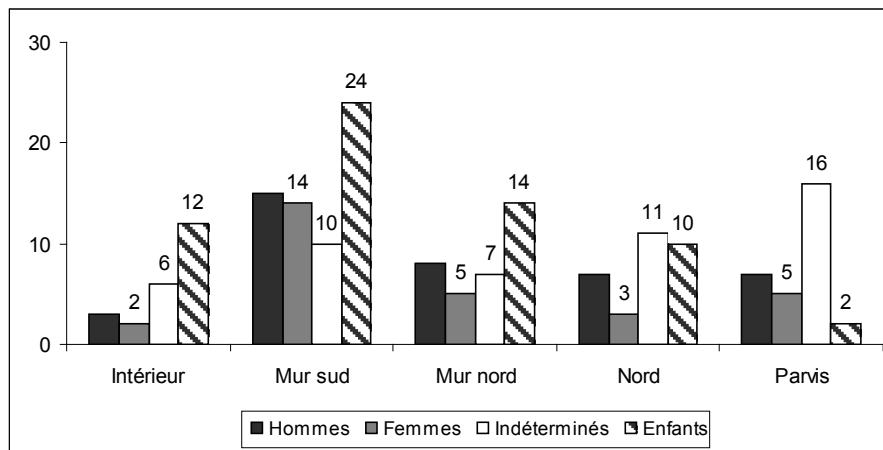


Figure 457 : Répartition des individus de la cour d'Albane par secteurs autour de l'église, durant la première moitié du XIe siècle

Les sujets immatures forment 51% des individus inhumés dans la cour d'Albane au XIe siècle, et 30% de ceux inhumés dans la cour des Maçons aux XIe-XIIe siècles. Leur distribution par classes d'âges montre des variations selon les secteurs (**Tableau 113**). Dans la cour d'Albane, au XIe siècle, 39% des enfants ont moins d'un an, et on observe un profil proche de la mortalité des populations préjennériennes (**Figure 458**). La cour des Maçons, aux XIe-XIIe siècles, présente un profil différent, et on note une baisse des 0-1 an (18% ; $Z = 3,28$), ainsi qu'une augmentation des 8-12 ans ($Z = 3,76$) (**Figure 459**).

Lorsqu'on regroupe la totalité de l'échantillon, on obtient une distribution proche des populations préjennériennes*, avec une mortalité infantile assez élevée (30% de 0-1 an), associée à une diminution des décès avec l'âge (**Figure 460**). Les deux secteurs d'inhumation peuvent donc paraître complémentaires, notamment au XIe siècle.

Ces distributions en classes d'âges sociales montrent néanmoins une césure autour de 7 ans : la cour d'Albane comprend plus d'enfants de moins de 8 ans, et en particulier des 0-1 an ; la cour des Maçons montrant une majorité d'enfants plus âgés, de 7 ans et plus. Bien qu'en regroupant les deux secteurs, le profil devient très similaire à la mortalité des populations préjennériennes*, des choix d'inhumations spécifiques, notamment fondés sur l'âge, jouent un rôle dans la localisation des tombes.

	Cour d'Albane			Cour des Maçons				Total des sujets immatures			
	1e moitié du XIe siècle	2e moitié du XIe siècle	Total	1e moitié du XIe siècle	2e moitié du XIe siècle	XIIe siècle	Total	1e moitié du XIe siècle	2e moitié du XIe siècle	XIIe siècle	Total
0-1 an	22	21	43	5	4	4	13	27	25	4	56
1-2 ans	15	6	21	7	3	4	14	22	9	4	35
3-7 ans	21	11	32	8	5	1	14	29	16	1	46
8-12 ans	6	1	7	11	7	3	21	17	8	3	28
13-17 ans	4	4	8	6	1	4	11	10	5	4	19
indéterminé	6	19	25	5	11	10	26	11	30	10	51
Total	74	62	136	42	31	26	99	116	93	26	235

Tableau 113 : Répartition par classes d'âges de la population immature inhumée à Rouen

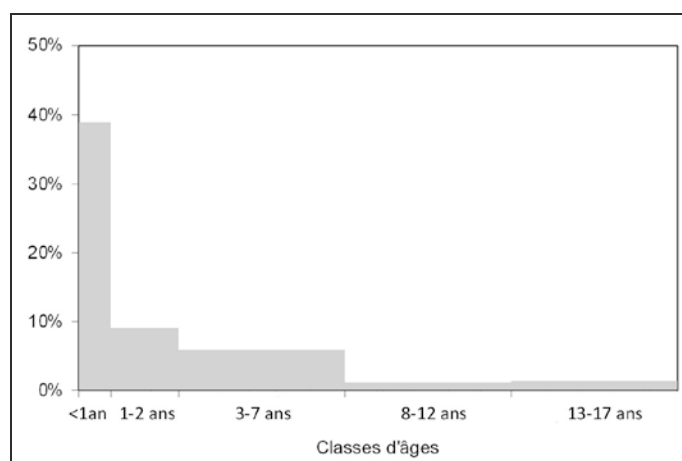


Figure 458 : Répartition probable par classes d'âges des individus immatures de la cour d'Albane de Rouen au XIe siècle, $N = 111$

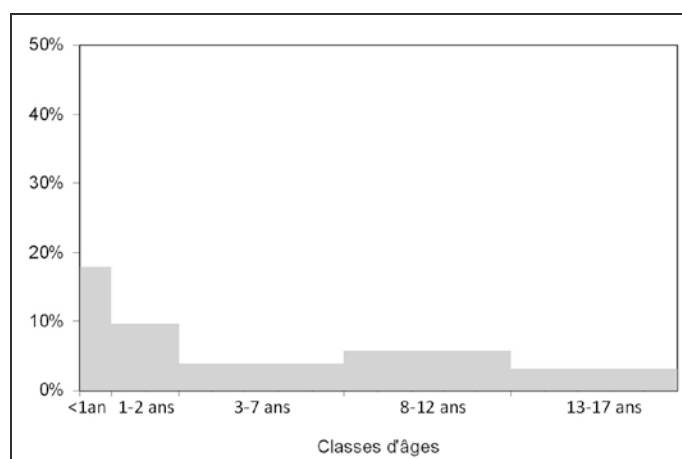


Figure 459 : Répartition probable par classes d'âges des individus immatures de la cour des Maçons de Rouen aux XIe-XIIe siècles, $N = 73$

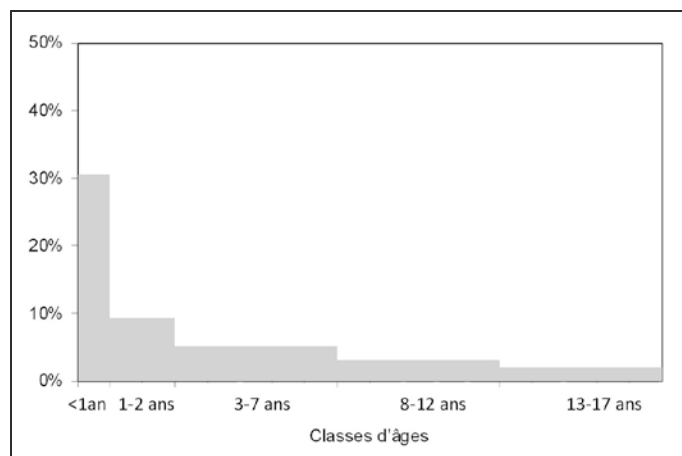


Figure 460 : Répartition probable par classes d'âges des individus immatures dans les deux secteurs, aux XIe-XIIIe siècles, $N = 184$

1.3.7.2 Pratiques funéraires

C. Niel a identifié huit modes d'inhumations, dont quatre types de contenants : les cercueils, les caissons (coffrages en pierre), les pierres calcaires (tombe à entourage de pierres, certaines pouvant correspondre à des coffrage en bois non reconnus), et sépultures en pleine terre (Niel, 2009, p. 173). Les autres types concernent les tombes réutilisées ou secondaires (remblais, ossements erratiques, ossuaires* et réductions*).

En reprenant ces données, et en ne comptant que les sépultures primaires individuelles³⁷, on note plusieurs évolutions et différences, d'abord entre les secteurs puis entre les adultes et les enfants (**Figure 461**). En effet, si la plupart des tombes sont en pleine terre, les deux secteurs présentent des différences marquées : la plupart des cercueils sont dans la Cour d'Albane, alors qu'une grande partie des caissons sont dans la Cour des Maçons (Niel, 2009, p. 173). Dans tous les cas, les inhumations en pleine terre restent dominantes.

A la cour d'Albane au XIe siècle, les adultes ont des types de contenant plus diversifiés : cercueils, caissons, pierres calcaires (coffrages de bois ?), alors que les enfants sont principalement inhumés en pleine terre, dans 95% des cas, la différence étant significative ($Z = 2,86$). A la cour des Maçons, les tombes d'enfants sont plus diversifiées, comportant des caissons et des tombes à entourage de pierres. Néanmoins, le caisson reste un des types de contenant majoritaires chez les adultes ($Z = 3,66$), alors que la plupart des enfants restent inhumés en pleine terre ($Z = 3,02$).

³⁷ Inventaire réalisé d'après les données de la répartition brute des types d'inhumation (Niel, 2009, fig.60).

Une évolution chronologique est aussi perceptible, les tombes étant de mieux en mieux agencées avec le temps : les fosses en pleine terre étant progressivement remplacées par des contenants construits, comme les caissons ou les cercueils (Niel, 2009, p. 175). On notera enfin qu'aucun enfant n'est inhumé en cercueil, cependant, l'utilisation de ce type de contenant ne se multiplie qu'à partir du XIIIe-XIVe siècle à la cour d'Albane (Période F, non étudiée ici).

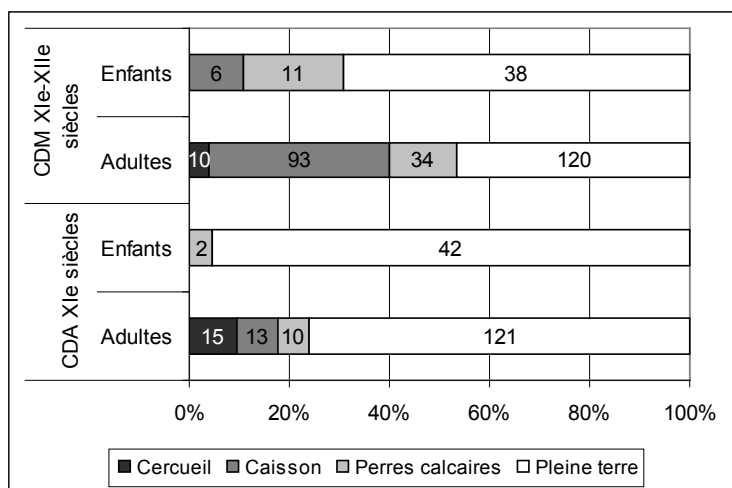


Figure 461 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants à Rouen, XIe-XIIIe siècles, N = 515

Les enfants sont donc principalement inhumés dans des fosses en « pleine terre », à la différence des adultes, qui présentent des types de contenants plus variés. Cependant, les observations anthropologiques *in situ* lors des fouilles de la cathédrale de Rouen n'ont pas été très poussées. La plupart des données permettant de restituer les gestes funéraires ont été rassemblées par C. Niel à partir des fiches d'enregistrement ou des photographies. Ainsi, la mention « en pleine terre » peut dissimuler des contenants en bois ou en matériaux périssables (Niel, 2009, p. 178-179).

La majorité des adultes sont inhumés en tombes primaires individuelles dans les deux secteurs, environ 55% (**Figure 462**). La cour d'Albane est marquée par de nettes différences dans les types d'inhumations entre adultes et enfants³⁸. En effet, les enfants y sont préférentiellement déposés dans des tombes collectives ou secondaires, soit 68% (Z = 3,84). De plus, les ossuaires* rassemblant des individus perturbés inhumés à l'intérieur ou à

³⁸ Les données suivantes ont été recalculées d'après l'inventaire détaillé des sépultures issu de la thèse de C. Niel (Niel, 2009).

proximité de l'église sont principalement composés d'enfants : 75% (70/93 ; $Z = 3,35$). Dans la cour des Maçons, en revanche, on n'observe aucune différence entre adultes et enfants dans le type de tombes (**Figure 463**).

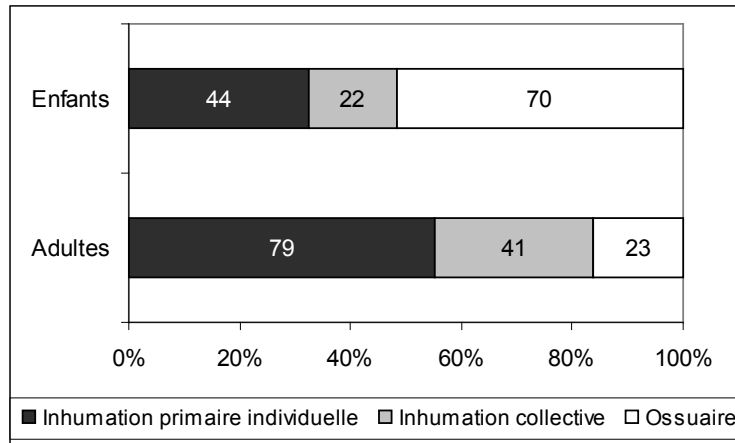


Figure 462 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles, collectives et secondaires dans la cour d'Albane au XIe siècle, $N = 279$

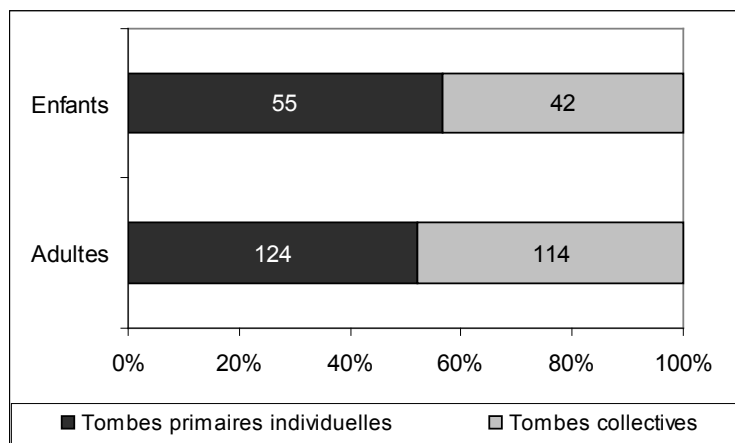


Figure 463 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives dans la cour des Maçons, XIe-XIIIe siècles, $N = 335$

La répartition par sexe des individus réutilisant des tombes (hors ossuaires) ne montre pas de différences particulière entre les deux secteurs. Seules les femmes sont moins représentées dans la cour d'Albane (6% $Z = 2,29$), mais le nombre important d'indéterminés ne permet pas d'interpréter ce phénomène.

En réalité, autant d'adultes que d'enfants réutilisent des sépultures, que ce soit dans la cour d'Albane ou dans la cour des Maçons. La seule différence repose sur les ossuaires de la

cour d'Albane, qui comportent essentiellement des enfants (75%) (**Figure 464**). Ce phénomène est lié au fait que la plupart des tombes perturbées par les travaux de la fin du XIe siècle, dans ou autour de l'église, appartiennent à des enfants, ce qui souligne encore une fois que ce secteur accueillait principalement des sujets immatures.

Ensuite, les tombes contenant deux individus associent principalement des adultes à des enfants (19/28), la grande majorité rassemblant un homme et un enfant dans la même sépulture (14/19) (**Figure 465**). Les deux secteurs de fouille présentent le même profil : les enfants et les adultes sont très peu regroupés entre eux, à l'inverse de ce qu'on a pu voir dans d'autres sites. On soulignera le fait que peu de femmes sont associées à des enfants (5/19). De plus, les enfants déposés dans les tombes masculines sont plutôt en bas-âge : on note huit sujets de moins de 5 ans, dont quatre périnataux. Pour les femmes, sur cinq individus immatures, trois sont d'âge indéterminé.

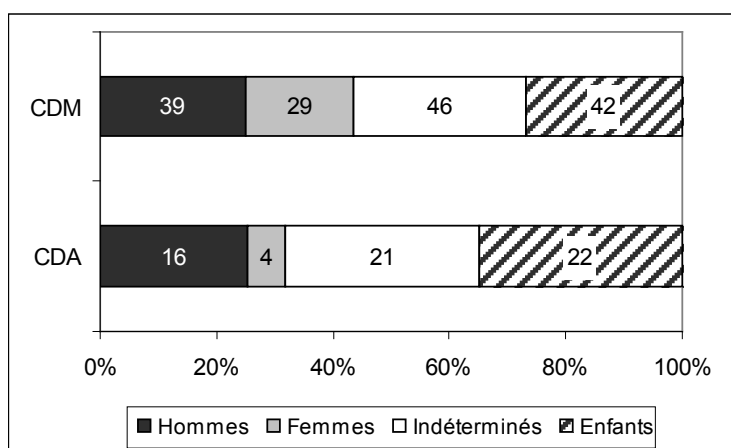


Figure 464 : Distribution des individus dans les tombes collectives dans la cour d'Albane (CDA) et la cour des Maçons (CDM), N = 219

La répartition des enfants en classes d'âges par mode d'inhumation montre que l'âge joue également un rôle dans la réutilisation des sépultures (**Figure 466**). En effet, les tombes primaires individuelles constituent le type de tombe majoritaire pour les enfants de plus d'un an ($Z = 2,58$). Les 0-1 an, essentiellement composés de périnataux, réutilisent au contraire principalement les sépultures (10/19), et composent 49% des ossuaires* (25/51 sujets avec un âge estimé).

Donc, plus les enfants sont âgés, plus ils sont susceptibles d'être inhumés dans une tombe individuelle, la césure se situant autour de la première année. De plus, le fait que les ossuaires sont composés pour moitié d'enfants de moins d'un an, dont de nombreux périnataux, montre

encore une fois la spécificité de l'église de la Cour d'Albane, d'où proviennent les ossuaires. Ces enfants étaient très probablement inhumés à l'intérieur ou à proximité immédiate de l'église, ce qui renforce l'idée de la présence de tout-petits dans ce secteur.

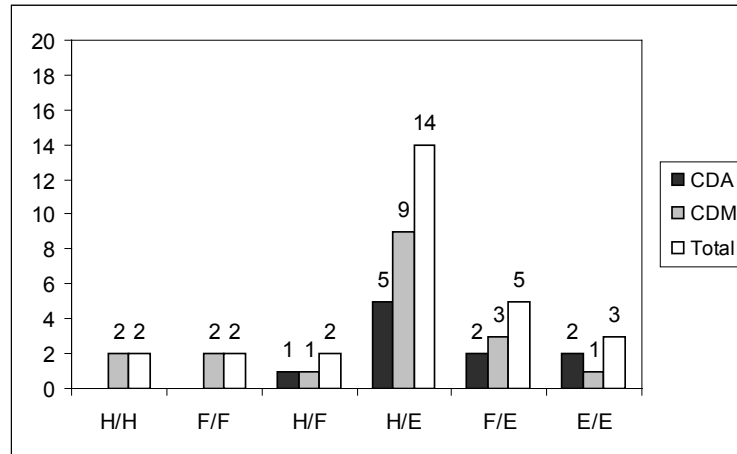


Figure 465: Association préférentielle dans les tombes réutilisées contenant deux individus,

$N = 28$

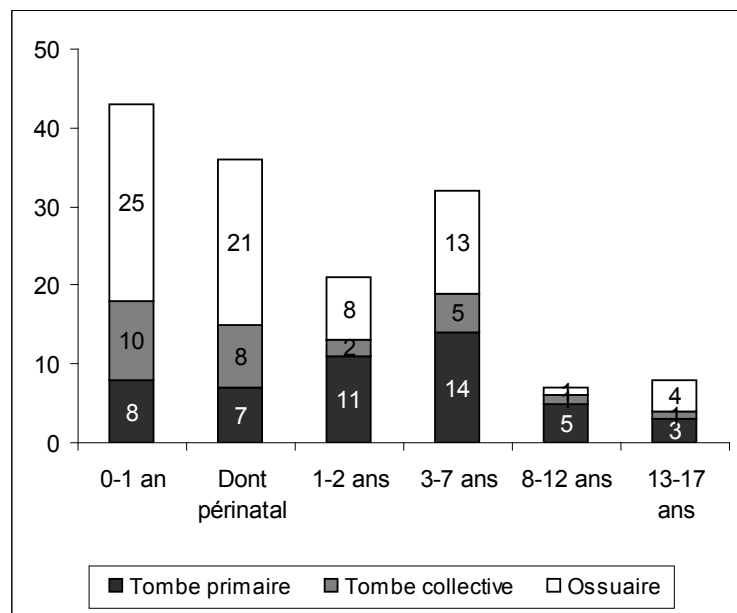


Figure 466 : Distribution des enfants par classes d'âges dans les différents types de tombes de

Rouen, $N = 111$

1.3.7.3 Organisation spatiale

- **La cour d'Albane**

Autour de l'église de la cour d'Albane, divisée par secteur (**Figure 453**), l'âge semble jouer un rôle dans la répartition des enfants, au moins durant la première moitié du XI^e siècle (**Figure 467**). Les sujets de moins de deux ans sont inhumés au plus près de l'édifice, à l'intérieur, ou contre les murs nord et sud, où ils représentent la moitié de l'effectif environ. Ils sont moins représentés lorsqu'on s'éloigne de l'église vers le nord, et au niveau du parvis, où seuls deux enfants sont inhumés. Les enfants de plus de 7 ans sont rares, et sont plutôt déposés au nord, exceptionnellement à l'intérieur de l'église ($Z = 3,06$). On observe la même distribution par âge entre les murs nord et sud : l'effectif est cependant trop réduit pour en tirer des conclusions.

L'organisation spatiale des tombes reflète l'importance de l'âge et du sexe dans la répartition des sépultures, notamment dans la Cour d'Albane (**Figure 468**). En effet, la zone la plus dense est située contre le mur sud de l'église où les tombes se recourent et s'accrochent en petits groupes. Cette zone est la première autour de l'église à servir de cimetière, au début du XI^e siècle, ce qui explique probablement la grande densité des tombes, creusées dans ce secteur pendant une cinquantaine d'années.

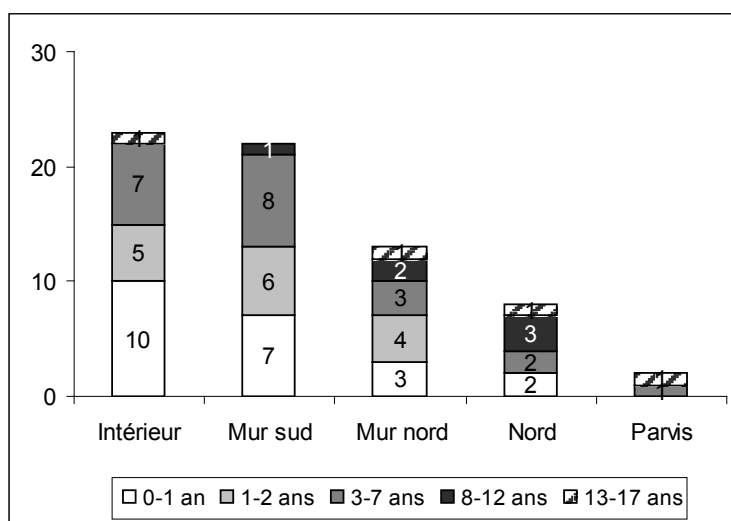


Figure 467 : Répartition en classes d'âges des enfants de la cour d'Albane durant la 1^e moitié du XI^e siècle, par secteur du cimetière, $N = 68$

Les tombes d'enfants s'alignent le long du mur sud, sur une bande d'environ 1 mètre de large : tous ont moins de 5 ans, inhumés exclusivement en tombe primaire individuelle. Peu de recouvrements sont à signaler, seulement quelques chevauchements de tombes, signe que l'on a préservé cette zone. Cependant, à plusieurs reprises, des réutilisations ont eu lieu, mais à quelques mètres du mur : des enfants, toujours en bas-âge, étant déposés dans des sépultures d'adultes, à proximité du mur sud (**Figure 468, flèches**). Au-delà de deux mètres, plus aucun enfant n'est inhumé dans ce secteur. Les femmes semblent regroupées à l'ouest de la zone, les hommes à l'est, mais les indéterminés restent nombreux.

Les recouvrements topographiques ont permis à C. Niel d'élaborer un schéma des niveaux d'inhumation des tombes très précis³⁹ (**Figure 469**). Dans la zone sud, les premières tombes sont creusées à un mètre du mur environ, ce premier groupe correspondant principalement à des adultes. La tombe d'un enfant de moins de deux ans est accolée à celle d'un homme, déjà située à proximité du mur (3^e-4^e niveaux). Apparaissent ensuite les premières tombes de périnataux et d'enfants de moins de quatre ans, inhumés tout contre le mur sud (2^e niveau). Des adultes sont inhumés dans le secteur, mais toujours à une certaine distance des murs. Enfin, le dernier niveau d'occupation (1^e niveau), témoigne de la pérennité de l'utilisation de cet espace pour les tout-petits : le nombre d'enfants inhumés augmente, tous ayant moins de trois ans.

À l'intérieur de l'église, l'espace a été bien trop perturbé pour une analyse. À partir de la seconde moitié du XI^e siècle, plusieurs ossuaires y ont été creusés, et de nombreuses tombes ont été perturbées (**Figure 453**). Néanmoins, quelques tombes sont encore intactes, notamment le long du mur nord ou au centre de l'édifice. Les enfants ont moins de 8 ans, à l'exception d'un adolescent.

La zone au nord de l'église n'a reçu des sépultures que dans un deuxième temps, durant la première moitié du XI^e siècle (Niel, 2009, p. 108). L'organisation est différente de celle du secteur sud, elle est plus lâche, l'espace moins densément occupé, et les sépultures ne s'alignent pas contre le mur nord (**Figure 454**). Le long du mur, la majorité des enfants ont moins de 4 ans⁴⁰, inhumés en tombes primaires individuelles, aux côtés des tombes d'adultes. Deux périnataux sont déposés dans deux tombes masculines, à l'est de la zone.

³⁹ Le premier niveau correspond aux tombes les plus récentes.

⁴⁰ Seuls trois enfants ont plus de 7 ans : T94, 130 et 101.

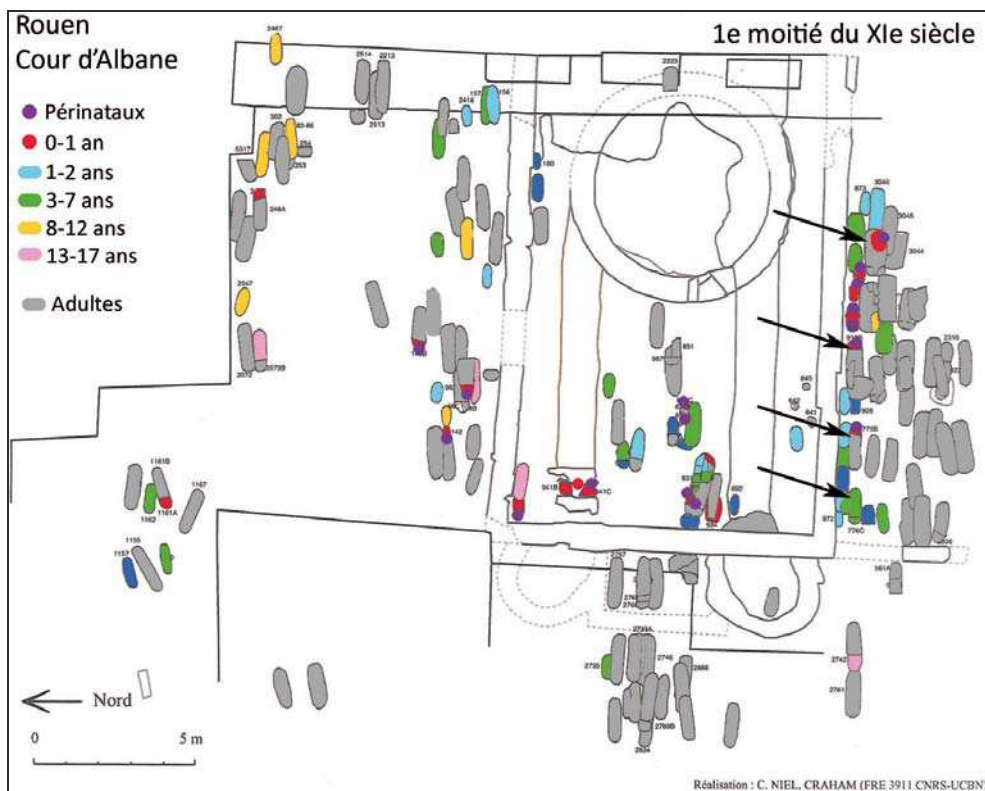
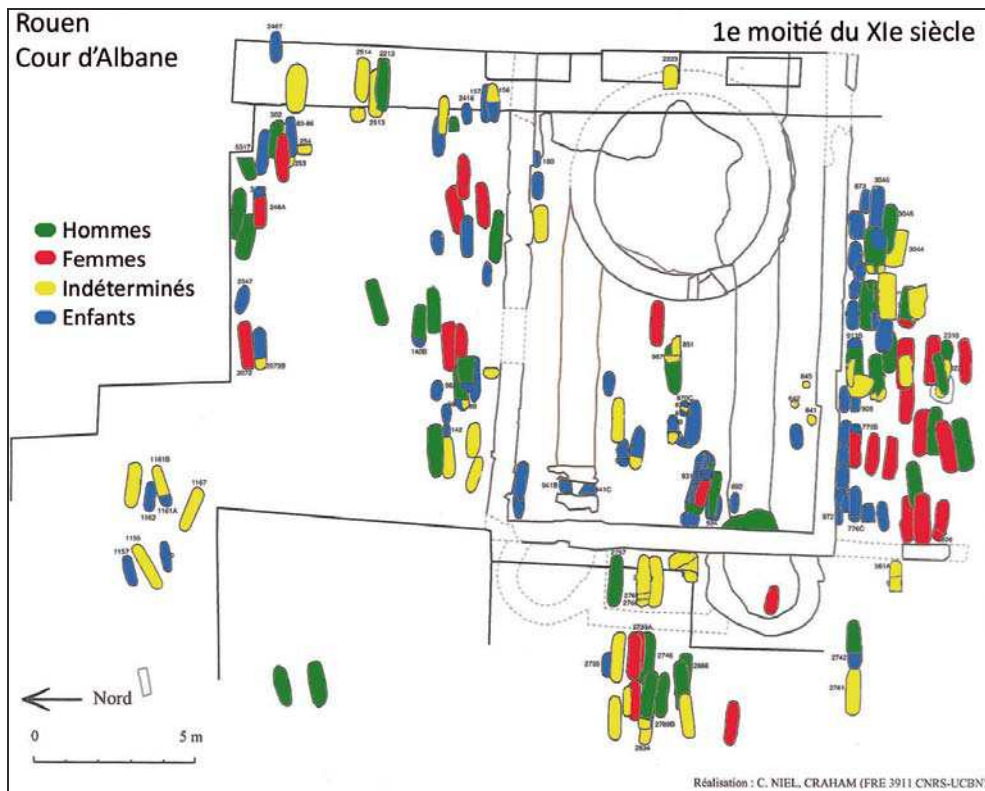


Figure 468 : Répartition des individus par sexe et par classe d'âges à la cour d'Albane, d'après Niel, 2009

Lorsqu'on s'éloigne de l'église vers le nord, les enfants sont plus âgés, la plupart ayant entre 8 et 12 ans. Les tombes s'organisent en fonction de l'espace laissé libre par les cours privées antérieures, matérialisées par l'espace « vide » situé au nord de l'église (Niel, 2009, p. 109).

Les niveaux d'occupation montrent que les premières tombes sont creusées à environ deux mètres des murs (2^e niveau) (**Figure 468**). Il s'agit d'adultes et d'enfants de plus de 10 ans. Cependant, ces deux mètres préservés contre le mur nord de l'église ne sont pas utilisés spécifiquement pour les sujets immatures : des adultes et des enfants y sont inhumés, mais sans être alignés, sur le modèle de la zone sud.

Enfin, la zone du parvis, dont l'utilisation est contemporaine de la zone au sud, est essentiellement occupée par des adultes. C. Niel, sur la base de comparaisons avec d'autres sites et d'arguments archéologiques, propose d'identifier les sépultures sous le parvis comme des tombes privilégiées (Niel, 2009, p. 323).

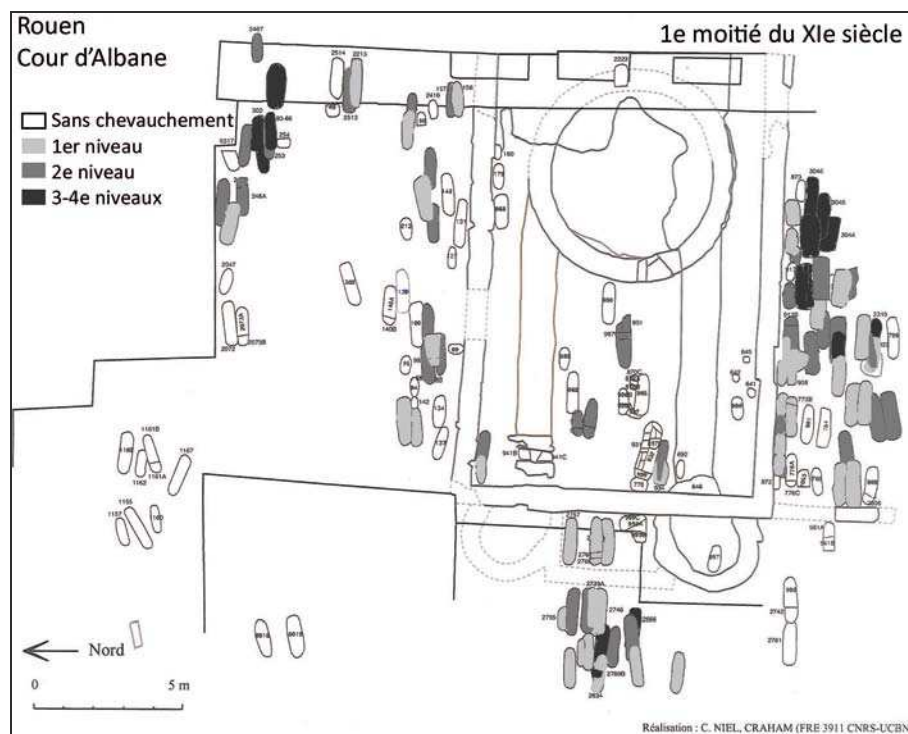


Figure 469 : Niveaux d'inhumation autour de l'église de la cour d'Albane, d'après Niel, 2009, fig.51

En outre, l'analyse des caractères discrets* a mis en évidence plusieurs liens d'apparentement, notamment dans les tombes situées contre les murs nord et sud, et sous le parvis (Niel, 2009, p. 380-382). Ces tombes sont accolées, se chevauchent parfois, et sont

toujours regroupées à proximité. Il n'est cependant pas possible de préciser les liens d'apparentement qui pouvaient exister entre ces individus à l'aide des caractères discrets.

- **La cour des Maçons**

La cour des Maçons est située au sud de la cathédrale Notre-Dame. Si les enfants sont nombreux au début du XIe siècle (43%), leur fréquence diminue à environ 25% dès la seconde moitié du XIe siècle (*cf supra*). La répartition par âges n'est pas similaire à la cour d'Albane, et ce dès l'utilisation commune des deux secteurs, durant la première moitié du XIe siècle (**Figure 470**).

En effet, la cour des Maçons est marquée par une diminution des enfants de moins d'un an ($Z = 3,02$), et par une augmentation des 8-12 ans ($Z = 4,15$). Les enfants sont donc globalement plus âgés dans la cour des Maçons, les 0-7 ans composant 56% de la population immature, contre près de 86% pour la Cour d'Albane ($Z = 4,61$).

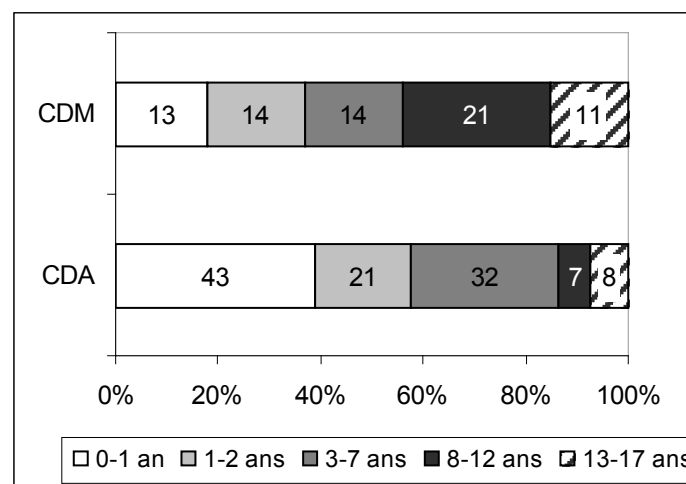


Figure 470 : Répartition des enfants en classes d'âges dans la cour d'Albane (CDA) et la cour des Maçons (CDM), $N = 184$

Le manque d'enfants en bas-âge, et notamment de 0-1 an, n'est cependant pas forcément lié à un choix d'inhumation particulier, notamment dans un autre lieu, comme par exemple dans la cour d'Albane. En effet, une bande de terrain large d'un mètre environ, située le long du mur sud de la cathédrale Notre-Dame, n'a pas été fouillée pour des raisons de sécurité (Niel, 2009, p. 319). De plus, le creusement de tranchées liées à un égout du XVIe siècle a entraîné la perturbation des tombes médiévales dans une grande partie du secteur (**Figure 471**). Ces deux éléments introduisent donc des biais dans la représentativité de cette zone,

notamment l'impossibilité de fouiller la proximité immédiate de la cathédrale : si des choix d'inhumation ont eu lieu en faveur des plus jeunes, comme nous avons pu le voir dans la cour d'Albane, ils n'ont pas pu être observés.

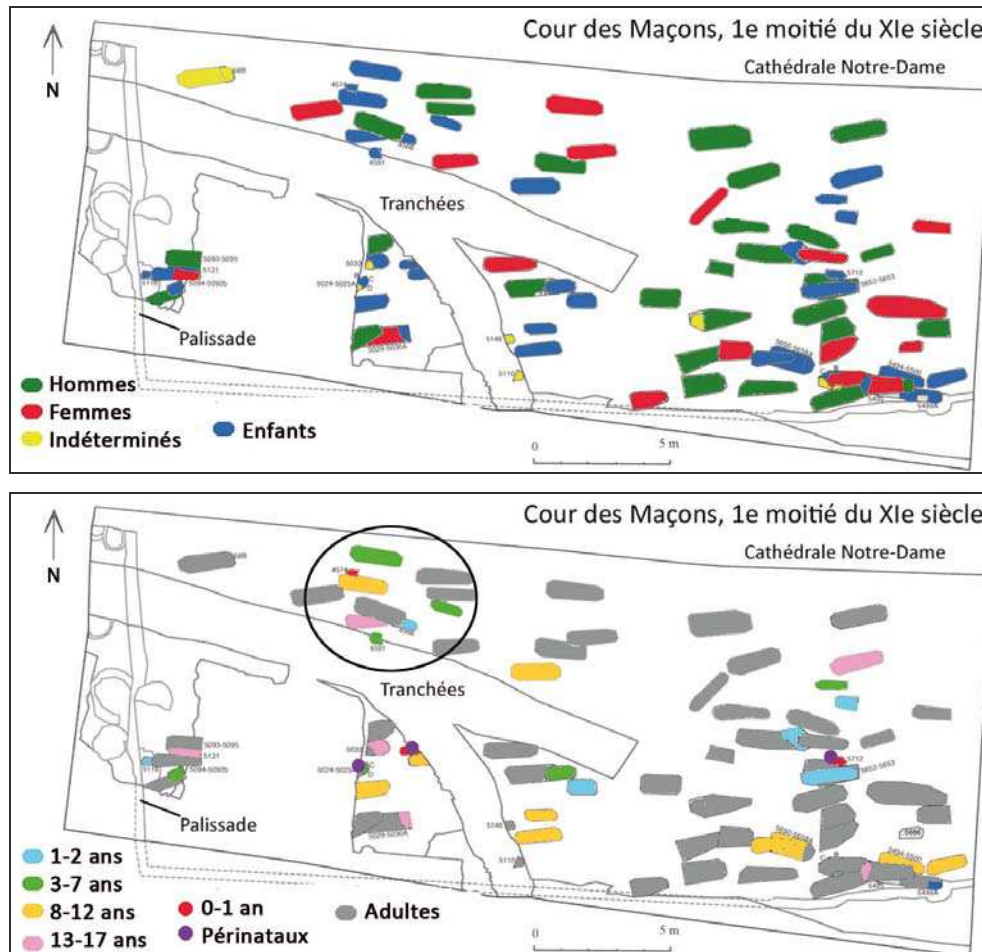


Figure 471 : Répartition des individus par sexe et par classe d'âges à la Cour des Maçons durant la 1^{re} moitié du XI^e siècle, d'après Niel, 2009

Néanmoins, les premières tombes ne cherchent pas spécifiquement la proximité des murs de la cathédrale, puisque au début du XI^e siècle elles se situent le long d'une palissade, interprétée comme marquant un enclos funéraire, au sud du secteur (**Figure 471**). Les enfants ne sont pas concentrés en un lieu précis, mais sont organisés en rangées, entre les tombes d'adultes. On ne note pas non plus de regroupements par sexe, tous les individus étant plus ou moins alignés, suivant une orientation ouest/est, le long de la cathédrale. Les tombes datées de la moitié du XI^e siècle suivent les rangées précédentes, en se rapprochant du mur sud de la cathédrale.

Si l'on n'observe pas de regroupements par âges des enfants, on remarque que plus on se rapproche du mur de la cathédrale, plus les enfants sont jeunes. En effet, durant la première moitié du XI^e siècle, ce sont surtout des enfants de plus de 7 ans et des adolescents qui sont installés au sud du secteur. Autour de 1050, la poursuite des inhumations vers le mur, au nord, est marquée par le dépôt d'une dizaine de sujets immatures, dont la moitié (6/11) a moins de 5 ans (**Figure 471, cercle**).

À partir de la seconde moitié du XI^e siècle, la densité de l'occupation augmente : les tombes se recourent, s'accroissent, et les réductions* se multiplient. Les tombes occupent alors l'espace situé contre le mur de la cathédrale (**Figure 472**). La plupart des enfants de cette période ont été retrouvés en réduction ou dans la terre de remplissage de tombes d'adultes (Niel, 2009, p. 320). Cependant, les réutilisations de tombes ne sont pas spécifiques aux enfants dans ce secteur, nous l'avons vu (*cf. supra*).

La zone à l'est est très dense, les tombes se répartissant sur plusieurs niveaux (**Figure 472**). On ne retrouve pas, à la différence de la période antérieure, une tendance à l'inhumation de sujets jeunes à proximité des murs. Les enfants, quel que soit leur âge, sont inhumés auprès des tombes d'adultes, au nord comme au sud de la zone. Ainsi, les enfants situés au nord, et donc plus près des murs de la cathédrale, ont généralement entre 3 et 12 ans.

Cependant, on remarque une zone, à l'est du secteur, où plusieurs sépultures de périnataux et d'enfants de moins de deux ans sont regroupés (**Figure 472, cercle**). Certaines tombes, par leurs dimensions, peuvent appartenir à des enfants de moins de 2 ans, mais leurs ossements étant absents lors de l'étude, ils sont indiqués comme d'âge indéterminé.

L'une des difficultés du secteur de la cour des Maçons est qu'en raison des perturbations nous n'avons qu'une vision partielle de l'organisation spatiale des tombes. Cependant, la densité des sépultures à l'est s'oppose à une gestion plus raisonnée du cimetière vers l'ouest, où les recouvrements et les perturbations sont moins fréquents.

Comme pour la cour d'Albane, l'analyse des caractères discrets* a mis en évidence des regroupements d'individus apparentés au sein de la cour des Maçons (Niel, 2009, p. 382). Certains groupes d'individus ont été définis d'après la présence de plusieurs caractères discrets communs (**Figure 473, cercles**).

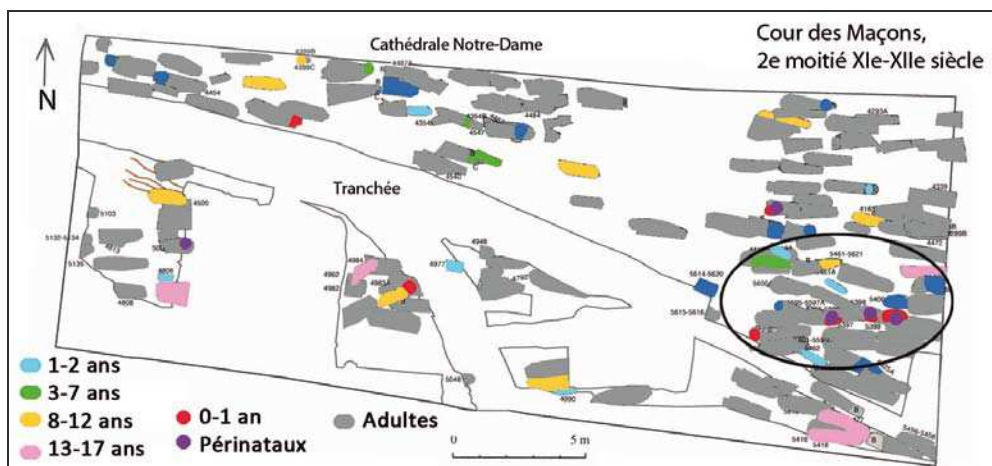
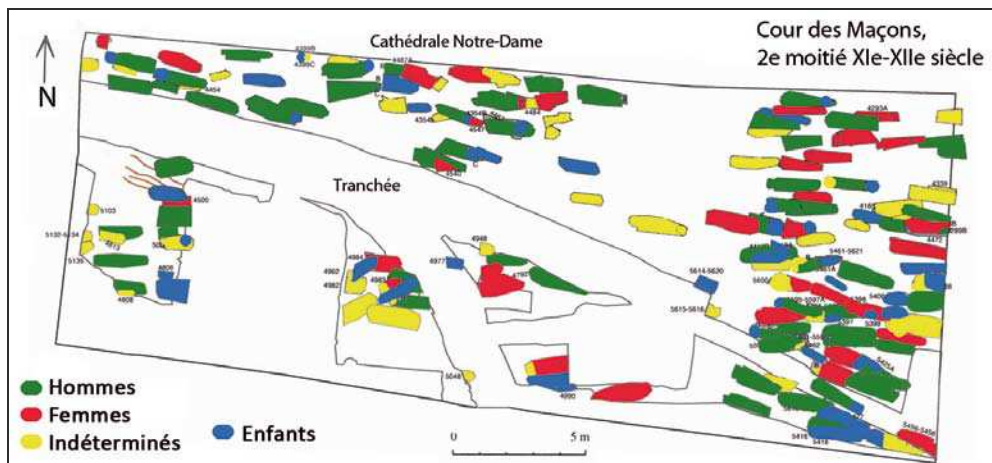


Figure 472 : Répartition des individus par sexe et par classe d'âges à la Cour des Maçons, de la 2^e moitié du XI^e à la fin du XII^e siècle, d'après Niel, 2009

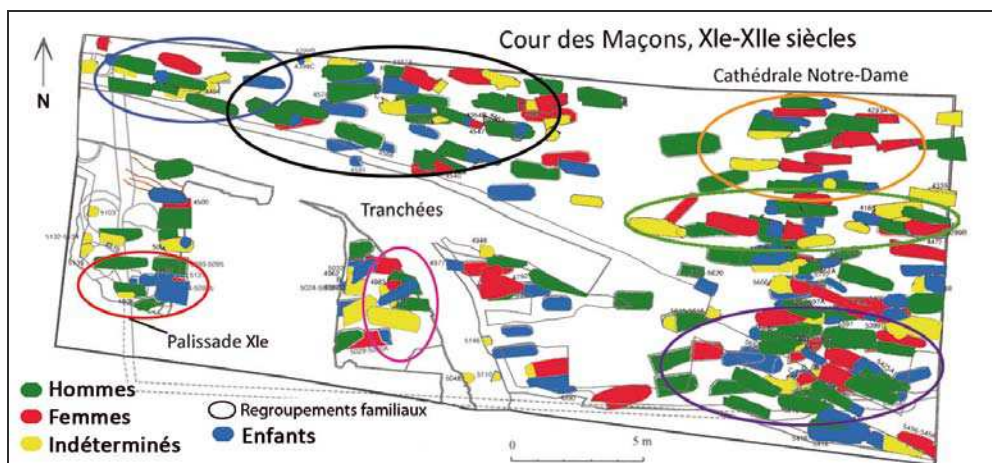


Figure 473 : Regroupements des individus apparentés dans la Cour des Maçons, XIe-XIIe siècle, d'après Niel, 2009

Les liens d'apparentement participent donc fortement à l'organisation des tombes dans ce secteur ; la population de la cour des Maçons ne semble pas avoir subi de choix d'inhumation

spécifiques, notamment sur des critères d'âge ou de sexe. Cependant, très peu d'enfants de moins de 8 ans ont été retrouvés, et si les destructions postérieures (tranchée de l'égout) n'ont pas détruit préférentiellement les tombes des plus jeunes, l'emplacement en dehors des limites de fouilles d'une bande de terrain au contact du mur sud de la cathédrale Notre-Dame a probablement joué un rôle dans cette sous-représentation. Car, comme dans la cour d'Albane, il est tout à fait probable que les plus jeunes (périnataux, 0-1 an) soient inhumés au plus près du mur. Cette hypothèse étant renforcée par le fait qu'au moins durant la première moitié du XI^e siècle, les plus jeunes enfants semblent rechercher la proximité des murs de la cathédrale. Néanmoins, les biais liés à la fouille ne peuvent expliquer à eux seuls les différences entre les deux populations : les deux secteurs ont pu se compléter dans les choix d'inhumation : la cour d'Albane accueillant préférentiellement les plus jeunes enfants et la cour des Maçons recevant une plus large part de la population de Rouen, dont les enfants plus âgés.

Ces choix d'inhumation pour les plus jeunes, autour de l'église, peuvent être interprétés de différentes manières. C. Niel souligne la présence d'une fosse sous la coupole de l'église de la cour d'Albane, interprétée par J. Le Maho comme une fosse à reliques, qui aurait exercé une certaine attraction sur les sépultures (Niel, 2009, p. 313). La dédicace de l'église à saint Etienne, hypothèse proposée par J. Le Maho, est problématique, car elle s'appuie sur une documentation tardive et contestable. Le lien entre le regroupement des sépultures d'enfants et le saint est néanmoins évoqué (Niel, 1997, p. 53 ; Niel, 2009, p. 315 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 99).

De même, la présence de fonds baptismaux à proximité de l'église, voire à l'intérieur de celle-ci, est supposée, bien que les fouilles archéologiques n'aient pas permis de les repérer. L'emplacement du baptistère aurait pu, dans ce cas, jouer un rôle dans la concentration de jeunes enfants autour de l'église. Enfin, la présence d'un « sanctuaire à répit » est évoquée, mais l'hypothèse est vite mise de côté, car le contexte est particulièrement précoce et l'idée difficile à étayer (Niel, 2009, p. 318).

Autour de la cathédrale de Rouen, l'âge joue un rôle certain dans l'organisation spatiale des tombes aux XI^e-XII^e siècles. Les enfants de moins de 8 ans sont préférentiellement inhumés autour de l'église de la cour d'Albane, plutôt qu'au sud de la cathédrale Notre-Dame, dans la cour des Maçons. Autour de l'église, les individus ne sont pas disposés au hasard, des

critères d'âge et de sexe, voire sociaux, influent sur la localisation des tombes, et ce, particulièrement pour les enfants.

Ainsi, les enfants de moins de 5 ans, dont une majorité de 0-1 an, inhumés en tombes primaires individuelles, sont alignés le long du mur sud, sur une bande d'environ un mètre de long. Les adultes respectent cet espace, et au-delà de 2 mètres environ du mur sud, plus aucun enfant n'est inhumé. Cette gestion spécifique de l'espace est visible dès les premiers temps de l'utilisation du cimetière : les premiers adultes ou enfants de plus de 8 ans sont, au nord comme au sud, tous inhumés à une distance d'un à deux mètres des murs.

De plus, les tombes d'adultes sont surtout réutilisées par des enfants en bas-âge, toujours dans les espaces à forte fréquence d'enfants, à l'intérieur de l'église ou le long des murs nord et sud. La présence de nombreux périnataux et de sujets de moins d'un an dans les ossuaires* à l'intérieur de l'église témoigne de l'utilisation privilégiée de cet espace pour ces individus.

Plus on s'éloigne de l'église, plus l'organisation devient lâche, la densité des tombes diminue, même si des groupes d'individus, peut être à caractère familial, sont constitués. Les enfants de plus de 8 ans sont ainsi inhumés plutôt au nord de l'édifice, leur absence dans la zone sud et à l'intérieur de l'église, même dans les ossuaires*, est significative : seuls les plus jeunes sont déposés au plus près des murs. Le parvis de l'église reste une zone particulière, comprenant peu d'enfants (2 seulement), et dont on pourrait y voir une zone privilégiée, à confirmer.

La population inhumée à la cour des Maçons ne semble pas avoir subi de choix spécifiques : des groupes apparentés, « familiaux », ont été mis en évidence, il y a autant d'hommes que de femmes, et on n'observe aucun regroupement par sexe ou par âge. Seuls les enfants sont plutôt âgés, et nous pouvons postuler, comme C. Niel, que les deux secteurs ont fonctionné de manière complémentaire, l'âge jouant un rôle essentiel dans la gestion de l'espace funéraire.

1.3.8 Seyssel Albigny (Haute-Savoie)

La construction d'un barrage sur le Rhône, à la fin des années 1970, est à l'origine d'une campagne de fouilles de sauvetage sur le site de Seyssel Albigny, en Haute-Savoie. B. Manipoud, puis B. Helly, M.-T. Pio et J. Serralongue supervisèrent les fouilles de 1978 à 1980 (Bizot, Serralongue, 1988, p. 25). B. Bizot se chargea de l'étude anthropologique, dans le cadre d'un mémoire de D.E.S.S. (Bizot, 1984). Près de 7000m² de vestiges antiques et du

haut Moyen Âge furent exhumés, dont un édifice funéraire, installé au bord du Rhône (**Figure 474**).

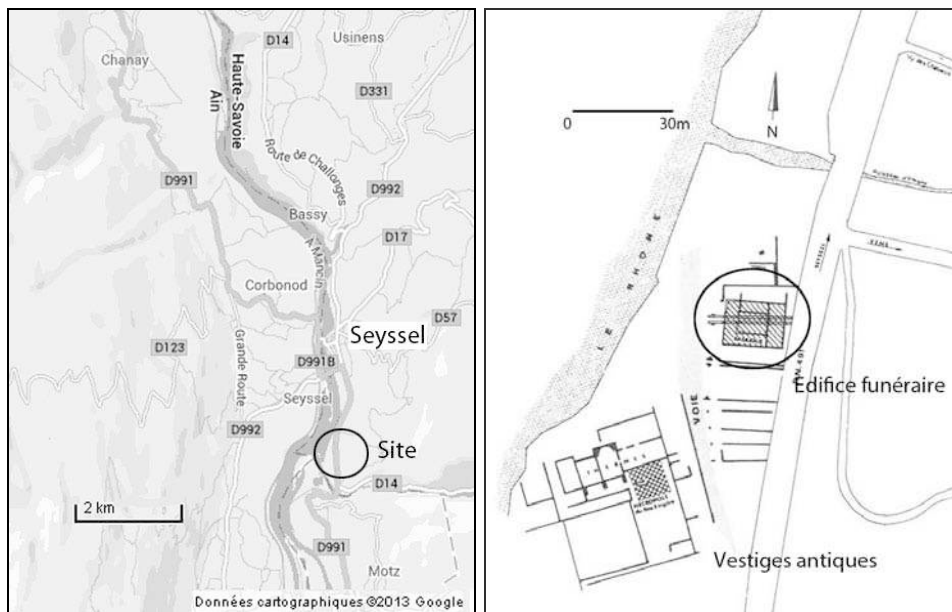


Figure 474 : Localisation du site de Seyssel-Albigny (à droite d'après Bizot, Serralongue, 1988, p. 27)

Une partie d'une agglomération antique, composée d'habitats, d'ateliers artisanaux et d'un ensemble thermal, ont été mis au jour. Une vingtaine de sépultures ont été repérées à proximité des thermes, autour d'une tombe monumentale. D'après les quelques éléments de datation à disposition (une monnaie, de la céramique et trois datations au C_{14}), les archéologues proposent de dater cette aire funéraire des IV^e-V^e siècles après J.-C. (Bizot, Serralongue, 1988, p. 27). Les crues du Rhône ont profondément dégradé les vestiges, notamment l'édifice funéraire dans sa partie ouest (**Figure 475**).

L'abandon de cette aire funéraire semble coïncider avec la construction d'un édifice, interprété comme étant une basilique funéraire construite sur les ruines de deux entrepôts antiques (Bizot, Serralongue, 1988, p. 28). Les vestiges sont très dégradés, notamment en raison du lessivage des crues du Rhône, mais aussi de la récupération des matériaux. La basilique se présente sous la forme d'un rectangle orienté à l'est, de 18m de long sur 14m de large. Une nef de 10m de long occupe la partie centrale de l'édifice, ouverte sur le chevet à l'est. La nef est flanquée d'une annexe en U (**Figure 475**).

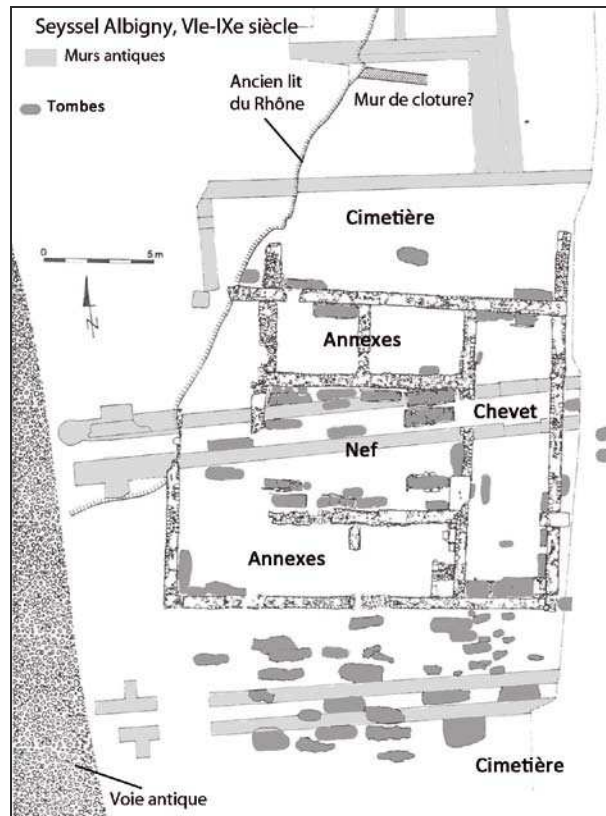


Figure 475 : Basilique de Seyssel-Albigny divisée par secteurs, d'après Bizot, Serralongue, 1988, p. 29

Les tombes occupant l'intérieur de l'édifice ont toutes été fouillées mais, à l'extérieur, seul l'espace situé au nord et au sud a été étudié, révélant une partie d'un cimetière plus important, attesté depuis 1968 par des découvertes ponctuelles, et dont l'extension maximale est évaluée à environ 300 m² (Bizot, Serralongue, 1988, p. 33).

Les éléments datant sont peu nombreux mais, sur la base de l'étude de la céramique, de la typologie des tombes et de trois datations au C₁₄, les auteurs proposent de placer la construction de l'édifice et son occupation dans une fourchette large entre le VI^e et le IX^e siècle de notre ère (Bizot, Serralongue, 1988, p. 43).

1.3.8.1. Composition de la population inhumée

90 tombes ont été fouillées, comprenant 110 individus étudiables, soit 64 adultes et 46 enfants (Bizot, Serralongue, 1988, p. 35). Cependant, plusieurs fosses vides ont été intégrées au corpus des tombes, certaines pouvant appartenir, par leur petite taille, à des enfants, ce qui porte l'échantillon analysé ici à 119 individus, dont 50 sujets immatures (**Tableau 114, Figure 476**).

Hommes	30
Femmes	12
Indéterminés	27
Enfants	50
Total	119
% enfants	42%

Tableau 114 : Répartition de la population inhumée à Seyssel-Albigny, du VI^e au IX^e siècle

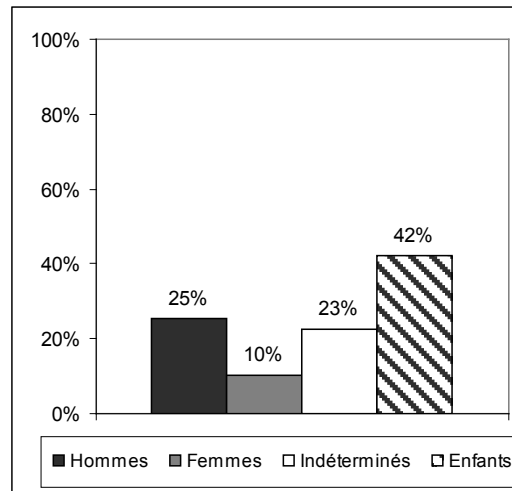


Figure 476 : Population inhumée à Seyssel-Albigny du VI^e au IX^e siècle

La détermination du sexe a été effectuée sur les adultes d’après les « caractères sexuels secondaires », expression qui regroupe des caractères morphologiques (robustesse et taille des os, développement des insertions musculaires) et certains indices métriques discriminants (périmètres des os longs, indice de la grande échancrure sciatique etc...) (Bizot, 1984, p. 7), en référence aux recommandations de la Société d’Anthropologie de Paris en 1979 (Ferembach *et al.*, 1979) . Cependant, certaines de ces méthodes n’ont plus cours aujourd’hui, notamment celles liées à la robustesse ou à la morphologie, en raison de leur fiabilité douteuse (Ferembach *et al.*, 1979, p. 8). Pour ces raisons, seules les déterminations indiquées comme « sûres » ont été retenues pour la présente analyse ; les individus notés hommes ou femmes « probables » ont été placés dans la catégorie des indéterminés.

En tenant compte de ces considérations, l’échantillon adulte est composé de 43% d’hommes, de 17% de femmes et 39% d’indéterminés (**Tableau 114**). Le nombre important de ces derniers constitue un réel problème, même si note une nette surmasculinité, déjà soulignée par B. Bizot, les hommes étant plus nombreux surtout à l’intérieur de la basilique (Bizot, 1984, p. 51 ; Bizot, Serralongue, 1988, p. 36)

Le graphique suivant montre une grande variation des effectifs selon le secteur de fouille, à l'intérieur (nef, chevet, annexes) et à l'extérieur de l'édifice (cimetière) (**Figure 477**). Les hommes sont plus fréquents à l'intérieur de la basilique, notamment dans la nef ($Z = 1,99$), qu'à l'extérieur. A l'inverse, les enfants sont plus rares dans l'édifice (32%) par rapport au cimetière (57% ; $Z = 2,69$). Cependant, à l'intérieur de la basilique, les tombes d'enfants sont principalement regroupées dans le chevet (12/18). La localisation des tombes dans et autour de l'édifice s'appuie donc sur des critères d'âge et de sexe.

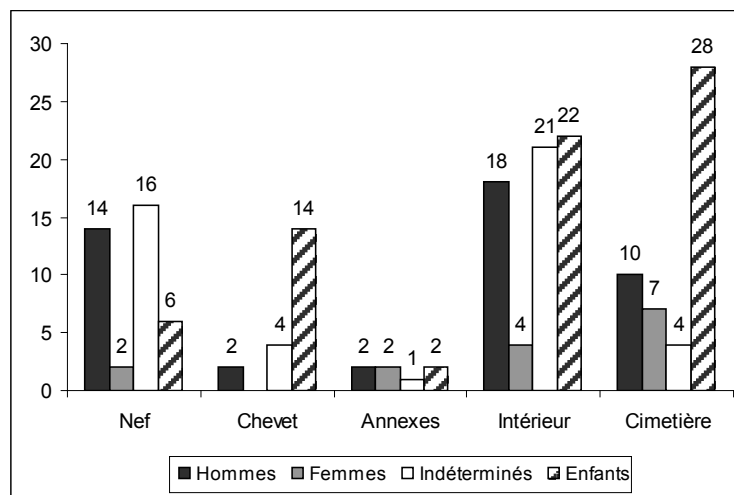


Figure 477 : Répartition des individus à Seyssel-Albigny par secteurs

Pour estimer l'âge des enfants, les méthodes utilisées par B. Bizot (Bizot, 1984, p. 8) s'appuient sur la minéralisation dentaire (Ubelaker, 1984) et la longueur des os longs (Sundick, 1978). La méthode portant sur la croissance dentaire a été privilégiée, pour des raisons méthodologiques (meilleure fiabilité) et d'homogénéité avec les différentes séries utilisées ici. 31 sujets immatures ont eu un âge estimé d'après la méthode de D. H. Ubelaker, 13 avec celle de R. I. Sundick, et 7 restent d'âge indéterminé. Si l'âge de 25% des individus immatures s'appuie sur la longueur des os, il s'agit essentiellement d'enfants de moins d'un an (6/13), pour lesquels la corrélation est plus fiable que pour les enfants plus âgés (Adalian *et al.*, 2006).

50 enfants ont été comptabilisés, dont cinq fosses vides de petite taille, trois pouvant appartenir à des sujets de moins d'un an (**Tableau 115**). La répartition montre d'ailleurs un pic important chez ces derniers (48%), les enfants de plus de 2 ans étant peu nombreux (**Figure 478**). Cette répartition est très proche de celle des populations préjennériennes*. Il faut cependant rappeler que, seuls l'intérieur et les abords nord, est et sud de la basilique ont

été fouillés, le cimetière s'étendant au-delà des limites de fouilles. Rien n'autorise à penser que la population étudiée ici soit représentative de l'ensemble des individus inhumés autour de la basilique.

Périnataux	9
0-1 an	14
1-2 ans	7
3-7 ans	7
8-12 ans	7
13-17 ans	4
indéterminés	2
Total	50

Tableau 115 : Répartition par classes d'âges en de la population immature inhumée à Seyssel-Albigny

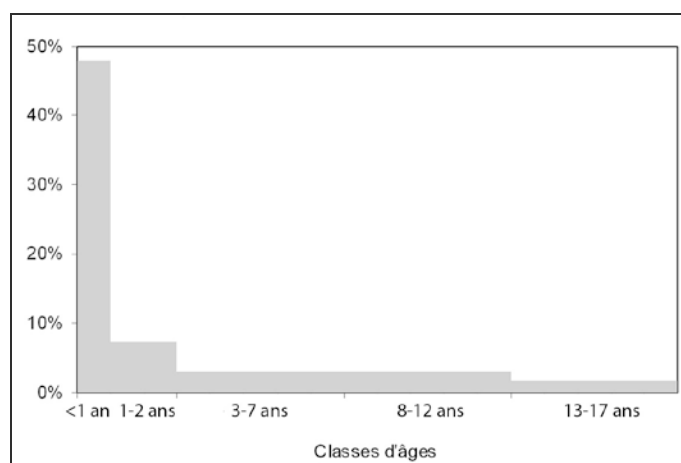


Figure 478 : Répartition probable par classes d'âges des individus immatures de Seyssel-Albigny, N = 48

1.3.8.2. Pratiques funéraires

La typologie des tombes montre des différences entre adultes et enfants (**Figure 479**). Quatre types ont été reconnus : les coffrages de lauzes, les coffrages mixtes (composés de pierres, avec parfois des tuiles et des planches), les coffrages de bois (composés de planches assemblées et calées par des pierres dans la fosse) et les tombes en pleine terre. Près de la moitié des coffrages de bois sont signalés en surface par des amas de pierres, notamment dans le cimetière sud (Bizot, Serralongue, 1988, p. 33). Les tombes construites (tombes en coffrages de lauzes ou mixtes) sont plus fréquentes chez les adultes (42%) que chez les enfants (22% ; Z = 2,14). D'ailleurs, on notera qu'aucun enfant, même en réduction*, n'est

présent dans un coffrage de lauzes ($Z = 4,09$). Ils sont plutôt inhumés en pleine terre (38%), en tout cas plus fréquemment que les adultes (19% ; $Z = 4,09$).

La typologie des tombes varie surtout en fonction du lieu d'inhumation (**Figure 480**). Des différences très nettes sont perceptibles entre les sépultures situées à l'intérieur de l'édifice, et celles à l'extérieur. En effet, les tombes construites appartiennent uniquement aux individus inhumés dans l'édifice, notamment les coffrages de lauzes exclusivement associés aux adultes. 76% des individus, adultes ou enfants, situés à l'intérieur de la basilique sont ainsi déposés dans des tombes construites. Dans le cimetière, 40% des tombes sont des coffrages de bois ($Z = 2,54$), les autres étant des fosses en pleine terre. Aucune tombe construite, en pierres ou lauzes, n'est située à l'extérieur de la basilique.

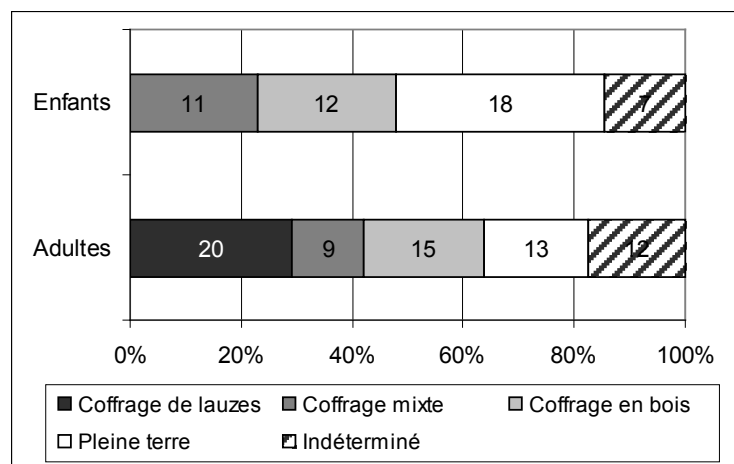


Figure 479 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants à Seyssel-Albigny, N = 117

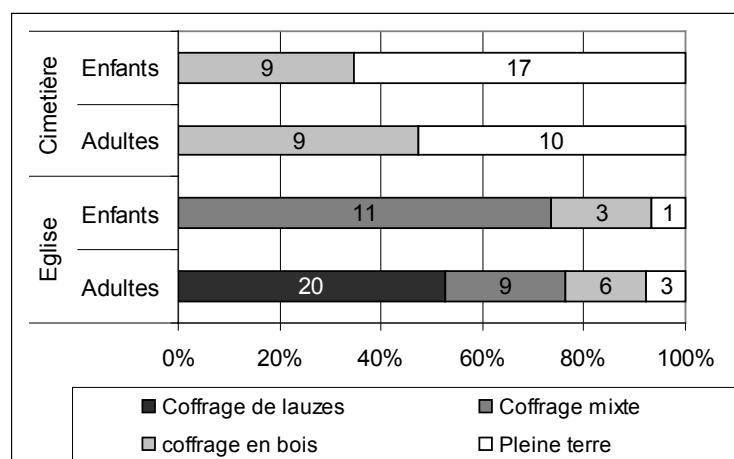


Figure 480 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants à Seyssel-Albigny, par secteur N = 98

Finalement, les différences dans la typologie des tombes sont plus importantes entre les secteurs d'inhumation qu'entre les individus. Les adultes et les enfants ne présentent que peu de différences, tout dépend du lieu d'inhumation. Ainsi, les enfants ne sont pas déposés en coffrages de lauzes, mais ils sont majoritairement en coffrages mixtes à l'intérieur de l'édifice (11/15). À l'extérieur, adultes et enfants partagent les mêmes types de contenant, les enfants étant toutefois inhumés en pleine terre.

La réutilisation des tombes diffèrent également entre les individus (**Figure 481**). Les adultes réutilisent plus fréquemment des tombes : 58% contre 37% ($Z = 2,08$). Comme pour la typologie des tombes, les gestes funéraires se distinguent en fonction du lieu d'inhumation (**Figure 482**). À l'intérieur de la basilique, la plupart des individus réutilisent des tombes et sont en réduction*, généralement dans les coffrages de lauzes ou de pierres, surtout les adultes : 28% seulement sont inhumés en tombes primaires individuelles dans la basilique, contre les trois-quarts (12/16) dans le cimetière ($Z = 3,18$). On observe le même schéma chez les enfants, les réutilisations étant plus fréquentes à l'intérieur de l'édifice, les tombes à l'extérieur sont généralement primaires individuelles. Ce sont principalement des adultes qui sont inhumés en tombes collectives, soit 65%, la plupart étant des hommes (et des indéterminés) (**Figure 483**).

Comme nous avons déjà pu le constater, l'âge joue également un rôle dans les réutilisations de tombes⁴¹ (**Figure 484**). En effet, la majorité des enfants de moins d'un an (et donc des périnataux) sont inhumés en tombes primaires individuelles (15/18). À partir d'1 an, les enfants réutilisent plus fréquemment les tombes ($Z = 2,02$).

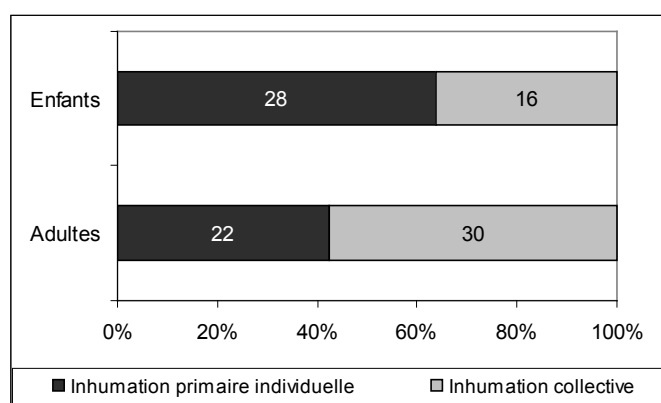


Figure 481 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives à Seyssel-Albigny

⁴¹ Les fosses vides ne sont pas comptabilisées ici.

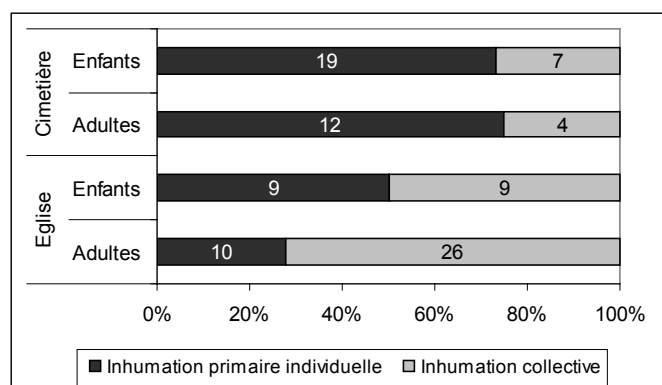


Figure 482 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives, par secteurs, à Seyssel-Albigny

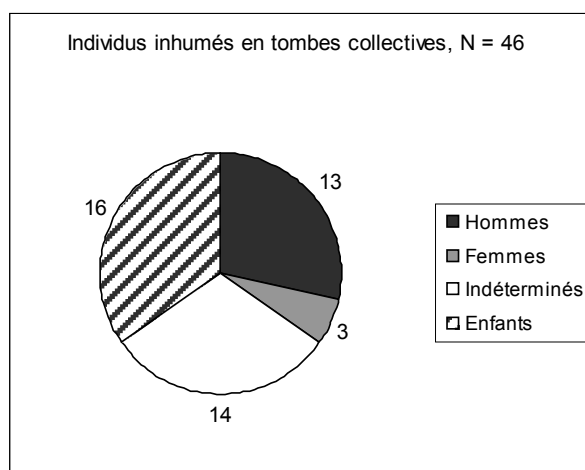


Figure 483 : Distribution des individus dans les tombes collectives à Seyssel-Albigny

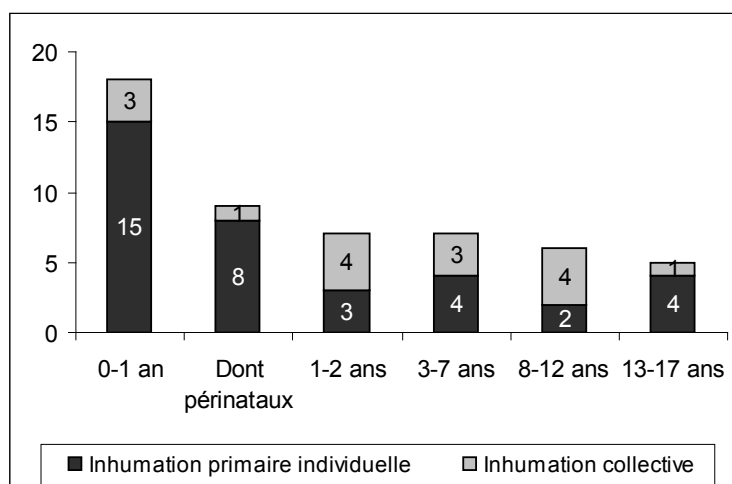


Figure 484 : Distribution des enfants par classes d'âges dans les différents types de tombes de Seyssel-Albigny, N = 43

Comme pour la typologie, les différences de secteurs sont bien plus importantes que celles entre adultes et enfants. Dans la basilique, les réutilisations des tombes construites sont majoritaires, ces dernières pouvant contenir jusqu'à huit individus, principalement des adultes. Ce phénomène souligne l'attractivité du lieu, car ces tombes ont pu être utilisées durant toute la durée de fonctionnement de la basilique (Bizot, Serralongue, 1988, p. 35). Les coffrages de pierres ou de lauzes étaient visibles en surface, ce qui facilitait leur repérage et donc leur réutilisation.

Au contraire, dans le cimetière, où la plupart des sépultures sont en coffrage de bois ou en pleine terre, les réutilisations sont moins nombreuses. Les enfants y sont également plus fréquents (57%), les périnataux et ceux de moins d'un an étant préférentiellement inhumés en tombes primaires individuelles.

Il existe donc une véritable sectorisation de l'espace, notamment entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice, visible autant dans la composition de la population (sexe, âge) que dans les pratiques funéraires (typologie, mode d'inhumation).

1.3.8.3. Organisation spatiale

L'âge des enfants joue également un rôle dans la localisation de leur tombe (**Figure 485**). A l'intérieur de la basilique, les enfants sont, nous l'avons vu, plutôt regroupés dans le chœur. Cependant, il s'agit essentiellement d'enfants de moins d'un an ($Z = 2,52$). Dans la nef et les annexes, peu de sujets immatures sont présents, néanmoins tous les âges sont représentés. A l'extérieur, la plupart des enfants ont aussi moins d'un an.

A priori, aucune différence n'est perceptible entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice (**Figure 485**). Cependant, la séparation des périnataux montre qu'au contraire, l'âge joue un rôle très important dans la localisation des tombes des plus jeunes (**Figure 486**). En effet, aucun périnatal (< 2 mois) n'est inhumé à l'intérieur de la basilique, même dans le chevet, où se retrouvent les enfants de moins d'un an : les plus jeunes ont entre 3 et 6 mois. La totalité des périnataux du site sont inhumés dans le cimetière, dans un secteur au sud du chevet (Bizot, Serralongue, 1988, p. 36 ; Castex *et al.*, 1996, p. 435).

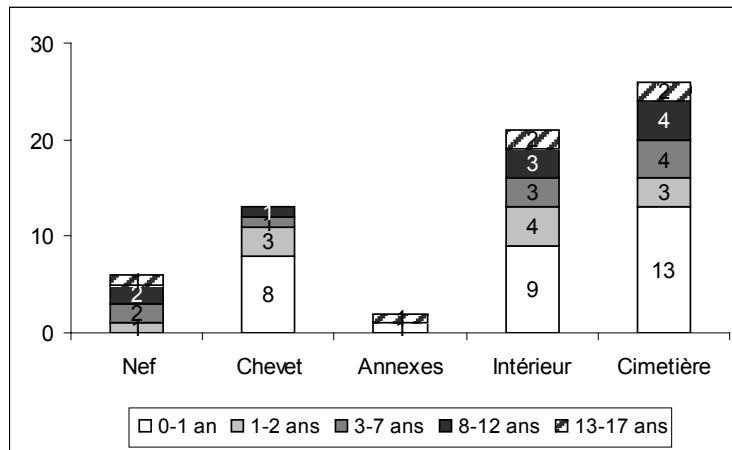


Figure 485 : Distribution par classes d'âges des enfants de Seyssel-Albigny, par secteurs du cimetière, N = 47

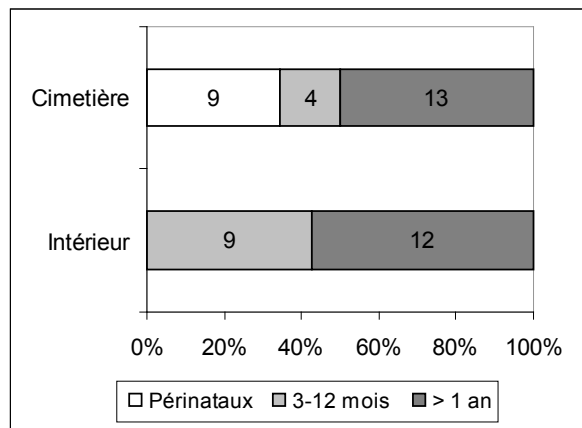


Figure 486 : Distribution des enfants de moins d'un an par classes d'âges, Seyssel-Albigny, N = 47

La répartition spatiale montre qu'à l'intérieur de l'édifice, les tombes se concentrent principalement dans la nef centrale et dans le chœur. Dans la nef, les hommes sont majoritaires et sont inhumés contre les murs nord et sud, laissant vide l'allée centrale (**Figure 487**). Les annexes sont très peu occupées, et pourtant l'espace a été fouillé intégralement (Bizot, Serralongue, 1988, p. 33). Dans le chœur, sont regroupés la plupart des enfants inhumés à l'intérieur, tous ayant moins de trois ans (**Figure 487**). Ils occupent principalement le côté sud du chœur, quelques-uns étant inhumés autour d'une tombe particulière, contenant un homme et un enfant d'environ 1 ou 2 ans (**Figure 487, flèche**).

En effet, cette tombe, qualifiée de monumentale par les auteurs, est constituée d'un coffrage en lauzes recouvert d'une dalle de calcaire massive en remploi (**Figure 488**). La surface de mortier a été lissée et pigmentée avec de la terre cuite pilée, assurant un rendu identique aux enduits de la basilique. Cependant, cette tombe n'a pas été mise en place dès la construction de l'église, car elle recoupe trois tombes d'enfants de moins de deux ans, les trois

corps ayant été retrouvés en réduction*. À une date indéterminée, le coffrage s'est brisé à la suite de l'effondrement des deux tombes d'enfants ; on l'a alors réparé et rehaussé. Pour les auteurs, « il est (...) probable que l'aspect monumental de cet ensemble implique une liturgie commémorative » (Bizot, Serralongue, 1988, p. 31).

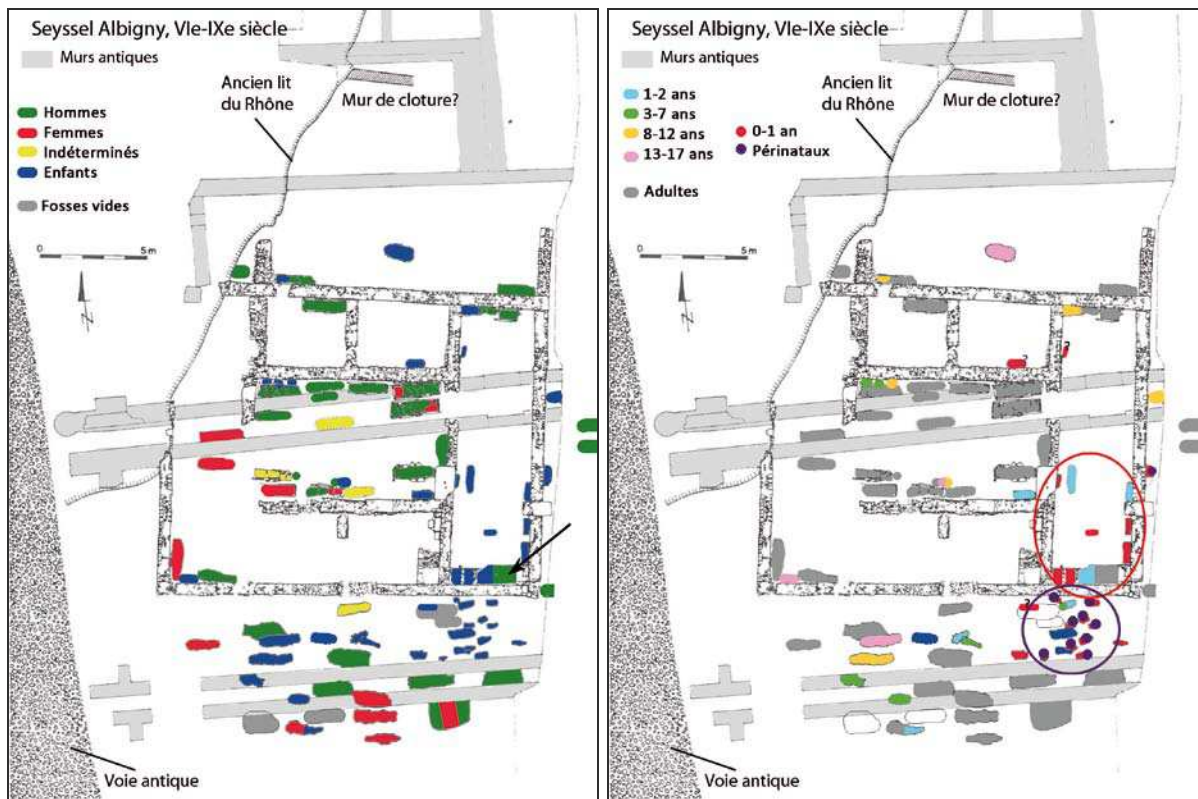


Figure 487 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Seyssel-Albigny, d'après Bizot, Serralongue, 1988, p. 37

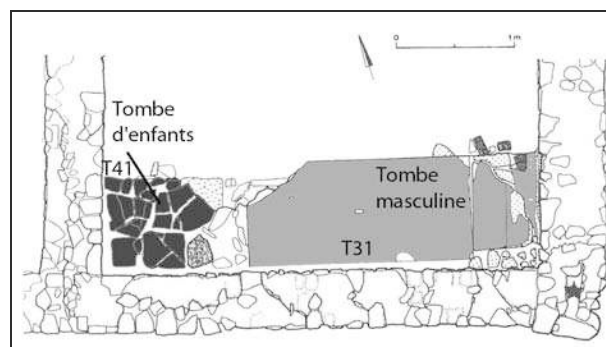


Figure 488 : Tombe monumentale (T31) située au sud du chevet, d'après Bizot, Serralongue, 1988, p. 31

L'aspect monumental et commémoratif de cette sépulture, ainsi que sa localisation (seule tombe d'adulte au côté sud du chevet), permet de la considérer comme privilégiée. Cependant, les indices archéologiques ont montré qu'elle est postérieure à l'inhumation d'enfants dans ce secteur : ce n'est donc pas cette tombe qui exerce une attraction sur les sépultures d'enfants, mais probablement les murs du chevet.

En effet, les tombes d'enfants de ce secteur suivent l'orientation des murs, en s'alignant contre eux, souvent en position nord/sud (tête au nord). Peu d'adultes présentent cette orientation, la plupart d'entre eux respectant l'orientation ouest/est (tête à l'ouest), même à l'intérieur de l'édifice. Ensuite, les tombes des moins d'un an sont toutes regroupées dans la partie sud du chevet : deux autres tombes ont été retrouvées vides, et on suppose seulement leur appartenance à ce groupe d'âges d'après la longueur de leur fosse, ce qui ne peut être tenu pour une certitude (**Figure 487, cercle rouge**).

Dans le cimetière, la représentation des femmes augmente, mais ce sont surtout les enfants, dans le secteur sud, qui occupent cet espace. C'est sur une bande de terrain au sud du chevet, d'environ 5m de long pour 3m de large, que sont concentrées toutes les tombes des périnataux, et quelques-unes des enfants de 3 mois à un an (**Figure 487, cercle violet**). Cette zone ne contient pas d'adultes, seules deux tombes de grandes dimensions ont été retrouvées vides. Les premières tombes d'adultes se situent à environ 3,5 m des murs.

Les enfants de plus de deux ans ne sont pas inhumés dans ce secteur, mais aux côtés des adultes, respectant l'alignement de leur tombe. À l'est, la tombe d'un périnatal a été retrouvée tout contre le mur du chevet, mais les fouilles n'ont concerné qu'une partie de ce secteur, ce qui ne nous permet pas d'évoquer une deuxième zone de regroupement. Au nord, seuls deux enfants de plus de 8 ans ont été inhumés dans un deuxième temps, après une campagne de réfection du mur nord (Bizot, Serralongue, 1988, p. 32).

La basilique funéraire de Seyssel-Albigny et son cimetière présentent une gestion de l'espace liée à des critères de sexe et d'âge. La probable surreprésentation des hommes à l'intérieur de l'édifice et les regroupements des enfants selon leur âge en sont des traits déterminants. Ainsi, les enfants de moins d'un an se concentrent principalement dans la partie sud du chevet, les périnataux étant regroupés dans une zone spécifiquement dédiée, à l'extérieur mais contre ce mur. Aucun adulte n'a été inhumé dans ces deux zones, à

l'exception d'un homme dans une tombe pouvant être qualifiée de privilégiée, dans le chevet. Cette tombe marque, par son caractère monumental et commémoratif, l'importance de cet espace, l'un des plus sacrés de l'église.

Les pratiques funéraires témoignent également de cette sectorisation : l'importance des tombes collectives à l'intérieur de la basilique montre l'attraction qu'a exercée cet espace sur les individus. La typologie des tombes montre qu'à l'intérieur on privilégiait les tombes construites en pierres ou en lauzes, contrairement à l'extérieur, où les coffrages de bois et les tombes en pleine terre composaient la plupart des inhumations. Et si de profondes différences sont perceptibles entre la basilique et son cimetière, il y en a également entre les adultes et les enfants : l'organisation spatiale de Seyssel-Albigny témoigne des critères biologiques, et peut-être sociaux (tombe monumentale), qui régissent la répartition des tombes dans l'espace funéraire.

1.3.9 Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

La basilique de Saint-Denis est devenue l'un des lieux de sépulture favoris de la dynastie mérovingienne depuis l'inhumation de Dagobert devant son parvis en 639 (Wyss *et al.*, 1996, p. 30) (**Figure 489**). Des fouilles ont été entreprises à l'intérieur dès le XIXe siècle, d'abord par Viollet-le-Duc, É. Salin puis M. Fleury, qui ont repéré une série de sarcophages en pierre attribués à la dynastie mérovingienne, idée depuis confirmée par la découverte de la tombe de la reine Arégonde en 1959, identifiée par sa bague sigillaire (Périn *et al.*, 2005 ; Périn, 2009).



Figure 489 : Localisation du site de Saint-Denis

De 1978 à 1992, plusieurs campagnes de fouilles de l'Unité d'archéologie de la ville de Saint-Denis, sous la direction d'O. Meyer, ont permis d'appréhender une partie d'un vaste cimetière, qui se développe au nord de la basilique (**Figure 490**). L'espace funéraire fouillé s'étend sur près de 700 m², mais ne représente qu'environ 9% de la surface estimée du cimetière du haut Moyen Âge (Gallien, 1994b). Les quelques secteurs ouverts ont cependant circonscrit les limites nord de ce cimetière et permis de découvrir tout un ensemble monumental, composé de trois églises, connues plus tard sous le vocable de Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Barthélemy, ainsi qu'une possible résidence royale (**Figure 491**). Dans le cadre de sa thèse de doctorat, V. Gallien a analysé la population inhumée du haut Moyen Âge (Ve-Xe siècle), composée d'environ 470 individus (Gallien, 1992).

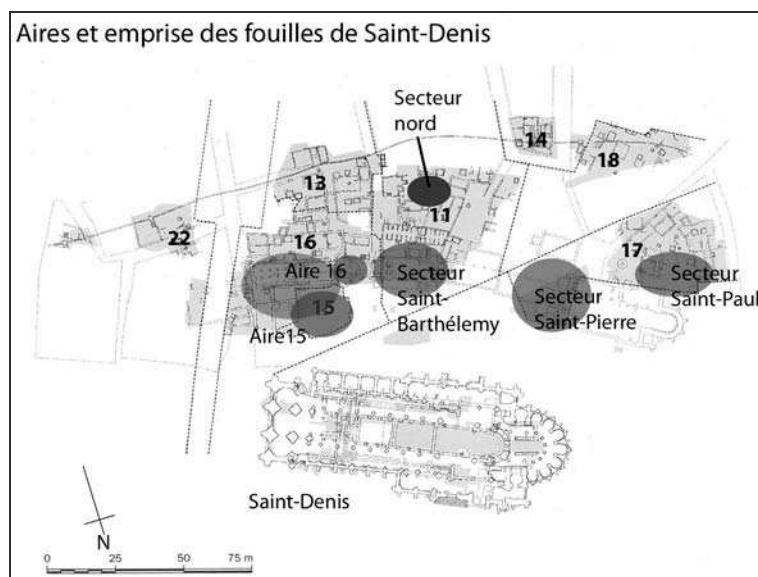


Figure 490 : Emprise de la fouille du cimetière de la basilique de Saint-Denis, d'après Wyss et al., 1996, p. 113

À partir du VI^e siècle, les premières inhumations en sarcophage de pierre ont lieu dans la basilique (Gallien, 1994b, p. 22). Entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle, les églises Saint-Pierre et Saint-Barthélemy sont construites, ainsi que Saint-Paul, dont l'époque d'édification demeure cependant inconnue. Dès lors, des sarcophages de pierre et surtout de plâtre emplissent les édifices, parfois sur deux niveaux, certains individus étant accompagnés de mobilier (armes, éléments vestimentaires, mobilier déposé).

L'église Saint-Barthélemy est composée d'une nef unique et un chevet plat, se terminant par une abside semi-circulaire, flanquée de deux annexes latérales, divisées en pièces inégales. Une galerie court autour de la nef et un porche surmonte la façade (**Figure 492**).

L'église Saint-Pierre, également à chevet plat, est flanquée de deux annexes très mal conservées⁴² (**Figure 493**) (Wyss *et al.*, 1996, p. 112 ; Wyss, 2001).

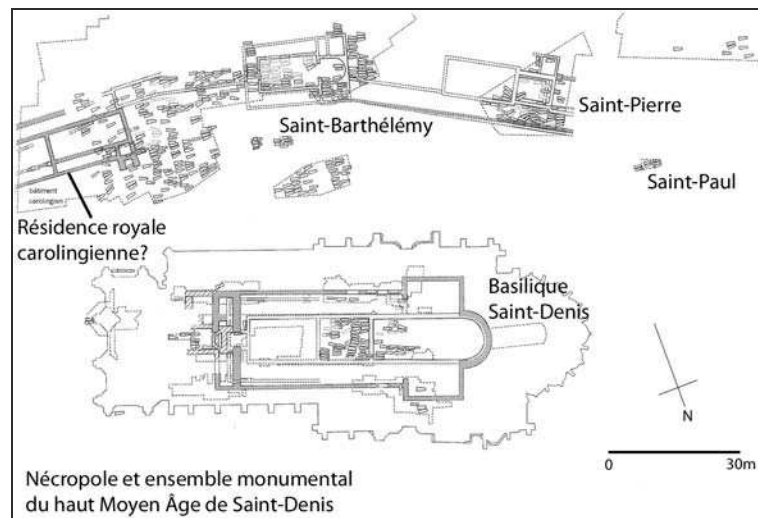


Figure 491 : Plan des vestiges du haut Moyen Âge autour de la basilique de Saint-Denis, d'après Wyss *et al.*, 1996, p. 113

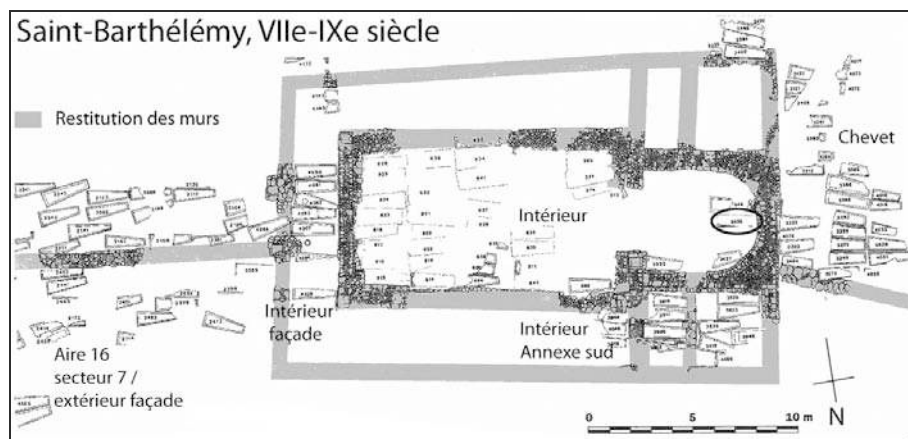


Figure 492 : Plan des secteurs de l'église Saint-Barthélemy au VIIe siècle, d'après Wyss *et al.*, 1996, p. 113

Cependant, les deux églises n'ont pas été fouillées en totalité : Saint-Pierre n'est connue que dans sa partie sud-est, comprenant une partie de la nef et le chevet (**Figure 491**). À Saint-Barthélemy, la nef, une partie des annexes, le chevet et le parvis ont été fouillés partiellement. Le plus ancien sarcophage semble être, par sa taille, celui d'un enfant, retrouvé au centre de l'abside, sa position prouvant l'utilisation funéraire immédiate de l'église, dès sa construction (**figure**, cercle) (Wyss *et al.*, 1996, p. 114). À partir de la fin du VIIe siècle, une galerie relie

⁴² Seul ce plan du secteur Saint-Pierre, non numéroté et sans échelle, était disponible.

les deux édifices, délimitant l'espace du cimetière de la basilique, sa fonction pourrait être liturgique (Gallien, 1996, p. 192 ; Wyss, 2001).

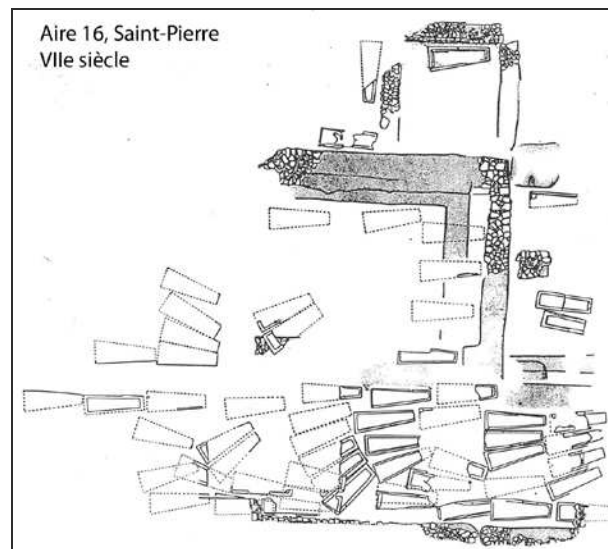


Figure 493 : Plan de la fouille de l'église Saint-Pierre au VIIe siècle, d'après Gallien, 1992

Une communauté monastique s'installe à Saint-Denis vers le milieu du VIIe siècle, le monastère se situant au sud de la basilique, dans une zone non appréhendée par la fouille (Wyss *et al.*, 1996, p. 138). On ignore quelle règle suivaient les moines avant 832, date à laquelle leur est imposée la Règle bénédictine (Gallien, 1992, p. 15 ; Wyss, 2001, p. 138). Saint-Denis forme alors un bourg important dans l'histoire politique, économique et religieuse de la cité. Le rayonnement de Saint-Denis est dû notamment aux liens étroits qu'il partage avec la royauté, d'abord mérovingienne, puis carolingienne.

À l'époque carolingienne, un grand bâtiment est construit à l'ouest de Saint-Barthélemy, atteignant au moins 50 m de long sur 14 m de large. Cet édifice est d'abord interprété comme étant l'hôtellerie du monastère (O. Meyer), puis finalement comme une demeure royale (Wyss *et al.*, 1996, p. 138) (**Figure 491**). Les églises connaissent aussi des bouleversements : leurs annexes sont supprimées, les sols exhausés, des murs et palissades sont établis entre ces différents éléments, conférant à l'ensemble l'allure d'une enceinte au bord de laquelle l'habitat vient s'agglomérer (Wyss *et al.*, 1996, p. 114). Ces évolutions architecturales pourraient traduire un changement dans le statut des églises, devenant paroissiales, ou de leur fonction liturgique (Gallien, 1996, p. 193).

Ces destructions libèrent de l'espace autour des églises, immédiatement conquis par les sépultures, dont la densité augmente dès le VIIIe siècle (Gallien, 1992, p. 127). Les sarcophages de plâtre disparaissent alors, le mode d'inhumation dominant devenant les coffrages en bois.

Le cimetière, à la fin du haut Moyen Âge, semble être limité au sud par la basilique de Saint-Denis, au nord-ouest par le bâtiment carolingien (résidence royale ?), au nord par les murs des églises Saint-Pierre et Saint-Barthélemy et à l'est par l'église Saint-Paul (**Figure 491**). Une restitution en trois dimensions, élaborée par l'équipe du Service Archéologique de Saint-Denis, permet de mieux visualiser l'ensemble de ces changements au cours des siècles⁴³ (**Figure 494**).

Quatre périodes principales ont ainsi été définies (Gallien, 1992) :

- Période 1 : VIe siècle
- Période 2 : VIIe siècle
- Période 3 : VIIIe-fin IXe siècle
- Période 4 : fin IXe-Xe siècle

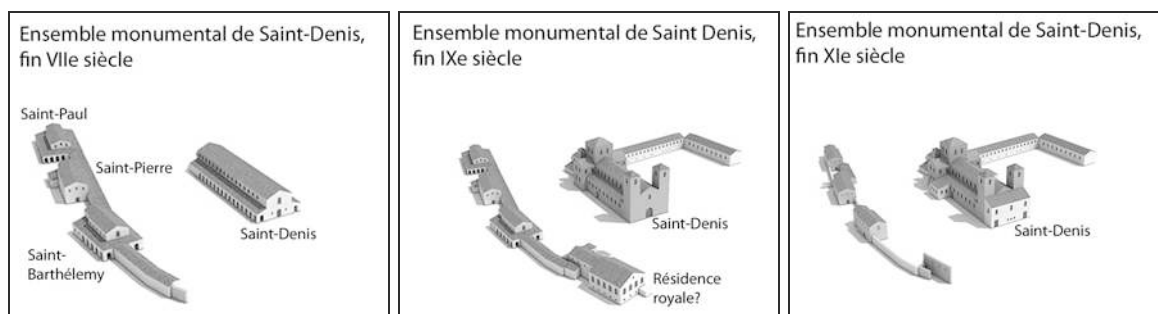


Figure 494 : Restitution en 3D de l'ensemble monumental de Saint-Denis, du VIIe au XIe siècle

1.3.9.1 Composition de la population inhumée

Les 464 individus étudiés se divisent ainsi en quatre périodes chronologiques (**Tableau 116**). On observe une évolution dans la composition de la population durant les cinq siècles d'occupation du cimetière. La fréquence des hommes passe de 21 à 43% entre le VIe et le VIIe siècle ($Z = 2,08$), puis diminue entre 27 et 32% à partir du VIIIe siècle ($Z = 1,98$). Le

⁴³ http://www.saint-denis.culture.fr/fr/1_3a_ville.htm

nombre de femmes est globalement plus faible : il diminue notamment au VIIe siècle à 7% ($Z = 3,65$), pour augmenter entre les VIIIe-IXe siècle à 25% ($Z = 4,77$) et connaît à nouveau une baisse à 10% aux IXe-Xe siècles ($Z = 2,96$). En ce qui concerne les enfants, leur fréquence est basse (12-13%) du Ve à la fin du IXe siècle ; on note ensuite un pic de 44% de la fin du IXe au Xe siècle ($Z = 5,24$) (**Figure 495**).

Ces quelques fluctuations ne sont cependant pas forcément représentatives : pour les adultes, le nombre d'indéterminés est important, entre 19 et 39% des individus, ce qui relativise les observations sur la fréquence des hommes et des femmes. Néanmoins, on observe une importante surmasculinité, surtout au VIIe siècle (43% d'hommes / 7% de femmes) et à la fin de l'époque carolingienne (27% / 10%). Contrairement à ce que l'on note pour les adultes, la population immature est stable, mais basse, jusqu'à la fin du IXe siècle, où elle atteint près de la moitié des individus.

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Total
	VIe siècle	VIIe siècle	VIIIe-fin IXe siècle	Fin IXe-Xe siècle	VIe-Xe siècle
Hommes	5	90	41	28	164
Femmes	7	14	32	10	63
Indéterminés	9	81	38	19	147
Enfants	3	25	17	45	90
Total	24	210	128	102	464

Tableau 116 : Répartition de la population inhumée à Saint-Denis, par phase chronologique

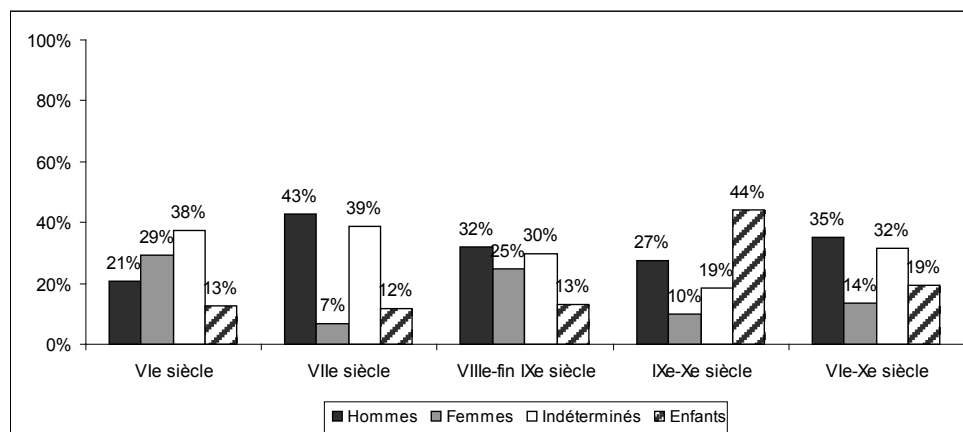


Figure 495 : Population inhumée à Saint-Denis, du Ve au Xe siècle

On note également des fluctuations en fonction des secteurs fouillés. La distribution des individus entre l'intérieur des églises Saint-Barthélemy et Saint-Pierre d'une part, et le cimetière d'autre part, évolue entre le VIIe et le Xe siècle (**Figure 496**). Les femmes sont

ainsi nettement sous-représentées à l'intérieur des édifices (5-15%, $Z = 2,19$), et ce malgré le grand nombre d'indéterminés. La fréquence des enfants ne connaît pas d'évolution significative, même s'ils sont légèrement plus nombreux dans le cimetière (14-20%).

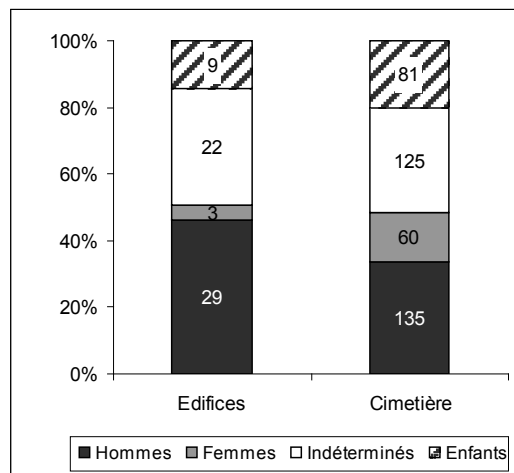


Figure 496 : Distribution des individus de Saint-Denis entre l'intérieur des églises et le reste du cimetière, du VIIe au Xe siècle, $N = 401$

Une division de la population par secteur montre cependant des changements plus significatifs. Au VIIe siècle, on n'observe que peu de différences entre l'intérieur et l'extérieur de l'église Saint-Barthélemy⁴⁴ (**Figure 497**) : les hommes y sont majoritaires, et malgré l'important nombre d'indéterminés, les femmes ne représentent que 6% des individus (6/97). Les enfants sont également sous-représentés, à l'intérieur⁴⁵ comme aux abords de l'édifice (15%) ; l'effectif est cependant trop faible pour être réellement significatif ($N = 3$ à 6). Dans le cimetière⁴⁶, la distribution est plus contrastée. Ainsi, l'aire 15, située au nord-ouest de la basilique Saint-Denis (**Figure 490**) présente une distribution similaire à celle de Saint-Barthélemy, alors qu'il n'y a pourtant aucun édifice religieux. En revanche, les secteurs 16 et 17 (Saint-Pierre et Saint-Paul) ne contiennent aucune sépulture d'enfant, et une femme seulement pour 20 individus.

⁴⁴ Les secteurs de Saint-Barthélemy sont notés sur la **figure 490**.

⁴⁵ Au VIIe siècle le secteur « intérieur » comprend l'intérieur de l'église, l'annexe sud et la façade. Les tombes situées aux abords de l'église à l'extérieur sont notées « extérieur chevet » et « extérieur façade » (qui correspond à l'Aire 16 secteur 7).

⁴⁶ Le cimetière au VIIe siècle comprend l'aire 15 (tous secteurs), l'aire 16 (tous secteurs sauf 7 et 8) et l'aire 17, secteurs des futures églises Saint-Paul et Saint-Pierre qui ne sont pas encore construites.

À partir du VIII^e siècle, la composition de la population change considérablement (**Figure 498**). Autour de Saint-Barthélemy⁴⁷, les enfants sont majoritaires, surtout à partir de la fin du IX^e siècle⁴⁸ : Ils forment alors 80% des individus inhumés autour de l'église Saint-Barthélemy (33/41). Si plus de la moitié de l'effectif est composé d'enfants dans l'annexe sud et le chevet, ils sont pratiquement seuls à être enterrés contre la façade à partir de la fin du IX^e siècle (18/19 ; Z = 2,68). Si très peu d'adultes sont également inhumés dans le secteur, on remarque qu'il n'y a aucune femme, mais seuls quelques indéterminés.

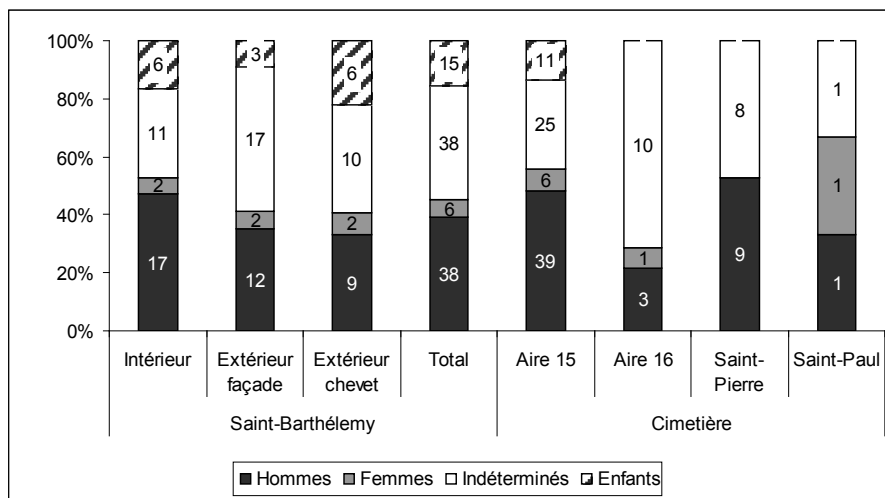


Figure 497 : Distribution des individus par secteur à Saint-Denis au VII^e siècle, N = 212

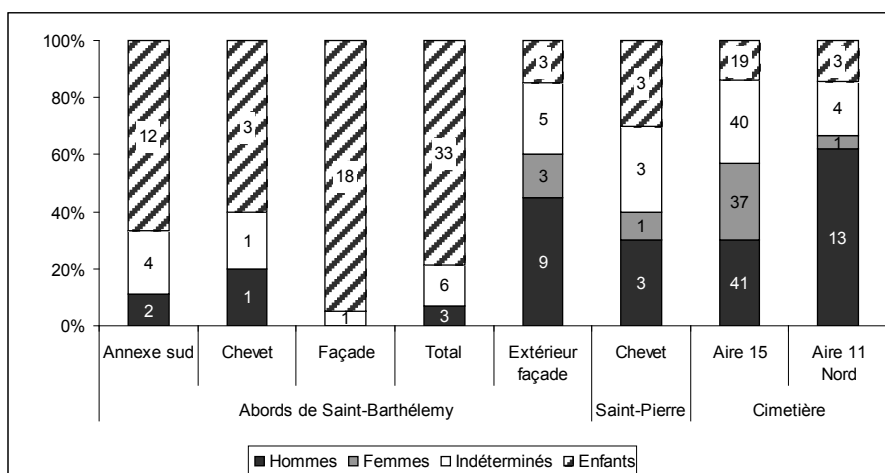


Figure 498 : Distribution des individus autour de Saint-Barthélemy et Saint-Pierre, du VIII^e au Xe siècle, N = 52

⁴⁷ L'intérieur de Saint-Barthélemy n'est plus utilisé à des fins funéraires dès la fin du VIII^e siècle, les sarcophages ayant complètement saturé le secteur.

⁴⁸ Seules trois tombes d'enfants (/5) sont datées des VIII^e-IX^e siècles à Saint-Barthélemy, et se trouvent toutes contre le chevet.

À environ 3 mètres de la façade (secteur « extérieur façade »), les adultes deviennent prépondérants, surtout les hommes, la fréquence des enfants chutant à 15% ($Z = 4,88$). A Saint-Pierre, l'effectif est trop réduit pour une analyse ($N = 11$), mais environ un tiers des tombes appartiennent à des enfants (4/11).

Dans le reste du cimetière, au nord et à l'ouest (aire 11 et 15), les enfants constituent 14% seulement des individus, ce qui représente une forte diminution par rapport aux abords de Saint-Barthélemy (80-14% ; $Z = 8,49$). L'aire 15 présente cependant une population plus équilibrée qui compte environ 27% d'hommes et de femmes (et 30% d'indéterminés), alors que l'aire 11, située à la limite nord du cimetière, contient essentiellement des hommes (62% ; $Z = 2,87$), une seule femme étant reconnue (5%, $Z = 2,22$).

Ces variations d'individus dans les différents secteurs du cimetière de Saint-Denis montrent que des critères de sexe et d'âge influent fortement sur les choix d'inhumation.

L'âge des sujets immatures a été estimé par V. Gallien d'après la minéralisation dentaire (Schour, Massler, 1941) et la longueur des os longs (Johnston, 1962 ; Sundick, 1978 ; Alduc-Le Bagousse, 1988). Nous avons vu que l'utilisation de plusieurs méthodes pour estimer l'âge des individus immatures est déconseillée, car elles s'appuient sur des populations de référence différentes, parfois très éloignées de celles que l'on étudie. De plus, certaines méthodes ont été élaborées à partir de populations archéologiques, dont on ne connaît pas l'âge au décès, qui est estimé d'après d'autres indicateurs (dentaires généralement). C'est le cas notamment de la méthode de Johnston et d'A. Alduc-Le Bagousse (Johnston, 1962 ; Alduc-Le Bagousse, 1988). Ces éléments introduisent donc un biais dans l'analyse.

La population étudiée comprend 90 enfants, tous ayant un âge estimé d'après les méthodes citées précédemment (**Tableau 117**).

	Vle siècle	Vlle siècle	VIIIe-fin IXe siècle	IXe-Xe siècle	Total
0-1 an		2	5	11	18
<i>dont périnataux</i>			3	4	7
1-2 ans		1	1	9	11
3-7 ans	1	8	7	17	33
8-12 ans	1	10	1	5	17
13-17 ans	1	5	3	2	10
Total	3	26	17	44	90

Tableau 117 : Répartition de la population immature inhumée à Saint-Denis

Au VIIe siècle, la répartition probable montre un profil déséquilibré : il y a très peu de sujets de moins de 2 ans (8%) et les 3-12 ans correspondent aux trois-quarts de l'effectif (18/25) (**Figure 499**). A partir du VIIIe siècle, la part de 0-1 an augmente à 27%, et celle des 8-12 ans diminue fortement, passant de 40 à 10% ($Z = 3,22$) (**Figure 500**). La population immature globale a un profil plus proche de celui des populations préjénneriennes, mais la part des 0-1 an (21%) reste en-deçà des estimations de mortalité infantile proposé pour ces populations (**Figure 501**).

Les enfants de Saint-Denis montrent des évolutions importantes d'une période à l'autre, ce qui semble traduire non pas une évolution de la mortalité des individus, mais des choix d'inhumations particuliers. En effet, l'augmentation des enfants de moins de 7 ans à partir du VIIIe-IXe siècle est parallèle à leur regroupement autour de l'église Saint-Barthélemy (*cf supra*).

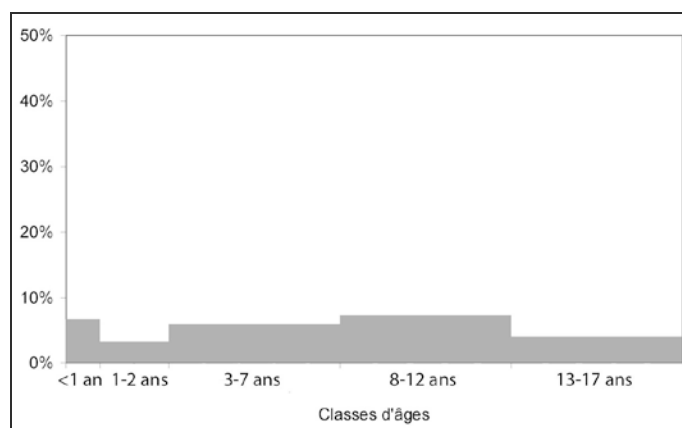


Figure 499 : Répartition probable des individus immatures en classes d'âges de Saint-Denis aux VIe-VIIe siècle, $N = 30$

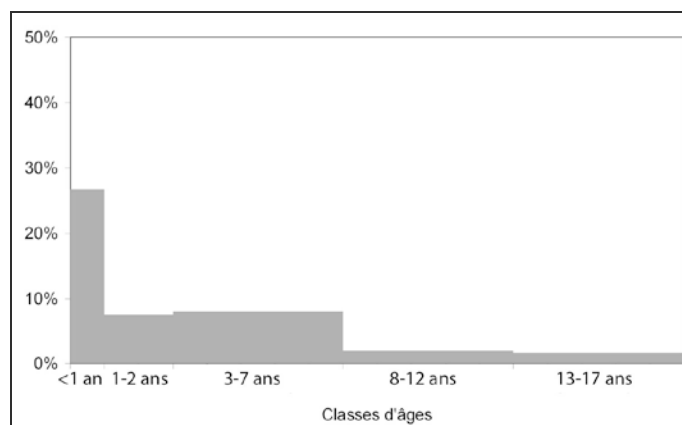


Figure 500 : Répartition probable des individus immatures en classes d'âges de Saint-Denis du VIIIe au Xe siècle, $N = 60$

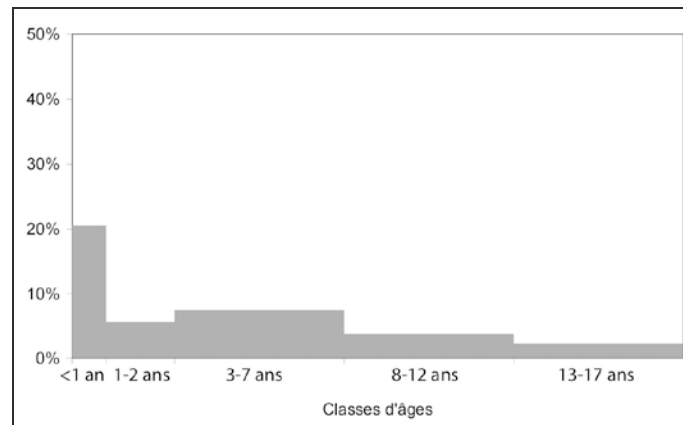


Figure 501 : Répartition probable des individus immatures en classes d'âges de Saint-Denis du VIIe au Xe siècle, N = 90

La population étudiée issue du cimetière de Saint-Denis montre plusieurs traits notables. D'abord, il existe une nette surmasculinité autour et surtout dans les édifices à partir du VIIe siècle, si l'on ne tient pas compte du grand nombre d'indéterminés : le nombre de femmes est toujours particulièrement bas. Ensuite, les enfants sont assez rares dans le cimetière avant la fin du IXe siècle, quel que soit le secteur appréhendé. En revanche, à partir de la fin du IXe siècle, ils deviennent prépondérants, et composent près de la moitié de la population inhumée. Les enfants de moins de 8 ans sont alors majoritaires, soit 87% (50/61).

1.3.9.2 Pratiques funéraires

Aux VIe-VIIe siècles, les individus sont surtout inhumés en sarcophage, généralement en plâtre, parfois en pierre (**Figure 502**). Les premiers coffrages de bois apparaissent à la fin de la période. À partir du VIIIe siècle, l'usage du sarcophage disparaît progressivement, même si l'on note ponctuellement des réutilisations encore à cette époque. La majorité des individus, adultes comme enfants, sont alors déposés en coffrage de bois, mais de nombreux cas restent indéterminés. On ne note ainsi aucune différence entre adultes et enfants.

De plus, la plupart des tombes sont primaires individuelles ; les réductions* et les réutilisations sont assez fréquentes au VIIe siècle, et concernent spécifiquement les sarcophages, qui sont rouverts de multiples fois. En revanche, à partir du VIIIe siècle, avec la généralisation du coffrage de bois, mais probablement aussi la gestion funéraire, les tombes

collectives disparaissent : tous les individus sont inhumés en tombes primaires individuelles. Les adultes et les enfants partagent les mêmes gestes funéraires (**Figure 503**).

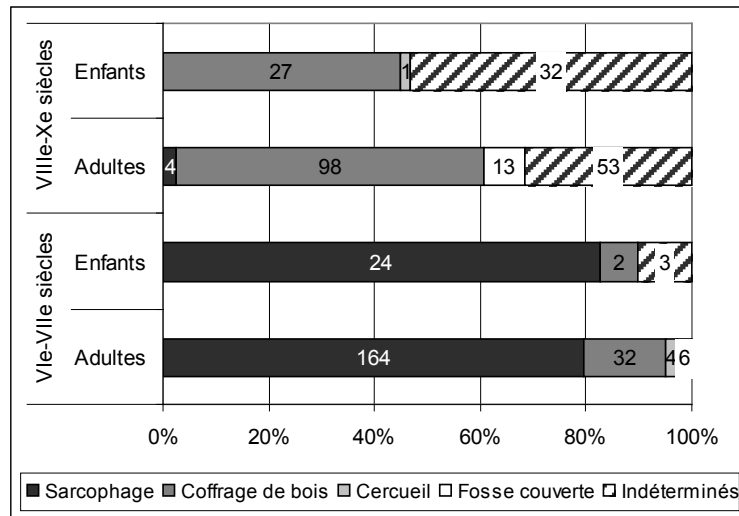


Figure 502 : Typologie des tombes d'adultes et d'enfants à Saint-Denis, N = 463

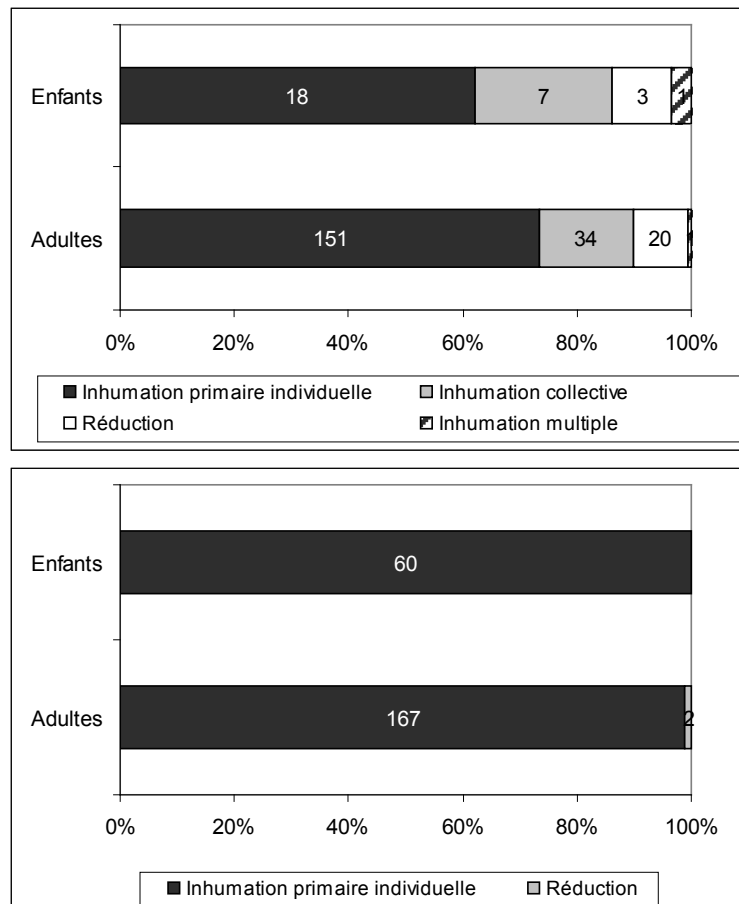


Figure 503 : Fréquence des individus inhumés en tombes primaires individuelles et collectives à Saint-Denis, aux VIe-VIIe siècles (haut) et aux VIIIe-Xe siècles (bas), N = 463

Les individus inhumés en tombes collectives au VIIe siècle sont surtout des adultes (83%), et majoritairement des hommes (32%), mais le nombre élevé d'indéterminés ne nous permet pas de l'affirmer (**Figure 504**). Seules 17 tombes contenaient deux individus, mais la plupart des adultes étant des indéterminés, nous n'avons pas pu observer les associations homme et femme/enfant (**Figure 505**). On note seulement 4 cas d'association d'un adulte avec un enfant, dont trois correspondent à des hommes. Les enfants n'ont pas été déposés ensemble dans la même tombe. Finalement, les enfants sont rarement déposés dans des tombes déjà utilisées, quelque soit leur âge (**Figure 506**).

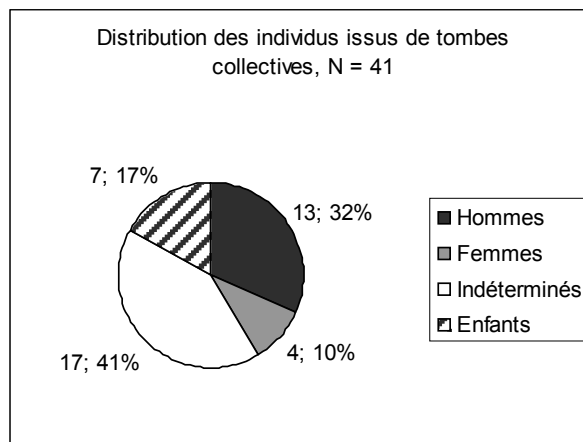


Figure 504 : Distribution des individus dans les tombes collectives à Saint-Denis au VIIe siècle

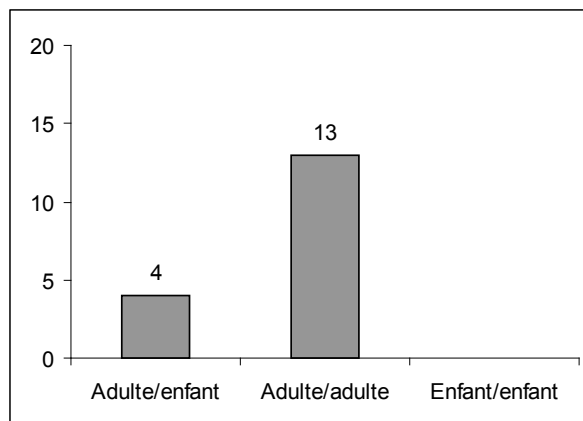


Figure 505 : Associations préférentielles dans les tombes contenant deux individus, Saint-Denis, N = 17

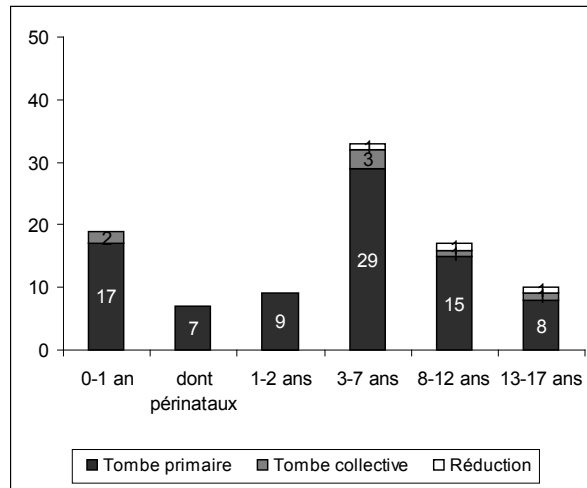


Figure 506 : Distribution des enfants par classe d'âges dans les différents types de tombes de Saint-Denis, $N = 88$

1.3.9.3 Organisation spatiale

Nous avons pu constater que la fréquence des enfants varie selon les secteurs du cimetière. Mais qu'en est-il du facteur âge ? Dans un premier temps, on peut prendre en compte trois zones du cimetière présentant de fortes différences dans la composition de la population : l'intérieur des édifices (Saint-Barthélemy et Saint-Pierre), leurs abords (annexes, façade, chevet) et le reste du cimetière (**Figure 507**). Non seulement la fréquence des enfants évolue selon ces secteurs (*cf supra*), mais également leur composition par classes d'âges.

En effet, les enfants de moins de 2 ans sont plus nombreux aux abords des églises (50%) qu'à l'intérieur (1/9) ou dans le cimetière (20% ; $Z = 2,19-2,83$). Ensuite, les adolescents sont rarement inhumés aux abords des édifices (3% ; $Z = 2,24$). Les changements sont encore plus significatifs lorsqu'on met la césure à 7 ans (**Figure 507**) : les individus de moins de 8 ans constituent 80% des enfants inhumés aux abords des édifices, contre environ la moitié à l'intérieur (5/9 ; $Z = 1,96$) et dans le cimetière ($Z = 2,51$).

Les abords des édifices semblent donc particulièrement recherchés pour les enfants de moins de 8 ans, particulièrement pour les 0-2 ans. Tandis que l'intérieur et le reste du cimetière présentent une distribution par classes d'âges similaire. Cependant, ces distributions ne prennent pas en compte les périodes chronologiques, et effacent donc certaines évolutions déjà observées.

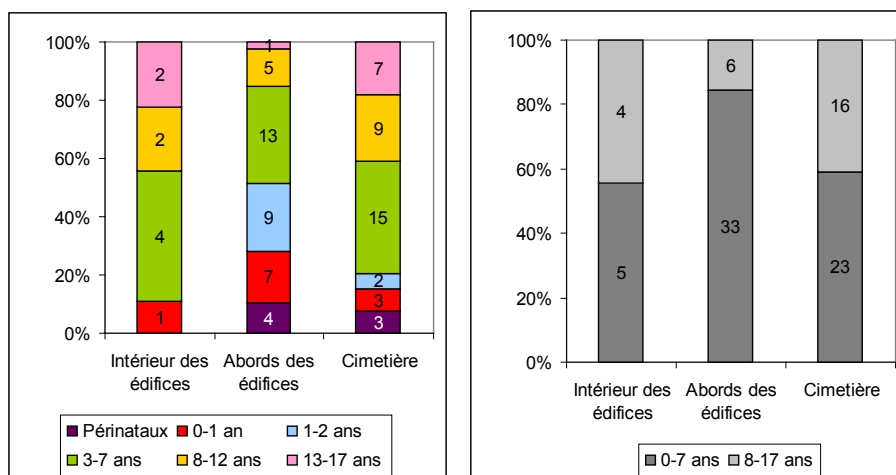


Figure 507 : Distribution par classes d'âges des enfants de Saint-Denis entre l'intérieur des églises, ses abords et le reste du cimetière, du VIIe au Xe siècle, N = 87

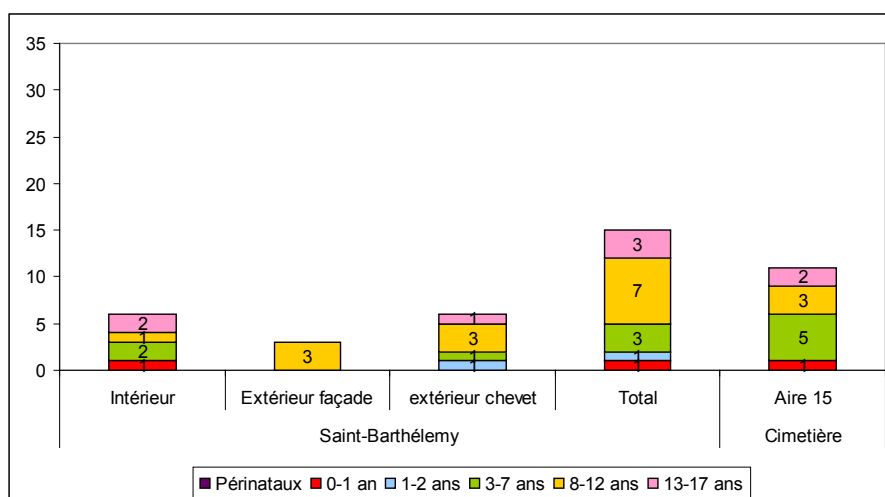


Figure 508 : Distribution par classes d'âges des enfants de Saint-Denis, par secteurs du cimetière au VIIe siècle, N = 26

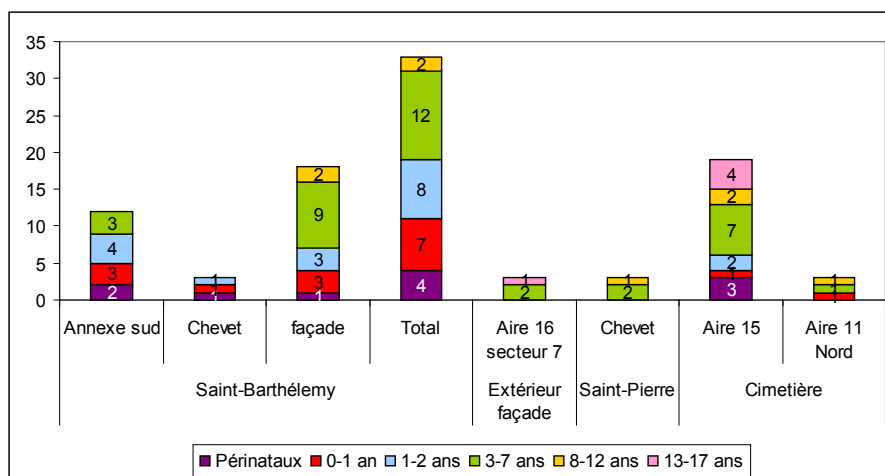


Figure 509 : Distribution par classes d'âges des enfants de Saint-Denis, par secteurs du cimetière aux VIIIe-Xe siècles, N = 61

Au VIIe siècle, l'effectif est réduit (N = 26), mais on ne remarque aucune différence entre les secteurs (**Figure 508**). Les enfants sont peu nombreux (14-15%), mais tous les âges sont représentés, à l'intérieur de Saint-Barthélemy comme dans le cimetière. Les plus de 8 ans constituent généralement plus de la moitié des inhumations.

C'est à partir du VIIIe siècle que les premières inhumations d'enfants en bas-âge contre le chevet de Saint-Barthélemy ont lieu (**Figure 509**) : il s'agit de trois petites tombes serrées entre les sarcophages antérieurs (Gallien, 1992, p. 195). Les abords de l'église sont en effet complètement saturés à la fin du VIIe siècle : les tombes plus tardives sont calées entre les sarcophages, avant que le sol ne soit exhaussé en certains endroits.

Autour de Saint-Barthélemy, les périnataux apparaissent, et les enfants de moins d'un an sont plus nombreux. Malgré l'effectif réduit (N = 3-18), on remarque que les 0-2 ans sont surtout inhumés contre le chevet ou dans l'annexe sud. Les enfants situés contre la façade sont un peu plus âgés, mais 85% des sujets immatures déposés autour de l'église ont moins de 7 ans (**Figure 510**). On remarque également l'absence des adolescents autour de Saint-Barthélemy (Z = 2,74). En revanche, dans le cimetière, les enfants sont rares (N = 3), à l'exception de l'aire 15, située au sud-ouest de Saint-Barthélemy, qui compte des enfants de tous âges, où les moins de 7 ans restent majoritaires (**Figure 511**).

Les périnataux constituent un cas à part. Nous avons pu constater qu'ils sont parfois regroupés, ce qui ne semble pas être le cas à Saint-Denis. En effet, seuls 7 périnataux ont été repérés, tous en tombes primaires individuelles, généralement en coffrage de bois. Aux VIIIe-Xe siècles, ils sont autant dans le cimetière qu'auprès des églises (**Figure 512**). En revanche, ils apparaissent au VIIIe siècle, et la fréquence des 0-1 an augmente au même moment (Z = 1,96) (**Figure 513**).

Il convient de préciser que tous les plans n'étaient pas exploitables, certains étant non numérotés ou absents. Les plans présentés ici, tous issus de la thèse de V. Gallien (Gallien, 1992), présentent une numérotation permettant leur exploitation. Il s'agit du secteur de Saint-Barthélemy et de l'aire 11 (nord) du VIIe au Xe siècle. Les aires 15 et 16 ont été partiellement exploitées, seuls les plans de certains secteurs étant disponibles. Les secteurs Saint-Pierre et Saint-Paul ne sont pas présentés ici, faute de plans.

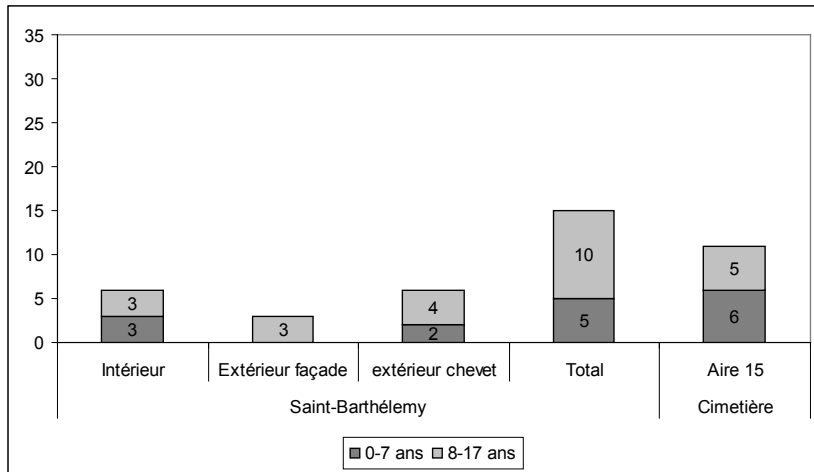


Figure 510 : Distribution des enfants avant et après 7 ans à Saint-Denis, par secteurs du cimetière au VIIe siècle, N = 26

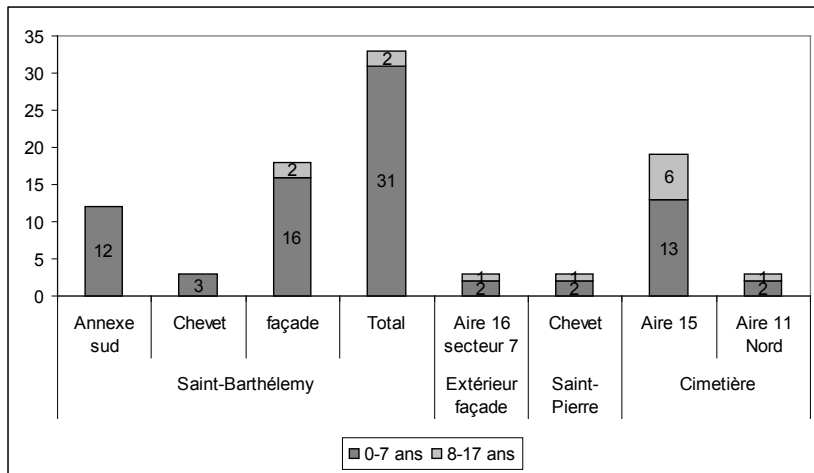


Figure 511 : Distribution des enfants avant et après 7 ans à Saint-Denis, par secteurs du cimetière aux VIIIe-Xe siècles, N = 61

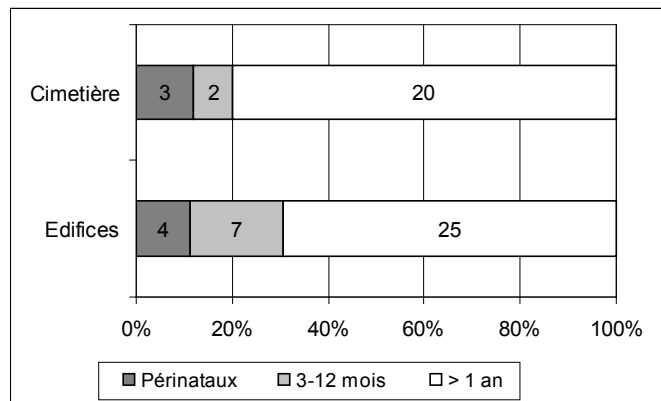


Figure 512 : Distribution des sujets de moins d'un an par secteur, du VIIIe au Xe siècle

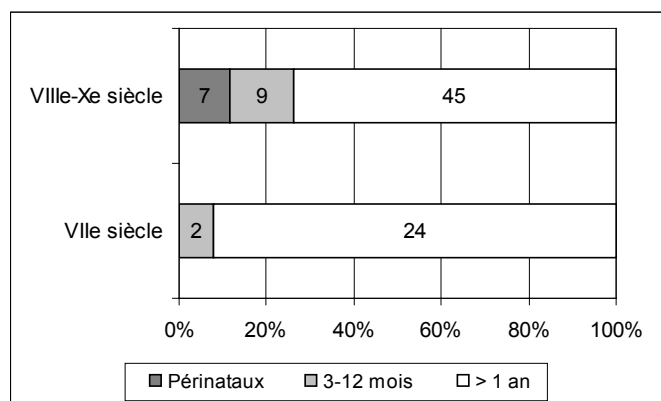


Figure 513 : Distribution des sujets de moins d'un an à Saint-Denis

Au VIIe siècle, les deux églises Saint-Pierre et Saint-Barthélemy sont construites *ex-nihilo*. Cette dernière est alors entourée d'un portique ou d'un muret (Gallien, 1992, p. 95), à l'intérieur desquels se pressent de nombreux sarcophages (**Figure 514**). L'espace est bien vite saturé, les cuves se superposent et sont alors réutilisées. Les sarcophages, orientés ouest-est, s'organisent en rangées à l'intérieur et autour de l'édifice. Les zones fouillées montrent la densité de l'occupation, dès le VIIe siècle, contre le chevet, dans l'annexe sud et contre la façade de l'église.

Des espaces laissés vides entre les rangées de sarcophages sont interprétés comme des espaces de circulation, qui semblent être prévus dès l'origine de l'occupation, notamment dans l'aire 15 (**Figure 515**) (Gallien, 1992, p. 97). Des groupes de sarcophages se forment, des espaces sont laissés libres dans certaines rangées, vite comblés par de nouvelles cuves, qui parfois réutilisent la même fosse (cas de superposition). Cette gestion de l'espace peut traduire un lien entre les inhumés, peut-être familial ? L'analyse des caractères discrets* n'a pas permis de confirmer cette hypothèse, à cause d'un échantillon trop réduit (10 individus masculins étudiables pour la totalité du cimetière au VIIe siècle). À la fin du VIIe siècle, une galerie, peut-être à vocation liturgique, est construite, qui relie les trois églises Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Saint-Paul. Les murs ont perturbé certains sarcophages, à l'est et l'ouest de Saint-Barthélemy.

La répartition des sépultures dans et autour de Saint-Barthélemy confirme la nette surmasculinité déjà observée : seules 3 femmes sont inhumées contre le chevet ou dans l'annexe sud. L'une d'elle est associée à 3 sujets immatures déposés dans son sarcophage, qui se superpose à celui d'un homme (**Figure 514, flèche**). De même, peu d'enfants sont inhumés à l'intérieur de l'église au VIIe siècle. Ils sont plus nombreux contre le chevet, à l'extérieur, et

sont déposés en sarcophages ou réutilisent des cuves, toujours celles d'adultes. Ces enfants sont globalement âgés de plus de 8 ans, et on compte plusieurs adolescents.

L'un d'eux a été déposé au-dessus d'un adulte dans un sarcophage contre la façade (**Figure 514, cercle**). Une inscription gravée dans le plâtre, à l'intérieur de la cuve, précise qu'il s'agit d'un moine d'origine noble, nommé Hunus, mort à 16 ans : « Le moine qui a été inhumé le second s'appelle Hunus et [il était] dans sa seizième année »⁴⁹. Une seconde inscription, retrouvée en face de la première, précise que « celui qui est au-dessus [est] le jeune [et] noble Hunus »⁵⁰ (Gallien, 1992, p. 109).

Ces inscriptions sont intéressantes à plus d'un titre. Elles montrent que des moines rattachés au monastère de Saint-Denis pouvaient être inhumés à Saint-Barthélemy, ce qui explique sans doute la surmasculinité observée dans l'église et ses abords (Gallien, 1992, p. 109 ; Gallien, 1994a). Ensuite, l'inscription signale que le jeune moine a été déposé au-dessus d'un autre corps, sans préciser s'il existe un lien entre les deux individus, et cette information est confirmée par l'archéologie : les deux corps étaient superposés, encore en place. Enfin, l'origine noble du moine est précisée, et c'est peut-être autant pour cette raison que pour ses fonctions religieuses qu'il a été inhumé dans ce secteur. En effet, toutes ces inhumations peuvent être considérées comme privilégiées, par l'utilisation de sarcophages, contenants prestigieux, par le mobilier parfois associé (plaque-boucles de ceinture, monnaies) et surtout par leur localisation. L'attractivité de l'église est d'ailleurs confirmée par la densité d'occupation tout au long du VIIe siècle.

Cependant, de nombreux sarcophages, notamment à l'intérieur de l'église, ont été pillés, perturbant les individus inhumés. Les objets accompagnant les défunts ont donc été dérobés, mais les sarcophages à l'extérieur, contre le chevet, la façade et dans le cimetière (aire 15), contenaient des scramasaxes, des plaque-boucles de ceinture, des parures, des monnaies et même une clé, confirmant le caractère privilégié de ces secteurs du cimetière.

Dans le cimetière de l'aire 15, situé au sud-ouest de l'église (**Figure 492**), on observe le même type d'organisation des sarcophages en rangées (**Figure 515**). Bien qu'il soit éloigné de tout édifice de culte, les femmes sont toujours sous-représentées : 4 pour 38 individus⁵¹. Quelques enfants sont présents, ils sont inhumés en sarcophage ou déposés en réduction* dans une fosse attenante. Deux enfants de moins de 5 ans sont déposés dans de petites fosses

⁴⁹ « Qui secundus fuit sepultus hunus est nom[in]it monacus et et a[eta]te in anno XVI ».

⁵⁰ « Quii[s] [s]uperior est hunus iuvenis nobili[s] mona[cus] ».

⁵¹ 81 individus sont enregistrés pour le VIIe siècle dans l'aire 15. Cependant, seuls les plans des secteurs 2 à 4 étaient exploitables, les secteurs 1, 5 à 7 étant absents.

entourées de pierres et de fragments de plâtre autour du sarcophage d'un homme (**Figure 515, cercle**). Les tombes d'enfants semblent perturber l'alignement des sarcophages par leur petite taille.

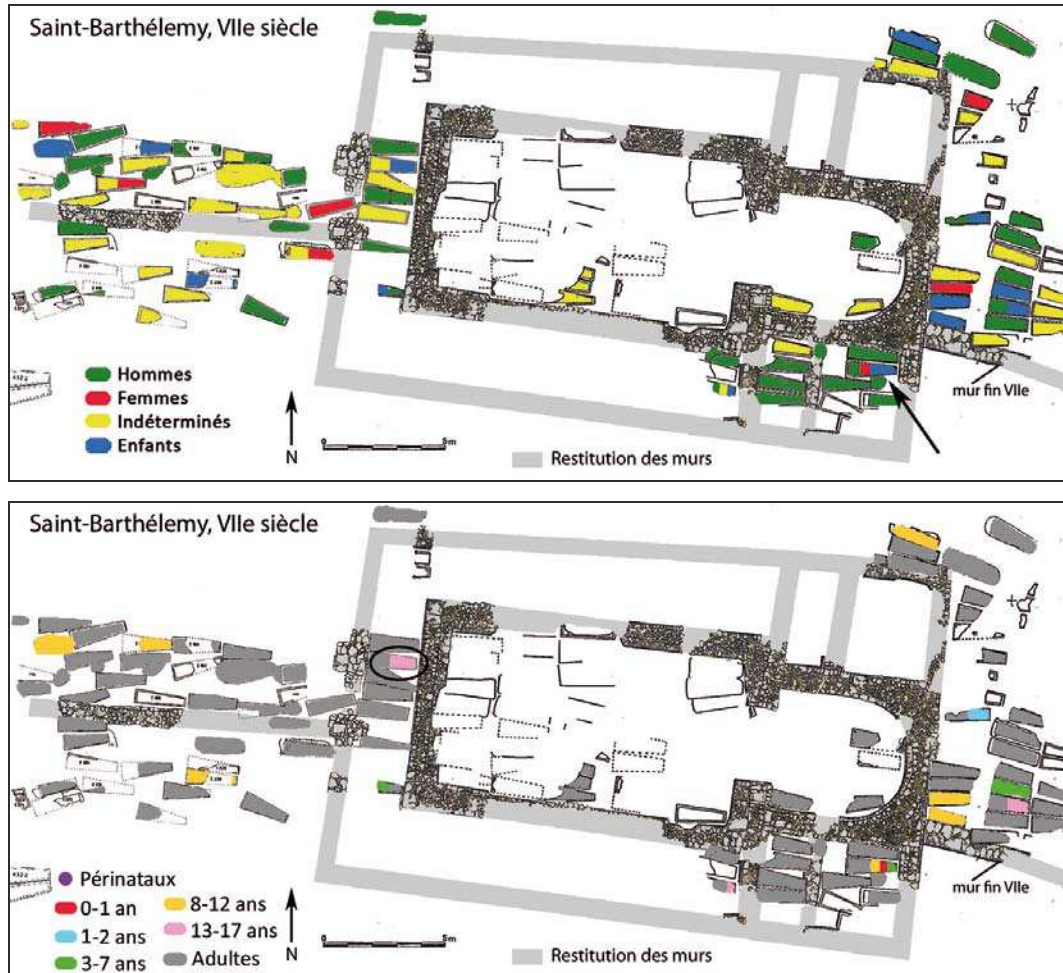


Figure 514 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis au VIIe siècle, secteur Saint-Barthélemy, d'après Gallien, 1992

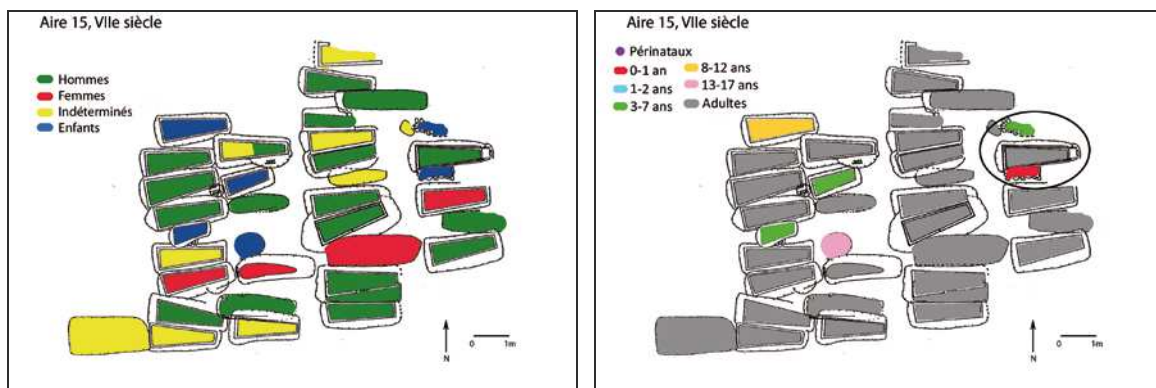


Figure 515 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis au VIIe siècle, aire 15, d'après Gallien, 1992

Entre le VIII^e et le IX^e siècle, la gestion funéraire change. Les rangées de sarcophages ont saturé une grande partie de l'espace au VII^e siècle. Le sol est exhaussé une première fois dans plusieurs secteurs, sur une vingtaine de centimètres (Gallien, 1992, p. 115). Cette opération sera d'ailleurs répétée plusieurs fois, permettant l'inhumation de nouveaux individus. De plus, les pratiques funéraires évoluent : les sarcophages ne sont plus utilisés, les défunts sont principalement inhumés en contenants en bois, parfois en fosses couvertes, sans aucun mobilier. L'occupation est particulièrement dense dans certains secteurs, les sépultures se superposent et se recourent, perturbant les tombes antérieures.

Durant cette période, les secteurs d'inhumation se réduisent. Les inhumations se poursuivent ainsi dans le cimetière (aire 15), mais les églises Saint-Barthélemy et Saint-Pierre ne reçoivent plus de tombes, à l'exception de 5 individus contre le chevet (*cf infra*). La construction des galeries à la fin du VII^e siècle semble marquer une limite à la zone funéraire, plus aucune tombe n'étant creusée au nord de celle-ci, ce qui explique probablement l'absence de sépultures au sein des deux églises, situées à la limite de la galerie. Le cimetière est donc contraint dans un espace délimité, et déjà saturé d'inhumations, entre la basilique Saint-Denis et la galerie des trois églises (Gallien, 1992, p. 114).

Dans le cimetière (aire 15), le premier exhaussement de sol, d'environ 20 cm, provoque l'oubli de l'organisation précédente et, les nouvelles rangées sont décalées par rapport aux anciennes (**Figure 516**). Il y a toujours beaucoup d'hommes et peu de femmes, mais quelques tombes d'enfants, généralement de plus de 3 ans, s'accrochent aux adultes ou aux adolescents. Un périnatal a néanmoins été déposé dans un cercueil, mais il ne semble appartenir à aucune rangée spécifique.

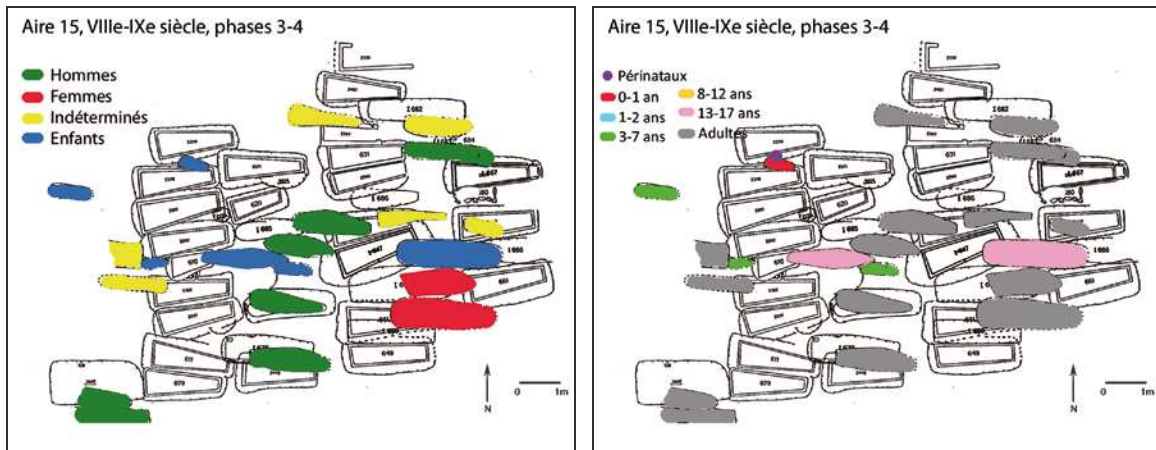


Figure 516 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux VIIIe-IXe siècles, aire 15 phases 3-4, d'après Gallien, 1992

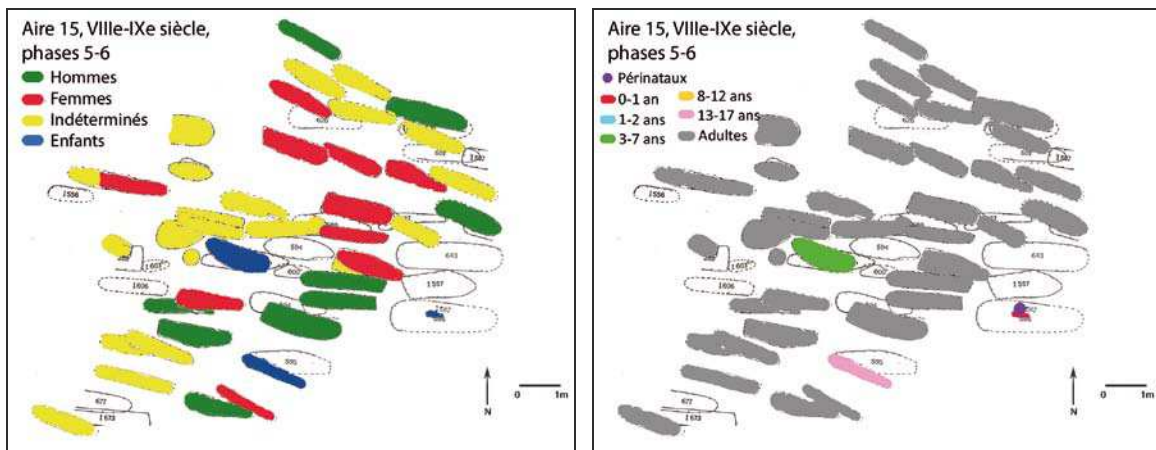


Figure 517 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux VIIIe-IXe siècles, aire 15 phases 5-6, d'après Gallien, 1992

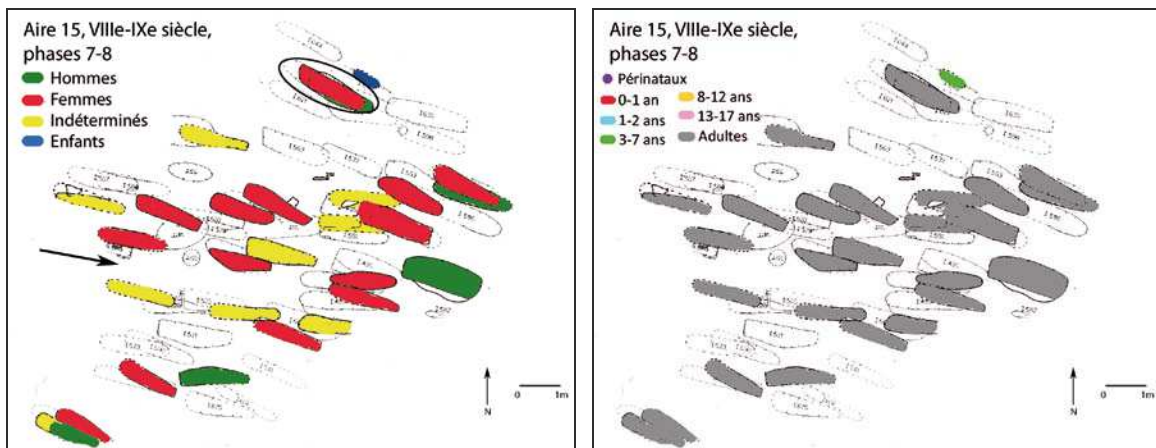


Figure 518 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux VIIIe-IXe siècles, aire 15 phases 7-8, d'après Gallien, 1992

Un deuxième exhaussement de sol a lieu, engendrant un nouveau décalage des rangées de tombes, orientées nord-est/sud-ouest (**Figure 517**). La population se rééquilibre, les femmes sont plus nombreuses dans le cimetière, mais le nombre d'enfants diminue : seuls trois sujets immatures, dont un adolescent, appartiennent à cette phase. Leur tombe s'intercale à celle des adultes, à l'exception d'un périnatal, déposé en coffrage de bois, un peu à l'écart des rangées, comme durant la phase précédente (**Figure 517**)

Dans la phase suivante, de nouvelles tombes s'intercalent entre les sépultures précédentes, les recoupent et se superposent dans la limite presque exacte des tombes (**Figure 518, cercle**). Un espace laissé vide peut correspondre à une voie de circulation (**Figure 518, flèche**). Les femmes deviennent majoritaires, et les enfants sont toujours sous-représentés : un seul sujet immature, d'environ 2-3 ans, est inhumé près des deux individus superposés.

Le cimetière de l'aire 15 se caractérise par une utilisation intensive, provoquant une multiplication des recouvrements de tombes. La population s'équilibre, le nombre de femmes augmente, atteignant celui des hommes à la fin de la période. Cependant, on soulignera la diminution des enfants, souvent représentés par un à trois individus par phase, ce qui semble largement insuffisant, au vu de l'importante mortalité des populations du passé.

Si le cimetière semble limité aux VIIIe-IXe siècles entre la basilique et la galerie nord, une nouvelle aire funéraire est cependant installée à environ 20 m au nord de Saint-Barthélemy (aire 11 nord), dans une zone domestique (foyers, fonds de cabanes). Aucun ossement n'a été retrouvé entre l'église et cette zone, même si la fouille n'a pas été exhaustive. Cela tend à prouver qu'il s'agit non pas d'une extension du cimetière vers le nord, au-delà des galeries, mais plutôt d'un nouvel espace funéraire, utilisé ponctuellement entre le VIIIe et la fin du IXe siècle (Gallien, 1992, p. 118).

Une vingtaine de tombes se regroupent à cet endroit, dans une organisation lâche : on ne note en effet aucun recoupement (**Figure 519**). Cependant, la population est presque exclusivement composée d'hommes, une seule femme est présente, ainsi que quatre enfants, âgés de 9 mois à 13 ans. Le sujet de moins d'un an est accolé à la tombe d'un homme, les deux autres sont enterrés à l'ouest du site. L'occupation semble donc ponctuelle, par la gestion de l'espace, l'absence de recoupement et le petit nombre d'individu inhumés.

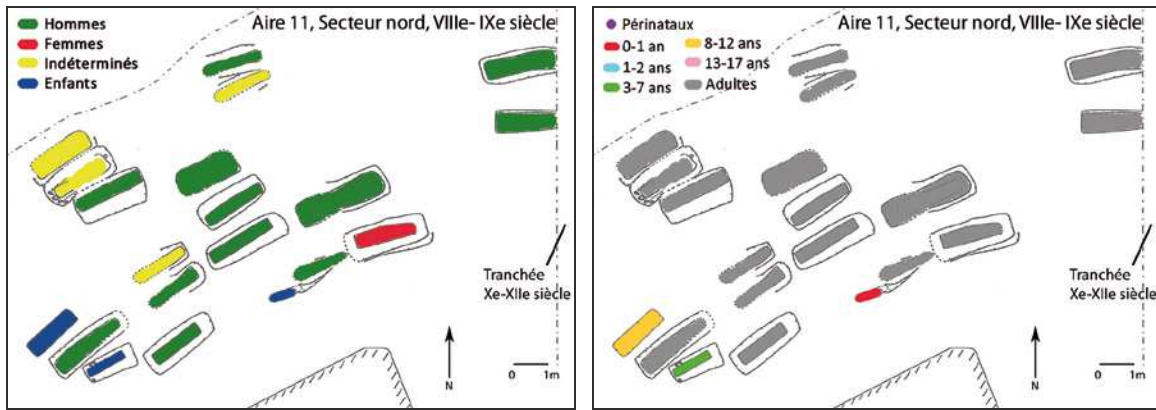


Figure 519 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux VIIIe-IXe siècles, aire 11 nord, d'après Gallien, 1992

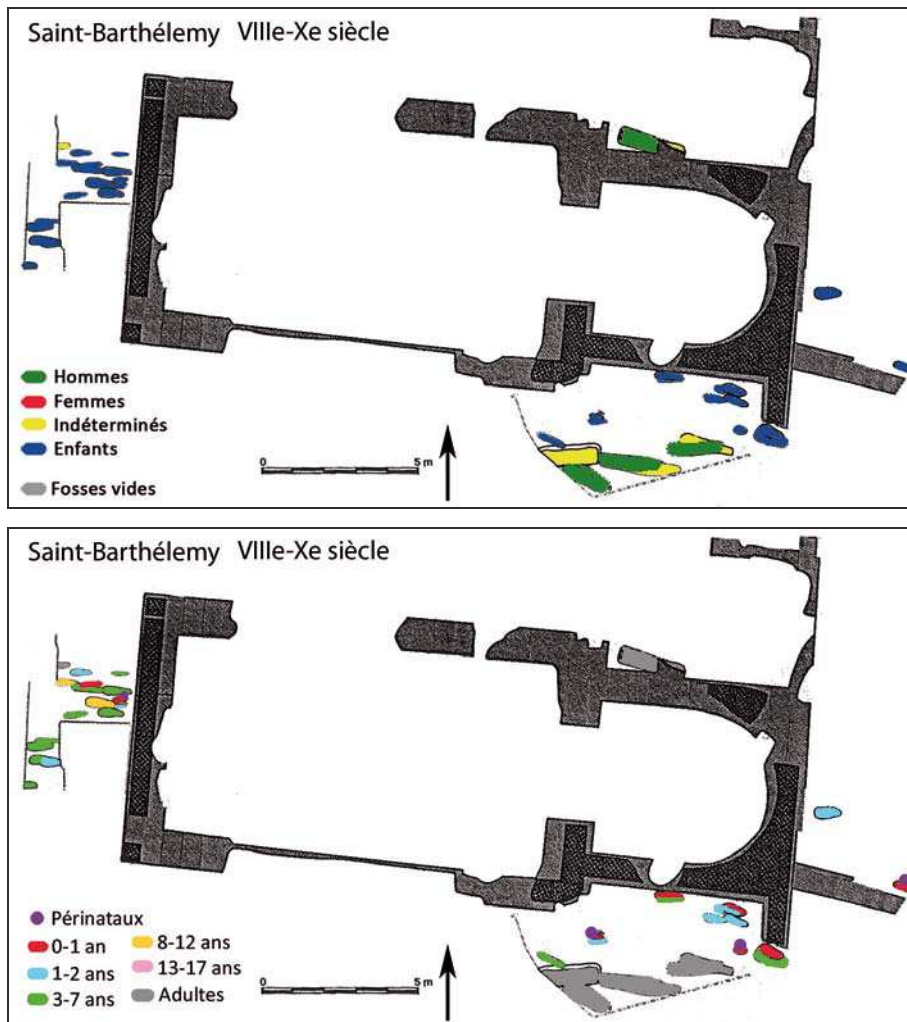


Figure 520 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux VIIIe-IXe siècles, secteur Saint-Barthélemy, d'après Gallien, 1992

À la fin du IXe siècle, les tombes sont remblayées, l'espace est à nouveau occupé par des structures domestiques (fonds de cabane, fossés). Une tranchée, datée par la céramique des Xe-XIIe siècles, perturbe deux tombes, à l'est du secteur, indiquant l'oubli des sépultures (**Figure 519**). La création de cet espace, à l'extérieur de la limite du cimetière pose de nombreuses questions. L'augmentation de la population à Saint-Denis entre le VIIIe et le Xe siècle, la saturation rapide du cimetière, y jouent probablement un rôle : « il n'est plus possible de laisser croître indéfiniment l'espace des morts au détriment de celui des vivants » (Gallien, 1992, p. 118). L'édification de l'enceinte par Charles le Chauve (869) semble marquer la fin de l'utilisation de cette zone marginale. Cependant, il peut également s'agir d'une population particulière, « marginalisée » ou spécifique, qui justifie l'inhumation à l'écart du cimetière communautaire. Le fait que seuls des hommes soient inhumés, avec très peu d'enfants, ne va pas dans le sens d'une population « paroissiale » ou « naturelle », mais montre que des choix d'inhumation spécifiques ont été faits.

Enfin, nous avons souligné que les sépultures disparaissent des abords des églises. Cependant, un petit groupe de 5 individus est inhumé contre le chevet de Saint-Barthélemy, s'intercalant entre les sarcophages⁵² (**Figure 520**). Les fosses des deux adultes se superposent au nord du chevet, et trois enfants de moins de 2 ans sont déposés entre les sarcophages. Les deux petites tombes d'enfants à l'est se superposent : l'installation de nouvelles sépultures est rendue impossible par l'importance des sarcophages antérieurs. Il est cependant difficile d'expliquer ces inhumations ponctuelles, à un moment où l'église n'est plus utilisée à des fins funéraires.

La fin du haut Moyen Âge est marquée par un remaniement architectural influençant la gestion funéraire. En effet, à la fin du IXe siècle, les annexes et la galerie reliant Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Saint-Paul sont détruites. Les pierres ont été récupérées jusqu'au niveau de fondation des murs, provoquant la destruction complète du sol de l'annexe sud à Saint-Barthélemy : les fondations de la galerie ont été comblées de terre et le terrain a été nivelé aussitôt. Ces destructions, peut-être liées à un changement de fonction liturgique ou de statut (Gallien, 1992, p. 127), libèrent de nouveaux espaces, que les tombes occupent aussitôt. En effet, aucun niveau d'abandon n'a été noté entre la destruction des murs et les premières

⁵² Il a été choisi de présenter sur un même plan les sépultures du VIIIe au Xe siècle. Seules les tombes au nord et à l'est du chevet sont datées des VIIIe-IXe siècles. Toutes les autres s'installent à partir de la fin du IXe siècle dans ce secteur (*cf infra*).

tombes. Dans le cimetière et aux abords des églises, le sol est rehaussé pour permettre de nouvelles inhumations. Le cimetière ne s'étend cependant pas au-delà des églises, respectant la limite de l'espace des morts malgré la destruction des galeries.

À Saint-Barthélemy, l'exhaussement du sol et le remblaiement des murs de l'annexe et de la galerie sont immédiatement suivis par l'inhumation de nombreuses tombes d'enfants dans ce secteur de la fin du IXe siècle au Xe siècle (**Figure 520**, idem). Seuls deux secteurs ont été appréhendés : la façade et l'espace au sud du chevet, dans la zone de l'ancienne annexe sud. L'emprise de la fouille est donc réduite, ce qui est insuffisant pour avoir une idée de l'inhumation globale dans ce secteur, à cette époque.

Cependant, au sud du chevet, on observe une bande de terrain réservée aux seuls sujets immatures : les premières tombes d'adultes, hommes et indéterminés, se situent à la limite de cette bande de terrain, à environ trois mètres des murs. L'espace attire les tombes d'adultes, qui se superposent et se recourent, respectant toujours la limite de cette zone. Néanmoins, assez peu d'enfants ont accédé à l'espace réservé : 12 tombes ont été comptabilisées, qui se pressent au plus près du mur sud du chevet. Tous les enfants ont moins de 5 ans, la plupart (9/12) ayant moins de trois ans. Deux périnataux sont inhumés à deux mètres environ des murs, l'une des fosses étant accolée à celle d'un enfant d'environ 1 à 3 ans. La plupart des tombes sont en effet accolées ou superposées en petits groupes, au plus près du mur du chevet. Contre le chevet au nord et à l'est, aucune nouvelle tombe n'est déposée, le sol n'étant pas exhaussé. Il est intéressant de noter que les seules tombes situées contre le mur nord du chevet sont, aux IXe-Xe siècles, celles d'adultes (**Figure 520**).

Le second secteur accueillant des tombes d'enfants est situé contre la façade, au-dessus des sarcophages du VIIIe siècle (**Figure 520**). L'emprise de la fouille ne permet pas d'observer un phénomène similaire, à savoir une bande de terrain réservée, mais le seul adulte présent est inhumé à environ 2 mètres des murs. Les enfants se pressent contre la façade, la zone est dense, les chevauchements de tombes sont plus nombreux. Ils sont ici globalement plus âgés qu'auprès du chevet. Car, si la grande majorité des enfants a moins de 7 ans, les 3-7 ans représentent la moitié des inhumations (9/18), contre 3/12 pour le chevet.

L'occupation du cimetière se poursuit aux IXe-Xe siècles, notamment dans l'aire 15, l'aire 16 (secteur 7 : près de la façade) et contre l'église Saint-Pierre. Malheureusement, pour les raisons évoquées plus haut, nous ne pouvons qu'appréhender l'organisation funéraire de l'aire 15, secteurs 2-4 (**Figure 521**).

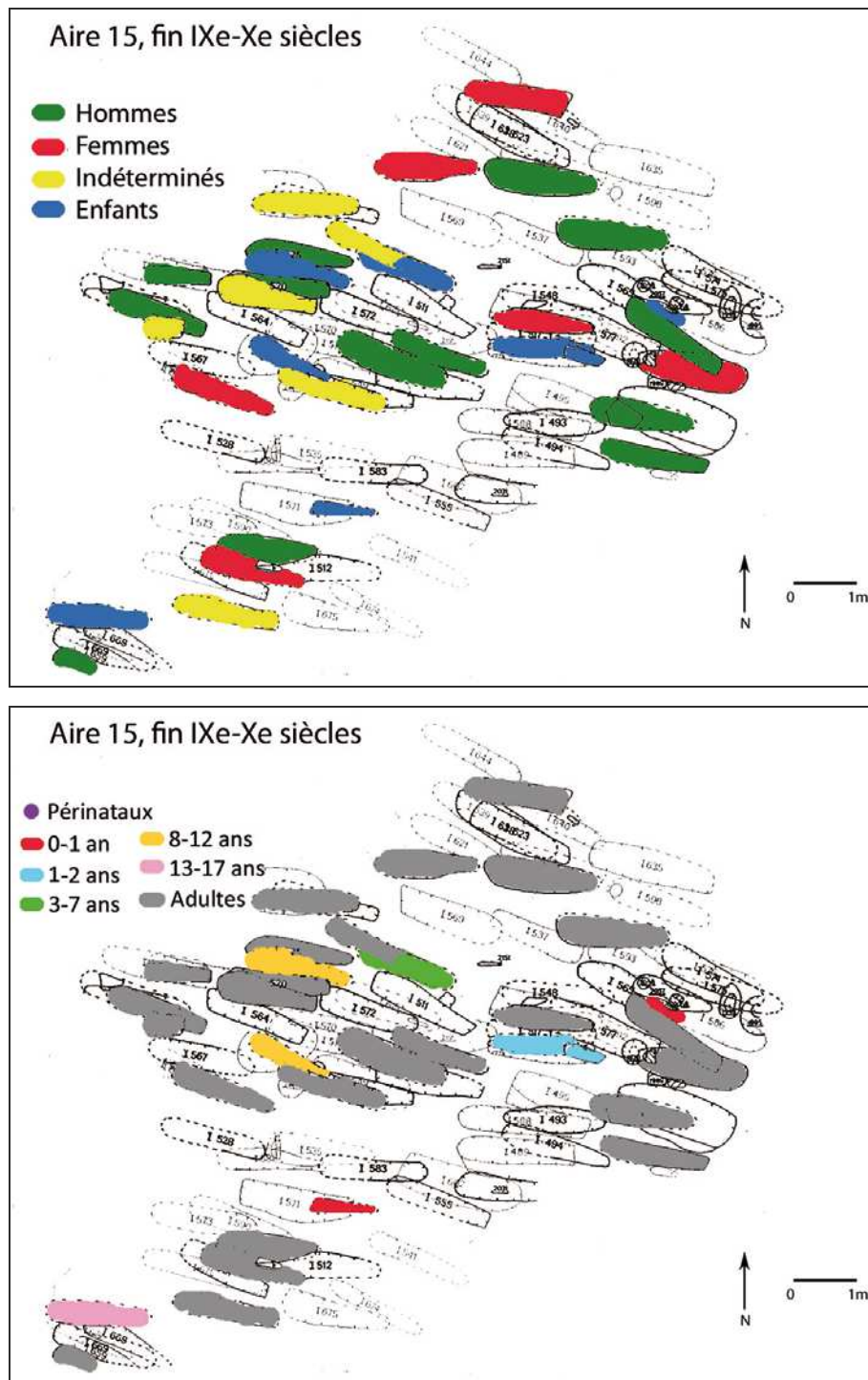


Figure 521 : Répartition des individus par sexe et par classes d'âges à Saint-Denis aux IXe-Xe siècles, aire 15 phases 9-10, d'après Gallien, 1992

Les tombes s'intercalent entre les anciennes, comblant les rangées ou formant de petits groupes, comme au sud-est de la zone. Les enfants sont un peu plus nombreux qu'à la période précédente : on en compte 23% (8/35) pour les IXe-Xe siècles contre seulement 11% aux VIIIe-IXe siècles (11/102), dans toute l'aire 15. Mais leur nombre est insuffisant pour une

population « naturelle » ou « paroissiale ». Tous les âges sont représentés, on ne note aucun regroupement particulier : l'organisation est très similaire aux périodes précédentes (*cf supra*).

Les regroupements d'enfants au sud du chevet et contre la façade de Saint-Barthélemy débutent à la fin du IXe siècle et s'achèvent à la fin du siècle suivant, selon les indices archéologiques : le début de la période est immédiatement postérieur à la destruction de la galerie, attribuée à la fin du IXe siècle sur la base de l'étude de la céramique présente dans les remblais (Gallien, 1992, p. 134). Les tombes sont situées sous le niveau des coffrages maçonnés, datés de la fin du Xe au XIIe siècle, qui marquent une nouvelle étape d'utilisation du cimetière, avec une évolution des pratiques funéraires (disparition des coffrages de bois, apparition des cuves maçonnées) (Gallien, 1992, p. 136). Ces étapes permettent de dater cette phase de la fin de l'époque carolingienne (fin IXe-Xe siècle).

Les murs de Saint-Barthélemy exercent une attraction certaine sur les tombes d'enfants à cette période : celles-ci se pressent contre les murs du chevet et de la façade. Parallèlement, on n'ouvre pas les secteurs à l'est et au nord du chevet aux inhumations : peut-être sont-ils situés en dehors des limites du cimetière carolingien ? Car, malgré la destruction de la galerie qui symbolisait la limite nord du cimetière aux VIIIe-IXe siècles, aucune inhumation n'est retrouvée au nord des églises, qui continuent probablement de marquer les frontières du monde des morts.

De plus, tous les enfants ne sont pas déposés au hasard autour de l'église. Les espaces semblent se spécialiser : au sud du chevet, il y a les plus jeunes, de moins de 5 ans et de 2 ans. Contre la façade, ce sont plutôt des moins de 8 ans, avec une majorité de 3-7 ans qui sont déposés. Au nord et à l'est du chevet on inhume plus à cette époque, mais on ignore l'organisation contre les murs nord et sud de l'église.

En revanche, dans le reste du cimetière, la composition de la population est complètement différente, et ce depuis les débuts de l'utilisation du site (**Tableau 118**). En effet, quelque soit les secteurs appréhendés, le cimetière se caractérise par une faible fréquence d'enfants du VIIe au Xe siècle : il passe de 10 à 20%, mais l'augmentation n'est pas significative. Nous avons également pu noter que tous les âges sont représentés, essentiellement des enfants de plus de 3 ans. Ainsi, contrairement aux églises, l'organisation funéraire n'évolue pas dans les cimetières entre le VIIe et le Xe.

Dans les édifices, l'évolution de la composition de la population est nette (**Tableau 119**). Les enfants forment, au VIIe siècle, 15% de la population inhumée autour de Saint-Pierre et

Saint-Barthélemy. A partir du VIIIe siècle, l'effectif immature passe à 69% (Z = 6,13), 79% si l'on ne compte que Saint-Barthélemy (Z = 6,03).

Période	secteurs	N enfants	N individus	%
VIIe siècle	Saint-Paul	0	3	0%
	Aire 16 S7	3	34	9%
	Aire 16	0	14	0%
	Aire 15	11	81	14%
	Total	14	132	11%
VIIIe-IXe siècle	Aire 15	11	102	11%
	Aire 11 nord	3	21	14%
	Total	14	123	11%
IXe-Xe siècle	Aire 15	8	35	23%
	Aire 16 S7	3	20	15%
	Total	11	55	20%

Tableau 118 : Fréquences d'enfants dans le cimetière de Saint-Denis, hors édifices, du VIIe au Xe siècle

Période	secteurs	N enfants	N individus	%
VIIe	Saint-Pierre	0	17	0%
	Saint-Barthélemy	12	63	19%
	Total	12	80	15%
VIIIe-Xe siècle	Saint-Pierre	3	10	30%
	Saint-Barthélemy	33	42	79%
	Total	36	52	69%

Tableau 119 : Fréquences d'enfants dans les églises de Saint-Denis, du VIIe au Xe siècle

L'étude anthropologique s'achève ici, et il semble que les ossements tardifs (XIe-XVe siècle) n'aient pas fait l'objet d'une analyse anthropologique. Nous ignorons donc totalement, à ce stade, l'organisation du cimetière postérieur, et notamment si les regroupements d'enfants se poursuivent à Saint-Barthélemy aux XIe-XIIe siècles.

L'analyse du cimetière de Saint-Denis montre une évolution de la gestion de l'espace funéraire entre le VIIe et le Xe siècle. Cette évolution passe par un changement des pratiques funéraires, de la composition de la population et de l'organisation des sépultures. Au VIIe siècle, l'inhumation en sarcophages accompagnée de mobilier, dans ou autour des édifices de culte nouvellement construits, traduit une population privilégiée. Ce trait est confirmé par l'analyse anthropologique : la population inhumée au sein des églises Saint-Pierre et Saint-

Barthélemy est essentiellement masculine, plutôt âgée et avec un état sanitaire assez bon : les atteintes sont essentiellement dégénératives, donc dues à l'âge. Cependant, quelques fractures par armes, observables sur des hommes, attestent le caractère militaire d'une partie de cette population, confirmé par la découverte de quelques scramasaxes dans certains sarcophages préservés (Gallien, 1996, p. 187).

L'hypothèse de l'inhumation des moines dans les édifices peut être évoquée, car outre la découverte de l'inscription identifiant le jeune moine Hunus, la surmasculinité observée dans les édifices peut être interprétée dans ce sens. L'hypothèse vaut surtout pour Saint-Pierre, qui ne contient ni femmes, ni enfants, les individus n'étant pas accompagnés de mobilier. A Saint-Barthélemy, si l'inhumation de moines est attestée par l'inscription, celle-ci est loin d'être exclusive : quelques femmes sont retrouvées, et surtout une douzaine d'enfants, qu'on ne peut pas considérer comme de jeunes oblats, les plus jeunes ayant entre 6 et 18 mois.

Quoiqu'il en soit, les individus inhumés autour de la basilique Saint-Denis, présentent toutes les caractéristiques des populations favorisées, par l'âge, les modes d'inhumation ou même l'état sanitaire. Des choix d'inhumation spécifiques ont eu lieu, liés au sexe, à l'âge et au statut social.

Aux VIIIe-IXe siècles, les changements sont nombreux, certaines modifications architecturales (destruction de la galerie et des annexes) entraînent des conséquences sur la gestion de l'espace. L'espace funéraire semble se réduire, et le cimetière se tasse entre la basilique Saint-Denis et les murs des églises au nord.

La population évolue, et le caractère privilégié des sépultures en sarcophage disparaît : les individus sont inhumés en contenant simple, en bois ou fosse couverte, et les inhumations désertent les abords des églises. De même, les conditions de vie se dégradent : V. Gallien observe trois cas de tuberculose osseuse, soit 2,5% de la population. La forme ostéo-articulaire de la tuberculose ne représente que 3,7% de l'ensemble de l'infection, selon une étude de J. Blondiaux (Blondiaux, 1989, p. 221-223). V. Gallien calcule donc, sur la base de ces chiffres, une prévalence de la tuberculose pour 56% de la population de Saint-Denis des VIIIe-IXe siècles (67/120), ce qui est extrême et à caractère épidémique (Gallien, 1992, p. 321). Cependant, il faut rappeler que l'échantillon est biaisé, seuls quelques secteurs du cimetière ayant été fouillés, qui ne sont pas forcément représentatifs de toute la population inhumée à Saint-Denis pendant cette période : les trois adultes souffrant de tuberculose sont cependant tous issus du cimetière de l'aire 15.

Les indicateurs de stress* mettent en évidence des troubles lors de la croissance, tel que *cribra orbitalia** et lignes de Harris. De plus, les atteintes liées au surmenage se multiplient, comme les arthroses au niveau des articulations (coudes, chevilles, épaules). Il semble que « les hommes et les femmes assurent une activité quotidienne qui les soumet à des contraintes physiques plus importantes qu'à la période précédente » (Gallien, 1996, p. 187). Malgré tout, les conditions de vie ne deviennent pas désastreuses pour autant, simplement la population ne peut plus être considérée comme favorisée au niveau de la santé, à partir du VIII^e siècle.

Ces remarques vont dans le sens d'un changement de la composition de la population : de privilégiée, la population se normalise, les effectifs hommes/femmes s'équilibrent. Cependant, la sectorisation du cimetière semble se poursuivre : au nord de Saint-Barthélemy, une petite aire funéraire n'accueille préférentiellement que des hommes (aire 11 nord). De plus, les enfants restent sous-représentés durant cette période, car ils ne constituent que 13% des individus inhumés, ce qui est insuffisant pour évoquer une population « naturelle ». Des choix d'inhumation spécifiques ont pu se produire en faveur des enfants : ils sont peut-être inhumés ailleurs dans le cimetière, dans une zone particulière : l'extérieur de la basilique Saint-Denis n'a pas été fouillé, et considérant les exemples précédents, cette zone pourrait se situer le long des murs de la basilique (Rouen, Chinon). En l'absence de fouilles, aucune hypothèse plausible ne peut être soulevée : nous savons simplement que les enfants ne sont pas encore regroupés autour des églises Saint-Barthélemy et Saint-Pierre ; quoique dans ce dernier cas, la fouille n'ayant concerné qu'un secteur, il est impossible de trancher.

Aux IX^e-X^e siècles, les enfants sont concentrés autour de l'église Saint-Barthélemy, et cherchent la proximité des murs, au moins au sud du chevet et contre la façade. L'âge joue un rôle primordial dans cette sectorisation : les plus jeunes (0-2 ans) sont situés au sud du chevet, les plus grands (0-7 ans) sont déposés devant la façade. Une bande de terrain leur est réservé devant les murs du chevet, tel que nous l'avons déjà observé dans d'autres sites (Seyssel-Albigny, Blandy-les-Tours). Dans le cimetière, à l'inverse, les enfants sont toujours sous-représentés (20% : 11/55), alors qu'ils sont 80% autour de l'église.

Des choix d'inhumations spécifiques ont opéré dans l'organisation du cimetière de la basilique Saint-Denis. Le sexe, l'âge, le statut social sont autant de facteurs à prendre en compte lors de l'analyse des cimetières. Ces différents éléments soulignent qu'à l'évidence,

l'échantillon étudié n'est pas représentatif de la population inhumée à Saint-Denis pendant près de cinq siècles. Il existe une sectorisation importante des individus et, la mise en évidence de zones « réservées », qui sans forcément être exclusives, accueillent préférentiellement une partie spécifique de la population (hommes, enfants, religieux) souligne le caractère non représentatif des échantillons étudiés. Car, selon le hasard de la fouille, on peut noter des augmentations d'effectifs, masculins ou immatures, ou au contraire, une sous-représentation des femmes et des enfants, selon les secteurs et les périodes. Ces éléments ne peuvent être interprétés en termes de mortalité, mais sont bien représentatifs de choix d'inhumations spécifiques.

2. Réorganisation spatiale des tombes d'enfants

2.1 Le cimetière médiéval, entre sources écrites, archéologiques et biologiques

2.1.1 Historiographie

2.1.1.1 Évolutions de la discipline

Dès les années 1970, de grandes campagnes de fouilles de nécropoles étaient organisées dans le nord de la France (Buchet, 1977 ; Alduc-Le Bagousse, 1984 ; Blondiaux, 1989 ; Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet *et al.*, 1994), sous l'impulsion de M. de Boüard, l'un des fondateurs de l'archéologie médiévale en France. Certaines nécropoles rurales, notamment en Normandie, ont ainsi bénéficié d'une analyse anthropologique complète, assortie d'une fouille exhaustive, menées dans une perspective pluridisciplinaire, principalement axée sur le peuplement et les migrations, mais aussi sur la « christianisation » (Buchet, Lorren, 1977 ; Young, 1977 ; Dierkens, 1981 ; Périn, 1998).

Malgré ces avancées, la « christianisation » des campagnes et le rôle de l'Église dans la structuration de l'espace furent longtemps appréhendés par la seule étude des vocables et de la toponymie. L'absence de vestiges d'habitats du haut Moyen Âge, principalement faute de fouilles, était interprétée comme une baisse de l'occupation du sol depuis l'Antiquité et donc d'une chute démographique (Zadora-Rio, 2005, p. 15). Cette image du « déclin » est longtemps restée attachée au haut Moyen Âge, et ce, dans de nombreux domaines. Seules les grandes nécropoles rurales témoignaient alors de l'existence et de la vie des hommes et des femmes entre le Ve et le VIIIe siècle.

À partir des années 1990, un nouveau climat scientifique caractérise l'archéologie médiévale, principalement grâce à la professionnalisation du métier, son institutionnalisation progressive et le développement de l'archéologie préventive (Schneider, 2010b, p. 137). L'essor de cette dernière et les grands décapages des années 1980 et 1990 montrent une densité d'occupation rurale insoupçonnée aux VIe-Xe siècles et une mise en valeur des

campagnes bien antérieures à la période romaine. Ces résultats remettent en cause l'idée du déclin démographique qui aurait caractérisé le très haut Moyen Âge, pourtant encore d'actualité dans certains ouvrages récents (voir Zadora-Rio, 2005, p. 15).

De grands colloques interdisciplinaires sur les tombes et les cimetières sont alors organisés, renouvelant les thématiques et les perspectives de recherche, comme *L'environnement des églises et la topographie religieuse dans les campagnes médiévales*, organisé à Aix-en-Provence en septembre 1989 (Fixot, Zadora-Rio, 1994), et le colloque *Archéologie du cimetière chrétien*, qui a lieu à Orléans en 1994 (Galinié, Zadora-Rio, 1996). Ces deux publications ont profondément marqué la recherche française sur les relations qu'entretiennent habitats, églises et cimetières (Lauwers, 2013, p. 317).

Ces colloques se traduisent par la présentation de nombreux dossiers et synthèses renouvelant les problématiques, portant sur l'environnement des cimetières et surtout, sur sa place dans la topographie religieuse et dans le système de peuplement, comme marqueur de l'espace et élément structurant les individus. Dès lors, un pas est franchi et de nouvelles perspectives de recherches voient le jour : on s'interroge sur le processus de regroupement et d'association des lieux de cultes, des espaces funéraires et des habitats (Schneider, 2010b, p. 137-138 ; Lauwers, 2013, p. 317).

À partir du milieu des années 1990, les résultats de la fouille de grands espaces ruraux, associant habitat, sépultures dispersées, lieux de culte et cimetière obligent à réviser l'idée d'une « norme » funéraire médiévale et d'un passage linéaire des nécropoles aux cimetières (Carré, 1996 ; Blaizot *et al.*, 2001 ; Pecqueur, 2003 ; Blaizot, 2006 ; Raynaud *et al.*, 2010 ; Blaizot, 2011). Plusieurs dossiers de sites publiés dans les années 2000, parfois fouillés antérieurement, constituent des programmes de recherche pluridisciplinaires, associant la fouille archéologique aux documents écrits, à l'analyse anthropologique (centrée sur la paléoépidémiologie, les modes et conditions de vie, l'analyse de la parenté et les pratiques funéraires) et à la restitution des paysages anciens : nous pouvons citer entre autres, le cimetière de Canac (Crubézy (dir.), 1998) et de Rigny-Ussé (Galinié, Zadora-Rio, 1992 ; Zadora-Rio, Galinié, 1995 ; Zadora-Rio *et al.*, 2001), premiers cimetières « paroissiaux » bénéficiant d'une telle approche, suivis par ceux de Saints-Côme-et-Damien à Montpellier (Crubézy, Duchesne, Arlaud (dir.), 2006), de la collégiale Saint-Mexme de Chinon (Lorans (dir.), 2006), du cimetière de Vilarnau (Passarrius *et al.*, 2008) et des sites funéraires de Lunel-Viel (Raynaud *et al.*, 2010).

Parallèlement, de nombreux travaux universitaires enrichissent considérablement nos connaissances sur le cimetière médiéval, en se focalisant sur les pratiques funéraires, la gestion de l'espace, mais aussi sur l'identité de la population inhumée, multipliant les approches paléodémographiques et paléopathologiques* : le cimetière de la basilique Saint-Denis (Gallien, 1992), l'église rurale de Saint-Estève-le-Pont à Berre l'Etang (Thomann, 2004), la cathédrale de Notre-Dame de Rouen (Niel, 2009) et les espaces funéraires de Serris-les Ruelles (Blaizot, 2011). Certains travaux universitaires proposent des synthèses sur des questions spécifiques intéressant l'histoire, l'archéologie ou l'anthropologie biologique (Castex, 1994 ; Paya, 1996 ; Guillon, 1997 ; Gleize, 2006 ; Garcin, 2009 ; Fossurier, 2011 ; Vivas, 2012). Nous pourrions y ajouter de nombreuses autres thèses en cours, qui seront soutenues et probablement publiées prochainement, montrant le dynamisme actuel en la matière⁵³.

Enfin, les colloques de cette dernière décennie s'attachent à redéfinir le cimetière, son rapport avec l'habitat et l'église, à travers la présentation de bilans régionaux, dossiers et synthèses (Heijmans, Guyon, 2006 ; Raynaud, 2006 ; Paris-Poulain *et al.*, 2009 ; Schneider, 2010a ; Treffort, 2011b). D'autres se sont consacrés aux individus, en faisant collaborer étroitement archéologues et anthropologues : notamment lors des Table-rondes du CRAHAM⁵⁴ de Caen (Alduc-Le Bagousse, 2004 ; Alduc-Le Bagousse, 2009), des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (Cartron, Castex, 2007 ; Cartron *et al.*, 2010), des *Journées anthropologiques de Valbonne* du CEPAM⁵⁵ (Buchet, 1997 ; Buchet *et al.*, 2006 ; Buchet *et al.*, 2009), et des *Rencontres* annuelles du GAAF⁵⁶.

Sur la spécificité des tombes d'enfants médiévales, se sont tenues en 2009 les *Rencontres autour de la mort des tout-petits* (Portat, 2009) et *le corps des anges, actes de la journée d'étude sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge* (Coste, 2011).

Tous ces éléments s'ajoutent à notre connaissance sur les cimetières du haut Moyen Âge et contribuent au renouvellement des problématiques, bien que cette liste soit loin d'être

⁵³ Nous pouvons citer par exemple les travaux d'A. Corrochano « Archéologie de la tombe et du paysage funéraire du premier Moyen Âge dans le sud-ouest de la France », de P. Vidal « Archéo-anthropologie d'un cimetière paroissial à Arras : XIIIe-XVIIIe siècles » et celle de R. Corbineau « Dépôts végétaux, embaumements et paysages funéraires : une application originale de la palynologie et de l'analyse phytolithique en archéologie de cimetière chrétien (Provence-Toscane) ».

⁵⁴ Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales, Caen, UMR 6273.

⁵⁵ Cultures et environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen-âge, Nice, UMR 7264.

⁵⁶ Groupement d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire : <http://gaaf.e-monsite.com/>

exhaustive. Pour L. Schneider, ce phénomène traduit une évolution de la discipline et des mentalités : l'intérêt des études sur l'église médiévale ne tient plus à l'architecture ou à la recherche des origines du culte chrétien, mais « il s'agit désormais, dans le temps long, de tenter de démêler l'écheveau des relations socio-spatiales du Moyen Âge et de mesurer les effets de cette emprise totalitaire de la conception ecclésiologique de la communauté des vivants et des morts, qui a rattaché progressivement des groupes d'hommes à un lieu, à une mémoire, à un édifice » (Schneider, 2010a, p. 138).

2.1.1.2 Vers une meilleure prise en compte de l'anthropologie ?

La recherche concernant l'évolution des pratiques et des lieux funéraires a beaucoup évolué ces dernières années, pour plusieurs raisons. D'abord, le formidable essor qu'a connu l'archéologie médiévale a grandement contribué au phénomène : les réflexions se sont ouvertes sur d'autres disciplines (ethnologie, anthropologie biologique, paléodémographie, études paléoenvironnementales) et d'autres sources (écrites, monumentales et biologiques). Des réflexions méthodologiques sont menées depuis une vingtaine d'années, à l'occasion de la fouille exhaustive en un temps limité de grands ensembles funéraires, et concernent notamment l'adaptation des techniques de l'anthropologie de terrain, de l'enregistrement des sépultures ou tout simplement de la méthode de fouille de ces contextes particulier en milieu préventif (Guillon, 1990 ; Guillon, 1993 ; Blaizot, 1996 ; Langlois, Gallien, 1996).

De plus, apparaît progressivement l'idée de l'utilité de la fouille exhaustive des cimetières (Schneider, 2010b, p. 132). En effet, les questions de représentativité de l'échantillon sont devenues centrales dans l'interprétation des données (Guillon, 2004 ; Séguy, Buchet, 2011, p. 35-39 ; Sellier, 2012). Malheureusement, en dehors de quelques exceptions (*cf. chapitre préliminaire*), la fouille des cimetières, ruraux comme urbains, est toujours partielle, ce qui engendre un biais de représentativité très important dans l'approche de la population inhumée, inhumante et surtout vivante.

Ensuite, le cimetière n'est plus seulement fouillé pour lui-même, avec comme seul horizon la définition de son association à une église, l'analyse du mobilier ou du contenant : les tombes ne permettent plus de dater la construction d'un lieu de culte et la présence de sépultures ne prouve plus le statut des églises, impossible à définir par l'archéologie. Dans un article récent, I. Catteddu *et al* entreprennent, à la lumière de la fouille extensive de trois grands espaces funéraires (Serris-les Ruelles, Tournedos-Portejoie et Saleux), un bilan sur une série d'églises et de cimetières normands fouillés depuis les années 1960 (Catteddu *et al.*,

2009). Les auteurs concluent que les dossiers anciens doivent généralement être repris, la définition du statut ou de la datation des églises étant élaborés à partir de critères irrecevables aujourd'hui (Catteddu *et al.*, 2009, p. 216).

Enfin, la recherche a encore évolué ces dernières années : les cimetières sont en effet remis au centre d'une plus vaste question concernant la mise en place du réseau (ou maillage) paroissial, et ses conséquences sur le regroupement des hommes et des femmes autour de pôles fédérateurs au Moyen Âge (Treffort, 1996b ; Zadora-Rio, 2005 ; Lauwers, 2010 ; Zadora-Rio, 2010).

Nous remarquons donc le formidable essor des recherches récentes sur le cimetière, et la volonté grandissante de combiner des sources diverses, bien que l'exercice soit difficile. Cependant, nous ne pouvons que constater que l'étude même de ses occupants a été souvent tenue à l'écart des bilans régionaux et autres synthèses sur le sujet. En effet, les premiers colloques sur l'église et le cimetière se sont surtout focalisés sur le monument et l'espace, rarement sur l'individu. Pourtant, quelques contributions nous rappellent que ce sont bien des hommes et des femmes qui occupent les cimetières.

Ainsi, É. Crubézy évoquait déjà en 1989 à Aix-en-Provence la question du « recrutement » funéraire, l'approche des structures sociales et des mentalités, dans une vision résolument « ethnohistorique » : « il conviendrait de mettre en évidence la façon dont l'organisation du monde des vivants intervient ou est transposé dans la mise en place de l'organisation du monde des morts » (Crubézy, 1994, p. 132). B. Mafart s'interroge en 1994 sur l'attitude de la société médiévale envers les malades, notamment dans la mort, et montre dans quelle mesure la paléopathologie* permet d'approcher les activités, la violence et les conditions de vie des individus (Mafart, 1996, p. 95). Durant ces mêmes rencontres, B. Boissavit-Camus et E. Zadora-Rio se demandent comment l'identité sociale (sexe, âge, parenté, statut social...) interagit avec la topographie funéraire des cimetières paroissiaux, en évoquant le cas des enfants, des malades et des étrangers. Il s'agit d'un des premiers articles tentant une analyse de l'organisation spatiale du cimetière médiéval, mettant en lumière certaines catégories sociales particulières, dont les enfants (Boissavit-Camus, Zadora-Rio, 1996).

À partir des années 2000, les colloques s'ouvrent davantage aux questions anthropologiques, mais concernent avant tout les pratiques funéraires (Raynaud, 2006 ;

Passarrius, 2011 ; Corrochano, 2011). Les contributions portant sur le cimetière se tournent cependant davantage vers la compréhension et la mise en évidence d'une organisation funéraire spécifique, sur des critères d'âge et de sexe, autour des églises (Catteddu *et al.*, 2009 ; Ardagna *et al.*, 2010 ; Saint-Pierre, 2010 ; Perez, 2011 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011 ; Garcin *et al.*, 2011). Cependant, les colloques réunissant historiens, archéologues et anthropologues restent rares, et permettent pourtant d'aborder des thématiques variées : les gestions de crises (Cartron, Castex, 2007 ; Buchet *et al.*, 2009), l'approche de la démographie des populations du passé (Buchet *et al.*, 2006), la diversité des pratiques funéraires médiévales (Cartron *et al.*, 2010), l'identité sociale (Alduc-Le Bagousse, 2004 ; Alduc-Le Bagousse, 2009) ou la place de l'enfant (Portat, 2009 ; Coste, 2011)⁵⁷.

On commence à peine à mesurer, à la lumière des dernières études, les facteurs biologiques et sociaux qui sont à l'œuvre dans l'organisation des espaces funéraires, et qui permettent d'appréhender les choix d'inhumation, les liens de parenté, l'attitude envers les malades, l'identité sociale des individus et même les temps de crises, qui entraînent une gestion spécifique des cimetières. Ces thématiques ne sont réellement perceptibles qu'au prix du dialogue entre les spécialistes et par une réelle pluridisciplinarité. Bref, il est temps de remettre l'Homme au centre de la réflexion.

2.1.2 L'accès au cimetière chrétien

Au haut Moyen Âge, l'accompagnement du mourant, le traitement du cadavre et l'entretien de la mémoire des individus sont des éléments fondamentaux témoignant de la prise en charge progressive de la mort par l'Église carolingienne. Le cimetière paroissial, espace sacralisé, dont l'accès est alors limité, polarisant la société dans son ensemble marque l'aboutissement de l'encadrement de l'Église sur le monde des morts.

2.1.2.1 Des nécropoles aux cimetières...

L'abandon des nécropoles a lieu dans une fourchette chronologique large et difficile à préciser par manque de marqueurs chronologiques fiables, à partir de la fin du VII^e siècle.

⁵⁷ Nous pouvons également citer le séminaire organisé à l'université de Nice en mars 2011 (M. Lauwers, E. Perez), portant sur *l'organisation des espaces funéraires du Moyen Âge à la lumière de l'anthropologie biologique*, rassemblant historiens, archéologues et anthropologues.

Cependant, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, il est possible que pour certaines d'entre elles l'occupation se poursuive jusqu'en plein Moyen Âge : un accroissement de la population inhumée peut cacher en réalité une occupation plus longue, comme nous l'avons souligné à Saint-Sauveur ou à Haudricourt : ces deux séries étant marquées par une augmentation du nombre d'individus à partir de la fin du VIIe siècle (Mantel *et al.*, 1994 ; Ben Redjeb, 2007). La question de la datation des sépultures sans mobilier, généralement considérées comme tardives (Legoux *et al.*, 2009), serait aussi à revoir. Dernièrement, la découverte de monnaies carolingiennes, ou des analyses au C₁₄, montrent que certaines de ces grandes nécropoles rurales étaient toujours utilisées au Xe siècle (Lauwers, 2013, note 28 p.330). On ne peut donc plus considérer que l'abandon des nécropoles ait eu lieu au plus tard au VIIIe siècle. Ces éléments reposent sur des interprétations archéologiques qui ont depuis évolué, notamment liées à la disparition du mobilier. En effet, les fouilles des nécropoles et des cimetières situés autour d'une église aux VIe-VIIe siècles, semblaient attester que l'abandon des premières se faisait au profit des seconds, notamment et surtout en Normandie, où l'archéologie médiévale, alors à ses prémices, tentait de répondre à ce problème (Dierkens, 1981 ; Lorren, 1982 ; Pilet *et al.*, 1990 ; Pilet *et al.*, 1994).

Cependant, la découverte de nombreux lieux funéraires isolés du cimetière collectif jusqu'en plein Moyen Âge, d'abord considérés comme atypiques, ont fait depuis évoluer les interprétations (Treffort, 1996b ; Treffort, 2004 ; Zadora-Rio, 2005, p. 15 ; Pecqueur, 2005 ; Blaizot, 2006). Ces petits groupes de tombes retrouvés au sein d'habitats contemporains ou de structures antérieures ruinées sont parfois situés à proximité d'un espace funéraire collectif plus vaste, comme à Serris-les Ruelles (Blaizot, 2011). On ne peut donc évoquer l'éloignement du cimetière comme justification de l'inhumation en ces lieux. Ces tombes témoignent de la liberté de choix de l'emplacement de la sépulture, qui caractérise le haut Moyen Âge au moins jusqu'à l'an mille, et peut-être au-delà.

Ensuite, la multiplication des fouilles en milieu rural montre une réelle diversité des lieux de culte, que ce soit dans leur construction, leur fonction ou leur pérennité. Certaines sont d'abord construites en bois, comme à Tournedos-Portejoie ou Saleux (Carré, 1996 ; Catteddu, 2003), et sont donc très difficiles à identifier par l'archéologie, car seuls les trous de poteaux témoignent de leur existence : ils peuvent être recoupés ou détruits, leur plan n'être que peu lisible. Dans le cas de Tournedos-Portejoie et Saleux, les églises ont ensuite été construites en pierre, ce qui permet de les identifier de manière certaine. Mais il est tout à fait possible que

certaines églises aient été élevées en bois, puis aient disparu avec l'habitat associé (Zadora-Rio, 2005, p. 16). De nombreux édifices ont ainsi été probablement abandonnés, avant même de laisser une trace écrite : l'écart entre la construction de certains lieux de culte et leur apparition dans la documentation peut atteindre jusqu'à sept siècles (Zadora-Rio, 2010, p. 239).

La question se pose donc de l'identification et de la pérennité des lieux de culte au haut Moyen Âge dans les campagnes, ainsi que leur fonction : pastorale et/ou funéraire, volonté de marquer le paysage, d'honorer des reliques voire de « convertir » un site païen ? :

« La découverte d'un grand nombre d'églises, souvent même construites en pierre, qui n'ont eu qu'une existence éphémère, de l'ordre d'un ou deux siècles, voire de quelques décennies, indique que la pérennité des lieux de culte est moins générale qu'on ne l'admet le plus souvent » (Zadora-Rio, 2005, p. 18).

Ce constat induit que nombre d'églises nous échappent, qu'elles soient en bois ou en pierre, certaines n'étant probablement jamais inscrites dans la documentation, et donc que leur nombre était certainement plus élevé que l'on ne le croit actuellement. Pour É. Zadora-Rio, cela remet en cause l'idée même de l'augmentation du nombre d'églises aux XIe-XIIe siècles : « sans doute faut-il reconsidérer également la croissance exponentielle du nombre des églises qu'on attribue généralement aux XIe-XIIe siècles », qui paraît être un « effet de sources, qui résulte de l'abondance nouvelle des actes de la pratique et surtout de la croissance du nombre de confirmations de biens ecclésiastiques par les papes » (Zadora-Rio, 2010, p. 239).

Ensuite, la constitution progressive du réseau paroissial, en associant églises, cimetières et habitats, a dû profondément régulariser la répartition des églises, jouant un rôle dans la disparition de certaines au profit de nouvelles. De plus, tous ces éléments apportés par l'archéologie et la fouille extensive des cimetières, montrent le caractère extrêmement progressif de la fixation des individus en des lieux pérennes (Lauwers, 2005, p. 269 ; Lauwers, 2010, p. 3). M. Lauwers propose en 2005 le concept d'*inecclesiamento*, en relation avec l'*incastellamento* proposé en 1973 par P. Toubert (Toubert, 1973), pour illustrer le rapprochement des individus autour de l'église et son cimetière, considérés comme étant de véritables pôle d'attraction (Lauwers, 2005, p. 269-276). Ce concept « renvoie à un phénomène qui ne peut être appréhendé que dans la longue durée et s'identifie au mouvement progressif d'inscription de l'Église au sein de la société » (Lauwers, 2010, p. 304).

Enfin, il faut rappeler que la « christianisation » des campagnes a longtemps été invoquée pour expliquer les phénomènes d'évolution des pratiques funéraires, d'abord l'orientation du corps ouest/est, la position des mains des défunts, l'utilisation du sarcophage, la raréfaction des dépôts dans les tombes, puis finalement l'abandon des nécropoles (*cf. chapitre 2*).

Doit-on également remettre en cause le lien entre la « christianisation » et les premiers rapprochements entre les vivants et les morts au haut Moyen Âge ? Le fait de retrouver de nombreux individus inhumés dans des lieux éloignés de tout lieu de culte peut nous y inviter. En effet, la pénétration des sépultures à l'intérieur de l'habitat ne semble pas spécifiquement liée à la construction des églises, ni même à la constitution des paroisses :

« La constitution des cimetières paroissiaux, réservés aux morts et accueillant l'ensemble des défunts d'une paroisse, n'a pas été une conséquence directe et immédiate de la christianisation, mais elle a résulté d'un lent processus de rapprochement des morts et des vivants, dont la polarisation de l'espace funéraire autour de l'église apparaît comme la dernière étape » (Zadora-Rio, 2005, p. 21).

Aujourd'hui nous sommes donc obligés d'admettre qu'un lieu de culte n'est pas nécessaire à l'implantation de sépultures au haut Moyen Âge, le modèle du cimetière paroissial n'étant réellement abouti qu'après l'an mille, au terme d'un long et complexe processus de fixation des individus en des lieux pérennes (Lauwers, 2010, p. 301 ; Lauwers, 2013, p. 319-320). L'inhumation en contexte d'habitat ou d'aires artisanales témoigne, d'une part, d'une certaine diversité des pratiques funéraires du haut Moyen Âge et, d'autre part, de la liberté de choix du lieu d'inhumation (Pecqueur, 2003 ; Treffort, 2004 ; Pecqueur, 2005 ; Blaizot, 2006). Ces découvertes montrent qu'il n'y a pas de modèle unique caractérisant les ensembles funéraires médiévaux, comme il n'y a pas de passage brusque et systématique de la nécropole au cimetière. Cependant, de grandes tendances se perçoivent entre le regroupement des morts autour d'un lieu de culte et l'existence de zones funéraires plus petites, disposées dans un lieu éloigné du cimetière. Ces deux ensembles caractérisant les deux extrêmes d'un phénomène plus complexe de gestion des morts.

Dans ce contexte, il paraît utile de revenir sur la définition même du cimetière. En effet, la définition de la « nécropole » et du « cimetière », de R. Colardelle, issue d'un glossaire constitué pour le colloque *Archéologie du cimetière chrétien* (Colardelle, 1996), mérite d'être aujourd'hui discutée. La nécropole y est définie comme un « lieu d'inhumation à l'écart de

l'habitat, par opposition au cimetière ». Or, ce fait est aujourd'hui contesté : l'habitat n'était pas forcément éloigné des nécropoles rurales, certains sites ayant démontré le contraire (Foucray, 1996 ; Martin, 2011 ; Blaizot, 2011), ce n'est donc pas un critère universel. Il souligne ensuite que « ce terme doit, chaque fois que possible, être précisé : avec ou sans église, chrétien ou païen, délimité ou non, de telle ou telle période... », ce qui multiplie les déterminations possibles et rend plus floue la définition de la nécropole, construite essentiellement par opposition au cimetière.

Le cimetière est défini comme un « terrain réservé aux morts, entourant une ou plusieurs églises, délimité par une clôture, des murs ou un fossé par exemple, et intégré à l'habitat groupé » (Colardelle, 1996). Plusieurs points sont à relever : d'abord, la question de la délimitation, par des structures périssables ou non, de l'espace des morts, qui ne semble pas caractériser spécifiquement les cimetières. En effet, la quasi-totalité des fouilles étant partielles, les limites du cimetière ne sont généralement pas connues, ce qui nous empêche de considérer ce trait comme caractéristique.

Ensuite, l'intégration à l'habitat groupé est une question problématique : le regroupement du cimetière, de l'église et de l'habitat est un phénomène largement discuté dans la communauté scientifique, qui ne peut être considéré comme acquis dès le haut Moyen Âge (*cf supra*). Le seul élément qui caractérise le cimetière est donc la présence d'une église.

En effet, seule la présence attestée d'un lieu de culte, quelle que soit sa fonction (chapelle, basilique, église patrimoniale etc...), définit le cimetière, et c'est cette interprétation qui a été retenue dans le cadre de ce travail. La nécropole, par opposition, est un ensemble funéraire qui se caractérise par son aspect collectif, mais qui n'est pas polarisé par un lieu de culte. Les tombes isolées, découvertes dans des secteurs ruinés, des aires agricoles, des fossés, voire des grottes, constituent également une réalité que l'archéologie peine à repérer et à définir, et qui constitue pourtant un des aspects du système funéraire médiéval.

Les dernières avancées de la recherche nous forcent donc à nous éloigner de l'image d'un passage brusque des « nécropoles » aux « cimetières », pour appréhender des tendances dans l'organisation des ensembles funéraires médiévaux, tout en gardant à l'esprit qu'il existe aussi une certaine diversité des pratiques.

2.1.2.2 Sacralisation de l'espace funéraire

Nous ne savons absolument rien concernant l'accès aux nécropoles et premiers cimetières du haut Moyen Âge. L'organisation des tombes en groupes d'individus parfois apparentés (analyses ADN ou des caractères discrets*) ou possédant un mobilier de même facture (tombes au mobilier riche), nous invite à considérer que c'était avant tout la famille qui encadrait les rites de la mort (funérailles, inhumations, rites funéraires). Ce poids de la famille dans l'organisation du monde des morts s'effacera peu à peu au profit de l'Église, qui, au terme d'un long processus, prendra en charge les funérailles, l'inhumation et surtout donnera un sens profondément chrétien aux gestes funéraires. C'est en effet durant l'époque carolingienne que s'amorce une prise en charge institutionnelle de la mort par l'Église (Treffort, 1996b, p. 119-127 ; Treffort, 2011a, p. 12-15).

De plus, rien dans les sources écrites ne transparaît concernant l'accès au champ des morts : rien ne nous permet de dire, sur la base de l'observation archéologique ou l'étude des textes des VIe-VIIIe siècles, qu'il n'y avait aucune règle ou condition d'accès. En effet, on considère généralement, de manière implicite, que les nécropoles étaient ouvertes à tous (Buchet, Lorren, 1977 ; voir Vivas, 2012, p.110).

Cependant, nous avons pu constater, en complément d'études et de remarques déjà anciennes (Alduc-Le Bagousse, 1994a ; Alduc-Le Bagousse, 1996), que les répartitions par âges montrent une nette sous-représentation des jeunes enfants, en particulier ceux de moins d'un an dans les nécropoles. Nous avons pu constater que l'intégration des fosses vides ne permet pas de palier ce phénomène, même si elle permet parfois d'obtenir des fréquences plus proches de celles des populations préindustrielles (environ 40% d'enfants). L'analyse anthropologique permet donc, dans une certaine mesure, d'évoquer des raisons culturelles à cette sous-représentation, soit l'idée d'une inhumation des nouveau-nés et des enfants de moins d'un an dans d'autres lieux (*cf chapitre 1*). Ce qui prouve que tous les individus n'étaient donc pas forcément inhumés dans l'aire funéraire collective entre les Ve et VIIIe siècles.

Seule une approche anthropologique permet d'analyser ce phénomène, car si les archéologues ont depuis longtemps remarqué le petit nombre d'enfants, ce sont les anthropologues qui ont élaboré les premières hypothèses, portant notamment sur la conservation différentielle des os immatures (Alduc-Le Bagousse, 1994a ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Guy *et al.*, 1997 ; Guy, Masset, 1997 ; Buckberry, 2000 ; Bello *et al.*, 2002).

Un réexamen des textes à la lumière des dernières avancées archéologiques portant sur le passage des nécropoles aux cimetières a montré que la mise en place du cimetière paroissial, et donc l'obligation pour tout individu d'être inhumé dans le cimetière de sa paroisse, n'est pas antérieure au Xe siècle (Treffort, 1996b, p. 141). De plus, la question de la sacralisation de l'espace des morts, qui entraîne toute une série de « conditions d'accès », semble avoir été un mouvement très progressif.

À partir du IXe siècle, le clergé est pris d'un intérêt nouveau pour la gestion des édifices de culte : l'église et ses biens doivent être protégés, notamment de l'emprise des grands laïcs, et les fidèles sont invités à la fréquenter plus fréquemment (Lauwers, 2005, p. 30-31). Ces discours apparaissent comme étant nouveaux à l'époque, qui tranchent avec une certaine indifférence antérieure, et participent à « l'affermissement de l'autorité épiscopale », caractéristique de l'époque carolingienne (Lauwers, 2005, p. 31). À partir de ce moment là, les exhortations du clergé à récupérer les biens d'Église détenus par les grands laïcs se multiplient, notamment celles ayant trait aux églises patrimoniales (et leur terre) :

« Il ne faut pas que les églises, qui sont dédiées au nom divin par le ministère des prêtres, soient complètement négligées et abandonnées, selon l'habitude, blâmable et à réformer, de certains, au profit de chapelles qu'ils se construisent à leur gré »⁵⁸ (Lauwers, 2005, p.32).

Il ne faudrait pas conclure, sur la base de ce texte (et d'autres similaires), à un abandon et une ruine généralisés des églises au IXe siècle, car il s'agit probablement avant tout d'un discours visant à saper l'autorité laïque dans le but de récupérer des biens qui appartiennent, « par nature », à l'Église. Ensuite, les arguments avancés par les clercs pour récupérer ces biens concernent la prise en charge de la sépulture des pauvres (*pauperes*) par l'Église, et que donc ces biens ne lui appartiennent pas en propre, mais sont « les biens des pauvres ». En effet, il est de tradition, depuis les premiers siècles de la chrétienté, que l'Église prenne en charge la sépulture de ceux qui n'en ont pas les moyens : Hincmar de Reims évoque par exemple ceux qui ne peuvent « transporter au loin leurs défunt » (Lauwers, 2005, p. 40), ce qui montre bien qu'encore à l'époque carolingienne, certains individus se trouvaient isolés ou éloignés de l'église la plus proche.

⁵⁸ Jonas d'Orléans, *De institutione Regia*, XIII, éd. et trad. A. Dubreucq, d'après Lauwers, 2005, p.32.

Un autre argument qui nous intéresse directement dans ce discours est celui de la consécration et du caractère « sacré » des églises. Si, durant l'Antiquité tardive, c'étaient la présence de reliques qui faisait l'attraction du lieu de culte, à partir du haut Moyen Âge c'est la prière qui devint l'élément central : l'inhumation d'individus au plus près des murs n'est plus tant liée à la présence des reliques qu'aux bienfaits des prières des fidèles (Treffort, 1996b, p. 132 ; Lauwers, 2005, p. 56-57). En effet, l'inhumation *ad sanctos* a probablement été le premier jalon du lent processus d'association des morts et des vivants (Rebillard, 1999 ; Rebillard, 2003). À l'époque paléochrétienne, la recherche de la proximité des reliques se traduit par un mouvement de rapprochement des tombes des églises, afin de bénéficier de leur *virtus*, appelée inhumation *ad sanctos* (Duval, 1988). Ce phénomène est une première rupture avec la mentalité antique païenne, pour qui « l'association de tombes à un espace sacré était inconcevable » (Treffort, 1996b, p. 131).

Dès la fin du VIII^e siècle, un lent processus de transfert de la *virtus* des reliques à l'édifice se met en place, et le caractère « saint » ou « sacré » des reliques fut donc transféré au bâtiment. Cependant, ce caractère ne pouvait aller de soi, et un rite de consécration de l'église fut très tôt institué, les premiers documents datant des IV-V^e siècles : « les rituels de consécration attestent bien une volonté accrue, au fil du temps, de marquer et de sacraliser « les murs » des églises » (Lauwers, 2005, p. 58). Et nous verrons plus loin en quoi cette idée est importante pour notre propos.

Au haut Moyen Âge, l'importance du bâtiment lui-même s'accroît, à travers la volonté marquée pour l'Eglise, de protéger, consacrer et récupérer les lieux de culte, à cause notamment de leur caractère *sacré*. Ce phénomène prend place dans un contexte marqué par la volonté de séparer nettement espace sacré et espace funéraire, notamment par la limitation de l'inhumation dans l'église et la consécration nouvelle de l'espace des morts, le cimetière, lui octroyant alors un caractère sacré (Treffort, 1996b, p. 137-143). Cette volonté de « localiser » le culte dans des points précis entraîna des tensions et contestations, bien vite qualifiées d'hérésies, généralement autour des XI^e-XII^e siècles (Lauwers, 2005, p. 72).

Dans ce contexte, l'architecture de l'église en vint à représenter l'ordre de la société imaginé par les clercs. L'autel, point central de l'édifice, fut protégé et séparé du reste du bâtiment, d'abord par des éléments périssables (barrières de bois, voiles) puis architecturaux (plaque de chancel en pierre). Dès le VI^e siècle, les conciles prescrivaient que les laïcs ne devaient pas y avoir accès, mais le chœur pouvait encore s'ouvrir aux laïcs et aux femmes

(Lauwers, 2005, p. 75). À partir du IX^e siècle, parallèlement au nouvel intérêt porté aux lieux de culte, les laïcs furent exclus de l'espace protégeant les autels, le chœur, durant la célébration eucharistique (Lauwers, 2005, p. 75). Le chancel symbolise alors la limite entre les clercs et les laïcs.

Les individus furent également séparés en fonction de leur sexe : un synode romain de 853 mentionne le côté des hommes et celui des femmes (Lauwers, 2005, p. 76). Le liturgiste Amalaire précise alors que « les femmes se tiennent du côté nord, démontrant ainsi que les plus faibles, qui ne peuvent supporter l'ardeur des tentations doivent être placées au-dessous »⁵⁹. La hiérarchisation se faisant dans le sens clercs, hommes laïcs, femmes laïques :

« Ainsi, la célébration de l'eucharistie était-elle étroitement liée à l'institution des règles concernant la forme et l'aménagement des églises, règles elles-mêmes articulées à l'organisation d'une société « d'ordres », où se superposaient les catégories de clerc et de laïc, de masculin et de féminin » (Lauwers, 2005, p. 77).

2.1.2.3 La question de l'exclusion

Si l'église fut consacrée assez tôt, ce n'est pas avant le Xe siècle qu'apparaissent les premiers actes de consécration du cimetière, qui engendre la mise en place de conditions d'accès, et donc une exclusion de certains individus, notamment les non chrétiens, dont les enfants non baptisés (Lauwers, 2005, p. 115-119). Mais le rite de consécration ne semble pas se généraliser avant les XI^e-XII^e siècles, où il apparaît dans les textes comme indispensable (Lauwers, 2005 ; Vivas, 2012, p. 123). Ce rite, en créant des conditions d'accès, engendre une opposition entre une part positive (les « bons chrétiens ») et une part négative (les mauvais et non chrétiens). L'inhumation dans le cimetière apparaît alors comme un signe d'appartenance à la communauté chrétienne, et sa mise à l'écart peut apparaître comme une « exclusion » (Vivas, 2012, p. 8). M. Vivas, auteur d'une thèse sur la privation de sépulture au Moyen Âge, discute le concept d'exclusion, qui possède de multiples formes (Vivas, 2012, p. 15-17). Ainsi, différents processus d'exclusion sont à l'œuvre au Moyen Âge, se fondant sur différents critères.

Se dessine alors deux catégories d'individus privés de sépultures en terre chrétienne : les « mauvais chrétiens », comme les suicidés (considérés comme meurtriers d'eux-mêmes), les combattants morts aux tournois, les blasphémateurs, les meurtriers, voleurs, usuriers, endettés,

⁵⁹ Amalaire, *Liber officialis*, II, 2 (*De situ ecclesiae*), t.2, pp.262-264, d'après Lauwers, 2005, p.76.

hérétiques, excommuniés et les concubines des prêtres (Vivas, 2012, p. 177 et suivantes). Pour certains de ces individus, avant les XIe-XIIe siècles, la condamnation se traduit plutôt par l'absence de funérailles ou de liturgie commémorative. Ce n'est qu'à partir des XIe-XIIe siècles, que la privation de sépulture en terre chrétienne s'impose pour ces individus (Vivas, 2012, p. 224). Cependant, ils peuvent, à tout moment, réintégrer la communauté, notamment en faisant « amende honorable » : l'exclusion n'est donc jamais vraiment absolue, ce qui rend ce concept difficilement applicable à la réalité médiévale. L'auteur préfère utiliser l'idée de « marginalité », plus nuancée (Vivas, 2012, p. 17).

En revanche, il existe une autre catégorie d'individus privés de sépultures en terre chrétienne : les « non chrétiens », autrement dit les païens (juifs, musulmans) et les enfants morts avant le baptême. Cependant, il n'est absolument pas certain que, dès le haut Moyen Âge, l'enfant non-baptisé soit exclu du cimetière. En effet, c'est la sacralisation du cimetière, à partir du XIIe siècle, qui a entraîné la volonté d'exclure certains individus de l'espace des morts, dont les enfants non baptisés, afin de ne pas souiller un lieu devenu sacré (Lauwers, 2005, p. 166-167). Nous reviendrons cependant sur ce problème plus loin (*cf infra*).

À partir du Xe siècle, certains textes font mention d'une sépulture infamante, à l'extérieur du cimetière, pour punir certains péchés particulièrement graves. Ainsi, le concile de Reims (900) prévoit que les excommuniés seront inhumés « à la manière des ânes » (*more asini*), « dans du fumier, à la surface de la terre, afin de servir d'exemples d'opprobre et de malédiction pour les générations présentes et futures » (Treffort, 1996b, p. 161).

Il existe également d'autres critères, mouvants et non exclusifs, qui catégorisent les individus, et dont le traitement funéraire peut s'en trouver affecté. En effet, nous avons déjà évoqué le cas des pauvres (*pauperes*), bien qu'à l'époque carolingienne, il est difficile de donner un sens précis à ce terme (Lauwers, 2005, p. 40-41 ; Devroey, 2006). Ensuite viennent les malades, les infirmes, les étrangers, les orphelins et les pèlerins, qui constituent des catégories d'individus dont la sépulture est traditionnellement prise en charge par l'Église (Treffort, 1996b ; Lauwers, 2005, p. 40-43), et dont on peut supposer que cela se traduit par un emplacement spécifique au sein du cimetière.

D'un point de vue archéologique, la découverte de sépultures « isolées » ou « atypiques » a souvent été interprétée comme une exclusion du lieu collectif des morts, même avant la mise en place du cimetière paroissial (par rapport aux nécropoles par exemple). Comme le souligne M. Vivas, ces tombes ont presque systématiquement été perçues dans une optique

négative (Vivas, 2012, p. 22). Cependant, avec la multiplication des découvertes, celles-ci passent du statut « d'atypique » à « typique », le nombre faisant la norme dans nos disciplines archéologiques. On considère maintenant que ces tombes, issues de contextes variés (habitats, zones artisanales, ruines et autres), témoignent d'une certaine diversité des pratiques funéraires médiévales (Zadora-Rio, 2005, p. 15 ; Pecqueur, 2005 ; Blaizot, 2006 ; Blaizot, 2011).

Enfin, on peut s'interroger sur ceux qui sont chargés d'appliquer les lois. De manière générale, ce sont l'évêque et le prêtre qui contrôlent la gestion du cimetière, et décident qui peut être enterrés, et où (Lauwers, 2005, p. 131 ; Vivas, 2012, p. 146-152). Ainsi, au début du IXe siècle, une décrétale de Léon III, reprise dans la collection de Grégoire IX, stipule que tout individu peut être inhumé où il le souhaite (dans le cimetière), à certaines conditions, notamment être adulte⁶⁰. Ce qui pose certaines questions sur la sépulture des enfants.

Le cimetière chrétien possède donc un caractère communautaire (assemblée des chrétiens : *ecclesia*), exclusif (seuls des chrétiens peuvent y être inhumés) et prohibitif (privation de sépulture fondée sur le comportement) (Treffort, 1996b, p. 142 ; Vivas, 2012, p. 144). Cependant, à la période carolingienne, « l'exclusion » peut se traduire par le refus des funérailles chrétiennes et de la liturgie commémorative, condamnant certains individus à l'oubli, mais pas forcément à la mise à l'écart du cimetière (Treffort, 1996b, p. 157-161 ; Vivas, 2012, p. 9). La privation de sépulture, notamment des non-baptisés, ne peut donc être invoquée avant le Xe siècle, au moins. Car c'est à partir de la période carolingienne que cette question est discutée par le clergé (Lauwers, 2005, p. 166-167 ; Vivas, 2012, p. 31). Ce problème apparaît en effet comme essentiel dans le contexte de définition du cimetière à cette époque, et découle probablement de l'action nouvelle de consécration des cimetières.

Cependant, d'un point de vue archéologique, il est extrêmement difficile de prendre en compte la question de la sacralisation de l'espace. On ignore en effet tout du rite de consécration au cas par cas, site par site, et si les plus anciennes mentions datent du Xe siècle, cela ne signifie aucunement que le rituel de consécration est couramment pratiqué partout dès

⁶⁰ Grégoire IX, *Decretales*, 3.28.1, éd. Friedberg (1959), 2, col.548-549, d'après Vivas, 2012, p.151.

cette époque. Au contraire, il semble que la généralisation de ce rituel, entraînant toute une série de conséquences sur l'accès au cimetière, ne soit pas antérieure aux XIIe-XIIIe siècles (Lauwers, 2005).

De même, on ne peut donc conclure au statut de baptisé/non baptisé seulement en observant les pratiques funéraires ou la localisation de la tombe. En effet, les sépultures de jeunes enfants retrouvées isolées du cimetière communautaire, datées du haut Moyen Âge, sont presque systématiquement interprétées comme appartenant à des non-baptisés, exclus du cimetière chrétien. Inversement, la découverte de périnataux ou d'enfants en bas-âge regroupés dans un certain secteur du cimetière est également perçue de cette manière, dans une opposition baptisés/non baptisés, alors que ce caractère n'est absolument pas visible par l'archéologie ou l'anthropologie. Il conviendra donc, à la lumière des résultats de cette étude, de discuter du statut des jeunes enfants et nouveau-nés inhumés dans le cimetière, et de ceux qui sont inhumés dans d'autres lieux.

2.2 Processus de regroupements des tombes d'enfants (VIe-XIIIe siècle)

Dans ce contexte, il serait particulièrement intéressant de pouvoir cerner l'apparition du phénomène de regroupement d'enfants dans certains secteurs des cimetières. Cependant, l'analyse de neuf sites, éclatés dans l'espace, ne le permet pas. En effet, les sites étudiés appartiennent à des milieux et des régions différentes, ce qui empêche toute généralisation abusive. En revanche, leur analyse permet de tirer quelques grands traits, dans l'apparition et la gestion de ce phénomène.

2.2.1 Chronologie des regroupements

On observe une variation assez importante du nombre d'enfants dans les cimetières étudiés (**Annexe 22**). On ne peut pas interpréter ces résultats en termes de mortalité, puisque l'augmentation des sujets immatures dépend surtout des secteurs appréhendés par la fouille. Cependant, une augmentation brusque des enfants peut traduire la mise en place de choix d'inhumation dans le cimetière. La figure suivante permet d'évaluer certains critères influençant directement ou indirectement leur fréquence, notamment la période et le milieu

(Figure 522). En effet, en milieu rural du VIe au XIe siècle, la fréquence des sujets immatures varie globalement de 30 à 50%, hormis à Blandy (~90%), qui reste une exception et s'explique par le fait que la zone fouillée correspond à une zone réservée aux enfants. En milieu urbain à la même période, les enfants composent environ 10 à 50% de l'effectif. Du XIe au XVe siècle, les fréquences des milieux urbains et ruraux se rapprochent : de 30 à 70% pour les premiers, de 40 à 80% (100% à Blandy) pour les seconds.

Le milieu semble donc jouer un rôle dans ce phénomène, au moins indirectement. En milieu rural, les enfants sont plus fréquents au haut Moyen Âge. Les grandes cathédrales urbaines n'accueillent pas spécifiquement les enfants en leur sein à cette époque, la population inhumée étant généralement considérée comme favorisée.

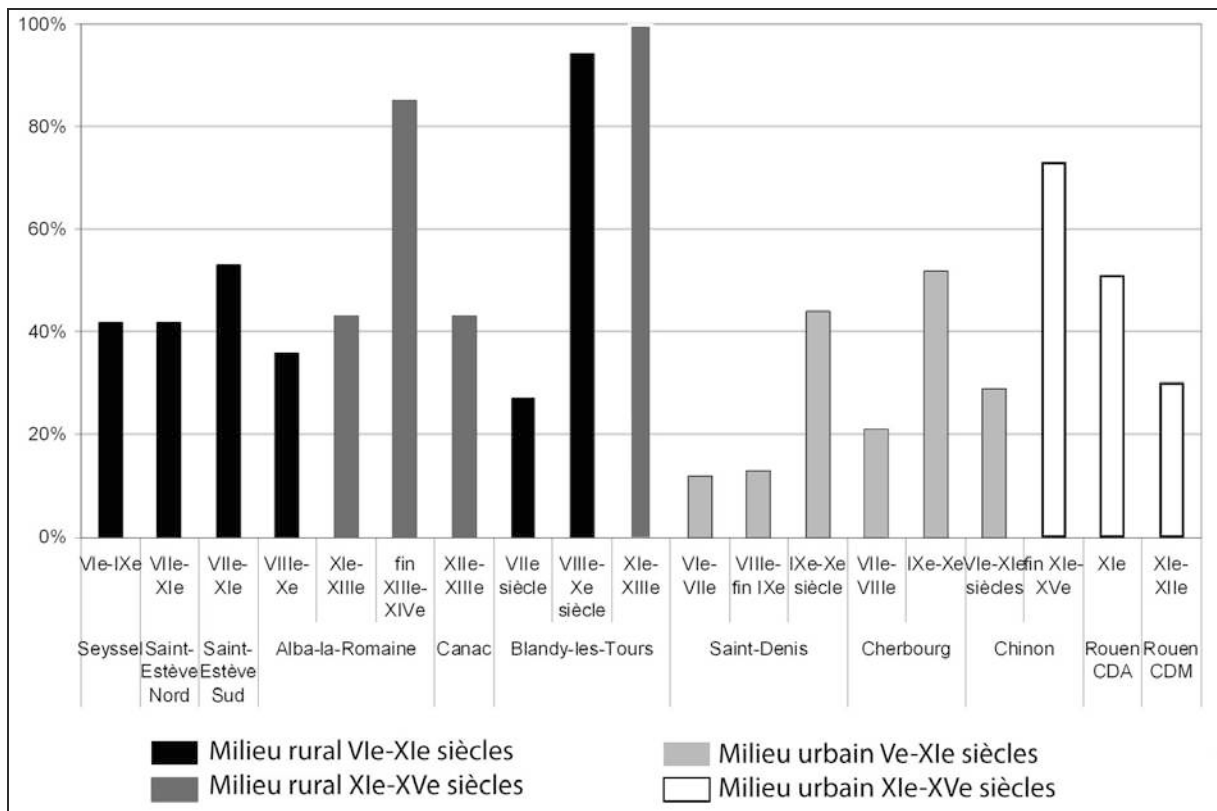


Figure 522 : Fréquences des enfants dans les cimetières étudiés, par milieu et par période

À Saint-Denis, ce sont surtout des hommes, inhumés en sarcophages, parfois accompagnés de mobilier, qui caractérisent les VIe-VIIe siècles, dans le cimetière comme dans les églises. Cette population favorisée est composée d'une élite laïque et ecclésiastique, puisque les moines de Saint-Denis ont probablement été inhumés dans certaines églises (Saint-Paul et Saint-Barthélemy). Ces choix d'inhumation spécifiques peuvent expliquer le

petit nombre d'enfants (12%). Aux VIIIe-IXe siècle, si les sarcophages et le mobilier disparaissent, il y a toujours aussi peu d'enfants inhumés dans les secteurs fouillés (13%). À partir de la fin du IXe siècle, on observe une hausse des sujets immatures à 44% dans les secteurs fouillés.

Le cimetière de Cherbourg montre aux VIIe-VIIIe siècle une population qui semble également favorisée par l'utilisation de sarcophages et le dépôt de mobilier (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 62) et qui ne contient que 20% d'enfants. Cependant, il n'a pas été découvert d'église en relation avec cette zone d'inhumation : l'église Notre-Dame est construite entre le IXe siècle et 1086, date à laquelle elle apparaît dans une charte (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 66). À partir de sa construction, le nombre d'enfants augmente brusquement, entre le IXe et le Xe siècle, à 52% de la population étudiée.

Enfin, la collégiale Saint-Mexme de Chinon présente les mêmes caractéristiques que les deux sites précédents aux IVe-XIe siècles : inhumations d'adultes, plutôt masculins, en sarcophages avec dépôt de mobilier, ces tombes pouvant appartenir à une élite laïque, voire ecclésiastique (chanoines) (Lorans (dir.), 2006, p. 212). Dans ce contexte, les enfants ne composent que 29% de la population, ce qui est insuffisant pour une population de type préindustriel. À partir de la seconde moitié du XIIe siècle, une zone réservée aux enfants est constituée. L'effectif immature passe alors de 29 à 73%.

Ces trois édifices urbains montrent donc des choix d'inhumation similaires, à savoir une population adulte plutôt masculine, appartenant à l'élite, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique, en d'autres termes, des choix sur critères sociaux. Dans ce contexte, les enfants en sont écartés, car ils ne représentent qu'entre 12 et 29% des individus. À Saint-Denis, Cherbourg et Chinon⁶¹, le nombre d'enfants est particulièrement faible entre le VIIe et le IXe siècle. Cependant, ces trois cathédrales ou collégiales urbaines présentent une hausse considérable de l'effectif immature à partir du IXe siècle pour Saint-Denis et Cherbourg, et de la seconde moitié du XIIe siècle à Chinon. Ces éléments traduisent une évolution essentielle dans les choix d'inhumation, par la mise en place de zones réservées.

En milieu rural, le pourcentage d'enfant est plus élevé entre le VIe et le XIe siècle, mais l'absence de phasage précis ne permet souvent pas de repérer le moment où l'effectif immature augmente. À Seyssel-Albigny, les regroupements ont lieu entre le VIe et le IXe

⁶¹ A Chinon, entre le VIIIe et le IXe siècle, seul 25% d'enfants ont été retrouvés (25/101, groupes 1b, c, d).

siècle, selon la datation du site. À Berre l'étang, ils sont antérieurs à la fin du IXe siècle, date de la destruction d'une partie de l'église. À Blandy, une importante aire funéraire est constituée de sarcophages au VIIe siècle, difficile à rattacher à une église en particulier, composés de 73% d'adultes, hommes et femmes. Au VIIIe siècle, la construction d'une église provoque les premiers regroupements d'enfants (94%).

Ainsi, les regroupements d'enfants débutent entre le VIIe et le Xe siècle en milieu rural, dans les sites étudiés. En milieu urbain, les premiers ont lieu à partir du IXe siècle, à Cherbourg et Saint-Denis (autour de Saint-Barthélemy), et du XIIe à Chinon. Ils succèdent à une occupation de type privilégié, avec des inhumations en sarcophage et du mobilier.

2.2.2 Quelques étapes du processus

Ces regroupements apparaissent rarement sans raison, et l'archéologie permet parfois de cerner les étapes de ce processus. Nous pouvons en distinguer trois différentes.

2.2.2.1 Construction de l'église

D'abord, les regroupements peuvent suivre directement la construction d'une église, et en constituer le premier état d'occupation, comme à Seyssel-Albigny et Blandy-les-Tours, deux églises rurales du haut Moyen Âge. À Seyssel-Albigny entre le VIe et le IXe siècle une ségrégation existe entre l'intérieur et l'extérieur de la basilique (*cf.1.3.8*). La population inhumée à l'intérieur de l'église est composée essentiellement d'hommes déposés dans des coffrages de lauzes plusieurs fois réutilisés. Les enfants sont concentrés dans le chœur et au sud du chevet, mais il est difficile d'affirmer que ces regroupements ont lieu dès la construction de l'édifice. Seul le mur nord a bénéficié d'une campagne de réfection postérieure à la seconde moitié du VIIe siècle (Bizot, Serralongue, 1988, p. 44). Étant donné que la typologie est très homogène à l'intérieur de l'édifice (coffrages de lauzes ou de tuiles et de pierres), et très similaire entre enfants et adultes, il est possible de postuler que les regroupements d'enfants dans le chevet ont lieu dès sa construction, autour des VIe-VIIe siècles.

À Blandy-les-Tours, c'est la construction de l'église carolingienne, entre le VIIIe et le Xe siècle, qui entraîne une concentration d'enfants autour du chevet (94%). À partir du XIe

siècle, cette zone est réservée exclusivement aux enfants de moins de 3 ans, principalement des fœtus et des périnataux.

2.2.2.2 Agrandissement ou réfection de l'église :

Ensuite, les regroupements d'enfants peuvent faire suite à un agrandissement ou une réfection d'une partie de l'église, comme à Saint-Denis et Chinon. À Saint-Denis, les églises Saint-Pierre et Saint-Barthélemy, au nord de la basilique, ne sont plus utilisées après le VIIe siècle, l'espace étant complètement saturé par les sarcophages, jusqu'à la réalisation de modifications architecturales. En effet, à la fin du IXe siècle, la galerie reliant les églises, qui avait jusque là probablement une fonction liturgique, est détruite, ainsi que leurs annexes. À Saint-Barthélemy, les creusements engendrés par les travaux ont été comblés de terre, et le sol a été exhausé, permettant de nouveau l'inhumation dans ce secteur. Immédiatement après ces travaux, on remarque l'installation de zones réservées aux enfants à l'extérieur contre les murs de Saint-Barthélemy, de la fin du IXe au Xe siècle. À Saint-Pierre, l'analyse est plus difficile, car la fouille n'a concerné que le chœur de l'église et relativement peu d'individus sont datés de cette période (N = 10). Cependant, les choix d'inhumation évoluent aussi : au VIIe siècle, l'espace est composé exclusivement d'adultes masculins et indéterminés, ce qui peut être dû à l'inhumation des moines dans ce secteur ; à partir du IXe siècle, les 10 sujets fouillés sont des hommes, des femmes et des enfants.

À Chinon, c'est la réfection du mur nord, dans la seconde moitié du XIIe siècle qui précède la mise en place d'une zone réservée tout contre ce mur, au nord de la collégiale Saint-Mexme. Cet espace, assez enclavé, n'était pas utilisé à des fins funéraires avant cette date, les enfants étant localisés autour de l'édifice roman, construit vers l'an mil (*cf. 1.3.6*).

2.2.2.3 Occupation postérieure à la construction de l'église :

Dans certains cas, il est difficile de définir ce qui a pu être à l'origine des regroupements, notamment en raison de l'impossibilité d'avoir un phasage précis ou d'observer le lien entre les murs et les tombes, comme à Saint-Estève de Berre l'étang, à Cherbourg et, dans une moindre mesure, à Notre-Dame de Rouen. Dans ces cas précis, les regroupements ne suivent pas la construction de l'église, et se placent au deuxième ou au troisième niveau d'occupation du cimetière.

À Berre l'étang, l'absence d'un phasage précis nous empêche de bien saisir la gestion de l'espace dans l'église Saint-Estève, entre le VIIe et le XIe siècle. Le premier état de l'église est composé d'une nef et de deux annexes, l'abside se situant en dehors de la zone de fouille (cf *supra*). À l'intérieur de l'église des sarcophages sont datés de la fin du VIIe siècle par le mobilier, mais presque tous ont été détruits ou vidés. Le deuxième état de l'église (VIIIe-fin IXe siècle) est marqué par la construction de la galerie sud, autour de laquelle est accolée une série de tombes d'enfants en coffrages de dalles. Les tombes d'enfants sont alors concentrées autour de l'annexe sud et de la galerie attenante, construites au VIIIe-IXe siècle. Ces regroupements peuvent être attribués au deuxième état, car ils sont antérieurs à la destruction de la galerie et de l'annexe sud à la fin du IXe siècle (cf *supra*).

Le *terminus post quem* est plus difficile à mesurer. L'annexe fait partie du premier état de l'édifice aux Ve-VIIe siècles, mais seuls des sarcophages ou des coffrages étaient déposés à l'intérieur : celui situé dans l'annexe contenait près de 16 individus, le dernier étant daté par C₁₄ entre 663 et 777. Il est certain que les inhumations d'enfants sont postérieures à l'installation de ce sarcophage à acrotères au VIe siècle, mais il est plus difficile des les considérer comme postérieures aux réutilisations, qui se poursuivent au plus tard jusqu'à la fin du VIIIe siècle.

À l'extérieur de l'église, cinq tombes d'adultes en coffrages de dalles et mixtes sont d'abord installées contre le mur sud de l'annexe, orientés ouest/est. Dans un deuxième temps, des tombes d'enfants, aussi en coffrages de dalles, s'installent au-dessus de ces sépultures, et s'alignent contre les murs de l'annexe sud et de la galerie (**Figure 385**).

En bref, les regroupements d'enfants dans et contre l'annexe sud de l'église se situent dans une fourchette large, entre les VIIe-VIIIe siècles (après l'installation du sarcophage dans l'annexe – et la construction de la galerie ?) et la fin du IXe siècle (destruction de l'annexe et de la galerie). Les contenants sont identiques pour toutes ces sépultures, à savoir le coffrage de dalles, et l'occupation de l'espace est très dense : des enfants sont rassemblés dans les mêmes tombes, qui sont superposées sur quatre niveaux, ce qui va dans le sens d'une occupation ponctuelle de l'espace, peut être un siècle ou deux.

La zone de concentration d'enfants est donc située autour de l'annexe et de la galerie sud à Saint-Estève, sans que l'on puisse pour autant relier ce phénomène à une modification architecturale de l'édifice : l'annexe fait partie du premier état de l'église, et n'accueille pas spécifiquement les enfants dès sa construction. Peut-être la construction de la galerie, aux VIIIe-IXe siècles, a-t-elle entraîné une spécialisation de l'espace situé au sud de l'église, mais

aucun élément ne permet de l'affirmer. Quelques datations C_{14} supplémentaires nous permettraient d'en savoir plus.

À Cherbourg, les tombes sont difficilement rattachables à l'église Notre-Dame. Les fouilles n'ont concerné que quelques secteurs, dont le chœur de l'église, et plusieurs zones du cimetière à l'ouest et à l'est. Nous avons vu que le premier niveau d'occupation est composé uniquement de sarcophages, contenant essentiellement des adultes (79%). Entre le IXe et le Xe siècle une église est construite⁶², et dès ce moment les inhumations d'enfants augmentent, constituant la moitié de la population étudiée (52%). Certains secteurs sont particulièrement recherchés, notamment l'intérieur (94% de sujets immatures) et l'est de l'édifice (42-69%). Cependant, si la construction de l'église Notre-Dame semble avoir joué un rôle déterminant dans ces regroupements, l'absence d'un phasage fin ne permet pas de préciser le lien entre les murs et les tombes. L'agrandissement de l'abside au XIe siècle, lors de l'édification de l'église romane, a détruit plusieurs tombes antérieures, alors situées près du chevet carolingien. A la fin du XIe siècle l'espace n'est plus utilisé à des fins funéraires, en raison de l'édification d'une nouvelle église paroissiale, la Trinité, située à l'extérieur du château des Ducs de Normandie (Alduc-Le Bagousse, Pilet-Lemière, 1986, p. 62).

Enfin, à Rouen, les fouilles n'ont permis d'appréhender qu'une partie des côtés nord et sud de la cathédrale Notre-Dame. Au nord, dans la cour d'Albane, les fouilles ont livré les vestiges d'une basilique, dont la construction est datée du Ve ou VIe siècle. Cependant, la fonction funéraire de cette église n'intervient qu'à partir du XIe siècle. Aux IXe-Xe siècles, quatre sépultures sont retrouvées alignées contre le mur nord, mais ces inhumations ponctuelles sont difficiles à interpréter, d'autant qu'à cette période cet espace était situé le long du mur d'une maison carolingienne (Niel, 2009, p. 81). Cependant, dès les débuts du XIe siècle, les enfants sont concentrés dans certains secteurs, notamment autour de l'église de la cour d'Albane, et composent la moitié de la population étudiée (51%). La cour des Maçons, au sud de Notre-Dame, ne présente pas de regroupements spécifiques (*cf.* 1.3.7).

Enfin, les deux sites restant sont éloignés de tout lieu de culte et sont tardifs : à Alba-la-Romaine la présence d'une église est supposée et à Canac, les secteurs fouillés sont situés à 20 m au nord de l'église. Cependant, à Alba-la-romaine une zone réservée aux enfants

⁶² Voire reconstruite : l'existence d'un édifice antérieur est supposée, d'après la présence des sarcophages, mais la fouille du chœur n'a pas permis de le préciser.

apparaît dans le cimetière autour de deux tombes féminines aux XIIIe-XIVe siècles : l'effectif immature passe alors à 85%. Cet exemple, bien que tardif, montre que des concentrations d'enfants peuvent aussi se trouver dans le cimetière, loin du lieu de culte. En revanche, il n'y a pas à Canac de regroupements spécifiques, même si les enfants composent 43% de la population inhumée aux XIIe-XIIIe siècles.

2.2.3 L'âge : un élément majeur du processus de spatialisation

Si la fréquence des enfants augmente, notamment à partir de l'époque carolingienne, et atteint les 40-50% d'enfants, on pourrait en conclure à une meilleure représentativité de l'échantillon immature, qui se rapprocherait des fréquences attendues pour les populations anciennes. Cependant, les fréquences globales d'enfants ne suffisent pas pour évaluer la représentativité et nous allons nous pencher sur la représentation des enfants de moins de huit ans (**Annexe 23**).

Nous avons déjà constaté qu'une faible présence d'enfants (moins de 40%) dans certains sites est due à des choix d'inhumation particuliers, favorisant l'inhumation d'une élite plutôt masculine. C'est le cas à Saint-Denis du VIe au IXe siècle (12% d'enfants), à Cherbourg aux VIIe-VIIIe siècles (21%) et à Saint-Mexme de Chinon aux VIe-XIe siècles (29%) (**Figure 523**). Dans ces sites urbains, les moins de huit et d'un an ont des parts variables. A Saint-Denis aux VIe-VIIe siècles et Rouen « cour des Maçons » aux XIe-XIIe siècles, les 0-7 ans composent 41% seulement de l'échantillon immature, dont 7 à 13% de 0-1 an : dans ces sites, nous pouvons donc parler de sous-représentation des jeunes enfants, due à des choix d'inhumation propre à ces sites urbains.

En revanche, à Cherbourg, Saint-Mexme de Chinon et Saint-Denis, à partir du VIIIe siècle, les 0-7 ans composent 69-76% des enfants, dont 23-29% de 0-1 an, ce qui se rapproche des taux de mortalité des populations préindustrielles. À Saint-Denis, cette augmentation brusque⁶³ est liée à l'amorce d'une évolution des choix d'inhumation en faveur des jeunes enfants, perceptible dès le VIIIe siècle, et qui va de pair avec un changement des pratiques funéraires (disparition des sarcophages et du mobilier) et du « profil » des individus inhumés (augmentation des femmes et des enfants). À Cherbourg, aux VIIe-VIIIe siècles, si les enfants sont peu nombreux (13/62 : 21%), ils sont globalement âgés de moins de huit ans (9/13).

⁶³ 0-1 an : $z = 2,14$; 0-7 ans $Z = 3,88$.

À Saint-Mexme de Chinon, la période considérée (IVe-XIe siècle) couvre plus de huit siècles, ce qui est bien trop vaste pour déceler des évolutions. Cependant, il est possible de diviser l'échantillon en trois groupes plus fins : du IVe au VIIIe siècle, seuls 13 individus ont été découverts, les plus anciens du site, dont sept enfants de moins de huit ans. L'échantillon est trop faible et le temps trop long pour en tirer la moindre conclusion. En revanche, entre le VIIIe et le IXe siècle, on note 27% d'enfants inhumés (24/88), dont une majorité de 0-7 ans (15/24), mais peu de moins d'un an (4/24). Aux Xe-XIIe siècles, seuls cinq enfants ont été retrouvés, pour 22 individus. Ces différences sont dues à plusieurs raisons, d'une part, à une évolution dans les choix d'inhumations, perceptible à partir du VIIIe siècle avec l'augmentation des individus inhumés et, d'autre part, aux secteurs fouillés : les profils changent en effet selon la position des individus dans ou autour de l'édifice de culte, comme cela a déjà été souligné (*cf supra*) (Lorans (dir.), 2006, p. 198-202).

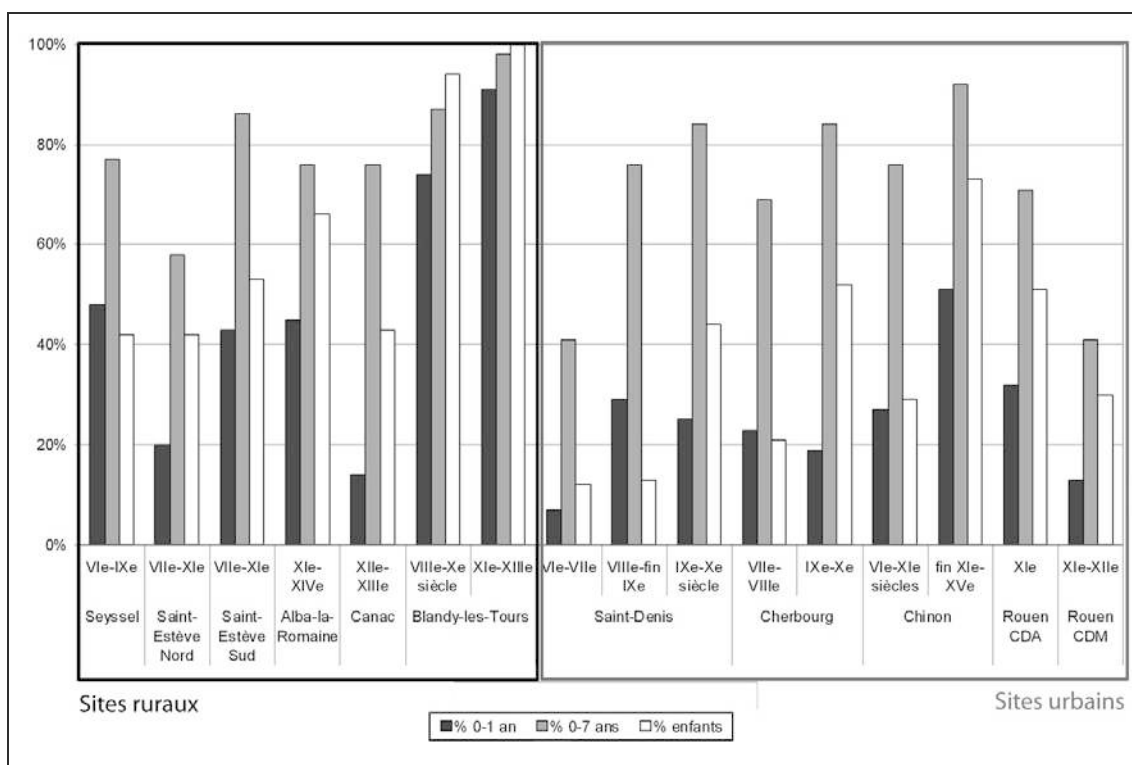


Figure 523 : Répartition des 0-1 an et des 0-7 ans dans les cimetières étudiés

Globalement, dans ces sites urbains, majoritairement du haut Moyen Âge, la fréquence des moins de huit et d'un an est très variable, et ne va pas forcément de pair avec la fréquence globale des enfants, comme à Cherbourg aux VIe-VIIIe (21% d'enfants, 69% de 0-7 ans) et Saint-Mexme de Chinon du IVe au XIe siècle (27% d'enfant, 76% de 0-7 ans).

Si les séries comprenant 40 à 50% d'enfants sont proches des populations préindustrielles, elles montrent surtout une grande variabilité chez les moins d'un an. En milieu urbain, les sites de Saint-Denis, Cherbourg (IXe-Xe siècles) et Rouen « cour d'Albane » (XIe siècle), présentent un profil similaire, avec 44-52% d'enfants, dont 71-84% de moins de huit ans et entre 19-32% de 0-1 an. Si la fréquence des moins de huit ans reste proche de celle d'une population ancienne, les enfants de moins d'un an sont encore trop peu nombreux car on estime que la mortalité infantile emportait entre un tiers et la moitié de la population immature (*cf. chapitre 1*).

Dans ces sites, des zones d'inhumations préférentielles en faveur des enfants de moins de huit ans ont été découvertes, mais elles contenaient plus spécifiquement des individus de un à sept ans : à Saint-Denis, ils sont situés autour de l'église Saint-Barthélemy, à Cherbourg ils sont rassemblés à l'est du chevet et à Rouen ils sont déposés au sud de l'église de la cour d'Albane.

En milieu rural, les sites comprenant un important effectif de 0-7 ans présentent également une forte fréquence de 0-1 an, proche des estimations faites pour les populations anciennes : à Seyssel-Albigny, aux VIe-XIe siècles, et à Berre l'Etang autour de Saint-Estève (zone sud), aux VIIIe-XIe siècles, entre 77 et 86% des enfants ont moins de huit ans, dont 43-48% ont moins d'un an. Ces séries présentent donc des fréquences compatibles avec une mortalité préjennérienne*. Cependant, la fouille n'a pas été exhaustive dans les deux sites, et des zones préférentielles ou réservées aux moins d'un an ont été mises au jour, ce qui explique leur importance : à Saint-Estève contre l'annexe sud et à Seyssel-Albigny au sud du chevet.

Enfin, trois sites présentent des fréquences extrêmes : il s'agit de Chinon aux XIIe-XVe siècles, de Blandy-les-Tours aux VIIIe-XIIIe siècles et d'Alba-la-Romaine aux XIIIe-XIVe siècles. Ces trois séries se caractérisent par une fréquence de sujets immatures supérieure à 60% (66-97%), dont plus de 73% de moins de huit ans (73-95%), et par le fait que plus de la moitié des enfants sont morts avant l'âge d'un an (entre 45 et 86%).

Ces trois séries sont postérieures au XIIe siècle et présentent toutes des zones réservées aux enfants de moins d'un et de huit ans : à Alba-la-Romaine ils sont inhumés autour de deux tombes féminines, à Saint-Mexme de Chinon ils sont déposés contre le mur nord de la collégiale et, à Blandy-les-Tours, seuls des 0-1 an sont situés contre les murs du chevet de l'église.

Cette analyse permet de souligner plusieurs points essentiels. D'abord, la variabilité du nombre d'enfants de moins d'un an est très importante dans les séries étudiées, par rapport à celle observée pour les moins de huit ans. En effet, entre 7 et 91% des enfants ont moins d'un an, alors qu'entre 41 et 98% des enfants ont moins de huit ans. Les sites contenant de nombreux enfants en bas-âge sont ceux qui présentent des zones réservées ou préférentielles, tels que Blandy-les-Tours aux VIIIe-XIIIe siècles (86% de 0-1 an, 95% de 0-7 ans) ou Chinon aux XIIe-XVe siècles (51% de 0-1 an, 92% de 0-7 ans).

De plus, les fréquences d'enfants, générales ou par âge, ne vont pas forcément de pair. Certaines séries comptent peu d'enfants (< 30%), mais présentent une majorité de 0-7 ans : par exemple, si on ne compte que 27% d'enfants à Saint-Denis aux VIIIe-Xe siècles, 82% ont moins de 7 ans, et un quart sont mort avant 1 an. Donc, si certaines séries présentent parfois des fréquences générales compatibles avec une mortalité ancienne (40-50%), elles comportent néanmoins d'importantes variations en fonction de l'âge, surtout chez les moins d'un an.

À titre de comparaison, les nécropoles étudiées ont été distribuées selon la même méthode (**Figure 524**). On y observe les mêmes phénomènes, bien que la variation des fréquences selon les âges soit nettement moins importante. Moins de 15% des enfants sont morts avant 1 an, et les séries comportent entre 44 et 63% de 0-7 ans. Ces chiffres sont inférieurs à ceux des cimetières, la fréquence maximum des enfants étant de 40%. Dans ces derniers, la part des moins de huit ans dépasse fréquemment les 60%, alors que c'est le maximum dans les nécropoles.

On remarque aussi qu'il n'y a pas de rapport entre les différentes fréquences : un site peut présenter une fréquence élevée d'enfants, comme à Hyères-sur-Amby (40%), mais ne contenir aucun sujet de moins d'un an.

La part des jeunes enfants est donc plus basse dans les nécropoles, surtout ceux de moins d'un an, et pourtant, à la différence des cimetières, ces espaces sont presque intégralement fouillés, et ils bénéficient ainsi d'une meilleure représentativité : les destructions dues à l'utilisation d'un même espace pendant plusieurs siècles, aux bouleversements des tombes, à leurs recouvrements multiples ne s'y appliquent pas. Les nécropoles s'étendent sur un seul niveau, avec peu de recouvrements, même si parfois la réutilisation et la densité des tombes augmentent durant le dernier siècle d'utilisation (comme à Giberville, par exemple). L'une des seules différences notables entre ces deux ensembles collectifs réside dans la gestion de

l'espace funéraire et l'absence de zones préférentielles ou réservées aux enfants dans les nécropoles.

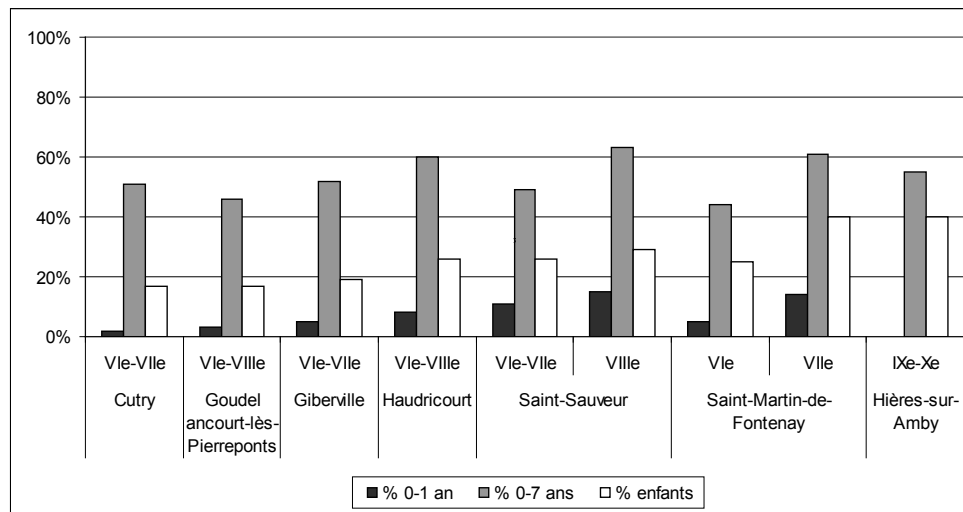


Figure 524 : Répartition des 0-1 an et des 0-7 ans dans les nécropoles étudiés

Ces chiffres ne reflètent donc pas la mortalité des populations anciennes, mais représentent uniquement la variabilité des choix d'inhumation, liée à la découverte, ou non, de zones d'inhumation réservées ou préférentielles destinées à certains individus. Les populations archéologiques issues de ces contextes ne sont donc pas représentatives des populations inhumées, inhumantes et encore moins vivantes. En fonction des choix d'inhumation spécifiques, qui influent la gestion de l'espace funéraire, le profil de la population étudiée change considérablement.

Dans les nécropoles, la quasi absence des enfants de moins d'un an ne signifie pas que la mortalité infantile y était très basse, mais que soit leur tombe a été détruite, soit ils ont été inhumés ailleurs, dans des lieux isolés difficiles à percevoir par l'archéologue (*cf. infra*). Dans les cimetières, l'augmentation du nombre d'enfants, notable à partir de l'époque carolingienne, ne signifie pas non plus que la mortalité des jeunes a augmenté, conséquence de crises épidémiques ou de mauvaises conditions de vie. Les fouilles n'étant le plus souvent que partielles, le profil de la population étudiée dépend fortement du hasard de la prescription, et donc de l'emplacement des zones excavées. Une fréquence d'enfants avoisinant les 95%, comme à Blandy-les-Tours, ne peut bien évidemment pas être interprétée en termes de mortalité, mais en termes de choix de lieu d'inhumation et de gestion de l'espace. Dans ce site, seuls les abords du chevet de la chapelle ont été fouillés ; l'extension des fouilles pourrait

révéler des surprises, et fragiliser l'hypothèse d'un cimetière totalement réservé aux nouveau-nés (Delattre, 2008).

À Saint-Mexme de Chinon, l'espace réservé aux tout-petits, contre le mur nord de l'église, n'a été découvert que dans les dernières campagnes de fouilles. Avant la fouille de cet espace réservé aux enfants, le site comptait un total de 38 enfants pour 194 individus, soit 20% (Theureau *et al.*, 1990, p. 160). La fouille de l'espace réservé a permis d'ajouter près de 262 enfants à ce corpus, modifiant considérablement tous les paramètres de cette population considérés jusqu'alors comme acquis (Lorans (dir.), 2006, p. 247-249). Cependant, si C. Theureau souligne que cette augmentation d'enfants, et surtout celle des nouveau-nés, n'est pas due à des mouvements démographiques ou à une hausse de la mortalité infantile, il l'interprète comme le résultat d'actions spécifiques liées à un contexte particulier : la multiplication des abandons d'enfants à la collégiale, suivis d'une prise en charge des décès éventuels par les chanoines, ou encore l'inhumation des enfants décédés à l'hôtel-Dieu voisin (Lorans (dir.), 2006, p. 258). En fait, d'autres secteurs préférentiels ont pu exister, hors de l'emprise de la fouille, notamment pour la période précédant le XIIe siècle, ce qui pourrait modifier considérablement l'échantillon analysé, et donc les interprétations qui en sont faites.

De plus, la permanence du cimetière sur plusieurs siècles entraîne la présence de nombreux os erratiques, retrouvés dans le remplissage des fosses ou sur toute la surface de l'espace fouillé. Ces os sont souvent déconnectés, brisés, en mauvais état, et traduisent l'utilisation d'un espace délimité sur le temps long. Dans la plupart des cas, ces os sont ignorés dans l'étude car, les ajouter tels quels ne ferait qu'augmenter les risques d'erreurs dues aux doublons (Theureau, 2006, p. 247-248 ; Crubézy, Duchesne, Arlaud (dir.), 2006, p. 44-46 ; Theureau, 2007, p. 3 ; Passarrius *et al.*, 2008, p. 161). Pourtant, les anthropologues ont démontré que l'ajout de ces os isolés, en suivant une méthodologie spécifique, pouvait faire évoluer le profil de la population étudiée. Ainsi, en s'appuyant sur plusieurs exemples de cimetières, H. Guy a montré que, en prenant en compte les ossements issus de la terre de remplissage des tombes, on augmente significativement la fréquence des sujets immatures. Dans le cimetière de l'église Saint-Christophe de Cergy (Val d'Oise), utilisé du IXe au XVIIe siècle, elle passe de 10% (15/61) à 39% (61/156), avec une augmentation significative des enfants de moins de dix ans (Guy, 1996, p. 417). Aujourd'hui, les approches méthodologiques se multiplient pour intégrer ces données au corpus des tombes, généralement sous forme de

NMI (Guy, 1996 ; Blaizot, 1996 ; Herrscher, Hervieu, 2007, p. 6-10 ; Passarrius *et al.*, 2008, p. 161 ; Blaizot, 2011, p. 272-276).

Dans ce contexte, comme l'a déjà souligné M. Guillon à plusieurs reprises (Guillon, 1997 ; Guillon, 2004), on ne peut donc pas considérer que la population fouillée et étudiée est représentative de la population vivante. Pourtant, la restitution de paramètres démographiques à partir de ces données, à l'aide notamment de la méthode des « estimateurs » (Masset, Parzys, 1985), qui permet de calculer l'espérance de vie à la naissance ou le taux de mortalité infantile, est très courante dans les analyses anthropologiques. Ainsi, malgré les critiques formulées à l'encontre de ces approches par ceux-là mêmes qui les ont créées (Bocquet-Appel, Masset, 1982 ; Masset, 1990), on continue de les utiliser, en cherchant des interprétations culturelles, sociétales ou démographiques là où les résultats paraissent trop aberrants pour être vrais.

On considère peut-être trop rapidement comme acquise l'idée d'une représentativité plus ou moins bonne des données, malgré des critiques nombreuses et la mise en évidence, depuis plusieurs années déjà, de la « sélection à l'inhumation » et du « recrutement préférentiel » au sein des ensembles funéraires (Sellier, 1996 ; Guillon, 2004 ; Sellier, 2012). Ainsi, C. Theureau souligne qu'« il est préférable d'opter pour une fouille limitée, mais réalisée sur des aires et des profondeurs argumentées, puis d'admettre que le groupe exhumé donne, de l'ensemble, une image acceptable. Lorsque son effectif n'est pas exagérément petit, un échantillon est normalement représentatif d'une population et le fait peut toujours être contrôlé statistiquement » (Theureau, 2007, p. 5).

Notre analyse montre que différents facteurs jouent sur l'emplacement des sépultures dans l'espace funéraire, tels que le sexe, l'âge, la fonction ou le statut social. Les variations observées dans la fréquence globale des enfants, ou de certaines catégories d'âges, ne reflètent que les choix d'inhumation appliqués à certains secteurs du cimetière. Ils ne peuvent donc être interprétés en termes de mortalité mais de comportement et de gestion de l'espace.

Cela implique de remettre la question de la représentativité de l'échantillon étudié au centre d'une réflexion plus large sur ce que l'on peut et ne peut pas faire avec tel ou tel ensemble de squelettes issu de tel ou tel contexte, et que tenter systématiquement de restituer des paramètres démographiques est forcément discutable (Masset, 1990, p. 118 ; Guillon, 2004 ; Blaizot, Castex, 2005, p. 262 ; Séguéy, Buchet, 2011, p. 37-39) : « en ce sens, fouiller

des échantillons se justifie dès lors que l'on sait ce que l'on poursuit et que l'on a défini une ou plusieurs questions adaptées au potentiel scientifique du site : la problématique archéologique est essentiellement opportuniste » (Blaizot, Castex, 2005, p. 262).

Ces exemples nous montrent que les regroupements d'enfants sont principalement liés aux édifices de culte au haut Moyen Âge. La construction d'une église, entre le Ve et le Xe siècle, entraîne l'installation de zones spécifiques réservées ou composées essentiellement d'enfants, à Seyssel-Albigny, Blandy-les-Tours et probablement aussi à Cherbourg. Dans d'autres cas, les regroupements suivent les modifications architecturales de l'église (réfections, agrandissements, destructions), comme à Saint-Denis (destructions et remaniements) et Saint-Mexme de Chinon (réfection d'un mur). À Saint-Estève de Berre l'Etang et Notre-Dame de Rouen, la construction de l'église n'est pas suivie immédiatement de concentrations particulières d'enfants dans certains secteurs. Mais les modifications architecturales ne sont pas non plus à l'origine des regroupements.

L'église retrouvée dans la cour d'Albane de Rouen est paléochrétienne, construite entre le IV et le Ve siècle, et n'a pas de vocation funéraire avant le XIe siècle. Cependant, nous avons vu que l'espace et l'église connaissent maints aménagements entre le VIe et le XIe siècle. Ainsi, au cours du IXe siècle, l'église est désaffectée, des habitats et des structures artisanales se substituent aux bâtiments canoniaux, une fonderie à cloches est installée dans l'église de la cour d'Albane et une partie de la cour des Maçons est recouverte de décombres (Niel, 2009, p. 81-84). Au début du XIe siècle, l'église de la cour d'Albane obtient le statut paroissial, ce qui est directement suivi d'inhumations, notamment d'enfants au sud de l'église (Niel, 2009, p. 87). L'espace situé au nord est peu à peu transformé en cimetière. À Rouen, l'obtention du statut paroissial semble être à l'origine de l'inhumation et des regroupements d'enfants. À Saint-Estève, en revanche, on ignore tout du statut de cette petite église rurale, et il est difficile, en l'état actuel des connaissances, de lier les regroupements d'enfants observés autour de l'annexe et de la galerie à un statut ou une fonction particulière.

Donc, l'époque carolingienne semble représenter un tournant dans le phénomène des regroupements, puisque dans la plupart des sites étudiés, les premières zones spécifiques

destinées aux enfants datent de cette époque. Dans les églises rurales, elles sont mises en place plus tôt que dans les églises urbaines. Cependant, dans les deux contextes, la première utilisation funéraire des églises est plutôt destinée à une élite, ce qui se traduit par des inhumations privilégiées, phénomène que l'on retrouve autant en milieu rural qu'urbain : la basilique de Saint-Denis, Notre-Dame de Cherbourg et Saint-Mexme de Chinon pour le milieu urbain, Saint-Estève de Berre l'étang et Seyssel-Albigny en milieu rural.

Enfin, les variations d'effectifs des enfants ne reflètent que l'évolution des choix d'inhumation et l'existence de secteurs particuliers. En aucun cas, elles ne reflètent une quelconque variation dans la mortalité des enfants, comme elles tendent pourtant à être interprétées.

2.3 Vers des choix d'inhumation préférentiels

2.3.1 Sectorisation et regroupement des tombes d'enfants dans les sites étudiés

Des regroupements sont perceptibles dès le haut Moyen Âge dans le cimetière. Afin de mieux appréhender les différentes zones préférentielles ou réservées aux enfants, dans différents contextes, et de ne pas limiter cette étude aux seules séries analysées, trois ensembles de sites ont été constitués. Le premier ensemble correspond aux sites présentés dans ce chapitre (*cf.* 2.3.1.1).

Le second ensemble concerne trois sites qui n'ont pas été intégrés à l'étude, généralement faute de données accessibles (comprenant l'inventaire et les plans des sépultures), mais qui présentent l'avantage d'avoir été fouillés en intégralité, ce qui reste une exception (*cf.* 2.3.1.2). Au sein de ces trois sites (Serris-les Ruelles, Tournedos-Portejoie et Vilarnau) sont analysés les regroupements d'enfants, sans qu'il soit possible d'y appliquer le découpage en classes d'âges sociales.

Enfin, dans un troisième temps, est présenté un corpus de repérage des sites potentiellement exploitables pour l'analyse des regroupements d'enfants, élaboré dans les premières années de ce travail. Si ce corpus reste insuffisant et peu représentatif de l'ensemble des cimetières, en raison du caractère partiel des fouilles, il n'en demeure pas moins qu'il permet d'aborder les multiples caractéristiques de ce phénomène (*cf.* 2.3.1.3).

2.3.1.1 Les nécropoles et les cimetières

Les nécropoles présentent une organisation spatiale fondée sur l'alignement, sur un seul niveau, de plusieurs rangées de tombes. Les enfants ne sont pas groupés ou inhumés préférentiellement dans certains secteurs des nécropoles étudiées, fouillées intégralement. Parfois, quelques tombes sont groupées à l'extrémité du site, comme à Saint-Martin-de-Fontenay, où cinq individus, dont trois enfants de 3 à 10 ans, sont rassemblés à la limite nord-est du site, sur des vestiges préhistoriques (*cf supra*). À Hières-sur-Amby, six enfants entre 2 et 4 ans ont été inhumés côte à côte, au centre du site (*cf supra*). À Saint-Sauveur, au VIII^e siècle, plusieurs petits alignements de tombes d'enfants de tous âges se trouvent au centre de la nécropole (*cf. supra*).

Excepté ces quelques regroupements ponctuels qui ne concernent qu'un nombre limité d'individus (< 10), les enfants sont dispersés et s'intercalent entre les adultes, et ce dans tous les sites. Certains sont déposés au sein de rangées antérieures, dans ce qui semble être des espaces réservés. Ce phénomène semble inhérent à l'organisation des tombes en rangées, et on le retrouve aussi dans les premiers siècles d'utilisation des cimetières, comme à Saint-Denis par exemple. Cependant, ce phénomène ne concerne pas spécifiquement les enfants.

Enfin, les nombreux espaces vides, devinés au gré des fouilles à Haudricourt, Hières-sur-Amby, Goudelancourt-lès-Pierrepoint ou Saint-Sauveur, exercent une attraction sur les tombes, qui parfois s'organisent autour et s'accolent au plus près de ces espaces. Nous pouvons donc les considérer comme de véritables structures archéologiques, même si elles ne laissent souvent aucune trace, ni trous de poteaux, ni fossés permettant de les identifier (Mantel *et al.*, 1994 ; Welch, 2006, p. 107-108). Elles semblent néanmoins avoir eu un rôle polarisateur indéniable, auprès d'un certain nombre de sépultures, comme à Haudricourt par exemple (*cf supra*). Si la fonction de ces structures reste pour l'instant indéterminée (*memoria*, mausolée, signalisation, chapelle ?), elles semblent caractéristiques de l'organisation funéraire des nécropoles « en plein champ ».

Si l'installation des premières tombes dans et autour d'un lieu de culte débute dès l'Antiquité tardive, notamment en milieu urbain, c'est à partir des VI^e-VII^e siècles qu'on observe la mise en place des premiers cimetières. La multiplication des tombes autour des églises débute en effet dès le VI^e siècle dans les séries étudiées. Dans ces sites, l'église organise et polarise les premières tombes, déposées à l'intérieur aux VI^e-VII^e siècles, comme

à Saint-Estève-le-Pont à Berre l'Etang, à Saint-Mexme de Chinon, à Seyssel-Albigny et à Saint-Denis. Cependant, les fouilles n'ayant été que partielles, on ne peut qu'imparfaitement reconstituer la dynamique funéraire autour de ces édifices.

Dans les premiers siècles d'utilisation, l'organisation ne diffère guère de celle des nécropoles : les tombes, généralement en sarcophages ou « en dur » (tombes construites), s'alignent en rangées, laissant parfois un espace vide entre les tombes, comblé postérieurement, comme à Saint-Denis (Gallien, 1992, p. 97). L'alignement des sépultures en rangées n'est pas une spécificité des nécropoles, mais peut résulter d'une organisation familiale, toujours en vigueur pour la majorité des individus dans les cimetières. Certains sites, fouillés en intégralité, révèlent ce type d'organisation durant les premiers siècles de l'utilisation, comme à Vilarnau, Serris-les Ruelles et Tournedos-Portejoie (Carré, 1996 ; Carré *et al.*, 2007 ; Passarrius *et al.*, 2008 ; Blaizot, 2011) (*cf infra*).

L'image d'une terre remuée, remaniée, creusée sans cesse, provoquant recouvrements et bouleversements de tombes anonymes, ne semble pas applicable au cimetière du haut Moyen Âge, qui semble montrer, au contraire, une gestion de l'espace précise et réfléchie. Ce n'est qu'avec la multiplication des tombes, après plusieurs siècles d'occupation, qu'intervient l'oubli de la sépulture, ce que peuvent impliquer les recouvrements accidentels, provoquant l'enfouissement des restes humains au plus profond de la terre, dans la tombe du nouvel occupant. Cependant, il convient de souligner que les recouvrements ne sont pas tous forcément accidentels (Raynaud *et al.*, 2010).

Cette évolution de la gestion funéraire est due à l'utilisation d'un même site délimité pendant plusieurs siècles, et s'observent sur tous les grands sites, ruraux ou urbains, fouillés dans une large part (Guillon, 1997 ; Crubézy, Duchesne, Arlaud (dir.), 2006 ; Carré *et al.*, 2007 ; Theureau, 2007 ; Passarrius *et al.*, 2008 ; Paya, Catalo, 2011). Dans ces sites, ce sont surtout dans les derniers siècles de l'utilisation du cimetière, entre la fin du Moyen Âge et le XIXe siècle, que l'on peut vraiment évoquer des groupes désordonnés de tombes, qui au hasard de leur emplacement, détruisent et bouleversent d'anciennes sépultures oubliées. Les fossés ou structures remplis d'ossements en position secondaire* (ossuaires*) témoignent de la purge de certains secteurs, visant à accueillir de nouveaux décès et à faire de la place.

Dans ses premières années d'utilisation, le cimetière n'est pas encore cette terre remuée et bouleversée qu'elle deviendra par la suite. Dans ce contexte, les enfants détiennent, dès le départ, une place particulière, par une gestion spécifique de leurs tombes.

2.3.1.2 Des pratiques funéraires variées

Du point de vue des pratiques funéraires, hors organisation de l'espace, on remarque des disparités entre adultes et enfants, dans les sites étudiés⁶⁴. La typologie varie, selon des habitudes locales ou régionales, propres à chaque site. En isolant deux types de tombes principaux, les tombes en matériaux périssables ou pleine terre (contenant en bois, linceul) et les tombes construites (sarcophages, coffrages de pierre), on constate que les enfants sont plutôt inhumés en matériaux périssables, mais selon des modalités qui sont propres aux séries étudiées (**Tableau 120**).

En effet, les tombes construites sont utilisées en priorité pour les adultes (**Figure 525**). Seuls les sites de Rouen « cour d'Albane » et Saint-Denis aux VIIIe-Xe siècles sont principalement composés de contenants en bois ou pleine terre. Dans quatre sites, les enfants sont plutôt déposés dans des tombes non construites, contrairement aux adultes : à Rouen « cour des Maçons », à Chinon entre le VIe et le XIe siècle, à Seyssel-Albigny et à Alba-la-Romaine (**Figure 525**). Ces sites se caractérisent par un effectif élevé d'enfants, et on ne peut donc imputer ces observations à des conséquences méthodologiques dues aux petits échantillons.

Ces quatre sites présentent donc des disparités dans le traitement funéraire des individus en fonction de leur âge : entre un tiers et la moitié des tombes d'adultes sont construites, contre seulement 10 à 20% de celles des enfants. Ce constat n'est pas généralisable : dans les autres sites, l'utilisation des tombes construites concerne les deux catégories d'individus. Lorsque l'utilisation des tombes construites est importante, comme à Berre l'étang ou Canac, les enfants bénéficient des mêmes types de tombes que leurs aînés. En revanche, plus elle est exceptionnelle, moins les enfants y ont accès, comme à Seyssel, à Chinon aux XIIe-XVe siècles ou à Rouen « cour des Maçons ». Dans ces sites, l'utilisation est parfois réservée à une élite, ce qui pourrait expliquer l'utilisation préférentielle pour les adultes. On ne peut cependant généraliser ce constat : à Saint-Denis aux VIe-VIIIe siècles, à Chinon aux VIe-XIe et Berre l'étang (zone sud), les enfants sont aussi inhumés, comme les adultes, dans des contenants en pierre, parfois prestigieux (sarcophages).

⁶⁴ Pour Cherbourg et Blandy-les-Tours, les informations sur la typologie des tombes n'étaient pas spécifiées dans les publications. En gras, les différences significatives.

		Tombes construites	Tombes en matériaux périssables	Total	% de tombes construites
Alba-la-Romaine VIIIe-XIVe	Adultes	12	17	29	41%
	Enfants	9	42	51	18%
Canac XIIe-XIIIe	Adultes	34	15	49	69%
	Enfants	26	11	37	70%
Saint-Estève Zone nord VIe-XIe	Adultes	47	16	63	75%
	Enfants	34	10	44	77%
Saint-Estève Zone sud VIe-XIe	Adultes	39	12	51	76%
	Enfants	50	23	73	68%
Seyssel-Albigny VIe-IXe	Adultes	29	40	69	42%
	Enfants	11	37	48	23%
Saint-Denis VIe-VIIe	Adultes	164	42	206	80%
	Enfants	24	5	29	83%
Saint-Denis VIIIe-Xe	Adultes	4	165	169	2%
	Enfants	0	60	60	0%
Saint-Mexme de Chinon VIe-XIe	Adultes	74	43	117	63%
	Enfants	18	18	36	50%
Saint-Mexme de Chinon fin XIe-XVe	Adultes	47	41	88	53%
	Enfants	26	185	211	12%
Rouen, cour d'Albane, XIe	Adultes	13	146	159	8%
	Enfants	0	44	44	0%
Rouen, cour des Maçons, XIe-XIIe	Adultes	93	164	257	36%
	Enfants	6	49	55	11%

Tableau 120 : Typologie des tombes construites et en matériaux périssables, par site

Dans ce contexte, l'âge joue finalement un rôle mineur, la plupart des enfants suivant le modèle des adultes. Lorsque les habitudes funéraires évoluent, avec notamment l'augmentation de l'utilisation des contenants en bois, cercueils ou matériaux périssables (linceuls), les enfants sont déposés préférentiellement dans ce type de contenant. On ne peut donc généraliser l'utilisation des matériaux périssables ou l'inhumation en pleine terre pour les enfants.

Différents types de dépôts du corps ont été enregistrés dans les cimetières étudiés, qui correspondent à des gestes funéraires et renvoient à des comportements précis. Dans les cimetières, les tombes sont plus souvent réutilisées, et les dépôts secondaires* (ossuaires*) sont plus nombreux que dans les nécropoles « en plein champ » (*cf chapitre 2*).

En effet, dans ces sites, entre 4 et 15% des tombes sont réutilisées (collectives, multiples, dépôts secondaires), sans compter Giberville qui fait figure d'exception avec 32% de réutilisation. On n'observe pas de réelles différences entre adultes et enfants dans ces séries, 30% des individus, adultes et enfants, étant déposés dans des sépultures plurielles ou secondaires.

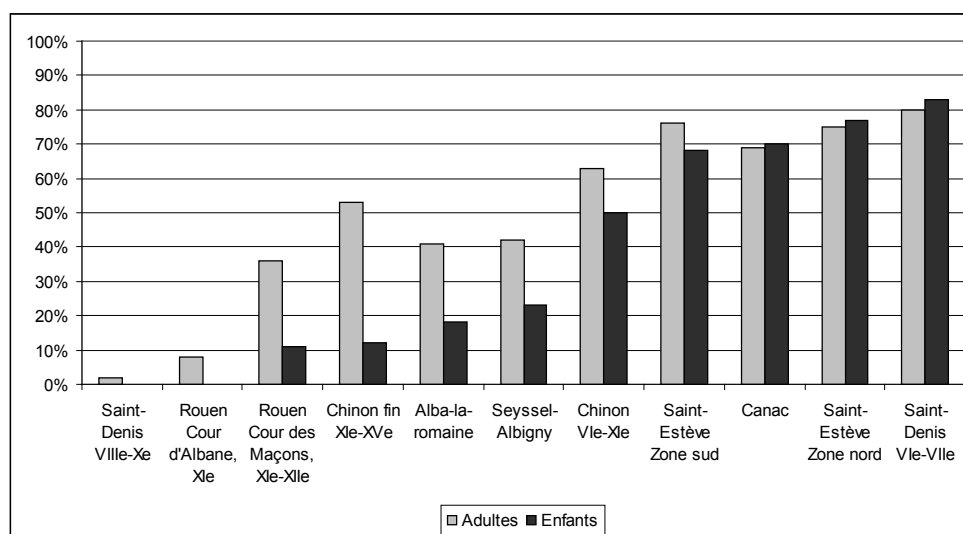


Figure 525 : Fréquence des tombes construites chez les adultes et les enfants, par site

En revanche, dans les cimetières étudiés, on observe une plus grande variété de cas de figure⁶⁵ (**Tableau 121**). Dans la majorité des sites, il n'y a pas de différences entre les adultes et les enfants dans la réutilisation de tombes (**Figure 526**). À Saint-Denis aux VIIIe-Xe siècles et Berre l'Etang dans la zone nord, la réutilisation de tombes est exceptionnelle (< 5%). À Saint-Denis, cela peut être dû à l'utilisation majeure de contenants en bois, mais ce n'est pas une explication très satisfaisante, dans la mesure où c'est aussi le cas dans d'autres sites (Cherbourg à la même époque, Alba-la-Romaine). À Berre l'Etang, dans la zone nord, les tombes sont disposées en rangées régulières et se recoupent peu : la réutilisation des tombes n'y est pas pratiquée.

En milieu urbain, la plupart des sites ne montrent aucune différence significative entre adultes et enfants. À Chinon et Cherbourg, les enfants ne sont que 20% à réutiliser des tombes, comme les adultes. À Saint-Denis aux VIe-VIIe siècles, l'utilisation de sarcophages provoque une augmentation des réutilisations de tombes, mais cette pratique concerne les adultes comme les enfants. À Rouen « cour des Maçons », près de la moitié des individus sont déposés en tombes collectives : cela est dû en partie à l'utilisation de caissons en pierre.

Enfin, seul le cimetière de Canac montre, en milieu rural, une similitude de pratiques entre les adultes et les enfants. Entre 50 et 60% des individus sont inhumés dans des coffrages de pierre, et les réutilisations sont nombreuses, comme nous avons pu le voir.

⁶⁵ En gras dans le tableau : les différences significatives.

		Tombes individuelles	Tombes collectives	Tombes multiples	Dépôts secondaires	Total	% de tombes réutilisées
Alba-la-Romaine XIe-XIVe	Adultes	26	16			42	38%
	Enfants	39	23			62	37%
Canac XIIIe-XIIIe	Adultes	26	24			50	48%
	Enfants	13	23			36	64%
Saint-Estève Zone nord	Adultes	63		1		64	2%
	Enfants	40		1		41	2%
Saint-Estève Zone sud	Adultes	30	20	2	24	76	61%
	Enfants	56	13	8	9	86	35%
Seysssel-Albigny VIe-IXe	Adultes	22	30			52	58%
	Enfants	30	16			46	35%
Saint-Denis VIe-VIIe	Adultes	151	34	1	20	206	27%
	Enfants	18	7	1	3	29	38%
Saint-Denis VIIIe-Xe	Adultes	167			2	169	1%
	Enfants	60				60	0%
Cherbourg	Adultes	89	24			113	21%
	Enfants	66	16			82	20%
Chinon VIe-XIe	Adultes	64	23			87	26%
	Enfants	29	7			36	19%
Rouen Cour d'Albane, XIe	Adultes	79	41		23	143	45%
	Enfants	44	22		70	136	68%
Rouen Cour des Maçons, XIe-XIIe	Adultes	124	114			238	48%
	Enfants	55	42			97	43%

Tableau 121 : Répartition des tombes primaires individuelles, collectives, multiples et des dépôts secondaires entre adultes et enfants, dans les séries étudiées

La plupart des sites urbains présentent donc une grande variété dans la gestion des tombes : certains sites se caractérisent, d'une part, par l'absence de réutilisations (Saint-Denis aux VIe-VIIe siècles, Saint-Estève zone nord), d'autre part, par une faible pratique (< 30%). Dans ces sites, la pratique diminue lorsque les sarcophages ne sont plus utilisés, à partir du VIIIe siècle, ce qui montre le lien entre les deux phénomènes. L'utilisation de caissons ou de coffrages de pierres, destinés à être réutilisés, est également liée, comme à Rouen « cour des Maçons » ou Canac, à la multiplication des tombes collectives.

Quatre sites, la plupart en milieu rural, montrent des différences significatives entre adultes et enfants. Les adultes sont plus fréquemment déposés en tombes collectives à Alba-la-Romaine (67%), à Saint-Estève zone sud (61%) et à Seysssel-Albigny (58%). Dans les deux derniers sites, nous pouvons expliquer ce phénomène par la présence de tombes privilégiées (sarcophages, localisation des tombes à l'intérieur de l'église), principalement destinées à des adultes. A Alba-la-Romaine, on observe un changement radical dans la gestion funéraire à partir du XIIIe siècle, où les réutilisations ne concernent plus que les enfants, et correspond au

moment où ils sont regroupés dans un secteur du cimetière. Hormis Alba-la-Romaine, seul un autre site présente plus d'enfants que d'adultes dans les tombes réutilisées : il s'agit de Rouen « cour d'Albane », en raison du creusement de nombreux ossuaires*, contenant préférentiellement des périnataux.

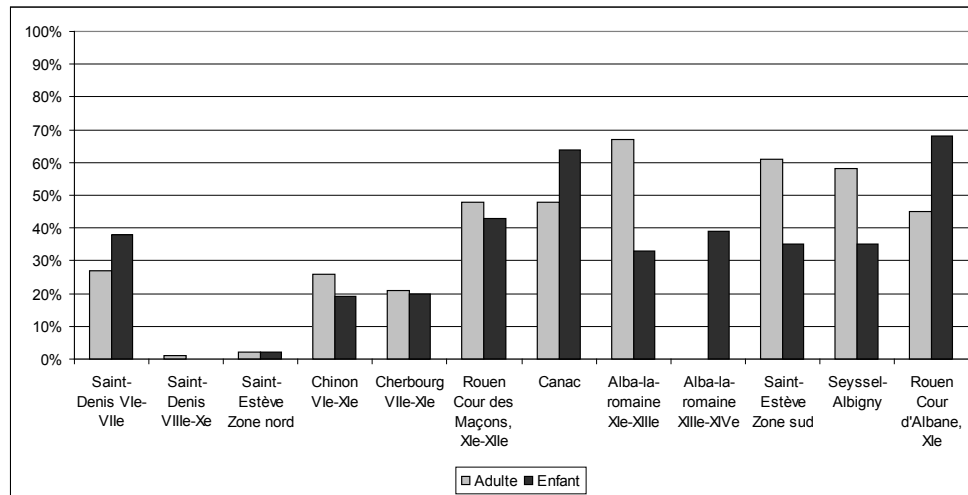


Figure 526 : Fréquence de l'inhumation en tombes réutilisées chez les adultes et les enfants, dans les séries étudiées.

Ces éléments montrent que, dans la plupart des cas, les enfants suivent le mode d'inhumation des adultes. Leur fréquence dans les tombes collectives, lorsqu'elle est supérieure à celle des adultes, provient du fait que ces sites présentent des secteurs très denses destinés aux enfants, ce qui a multiplié les cas de réutilisation de tombes.

Dans les sites urbains, on n'observe pas de différence entre les adultes et les enfants, à l'exception de Rouen « cour d'Albane », qui se caractérise par le creusement d'ossuaires à la suite de travaux, contenant une majorité de périnataux, témoignant d'une purge d'une zone réservée à ce groupe d'âges. En milieu rural, on observe des divergences entre adultes et enfants. Cependant, les différences entre les sites ruraux et urbains ne sont pas très significatives, et sont probablement dues au nombre de sites pris en compte⁶⁶. Ainsi, la fréquence des enfants dans les tombes collectives varie, et témoigne en fait surtout de la présence de zones réservées aux enfants, comme à Alba-la-Romaine, Saint-Estève (zone sud), Cherbourg, Seyssel Albigny et Rouen « cour d'Albane » (> 35%) (**Figure 527**).

⁶⁶ Soit 9 sites, 12 en tenant compte des phases chronologiques.

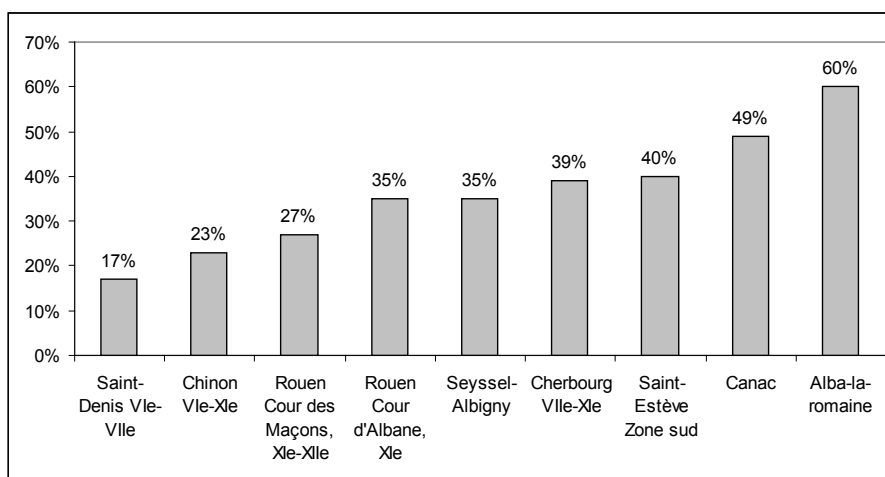


Figure 527 : Fréquence des enfants dans les tombes collectives

Enfin, les âges des enfants semblent jouer un rôle, surtout chez les moins de 8 ans. En effet, les enfants en bas-âge sont plutôt inhumés en tombes collectives, multiples ou en dépôts secondaires*, en fonction des sites. A Canac, la plupart des enfants retrouvés en tombes collectives ont moins de 3 ans, à Rouen « cour des Maçons », ils ont moins de 8 ans. Au contraire, à Alba-la-Romaine et Seyssel-Albigny, on observe un changement à partir d'un an : les 0-1 an étant inhumés plutôt en sépulture primaire individuelle ; à partir de cet âge, les réutilisations de tombes se multiplient. Enfin, à Saint-Estève de Berre l'Etang, les tombes multiples comprennent essentiellement des enfants de moins de 8 ans, la plupart âgés de moins d'un an.

Comme pour les nécropoles, on ne peut relever d'associations préférentielles, bien que l'association adulte/enfant soit la plus fréquente. Seuls les sites d'Alba-la-Romaine et de Saint-Estève de Berre l'Etang présentent des rassemblements de deux enfants dans la même tombe. Chez les adultes, on ne peut distinguer généralement de différence selon le sexe, en raison du grand nombre d'indéterminés. Cependant, à Cherbourg, l'association femme/enfant est la plus fréquente (6/8), mais à Rouen, ce sont les hommes qui sont préférentiellement associés aux enfants (14/28).

En matière de pratiques funéraires, si chaque site possède sa propre logique, ses propres habitudes funéraires, certaines tendances peuvent être relevées dans les modes d'inhumation et les gestes funéraires, témoignant de comportements parfois similaires, parfois différents entre adultes et enfants. En effet, on ne peut généraliser l'utilisation des matériaux périssables (contenant en bois, tombe en pleine terre, linceul...) pour les tombes d'enfants, car la plupart

du temps, les modes d'inhumations sont similaires entre les plus jeunes et leurs aînés. De même, adultes et enfants sont déposés dans des tombes déjà occupées. Les différences parfois relevées semblent consécutives à la découverte de zones denses et réservées aux jeunes enfants : leurs tombes sont alors rouvertes et peuvent contenir plusieurs corps. Ce phénomène est donc lié à un contexte spécifique, et ne peut être généralisé.

Seules les associations semblent assez spécifiques, avec le rapprochement préférentiel d'adultes, hommes et femmes, et d'enfants. Cependant, cette analyse n'a compris que les tombes contenant deux individus, qui ne constituent qu'une partie de l'ensemble des tombes réutilisées, et que l'on ne peut donc généraliser. Enfin, si globalement adultes et enfants présentent les mêmes particularités dans les modes d'inhumation ou les gestes funéraires, il n'en est pas de même avec l'âge de l'enfant. En effet, il semble ressortir de l'analyse deux tendances principales, lorsque la prise en compte de l'âge est significative. Soit, lorsque l'enfant est jeune, il est plus fréquemment déposé dans une tombe plurielle, préférentiellement d'adultes. C'est notamment le cas à Canac, à Berre l'Etang (zone sud) et à Rouen « cour des Maçons » (*cf supra*), où ils ont moins de huit ans, voire moins d'un an. Soit, c'est le contraire, et à partir d'un an, les enfants sont plus fréquemment déposés en tombes plurielles, comme à Seyssel-Albigny et à Alba-la-Romaine (*cf supra*). Les dépôts secondaires* sont plutôt la conséquence du creusement de nouvelles tombes ou de travaux, et la fréquence importante d'enfants retrouvés correspond plus à la purge d'un espace réservé qu'à une réelle volonté de rassembler spécifiquement les enfants de cet âge, comme à Rouen « cour d'Albane ».

Finalement, les tombes plurielles* témoignent de gestes précis, d'une volonté de rassemblement des individus dans la même tombe, où les enfants ont aussi leur place. Un lien devait probablement exister entre ces individus, bien que nos techniques pour les identifier aient leurs limites : malgré toutes nos attentes et nos espoirs, l'analyse ADN ne pourra jamais démontrer toutes les filiations possibles, la famille étant autant un fait social que biologique. Le lien affectif, la mémoire des individus, la volonté de s'inscrire dans un groupe, sont autant de domaines qui ont joué un rôle dans ces pratiques, mais que nous ne pourrons probablement jamais réellement percer à jour.

2.3.1.3 Zones réservées, zones préférentielles

Nous avons constaté que, dans les cimetières, les enfants sont parfois regroupés dans des zones spécifiques. Dans ce contexte, certaines zones peuvent être qualifiées de réservées, car

elles n'accueillent que des enfants, voire d'un certain âge uniquement. D'autres zones présentent une forte fréquence d'enfants, parfois d'un âge spécifique, mais l'inhumation de ces sujets n'y est pas exclusive.

La localisation des zones réservées aux enfants varie selon les sites et, le milieu, rural ou urbain, ne semble pas y jouer un rôle (**Tableau 122**). Il faut cependant souligner que pour trois sites ruraux, seule une partie du cimetière a été fouillée, sans l'église correspondante (Alba-la-Romaine, Canac et Berre l'Etang, zone Nord ?).

Rural	Mur sud	Mur nord	Chevet	Façade	Intérieur	Autre
Eglise de Berre l'Etang, zone Sud	oui	non	?	?	non	
Eglise de Blandy-les-Tours	?	?	oui	?	?	
Basilique de Seyssel-Albigny	non	non	oui	?	non	
Alba-la-Romaine	-	-	-	-	-	oui, autour de deux femmes
Canac	-	-	-	-	-	-
Berre l'Etang, zone Nord	-	-	-	-	-	-
Urbain						
Saint-Denis, (Saint-Barthélemy)	?	non	oui	non	non	
Notre-Dame de Cherbourg	?	?	non	?	oui	oui, au nord-est du chevet
Saint-Mexme de Chinon	non	oui	non	non	non	
Rouen, basilique de la cour d'Albane	oui	non	?	non	non	
Rouen, cathédrale Notre-Dame, cour des Maçon	non	?	?	?	?	

Tableau 122 : Présence de zones réservées aux enfants dans les cimetières étudiés

- **Le chevet :**

Le chevet et le chœur restent les lieux les plus fréquemment attribués aux enfants. À Blandy-les-Tours, dès la construction de l'église à partir du VIII^e siècle, les enfants de moins de huit ans y sont préférentiellement inhumés, notamment au nord du chevet, bien que l'on note la présence de trois adolescents et de deux adultes tout près des murs (*cf supra*). A partir du XI^e siècle, les tombes se resserrent et s'accolent au plus près des murs du chevet : seuls les moins de deux ans sont inhumés dans ce secteur, dont une majorité de fœtus et de périnataux. Le chevet est donc une zone préférentielle d'inhumation pour ces enfants dès la construction de l'église. À partir de son agrandissement au XI^e siècle cet espace devient une zone réservée aux plus jeunes. Cependant, il semble que seul le chevet ait été fouillé : il serait intéressant d'observer si ces zones de regroupement sont spécifiques à ce secteur ou si elles caractérisent l'ensemble de l'église.

À Seyssel-Albigny, le chœur et le chevet exercent une attraction particulière sur les tombes des jeunes enfants : la partie sud du chœur est en effet occupée uniquement par des enfants, entre 2 mois et 2 ans. Une tombe masculine est ensuite installée sur ces tombes,

contre le mur sud du chœur, ce qui peut signifier que l'espace a alors perdu son caractère sélectif. À l'extérieur, les enfants de moins d'un an sont inhumés dans une zone réservée au sud du chevet, sur une bande de terrain d'environ trois mètres. La configuration du site montre que les murs antiques, encore visibles au haut Moyen Âge, semblent servir de limite à ce secteur préférentiel : les adultes sont en effet inhumés de l'autre côté de ces murs (**Figure 487**). La moitié de ces enfants est constituée de périnataux (9/16) (**Figure 528, Figure 529**). Le chevet exerce ici une attractivité importante sur ces tous jeunes enfants, ses murs séparant les plus ou moins de deux mois, entre l'intérieur et l'extérieur de l'édifice. L'accès à l'intérieur est en effet réservé aux enfants à partir de trois mois, alors que l'extérieur accueille les enfants dès leur naissance. La basilique de Seyssel-Albigny a été fouillée en intégralité, mais la façade a été en partie détruite par les crues du Rhône. Dans ce contexte, seul le sud du chevet semble réservé aux enfants.

À Saint-Denis, autour de l'église Saint-Barthélemy, la fouille partielle a mis au jour deux secteurs d'inhumation contenant spécifiquement des enfants, au sud du chevet et contre la façade, à partir de la fin du IXe siècle. Seuls des moins de cinq ans sont déposés au sud du chevet. Les adultes les plus proches sont situés à trois mètres du mur : l'espace réservé était donc respecté, malgré l'augmentation de la densité des tombes à la fin de l'époque carolingienne.

À Cherbourg, l'église Notre-Dame et ses abords n'ont été que partiellement fouillés. Entre le VIe et le VIIIe siècle, l'espace contre le chevet est saturé d'inhumations (Delahaye *et al.*, 1995), et il est possible que le secteur nord-est (secteur 3) lui succède comme lieu d'inhumation. En effet, à partir du IXe siècle, seuls les enfants de moins de huit ans sont inhumés dans la zone au nord-est du chevet (**Figure 412-415**). Les individus de moins d'un an et les périnataux ne sont cependant pas spécifiques à cette zone, qui n'a été que partiellement fouillée. Ils sont plutôt déposés au plus près des murs ou à l'intérieur de l'église.

- **Mur nord, mur sud :**

À Saint-Estève de Berre l'Etang, autour de l'église (zone sud), on compte 53% d'enfants. Entre le secteur nord (mur nord) et le secteur sud (mur sud), nous avons constaté de nombreuses différences, tant dans la typologie des tombes que dans l'organisation de l'espace et la répartition par âge. Ainsi, au nord de Saint-Estève, si les tombes d'enfants sont majoritaires (65% ; 42/65), ils sont plutôt âgés de moins de huit ans. Les tombes s'organisent en groupes lâches, avec des recouvrements, témoignant de l'augmentation de la densité du

secteur, surtout au niveau de l'annexe nord et au-delà, vers le chevet, non fouillé (**Figure 385**). Les individus ne recherchent cependant pas spécifiquement la proximité du mur nord. Cependant, sur près de trois mètres, seuls des enfants de tous âges sont inhumés, de 6 mois à l'adolescence.

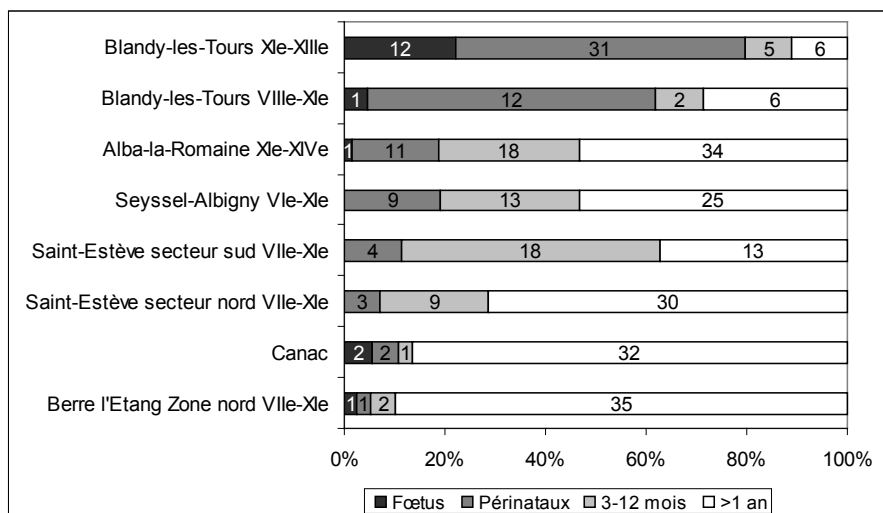


Figure 528 : Distribution des enfants de moins d'un an dans les sites ruraux

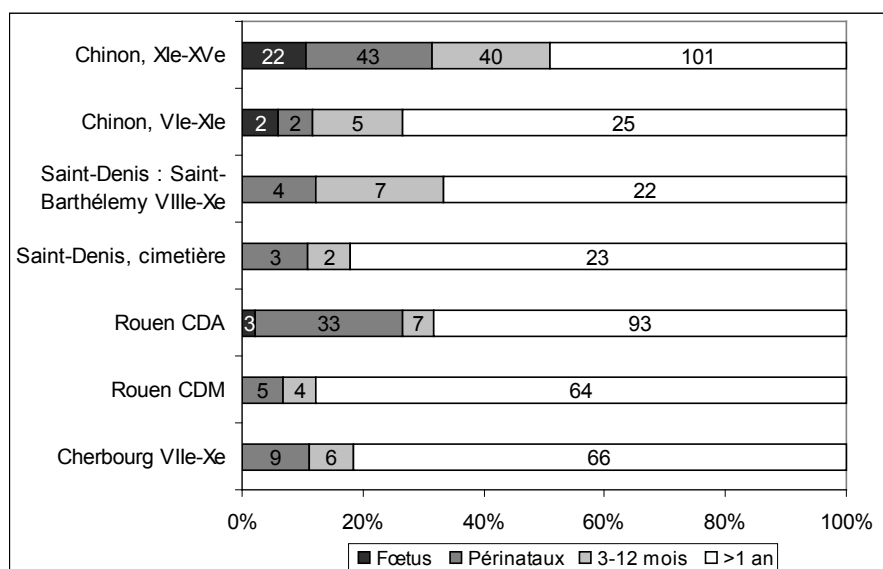


Figure 529: Distribution des enfants de moins d'un an dans les sites urbains

Dans le secteur sud, ils composent également plus de la moitié des individus (59% ; 33/59), mais ils sont âgés presque exclusivement de moins de huit ans (91% ; 32/35), les deux tiers ayant moins d'un an (63% ; 22/35). Ainsi, si le nombre de périnataux est identique entre les deux secteurs, les enfants de moins de trois ans sont plutôt inhumés au sud de l'édifice,

dans une zone réservée⁶⁷. Les tombes se superposent sur plusieurs niveaux, sans se recouper ou se perturber, ce qui témoigne de la mémoire et de la visibilité de ces tombes, en coffrages de dalles. Les sépultures sont accolées, les petits coffrages s'insèrent dans les moindres interstices autour du sarcophage de l'annexe sud ou tout contre ses murs. Avant l'inhumation de ces enfants à l'extérieur de l'annexe, des tombes d'adultes étaient creusées à cet emplacement. Mais une fois les premières tombes d'enfants regroupées, plus aucun adulte n'y a été inhumé : le secteur est resté réservé aux plus jeunes jusqu'à la destruction de l'annexe au IXe siècle, témoignant de la pérennité de ces regroupements.

À Saint-Estève dans le secteur sud, contrairement au nord, les enfants recherchent la proximité des murs. Mais il est difficile, en l'absence d'un phasage plus précis, de déterminer si les deux secteurs sont utilisés au même moment ou si l'un succède à l'autre. En raison des nombreuses différences perçues entre ces deux zones (organisation, typologie), il est probable que l'une succède à l'autre, témoignant ainsi d'un mouvement de rotation des sépultures dans l'espace sépulcral.

À Rouen, la partie ouest de l'église de la cour d'Albane a été intégralement fouillée, ainsi qu'une partie de son cimetière. On observe également, dans ce site, une opposition entre les murs nord et sud, principalement dans l'organisation spatiale. Les premiers adultes sont d'abord déposés à environ un mètre du mur sud, laissant une bande de terrain qui accueille spécifiquement les enfants de moins de huit ans, dont de nombreux périnataux (**Figure 468**). Aucuns d'eux n'est inhumé au-delà de 2,5 mètres environ : ces tombes recherchent donc la proximité du mur, s'y accolent et s'y superposent. Au nord, les tombes sont lâches, organisées en petits groupes composés d'adultes et d'enfants de tous âges.

Dans ce contexte, on peut opposer les deux côtés : le sud pour les tout-petits (0-1 an) et les moins de huit ans, et le nord pour les plus grands. Les deux secteurs ne fonctionnent pourtant pas en même temps : les individus sont d'abord inhumés au sud et contre le parvis, puis dans un second temps, le secteur nord de l'église est ouvert aux inhumations (Niel, 2009). L'ensemble du cimetière finit par être utilisé de manière globale, en créant des secteurs spécifiques, dédiés aux plus jeunes.

Enfin, à Chinon entre le IV et le XIe siècle, on ne note pas de regroupements d'enfants, mais il semble qu'ils soient plutôt déposés au plus près de l'église. A partir de la seconde

⁶⁷ Un seul individu a entre 3 et 4 ans.

moitié du XIIe siècle, une zone est spécifiquement réservée aux moins de huit ans (94% ; 189/201) dans un terrain enclavé au nord de la collégiale (**Figure 446**). Les fœtus et périnataux sont regroupés dans ce secteur, au plus près du mur nord. La moitié des individus a alors moins d'un an (105/201), dont 62% sont des fœtus et périnataux (65/105). En dehors de cette zone, très peu d'enfants ont été retrouvés à cette période (XIIIe-XVe siècle), ce qui témoigne de la spécificité de ce secteur, mis en place après la réfection du mur.

Cependant, il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une zone réservée aux seuls enfants : quelques adultes, la plupart étant des hommes, y sont inhumés. Les enfants de plus de 7 ans y sont déposés à deux mètres environ des murs. Il s'agit donc plutôt d'une zone d'inhumation préférentielle destinée aux enfants de moins de 8 ans, sans qu'elle soit pour autant exclusive.

- **L'intérieur de l'église :**

L'intérieur des églises n'est pas un espace qui, *a priori*, accueille particulièrement les enfants. Plutôt réservé à une élite au début du Moyen Âge, il existe cependant quelques cas où l'inhumation d'enfants était habituelle, voire préférentielle, à l'intérieur des murs de l'église. Ainsi, à Cherbourg aux IXe-XIe siècles, si une zone préférentielle d'inhumation des moins de huit ans existe au nord-est du chevet, l'intérieur de l'église Notre-Dame est uniquement occupé par des tombes d'enfants, notamment dans le chœur de l'église (**Figure 411-415**). Ils ont d'ailleurs tous moins de huit ans, la moitié ayant moins de deux ans (7/16).

À Rouen « cour d'Albane », plusieurs tombes d'enfants ont été retrouvées intactes à l'intérieur de la basilique, datées de la première moitié du XIe siècle. Les nombreux travaux postérieurs ont néanmoins fortement perturbé l'espace et les tombes : plusieurs ossuaires ont donc été constitués à la suite de ces bouleversements, comprenant 75% d'enfants, dont la moitié sont des périnataux (25/51). Ces fosses prouvent l'existence au XIe siècle de zones réservées aux plus jeunes, dans ou à proximité immédiate de la basilique.

- **La façade :**

Enfin, l'un des espaces les moins fréquentés par les enfants reste la façade de l'église. À Saint-Denis, celle de Saint-Barthélemy, fouillée partiellement, présente un regroupement d'enfants (**Figure 520**). En effet, à partir du IXe siècle, l'inhumation reprend autour de cette petite église. La seule tombe d'adulte dans ce secteur est alors située à deux mètres environ de la façade. Les enfants ont tous moins de 10 ans, la majorité ayant moins de 5 ans (12/18), dont un périnatal.

Enfin, à Chinon, entre le VIII^e et le XI^e siècle, sept enfants sont déposés contre la façade de l'église romane. Les six situés au plus près des murs ont moins de huit ans (renvoi figure chinon).

- **Dans le cimetière :**

Dans les sites ruraux de Canac et Berre l'Etang (zone nord), il n'y a pas d'église associée ou fouillée. Cependant, il existe bel et bien des zones d'inhumation réservées ou préférentiellement utilisées pour les enfants. C'est le cas à Alba-la-Romaine, où, à partir du XIII^e siècle, une quarantaine de tombes d'enfants sont implantées autour de deux sépultures féminines antérieures (**Figure 426**). Près de la moitié d'entre eux ont moins d'un an (48% ; 21/44), dont un tiers de périnataux (35% ; 12/34) (**Figure 528**). Ces deux femmes ont dû présenter un lien particulier avec les nouveau-nés, justifiant l'entretien de la mémoire de ces deux tombes, et l'attraction qu'elles suscitent pour les très jeunes enfants. Peut-être avaient-elles une fonction spécifique au sein de la communauté, comme nourrices, accoucheuses ou sages-femmes, qui justifierait ce lien particulier avec les plus jeunes ?

Tous ces sites présentent des particularités, des habitudes funéraires locales, mais dans tous les cas présentés ici, l'édifice de culte exerce une forte attraction sur les tombes d'enfants. La proximité des murs est recherchée, principalement ceux du chevet, espace central de l'édifice. Qu'ils soient enterrés au nord ou au sud, il reste un lieu particulièrement attractif pour les plus jeunes, surtout ceux de moins de huit et d'un an.

Lorsque la fouille permet d'appréhender les deux espaces, on observe une gestion différentielle des murs nord et sud de l'église. A Rouen, dans la cour d'Albane, à Saint-Mexme de Chinon et à Saint-Estève de Berre l'Etang, les deux espaces ne présentent pas les mêmes caractéristiques. L'un des deux côtés est utilisé préférentiellement, voire réservé, aux seuls enfants en bas-âge. L'autre mur ne présente alors aucune particularité, son organisation restant similaire au reste du cimetière situé aux abords de l'édifice. Il semble que les deux espaces ne soient pas forcément utilisés en même temps, le cimetière pouvant parfois subir une rotation des sépultures (Zadora-Rio, 2010, p. 242). On peut donc les opposer, bien que les exemples présentés ici montrent que les zones réservées aux enfants aient pu se situer aussi bien au nord qu'au sud de l'église.

Certains lieux sont cependant rarement utilisés pour les sujets immatures, comme l'intérieur de l'église, longtemps réservé à une élite, et la façade, dont l'attrait est surtout perceptible autour de la petite église Saint-Barthélemy à Saint-Denis.

2.3.2 Les regroupements d'enfants d'après les données de quelques sites fouillés intégralement

Le fait de ne disposer que d'une dizaine de sites est clairement insuffisant pour généraliser nos conclusions, mais permet de tirer quelques traits généraux, valables uniquement pour les sites étudiés. Cependant, une analyse rapide des résultats obtenus sur les quelques sites funéraires du haut Moyen Âge fouillés de manière exhaustive peut confirmer certaines étapes du processus de regroupement. Les sites de Serris-les Ruelles, Tournedos-Portejoie et Vilarnau sont donc présentés ici afin d'alimenter la discussion.

2.3.2.1 Serris-les Ruelles (Seine-et-Marne), VIIe-IXe siècle

A Serris-les Ruelles (Seine-et-Marne), un vaste chantier de fouille mené de 1989 à 1994 a permis d'analyser un ensemble d'habitats groupés associés à plusieurs aires funéraires (Foucray, 1996 ; Blaizot, 2011). Près de 1 000 individus ont été décomptés, 978 étant inhumés au sein d'un cimetière, organisé autour de deux bâtiments contemporains, l'un en pierre et l'autre en bois (UF 65 et UF66), interprétés comme des édifices religieux (organisation, attraction, plan) (Blaizot, 2011, p. 17). Les premières tombes sont déposées dans le cimetière à la fin du VIIe siècle, et préférentiellement autour du bâtiment 65 : la présence de sarcophages, de mobilier et d'objets de qualité permettent de les considérer comme un groupe privilégié (Blaizot, 2011, p. 17). Le cimetière sera utilisé jusqu'à la fin du IXe siècle.

Parallèlement au cimetière, il existe plusieurs autres espaces d'inhumations dans l'habitat, deux comprenant entre 13 (zone 7) et 51 individus (zone 1), ainsi que 18 tombes dispersées. La typo-chronologie élaborée par F. Blaizot permet de dater les deux ensembles de sépultures de la fin du VIIe à la fin du VIIIe siècle (Blaizot, 2011, p. 354). Durant cette période, trois espaces d'inhumation coexistent, et l'analyse anthropologique montre que l'on a procédé à des choix d'inhumation pour chacun de ces espaces.

D'abord, il y a plus de femmes que d'hommes inhumés dans certains secteurs, notamment à l'est du cimetière et dans la zone 1, considéré comme un habitat aristocratique. Dans cette

zone, on observe essentiellement des femmes et des enfants, qui composent la moitié de la population inhumée⁶⁸ (**Tableau 123**). En complément d’autres arguments, F. Blaizot propose l’hypothèse de la présence, au VIIIe siècle, d’une communauté monastique féminine dont les membres aurait été inhumés dans un espace préférentiel, les enfants pouvant correspondre aux jeunes oblats (Blaizot, 2011, p. 402).

Période	secteur	N individus	N enfants	N âge estimé	0-1 an	0-4 ans
VIIe-IXe siècle	cimetière	956	335	288	36	165
fin VIIe-VIIIe siècle	habitat Zone 7	11	1	1		
VIIIe siècle	habitat Zone 1	53	26	25	1	13
fin VIIe-VIIIe siècle	Total habitat	64	27	26	1	13
VIIIe siècle	Tombes dispersées	17	3	3		

Tableau 123 : Nombre des sujets immatures par secteurs à Serris-les Ruelles

De même, des choix d’inhumation ont lieu sur des critères d’âge. Les enfants sont en effet peu nombreux au sein des tombes dispersées et dans la zone 7 de l’habitat, qui ne compte que 11 tombes (**Figure 530**). En revanche, dans le cimetière et dans l’habitat aristocratique (Zone 1), la proportion d’enfants augmente entre 35 et 49%. Les enfants de moins de 5 ans composent alors près de la moitié de la population immature, bien que les 0-1 an restent peu nombreux (**Figure 531**).

F. Blaizot remarque en effet un regroupement d’enfants au nord du bâtiment 66 dans le cimetière, ainsi qu’une plus grande concentration au nord-est (**Figure 532, cercle**). En effet, les enfants de moins de 5 ans sont préférentiellement inhumés autour du bâtiment 66 (60%), notamment ceux de moins d’un an (19%), ces valeurs étant les plus fortes enregistrées pour tout le site. Dans les autres secteurs du cimetière, les enfants sont parfois concentrés (ouest, est), surtout les moins de cinq ans (ouest, est et nord), mais les 0-1 an restent sous-représentés (entre 4 et 19%). Seul le bâtiment 65, construit en pierre, et accueillant dans un premier temps (fin VIIe-début VIIIe siècle) une population favorisée, présente une faible proportion d’enfants (28%) dont 35% seulement de 0-4 ans.

⁶⁸ Les données citées sont issues de la thèse de F. Blaizot (Blaizot, 2011)

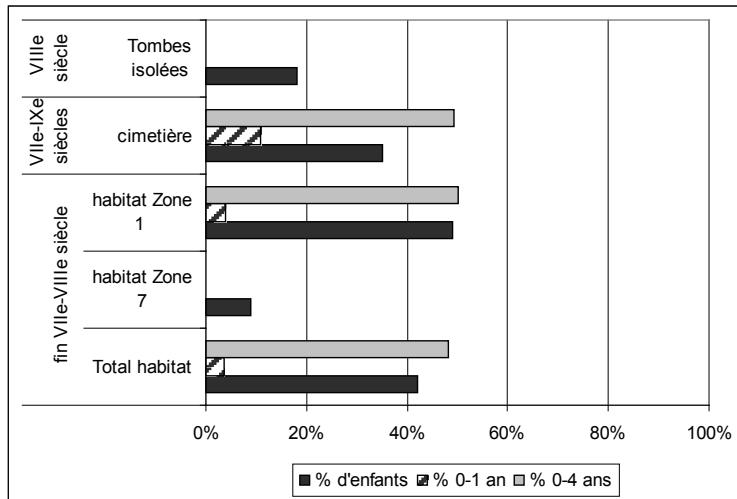


Figure 530 : Fréquence des enfants de moins d'un et de cinq ans à Serris-les Ruelles

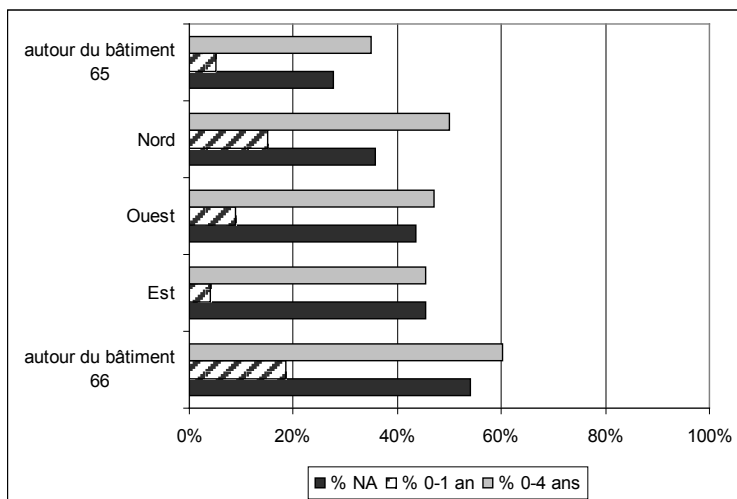


Figure 531 : Fréquence des enfants de moins d'un et de cinq ans à Serris-les Ruelles, par secteur du cimetière, de la fin du VIIIe au IXe siècle

Ces éléments permettent d'évoquer des regroupements, sur critères de sexe, d'âge et sociaux dans le site de Serris-les Ruelles. Les enfants sont préférentiellement déposés autour du bâtiment 66 en bois, bien que sa fonction (cultuelle, funéraire ?) reste inconnue. Ces regroupements peuvent être circonscrits entre le VIIIe et le IXe siècle et sont liés à l'édifice en bois 66 (Blaizot, 2011, p. 401). Dès sa construction, les enfants y sont inhumés préférentiellement.

Cependant, la fréquence des sujets de moins d'un an reste en deçà de celles observées dans les sites étudiés (19% maximum), ce qui pourrait être dû à la destruction des petites fosses par les tombes postérieures, au vu de leur faible enfouissement, ou alors à leur dépôt ailleurs, en dehors de l'espace fouillé. F. Blaizot privilégie la première hypothèse car tout

l'espace de l'habitat groupé a été appréhendé, sur plus de 16 hectares (Blaziot, 2011, p. 400). Mais nous pouvons postuler que ces enfants, en raison de leur jeune âge, pouvaient être inhumés dans d'autres espaces, loin des vivants, dans des zones naturelles et symboliques, difficiles à percevoir par la fouille, nous y reviendrons.

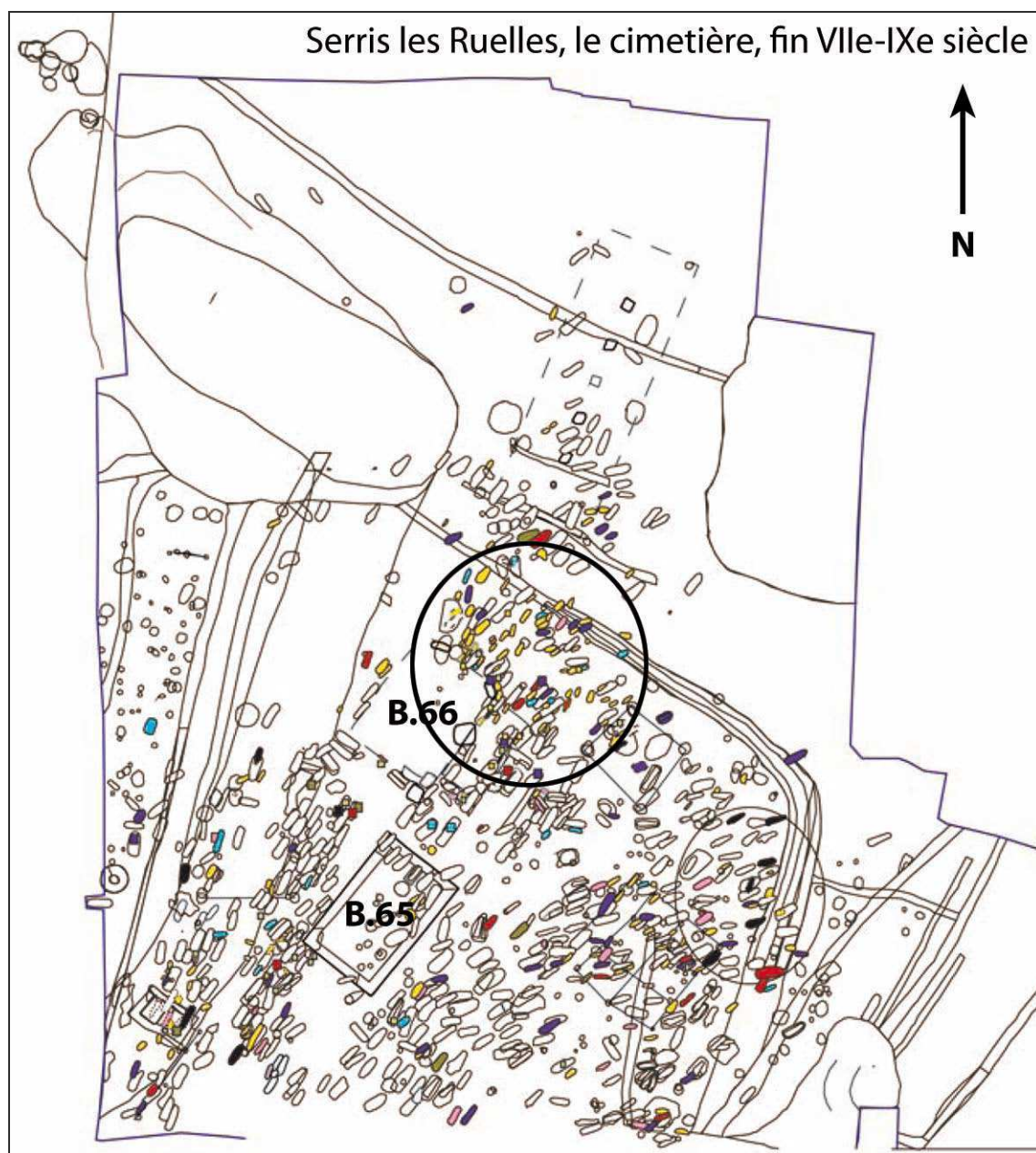


Figure 532 : Répartition des enfants à Serris-les Ruelle dans le cimetière, (en jaune : les 0-4 ans), d'après Blaziot, 2011, p.833

2.3.2.2 Tournedos-Portejoie (Eure), VIIe-XIVe siècle

Le site de Tournedos-Portejoie a été fouillé de 1984 à 1994 sous la direction de F. Carré (Carré, 1996 ; Carré *et al.*, 2007). Il s'agit de l'un des rares cimetières médiévaux fouillés exhaustivement en France ; l'analyse anthropologique en fut assurée par M. Guillon, dans le cadre d'une thèse de doctorat (Guillon, 1997). Le site comprend un habitat groupé, un cimetière et une église, ainsi que deux petites zones funéraires (**Figure 533**).

Ces deux petites zones funéraires sont installées dans une nécropole collective néolithique, et sont utilisées entre la fin du VIIe et le VIIIe siècle. A proximité de l'habitat, 27 tombes sont groupées autour d'un bâtiment carré semi-enterré au milieu du VIIe siècle, dont la fonction reste indéterminée (funéraire, domestique ?) (Carré *et al.*, 2007, p. 162). Durant le VIIIe siècle, un édifice en bois sur poteaux est construit, interprété comme une église en raison de son plan, de sa position et surtout, du fait que le chœur sera reconstruit en dur au IXe siècle. Cette église est identifiée comme étant celle de Sainte-Cécile de Portejoie, citée dans un document de 1006 (Carré *et al.*, 2007, p. 162). Les tombes sont alignées en rangées, sont primaires individuelles, et on n'observe que peu de recoupement pour le haut Moyen Âge (VIIe-IXe siècle) (**Figure 534**). À partir du siècle suivant, l'habitat situé à proximité est déplacé, mais le cimetière est utilisé jusqu'au XIVe siècle. La densité augmente, surtout contre l'église, dont l'intérieur a été endommagé par des fouilles du XIXe siècle.

1662 individus sont inhumés dans le cimetière⁶⁹ entre le VIIe et le XIVe siècle, dont 31% d'enfants⁷⁰ (**Tableau 124**). Dans le cadre d'un travail sur la représentativité des secteurs fouillés en contexte préventif, M. Guillon teste différents secteurs et observe l'évolution de certains paramètres, notamment le sexe, l'âge des enfants et le type de décomposition. Le cimetière est ainsi divisé en 5 secteurs : nord, sud, est, ouest et l'église (intérieur et pourtour de l'église sur 1 m) (**Figure 535**). Son étude montre que les résultats diffèrent significativement en fonction de la localisation du secteur fouillé, ce qui entraîne une réelle réflexion sur la représentativité des fouilles partielles des cimetières : « il est probable que si la fouille n'avait concerné qu'un de ces secteurs, on jugerait sans doute que les données issues du terrain sont représentatives de l'ensemble du cimetière » (Guillon, 1997, p. 246).

⁶⁹ Ce nombre ne prend pas en compte les ossements erratiques ou de remplissage.

⁷⁰ Les individus immatures considérés ici sont ceux dont l'âge est inférieur à 20 ans (522) plus un sujet de moins de 15 ans dont l'âge n'a pas été déterminé précisément. 85 sujets sont indéterminés, c'est-à-dire qu'ils sont à cheval entre les 15-19 ans et les 20-25 ans (Guillon, 1997, p. 219). J'ai choisi de les considérer comme adultes.

Ce qui souligne la nécessité absolue de fouiller exhaustivement les cimetières, seul moyen de comprendre véritablement l'organisation spatiale et les critères qui la régissent, ainsi que d'approcher l'identité sociale de la population inhumée (Zadora-Rio *et al.*, 2001 ; Guillon, 2004, p. 108-109 ; Schneider, 2010b)

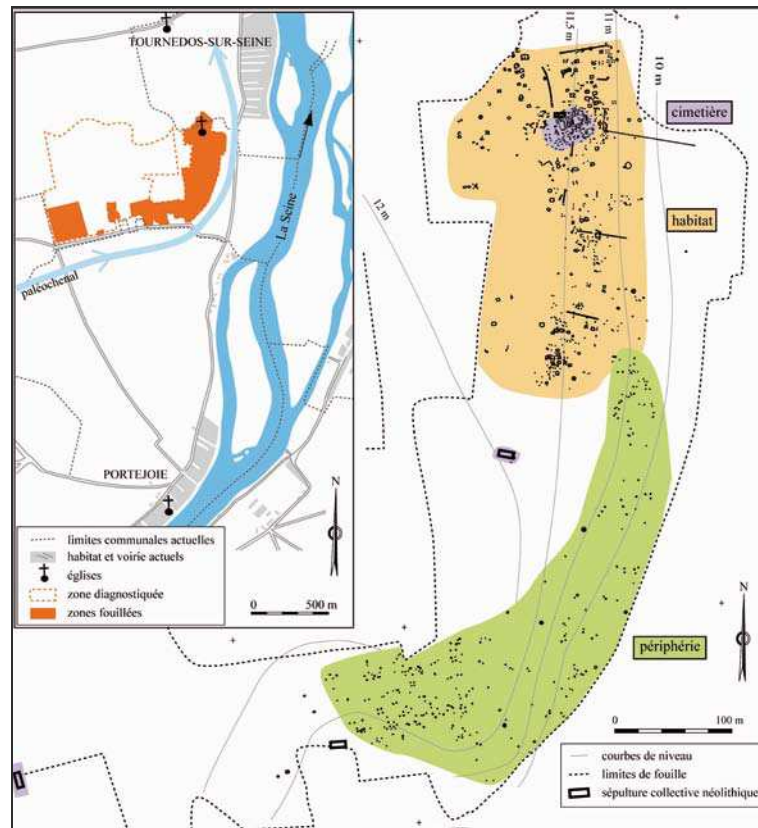


Figure 533 : Situation du cimetière de Tournedos-Portejoie, d'après Carré *et al.*, 2007

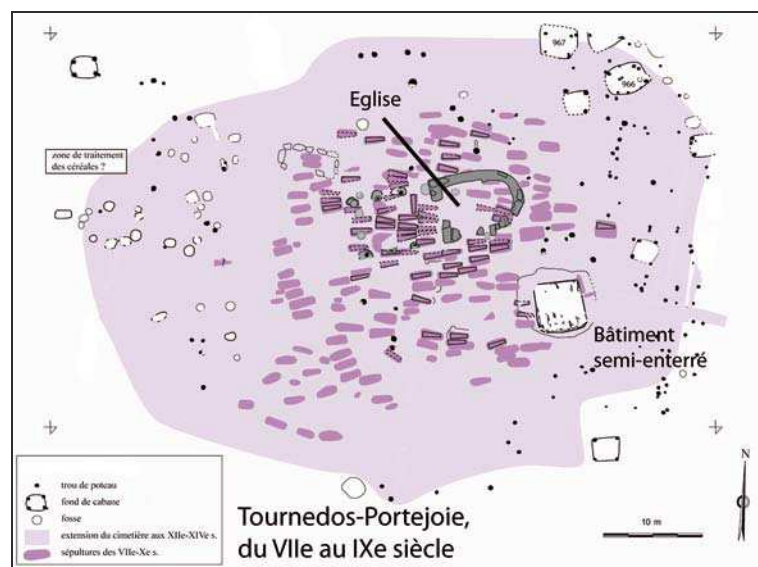


Figure 534 : Cimetière de Tournedos-Portejoie du VIIe au IXe siècle, d'après Carré *et al.*, 2007

De manière globale, le cimetière montre une population plutôt masculine, composée de 58% d'hommes pour 35% de femmes (et 7% d'indéterminés). Cependant, c'est à l'intérieur de l'église et à l'est du cimetière que la surmasculinité est la plus marquée : on y compte seulement 27-31% de femmes pour 54-63% d'hommes.

On observe le même phénomène pour les enfants (**Figure 536**). C'est dans le secteur situé autour de l'église (l'église ne contient pas d'enfants), à un mètre de ses murs, que les enfants sont les plus nombreux (48%), dont une majorité d'enfants de moins de 5 ans (71%). 39% ont en effet moins d'un an. Dans le cimetière, le secteur sud comprend un nombre important de 0-1 an (20%). Dans les autres secteurs, si les enfants de moins de 5 ans composent environ la moitié de la population immature, les 0-1 ans ne sont que 9 à 12%.

secteur	N individus	N enfants	0-1 an	0-4 ans
cimetière	1662	523	99	268
Nord	330	74	9	40
Sud	817	240	47	122
Ouest	473	106	13	46
Est	323	102	9	53
Eglise	149	72	28	51

Tableau 124 : Effectif des sujets immatures de Tournedos-Portejoie dans le cimetière et par secteur

Ces remarques montrent que les enfants ne sont pas dispersés au hasard dans le cimetière de Tournedos-Portejoie, et qu'il existe des secteurs d'inhumation préférentiels, notamment pour les moins d'un et de cinq ans (Guillon, 2004, p. 97-98). Cependant, l'échantillon étudié correspond aux enfants inhumés du VIIe au XIVe siècle : l'absence de découpage en phases plus fines ne nous permet pas d'observer le moment où débutent ces regroupements. F. Carré signale néanmoins que les enfants sont dispersés dans le cimetière jusqu'au IXe siècle. A partir des périodes suivantes, les enfants en bas-âge se regroupent notamment le long des murs sud et nord de l'église, et dans un secteur au sud de l'église (Castex *et al.*, 1996, p. 438 ; Carré *et al.*, 2007, p. 158). Un petit groupe de 7 périnataux sont d'ailleurs inhumés contre le mur sud (**Figure 537, cercle**).

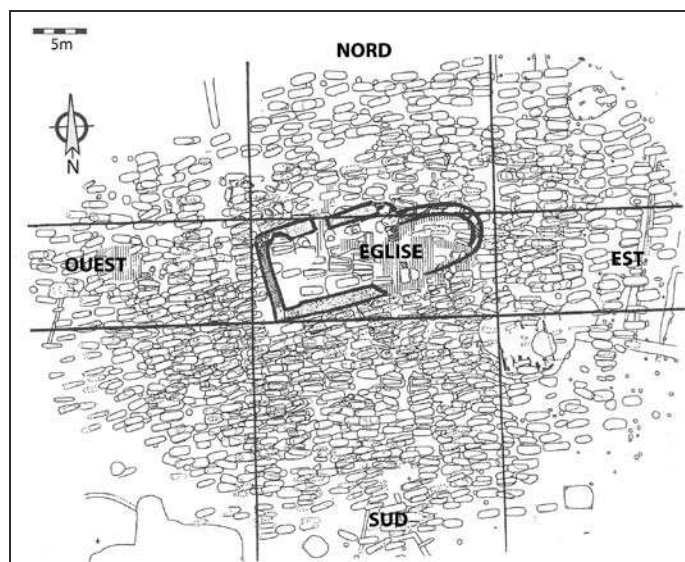


Figure 535 : Partition du cimetière en cinq grands secteurs, d'après Guillon, 2004, p.95

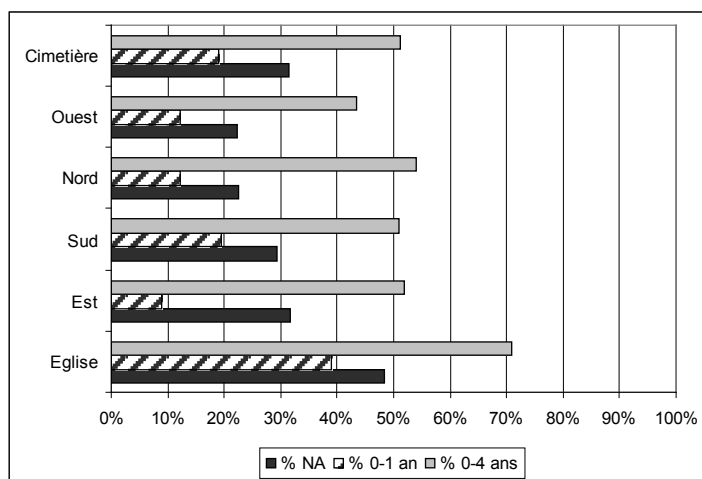


Figure 536: Fréquences des enfants, des 0-1 et des 0-4 ans dans le cimetière de Tournedos-Portejoie, par secteur

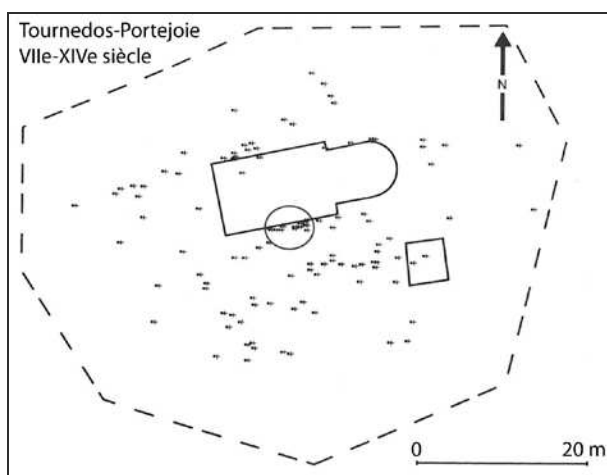


Figure 537 : Répartition des enfants de moins d'un an dans le cimetière, d'après Castex et al.,

À Tournedos-Portejoie, les regroupements d'enfants ne débutent pas dès la construction de l'église en bois. Nous savons seulement qu'ils sont postérieurs à la réfection du chœur en pierre au IXe siècle. En l'absence de publication complète, il est difficile de raisonner sur la gestion de l'espace. Il serait notamment intéressant de préciser dans le temps le moment où les premiers regroupements ont lieu, traduisant ainsi une évolution dans la gestion de l'espace funéraire.

2.3.2.3 Vilarnau (Pyrénées-Orientales), IXe-XVe siècle

Le site de Vilarnau d'Amont a fait l'objet d'une publication récente, sous la direction d'O. Passarrius, R. Donat et A. Catafau (Passarrius *et al.*, 2008). Le cimetière et l'église ont bénéficié d'une fouille presque exhaustive, ce qui permet d'observer l'évolution de l'organisation funéraire sur près de cinq siècles. Occupé du IXe au XVe siècle, le cimetière de Vilarnau a livré près d'un millier d'individus dont l'analyse a été confiée à R. Donat (INRAP). La difficulté majeure de ce site est que, malgré une fouille fine et extensive de l'espace funéraire, seul un quart des tombes a pu être rattaché à une phase chronologique précise.

L'église de Vilarnau est construite entre la seconde moitié du IXe et le Xe siècle. Le cimetière se développe alors essentiellement au sud de l'église, seules 13 tombes sont dispersées au nord (**Figure 538**). Du IXe au XIe siècle, les tombes sont organisées en rangées désordonnées. Les tombes les plus proches de l'église, au sud, sont tout à fait particulières : elles sont recouvertes de meules à grains servant de couverture à leur tombe et probablement de signalisation. La présence de coffrages maçonnés et de rares céramiques déposées, autorise à y voir un groupe particulier, peut-être privilégié.

Cependant, la proximité de l'église n'est pas recherchée : au sud de l'église, une bande de terre d'environ trois mètres ne reçoit aucune inhumation : cet espace vide est interprété comme un espace de circulation, permettant d'accéder à l'église depuis le cimetière (Passarrius *et al.*, 2008, p. 150).

Entre le milieu du Xe et le XIe siècle, un habitat s'installe à 20 m au sud de l'église, directement dans le cimetière (**Figure 539**). L'auteur souligne la difficulté de définir une spécialisation entre espace funéraire et espace domestique (Passarrius *et al.*, 2008, p. 151). Au

nord de l'église, des silos sont creusés, et plus aucun individu n'y est enterré. Au sud, la densité augmente, les tombes étant plus nombreuses et toujours creusées dans la même zone, au sud de l'église.

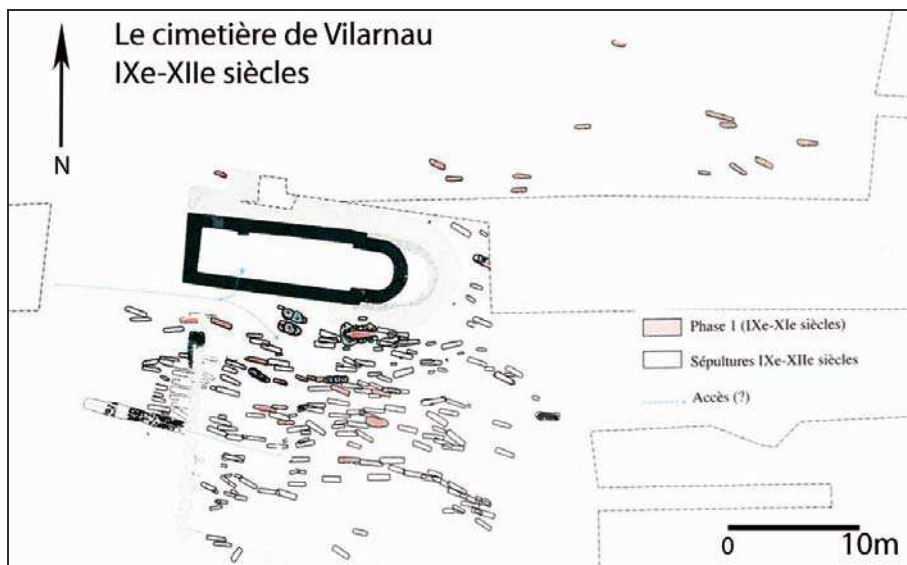


Figure 538 : Le cimetière de Vilarnau du IXe au XIIIe siècle, d'après O. Passarrius et al., 2008, p.148

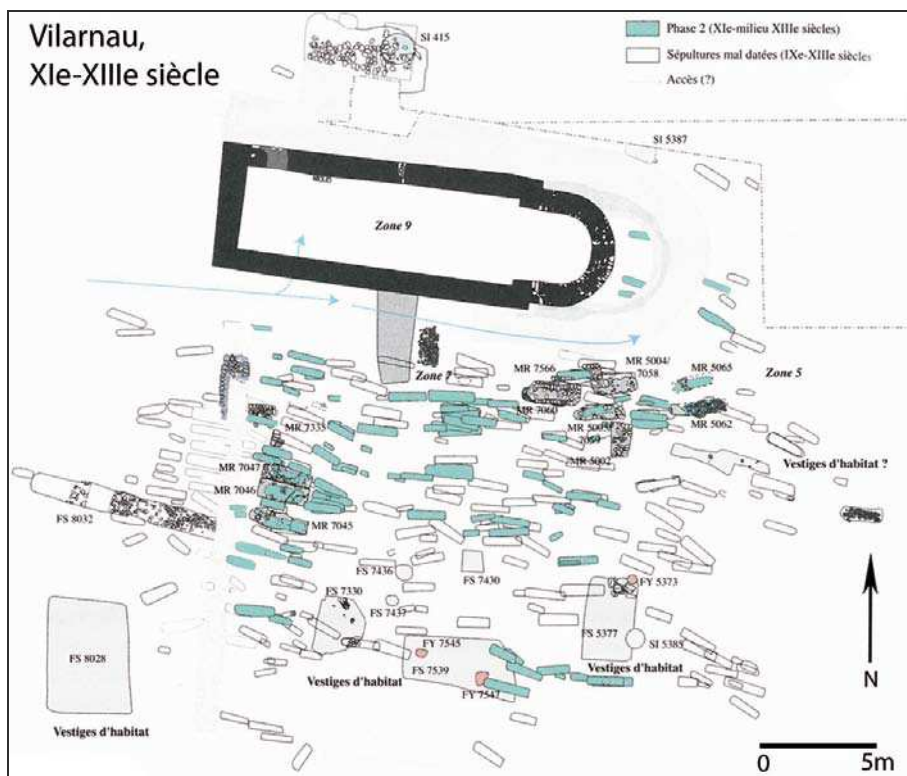


Figure 539 : Le cimetière de Vilarnau du XIe au XIIIe siècle, d'après O. Passarrius et al., 2008, p.152

L'espace vierge contre le mur sud n'est toujours pas occupé, malgré l'augmentation des sépultures. Cet espace était peut-être occupé par une construction en matériaux périssables n'ayant laissé aucune trace (Passarrius *et al.*, 2008, p. 153). Quelques tombes d'adultes sont déposées autour du chevet au XIe siècle, mais elles ont été détruites par l'agrandissement postérieur. Cependant, malgré les destructions, on n'observe pas de regroupements particuliers d'enfants dans ce secteur, ni dans aucun autre. Les limites du cimetière fluctuent selon l'emprise de l'habitat mis au jour au sud de l'église, qui sera cependant abandonné à la fin du XIe siècle, l'espace étant alors investi par les tombes.

À partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, l'église et le cimetière connaissent de nombreux bouleversements (**Figure 540**). D'abord l'église est fortifiée : un mur épais, d'environ 2,5 mètres d'épaisseur, englobe le chevet et la partie nord de l'église, lui conférant un indéniable aspect défensif. Ensuite, un mur marquant les limites du cimetière est construit, partant du mur sud de l'église et formant un retour vers l'est à environ 20 mètres du mur : l'espace ainsi délimité atteint environ 600 m².

Cet aspect défensif n'est pas rare en Catalogne ou en Roussillon, qui ont vu se développer les *sagreres*, des espaces situés dans les cimetières, bénéficiant de la même protection que l'église, où l'on retrouvait des maisons de prêtres, d'une élite paysanne, des celliers, des abris ou des cabanes à outils, caractérisant les XIe-XIIIe siècles (Bonnassie, 1994, p. 70-71).

Les tombes sont toujours désordonnées, la densité augmente et les recouvrements deviennent fréquents. L'espace vierge situé contre le mur sud-est occupé par un petit groupe de tombes, mais il sert toujours de chemin de circulation, au niveau de la porte permettant d'accéder au cimetière. L'agrandissement du chevet et la construction de la tour fortifiée sont suivies par l'inhumation de nombreux enfants en bas-âge dans ce secteur.

À la fin du XVe siècle, le cimetière n'est plus utilisé et sombre dans l'oubli.

De manière générale, on observe trois pôles d'attraction des sujets de moins de 5 ans dans le cimetière : contre le chevet, au sud du chevet autour des radiers maçonnés et, contre l'enclos du cimetière, à l'ouest (**Figure 541, cercles**). La datation est difficile, mais les regroupements autour des radiers maçonnés et du mur de clôture sont postérieurs au XIe siècle (Passarrius *et al.*, 2008, p. 193). Ces secteurs ne sont pas réservés aux enfants, mais constituent plutôt un lieu d'inhumation préférentiel. En revanche, contre le chevet fortifié,

seuls des enfants de moins de 5 ans sont inhumés⁷¹ : il peut s'agir d'un secteur réservé à ce groupe d'âge. Quoi qu'il en soit, l'église reste le principal élément polarisateur de ces tombes, car, plus on s'éloigne de l'église, plus les enfants sont âgés et moins ils sont nombreux, surtout dans la zone occupée aux XIe-XIIIe siècle par les habitats.

L'étude anthropologique a permis d'identifier 939 individus, dont 303 enfants, soit 32% (**Tableau 125**). Près de 60% des enfants ont moins de 5 ans et 30% ont moins d'un an, ce qui paraître assez proche d'une population préjennérienne*. Cependant, l'analyse par phase chronologique, même si elle ne concerne pas la totalité des sujets immatures, révèle certaines évolutions⁷².

Période	N individus	N enfants	0-4 ans	0-1 an
IXe-Xe siècles	34	5	1	
XIe-XIIIe siècles	110	22	13	
XIIIe-XVe siècles	118	48	31	
IXe-XIIe siècles	223	48	16	
XIe-XVe siècles	268	106	74	
Indéterminés	220	79	45	
Total	939	303	179	89

Tableau 125 : Distribution des individus immatures à Vilarnau dans le cimetière, par phase chronologique

En effet, les IXe-XIIe siècles sont caractérisés par une faible fréquence d'enfants, entre 15 et 22% (**Figure 542**). Jusqu'au XIIe siècle, les enfants de moins de cinq ans sont très peu nombreux, ne composant qu'entre 22 et 33% de l'échantillon immature. A partir du XIIIe siècle, on observe une brusque augmentation de l'effectif immature à 40-41%, assortie d'un accroissement du nombre d'enfants de moins de 5 ans (65-70%). Cela coïncide avec le moment où certains sont regroupés contre le chevet fortifié, à partir du XIIIe siècle (**Figure 540**).

⁷¹ À l'exception d'un enfant entre 7 et 10 ans (Passarrius *et al.*, 2008, p. 193).

⁷² La publication ne mentionne pas l'effectif des 0-1 an par phase, en raison de nombreux recouvrements.

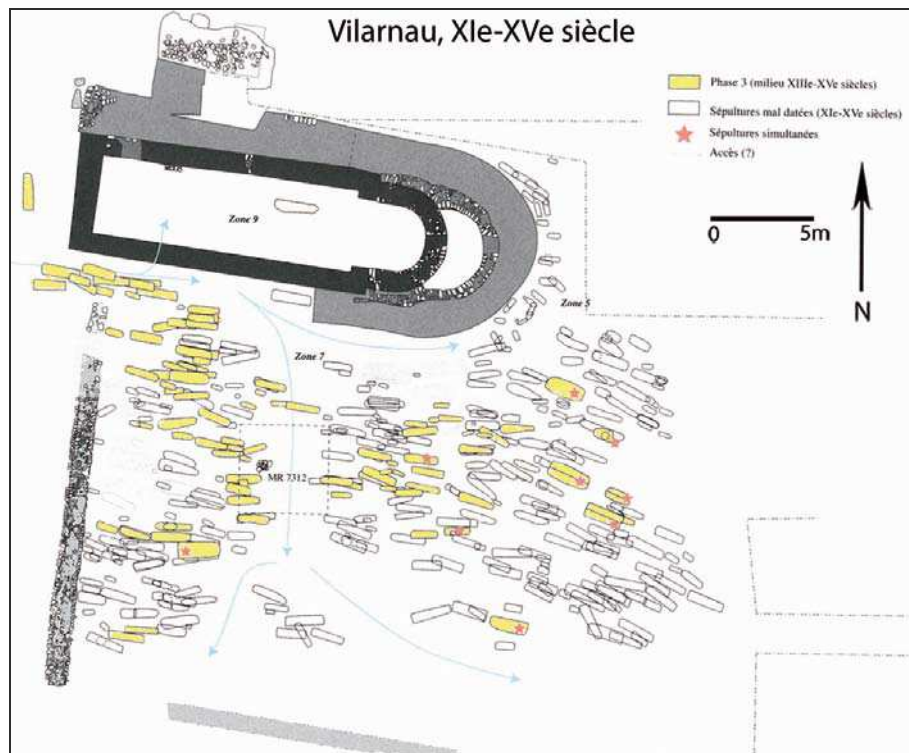


Figure 540 : Le cimetière de Vilarnau du XIIIe au XVe siècle, d'après O. Passarrius et al., 2008, p.155

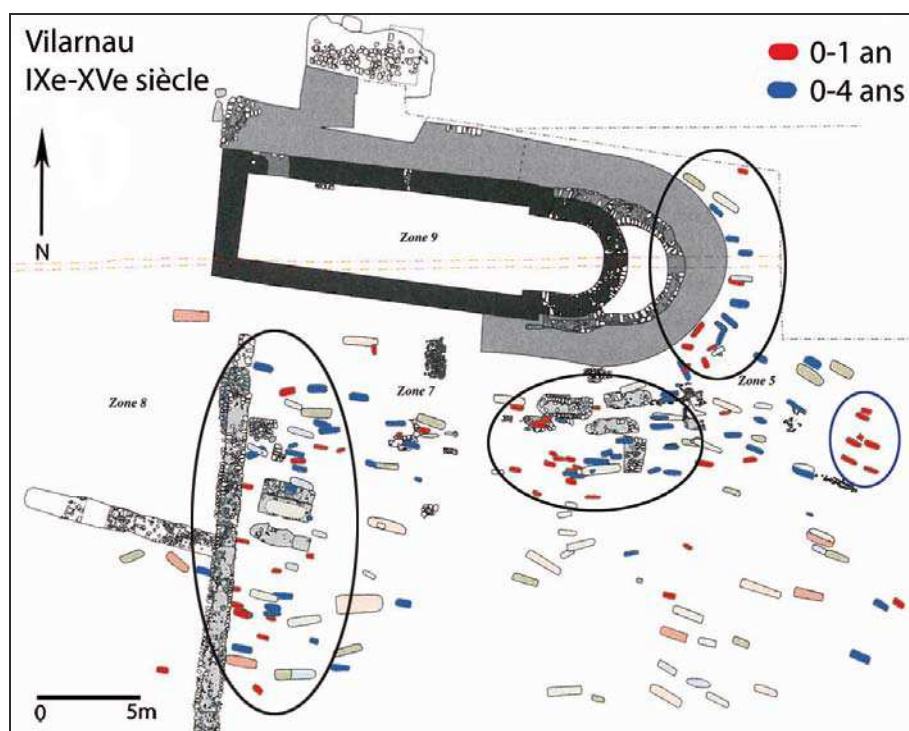


Figure 541 : Localisation des enfants du cimetière de Vilarnau, du IXe au XVe siècle, d'après O. Passarrius et al., 2008, p.192

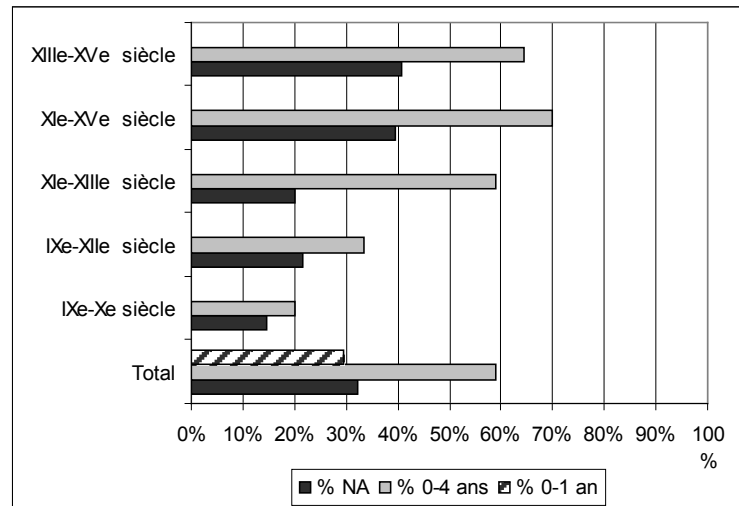


Figure 542 : Fréquence des enfants de moins d'un et de cinq ans dans le cimetière de Vilarnau, par phase chronologique

À ce tableau, il faudrait ajouter les 220 individus (dont 79 enfants) qui n'ont pas été rattachés à une phase chronologique. Ce schéma d'évolution, qui montre le caractère tardif des regroupements d'enfants dans la petite église rurale de Vilarnau, ne s'appuie que sur l'analyse d'une partie des individus étudiés. D'autres regroupements sont perceptibles dans le cimetière, mais seule une étude poussée, associée à un découpage en phases chronologiques précises, permettrait de mieux cerner ce phénomène.

Ces quelques exemples montrent que l'exhaustivité des fouilles ne fait pas tout : il faut pouvoir bénéficier d'un phasage précis, d'une conservation des squelettes excellente et si possible d'aucune destruction de tombes (et de squelettes) pour considérer notre échantillon osseux comme représentatif de la population inhumée (qui n'est pas nécessairement représentative de la population inhumante, et donc encore moins de la population vivante !). Ces conditions n'étant jamais réunies, nous travaillons toujours sur un échantillon biaisé, qui ne peut pas être considéré comme représentatif.

2.3.3 Les regroupements d'enfants d'après les données de quelques fouilles partielles

2.3.3.1 Un recensement difficile

Les exemples attestant de regroupements d'enfants le long des murs de l'église ou dans un secteur particulier du cimetière sont nombreux, mais bien souvent les renseignements nécessaires manquent : datation, situation dans le cimetière, plan, inventaire et analyse anthropologique.

Dans le cadre de ce travail, j'ai commencé à élaborer un recensement des cas de regroupements d'enfants dans la littérature archéologique pour la période médiévale. Au terme d'un tri sélectif, j'ai sélectionné les sites présentés dans ce chapitre, pour lesquels j'ai eu accès à des informations détaillées, notamment les plans, les inventaires et les résultats de l'analyse anthropologique. Les autres ont été écartés du fait de l'impossibilité pour moi d'obtenir ces renseignements.

Hormis pour les fouilles anciennes, toutes les fouilles archéologiques font l'objet d'un rapport détaillé, disponible dans les services documentaires des Services Régionaux de l'Archéologie (SRA). Il faut souligner que l'on ne peut pas consulter cette documentation en dehors de ces établissements : il était donc impossible, dans le cadre de ce travail, de me rendre dans tous les SRA de France pour y consulter plusieurs centaines de rapports de fouilles. Ce qui est en revanche une approche tout à fait nécessaire lorsque l'on travaille sur une région particulière.

Dans le cadre de cette thèse, j'ai choisi de rendre disponible ces recherches, afin de permettre à toute personne souhaitant approfondir le sujet, dans une approche régionale ou locale, d'avoir un premier recensement des cimetières pouvant être étudiés dans cette perspective.

Cependant, cette liste n'est absolument pas exhaustive, et dépend fortement de la documentation que j'ai pu consulter, qui se résume aux bilans de fouilles archéologique des revues médiévales françaises (*Gallia* et *Archéologie Médiévale*), des bilans scientifiques régionaux de l'archéologie (recherche non exhaustive), des Cartes Archéologiques de la Gaule (recherche non exhaustive) et surtout des articles publiés dans les revues ou actes de colloques. Si cette recherche pêche par son caractère non exhaustif, elle peut néanmoins constituer une première approche qu'il conviendra de faire évoluer et compléter dans le cadre de recherches futures. La liste est disponible en **Annexe 24**.

2.3.3.2 Exemples de regroupements

Sur 28 sites recensés, 21 présentent des informations suffisamment détaillées pour permettre un premier constat, bien qu'il soit nécessaire de vérifier l'exactitude de ces données, en se référant aux DFS. Les sites présents dans l'annexe 16 présentent des situations variées, que nous avons regroupées en trois ensembles (**Figure 543**) : les concentrations d'enfants le long des murs d'un lieu de culte (10/21), celles dans le cimetière (5/21) et les sites ne présentant aucun regroupement (4/21).

Dans 5 cas, on observe une augmentation des enfants dans la dernière phase d'utilisation du site, souvent à l'époque moderne (**Tableau 126**). Lorsqu'il s'agit essentiellement de fœtus et périnataux, comme à l'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes) et à Ladoix-Serrigny (Côte d'or) aux XVIe-XVIIe siècles, les édifices sont identifiés comme des sanctuaires à répit (Tzortzis *et al.*, 2000 ; Séguy, Tzortzis, 2008). A Amberieu en Bugey, dans la chapelle castrale, on observe le même phénomène, mais difficile à dater : sept enfants « très jeunes, voire mort-nés » sont inhumés en pleine terre, contre le chevet de l'édifice, au-dessus des autres tombes (Mandy, 1978, p. 14) : ce qui peut correspondre à une ultime phase d'inhumation tardive de cette église, peut-être même après son abandon aux XIIe-XIIIe siècles. A Rigny-Ussé, c'est au XIXe siècle que les enfants augmentent, atteignant 41% de l'effectif total (175/423) (Theureau, 2007, p. 6).

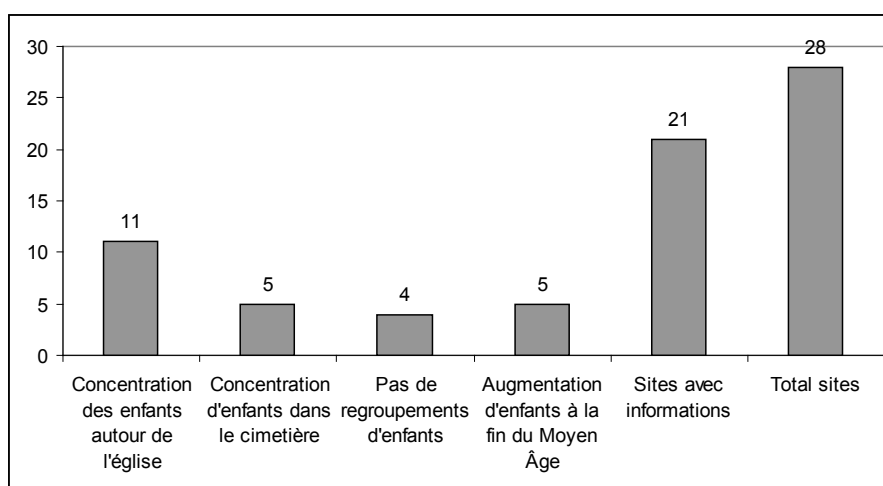


Figure 543 : Différents types d'organisation des tombes d'enfants

Enfin, à Montpellier, c'est la fouille fine et exhaustive d'un caveau tardif (XIVe siècle), contenant de nombreux sujets immatures, qui provoque un accroissement général de l'effectif

à cette époque ; cependant, cette augmentation n'est pas réellement représentative de l'espace fouillé : elle concerne un caveau funéraire dans lequel les os étaient en bon état de conservation, ce qui peut expliquer la découverte des ossements de 24 enfants de moins d'un an, pourtant absents dans le reste du cimetière (Crubézy, Duchesne, Arlaud (dir.), 2006, p. 289-291).

Ambérieu-en-Bugey	Xe-XIIe?
Argentière-la-Bessée	XVIe
Ladoix-Serrigny	XVIe
Montpellier, <i>Saint-Côme et Saint-Damien</i>	XVIe
Rigny-Ussé	XIXe

Tableau 126 : Date de l'accroissement de l'effectif immature, dans les phases finales de leur utilisation

- **Concentration d'enfants le long des murs de l'église**

La moitié des sites recensés signale des regroupements d'enfants dans des endroits spécifiques, au contact de l'édifice de culte⁷³ (**Figure 544**). Le faible effectif donne à ces observations un caractère illustratif ; on remarque toutefois que ce sont surtout les concentrations contre le chevet et le mur nord qui sont les plus fréquentes. Les regroupements à l'ouest, au niveau de la façade, restent rares, ainsi qu'au sud.

Seuls les sites de Serris-les Ruelles et des Plantées à Briord sont antérieurs au XIe siècle (**Tableau 127**). Dans ce dernier site, les enfants se concentrent plutôt à l'ouest de l'église, entre le VIIIe et le Xe siècle (Treffort, 2000).

Tous les autres sont postérieurs, et souvent tardifs : la mention de secteurs réservés aux enfants augmente d'ailleurs à la fin du Moyen Âge. A Rigny-Ussé, un secteur réservé aux enfants, appelé *Petit Cimetière*, est attesté par les registres paroissiaux de Rigny au XVIIIe siècle, et les enfants sont également nombreux au nord de l'église (Theureau, 2007). De plus, une fosse contenant essentiellement des ossements de jeunes enfants a été retrouvée dans le cimetière : elle peut attester la purge d'un secteur jusque là réservé aux jeunes enfants (Theureau, 2007, p. 14).

Le chevet reste le lieu qui exerce le plus d'attraction sur les tombes d'enfants. La fouille de la salle capitulaire de l'Abbaye de la Celle (Var) a révélé le chœur d'une église

⁷³ Certains sites présentent plusieurs endroits où les enfants sont regroupés, ils sont donc comptés plusieurs fois.

carolingienne, des jeunes enfants étant déposés autour du chevet entre le Xe et le XIIIe siècle. La portion du cimetière fouillé compte d'ailleurs 43% d'enfants (34/79) à cette époque (Maczel *et al.*, 2005). A Brandes-en-Oisans (Isère), site de mineurs que nous avons déjà évoqué (*cf. chapitre 1*), la fouille complète du cimetière des XIIIe-XIVe siècles a révélé 30% d'enfants (42/142), les sépultures se regroupant contre la façade, pour des raisons topographiques, à l'exception de quelques tombes d'enfants en bas-âge situées au sud du chevet (Herrscher, Hervieu, 2007 ; Bailly-Maître, 2008, p. 25 ; Bailly-Maître *et al.*, 2008, p. 6-7).

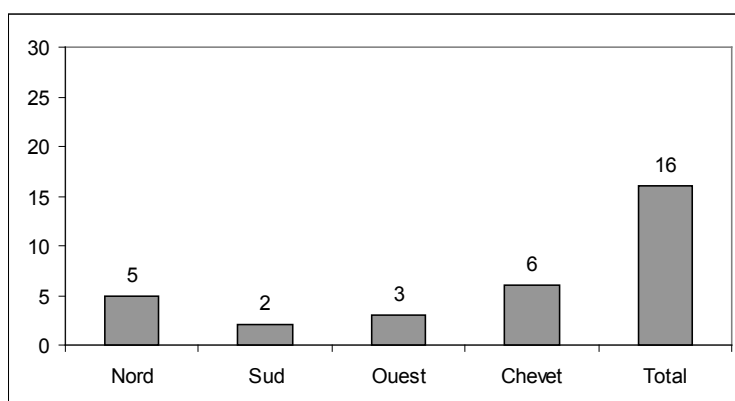


Figure 544 : Zones de regroupement des enfants par rapport à l'édifice de culte

Nord	Date
Le Fresne	XIe-XVIe
Ordan Larroque	VIe-XIIIe?
Rigny-Ussé	XIe-XVIIIe?
Serris-les Ruelles	VIIIe-IXe
Tournedos-Portejoie	Xe-XIVe
Sud	
Le Fresne	XIe-XVIIe
Tournedos-Portejoie	Xe-XIVe
Chevet	
Abbaye de la Celle	Xe-XIIIe
Brandes en Oisans	XIIIe-XIVe
Dassargues	XIe-XIIe
Ivry-sur-Seine	XIIe-XVe
Le Fresne	XIe-XVIIe
Vilarnau	XIIIe-XVe
Ouest	
Plantées	VIIIe-Xe
Rigny-Ussé	XVIIIe
Argentières-la-Bessée	XVIe

Tableau 127 : Liste des sites présentant des concentrations d'enfants le long des murs de l'église

À Dassargues (Hérault), on note, malgré le très faible nombre de tombes fouillées, que les sépultures d'adultes et d'enfants se situent autour du chevet de l'église romane après sa construction, aux XIe-XIIe siècles, alors qu'à l'ouest, un enclos fossoyé limite les inhumations : quatre tombes d'enfants de moins de 5 ans (trois ont moins d'un an) et trois adultes sont à l'extérieur. La faible emprise des fouilles ne permet cependant pas de mieux comprendre les relations entre les tombes et ce fossé (Raynaud *et al.*, 1995, p. 60). A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), deux secteurs ont été excavés dans un vaste cimetière médiéval. Le secteur situé au chevet d'une église du XIIe siècle montre une grande concentration d'enfants, mais ce n'est pas spécifique à cette zone. En effet, 74-79% d'enfants sont enregistrés, du VIe au XVe siècle, dans les deux secteurs du cimetière. La présence de nombreux périnataux et 0-1 an, notamment au haut Moyen âge (36%, 36/101), indique probablement un secteur réservé. Les archéologues remarquent en effet des concentrations importantes d'enfants contre le chevet, et autour de maçonneries gallo-romaines, au sud-ouest de l'église (Mousset *et al.*, 1999, p. 54).

L'église de Saint-Hilaire-sur-Moivre, à Le Fresne (Marne), construite entre le VIIIe et le Xe siècle, montre, après l'ajout de collatéraux aux XIe-XIIe siècles, une concentration d'enfants au nord et au sud de ses murs. Autour du chevet, les enfants sont également regroupés, mais il est plus difficile de les dater précisément : les tombes sont néanmoins postérieures aux XIe-XIIe siècles et antérieures à la destruction de l'église au XVIIe siècle (Lusse *et al.*, 1997, p. 69). Enfin, nous avons constaté qu'à Vilarnau les regroupements contre le chevet de l'église datent des XIIIe-XVe siècles (Passarius *et al.*, 2008).

L'espace situé le long des murs nord exerce aussi une attraction particulière sur les enfants. En plus des sites déjà évoqués, on peut citer l'église Saint-Brice de Cassan à Ordan-Larroque (Gers), où les enfants sont situés préférentiellement au nord de l'église (Dupouey, 1986). A Tournedos-Portejoie et Serris-les-Ruelles, des regroupements d'enfants sont attestés au nord des édifices de culte médiévaux (Guillon, 1997 ; Blaizot, 2011).

Les regroupements au sud de l'église ne sont pas isolés : dans les sites concernés, les enfants occupent également la partie nord de l'édifice, comme au Fresne et à Tournedos-Portejoie, ce qui rend délicate toute opposition nord/sud de l'édifice.

Enfin, la façade ouest n'est pas un espace très prisé pour les sujets immatures : hormis le *Petit Cimetière* moderne de Rigny-Ussé, seuls les sites des Plantées à Briord (Ain) et de l'Argentière-la-Bessée au XVIe siècle, présentent une concentration d'enfants uniquement

dans ce secteur, du VIIIe au Xe siècle (Treffort, 2000 ; Tzortzis *et al.*, 2000 ; Tzortzis *et al.*, 2002).

- **Concentration d'enfants dans le cimetière**

Cependant, les regroupements ne se définissent pas seulement en fonction du lieu de culte. Car si l'église exerce une polarisation évidente sur les tombes, la gestion du cimetière entraîne parfois des regroupements d'enfants dans des zones particulières, mais éloignées de tout lieu de culte, comme nous avons pu le constater à Alba-la-romaine autour de deux tombes féminines (**Tableau 128**).

Millau	VIIe-XIIe
Châteauvert	XIe-XIVe
Ivry-sur-Seine	VIe-XVe
Toulouse, cimetière Saint-Michel	VIIe-XIIe
Vilarnau	IXe-XVe

Tableau 128 : Liste des sites présentant des concentrations d'enfants dans le cimetière

À Millau (Aveyron), quatre tombes d'enfants de moins d'un an, datées des VIIe-Xe siècles, ont été retrouvées à 30 m à l'est de la zone d'inhumation collective. Celle-ci comprend une trentaine d'individus, l'église n'ayant pas été repérée (Gallien, 2001). Cette découverte atteste l'existence de petits groupes d'enfants de moins d'un an inhumés à l'écart des zones collectives d'inhumation. Bien qu'il soit difficile de dater précisément ces tombes, elles semblent néanmoins contemporaines de celles de la zone principale, notamment par leur typologie (coffres de lauzes), leur orientation et leur organisation.

À Châteauvert (Var), une partie du cimetière de la chapelle Saint-Michel a été fouillée, révélant de fortes concentrations d'enfants dans deux secteurs. 42% d'enfants ont été enregistrés, mais il s'agit principalement d'enfants de plus de 5 ans (Cavelier *et al.*, 2004 ; Ardagna *et al.*, 2006).

Le cimetière Saint-Michel de Toulouse (Haute-Garonne) est un vaste cimetière suburbain utilisé entre le VIIe et le XVIe siècle, dont l'étude a fait l'objet d'une publication récente (Paya, Catalo, 2011). Malgré son appellation, le cimetière n'est rattaché à l'église Saint-Michel qu'au XIIIe siècle, date de sa construction. Les tombes antérieures devaient probablement être liées à un édifice de culte, mais situé hors de l'emprise de fouille. Plusieurs secteurs ont été ouverts dans ce cimetière totalisant 841 individus. La fréquence des enfants connaît une importante variation : de 62% (66/106) au haut Moyen Âge, elle diminue à 15-

25% pour les siècles suivants, jusqu'au XIVe siècle où l'on note un regain à 46% d'enfants. Le haut Moyen Âge marque ainsi une particularité, et si aucune zone spécifique n'est attestée, de nombreux enfants sont regroupés dans le secteur « Cité judiciaire », 66% ayant moins de 5 ans (Paya, Catalo, 2011, p. 94). Enfin, à Vilarnau plusieurs regroupements de jeunes enfants sont perceptibles dans le cimetière, autour des radiers maçonnés et contre l'enclos cimétériel.

- **Absence de regroupements spécifiques**

Certains cimetières ne montrent aucun regroupement d'enfants particulier. Bien que les fouilles soient toujours partielles, ce qui laisse penser que les enfants sont regroupés hors de l'emprise de fouille, quatre sites présentent ce cas de figure (**Tableau 129**).

Froidlieu (Luxembourg)	VIIe-XVIIe
Larina <i>Le Mollard</i>	VIe-VIIIe
Lunel-Viel, <i>Saint-Vincent</i>	VIe-XIIIe
Montpellier, <i>Saint Côme et Saint-Damien</i>	IXe-XVIe

Tableau 129 : Liste des sites ne présentant pas de regroupements d'enfants

L'église de Froidlieu (Wellin), située en Belgique, est toujours en cours de fouille, les premières campagnes remontant à 1996. Il s'agit d'un vaste cimetière entourant une petite église rurale et paroissiale, dont la fouille est souhaitée exhaustive. Les quelques articles ou chroniques n'évoquent pas de regroupements particuliers d'enfants (Mignot, 2003 ; Mignot, 2010). A Larina « Le Mollard », 373 individus s'organisent autour d'une église rurale, dont seulement 14% d'enfants (57/401)⁷⁴. De nombreuses fosses ont été retrouvées vides, et de nombreuses perturbations, dont des fouilles au XIXe siècle, ont détruit une partie du site (Porte, 2011). Une analyse approfondie sur les tombes d'enfants nécessiterait cependant d'être menée sur ce site, qui présente une succession d'aires funéraires entre le Ve et le Xe siècle (Larina « la Motte », « le Mollard », Hyères-sur-Amby « Grands Peupliers »). A Lunel-Viel (Hérault), l'église Saint-Vincent a fait l'objet de fouilles partielles, permettant de repérer un enclos entourant l'église moderne, comme à Dassargues, sous laquelle se situe probablement l'église médiévale. 97 tombes sont fouillées et datées du VIe au XIIIe siècle. Cependant, en raison de la difficulté de les situer toutes dans le phasage, seules les 58 sujets des VIe-VIIe

⁷⁴ Dans le cadre d'une étude sur le sevrage des enfants de Larina « Le Mollard » en collaboration avec S. Kaupová (LAMPEA/National Museum, Prague), j'ai réexaminé les restes des sujets immatures, au nombre de 57 et non de 29 comme il est signalé dans la publication (Porte, 2011). Les résultats de cette analyse seront présentés les 25-26 mars 2014 au colloque « Allaitement et pratiques de sevrage : approches pluridisciplinaires et diachroniques », organisé par É. Herscher et I. Séguéy.

siècle ont été analysés et présentés dans la publication⁷⁵ (Raynaud *et al.*, 2010, p. 180). On ne peut donc connaître l'évolution de la gestion de l'espace, et surtout l'impact de la présence de cet enclos fossoyé sur les tombes d'enfants après le VIIe siècle.

À Montpellier, la fouille d'un vaste secteur du cimetière de Saints-Côme-et-Damien (Hérault) ne présente pas non plus de regroupements spécifiques (Crubézy Duchesne, Arlaud (dir.), 2006). Les enfants sont sous-représentés durant toute la durée d'utilisation du cimetière, du IXe au XVIe siècle, leur fréquence variant entre 15 et 34%. Les moins d'un an sont extrêmement rares, à l'exception d'un caveau (6064) des XIe-XIVe siècles, contenant 49% d'enfants (76/159), dont 31% de 0-1 an. Cette sous-représentation constante est mise en lien avec la mauvaise conservation des vestiges due à l'intense utilisation de l'espace pendant huit siècles, mais également à l'existence probable d'une zone réservée aux enfants, non fouillée (Crubézy Duchesne, Arlaud (dir.), 2006, p. 289-291).

Ces exemples montrent que l'église reste le pôle d'attraction principal des tombes d'enfants, et principalement le chevet. Nombreux sont en effet les cas où les enfants sont mentionnés « autour du chœur », ce qui confirme ce que nous avons déjà observé dans les sites étudiés, à Saint-Denis (Saint-Barthélemy), Blandy-les-Tours, Seyssel-Albigny et Cherbourg.

Les murs nord et sud présentent aussi des alignements préférentiels d'enfants, mais on ne peut cependant opposer ces deux côtés sur la base de cette documentation. Les regroupements ne concernent en effet que le seul côté nord, comme à Ordan-Larroque et Serris-les Ruelles, ou les deux côtés, nord et sud, comme à Tournedos-Portejoie ou Le Fresne. Dans les sites étudiés nous avons retrouvé cette configuration à Saint-Mexme de Chinon, Notre-Dame de Rouen et Saint-Estève de Berre l'Étang. Lorsque les deux sont fouillés, l'organisation n'est pas la même, seul l'un des deux exerce une réelle attraction, comme nous l'avons déjà souligné (Berre l'étang : sud, Rouen Cour d'Albane : sud, Chinon : nord).

L'absence de regroupements d'enfants, signalés dans quelques sites, n'est pas un indice très probant : toutes ces fouilles sont partielles ou encore en cours (par exemple Le Fresne), et

⁷⁵ Une erreur s'est glissée p.180 : le nombre d'enfants varie entre 14 ou 28, ce qui porte la fréquence des enfants à 24 ou 48% des individus (Raynaud *et al.*, 2010, p. 180).

l'absence de mention spécifique dans les articles consultés n'est pas en soit une preuve de l'absence de regroupements ; avant de tirer des conclusions hâtives sur ce phénomène, il faudrait consulter les rapports de fouilles et d'analyses anthropologiques, afin de connaître la répartition par âge des enfants, leur organisation spatiale et les différents biais permettant d'expliquer cette absence (fouilles partielle, ancienneté, absence d'analyse anthropologique, destructions postérieures, purge de certaines zones etc.). La plupart du temps, hormis dans les publications monographiques détaillées, comme à Toulouse, Lunel-Viel, Rigny-Ussé, Dassargues, Vilarnau et Montpellier (Raynaud *et al.*, 1995 ; Crubézy Duchesne, Arlaud (dir.), 2006 ; Theureau, 2007 ; Passarius *et al.*, 2008 ; Raynaud *et al.*, 2010 ; Paya, Catalo, 2011 ; Blaizot, 2011), les âges des enfants ne sont pas toujours mentionnés, le vocabulaire reste imprécis (« bébé », « très jeune enfant », « nouveau-né ») et les plans ne sont pas toujours présentés.

Cependant, la grande variabilité des cas cités et présentés ici montre une absence de règle ou de norme commune. Comme nous l'avons souligné sur la base des sites analysés plus haut, l'important est peut être finalement qu'un espace soit dévolu aux enfants dans le cimetière, peu importe sa localisation. C'est l'église, ses murs, son chevet principalement, qui polarise les sépultures d'enfants, un lieu réservé ou non exclusif, qui marque l'appartenance à la communauté des plus jeunes dès leur naissance, biologique ou symbolique.

Finalement, on peut souligner qu'il est toujours délicat d'évoquer une zone réservée : il existe des regroupements d'enfants, souvent du même groupe d'âges, mais ces secteurs sont rarement exclusifs. On remarque parfois la présence d'un ou deux enfants plus âgés déposés au même endroit, ce qui marque la limite de notre approche : nous travaillons avec des estimations d'âges, fondées sur des indicateurs biologiques, dont la corrélation avec l'âge vrai est loin d'être excellente, et non avec des âges civils. Dans ce contexte, il n'est finalement pas très probant de vouloir distinguer zones réservées et zones préférentielles sur des critères d'âge. La seule distinction réellement concluante, de ce point de vue, reste entre les adultes et les enfants. En effet, dans plusieurs cas, une bande de terrain est spécifiquement réservée aux sujets immatures, généralement de moins de 8 ans, voire de moins d'un an. Les premières tombes d'adultes sont alors inhumées à deux ou trois mètres des murs, ce qui marque un espace réservé, peut-être marqué en surface et parfaitement connu de ceux qui géraient le cimetière (fossoyeurs, prêtres...).

Enfin, l'âge reste néanmoins un facteur primordial dans la gestion de l'espace sépulcral. Des secteurs préférentiellement utilisés pour les enfants jusqu'à un ou sept ans sont attestés dans les séries étudiées, en milieu rural comme urbain : Notre-Dame de Cherbourg, la basilique de la cour d'Albane à Rouen, l'église Saint-Barthélemy à Saint-Denis, Saint-Mexme de Chinon, l'église anonyme de Blandy-les-Tours, la basilique de Seyssel-Albigny et l'église Saint-Estève de Berre l'étang. L'âge d'un et de sept ans semblent marquer une réelle césure dans l'enfance médiévale, et ces étapes se retrouvent dans la mort et la gestion de la sépulture. Les tout-petits bénéficient de pratiques spécifiques, comme leur regroupement dans certaines zones du cimetière, au plus près des murs de l'église. Le passage à la première et la septième année semble donc être des étapes primordiales de l'enfance médiévale.

2.4 Tentative d'interprétation : les textes au secours de l'anthropologue

Malgré un titre un peu provocateur, il n'est pas question de considérer les textes comme des « clefs d'interprétation » des phénomènes que l'on perçoit par l'archéologie. Les textes, les vestiges archéologiques et les ossements humains constituent des sources différentes et leur association, dans le but de réfléchir à des problématiques communes, est loin d'être une pratique courante. Chacune de ces sources est un miroir qui ne reflète qu'imparfaitement le monde qui l'entoure, en prenant des angles et des orientations différentes, et qui nous apportent des réponses souvent insuffisantes et insatisfaisantes.

Pour autant, il ne suffit pas de combiner les trois sources pour obtenir davantage : les limites à l'analyse ont tendance à se multiplier, au même titre que les possibilités d'interprétations et de directions nouvelles. Ainsi, pour notre propos, les textes traduisent des représentations sociales liées à l'enfance ; les auteurs, hommes d'Église essentiellement, théorisent les différents âges de la vie humaine, surtout à partir du XIII^e siècle, parmi lesquelles l'enfance détient une place spécifique (Lett, 1995, p. 24-29 ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 43 ; Alexandre-Bidon, 2003, p. 161). Ces représentations ne sont cependant que le reflet de discours et de réflexions savantes : dans quelle mesure peuvent-elles refléter la réalité ordinaire ?

2.4.1 Des lieux réservés aux enfants

2.4.1.1 Vers une sectorisation de l'espace funéraire

Dès sa mise en place, le cimetière se structure avant tout en fonction du lieu de culte qui polarise l'espace des morts. Les lieux les plus recherchés, situés à l'intérieur et au plus près des murs de l'édifice, sont souvent occupés d'abord par une élite religieuse ou laïque, comme à Saint-Denis ou Saint-Mexme de Chinon. Dans certains sites, la mise en place du cimetière est immédiatement suivie par la constitution de zones préférentielles, certaines réservées aux enfants. Dans d'autres cas, ce sont les modifications architecturales, agrandissements ou réfections de l'édifice, qui entraînent une sectorisation de l'espace en faveur des enfants.

Ce processus paraît être courant, puisque sur notre corpus de sept sites⁷⁶ présentant une église fouillée en partie, tous ont révélé des regroupements d'enfants dans des secteurs particuliers, qu'ils soient ruraux ou urbains. D'autres sites, fouillés intégralement (Tournedos-Portejoie, Seris-les Ruelles et Vilarnau) ou non (*cf supra*), révèlent un phénomène similaire, à savoir une sectorisation de l'espace funéraire, visible dans l'organisation sépulcrale dès les premières inhumations autour des lieux de culte, et qui ne concerne pas uniquement les enfants. En effet, nous avons pu constater à maintes reprises que d'autres facteurs jouent dans l'organisation funéraire : nous avons en effet pu constater que dans certains sites, les individus peuvent être sectorisés selon leur sexe, souvent dans les premières phases d'occupation des églises (Saint-Mexme de Chinon, Saint-Denis ou Seyssel-Albigny).

Dans une moindre mesure, car plus difficile à mettre en évidence, le statut social et la parenté sont également des éléments qui entrent en compte dans l'organisation spatiale des tombes : à Saint-Mexme de Chinon, des sépultures de chanoines ont été identifiées dans la collégiale (*cf. supra*) et dans l'église de Saint-Barthélemy à Saint-Denis, une inscription atteste l'inhumation de moines au VIIe siècle (*cf. supra*). Dans la « cour des Maçons » à Rouen, C. Niel a mis en évidence une organisation par l'apparentement, en utilisant les caractères discrets*. L'identité sociale des individus, souvent difficile à percevoir, participe pleinement à l'organisation des tombes dans le cimetière, entraînant une hiérarchisation de l'espace, dont le centre est constitué par l'église. Le cimetière du haut Moyen Âge nous renvoie alors l'image d'une société stratifiée, très hiérarchisée, perceptible par le traitement funéraire : « les pratiques funéraires nous informent également sur la hiérarchie sociale, la

⁷⁶ Sauf Alba-la-Romaine et Canac qui ne présentent pas d'église fouillée.

manière dont s'exprimaient et étaient ressenties les différences sociales » (Picard, Duval (dir.), 1986, p. 9).

Si les regroupements d'enfants nous paraissent courants, c'est aussi parce qu'ils concernent une catégorie de la population facilement définissable, et donc visible : les enfants. Mais que dire des autres sectorisations possibles ? Les textes évoquent souvent la sépulture des « pauvres » (*pauperes*), des pèlerins, des étrangers, des malades, des orphelins ou des infirmes, comme s'ils constituaient une catégorie particulière de défunts (Lauwers, 2010, p. 41-42). Il est bien plus difficile d'identifier ces individus par l'anthropologie. B. Mafart avait cependant attiré l'attention des chercheurs sur l'attitude face aux malades et l'existence de secteurs réservés dans le cimetière, qui seraient peut-être perceptible par l'analyse anthropologique (Mafart, 1996, p. 95). Dans le cimetière de l'important centre de pèlerinage d'El Burgo de Osma (Castille, Espagne), un secteur spécifique était réservé aux pèlerins, malades et infirmes du Moyen Âge au XVIIIe siècle (Garralda *et al.*, 2002). Une opération archéologique menée dans ce cimetière a mis au jour 75 individus présentant un taux de pathologies très élevé, dont plusieurs très déformantes, confirmant ainsi l'existence de secteurs réservés aux infirmes et aux malades dans ce cimetière. De même, l'analyse de plusieurs cimetières médiévaux et modernes, utilisés, entre autre, pour des malades issus du milieu hospitalier, révèle une véritable sectorisation des cimetières et une gestion funéraire spécifique de ces défunts particuliers (Réveillat, Castex, 2010 ; Réveillat, 2011). É. Crubézy a montré le rôle important joué par la parenté dans le cimetière (Crubézy, 1994 ; Crubézy (dir.), 1998 ; Crubézy, Duchesne, Arlaud (dir.), 2006), et de nombreux archéologues s'interrogent toujours sur les différents critères régissant l'organisation spatiale des tombes médiévales (Bizot, 1990 ; Boissavit-Camus, Zadora-Rio, 1996 ; Zadora-Rio *et al.*, 2001 ; Passarrius, 2011, p. 35).

Dans ce contexte, l'existence de secteurs réservés aux enfants nous paraît moins exceptionnelle : d'autres sectorisations existaient probablement dans le cimetière, mais plus difficiles à mettre en évidence.

À l'époque moderne, les registres paroissiaux attestent parfois la sectorisation des individus (Bizot, 1990 ; Henrion, 1997 ; Lorans (dir.), 2006, p. 237-241 ; Theureau, 2007, p. 13-15). Ils mentionnent par exemple l'existence de secteurs réservés aux enfants non-baptisés dans un coin du cimetière (Marysse-Voss, 1996), mais aussi aux meurtriers, pèlerins,

étrangers, inconnus... Pour le haut Moyen Âge, aucune mention n'a été découverte dans les textes analysés, qui attesterait l'existence de secteurs réservés aux enfants (**Annexe 1**).

2.4.1.2 Les pratiques funéraires dans les écrits de de Grégoire de Tours et de Bède le Vénérable (VIe-VIIIe siècle)

L'analyse de l'*Histoire ecclésiastique du peuple anglais*⁷⁷ de Bède le Vénérable (VIIIe siècle) et des *Dix livres d'Histoire*⁷⁸ de Grégoire de Tours (VIe siècle), permet de revenir sur ce constat quelque peu pessimiste. En effet, dans ces deux ouvrages, les auteurs mentionnent à plusieurs reprises les gestes qui accompagnent les défunts dans la mort. S'il s'agit toujours de privilégiés, princes, rois, moines ou évêques, les auteurs décrivent, parfois de manière précise, les pratiques funéraires qui les concernent : transfert d'ossements, contenants utilisés, localisation de la tombe, liturgie.

Ainsi, Bède le Vénérable évoque à quatre reprises⁷⁹ des transferts d'ossements de deux abbés et deux abbesses, dont celui de Cuthbert de Lindisfarne (mort en 687), dont la tombe a fait l'objet de pèlerinages importants en Angleterre. À six reprises, il détaille l'utilisation de contenants spécifiques ou stipule que les défunts sont inhumés dans une église⁸⁰. Deux récits concernent des enfants : il raconte que, peu après le baptême du roi Edwin de Northumbrie (mort en 633) et de ses enfants, deux d'entre eux moururent, un garçon (Aethelhun) et une fille (Aethelthryth), « alors qu'ils étaient encore vêtus du blanc baptismal, [ils] furent arrachés à cette vie et furent enterrés dans l'église d'York » (II, 13, 2). Peu après la mort du roi, la reine Aethelburg dû fuir l'Angleterre avec ses enfants. Elle se réfugie en Gaule, auprès du roi Dagobert, avec l'aide d'un fidèle, Paulinus :

« [Paulinus] y alla, escorté par Bassus (...), ayant avec lui Eanflaed et Wuscfrea, fils et fille d'Edwin, et aussi Yffi, fils d'Osfrith, lui-même fils d'Edwin. Peu après, leur mère, redoutant les rois Eadbald et Oswald, les confia en Gaule aux bons soins du roi Dagobert, qui était un ami d'Edwin ; c'est là que tout deux moururent dans leur petite enfance et que, conformément à l'honneur dû à des

⁷⁷ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Sources chrétiennes, 3 vol., éditions du Cerf, 2005.

⁷⁸ Grégoire de Tours, *Dix livres d'Histoire*, traduction R. Latouche, Paris, Belles Lettres, 1965, 2 vol.

⁷⁹ Références : livre I, 33, 2 ; III, 8, 4 ; IV, 17, 2-3 ; IV, 28, 1, dans Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Sources chrétiennes, 3 vol., éditions du Cerf, 2005.

⁸⁰ Références : livre I, 14, 2 ; II, 13, 2 ; II, 20, 3 ; IV, 11, 2 ; IV, 28, 3 ; V, 14, 1, , dans Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Sources chrétiennes, 3 vol., éditions du Cerf, 2005.

enfants de rois ou à des innocents, enfants du Christ, ils furent ensevelis dans une église » (II, 20, 3).

Dans deux cas, Bède témoigne qu'à la mort des jeunes princes, ils bénéficient d'une inhumation due à leur rang, c'est-à-dire dans une église, même en exil. Ensuite, Bède insiste sur le fait que c'est un privilège lié à leur fonction princière, mais aussi à leur statut d'« innocents, enfants du Christ » : cela signifie-t-il qu'en raison de leur jeune âge, les enfants pouvaient bénéficier de certains privilèges dans l'inhumation ?

Lors d'une épidémie qui ravagea l'île de Wight, où se situe un monastère, de nombreux moines moururent. Les survivants firent un jeûne de trois jours pour implorer la fin du fléau. Un jeune oblat, dont l'âge n'est pas précisé, eut alors une vision dans laquelle lui apparaissent saint Pierre et saint Paul, qui lui promettent de mettre un terme à l'épidémie :

« Les apôtres lui dirent : « n'ait pas peur, fils, de la mort qui te tient en soucis ; en effet, nous, aujourd'hui, allons te conduire dans le royaume céleste. Mais il te faut d'abord attendre que les messes soient célébrées : une fois reçu le viatique du corps et du sang du seigneur, libéré à la fois de ta maladie et de la mort, tu seras emporté vers les joies éternelles des cieux » (IV, 14, 3).

Le prêtre, « ayant appelé les frères, (...) leur ordonna de préparer un repas, de célébrer des messes et de tous communier, selon l'usage ; et, en même temps, il ordonna que l'on apportât à l'enfant malade, prise sur ce même sacrifice, une parcelle de l'oblation du Seigneur » (IV, 14, 5).

L'important, dans ce passage, est le fait que l'enfant, malgré son jeune âge, puisse participer à la communion, comme le demandent les apôtres lors de la vision. Il est cependant difficile d'affirmer s'il s'agit d'une habitude (« selon l'usage »), ou si c'est un cas exceptionnel.

Grégoire de Tours évoque également, dans les *Dix livres d'Histoire*, les gestes funéraires liés à l'inhumation dans les églises. Onze récits ont été relevés, cinq concernent des enfants. Trois récits décrivent les funérailles du roi Chilpéric (VI, 46), de sainte Radegonde (IX, 2) et

d'une moniale (VI, 29). Certains récits témoignent du refus d'une sépulture à des traîtres ou leur famille⁸¹.

Six récits concernent des enfants, morts de maladie ou assassinés. En effet, les meurtres sont assez courants dans les récits de Grégoire de Tours, même sur les enfants. Mais il s'agit toujours de vengeances familiales, liées à la *faide*, dont les victimes sont bien souvent les princes, tués en vue de récupérer l'héritage, comme en témoignent les lois franques, wisigothiques ou burgondes (*cf chapitre 2*).

En effet, un récit particulièrement long et célèbre décrit l'assassinat des deux jeunes fils de Clodomir par leurs oncles (III, 18). Après la mort de leur père (III, 6), fils de Clovis, les trois jeunes princes, Thibault, Gonthier et Clodoald se réfugièrent auprès de leur grand-mère, la reine Clotilde, qui les accueillit et les éleva. Childebert et Clotaire, leurs deux oncles, craignant alors qu'ils puissent hériter du royaume de Clodomir, fomentèrent un complot. Ils obtinrent l'aval de la reine-mère qui dû choisir entre les ciseaux et l'épée, c'est-à-dire entre envoyer ses petits-enfants au monastère, renonçant ainsi à l'héritage, ou les laisser assassiner. Ainsi, Thibault et Gonthier, âgés de sept et dix ans, moururent sous les coups de leurs oncles. Le plus jeune s'échappa « avec le secours d'hommes courageux » et se réfugia dans un monastère, devint moine puis abbé (le futur saint Cloud), renonçant ainsi à son héritage (III, 18) :

« Quant à la reine, après avoir déposé les deux petits corps dans un cercueil, elle les suivit accompagnée d'un grand chœur de chantres et avec une immense tristesse jusqu'à la basilique de Saint-Pierre, où elle les ensevelit tous deux ensemble. L'un avait dix ans et l'autre sept ans » (III, 18)

Les enfants semblent être déposés ensemble dans le même cercueil, et ont été inhumés dans la basilique Saint-Pierre, aux côtés de Clovis et sainte Geneviève. D'autres récits racontent le décès des jeunes princes de maladie, et les funérailles qui suivirent leur décès. Lors d'une épidémie de dysenterie en 580, les deux jeunes fils de Chilpéric et Frédégonde moururent. Ils furent cependant ensevelis en des lieux différents : le plus jeune, Dagobert, fut d'abord inhumé dans la basilique de Saint-Denis :

« Quant à Chlodobert, on le plaça sur un brancard pour le mener à Soisson à la basilique de Saint-Médard et quand on l'eut déposé près du Saint-sépulcre on fit

⁸¹ Grégoire de Tours, *Dix livres d'Histoire*, VII, 38, traduction R. Latouche, Paris, Belles Lettres, 1965. Voir aussi l'assassinat de Sigismond et sa famille, qui furent jetés dans un puits (III, 6), et celui de Mérovée et Clovis, fils de Chilpéric, jetés dans la Marne (VII, 6).

des vœux pour lui, mais à minuit, alors qu'il était déjà oppressé et décharné, il rendit l'âme. On l'ensevelit alors dans la basilique des saints Crépin et Crépinien martyrs. Ce fut là aussi un grand deuil de toute la population, car des hommes et des femmes portant des vêtements de deuil (...) suivaient ces funérailles » (V, 34)

Les deux jeunes princes ne sont pas inhumés au même endroit, et on peut se demander pourquoi Chlodobert n'est pas enterré dans la basilique de Saint-Denis comme son frère et les membres de sa famille. Le garçon malade est en effet emmené à Soissons, à la basilique Saint-Médard en vue d'une guérison miraculeuse, mais il expire. Il est alors inhumé dans la basilique des Saints-Crépin-et-Crépinien à Soissons. Quatre ans plus tard, Chilpéric perdit son dernier fils, Thierry, alors nouveau-né, de la même maladie, mais Grégoire ne spécifie pas où il fut enseveli (VI, 34). De même, le premier fils de Clovis et Clotilde, Ingomer, est mort « dans les vêtements blancs, ceux mêmes dans lesquels il avait été régénéré », après avoir reçu le baptême (II, 29). Mais Grégoire ne précise pas où il a été enterré.

Les récits de Grégoire de Tours et de Bède le Vénérable témoignent des gestes et des pratiques funéraires, tous issus de contextes spécifiques. Ces gestes révèlent des tendances, malgré une certaine diversité des situations. Cependant, nous avons déjà relevé que la plupart de ces récits concernent une frange spécifique de la population, à savoir l'élite, ecclésiastique ou laïque : les défunts sont des moines et moniales, évêques, princes ou rois.

Dans ce contexte, le traitement funéraire des enfants ne diffère en rien de celui des adultes. À leur mort, seul compte le rang social, facteur le plus déterminant dans les récits de Grégoire ou de Bède. Les princes et princesses sont inhumés dans l'église qui semble être le lieu privilégié d'inhumation pour les membres de l'élite. Grégoire cite les églises de Saint-Pierre et de Saint-Vincent à Paris, la basilique de Saint-Denis et celle des Saints-Crépin-et-Crépinien à Soissons.

Les enfants morts « dans les vêtements blancs » correspondent aux nouveaux baptisés, qui ont généralement moins d'un an. Le fait de décéder peu après le baptême leur confère un statut privilégié (Treffort, 1997a, p. 104-105), car considérés comme innocents, mais qui ne se traduit pas forcément par un traitement funéraire particulier.

2.4.1.3 Regroupements d'enfants : quelques interprétations

Plusieurs interprétations sont couramment proposées pour interpréter le regroupement des tombes d'enfants dans des lieux particuliers du cimetière. D'abord, certains supposent que la dédicace de l'église à la Vierge, ou à un saint ou une sainte particulière, tels saint Étienne ou sainte Marguerite, est à l'origine des regroupements d'enfants (Niel, 2009, p. 310-315 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 93 ; Portat *et al.*, 2011, p. 242). Il est vrai qu'ils semblent avoir eu un lien particulier avec les jeunes enfants. La Vierge constitue en effet un intercesseur privilégié pour toute sorte de recours, notamment pour les enfants non-baptisés, avec l'accroissement des miracles « à répit » à la fin du Moyen Âge (Gélis, 2006, p. 135-137). C'est dans ce même contexte qu'il faut considérer la dédicace à saint Étienne : il reste l'auteur du plus ancien miracle « à répit » transmis par la tradition chrétienne, raconté par saint Augustin dans un de ses sermons⁸² : une femme d'Uzale, en Afrique, est inconsolable devant la mort de son nourrisson non encore baptisé. Elle implore saint Étienne, qui ressuscite l'enfant le temps du baptême, mais celui-ci meurt peu après (Lett, 1997b, p. 206 ; Gélis, 2006, p. 156).

Cependant, c'est dans le contexte du développement des sanctuaires « à répit », préférentiellement dédiés à la Vierge à partir de la fin du Moyen Âge et durant l'époque moderne, qu'il faut comprendre le lien particulier qui unissaient les nouveau-nés non baptisés et certains saints ou saintes. Ensuite, ce sont les registres paroissiaux des XVIIe-XVIIIe siècles qui attestent l'existence d'espaces réservés aux enfants non baptisés, dans un coin du cimetière (Marysse-Voss, 1996) ou au pied des sanctuaires à répit (Gélis, 2011). C'est le cas notamment à Saint-Ayoul de Provins, où le cimetière, utilisé de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne, présente un secteur réservé aux fœtus et périnataux devant les chapelles dédiées à la Vierge et à sainte Marguerite (Portat *et al.*, 2011, p. 242).

De plus, la dédicace d'une église est souvent attestée tardivement par les textes, et on ne peut être certain qu'elle n'ait jamais évolué. Dans les sites que nous avons étudiés, les vocables sont variés : Notre-Dame à Cherbourg et Rouen, Saint-Mexme à Chinon, Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Barthélemy à Saint-Denis, Saint-Étienne à Berre l'Étang (Saint-Estève) et peut-être aussi à Rouen (basilique de la cour d'Albane). À Blandy-les-Tours et à Seyssel-Albigny, le vocable est inconnu.

Des regroupements d'enfants, dès le haut Moyen Âge, ont été retrouvés dans l'ensemble de ces sites, quelque soit le vocable de l'église. La dédicace à un saint ou une sainte n'a donc

⁸² Saint Augustin, *Sermon* 324, P. L. 38, col.1446-1447.

probablement aucun impact sur le rassemblement des enfants dans un secteur particulier du cimetière au Moyen Âge.

Ensuite, le statut et la fonction de l'église peut avoir une importance. Cependant, ce sont des renseignements que l'archéologie ne permet généralement pas de percevoir (Zadora-Rio, 2005, p. 18). Ainsi, les lieux de culte étudiés ont des statuts divers : ils sont qualifiés de basilique, d'église, de chapelle, de cathédrale et de collégiale. Malgré cette diversité, les regroupements concernent tous les types d'édifices, quel que soit leur statut.

Les baptistères ont pu se démarquer des autres édifices de culte par leur fonction de conférer le baptême, notamment au très haut Moyen Âge (Ve-VIIIe siècles). Cependant, les regroupements d'enfants attestés dans ces lieux spécifiques sont généralement tardifs, de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne (Séguy, 1997). Dans les sites étudiés, seule la basilique de la cour d'Albane découverte à Rouen a pu être constituée d'un baptistère (Niel, 2009 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 93). Cet édifice n'ayant pas été fouillé en intégralité, l'archéologie n'a pas confirmé cette hypothèse qui reste donc fragile, et qui a été postulée avant tout pour expliquer le nombre important d'enfants découverts. Dans les sites étudiés, si on ignore le statut des lieux de culte (église patrimoniale, paroissiale, baptistère ?), tous présentent néanmoins des regroupements d'enfants, ce qui tend à démontrer que le statut ou la fonction n'avait pas d'importance.

Toujours à la basilique de la cour d'Albane à Rouen, une fosse, retrouvée sous la rotonde, est interprétée par J. Le Maho comme une « fosse à reliques », afin d'expliquer le grand nombre d'enfants de moins d'un an retrouvés à l'intérieur de l'église, dans des ossuaires* (Niel, 2009, p. 310-313 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 93). Déposer les jeunes défunts au plus près des reliques, *ad sanctos*, serait une manière de leur faire bénéficier de la protection du sanctuaire (Treffort, 1997a, p. 98-99 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 93). Cependant, les tombes datent, à la cour d'Albane, du XIe siècle, ce qui semble tardif pour ce type d'inhumation. Au haut Moyen Âge, la croyance en la *virtus* des reliques est peu à peu remplacée par le pouvoir des prières, ce qui entraîne aussi la volonté d'être inhumé au plus près de l'édifice (Treffort, 1996b, p. 132 ; Lauwers, 2005, p. 56-57). Et surtout, ce phénomène n'est pas particulier aux enfants.

Dans les autres sites, les enfants sont déposés contre les murs de l'édifice et leurs tombes ne recherchent pas spécifiquement la proximité de l'autel. Ils ne sont d'ailleurs pas

fréquemment enterrés à l'intérieur du lieu de culte. L'église Notre-Dame de Cherbourg, la basilique de la cour d'Albane de Rouen et celle de Seyssel-Albigny sont les seuls sites où les enfants sont inhumés à l'intérieur de l'édifice. A Cherbourg, ceux de moins de deux ans sont enterrés près de l'autel, contre les murs du chœur (*cf supra*). A Seyssel-Albigny, les sujets de moins d'un an y sont également déposés (*cf supra*). A Rouen, les travaux du XIIe siècle ont bouleversé l'intérieur de l'édifice. Seuls les ossuaires comprenaient majoritairement des enfants de moins d'un an et des périnataux (Niel 2009).

La concentration des enfants en bas-âge le long des murs de l'église pourrait être due au rite de l'inhumation *sub stillicidio*, où « l'eau qui avait glissé sur les toits des églises était considérée comme bénite » (Ligou, 1975, p. 64). Les enfants seraient alors inhumés « sous les gouttières » (*sub stillicidio*), « pour bénéficier du bienfait des eaux lustrales qui ont coulé sur le toit de l'église », (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 57). Ce rite est lié à l'idée que les enfants non-baptisés pouvaient y être inhumés, recevant alors un baptême par cette eau sacrée. Cette interprétation est souvent évoquée pour expliquer les regroupements d'enfants en bas-âge contre les murs gouttereaux (Ligou, 1975, p. 64-65 ; Ariès, 1977, p. 59 ; Treffort, 1997a, p. 106 ; Séguy, 1997, p. 111 ; Orme, 2003, p. 120 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 99).

La mention *sub stillicidio* n'est pourtant que très peu évoquée dans les textes du haut Moyen Âge. Une recherche dans la base de données des MGH n'a en effet renvoyé qu'à deux réponses en lien avec une inhumation sous les gouttières de l'église. Grégoire de Tours raconte que Clovis, fils de Chilpéric et d'Audovère, fut assassiné par Frédégonde, la nouvelle reine de Chilpéric, qui le fit jeter dans la Marne afin d'éviter qu'il puisse bénéficier d'une sépulture digne de son rang :

« (...) quand Clovis a été tué et enseveli sous l'auvent d'un oratoire (*sub stillicidio*), la reine, craignant que, si un jour il était découvert, on ne l'ensevelisse solennellement, le fit jeter dans le lit du fleuve la Marne »⁸³ (trad. R. Latouche, 1963).

Si Grégoire ne précise pas l'âge de Clovis à son décès, ce n'est pourtant pas un enfant, mais un jeune adulte (~20 ans ?). Nous pouvons faire la même remarque sur un autre passage

⁸³ « *Nam quando Chlodovechus interfectus est ac sub stillicidio oratorii cuiusdam sepultus, metuens regina, ne aliquando inventus cum honore sepeliretur, iussit eum in alveum Matronae fluminis proici* », Grégoire de Tours, *Dix Livres d'Histoire*, VIII, 10, MGH, p. 377.

de la *Vie de Saint Loup de Sens* du VIII^e siècle (Treffort, 1997a, p. 106), qui évoque une sépulture *in stillicidio basilicae*⁸⁴ ; il s'agit encore une fois d'un adulte.

De plus, la localisation même de l'expression *sub stillicidio* pose problème. En effet, selon C. Du Cange, l'espace situé *sub stillicidio* renvoie à *l'impluvium*⁸⁵ traduit par « l'aire qui se trouve devant l'église que on appelle *Paradisium* », c'est-à-dire le parvis, lieu prestigieux situé devant les portes de l'église (Ligou, 1975, p. 64). Plusieurs personnages importants y sont inhumés, d'abord les rois et les évêques, puis les architectes de la cathédrale à partir du XIII^e siècle (Ligou, 1975, p. 64).

La Chronique de la *Revue trimestrielle d'histoire et de philologie* de 1930⁸⁶ donne un compte-rendu d'une thèse soutenue en 1929 par É. Ginot, qui assimile l'amoncellement des tombes dans les espaces *sub stillicidio* au rite d'inhumation *ad sanctos*, pour bénéficier des vertus des reliques :

« Morts, ils tinrent à mettre leur sommeil à l'abri de ses murailles et, ne pouvant pénétrer en masse dans son enceinte étroite et réservée, ils s'entassèrent autour d'elle, au plus près, sous le larmier, « *sub stillicidio* », afin de recevoir, avec l'eau qui tombait du ciel sur le temple, comme une double bénédiction »⁸⁷

Toujours selon É. Ginot, la pratique pris fin le jour où « les aspersion d'eau bénite, introduites au XIII^e siècle dans les rites funéraires rendirent inutiles les inhumations dites *sub stillicidio* »⁸⁸. Cette tradition n'est donc pas spécifique aux enfants au haut Moyen Âge, et les auteurs insistent tous sur son statut privilégié.

A. Van Gennep, dans son œuvre majeure sur le folklore français contemporain⁸⁹, témoigne de l'existence de secteurs réservés à certaines catégories d'individus, dont les enfants non baptisés, « jugés indignes de reposer en terre bénie » (Lorans (dir.), 2006, p. 202 n.16). Mais il ne dit rien sur la localisation des espaces par rapport à l'édifice de culte. A. Van Gennep signale cependant la difficulté à saisir les pratiques spécifiques concernant les femmes et les enfants, notamment concernant les funérailles (Van Gennep, 1910, p. 74).

⁸⁴ « *atque iuxta praeceptum ipsius viri sancti in stillicidio basilicae ad pedes sanctae Columbae tradiderunt corpusculum claustra sepulchri* », *Vie de saint Loup de Sens*, IV, c. 26, p. 186.

⁸⁵ « *stillicidium* » (par P. Carpentier, 1766), dans du Cange, et al., *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, éd. augm., Niort : L. Favre, 1883-1887, t. 7, col. 598c. <http://ducange.enc.sorbonne.fr/STILLICIDIUM5>

⁸⁶ Chronique, *Le Moyen âge : revue trimestrielle d'histoire et de philologie*, janvier-mars 1930, T.1, p.158-159 ; en ligne <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k116464w/f157.image.r=>

⁸⁷ E. Ginot, Les cimetières antiques du Poitou et leurs sarcophages superposés. Poitiers, Société française d'imprimerie, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1929, 3e trimestre, 1930, in-8°, 31 p., cité par Chronique, *Le Moyen âge...* p.158.

⁸⁸ E. Ginot, *Ibid.*, p.158.

⁸⁹ A. Van Gennep, *Manuel de folklore français*, t.1, Paris, A. Picard, 1943, 373 p.

Toutefois, le rite d'inhumer les enfants morts non baptisés sous les gouttières de l'église semble donc renvoyer à des croyances plus tardives. Ainsi, J. Gélis donne plusieurs exemples de sanctuaires à répit modernes comprenant un espace « *sub stillicidio*, c'est-à-dire sous l'égout du toit du sanctuaire », notamment à Oberbüren en Suisse (Gélis, 2006, p. 322). Ces sépultures sont appelées *Traufkinder*, « enfant sous l'égout » ; la coutume existe en Suisse, en Allemagne et en Alsace où elle se perpétue jusque vers 1880 :

« On enterrait là aussi bien des enfants mort-nés ainsi que des enfants nés viables mais qui mourraient pendant ou après leur venue au monde, alors qu'ils étaient dans cette « zone grise » de l'existence, qui accompagne tout naissance » (Gélis, 2006, p. 322).

Enfin, des raisons beaucoup plus pragmatiques ont pu expliquer la mise en place de zones réservées aux enfants. En effet, selon C. Niel et A. Alduc-La Bagousse (Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011, p. 99), ces regroupements peuvent renvoyer à une gestion raisonnée du cimetière, en concentrant dans un seul espace les fosses les plus petites. Mais cette explication pragmatique ne semble pas s'appliquer au cimetière médiéval, la mort est un domaine trop important pour que la sectorisation ne soit que le fruit du hasard ou de critères pratiques.

La sectorisation de l'espace apparaît dès la mise en place du cimetière. Les textes témoignent de l'existence de catégories spécifiques dès le haut Moyen Âge (pèlerins, malades, « pauvres »), inhumés dans des secteurs particuliers.

Dans ce contexte, nous pouvons distinguer trois temps différents dans les regroupements. Dans un premier temps, dès le haut Moyen Âge, les enfants sont regroupés en des endroits particuliers, qui varient en fonction des sites étudiés, mais toujours situés contre les murs de l'édifice de culte, quel que soit sa fonction ou son statut. Ce processus de sectorisation des tombes d'enfants semble caractéristique de l'époque carolingienne, dans un contexte de prise en charge institutionnelle de la mort : l'enfant jouant ainsi un rôle dans ce processus. Dans un deuxième temps, aux XII-XIIIe siècles, en raison de la progression du rite de la consécration des cimetières, qui possède alors un caractère sacré, le mouvement de définition des catégories d'individus privés de sépulture s'accroît : certaines conditions limitent alors l'accès au cimetière, notamment aux païens, tels que les enfants non-baptisés, qui ne peuvent

être inhumés dans le cimetière. Enfin, dans un troisième temps, l'Église revient sur l'exclusion des enfants non-baptisés, notamment par une décision du concile de Trente, réuni au XVI^e siècle (1545-1563) : ils doivent alors être inhumés dans un coin non consacré du cimetière (Lett, 1997b, p. 212).

Ces différentes étapes attestent d'une évolution du traitement funéraire des enfants tout au long du Moyen Âge. Cependant, les textes du haut Moyen Âge qui ont été consultés sont évidemment insuffisants pour tirer de véritables conclusions. Une recherche spécifique, portant sur les funérailles et le traitement funéraire réservé aux enfants serait à entreprendre pour le haut Moyen Âge, en analysant notamment les canons conciliaires, les sources normatives, les statuts synodaux, les pénitentiels* et les récits hagiographiques. Si Grégoire de Tours et Bède le Vénérable racontent parfois les funérailles, ou l'inhumation de certains personnages, il s'agit essentiellement d'une élite masculine, laïque ou ecclésiastique. Leurs récits ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble de la société médiévale, mais témoignent des funérailles des princes et des rois.

Ces témoignages soulignent une fois de plus l'importance accordée à l'édifice de culte, car les inhumations des rois, princes ou évêques ont toujours lieu dans l'église. Le regroupement des enfants les plus jeunes est parfois interprété en termes de privilège, en raison de leur situation, au plus près du lieu de culte. Cependant, il convient d'être particulièrement prudent avec cette notion. La sectorisation est réelle, mais elle n'est pas nécessairement infamante ou honorifique (Passarrius, 2011, p. 35).

Cependant, l'interprétation courante de ces regroupements, notamment l'idée d'une inhumation « sous les gouttières » (*sub stillicidio*) afin de bénéficier du « baptême » par les eaux lustrales, ne semble pas s'appliquer au Moyen Âge. Ce phénomène semble plutôt renvoyer à des pratiques funéraires plus tardives, centrées sur le devenir de la dépouille des enfants morts non baptisés, et de la multiplication des pratiques de « répit », à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne. Une zone réservée aux fœtus et périnataux est attestée le long des collatéraux des églises de Seyssel-Albigny, Blandy-les-Tours, dans la cour d'Albane de Rouen et à Saint-Mexme de Chinon, mais est rarement exclusive. La présence de ces individus pose la question de l'accès au cimetière aux différents âges de la vie de l'enfant, marqués par des étapes symboliques et des rites de passage particuliers.

2.4.2 Quand la naissance côtoie la mort

2.4.2.1 La nécessité du baptême

Si la naissance marque l'entrée dans la vie des individus, c'est par le baptême que l'enfant fera partie de la communauté des chrétiens. Ainsi, c'est le premier et le plus important rite de passage de la société médiévale, qui détermine le devenir de l'âme de l'enfant. Dans le Nouveau Testament, saint Jean-Baptiste baptise Jésus-Christ dans le Jourdain (Jean, III, 5) : ce rite est présenté comme indispensable au Salut.

Dans la religion chrétienne, le baptême est nécessaire pour effacer le péché originel, présent en chaque être humain dès sa naissance. Mais il constitue également un rite d'intégration sociale (Lett, 1997b, p. 205). M. Rubellin souligne qu'« une liturgie doit se comprendre et s'analyser dans un cadre qui dépasse le seul domaine religieux : (...) elle est révélatrice de structures d'encadrement non seulement spirituel, mais aussi social voire politique » (Rubellin, 1982, p. 32).

Augustin, le premier à énoncer une doctrine sur le baptême, a beaucoup écrit sur cette question, mais dans un contexte particulier, lors de sa lutte contre Pélage. En effet, Pélage et ses disciples, considérés comme hérétiques par l'Église romaine, définissent au début du Ve siècle une doctrine qui remet en cause le péché originel, et donc la nécessité du baptême. Selon eux, les enfants morts non baptisés ont aussi droit à la vie éternelle (Lett, 1997a, p. 80). À l'occasion de cette controverse, Augustin réaffirme fortement que la souillure du péché est universelle et n'épargne personne, pas même le nouveau-né⁹⁰ :

« Votre Esprit-saint nous a déclaré dans les Écritures que nul n'est exempt de péché en votre présence, pas même l'enfant qui n'a qu'un jour »⁹¹.

Afin de combattre la doctrine pélagienne, Augustin durcit sa position sur le devenir de l'âme des enfants non baptisés. Si, dans un premier temps, il reconnaît le principe d'un état intermédiaire entre ciel et enfer, après cette querelle, il confirme que les enfants non baptisés sont condamnés à l'enfer, sans rien dire de leur peine. Cependant, il souligne qu'il existe une différence entre les adultes et les enfants damnés ; pour ces derniers, la peine éternelle est *mitissima* (très douce, indulgente) (Lett, 1997a, p. 80). Selon D. Lett, « cette notion de *mitissima* est fondamentale car elle est l'objet dans les siècles suivants de très nombreux

⁹⁰ *De Baptismo* et dans la lettre à Boniface, *PL*, XXXIII, c. 360-364.

⁹¹ Saint Augustin, *Confessions*, I, 7, Gallimard, Paris, 1993, p.37.

commentaires et va permettre la naissance du concept de *limbus puerorum* (les limbes) au XIIe siècle (Lett, 1997a, p. 80).

La question du moment où est conféré le baptême est débattue et évolue durant le Moyen Âge. Aux VIe-VIIe siècles, les canons des conciles demandaient à ce que les chrétiens soient baptisés le jour de Pâques ou à la Pentecôte, soit une ou deux fois par an :

« Nous avons appris que les chrétiens, n’observant pas le jour légal du baptême, baptisent leurs enfants presque à tous les jours de fête et aux anniversaires des martyrs, si bien qu’au saint jour de Pâques, il s’en trouve à peine deux ou trois à être régénérés par l’eau et l’Esprit-saint. En conséquence, nous décidons que dorénavant il ne soit permis à aucun d’eux de commettre un tel abus, à l’exception de ceux qu’une maladie grave ou la venue du dernier jour contraint à faire administrer le baptême à leur enfant »⁹².

« Il n’est pas permis de baptiser à une autre date qu’à la solennité pascale, à l’exception de ceux qui sont proches de la mort, ceux qu’on appelle « grabataires ». Si quelqu’un, se rebellant contre la présente interdiction, porte ses enfants dans un autre comté (*pagus*) pour les y faire baptiser, que ces gens-là ne soient pas admis dans nos églises ; et que tout prêtre qui, sans notre permission, osera les admettre, soit durant trois mois exclu de la communion de l’Église »⁹³.

Ces sources normatives témoignent qu’aux VIe-VIIe siècles le baptême à Pâques n’est pas respecté partout et que le danger de mort permet de déroger à cette règle. Ainsi, lorsque la vie de l’enfant est en danger, on n’hésite pas à le baptiser dans l’urgence, comme en témoigne Grégoire de Tours. En effet, un des fils de Chilpéric, âgé de quelques mois, souffre de dysenterie et l’on craint pour sa vie :

« Son fils cadet, qui n’était pas encore né à nouveau par l’eau et l’Esprit-saint tomba malade. Quand on le vit à l’extrémité on le lava dans l’eau du baptême »⁹⁴
(V, 34)

⁹² Concile de Macon II (585), 3, dans J. Gaudemet *et al.*, *Canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècles)*, les Éditions du Cerf, Paris, 1989.

⁹³ Synode d’Auxerre (561-605), 18, dans J. Gaudemet *et al.*, *Canons des conciles mérovingiens (VIe-VIIe siècles)*, les Éditions du Cerf, Paris, 1989.

⁹⁴ Grégoire de Tours, *Dix livres d’Histoire*, V, 34, trad. R. Latouche, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1963.

À partir du VIII^e siècle, les discours des clercs évoluent et l'affirmation de la nécessité absolue de ce rite entraîne donc le développement du baptême peu après la naissance. En effet, les pénitentiels* et les textes canoniques du haut Moyen Âge fixent une durée de un jour à trois ans maximum pour baptiser un enfant (Rubellin, 1982, p. 39). Et, si certains conciles carolingiens continuent d'affirmer la nécessité de baptiser à Pâques ou à la Pentecôte⁹⁵, les fréquents rappels de cette obligation montrent qu'elle devait être plus théorique que réelle (Rubellin, 1982, p. 40 ; Imbert, 1998, p. 55-56).

À l'époque carolingienne, les clercs écrivent beaucoup sur les cérémonies qui règlent les rites de passage et qui marquent l'intégration et la cohésion de la communauté chrétienne, comme le mariage ou le baptême. L'époque carolingienne marque donc un tournant dans la définition de ce rite. Le contact avec les textes augustiniens permet de réactualiser le problème du baptême des enfants, sans évidemment le remettre en question. Des précisions et des adaptations sont apportées, « l'ensemble concourant à forger dans l'esprit des clercs carolingiens une image nouvelle de l'enfant et de son importance dès son entrée dans la vie » (Rubellin, 1982, p. 37). Car, à la différence des siècles antérieurs, le baptême carolingien ne concerne plus que des enfants, qu'il convient de baptiser peu après leur naissance. Ce baptême des tout-petits, appelé *pédobaptême*, semble déjà être la règle (Rubellin, 1982, p. 35). En effet, les clercs insistent fortement sur l'absolue nécessité de baptiser le plus tôt possible, ce qui constitue une rupture par rapport aux textes antérieurs, et qui est due au fait qu'à l'époque carolingienne, ce sont uniquement des jeunes enfants qui reçoivent le baptême.

Dans ce contexte, les clercs réaffirment l'importance du baptême, et condamnent ceux qui sont responsables du décès d'un enfant non baptisé. Au Xe siècle, Régino de Prüm s'indigne de la négligence des parents ou du prêtre ayant tardé à baptiser un enfant, qui meurt donc damné⁹⁶. Les pénitentiels* imposent de lourdes punitions pour les parents⁹⁷ ou le prêtre⁹⁸

⁹⁵ Conciles de Chelsea (787), MANSI, XII, c. 939 ; *Ad Ripas Danubii* 796, MGH *Conc.* II/1, p. 173 ; Rispatch 79, *ibid.*, p. 634 ; Meaux 845, *ibid.*, p. 410. ; *Concilium Rispacense*, 798, c. 4 : Werminghoff, P. 198, cités par M. Rubellin, 1982, p.40.

⁹⁶ Régino de Prüm, *Livre des causes synodales* (vers 906), livre 1, c. CXXXI : « *Si enim gaudium est in coelo super uno peccatore poenitentiam agente, quid putas, quanta ira et indignatio super illum erit, qui per suam negligentiam ianuam paradysi innocentibus claudit ?* » (ed. Wasserschleben, p.82).

⁹⁷ Peine de 3 ans dans le *Pénitentiel de Paris* (750), c. 46 (ed. Kottje, p.78) ; *Pénitentiel du pseudo-Theodore* (830-847), c. VI-34, (éd. Wasserschleben, p. 589) ; Régino de Prüm, *Livre des causes synodales* (906), livre 1, c. CXXXII (éd. Wass. P. 83). Peine de 7 ans dans la *Collection en cinq livres* (début XI^e), livre III, c. XLVI-1, reprenant le Pénitentiel de Théodore (ed. Fornasari, p. 334). 1 an de pénitence dans le *Pénitentiel de Finian* (VI^e siècle), c. 47 et dans le Pénitentiel de Bède (VIII^e siècle), II, 40-42 dans Vogel, 1969.

⁹⁸ *Collection en cinq livres* (début XI^e), livre 3, c. XLVI : « *infans infirmus et paganus comendatus presbytero, si moritur sine baptismo, presbyter deponatur et VII annos poeniteat* » (ed. Fornasari, p. 334) ; Theodulfe d'Orléans, capitulaire 1 (av. 813), c.17 (MGH, Cap Ep I, p. 114) ; Capitulaire d'Atto de Verceil (av. 906), c.19 (PL 134, 31) ; *Liber Legum Ecclesiasticarum* (994) c. 17 (ed. Mansi XIX p.183-184).

ayant tardés à aller baptiser un enfant décédé (Rubellin, 1982 ; Lett, 1997a ; Lett, 1997b, p. 205-211)

À partir de ce moment, les clercs insistent sur la nécessité de ne pas différer ce sacrement, mais il faut attendre la fin du Moyen Âge pour que le baptême immédiat après la naissance devienne la règle (Metz, 1976a, p. 59 ; Lett, 1997b, p. 205). Aux XIIe-XIIIe siècles, l'idée d'un baptême « à tout prix » se développe, entraînant plusieurs concessions, notamment le fait que les laïcs puissent désormais baptiser l'enfant en cas de danger de mort (appelé « baptême de nécessité » ou « petit baptême ») (Lett, 1997b, p. 208).

Si les lois civiles du haut Moyen Âge n'évoquent jamais le baptême, il devait néanmoins exister d'autres rites d'intégration à la société. En effet, les lois franques distinguent l'enfant de plus ou moins neuf jours, à partir duquel le *wergeld** augmente (*cf. chapitre 2*). D'après les données démographiques, les sept premiers jours de vie sont les plus meurtriers et un décès durant cette période (appelée mortalité néonatale précoce) pouvait concerner entre 11 et 25% des naissances (Séguy, 2011, p. 128). Le cap des neuf premiers jours traduit donc une étape à partir de laquelle l'enfant, qui a survécu à la période la plus dangereuse de sa vie, acquiert un nom et donc une identité, car les lois franques stipulent en effet que l'enfant de moins de neuf jours n'a pas encore de nom⁹⁹. L'acquisition du nom, au bout de neuf jours de vie, constitue donc un rite de passage primordial dans la société franque.

Nous pouvons faire un parallèle intéressant avec le rite du baptême car, avec son développement, il semble remplacer peu à peu le rite (seulement franc ?) d'acquisition du nom. Ainsi, Grégoire de Tours signale, à plusieurs reprises, que l'enfant est nommé le jour de son baptême. Dix passages témoignent de ce rituel, parmi lesquels on ne note aucune fille, Grégoire ne rapportant que les baptêmes des fils des rois Clovis, Chilpéric, Sigebert et Childebert (**Tableau 130**).

Plusieurs passages traitent du baptême, maintes fois repoussé, de Clotaire, le dernier fils de Chilpéric et Frédégonde. En effet, l'enfant naquit peu après la mort de Chilpéric, ce qui engendra des doutes sur sa paternité. Frédégonde se met alors sous la protection de son beau-frère, le roi de Bourgogne Gontran, et tarde à présenter publiquement son fils, probablement par crainte d'un assassinat. Il fut finalement baptisé plusieurs années après sa naissance, son oncle Gontran devenant son parrain (VIII, 9 et X, 28).

⁹⁹ *Pactus Legis Salicae*, 24, 6, *MGH, LL nat. Germ.*, t.4, Hanovre, 1962, p.91 ; *Lex Ribuariorum*, 40, 10, *MGH, LL nat. Germ.*, t.3, Hanovre, 1962, p.94.

De plus, Grégoire ne donne pas l'âge des enfants au moment du baptême, à croire que cela n'a guère d'importance. Il semble néanmoins avoir lieu durant leur première année, étant parfois avancé en cas de danger pour le nouveau-né, comme ce fut le cas pour Ingomer, fils de Clovis.

Références	Nom	Âge	Fils de	Quand?	Parrain
II, 29	Ingomer		Clovis et Clotilde		
II, 29	Clodomir		Clovis et Clotilde		
V, 22	Samson	moins de 5 ans	Chilpéric et Frédégonde		
V, 34	?		Chilpéric et Frédégonde	baptême d'urgence	
VI, 27	Thierry		Chilpéric et Frédégonde	Pâques	
VIII, 4	Childebert		Sigebert et Brunehaut	Pentecôte	
VIII,37	Théodebert		Childebert et Faileube		évêque Magneric
IX, 4	Thierry		Childebert et Faileube		évêque Véran
X, 28	Clotaire	7 ans	Chilpéric et Frédégonde		roi Gontran

Tableau 130 : Mentions et déroulement du baptême dans les Dix livres d'Histoire de Grégoire de Tours

Ensuite, le baptême a toujours lieu durant les moments importants du calendrier chrétien : Grégoire cite les fêtes de Pâques et de la Pentecôte, comme le mentionnent les conciles (*cf supra*), mais aussi la Saint-Jean et Noël. Dans un récit, le roi Gontran se plaint d'avoir été appelé trois fois pour le baptême du fils de Frédégonde et Chilpéric, qui a été repoussé :

« On dit que mon frère germain Chilpéric a laissé en mourant un fils ; ceux qui l'élèvent m'ont prié, sur les instances de la mère, de le retirer de la cuve sainte lors de la solennité de la naissance du Seigneur, et ils ne sont pas venus. Ils ont demandé ensuite qu'il soit baptisé pour le saint jour de Pâques ; mais l'enfant n'a pas non plus alors été apporté. Ils m'ont supplié encore une troisième fois afin qu'il soit présenté pour la fête de saint Jean ; mais il n'est pas non plus venu alors »¹⁰⁰

Ensuite, le nom du parrain est rarement mentionné, mais il s'agit toujours d'un personnage important, parfois un évêque (**Tableau 130**). Le rôle du parrain et de la marraine, parents spirituels, semble très important. En effet, à plusieurs reprises, les parrains et marraines refusent de porter préjudice à leurs filleuls. Théodebert refuse ainsi de participer au meurtre de Sigivald, car il « l'avait tenu sur les fonts sacrés » (III, 23). La reine Brunehaut pardonna a

¹⁰⁰ Grégoire de Tours, *Dix Livres d'Histoire*, VIII, 9, dans R. Latouche, 1963.

l'un de ses hommes, Berthefred, car elle « avait tenu sa fille sur les fonts et c'est pour cela qu'elle voulu avoir pitié de lui » (IX, 9). Grégoire lui-même déclare, en parlant d'Eberulf, qui implore son assistance :

« Et bien qu'il nous ait fait beaucoup de torts, en ce qui concerne les biens de saint Martin, il y avait cependant une raison pour que nous oublions ces griefs, c'est que j'avais recueilli son fils au sortir du bain du saint baptême » (VII, 22).

Nous pouvons souligner que la seule fois où il est fait mention d'une marraine, c'est lorsqu'il s'agit d'une fille, est-ce un hasard ? Mais Grégoire de Tours ne témoigne que des pratiques de l'élite, et l'on ignore si l'on procédait de même dans les campagnes.

Aux VIIIe-Xe siècles, quelques exemples hagiographiques mentionnent l'âge du baptisé. Par exemple, sainte Odile a été baptisée plus d'un an après sa naissance¹⁰¹, et saint Vincent de Saint-Viance en avait deux¹⁰². Le fils de Dagobert avait 40 jours lors de son baptême, mais cette précision sert à magnifier l'enfant, qui pouvait déjà dire *Amen*¹⁰³ (Rubellin, 1982, p. 39). L'enquête sur le baptême, prescrite par Charlemagne en 811-812, montre bien que ce sont des jeunes enfants qui sont baptisés car il utilise le terme *infans*¹⁰⁴ pour désigner les catéchumènes (Rubellin, 1982, p. 36). Les saxons, après la conquête de Charlemagne, sont ainsi contraints de baptiser leurs enfants l'année de leur naissance (Imbert, 1998, p. 1453).

On s'aperçoit donc que le baptême peu après la naissance s'est développé de manière très progressive, car il existe encore, à l'époque carolingienne, des exemples attestant d'un baptême plus tardif, parfois jusqu'à l'âge de deux ans.

Enfin, au VIe-VIIIe siècles, le baptême est d'abord célébré dans un baptistère. Puis, avec le développement des paroisses, les églises paroissiales deviennent également baptismales. Le concile de Chalon, en 813, demande en effet que les laïcs versent la dîme et assistent à la messe à l'endroit où leur enfant a été baptisé (Imbert *et al.*, 1994, p. 54). Lors du sacrement, les parents sont présents, mais n'ont pas de rôles majeurs à jouer. Ce sont les parents spirituels, les parrains et les marraines, qui s'engagent au nom de leur filleul (Rubellin, 1982, p. 47).

Ainsi, l'époque carolingienne renouvelle le discours sur le baptême, qui reste le sacrement primordial dans la vie du chrétien, et a sans doute, peu à peu, remplacé les anciens rites

¹⁰¹ *Vita Odilae, MGH Vitae*, VI, p. 39-40.

¹⁰² *Vita Vincentianis Avolcensis, MGH Vitae*, V, p.116.

¹⁰³ *Vita Pardulfi, MGH Vitae*, VII/1, p. 37-38 ; *Vita Amandi I, id.*, V, p. 442.

¹⁰⁴ « *Cur infans catecuminus sit ?* », MGH, Ep. V, p.242, cité par Rubellin, 1982, p.36.

d'intégration à la société, comme celui de l'acquisition du nom. À cette époque, les clercs modifient leur attitude envers l'enfant, car même s'il ne raisonne pas encore il doit être sauvé, et ce sont les adultes qui s'engagent pour lui. Ainsi, tout est fait pour que l'enfant puisse être baptisé au plus tôt, ce qui montre l'importance nouvelle accordée sur le plan spirituel au tout-petit (Rubellin, 1982, p. 37-45 ; Lett, 1997a ; Treffort, 1997b, p. 164).

Le baptême marque l'entrée dans la vie, l'entrée dans la chrétienté et, enfin, l'entrée dans la société. Il apparaît comme le fondement de l'unité chrétienne et « fournit aux clercs carolingiens une occasion supplémentaire de pouvoir construire un modèle de structures familiales, dans lequel ils mêlent réalités concrètes et aspirations idéales » (Rubellin, 1982, p. 51).

2.4.2.2 L'enfant baptisé : entre innocence et pureté

Dans ce contexte, la mort d'un enfant n'a pas les mêmes conséquences s'il est baptisé ou non. Morts peu après le baptême, « dans les vêtements blancs », pour reprendre l'expression de Bède le Vénérable (*cf. supra*), ces enfants sont considérés comme des privilégiés aux yeux de Dieu, symboles de pureté et d'innocence (Treffort, 1997a, p. 104).

Dans les discours du haut Moyen Âge, le petit enfant est ainsi considéré comme un intercesseur entre Dieu et les hommes. Certains thèmes, développés dans le Nouveau Testament et repris par les clercs carolingiens, témoignent du caractère positif du petit enfant (Lett, 1997b, p. 63). Isidore de Séville, au VIIIe siècle, explique dans ses *Etymologies* que le mot *puer* vient de *puritas*, pureté¹⁰⁵ (Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 42). Ces caractéristiques s'affirment à partir du XIIe siècle, l'innocence infantile apparaissant plus nettement (Lett, 1997b, p. 63). Dès le haut Moyen Âge, les premiers récits de miracles de résurrection d'enfants apparaissent (Treffort, 1994, p. 103 ; Lett, 1997b, p. 194-195), ce qui est un moyen, pour les clercs, de souligner la nécessité pour l'enfant de mourir baptisé.

Il faut attendre la fin du Moyen Âge, pour qu'une liturgie spécifique aux enfants morts baptisés se développe réellement (Treffort, 1994, p. 157). Cependant, dès le haut Moyen Âge, certains textes témoignent déjà de l'existence d'une liturgie destinée aux enfants. Mais l'idée qu'il n'en existe pas semble courante. Le Pénitentiel du Pseudo-Théodore (690-740) réagit d'ailleurs à l'idée qu'il n'existe pas de liturgie spécifique pour les enfants : Ces

¹⁰⁵ Isidore de Séville, *Etymologiae*, XI, 2-10, éd. W. M. Lindsay, Oxford, 1911.

personnes « se trompent grandement dans cette considération puisqu'on trouve dans le sacramentaire une messe *pro nuper baptizato*, pour celui qui vient d'être baptisé »¹⁰⁶ (Treffort, 1997a, p. 104 ; Treffort, 1997b, p. 164).

La liturgie hispanique contient des textes importants touchant aux funérailles des enfants, qui constituent les seuls témoignages de commémoration avant l'homogénéisation de la liturgie avec la Réforme Grégorienne, au XI^e siècle (Treffort, 1997b). Ces cycles de prières, spécifiquement destinés aux enfants défunts, perpétuent l'image de l'innocence, l'enfant étant mort avant d'avoir pu commettre un péché : « la plupart des oraisons funéraires spécifiques aux enfants se caractérisent par une confiance absolue dans le sort de leur âme » (Treffort, 1997b, p. 163).

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant d'observer des regroupements d'enfants au plus près de l'église, dans des lieux choisis et privilégiés. Cependant, cela revient à accepter implicitement l'idée que les enfants regroupés dans ces secteurs particuliers étaient forcément baptisés. Nous allons voir que la réalité est plus complexe.

2.4.2.3 Morts autour de la naissance : des êtres en marge

Au Moyen Âge, des pratiques spécifiques peuvent s'appliquer pour les enfants morts avant les rites de passage importants (Séguy, 2010, p. 30). Nous avons pu constater que les périnataux et les enfants de moins d'un an sont exceptionnels dans les nécropoles rurales des VI^e-VIII^e siècles. Si, dans certains cas, la découverte de fosses vides de petite taille permet de supposer leur existence, leur nombre reste largement insuffisant dans la plupart des sites étudiés. Ces enfants, non reconnus par la société, étaient peut-être inhumés ailleurs, dans des lieux spécifiques et isolés.

En effet, les enfants décédés avant les rites de passage, que ce soit durant les 9 premiers jours chez les Francs ou avant le baptême, sont des êtres « en marge », situés entre deux mondes (Lett, 1997b, p. 66 ; Gélis, 2006, p. 42 ; Séguy, 2010, p. 33). Ils ne peuvent généralement bénéficier des rites funéraires « normaux », et parfois les textes nous renseignent sur certaines pratiques. Ainsi, dans le *Medecin*, Burchard de Worms demande au XI^e siècle :

¹⁰⁶ Pénitentiel du Pseudo-Théodore, v.830-847, c.XXX-14, éd. Wasserscheleben, p.614.

« As-tu fait ce que certaines femmes, excitées par le diable, ont l'habitude de faire : lorsqu'un enfant meurt sans baptême, elles prennent le cadavre du petit, le déposent en un lieu secret et elles transpercent son petit corps avec un pieu, disant que, si elles ne le faisaient pas, l'enfant reviendrait et pourrait blesser plusieurs personnes? Si oui, tu feras pénitence deux ans aux jours établis »¹⁰⁷

Deux ans est une durée de pénitence lourde chez Burchard de Worms, bien supérieure à d'autres fautes de ce type, comme certaines pratiques superstitieuses, condamnées à 10-30 jours de pénitence minimum (Gagnon, 2010). On le voit, certaines pratiques populaires visent à empêcher de nuire ces jeunes êtres, partis trop tôt (Lecouteux, 1986 ; Lequellec, 1994 ; Baills-Talbi, Dasen, 2008).

D'un point de vue archéologique, nous avons déjà évoqué la découverte de tombes de tout-petits et nouveau-nés dans des endroits isolés, loin des lieux collectifs des morts et des vivants (*cf. chapitre 1*). Comme à Dassargues, où des périnataux ont été inhumés au pied d'un bâtiment ruiné et dans une aire d'ensilage (Raynaud *et al.*, 1995 ; Fabre, Garnotel, 1997). D'autres lieux existaient, qui pouvaient accueillir la sépulture de ces êtres marginaux, potentiellement dangereux. Bien qu'une étude spécifique reste à faire, les clercs mentionnent parfois certains lieux qu'ils associent aux pratiques superstitieuses, entourés d'une aura particulière : les arbres, les forêts, les rivières, les lacs (plus largement les étendues d'eau), le long des routes, les carrefours, les rochers...

Pour reprendre Burchard de Worms, très prolixe quant aux pratiques « superstitieuses » de son diocèse, on trouve l'exemple où, pour appeler la pluie, des femmes aspergent et plongent une petite fille nue, qui porte des herbes et des branches, dans l'eau d'une rivière¹⁰⁸. La vénération des sources d'eau, des pierres, des arbres et des croisées des chemins comme lieux sacrés et propices à différents rituels est constamment condamnée dans divers pénitentiels*, notamment chez Burchard de Worms :

« As-tu prié ailleurs qu'à l'église ou à un autre lieu sacré que ton évêque ou ton prêtre a désigné, c'est-à-dire aux sources, aux pierres, aux arbres ou aux croisées des chemins ? »¹⁰⁹

¹⁰⁷ Burchard de Worms, *Corrector sive Medicus*, c.180 (dans Gagnon, 2010).

¹⁰⁸ Burchard de Worms, *Corrector sive Medicus*, c.194 (dans Gagnon, 2010, p. 151).

¹⁰⁹ Burchard de Worms, *Corrector sive Medicus*, c.66 (dans Gagnon, 2010, p. 121).

« As-tu mangé des idolothytes, c'est-à-dire les offrandes qui sont faites en certains lieux près des sépultures des morts, ou près des sources, des arbres, des pierres ou aux croisées des chemins ? »¹¹⁰

Dans un contexte où les sources écrites émanant d'une élite masculine et ecclésiastique « transmettent une image sur-romanisée et sur-christianisée de la société » dès les premiers siècles du Moyen Âge, ces incises, ces réactions scandalisées suivies de condamnations répétées sont peut-être les seuls témoins de pratiques « en marge », mais réelles (Poly, 2003, p. 20) :

« Essentiellement rurale, [la population] demeure régie par une sacralité naturelle où les pouvoirs divins configurent les forces terrestres : les sources d'eau, le blé et les astres, les herbes et les arbres » (Gagnon, 2010, p. 11)

Les enfants morts autour de la naissance et avant les rites d'intégration ont peut-être été pendant longtemps inhumés au pied des arbres, près des sources et des rivières, à la croisée des chemins ou le long des routes. Dans des lieux difficilement repérables aujourd'hui, même avec l'accroissement des fouilles extensives. Ainsi, en août 2013, lors de la fouille d'une grotte préhistorique située aux pieds des Pyrénées, la sépulture d'un nouveau-né (< 2 mois) a été découverte¹¹¹. La tombe, datée de la fin du VIII^e à la fin du Xe siècle¹¹² par dosage du C₁₄, a été creusée profondément et mesure près de 80 cm de long et un mètre de profondeur. La position des ossements révèle que cet enfant a été inhumé selon les pratiques funéraires en usage à cette époque : orienté ouest-est, le corps semble avoir été déposé dans un coffrage de bois, la main gauche posée sur le ventre. Le contenant en bois a été recouvert par de grosses pierres plates, puis la fosse a été comblée. Aucun dépôt particulier n'a été relevé, mais de très nombreux fragments de céramique carolingienne ont été retrouvés dans le remblai de la tombe, ainsi qu'un fragment d'une lame de couteau¹¹³.

La tombe a été creusée au plus profond de la grotte de Lierre, dans un espace restreint, de forme circulaire, où un adulte ne peut pas se tenir debout. La sépulture n'a pas été creusée à la hâte et ne témoigne donc pas d'une situation d'urgence. Si son interprétation est encore en cours, il n'en demeure pas moins que cet exemple n'est probablement pas unique et que, dans

¹¹⁰ Burchard de Worms, *Corrector sive Medicus*, c.94 (dans Gagnon, 2010, p. 127).

¹¹¹ Je remercie V. Mourre, qui m'a contacté à ce sujet et m'a confié l'analyse de cette sépulture, située dans la Grotte du Lierre à Fréchet-Aure (Hautes-Pyrénées). Les données présentées ici sont, pour l'instant, provisoires et inédites.

¹¹² 1155 ± 25 BP, date calibrée de 779-969 après J.-C.

¹¹³ Tous ces éléments sont en cours d'analyse.

d'autres lieux similaires, se cachent probablement d'autres sépultures de tout-petits, inhumés à l'écart, au plus profond de la terre.

En attendant une étude spécifique sur ce sujet encore peu exploité, où peuvent collaborer préhistoriens et médiévistes, nous pouvons souligner que cet exemple illustre des comportements spécifiques, probablement liés au décès d'un être « en marge », peu après sa naissance. Ces tombes restent ainsi cachées, à l'abri du regard et de la curiosité des hommes.

2.4.2.4 L'enfant non baptisé : entre tolérance et exclusion

Avec la mise en place du cimetière, les tout-petits et les périnataux « réapparaissent », enfin « visibles », regroupés dans des endroits spécifiques, contre les murs de l'église. Cependant, comme les fouilles sont le plus souvent partielles et qu'une sectorisation a été confirmée dans les cimetières étudiés, on ne peut se prononcer sur la question de la « sous-représentation » des enfants dans ce contexte, car on ignore si tous les enfants étaient bien enterrés dans le cimetière et si la fréquence des enfants retrouvés est significative à l'échelle de la population. Seule une fouille extensive de l'espace funéraire permettrait de répondre à ces questions.

De plus, les quelques exemples déjà cités montrent que, même dans le cas d'une fouille de l'intégralité de l'espace, la fréquence des enfants est encore trop basse par rapport aux estimations démographiques des populations préjennériennes. On compte 35% d'enfants (335/956) à Serris-les-Ruelles, 32% à Tournedos-Portejoie (523/1662) comme à Vilarnau (32% ; 303/939). Ces sites sont occupés dans un temps long (trois siècles à Serris, sept à Vilarnau, huit à Tournedos-Portejoie) et la fréquence globale des enfants n'a pas grande signification, si ce n'est de confirmer que nous n'obtenons pas des résultats proches des standards d'une population préindustrielle. Ce constat est le même que celui auquel on a abouti pour les nécropoles rurales, à savoir qu'un certain nombre de tombes d'enfants « manquent », à supposer que les estimations démographiques attendues soient invariables (*cf chapitre I*).

Dans ce contexte, il serait tentant de conclure à l'exclusion pure et simple des enfants non baptisés de l'espace cimétériel dès les premiers siècles du Moyen Âge, comme l'on proposé de nombreux archéologues (Watts, 1989 ; Lucy, 1994 ; Alduc-Le Bagousse, 1996 ; Fabre, Garnotel, 1997 ; Guillon, 2004 ; Séguy, Tzortzis, 2008 ; Séguy, 2010 ; Alduc-Le Bagousse, Niel, 2011 ; Garcin *et al.*, 2011). Les périnataux et tout-petits retrouvés au pied des églises

renverraient alors aux enfants morts après le baptême, symboles de pureté et d'innocence, déposés dans des lieux privilégiés. Néanmoins, ces idées doivent être discutées.

D'abord, et nous l'avons souligné à plusieurs reprises, on suppose que les conditions d'accès à l'espace des morts évoluent à partir du moment où l'espace du cimetière est sacralisé. En effet, à partir des XIIe-XIIIe siècle, les discours visant à exclure certains individus de l'espace sacré se multiplient (Treffort, 1996b, p. 137-143 ; Lauwers, 2005, p. 166-167). Avant ce moment décisif, qui marque une étape primordiale dans le processus funéraire médiéval, il n'est absolument pas certain que les enfants non baptisés aient été exclus du cimetière. Ce qui est acquis, c'est que l'enfant non baptisé ne fait pas partie de la communauté chrétienne, et n'a donc pas droit au Salut (Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 85 ; Treffort, 1997a, p. 103 ; Lett, 1997b, p. 205-207 ; Gélis, 2006, p. 170). Cependant, plusieurs chercheurs soulignent que même damné, l'enfant décédé avant le baptême pouvait être enterré dans le cimetière, mais qu'il ne bénéficiait pas des funérailles et des rites liturgiques : « Au Xe siècle, un enfant mort sans baptême n'a pas droit aux honneurs complets dus à son âge ou à son rang, mais il est enterré dans le cimetière » (Lett, 1997b, p. 211). Selon D. Alexandre-Bidon et P. Riché, aucun texte ne mentionne explicitement que la terre du cimetière lui ait été refusée (Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 85). D'ailleurs, au haut Moyen Âge, avant la consécration de l'espace, l'idée d'exclure de ce lieu des non-chrétiens n'a pas de sens bien précis (Treffort, 1996b ; Alexandre-Bidon, Lett, 1997, p. 56).

La mise en place du rite de consécration des cimetières semble remonter au plus tôt au Xe siècle, mais est encore loin d'être systématique à ce moment. Ce n'est cependant qu'au tournant des XIIe-XIIIe siècles que des conditions d'accès commencent à être définies, les non-chrétiens ne pouvant souiller l'espace sacré (Treffort, 1996b, p. 137-143 ; Lauwers, 2005, p. 166-169). Les statuts synodaux affirment à plusieurs reprises que l'enfant mort-né, « tiré mort du ventre de sa mère », sera inhumé hors du cimetière¹¹⁴ (Lett, 1997b, p. 211). Cependant, les textes ne nous informent que sur les normes du clergé, et non sur les pratiques. Comme D. Lett, nous pouvons nous interroger sur la réalité de l'exclusion de ces enfants de l'espace sacré : « La répétition de l'interdiction d'inhumer l'enfant mort sans baptême en terre consacrée invite à penser que le prêtre autorise parfois la sépulture chrétienne, par amitié, complaisance ou crainte » (Lett, 1997b, p. 212)

¹¹⁴ Statuts synodaux d'Albi, art. 49, t.II, p.26 ; de Cambrai, art. 13, t.IV, p.31 et de Nîmes, art. 11, t.II, p.276 (cité par Lett, 1997b, p. 211, notes 106-107).

D'autres chercheurs reviennent, sans doute à juste titre, sur l'idée assez répandue de l'existence d'un lieu non consacré dans le cimetière, destiné aux enfants non baptisés et autres « exclus » de la société :

« Si une certaine ségrégation a bien été pratiquée, en France comme en Angleterre, il convient de corriger l'erreur selon laquelle une partie du cimetière n'aurait pas été consacrée dans ce but. L'ensemble de l'enclos funéraire était consacré lors de la cérémonie » (Lorans (dir.), 2006, p. 202 note 16).

En effet, si le concile de Trente prescrit qu'une partie du cimetière n'est pas consacrée dans le but d'y déposer le corps des nouveau-nés non baptisés (Lett, 1997b, p. 212), il faut souligner que, d'une part, ce concile est tardif (1545-1563) et, d'autre part, qu'il a été réuni dans le contexte particulier d'une réaffirmation du dogme catholique face à la Réforme protestante. On ne peut donc pas appliquer l'idée de non consécration d'un secteur du cimetière à tous les contextes funéraires, et surtout pas aux cimetières médiévaux, antérieurs à sa promulgation.

Enfin, l'archéologie ne nous renseigne pas sur le statut de la terre et nous ne pouvons savoir si les sites étudiés ont été consacrés ou non et s'il existe une sectorisation de l'espace entre baptisés et non-baptisés.

Dans les sites ruraux de Seyssel-Albigny et de Saint-Estève de Berre l'Etang, datés des VIe-IXe siècles, on peut supposer que la terre n'a pas été consacrée, puisqu'antérieure aux premiers textes de consécration (Xe siècle). À Seyssel-Albigny, un secteur est réservé aux périnataux contre le mur sud du chevet ; ces enfants ont donc été exclus de l'intérieur de l'église, bien que s'y trouvent des individus de moins d'un an (*cf supra*). À Berre l'Etang, les quelques périnataux présents (N = 7) ont été déposés au nord de l'église, dans et contre l'annexe sud, dans un espace composé exclusivement d'enfants de moins de deux ans. Toutefois, nous ne savons pas si ces deux espaces ont été utilisés de manière contemporaine, ou consécutive (*cf supra*).

En milieu urbain, les églises de Cherbourg, Saint-Denis et Chinon connaissent une occupation antérieure à l'an mille, plus ou moins bien circonscrite. À Cherbourg, deux périnataux sont déposés près du chevet de l'église Notre-Dame, au VIIIe siècle (*secteur 4, cf supra*). Aux IXe-XIe siècles, ils sont sept à être inhumés à l'intérieur de l'église et dans une zone réservée aux moins de sept ans, au nord-est du chevet. A l'intérieur du lieu de culte,

certaines de ces individus pourraient même être des fœtus (âge estimé entre cinq mois fœtaux et deux mois après la naissance), inhumés dans le chœur et dans le collatéral sud, donc dans des endroits privilégiés. À Saint-Denis, les premiers périnataux apparaissent aux VIIIe-IXe siècles. L'un est inhumé contre le chevet de Saint-Barthélemy, l'autre est dans le cimetière (aire 15). Aux IXe-X siècles, trois sur quatre sont situés autour de Saint-Barthélemy (*cf. supra*). À Saint-Mexme de Chinon, il n'y a pas de regroupement particulier avant le XIIIe siècle. Cependant, dès les IVe-XIe siècles, on note deux fœtus et deux périnataux, situés à l'est, à l'ouest et au sud de l'église (*cf. supra*).

Cela montre que si des regroupements sont attestés au plus près des murs de l'église, d'autres enfants du même âge sont déposés dans le cimetière, auprès des adultes. S'agit-il d'une différence chronologique, certains espaces étant utilisés avant d'autres, différence que nous ne percevons pas sur nos plans, qui montrent un état fixe du cimetière sur plusieurs siècles ? Ou s'agit-il de différences liées à certains rites, au statut de l'enfant ?

Pour ces sites, antérieurs au Xe siècle, la présence de fœtus et de nouveau-nés (jusqu'à deux mois après la naissance) pose la question du baptême. En effet, le baptême juste après la naissance n'est pas encore très développé au haut Moyen Âge, et il peut encore n'être octroyé qu'à certains moments de l'année (Pâques, Pentecôte, Noël...). On peut donc supposer que ces enfants ne sont soit pas encore baptisés, et qu'ils ont été regroupés ensemble au plus près de l'édifice de culte, soit qu'ils sont morts peu après le baptême, et dans ce cas, leur état d'innocence et de pureté leur permet une inhumation dans un lieu privilégié, au plus près de l'édifice (Treffort, 1997b).

À partir du XIe siècle, les fœtus et les périnataux sont plus fréquents, et ils ne sont pas pour autant tous regroupés dans un même espace. À Saint-Mexme de Chinon, à partir de la seconde moitié du XIIe siècle, les nouveau-nés, fœtus et périnataux, sont déposés contre le mur gouttereau nord. On compte en effet 27 fœtus (< 8 mois fœtaux) et 43 périnataux, qui représentent 67% des enfants de moins d'un an (70/105). Cependant, cette zone n'est pas réservée uniquement à cette classe d'âge et on y trouve des enfants plus âgés, ainsi que des adultes (*cf. supra*). L'immense majorité des enfants jusqu'à sept ans sont néanmoins inhumés dans ce secteur.

À Rouen, la basilique de la cour d'Albane comprend 36 périnataux, soit 84% des sujets de moins d'un an (36/43). Ils sont déposés contre le mur sud (N = 7), le mur nord (N = 4) mais aussi à l'intérieur (N = 6). Tous les autres ont été retrouvés dans des ossuaires* (N = 19),

situés à l'intérieur de la basilique. Dans la cour des Maçons, huit périnataux, plutôt inhumés en tombe collective, sont retrouvés dispersés au milieu des adultes aux XIe-XIIe siècles (*cf. supra*). Si la basilique de la cour d'Albane exerce une attraction sur les plus jeunes, les nouveau-nés ne sont pas regroupés dans un secteur particulier.

Blandy-les-Tours est un cas particulier, l'église semble dévolue à l'inhumation d'enfants de moins de trois ans, mais elle n'a pas été fouillée en intégralité. Entre le VIIIe et le Xe siècle, un fœtus et 12 périnataux sont inhumés autour du chevet. A partir du XIe siècle, ce sont 12 fœtus et 31 périnataux qui composent 90% de l'effectif des moins d'un an (43/48). Tous ces enfants sont déposés contre le chevet, et il n'y a pas de sectorisation nette entre ces deux groupes d'âges (*cf. supra*). Dans les cimetières de Canac et d'Alba-la-Romaine, les secteurs fouillés sont éloignés de l'église. Des fœtus et périnataux ont néanmoins été retrouvés : à Canac, on compte deux périnataux et un fœtus aux XIIe-XIIIe siècles, et à Alba-la-Romaine, un fœtus et 11 périnataux sont regroupés dans une zone particulière entre le XIIIe et le XIVe siècle (*cf. supra*).

Dans les sites présentés, les fœtus et les périnataux sont rares au haut Moyen Âge (**Figure 545**)¹¹⁵. Trois fœtus ont été retrouvés à Chinon (IVe-XIe siècle) et à Blandy-les-Tours (VIIIe-XIe siècle). Ainsi, les enfants de moins de deux mois représentent entre 8 et 18% des enfants au haut Moyen Âge, à l'exception de Blandy-les-Tours, où ils composent 45% de l'effectif immature.

Mais à partir des XIe-XIIe siècles, on observe une augmentation des fœtus et des périnataux dans les cimetières, ce qui semble paradoxal dans une société où les enfants non baptisés en sont exclus. En effet, les fœtus restent rares (0-18%), mais les périnataux sont plus nombreux (5-47%). Les enfants de moins de deux mois composent, selon les sites, entre 8 et 65% de l'effectif immature.

À cette époque, si le baptême peu après la naissance est plus fréquent, on ne peut considérer pour autant que tous les nouveau-nés présents dans les cimetières sont forcément baptisés. La présence de fœtus renforce cette idée. Dans tous ces sites, seuls les enfants de moins de 7 ans sont sectorisés, ceux de moins d'un an étant généralement inhumés auprès d'eux. Seuls les sites de Seyssel-Albigny et Blandy-les-Tours présentent une ségrégation des sujets de moins de deux mois (*cf. supra*).

¹¹⁵ Les fréquences du tableau sont calculées d'après le nombre total de sujets immatures de chaque site.

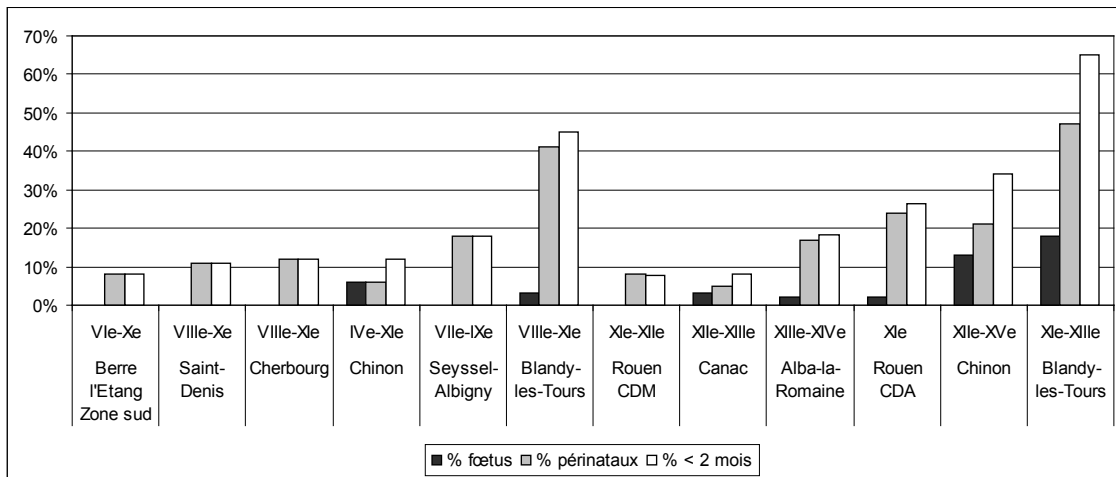


Figure 545: Fréquence des fœtus et des périnataux dans les sites étudiés

Dans ce contexte, il est impossible de faire une distinction entre baptisés et non-baptisés, même en distinguant les fœtus (non-baptisés) et les périnataux des enfants de moins d'un an. La sectorisation de ce groupe d'âges reste exceptionnelle, ce qui tend à montrer que cette opposition en contexte funéraire n'est peut-être pas pertinente. En effet, si elle l'était, comme tendent à le souligner les textes, nous aurions repéré une sectorisation plus forte de ce groupe d'âge. Les fœtus, comme les périnataux, sont en effet généralement inhumés au sein de secteurs accueillant préférentiellement des enfants de moins de sept ans. Ces enfants, si l'on suit la même logique, étant probablement baptisés.

2.4.3 Un cas particulier : les « sanctuaires à répit »

Devant l'importance du nombre de fœtus et périnataux retrouvés autour de certaines églises, à partir du XIe siècle, plusieurs archéologues et anthropologues les interprètent parfois comme de probables « sanctuaires à répit » précoces, tel Blandy-les-Tours, l'Argentière-la-Bessée ou le site de Provins « Saint-Ayoul » (Delattre, 2008 ; Ségué, Tzortzis, 2008 ; Portat *et al.*, 2011).

2.4.3.1 La pratique du « répit »

Le « répit » est une pratique qui consiste, lorsque l'enfant meurt avant d'être baptisé ou ondoyé¹¹⁶, souvent dans les heures qui suivent sa naissance, à le « ressusciter » le temps du baptême, afin de pouvoir le baptiser et l'inhumer en terre consacrée. Cette résurrection temporaire, appelée « répit », est nécessaire, car il est sacrilège de baptiser un mort. Les signes miraculeux de la résurrection n'apparaissent cependant qu'à la faveur de l'intercession d'un saint ou d'une sainte, voire de la Vierge, et dans certains lieux particuliers, comme l'espace domestique ou l'église (Gélis, 2006, p. 8). Les églises spécialisées dans ces résurrections sont appelées, depuis le début du XXe siècle, « sanctuaires à répit » et J. Gélis en a relevé la trace dans l'est de la France, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Autriche et l'Italie (Gélis, 1984 ; Gélis, 2006 ; Gélis, 2011, p. 123). Comme nous l'avons déjà souligné, l'enfant non baptisé n'est pas reconnu comme chrétien et est donc exclu de la terre sacrée des morts, notamment à partir des XIIe-XIIIe siècles. Pour les parents, le répit devient donc le seul moyen de faire entrer leur enfant dans la communauté des chrétiens, seule vraie finalité du répit, et donc de légitimer sa présence dans le cimetière.

La pratique du répit caractérise surtout la fin du Moyen Âge, mais l'idée sur laquelle elle se fonde est ancienne : quelques exemples du haut Moyen Âge témoignent de la résurrection d'enfants mort-nés (ou mourants) le temps du baptême (Lett, 1997b, p. 205-207). Mais il s'agit encore d'un phénomène ponctuel, dont les récits se placent dans un contexte de diffusion du baptême, qui est encore loin d'être une condition nécessaire de l'inhumation dans le cimetière durant le haut Moyen Âge (*cf. supra*).

À partir du XIIe siècle, on observe une augmentation des récits de « répit », qui ont alors exclusivement lieu dans un cadre domestique, souvent dans la chambre de l'accouchée. Ce n'est qu'à partir de la fin du XIVe siècle que les parents exposent véritablement le corps de l'enfant mort-né à l'église, dans l'attente du miracle espéré (Gélis, 2006, p. 8). Une fois l'enfant ressuscité et baptisé, il est soit ramené dans son lieu d'origine et enterré dans le cimetière paroissial, soit directement inhumé autour du « sanctuaire à répit », dans un secteur réservé (Gélis, 2011, p. 118). Aux XVIIe-XVIIIe siècles, on assiste ainsi à une véritable

¹¹⁶ L'ondoisement est un sacrement du baptême d'urgence, le plus souvent donné dès la naissance, par l'accoucheuse. Il se développe à partir de la fin du Moyen Âge, et surtout à l'époque moderne (Gélis, 2006, p. 179-182).

propagation du phénomène du répit, qui devient une pratique courante, les miraculés étant généralement inhumés autour du sanctuaire (Gélis, 2006, p. 332 ; Gélis, 2011).

Le phénomène du répit est d'autant plus répandu qu'il est bien vu par l'autorité ecclésiastique, au moins jusqu'à la fin du XVIIe siècle. En effet, la pratique du répit, très populaire, manifeste la puissance de Dieu et des saints, assure la notoriété et la prospérité des sanctuaires et de l'ordre qui les encadre. Les religieux fondent alors leur pastorale sur les pèlerinages, les miracles et le culte de la Vierge (Gélis, 2006, p. 169). À partir du XVIIIe siècle, Rome condamne officiellement la pratique, jugée alors « paganisante ». Mais, dans un contexte difficile de critique protestante et janséniste, les avis divergent selon les prélats ou les ordres religieux, certains se montrant plus complaisants que d'autres. Comme dans bien d'autres domaines, l'Église parle rarement d'une seule voix et le répit reste un sujet de controverse jusqu'au XXe siècle (Gélis, 2006, p. 170).

Ainsi, les « sanctuaires à répit » sont surtout connus par des textes de nature diverses : registres paroissiaux, enquêtes ecclésiastiques ou folkloristes, « livres des mort-nés », témoignages divers des XVe-XVIIe siècles (Gélis, 2006, p. 68-89). Rares sont les sites ayant livré un témoignage archéologique, la plupart étant le fruit de l'observation des savants ou d'ecclésiastiques éclairés de la première moitié du XXe siècle. Cependant, à Oberbüren en Suisse, la construction d'un lotissement fut l'occasion, de 1993 à 1996, de mener cinq campagnes de fouilles qui permirent d'appréhender un vaste sanctuaire à répit, connu par les textes comme l'un des plus importants de Suisse (Gélis, 2006, p. 337). Selon une lettre de l'évêque de Constance, où il se plaint à sa hiérarchie de l'ampleur du phénomène de répit à Oberbüren, plus de 2000 enfants ont été enterrés autour du sanctuaire, de la fin du XIVe siècle jusque vers 1530, date de sa fermeture. Les fouilles, pourtant extensives, ont permis de comptabiliser 250 enfants, une majorité décédée avant ou autour du terme, les plus jeunes ayant tout juste 4-5 mois *in utero* (Gélis, 2006, p. 337-344). Ce « décalage » entre sources écrites et sources archéologiques ne doit pas surprendre. Les 2000 enfants cités par l'évêque ne correspondaient sans doute pas à un décompte exact mais visaient probablement à signifier, voire à amplifier l'importante fréquentation du sanctuaire, qui gênait le prélat (Gélis, 2006, p. 342).

Le « répit » est ainsi une manifestation profondément liée à la question du devenir de l'âme de l'enfant né ou à naître, le baptême jouant un rôle essentiel dans l'évolution de cette

perception tout au long du Moyen Âge. L'idée qu'il faut baptiser au plus vite et à tous prix se traduit par la diffusion du baptême immédiat après la naissance et de l'ondoiement. Mais le répit du mort-né est également un miracle particulier, qui révèle « les inquiétudes métaphysiques de l'homme – devenir du corps et salut de l'âme –, met en jeu les institutions religieuses et civiles, éclaire ce qui lie l'individu à la parenté et à la lignée » (Gélis, 2006, p. 8).

2.4.3.2 Identifier un « sanctuaire à répit » par l'archéologie

Oberbüren reste cependant un site exceptionnel, connu à la fois par les textes et par l'archéologie, qui n'a fait que confirmer la présence du « sanctuaire à répit ». Il est beaucoup moins évident d'identifier un sanctuaire uniquement d'après les fouilles archéologiques (Séguy, 2010, p. 37-38 ; Portat *et al.*, 2011). La question se pose notamment à Blandy, devant l'importance de l'inhumation d'enfants morts avant et autour du terme. Proposer l'hypothèse d'un sanctuaire à répit uniquement à partir des données archéologiques est donc un exercice délicat, surtout lorsqu'on se place plusieurs siècles avant le développement du phénomène, comme à Blandy-les-Tours (Delattre, 2008). É. Portat propose, dans un article récent, de discuter quelques critères nécessaires à l'identification de la pratique du répit (Portat *et al.*, 2011).

D'abord, cette identification s'appuie essentiellement sur la présence d'enfants non baptisés dans un espace consacré du cimetière. Etant donné que le baptême ne laisse aucune trace sur l'os, seuls les enfants mort-nés peuvent être qualifiés de non-baptisés : « il suffirait de démontrer que l'on a des mort-nés dans un espace funéraire consacré, ce qui pose cependant la question de la place de l'espace non-consacré réservé aux mort-nés dans un cimetière, pour pouvoir en conclure à la pratique du répit » (Portat *et al.*, 2011, p. 231).

Identifier des mort-nés, par analyse anthropologique, pourrait paraître chose aisée. Il existe une étroite corrélation entre la taille d'un fœtus, la longueur de ses os et son âge (Adalian, 2001, p. 6). L'estimation de leur âge est ainsi très précise, à quelques semaines près pour les fœtus, quelques mois pour les moins d'un an (Fazekas, Kosa, 1978 ; Sellier *et al.*, 1997 ; Adalian, 2001). Cependant, précision et fiabilité ne vont pas forcément de pair, et on observe d'importantes variations selon la méthode utilisée (Bruzek *et al.*, 2005 ; Adalian *et*

al., 2006 ; Lewis, 2007, p. 41-44 ; Schmitt, Georges, 2008 ; Saunders, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011).

L'estimation de l'âge des fœtus et périnataux* se fonde ainsi essentiellement sur la longueur diaphysaire des os longs, car lorsque le décès est précoce, « les facteurs génétiques et environnementaux n'ont pas eu le temps d'influencer le développement biologique d'un individu » : les problèmes de variabilité osseuse n'entrent donc pas en ligne de compte (Schmitt, Georges, 2008, p. 271). La question de la méthode utilisée pour estimer l'âge des fœtus et périnataux a néanmoins son importance. Selon des publications récentes (Scheuer, Black, 2000 ; Bruzek *et al.*, 2005 ; Adalian *et al.*, 2006 ; Schmitt, Georges, 2008 ; Saunders, 2008 ; Séguy, Buchet, 2011), les méthodes les plus fiables sont celles de L. Scheuer and S. Black (Scheuer, Black, 2000) et de P. Adalian (Adalian, 2001).

Pourtant, la méthode la plus utilisée dans la communauté archéo-anthropologique est celle d'I. Fazekas et F. Kosa (Fazekas, Kosa, 1978). Leurs estimations se fondent sur l'une des collections fœtales les plus importantes d'Europe, celle du laboratoire de médecine légale du centre hospitalo-universitaire de Szeged, en Hongrie, qui comptabilise 138 fœtus ne présentant pas de troubles pathologiques (Fazekas, Kosa, 1978 ; Adalian, 2001, p. 12). Leur ouvrage, publié en 1978, est ainsi le premier à proposer une véritable méthode d'estimation d'âges pour les fœtus, ce qui justifie leur succès. Cependant, il faut rappeler que les âges à partir desquels la méthode a été construite sont des *estimations* établies à partir de la stature fœtale (Adalian, 2001, p. 17 ; Adalian *et al.*, 2006, p. 273 ; Lewis, 2007, p. 44). La méthode proposée ne s'appuie donc pas sur une population de référence* d'âge et de sexe connus, ce qui a provoqué une remise en cause de sa fiabilité, et donc de son utilisation, dans des publications récentes. C'est pourtant cette méthode qui est toujours préférentiellement utilisée, notamment dans l'exemple de Blandy-les-Tours (Coste *et al.*, 2002).

Enfin, après la question de la fiabilité, vient celle de la précision. Afin de répondre à la problématique soulevée par l'identification archéologique des « sanctuaires à répit », il est nécessaire d'obtenir des estimations d'âges les plus précises possibles, afin de déterminer si tel individu peut être considéré comme mort-né. Aujourd'hui, le terme de la grossesse se situe à environ 40 semaines d'aménorrhées¹¹⁷ (SA). Les estimations d'âges étant toujours accompagnées d'une fourchette chronologique, les enfants situés autour de 40 SA (38-40 SA) sont proches du terme, et ont pu naître, et donc vivre. Car « il est cependant très difficile,

¹¹⁷ C'est-à-dire depuis les dernières règles.

voire impossible, de distinguer les enfants ayant survécu peu de temps à leur naissance de ceux qui sont morts à la naissance » (Schmitt, Georges, 2008, p. 235). Il est donc plus difficile de considérer comme mort-nés les enfants décédés proche du terme.

Il est également problématique de définir un seuil minimum à partir duquel on considère un être comme viable, et donc de l'intégrer également au corpus des mort-nés. L'OMS recommande aujourd'hui un âge gestationnel d'au moins 22 SA, mais tous les pays ne suivent pas ces recommandations (Séguy, 2011, p. 129). Les êtres décédés en-dessous de ce seuil sont donc considérés comme le fruit d'un avortement (avortons). En bref, comptabiliser les mort-nés d'un cimetière revient à prendre en compte tous les individus décédés avant le terme de la grossesse, soit la mortalité intra-utérine et fœtale.

Consciente de ces limites, É. Portat propose cependant de reculer l'âge maximum des mort-nés pris en compte dans son corpus à 43 semaines d'aménorrhées, c'est-à-dire englobant les enfants morts autour du terme et jusqu'à trois semaines après la naissance (Portat *et al.*, 2011, p. 242). Cependant, rien ne nous prouve que ces nouveau-nés ne soient pas nés vivants et n'aient pas été baptisés, d'autant plus que les ondolements et les baptêmes à la naissance semblent se multiplier à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne (Sigal, 1985 ; Lett, 1997a ; Lett, 1997b, p. 205-210).

Ensuite, vient la question de la localisation des mort-nés dans le cimetière, car depuis le Concile de Trente (1545-1563), dans un contexte de réaffirmation du dogme, l'Église prescrit l'inhumation des non-baptisés dans un secteur réservé et non-consacré du cimetière (*cf. supra*). Cette décision n'a probablement rien d'une nouveauté, et peut très bien entériner des pratiques plus anciennes. Cependant, le statut de la terre n'est pas identifiable par l'archéologie, et la présence d'enfants plus âgés ne nous paraît pas être un argument suffisant pour justifier la consécration d'une partie du cimetière (Portat *et al.*, 2011, p. 243). Le statut de la terre peut évoluer, et les regroupements d'enfants concernés par le répit ne comportent bien souvent que des nouveau-nés et nourrissons, comme à Blandy-les-Tours (Coste *et al.*, 2002 ; Portat *et al.*, 2011). La proximité des murs de l'édifice n'est pas non plus un signe évident de la consécration de la terre : la tradition de l'inhumation des non-baptisés « sous la gouttière » (*sub stillicidio*), afin de bénéficier du « baptême » par les eaux lustrales, en est un bon exemple, bien que ce soit semble-t-il un phénomène extrêmement tardif (*cf. supra*). De plus, l'idée même de la non-consécration d'une partie du cimetière médiéval a été remise en cause récemment (Lorans (dir.), 2006, p. 202 note 16).

2.4.3.3 L'exemple de Blandy-les-Tours (XIe-XIIIe siècle)

En ce qui concerne l'église anonyme de Blandy-les-Tours, nous sommes plus réservés quand à l'hypothèse soulevée par les différents auteurs, qui proposent d'y voir un sanctuaire à répit précoce (Delattre, 2008).

Nous avons pu constater que la population inhumée dans les différents secteurs fouillés change considérablement dès le VIIIe siècle, au moment de la fondation l'église, qui a joué un rôle polarisateur sur les sépultures d'enfants (*cf. supra*). Cependant, dans les siècles suivants, aux XIe-XIIIe siècles, le mouvement amorcé au haut Moyen Âge prend de l'ampleur, l'édifice exerçant une véritable attraction sur les tombes de fœtus et périnataux (**Tableau 131**). La fréquence des « mort-nés » est de 18% si l'on comptabilise ceux de moins de 36 SA, de 32% si l'on suit l'hypothèse d'É. Portat (Portat *et al.*, 2011) et que l'on ajoute les enfants nés autour du terme au corpus (38 à 43 SA) (**Figure 546**). Quoiqu'il en soit, les périnataux composent plus de la moitié de l'échantillon aux VIIIe-XIIIe siècles (58%, 43/74). Finalement, 90% des enfants inhumés autour de l'église anonyme aux XIe-XIIIe siècles ont moins d'un an, ce qui fait la particularité de ce site.

Nous avons pu constater à maintes reprises que la concentration d'enfants de moins d'un an autour du chevet est une particularité qui remonte au moins au IXe siècle (*cf. supra*). S'il est évident que le phénomène connaît ensuite des évolutions, nous pouvons maintenant affirmer qu'il s'agit d'un élément fondamental qui participe à l'évolution de la gestion et de la définition des cimetières.

Le regroupement des moins d'un an contre les murs de l'église est un phénomène ancien qui se retrouve dans de nombreux cas dès l'époque carolingienne. Blandy, avec 90% de 0-1 an et 76% de fœtus et périnataux, semble se placer dans la continuité de pratiques plus anciennes. Cependant, il est vrai que l'importance des « mort-nés » et des nouveau-nés interpelle et souligne la particularité de ce site. Néanmoins, la présence, même importante, de ces individus, n'est pas, à mon sens, suffisante pour l'identifier comme un « sanctuaire à répit » précoce.

	VIIe-Xe siècle	XIe-XIIIe siècle
Fœtus (< 36 SA)	1	12
36 SA-2 mois	12	31
3-12 mois	2	5
> 1 an	6	6
Total	21	53

Tableau 131 : Composition de la population enfantine de Blandy-les-Tours, du VIIe au XIIIe siècle

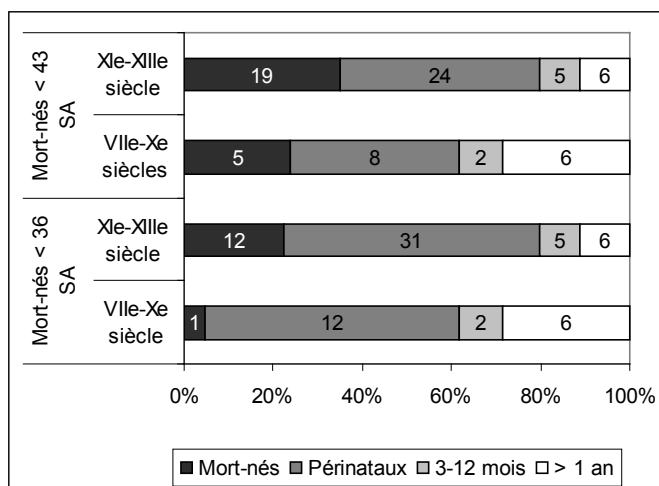


Figure 546 : Mortalité fœtale et infantile à Blandy-les-Tours, N = 89

D'un point de vue historique, nous nous situons bien antérieurement au développement de la pratique de répit, organisée autour d'un sanctuaire, attestée au plus tôt au XVIe siècle (Gélis, 1984 ; Gélis, 2006). Le climat de forte dévotion, notamment à la Vierge, qui caractérise le XVIIe siècle dans certaines régions de France, dans un contexte de réaffirmation du dogme catholique, n'est pas comparable à celui de la France médiévale des XIe-XIIIe siècles. La pratique du répit est extrêmement contextualisée, et vouloir reculer le mouvement de plusieurs siècles doit se justifier également sur le plan historique.

De plus, associer des discours normatifs et des prescriptions canoniques, tels que la création des Limbes au XIIe siècle, à la réalité archéologique de terrain peut paraître assez hasardeux. Même s'il est évident que ces éléments sont essentiels dans la compréhension du contexte qui accompagne le regroupement des enfants dans des secteurs particuliers du cimetière, et ce dès l'époque carolingienne.

Si l'église anonyme de Blandy-les-Tours n'est probablement pas un « sanctuaire à répit » à proprement parler, il demeure néanmoins que cette église témoigne de pratiques spécifiques à l'égard des périnataux et nouveau-nés, ce qui doit être souligné. Il est cependant difficile de conclure et de proposer une interprétation à un phénomène que l'on commence tout juste à

percevoir dans sa globalité. L'avenir, et de nouvelles recherches, permettront probablement d'en préciser l'évolution.

2.4.4 Sept ans : « l'âge de raison »

Le baptême est le rite d'intégration le plus important de la société chrétienne, mais nous venons de voir que son absence n'entraînait pas forcément de conséquences sur le traitement funéraire au Moyen Âge. De plus, nous avons pu constater que les enfants de moins d'un an et les périnataux sont rarement regroupés dans un lieu spécifique et réservé à leur seul groupe d'âges. Au contraire, il semble qu'une véritable césure se mette en place quelque part autour de l'âge de sept ans.

2.4.4.1 Un traitement funéraire particulier

En effet, les zones préférentiellement utilisées pour les enfants, au contact de l'édifice ou dans le cimetière, sont majoritairement réservées à ceux de moins de huit ans. C'est une caractéristique commune à tous les sites étudiés comprenant des zones réservées.

À Berre l'Etang (VIe-XIe siècle) au sud de la chapelle, les enfants ont jusqu'à 7 ans, et jusqu'à deux ans autour et dans l'annexe sud. Au nord, le long du collatéral, ils ont pour la plupart moins de huit ans également, mais leurs tombes sont dispersées et ne recherchent pas la proximité du mur. À Saint-Denis (IXe-Xe siècle), au sud du chevet de l'église dédiée à saint Barthélemy, une bande de terrain d'environ 3 m est réservée aux enfants de moins de cinq ans et devant la façade, à ceux de moins de huit ans. À Cherbourg, à la même époque (IXe-Xe siècle), l'intérieur de l'église ne contient que des enfants de moins de huit ans, comme dans une zone au nord-est du chevet, non délimitée archéologiquement (secteur 3).

Les sites plus tardifs présentent les mêmes caractéristiques. Ainsi, une bande de terrain d'environ 1 m, contre le mur sud de la basilique de la cour d'Albane, n'accueille que des enfants de moins de huit ans. En outre, à l'intérieur de l'église, on trouve plusieurs tombes d'enfants de 0-7 ans, les ossuaires* contenant préférentiellement des périnataux et des enfants de moins d'un an. À Chinon (seconde moitié du XIIe-XVe siècle), le secteur contre le mur nord de la collégiale reçoit préférentiellement les corps des enfants jusqu'à sept ans (94% ; 193/206). Enfin, un regroupement d'enfants de moins de huit ans caractérise une partie du cimetière d'Alba-la-Romaine, aux XIIIe-XIVe siècles.

Tous ces exemples montrent que l'âge de sept ans, bien plus que celui d'un ou de cinq ans, constitue une césure dans le traitement funéraire. Bien que cette analyse ait été menée à l'aide d'estimations d'âges, fondée sur l'évolution biologique et non sur des âges civils, la césure entre les 3-7 ans et les 8-12 ans est suffisamment nette pour être relevée. En effet, la sectorisation concerne spécifiquement les enfants de moins de huit ans, et ce dès les premiers regroupements, entre le VI^e et le Xe siècle, jusqu'aux plus tardifs, aux XI^e-XIV^e siècles. Cela montre qu'il existe une tendance à la sectorisation de ces enfants durant tout le Moyen Âge.

Comme nous l'avons déjà souligné, les textes du haut Moyen Âge ne font pas spécifiquement référence à des regroupements d'enfants dans le cimetière. Cependant, un texte a été récemment découvert, qui évoque l'existence, non pas de secteurs réservés, mais d'une église spécifiquement destinée à certaines catégories de la population, dont les enfants de moins de sept ans.

Nous sommes en 1152, les moines de l'abbaye Saint-Melaine de Rennes autorisent le seigneur de Montfort à fonder une abbaye avec un cimetière dans la paroisse de Brécé, à la condition qu'elle soit spécifiquement réservée aux chanoines et à leurs familiers. Cependant, malgré l'opposition des moines, le desservant de cette chapelle obtient qu'un cimetière y soit institué, à la condition qu'il ne soit réservé qu'aux pauvres, pèlerins et enfants jusqu'à sept ans¹¹⁸ : tous les autres paroissiens devaient être inhumés dans l'église paroissiale (Lunven, 2012, p. 444).

Ce texte est le seul connu à ce jour évoquant l'existence d'églises réservées aux enfants en-deçà d'un certain âge. S'il ne faut pas en exagérer la portée, il atteste néanmoins l'existence d'une sectorisation pour les enfants, en indiquant clairement l'âge de sept ans, qui constitue donc une césure dans l'esprit du clergé.

Ce texte témoigne donc d'une situation d'église « réservées » notamment aux enfants, comme on a pu le voir à Blandy-les-Tours. En effet, les regroupements exclusifs d'enfants de moins de trois ans, interprétés comme le signe de la présence d'un « sanctuaire à répit » précoce, trouvent dans cette mention une seconde interprétation possible, celle d'une église réservée à ce groupe d'âge.

¹¹⁸ B.M. de Rennes, ms 271 (Cartulaire de l'abbaye Saint-Mélaine de Rennes), fol. 194 v^o : « ...*apud Brece fore cymiterium et ibi posse pauperes et peregrinos et parvulos usque at septennium sepeliri [...] alii vero omnes apud Brece constituti cum mortui fuerint ad ecclesiam de Noyal deferentur et ibi sepelientur* ».

2.4.4.2 L'âge de sept ans dans les sources écrites

Contrairement à l'enfant en bas-âge, l'enfant âgé de plus de trois ans n'a été que peu étudié, au Moyen Âge comme à l'époque moderne. Peu d'historiens se sont en effet intéressés au développement de l'enfant, à sa croissance, son émancipation et aux différents rites de passage qui pouvaient rythmer son développement (Bardet *et al.*, 2003, p. 5). D. Lett est l'un des premiers médiévistes à avoir étudié l'enfance médiévale, depuis la naissance jusqu'à l'adolescence, à partir des récits de miracles, aux XIIIe-XIIIe siècles. Il montre toute une série d'évolutions, dont l'âge de sept ans est une étape essentielle (Lett, 1996 ; Lett, 1997b ; Lett, 1997b ; Lett, 1998).

- **Division des âges et hagiographie**

En effet, sept ans est un âge symbolique durant tout le Moyen Âge, et tient une place spécifique dans les discours sur la théorisation de la vie humaine. Gilles de Rome, Philippe de Novare et Albert le Grand, écrivant tous entre le XIIIe et le XVe siècle, ont chacun proposé une division normative de la vie humaine, dans laquelle l'enfance tient une place particulière (Alexandre-Bidon, 2003, p. 161-162). Ces réflexions savantes s'attachent cependant avant tout à la symbolique des nombres, à celle des astres et des planètes, mais sont parfois associées à l'observation de changements biologiques (poussée des dents, acquisition de la parole, premiers pas...). Et l'on peut se demander, à l'instar de D. Alexandre-Bidon, dans quelle mesure leurs discours reflètent une croyance commune, présente à l'esprit des gens du Moyen Âge (Alexandre-Bidon, 2003, p. 162). Malgré des variations dans les discours sur les âges de la vie, une constante revient donc fréquemment : l'étape de sept ans, dit « âge de raison », et celle de la puberté entre 12 et 14 ans, marquant le passage à l'âge adulte.

Dans ces discours, les enfants jusqu'à sept ans sont associés au jeu, à une première autonomie mais aussi à la première délinquance, notamment en milieu urbain (Alexandre-Bidon, 2003, p. 163). À partir de sept ans, l'enfant peut distinguer le bien du mal (d'où l'expression « âge de raison ») et peut s'instruire en allant à l'école, mais il n'y a pas de réelle rupture dans sa vie civile, « l'âge de raison n'est en réalité qu'une charnière normative » (Alexandre-Bidon, 2003, p. 164). Pour D. Alexandre-Bidon, sept ans marque avant tout l'aboutissement d'une période qui va de cinq à sept ans (Alexandre-Bidon, 2003, p. 164).

D. Lett a mis en évidence l'évolution du rôle et de la perception de l'enfant en fonction de son âge dans les récits de miracles des XIIe-XIIIe siècles (Lett, 1997b). Dans ce type de littérature, l'enfant entre trois et sept ans est sous-représenté, car il se situe entre deux périodes charnières, la naissance et deux ans, période qui se caractérise notamment par le développement de miracles spécifiques (« miracles de résurrection »), et l'âge de sept-huit ans marquant une nouvelle étape de l'enfance. Les hagiographes s'intéressent peu à ces enfants, trop âgés pour être nimbés de sacré, et trop jeunes pour se maîtriser (Lett, 1997b, p. 91)

Ensuite, s'il n'y a pas de réelle rupture dans la vie de l'enfant dès son septième anniversaire, l'âge de sept ans reste, à bien des égards, un « âge-césure ». Aux XIIe-XIIIe siècles, les pédagogues se focalisent sur cet âge car, pour eux, « l'âge de sept-huit ans marque le passage d'un monde où il faut laisser faire la nature à un monde où l'enseignement contraignant commence » (Lett, 1997b, p. 112). Ainsi, dans ces récits, l'enfant gagne en autonomie à partir de sept ans, et il est considéré comme un témoin à part entière par l'hagiographe. De même, on observe une séparation plus nette des garçons et des filles, chacun étant rattaché à un espace respectif (public/domestique) (Lett, 1997b, p. 115).

- **Un exemple de littérature normative : la législation canonique**

Les textes du haut Moyen Âge mentionnent peu les âges, hormis dans la littérature normative. Nous avons déjà pu souligner que Grégoire de Tours et Bède le Vénérable n'indiquent que rarement les âges des enfants. Seuls la législation civile et canonique discutent le concept d'âge, souvent l'âge minimum à certaines étapes de la vie : âge au mariage, âge de la majorité, âge de l'entrée en religion. Nous avons déjà pu discuter des étapes majeures perceptibles dans les codes de lois « barbares ». Il y est fait une distinction entre le fœtus formé et non formé, entre l'enfant de moins et de plus de neuf jours, entre filles et garçons, et entre les mineurs et les majeurs, devenus adultes entre 12 et 15 ans (*cf. chapitre 2*). En dehors de ces étapes principales qui délimitent l'enfance, de la naissance à la majorité, rien n'est dit sur les étapes intermédiaires et l'âge de cinq ou de sept ans n'est pas mentionné.

En revanche, la législation canonique médiévale, si elle n'a pas prévu de titre spécial consacré à l'enfant, rappelle et discute à maintes reprises l'âge minimum requis pour certains rites religieux (confirmation, communion, entrée en religion) ou sociaux (âge minimum aux fiançailles/mariage) (Metz, 1976a, p. 9 ; Metz, 1976b ; Metz, 1985). R. Metz est ainsi l'un des premiers historiens à avoir tenté une synthèse sur l'enfant à la lumière de la législation canonique occidentale, entre le XIIe (Décret de Gratien) et le XVe siècle (Metz, 1976a, p. 10). Bien que ses sources soient postérieures à la période qui nous occupe, un travail similaire sur

les sources législatives du haut Moyen Âge, et notamment carolingiennes, reste à faire. Néanmoins, la plupart des âges et des étapes signalés ne constituent pas une nouveauté, ils entérinent ou perpétuent des discours antérieurs.

Ainsi, on retrouve dans le droit canonique les mêmes difficultés que dans toute la littérature médiévale qui a trait à l'enfance : un vocabulaire imprécis, les mêmes expressions renvoyant à des âges différents. Plusieurs points peuvent cependant être soulignés. D'abord, la plupart des canonistes des XIIe-XVe siècles reprennent systématiquement la législation romaine pour diviser l'enfance en étapes, de la naissance à sept ans, puis jusqu'à la majorité, fixée à 14 ans pour les garçons et 12 ans pour les filles. Ce partage entre les âges de sept, douze et quatorze ans renvoie donc directement à la conception romaine de division de la vie (Metz, 1976a, p. 19-20). Ensuite, il existe des étapes intermédiaires entre ces deux pôles, appelées « âge proche de la puberté/de l'enfance », qui varient grandement selon les auteurs.

Ensuite, contrairement à une idée admise, « l'âge de raison » (*aetas rationabilis*) et « l'âge de discrétion » (*tempus discretionis*), s'ils sont synonymes à cette époque, peuvent recouvrir des périodes différentes, selon le contexte, l'auteur ou la date de la loi (Metz, 1976a, p. 12-15). Ainsi, l'âge de raison renvoie à sept ans pour les fiançailles, douze ou quatorze ans pour le mariage, en fonction du sexe de l'enfant. Dans les deux cas, l'expression est la même (Metz, 1976a, p. 20-21).

L'âge de sept ans est celui qui revient le plus dans le droit canonique, notamment pour les trois étapes majeures de la vie humaine qui occupent le clergé, à savoir le mariage et l'entrée dans les ordres, réguliers et séculiers. Dans ce contexte, l'âge de la majorité confirme souvent l'état choisi à « l'âge de raison ». Ainsi, des fiançailles peuvent être prononcées dès sept ans, mais le mariage ne peut être déclaré avant la puberté, hors dispenses spécifiques (Metz, 1976a, p. 28). De même, dans le clergé séculier, dès sept ans, les garçons pouvaient recevoir les ordres mineurs et la tonsure (Metz, 1976a, p. 41). Dans ces deux cas, l'engagement pris par l'enfant n'a pas de conséquences irrémédiables car il doit confirmer son état au moment de la puberté (mariage ou vie cléricale) et de plus, « l'âge de sept ans correspond à l'âge de raison que l'on requérait pour tout acte exigeant un minimum de responsabilité et de connaissance » (Metz, 1976a, p. 43)

En revanche, l'entrée dans la vie religieuse n'a pendant longtemps requis aucun âge minimum, comme le montre la pratique de l'oblature, officiellement abolie en 1430 (Metz, 1976a, p. 51 ; Metz, 1976b). En effet, pendant une grande partie du Moyen Âge, les parents pouvaient confier à un monastère leur enfant, qui devenait alors un oblat, sans qu'il soit

possible pour lui de revenir sur cette décision, même à la puberté (Metz, 1976a, p. 52-53). Ainsi Bède le Vénérable en témoigne à la fin de la rédaction de *l'Histoire ecclésiastique*, déclarant :

« J'ai été confié par mes proches, quand j'ai eu sept ans, pour être éduqué, au très révérend abbé Benoît, puis à Ceolfrith ; depuis lors j'ai passé tout le temps de ma vie dans ce monastère et j'ai consacré tout mon soin à méditer les Écritures »¹¹⁹.

L'âge de sept ans marque également la possibilité de recevoir certains sacrements. La confirmation était, au haut Moyen Âge, octroyée en même temps que le baptême, l'enfant n'ayant pas besoin de confirmer son état de chrétien, puisque ses parents avaient donné leur parole pour lui, selon la même logique que l'oblation. À partir du XIIe siècle, la tendance à donner la confirmation à partir de l'âge de raison ou de *l'aetas perfecta*, équivalent à 12 ans, se généralise. Si, par la suite, la confirmation intervenait à sept ans, au Moyen Âge, l'uniformité était encore loin d'être établie (Metz, 1976a, p. 60). La communion semble avoir été possible dès le baptême au haut Moyen Âge. Ce n'est qu'à partir du XIIe siècle que certains prélats exigent « l'âge de discrétion », équivalant à 12 ans, entraînant alors une distinction entre âge de raison et de discrétion.

Enfin, des particularités s'appliquaient pour les enfants concernant le droit à la sépulture. Si chaque fidèle pouvait choisir le lieu de sa sépulture dans le cimetière de sa paroisse, ce n'était pas le cas pour les mineurs. Un texte du Pape Urbain III daté de 1185-1187, stipule que le père peut choisir pour ses fils mineurs (*fili minores*) le lieu d'une sépulture « là où une telle coutume existe »¹²⁰ (Metz, 1976a, p. 73). Un siècle plus tard, Boniface VIII (1294-1303) confirme cette décision¹²¹. Ces textes montrent que parfois, le père choisissait le lieu de sépulture pour ses enfants, quel que soit leur âge. Cependant, le cimetière était probablement sous le contrôle du prêtre, qui pouvait, lui aussi, décider du lieu de sépulture des jeunes enfants (Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 87). Le fait que l'on découvre en archéologie des secteurs réservés aux enfants jusqu'à sept ans dans le cimetière peut aller dans ce sens, et témoigner du contrôle grandissant de l'Église, et du prêtre, sur le choix de la sépulture. L'enfant de moins de huit ans était principalement concerné :

¹¹⁹ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, 24, 2, éditions du Cerf, 2005.

¹²⁰ « *Utrum autem pater, quo magis voluerit, minores filios valeat sepelire, non invenimus a sanctis Patribus definitum, et propterea terrae consuetudini decernimus reliquendum* », *Compilatio* 1, 3, 24, 7 = *Décrétales de Grégoire IX*, 3, 28, 7, éd. Friedberg, *Corpus iur. Can.*, t.2, col. 551, cité par R. Metz, 1976, p.73.

¹²¹ « *Minores filii, qui nequeunt, antequam ad annos pubertatis perveniant, eligere sepulturam* », *Sexte*, 3, 12, 4, éd. Friedberg, t.2, col.1047, cité par Metz, 1976, p.74

« En effet, un jeune enfant ne peut pas obligatoirement prétendre à bénéficier d'un lieu de sépulture familial : ses parents et même ses grands-parents sont susceptibles d'être encore vivants. L'Église leur servirait alors de mère en les rassemblant sous son aile » (Riché, Alexandre-Bidon, 1994, p. 87).

Cette particularité de la sépulture du jeune enfant se retrouve dans l'idée qu'il n'y avait pas de messes dites pour les enfants de moins de sept ans (Riché, Alexandre-Bidon, 1994 ; Morel, 2001, p. 24). Dans ce contexte, il n'est finalement pas étonnant de retrouver ces jeunes enfants regroupés, dans des lieux privilégiés, au plus près de l'église.

2.4.4.3 Dire son âge : une conception moderne ?

Cependant, l'idée d'âge-césure ou d'étapes importantes dans l'enfance s'appuie sur l'idée que les hommes et les femmes connaissaient leur âge, ou du moins, celui de leurs enfants. Dire son âge est pourtant encore loin d'être un acte naturel pour les gens du Moyen Âge, et lorsqu'ils sont mentionnés, ils sont généralement imprécis. Certains âges, à forte connotation symbolique, reviennent souvent dans les écrits des clercs, des hagiographes ou des pédagogues, comme trois, sept ou douze ans (Lett, 1997b, p. 35-36). Dans ce contexte, l'âge était-il réellement compté, ou les individus s'appuyaient-ils sur certaines évolutions biologiques visibles, liées à la croissance ou au développement corporel ? Les âges qui reviennent le plus souvent sont corrélés à ces évolutions. Par exemple, selon les schémas dentaires, la poussée des dents lactéales s'achève entre deux et trois ans, l'âge de six ou sept ans correspond également à l'éruption de la première dent permanente, la première molaire (Moorrees *et al.*, 1963 ; Ubelaker, 1984), et entre 12 et 15 ans la puberté entraîne plusieurs évolutions corporelles (règles, pilosité...), souvent liées à l'âge à la majorité.

Il est possible que ces éléments biologiques aient retenus l'attention, et qu'ils soient liés, dans l'esprit des individus, à certaines étapes sociales. Nous avons vu, par exemple, que Grégoire de Tours et Bède le Vénérable ne mentionnent jamais, ou presque, l'âge des enfants. Ils le déduisent parfois, selon certains comportements, comme par exemple lorsque Grégoire suppose qu'un « petit garçon (...) devait avoir trois ans puisqu'il était encore suspendu aux seins de sa mère »¹²² (trad. Rouche, 2006, p. 392).

¹²² « *Puerulus erat quasi annorum trium adhuc ad matris dependans ubera* », Grégoire de Tours, *Gloire des Confesseurs*, 83, MGH, p. 351, lin. 5

Grégoire et Bède sont des lettrés, qui s'inspirent de la tradition romaine, qui a très tôt défini des étapes majeures dans la vie de l'enfant, notamment autour de 7, 12 et 14 ans (Néraudau, 1984). Ces âges se retrouvent donc dans leurs écrits, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il faille les considérer comme les marqueurs d'une évolution réelle. Car, au Moyen Âge, les textes montrent que les gens sont souvent incapables de donner leur âge ou celui de leurs enfants (Zerner, 1981 ; Lett, 1997b, p. 32-34).

Dans certaines contrées, comme en Scandinavie, où l'écrit s'est répandu après l'an mille, il n'est pas de tradition de dire son âge. Cependant, avec la christianisation, les clercs ont perpétué la tradition romaine et chrétienne de la division des âges de la vie, identique à celle que l'on retrouve en Gaule médiévale, alors que cette conception n'existe pas dans les sources plus anciennes (Boyer, 1992, p. 14). Seule la littérature normative s'attache à définir certaines étapes dans l'enfance, principalement liée à la puberté, comme l'âge à la majorité et l'âge au mariage, qui varient entre 15 et 20 ans, selon l'époque (Boyer, 1992, p. 17). Les norois n'avaient ni la même conception, ni le même rapport au temps et aux âges que la tradition romaine et chrétienne. Les clercs ont donc importé avec eux leur propre conception du temps et leur propre discours sur les étapes de la vie humaine.

Les sources normatives et littéraires définissant des étapes dans l'enfance, liées à une théorisation des âges de la vie, doivent donc être utilisées avec une grande prudence, car on ignore totalement si ces perceptions des âges étaient réellement ancrées dans l'esprit des hommes et des femmes « du commun ». Le développement corporel a pu tenir une place importante dans la perception de la croissance et dans la conception médiévale d'évolution de l'enfance en étape. Ces évolutions se produisent souvent au même moment, même si la croissance peut varier d'un individu à l'autre. Certains âges pouvaient donc avoir de l'importance, non en raison du nombre d'années, mais en raison du développement corporel. Ce qui pourrait expliquer que les principales étapes relevées par les hagiographes, les clercs ou les pédagogues soient toujours liées à la croissance et au développement physique de l'enfant.

Il est difficile de comprendre les règles d'accès et d'organisation des cimetières, et l'âge des enfants reste l'un des seuls critères que l'on peut prendre en compte. Les rites de passage, aussi importants soient-ils, ne laissent aucune trace sur l'os. Mais la distinction entre baptisés

et non-baptisés, si elle est forte dans la société des vivants, ne l'était peut être pas de manière aussi nette dans le monde des morts.

Jusqu'au Xe siècle, il ne semble pas exister de règles d'accès au cimetière, la terre n'étant pas encore consacrée, tous les enfants ont pu y être inhumés. Cependant, les nouveau-nés et les fœtus restent rares, même s'ils sont plus fréquents que dans les nécropoles rurales à la même époque (VIe-VIIIe siècles). Cependant, les sources écrites émanent toutes du clergé, et on peut se demander si les discours ou les normes atteignaient réellement la société dans son ensemble, ou si elle ne concernait qu'une frange de la population, une élite urbaine. Peut-être alors que dans ce contexte, le baptême ne joue-t-il pas encore ce rôle primordial d'intégration dans la société des vivants, et dans celle des morts, qu'il aura quelques siècles plus tard.

À partir des XIIe-XIIIe siècles, avec la progression du baptême, des rites chrétiens et de l'encadrement de la société par l'Église, on observe une augmentation des fœtus et des nouveau-nés dans le cimetière. Cette évolution semble aller à l'encontre d'une limitation de l'espace funéraire aux seuls chrétiens, donc aux enfants baptisés. Dès lors, on peut se demander si l'interdiction d'inhumer les enfants non baptisés dans le cimetière était réellement appliquée. Cela pose la question de l'encadrement réel des morts (et des vivants ?) par les clercs, peut-être était-il moins important qu'ils ne le laissent entendre dans leurs discours.

Nous sommes également tributaires des fouilles partielles, qui biaisent nos données et limitent nos résultats. Sans fouille extensive, il est impossible de comprendre toute la complexité de la gestion de l'espace et de la sectorisation des individus, même si on peut en percevoir quelques tendances. De plus, en dehors des espaces d'inhumation collectifs, existent des lieux isolés, loin des vivants, où sont inhumés certains enfants, majoritairement morts autour de la naissance. Ces inhumations sont encore trop mal connues, leur découverte étant tributaire du hasard et des conditions de fouilles. Mais leur existence témoigne qu'il y avait peut-être une étape que ces enfants n'ont pas franchie, un rite d'entrée dans la société (baptême ? acquisition du nom ?) suffisamment important pour justifier leur inhumation loin des regards et du souvenir, au plus profond de la terre. Si, avec les siècles, le baptême a probablement, peu à peu, remplacé les anciens rites d'intégration, ces pratiques « en marge » n'ont pas forcément disparu avec l'institutionnalisation de la mort par l'Église. Comme en témoignent certains clercs, tel Burchard de Worms, écrivant au début du XIe siècle (*cf. supra*).

Enfin, l'âge de sept ans semble constituer une césure dans le traitement funéraire, comme dans la vie de l'enfant. A partir de sept ans, l'enfant, doué de raison, acquiert de nouveaux droits selon la législation canonique, bien qu'il soit encore mineur : il peut être fiancé, recevoir les ordres mineurs, être offert à un monastère. Il ne peut cependant pas choisir le lieu de sa sépulture, ce qui explique peut-être les regroupements que nous avons observés dans de nombreux sites. Ainsi, à bien des égards, sept ans est un âge bien plus que symbolique, qui constitue véritablement un « âge-césure », dans le monde des vivants comme celui des morts.

Conclusion

L'analyse d'une quinzaine de sites montre que le traitement funéraire de l'enfant connaît une importante évolution, du VI^e au XII^e siècle. Avec la mise en place du cimetière, on observe une importante sectorisation de l'espace, qui concerne notamment les enfants. De dispersés au milieu des adultes dans les nécropoles, leurs tombes sont regroupées dans des endroits réservés, souvent au plus près des murs de l'église. Ces regroupements font suite à la construction, à la réfection ou à l'agrandissement de l'édifice de culte qui polarise les tombes d'enfants. Ce processus est attesté dans tous les sites présentant un lieu de culte, quel que soit son statut ou sa fonction, du VI^e au XII^e siècle. Cependant, l'époque carolingienne semble marquer un tournant dans ce phénomène, les cas de regroupements devenant plus fréquents à partir du IX^e siècle, comme à Cherbourg ou à Saint-Denis.

Ce phénomène de sectorisation implique une réflexion sur la représentativité de l'échantillon en contexte cimétériel en cas de fouilles partielles. Dans ce contexte particulier, nous avons pu souligner à maintes reprises que l'échantillon étudié n'est généralement pas représentatif de la population inhumée, même s'il est composé de plusieurs centaines de squelettes. Ce constat implique de réfléchir à la finalité des fouilles partielles, qui ont toujours une utilité, mais il faut surtout insister sur la nécessité d'une fouille exhaustive, comme dans les sites de Tournedos-Portejoie, Serris-les-Ruelles ou Vilarnau. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions réellement comprendre l'évolution de la gestion de l'espace des morts sur plusieurs siècles, et préciser les modalités d'apparition des regroupements d'enfants.

Dans tous les cimetières étudiés, les études antérieures n'ont pu identifier de sectorisation nette par l'âge, car les anthropologues ont utilisé le même procédé de distribution des sujets immatures en en classes d'âges quinquennales, selon la méthode de « minimalisation des anomalies » (Sellier, 1996 ; Sellier, 2012). La mise au point d'un nouveau découpage en classes d'âges « sociales » se révèle ici particulièrement pertinente, permettant de mettre en évidence des « âges-paliers », significatifs d'évolutions dans le traitement funéraire des enfants.

Ainsi, l'âge de sept ans constitue une césure primordiale, dans la vie comme dans la mort de l'enfant. Étape spécifique, dénommée tour à tour « âge de raison » ou « âge de discrétion »

au haut Moyen Âge, elle constitue une référence dans tous les discours, hagiographiques, liturgiques, littéraires ou normatifs. L'âge de sept ans est ainsi un âge minimal à plusieurs étapes spécifiques, comme les fiançailles ou l'obtention des ordres mineurs, qui précèdent l'engagement réel dans le mariage ou la cléricature, pris à la majorité. Seule l'entrée dans la vie religieuse peut être une véritable contrainte, comme l'attestent les discours canoniques qui, à partir des XIIe-XIIIe siècles, laissent la possibilité à l'enfant de se libérer du choix parental (Metz, 1976a, p. 52-53).

Cette césure est particulièrement manifeste dans le traitement funéraire où, avant d'atteindre huit ans, les enfants sont regroupés dans des secteurs spécifiques qui leur sont réservés. Selon les discours, qui varient selon les temps et les lieux, le père ou le prêtre peuvent décider du lieu d'inhumation des enfants jusqu'à sept ans, qui se retrouvent rassemblés à l'ombre des murs de l'église. Ces regroupements ne doivent donc pas forcément être interprétés en termes de privilège, bien que la proximité recherchée du lieu de culte puisse en attester une certaine forme.

Dans ce contexte, la question du baptême est complexe et loin d'être résolue. Nous avons pu constater, à maintes reprises, une utilisation erronée de certains textes, destinée à justifier des observations archéologiques faites dans des contextes souvent antérieurs de plusieurs siècles à leur rédaction. Dans ce cas, il convient d'être particulièrement prudent face à certaines idées, comme l'exclusion des enfants non baptisés du cimetière, ou au contraire, leur regroupement sous les murs gouttereaux de l'église afin de recevoir les « eaux lustrales » du toit, leur conférant un baptême naturel. En effet, l'exclusion des enfants non baptisés, invoquée dès la mise en place de la consécration des cimetières, doit être discutée. Car même avec le développement des interdits liés à l'inhumation dans le cimetière aux XIIe-XIIIe siècles, il n'est pas certain pour autant que les enfants non baptisés y aient été systématiquement exclus.

La découverte, dans des lieux reculés, de sépultures de nouveau-nés datés du haut Moyen Âge, atteste que, pour des raisons qui nous échappent encore, certains enfants, souvent morts autour de la naissance, étaient inhumés hors des espaces funéraires collectifs. Même si une étude détaillée de ce phénomène manque encore, ces pratiques peuvent être rapprochées du manque d'enfant observé dans les nécropoles. L'usage d'inhumer ces enfants dans des endroits symboliques et naturels a pu perdurer pendant plusieurs siècles, montrant la lente progression de l'encadrement des morts et des vivants par l'Église.

Cependant, ces pratiques ne peuvent être considérées comme « infamantes » et traitées en termes d'exclusion ou de relégation. Car ces enfants bénéficient souvent du même mode d'inhumation que ceux inhumés au cimetière : les fosses sont profondément creusées, le corps est orienté vers l'est, déposé dans un contenant en bois ou en pierre. Rien n'indique l'urgence ou l'indifférence, ces gestes montrent que la mort d'un enfant, même quelques jours après sa naissance, était toujours une souffrance, qu'il soit inhumé dans une grotte, au pied d'une ruine ou dans le cimetière.

CONCLUSION

À la lumière des textes et des tombes du Moyen Âge les enfants reprennent vie. Entre le VI^e et le XII^e siècle, cadre chronologique choisi dans ce travail, nous observons une évolution du traitement funéraire des enfants corrélée à une transformation de l'espace des morts.

En effet, les nécropoles rurales, utilisées aux VI^e-VIII^e siècles, voire au-delà, se caractérisent par une gestion de l'espace spécifique, les tombes étant disposées globalement en rangées, la densité de l'occupation étant généralement faible et les recoupements rares. L'analyse de sept nécropoles fouillées de manière presque exhaustive nous a permis de préciser le traitement funéraire et l'organisation spatiale des tombes d'enfants à travers une analyse des modes d'inhumations, des gestes funéraires et du mobilier. Les biais restent cependant nombreux et nous avons pu constater que malgré une fouille exhaustive la question de la représentativité des échantillons étudiés se pose toujours.

Le cimetière médiéval se caractérise essentiellement par la présence d'un lieu de culte polarisant les tombes. La gestion de l'espace y est différente de celle des nécropoles car l'on y observe une sectorisation de l'espace : les individus semblent répartis dans et autour de l'édifice de culte selon des critères biologiques ou sociaux, parfois difficiles à mettre en lumière. Dans ce contexte, l'âge joue un rôle primordial, les enfants étant regroupés en fonction de leur âge dans des secteurs spécifiques, toujours situés au plus près de l'édifice de culte. Nous avons tenté de définir le processus de regroupement de ces enfants à partir de l'analyse de neuf sites principaux fouillés partiellement, ce qui représente une limite importante à cette étude. En effet, les fenêtres archéologiques ouvertes dans les cimetières sont généralement insuffisantes pour comprendre l'organisation spatiale et préciser les modalités de sectorisation de l'espace.

Malgré tout, nous avons pu mettre en évidence quelques tendances dans le regroupement et la polarisation des tombes d'enfants dans le cimetière. Les zones réservées aux enfants sont toujours situées contre les murs de l'église, que ce soit au pied du chevet, des collatéraux, contre la façade, voire à l'intérieur de l'édifice. Les modifications architecturales du bâtiment, voire sa construction, précèdent parfois les regroupements, ce qui tend à montrer le rôle central joué par l'église dans ce phénomène. Si nous n'avons pu déterminer, par manque de

datations fines dans les différents sites, le moment d'apparition de ce phénomène, nous observons néanmoins que la mise en place des zones réservées aux enfants s'intensifie à l'époque carolingienne, au moment où l'Église prend véritablement en charge le domaine de la mort. Les questions d'accès et d'exclusion de l'espace des morts évoluent durant la période médiévale. Les interdits d'inhumer se fondent sur des prescriptions et des normes établies par le clergé, surtout à partir des XIIe-XIIIe siècles, mais nos résultats semblent montrer que ces interdits n'étaient peut-être pas respectés. On ne peut ainsi considérer que le baptême, rite principal d'intégration à la société chrétienne, conditionne l'accès au cimetière pendant une grande partie du Moyen Âge.

L'âge est donc un facteur essentiel dans le traitement funéraire des enfants du VIe au XIIe siècle. Cependant, l'analyse anthropologique se fonde sur une multiplicité de méthodes. L'estimation de l'âge s'appuie sur des indicateurs biologiques plus ou moins bien corrélés à la croissance. Si l'ensemble des chercheurs utilise aujourd'hui préférentiellement l'indicateur dentaire, le mieux corrélé à l'âge réel, la mauvaise conservation des ossements entraîne l'utilisation de différentes méthodes, fondées sur des indicateurs différents (longueur des os longs, minéralisation ou éruption dentaire, fusion épiphysaire), ce qui est méthodologiquement déconseillé, car cela entraîne une multiplication des populations de référence, et donc des biais. Ensuite, intervient la manière de répartir les enfants dans les groupes d'âges lorsque la marge d'erreur de l'estimation est importante, ce qui est loin d'être sans conséquence. Tous ces éléments montrent que l'âge anthropologique n'est pas une donnée fixe, à la différence des âges civils. Les paramètres régissant leur estimation et leur utilisation doivent être discutés et confrontés chaque fois que possible.

Tout en ayant conscience de ces limites, j'ai mis en œuvre une méthode spécifique de répartition probable des sujets immatures en classes d'âges, afin d'obtenir la plus grande vraisemblance statistique. La durée des classes d'âges, notion primordiale, a été également prise en compte. Deux approches complémentaires ont été utilisées, selon le but recherché : un âge individuel, afin d'étudier l'individu et la tombe (traitement funéraire, mode d'inhumation, localisation) et un âge « collectif », pour analyser la répartition par âge dans une perspective d'étude de la mortalité. Enfin, ce procédé s'appuie surtout sur la définition de groupes d'âges « sociaux », afin de mettre en évidence les grandes étapes de l'enfance, en donnant comme limites aux classes d'âge un an, sept ans et 12-15 ans, qui correspondent à des césures perceptibles dans les sources littéraires, hagiographiques ou normatives médiévales. À la lumière de cette répartition, des évolutions essentielles dans le traitement

funéraire ont été mises en évidence en fonction de ces âges.

Dans les deux contextes funéraires étudiés, les spécificités du traitement funéraire des enfants ne se manifestent pas de la même façon. Dans les nécropoles rurales (VIe-VIIIe siècles) c'est avant tout par le mobilier, porté ou déposé dans la tombe, que s'inscrivent les évolutions importantes, ainsi que, dans une moindre mesure, par les réutilisations de tombes. En effet, les modes d'inhumation et d'organisation spatiale ne montrent pas de différences spécifiques entre, d'une part, les adultes et les enfants, et d'autre part, entre les âges des enfants.

Les enfants de moins d'un an, nous avons pu le constater à maintes reprises, sont sous-représentés dans les nécropoles. Cet âge se caractérise par une mortalité très élevée dans les populations préjennériennes, les décès dans la première semaine et le premier mois représentant la majeure partie des décès durant la première année de vie. Cependant, nous avons souligné la difficulté de vouloir mesurer avec précision la mortalité infantile et critiqué l'utilisation de sources modernes, comme les registres paroissiaux ou l'utilisation de tables-types de mortalité contemporaines, pour restituer des paramètres de mortalité de sociétés anciennes. La mortalité infantile, ainsi que celle, plus large, des enfants, varie fortement d'un lieu à l'autre.

Il convient donc d'être particulièrement prudent avec le concept de « sous-représentation », car on ne peut décider de manière arbitraire du pourcentage d'enfants, notamment de moins d'un an, qu'il faut atteindre pour considérer être face à une population « naturelle ». En revanche, nous pouvons déjà, avant d'évoquer un « manque » d'enfants, tenter de mesurer la représentativité des séries analysées, en déterminant si le petit nombre d'enfants observé dans telle série est dû à des biais taphonomiques et/ou mécaniques, comme l'érosion de la terre, la destruction d'une partie de l'espace, les bouleversements dus aux manipulations d'ossements et aux recouvrements des tombes. On peut alors, dans un second temps, discuter l'éventualité d'une inhumation de certains enfants hors de l'espace funéraire collectif pour des raisons socioculturelles qui nous échappent pour l'instant. Mais il est important de dissocier ce qui est dû à des facteurs destructifs et ce qui relève du comportement humain.

Je propose ainsi une méthode permettant d'intégrer les fosses vides de petite taille à l'échantillon immature. En leur attribuant un âge probable, selon la corrélation entre la longueur de la fosse et l'âge des enfants, on augmente évidemment l'effectif des enfants en bas-âge (les 0-2 ans), car ces fosses mesurent souvent moins d'un mètre de long. Cependant,

l'intégration des fosses vides ne permet pas de résoudre le problème de la faiblesse numérique des jeunes enfants, ce qui souligne toute la complexité de ce phénomène. À la lumière de ces résultats, nous pouvons postuler que dans certains cas (il n'est pas certain que le phénomène soit général), les enfants de moins d'un an, souvent morts autour de la naissance (les périnataux), ont été inhumés ailleurs, dans des lieux isolés ou au sein de l'espace domestique, comme l'attestent quelques exemples archéologiques.

Les enfants de moins d'un an retrouvés sont donc très peu nombreux dans les nécropoles, nous en avons comptabilisé sept au total, pour 341 enfants, toutes séries confondues. En ajoutant les fosses vides correspondant probablement aux sujets de moins d'un an, nous arrivons à un total de 26 individus, ce qui reste bien entendu extrêmement faible et limité pour définir le traitement funéraire de ces enfants. Quelques tendances peuvent être néanmoins relevées. Ils sont généralement inhumés en tombes primaires individuelles, dans des contenants en matériaux périssables, par exemple en bois, ce qui explique la longueur minimale de 80 cm des fosses pour des tout-petits. La majorité des tombes ne contient aucun mobilier, mais parfois quelques objets très communs sont retrouvés, comme de la céramique ou des perles, objets toujours neutres ou féminins, ce qui pose d'intéressantes questions sur l'acquisition du genre dans la petite enfance. Malheureusement, l'effectif observé est bien trop faible pour prétendre à une généralisation. On retiendra simplement que c'est autour de l'âge de trois ans que les objets déposés appartenant au genre masculin ou féminin se multiplient. Donc, à bien des égards, le traitement funéraire des tout-petits se distingue de celui des autres enfants, car il est minimal.

En revanche, ce constat n'implique pas forcément une dévalorisation du nouveau-né et du tout-petit aux VIe-VIIIe siècles : l'absence de mobilier funéraire ne signifie pas indifférence ou négligence. Les sources normatives condamnent fermement toute tentative de limitation des naissances, par l'avortement, l'infanticide, mais également la vente ou l'abandon des enfants, avec un durcissement général de ces lois au cours du VIIe siècle. Les codes de lois francs indiquent un rite de passage autour des neufs premiers jours de vie, qui se traduit par l'acquisition du nom, à partir duquel le *wergeld** de l'enfant s'aligne sur celui de l'homme adulte ou le dépasse, selon qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon. Les sources hagiographiques et littéraires témoignent également de la peur de la stérilité qui semble caractériser une certaine frange de la société, et mourir sans enfants, c'est-à-dire sans héritiers, reste pour beaucoup une véritable malédiction.

Une autre césure se produit à partir de l'âge de huit ans. En effet, les enfants entre huit et douze ans sont nombreux, et constituent le groupe d'âges le plus important dans les

nécropoles. Cette augmentation peut être interprétée en termes de mortalité, les nécropoles ayant été fouillées en intégralité. Les sources hagiographiques des XIe-XIIIe siècles témoignent de l'évolution du comportement des enfants à partir de cet âge, qui se caractérise par un risque de mourir plus élevé, en raison d'une plus grande autonomie. C'est, en effet, l'âge des accidents, parfois loin du domicile familial, mais aussi l'âge où les différences sexuelles conditionnent les rôles des filles et des garçons, qui n'occupent plus les mêmes espaces (domestique ≠ public).

L'âge de sept-huit ans marque ainsi une nouvelle étape dans le traitement funéraire. À la différence des enfants plus jeunes, ceux de plus de huit ans sont plus fréquemment déposés dans des tombes collectives, auprès d'hommes, de femmes et d'enfants, souvent d'âge proche. Malgré cela, leurs tombes restent en majorité primaires individuelles, et le mode d'inhumation évolue peu. Ces enfants bénéficient parfois d'un contenant privilégié, comme les sarcophages ou les coffres monoxyles de bois. De plus, le mobilier évolue nettement, en qualité, en quantité comme en diversité. Les dépôts communs diminuent, comme les céramiques, les boucles de ceinture ou les couteaux, au profit d'objets plus précieux et plus rares (bracelets, boucles d'oreille, peignes, monnaies, perles d'ambre). Le mobilier sexuellement signifiant devient dominant, tels que les parures et les armes, et marque une césure nette entre les filles et les garçons. Les scramasaxes, haches et flèches déposés auprès des garçons marquent probablement le rôle qu'ils auraient pu tenir s'ils avaient vécu. Les filles sont accompagnées de parures de qualité, dont le nombre et la diversité est identique à celle des femmes adultes. La puberté, étape essentielle, qui marque la fin de l'enfance et l'entrée dans l'âge adulte, conditionne les rôles de chacun. La valorisation de la fécondité et de la procréation, perceptible dans les sources littéraires et normatives, évoque encore une fois une société très attentive à son avenir, et au renouvellement des générations.

Dans le cimetière, les particularités du traitement funéraire des enfants ne se manifestent pas de la même façon. La disparition du mobilier déposé ne nous permet plus d'observer les mêmes césures, et les modes d'inhumation ne révèlent pas de particularités liées aux enfants. C'est l'organisation spatiale qui caractérise alors la spécificité de leur tombe. Ils sont en effet regroupés au plus près du lieu de culte, dans des zones réservées. Cependant, à la différence des nécropoles, les cimetières ne sont jamais fouillés en intégralité et les sites que nous avons étudiés ne dérogent pas à la règle. L'église polarise les tombes et les enfants sont préférentiellement inhumés autour de ses murs, même si on les retrouve également dans le cimetière, comme à Alba-la-Romaine. Les zones fouillées correspondent essentiellement au

pourtour de l'édifice de culte, ce qui donne une visibilité excessive aux enfants dans ce secteur qui paraissent donc surreprésentés. Cependant, en l'absence d'une fouille complète du cimetière, il est impossible de se prononcer sur la représentation réelle des enfants : on ignore s'ils sont sous-représentés ou en nombre suffisant pour être considérés comme représentatifs d'une population préjennérienne. En d'autres termes, tous les enfants sont-ils présents ou certains sont-ils été inhumés ailleurs ? La découverte de sépultures d'enfants isolées ou de petits groupes de sépultures près de l'habitat montre qu'il subsiste, durant la période médiévale, une certaine liberté dans le choix d'inhumation.

Les regroupements exclusifs d'enfants de moins d'un an ne sont cependant pas très courants dans les sites étudiés. Les foetus et les périnataux montrent une tendance plus grande à être déposés dans les mêmes secteurs que les enfants de moins de sept ans. L'âge de sept ans marque ainsi une césure importante dans le traitement funéraire, mais aussi dans l'enfance. La législation canonique témoigne qu'il s'agit d'un âge minimum à certaines étapes importantes, comme les fiançailles ou l'entrée dans la cléricature. À la puberté, l'enfant devenu adulte pourra confirmer son engagement ou, au contraire, l'infirmer.

Les nécropoles et les cimetières présentent ainsi des particularités propres aux enfants. Si le traitement funéraire évolue entre ces deux contextes, l'enfance est toujours marquée par les mêmes césures : les moins d'un an ont un traitement particulier et autour de sept-huit ans les pratiques funéraires se rapprochent de celles des adultes. Ces césures se manifestent différemment mais elles divisent l'enfance et caractérisent ses étapes les plus importantes précédant l'entrée dans la vie d'adulte.

Ces tendances sont confirmées par une approche de la santé des enfants médiévaux à partir de l'analyse conjointe de deux types de sources, écrites et paléopathologiques. Les textes hagiographiques nous renseignent sur la représentation du corps, l'attitude face à la maladie et à la mort des enfants, difficile à approcher, car il subsiste toujours une certaine mise en scène du sentiment dans ces sources. L'analyse paléopathologique de sept séries du VI^e au XII^e siècle montre que l'âge aussi joue un rôle important dans le développement de certaines lésions. Les maux des enfants, s'ils apparaissent comme plus « réels » que dans les sources écrites, restent cependant imprécis. On observe en effet des lésions révélatrices de stress environnementaux et de carences alimentaires, mais l'étiologie précise d'une maladie est la plupart du temps inconnue.

Au terme de cette recherche, deux éléments semblent essentiels dans l'approche des

comportements humains envers les enfants, durant leur vie comme à leur mort. D'abord, la pluridisciplinarité permet, en confrontant des sources variées, de mieux appréhender diverses tendances perceptibles dans les modes et conditions de vie, comme dans les pratiques funéraires. Ensuite, l'utilisation d'une méthode de répartition des enfants en classes d'âges « sociales » permet de percevoir leur traitement funéraire ou les traits liés à la mortalité sous un angle nouveau. Cette approche pourrait être appliquée sur d'autres sites, d'autres contextes, voire d'autres périodes, en adaptant le découpage par âge aux sociétés concernées. La méthode en elle-même doit également être améliorée, et il serait intéressant d'évaluer les biais et les changements possibles durant les différentes étapes méthodologiques qui mènent aux résultats d'une répartition par âge : tester différentes méthodes d'estimation des âges, en choisissant un ou plusieurs indicateurs, utiliser différents moyens de répartir les individus « à cheval » sur plusieurs classes d'âges, privilégier une approche d'âge collectif et enfin, prendre en compte la durée des groupes d'âges lorsqu'ils sont inégaux. Mené sur une même large série, ce procédé permettrait d'observer différents résultats possibles et relativiser les interprétations qui en découlent.

L'analyse, dans ce sens, de la répartition des enfants dans des sites fouillés de manière intégrale, tels que ceux de Tournedos-Portejoie, Vilarnau, Serris-les-Ruelles ou même Saleux (encore en cours d'étude), doit aussi être envisagée. La représentativité étant meilleure que dans des sites fouillés partiellement, on a une meilleure compréhension de l'évolution de l'organisation spatiale des tombes sur la longue durée, dans un même ensemble. Cette approche permettrait de mieux définir le processus de regroupement des enfants (apparition, évolution, disparition) et leur variation dans le temps. Nous pourrions ainsi préciser le moment de la mise en place de ces regroupements, pour l'instant surtout perceptible à l'époque carolingienne, afin de mieux cerner le phénomène de polarisation des sépultures autour du lieu de culte.

Quoi qu'il en soit, on ne peut plus considérer qu'au Moyen Âge, les hommes et les femmes étaient indifférents à leurs enfants, durant leur vie mais également à leur décès. Au contraire, la société du haut Moyen Âge semble préoccupée par le sort des enfants, devant leur fragilité et leur dépendance. Les hommes légifèrent et les codes de lois témoignent d'une protection croissante dans la société des garçons et des filles, chacun selon son sexe étant cantonné à un rôle spécifique. Les garçons représentent les futurs héritiers ou guerriers et les filles deviennent, à la puberté, un véritable enjeu d'alliance entre familles, à travers la

valorisation de la fécondité et de la procréation, qui semble caractériser la société du haut Moyen Âge.

Alors, au-delà des problèmes et des limites de nos sources, qu'elles soient transcrites sur du parchemin, imprimées dans les os ou creusées dans la terre, nous pouvons affirmer que les enfants, filles et garçons, ont compté dans l'esprit des hommes et des femmes au Moyen Âge.

GLOSSAIRE

Caractère discret : C'est un caractère non-métrique du squelette, notés présents ou absents, qui désigne un élément anatomique descriptif, non constant, pouvant être observé au niveau du crâne et du post-crâne.

Cribra orbitalia : C'est une lésion du plafond sous-orbitaire, considérée comme un indicateur de stress non-spécifique.

Décubitus dorsal : Individu déposé allongé sur le dos.

Décubitus latéral : Individu déposé allongé sur le côté.

Décubitus ventral (ou procubitus) : Individu déposé sur le ventre, face contre terre.

Dépôt secondaire : Il s'agit d'un ou plusieurs individus dont le corps, après la décomposition, a été déplacé dans une nouvelle fosse, comme par exemple lors d'une réduction d'ossements.

Hypoplasie de l'émail dentaire : L'hypoplasie de l'émail dentaire est une anomalie de l'émail qui se caractérise par de petites stries transversales, résultant d'un arrêt ou d'une altération du processus du développement de l'émail dentaire. Il s'agit d'un indicateur de stress non-spécifique.

Indice de juvénilité : L'indice de juvénilité (IJ) est le rapport entre les 5-14 ans et les plus de 20 ans. Ce rapport permet de calculer un certain nombre de paramètres démographiques, dont l'espérance de vie à la naissance.

Individu en réduction : Les os du premier occupant sont repoussés dans la tombe. Ils sont généralement notés « en vrac » dans les publications, sans autres détails.

Mortalité infantile : la mortalité infantile correspond aux décès des enfants de moins d'un an.

Mortalité néonatale : La mortalité néonatale concerne les enfants de moins de 28 jours. La *mortalité néonatale précoce* qualifie les décès durant la première semaine.

Ossuaire : Voir dépôt secondaire.

Paléopathologie : La paléopathologie est l'étude des maladies anciennes, terme créé en 1913 par Marc-Armand Ruffer, lors d'études anatomo-pathologiques sur des momies égyptiennes.

Population préjennérienne : Nom donné aux populations préindustrielles d'après le nom du docteur Edward Jenner (1749-1823) qui découvrit le vaccin contre la variole en 1796, ce qui entraîna une baisse considérable de la mortalité infantile.

Pénitentiel : Le pénitentiel est un recueil de pénitences tarifées, chacune associée à un péché.

Population de référence : Les populations de référence sont des collections d'individus d'âge et de sexe connus, à partir desquelles sont constituées les tables de mortalité ainsi que les méthodes de détermination du sexe et de l'âge sur les populations archéologiques.

Sex ratio : Rapport dans une population de l'effectif masculin à l'effectif féminin (= nombre d'hommes / nombre de femmes x 100). Une valeur inférieure à 100 indique une prépondérance féminine, une valeur supérieure à 100 indique une prépondérance masculine.

Spina bifida : La *spina bifida* se traduit par l'ouverture d'une ou plusieurs vertèbres sacrées. L'une des causes de cette pathologie est la carence en acide folique, surtout présent dans les légumes verts et la viande.

Stress : Le stress exprime la réaction du corps soumis à une agression due à une maladie, à l'environnement, voire psychologique.

Tombe collective : Une sépulture collective désigne une tombe où les dépôts ont été faits successivement dans le temps.

Tombe multiple : Une tombe multiple contient plusieurs individus inhumés simultanément.

Tombe plurielle : Une tombe plurielle contient plusieurs individus, dont le mode dépôt n'a pas été identifié (*collectif* ou *multiple*).

Tombe primaire individuelle : Une tombe primaire individuelle ne contient qu'un seul corps, qui s'est décomposé à l'endroit où il a été déposé.

Wergeld : Amende de compensation payée en cas de meurtre à la famille de la victime. Ce système, détaillé dans les lois des VIe-VIIIe siècles, a permis de mettre fin à la vengeance privée, *la faïda* (Riché, Périn, 2013).

SOURCES

Beda Venerabilis, *Historia ecclesiastica gentis Anglorum* I-V, *Patrologie Latine* 95, 10, 291 ; trad. P. Monat, P. Robin, Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, Paris, les Éditions du Cerf, 2005 (Sources Chrétiennes, 489-491), 3 vol.

Fredegarii, et aliorum Chronica, *MGH SS rer Mer II*, éd. B. Krush, Hanovre, 1888 ; trad. O. Devillers et J. Meyers, Frédégaire, *Chronique des temps mérovingiens : livre IV et continuations*, Turnhout, Brepols Publisher, 2001

Concilia aeui Merouingici ab a. 511 ad a. 695, *Corpus Christianorum Series Latina*, 148A, p. 3-326; trad. J. Gaudemet, B. Basdevant-Gaudemet, *Les canons des conciles mérovingiens, VIe-VIIe siècles*, Paris, les Éditions du Cerf, 1989 (Sources Chrétiennes, 353-354), 2 vol.

Dhuoda, Liber Manualis, *Patrologie Latine*, 106 ; trad. C. Mondésert, P. Riché, B. De Vregille S. J., *Dhuoda, Manuel pour mon fils. Introduction, texte critique, notes*, Paris, les Editions du Cerf, 1991 (Sources chrétiennes, 225), 1 vol.

Gregorii Turonensis, Libri historiarum X, *MGH SS rer Merov*, 1, éd. B. Krush, 1937 ; trad. R. Latouche, Grégoire de Tours, *Les Dix livres d'Histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1963, 10 vol.

Gregorii Turonensis, Miracula et opera minora, *MGH SS rer. Merov*, 1, éd. B. Krush, 1969 ; trad. E. Bordier, Grégoire de Tours, *Les livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours*, Paris, Chez Jules Renouard et Cie, 1857

Codex theodosianus. V, éd. T. Mommsen, 1904 ; trad. S. Crogiez-Pétrequin, P. Jaillette et J.-M. Poinssotte, *Le Code Théodosien V*, Turnhout, Brepols, 2009,

Lex Burgundionum, 34, 3, *MGH, LL nat. Germ.*, 2, 1962, p.68

Lex Visigothorum, 11,1-2, *MGH, LL nat. Germ.*, éd. B. Krush, 1, 1962; trad, S. P. Scott, *the Visigothic Code (Forum judicum)*, Boston, Boston Book Co, 1910

Pactus Legis Salicae, *MGH, LL nat. Germ.*, éd. B. Krush, 4, Hanovre, 1962 ; *Lex Ribuarua*, *MGH, LL nat. Germ.*, éd. B. Krush, 3, Hanovre, 1962 ; trad. J. P. A. Peyré, *la Loi Salique et la loi Ripuaire*, Paris, éd. Firmin Didot, 1828

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Paris, trad. E. Littré, Paris, J. J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, 1848-1850, 2 vol.

Disponible en ligne : <http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/>

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES :

Le trésor de la langue française informatisé, ATILF-CNRS, Analyse et traitement informatique de la langue française, 2012

En ligne : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>;

Delamare J., Delamare F., Gélis-Malville E., Delamare L., *Le Garnier Delamare, dictionnaire des termes de médecine*, Paris, Maloine, 24^e édition, 1995, 1095 p.

Gauvard C., Libera A. de, Zink M., *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 1548 p.

Riché P., Périn P., *Dictionnaire des Francs. Les Mérovingiens et les Carolingiens*, Paris, Bartillon, 2013, 575 p.

Vauchez A., Vincent C., *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, Paris, Éd. du Cerf, 1997, 1692 p.

COLLOQUES :

1976 : *L'enfant, Europe médiévale et moderne. Actes du congrès de la Société Jean Bodin à Strasbourg, 1972, Bruxelles, éd. de la Librairie encyclopédique (coll. Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, 36), 667 p.*

1980 : *L'enfant au Moyen-âge (littérature et civilisation). Actes du colloque du Centre Universitaire d'Etudes et de Recherches Médiévales (CUERMA) à Aix-en-Provence, 1979, Aix-en-Provence (coll. Sénéfiance, 9), 461 p.*

1981 : *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages. Actes du XII^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 252 p.*

1995 : « *La Mort* », *Passé, Présent, Conditionnel. Actes du colloque du Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques à la Roche-sur-Yon, 1994, La Roche-sur-Yon, 203 p.*

2001 : *Enfances, bilan d'une décennie de recherche*, Paris, Belin (coll. Annales de démographie historique, 102), 2 vol., 284 p.

ACSÁDI G., NEMESKÉRI J.

1970 : *History of human life span and mortality*, Budapest, Akademiai Kiado, 346 p.

ADALIAN P.

2001 : *Evaluation multiparamétrique de la croissance fœtale - Applications à la détermination du sexe et de l'âge*, Thèse de doctorat en anthropologie biologique, Université de la Méditerranée, Aix-Marseille II, Marseille, 258 p.

ADALIAN P., PIERCECCHI-MARTI M.-D., LALYS L., LEONETTI G., DUTOUR O.

2006 : « Détermination de l'âge fœtal : évaluation des formules "classiques" », in *La paléodémographie : mémoire d'os, mémoire d'hommes*, Antibes, APDCA, p. 271-279.

AGARWAL S.C., GLENCROSS B.A.

2011 : *Social Bioarchaeology*, Wiley-Blackwell, 473 p.

ALBERT J.-P.

1999 : « Les rites funéraires. Approches anthropologiques », *Les cahiers de la faculté de théologie*, 4, p. 141-152.

ALBRECHT G.L., SEELMAN K.D., BURY M. (DIR.)

2001 : *Handbook of Disability Studies*, Londres, Sage publication, 868 p.

ALDUC-LE BAGOUSSE A.

1982 : « Un problème de paléodémographie : la mortalité des jeunes en Basse Normandie au haut Moyen Âge », *Annales de Normandie*, 1, p. 3-14.

1984 : « Nouvelles données sur la paléoanthropologie des populations normandes », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1, 1-1, p. 25-36.

1985 : « Problème de mortalité des enfants en Basse Normandie à l'époque médiévale : l'enfant, la mort et la société médiévale », *Bulletin des anthropologistes de Basse Normandie*, 1, p. 217.

1988 : « Estimation de l'âge des non-adultes : maturation dentaire et croissance osseuse. Données comparatives pour deux populations médiévales bas-normandes », in *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie historique? Actes des IIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 81-103.

1994a : « Le problème de la sous-représentation des enfants », in *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay*, Paris, CNRS édition (coll. Gallia, 54), p. 159-165.

1994b : « Les fosses-ossuaires des VIe-VIIe siècles », in *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), Recherche sur le peuplement de la plaine de Caen du Ve siècle avant J.C. au VIIe siècle après J.C.*, Paris, CNRS édition, p. 517-521.

1994c : « Maturation osseuse, majorité légale : la place des adolescentes en paléoanthropologie », in *La femme pendant le Moyen Âge et l'Époque Moderne. Actes des VIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 31-39.

1996 : « Inhumations d'enfants et environnement social en Basse-Normandie (fin de l'Antiquité-haut Moyen Âge) », in *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p. 443-446.

1997 : « Comportements à l'égard des nouveau-nés et des petits enfants dans les sociétés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Âge », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 81-95.

ALDUC-LE BAGOUSSE A. (DIR.)

2004 : *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Publications du CRAHAM (coll. Tables rondes du CRAHM, 1), 224 p.

2009 : *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Caen, Publications du CRAHAM (coll. Tables rondes du CRAHM, 4), 450 p.

ALDUC-LE BAGOUSSE A., PILET-LEMIERE J.

1986 : « Les sépultures d'enfants en édifice religieux : l'exemple du cimetière de l'église Notre-Dame à Cherbourg (Manche) », in *Le matériel anthropologique provenant des édifices religieux. Actes des IIe journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, Editions du CNRS, p. 61-68.

ALDUC-LE BAGOUSSE A., NIEL C.

2011 : « Zones d'inhumations spécifiques pour les jeunes enfants dans les cimetières paroissiaux au Moyen Âge : quelques exemples normands », in *Le corps des anges : Réflexions sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 91-101.

ALEXANDRE-BIDON D.

1991 : « Grandeur et renaissance du sentiment de l'enfance au Moyen Âge », *Histoire de l'éducation*, 50, p. 39-64.

1994 : « Ces images qui font l'histoire de l'enfance... », *Revue de la Bibliothèque Nationale de France*, 3, p. 79-80.

2003 : « Seconde enfance et jeunesse dans la théorie des "âges de la vie" et dans le vécu familial à la fin du Moyen Âge, images et théories », in *Lorsque l'enfant grandit: entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses Paris-Sorbonne, p. 159-172.

ALEXANDRE-BIDON D., CLOSSON M.

1985 : *L'enfant à l'ombre des cathédrales*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 276 p.

ALEXANDRE-BIDON D., TREFFORT C.

1995 : *A réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 334 p.

ALEXANDRE-BIDON D., LETT D.

1997 : *Les enfants au Moyen Âge : Ve-XVe siècle*, Paris, Hachette littératures (coll. Pluriel. Série L'Histoire en revue, 25), 281 p.

ALVAREZ J.O., NAVIA J.M.

1989 : « Nutritional status, tooth eruption, and dental caries: a review », *The American Journal of Clinical Nutrition*, 49, 3, p. 417-426.

AMPHOUX C.B.

2006 : « La guérison dans les évangiles, image de la prédication », in *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 163-173.

ANDERSON M., MESSNER M.B., GREEN W.T.

1964 : « Distribution of lengths of the normal femur and tibia to children of one to eighteen years of age », *Journal of Bone and Joint Surgery*, 46A, p. 1197-1202.

ANDROUTSOS G., ZOURNAS C., DIAMANTIS A.

2008 : « Le rôle de l'église et de la morale chrétienne sur le contrôle des naissances dès l'Antiquité à nos jours », *Andrologie*, 18, 1, p. 82-87.

ANGELEITI L.R., GAZZANIGA V.

2006 : « Perch'è una storia della disabilità e della riabilitazione dell'infanzia », *Medicina nei secoli*, 18, 2, p. 365-372.

ANTONIADIS-BIBICOU H.

1973 : « Quelques notes sur l'enfant de la moyenne époque byzantine (VIe-XIIe) », *Enfant et société. Annales de démographie historique*, n° spécial, p. 77-83.

ARDAGNA Y., BOUCHEZ I., DUTOUR O., PANUEL M., HAMEAU P.

2006 : « Etude anthropologique des sujets en connexion de Bagatelle Abreuvoir Saint Michel, Châteauvert, Var », *Revue du Centre Archéologique du Var*, p. 201-223.

ARDAGNA Y., BLANCHARD D., PELAQUIER E., VIDAL L., SEGUIN M.

2010 : « Aux marges de l'ancienne agglomération antique du Camp de César : Saint-Jean de Todon alias Saint-Jean de Rousigue (Laudun-L'Ardoise, Gard) », *Archéologie des églises et des cimetières ruraux, les apports récents de la documentation languedocienne. Archéologie du Midi Médiéval*, 28, p. 161-180.

ARIES P.

1960 : *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 503 p.

1977 : *L'homme devant la mort*, t.1, Paris, Editions du Seuil, 304 p.

ARNOLD B.

2006 : « Gender and archaeological mortuary analysis », in *Handbook of gender in archaeology*, Oxford, Altamira Press, p. 137-170.

AUDOIN-ROUZEAU F.

1986 : *Ossements animaux du Moyen Âge au monastère de La Charité-sur-Loire*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 18), 166 p.

1993 : *Hommes et animaux en Europe de l'époque antique aux temps modernes : corpus de données archéozoologiques et historiques*, Paris, CNRS édition (coll. Dossier de documentation archéologique, 16), 527 p.

BAILLS N.

2012 : *Sentiment de l'enfance et reconnaissance sociale : la place des enfants en bas âge (0-4 ans) dans les Trois Gaules (Ier av. J.-C. - Ve ap. J.-C.). Étude des comportements au travers des sources littéraires, iconographiques, anthropologiques, archéologiques et ethnologiques*, Thèse de doctorat en Archéologie, Université de Paris I, Paris, 583 p.

BAILLS-TALBI N., DASEN V.

2008 : « Rites funéraires et pratiques magiques », *in nasciturus, puerulus, vobis mater terra. La muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, p. 595-618.

BAILLY-MAÎTRE M.-C.

1989 : « Un coron du Moyen Âge, le site de Brandes-en-Oisans (Huez, Isère) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 96, 2, p. 133-144.

2008 : *Une aventure minière, Huez et l'argent au Moyen Âge : L'argenteria de brandis*, (coll. musée d'Huez et de l'Oisans, 8), 102 p.

BAILLY-MAITRE M.-C., SIMONEL B., BARRE N., BOULLE E.-L.

1996 : « Travail et milieu : incidence sur une population au Moyen Âge », *L'identité des populations archéologiques, XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, p. 211-243.

BAILLY-MAÎTRE M.-C., HERRSCHER E., MARTIN L.

2008 : « Se nourrir en haute montagne aux XIIIe-XIVe siècles : le village de Brandes (Huez-Isère). Apports comparés de l'archéologie, des textes et de l'anthropologie », *in Alimentation et santé dans les sociétés de montagne du Moyen Âge au XXe siècle*, Zurich, Chronos, p. 83-100.

BAKER B.J., DUPRAS T.L., TOCHERI M.W.

2005 : *The osteology of infants and children*, USA, Texas A&M University Press College Station, 178 p.

BAKKE O.M.

2005 : *When children became people*, Minneapolis, Fortress Press, 348 p.

BARAY L.

2004 : *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques. Actes de la table ronde, Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 9).

BARAY L., BRUN P., TESTART A.

2007 : *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale : actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*, Dijon, Edition Universitaires de Dijon (coll. Art et patrimoine), 419 p.

BARBET G.

2012 : « Tavaux (Jura) : un matériel associé aux tombes d'enfants », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 215-224.

BARDEL A., PERENNEC R.

2004 : « Abbaye de Landevennec : évolution du contexte funéraire depuis le haut Moyen Âge », in *Inhumations et édifices religieux au Moyen Âge entre Loire et Seine*, Caen, Publications du CRAHAM (coll. Tables rondes du CRAHM), p. 121-158.

BARDET J.-P., LUC J.-N., ROBIN-ROMERO I., ROLLET C. (DIR.)

2003 : *Lorsque l'enfant grandit: entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses Paris Sorbonne (coll. Roland Mousnier), 996 p.

BAROIN C.

2010 : « Intégrité du corps, maladie, mutilation et exclusion chez les magistrats et les sénateurs romains », in *Handicaps et sociétés dans l'histoire : l'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes*, Paris, L'Harmattan, p. 49-68.

BARRAS-KUBSKI T.

2004 : « Allaitement et régulation des naissances », *Allaiter Aujourd'hui*, 60, p. 18-25.

BARRY Y., LASBEUR L., THÉLOT B.

2011 : « Mortalité par accident de la vie courante en France métropolitaine, 2000-2008 », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 29-30, p. 328-332.

BAUD C.-A.

1996 : « Paléopathologie du travail », in *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p. 207-210.

1997 : « Le minéral osseux chez le jeune enfant », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 293-298.

BAXTER J.E.

2005a : « Introduction : the archaeology of childhood in context », *Archeological Papers of the American Anthropological Association*, 15, 1, p. 1-9.

2005b : « Making space for children in archaeological interpretations », *Archeological Papers of the American Anthropological Association*, 15, 1, p. 77-88.

2005c : *The archaeology of childhood : children, gender, and material culture*, Rowman Altamira, 164 p.

2008 : « The archaeology of childhood », *Annual Review of Anthropology*, 37, p. 159-175.

BEAUJARD B.

1999 : « Le culte des saints chez les arvernes aux Ve et VIe siècles », in *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours : Histoire et archéologie. XIIIe Journées internationales*

d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 oct. 1991, Clermont-Ferrand, Association française d'archéologie mérovingienne, p. 5-22.

BECCHI E.

1998 : « Le Moyen Age », in *Histoire de l'enfance en Occident de l'antiquité au XVIIe siècle*, Paris, Seuil (coll. l'Univers historique), p. 102-134.

BECCHI E., JULIA D.

2004 : « Histoire de l'enfance, histoire sans paroles? », in *Histoire de l'enfance en Occident. 1, De l'Antiquité au XVIIe siècle*, Paris, Editions du Seuil (coll. Points Histoire), p. 7-39.

BEGHIN C.

1996a : « Donneuses d'ouvrages, apprenties et salariées aux XIVe et XVe siècles dans les sociétés urbaines languedociennes », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 3.

1996b : « Entre ombre et lumière : quelques aspects du travail des femmes à Montpellier (1293-1408) », *Médiévales*, 30, p. 45-54.

BELCASTRO G., RASTELLI E., MARIOTTI V., CONSIGLIO C., FACCHINI F., BONFIGLIOLI B.

2007 : « Continuity or discontinuity of the life - style in central Italy during the Roman imperial age - early middle ages transition: Diet, health, and behavior », *American Journal of Physical Anthropology*, 132, 3, p. 381-394.

BELLANGER G., SELIER C.

1982 : « Répertoire des cimetières mérovingiens du Pas de Calais », *Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas de Calais*, 30, p. 89.

BELLO S., SIGNOLI M., DUTOUR O., RABINO MASSA E.

2002 : « Les processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures. Implication sur les reconstitutions paléodémographiques », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 3-4, p. 245-262.

BELLO S., THOMANN A., SIGNOLI M., DUTOUR O., ANDREWS P.

2006 : « Age and sex bias in the reconstruction of past population structures », *American Journal of Physical Anthropology*, 129, p. 24-38.

BELMONT A.

2006 : *La pierre à pain. Les carrières de meules de moulins en France, du Moyen Âge à la révolution industrielle*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble (coll. La Pierre et l'écrit), 231 p.

BENNIKE P., LEWIS M., SCHUTKOWSKI H., VALENTIN F.

2005 : « Comparison of child morbidity in two contrasting medieval cemeteries from Denmark », *American Journal of Physical Anthropology*, 128, 4, p. 734-746.

BENUS R., OBERTOVA Z., MASNICOVA S.

2010 : « Demographic, temporal and environmental effects on the frequency of cribra orbitalia in three Early Medieval populations from western Slovakia », *Homo*, 61, p. 178-190.

BENVENUTI PAPI A., GIANNARELI E.

1991 : *Bambini santi, rappresentazioni dell'infanzia e modelli agiografici*, Turin, Rosenberg et Sellier, 184 p.

BERTHELOT K.

2006 : « Guérison et exorcisme dans les textes de Qumrân et les évangiles », in *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 135-148.

BERTHELOT S.

1995 : « Objets de parure en pate de verre et en ambre de la fin du IIIe au VIIe siècle en Basse-Normandie », *Archéologie Médiévale*, 25, p. 1-25.

BILLARD C., CHAMBON P., CARRE F., GUILLON M.

1995 : « L'ensemble des sépultures collectives de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure) : présentation », *Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial*, 9, 1, p. 147-154.

BILLARD C., CARRE F., GUILLON M., TREFFORT C., JAGU D., VERRON G.

1996 : « L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le haut Moyen-Age. Modalités et essai d'interprétation », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93, 3, p. 279-286.

BILLARD M.

1994 : « Les lignes de Harris en ostéoarchéologie : évolution d'un stigmaté événementiel au cours de la croissance et du vieillissement squelettique : implications en paléoépidémiologie », in *La femme pendant le Moyen Âge et l'Époque Moderne. Actes des VIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 135-155.

BILLOIN D., CHÂTELET M., PUTELAT O., THIOL S.

2008 : « La nécropole mérovingienne à tumuli d'Hégenheim (Haut-Rhin) », in *L'Austrasie, Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (coll. Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne), p. 269-281.

BIRABEN J.-N., LE GOFF J.

1969 : « La peste dans de Haut Moyen Âge », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 24, 6, p. 1484-1510.

BIZOT B.

1984 : *Étude anthropologique des ossements de Seyssel Albigny-Condion*, Diplôme d'Étude Supérieures en Sciences Naturelles, Université Lyon I, Lyon, 183 p.

1990 : « Un exemple de recrutement dans les cimetières d'époque moderne : Saint Siméon à Bordeaux (Gironde) », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 139-148.

BIZOT B., SERRALONGUE J.

1988 : « Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seyssel-Albigny », *Archéologie du Midi*

Médiéval, 6, p. 25-49.

BLAIZOT F.

1996a : « L'apport des méthodes de la paléanthropologie funéraire à l'interprétation des os en situation secondaire dans les nécropoles historiques (problèmes relatif aux traitements et à l'interprétation des amas d'ossements) », *Archéologie Médiévale*, 26, p. 1-21.

1996b : « Le cimetière non stratifié en contexte urbain : Les limites de l'objet d'étude comme fondement de la stratégie de recherche », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p. 141-155.

1998a : « La reconnaissance des dispositifs en matière périssable et leur interprétation : exemples tardo-antiques dans la Drôme et proto-médiéval en Seine-et-Marne », *Rencontre autour du cercueil, GAAFIF bulletin de liaison*, numéro spécial 2, p. 79-84.

1998b : « Une sépulture de catastrophe de l'antiquité tardive à Reichstett-Mundolsheim (Bas-Rhin) », *Revue Archéologique de l'Est*, 49, p. 183-206.

2006 : « Ensembles funéraires isolés dans la moyenne vallée du Rhône », in *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VIIe-XVe s.). Contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 98), p. 281-405.

2011 : *Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris du VIIe au XIe s. (Seine et Marne, Île-de-France) : taphonomie du squelette, modes d'inhumation, organisation et dynamique*, Thèse de doctorat en Anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 2344 p.

BLAIZOT F., BONNET C., CASTEX D., DUDAY H.

2001 : « Trois cimetières ruraux de l'Antiquité tardive dans la moyenne vallée du Rhône », *Gallia*, 58, p. 271-361.

BLAIZOT F., ALIX G., FERBER E.

2003 : « Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité : études de cas », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 15, 1-2, p. 49-77.

BLAIZOT F., CASTEX D.

2005 : « Du bon usage des outils anthropologiques à l'étude des sociétés historiques », *Origine et Evolution Humaine*, p. 259-279.

BLAKEY M.L., LESLIE T.E., REIDY J.P.

1994 : « Frequency and chronological distribution of dental enamel hypoplasia in enslaved African Americans: A test of the weaning hypothesis », *American Journal of Physical Anthropology*, 95, 4, p. 371-383.

BLANCHET A.

1952 : « Sur la mention *sub stillicidio* », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, p. 60-62.

BLONDIAUX J.

1989 : *Essai d'anthropologie physique et de paléopathologie des populations du Nord de la Gaule au Haut Moyen Âge*, Thèse de doctorat en Anthropologie biologique, Université de Lille III, Lille, 471 p.

BLONDIAUX J., ALDUC-LE BAGOUSSE A.

2002 : « Mortalité maternelle et périnatalité au premier millénaire à Lisieux (Calvados, France) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 3-4, p. 295-309.

BOCQUENTIN F., SELIER P., MURAIL P.

2001 : « La population natoufienne de Mallaha (Eynan, Israël) : dénombrement, âge au décès et recrutement funéraire », *Paléorient*, 27, 1, p. 89-106.

BOCQUET-APPEL J.-P.

1979 : « Une approche de la fécondité des populations inhumées. », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 6, 3, p. 261-268.

2005 : « La paléodémographie », in *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (coll. Orientations et méthodes), p. 271-314.

BOCQUET-APPEL J.-P., MASSET C.

1982 : « Farewell to paleodemography », *Journal of Human Evolution*, 11, 4, p. 321-333.

1995 : « L'âge au décès dans les populations inhumées : comparaison de méthodes et de résultats », *Antropologia portuguesa*, 13, p. 39-48.

1996 : « Paleodemography: expectancy and false hope », *American journal of physical anthropology*, 99, 4, p. 571-583.

BOISSAVIT-CAMUS B., ZADORA-RIO E.

1996 : « L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 49-54.

BONDUE D.

2009 : « Esclavage et colonat dans le Bréviaire d'Alaric », in *Le bréviaire d'Alaric, aux origines du Code civil*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 91-101.

BONNABEL L.

1997 : « L'enfant et la mort au Moyen Âge : l'apport de la fouille de cimetière à travers quatre exemples de l'Aube aux Ardennes », in *L'enfant et la mort. Journée d'études organisée par le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie antiques et médiévales de Reims*, Reims, Presses universitaires de Reims, p. 15-50.

BONNASSIE P.

1985 : « Survie et extinction du régime esclavagiste dans l'Occident du haut moyen âge (IVe-XIe s.) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 112, 28, p. 307-343.

1994 : « Les *sagreres* catalanes : la concentration de l'habitat dans le "cercle de paix" », in *Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 47), p. 68-77.

BOSWELL J.E.

1993 : *Au bon cœur des inconnus : les enfants abandonnés, de l'Antiquité à la Renaissance*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque des histoires), 516 p.

BOUDARTCHOUK J.-L., BACH S.

1994 : « La nécropole franque du site de la Gravette à l'Isle-Jourdain (Gers) », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 18, p. 55-56.

BOUFFIER S.

2012 : « Mobilier funéraire et statut social des enfants dans les nécropoles grecques de Sicile », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 131-148.

BOULHOL P.

2006 : « A propos des saints guérisseurs dans l'hagiographie antique », in *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 176-193.

BOULHOL P., GAIDE F., LOUBET M.

2006 : *Guérisons du corps et de l'âme. Approches pluridisciplinaires*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence (coll. Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale), 366 p.

BOYER R.

1992 : « Les âges de la vie dans la Scandinavie ancienne », in *Les âges de la vie au Moyen Âge*, Paris, Presses Paris Sorbonne (coll. Cultures et Civilisations médiévales), p. 11-21.

BRABANT H.

1963 : « Observations sur la denture humaine en France et en Belgique à l'époque gallo-romaine et au Moyen Âge », *Bulletin du Groupement International pour la Recherche en Stomatologie*, 6, p. 169-296.

1973 : « Etude odontologique des restes humains découverts dans la nécropole Gallo-Romaine et Mérovingienne de Dieue-sur-Meuse en France », *Bulletin du Groupe International de Recherches en Sciences Stomatologiques*, 261, 16, p. 239-261.

BRABANT H., SALLY A.

1962 : « La paléostomatologie en Belgique et en France », *Acta Stomatologica*, 59, 3, p. 285-355.

BRAGA J., HEUZÉ Y.

2008 : « Application of non-adult Bayesian dental age assessments methods to skeletal remains : the Spitalfields collection », *Journal of Archaeological Sciences*, 35, p. 368-375.

BRAUNSTEIN P.

1996 : « La peine des hommes est-elle objet d'histoire ? », *Médiévales*, 30, p. 9-12.

2003 : *Travail et entreprise au Moyen Âge*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 530 p.

BRESC H., CUVILLIER J.-P., FOSSIER R., GUICHARD P., TOUBERT P.

2005 : *La famille occidentale au Moyen Âge*, Bruxelles, Armand Colin (coll. Historiques), 293 p.

BROCKLISS L.

2010 : « Apprenticeship in Northwest Europe 1300-1850 », in *Childhood and Violence in the Western Tradition*, Oxford, Oxbow Books (coll. Childhood in the Past Monograph Series), p. 171-180.

BROCKLISS L., MONTGOMERY H.

2010 : *Childhood and violence in the Western tradition*, Oxford, Oxbow Books (coll. Childhood in the Past Monograph Series, 1), 336 p.

BROTHWELL D.R.

1972 : *Digging up bones: the excavation, treatment, and study of human skeletal remains*, Ithaca, Etats-Unis, Cornell University Press, 208 p.

BRUZEK J.

2002 : « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, 2, p. 157-168.

BRUZEK J., SCHMITT A., MURAIL P.

2005 : « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette », in *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 217-246.

BRUZEK J., MURAIL P.

2006 : « Methodology and reliability of sex determination from the skeleton », in *Forensic anthropology and medicine*, New Jersey, Humana Press, p. 225-242.

BRUZEK J., SCHMITT A.

2008 : « L'identification du sexe d'un individu à partir du squelette », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 259-268.

BUCHET L.

1977 : *Étude anthropologique d'une population de basse Normandie, Frénouville (fin IIIe siècle-fin VIIe siècle)*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de Caen, Caen, 584 p

1978 : « La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Frénouville, Calvados : étude anthropologique », *Archéologie Médiévale*, 8, p. 5-53.

1994a : « Démographie et conditions de vie », in *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), Recherche sur le peuplement de la plaine de Caen du Ve siècle avant J.C. au VIIe*

siècle après J.C., Paris, CNRS édition, p. 123-128.

1994b : « Synthèse dentaire », in *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay*, Paris, CNRS édition (coll. 54e supplément à Gallia), p. 496-510.

2005 : « Les habitants de Cutry du IIIe au VIIe siècle », in *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne, p. 53-74.

2012 : « Apports de l'anthropologie en matière de démographie et de dynamique d'occupation des sols dans l'Occident des IVe-VIIIe siècles », *Antiquité Tardive*, 20, p. 75-85.

BUCHET L. (DIR.)

1996 : *L'identité des populations archéologiques : actes des XVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 19-20-21 octobre 1995*, Antibes, APDCA, 461 p.

1997 : *L'enfant, son corps, son histoire : actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne, 1-3 juin 1994*, Antibes, APDCA, 300 p.

BUCHET L., DAUPHIN C., SEGUY I. (DIR.)

2006a : *La paléodémographie : mémoire d'os, mémoire d'hommes : actes des VIIIe journées anthropologiques de Valbonne, 5 au 7 juin 2003*, Antibes, APDCA, 339 p.

BUCHET L., RIGEADE C., SEGUY I. (DIR.)

2009 : *Vers une anthropologie des catastrophes*, Paris, APDCA/INED (coll. Actes des 9e journées anthropologiques de Valbonne), 553 p.

BUCHET L., LORREN C.

1977 : « Dans quelle mesure la nécropole du haut Moyen Âge offre-t-elle une image fidèle de la société des vivants », in *La mort au Moyen Âge*, Strasbourg, Librairie Istra, p. 27-48.

BUCHET L., PILET C.

1994 : « Des femmes orientales en Basse-Normandie au Ve siècle », in *La femme pendant le Moyen Âge et l'Epoque Moderne. Actes des VIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, CNRS édition, p. 111-128.

1996 : « Diversité du peuplement en Gaule du Nord-Ouest », in *Actes des XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p. 141-166.

BUCHET L., SEGUY I.

2002 : « La paléodémographie : bilan et perspectives », *Annales de démographie historique*, 103, 1, p. 161-212.

2003 : « Les fouilles de l'ancien cimetière d'Antibes (06) : aspects paléodémographiques », *Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, Mémoires*, 45, p. 309-318.

2006 : « Des tables-types de mortalité pour les populations préindustrielles », in *La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes. Actes des VIIIe journées*

anthropologiques de Valbonne, Antibes, APDCA, p. 303-321.

2008 : « L'âge au décès des enfants : âge civil, âge biologique, âge social ? », in *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra. La muerte en la infancia*, Diputació de Castelló, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, p. 25-39.

BUCHET L., SEGUY I., DARTON Y.

2006b : « Incidences sanitaires du travail des enfants au Moyen Âge L'apport de l'anthropologie biologique dans un essai d'approche diachronique », in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours: colloque international de Dakar (10-13 décembre 2002)*, p. 927-936.

BUCHET L., SEGUY I., SUCHEKI M.

2006c : « Estimation de l'âge au décès des immatures par le degré de minéralisation dentaire », in *La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes : Actes des VIIIe journées d'anthropologie de Valbonne*, p. 289-296.

BUCKBERRY J.

2000 : « Missing, presumed buried? bone diagenesis and the under-representation of Anglo-Saxon children », *The Sheffield Graduate Journal of Archaeology - Assemblages*, 5.

[En ligne] : <http://www.assemblage.group.shef.ac.uk/5/buckberr.html>

BUCKBERRY J., CHERRYSON A. (DIR.)

2010 : *Burial in later anglo-saxon England : c. 650-1100 AD*, Oxford, Oxbow books (coll. Studies in funerary archaeology), 142 p.

BUKSTRA J.E., UBELAKER D.H.

1994 : *Standards for data collection from human skeletal remains*, Fayetteville, Arkansas Archaeological Survey Research, 272 p.

BURNELL S., LORANS E., THEUREAU C.

1994 : « La nécropole du haut Moyen-Âge de La Mouline à Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 33, p. 133-190.

BURROW J.A.

1986 : *The ages of Man. A study on medieval writing and thought*, New York, Oxford University Press, 211 p.

CARRE F.

1996 : « Le site de Portejoie (Tournedos, Val-de-Rueil, Eure), VIIe-XIVe siècles : organisation de l'espace funéraire », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 153-162.

CARRE F., JIMENEZ F. (DIR.)

2008 : *Louviers (Eure) au haut Moyen âge : Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne (coll. Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 18), 334 p.

CARRE F., RUAS M.-P., YVINEC J.-H.

2007 : « Le site rural de Portejoie (Tournedos/Val-de-Reuil, Eure, France) : des espaces particuliers au sein de l'habitat du haut Moyen Âge ? », in *Medieval Europe Paris 2007, 4e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne à l'Institut National d'Histoire de l'Art - Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, Paris.

CARRON R.

1983 : *La place de l'enfant dans la famille de la France septentrionale du début du XIIe à la fin du XIIIe siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Saint-Etienne.

1989 : *Enfant et parenté dans la France médiévale*, Genève, Librairie Droz, 200 p.

CARRU D., BOCCACINO C., BORGARD P., BOUILLOT J., BUCHET L., BUISSON-CATIL J., VATTEONI S.

1991 : « La nécropole du Colombier à Vaison-la-Romaine », *Documents d'archéologie Vauclusienne*, Avignon, Service d'archéologie de Vaucluse, 97 p.

CARTRON I., CASTEX D. (DIR.)

2007 : *Épidémies et crises de mortalité du passé: actes des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme (2005)*, Bordeaux, Ausonius (coll. Études, 15), 243 p.

CARTRON I., CASTEX D., GEORGES P., VIVAS M., CHARAGEAT M. (DIR.)

2010 : *De corps en corps : traitement et devenir du cadavre. Actes des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008)*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 265 p.

CARVER M.

1998 : *Sutton Hoo: burial ground of kings?*, Londres, British Museum Press, 195 p.

CASTEX D.

1994 : *Mortalité, morbidité et gestion de l'espace funéraire au cours du haut Moyen Âge. Contribution spécifique de l'anthropologie biologique*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 500 p.

CASTEX D., COURTAUD P., SELLIER P., DUDAY H., BRUZEK J.

1996a : « Les ensembles funéraires du terrain à l'interprétation. Actes du colloque du GDR "Méthodes d'étude des sépultures" », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8, 3-4.

CASTEX D., DUDAY H., GUILLON M.

1996b : « Mortalité périnatale/ Mortalité infantile : validité du rapport démographique et intérêt du rapport en paléontologie funéraire à propos de trois sites médiévaux », *L'identité des populations archéologiques*, p. 427-442.

CATTEDDU I.

2003 : « le site haut-médiéval de Saleux «les Coutures» : habitat, nécropole et églises du haut moyen age », *Nouvelles de l'archéologie*, 92, p. 20-23.

2004 : « Archéologie préventive et analyse des occupations rurales durant le haut Moyen Âge », *Archéopages*, 13, p. 26-31.

CATTEDDU I., CARRE F., GENTILI F., DELAHAYE F., LANGLOIS J.-Y., COUANON P.

2009 : « Fouilles d'églises rurales du haut Moyen Âge dans le nord de la France, des questions récurrentes », in *Actes du colloque international d'Amiens, Université de Picardie Jules Verne (18-20 janvier 2007)*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, p. 205-228.

CAVELIER Y., MAZHOUD F., ARDAGNA Y., DUTOUR O., HAMEAU P., SIGNOLI M.

2004 : « La nécropole médiévale de Bagatelle Abreuvoir Saint Michel à Châteauvert, Var : études anthropologiques des individus en connexion », *Revue du Centre Archéologique du Var*, p. 123-129.

CECHURA M.

2011 : « Christian, non christian or pagan : the burials of newborns as the source to understanding of medieval and postmedieval mentality », in *Kim jesteś człowieku? XIII Funeralia Lednickie*, Poznan, p. 289-297.

CHAILLET N.

2003 : *Applications anthropologiques de l'approche bayésienne dans la détermination de l'âge des immatures*, Thèse de doctorat en anthropologie biologique, Université d'Aix-Marseille II, Marseille, 193 p.

CHAMBERLAIN A.

1997 : « Missing stages of life, toward the perception of children in archaeology », in *Invisible people and processes : writing gender and childhood into European archaeology*, Londres, New York, Leicester University Press, p. 248-250.

CHARBONNEAU-LASSAY L.

2006 : *Le bestiaire du Christ*, Paris, Albin Michel, 997 p.

CHARCOT J.-M.

1897 : *La foi qui guérit*, Paris, Félix Alcan, 38 p.

CHARLIER P.

2008a : « L'identification du travail infantile en paléopathologie », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 308-309.

2008b : « Les lésions de stress et carencielles. Analyse critique et réévaluation », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 437-451.

CHARLIER P. (DIR.)

2008c : *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales: tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard (coll. Collection Pathographie, 2), 684 p.

CHARLIER P., RAMBAUD C.

2008 : « Des lésions traumatiques sur un squelette d'immaturo : enfant battu, enfant malade ou enfant turbulent? », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 311-313.

CHARLIER P., TILOTTA F.

2008 : « Méthodologie de la paléodontologie », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 463-490.

CHENORKIAN R.

1996 : *Pratique archéologique statistique et graphique*, Paris, Errance (coll. Méthodes et techniques), 162 p.

COALE A.J., DEMENY P.

1966 : *Regional model life tables and stable populations*, Princeton, Princeton University Press, 871 p.

COCHELIN I.

1996 : *Enfants, jeunes et vieux au monastère, la perception du cycle de vie dans les sources clunisiennes, (909-1156)*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université de Montréal, Montréal, 494 p.

COCHET J.B.D.

1854 : *La Normandie souterraine ou notices sur des cimetières francs explorés en Normandie*, Rouen, Lebrument, 406 p.

COCQUERELLE S., BLONDIAUX J.

1999 : « Étude anthropologique des sépultures de Dury », *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1/2, p. 257-260.

COLARDELLE M.

1983 : *Sépulture et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle ap. J.-C. dans les campagnes des Alpes françaises du nord (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Grenoble, Société alpine de documentation et de recherche en archéologie historique, 464 p.

1996 : « Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 305-310.

COLEMAN E.R.

1974 : « L'infanticide dans le haut Moyen Âge », *Annales ESC*, 2, p. 315-335.

COLLARD F., SAMAMA E.

2010 : *Handicaps et sociétés dans l'histoire : l'estropié, l'aveugle et le paralytique de l'Antiquité aux temps modernes. Actes des 5èmes Rencontres d'histoire de la médecine, des pratiques et des représentations médicales dans les sociétés anciennes, Troyes, 12-14 mars 2009*, Paris, L'Harmattan, 227 p.

COLLETER R.

2003 : *Les cimetières mérovingiens en Mayenne (VIe-VIIIe siècle)*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, 208 p.

CONGOURDEAU M.-H.

1993 : « Regards sur l'enfant nouveau-né à Byzance », *Revue des Etudes Byzantines*, 51, p. 161-174.

COQUEUGNIOT H., GIACOBINI G., MALERBA G.

2002 : « L'utilisation de caractères morphologiques dans la diagnose sexuelle des mandibules d'enfants », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 1-2.

CORBIER M.

1999 : « Lois, normes, pratiques individuelles et collectives : la petite enfance à Rome », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54, 6, p. 1257-1290.

CORROCHANO A.

2011 : « Entre nécropoles et cimetières : tombes, lieux d'inhumation et mémoire funéraire à travers l'archéologie des VIIe-XIe siècles dans le sud de la France », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 42, p. 59-64.

COSTE M.-C. (DIR.)

2011 : *Le corps des anges. Actes de la journée d'étude sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge (Blandy-les-Tours, 14 novembre 2009)*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, 135 p.

COSTE M.-C., SOUSTRE DE CONDAT-RABOURDIN B.

2011 : « Les deux cimetières médiévaux (VIIe-XIIIe siècles) de Blandy-les-Tours : la place du tout-petit enfant dans un cimetière médiéval du Xe au XIIIe siècle », in *Le corps des anges*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 17-37.

COX M., MAYS S.

2000 : *Human osteology: in archaeology and forensic science*, Cambridge University Press, 552 p.

CRAWFORD S.

1991 : « When do Anglo-Saxon children count », *Journal of Theoretical Archaeology*, 2, p. 17-24.

1993 : « Children, death and the afterlife in Anglo-Saxon England », *Anglo-Saxon Studies in Archaeology and History*, 6, p. 83-91.

1999 : *Childhood in Anglo-Saxon England*, Stroud, Sutton, 198 p.

2000 : « Children, grave goods and social status in Early Anglo-Saxon England », in *Children and material culture*, Londres, Routledge, p. 169-179.

2004 : « Votive deposition, religion and the Anglo-Saxon furnished burial ritual », *World*

Archaeology, 36, 1, p. 87-102.

2007 : « Companions, co-occurrence or chattels ? Children in the Early Anglo-Saxon multiple burial ritual », in *Children, childhood and society*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 1696), p. 83-92.

2010 : « Infanticide, abandonment and abortion in the Graeco-Roman and early Medieval world : archaeological perspectives », in *Childhood and Violence in the Western tradition*, Oxford, Oxbow Books (coll. Childhood in the Past Monograph Series), p. 59-67.

CRUBEZY É.

1988 : *Interactions entre facteurs bio-culturels, pathologie et caractères discrets: exemple d'une population médiévale: Canac (Aveyron)*, Thèse de doctorat en Médecine, Université de Montpellier I, Montpellier, 417 p.

1989 : « Parenté, structures de parenté et sociétés du passé », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1, 1, p. 79-93.

1994 : « Le "recrutement" et l'organisation des cimetières paroissiaux : perspective pour une ethnohistoire », in *Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 47).

CRUBEZY É. (DIR.), CAUSSE L., DELMAS J., LUDES B.

1998 : *Le paysan médiéval en Rouergue. Cimetière et église de Canac (Campagnac, Aveyron)*, Montrozier, Musée archéologique de Montrozier (coll. Guide archéologie n°5), 263 p.

CRUBEZY É., DUCHESNE S., ARLAUD C. (DIR.)

2006 : *La mort, Les morts et La ville, Saints-Côme-et-Damien, Montpellier (Xe-XVIe siècles)*, Paris, Errance, 448 p.

CRUBEZY É., RAYNAUD C.

1988 : « Le passage de la sépulture individuelle à la sépulture de groupe du IIIe siècle au XIIe siècle dans le sud-ouest de la France », in *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie historique ? Actes des IIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 195-208.

CRUBEZY É., DUDAY H., SELIER P., TILLIER A.-M.

1990 : « Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2, 3-4.

CRUBEZY É., SELIER P.

1990 : « Caractères discrets et « recrutement » des ensembles sépulcraux », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 171-177.

CRUBEZY É., IBANEZ E.

1993 : « Évaluation sur une série de squelettes de critères diagnostics de la maladie

hyperostotique implications épidémiologiques », *Revue du rhumatisme*, 60, 9, p. 586-590.

CRUBEZY É., MASSET C., LORANS E., PERRIN F., TRANOY L.

2000 : *L'archéologie funéraire*, Paris, Errance.

CRUBÉZY É., BRAGA J., LARROUY G.

2008 : *Anthropobiologie : évolution humaine*, Elsevier Masson, 364 p.

CUBERO J.-R.

1998 : *Histoire du vagabondage du Moyen âge à nos jours*, Paris, Imago, 294 p.

CUNHA E.

2003 : « Paléodémographie », in *Anthropologie biologique : évolution et biologie humaine*, De Boeck Supérieur, p. 401-404.

VAN DAM R.

1993 : *Saints and Their Miracles in Late Antique Gaul*, New York, Princeton University Press, 366 p.

DASEN V.

1999a : « L'accueil des nouveau-nés malformés dans l'Antiquité : l'Égypte ancienne », *Revue internationale de Pédiatrie*, 292, p. 37-40.

1999b : « L'accueil des nouveau-nés malformés dans l'Antiquité : la Grèce archaïque et classique », *Revue internationale de Pédiatrie*, 294, p. 50-53.

1999c : « L'accueil des nouveau-nés malformés dans l'Antiquité : le monde romain », *Revue internationale de Pédiatrie*, 297, p. 32-35.

2001 : « Antiquité gréco-romaine », *Enfances. Bilan d'une décennie de recherche. Annales de démographie historique*, 102, 2, p. 6-17.

2004 : *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, 417 p.

2010 : « Archéologie funéraire et histoire de l'enfance dans l'Antiquité : Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives », in *Actes de la table-ronde internationale organisée à l'Ecole Française d'Athènes 29-30 mai 2008*, Paris, De Boccard, p. 19-44.

2012 : « Cherchez l'enfant! La question de l'identité à partir du matériel funéraire », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants.*, Arles, Errance (coll. Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine), p. 9-22.

DASEN V., DUCATE-PAARMAN S.

2004 : « Bibliographie sélective », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 377-405.

DAUPHIN C.

1996 : « Brothels, Baths and Babes: Prostitution in the Byzantine Holy Land », *Classic Ireland*,

3, p. 47-72.

DAVIES G.N.

1998 : « Early childhood caries-a synopsis », *Community dentistry and oral epidemiology*, 26, 1 Suppl, p. 106-116.

DAWSON H., ROBSON BROWN K.

2013 : « Exploring the relationship between dental wear and status in late medieval subadults from England », *American Journal of Physical Anthropology*, 150, p. 433-441.

DEDET B.

2008 : *Les enfants dans la société protohistorique : l'exemple du Sud de la France*, Rome, Ecole Française de Rome (coll. Collection de l'Ecole française de Rome, 396).

2009 : « Sépulture et société dans le Sud-est de la France au Bronze Final IIIb et au Premier Âge du Fer », in *Sépultures et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire*, Paris, Errance, p. 197-228.

2012 : « Mobilier funéraire et statut des enfants dans le monde indigène protohistorique du Sud de la France », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 149-170.

DEDET B., DUDAY H., TILLIER A.-M.

1991 : « Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc : l'exemple de Gailhan (Gard) », *Gallia*, 48, p. 59-108.

DELAHAYE F., COURTAY E., GAILLARD L.

1995 : « Cherbourg rue Maréchal Foch, DFS de sauvetage urgent (02/05/95 – 18/09/95), rapport de fouilles », SRA, DRAC de Basse-Normandie, Caen

DELAPLACE C. (DIR.)

2005 : *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe siècle)*, Paris, Errance, 255 p.

DELATTRE V.

2008 : « Les sépultures de nouveau-nés au Moyen-Âge : l'hypothèse d'un sanctuaire à répit précoce à Blandy-les-Tours (France, Seine-et-Marne) », in *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: la muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, p. 183-210.

DELATTRE V. (DIR.)

2009 : *Décrypter la différence : lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé. Actes du colloque organisé par CQFD à l'UNESCO France le 3 décembre 2009*, Paris, CQFD (coll. Les défis de la civilisation), 199 p.

DELATTRE V., SALLEM R.

2007 : « Décrypter la différence : Le statut des personnes handicapées dans les sociétés passées », *Archeologia*, 448, p. 24-32.

DELESTRE X., KAZANSKI M., PERIN P.

2006 : *De l'Âge du fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire et élites guerrières. Actes des tables rondes de Longroy I et Longroy II*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne (coll. Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 15), 383 p.

DEMOLON P.

2006 : « Hordain : de l'étude d'une nécropole à l'étude du christianisme », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 30, p. 29-30.

DEMOLON P. (DIR.)

2006 : *La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord)*, Douai, Communauté d'agglomération du Douaisis (coll. Archeologia duacensis, 20), 269 p.

DENIAUX E., LORREN C., BAUDUIN P., JARRY T.

2002 : *La Normandie avant les Normands, de la conquête romaine à l'arrivée des Vikings*, Ouest-France Université Rennes, 434 p.

DEPREUX P.

2001 : « La loi et le droit. La part des échanges culturels dans la référence à la norme et les pratiques juridiques durant le haut Moyen Âge », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 32, 32, p. 41-70.

DEVROEY J.-P.

1977 : « A propos d'un article récent : l'utilisation du Polyptyque d'Irminon en démographie », *Revue belge de philologie et d'histoire*, LV, p. 509-513.

2003 : *Economie rurale et société dans l'Europe franque (VIe-IXe siècles)*, Paris, Belin, 380 p.

2006 : *Puissants et misérables. Système social et monde paysan dans l'Europe des Francs (VIe-IXe siècles)*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 725 p.

DÍAS-ANDREU M.

2005 : « Gender identity », in *The archaeology of identity : approaches to gender, age, status, ethnicity and religion*, Londres, Routledge, p. 13-42.

DIERKENS A.

1981 : « Cimetières mérovingiens et histoire du haut Moyen Âge. Chronologie, société, religion », in *Histoire et méthode*, Bruxelles, Université de Bruxelles, p. 15-70.

1994 : « Réflexions sur le miracle au haut Moyen Age », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 25, 1, p. 9-30.

2011 : « Pillage de tombes mérovingiennes et hagiographie médiévale. A propos d'un passage de la *Vita sanctae Gudilae prima* (BHL 3684) », *Revue du Nord*, 93, 391-392, p. 589-611.

DITTMANN K., GRUPE G.

2000 : « Biochemical and palaeopathological investigations on weaning and infant mortality in

the early Middle Ages », *Anthropologischer Anzeiger*, 58, 4, p. 345-355.

DJINDJIAN F.

2010 : « Quantifier les processus archéologiques », *Archeologia e calcolatori*, 21, p. 233-247.

DJURIC M., MILOVANOVIC P., JANOVIC A., DRASKOVIC M., DJUKIC K., MILENKOVIC P.

2008 : « Porotic lesions in immature skeletons from Stara Torina, late medieval Serbia », *International Journal of Osteoarchaeology*, 18, 5, p. 458-475.

DOKLADAL M.

1993 : « Données nouvelles sur l'évolution des dents permanentes chez l'homme : changement dans l'ordre d'éruption. Conséquences pratiques », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1, p. 109-118.

DRONAMRAJU K.R.

1964 : « Le système des castes et les mariages consanguins en Andhra Pradesh (Inde) », *Population*, 19, 2, p. 291-308.

DROZ D.

2003 : « Allaitement maternel et risque carieux », *Archives de Pédiatrie*, 10, Supplément 1, p. 9-18.

DUBOIS C.

2012 : « Des objets pour les bébés? Le dépôt de mobilier dans les sépultures d'enfants en bas-âge du monde grec archaïque et classique », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 329-342.

DUBY G.

1992 : *Le chevalier, la femme et le prêtre : le mariage dans la France féodale*, Paris, Hachette littérature générale, 311 p.

DUBY G., PERROT M., KLAPISCH-ZUBER C.

1990 : *Histoire des femmes en Occident. 2. Le Moyen Âge*, Paris, Plon, 567 p.

DUDAY H.

1995 : « Anthropologie "de terrain", archéologie de la mort », in « *La Mort* », *Passé, Présent, Conditionnel. Actes du colloque de la Roche-sur-Yon*, Roche-sur-Yon, Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, p. 33-56.

2005 : « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 153-216.

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBÉZY É., SELIER P., TILLIER A.-M.

1990 : « L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 29-49.

DUDAY H., LAUBENHEIMER F., TILLIER A.-M.

1995 : *Sallèles-d'Aude : nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté (coll. Annales littéraires de l'Université de Besançon), 146 p.

DUMEZIL B.

2008 : *Brunehaut*, Paris, Fayard, 559 p.

DUNAND F.

2004 : « Les enfants et la mort en Egypte », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 13-32.

DUPAQUIER J. (DIR.)

1973 : *Enfant et Société, Annales de démographie historique*, Paris, La Haye, Mouton, 488 p.

1995a : *Histoire de la population française. De la Renaissance à 1789*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Quadrige), 597 p.

1995b : *La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que sais-je ?), 128 p.

DUPOUEY P.

1986 : « Chronique de fouilles : Ordan-Larroque, Saint-Brice-de-Cassan », *Archéologie Médiévale*, 16, p. 239-240.

DURAND M.

1988 : « Archéologie du cimetière médiéval au sud-est de l'Oise du VIIème au XVIème siècle relations avec l'habitat, évolution des rites et des pratiques funéraires, paléodémographie », *Revue archéologique de Picardie*, 6, p. 1-275.

DURAND R.

2005 : *La mort chez les Bituriges Cubes : approches archéologiques et données anthropologiques d'une cité de Gaule romaine*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université Panthéon-Sorbonne, Paris I, 1041.

2008 : « Données paléodémographiques et classes d'âge immatures : recrutement et gestion des enfants dans les espaces funéraires gallo-romains », in *Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques*, p. 41-56.

DUTOUR O.

1989 : *Hommes fossiles du Sahara - Peuplements holocènes du Mali septentrional*, Paris, Editions du CNRS, 342 p.

1992 : « Activités physiques et squelette humain : le difficile passage de l'actuel au fossile », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, 3, p. 233-241.

DUVAL J., CALLOU C., HORARD-HERBIN M.-P.

2011 : « Le castor *Castor fiber* Linnaeus, 1758 en France. Étude archéozoologique », *Anthropozoologica*, 46, 2, p. 7-39.

DUVAL Y.

1988 : *Auprès des saints, corps et âme: l'inhumation « ad sanctos » dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du IIIe au VIIe siècle*, Paris, Études augustiniennes (coll. Collection des études augustiniennes, 121), 230 p.

EFFROS B.

1997 : « Beyond cemetery walls: early medieval funerary topography and Christian salvation », *Early Medieval Europe*, 6, 1, p. 1-23.

2000 : « Skeletal sex and gender in Merovingian mortuary archaeology », *Antiquity*, 74, 285, p. 632-639.

2002 : *Caring for body and soul. Burial and the afterlife in the Merovingian World*, University Park, Pennsylvania, Pennsylvania State University Press, 255 p.

2003 : *Merovingian mortuary archaeology and the making of the early Middle Ages*, University of California Press, 291 p.

ELLINGER P. (DIR.)

1997 : *L'enfant et la mort*, Reims, Presses universitaires de Reims, 167 p.

ERDAL Y.S., DUYAR İ.

1999 : « A new correction procedure for calibrating dental caries frequency », *American Journal of Physical Anthropology*, 108, 2, p. 237-240.

ESCLASSAN R.

2012 : *Etude des caries dentaires en fonction du sexe au sein d'individus adultes de la population médiévale (IXème-XVème siècles) de Vilarnau (Pyrénées-Orientales) et synthèse sur l'usure*, Thèse de doctorat en Sciences, Université Toulouse III, Toulouse, 305 p.

ESPERONNIER M.

1980 : « Les échanges commerciaux entre le monde musulman et les pays slaves, d'après les sources musulmanes médiévales », *Cahiers de civilisation médiévale*, 23, 89, p. 17-27.

EYLER J. (DIR.)

2010 : *Disability in the Middle Ages : Reconsiderations and Reverberations*, Ashgate Publishing, 252 p.

FAABORG J.N.

1997 : *Les enfants dans la littérature française du Moyen Âge*, Copenhague, Museum Tusulanum Press (coll. Etudes romanes, 39), 516 p.

FABRE V.

1996a : « Fouille, enregistrement et analyse des inhumations domestiques d'enfants », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p. 195-206.

1996b : « L'inhumation des enfants en milieu domestique comme critère d'identification

culturelle », *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Sophia-Antipolis, p. 403-414.

FABRE V., GARNOTEL A.

1997 : « La place de l'enfant médiéval dans l'espace des morts. Apports des fouilles du Lunellois », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 9-24.

FAERMAN M., BAR-GAL G.K., FILON D., GREENBLATT C.L., STAGER L., OPPENHEIM A., SMITH P.

1998 : « Determining the sex of infanticide victims from the late Roman era through ancient DNA analysis », *Journal of Archaeological Science*, 25, p. 861-866.

FALLOUX A.

2000 : *La question des tombes d'enfants en Gaule mérovingienne*, Mémoire de Maîtrise d'archéologie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris

2003 : *Les sépultures d'enfants en Gaule mérovingienne*, Mémoire de DEA d'archéologie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, Paris.

FARGE P.

1998 : « Données récentes sur l'étiopathogénie de la carie », *Archives de Pédiatrie*, 5, 10, p. 1140-1144.

FARNOUX C.

1994 : « Une ethnographie des Francs d'après leur droit », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 18, p. 49-70.

FARWELL D.E., MOLLESON T.

1993 : *Poundbury, volume 2: the cemeteries*, Dorchester, Dorset Natural History and Archaeological Society (coll. Dorset Natural History and Archaeological Society monograph series, 11), 315 p.

FAURE-BOUCHARLAT E., RONCO C., BUCHET L., VATTEONI S., SAUVADE M.

1992 : « Le cimetière Saint-Philippe à Alba-la-Romaine (Ardèche) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 10, p. 113-134.

FAZEKAS I.G., KOSA F.

1978 : *Forensic foetal osteology*, Budapest, Akademia Kiado, 413 p.

FELLER L., JUDIC B.

2010 : *Les sociétés du haut Moyen Âge en Occident*, Paris, Publication de la Sorbonne, 319 p.

FERDIERE A.

2000 : « Introduction », in *L'archéologie funéraire*, Paris, Errance, p. 1-4.

FEREMBACH D.

1978 : « Sexe et adaptation au milieu », *La Recherche*, 85, p. 14-19.

FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M.

1979 : « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 6, 1, p. 7-45.

FINE-SOURIAC A.

1978 : « Mortalité infantile et allaitement dans le Sud-ouest de la France au XIXe siècle », *La mortalité du passé - Annales de démographie historique*, p. 82-103.

FINLAY N. (DIR.)

1999 : *Disability and Archaeology. Archaeological Review from Cambridge*, 15-2, Cambridge.

FINUCANE R.C.

1975 : « The use and abuse of medieval miracles », *History, The Journal of the Historical Association*, 60, p. 1-10.

1977 : *Miracles and Pilgrims: Popular Beliefs in Medieval England*, Palgrave Macmillan, 262 p.

2000 : *The Rescue of the Innocents: Endangered Children in Medieval Miracles*, New York, Palgrave Macmillan, 284 p.

FIXOT M.

1986 : « Les inhumations privilégiées en Provence », in *L'Inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident*, Créteil, De Boccard, p. 117-131.

FIXOT M., ZADORA-RIO É. (DIR.)

1994 : *L'environnement des églises et la topographie religieuse dans les campagnes médiévales : actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, septembre 1989)*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 180 p.

FLANDRIN J.-L.

1964 : « Enfance et société », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 19, 2, p. 322-329.

1982 : « La vie sexuelle des gens mariés dans l'ancienne société », *Communications*, 35, 1, p. 102-115.

1984 : *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Seuil, 285 p.

1986 : *Le sexe et l'Occident: évolution des attitudes et des comportements*, Paris, Seuil, 400 p.

FOSSIER R. (DIR.)

1997 : *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne, Actes des XVIe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 234 p.

2000 : *Le travail au Moyen Âge*, Paris, Hachette littératures (coll. La vie quotidienne), 316 p.

FOSSURIER C.

2011 : *Anthropologie et archéologie des sites funéraires carolingiens dans le nord-ouest de la*

France. Une approche des populations des VIIIe-Xe siècles, Thèse de doctorat d'Histoire et d'Archéologie, Université de Poitiers, Poitiers, 365 p.

FOUCRAY B.

1996 : « Les Ruelles de Serris, habitat aristocratique et paysan du haut Moyen Age (fin VIe-Xe s.) », *Ruralia, Památky archeologické-Supplementum*, 5, p. 203-210.

FRANCESC G.J., SUSANNA M., CARME O. (DIR.)

2008 : *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: la muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques.

FRANCESCHI F.

1996 : « Les enfants au travail dans la manufacture textile florentine des XIVe et XVe siècles », *Médiévales*, 15, 30, p. 69-82.

FURIO A.

1996 : « Entre la complémentarité et la dépendance : rôle économique et travail des femmes et des enfants dans le monde rural valencien au bas Moyen Âge », *Médiévales*, 15, 30, p. 23-34.

GABARD N., COLARD T.

2005 : « Détermination de l'âge par la méthode des anneaux du ciment », in *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 287-292.

GABARD N., COLARD T., BARTOLI C., BLONDIAUX J., LEONETTI G., FOTI B.

2007 : « Intérêt médico-légal et paléopathologique du ciment », *Journal de médecine légale droit médical*, 50, 4, p. 181-190.

GAGNON F.

2010 : *Le Corrector sive Medicus de Burchard de Worms (1000-1025) présentation, traduction et commentaire ethno-historique*, Maîtrise d'Histoire, Université de Montréal, Montréal, 169 p.

GALINIE H.

1996a : « La tombe », in *Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans, 29 septembre-1e octobre 1994)*, 11e supplément à la *Revue Archéologique de Centre de la France*, Tours, La Simarre, p. 195-196.

1996b : « Le passage de la nécropole au cimetière : les habitants des villes et leurs morts, du début de la christianisation à l'an mil », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 17-22.

GALINIE H. (DIR.)

1996 : *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, 11e supplément à la *Revue Archéologique de Centre de la France*, Tours, La Simarre.

GALINIE H., ZADORA-RIO E.

1992 : « Fouilles et prospections à Rigny-Ussé (Indre-et-Loire), rapport préliminaire 1986-1991 », *Revue archéologique du Centre de la France*, 31, 1, p. 75-166.

GALLIEN V.

1992 : *Deux populations du haut Moyen Âge à Saint-Denis, archéologie et anthropologie*, Thèse d'Archéologie, Université Paris IV-Sorbonne, Paris, 368 p.

1994a : « La femme : témoin de l'évolution du cimetière de la basilique, à Saint-Denis, durant le haut Moyen Âge », in *La femme pendant le Moyen Âge et l'Epoque Moderne*, Paris, CNRS édition, p. 70-86.

1994b : « Un cimetière urbain au haut Moyen Âge (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) », *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*, 17, p. 22-23.

1996 : « Identité d'une population dyonisienne au Moyen Âge : rupture ou continuité? », in *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p. 183-195.

2001 : *Document Final de Synthèse, Millau (Aveyron) "Aire de repos - Brocuejouis"*, DRAC-SRA Midi-Pyrénées – Toulouse

GARCIN V.

2009 : *Bioarchéologie des sujets immatures de quatre nécropoles du haut Moyen Âge européen : méthodes d'étude du développement et des interactions biologie/culture*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 438 p.

GARCIN V., BRUZEK J., ALDUC-LE BAGOUSSE A., SELLIER P., VELEMINSKY P.

2010a : « La croissance des populations du passé : désillusions, espoirs et perspectives », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 22, 1-2, p. 47-54.

GARCIN V., VELEMINSKY P., TREFNY P., ALDUC-LE BAGOUSSE A., LEFEBVRE A., BRUZEK J.

2010b : « Dental health and lifestyle in four early medieval juvenile populations: comparisons between urban and rural individuals, and between coastal and inland settlements », *Homo*, 61, p. 421-439.

GARCIN V., POLACEK L., VELEMINSKY P., ALDUC-LE BAGOUSSE A.

2011 : « Influence de l'Eglise dans les pratiques funéraires autour des tout-petits : un parallèle entre deux nécropoles moraves (Mikulcice-Kostelisko et Prusansky 1, IXe-Xe siècles, République tchèque) et la nécropole carolingienne de Cherbourg Notre-Dame (Manche, France) », in *Le corps des anges : Réflexions sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 75-88.

GARNOTEL A., PAYA D.

1996 : « Permanence et évolution du cimetière : exclusion et cohésion sociale en Languedoc », in *Identité des populations archéologiques*, Antibes, APDCA, p. 303-321.

GARRALDA M.D., HERRERIN J., VANDERMEERSCH B.

2002 : « Child pathology in the mendicants' necropolis of El Burgo de Osma Cathedral (Soria, Spain) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 14, 3-4.

GAUDEMET J.

1965 : *Le bréviaire d'Alaric et les Epitome*, Varese, Mediolani Typis Giuffrè (coll. *Ius Romanum Medii Aevi*), 57 p.

GAUVARD C.

1997 : *La France au Moyen âge du Ve au XVe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Collection Premier cycle), 568 p.

GELIS J.

1984 : *L'arbre et le fruit : la naissance dans l'Occident moderne, XVIe-XIXe siècle*, Paris, Fayard, 611 p.

2006 : *Les enfants des limbes : mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, Louis Audibert, 396 p.

2011 : « La sépulture de l'enfant mort-né miraculé au sanctuaire à répit », in *Le corps des anges*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 117-123.

VAN GENNEP A.

1910 : « De quelques rites de passage en Savoie », *Revue de l'histoire des religions*, p. 1-83.

GEORGES P., GUILLAUME J., ROHMER P.

2008 : « Mode d'inhumation, mobilier funéraire et statut social : quel rapport dans la nécropole d'Erstein (Bas-Rhin)? », *L'Austrasie, Sociétés, économies, territoires, christianisation*, 19, p. 371-379.

GERBORE R., KRAMAR C., LOPRENO G.P., SIMON C.

1994 : « Variation d'effectifs des enfants dans les nécropoles anciennes : implications dans l'interprétation du rituel funéraire. », *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines (Aoste)*, 5-6, p. 281-287.

VAN GERVEN D.P., BECK R., HUMMERT J.R.

1990 : « Patterns of enamel hypoplasia in two medieval populations from Nubia's Batn el Hajar », *American Journal of Physical Anthropology*, 82, 4, p. 413-420.

GILCHRIST R.

2008 : « Magic for the dead? The archaeology of magic in later medieval burials », *Medieval Archaeology*, 52, p. 119-159.

GIRARD L.

1996 : « Les sujets immatures du cimetière gallo-romain de Chantambre (Essonne). Pratiques funéraires », in *Identité des populations archéologiques*, Antibes, APDCA, p. 211-255.

GISCLON J.-L.

1998 : Ambronay « sur la cote », Carrière Pettini (Ain), Pré-rapport de fouilles, AFAN Rhône-Alpes Auvergne, Lyon SRA Rhône-Alpes, 40 p.

GLEIZE Y.

2006 : *Gestion de corps, gestion de morts: analyse archéo-anthropologique de réutilisations de*

tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire au début du Moyen Âge (entre Loire et Garonne, Ve-VIIIe siècle), Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 644 p.

2007 : « Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge », *Aquitania*, 23, p. 185-205.

2010 : « Réutilisation de tombes au Moyen Âge. Choix et opportunités dans la gestion des espaces funéraires », *Archéopages*, 29, p. 48-55.

GLEIZE Y., MAUREL L.

2009 : « Les sépultures du haut Moyen Âge du Champs-des-bosses à Saint-Xandre : organisation et recrutement particulier de tombes dispersées », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 21, 1-2, p. 59-77.

GLENCROSS B.A., STUART-MACADAM P.

2000 : « Childhood trauma in the archaeological record », *International Journal of Osteoarchaeology*, 10, 3, p. 198-209.

LE GOFF J.

2008 : *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, Flammarion (coll. Champs histoire), 366 p.

GOLDEN M.

2000 : « A decade of demography. Recent trends in the study of Greek and Roman populations », in *Polis and politics*, Copenhagen, Museum Tusulanum Press, p. 23-40.

2004 : « Mortality, mourning and mothers », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 145-158.

GOODMAN A.H.

1991 : « Dental enamel hypoplasias as indicators of nutritional status », in *Advances in dental anthropology*, New York, Wiley-Liss, p. 279-293.

1993 : « On the interpretation of health from skeletal remains », *Current Anthropology*, 34, p. 281-288.

GOODMAN A.H., ARMELAGOS G.J.

1985 : « The chronological distribution of enamel hypoplasia in human permanent incisor and canine teeth », *Archives of Oral Biology*, 30, 6, p. 503-507.

GOODMAN A.H., BROOKE THOMAS R., SWEDLUND A.C., ARMELAGOS G.J.

1988 : « Biocultural perspectives on stress in prehistoric, historical, and contemporary population research », *American Journal of Physical Anthropology*, 31, Supplément 9, p. 169-202.

GOODMAN A.H., ROSE J.C.

1990 : « Assessment of systemic physiological perturbations from dental enamel hypoplasia and associated histological structures », *American Journal of Physical Anthropology*, 33, S11, p. 59-

110.

GORDON E.C.

1986 : « Child health in the Middle Ages as seen in the miracles of five English saints, AD 1150-1220 », *Bulletin of the History of Medicine*, 60, 4, p. 502-522.

1991 : « Accidents among medieval children as seen from the miracles of six English saints and martyrs », *Medical history*, 35, 2, p. 145-163.

GOUREVITCH A.I.

1996 : *La culture populaire au Moyen Âge: « simplices et docti »*, Aubier, 447 p.

GOUREVITCH D.

2005 : « L'enfant handicapé à Rome : mise au point et perspectives », *Medicina nei secoli*, 18, 2, p. 459-477.

GOWLAND R.

2006 : « Ageing the past: Examining age identity from funerary evidence », in *Social Archaeology of Funerary Remains*, Oxford, Oxbow Books, p. 143-154.

GOWLAND R., CHAMBERLAIN A.

2002 : « A Bayesian approach to ageing perinatal skeletal material from archaeological sites : implications for the evidence for infanticide in Roman Britain », *Journal of Archaeological Science*, 29, 6, p. 677-685.

GOWLAND R., WESTERN A.G.

2012 : « Morbidity in the marshes: Using spatial epidemiology to investigate skeletal evidence for malaria in Anglo-Saxon England (AD 410–1050) », *American Journal of Physical Anthropology*, 147, 2, p. 301-311.

GRIFFIN R.C., DONLON D.

2009 : « Patterns in dental enamel hypoplasia by sex and age at death in two archaeological populations », *Archives of Oral Biology*, 54, Supplement 1, p. S93-S100.

GRMEK M.D.

1983 : *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale : recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec préhistorique, archaïque et classique*, Paris, Payot (coll. Médecine et sociétés, 3), 527 p.

GUILLAUME J., LEFEBVRE C., WIECZOREK A.

1988 : « La nécropole de Chatel-Saint-Germain (Moselle) », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 12, p. 96-98.

GUILLAUME J., PEYTREMANN E. (DIR.)

2008 : *L'Austrasie : sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVIe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy, 22-25 septembre 2005*, Nancy, Presses universitaires de Nancy (coll. Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne), 441 p.

GUILLON M.

1990 : « Fouiller, dessiner et démonter avec précision plus de 1 000 tombes en 12 mois ? L'exemple du cimetière médiéval de Tournedos-sur-Seine. », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 61-65.

1993 : « Fiabilité de l'estimation, sur le terrain, de l'âge au décès des enfants. Application à une série de Tournedos-Portejoie », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1, p. 237-244.

1997 : *Anthropologie de terrain et paléodémographie : études méthodologiques sur les grands ensembles funéraires. Applications au cimetière médiéval de Tournedos-Portejoie (Eure)*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 350 p.

2004 : « Représentativité des échantillons archéologiques lors de la fouille des gisements funéraires », in *Bibracte, Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, p. 93-111.

GUIMIER-SORBETS A.-M., MORIZOT Y. (DIR.)

2010 : *L'enfant et la mort dans l'Antiquité I : le signalement des tombes d'enfants. Actes de la table-ronde internationale organisée à l'Ecole Française d'Athènes 29-30 mai 2008*, Paris, De Boccard (coll. Travaux de la Maison René-Ginouvès, 12), 406 p.

GUY H.

1996 : « L'intérêt des os issus des remplissages pour l'étude paléodémographique des cimetières », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p. 413-420.

GUY H., MASSET C.

1997 : « Particularités taphonomiques des os d'enfants », in *Actes des 7e journées archéologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 35-43.

GUY H., MASSET C., BAUD C.-A.

1997 : « Infant taphonomy », *International Journal of Osteoarchaeology*, 7, 3, p. 221-229.

HADJOUIS D.

1996 : « Mortalité infantile et enfantine et causes de mortalité. L'exemple de la nécropole médiévale d'Ivry-Parmentier 2 (Val-de-Marne, France) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 1-2, p. 15-26.

HADLEY D.

2000 : « Equality, humility and non-materialism? », *Archaeological review from Cambridge*, 17, 2, p. 148-179.

HADLEY D., BUCKBERRY J.

2005 : « Caring for the dead in late Anglo-Saxon England », in *Pastoral care in Late Anglo-Saxon England*, Woodbridge, Boydell Press (coll. Anglo-Saxon Studies, 6), p. 121-147.

HALCROW S.E., TAYLES N.

2008 : « Stress near the start of life? Localised enamel hypoplasia of the primary canine in late prehistoric mainland Southeast Asia », *Journal of Archaeological Science*, 35, 8, p. 2215-2222.

HALCROW S., TAYLES N.

2011 : « The bioarchaeological investigation of children and childhood », in *Social Bioarchaeology*, Wiley-Blackwell, p. 333-360.

HALSALL G.

1996 : « Female status and power in early merovingian central Austrasia : the burial evidence », *Early Medieval Europe*, 5, 1, p. 1-24.

1998 : « Burial, ritual and merovingian society », in *The Community, the Family and the Saint. Patterns of Power in Early Medieval Europe*, Turnhout, Brepols (coll. International Medieval Research), p. 325-338.

2000 : « La christianisation de Metz à travers les sources archéologiques (5e-7e siècle) : problèmes et possibilités », in *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve-IXe siècle)*, Luxembourg, Linden, p. 125-146.

2003 : « Burial writes: graves, "texts" and time in early Merovingian Northern Gaul », in *Erinnerungskultur im Bestattungsritual*, Munich, p. 61-74.

2010a : *Cemeteries and society in Merovingian Gaul*, Leiden, Brill, 417 p.

2010b : « Growing up in merovingian Gaul », in *Cemeteries and society in Merovingian Gaul*, Leiden, Brill, p. 385-412.

2011 : « Ethnicity and early medieval cemeteries », *Arqueología y territorio medieval*, 18, p. 15-28.

HAMILTON S.

2001 : *The practice of penance: 900-1050*, Woodbridge, Boydell Press (coll. Royal Historical Society studies in history series), 275 p.

HANAWALT B.A.

1977 : « Childrearing among the lower classes of late medieval England », *The Journal of Interdisciplinary History*, 8, 1, p. 1-22.

HARDWICK J.L.

1960 : « The incidence and distribution of caries throughout the ages in relation to the Englishman's diet », *British Dentist Journal*, 108, p. 9-17.

HÄRKE H.

1997a : « Final comments : ritual, symbolism and social inference », in *Burial and society. The chronological and social analysis of archaeological burial data*, Aarhus, Aarhus University Press, p. 191-197.

1997b : « Material culture as myth : weapons in Anglo-saxon graves », in *Burial and society. The chronological and social analysis of archaeological burial data*, Aarhus, Aarhus University Press, p. 119-128.

HARNAY V.

1999 : « Dury “Le Moulin” (Somme), un village-rue du Moyen Âge (IXe au XIIe siècle) », *Revue archéologique de Picardie*, 1, 1/2, p. 203-235.

HEERS J.

1981 : *Esclaves et domestiques au Moyen Age dans le monde méditerranéen*, Paris, Fayard, 296 p.

HEFELE C.J.

1973 : *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, New York, Olms, 1239 p.

HEIJMANS M., GUYON J. (DIR.)

2006 : *Antiquité tardive, haut Moyen Âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Réseau des cités, monde urbain et monde des morts*, Paris, CNRS éditions (coll. Gallia, 63), 339 p.

HEINZELMANN M.

2001 : *Gregory of Tours: History and Society in the Sixth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 256 p.

HENRION F.

1997 : « L'enfant dans le cimetière paroissial à travers quelques exemples bourguignons », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 25-34.

HENRION F., HUNOT J.-Y.

1996 : « Archéologie et technologie du cercueil et du coffrage de bois », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 197-204.

HERLIHY D.

1978 : « Medieval Children », *The Walter Prescott Webb Memorial Lectures - Essays on Medieval Civilization*, 12, p. 109-141.

HERMARY A., DUBOIS C. (DIR.)

2012 : *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : le matériel associé aux tombes d'enfants. Actes de la table ronde internationale organisée à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme d'Aix-en-Provence, 20-22 janvier 2011*, Errance, Arles, Centre Camille-Jullian (coll. Bibliothèque d'Archéologie Méditerranéenne et Africaine, 12), 460 p.

HERRING D.A., SAUNDERS S.R., KATZENBERG M.A.

1998 : « Investigating the weaning process in past populations », *American Journal of Physical Anthropology*, 105, 4, p. 425-439.

HERRSCHER E.

2001 : *Contribution de l'analyse paléoépidémiologique et paléobiogéochimique à la connaissance de la santé et de l'alimentation à la fin du Moyen Âge, Eglise Saint-Laurent de Grenoble (XIIIe-XVe s., Isère; France)*, Thèse de doctorat en Anthropologie biologique, Université Paris VI, Paris, 335 p.

2003 : « Alimentation d'une population historique. Analyse des données isotopiques de la nécropole Saint-Laurent de Grenoble (XIIIe-XVe siècle, France) », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, (3-4), 15, p. 149-269.

2005 : « Comportements socioculturels liés à l'allaitement et au sevrage : le cas d'une population grenobloise sous l'Ancien Régime », *Annales de la Fondation Fyssen*, 20, p. 46-66.

HERRSCHER E., VALENTIN F.

2005 : « Biométrie de la croissance et état nutritionnel à Saint-Laurent de Grenoble (XIIIème-XVème siècles, France) ».

HERRSCHER E., HERVIEU P.

2007 : « Alimentation et santé de la population minière médiévale de Brandes en Oisans, Estimation du nombre minimum d'individus, Etude des restes maxillo-dentaires », *Rapport d'étude anthropologique - Mission d'étude Mai-Juin 2007*, 44 p.

HEUERTZ M.

1957 : « Étude des squelettes du cimetière franc d'Ennery, Moselle », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3, p. 81-141.

HEUZE Y.

2004 : *Chronologie et étiologie de la maturation macrostructurale des dents définitives*, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Bordeaux, 276 p.

HILLSON S.

2001 : « Recording dental caries in archaeological human remains », *International Journal of Osteoarchaeology*, 11, 4, p. 249-289.

2009 : « The world's largest infant cemetery and its potential for studying growth and development », in *New directions in the skeletal biology of Greece*, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens, p. 137-154.

HIRT M.

2004 : « La législation romaine et les droits de l'enfant », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 281-292.

HODDER I.

1999 : *The archaeological process: an introduction*, Oxford, Blackwell, 242 p.

HØILUND NIELSEN K.

1997 : « From society to burial and from burial to society? Some moderne analogies », in *Burial and society. The chronological and social analysis of archaeological burial data*, Aarhus, Aarhus

University Press, p. 103-110.

HOLMAN S.

2009 : « Sick children and healing saints: Medical treatment of the child in Christian antiquity », in *Children in late Ancient Christianity*, C. B. Horn and R.R. Phenix, p. 143-170.

HOOPER B.

1996 : « A Medieval Depiction of Infant-feeding in Winchester Cathedral », *Medieval Archaeology*, 40, p. 230-233.

HORN C.B.

2009 : « Approaches to the study of sick children and their healing: Christian apocryphal acts, gospels, and cognate literatures », in *Children in late Ancient Christianity*, Mohr Siebeck, p. 171-198.

HORN C.B., PHENIX R.R.

2009 : *Children in late ancient Christianity*, Mohr Siebeck (coll. Studien und texte zu Antike und Christentum, 58), 497 p.

HOUDAILLE J.

1984 : « La mortalité des enfants dans la France rurale de 1690 à 1779 », *Population*, 39, 1, p. 77-106.

HÜHNE-OSTERLOH G., GRUPE G.

1989 : « Causes of infant mortality in the Middle Ages revealed by chemical and palaeopathological analyses of skeletal remains », *Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie*, 77, 3, p. 247-258.

HUNT D.

1970 : *Parents and Children in History. The Psychology of Family Life in Early Modern France*, New York, Basic Books, 226 p.

IBANEZ E.

1990 : *La maladie hyperostotique en paléopathologie: exemple d'une population médiévale*, Thèse de doctorat de Médecine, Université de Montpellier I, Montpellier, 160 p.

IMBERT J.

1998 : « A propos du baptême à l'époque carolingienne », *Estudios en homenaje al profesor Juan Iglesias*, 3, p. 1451-1464.

IMBERT J., LEBRAS G., GAUDEMET J.

1994 : *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident*, Paris (coll. Les temps carolingiens, Tome 5), 265 p.

JAILLETTE P.

2009 : « Introduction », in *Le Code Théodosien V*, Turnhout, Brepols, p. 1-150.

LE JAN R.

1993 : « Apprentissages militaires, rites de passage et remises d'armes au haut Moyen Age », in *Éducation, apprentissages, initiation au Moyen Age*, Montpellier, p. 211-232.

1995 : *Famille et pouvoir dans le monde franc, Essai d'anthropologie sociale*, Paris, Publication de la Sorbonne, 571 p.

2001 : *Femmes, pouvoir et société dans le haut moyen âge*, Paris, Picard (coll. Les médiévistes français, 1), 276 p.

2009 : « Texte et intertextualité : le Manuel de Dhuoda », in *Herméneutique du texte d'histoire : orientation, interprétation et questions nouvelles*, Nagoya, Sh. Sato, p. 101-108.

JANSEN P.

1984 : « Un exemple de sainteté thaumaturgique à la fin du Moyen Âge : les miracles de saint Bernardin de Sienna », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, 96, 1, p. 129-151.

JENSEN C.K., HØILUND NIELSEN K. (DIR.)

1997 : *Burial and society. The chronological and social analysis of archaeological burial data*, Aarhus, Aarhus University Press, 198 p.

JIMÉNEZ-BROBEIL S.A., AL OUMAOU I., SOUICH P. DU

2007 : « Childhood trauma in several populations from the Iberian Peninsula », *International Journal of Osteoarchaeology*, 17, 2, p. 189-198.

JOHANSSON I., LARSSON B., NORDLUND Å., ERICSON T.

1994 : « Diet and dental caries », *The American Journal of Clinical Nutrition*, 59, 3, p. 788S-788S.

JOHNSTON F.E.

1962 : « Growth of the long bones of infants and young children at Indian Knoll », *American Journal of Physical Anthropology*, 20, 3, p. 249-254.

JOUAUX C.

2002 : « Premières et secondes obsèques en « pays » Mofu-Gudur : symbolique et enjeux sociaux », *Journal des Africanistes*, 72-1.

KAMP K.A.

2001 : « Where have all the children gone? The archaeology of childhood », *Journal of Archaeological Method and Theory*, 8, 1, p. 1-34.

2005 : « Dominant discourses ; lived experiences : studying the archaeology of children and childhood », *Archeological Papers of the American Anthropological Association*, 15, 1, p. 115-122.

KANCHANAKAMOL U., TUONGRATANAPHAN S., TUONGRATANAPHAN S., LERTPOONVILAIKUL W., CHITTAISONG C., PATTANAPORN K., NAVIA J.M., DAVIES G.N.

1996 : « Prevalence of developmental enamel defects and dental caries in rural pre-school Thai

children », *Community dental health*, 13, 4, p. 204-207.

KATZENBERG M.A., HERRING D.A., SAUNDERS S.R.

1996 : « Weaning and infant mortality: Evaluating the skeletal evidence », *American Journal of Physical Anthropology*, 101, 23, p. 177-199.

KAZANSKI M.

1996 : « Les tombes “princières” de l’horizon Untersiebenbrunn, le problème de l’identification ethnique », in *Actes des XVIe Rencontres Internationales d’Archéologie et d’Histoire d’Antibes*, Antibes, APDCA, p. 109-126.

KAZANSKI M., PERIN P.

2008 : « Identité ethnique en Gaule à l’époque des Grandes Migrations et des Royaumes barbares : étude de cas archéologiques », *Antiquités nationales*, 39, p. 181-216.

KEENLEYSIDE A., PANAYOTOVA K.

2006 : « *Cribra orbitalia* and porotic hyperostosis in a Greek colonial population (5th to 3rd centuries BC) from the Black Sea », *International Journal of Osteoarchaeology*, 16, 5, p. 373-384.

KELLEY M.A.

1991 : *Advances in dental anthropology*, Wiley-Liss, 416 p.

KELLEY N.

2009 : « The deformed child in ancient Christianity », in *Children in late Ancient Christianity*, Mohr Siebeck, p. 199-225.

KERR N.W., BRUCE M.F., CROSS J.F.

1990 : « Caries experience in Medieval Scots », *American Journal of Physical Anthropology*, 83, 1, p. 69-76.

KEYSER-TRACQUI C., RICAUT F., CRUBEZY É., LUDES B.

2002 : « Populations anciennes et ADN ancien : état actuel de la question », *Antropo*, 1-8, 2.

KEYSER-TRACQUI C., CLISSON I., CRUBEZY É., LUDES B.

2004 : « Les relations de parenté dans les nécropoles. L’apport de l’ADN ancien », in *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Glux-en-Glenne, Bibracte, Centre archéologique européen, p. 207-210.

KIEFFER-OLSEN J.

1997 : « Christianity and christian burial. The religious background, and the transition from paganism to Christianity, from the perspective of a churchyard archaeologist », in *Burial and society. The chronological and social analysis of archaeological burial data*, Aarhus, Aarhus University Press, p. 185-190.

KING P.D.

1972 : *Law and society in the Visigothic Kingdom*, Londres, Cambridge University Press, 336 p.

KLAPISCH C.

1973 : « Attitude devant l'enfant », *Enfant et société. Annales de démographie historique*, n° spécial, p. 64-67.

KRÖTZL C.

1989 : « Parent-child relations in medieval Scandinavia according to Scandinavian miracle collections », *Scandinavian Journal of History*, 14, 1-2, p. 21-37.

L'ESTRANGE E., MORE A. (DIR.)

2011 : « Representing medieval genders and sexualities in Europe : construction, transformation, and subversion, 600-1530 », in *Representing medieval genders and sexualities in Europe : construction, transformation and subversion, 600-1530*, Farnham Surrey, Ashgate, p. 1-14.

LAES C.

2004 : « Children and accidents in Roman Antiquity », *Ancient Society*, 34, p. 153-170.

2008 : « Learning from silence : disabled children in Roman antiquity », *Arctos: acta philologica Fennica*, 42, p. 8-22.

2011 : « Disabled children in Gregory of Tours », in *The dark side of childhood in Late Antiquity and the Middle Ages : unwanted, disabled and lost*, Oxford, Oxbow Books (coll. Childhood in the Past Monograph Series, 2), p. 39-62.

2012 : *Disability History and the Ancient World (CA. 3000 BCE - CA. 700 CE). A bibliography*
[En ligne] : <http://www.disability-ancientworld.com/bibliography/Attachments/Bibliography%20Disability%20website.pdf>

LALLY M., MOORE A. (DIR.)

2011 : *(Re)thinking the little ancestor : new perspectives on the archaeology of infancy and childhood*, Oxford, Archaeopress (coll. B.A.R. International Series. Studies in classical archaeology ; 2271), 161 p.

LALYS L., ADALIAN P., CHAUMOITRE K., SIGNOLI M., LÉONETTI G.

2006 : « Biométrie radiologique des os de la main : application à l'estimation de l'âge des individus immatures », in *La paléodémographie. Mémoire d'os, mémoire d'hommes*, Antibes, APDCA, p. 263-270.

LANGLOIS J.-Y., GALLIEN V.

1996 : « Exemple d'une gestion de cimetière au Moyen Âge : le cimetière de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p. 397-412.

LANSIVAL R.

2007 : « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle) », *Revue Archéologique de l'Est*, 56.

[En ligne] : <http://rae.revues.org/5022>

2008 : « La nécropole de Metzervisse, RD 918 (Moselle) », *L'Austrasie, Sociétés, économies*,

territoires, christianisation, 19, p. 241-256.

LAUBENHEIMER F.

2004 : « La mort des tout-petits dans l'Occident romain », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 293-315.

LAURENT P.

1994 : « Un exemple d'archéologie icaunaise : Escolives-sainte-Camille », *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne*, 128, p. 27-57.

LAURIOUX B.

2011 : *Écrits et images de la gastronomie médiévale*, Paris, Bibliothèque nationale de France (coll. Conférences Léopold Delisle), 94 p.

LAUWERS M.

1997 : *La mémoire des ancêtres, le souci des morts. Morts, rites et société au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne (coll. Théologie Historique), 537 p.

1999 : « Le cimetière dans le Moyen Âge latin: Lieu sacré, saint et religieux », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54, 5, p. 1047-1072.

2005 : *Naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier-Flammarion (coll. Collection historique), 410 p.

2010 : « Circuit, cimetière, paroisse. À propos de l'ancrage ecclésial des sites d'habitat (IXe-XIIIe siècle) », in *Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, p. 301-324.

2013 : « De *l'incastellamento* à *l'inecclesiamento*. Monachisme et logiques spatiales du féodalisme », in *Chuny : les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 315-338.

LAUWERS M., TREFFORT C.

2009 : « De l'inhumation privilégiée à la sépulture de prestige. Conclusions de la table ronde », in *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IVe-XVe siècle)*, Caen, Publications du CRAHAM, p. 439-450.

LECLERC J.

1990 : « La notion de sépulture », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 13-18.

LECOUTEUX C.

1986 : *Fantômes et revenants au Moyen Âge*, Imago, Paris, 247 p.

LEDERMANN S.

1969 : *Nouvelles tables-types de mortalité*, Paris, Presses Universitaires de France (coll. Travaux et documents - Institut national d'études démographiques, 53).

LEDERMANN S., BREAS J.

1956 : « Les dimensions de la mortalité », *Population*, 11, 4, p. 637-682.

LEE C.

2007 : « *Ʒær wæs symbla cyst*: food in the funerary rites of the early Anglo-Saxons », in *At the table*, Turnhout, Brepols Publisher (coll. Arizona Studies in the Middle Ages and Renaissance, 18), p. 125-144.

LEGOUX R.

1998 : « Le cadre chronologique de Picardie : son application aux autres régions en vue d'une chronologie unifiée et son extension vers le Romain tardif », in *La datation des structures et des objets du haut Moyen Age : méthodes et résultats. Actes des XV^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Rouen, Association française d'archéologie mérovingienne, p. 137-188.

2007 : « La nécropole de Saint-Sauveur (Somme). Chronologie », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 299-336.

2008a : « Chronologie de la nécropole », *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 25, p. 245-282.

2008b : « La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe et Moselle). Ses sépultures aristocratiques et son apport à une meilleure approche régionale des influences extérieures », in *L'Austrasie : sociétés, économies, territoires, christianisation*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, p. 331-336.

LEGOUX R., PERIN P.

1993 : « De la permutation matricielle manuelle à la permutation matricielle automatique. Application à la datation des sépultures mérovingiennes », *Archéologie Médiévale*, 23, p. 219-246.

LEGOUX R., BUCHET L., DHENIN M., LIEGER A., POIROT J.-P., RODET-BELARBI I., CALLIGARO T.

2005 : *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne, 14, 543 p.

LEGOUX R., PERIN P., VALLET F.

2009 : *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Bulletin de liaison de l'Association française d'archéologie mérovingienne, hors-série, Saint-Germain-en-Laye.

LEGUAY J.-P.

1980 : « Les accidents du travail et les maladies professionnelles au Moyen Âge », *Histoire des accidents du travail*, 8, p. 1-32.

LEMIERE J.

1978 : « Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche) », Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen

1980 : « Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche) », Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen

1981 : « Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche) », Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen

LEQUELLEC L.

1994 : « Messes des morts, spectres et processions fantômes. Reflexions à propos de quelques revenants qui n'étaient pas tout à fait partis », in « *La Mort* », *Passé, Présent, Conditionnel. Actes du colloque de la Roche-sur-Yon*, La Roche-sur-Yon, Groupe Vendéen d'Etudes Préhistoriques, p. 125-149.

LETT D.

1995 : *Enfances, église et famille dans l'Occident chrétien entre le milieu du 12e siècle et le début du 14e siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire, EHESS, Paris.

1996 : « Le corps de la jeune fille. Regards de clercs sur l'adolescente aux XIIe-XIVe siècles », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 4

[En ligne] : URL : <http://clio.revues.org/432>

1997a : « De l'errance au deuil. Les enfants morts sans baptême et la naissance du *limbus puerorum* aux XIIe-XIIIe siècles », *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XVIe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, p. 77-92.

1997b : « Dire la mort de l'enfant qui va ressusciter dans quelques récits de miracles des XIIe-XIIIe siècles », in *L'enfant et la mort. Journée d'études organisée par le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie antiques et médiévales de Reims*, Reims, Presses universitaires de Reims, p. 137-154.

1997c : *L'enfant des miracles : enfance et société au Moyen Âge, XIIe-XIIIe siècle*, Paris, Aubier (coll. Collection historique), 396 p.

1997d : « Peut-on faire des miracles sur ordinateur? Réponse avec quelques enfants du Moyen Âge... », *Hagiographie, Hagiologie, Le médiéviste et l'ordinateur*, 34, p. 24-30.

1998 : « Les lieux périlleux de l'enfance d'après quelques récits de miracles des XIIe-XIIIe siècles », *Médiévales*, 17, 34, p. 113-125.

2001 : « Histoire médiévale occidentale », *Enfances. Bilan d'une décennie de recherche. Annales de démographie historique*, 102, 2, p. 17-25.

2002 : « L'allaitement des saints au Moyen Âge. Un seul sein vénérable, celui de la Vierge », in *Allaitements en marge*, Paris, L'harmattan, p. 163-173.

2009 : *Frères et sœurs*, Paris, Payot & Rivages, 238 p.

2013 : *Hommes et femmes au Moyen Âge : histoire du genre, XIIe-XVe siècle*, Paris, Armand Colin (coll. Cursus. Série Histoire), 222 p.

LETT D., BALARD M. (DIR.)

2000 : *Famille et parenté dans l'occident médiéval, Ve-XVe siècle*, Paris, Hachette supérieur (coll. Carré histoire, 49), 255 p.

LEVI G., SCHMITT J.-C.

1996 : *Histoire des jeunes en Occident*, Editions du Seuil.

LEWIS M.

2002 : « Impact of industrialization : comparative study of child health in four sites from medieval and postmedieval England (A.D. 850–1859) », *American Journal of Physical Anthropology*, 119, 3, p. 211-223.

2007 : *The bioarchaeology of children: perspectives from biological and forensic anthropology*, Cambridge, Cambridge University Press (coll. Cambridge studies in biological and evolutionary anthropology, 50), 255 p.

2010 : « Life and death in a civitas capital: Metabolic disease and trauma in the children from late Roman Dorchester, Dorset », *American Journal of Physical Anthropology*, 142, 3, p. 405-416.

LEWIS M., ROBERTS C.

1997 : « Growing pains: the interpretation of stress indicators », *International Journal of Osteoarchaeology*, 7, 6, p. 581-586.

LEWIS M., GOWLAND R.

2007 : « Brief and precarious lives: infant mortality in contrasting sites from medieval and post-medieval England (AD 850–1859) », *American Journal of Physical Anthropology*, 134, 1, p. 117-129.

LIEBE-HARKORT C., ÁSTVALDSDÓTTIR Á., TRANÆUS S.

2010 : « Quantification of dental caries by osteologists and odontologists - a validity and reliability study », *International Journal of Osteoarchaeology*, 20, 5, p. 525-539.

LIEGER A., MARGUET R.

1992 : « Le cimetière mérovingien de Royaumeix/Menil-la-tour (Meurthe et moselle) », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 43, p. 99-149.

LIGOU D.

1975 : « L'Evolution des cimetières », *Archives des sciences sociales des religions*, 39, 1, p. 61-77.

LONGUEVILLE S. DE

2007 : « Interprétation des contextes funéraires. Principes d'analyse des critères associés à la définition des tombes dites privilégiées », in *Villes et campagnes en Neustrie*, p. 103-120.

LOPEZ B., PARDIÑAS A.F., GARCIA-VAZQUEZ E., DOPICO E.

2012 : « Socio-cultural factors in dental diseases in the Medieval and early Modern Age of northern Spain », *HOMO - Journal of Comparative Human Biology*, 63, 1, p. 21-42.

LORANS E.

2000 : « Le monde des morts de l'Antiquité tardive à l'époque moderne », in *L'archéologie funéraire*, Paris, Errance, p. 177-234.

LORANS E. (DIR.), ANDRAU-SCHMITT C., BEDAT I., DESROSIERS S., DUMAS-DUBOURG F., HUSI P., MONTEBAULT V., MOTTEAU J., PARISSÉ M., DE SAINT-JOUAN A., THEUREAU C., TRAMBLAY L.

2006 : *Saint-Mexme de Chinon (Ve-XXe siècle)*, Paris, édition du CTHS (coll. Archéologie et histoire de l'art, 22), 598 p.

LORREN C.

1982 : « L'église Saint-Martin de Mondeville (Calvados). Quelques questions », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévales en l'honneur du doyen Michel de Boüard*, Paris, Société de l'École des chartes, p. 251-276.

2001 : *Fibules et plaques-boucles à l'époque mérovingienne en normandie. Contribution à l'étude du peuplement, des échanges et des influences, de la fin du Ve au début du VIIIe siècle*, AFAMP/Paris (coll. Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 8), 554 p.

LORREN C., PERIN P.

1995 : *L'habitat rural du haut Moyen âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Actes des XIVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993, Rouen, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 237 p.

LOTH S.R., HENNEBERG M.

2001 : « Sexually dimorphic mandibular morphology in the first few years of life », *American Journal of Physical Anthropology*, 115, 2, p. 179-186.

LOVEJOY C.O., HEIPLE K.G.

1981 : « The analysis of fractures in skeletal populations with an example from the Libben site, Ottawa County, Ohio », *American Journal of Physical Anthropology*, 55, 4, p. 529-541.

LOVEJOY C.O., MEINDL R.S., MENSFORTH R.P., BARTON T.J.

1985 : « Multifactorial determination of skeletal age at death: A method and blind tests of its accuracy », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, 1, p. 1-14.

LUCY S.

1994 : « Children in early medieval cemeteries », *Archaeological review from Cambridge*, 13, 2, p. 21-34.

1997 : « Housewives, warriors and slaves? Sex and gender in Anglo-Saxon burials », in *Invisible people and processes: writing gender and childhood into European archaeology*, Londres, New York, Leicester University Press, p. 150-168.

2002 : « Burial practice in Early Medieval Eastern Britain: constructing local identities, deconstructing ethnicity », in *Burial in Early medieval England and Wales*, Londres, The Society for Medieval Archaeology, p. 72-87.

2005 : « The archaeology of age », in *The archaeology of identity: approaches to gender, age, status, ethnicity and religion*, New York, Routledge, p. 43-66.

LUCY S., REYNOLDS A. (DIR.)

2002a : *Burial in early medieval England and Wales*, Londres, Society for Medieval Archaeology, 261 p.

2002b : « Burial in early medieval England: past, present and future », in *Burial in early medieval England and Wales*, Londres, Society for Medieval Archaeology, p. 1-23.

LUKACS J.R.

1995 : « The ‘caries correction factor’: A new method of calibrating dental caries rates to compensate for antemortem loss of teeth », *International Journal of Osteoarchaeology*, 5, 2, p. 151-156.

LUNVEN A.

2012 : *Construction de l'espace religieux dans les diocèses de Rennes, Dol et Alet/Saint-Malo. Approches historique et archéologique de la formation des territoires ecclésiastiques (diocèse, paroisse et cadres intermédiaires) entre le Ve et le XIIIe siècle*, Thèse de doctorat d'Histoire et Archéologie, Université Rennes II, Rennes, 714 p.

LUSSE J., ANCIA Y., CASSIN C.

1997 : « Les fouilles de l'église du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre (commune de Le Fresne, Marne) », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 112, p. 25-102.

MACLELLAN E.

2005 : « Linear enamel hypoplasia: what can it say about the condition of childhood? », *Totem: The University of Western Ontario Journal of anthropology*, 13, 1, p. 41-52.

MACZEL M., DUTOUR O., ARDAGNA Y., PANUEL M., ZINC A., NERLICH A.G., PALFI G.

2005 : « La série médiévale de l'Abbaye de la Celle, Var: données anthropologiques et paléopathologiques », in *L'homme et ses images: mesures, représentations, constructions, L'homme et ses images: mesures, représentations, constructions*, Marseille, CNRS Edition, p. 393-402.

MAFART B.-Y.

1989 : « Intérêt et limite de l'étude de quelques marqueurs osseux de la malnutrition au cours de la croissance », in *Homme et milieu. Actes des IVe journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, Editions du CNRS, p. 73-84.

1996 : « Rôle de la paléopathologie dans l'organisation des nécropoles médiévales », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 95-102.

1997 : « Approche de la pathologie infantile dans les populations provençales », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 265-280.

MAJO T.

1992 : « Ontogénèse de l'os coxal et détermination sexuelle: l'importance de l'ilium », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 4, 1, p. 53-65.

MAJÓ T., TILLIER A.-M., BRUZEK J.

1993 : « Test des fonctions discriminantes de Schutkowski impliquant l'ilium pour la détermination du sexe dans des séries d'enfants de sexe et d'âge connus », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1, p. 61-68.

MAJÓ T., CASTEX D., BRUZEK J.

1996 : « Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p. 491-502.

MANDY B.

1978 : « Une chapelle du haut Moyen Âge dans le château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey », *Cahiers René de Lucinge*, 21, p. 11-19.

MANTEL E., BAYARD D., BLONDIAUX J., MERLEAU M.L.

1994 : « Le cimetière mérovingien d'Haudricourt (Seine-Maritime) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 179-261.

MARGARETE WEIDEMANN

1982 : *Kulturgeschichte der Merowingerzeit nach den Werken Grogors von Tours*, Habelt Bonn.

MARGUE M. (DIR.)

2006 : *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au moyen âge. Tod, Grabmal und Herrschaftsrepräsentation im Mittelalter*, Luxembourg, Section historique de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg (coll. Publications du CLUDEM), 805 p.

MARIAUD O.

2012 : « Mobilier funéraire et classe d'âge dans les cités grecques d'Égée orientale à l'époque archaïque », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 23-38.

MAROTEAUX P.

1982 : *Maladies osseuses de l'enfant*, Paris, Flammarion (coll. Collection Pédiatrie), 488 p.

MARSHALL A.

2012 : « Le mobilier d'accompagnement des enfants en Égypte ancienne, à l'époque pharaonique », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 243-261.

MARTHON V.

2005 : « La question de l'identité à travers l'étude des pratiques funéraires », *Les petits cahiers d'Anatole*, 19, p. 2-14.

MARTIN J.-F.

2011 : « Le site de Jeoffrécourt à Sissonne (Aisne) : cimetière et unités domestiques du VIe au IXe siècle ap. J.-C. », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 5-394.

MARYSSE-VOSS I.

1996 : « Topographie du cimetière aux XVIIe-XVIIIe siècles dans le diocèse de Bordeaux d'après les visites pastorales », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 103-111.

MASSET C.

1973 : « La démographie des populations inhumées. Essai de paléodémographie », *L'Homme*, 13, 4, p. 95-131.

1982 : *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Paris VII, 298 p.

1990 : « Où en est la paléodémographie ? », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 109-121.

MASSET C., PARZYSZ B.

1985 : « Démographie des cimetières ? Incertitude statistique des estimateurs en paléodémographie », *L'Homme*, 25, 94, p. 147-154.

MATEE M., VAN'T HOF M., MASELLE S., MIKX F., HELDERMAN W. VAN P.

1994 : « Nursing caries, linear hypoplasia, and nursing and weaning habits in Tanzanian infants », *Community Dentistry and Oral Epidemiology*, 22, 5PT1, p. 289-293.

MAYS S.

1993 : « Infanticide in Roman Britain », *Antiquity*, 67, 257, p. 883-888.

2000 : « The archaeology and history of infanticide, and its occurrence in earlier British populations », in *Children and Material Culture*, Routledge, p. 180-190.

2007 : « Spondylolysis in non-adult skeletons excavated from a medieval rural archaeological site in England », *International Journal of Osteoarchaeology*, 17, 5, p. 504-513.

MAYS S., FAERMAN M.

2001 : « Sex identification in some putative infanticide victims from Roman Britain using ancient DNA », *Journal of Archaeological Science*, 28, 5, p. 555-559.

MAYS S., EYERS J.

2011 : « Perinatal infant death at the Roman villa site at Hambleden, Buckinghamshire, England », *Journal of Archaeological Science*, 38, 8, p. 1931-1938.

MCEWAN J.M., MAYS S., BLAKE G.M.

2005 : « The relationship of bone mineral density and other growth parameters to stress

indicators in a medieval juvenile population », *International Journal of Osteoarchaeology*, 15, 3, p. 155-163.

MENARD J.

1980 : « Etude des dents temporaires mérovingiennes du Vexin français », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 7, 4, p. 297-305.

METZ R.

1976a : « L'enfant dans le droit canon médiéval », in *L'enfant, Europe médiévale et moderne*, Bruxelles, Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, p. 9-95.

1976b : « L'entrée des mineurs dans la vie religieuse et l'autorité des parents d'après le droit classique : la réaction contre l'ancien rigorisme en faveur de la liberté des enfants », in *Mélanges Franssen (Gérard)*, p. 189-200.

1985 : *La femme et l'enfant dans le droit canonique médiéval*, Londres, Variorum reprints, 342 p.

METZLER I.

1999 : « The palaeopathology of disability in the Middle Ages », *Archaeological Review from Cambridge*, 15, 2, p. 55-67.

2006 : *Disability in Medieval Europe. Thinking about physical impairment during the high Middle Ages (c. 1100-1400)*, RoutledgeNew York, 355 p.

MICHAUD-FREJAVILLE F.

1980 : « Contrats d'apprentissage en Orléanais, les enfants au travail (1370-1450) », *L'enfant au Moyen Âge*, (coll. *Senéfiance*, 9), p. 63-71.

1981 : « Bons et loyaux services : les contrats d'apprentissage en Orléanais (1380-1480) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 12, 1, p. 183-208.

1993 : « Enfants orphelins, enfants séparés, enfants élevés. Gardes et apprentissages des mineurs d'âge à Orléans au XVe siècle », *Initiation, apprentissages, éducation au Moyen Âge, Cahiers du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Société et l'Imaginaire au Moyen Âge*, 1, p. 297-308.

MIGNOT P.

2003 : « Pratiques funéraires et peuplement rural médiéval. L'exemple de Froidlieu », in *Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques*, Turnhout, Brepols Publisher (coll. *Typologie des Sources du Moyen Âge Occidental*, 0), p. 339-364.

2010 : « Froidlieu (Wellin, prov. Luxembourg). Une église et son cimetière (VIIe-XVIIIe siècle) », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 34, p. 84-85.

MIRAMON C. DE

1999a : « Déconstruction et reconstruction du tabou de la femme menstruée (XIIe-XIIIe siècles) », in *Kontinuitäten und Zäsuren in der Europäischen Rechtsgeschichte*, München, Peter Lang (coll. Europäischer Verlag der Wissenschaften), p. 79-107.

1999b : « La fin d'un tabou? L'interdiction de communier pour la femme menstruée au Moyen Âge. Le cas du XIIe siècle », *Le sang au Moyen Âge*, 4, p. 163-181.

MOLINER M.

2012 : « Le mobilier déposé dans les tombes d'enfants des colonies grecques d'Ampurias, Agde et Marseille », in *L'enfant et la mort dans l'Antiquité III : Le matériel associé aux tombes d'enfants*, Arles, Errance, p. 171-192.

MOLLAT M.

1978 : *Les pauvres au Moyen Âge*, Paris, Hachette (coll. Le temps et les hommes), 395 p.

MOLLESON T.

1999 : « Archaeological evidence of attitudes to disability in the Past », *Archaeological review from Cambridge*, 15, 2, p. 69-77.

2010 : « Environmental and social destitution in a medieval Orkney island community may demonstrate the role of acute Vitamine A deficiency in the occurrence of epigenetic anomalies », *Anthropologica et Praehistorica*, 121, p. 57-64.

MOORREES C.F.A., FANINGS E.A., HUNT E.E. JR

1963 : « Formation et resorption of three deciduous teeth in children », *American Journal of Physical Anthropology*, 21, p. 205-213.

MORAZZANI C.

1992 : *Restitution des conditions de vie à Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne)*, Mémoire de Maitrise d'Ethnologie, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 143 p.

1994 : « Etude anthropologique de la nécropole de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 9-19.

MOREL M.-F.

1997 : « Images et représentations figurées du petit enfant : pour une problématique renouvelée de l'histoire de l'enfance (XVe-XIXe siècle) », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, 109, 1, p. 465-483.

2001 : « Images du petit enfant mort dans l'histoire », *Etudes sur la mort*, 1, 119, p. 17-38.

MOREL M.-F., LETT D.

2006 : *Histoire de l'allaitement*, Paris, Éd. de La Martinière, 159 p.

MOUSSET F., ANDRIEUX P., HADJOUIS D.

1999 : *Rapport de Fouille d'Ivry sur Seine, Place Parmentier, Ilot 2*, Laboratoire d'archéologie du Val-de-Marne, 76 p.

MURAIL P.

1997 : « Pratiques funéraires et paléodémographie : les sujets immatures de la nécropole gallo-romaine de Chantambre (Essone) », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 227-237.

MURAIL P., RAYNAUD C.

1993 : « Approche paléodémographique et division de l'espace funéraire : les nécropoles des VI-VIIIe siècles de Lunel-Viel (Hérault) », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1, p. 209-216.

MURPHY E.M.

2008 : *Deviant burial in the archaeological record*, Oxbow books, Oxford (coll. Studies in funerary archaeology), 244 p.

MUSTAKALLIO K., LAES C.

2011 : *The dark side of childhood in late Antiquity and the Middle Ages*, Oxford, Oxbow Books (coll. Childhood in the Past Monograph Series, 2), 130 p.

NATIONS-UNIES

1956 : « Schémas de variations de la mortalité selon l'âge et le sexe. Tables-types de mortalité pour les pays sous-développés », *Etudes démographiques*, 22, p. 40.

NERAUDAU J.-P.

1984 : *Être enfant à Rome*, Paris, les Belles lettres (coll. *Realia*), 411 p.

NICE A.

1994 : « La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne). Présentation générale », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 3-7.

NICE A., FLECHE M.-P., THOUVENOT S., LEGOUX R., FEDI L., FEYEX J.-Y.

2008 : « La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-lès-Pierrepont (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 25, 506 p.

NIEL C.

1997 : « Les inhumations d'enfants au sein de la cour d'Albane, groupe épiscopal de Rouen, période des Xe-XIe siècles », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 46-61.

2009 : *Analyse historique et paléoanthropologique des cimetières du groupe épiscopal de Rouen : La Cour d'Albane et la Cour des Maçons (Xe-XIVe siècles)*, Thèse de doctorat d'Histoire et d'Archéologie, Université de Caen, Caen, 473 p.

NOËL R., PAQUAY I., SOSSON J.-P.

2003 : *Au-delà de l'écrit : les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques : nouvelles perspectives : actes du Colloque international de Marchen-Famenne, 16-20 octobre 2002*, Turnhout, Brepols (coll. Typologie des sources du moyen âge occidental), 518 p.

NOLTE C.

2000 : « *Fides matrum*. Les saint(e)s et leur mère dans la christianisation du haut Moyen Âge », in *L'évangélisation des régions entre Meuse et Moselle et la fondation de l'abbaye d'Echternach (Ve-IXe siècle)*, Luxembourg, Linden, p. 303-316.

OBERTO VÁ Z.

2005 : « Environmental stress in the Early Mediaeval Slavic population at Borovce (Slovakia) », *HOMO, Journal of Comparative Human Biology*, 55, 3, p. 283-291.

OBERTO VÁ Z., THURZO M.

2008 : « Relationship between cribra orbitalia and enamel hypoplasia in the early medieval Slavic population at Borovce, Slovakia », *International Journal of Osteoarchaeology*, 18, 3, p. 280-292.

OGDEN A. R., PINHASI R., WHITE W. J.

2007 : « Gross enamel hypoplasia in molars from subadults in a 16th–18th century London graveyard », *American Journal of Physical Anthropology*, 133, 3, p. 957-966.

OLIVIER G.

1960 : *Pratique anthropologique*, Paris, Vigot, 299 p.

ORME N.

2003 : *Medieval children*, New Haven, Yale University Press, 387 p.

ORTNER D.J., MAYS S.

1998 : « Dry-bone manifestations of rickets in infancy and early childhood », *International Journal of Osteoarchaeology*, 8, 1, p. 45-55.

ORTNER D.J., BUTLER W., CAFARELLA J., MILLIGAN L.

2001 : « Evidence of probable scurvy in subadults from archeological sites in North America », *American Journal of Physical Anthropology*, 114, 4, p. 343-351.

PALFI G.

1992 : « Traces des activités sur les squelettes des anciens hongrois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 4, 3, p. 209-231.

1996 : « Les marqueurs d'activité sur le squelette humain. Aspects théoriques et application à des séries ostéoarchéologiques européennes », in *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p. 243-269.

1997 : « Maladies dans l'Antiquité et au Moyen-Âge. Paléopathologie comparée des anciens Gallo-Romains et Hongrois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 9, 1, p. 1-205.

PALUBECKAITĖ Ž., JANKAUSKAS R., BOLDSSEN J.

2002 : « Enamel hypoplasia in Danish and Lithuanian Late Medieval/Early Modern samples: a possible reflection of child morbidity and mortality patterns », *International Journal of*

Osteoarchaeology, 12, 3, p. 189-201.

PARASKEVI T., VALENTIN F.

2008 : « Byzantine burials pratiques for children : case studies based on a bioarchaeological approach to cemeteries from Greece », in *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terrala muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, p. 93-116.

PARIS-POULAIN D., ISTRIA D., NARDI COMBESURE N. (DIR.)

2009 : *Les premiers temps chrétiens dans le territoire de la France actuelle. Hagiographie, épigraphie et archéologie : nouvelles approches et perspectives de recherches. Actes du colloque international d'Amiens (18-20 janvier 2007)*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 254 p.

PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P., RICHARD A. (DIR.)

2003 : *Burgondes, alamans, francs, romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse. Ve-VIIIe siècle après J-C. Actes des XXIe journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000*, Presses Universitaires Franche-Comté, 344 p.

PASSARD F., URLACHER J.-P.

2003 : « Architectures funéraires de la nécropole de Saint-Vit (Doubs). Des significations sociales et culturelles? », in *Burgondes, alamans, francs, romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse. Ve-VIIIe siècle après J-C. Actes des XXIe journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, p. 143-153.

PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P.

2008 : « Le dépôt d'armes dans les sépultures franc-comtoises aux VIe et VIIe siècles : un état de la question », *L'Austrasie, Sociétés, économies, territoires, christianisation*, 19, p. 359-369.

PASSARRIUS O.

2011 : « Archéologie du cimetière paroissial dans le Midi, en contexte rural (IXe-XIVe siècles) », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 42, p. 29-38.

PASSARRIUS O., DONAT R., CATAFAU A. (DIR.)

2008 : *Vilarnau : un village du Moyen Âge en Roussillon*, Canet-de-Rosselló, Trabucaire, 516 p.

PAYA D.

1996 : *La tombe et le cimetière en Languedoc au Moyen-Age : l'exemple du Diocèse de Maguelone*, Thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie, Université de Montpellier III, Montpellier, 664 p.

PAYA D., CATALO J. (DIR.)

2011 : *Le cimetière Saint-Michel de Toulouse*, Paris, CNRS édition, 223 p.

PEARSON M.P.

1999 : *The archaeology of death and burial*, Sutton Phoenix Mill, Texas A&M University Press College Station, 250 p.

PECQUEUR L.

2003 : « Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen-âge en Ile-de-France », *Archéologie Médiévale*, 33, p. 1-31.

2005 : « Les sépultures dans les habitats du haut Moyen Âge en France : état de la question », in *Cinquante années d'études médiévales. À la confluence de nos disciplines*, Turnhout, Brepols Publisher, p. 511-520.

PÉREZ A., LABBOK M., QUEENAN J..

1992 : « Clinical study of the lactational amenorrhoea method for family planning », *The Lancet*, 339, 8799, p. 968-970.

PEREZ E.

2010 : « La place de l'enfant dans l'espace funéraire du haut Moyen Âge (VIe-Xe siècle) », *Cahiers d'Histoire*, 29, 2, p. 119-136.

2011 : « Les enfants dans les cimetières médiévaux (VIIe-XIe siècle) : observations et hypothèses à propos de quelques données archéologiques », in *Le corps des anges : Réflexions sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 57-69.

PERIER A.L.

1969 : « Usure, abrasion, érosion », *Pratique Odonto-Stomatologique*, 41, p. 1-7.

PERIN P.

1967 : « les Ardennes à l'époque mérovingienne : étude archéologique », *Etudes ardennaises*, 50, p. 1-48.

1987 : « Des nécropoles romaines tardives aux nécropoles du haut Moyen Âge. Remarques sur la topographie funéraire du Gaule mérovingienne et à sa périphérie », *Cahiers Archéologiques, fin de l'Antiquité et Moyen Âge*, 35, p. 9-30.

1998 : « Possibilités et limites de l'interprétation sociale des cimetières mérovingiens », *Antiquités nationales*, 30, p. 169-183.

2006 : « L'archéologie funéraire reflète-t-elle fidèlement la composition et l'évolution de l'armement mérovingien ? », in *Materiam superabat opus. Hommages à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, RMN, p. 95-111.

2008 : « Sacrifice animal et offrandes alimentaires en Gaule mérovingienne », in *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, p. 278-299.

2009 : « Les tombes mérovingiennes de la basilique de Saint-Denis. Nouvelles recherches interdisciplinaires », in *Glaube, Kult und Herrschaft. Phänomenen des Religiösen im 1. Jahrtausend n. Chr. in Mittel- und Nordeuropa (59. Internationale Sachsensymposium, Francfort-sur-le-Main, 8-13 novembre 2008)*, Francfort-sur-le-Main, Bonn, R. Habelt, p. 173-183.

PERIN P., FEFFER L.-C.

1987a : *Les Francs. A l'origine de la France*, Paris, Armand Colin, 229 p.

1987b : *Les Francs. A la conquête de la Gaule*, Paris, Armand Colin, 229 p.

PERIN P., CALLIGARO T., BUCHET L., CASSIMAN J.-J., DARTON Y., GALLIEN V., POIROT J.-P., RAST-EICHER A., RUCKER C., VALLET F.

2005 : « La tombe d'Arégonde. Nouvelles analyses en laboratoire du mobilier métallique et des restes organiques de la défunte du sarcophage 49 de la basilique de Saint-Denis », *Antiquités nationales*, 37, p. 181-206.

PERIN P., KAZANSKI M.

2007 : « La tombe de Childéric, le Danube et la Méditerranée », in *Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM*, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 29-37.

PERROT R., BESNARD A.C.

2000 : « Le concept de pathocénose testé sur des populations européennes d'époque médiévale », *Paléobios*, 12, p. 54-66.

PETREQUIN

1980 : « Le site funéraire de Soyria à Clairvaux-les-Lacs », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 31, p. 157-230.

PEYTREMANN E.

2003 : *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIIe siècle*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'Archéologie mérovingienne, 884 p.

PICARD J.-C.

1986 : « Introduction », in *L'Inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident*, Paris, De Boccard.

PICARD J.-C., DUVAL Y. (DIR.)

1986 : *L'Inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident. Actes du colloque de Créteil, 16-18 mars 1984*, Paris, de Boccard, 260 p.

PILET C.

1980 : *La Nécropole de Frénouville : étude d'une population de la fin du IIIe à la fin du VIIIe siècle*, Oxford, British Archaeological Reports.

1996 : « Chrono-typologie des tombes de Normandie », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 251-255.

PILET C. (DIR.), ALDUC-LE BAGOUSSE A., BUCHET L., HELLUIN M., KASANSKI M., PILET-LEMIERE J.

1994 : *La nécropole de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), Recherche sur le peuplement de la plaine de Caen du Ve siècle avant J.C. au VIIIe siècle après J.C.*, Paris, CNRS édition, 54e supplément à *Gallia*, 552 p.

PILET C., ALDUC-LE BAGOUSSE A., BUCHET L., BLONDIAUX J., GREVIN G., PILET-LEMIERE J.
1990 : « Les nécropoles de Giberville (Calvados) fin du Ve-fin du VIIe siècle ap. JC », *Archéologie Médiévale*, 20, p. 3-140.

PIONTEK J., KOZLOWSKI T.

2002 : « Frequency of *cribra orbitalia* in the subadult medieval population from Gruczno, Poland », *International Journal of Osteoarchaeology*, 12, p. 202-208.

PLESSIER M.

2000 : *La loi des Burgondes, la loi de Gondebaud*, Thèse de doctorat d'Histoire, Paris IV, Paris, 384 p.

POLET C., ORBAN R., HERBOSCH A.

2000 : « Indicateurs de stress et teneurs en éléments traces: Exemple de deux populations médiévales de Belgique », *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 12, 3-4, p. 247-278.

POLET C., ORBAN R.

2001 : *Les dents et les ossements humains : que mangeait-on au Moyen Âge?*, Turnhout, Brepols, 188 p.

POLFER M.

2006 : « Le rituel funéraire mérovingien et la problématique des sépultures "aristocratiques" des 5e-7e siècles ap. J.-C. », in *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge, actes des 11e journées lotharingiennes*, Luxembourg, CLUDEM, p. 31-65.

POLY J.-P.

2003 : *Le chemin des amours barbares : genèse médiévale de la sexualité européenne*, Paris, Perrin (coll. Pour l'histoire), 607 p.

POROT A.

1996 : *Manuel alphabétique de psychiatrie*, Presses Universitaires de France.

PORTAT E. (DIR.)

2009 : *Rencontres autour de la mort des tout-petits. Mortalité fœtale et infantile, Table ronde organisée par le GAAF et le Service Archéologique de la ville de Chartres*, Saint-Germain-en-Laye, sous presse

PORTAT E., GUILLON M., DELATTRE V.

2011 : « Les comportements funéraires chrétiens autour de la mortalité foetale et périnatale. Deux exemples récents (XIe-XVIIIe) pour une lecture archéo-anthropologique du phénomène de répit. », in *Le regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, Ausonius Editions (coll. Thanat'Os 1), p. 231-248.

PORTE P.

2001 : « Le domaine rural de Larina de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (Hières-sur-Amby, Isère) », *Bulletin Archéologique de Provence*, Supplément 3, p. 219-224.

PORTE P. (DIR.)

2011 : *Larina, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Biarritz, Séguier (coll. Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, tome XXV bis), 2 t., 811 p.

PORTE P., BUCHET L.

1985 : « La nécropole du haut Moyen Âge des Grands Peupliers à Hyères-sur-Amby (Isère). Etude d'une population dans son territoire », *Archéologie Médiévale*, 15, p. 31-102.

POUPARDIN R.

1900 : *La vie de Saint Didier : évêque de Cahors (630-655)*, Paris, A. Picard, 64 p.

PRUAL A.

1999 : « Grossesse et accouchement en Afrique de l'Ouest », *Santé publique*, 11, 2, p. 155-165.

PURVIS R., MACKAY G., COCKBURN F., BARRIE W.J.M., WILKINSON E., BELTON N., FORFAR J.

1973 : « Enamel hypoplasia of the teeth associated with neonatal tetany: a manifestation of maternal vitamin-D deficiency », *The Lancet*, 302, 7833, p. 811-814.

RAYNAUD C.

2006 : « Le monde des morts », *Gallia*, 63, p. 137-156.

RAYNAUD C., GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C.

1995 : « De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIIe siècle (Lunel, Hérault) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 13, p. 1-78.

RAYNAUD C., GARNOTEL A.

1996 : « Groupés ou dispersés? Les morts et la société rurale en Languedoc oriental (IVe-XIIe siècle) », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 139-152.

RAYNAUD C., BERDEAUX M.-L., CRUBEZY É., DUCHESNE S., FOREST V., GARNOTEL A., HERNANDEZ J., MURAIL P., ROMON P.

2010 : *Les nécropoles de Lunel-Viel, Hérault, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Montpellier, Revue archéologique de Narbonnaise, 356 p.

REAL I.

2011 : *Vies de saints, vie de famille. Représentation et système de la parenté dans le Royaume mérovingien (481-751) d'après les sources hagiographiques*, Turnhout, Brepols (coll. *Hagiologia*), 533 p.

REBILLARD É.

1999 : « Église et sépulture dans l'Antiquité tardive (Occident latin, IIIe-VIe siècles) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54, 5, p. 1027-1046.

2002 : « Violations de sépulture et impiété dans l'Antiquité tardive », in *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Picard, p. 65-80.

2003 : *Religion et sépulture. L'église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*, Paris, EHESS, 243 p.

2009 : *Musarna 3, la nécropole impériale*, Rome, École française de Rome (coll. Collection de l'École française de Rome, 415), 333 p.

BEN REDJEB T.

2007 : « La nécropole mérovingienne de Saint-Sauveur (Somme) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 31-299.

REGNIER-BOHLER D.

1993 : « Un traité pour les filles d'Eve : l'écriture et le temps dans *Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles* », *Initiation, apprentissages, éducation au Moyen Âge, Cahiers du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur la Société et l'Imaginaire au Moyen Âge*, 1, p. 449-466.

REVEILLAS H.

2011 : « Les hôpitaux et leurs morts. Des sources écrites au terrain », in *Le regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, Ausonius Editions (coll. Thanat'Os 1), p. 219-230.

REVEILLAS H., CASTEX D.

2010 : « Quels espaces d'inhumation pour les malades? Traitement funéraire des décès en milieu hospitalier au Moyen Âge et à l'époque moderne », *7èmes Journée de la Géographie : les espaces de la mort et la mort dans l'espace. Cahiers ADES*, 5, p. 15-28.

REY A.-L.

2004 : « Autour des nourrissons Byzantins et de leur régime », in *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité : Actes du colloque de Fribourg*, Fribourg, Vandenhoeck et Ruprecht, p. 363-375.

RIBEMONT B.

2007 : *Sexe et amour au Moyen Âge*, Paris, France, Klincksieck (coll. 50 questions, 36), 238 p.

RICHARDS M.P., MAYS S., FULLER B.T.

2002 : « Stable carbon and nitrogen isotope values of bone and teeth reflect weaning age at the Medieval Wharram Percy site, Yorkshire, UK », *American Journal of Physical Anthropology*, 119, 3, p. 205-210.

RICHE P.

1973 : « L'enfant dans le haut Moyen Âge », *Enfant et société. Annales de démographie historique*, n°spécial, p. 95-98.

1987 : *Éducation et culture dans l'Occident barbare : VIe-VIIIe siècles*, Paris, Seuil (coll. L'Univers historique), 578 p.

RICHE P., ALEXANDRE-BIDON D.

1994 : *L'enfance au Moyen âge*, Paris, Seuil, 219 p.

1997 : « L'enfant au Moyen Âge : état de la question », in *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 7-29.

RIGEADE C.

2006 : *Les sépultures de catastrophe : approche anthropologique des sites d'inhumations en relation avec des épidémies de peste, des massacres de population et des charniers militaires*, Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université d'Aix-Marseille II, Aix Marseille II, 236 p.

RIGEADE C., SIGNOLI M., TZORTZIS S.

2006a : « Les sépultures de catastrophe des périodes historiques », *Les collections ostéologiques humaines. Bulletin archéologique de Provence*, supplément 4, p. 139-142.

RIGEADE C., WILLOT J.-M., DEMOLON P., RABINO MASSA E., SIGNOLI M.

2006b : « Approche anthropologique de sépultures de catastrophe du XVIIIe siècle (rue Martin-du-Nord, Douai, France) », *Comptes Rendus Palevol*, 5, 7, p. 901-907.

RITZMAN T.B., BAKER B.J., SCHWARTZ G.T.

2008 : « A fine line : A comparison of methods for estimating ages of linear enamel hypoplasia formation », *American Journal of Physical Anthropology*, 135, 3, p. 348-361.

ROCHEBROCHARD É.D.L.

1999 : « Les âges à la puberté des filles et des garçons en France. Mesures à partir d'une enquête sur la sexualité des adolescents », *Population*, 54, 6, p. 933-962.

RODET-BELARBI I., AMIEL C.

2006 : « Des pendentifs en os et en bois de cerf parmi le mobilier des tombes gallo-romaines du site « François Verdier » à Toulouse (Haute-Garonne) », *Instrumentum*, p. 10-12.

RODET-BELARBI I., SEGUY I.

2012 : « Mal enterrés et mal rangés. Le cas des squelettes humains sans sépulture en France gallo-romaine et médiévale », *Archéopages*, Hors-série 3, p. 168-172.

2013 : « Traités comme des chiens : les cadavres sans sépulture. Exemples archéologiques (périodes historiques, France) », *Technique et Culture*, 60.

ROUCHE M.

2003 : *Les racines de l'Europe : les sociétés du haut Moyen Âge, 568-888*, Paris, Fayard (coll. Le Cours de l'histoire), 251 p.

2006 : « La sexualité dans le mariage durant le haut Moyen Âge », *Settimane di studio-centro italiano di studi alto Medioevo*, 53, p. 381-415.

2009 : « Les wisigoths en Aquitaine (418-507) », in *Le bréviaire d'Alaric, aux origines du Code civil*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 13-26.

ROUCHE M., DUMEZIL B. (DIR.)

2008 : *Le Bréviaire d'Alaric : aux origines du code civil*, Paris, Presses Paris-Sorbonne (coll.

Cultures et civilisations médiévales, 44), 371 p.

ROUSSELLE A.

1990 : *Croire et guérir. La foi en Gaule dans l'Antiquité tardive*, Paris, Fayard, 382 p.

RUBELLIN M.

1982 : « Entrée dans la vie, entrée dans la chrétienté, entrée dans la société : autour du baptême à l'époque carolingienne », in *Annales de l'est* (coll. Les Entrées dans la vie, initiation et apprentissage), p. 31-52.

SALIN E.

1973 : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, t.2 Les sépultures*, (réed. de 1952), Picard, Paris, 417 p.

1987 : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, t.1 Les idées et les faits*, (réed. de 1949), Picard, Paris, 531 p.

1988 : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, t.3 les techniques*, (réed. de 1957), Paris, Picard., 531 p.

1989 : *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire, t.4, Les croyances*, (réed. de 1959), Paris, Picard, 579 p.

SALVADEI L., RICCI F., MANZI G.

2001 : « Porotic hyperostosis as a marker of health and nutritional conditions during childhood: Studies at the transition between imperial Rome and the early Middle Ages », *American Journal of Human Biology*, 13, 6, p. 709-717.

SANGOÏ J.-C.

1997 : « La mortalité infantile en Europe occidentale au XVIIIe siècle », in *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XVIe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 191-210.

SANTINELLI-FOLTZ E.

2011 : « Pleurer les morts et transmettre aux vivants : les femmes et la mort dans le groupe familial (l'exemple de la province de Reims au Xe siècle) », *Archeologia Medievale*, 38, p. 33-44.

SAUNDERS S.R.

2008 : « Juvenile skeletons and growth-related studied », in *Biological Anthropology of the human skeleton*, Hoboken, Wiley-Liss.

SAUNDERS S.R., HOPPA R.D.

1993 : « Growth deficit in survivors and non-survivors : Biological mortality bias in subadult skeletal samples », *American Journal of Physical Anthropology*, 36, Supplément 17, p. 127-151.

SAUNDERS S.R., KEENLEYSIDE A.

1999 : « Enamel hypoplasia in a Canadian historic sample », *American Journal of Human*

Biology, 11, 4, p. 513-524.

SCHEPARTZ L.A., FOX S.C., BOURBOU C.

2009 : *New directions in the skeletal biology of Greece*, The American School of Classical Studies at Athens, 306 p.

SCHEUER L., BLACK S.

2000 : *Developmental Juvenile Osteology*, San Diego, Academic Press, 587 p.

SCHMITT A.

2005 : « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 17, 1-2, p. 89-101.

SCHMITT A., GEORGES P.

2008 : « Quelle démarche suivre pour estimer l'âge au décès à partir du squelette? », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales: tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, de Boccard, p. 269-286.

SCHNEIDER L. (DIR.)

2010a : « Archéologie des églises et des cimetières ruraux, les apports récents de la documentation languedocienne », in *Actes du Séminaire d'Archéologie Médiévale Métropolitaine et Méditerranéenne organisé par les laboratoires Archéologie Médiévale Méditerranéenne (UMR 6572, CNRS, Aix-en-Provence) et Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (UMR 5140, CNRS, Lattes) Montpellier, 13 mai 2009*, Archéologie du Midi Médiéval, p. 131-247.

2010b : « De l'archéologie du monument chrétien à l'archéologie des lieux de culte. Propos d'introduction et repères historiographiques. », *Archéologie du Midi Médiéval*, 28, p. 131-146.

SCHOUR I., MASSLER M.

1941 : « The development of the human dentition », *Journal of the American Dental Association*, 27, p. 1153-1160.

SCHULTZ M., WAPLER U.

1996 : « Une méthode de recherche histologique appliquée au matériel osseux archéologique : l'exemple des *cribra orbitalia* », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3, p. 421-431.

SCHUTKOWSKI H.

1993 : « Sex determination of infant and juvenile skeletons : I. Morphognostic features », *American Journal of Physical Anthropology*, 90, 2, p. 199-205.

SCOTT E.

1999 : *The archaeology of infancy and infant death*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 819) , 136 p.

SEGUY I.

1996 : « Structure et mode de renouvellement des populations », *L'identité des populations*

archéologiques, p. 389-402.

1997 : « Aspects religieux et profanes dans le traitement funéraire réservé au nouveau-né au Moyen-âge et à l'époque Moderne », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 97-113.

2010 : « La mort des tout-petits : entre dogme et croyances populaires en France, de la fin de l'Antiquité à l'Epoque moderne », *Trace*, 58, p. 29-39.

2011 : « La part des anges : évaluation quantitative de la mortalité des premiers jours dans les populations pré-industrielles », in *Le corps des anges : Réflexions sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge*, Blandy-les-Tours, SilvanaEditoriale, p. 124-131.

SEGUY I., BUCHET L.

2006 : « Âge biologique, âge civil, âge social. Estimation de l'âge des enfants inhumés et analyse paléodémographique », in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*, Colloque International de Dakar, (Sénégal, 10-13 décembre 2002), Paris, Aidelf, p. 76-86.

SEGUY I., TZORTZIS S.

2008 : « Pratiques funéraires en lien avec les décès des nouveaux nés », *Socio-anthropologie*, 22, p. 75-92.

SEGUY I., BUCHET L.

2011 : *Manuel de paléodémographie*, Paris, Ined, 430 p.

SELLIER P.

1993 : « L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kosa (1978) », in *Croissance et Vieillesse, Actes du XXIe colloque des Anthropologues de Langue Française (13-15 mai 1993)*, Bordeaux, non publié.

1995 : « Paléodémographie et archéologie funéraire : les cimetières de Mehrgarh, Pakistan », *Paléorient*, 21, 2, p. 123-143.

1996 : « La mise en évidence d'anomalies démographiques et leur interprétation: population, recrutement et pratiques funéraires du tumulus de Courtesoult », *Nécropoles et société au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). Documents d'Archéologie Française*, 54, p. 188-202.

2012 : « Tous les morts? Regroupement et sélection des inhumés: les deux pôles du recrutement funéraire », in *Le regroupement des morts. Genèse et diversité archéologique*, Bordeaux, Ausonius Editions (coll. Thanat'Os 1), p. 83-94.

SELLIER P., TILLIER A.-M., BRUZEK J.

1997 : « A la recherche d'une référence pour l'estimation de l'âge des foetus, nouveau-nés et nourrissons des populations archéologiques européennes », *Anthropologie et préhistoire*, 108, p. 75-87.

SERRALONGUE J., TREFFORT C.

1995 : « Inhumations secondaires et ossements erratiques de la nécropole des Combes, à Yvoire (Haute-Savoie). Analyse archéologique et questions historiques. », *Pages d'Archéologie Médiévale en Rhône-Alpes*, 2, p. 105-118.

SHAHAR S.

1990 : *Childhood in the Middle Ages*, New York, Routledge, 342 p.

SHORTER E.

1981 : « L'âge des premières règles en France, 1750-1950 », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 36, 3, p. 495-511.

SIGAL P.A.

1969 : « Maladie, pèlerinage et guérison au XIIe siècle. Les miracles de saint Gibrien à Reims », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 24, 6, p. 1522-1539.

1971 : « Comment on concevait et on traitait la paralysie en Occident dans le haut Moyen Age. », *Revue d'histoire des sciences*, 24, 3, p. 193-211.

1977 : « Histoire et hagiographie : les *Miracula* aux XIe et XIIe siècles », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 8, 1, p. 237- 257.

1985a : *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XIe-XIIe siècle)*, Paris, les Éditions du Cerf (coll. Histoire, 11), 349 p.

1985b : « La grossesse, l'accouchement et l'attitude envers l'enfant mort-né à la fin du moyen âge d'après les récits de miracles », *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge*, p. 23-41.

1997 : « Les accidents de la petite enfance a la fin du Moyen Âge d'après les récits de miracles », *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XVIe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, p. 59-76.

1999 : « L'histoire de l'enfant au Moyen Âge : une recherche en plein essor », *Histoire de l'éducation*, 81, p. 3-22.

SIGNOLI M.

2008 : « Archéo-anthropologie funéraire et épidémiologie », *Socio-anthropologie*, 22, p. 107-122.

SIMMER A.

1987 : « Le nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne », *Revue Archéologique de l'Est*, 38, p. 333-396.

1988 : *Le cimetière mérovingien d'Audun-le-Tiche (Moselle)*, Paris, Errance (coll. Archéologie Aujourd'hui, Moyen Âge, 1).

SIMON C.

1983 : *Nécropole de Sézegnin (Avusy, Genève), nécropole de Thoiry (Ain, France): étude*

anthropologique et paléodémographique, Thèse de doctorat en Sciences, Université de Genève, Genève, 174 p.

1986 : « Considérations paléodémographiques sur quelques anciennes églises de Genève », in *Le matériel anthropologique provenant des édifices religieux. Actes des IIe journées anthropologiques de Valbonne*, p. 51-60.

1990 : « Quelques réflexions sur la paléodémographie », *Anthropologie et archéologie: dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 123-132.

SIMON-MUSCHEID K.

1996 : « Indispensable et caché. Le travail quotidien des enfants au bas Moyen Âge et à la Renaissance », *Médiévales*, 15, 30, p. 97-107.

SKINNER M.

1996 : « Developmental stress in immature Hominines from Late Pleistocene Eurasia: Evidence from enamel hypoplasia », *Journal of Archaeological Science*, 23, 6, p. 833-852.

SKIRDA A.

2010 : *La traite des Slaves. L'esclavage des Blancs du VIIIe au XVIIIe siècle*, Paris, Max Chaleil, 230 p.

SMITH P., KAHILA G.

1992 : « Identification of infanticide in archaeological sites: a case study from the Late Roman-Early Byzantine periods at Ashkelon, Israel », *Journal of Archaeological Science*, 19, 6, p. 667-675.

SOFAER DEREVENSKI J.

1994a : « Editorial », *Archaeological review from Cambridge*, 13, 2, p. 1-5.

1994b : « Where are the children? Accessing children in the Past », *Archaeological review from Cambridge*, 13, 2, p. 3-20.

1997 : « Engendering children, engendering archaeology », in *Invisible people and processes: writing gender and childhood into European archaeology*, Londres, Leicester University Press, p. 192-202.

2000 : *Children and material culture*, New York, Routledge, 244 p.

SOUTHWELL-WRIGHT W.

2012 : « Disability and archaeology: critical perspectives and inclusive practices », in *34th Annual Meeting of the Theoretical Archaeology Group*, Liverpool.

STECKEL R.H., ROSE J.C.

2002 : *The Backbone of History: Health and Nutrition in the Western Hemisphere*, Cambridge University Press, 662 p.

STEINER L.

2002 : « La continuité des nécropoles du Bas-Empire au haut Moyen Âge : l'exemple d'Yverdon et d'autres sites de la région lémanique », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, 59, 3, p. 307-316.

STEINER L., MENNA F., PERREARD LOPRENO G.

2000 : *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IVe-VIIIe s. ap. J.-C.)*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 352 p.

STELLA A.

1996 : « Travail, famille, maison : formes et raisons du placement dans les sociétés traditionnelles », *Médiévales*, 15, 30, p. 35-44.

STEUER H.

1989 : « Archaeology and history: proposals on the social structure of the Merovingian kingdom », in *The birth of Europe: archaeology and social development during the first Millennium A.D.*, Rome, L'Erma di Bretschneider, p. 100-122.

STEVENSON A.

2007 : « Introduction », *The Materiality of Burial Practices, Archaeological review from Cambridge*, 22, 1, p. 2-5.

STOODLEY N.

2000 : « From the cradle to the grave: age organization and the early Anglo-Saxon burial rite », *World Archaeology*, 31, 3, p. 456-472.

2002 : « Multiple burials, multiple meanings? Interpreting the Early Anglo-Saxon multiple interment », in *Burial in early medieval England and Wales*, Londres, Society for Medieval Archaeology, p. 103-121.

STUART-MACADAM P.

1985 : « Porotic hyperostosis: Representative of a childhood condition », *American Journal of Physical Anthropology*, 66, 4, p. 391-398.

1989 : « Porotic hyperostosis: Relationship between orbital and vault lesions », *American Journal of Physical Anthropology*, 80, 2, p. 187-193.

1991 : « Anemia in Roman Britain: Poundbury Camp », *Health in Past Societies. Biocultural interpretations of human skeletal remains in archaeological contexts*, BAR International series, 567, Oxford, Tempus Reparatum, p. 101-113.

1992 : « Porotic hyperostosis: a new perspective », *American Journal of Physical Anthropology*, 87, p. 39-47.

STUTZ F.

2000 : « L'inhumation habillée à l'époque mérovingienne au sud de la Loire », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 60, p. 33-47.

SUNDICK R.I.

1978 : « Human skeletal growth and age determination », *Homo*, 29, 4, p. 228-249.

SUSANNE C.

1993 : « Croissance et nutrition », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 5, 1, p. 69-84.

SUSANNE C., REBATO E., CHIARELLI B.

2003 : *Anthropologie biologique: évolution et biologie humaine*, Bruxelles, De Boeck Université, 782 p.

TAILLEFER A., CASASOPRANA A., CASCARIGNY F., CLAUDET I.

2012 : « Port de colliers de dentition chez le nourrisson », *Archives de Pédiatrie*, 19, 10, p. 1058-1064.

TARDIEU J.

1993 : « La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation », in *A réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 223-249.

TESTART A.

2007 : « Enjeux et difficultés d'une archéologie sociale du funéraire », in *Pratiques funéraires et sociétés*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, p. 9-13.

2009 : « Partir dans l'au-delà accompagné ou le rôle des fidélités personnelles dans la genèse du pouvoir », in *Sépultures et sociétés. Du Néolithique à l'Histoire*, Paris, Errance, p. 71-80.

THEUREAU C.

2006 : « Synthèse anthropologique », in *Saint-Mexme de Chinon, Ve-XXe siècle*, Paris, édition du CTHS.

2007 : « Étude anthropologique d'un cimetière de paroisse rurale : les sépultures (8e-19e s.) de Rigny (Rigny-Ussé, Indre-et-Loire) », *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 45-46.

[En ligne] : <http://racf.revues.org/806>

THEUREAU C., LORANS E., HUSI P.

1990 : « Les pratiques funéraires à Saint-Mexme de Chinon du Ve au XVIIIe siècle », *Revue archéologique du Centre de la France*, 29, 2, p. 131-169.

[En ligne] :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/racf_0220-6617_1990_num_29_2_2626

THILLAUD P.-L.

1996 : *Paléopathologie humaine*, Sceaux, Kronos, 238 p.

THOMANN A.

2004 : *Pratiques funéraires et anthropologie biologique d'une population en contexte rural au haut Moyen Âge en Provence. Le site de Saint-Estève le Pont (Berre l'étang, Bouches du Rhône)*,

Thèse de doctorat d'Anthropologie biologique, Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II, Aix-en-Provence, 294 p.

THOMANN A., BELLO S., LALYS L., ADALIAN P., ARDAGNA Y., GIBERT M., GENOT A., DUTOUR O., SIGNOLI M.

2005 : « Étude anthropologique du cimetière médiéval de Saint-Estève-Le-Pont (Berre l'Étang) », in *L'homme et ses images : mesures, représentations, constructions, L'homme et ses images : mesures, représentations, constructions*, Actes du XXVème Colloque du GALF, Marseille, CNRS édition, p. 419-426.

THOMANN A., GENOT A.

2005 : « Le site de Saint-Estève-Le-Pont à Berre l'Étang (Bouches-du-Rhône) », *La Méditerranée et le monde mérovingien: témoins archéologiques. Bulletin archéologique de Provence*, Supplément 3, p. 143-154.

TILLIER A.-M., DUDAY H.

1990 : « Les enfants morts en période périnatale », *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 89-98.

TOUBERT P.

1973 : *Les structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IXe siècle à la fin du XIIIe siècle*, Rome, École française de Rome, 787 p.

TREFFORT C.

1994 : *Genèse du cimetière chrétien : étude sur l'accompagnement du mourant, les funérailles, la commémoration des défunts et les lieux d'inhumation à l'époque carolingienne, entre Loire et Rhin (milieu VIIIe - début XIe siècle)*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Lumière Lyon II, Lyon, 4 vol.

1996a : « Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires en Gaule du VIe au Xe siècle », in *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A. (Orléans, 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, La Simarre, p. 55-63.

1996b : *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 216 p.

1997a : « Archéologie funéraire et histoire de la petite enfance. Quelques remarques à propos du Haut Moyen Âge », *La petite enfance dans l'Europe médiévale et moderne. Actes des XVIe Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 93-107.

1997b : « La vie et le corps de l'enfant au VIe siècle », in *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VIIe journées anthropologiques de Valbonne*, Antibes, APDCA, p. 115-127.

1997c : « *Sinite parvulos venire ad me...* Les plus anciens témoins d'une liturgie funéraire propre aux enfants dans l'occident latin : la liturgie hispanique (dite wisigothique ou mozarabe) », in *Actes de la Table-Ronde organisée le 20 avril 1995 à Reims*, Reims, Presses universitaires de

Reims, p. 157-164.

2000 : « Les inhumations d'enfants au cours du haut Moyen Âge dans la nécropole des Plantées à Briord (Ain) », *Le Bugey*, 87, p. 19-36.

2002 : « Vertus prophylactiques et sens eschatologique d'un dépôt funéraire du haut Moyen Âge : les plaques boucles rectangulaire burgonde à inscription », *Archéologie Médiévale*, 32, p. 31-54.

2004 : « L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge », in *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques* (coll. Bibracte, 9), Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 131-140.

2006 : « Autour de quelques exemples lotharingiens : réflexions générales sur les enjeux de la sépulture entre le IXe et le XIIe siècle. », in *Sépulture, mort et représentation du pouvoir au Moyen Âge, Actes des 11e journées lotharingiennes*, Luxembourg, CLUDEM, p. 69-93.

2011a : « Introduction. Tombeaux et sépultures de l'époque romane : les monuments de l'indicible », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 42, p. 7-15.

TREFFORT C. (DIR.)

2011b : « Mémoires, tombeaux et sépultures à l'époque romane », in *Actes des XLIIes Journées romanes de Cuxa, 5-12 juillet 2010*, Codalet, Association culturelle de Cuxa (coll. Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa, 42), 289 p.

TURCK D. (DIR.)

2002 : « Traitement nutritionnel des diarrhées aiguës du nourrisson et du jeune enfant », *Archives de Pédiatrie*, 9, 6, p. 610-619.

TZORTZIS S., POGNEAUX N., JULIEN M., SIGNOLI M.

2000 : « Les fouilles archéologiques et anthropologiques des abords de la chapelle Saint-Jean (L'Argentière-la-Bessée, Hautes Alpes). Résultats préliminaires », in *Les écosystèmes alpins. Approches anthropologiques*, Gap, CDDP des Hautes-Alpes (coll. Actes de l'Université d'été 2000), p. 61-81.

TZORTZIS S., SIGNOLI M., ARDAGNA Y.

2002 : « Archéologie et anthropologie de terrain en Haut-Dauphiné », in *Relations hommes-milieux dans les écosystèmes alpins : alimentation, reproduction biologique et sociale*, Gap, CDDP des Hautes-Alpes, (coll. Actes de l'Université d'été 2001), p. 51-71.

UBELAKER D.H.

1984 : *Human skeletal remains: excavation, analysis, interpretation*, Washington, Taraxacum, 172 p.

UNICEF

2011 : *La situation des enfants dans le monde 2011*, New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 148 p.

[En ligne] :

http://www.unicef.org/french/sowc2011/pdfs/SOWC-2011-Main-Report_FR_02092011.pdf

URLACHER J.-P., PASSARD-URLACHER F., MANFREDI S.

1998 : *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs : VIe-VIIe siècles après J.C.*, Saint-Germain-en-Laye, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, 10, 440 p.

URLACHER J.-P., PASSARD-URLACHER F., GIZARD S., LEGOUX R., PILET-LEMIERE J.

2008 : *Saint-Vit, les Champs traversains, Doubs : nécropole mérovingienne, VIe-VIIe siècle ap. J.-C.*, Besançon, Presses Universitaires Franche-Comté (coll. Annales littéraires de l'Université de Besançon), 495 p.

VALLET F.

1996 : « Die Ausstattung der Kindergräber », in *Die Franken. Wegbereiter Europas*, 5-8 Jahrhundert n. chr., p. 712-715.

VALLOIS H.V.

1937 : « La durée de la vie chez l'homme fossile », *L'anthropologie*, 47, 1937, p. 499-532.

VASSEUR P.

1999 : *Protection de l'enfance et cohésion sociale du IVe au XXe siècle*, Paris, Editions L'Harmattan, 330 p.

VAUCHEZ A.

1988 : *La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge : d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Paris, De Boccard (coll. Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome), 771 p.

VERBRUGGHE G., CARRON D.

2007 : « Dizy (Marne, France), « Les Rechignons ». Un exemple champenois de sépultures dispersées dans et aux abords d'un habitat du haut Moyen Âge », in *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, Economies, Territoires, Christianisation. Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM (Tournai, 17-20 juin 2004)*, Montagnac, Éd. M. Mergoïl, p. 167-173.

VERLINDEN C.

1976 : « L'enfant esclave dans l'Europe médiévale », in *L'enfant, Europe médiévale et moderne*, Bruxelles, Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, p. 107-125.

VERNOIS V., UNG BAO M., DESCHAMPS N.

1989 : « Etudes de la physionomie buccale d'une population ancienne : un aspect de la vie de l'individu », in *Homme et milieu. Actes des IVe journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, Éd. du CNRS, p. 41-55.

VERSLYPE L.

2003 : « A la vie, à la mort. Considérations sur l'archéologie et l'histoire des espaces politiques, sociaux et familiaux mérovingiens », in *Au-delà de l'écrit : les hommes et leurs vécus matériels*

au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques : nouvelles perspectives, Turnhout, Brepols, p. 405-459.

2005 : « Les tertres funéraires et les sépultures délimitées entre Somme et Rhin. Signal social ou culturel, politique ou religieux, individuel ou communautaire ? », *Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne*, 29, p. 51-55.

2007 : « Identités et communautés en Neustrie mérovingienne », in *Villes et campagnes en Neustrie, Sociétés, Economies, Territoires, Christianisation : actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM*, Montagnac, M. Mergoil, p. 11-22.

VERSLYPE L., PERIN P.

2007 : *Villes et campagnes en Neustrie : sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXVe Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM (Tournai, 17-20 juin 2004)*, Montagnac, Éd. M. Mergoil, 312 p.

2008 : « Paléo-écologie des populations mérovingiennes de l'Est de la France », *L'Austrasie, Sociétés, économies, territoires, christianisation*, 19, p. 393-403.

VIVAS M.

2012 : *La privation de sépulture au Moyen Âge. L'exemple de la province ecclésiastique de Bordeaux (Xe-début du XIXe siècles)*, Thèse de doctorat en Histoire et Archéologie, Université de Poitiers, Poitiers, 804 p.

VOGEL C.

1969 : *Le pécheur et la pénitence au Moyen Âge*, Paris, les Éditions du Cerf, 245 p.

VOISENET J.

1994 : *Bestiaire chrétien : l'imagerie animale des auteurs du Haut-Moyen Age, Ve-XIe s.*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail (coll. Tempus), 386 p.

2006 : « L'animal et la pensée médicale dans les textes du Haut Moyen Age », *Rursus. Poétique, réception et réécriture des textes antiques*, 1.

[En ligne] : <http://rursus.revues.org/50>

VUOLANTO V.

2010 : *Children in the Ancient World and the Early Middle Ages (800 av JC - 800 ap. JC). A bibliography*, University of Tampere, Finland, 75 p.

[En ligne] :

<http://www.uta.fi/yky/yhteystiedot/henkilokunta/villevuolanto/index/Children%20in%20the%20Ancient%20World%20and%20the%20Early%20Middle%20Ages.pdf>

2011 : « Infant abandonment and the Christianization of medieval Europe », in *The dark side of childhood in late Antiquity and the Middle Ages*, Oxford, Oxbow Books, p. 3-20.

WAGNER A.

2004 : *Les saints et l'histoire : sources hagiographiques du haut Moyen Âge*, Editions Bréal, 324 p.

WALDRON T.

2007 : *Palaeoepidemiology: The measure of disease in the human past*, Walnut Creek, Left Coast Press, 150 p.

WALKER P., BATHURST R.R., RICHMAN R., GJERDRUM T., ANDRUSHKO V.A.

2009 : « The causes of porotic hyperostosis and *cribra orbitalia*: A reappraisal of the iron-deficiency-anemia hypothesis », *American Journal of Physical Anthropology*, 139, 2, p. 109-125.

WAPLER U., CRUBÉZY É., SCHULTZ M.

2004 : « Is *cribra orbitalia* synonymous with anemia? Analysis and interpretation of cranial pathology in Sudan », *American Journal of Physical Anthropology*, 123, 4, p. 333-339.

WATT M.E., LUNT D.A., GILMOUR W.H.

1997 : « Caries prevalence in the deciduous dentition of a mediaeval population from the Southwest of Scotland », *Archives of Oral Biology*, 42, 12, p. 811-820.

WATTS D.

1989 : « Infant burials and romano-british christianity », *The Archaeological journal*, 146, p. 373-383.

WEISS-KREJCI E.

2004 : « Mortuary representations of the noble house. A cross-cultural comparison between collective tombs of the ancient Maya and dynastic Europe », *Journal of Social Archaeology*, 4, 3, p. 368-404.

WELCH M.

2006 : « Cross-Channel contacts between Anglo-Saxon England and Merovingian Francia: an Anglo-French research project », in *De l'Âge du Fer au haut Moyen Âge, archéologie funéraire, princes et élites guerrières. Actes des tables rondes Longroy I (1er et 2 septembre 1998) et Longroy II (24 et 25 août 1999)*, Saint-Germain-en-Laye, Bulletin de l'Association française d'archéologie mérovingienne, p. 103-110.

WOOD I.

1996 : « Sépultures ecclésiastiques et sénatoriales dans la vallée du Rhône (400-600) », *Médiévales*, 15, 31, p. 13-27.

2009 : « Le bréviaire chez les Burgondes », in *Le bréviaire d'Alaric, aux origines du Code civil*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 151-160.

WOOD J.W., MILNER G.R., HARPENDING H.C., WEISS K.M.

1992 : « The osteological paradox: problems of inferring prehistoric health from skeletal samples », *Current Anthropology*, 33, 4, p. 343-370.

WRIGHT L.E.

2003 : « Recent progress in bioarchaeology: approaches to the osteological paradox », *Journal of Archaeological Research*, 11, 1, p. 43-70.

WRIGLEY E.A., SCHOFIELD R.

1989 : *The population history of England, 1541-1871: a reconstruction*, Cambridge, Cambridge University Press, 826 p.

WRIGLEY E.A., DAVIES R.S., OEPPEN J.E., SCHOFIELDS R.S.

1997 : *English population history from family reconstitution, 1580-1837*, Cambridge, Cambridge University Press, 700 p.

WYSS M.

1999 : « Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : l'ensemble monumental du haut Moyen Âge », in *Religions, rites et cultes en Ile-de-France. Actes des journées archéologiques d'Ile-de-France, 27 et 28 novembre 1999*, Paris, DRAC Ile-de-France, p. 123-126.

WYSS M., BERNARDI P., BILLOT C., DUBOIS C., MEYER-RODRIGUES N.

1996 : *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIIIe siècle*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 59), 444 p.

YOUF D.

2011 : « Seuils juridiques d'âge : du droit romain aux droits de l'enfant », *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, 11.

[En ligne] : <http://sejed.revues.org/7231>

YOUNG B.K.

1977 : « Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens », *Archéologie médiévale*, 7, p. 5-81.

1984 : *Quatre cimetières mérovingiens de l'Est de la France : Lavoye, Dieue-sur-Meuse, Mézière-Manchester et Mazerny. Etude Quantitative et qualitative des pratiques funéraires*, Oxford, BAR International Series, 208, p. 1-239.

1986a : « Exemple aristocratique et mode funéraire dans la Gaule mérovingienne », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 41e année, 2, p. 379-380.

[En ligne] :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1986_num_41_2_283281

1986b : « Quelques réflexions sur les sépultures privilégiées, leur contexte et leur évolution surtout en Gaule de l'Est », in *L'Inhumation privilégiée du IVe au VIIIe siècle en Occident. Actes du colloque de Créteil (16-18 mars 1984)*, Paris, De Boccard, p. 69-88.

1997 : « Pratiques funéraires et mentalités païennes », in *Clovis : Le Baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, Paris, Presses Paris Sorbonne, p. 15-42.

2004 : « Rites funéraires et stratégie politique. Le cas des tombes royales », in *Bibracte, Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques*, Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 79-92.

2006 : « Rituel funéraire, structure sociale, choix idéologique et genèse du faciès funéraire mérovingien », in *De l'Âge du Fer au haut Moyen Âge, archéologie funéraire, princes et élites guerrières*, Longroy, Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, p. 215-

229.

YVER J.

1968 : « Note sur la protection des mineurs dans les capitulaires carolingiens », *Album J. Balon*, p. 61-76.

ZADORA-RIO É.

2005 : « L'historiographie des paroisses rurales à l'épreuve de l'archéologie », in *Actes du Colloque international de Toulouse, 21-23 mars 2003*, Paris, Errance, p. 15-23.

2010 : « Archéologie des églises et des cimetières ruraux en Languedoc : un point de vue d'«Outre-Loire» », *Archéologie du Midi Médiéval*, 28, p. 239-247.

ZADORA-RIO E., GALINIE H.

1995 : « La fouille de l'ancien centre paroissial de Rigny (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire). Deuxième rapport préliminaire (1992-1994) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 34, 1, p. 195-249.

ZADORA-RIO E., GALINIE H., HUSI P., LIARD M., RODIER X., THEUREAU C.

2001 : « La fouille du site de Rigny, 7e-19e s. (commune de Rigny-Ussé, Indre-et-Loire): l'habitat, les églises, le cimetière. Troisième et dernier rapport préliminaire (1995-1999) », *Revue archéologique du centre de la France*, 40, 1, p. 167-242.

ZAMMIT J.

2008 : « La paléodémographie. Gestion des données paléopathologiques et anthropologiques à l'échelle d'une nécropole », in *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales : tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de paléopathologie humaine »*, Paris, De Boccard, p. 551-557.

ZERNER M.

1981 : « Enfants et jeunes au IXe siècle : La démographie du polyptyque de Marseille, 813-814 », *Provence historique*, p. 355-384.

ANNEXE 1 : CORPUS DES TEXTES ANALYSES

1. Sources littéraires et hagiographiques (VIe-VIIIe siècle) :

- **Grégoire de Tours**, *Les Dix livres d'Histoire*, trad. R. Latouche, Paris, Les Belles Lettres, 1963, 10 vol.

- **Grégoire de Tours**, *Les livres des miracles et autres opuscules de Georges Florent Grégoire, évêque de Tours*, trad. E. Bordier, Paris, éd. J. Renouard, 1857

Disponible en ligne :

<http://books.google.fr/books?id=qwXi7->

[OFSSkC&printsec=frontcover&dq=%22les+livres+des+miracles%22&hl=fr&sa=X&ei=PE9dUof_JKXE7Abr8oGQDQ&ved=0CFMQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false](http://books.google.fr/books?id=qwXi7-OFSSkC&printsec=frontcover&dq=%22les+livres+des+miracles%22&hl=fr&sa=X&ei=PE9dUof_JKXE7Abr8oGQDQ&ved=0CFMQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false)

- **Frédégaire**, *Chronique des temps mérovingiens : livre IV et continuations*, trad. O. Devillers et J. Meyers, Turnhout, Brepols Publisher, 2001

- **Bède le Vénérable**, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, trad. P. Monat et P. Robin, 3 vol., Paris, Les éditions du Cerf, 2005

- **Dhuoda**, *Manuel pour mon fils*, d'après P. Riché, *Dhuoda, Manuel pour mon fils. Introduction, texte critique, notes*, trad. C. Mondésert, Paris, Les éditions du Cerf, 1991

2. Sources normatives (VIe-VIIe siècle) :

- **Loi Salique et loi Ripuaire**, d'après J. P. A. Peyré, éd. Firmin Didot, Paris, 1828

- **Le Code Wisigothique**, d'après S. P. Scott, *the Visigothic Code (Forum judicum)*, Boston, Boston Book Co., 1910

Disponible en ligne, *the library of Iberian resources online* :

<http://libro.uca.edu/vcode/visigoths.htm>

- **La loi Burgonde**, d'après M. Plessier, *La loi de Gondebaud*, thèse de doctorat en histoire (dir. M. Rouche), Paris, Université Paris IV, 2000

- **Les canons des conciles mérovingiens**, d'après J. Gaudemet, B. Basdevant-Gaudemet, *Les canons des conciles mérovingiens, VIe-VIIe siècles*, Paris, éd. C. De Clercq, les Éditions du Cerf, 1989, 2 vol.

ANNEXE 2

Fréquence et nombre des enfants dans les nécropoles

	Âge d'après des critères anthropologiques			Âge d'après la longueur de la fosse	Âge inconnu	Fosses vides	Ossements non recueillis	Total enfants	% enfants
	Répartition en classes d'âge	Répartition probable	Total						
Goudelancourt-lès-Pierrepont	28	16	44	18	7	8	0	77	17%
% Goudelancourt-lès-Pierrepont	36%	21%	57%	23%	9%	10%	0%		
Cutry	13	17	30	16	2	2	0	50	18%
% Cutry	26%	34%	60%	32%	4%	4%	0%		
Giberville	21	8	29	12	2	53	0	96	19%
% Giberville	22%	8%	30%	13%	2%	55%	0%		
Saint-Sauveur	38	38	76	24	5	9	0	114	25%
% Saint-Sauveur	33%	33%	67%	21%	4%	8%	0%		
Haudricourt	16	4	20	0	1	5	0	26	26%
% Haudricourt	62%	15%	77%	0%	4%	19%	0%		
Saint-Martin-de-Fontenay	131	40	171	11	4	66	6	258	35%
% Saint-Martin-de-Fontenay	51%	16%	66%	4%	2%	26%	2%		
Hières-sur-Amby	9	10	19	3	0	0	0	22	40%
% Hières-sur-Amby	41%	45%	86%	14%	0%	0%	0%		

ANNEXE 3

Fréquence et nombre des enfants dans les *Livres des Miracles* de Grégoire de Tours

<i>Miracula</i>	Nombre de chapitres	Guérison d'enfants	Miracle de résurrection	Mort d'enfants	Autres miracles	Total	Fréquence des miracles liés aux enfants
<i>De la gloire des bienheureux martyrs</i>	107	0		1	2	3	3%
<i>De la passion, des vertus et de la gloire de saint Julien</i>	50	3				3	6%
<i>Miracles de saint Martin livre 1</i>	40	2		1		3	8%
<i>Miracles de saint Martin livre 2</i>	60	9				9	15%
<i>Miracles de saint Martin livre 3</i>	40	10			1	11	28%
<i>Miracles de saint Martin livre 4</i>	47	6				6	13%
<i>De la gloire des confesseurs</i>	112	6			1	7	6%
Total	456	36				42	9%
<i>Vita</i> (par chapitre)							
<i>Vie des Pères</i>	20	8	1			9	45%
<i>Miracles de saint André</i>	38	3	5			8	21%

ANNEXE 4

Recensement des maladies présentes dans les *Livres des Miracles*

Type de maladie	Description	Références	Diagnostic	Notes
Blessure	Blessure au pied	SJ c.23	L'organisme n'accepte jamais les corps étranger végétaux	épine
Affection oculaire	Conjonctivite	SJ c.38	Ou signe méningé : infection par la listériose (bactérie provoquant une conjonctivite ou une méningite légère qui guérit naturellement) ou, moins sûr, par la leptospirose (bactérie de l'urine de rat : évolution naturelle)	yeux chassieux + grande douleur de tête
Affection oculaire	Allergie ?	SM III 16	Allergie au pollen : il guérit parce qu'il se déplace. Durée de la maladie 12 ans	poussière mêlée de paille, le pus s'écoule de ses yeux
Affection oculaire	Allergie ?	SM IV c.17	Allergie au pollen : il guérit parce qu'il se déplace / ou conjonctivite	poussière
Affection oculaire	Allergie ?	SM IV c.18	Allergie au pollen : il guérit parce qu'il se déplace / ou conjonctivite	poussière
Affection oculaire	cécité?	GC c.25		extrême cécité
Affection oculaire	cécité?	GC c.60		« frappé de cécité depuis longtemps »
Affection oculaire	conjonctivite?	VP 15,3	Affection longue (20 ans)	du pus s'écoule de la plaie
Affection oculaire	cécité?	VP 9,3	Privée de la vue	filles
Affection oculaire	cécité?	SM II c.54	Cécité	adolescente
Fièvres	Paludisme	VP 7,2	<i>Plasmodium malariae</i> = tous les 4 jours	fièvre quarte
Fièvres	Paludisme	VP 14,3	<i>Plasmodium falsiparum</i> = plus grave avec des fièvres tous les trois jours	fièvre tierce
Fièvres	Crise de sevrage?	SM II c.43	Dénutrition et déshydratation = sevrage forcé?	allaitement insuffisant, fièvre
Fièvres	Crise de sevrage?	SM III 51	Dénutrition et déshydratation = sevrage forcé ?	allaitement insuffisant, fièvre

Fièvres	Crise de sevrage?	GC c.82	3 ans + fièvres et refus du sein	
Fièvres	Ergotisme	SM II c.55	Mal des ardents = intoxication à l'ergot de seigle / ergotisme gangréneux ?	main desséchée
Fièvres	Poliomyélite?	VP 16,3	Douleurs aux cuisses = poliomyélite / ou infection virale = myalgie	« grande douleur aux cuisses et aux jarrets »
Fièvres	Maladie infectieuse	SM III 8	3 mois, faiblesse, fièvre, refuse de s'alimenter	« Infection grave »
Fièvres	Maladie infectieuse	SM IV c.3	Épisode infectieux du petit enfant	fièvre, dénutrition
Fièvres	Maladie infectieuse	SM IV c.25	Épisode infectieux du petit enfant	fièvre violente
Fièvres	Maladie infectieuse	SM IV c.43	Épisode infectieux du petit enfant	fièvre violente
Fièvres	Maladie infectieuse	GC c.22	Épisode infectieux du petit enfant	faiblesse et fièvre
Fièvres	Maladie infectieuse	VP 2,2	Maladie infectieuse	vomissement, fièvre
Fièvres	Maladie infectieuse	VP 19,4	Maladie infectieuse	fièvre depuis 4 mois, refus de s'alimenter
Maladie intestinale	Invagination intestinale	SM III 30	Invagination intestinale intermittente par adénite mésentérique (l'intestin grêle est bloqué) ou crise de reflux gastro-œsophagien ?	< 1 an, rejet de nourriture
Maladie intestinale	Ascarirose	SM III 59	Ascarirose (parasitose, infestation par un ver (<i>ascaris</i>))	« vers semblables à des serpents »
Maladie intestinale	Ascarirose	VP 19,3	Ascarirose (parasitose, infestation par un ver (<i>ascaris</i>))	« vers semblables à des serpents »
Tumeurs et ulcères	Abcès	VP 8,1	Abcès au visage ou abcès dentaire, avec fistulisation	
Tumeurs et ulcères	Abcès	VP 19,2	Abcès au visage ou abcès dentaire, avec fistulisation	
Maladie de peau	maladie de peau?	VP 19,3	Dépend de l'âge de l'enfant / maladie de peau du à une mauvaise hygiène ?	« fille pleine d'ulcères »
Affection mentale	Hystérie	SM III 2	Crise d'hystérie?	adolescente
Affection mentale	post-traumatique	SM III 37	Syndrome post-traumatique dû à une agression ?	adolescente traumatisée à la suite d'une agression

Affection mentale	post-traumatique	SM II c.45	Syndrome post-traumatique ? 2 enfants : cécité / cécité et infirmité	choc?
Affection mentale	post-traumatique	SM II c.45		
Affection mentale	possession	VP 9,3	Crise d'hystérie?	possession démoniaque
Affection mentale	possession	VP 9,3	2 Crise d'hystérie?	possession démoniaque
Affection mentale	possession	SM III 27	Crise d'hystérie?	garçon
paralysie	origine psychologique?	SM II 45	Infirmité, 3 jours de guérison	garçon
paralysie	origine psychologique?	SM III 6	Infirmité, 3 jours de guérison	garçon
paralysie	origine psychologique?	SM III 49	Multiples infirmités	garçon
paralysie	origine psychologique?	GC 28	La main devient raide, les doigts adhèrent à la paume	jeune fille
paralysie	origine psychologique?	VP 7,5	La main se contracte avec son peigne	jeune fille

ANNEXE 5

Résultats de l'analyse de pathologie dentaire. *En rouge, les différences significatives*

Dents observables	Cutry	Saint-Martin-de-Fontenay	Hières-sur-Amby	Larina la Motte et le Mollard	Lisieux Michelet	Cherbourg	ROUEN cour d'Albane	ROUEN cour des Maçons	ROUEN total	TOTAL
n déciduales	128	430	79	334	219	581	220	177	397	2168
n permanentes	144	672	89	203	143	195	136	403	539	1985
Total dents observables	272	1102	168	537	362	776	356	580	936	4153
TOTAL INDIVIDUS	18	90	17	53	37	59	38	39	77	351
Hypoplasie de l'émail dentaire										
n dents touchées	27	88	14	35	45	55	74	130	204	468
n dents permanente totales	242	1153	141	456	300	708	247	556	823	3823
% dents touchées	11,2%	7,6%	9,9%	7,7%	15,0%	7,8%	30,0%	23,4%	24,8%	84%
n individus	8	31	5	11	11	10	10	22	32	108
n observables (+ 4 dents permanentes)	16	68	11	39	23	51	21	32	79	287
% individus	50,0%	45,6%	45,5%	28,2%	47,8%	19,6%	47,6%	68,8%	40,5%	37,6%
CARIES										
Déциduales	6	16	6	22	7	10	12	11	23	90
Stade 1	1	3	2	5	4	3	2	4	6	24
Stade 2	2	7	1	12	3	3	5	5	10	38
Stade 3	3	6	3	4		3	5	1	6	25
Stade 4				1		1		1	1	3
Permanentes	2	19	0	0	1	2	6	35	40	64
Stade 1		8			1	1	5	21	26	36
Stade 2		2				1		9	9	12
Stade 3	2	4					1	4	4	10
Stade 4		5						1	1	6
TOTAL stade 1	1	11	2	5	5	4	7	25	32	60
TOTAL stade 2	2	9	1	12	3	4	5	14	19	50
TOTAL stade 3	5	10	3	4	0	3	6	5	10	35

TOTAL stade 4	0	5	0	1	0	1	0	2	2	9
TOTAL CARIES	8	35	6	22	8	12	18	46	63	154
% caries décidentales	4,7%	3,7%	7,6%	6,6%	3,2%	1,7%	5,5%	6,2%	5,8%	4,2%
% caries permanentes	1,4%	2,8%	0,0%	0,0%	0,7%	1,0%	4,4%	8,7%	7,4%	3,2%
n individus touchés	4	18	4	12	7	6	8	20	28	79
N individus observables (1 molaire)	18	82	13	50	26	56	35	38	76	321
% Individus	22,2%	22,0%	30,8%	24,0%	26,9%	10,7%	22,9%	52,6%	36,8%	24,6%
Ratio dents cariées / individus atteints	2	1,94444444	1,5	1,83333333	1,14285714	2	2,25	2,3	2,25	1,95
TARTRE										
n dents touchées	29	180	12	18	62	29	115	296	411	741
% dents touchées	20,1%	26,8%	13,5%	8,9%	43,4%	14,9%	84,6%	73,4%	76,3%	37,3%
n individus	5	30	3	2	8	7	13	24	37	92
% individus	27,8%	33,3%	17,6%	3,8%	21,6%	11,9%	34,2%	61,5%	48,1%	26,2%
USURE										
Stade 1	4	117	3	14	24	25	27	126	153	340
Stade 2	3	78	1	2	3	1	16	41	57	145
Stade 3	7	20	4	2	3	2	4		4	42
Stade 4	0	11			2					13
Stade 5	1									1
n dents touchées	15	226	8	18	32	28	47	167	214	541
% dents touchées	10,4%	33,6%	9,0%	8,9%	22,4%	14,4%	34,6%	41,4%	39,7%	27,3%
n individus	3	29	2	4	4	7	6	19	25	74
% Individus	16,7%	32,2%	11,8%	7,5%	10,8%	11,9%	15,8%	48,7%	32,5%	21,1%
PARODONTOSE										
n dents touchées	1	5	0	0	3	4	10	37	47	60
% dents touchées	0,7%	0,7%	0,0%	0,0%	2,1%	2,1%	7,4%	9,2%	8,7%	3,0%
n individus	1	3	0	0	1	3	3	13	16	24
% Individus	5,6%	3,3%	0,0%	0,0%	2,7%	5,1%	7,9%	33,3%	20,8%	6,8%
PERTE ANTE MORTEM										
n dents touchées	2	3								5
% dents touchées	0,7%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
type de dents	27-17	15,36,46								

ANNEXE 6

Typologie des tombes d'adultes et d'enfants, par site

	Hières-sur-Ambly		Haudricourt		Cutry		Giberville		Saint-Sauveur		Godelancourt-lès-Pierreponds		Saint-Martin-de-Fontenay	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
Contenants en bois	5	4	6	1	76	21	20	1	127	17	152	16	47	6
Calage de pierres					5	1							155	53
Coffres monoxyles					11	1								
Chambres funéraires					2									
Coffrages maçonnés					32	3								
Coffrages de lauzes	9	11												
Coffrages de moellons	11	5												
Sarcophages							25	1	19	14	9		27	8
Fragments de sarcophages											23	3	13	2
Linceuls			5	6					0	2				
Pleine terre	6	2							104	16				
Sans contenant visible			63	14	57	13	287	38	81	56	176	50	216	117
Total	31	22	74	21	183	39	332	40	331	105	360	69	458	186

ANNEXE 7

Position du corps des adultes et des enfants, par site

	Hières-sur-Amby		Haudricourt		Cutry		Giberville		Saint-Sauveur		Godelancourt-lès-Pierrepont		Saint-Martin-de-Fontenay	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
Décubitus dorsal	19	22	47	20	174	39	79	10	137	57	165	48	376	139
Décubitus latéral droit			1	1	2			1				1	3	1
Pieds/mains liées			1										2	
Position semi-couchée						1								
Décubitus ventral											1			
Total	19	22	49	21	176	40	79	11	137	57	165	49	381	140

ANNEXE 8

Position des membres supérieurs des adultes et des enfants, par site

	Hières-sur-Amby		Haudricourt		Cutry		Giberville		Saint-Sauveur		Godelancourt-lès-Pierrepont		Saint-Martin-de-Fontenay	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant
Mains le long du corps			14	7	30	4	13	1	54	8	17	2	76	17
Mains sur le pubis	19	12	6	3	41	3		1	40	5	4	3	63	16
Mains sur la poitrine										1			5	6
Mains croisées sur le ventre							3		1		1		8	1
Position asymétrique :	0	0	3	5	17	0	5	2	42	5	11	0	40	8
Bras droit le long du corps, main gauche sur le pubis			3	3	10		4	2	18	3	3		25	6
Bras gauche le long du corps, main droite sur le pubis				2	7		1		24	2	8		15	2
Total	19	12	23	15	88	7	21	4	137	19	33	5	192	48
Population totale	31	22	74	21	236	48	332	40	331	106	360	69	458	185
% observables	61%	55%	31%	71%	37%	15%	6%	10%	41%	18%	9%	7%	42%	26%

ANNEXE 9

Inhumations en tombes primaires individuelles, multiples et collectives, par site

	Tombes individuelles		Tombes collectives		Tombes multiples		Total Enfant	% Enfants en			Total adultes	% Adultes en		
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant		Tombes individuelles	Tombes collectives	Tombes multiples		Tombes individuelles	Tombes collectives	Tombes multiples
Hières-sur-Amby	18	18	10	4			22	82%	18%		28	64%	36%	0%
Haudricourt	64	21	10				21	100%			74	86%	14%	0%
Cutry	214	39	20	7	2	2	48	81%	15%	4%	236	91%	8%	1%
Giberville	159	23	173	20			43	53%	47%		332	48%	52%	0%
Saint-Sauveur	218	59	113	44		2	105	56%	42%	2%	331	66%	34%	0%
Godelancourt-lès-Pierrepont	324	67	35	1	1	1	69	97%	1%	1%	360	90%	10%	0%
Saint-Martin-de-Fontenay	261	126	190	57	7	3	186	68%	31%	2%	458	57%	41%	2%

ANNEXE 10

Répartition chronologique des réutilisations de tombes, par site

	VIe siècle		VIIe siècle		VIIIe siècle		IXe-Xe siècles		Total
	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	
Hières-sur-Amby							10	4	14
Haudricourt	(10)		10						10
Cutry	7	5	13	2					27
Giberville	83	9	88	9					189
Saint-Sauveur	23	14	23	12	51	19			142
Godelancourt-lès-Pierreponts	5	1	16		2				24
Saint-Martin-de-Fontenay	57	15	120	37					229
Total	175	44	270	60	53	19	10	4	

ANNEXE 11

Distribution des individus dans les tombes collectives, par site

	Hommes	Femmes	Indéterminés	Enfants	Total	% Enfants
Hières-sur-Amby	6	4		4	14	29%
Saint-Sauveur	42	22	49	44	157	28%
Cutry	4	8	8	7	27	26%
Saint-Martin-de-Fontenay	46	45	86	52	229	23%
Giberville	48	53	72	20	193	10%
Goudelancourt-lès-Pierrepont	8	4	13	1	26	4%
Haudricourt	4	2	4		10	0%

ANNEXE 12

Répartition des enfants en groupes d'âges, dans les tombes primaires individuelles

		0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans
Hières-sur-Amby	Tombes primaires	3	7	5	3
	Tombes plurielles		2		2
Cutry	Tombes primaires	7	16	12	4
	Tombes plurielles	1		4	1
Giberville	Tombes primaires	15	23	11	6
	Tombes plurielles	1	5	10	3
Saint-Sauveur	Tombes primaires	15	23	11	6
	Tombes plurielles	10	8	14	13
Saint-Martin-de-Fontenay	Tombes primaires	20	38	45	23
	Tombes plurielles	6	15	24	11

ANNEXE 13

Fréquence du mobilier dans les tombes d'enfants, par site

	Hières-sur-Amby	Haudricourt			Cutry			Giberville			Saint-Sauveur				Goudelancourt-lès-Pierrepoint			Saint-Martin-de-Fontenay		
	IXe-Xe	560-670	670-720	Total	Vle	Vlle	Total	Vle	Vlle	Total	Vle	Vlle	Vllle	Total	Vle	Vlle-Vllle	Total	Vle	Vlle	Total
Enfants observables	18	4	17	21	25	6	31	16	7	23	13	12	33	58	19	23	69	43	91	134
0-2 ans	3		5	5	3	1	4		1	1	6	2	8	16	3	1	4	3	18	21
3-7 ans	7		7	7	9	1	10	2		2	2	2	10	14	5	8	17	13	25	38
8-12 ans	5	2	5	7	6	1	7	5		5	1	5	3	9	6	6	18	15	32	47
13-17 ans	3	1		1	2		2	1	2	3	1	1	5	7	1	3	5	9	15	24
?		1		1	5	3	8	8	4	12	3	2	7	12	4	5	25	3	1	4
Avec mobilier	2	4	1	5	25	5	30	8	2	10	11	9	5	25	19	19	52	24	28	52
0-2 ans			1	1	3	1	4		1	1	4	1	1	6	3		3	1	6	7
3-7 ans	2				9		9	1		1	2		1	3	5	6	13	5	6	11
8-12 ans		2		2	6	1	7	1		1	1	5	1	7	6	6	16	12	11	23
13-17 ans		1		1	2		2	1		1	1	1	1	3	1	2	4	5	4	9
?		1		1	5	3	8	5	1	6	3	2	1	6	4	5	16	1	1	2
% avec mobilier	11%	100%	6%	24%	100%	63%	87%	53%	38%	48%	75%	64%	13%	37%	100%	83%	75%	62%	30%	39%
% sans mobilier	89%	0%	94%	76%	0%	17%	13%	47%	62%	52%	25%	26%	85%	63%	0%	17%	25%	48%	70%	61%
Avec mobilier	17%	83%	30%	56%	100%	66%	80%	87%	56%	74%	85%	86%	20%	65%	99%	88%	80%	65%	31%	47%
Sans mobilier	83%	17%	70%	44%	0%	34%	20%	13%	44%	19%	15%	14%	80%	35%	1%	12%	20%	35%	69%	53%
Adultes observables	18	36	20	64	121	56	177	101	71	172	79	99	84	262	117	107	333	161	134	295

ANNEXE 14

Pillage des sépultures dans les sites étudiés

	Pillage global	Pillage des tombes d'enfants
Cutry	8% (23/271)	2% (1/48)
Saint-Martin-de-Fontenay	> 50%	5% (10/185)
Giberville "Le Matray"	> 50%	2% (1/43)
Goudelancourt-lès-Pierrepont	68% (311/458)	31% (22/69)
Saint-Sauveur	~30%	9% (10/106)
Haudricourt	47% (48/103)	0% (0/21)
Hières-sur-Amby "Grands Peupliers"	72% (34/48)	45% (10/22)

ANNEXE 15

Distribution du mobilier dans les tombes d'enfants

Dépôts de mobilier	Enfants	Adultes
Vaisselle	90	375
Armes	19	307
Couteau	34	289
Monnaie (nombre)	29	109
Silex	12	91
Fiches à bélière	6	63
Peigne	9	56
Verre	10	37
Force	8	30
Aiguille	5	25
Pince à épiler		20
Pyxide/boîte		10
Clé	1	7
Accessoire de cavalerie		4
Hachoir		4
Total	223	1427

Éléments vestimentaires	Enfants	Adultes
Ceinture	79	420
Fibule	27	133
Perle	54	122
Aumônière	11	64
Bague	7	46
Boucle d'oreille	7	41
Épingle	3	35
Châtelaine	6	18
Cordelière	3	16
Bracelet	3	10
Pendentif en bois de cervidé	2	2
Pendeloques	16	42
Total	218	949

ANNEXE 16

Distribution du mobilier porté et déposé dans les tombes d'enfants par âge et par site

	Haudricourt		Giberville		Saint-Sauveur		Cutry		Goudelancourt-lès-Pierrepont		Saint-Martin-de-Fontenay		Total	
	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt	Costume	Dépôt
0-2 ans		1		1	4	1	6	7	3	4	6	2	19	16
3-7 ans			1	1	3	3	11	18	16	15	8	2	39	39
8-12 ans	1	3	7	3	5	5	15	33	18	31	28	15	74	90
13-17 ans	1	1	1		2	5	13	9	4	4	8	6	29	25
N objets	7		14		28		112		95		75		331	
Total enfants	2	5	17	8	20	24	62	97	54	66	52	28	161	170
N enfants observables	20		15		54		32		44		126		291	

ANNEXE 17

Distribution du mobilier par âge dans les sites de Cutry, de Saint-Sauveur, de Goudelancourt-lès-Pierrepont et de Saint-Martin-de-Fontenay

	0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans
Arme		3	11	1
Perle	4	13	18	4
Fibule	2	4	14	3
Bague		1	4	1
Bracelet			1	
Boucle d'oreille			4	4
Epingle			2	2
Cordelière			2	1
Châtelaine	1	3	1	1
Ceinture	11	18	23	9
Couteau	2	13	16	4
Vaisselle	14	17	26	8
Verre		1	5	2
Monnaie		1	18	3
Aumônière		2	5	3
Force	1	2	2	
Peigne	1		2	3
Aiguille			1	1
Fiches à bélière			3	
Pendentif en bois de cervidé	1		1	
Pendeloque	1	4	4	6
Silex		4	2	2
Clé			1	
Total	38	86	166	58
N individus avec mobilier	26	39	63	25

ANNEXE 18

Distribution des pendeloques, des pendentifs en bois de cervidés et des perles d'ambre

Individus		0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans	Enfants	Femmes
Pendeloques	Ambre	1	3	4	3	11	60
	Pendentif en bois de cerf	1		1		2	2
	Dents animales			1		1	3
	Monnaie percée			1	1	2	13
	fossile				1	1	1
	métal (bronze, or)		3	1	1	5	3
	Os (pyramide, disque)			1	2	3	2
	Coquillage		1			1	3
	Total Pendeloque		3	2	3	10	24
	Total pendeloque et pendentif	1	3	3	3	12	26

Objets		0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans	Enfants	Femmes
pendeloque	Ambre	3	7	34	20	68	475
	Pendentif en bois de cerf	1		1		2	2
	Dent animale			1		2	4
	Monnaie percée			1	1	2	26
	Fossile				1	1	2
	Métal (bronze, or)		3	2	1	6	4
	Os (pyramide, disque)			1	3	4	3
	Coquillage		3				3
	Total Pendeloque		6	4	6	16	42
	Total pendeloque et pendentif	1	6	5	6	18	44

ANNEXE 19

Bilan du traitement funéraire des adultes et des enfants

	Enfants	Adultes
Typologie des tombes		
Type de tombe similaire		
Contenants prestigieux (sarcophages et coffres monoxyles)	Entre 4 et 47%	Entre 29 et 100%
Contenants élaborés (≠ bois)	Entre 11 et 44%	Entre 55 et 89%
Position du corps		
Inhumation en <i>decubitus</i> dorsal	96%	99%
Inhumation sur le côté	3,2%	0,6%
Inhumation entravée, face contre terre, <i>deviant burial</i>	0%	0,5%
Tombes collectives et multiples		
Tombes primaires individuelles	71%	70%
Tombes collectives	27%	29%
Tombes multiples	2%	1%
Tombes collectives > 2 individus	47%	24%
Individus en réduction	78%	62%
Associations d'individus	enfant/enfant : 13%	adulte/enfant : 77%
Mobilier		
Tombe avec du mobilier	60%	68%
Eléments vestimentaires	48%	41%
Objets déposés	52%	59%
Objet spécifique à l'une des catégories	-	Accessoires de cavalerie, hachoir, pyxide, pince à épiler
Type de mobilier		
Parure	27%	19%
Vaisselle	21%	16%
Ceinture	19%	18%
Couteau	8%	12%
Objet usuel	7%	10%
Monnaie	7%	5%
Arme	4%	13%
Aumônière	3%	3%
Objet de toilette	2%	3%
Verre	2%	2%
Chaine-ceinture	2%	1%
Nombre moyen d'objet	2,3	2,7

ANNEXE 20

Bilan du traitement funéraire des enfants par classe d'âges

	0-2 ans	3-7 ans	8-12 ans	13-17 ans
Typologie des tombes				
Type de tombe similaire (contenants en bois, coffrages de pierres, sarcophages...)				
Contenants prestigieux (sarcophages et coffres monoxyles)	10%		17%	
Contenants élaborés (≠ bois)	2%		2%	
Position du corps				
Inhumation en decubitus dorsal majoritaire 96%				
Inhumation sur le côté	2	2	6	1
Tombes primaires individuelles	52%		48%	
Tombes plurielles	37%		63%	
Tombes multiples	1		4	
Associations d'individus :				
Homme/enfant	34%		44%	
Femme/enfant	32%		37%	
Enfant/enfant	34%		19%	
Mobilier				
Tombe avec du mobilier	42%	48%	55%	43%
Éléments vestimentaires	50%	50%	46%	54%
Dépôt d'objets	50%	50%	54%	46%
Objets fréquents	Vaisselle, ceinture	Parure, vaisselle	Parure, vaisselle	Parure, vaisselle
Type de mobilier				
Vaisselle	26%		16%	
Ceinture	24%		15%	
Parure	20%		26%	
<i>Dont boucles d'oreilles</i>	0%		7%	
Couteau	12%		9%	
Objet usuel	7%		9%	
Chaine-ceinture	3%		2%	
Arme	2%		5%	
Aumônière	2%		4%	
Peigne	1%		2%	
Verre	1%		3%	
Monnaie	1%		10%	
Nombre moyen d'objet	1,46	2,18	2,57	2,28

ANNEXE 21

Alba-la-romaine

Nom du site : Cimetière Saint-Philippe
Ville : Alba-la-romaine
Département : Ardèche

Type de site : zone funéraire
Type de fouille : par secteurs
Années de fouille : 1988-1989

Données :

Structures antérieures : bâtiments des Ie-IIIe siècles ap. J.-C.
Destructions : RAS

Datation des tombes = 110 individus :

- Phase 0 : antiquité ~ IVe siècle
- Phase I : fin VIIIe ?-Xe siècles
- Phase II : XIe-XIIIe siècles
- Phase III : XIIIe-XIVe siècles

Nombre de tombes : 85
Nombre d'individu total : 140
Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 125
Nombre d'enfants : 68 (54%)

Références :

Elise Faure-Boucharlat *et al.*, Le cimetière Saint-Philippe à Alba-la-Romaine, *Archéologie du Midi Médiéval*, 1992, 10, p. 113-134

Documents du labo : étude anthropologique

Saint-Estève-le-Pont, Berre l'Etang

Nom du site : Saint-Estève-le-Pont

Ville : Berre l'Etang

Département : Bouches-du-Rhône

Type de site : Deux zones funéraires : zone Nord (cimetière) zone Sud (église et cimetière)

Type de fouille : par secteurs

Années de fouille : 1999-2002

Données :

• **Zone Nord :**

Structures antérieures : néant.

Destructions : néant.

Zone funéraire située à 60m de l'église de la zone Sud.

Datation des tombes = VIIe – XIe siècles (typo-chronologie, C14)

Nombre de tombes : 108

Nombre d'individus : 103

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : **103**

Nombre d'enfants : 40 (37%)

• **Zone Sud :**

Structures antérieures : bâtiments agricoles et fosses à *dolia* des IIIe-Ve siècles ap. J.-C.

Destructions : Nombreux remaniements de l'église tout au long de son utilisation, puis démantèlement d'une partie du cimetière et construction d'un four aux IXe-Xe siècles.

Décassements de l'intérieur de l'église à l'époque moderne (XVIe siècle), et pillage des sarcophages à une époque indéterminée.

Eglise fouillée en intégralité, hormis le chœur, plus les espaces situés à proximité des murs (collatéraux, chapelles latérales). Plusieurs tombes repérées n'ont pas été fouillées.

Datation des tombes = VIIe-XIe siècles (typo-chronologie, mobilier, C14)

Nombre de tombes : 110

Nombre minimum d'individus (NMI) : 186

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : **162**

Nombre d'enfants : 86 (53%)

Total :

Nombre de tombes : 218

Nombre d'individu total : 289

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : **265**

Nombre d'enfants : 126 (48%)

Références

A. Thomann, 2004, *Pratiques funéraires et anthropologie biologique d'une population en contexte rural au haut Moyen Âge en Provence. Le site de Saint-Estève le Pont (Berre l'étang, Bouches du Rhône)*, Thèse en Anthropologie biologique, Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II, Aix-en-Provence, 294 p.

A. Thomann et al, 2005, « Etude anthropologique du cimetière médiéval de Saint-Estève-Le-Pont (Berre l'Etang) », *L'homme et ses images : mesures, représentations, constructions, L'homme et ses images : mesures, représentations, constructions, Actes du XXVe colloque du GALF*, Marseille, 16-18 juillet 2001, CNRS Edition, p.419-426

A. Thomann, A. Genot, 2005 « Le site de Saint-Estève-Le-Pont à Berre l'Etang (Bouches-du-Rhône) », *La Méditerranée et le monde mérovingien, Bulletin archéologique de Provence*, Supplément 3, Edition de l'APA, p.143-154

Blandy-les-Tours

Nom du site : Château de Blandy-les-Tours

Ville : Blandy-les-Tours

Département : Seine-et-Marne

Type de site : église et zone funéraire

Type de fouille : par secteurs

Années de fouille : 1995-2007

Données :

Structures antérieures : néant.

Destructions : néant.

Deux secteurs autour du chevet d'une église dite anonyme sont fouillés, révélant une importante densité d'enfants de moins d'un an.

Datation des tombes = VIIe – XIIIe siècles (typo-chronologie, mobilier, analyses C₁₄)

- Phase I : VIIe siècle
- Phase II : VIIIe-Xe siècles
- Phase III : XIe-XIIIe siècles

Nombre d'individus : 112

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 97 (VIIIe-XIIIe siècles)

Nombre d'enfants : 95 (98%)

Références

M.-C. Coste , B. Soustre de Condat Rabourdin, 2011, Les deux cimetières médiévaux (VIIe-XIIIe siècles) de Blandy-les-Tours : la place du tout-petit enfant dans un cimetière médiéval du Xe au XIIIe siècle, *Le corps des anges, Actes de la journée d'étude sur les pratiques funéraires autour de l'enfant mort au Moyen Âge* (14 novembre 2009), SilvanaEditoriale, Blandy-les-Tours, p.17-37

M.-C. Coste *et al*, 2002, *Château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne). Rapport de la fouille programmée de la partie Nord du château et de la partie Est : le logis*, Rapport de fouille programmée (77 034 008 AH), Service Régional de l'Archéologie, Saint-Denis, 124 p.

M.-C. Coste *et al*, 2001, *Château de Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne). Évaluation approfondie à l'emplacement du futur bâtiment nord, mai-juillet 2001*, Rapport de fouille programmée (77 034 008 AH), Service Régional de l'Archéologie, Saint-Denis, 124

V. Delattre, 2008, Les sépultures de nouveau-nés au Moyen Âge : l'hypothèse d'un sanctuaire à répit précoce à Blandy-les-Tours (France, Seine-et-Marne), *Nasciturus, infans, puerulus vobis mater terra: la muerte en la infancia*, Servei d'Investigacions Arqueològiques i Prehistòriques, p.183-210

Notre-Dame de Cherbourg

Nom du site : Notre-Dame de Cherbourg

Ville : Cherbourg

Département : Manche

Type de site : église et cimetière

Type de fouilles : programmées et préventives, par secteurs

Années de fouilles : 1978-1981,1995

Données :

Structures antérieures : traces d'un habitat tardo-antique

Destructions : l'église est arasée avec le château au XVIIIe siècle. Quelques tombes modernes (XIVe- XVIe siècles) recourent les tombes médiévales dans l'église.

Quatre secteurs de fouilles ouverts, comprenant la partie est de l'église et une partie du cimetière (secteurs 1-4).

Datation des tombes = VIIe-XVIe siècles (typologie des tombes, mobilier, monnaies)

- Phase I : VIIe-VIIIe siècles
- Phase II : IXe-XIe siècles
- Phase III : XIVe-XVIe siècles

Nombre total d'individus : 334

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 195 (VIIe-XIe siècles)

Nombre d'enfants : 82 (42%)

Références

A. Alduc-Le Bagousse, J. Pilet-Lemière, « Les sépultures d'enfants en édifice religieux : l'exemple du cimetière de la collégiale Notre-Dame à Cherbourg (Manche) », in *Le matériel anthropologique provenant des édifices religieux. Actes des IIe journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, CNRS, p.61-68

F. Delahaye *et al*, *Cherbourg rue Maréchal Foch, DFS de sauvetage urgent (02/05/95 – 18/09/95)*, rapport de fouilles, SRA, DRAC de Basse-Normandie, Caen, 1995

J. Lemière, *Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche)*, Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen, 1978

J. Lemière, *Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche)*, Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen, 1980

J. Lemière, *Rapport de fouilles, Parking Notre-Dame, Cherbourg (Manche)*, Centre de recherche archéologique médiévale de l'Université de Caen, Caen, 1981

Canac

Nom du site : Canac

Ville : Campagnac

Département : Aveyron

Type de site : secteurs du cimetière

Type de fouilles : programmées

Année de fouilles : 1983

Données :

Structures antérieures : habitat tardo-antique.

Destructions : néant.

Deux secteurs du cimetière d'environ 50m² sont fouillés (secteur Est et Ouest).

Datation des tombes = XIIe-XIIIe siècles (typologie des tombes, monnaie, datation C₁₄)

Nombre d'individu total : 87

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 87

Nombre d'enfants : 37 (43%)

Références :

E. Crubézy *et al.*, *Le paysan médiéval en Rouergue. Cimetière et église de Canac (Campagnac, Aveyron)*, Musée archéologique de Montrozier, Montrozier, 1998

Saint-Mexme de Chinon

Nom du site : la collégiale Saint-Mexme

Ville : Chinon

Département : Indre-et-Loire

Type de site : église et cimetière

Type de fouilles : programmée, par secteurs

Années de fouilles : 1983-1993

Données :

Structures antérieures : -

Destructions : Agrandissement et transformation de la collégiale en magasin militaire puis en école communale. Utilisation du cimetière du IV^e siècle jusqu'en 1793.

6 secteurs de fouilles ont été ouverts, dans l'église et son cimetière.

Datation des tombes = IV^e-XVIII^e siècles (mobilier, typologie des tombes, analyses C₁₄)

- Phase I : IV^e-fin XI^e siècle
- Phase II : fin XI^e-XV^e siècle
- Phase III : XV^e-XVIII^e siècle

Nombre de tombes : 598

Nombre d'individu total : 540

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : **535**

Nombre d'enfants : 297 (56%)

Références :

C. Theureau, E. Lorans, P. Husi, 1990, « Les pratiques funéraires à Saint-Mexme de Chinon du Ve au XVIII^e siècle », *Revue archéologique du Centre de la France*, 29-2, pp. 131-169

E. Lorans (dir.), 2006, *Saint Mexme de Chinon (Ve-XXe)*, Edition du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 598 p.

Rouen, La cour d'Albane et la cour des Maçons

Nom du site : La cour d'Albane et la cour des Maçons

Ville : Rouen

Département : Seine-Maritime

Type de site : église et cimetière

Type de fouilles : programmées, par secteurs

Années de fouilles : 1985-1993

Données :

Structures antérieures : Structures domestiques et artisanales, jardins et cours intérieures

Destructions :

- A la Cour d'Albane : Succession de chantiers, reconstruction de la cathédrale Notre-Dame, espaces artisanaux : nombreuses perturbations.

- A la Cour des Maçons : Creusement d'une tranchée et d'un égout au XVI^e siècle.

Datation des tombes = du XI^e au XIV^e siècle

- Phase I (B-C) : 1^e moitié du XI^e siècle (CDA et CDM)
- Phase II (D) : 2^e moitié du XI^e siècle (CDA et CDM)
- Phase III (E) : fin XI^e-XII^e siècle (CDM)
- Phase IV (F) : XIII^e-XIV^e siècle (CDA) *non étudiée ici*

Nombre de tombes : 532

Nombre d'individu total : 743

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 630

Nombre d'enfants : 249 (40%)

Références :

C. Niel, 2009, *Analyse historique et paléanthropologique des cimetières du groupe épiscopal de Rouen : La cour d'Albane et la cour des maçons (Xe-XIV^e siècles)*, Thèse de doctorat d'histoire et d'archéologie, Université de Caen, 473 p.

C. Niel, 1994, « Les inhumations d'enfants au sein de la cour d'Albane, groupe épiscopal de Rouen, période des X-XI^e siècles », *L'enfant, son corps, son histoire. Actes des VII^e journées anthropologiques de Valbonne*, APDCA, Antibes, p.41-61

Seysssel-Albigny

Nom du site : La basilique de Seysssel-Albigny

Ville : Seysssel

Département : Haute-Savoie

Type de site : église et cimetière

Type de fouilles : préventives, par secteurs

Années de fouilles : 1978-1980

Données :

Structures antérieures : Structure antiques, domestiques, artisanales et funéraires

Destructions : Les crues du Rhône ont détruit la partie ouest de la basilique.

Datation des tombes = du VI^e au IX^e siècle (céramique, typologie des tombes, datation isotopique)

Nombre de tombes : 90

Nombre d'individu total : 119

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 119

Nombre d'enfants : 50 (42%)

Références :

B. Bizot, 1984, *Etude anthropologique des ossements de Seysssel Albigny-Condion*, Diplôme d'Etude Supérieures en Sciences Naturelles, Université Lyon I, Lyon, 183 p.

B. Bizot, J. Serralongue, 1988, « Un édifice funéraire du haut Moyen Âge à Seysssel Albigny (Haute-Savoie) », *Archéologie du Midi Médiéval*, 6, p.25-49

Saint-Denis

Nom du site : La basilique Saint-Denis

Ville : Saint-Denis

Département : Seine-Saint-Denis

Type de site : églises et cimetière

Type de fouilles : préventives

Années de fouilles : 1978-1992

Données :

Structures antérieures : structures domestiques (aire 11 nord).

Destructions :

- Occupations domestiques dans certains secteurs du cimetière (fossés, fonds de cabane)

- Evolutions architecturales (destruction de la galerie, des annexes des églises).

- Tombes médiévales et modernes (XIe-XVIe siècles).

Datation des tombes = du VIe au Xe siècle (céramique, typo-chronologie)

- Période 1 : VIe siècle
- Période 2 : VIIe siècle
- Période 3 : VIIIe-fin IXe siècle
- Période 4 : fin IXe-Xe siècle

Nombre de tombes : 571

Nombre d'individu total : 464

Nombre d'individus pris en compte dans l'analyse : 464

Nombre d'enfants : 90 (19%)

Références :

V. Gallien, 1992, *Deux populations du haut Moyen Âge à Saint-Denis, Archéologie et anthropologie*, Thèse de doctorat d'archéologie et d'anthropologie, Université de la Sorbonne-Paris IV, Paris, 368 p.

V. Gallien, 1994, « La femme : témoin de l'évolution du cimetière de la basilique, à Saint-Denis, durant le haut Moyen Âge », *La femme pendant le Moyen Âge et l'Epoque Moderne, Actes des VIe journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, CNRS édition, p.70-86

V. Gallien, 1994, « Un cimetière urbain au haut Moyen Âge (Saint-Denis, Seine-Saint-Denis) », *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie mérovingienne*, 17, p.22-23

V. Gallien, 1996, « Identité d'une population dyonisienne au Moyen Âge : rupture ou continuité? », *L'identité des populations archéologiques. Actes des XVIe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*, Antibes, APDCA, p.183-195

J-Y. Langlois V. Gallien, 1996, « Exemple d'une gestion de cimetière au Moyen Âge : le cimetière de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) », *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 8, 3-4, p.397-412

M. Wyss et al, 1996, *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIIIe siècle*, Documents d'Archéologie Française, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 444p.

M. Wyss, 1999, « Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) : l'ensemble monumental du haut Moyen Âge », *Religions, rites et cultes en Ile-de-France, Actes des journées archéologiques en Ile-de-France*, Paris, p.123-126

ANNEXE 22

Répartition des individus dans les cimetières étudiés

	Seyssal-Albigny	Blandy-les-Tours			Saint-Estève Zone nord	Saint-Estève Zone sud	Alba			Notre-Dame de Cherbourg			Saint-Denis			Saint-Mexme de Chinon			Rouen, Cour d'Albane	Rouen, Cour des Maçons		Canac
	Vle-IXe	Vlle siècle	Vlle-Xe	Xle-XIIIe	Vlle-Xle	Vlle-Xle	Vlle-Xe	Xle-XIIIe	fin Xlle-XIVe	Vlle-VIIIe	IXe-Xe	XIVe-XVle	Vle-Vlle	Vlle-fin IXe	IXe-Xe	IVe-Xle	fin Xle-XVe	XVle-XVIIIe	Xle	Xle	XIIe	Xlle-XIIIe
Hommes	30	4	1		27	33	4	8	3	21	29	3	95	41	28	51	51	32	59	67	29	19
Femmes	12	6			35	23	2	9	4	20	29	3	21	32	10	29	18	37	26	44	20	20
Indéterminés	27	1	1		1	20	1	7	1	8	6		90	38	19	7	8	1	58	42	36	11
Enfants	50	4	29	66	45	86	4	18	44	13	69	14	28	17	45	36	211	50	146	74	29	37
Total	119	15	31	66	108	162	11	42	52	62	133	20	234	128	102	123	288	120	289	227	114	87
% d'enfants	42%	27%	94%	100%	42%	53%	36%	43%	85%	21%	52%	70%	12%	13%	44%	29%	73%	42%	51%	33%	25%	43%

ANNEXE 23

Répartition des enfants par classe d'âges dans les cimetières étudiés

	Saint-Estève Zone nord	Saint-Estève Zone sud	Seyssal-Albigny	Notre-Dame de Cherbourg		Saint-Denis		Blandy-les-Tours		Saint-Mexme de Chinon		Alba	Canac	Rouen, Cour d'Albane	Rouen, Cour des Maçons
	Vlle-Xle	Vlle-Xle	Vle-IXe	Vlle-VIIIe	IXe-Xe	Vle-Vlle	Vlle-Xe siècle	Vlle-Xe siècle	Xle-XIIIe	Vle-Xle siècles	fin Xle-XVe	Xle-XIVe	Xlle-XIIIe	Xle	Xle-XIIe
< 1 an	9	34	23	3	13	2	16	17	58	9	105	28	5	43	13
1-2 ans	5	16	7		9	1	10	2	4	3	26	4	7	21	14
3-7 ans	12	18	7	6	36	9	24	1	1	13	59	15	16	32	14
8-12 ans	12	4	7	2	6	11	6		1	2	12	3	7	7	21
13-17 ans	7	7	4	1	2	6	5	3		6	4	3	2	8	11
Indéterminé			2	1	3							9		25	26
Total	45	79	48	13	69	29	61	23	64	33	206	62	37	136	99
% 0-1 an	20%	43%	48%	23%	19%	7%	26%	74%	91%	27%	51%	45%	14%	32%	13%
% 0-7 ans	58%	86%	77%	69%	84%	41%	82%	87%	98%	76%	92%	76%	76%	71%	41%

ANNEXE 24

Liste des cimetières médiévaux recensés

Site	Département	références notices	Publication	Lieu-dit	Epoque	Type de fouille	Etude anthropologique	Mention sur les enfants	Références bibliographiques
Ambérieu-en-Bugey	Ain	CAG 01, Ain	articles	<i>Château Saint-Germain</i>	VIe-XIIe	secteurs	oui	regroupement d'enfants tardif	B. Mandy, "Une chapelle du haut Moyen Âge dans le château de Saint-Germain à Ambérieu-en-Bugey", <i>Cahiers René de Lucinge</i> , 21, 1978, p.11-19
Abbaye de la Celle	Var	Revue du Centre Archéologique du Var, 1999	articles	<i>La Celle</i>		secteurs	Y. Ardagna	regroupement contre le chœur de l'église	M. Maczel <i>et al.</i> , "La série médiévale de l'Abbaye de la Celle, Var : données anthropologiques et paléopathologiques", <i>L'homme et ses images, Actes du 25e colloque du GALF</i> , 2005, p.393-402
Alpes d'Huez	Isère		ouvrage, articles	<i>Brandes en Oisans</i>	XIVe-XVe	exhaustive	C. Olive, B. Simonel, H. Errsher, P. Hervieu	regroupement le long du mur sud de l'église	Bailly-Maitre <i>et al.</i> , "Se nourrir en haute montagne aux XIIIe-XIVe siècles : le village de Brandes (Huez-Isère). Apports comparés de l'archéologie, des textes et de l'anthropologie", <i>Alimentation et santé dans les sociétés de montagne du Moyen Âge au XXe siècle</i> , 2008, p.83-100 / M.-C. Bailly-Maitre, Une aventure Minière : Huez et l'argent au Moyen Âge. L'argenteria de brandis, Musée d'Huez et de l'Oisans, 8, 2008
Argentière-la-Bessée	Hautes-Alpes		articles	<i>Chapelle Saint-Jean</i>	XIIe-XVIe	secteurs	Y. Ardagna	Inhumation tardive de fœtus et périnataux le long du mur	S. Tzortzis <i>et al.</i> , 2000, "Les fouilles archéologiques et anthropologiques des abords de la chapelle Saint-Jean, (L'Argentière-la-Bessée, Hautes Alpes)", <i>Actes de l'Université d'été 2000, Les écosystèmes alpins, Approches anthropologiques</i> , CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille, 2000 / S. Tzortzis <i>et al.</i> , "Archéologie et anthropologie de terrain en haut-Dauphiné", <i>Actes de l'Université d'été 2001, Relations hommes-milieux dans les écosystèmes alpins</i> , CRDP de l'Académie d'Aix-Marseille, 2001 / S. Tzortzis <i>et al.</i> , "Un ensemble funéraire médiéval et moderne aux abords de la Chapelle Saint-Jean (L'Argentière la Bessée, Hautes-Alpes), Approches anthropologiques et archéologiques", <i>L'homme et ses images, Actes du 25e colloque du GALF</i> , 2005, p.363-378

Briord	Ain		articles	<i>Platéés</i>	Ve-IXe	secteurs	oui	concentration d'enfants à l'ouest de la basilique	M. Corna, R. Perraud, C. Treffort, "Les inhumations d'enfants au cours du haut Moyen Âge dans la nécropole des Plantées à Briord (Ain)", <i>Le Bugey</i> , n°87, 2000, p.19-36
Châteauevert	Var		articles	<i>Bagatelle Abreuvoir Chapelle Saint-Michel</i>	XIe-XIVe	secteurs	Y. Ardagna	concentration d'enfants dans deux secteurs du cimetière	Y. Ardagna <i>et al.</i> , 2006, « Etude anthropologique des sujets en connexion de Bagatelle Abreuvoir, Saint Michel, Châteauevert, Var », <i>Revue du Centre Archéologique du Var</i> , 2006, p.201-222 / Y. Cavalier <i>et al.</i> , « La nécropole médiévale de Bagatelle Abreuvoir Saint Michel à Châteauevert, Var. Etudes anthropologiques des individus en connexion », <i>Revue du Centre Archéologique du Var</i> , 2005 p.124-127
Châtel-Saint-Germain	Moselle	AM T13-16, 1983-86 ; Gallia Informations 1994	articles	<i>Mont-Saint-Germain</i>	VIIe-XVe	secteurs	oui	?	J. Guillaume, La nécropole médiévale du Mont-Saint-Germain (VIe-XVe siècle) à Châtel-Saint-Germain (Moselle), <i>Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne</i> , 12, 2010
Dassargues	Hérault	AMM T13, 1995	articles		Ve-XIIe	secteurs	A. Garnotel	concentration d'enfants contre le chevet	B. Garnier <i>et al.</i> , "De la ferme au village : Dassargues du Ve au XIe siècle (Lunel, Hérault)", <i>Archéologie du Midi Médiéval</i> , 13, 1995, p.1-78
Evans	Jura	AM T17-18, 1987-88 ; CAG 39	articles	<i>Champs des Vis</i>	VIIe-IXe	exhaustive?	oui	non	N. Bonvalot, "Les nécropoles mérovingiennes d'Evans (Jura) et le contexte de la moyenne vallée du Doubs depuis la fin de l'Antiquité", <i>Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse, Ve-VIIe siècle après J.-C.</i> , Besançon, 20-22 octobre 2000, 2003. p. 111-128 / N. Bonvalot « Evans, église du Champ des Vis », <i>Les premiers monuments chrétiens de la France</i> , 3, Picard, Paris, 1998, p. 127-131
Froidlieu	Wellin, Belgique	AFAM 34, 2010 ; AFAM 17, 1993	articles		VIIe-XVIIIe	exhaustive	oui	non	P. Mignot, "Froidlieu (Wellin, prov. Luxembourg). Une église et son cimetière (VIIe-XVIIIe siècle)", <i>Actes des 31e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne et des 16e Journées Lotharingiennes</i> , 14-17 octobre 2010, <i>Bulletin de liaison de l'AFAM</i> , 34, 2010, p.84-85 / P. Mignot, "Pratiques funéraires et peuplement rural médiéval. L'exemple de Froidlieu", <i>Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Âge à la lumière des sciences et des techniques</i> , Turnhout, Brepols, 2003, p.339-364
Isle-Jourdain	Gers	AM T25, 1995	articles	<i>La Gravette</i>	IVe-XIe	secteurs	oui	non	S. Bach, J.-L. Boudartchouk, "La nécropole franque du site de la Gravette à l'Isle-Jourdain (Gers)", <i>Aquitania</i> , 14, 1996, p.153-156 / J. P. Cazes, "Le complexe de l'Isle-Jourdain : une

									église double ?", <i>Antiquité tardive</i> , 4, Turnhout, 1996, p.110-114
Imling	Moselle	AM T30, 2000		<i>Hauts des oies</i>	VIIe-XIe	exhaustive?	oui	non	
Ivry-sur-Seine	Val-de-Marne	AM T24/25, 94/95	articles	<i>Ivry-Parmentier</i>	VIe-XVIe	secteurs	D. Hadjouis	76% d'enfants dans un secteur près d'une église	D. Hadjouis, "Mortalité infantile et enfantine et causes de mortalité. L'exemple de la nécropole médiévale d'Ivry-Parmentier 2 (Val-de-Marne, France)", <i>Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris</i> , 8, 1-2, 1996, p. 15-26
Ladoix-Serrigny	Côte d'or	AM T32, 2002		<i>Notre-Dame du chemin</i>	XIIe-XVIe	secteurs	oui	présence de périnataux : hypothèse d'un sanctuaire à répit	
Larina	Isère	AM T22, 92-93	ouvrage, articles	<i>Larina le Mollard</i>	VIe-VIIIe	secteurs	L. Buchet	non	P. Porte et al., <i>Larina : de l'Antiquité au Moyen Âge. Etudes archéologiques et historiques en Nord-Isère</i> , Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, Biarritz, Séguier, 2011
Le Fresne	Marne	AM T23, 1993 ; AM T25, 1995	articles	<i>Saint-Hilaire-sur-Moivre</i>	VIIe-XVIIe	secteurs	L. Bonnabel	zone réservée aux enfants le long du mur nord et la façade	J. Lusse, J. Ancia, C. Cassin, "Les fouilles de l'église du village déserté de Saint-Hilaire-sur-Moivre (commune de Le Fresne, Marne)", <i>Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne</i> , 1997, p 25-102
Lunel-Viel	Hérault	AMM T3/4, 85/86	ouvrage, articles	<i>Le Verdier, Les Horts, Saint-Vincent</i>	VIe-XVIIe	exhaustive + secteurs	A. Garnotel, S. Duchesne, E. Crubézy	non	C. Raynaud et al., <i>Les nécropoles de Lunel-Viel, Hérault, de l'Antiquité au Moyen âge</i> , <i>Revue Archéologique de Narbonnaise</i> , sup. 40, 2010
Millau	Aveyron	AM T32, 2002		<i>Brocuéjols</i>	VIIe/Xe	secteurs	V. Gallien	Une zone funéraire réservée aux enfants de - de 5 ans	
Montpellier	Hérault	AMM T3 ; 1985	ouvrage, articles	<i>St-come et St Damien</i>		secteurs	E. Crubezy	pas de regroupements spécifiques	C. Crubézy et al., <i>La mort, Les morts et La ville, Saints-Côme-et-Damien, Montpellier (Xe-XVIe siècles)</i> , Errance, Paris, 2006
Ordan-Larroque	Gers	AM 83/85, 1997	articles et DEA	<i>St-Brice-de-Cassan</i>	VIe-XIIIe	secteurs	S. Duchesne	partie nord réservée aux enfants	P. Dupouey, A. Martin, « La nécropole de Saint-Brice de Cassan à Ordan-Larroque (Gers). Compte-rendu de fouilles partielles », <i>Actes des Journées des Archéologues gersois</i> , 19, 1997, Fleurance, p. 42-53 / S. Duchesne, <i>La nécropole mérovingienne de Saint-Brice-de-Cassan (Gers) : étude du recrutement et des pratiques funéraires en fonction du sexe et de l'âge</i> , DEA, Université de Bordeaux, Bordeaux, 1997, 50 p.

Rigny-Ussé	Indre-et-Loire	AM T20/30, 1990/2000	Zadora-Rio et al, 1992-2001		Ville- XIXe	secteurs	oui	secteurs réservés aux enfants au XVIIIe siècle <i>Petit cimetière</i>	C. Theureau, Étude anthropologique d'un cimetière de paroisse rurale : les sépultures (8e-19e s.) de Rigny (Rigny-Ussé, Indre-et-Loire), <i>Revue Archéologique du Centre de la France</i> , T45-46, 2006-2007,
Saint-Laurent de Grenoble	Isère		Colardelle, 2008		Vle- XVIIIe	secteurs	oui	non	R. Colardelle et al, <i>La ville et la mort : Saint-Laurent de Grenoble, 2000 ans de tradition funéraire</i> , Turnhout, Brepols, 2008
Saleux	Somme			<i>Les Coutures</i>	Haut Moyen Âge	exhaustive	oui	?	L. Staniasek, « Proposition pour une adaptation des méthodes d'enregistrement de terrain. Le site de Saleux « les Coutures » (Somme) <i>Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris</i> , 8,3-4, 1996 p.181-186 / I. Catteddu, "le site haut-médiéval de Saleux «les Coutures» : habitat, nécropole et églises du haut moyen age", <i>Nouvelles de l'archéologie</i> , 92, 2003, p. 20-23
Serris	Seine-et-Marne	AM T23-28, 1993/98	Thèse de doctorat, articles	<i>Les Ruelles</i>	Vlle-Xe	exhaustive	F. Blaizot	regroupements d'enfants	F. Blaizot, Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris du VIIe au XIe s. (Seine et Marne, Île-de-France) : taphonomie du squelette, modes d'inhumation, organisation et dynamique, Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Bordeaux, 2011
Toulouse	Haute-Garonne	AM T18, 1988	ouvrage, articles	<i>Saint-Michel de Toulouse</i>	Vlle- XVIe	secteurs	oui	regroupements d'enfants au haut Moyen Âge	D. Paya, J. Catalot, <i>Le cimetière Saint-Michel de Toulouse</i> , CNRS Editions, 2011
Tournedos-Portejoie	Eure	AM T20-23, 90-93	Thèse de doctorat, articles	<i>Portejoie</i>	Vlle- XIVe	exhaustive	M. Guillon	regroupements d'enfants au haut Moyen Âge	F. Carré, "Le site de Portejoie (Tournedos, Val de Reuil, Eure), VIIème-XIVème siècles : organisation de l'espace funéraire, <i>Archéologie du cimetière chrétien, Revue archéologique du Centre de la France</i> , Tours, : La Simarre, 1996, p,153-162 / M. Guillon, <i>Anthropologie de terrain et paléodémographie : études méthodologiques sur les grands ensembles funéraires. Applications au cimetière médiéval de Tournedos-Portejoie (Eure)</i> , Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, Bordeaux, 1997
Vilarnau	Pyrénées-Orientales		ouvrage, articles	<i>Vilarnau d'Amont</i>	IXe-XVe siècle	exhaustive	R. Donat	regroupement d'enfants	O. Passarius et al., <i>Vilarnau : un village du Moyen Âge en Roussillon</i> , Trabucaire, 2008

L'ENFANT AU MIROIR DES SEPULTURES MEDIEVALES (GAULE, VI^e-XII^e SIECLE)

Entre le VI^e et le XII^e siècle, en Gaule, le traitement funéraire des enfants connut certaines évolutions, corrélées à une transformation plus large de l'espace des morts. À la lumière d'une étude pluridisciplinaire, qui combine l'analyse des sources écrites (hagiographiques et normatives), archéologiques et biologiques du haut Moyen Âge, je propose d'appréhender l'organisation des sépultures et les modes d'inhumation des enfants, à travers l'analyse de seize sites funéraires, sept nécropoles rurales et neuf cimetières, utilisés du VI^e au XII^e siècle. Le développement d'une nouvelle méthode de répartition des enfants en classes d'âges « sociales » (0-2, 3-7, 8-12, 13-17 ans) a permis de repérer des césures et des étapes importantes durant l'enfance, notamment autour de l'âge d'un et de sept ans, qui témoignent de l'évolution de l'identité sociale et se manifestent différemment selon les contextes.

Dans les nécropoles, le mobilier déposé auprès des enfants s'accroît en qualité, en quantité et en diversité à partir de huit ans, le genre étant marqué de manière beaucoup plus nette. L'analyse des sources hagiographiques et normatives des VI^e-VIII^e siècles permet de lier ce phénomène à la puberté et à l'entrée dans l'âge adulte. Dans les cimetières, on observe un processus de regroupement des tombes d'enfants, attestant une sorte de sectorisation de l'espace funéraire selon l'âge des individus, sans doute vers l'époque carolingienne : les enfants de moins de sept ans sont, en effet, inhumés au plus près des murs des édifices ecclésiastiques, selon une tendance qui semble perdurer jusqu'à la fin de la période médiévale. La multiplication des tombes de fœtus et de périnataux aux XI^e-XIII^e siècles semble montrer que le baptême, rite fondamental d'intégration à la société chrétienne, ne conditionne pas nécessairement l'accès à l'espace pourtant sacralisé du cimetière. Cette étude montre le rôle primordial joué par l'âge dans la vie et dans la mort des enfants médiévaux.

CHILDREN IN THE LIGHT OF MEDIEVAL BURIALS (GAUL, 6th -12th CENTURIES AD)

Between the 6th and 12th century AD in Gaul, we notice an important evolution of funeral rites and treatment of children graves, in parallel with a larger transformation of death space. Based on a multidisciplinary approach, combining the analysis of written sources (hagiographic and normative), archaeology and bioarchaeology, I reconstructed the spatial organization of children graves and burial rituals through the analysis of seven Merovingian cemeteries and nine churchyard burials, in use from the 6th to the 12th century. The development of a new method, which breaks down children distribution into "social" age groups (0-2, 3-7, 8-12, 13-17 years), enabled me to identify shifts and important stages during childhood around the age of one and seven years old. They highlight evolving social identity and present differently depending on the context. In Merovingian cemeteries, grave-goods were of better quality, and more diverse and numerous starting around eight years old, and gender was emphasized much more clearly. The analysis of hagiographic and normative sources dated to the 6th-8th centuries allows the link to puberty and starting adulthood. In churchyard burials, children graves were grouped together and space was structured around age, which seems to characterize the Carolingian period. Children under seven years old have been encountered in preferential areas located closer to church walls, a movement which persists until the end of the medieval period. The increasing amount of fetus burials and perinatal graves during the 11th-13th centuries suggests that baptism, the fundamental integration rite to Christian society, does not condition the access to sacred cemetery during most of the Middle Ages. This study shows the essential role of age in the lifecycle and death of medieval children.